

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-HUITIÈME

SUPPLÉMENT

TOME X (FASCICULE I^{er})

ABRASSART — LANGHE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1973

BIOGRAPHIE NATIONALE

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-HUITIÈME

SUPPLÉMENT

TOME X (FASCICULE 1^{er})

ABRASSART — LANGHE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1973

A

ABRASSART (Jules-Florent-Aimé-Joseph), pseudonyme JULES AIMÉFLOR, poète, traducteur et professeur, né à Pâturages le 20 mai 1826, décédé à Louvain le 11 juin 1893.

Dès 1847, Abrassart publie *Les Abeilles*, recueil d'élégies, de ballades et d'odes. *Godefroid de Bouillon*, poème épico-lyrique, accompagné d'une épître au duc de Brabant, paraît en 1848. A partir de 1853, Abrassart se consacrera aux fonctions professorales (École moyenne de Louvain). Après *Les illusions*, poèmes lyriques (1855), il se taira pendant seize ans.

En 1871, il rentre dans l'arène littéraire avec son *Épître sur la mission du poète dans la Société contemporaine*. En 1872, *Deux cahiers de ballades de Goethe*, traduits pour être mis en musique par Émile Mathieu, lui valent les éloges de Georges Eekhoud. Ses poèmes seront édités à titre posthume en 1894 (5 volumes). Chez ce poète abondant, souvent couronné en Belgique, en France et en Suisse, et qui a choisi pour maîtres Vigny, Lamartine et la Fontaine ainsi que son contemporain André Van Hasselt, la création personnelle (*Hexaméron et Mandragores*, 1894, etc.) alterne avec l'étude de la prosodie. *Les Ailes de la Lyre* (1894) illustrent par des transcriptions rythmiques d'un certain nombre de poèmes allemands célèbres, les revendications du poète professeur dans le domaine de la

versification française basée, selon lui et certains de ses devanciers, sur l'accentuation des syllabes d'appui.

Françoise Dony.

Bibliographie Nationale, t. I^{er}, Bruxelles, 1886, p. 3. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. I^{er}, Bruxelles, 1935, p. 2.

ADAN (Henri-François-Gustave), juriste et assureur, né à Bruxelles le 1^{er} février 1830, décédé à Bruxelles le 9 mai 1901.

Reçu docteur en droit en 1852, il entra à la compagnie d'assurances « La Royale Belge » en 1855 et en devint rapidement le directeur. Il le fut toute sa vie et l'accomplissement de ses devoirs professionnels, les recherches auxquelles il se livra firent de lui un spécialiste de la science des assurances qu'il s'efforça de vulgariser en Belgique pendant plus de trente années.

En 1870, il étudia la limitation des risques dans les assurances sur la vie, se préoccupa, en 1872, du risque de guerre, exposa les caractères généraux de l'assurance sur la vie en Allemagne, et, dès 1874, signala la nécessité de réformer les caisses de veuves et orphelins instituées en Belgique par la loi du 21 juillet 1844.

Plus tard, il publia une étude sur la nature du contrat d'assurance sur

la vie, et, en 1879, il commença à traiter en des notices qui se succédèrent jusqu'en 1901, l'importante question des accidents du travail.

A maintes reprises, il signala l'insuffisance et les défauts de notre législation en matière d'assurance et il démontra, notamment dans son rapport présenté au premier Congrès d'actuaire, tenu à Bruxelles en 1895, la nécessité d'une législation spéciale consacrant les principes généraux du contrat d'assurance sur la vie.

Ses connaissances exceptionnelles attirèrent plus d'une fois sur lui l'attention du Gouvernement. Il fut président de la Commission spéciale instituée par arrêté ministériel du 5 novembre 1890 et chargée d'examiner les modifications proposées à la loi du 30 mars 1861 instituant la Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux.

En 1891, il fut nommé membre de la commission chargée de la préparation d'un avant-projet de loi destinée à régler les effets des contrats de louage des ouvriers et domestiques. En 1892, il fut appelé à faire partie de la Commission centrale de statistique et, en 1894, de la Commission permanente des sociétés mutualistes, dont il devint l'un des vice-présidents en juillet 1900. Enfin, il fit partie de la Commission extra-parlementaire des pensions ouvrières.

Polémiste infatigable, sincère et d'un caractère plein de noblesse, Henri Adan prit une large part aux développements du droit relatif aux multiples modalités de l'assurance.

Françoise Dony.

Renseignements communiqués par M. le Président-administrateur délégué de la Royale Belge, G. Martin. — Picard et Larcier, *Bibliographie générale et raisonnée du droit belge*, Bruxelles, 1882-1890, p. 26. — *Bibliographie nationale*, t. 1^{er}, Bruxelles, 1886, p. 6.

AIMÉFLOR (Jules) Voir ABRASSART (Jules).

ANTO-CARTE, pseudonyme de CARTE (Antoine - Victor), artiste peintre, né à Mons le 8 décembre 1886, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 15 février 1954.

De son père, menuisier, l'artiste se plaît à dire que c'est à ce bon artisan qu'il doit son souci de perfection, son amour du beau matériau.

Un don évident pour le dessin oriente le petit Antoine qui doit gagner sa vie, vers le métier de décorateur. Il suit les cours de l'Académie de Mons. Il s'intéresse à tous les arts manuels et y est encouragé par le chanoine Puissant. Mais il apprend surtout la peinture et il connaît bientôt des succès locaux. L'octroi d'une bourse communale lui permet de s'inscrire à l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, où il suit les cours de Jean Delville, de Constant Montald, son véritable maître.

Anto-Carte, en bon Montois, ne résiste pas à l'appel de Paris. Il entre dans un atelier, au service de Serge de Diaghilev et de Léon Bakst qui, avec les Ballets russes, révolutionnent les arts décoratifs d'Occident.

Anto-Carte admire Maurice Denis et Puvis de Chavannes, visite assidûment le Louvre où il découvre les peintres florentins et siennois du Quattrocento, dont il n'oubliera jamais les leçons.

En 1914, Anto-Carte revient en Belgique où l'autorité allemande l'emprisonne temporairement. Mais son ami, Louis Buisseret, organise pour lui une exposition. L'artiste dira : « La vente de mes premiers dessins » me permit d'acheter ce qu'il me » fallait pour peindre à l'huile. »

Marius Renard et Gustave Vanzype s'intéressent au jeune peintre. A partir du Salon du Printemps, en 1921, au Cercle Artistique, il obtient des succès à Bruxelles.

Jules Delacre, rénovateur du théâtre en Belgique et fondateur du Théâtre du Marais (1922-1927), s'adresse à Anto-Carte qui, avec René Moulart,

va l'aider dans l'invention de nouvelles mises en scène, de décors et de costumes de caractère inédit.

En 1923, le baron René Steens, secrétaire du Cercle « Pour l'Art », présente à Paris, au Salon d'Automne, un groupe, les « Ymagiers Belges », où il rassemble, avec Anto-Cardé et le sculpteur Marcel Wolfers, les peintres Valerius de Saedeleer, Gustaaf Van de Woestyne et Isidore Opsomer.

Anto-Cardé rencontre à Paris l'amitié et l'admiration de Homer de Saint-Gaudens qui dirige, aux États-Unis, la section des Beaux-Arts de l'Institut Carnegie. Celui-ci organise à Pittsburgh une exposition de soixante toiles d'Anto-Cardé, présentées par une lettre de la reine Élisabeth. C'est un triomphe... Toutes les œuvres exposées sont vendues ; leur auteur, invité en Amérique, est nommé membre du jury de l'Institut Carnegie.

En 1929, Anto-Cardé connaît un nouveau succès à l'exposition internationale de Barcelone. Il reçoit la médaille d'or en même temps qu'Isidore Opsomer. Et par deux fois, il est invité à exposer à la Biennale de Venise.

La même année, Anto-Cardé manifeste sa profonde solidarité avec les peintres montois. C'est la fondation du groupe Nervia avec Louis Buisseret, Pierre Paulus, Rodolphe Strebelle, Léon Devos, Léon Navez, Frans Depooter, Taf Wallet et Winance.

La même année encore, Henry Van de Velde, créant l'Institut Supérieur des Arts décoratifs de la Cambre, y réserve à Anto-Cardé une chaire qu'il abandonnera en 1932 pour succéder à son maître Montald comme professeur de peinture décorative et monumentale à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Homme de métier et artiste, il attachera autant d'importance aux questions techniques qu'aux problèmes esthétiques. Les élèves d'Anto-Cardé, s'ils n'auront pas tous du génie, posséderont du moins les moyens d'exprimer le talent qui leur est imparti.

En 1951, enfin, le maître montois

est appelé à siéger à l'Académie royale de Belgique où l'accueillent deux de ses coéquipiers de Nervia ; Pierre Paulus et Louis Buisseret.

D'autre part, la vie d'Anto-Cardé, à laquelle ses succès ont apporté l'aisance matérielle, après quelques cahots, a trouvé calme et harmonie. Remarié, il connaît le bonheur auprès d'une compagne qui aime et facilite son travail. Il vit surtout dans sa maison des champs à Wauthier-Braine, s'y remémorant les voyages auxquels il doit la plénitude de son talent. Séjours à Florence dont les leçons éternelles continuent à l'inspirer, long voyage au Maroc, avec un ami très cher, Paul Goldschmidt-Clermont, où les mouvements d'une foule presqu'étrangère drapée à l'antique lui ont enseigné la composition du groupe vivant.

Cependant Anto-Cardé, transporté dans d'autres mondes, n'a rien perdu de son âme populaire à qui il doit son esprit et son cœur. A l'esprit narquois du père comme au mysticisme rustique de la mère, il devra d'être, en Wallonie, le plus authentique des disciples du vieux Bruegel dont l'influence est manifeste, après 1918, tant dans l'art de nos provinces du nord que dans celui du midi.

Sans doute le « Bruegelisme » des peintres de Laethem est-il plus ardent, plus vif en couleurs, plus audacieux, et servi par des talents plus originaux. Mais l'œuvre d'Anto-Cardé a le charme de sa modestie, de sa tendresse dont les demi-teintes mettent en vue la maîtrise du trait et cette mélancolie qui chante aussi dans la musique wallonne. Anto-Cardé peint un monde, à la vérité imaginaire, ouvriers, marins, bonnes femmes et enfants, dont les gestes participent à des scènes de l'Évangile dans des décors avec des objets sans époque, pour qui cependant nous nous sentons souvent des affinités singulières.

L'œuvre d'Anto-Cardé est dispersée dans des musées, des églises, des collections particulières, aux quatre coins du monde.

Mais son pays ne l'oublie pas. Sa veuve, secondée par un grand ami des peintres, Léon Eeckman, a créé une société des « Amis d'Anto-Cardé », et elle a fondé un prix annuel de peinture qui porte le nom de son mari. Mais ce tendre souvenir est aussi bien servi par la vitalité de l'influence d'Anto-Cardé sur les peintres wallons. Qui pourrait nier ce que nos surréalistes doivent aux leçons de sa sensibilité, sans parler de leur goût pour la per-

fection des ouvrages et le souci d'assurer leur permanence ? Henri Lavachery.

Souvenirs personnels. — A. Guislain, *Anto-Cardé*, Bruxelles, Éditions Léon Eeckman, 1940. — A. Guislain, *Anto-Cardé*, Anvers, 1950 (*Monographies de l'art belge*). — H. Lavachery, « Notice sur Antoine Cardé, dit Anto-Cardé, correspondant de l'Académie », dans *Académie Royale de Belgique. Annuaire pour 1971*, Bruxelles, t. CXXXVII, p. 183-193, un portrait photographique.

B

BARBANSON (Gaston - *Émile - Jean-Marie-Victor*), maître de forges, né à Bruxelles le 26 juin 1876, décédé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 4 mai 1946.

Descendant d'une lignée qui avait donné au pays des juristes, un secrétaire du Congrès national et des banquiers, Gaston Barbanson fit des études de droit à l'Université libre de Bruxelles, mais il quitta vite le barreau pour entrer dans les affaires. Sans doute son ascendance maternelle — il était apparenté aux Tesch — joua-t-elle un rôle dans son orientation luxembourgeoise : en 1905, à vingt-neuf ans, il était nommé commissaire à la Société des Hauts-Fourneaux et Forges de Dudelange. En 1911, il fut le réalisateur, avec Mayrisch, de la fusion connue sous le sigle Arbed (Aciéries réunies de Burbach, Eich, Dudelange) ; il devint ensuite administrateur puis, en 1919, président du conseil d'administration de cette puissante société. C'est lui qui réussit, en 1919, avec Schneider, le rachat d'entreprises allemandes et la constitution de la société Terres Rouges, lui encore qui organisa la commercialisation de son empire sidérurgique en créant « Columeta », lui enfin qui fit jaillir du sol, en 1935, l'usine brésilienne de l'Arbed qui porte son nom.

Il serait lassant d'énumérer les autres firmes dont il fut soit administrateur, soit président : clouteries,

tréfileries, charbonnages, entreprises d'électricité... Contentons-nous de signaler qu'il fut, pendant de longues années, censeur, puis régent de la Banque nationale de Belgique.

Avec son corps trapu, son visage sanguin, sa parole catégorique, Barbanson représentait le type parfait du réalisateur tout d'une pièce, énergique et franc jusqu'à la brutalité ; paternaliste aussi, très attentif aux intérêts de son personnel. Cet homme d'affaires, qui laissa derrière lui une œuvre considérable, ne résista pas toujours à la tentation de jouer en coulisse un rôle politique. Replié à Paris en 1914-1918, où il assumait pour le compte du Gouvernement belge les fonctions de secrétaire général du Comité d'enquête économique, puis du Conseil économique, il en profita pour orchestrer, avec Pierre Nothomb et avec l'approbation de Broqueville, une infatigable action en faveur d'une « Grande Belgique » ; en dépit de quelques maladresses, le rapprochement belgo-luxembourgeois de 1921 est en partie et indirectement son œuvre. Plus tard, dans la foulée de Mayrisch et de son Cartel international de l'Acier, il se consacra passionnément à la réconciliation entre la France et l'Allemagne, en accord avec les milieux industriels d'outre-Rhin et en liaison avec des hommes tels que Vienot et Krukenberg. Il réussit à faire patronner son entreprise par Tardieu et Brüning, puis par von Schleicher ;

après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il provoqua encore une rencontre Barthou-Ribbentrop en juin 1934. A la fin de ce même mois, la « nuit des longs couteaux » affermit la dictature nazie et fit disparaître les derniers interlocuteurs allemands possibles.

La seconde guerre mondiale toucha Barbanson à son seul point sensible en lui arrachant son fils unique, tué le 10 mai 1940 dans les rangs de l'armée belge. Le président de l'Arbed eut encore la joie de fêter à Luxembourg, dans ses locaux, les libérateurs américains, mais il s'éteignit quelques mois plus tard.

Jacques Willequet.

Gaston Barbanson, 1876-1946, Luxembourg, Imprimerie de la Cour Victor Buck, s. d., portraits photographiques. — J. Bariéty et C. Bloch, « Une tentative de réconciliation franco-allemande et son échec (1932-1933) », dans Revue d'Histoire moderne et contemporaine, t. XV, 1968, p. 433-465. — J. de Launay, Emile Mayrisch et la politique du patronat européen, 1926-1933, Bruxelles, 1965 (collection Portraits, n° 9). — F. L'Huillier, Dialogues franco-allemands 1925-1933, Paris, 1971. — J. Wagner, « De la forgerie luxembourgeoise à la sidérurgie du bassin minier », dans Le Livre d'Or du Cinquantenaire de la ville d'Esch, Esch, 1956. — J. Willequet, « Gaston Barbanson, promoteur d'une " Grande Belgique " en 1914-1918 », dans Revue belge de Philologie et d'Histoire, 48^e année, 1970, fasc. 2, p. 335-336 et fasc. 4, p. 1177-1206.

BELEN (Michel-Martin van der), magistrat, membre du Congrès National et de la Chambre des représentants, né à Louvain le 13 août 1770, y décédé le 11 avril 1844.

Michel van der Belen connaît dans sa jeunesse des moments difficiles lorsqu'en 1788, son père Martin van der Belen, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain, est destitué et banni pour dix ans à cause de sa résistance aux empiétements de l'empereur Joseph II. Aussi, sitôt connue la nouvelle de la victoire remportée à Turnhout par le général van der Meersch, Michel van der Belen

court s'enrôler dans l'armée des Patriotes. Ses états de service lui valent d'y obtenir à dix-neuf ans le grade de capitaine d'infanterie, par brevet en date du 24 février 1790.

Sous le Consulat, il se rallie au régime français et devient juge de paix de Louvain le 4 novembre 1800. A cette époque, la Constitution de l'an VIII étant toujours en vigueur, les juges de paix étaient directement élus par l'assemblée des notables du canton. L'Empire le confirme dans cette magistrature, puis plus tard le gouvernement hollandais de 1815 à 1830.

Il prend une part active à la Révolution. Le diplôme lui octroyant la Croix de Fer de 1830 précise qu'il « con- » tribua par son patriotisme persévéré » rant à affranchir le pays de la domi- » nation étrangère ».

Il est élu membre du Congrès National par les électeurs de l'arrondissement de Louvain.

Bien qu'appartenant au groupe catholique du Congrès, ses idées politiques, pour un sexagénaire, sont plutôt progressistes, ainsi qu'en témoignent son vote contre l'institution d'un sénat ou chambre haute et son appui à une proposition pour l'abaissement du cens électoral dans les campagnes. Lors des séances des 23 et 24 décembre 1830 il prend position contre l'intrusion de l'État dans les affaires du culte et contre toutes mesures restrictives de l'absolue liberté de l'enseignement. Antiorangiste, il vote l'exclusion des Nassau. Lorsque se pose la question du choix du chef de l'État, son vote, au premier tour de scrutin, va à l'archiduc Charles d'Autriche. Les chances de celui-ci s'étant avérées nulles, il vote au deuxième tour pour le duc de Nemours, choix peu heureux puisqu'il se heurtera au veto britannique.

Le 25 mai 1831, Michel van der Belen figure parmi les premiers signataires de la proposition mettant en avant la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg — attitude qu'il confirme lors de la séance historique

du 4 juin 1831 élisant ce prince au trône de Belgique. Aux élections générales de 1831, il reçoit un nouveau mandat, cette fois comme membre de la Chambre des représentants. Il sera réélu trois fois par les électeurs de l'arrondissement de Louvain. Bien que, lors de la séance du 22 novembre 1832, il ait protesté contre l'intention du gouvernement d'évacuer Venlo, il fut de ceux qui, écoutant la voix de la raison, se résignèrent le 19 mars 1839 à accepter le traité qui arrachait à la Belgique une grande partie du Limbourg et du Luxembourg.

Il est président d'âge à l'ouverture de la session 1839-1840. Le 6 février 1844, deux mois avant sa mort, il donne sa démission pour raisons de santé. Le 17 juin 1794, Michel van der Belen avait épousé Marie-Catherine Vrancx, d'une famille de brasseurs louvanistes. Elle lui donna dix enfants dont seul le dernier, François, fit souche.

Jacques Willequet.

É. Huyttens, *Discussions du Congrès National de Belgique, 1830-1831*, t. V, Bruxelles, 1845, p. 739-740. — L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique*, t. I, Bruxelles, 1878-1880, p. 661, 708, 804; t. II, 1870, p. 251. — L. du Bus de Warnaffe et C. Beyaert, *Le Congrès National*, Bruxelles-Paris, 1930, p. 97. — J. van der Belen, « Généalogie de la famille van der Belen, originaire de Bruxelles », dans *Recueil de l'Office généalogique et héraldique de Belgique*, t. XII, Bruxelles, 1963, p. 9-11 et 27-28.

BLAFFART (Gustave - Nicolas), professeur de mathématiques, né à Eben-Emael le 17 février 1900, y décédé le 7 juillet 1957.

Reçu docteur en Sciences physiques et mathématiques par l'Université de Liège en 1925, il fut successivement professeur dans les Athénées royaux de Malines (1925-1926), de Tongres (1926-1927), enfin de Liège de 1927 à sa mort.

Blaffart fut un professeur extrêmement consciencieux. La loi Nolf

réorganisant l'Enseignement supérieur (1929) avait prévu un cours de mathématiques pour les étudiants en Sciences naturelles. La majorité des étudiants auxquels cet enseignement s'adressait étaient issus de la section grecque-latine de nos athénées. Dans le but de préparer ses élèves à suivre ce cours et aussi aux appels aux sciences mathématiques faits dans les cours de physique et de chimie, Blaffart leur enseigna en rhétorique les éléments de la théorie des fonctions. Il a publié le texte de ses leçons (*Théorie élémentaire des fonctions*, Tongres, G. Michiels-Broeders, 1944). C'est une petite brochure in-12° de 124 pages, écrite très clairement, qui a rendu de grands services aux étudiants.

Mais ce n'est pas là l'œuvre capitale de Blaffart. Il avait remarqué que les élèves de la section grecque-latine avaient tendance à apprendre la géométrie « par cœur ». Pour vaincre cette tendance, Blaffart imagina une méthode d'enseignement de la géométrie basée sur l'étude des figures. Nous avons pu assister à une application de cette méthode dans les circonstances suivantes. En 1944-1945, Liège se trouvant soumise à des bombardements par bombes volantes, les cours de l'Athénée avaient dû être suspendus. L'année suivante, Blaffart dut enseigner le troisième livre de géométrie en une vingtaine de leçons. Nous avons assisté à la leçon de récapitulation. Tous les élèves demandaient à répondre aux questions posées par le professeur, et toutes les réponses furent correctes. Blaffart a publié son cours : *Éléments de Géométrie*, Liège, Sciences et Lettres, 1947 (préfaces de Pol Burniat et Lucien Godeaux). Grâce à sa longue expérience de l'enseignement, Blaffart a réussi à inculquer à ses élèves l'habitude du raisonnement précis. On peut regretter que sa méthode ne soit plus suivie.

Lucien Godeaux.

Renseignements fournis par M. le préfet de l'Athénée royal de Liège, I. — Souvenirs personnels.

BOECKEL (*Ludovicus - Petrus-Mathias*, dit Lodewijk VAN), forgeron d'art, né à Lier le 16 janvier 1857, y décédé le 6 juillet 1944.

Van Boeckel connut une jeunesse pénible. Il fut très tôt confronté avec les difficultés de la vie à la suite du décès prématuré de sa mère.

Retiré de bonne heure de l'école, il dut dès l'âge de dix ans apprendre un métier. Il s'engagea d'abord comme apprenti chez un menuisier, puis chez un maréchal-ferrant.

A treize ans, il entra à la forge de la fabrique de voitures Verwilt, et c'est là que naquit sa vocation de ferronnier d'art.

Lors du tirage au sort en 1876, Van Boeckel prit un mauvais numéro et fut incorporé à la compagnie des forgerons de l'Arsenal de l'armée à Anvers.

Au cours de son service militaire et à la demande de ses supérieurs, il participa à l'exposition du Cercle Rubens à Anvers. La médaille d'or avec diplôme d'honneur récompensa son œuvre.

Son service militaire terminé, Van Boeckel resta comme attaché civil à l'arsenal et forgea le puits Quinten Matsys, si ornemental, de la place de la cathédrale d'Anvers. Mais le jeune forgeron avait d'autres ambitions. Il abandonna les copies et se consacra à des compositions plus osées et plus difficiles. Il rêvait de travailler pour sa ville natale. L'occasion lui en fut fournie en 1890, lorsque le Conseil communal de Lier lui confia la restauration de la grille très endommagée de l'hôtel de ville. Ce travail important et délicat permit à Van Boeckel de faire preuve d'un talent exceptionnel. Ce fut le point de départ d'une carrière particulièrement brillante. Son enthousiasme semblait infini. L'inspiration créatrice animait seule son travail qui, quelque lourd et dur qu'il fût, lui donnait de la joie.

Ses sujets sont très variés dans leur conception. Il en a l'intuition sans faire des projets d'étude compliqués. « Je dessine et me laisse aller à ma

» fantaisie. Aucun modèle. Même dans » le désert, je serais devenu forgeron » d'art », déclara-t-il un jour spontanément.

C'était un « self made man » farouche, impétueux et fougueux. Il était lui-même, avec ses défauts et ses qualités.

Il fabriqua des lampadaires et des rampes d'escalier, des parapets et des balcons, des lustres et des lanternes, des foyers et des enseignes, des pièces pour cheminée et des fleurs. Il transformait le fer en dragons menaçants, en aigles, en serpents et en coqs combattants. On pourrait dire que c'est sa propre lutte pour l'existence qu'il a martelée dans chacune de ses œuvres.

Van Boeckel participa à maintes expositions internationales. Ses œuvres furent couronnées de premiers prix, de médailles d'or et de diplômes d'honneur.

Il forgea une couronne mortuaire pour le tsar Alexandre III à Lenigrad, une autre pour la tombe d'Antoine Van Dyck à l'abbaye de Westminster à Londres, et une gigantesque couronne pour le président Krüger. Il est également l'auteur d'une palme pour la tombe de la reine Marie-Henriette à Laeken, des portes monumentales de la Banque nationale d'Athènes, de celles de la salle des fêtes d'Anvers, des cathédrales d'Azul et de Rosario en Argentine, et des portes gothiques de la cathédrale de Santario à Buenos Aires. Il exécuta les escaliers d'honneur du palais du Khe-dive au Caire, les rampes d'escaliers du couvent des bénédictins au Mont des Oliviers à Jérusalem et le travail de ferronnerie de la Maison Blanche à Washington.

En outre, de nombreuses commandes de caractère plus industriel, comme la grille du monument Beer-naert à Ostende, la clôture du Palais royal d'Anvers, la rampe d'un pont de la Meuse à Liège, furent exécutées dans son atelier.

Une grande partie de son œuvre appartient à des collections particu-

lières et à des musées à Londres, Munich, Stuttgart, Genève, Boston, Montréal et Lier. Dans cette dernière ville, plusieurs de ses réalisations sont exposées au Musée Timmermans-Op-somer.

Son art est violent mais sincère et honnête, sans affectation, ni recherche vaine d'effet. Le grand mérite de Van Boeckel est d'avoir soumis un matériau ingrat, le fer, à son ardente fantaisie.

A ses débuts, il pratiqua un art exagérément ornemental, mais il s'orienta progressivement vers une tendance plus réaliste.

Les meilleures créations de Van Boeckel sont ses représentations d'animaux. Si la valeur esthétique de son œuvre est parfois contestée, il faut reconnaître et admirer son exceptionnelle connaissance du métier et sa puissante technique. Lodewijk Van Boeckel n'appartient à aucune école et il a fait reflourir une forme d'art oubliée.

Arthur Lens.

E. Broes, « Lodewijk Van Boeckel », dans *Lier-Vroeger en Nu*, 1^e jaargang, 1927, p. 89-95, 115-120, portrait photographique. — S. Verelst, « Lodewijk Van Boeckel, Kunstsmid te Lier », dans *Lier-Vroeger en Nu*, 3^e jaargang, 1929, p. 225-234. — G. Roose et J. De Schuyter, *Lodewijk Van Boeckel*, Wilrijk, 1910. — L. Wachtens, *Lodewijk Van Boeckel*, Louvain, 1942. — F. Verstreken, « Kunstsmid Van Boeckel », dans *'t Land van Ryen*, 4^e jaargang, 1954, p. 114-125, reproduction d'un portrait de Van Boeckel peint par Bernard Janssens.

BOM (Emmanuel DE), pseudonyme : MENDEL, écrivain et critique d'art, né à Anvers le 9 novembre 1868, décédé à Kalmthout le 14 avril 1953.

Emmanuel De Bom était l'avant-dernier des neuf enfants d'une famille bourgeoise, dont le père était tailleur. Famille modeste, mais néanmoins intéressante : un de ses frères, Joris, fut compositeur, un autre, Jozef, chirurgien.

Emmanuel fit ses études primaires

et secondaires à Anvers avant d'entrer comme employé à l'Hôtel de ville. Il travailla ensuite à la Bibliothèque communale, dont il établit le catalogue. Il ressort de son journal, resté inédit, que ces occupations lui laissèrent un souvenir sombre : « O, droogstopperswereld, hoe verveelt ge me ! » (O, monde desséchant, comme vous m'ennuyez !), et plus mordant encore : « Algemeene karaktertrek van de » stadhuisklerken : egoïsme. Ikzucht, » misschien de verachtelijkste der on- » deugden ! Een mensch die zich zelf » zou opeten ! (La caractéristique gé- » nérale des employés de l'Hôtel de » ville : l'égoïsme. L'égoïsme, le » plus méprisable peut-être des dé- » fauts ! Un homme qui dévorerait sa » propre personne !) ». Pour échapper à cet univers, il se tourna vers la littérature ; il lit tout ce qui paraissait en néerlandais et flamand, ainsi que les classiques anglais, français et russes. Goethe exerça sur lui une influence durable et Ibsen davantage encore, principalement par son œuvre *Les Revenants*.

C'était alors l'époque de l'idéalisme naissant ... La ville d'Anvers ne comptait-elle pas des littérateurs comme Conscience, Rooses, De Laet, Jan Van Rijswijck, De la Montagne, l'inoubliable Pol de Mont ? Le grand maestro Peter Benoît ? Les peintres Henri Leys, de Braekeleer, Stobbaerts et de nombreux aquafortistes et coloristes au talent plein de promesses ? Le député Edward Coremans, « l'homme au bras de fer » (cfr manuscrit inédit du 20 novembre 1941) ?

Il y a lieu d'insister sur l'amour que De Bom prodigua à la langue néerlandaise. Il utilisa un néerlandais des plus châtié, ce qui explique, sans doute, la raison pour laquelle il n'appréciait guère le dialecte de Gezelle.

A partir de 1888, Emmanuel De Bom collabora à différents périodiques : *Nederlandsche Dicht- en Kunst-halle*, sous le pseudonyme Mendel ; *Noord en Zuid* ; *Het Volksbelang*, où parut sa première prose grâce à Pol

Anri; *Het Toneel*, dans lequel De Bom a replacé à sa juste valeur l'Anversoise Willem Ogier, représentant remarquable de l'art dramatique néerlandais du XVII^e siècle. Il le nomma le Teniers de notre théâtre, sous l'influence sans doute d'un article qu'Arthur Cornette publia en 1888 sur Ogier dans *De Vlaamsche School*. Nous nous rallions ici à l'opinion exprimée par Julien Kuypers à propos de De Bom dans *Op ruime Banen* : « Ne vous inquiétez pas de la langue de ce débutant où l'élégance et un effet louable de personnalité voisinent avec un manque de couleur et de rythme, et un vocabulaire pauvre qui est habituel dans les périodiques de l'époque ». De la Montagne jugeait le mode d'expression de De Bom remarquable et exceptionnel (cfr lettre du 23 septembre 1888).

En 1888, De Bom remplissait également les fonctions de secrétaire-archiviste de la section Folklore du Toneelverbond, auquel il collaborait principalement avec Pol de Mont. Il avait rencontré ce dernier, ainsi que Jan Van Beers, à la section anversoise du Willemsfonds et le jeune débutant qu'il était, avait été introduit immédiatement dans le monde littéraire par ces deux poètes. Son amitié pour Pol de Mont se refroidit rapidement. De Bom écrit à ce sujet : « La première brèche avec le poète eut lieu lors de l'édition d'une série de petits contes que je désirais conserver dans mon texte original, mais que de Mont crut devoir enjoliver. »

C'est en 1881, lors d'un congrès néerlandais, qu'eut lieu la rencontre la plus importante pour De Bom, celle avec Leo Simons, fondateur de la Wereldbibliotheek. Il ressort de leur correspondance que ce dernier lui fit connaître les travaux de Morris et d'Ibsen. Pour tous deux l'unification littéraire des Pays-Bas et de la Flandre était un but capital.

Au cours des années 1890-1891, De Bom connut le vrai amour. Il s'éprit d'une jeune allemande, mère

d'un enfant, qui lui inspira son roman *Wrakken* (Épaves, 1898), dont l'élément autobiographique a été trop longtemps négligé ou ignoré.

Sa passion pour la lecture ne se tempère pas. Il dévore Shakespeare et Joris Karl Huysmans (*A rebours*), qui influencent sa pensée. Il serait intéressant de recenser tous les écrivains avec lesquels De Bom a échangé de la correspondance. Celle avec Jacques Dwelshauvers, entre 1891 et 1902, mérite notamment d'être signalée. En 1891, il publie une pièce en un acte *De Pessimist* (Anvers, J.-E. Buschmann) et, deux ans plus tard, son premier grand ouvrage de critique dédié à Leo Simons : *Henrik Ibsen en zijn werk, nota's* (Gand, Ad. Hoste; Amsterdam, Van Holkema et Warendorf) qui fut accueilli avec éloges.

C'est au cours d'une réunion du Taalverbond ou pour être plus précis à la Saint-Nicolas de 1881 que naquit un périodique qui allait marquer le réveil de la Flandre. Après des débuts timides avec *Jong Vlaanderen* et *Ons Toneel*, les quatre fondateurs, Prosper Van Langendonck, Cyriel Buysse, Auguste Vermeylen et Emmanuel De Bom, sortirent, en 1893, le premier numéro de *Van Nu en Straks*.

De Bom nous dit : « La première lettre que Vermeylen m'écrivit, le 12 mai 1890, correspond à une première prise de contact, dont la compréhension affectueuse grandirait régulièrement, avec pour conséquence la fondation de *Van Nu en Straks* ». Pendant la publication de *Van Nu en Straks*, De Bom connaîtra sa période créatrice avec, pour ne nommer que les principaux récits, *De Beeldhouwer* (Le Sculpteur) et le roman déjà cité, *Wrakken*. A propos de ce dernier il écrit, le 16 février 1901, à sa future femme, Nora Aulit, « Sache bien que derrière *Wrakken* se cachent les plus pénibles expériences de ma jeunesse, que j'ai écrit ce livre pour me libérer de la plus profonde douleur que j'aie jamais éprouvée. » C'est de cette époque que date aussi la polémique au sujet

de *Starkadd* d'Alfred Hegenscheidt que De Bom, grand admirateur de ce drame, avait trop encensé, comme il l'a reconnu plus tard.

Rappelons ici les courants artistiques et politiques de la fin du XIX^e siècle, car ils ont influencé tous les adhérents de *Van Nu en Straks* : — l'impressionnisme tant en peinture qu'en littérature (la perception sensorielle, considérée comme seule réalité, est valable pour De Bom) ; — le naturalisme, principalement celui de Zola, que De Bom estimait en réaction probablement contre son éducation et surtout son milieu bourgeois ; — la naissance du socialisme et du mouvement anarchiste avec Kropotkine, Élisée Reclus, Max Stirner, dont De Bom a lu tous les écrits ; — Richard Wagner, un nom, mais qui pour De Bom représente une notion.

Les principes artistiques de *Van Nu en Straks* ont été définis succinctement par De Bom dans le *Oprecht Haarlemsche Courant* du 18 mars 1894 : « L'artiste est l'être essentiel ... Le » rythme est la vie même ... Un art » communautaire ». *Van Nu en Straks* parut pour la dernière fois en 1901. A ce moment déjà, De Bom avait cessé de fournir des articles.

Cette année 1901 marqua aussi un tournant de sa vie. Il épousa le 24 août Leonore-Florentia Aulit, femme pieuse et fanatique, à qui il découvrit d'abord toute son âme pour rapidement se refermer sur lui-même et se consacrer complètement à son travail de bibliothécaire. Dès 1902, dans une lettre à Leo Simons, il laisse entendre combien le mariage lui est difficile à supporter.

Dans le cadre de *Van Nu en Straks* signalons l'influence exercée par De Bom sur Karel van de Woestijne (voyage en Hollande en 1906, rendu spécialement agréable par la visite à J. Van Looy), ce qui apparaît clairement dans l'ouvrage de Pieter Minderaa, *Karel van de Woestijne. Zijn Leven en zijn Werken*.

Lorsque *Vlaanderen* parut deux

ans plus tard, De Bom ne remit qu'un récit, *De Moord* (Le crime), et sa collaboration resta limitée à de rares articles de critique, où, entre autres, il se plaint du bilinguisme en Belgique, dont la conséquence est la non-maîtrise d'une langue (juillet 1906).

Dès 1902, il avait créé, avec Victor De la Montagne, le *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*, jalon pour la bibliothéconomie aux Pays-Bas.

Il voyagea aux Pays-Bas, en Angleterre (à Londres, chez Leo Simons) et en Allemagne.

Emmanuel De Bom avait une passion à laquelle il se consacra sans repos : le livre et la bibliothèque. Après des ouvrages sur Abraham Verhoeven (1903) et *Het moderne Boek* (1904), parut en 1905 *William Morris en zijn invloed op het boek* (William Morris et son influence sur le livre), sujet qu'il traitera dans plus d'une conférence.

Le 8 janvier 1904, il est nommé sous-bibliothécaire à titre personnel et, en juillet 1911, bibliothécaire à la suite du décès, le 27 juillet 1911, de Frans Gittens. Cette même année, il collabore au périodique *Carolus*. Entre-temps, il avait envoyé des articles à de nombreux périodiques et journaux. La liste complète en est donnée dans *Bibliografie van en over Emmanuel De Bom* (Anvers, De Sikkell, 1947). Sa collaboration au *Nieuwe Rotterdamsche Courant* date de 1890. Ce n'est pas par hasard que sa première note du 12 août 1890 s'intitule *Boekwezendag* (Journée du livre). C'est dans ce journal que parurent le plus grand nombre de ses articles dont les sujets principaux sont le livre, la littérature flamande, la peinture et la musique. Les problèmes sociaux et économiques ne lui sont pas étrangers mais ses sources n'étant pas des plus sûres, plus d'une critique lui vient des Pays-Bas. Nous trouvons, entre autres, des textes sur les bourses de travail, la rectification de l'Escaut, le port d'Anvers, la lutte scolaire,

le dégagement de la cathédrale d'Anvers, la bruyère de Kalmthout.

En 1906, il déploie toute ses forces pour la défense d'Edgar Joris détenu en Turquie, et, comme président du Comité Joris, il lutte avec acharnement pour obtenir sa libération. Il nous a laissé un important dossier constitué par des lettres de Franck, Arthur Vermeulen, Seghers, Streuvels et d'autres.

En 1910, De Bom, Arthur-Hendrik Cornette, H. Scheltema et L.-H. Smeding fondèrent la Vereniging voor Toneel. La même année parut un petit ouvrage *Rond onzen Toren*, cri d'alarme contre le dégagement de la cathédrale d'Anvers.

De Bom ne s'en tint pas seulement à des activités culturelles et artistiques ; il trouva encore le temps de dénoncer des états sociaux dont ses articles sur les armateurs font foi.

En 1912, fut créé le Bond van Noord en Zuid Nederlandsche letterkundigen (Union des écrivains néerlandais du Nord et du Sud). Lorsqu'en 1914 la guerre éclata, il continua sa collaboration au *Nieuwe Rotterdamsche Courant* afin de tenir les Hollandais au courant de la situation en Belgique, plus particulièrement à Anvers. Une discussion au sujet de l'authenticité de quelques articles délicats en est résultée. Dans le numéro du 18 octobre 1915, on peut lire que le comportement des militaires allemands à l'égard de la population est tout à fait correct et qu'il n'est pas question de heurt. En 1917, parut à Amsterdam *Het levende Vlaanderen*, collection d'articles sur les écrivains et peintres flamands, publiés presque exclusivement dans le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*. Pendant les années de guerre son activité littéraire fut limitée. L'accusation d'activisme se réduit à la seule signature par De Bom du manifeste pour la flamandisation de l'Université de Gand, ce qui lui coûta sa carrière de bibliothécaire communal, après la fin des hostilités.

En 1926, il sera réhabilité et rendu à ses fonctions et cela après qu'en

1922 une première réintégration eut été annulée. Cette nouvelle nomination fut d'ailleurs fraîchement accueillie, elle aussi, par la presse. De Bom a conservé soigneusement tous les extraits de journaux, dont la plupart, et particulièrement ceux d'expression française, jugent sévèrement son activité. Il resta néanmoins bibliothécaire en chef jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans (1933).

En 1918, Leo Simons créa la Vlaamsche Bibliotheek « om jou » (pour toi), comme il l'écrivit à De Bom en février 1920.

Entretiens De Bom continua à écrire, « avec une vertigineuse facilité, » des chroniques sur les écrivains, les » peintres et les compositeurs ; il traça » des portraits de politiciens, qui » témoignent d'un humour très fin. » Dans le genre, ce sont de petits chefs- » d'œuvre d'un style alerte et habile, » qui, réunis en volumes, sont d'une » lecture agréable : *Het levende Vlaan- » deren* (1917), *Nieuw Vlaanderen* » (1925), *Dagwerk voor Vlaanderen* » (1928) ». Telle est l'appréciation de Maurice Gilliams dans sa monographie sur Emmanuel De Bom. Il regrette, et il n'est certes pas le seul, que De Bom n'ait pas continué dans la voie ouverte par *Wrakken*. La cause s'en trouve dans la vie intérieure même de De Bom, qui s'était totalement donné dans ce roman mais qui connut par la suite trop de tracasseries dans sa vie privée pour pouvoir créer encore.

De Bom reste néanmoins l'admirateur enthousiaste de tout ce qui est produit en Flandre dans les domaines culturel et artistique. Ses articles sur les écrivains, les peintres et les compositeurs de son temps, et son abondante correspondance, surtout celle avec Stijn Streuvels, donnent une idée précise de la vie culturelle flamande. De nombreux jeunes auteurs flamands doivent leur carrière à son appui enthousiaste. La *Psychologie van den Antwerpenaar* interrompt agréablement tout ce travail d'essayiste, le mot psychologie devant

être accepté avec un brin d'humour. Il s'agit d'un Anvers idéalisé, comme Emmanuel De Bom l'aimait, exactement l'opposé de cette ville portuaire que l'on avait appris à connaître dans *Wrakken*. C'est en 1933 qu'eut lieu la première représentation de *Swane*, une légende de la forêt, transcription lyrique et dramatique du récit *Het Woud* (La Forêt) de Stijn Streuvels. L'ouvrage avait paru en 1928 aux éditions De Sikkel à Anvers, illustré de bois gravés par Frans Masereel.

En 1941 sort de presse *Scheldelucht* (Air de l'Escaut), réunion de travaux récents et de courts récits datant des années 1890. Le public avait oublié De Bom. Il était resté jeune de cœur mais l'idéal de la jeunesse s'était modifié. La même année parut *Henri de Braekeleer in Antwerpen*. Il oublie fréquemment son sujet pour s'en tenir à des souvenirs personnels, plus nombreux que les considérations critiques. A la lecture de ce petit ouvrage on peut deviner qu'il préparait un recueil de souvenirs sous forme de livre. Ce livre, *Het Land van Hambeloke*, que nous ne pouvons appeler un roman, parut en 1946 et fut une déception littéraire. Des souvenirs de jeunesse naïfs et attendrissants avec par-ci par-là des anecdotes agréables. C'est en fait davantage un journal, pareil à celui des années 1940, déposé à l'état de manuscrit dans les archives du Museum voor het Vlaamse Cultuurleven à Anvers.

En 1947, parut encore aux éditions Het Pennoen à Bruxelles un recueil de courts récits écrits entre 1891 et 1943, *Tusschen licht en donker* (Dans la pénombre), mais De Bom n'était plus qu'un nom du passé, l'auteur de *Wrakken* et le cofondateur de *Van Nu en Straks*.

Il mourut deux ans avant sa femme, à Kalmthout, où il habitait depuis 1919. Ce qu'il advint de son héritage — sombre page — peut être lu dans *Teleurgang* (Destinée) de Gerard Schmook.

Considéré comme créateur, Emmanuel De Bom a déçu; il n'a pas

réalisé les espoirs placés en lui comme écrivain, comme romancier; par contre son rôle de promoteur, d'admirateur enthousiaste, parfois fanatique, pour tout ce qui a trait à la culture flamande ne peut être assez souligné.

Il est difficile d'évaluer, même approximativement, le nombre de jeunes auteurs flamands dont il soutint les efforts. Comme critique d'art, il abusa plus d'une fois des éloges à l'égard des peintres flamands; comme défenseur du théâtre flamand, il fut probablement celui qui, en Flandre, l'a conduit dans la bonne voie.

Quelques aspects de sa vie ont été envisagés ici, vie qui fut totalement dévouée à la culture flamande, au réveil flamand, au renouveau artistique de la Flandre, né avec le premier numéro de *Van Nu en Straks*.

Jacques Turfkruyer.

Museum voor het Vlaamse Cultuurleven, à Anvers, dossiers Emmanuel De Bom. — P. van Tichelen, *Bibliografie van en over Emmanuel De Bom*, Anvers, De Sikkel, 1947 (*Werk van de Stedelijke Middelbare Bibliotheekschool van Antwerpen*, III). — M. Gilliams, *Emmanuel De Bom 1868-1963*, Bruxelles, 1958 (*Monografieën over de Vlaamse Letterkunde*, n° 10). — G. Schmook, *Teleurgang van een literaire nalatenschap*, Gand, 1959.

BORDET (Jules - Jean - Baptiste - Vincent), microbiologiste et immunologiste, prix Nobel de Médecine, né à Soignies le 13 juin 1870, décédé à Ixelles-lez-Bruxelles le 6 avril 1961.

Jules Bordet fit ses études primaires à l'école moyenne de Schaerbeek, où son père était instituteur, et ses études secondaires à l'Athénée royal de Bruxelles. A seize ans, il entra à l'Université de Bruxelles, où il conquit en six ans (au lieu de sept) son diplôme de docteur en médecine, en 1892. La même année, il publia un mémoire intitulé *Adaptation des virus aux organismes vaccinés* (dans *Annales de l'Institut Pasteur*, 6^{me} année, p. 328-334) qui lui valut l'attribution d'une bourse de voyage du Gouvernement,

grâce à laquelle, après avoir pendant un an exercé les fonctions de médecin adjoint à l'Hôpital maritime Roger de Grimberghe, à Middelkerke, il se rendit, en 1894, à l'Institut Pasteur de Paris, au laboratoire de Metchnikoff.

De 1894 à 1901, Jules Bordet séjourna à l'Institut Pasteur de Paris et y fit quelques-unes de ses découvertes les plus fondamentales : découverte des rôles respectifs de l'alexine et des anticorps (1895), du sérodiagnostic in vitro par agglutination (1895), des sérums hémolytiques (1898) et précipitants (1899), de la réaction de fixation de l'alexine (1900). Ce séjour à Paris avait été interrompu, une première fois en 1896, pour conquérir à l'Université de Bruxelles le grade de docteur spécial sur présentation de ses travaux réalisés à l'Institut Pasteur, une seconde fois, en 1897, pour une mission scientifique au Transvaal, où Jules Bordet mit au point une méthode efficace de protection contre la peste bovine.

Rentré à Bruxelles en 1901, Jules Bordet se vit confier par le Gouvernement provincial du Brabant la direction de l'Institut antirabique et bactériologique, qui dès 1903, grâce à l'autorisation de Madame Pasteur, porta le nom d'Institut Pasteur. Associant à son travail de chercheur la gestion de cet institut et, dès 1907, l'enseignement de la bactériologie à la Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles, Jules Bordet n'en poursuivit pas moins le cours de ses travaux scientifiques, jalonné de découvertes importantes : découverte du bacille de la coqueluche (1906) et du microbe de la diphtérie aviaire (1907), découverte de la conglutination (1909) et de la coagglutination (1911), recherches sur la coagulation du sang et les anaphylatoxines. Pendant la première guerre mondiale, l'isolement et les difficultés matérielles rendirent difficile la poursuite de la recherche ; Jules Bordet entreprit la rédaction de son *Traité de l'immunité dans les maladies infectieuses* qui parut en 1920 (Paris, Masson et C^{ie}).

Après la guerre, Jules Bordet fit partie de la délégation que l'Université libre de Bruxelles envoya en 1920 aux États-Unis pour obtenir l'aide de la Rockefeller Foundation, en vue de l'érection de nouveaux instituts pour la Faculté de Médecine. C'est la même année que lui fut décerné le Prix Nobel de Médecine de 1919 pour ses travaux sur l'immunité. Partageant son temps entre la direction de l'Institut Pasteur du Brabant, son enseignement à l'Université libre de Bruxelles et sa participation aux activités des Académies et nombreuses sociétés savantes qui l'avaient admis dans leur sein, Jules Bordet n'en poursuivit pas moins ses travaux, qui portèrent surtout sur les bactériophages, réalisant dans ce domaine aussi des découvertes marquantes, telle la définition de la nature exacte de la lysogénie. En 1933, il fut nommé président du Conseil scientifique de l'Institut Pasteur de Paris. Il quitta la chaire de bactériologie de l'Université en 1935 et la direction de l'Institut Pasteur du Brabant en 1940. Entretiens il publia une seconde édition de son *Traité de l'immunité dans les maladies infectieuses* (Paris, Masson et C^{ie}, 1939). Resté très actif au sein des nombreuses commissions dont il était membre, il passa dans une retraite studieuse une alerte vieillesse. Sa santé, qui avait toujours été exceptionnellement robuste, ne s'alléna que dans les derniers mois de sa vie.

L'œuvre scientifique de Jules Bordet étonne à la fois par son étendue et par sa profondeur. Si ses découvertes en immunologie sont fondamentales, il a aussi apporté des contributions de premier plan à la bactériologie, à l'étude de la coagulation du sang et à celle des bactériophages. A son arrivée dans le laboratoire de Metchnikoff, Jules Bordet s'attacha à un problème d'immunologie. Dès 1895, il explique la bactériolyse du vibron cholérique dans le péritoine des cobayes vaccinés, découverte par Pfeiffer et Issaëff, par la collaboration de deux agents, l'anticorps spécifique, résis-

tant au chauffage à 55°, qui ne se trouve que dans le sérum des animaux vaccinés, et une substance non spécifique, l'alexine, détruite à 55° et par la conservation, présente dans le sérum des animaux neufs, comme dans celui des vaccinés. C'est la vaccination, c'est-à-dire l'injection de microbes, qui fait apparaître les anticorps spécifiques chez ces animaux vaccinés. Jules Bordet se demande si l'injection de globules rouges de lapin au cobaye ne provoquera pas chez ce dernier l'apparition des anticorps agglutinants vis-à-vis des globules rouges de lapin. Or l'expérience lui révèle qu'effectivement le sérum de cobaye immunisé agglutine les globules rouges de lapin et les lyse complètement en quelques minutes (1898). Le mode d'action des sérums hémolytiques se révèle absolument semblable à celui des sérums bactériolytiques : le pouvoir hémolytique disparaît en effet par chauffage à 55° et est restitué par addition d'alexine. La collaboration de cette dernière et des anticorps spécifiques se révélait ainsi comme un mécanisme commun à la réaction de l'être vivant contre l'introduction dans son économie d'éléments inoffensifs mais étrangers, les globules rouges d'un animal d'une autre espèce.

L'élaboration d'anticorps spécifiques contre les microbes n'est qu'un aspect d'une capacité plus générale de l'être vivant, celle de défendre son intégrité contre la pénétration de tout élément étranger.

Dès 1895, Jules Bordet avait réalisé le premier exemple de diagnostic *in vitro*, en montrant qu'une trace de sérum anticholérique chauffé à 55° agglutine spécifiquement une suspension de vibrions cholériques et non les suspensions de vibrions d'espèces différentes. Or, de même que la spécificité des sérums agglutinants permet de reconnaître avec certitude le vibron cholérique parmi d'autres, la spécificité remarquable des sérums hémolytiques permet de distinguer les espèces animales par la constitution même de leurs cellules. En 1899, Jules

Bordet découvre qu'un lapin injecté de lait de vache fournit un sérum précipitant la caséine de ce lait. La même année, simultanément Jules Bordet et Tschistovitch observent que les sérums d'animaux injectés de sérum d'espèce étrangère précipitent les protéines de ce sérum et que cette précipitation est spécifique. Les précipitines actives vis-à-vis des protéines animales montrent que les constituants humoraux de l'organisme sont également marqués de la spécificité zoologique. La médecine légale tirera profit de cette découverte pour le diagnostic des taches de sang.

Ayant démontré la nécessité de la collaboration de l'anticorps et de l'alexine pour l'action bactériolytique et hémolytique des immunosérums, Jules Bordet avait montré, en outre, qu'après contact avec une dose suffisante de vibrions cholériques, l'immunosérum perd le pouvoir de conférer à de nouveaux vibrions l'aptitude à se lyser en présence d'alexine. L'anticorps se fixe donc sur les vibrions et ceux-ci acquièrent de ce fait la sensibilité à l'action lytique de l'alexine, que ne possèdent pas des vibrions témoins : l'anticorps sensibilise le microbe à l'action de l'alexine, d'où le nom de sensibilisatrice attribué par Jules Bordet à cet anticorps. En 1900, dans une expérience demeurée célèbre, Bordet prouve que l'alexine elle aussi se fixe sur les microbes, à la condition expresse qu'ils aient été au préalable sensibilisés par l'immunosérum spécifique. Il prépare deux mélanges, l'un constitué d'alexine, de vibrions et de sérum anticholérique chauffé à 55°, l'autre identique, sauf que l'immunosérum y est remplacé par du sérum d'animal neuf chauffé : il y a bactériolyse dans le premier mélange et non dans le second. Il centrifuge alors les deux mélanges et, aux liquides surnageants, il ajoute des vibrions sensibilisés par contact avec du sérum anticholérique chauffé : ils se lysent dans le second mélange et restent intacts dans le premier. Celui-ci ne contient donc plus d'alexine, elle s'est fixée sur

la première dose de vibrions impressionnés par la sensibilisatrice spécifique et a, de ce fait, disparu du mélange.

Des expériences d'Ehrlich et Morgenroth et de Jules Bordet montrèrent, vers la même époque, que l'alexine se fixe sur les globules rouges sensibilisés par l'immunsérum spécifique et non sur les globules non spécifiquement sensibilisés : il est possible d'enlever toute l'alexine d'un sérum frais en y introduisant les globules rouges sensibilisés par l'immunsérum spécifique.

L'utilité pratique de ces découvertes fut démontrée de manière éclatante lorsque, en 1901, Jules Bordet et son beau-frère, Oscar Gengou, appliquèrent au sérodiagnostic des maladies infectieuses la réaction de fixation de l'alexine, qui permet de déceler la présence de la sensibilisatrice spécifique dans le sérum des malades. L'application ultérieure de cette méthode par Wassermann au diagnostic de la syphilis et les applications plus récentes à celui des maladies à virus devaient démontrer amplement la fécondité de la découverte initiale de Jules Bordet.

Partant d'une observation d'Ehrlich et Sachs, Jules Bordet en collaboration avec Gay et Streng décrit et explique le mécanisme d'une nouvelle réaction immunitaire, la coagulation, agglutination violente et hémolyse des globules rouges de cobaye au contact d'un mélange de sérum de bœuf chauffé et de sérum frais de cheval. Il démontre que le sérum de bœuf contient des matières colloïdales aptes à se laisser absorber par les éléments déjà chargés de sensibilisatrice et d'alexine, apportées par le sérum frais de cheval, avec pour résultat une agglomération des globules et leur hémolyse rapide. Cette réaction extrêmement sensible permet de démontrer qu'un élément quelconque a fixé de l'alexine.

Le mécanisme de l'union de l'antigène et de l'anticorps préoccupa Jules Bordet, qui entretint à ce sujet une

longue controverse avec Paul Ehrlich. A la théorie de l'union de la toxine et de l'antitoxine en proportions fixes, proposée par ce dernier, et basée sur l'hypothèse d'une affinité énergétique des deux substances l'une pour l'autre et sur l'assimilation de leur combinaison à la réaction d'un acide monovalent avec une base forte, Jules Bordet opposa sa propre théorie de l'union de l'antigène et de l'anticorps en proportions variables, en comparant cette union à un phénomène d'adsorption. Selon cette conception, les mélanges de toxine avec une dose insuffisante d'antitoxine contiennent non pas un excès de toxine pure à côté de toxine complètement neutralisée, comme le voudrait la théorie de l'union en proportions fixes, mais uniquement de la toxine partiellement neutralisée, c'est-à-dire ayant absorbé uniformément une quantité d'antitoxine trop faible pour que sa toxicité soit entièrement supprimée. L'analyse chimique quantitative des précipités spécifiques, réalisée ultérieurement, devait confirmer que l'antigène et l'anticorps se combinent en proportions qui varient en fonction des quantités relatives des deux réactifs mis en présence.

Intrigué par le mécanisme du choc anaphylactique décrit en 1902 par Richet et Portier, Jules Bordet y consacra plusieurs travaux, dans lesquels il montre notamment que le choc anaphylactique peut être déclenché chez le cobaye par l'injection intraveineuse de sérum frais préalablement mis au contact de gélose et ultérieurement débarrassé de cette dernière par centrifugation. Il émit l'hypothèse que naissent de cette manière des complexes d'absorption anaphylactogènes, auxquels il donna le nom d'anaphylatoxine, inventé par Friedberger, qui avait observé un phénomène analogue en injectant à l'animal du sérum frais traité par des complexes antigène-anticorps.

La contribution la plus notoire de Jules Bordet à la bactériologie demeure la découverte du bacille de la coqueluche, appelé aujourd'hui

en son honneur *Bordetella pertussis*. Aperçu par lui une première fois en 1900 dans l'exsudat éliminé par une de ses filles atteintes de la maladie, un coccobacille très petit, peu colorable n'avait pu être cultivé sur les milieux usuels. En 1906, Bordet put recueillir de l'exsudat des premières quintes, chez son fils atteint à son tour de la coqueluche. Dans le prélèvement, il retrouva le coccobacille entrevu précédemment et en collaboration avec Oscar Gengou réussit à le cultiver sur un milieu spécial, qui porte le nom des deux savants. Ceux-ci reconnurent que le bacille extrêmement abondant dans les voies respiratoires au moment des premières quintes, y diminue rapidement de sorte que la contagion s'atténue assez tôt. Le bacille élabore une endotoxine, dont l'action nécrosante se révèle à faible dose. Bordet et Gengou, enfin, préparèrent un vaccin, ancêtre de ceux qui sont actuellement universellement utilisés pour la prévention de la coqueluche. Deux autres agents de maladies infectieuses furent décrits par Bordet : celui de la péripneumonie bovine (1909), et celui de la diphtérie aviaire, découvert en collaboration avec Fally en 1910.

Pendant près de vingt ans, Jules Bordet se passionna, avec ses collaborateurs Gengou et Delange, pour le problème complexe de la coagulation du sang. Il y revint souvent et dégagea un riche ensemble de faits : rôle du contact d'un corps étranger mouillable et de l'ion calcium, formation de la thrombine par la combinaison de deux substances, l'une, le cytozème, provenant des cellules sanguines et notamment des plaquettes, l'autre, le sérozyme, apparaissant dans le sérum sanguin par transformation d'un précurseur, le prosérozyme, par contact avec la paroi mouillable en présence de calcium, coagulation enfin du fibrinogène par la thrombine née de l'union du sérozyme et du cytozème.

A partir de 1920, Jules Bordet s'intéressa vivement aux bactériophages, que venaient de découvrir indépen-

damment Twort et d'Hérelle. Avec Ciuca, il découvre en 1921 le caractère antigénique des bactériophages : injectés au lapin, ils provoquent en effet la formation d'anticorps neutralisants. En 1926, Bordet reconnaît que la présence de l'ion calcium est nécessaire à l'action lytique de certains bactériophages alors que d'autres peuvent s'en passer. Mais c'est l'étude du phénomène de lysogénie que Bordet poursuivit avec le plus de ténacité et le plus de succès. Avec ses élèves, il démontra que les bactéries lysogènes, c'est-à-dire des bactéries qui produisent des bactériophages en culture, conservent indéfiniment ce pouvoir lysogène et le perpétuent dans leur descendance, en l'absence de bactériophages libres dans les cultures. Des bactéries normales peuvent être rendues lysogènes, si on les infecte au moyen de certains bactériophages. Ces bactéries conservent désormais et lèguent à leur descendance la propriété lysogène. Jules Bordet a mis en lumière la nature réelle de la lysogénie en insistant sur le fait que c'est la propriété lysogène qui est transmise par la bactérie lysogène à sa descendance et non le bactériophage lui-même, notion féconde que reprendra plus tard André Lwoff, lorsqu'il expliquera le phénomène de lysogénie par l'existence chez la bactérie lysogène d'un prophage, détenteur des caractères génétiques du bactériophage, et transmis à chaque génération bactérienne avec le chromosome de la bactérie.

L'œuvre écrite de Jules Bordet comporte les très nombreux mémoires scientifiques dans lesquels sont exposées ses découvertes, ainsi que des revues d'ensemble de problèmes d'immunologie ou de microbiologie faites à l'occasion de lectures devant les Académies ou de rapports à des congrès internationaux. Il a exposé, dans une langue admirable de précision et d'élégance, l'essentiel des connaissances de son temps et la somme de ses découvertes dans les deux éditions, parues en 1920 et 1939, de son *Traité de l'Immunité dans les maladies infec-*

tieuses. En 1927, parut sous le titre *Bactériologie, Parasitologie*, le cours qu'il professait à l'Université de Bruxelles. A l'usage du public cultivé, il a rendu accessibles les notions complexes de l'immunité dans un ouvrage élégant et clair, *Infection et Immunité*, publié à Paris en 1947 dans la *Bibliothèque de Philosophie scientifique*.

Conscient de tous les problèmes qui se posent à l'homme, Jules Bordet s'est beaucoup préoccupé du rôle philosophique, moral et social de la Science. Convaincu de l'excellence de la méthode scientifique, il souhaitait ardemment que les hommes en usent pour résoudre les problèmes moraux, politiques et sociaux qui leur sont posés. Le fruit de ses réflexions est un petit opuscule publié en 1945 et intitulé *Bèves considérations sur le mode de gouvernement, la liberté et l'éducation morale*.

Jules Bordet était membre titulaire et ancien président de l'Académie royale de Médecine de Belgique, membre titulaire et ancien directeur de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, membre étranger de la Royal Society de Londres et de la Royal Society d'Édimbourg, membre associé de l'Institut de France, de l'Académie nationale des Sciences des États-Unis, de l'Académie de Médecine de Paris, de l'Académie de Médecine de Roumanie, membre d'honneur de l'Académie de Médecine d'Espagne, membre des Académies des Sciences de Suède, du Danemark, de Bologne, d'Irlande, de Halle, de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres, des Académies de Médecine de Rome, de Barcelone, de New York, de Mexico, de Buenos Aires, de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg.

Il était docteur *honoris causa* des Universités de Cambridge, Paris, Strasbourg, Toulouse, Édimbourg, Nancy, Caen, Montpellier, Le Caire, Athènes et de l'Université Laval à Québec.

Jacques Beumer.

J. Beumer, « Hommage à Jules Bordet », dans *Revue de l'Université libre de Bru-*

xelles, 3^e année, 1950-1951, p. 191-208. — J. Beumer, « Jules Bordet, le savant et l'homme », dans *Industrie*, 15^{me} année, n° 5, mai 1961, p. 254-259, portrait photographique. — J. Beumer, « Jules Bordet, 1870-1961 », dans *Journal of General Microbiology*, vol. 29, 1962, p. 1-13, bibliographie des travaux de Bordet, portrait photographique. — P. Bordet, « Jules Bordet, 1870-1961 », dans *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Bruxelles, 1968, p. 1035-1067, portraits photographiques (*Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*). — J. Beumer, « Notice sur la vie et les travaux de Jules Bordet », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1960-1961*, Bruxelles, 1970, p. 280-292. — A.-M. Daleq, « Notice biographique sur M. Jules Bordet, Membre honoraire (13-6-1870 - 6-4-1961) », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VII^e série, t. I, 1961, p. 352-365.

BOUILLE (Théodose), en religion frère THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU, carme chaussé du district de Lorraine dans la province de France, historien liégeois, théologien (1), né à Liège, décédé dans cette même ville en 1743.

Issu d'une ancienne famille du quartier d'Avroy : son grand-père, Gérard del Bouille, fut bourgmestre de la Cité en 1633 et en 1649, Théodose Bouille fit son noviciat en France, conquit le titre de bachelier de Sorbonne, séjourna au couvent de Pont-à-Mousson et revint à Liège dans le couvent de son ordre. Sa vie religieuse ne semble pas avoir été exempte de tout reproche. Il se plaint en 1704 auprès du prince-évêque d'être en butte à l'animosité de ceux qui lui reprochent son zèle à rétablir la bonne discipline et l'observance régulière du carmel liégeois. Toutefois, la même année, le père provincial l'excommunia en l'accusant d'introduire des femmes dans son couvent. Le 6 avril 1705, le nonce de Cologne annule l'excommunication, mais, le 30 avril de l'année suivante, le chapitre provincial de France tenu

(1) Cette notice complète celle parue au t. II, Bruxelles, 1868, col. 800-802.

au couvent de Rouen sous la présidence du père Léonard de Saint-Nicolas maintient l'accusation et la sentence portée contre lui.

Le père Bouille est l'auteur de *l'Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse Marie - Éléonore d'Autriche, reine de Pologne et duchesse de Lorraine prononcée à Pont-à-Mousson, le 17 juillet 1698*, Pont-à-Mousson, Maret, 1698, in-4° de 13 feuillets; *L'Écriture sainte éclaircie par des faits qui sont recueillis hors d'elle-même avec des réflexions morales*, Liège, de Milst, 1710, in-8°; *Continuation de l'Écriture sainte éclaircie...*, Liège, Gramme, 1713, in-8°; *Confiance du pêcheur fondée sur la grandeur de la miséricorde de Dieu*, Liège, Gramme, 1715, in-8°. On a surtout retenu de lui son *Histoire de la ville et du pays de Liège*, 3 volumes, Liège, Barnabé, 1725-1732, in-f°, première histoire de la principauté écrite en français. Cette œuvre historique présente naturellement les défauts de son temps. Assez médiocre dans l'ensemble, elle offre cependant une réelle valeur documentaire pour le XVIII^e siècle, période plus proche de son auteur, et constitue parfois la source unique de certains renseignements. Le père Bouille ne s'est guère attaché à retracer l'histoire de son couvent.

Jacques Thielens.

Archives de l'Évêché de Liège, liasse G VII, 14. — Archives des Grands Carmes à Rome, *Acta capitularia provincialis, Provincia Franciae, 1706*, codex I, III. — J.-G. Loyens, *Recueil héraldique des bourgeois de la noble cité de Liège*, Liège, 1720, p. 402. — F.-X. De Feller, *Dictionnaire historique ou histoire abrégée, des hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talens, les vertus, les erreurs, etc.*, t. II, Liège, 2^e édition, 1790, p. 321. — J. Thielens, « Le couvent des carmes chaussés à Liège », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, 1904, p. 47-65.

BOULENGER (George - Albert), zoologue, conservateur au British Museum, né à Bruxelles le 19 octobre

1858, décédé à Saint-Malo (France) le 23 novembre 1937.

George-Albert Boulenger était le fils de Gustave Boulenger, notaire à Mons, et de Juliette Piérart, de Valenciennes. Il reçut une éducation privée et suivit les cours de candidature en sciences naturelles de l'Université libre de Bruxelles sous l'égide du professeur Émile Yseux, ce qui lui permit d'acquiescer les premières notions de zoologie systématique. Mais attiré, dès son jeune âge, par toutes les choses de la nature, et plus particulièrement par la botanique et la zoologie, George-Albert Boulenger resta toute sa vie un excellent naturaliste aussi versé dans la floristique que dans la faunistique de nos régions. Il était surtout passionné d'herpétologie, et consacra, à cette discipline zoologique, les travaux les plus remarquables, qui lui valurent une grande réputation.

Sa carrière débuta au Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles où, dès 1876, jeune aide-naturaliste, il fut chargé de la détermination des Reptiles, Batraciens et Poissons. Bien qu'il ne restât que deux ans dans cette institution, il s'y distingua, notamment, en reconnaissant deux espèces parmi les Dinosauriens géants découverts à Bernissart en 1878 : *Iguanodon mantelli* VON MEYER et *Iguanodon bernissartensis* BOULENGER, cette dernière nouvelle espèce étant représentée dans le gisement par de nombreux spécimens qui ont par la suite rendu célèbre le musée de Bruxelles.

Le docteur Albert Günther de Londres, herpétologiste et ichthyologiste, auteur d'un catalogue mondial des Poissons, ne tarda pas à reconnaître les dons et la puissance de travail de Boulenger, venu à Londres étudier les collections zoologiques du British Museum. Chargé de la préparation d'un catalogue descriptif des Batraciens du British Museum, ce jeune homme de vingt-deux ans réalisa en deux ans la rédaction des deux volumes de ce catalogue, donnant les descriptions de 800 espèces dont 144 nouvelles (Londres, 1882). Après

cette première prouesse, de simple collaborateur étranger, Boulenger est nommé, la même année, assistant de 1^{re} classe, chargé des collections herpétologiques et ichthyologiques. Dans la suite, il se fit naturaliser Anglais (1902) et ne quittera le musée de Londres qu'en 1919 après une longue carrière consacrée à l'étude systématique des collections de Batraciens, de Reptiles et de Poissons. Ses œuvres principales furent, outre le Catalogue des Batraciens Anoures (Londres, 1882), le Catalogue des Batraciens Urodèles et Gymnophiones (1883), le Catalogue des Serpents, le Catalogue des Lézards, le Catalogue des Chéloniens, Rhynchocéphales, et Crocodiles (1895-1896), tous catalogues descriptifs encore très appréciés des zoologistes et d'ailleurs réédités depuis. Aux Reptiles et Batraciens, Boulenger consacra aussi quatre ouvrages importants : *Fauna of the British India. Reptilia and Batrachia* (1890), *Vertebrate Fauna of the Malay Peninsula. Reptilia and Batrachia* (1912), *A Monograph of the South Asian, Papuan, Melanesian and Australian Frogs of the Genus Rana* (1920) et *Monograph of the Lacertidae* (1920-1921).

Cette œuvre herpétologique immense aurait suffi à remplir la vie d'un homme mais l'ardeur de Boulenger lui permit de déborder le cadre de l'herpétologie pour englober aussi l'ichthyologie. C'est à la faveur d'une visite à la section congolaise de l'Exposition internationale de Bruxelles de 1897 que ce Belge de naissance, naturaliste averti de l'état précaire de nos connaissances à cette époque sur l'ichthyologie africaine, remarqua l'extraordinaire originalité des collections de Poissons exposées. Il demanda la faveur d'en entreprendre l'étude, ce qui lui fut accordé. Dès ce moment, il ne cessa de s'intéresser à la faune ichthyologique d'Afrique centrale, suscitant la récolte de nouvelles collections qu'il décrivit au fur et à mesure de leur arrivée. Ces études furent surtout publiées

dans les *Annales du Musée du Congo, in-4^o. Zoologie*, et illustrées par d'admirables lithographies.

Les Poissons africains inconnus se révélèrent à ce point nombreux et intéressants que Boulenger leur consacra après diverses études préliminaires, dont les *Matériaux pour la faune du Congo* (1898-1900), plusieurs œuvres monumentales qui sont toujours des livres de base pour l'étude des Poissons d'eau douce de l'Afrique : *Les Poissons du bassin du Congo* (1901), *The Fishes of the Nile* (1907) et surtout les quatre volumes du *Catalogue of the Fresh Water Fishes of Africa in the British Museum (Natural History)* (1909-1916). Il y décrit soigneusement et sobrement 1425 espèces, y compris 753 espèces inconnues alors. Cette inlassable activité surprend quand on sait que l'auteur ne disposait ni de laboratoires luxueux, ni d'une instrumentation suffisante, toutes ses observations se faisant avec la simple loupe à main.

On peut trouver les marques de sa grande expérience sur les Vertébrés inférieurs dans la collaboration qu'il accepta de donner à la rédaction de l'important traité de zoologie, *The Cambridge Natural History*, dans lequel il assumait la rédaction du chapitre de la Systématique des Téléostéens.

On aurait tort de croire que l'œuvre de Boulenger consiste seulement dans ces grands traités, catalogues et Faunes dont nous avons parlé. Il est encore l'auteur de 876 articles de revues, un total de plus de 5.000 pages. Une liste complète en est publiée dans les *Annales de la Société royale de Zoologie et de Malacologie de Belgique*, t. LII, 1921, p. 11-88. On peut y lire aussi, en résumé de son activité scientifique, que Boulenger au cours de sa féconde carrière a fait connaître 1096 espèces de Poissons, 556 espèces de Batraciens et 871 Reptiles. Il a certes profité de circonstances exceptionnelles, l'apogée de la période des voyages d'exploration et surtout celle de l'Afrique centrale inconnue, mais le rythme de ses

publications est bien plus le résultat d'un travail opiniâtre et persévérant qui ne s'est jamais ralenti.

Boulenger était aussi un excellent naturaliste mais il voyagea peu, se contentant de brèves vacances à la campagne qu'il fréquenta cependant davantage après sa retraite. Il consacra celle-ci à la rhodologie, revenant ainsi à la botanique par les roses qui l'avaient toujours passionné. Ainsi vit le jour : *Les Roses d'Europe de l'herbier Crépin* (2 vol., 1924-1932), la plus importante de ses publications de botanique.

Les honneurs ne lui firent pas défaut : docteur *honoris causa* des Universités de Louvain, Grisson et Sint Andrews, correspondant de l'Institut de France, associé de l'Académie royale de Belgique, membre de la Société Royale de Londres, membre étranger des Académies de Suède, Turin, Philadelphie, New York, président ou membre d'honneur de nombreuses sociétés savantes, etc.

George-Albert Boulenger mourut dans sa quatre-vingtième année, à Saint-Malo où il aimait prendre des vacances.

Sa disparition laissait un vide immense dans les rangs des systématiciens spécialistes de Vertébrés. Il n'est pas exagéré de le comparer à d'autres grands naturalistes comme Cuvier, Valenciennes, Bleeker, Günther et même Linné. Comme ces grands noms, il avait réussi à maîtriser toutes les connaissances acquises à son époque sur les animaux de sa spécialité, pour doubler ensuite l'étendue de ces connaissances. Homme de musée, modeste et effacé mais travailleur acharné conscient de son rôle important de descripteur et de classificateur du règne animal, il fit faire d'énormes progrès à l'herpétologie et à l'ichthyologie dans des œuvres qui sont toujours très appréciées et encore rééditées car à la base des études modernes.

Max Poll.

Archives de la Biographie nationale, portraits divers. — M. Poll, « Notice sur

George-Albert Boulenger, associé de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique pour 1967*, t. CXXXIII, Bruxelles, p. 191-228, portrait photographique, liste des travaux de G.-A. Boulenger et bibliographie le concernant.

BRUNET (Émile - Lucien), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, député de Charleroi, président de la Chambre des représentants, ministre d'État, né à Bruxelles le 8 juin 1863 et y décédé le 10 mai 1945.

A l'époque de la naissance d'Émile Brunet, la bourgeoisie libérale est solidement installée en Europe occidentale. Elle détient la puissance économique, influence grandement la politique des gouvernements, constitue un élément essentiel de la société industrielle et façonne les bases des temps modernes.

Les transformations inhérentes à cette situation ne s'accomplissent pas sans heurts : en face de cette bourgeoisie dynamique, la classe ouvrière pauvre et illettrée est désarmée, peu ou pas organisée, et ne bénéficie aucunement de la prospérité découlant des nouvelles conceptions, réservée finalement à un nombre restreint de dirigeants, successeurs des générations nées de la Révolution française.

La famille Brunet est issue de la bourgeoisie commerçante.

Du côté paternel, on y découvre un boucher bourguignon, puis un tailleur d'habits, installé en Belgique. La branche maternelle est davantage orientée vers la magistrature : l'un de ses membres occupe le siège de président de la Cour d'appel. Il est donc dans la logique des temps que le garçon, tôt orphelin de père, soit orienté vers une de ces professions libérales qui valorisent une famille de marchands et d'artisans, et lui constituent en quelque sorte ses lettres de noblesse.

Il sera donc docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles en 1883 — un an avant Jules Renkin, deux ans avant Émile Vandervelde et Paul

Hymans ; peu de temps après, il sera inscrit au rôle des avocats de la Cour d'appel de Bruxelles, et deviendra stagiaire dans le cabinet de Paul Janson. Les idées de ce dernier sont fiévreusement discutées et souvent largement approuvées par une grande partie de la jeunesse intellectuelle, et les échos du procès dit « du Grand Complot » bruissent encore dans les couloirs des Palais de Justice des provinces belges, où les plaidoiries du défenseur d'Alfred Defuisseaux sont des modèles passionnément étudiés par les avocats novices.

Le jeune homme se développe sans œillères. Il observe les faits, les étudie, et est profondément touché par les événements dont il est le témoin attentif : montée du socialisme, suites de la Commune de Paris, tentatives de création de mouvements révolutionnaires, soubresauts parfois désespérés des travailleurs, naissance du Parti Ouvrier Belge. Quand ce dernier voit le jour, en 1885, Émile Brunet a vingt-deux ans. L'événement et ce qui s'ensuit retiennent son attention, sans pour autant cependant susciter le besoin de se jeter dans la mêlée. « Avocat, rien qu'avocat », telle pourrait être sa devise du moment, et cette volonté, ou mieux cette évidence, sera rappelée plus tard par ses pairs, lors de son accession au bâtonnat.

Mais dans le bouillonnement d'idées qui caractérise la fin du XIX^e siècle, Émile Brunet s'imbrique tout naturellement dans « ce groupe d'hommes » qui, à la fin du siècle dernier, touchés » par la misère du peuple, révoltés par » la misère sociale, bien que bourgeois » et sans doute parce qu'intellectuels, » adhéra à ce que l'on appelait alors » les idées extrémistes » (Paul-Henri Spaak).

Au Barreau, sa carrière se développe rapidement ; déjà il plaide en cour d'assises, où son talent oratoire est remarqué tout autant que ses connaissances juridiques solides et sans failles. Aussi, en 1911, ses confrères bruxellois lui confèrent la dignité de bâtonnier. Deux compétiteurs se dres-

saient à ses côtés : Jacques des Cressonnières et Georges Schoenfeld ; il n'en fut pas moins élu au premier tour de scrutin.

Entretiens, Émile Brunet a noué de solides amitiés, et Jules Destrée, grand connaisseur d'hommes, s'est attaché à ce juriste scrupuleux, tout empreint des immortels principes de la première Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Il l'a présenté, puis introduit dans l'arrondissement de Charleroi, où les rudes mineurs recourent volontiers aux conseils de l'avocat qui assimile si humainement leurs douloureux problèmes. Et le 2 juin 1912, Émile Brunet devient député suppléant, puis, suite à la démission de Paul Pastur, député effectif. Il prête le serment constitutionnel le 25 juillet 1912 et s'installe sur les bancs du groupe socialiste, aux côtés de ses coreligionnaires carolorégiens Destrée, Cavrot, Lambillotte, Caeluwaert et Léonard. Il conservera son mandat jusqu'à sa mort.

Comme dans les prétoires, la personnalité du nouveau représentant de la Nation ne tarde pas à émerger. Dès le 1^{er} août 1912, Brunet se sépare de ses amis au moment du vote à propos de la validation des pouvoirs de Florimond Fonteyne, candidat de l'arrondissement de Bruges. Les socialistes accordent leurs suffrages, tandis que Brunet s'abstient. Et après la justification du vote, Émile Vandervelde déclare : « Nous associons nos votes » affirmatifs à l'abstention de M. Brunet ». Ce fait minuscule, sans grande portée, marque nettement cependant l'implacable rigueur intellectuelle du futur président de la Chambre des représentants, rigueur aussitôt reconnue — et approuvée — par le chef du groupe socialiste.

Au cours de la séance de la Chambre du 17 avril 1913, Émile Brunet dépose une proposition de loi réglementant le port du titre d'avocat. Dans les développements, il s'exprime comme suit : « Notre préoccupation est essentielle- » ment de donner aux malheureux la » protection à laquelle ils ont droit ».

Manifestation de sentiments humanitaires qui apparaissent tout au long de la carrière du député de Charleroi. C'est dans ce même esprit qu'il consacra, après le premier conflit mondial, une partie de ses loisirs à l'Œuvre nationale des Orphelins de la Guerre, à l'Œuvre nationale des Orphelins et Victimes du Travail, à l'Œuvre nationale des Invalides de Guerre.

Mais on relève maintenant dans l'activité d'Émile Brunet des phases multiples et très diversifiées. A Paris, il est président de la Commission de recrutement (1916). Il dirige aussi le jury chargé de procéder à l'examen d'instituteur prévu à l'article 24 de la loi organique de l'instruction primaire (1917); il préside le jury chargé de vérifier les certificats d'études moyennes requis pour l'admission aux examens académiques (1917). Il est membre du deuxième Conseil de Guerre et de Reconstitution; le 1^{er} janvier 1918, le Roi le nomme membre du Conseil des Ministres, et il le restera jusqu'au 21 novembre de cette même année. En 1919, il fait partie du Conseil supérieur des Dommages de Guerre et, quelques mois plus tard, il s'occupe de la Commission supérieure du deuxième Congrès international de la Protection de l'Enfance. Relevons encore une mission de rapporteur d'un projet de loi sur les loyers, une proposition de loi sur les baux à loyers, des propositions de lois relatives à la modification du taux de l'intérêt légal et conventionnel, à la lettre de change, puis celle relative à l'amnistie des délits commis à l'occasion de faits de grève. Il est membre, puis président de la Commission de la Justice de la Chambre.

Mais il existe un projet auquel les socialistes attachent une importance considérable : celui qui impose la réduction du nombre d'heures de travail. Depuis la naissance du Parti Ouvrier Belge, cette revendication — « les trois huit » (huit heures de travail, huit heures de loisirs, huit heures de repos) — figure à son programme, et c'est Émile Brunet qui

rédige et fait prendre en considération une proposition de loi instituant la journée de huit heures.

On sait ce qu'il en advint : la Chambre vota une loi des huit heures en 1920, dont l'effet dépassait ceux prévus par la Convention de Washington; le Sénat amenda le texte, de sorte qu'il revint à la Chambre où, après de nouvelles et souvent passionnées discussions, il fut enfin approuvé. Cette revendication essentielle du Parti Ouvrier Belge, pour laquelle des grèves parfois sanglantes avaient jailli, qui avait fait l'objet d'innombrables discours, meetings, manifestations, études, etc., fut acquise et entra en vigueur le 14 juin 1921. Émile Brunet en avait été l'agent catalyseur.

En 1919 se déroulent les premières élections législatives au suffrage universel pur et simple. Les socialistes obtiennent 36,60 p. c. des voix et, en décembre de cette année, Émile Brunet s'installe dans le fauteuil présidentiel de la Chambre des représentants. Il est le premier mandataire socialiste à occuper cette charge; il y restera jusqu'en 1928.

Frans Van Cauwelaert a défini comme suit le comportement du député de Charleroi pendant cette période : « Par le prestige de sa magistrature présidentielle, Émile Brunet » a rendu à son pays un immense service. Il a grandement contribué à lui » garder son attachement à la foi, un » instant vacillante, que nos libertés, » notre dignité humaine et l'indépendance des peuples ne peuvent trouver » de meilleur gardien que la démocratie » parlementaire. »

Cette présidence fut parfois troublée par des événements d'une gravité exceptionnelle. Par exemple, quand les anciens combattants envahirent le Palais de la Nation et pénétrèrent dans l'hémicycle. Alors le président Brunet, « environné de poussière et de » cris, réussit à apaiser ces grands » enfants déchainés » (Henri Puttemans).

Puis, au moment de l'affaire dite « du fusil brisé ». Le 19 octobre 1921,

les quatre ministres socialistes démissionnent, conséquence inéluctable des incidents provoqués à la suite de la remise aux anciens combattants socialistes, par le ministre Édouard Anseele, d'un drapeau rouge orné d'un fusil brisé. Le même jour, Émile Brunet, à son tour, abandonne ses fonctions.

Après les élections, le groupe parlementaire socialiste le propose à nouveau pour occuper le siège présidentiel. Il existe à ce propos une lettre de Brunet adressée à Louis Bertrand, datée du 11 décembre 1921, qui fait état des scrupules du scripteur, et dans laquelle on relève des avis sur les principes mêmes de la collaboration politique : « ... nous semblons » escompter les bulletins favorables » des députés cléricaux et libéraux. » La position du Président sera intenable... Le socialiste à qui on impose » dans ces conditions la charge de la » Présidence sombrera sous les huées » de son Parti... Des amis, pour justifier la combinaison qu'ils préconisent veulent bien me blâmer, peut-être plus que ne l'ont fait les cléricaux et les libéraux, d'avoir donné » ma démission lorsque nos Ministres » ont quitté le gouvernement. Les » témoignages de sympathie que des » groupes socialistes m'ont donnés à » l'occasion de cette démission, me » prouvent que l'âme socialiste ne » comprendrait pas qu'à cette heure » je remontasse au fauteuil alors que » nos quatre camarades demeurent à » leur banc de député. »

Cette lettre remarquable mériterait d'être citée tout entière.

Dans une autre missive, également adressée à Louis Bertrand, et non datée, il écrit : « Le pouvoir n'améliore pas les rapports entre nos camarades... Nos amis ne sont pas raisonnables. Ils ne comprennent pas que » parfois l'intérêt du Parti commande » un peu d'abnégation. »

Quoi qu'il en soit, le Parti Ouvrier Belge estime que Brunet doit reprendre sa place. *Le Peuple* du 22 décembre 1921 écrit : « En posant sa candi-

» dature, le groupe socialiste a voulu » consacrer sa force matérielle et morale » ; deux jours avant, le 20 décembre, Brunet avait été réélu à la présidence de la Chambre des représentants par 143 voix affirmatives et 22 bulletins blancs. Plus tard, un hebdomadaire jugera comme suit son action : « M. Émile Brunet a honoré » par sa droiture, son impartialité, son » prestige, son autorité sur tous les » partis, la première Magistrature de » l'État. »

Sa préoccupation constante, pendant cette décennie, est l'amélioration des méthodes parlementaires. Plusieurs réformes sont dues à son initiative, dont la plus importante est celle concernant les commissions permanentes.

Ce grand parlementaire, dont le peintre van Rysselberghe a immortalisé les traits (Chambre des Représentants), cet « impeccable président », comme l'appela Jules Destrée, devint ministre d'État le 2 avril 1925.

Nous avons écrit déjà combien l'indépendance intellectuelle d'Émile Brunet est rigoureuse. Sa ligne politique s'écarte parfois de celle de ses amis, ce qui ne va pas sans provoquer des frictions, lesquelles sont normalement exploitées par l'adversaire politique. En août 1928, Brunet démissionne de la présidence de la Chambre et de son mandat de député. Toutefois, devant l'insistance du Parti Ouvrier Belge, il accepte de poursuivre sa tâche au sein de la Chambre « à la condition » qu'on ne m'imposera pas ma réélection comme Président ».

Dès lors, il reprend sa place au Barreau, tout en s'adonnant à certaines activités marginales. Il sera président d'honneur de la Commission instituée à l'effet d'élaborer le programme du centième anniversaire de la proclamation de l'Indépendance belge (1928), et président adjoint du Comité d'honneur des Expositions universelles d'Anvers et de Liège en 1930.

Il se consacrera également à la

rédaction d'un ouvrage traitant des problèmes que posent les faillites et les banqueroutes.

Modestement, Émile Brunet, « l'homme le plus populaire de Belgique », selon Émile Vandervelde, se retire de l'avant-scène, tout en poursuivant assidûment son travail parlementaire et une activité non négligeable au Barreau.

C'est aussi le temps de la méditation. A Louis Bertrand, l'ancien ouvrier marbrier, fondateur du Parti Ouvrier Belge, devenu ministre d'État, auquel il est lié par une étroite amitié, Brunet écrit le 14 octobre 1938 : « Une des causes de la chute du parlementarisme en Italie : la représentation proportionnelle. Ses méfaits furent redoutables, comme ils le seront fatalement dans tous les pays qui commettront la faute de l'adopter ». Ainsi se rend-on compte de l'objet de ses réflexions, dans la semi-retraite studieuse qu'il a choisie.

Le 26 avril 1945, il plaide pour la dernière fois devant le Tribunal civil ; quelques jours plus tard, le 10 mai 1945, il s'éteint paisiblement en sa demeure bruxelloise. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères, prononçant l'éloge funèbre d'Émile Brunet, déclare : « Patriote et démocrate, il eut sa récompense, puisqu'il vécut les heures de la libération et celles de la victoire définitive sur l'Allemagne, qu'il assista à la chute des États totalitaires qu'il détestait, et à la résurrection de la liberté, qu'il chérissait. Mais je suis sûr qu'avant de fermer les yeux pour la dernière fois, il dut penser à son pays, à cette Belgique qu'il a tant aimée et si bien servie, et qu'en mesurant les dangers que nous font courir des polémiques sans mesure et des passions excessives, il eût souhaité pouvoir encore, et cette fois, avec une autorité passionnée, dire des paroles d'union et de concorde dont nous avons tant besoin. »

Ce commentaire élégant et touchant est la conclusion logique d'une très belle carrière.

Émile Brunet a publié : *Calomnies allemandes. Les conventions anglo-belges*, Paris, Hachette, 1915, 24 pages ; *Faillite et banqueroute. Sursis de paiement. Concordat préventif de la faillite. Traité pratique avec formules et textes des législations belge, française et luxembourgeoise*, avec la collaboration d'Albert Van Meerbeke et d'Alfred Bernard, Bruxelles, Bruylant, 1944, 444 pages.

Robert Abs.

Archives de l'Institut Émile Vandervelde, à Bruxelles. — « Éloge funèbre de M. Brunet, Ministre d'État, membre et ancien président de la Chambre des représentants », discours de F. Van Cauwelaert et P.-H. Spaak, dans *Annales Parlementaires, Chambre des représentants*, séance du mercredi 16 mai 1945. — *Annuaire du Parti Ouvrier Belge pour 1914*, Bruxelles, Éditions du Conseil Général du P. O. B., 1914. — *Annales Parlementaires*, session législative extraordinaire de 1912. — *Documents Parlementaires*, session 1912-1913, n° 206. — *Annales Parlementaires. Chambre des Représentants*, séance du 27 mars 1919. — *Rapports présentés au 33^me Congrès annuel du Parti Ouvrier Belge*, 15-16-17 avril 1922. — H. Puttemans, dans *L'Écho de Paris*, 26 octobre 1921. — *La Trique*, hebdomadaire, n° 28, 15 juillet 1933. — *Journal de Charleroi*, 1923. — « Une seconde lettre de Brunet [à Van Walleghem] », dans *Le Peuple*, 44^me année, n° 220, 7 août 1928, p. 1. — *Le Parlement belge de 1930*, préface de Léon Troclet, Bruxelles, L.-J. Kryn, p. 322-323, portrait photographique. — P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledeberg-Gent, Erasmus, 1969, p. 29.

BRUWIER (Laurent-Lambert-Joseph), mathématicien, né à Saint-André (province de Liège) le 7 octobre 1893, décédé à Mons le 30 janvier 1961.

Après avoir fréquenté l'École moyenne de Visé et l'Athénée royal de Liège, il s'inscrivit en 1913 à la Faculté des sciences de l'Université de Liège.

De 1914 à 1918, il fit la guerre dans l'infanterie et sa conduite héroïque sur l'Yser lui valut de multiples distinctions honorifiques.

En 1920, l'Université de Liège lui décerna le titre de docteur en sciences physiques et mathématiques avec la plus grande distinction.

Après un bref séjour à l'Observatoire Royal comme employé temporaire (Service méridien), il entra le 1^{er} janvier 1921 à la Faculté Polytechnique de Mons, dénommée à l'époque « École des Mines et de Métallurgie ». Il commença par y enseigner l'algèbre supérieure et la géométrie analytique.

En 1924, la chaire d'analyse mathématique lui fut définitivement confiée. Bruwier créa un cours où s'équilibraient harmonieusement la rigueur et l'application à l'art de l'ingénieur.

Il publia de nombreuses notes, principalement dans les *Bulletins de la Société royale des Sciences de Liège*, dont il était membre. Il étudia notamment l'application de la méthode des approximations successives aux équations différentielles ou intégrodifférentielles, certaines équations fonctionnelles ainsi que diverses applications du calcul symbolique.

La rigueur et la clarté illuminent ses écrits, qualités dont il attribuait tout le mérite à l'enseignement de son maître Jacques Deruyts.

Willy Barbenson.

P. Houzeau de Lehaie, « Rapport sur l'année académique 1960-1961 », dans *Faculté polytechnique de Mons. Séance solennelle d'ouverture des cours, 30 septembre 1961*, p. 12-13.

BUEREN (Vincent de). Voir BUREN (Vincent de).

*BUONAROTTI (Filippo Michele), pseudonyme : Jean-Jacques RAYMOND, révolutionnaire italien, né à Pise (Italie) le 11 novembre 1761, décédé à Paris le 16 septembre 1837.

Fils de Leonardo, de la branche Buonarotti Simoni, descendant du frère de Michelange, Filippo appartenait à une famille qui servait fidèlement la maison de Lorraine régnant

alors sur le Grand-Duché de Toscane. Il fut inscrit aux cours de mathématiques et philosophie à la « Badia fiorentina ». En 1778, sur les instances de son père, il fut fait chevalier de Saint-Étienne. Il suivit alors les cours de droit à l'Université de Pise qui lui décerna le titre de docteur le 8 juin 1782. Ce même jour, il épousa, malgré l'opposition de son père, Elisabetta Conti, qui lui donnera quatre filles et un fils : Cosimo, futur ministre du grand-duc Léopold II. Malgré cela le mariage ne sera pas heureux : dès 1794 il vivait maritalement avec Teresa Poggi, que la législation de la Révolution française allait lui permettre d'épouser par la suite.

À l'Université, ses maîtres Cristoforo Sarti et Giovanni Maria Lampredi l'avaient enthousiasmé pour les idées nouvelles : Pise était, en effet, un foyer de diffusion de l'*Encyclopédie* et des doctrines qu'elle défendait. Faut-il, dès lors, s'étonner que le jeune homme devint vite suspect à la police grand-ducale ? Celle-ci fit en 1786 une perquisition dans la boutique ouverte par Buonarotti à Florence pour subvenir aux besoins de sa famille : on y découvrit, venus de France, une série d'ouvrages que les autorités qualifièrent d'« infâmes et obscènes ». Le jeune homme se tourna alors vers le journalisme : il obtint licence de publier un hebdomadaire rédigé en français, le *Journal politique*, qui n'eut qu'une existence éphémère. Nous le retrouvons ensuite collaborateur de la *Gazzetta universale* de l'abbé Vincenzo Piombi : il y défendit avec une telle vigueur les patriotes hollandais en révolte contre leur *stadhouder* que le consul des Provinces-Unies protesta solennellement auprès du Grand-Duc. Lorsqu'éclata la Révolution, Buonarotti se rendit en Corse où il espérait pouvoir exercer, mieux que dans sa Toscane natale, ses talents politiques : nous l'y retrouvons membre de la Société des Amis de la Constitution et des Amis du Peuple ; il y occupera aussi des fonctions d'attaché au Conseil Général.

A la suite de la révolte des Corses contre les commissaires de la République, il quitta l'île et débarqua à Livourne où il fut fait prisonnier. Relâché il retourna en Corse où il fut nommé commissaire d'arrondissement à Corte. Son dévouement fut récompensé par l'octroi de la nationalité française.

En 1790 il avait entrepris la publication, en langue italienne, du *Giornale patriottico della Corsica*. Dans le premier numéro de cet hebdomadaire il exposait ses idées dans un *Discorso preliminare*. Ses polémiques étaient surtout dirigées contre Pasquale Paoli contre lequel il écrivit le pamphlet *La conjuration de Corse entièrement dévoilée* (Paris, Galletti, 3^{me} mois de la II^{me} année républicaine). En mai 1793, Buonarotti arriva à Paris où il serait entré en relations avec Robespierre, qui devait influencer profondément l'évolution de sa pensée. Du 9 avril 1794 au 5 mars 1795, il fut commissaire national pour les territoires récemment conquis par les Français sur les Piémontais : il s'efforça de susciter l'enthousiasme de ces populations pour les idées de la Révolution, créant notamment un comité d'instruction pour éduquer le peuple à la liberté. Il y institua un tribunal révolutionnaire pour combattre les adversaires du nouveau Régime : il devait d'ailleurs préciser son *credo* dans le discours qu'il prononça le 8 juin 1794 à Oneglia.

La chute de Robespierre amènera son arrestation le 5 mars 1795 et son incarcération à la prison de Plessis : on lui reprochait notamment d'avoir confisqué indûment les biens d'un aristocrate génois et on l'accusait d'être un « partisan du système de la terre ». C'est dans sa prison qu'il rencontra Babeuf, Bodson, Debon. Il est malaisé d'établir quelle a pu être l'influence réciproque du révolutionnaire français et de l'exilé italien dans l'évolution du jacobinisme robespierrien vers le communisme égalitaire. Quoi qu'il en soit, ce fut pendant sa réclusion que Buonarotti fixa la

base de sa doctrine politique. Libéré le 26 octobre 1795, à la suite de l'amnistie concédée par le Directoire, il reprit son action : il participa aux activités de la société populaire du Panthéon ainsi qu'à celles d'un comité secret qui préparait une insurrection contre le Directoire. On le retrouve dans la *Conjuration des Égaux*, dont il se fera plus tard l'historien. Armando Saitta lui attribue la *Réponse à une lettre signée M. V.* et l'*Analyse de la doctrine de Babeuf*.

Le 10 mai 1796, Buonarotti fut à nouveau arrêté, en même temps que Babeuf : il fut déféré à la Haute Cour de Justice de Vendôme qui, le 25 mai 1796, le condamna à la déportation à vie, dans l'instant même où Babeuf et Darthé étaient condamnés à mort. Alors qu'il était en route pour Cayenne, il fut enfermé dans un fort de la rade de Cherbourg : après le 18 Brumaire, il demanda la révision de son procès. Il resta trois ans dans le port français, puis fut transféré à l'île d'Oléron, et le 16 février 1803 à Sospel (Alpes maritimes). En 1806, sur ses instantes requêtes, il lui fut permis de se rendre à Genève : à part une brève interruption (il séjourna à Grenoble en 1813-1814), il devait y rester jusqu'en 1823. Il y reprit avec enthousiasme ses activités de conspirateur : son but ultime était la réalisation des idéaux qui avaient animé la Conspiration des Égaux. Convaincu que la meilleure tactique demeurait l'utilisation des sociétés secrètes, il en créa une à son tour qui, tout en s'inspirant de ses prédécesseurs, était chose essentiellement différente de la Maçonnerie ou de la Charbonnerie.

Les Amis sincères sont une organisation secrète, de type maçonnique, où les adhérents sont répartis en différents degrés, comportant chacun une initiation différente : à chacun de ceux-ci correspond une nouvelle progression dans la communication du programme d'action. L'organisation était fortement centralisée et on y exerçait une surveillance constante et sévère.

Il semble bien que le programme ainsi conçu ne remporta dès l'abord qu'un médiocre succès. Pourtant, pendant le séjour de Buonarotti en Belgique, il sut, comme l'a montré Julien Kuypers, convaincre un certain nombre de nos compatriotes.

Cependant l'Autriche s'inquiétait des menées italiennes de l'exilé : l'arrestation de Philippe Audryane avait révélé que le Toscan s'efforçait de réorganiser dans la péninsule l'activité sectaire à laquelle la répression de 1821 avait porté un coup mortel. Elle insista auprès des autorités suisses pour obtenir son expulsion du territoire helvétique. Un arrêté en ce sens fut pris le 23 avril 1823 : mais le conspirateur essaya malgré tout de se cacher dans le canton de Vaud. Il finit pourtant par prendre, porteur d'un passeport au nom de Jean-Jacques Raymond, le chemin de l'Angleterre. Il s'arrêta toutefois en Belgique où il allait désormais prendre sa résidence. Encore qu'il dût y trouver de fervents adeptes de ses doctrines et que son organisation sectaire pût s'y développer, il faut reconnaître que son influence politique y demeura assez réduite.

Dès son arrivée à Bruxelles, où il s'installa au n° 3 de la rue de Berlaymont, avec sa compagne Suzanne Desbains, il entra en contact avec les anciens conventionnels français émigrés chez nous : Vadier, Barère, Ingrand, d'autres encore. Mais Alessandro Galante Garrone observe justement qu'il « était un isolé parmi ces » survivants de la Révolution. On le » respectait, on admirait l'inébranlable » fierté de son caractère, mais on se » méfiait (et même, parfois, on se » moquait) de ses idées, de sa fidélité » au système égalitaire, de sa dévotion » à Babeuf ».

Buonarotti se lia d'amitié avec Louis De Potter et entra en contact avec un certain nombre de personnalités qui devaient jouer un rôle important dans la révolution belge. Le premier devait prendre une part considérable à la publication de *La Conspiration pour*

l'Égalité dite de Babeuf. Il classa les matériaux, revit le manuscrit, corrigea les épreuves, finança en partie l'édition qui fut assumée par la Librairie romantique (1828, 2 volumes). L'auteur définit, dans un court avant-propos, son dessein : « Un » moment avant notre condamnation, » Babeuf et Darthé reçurent de moi ... » la promesse de venger leur mémoire, » en publiant un récit exact de nos » intentions communes, que l'esprit de » parti avait si étrangement défigu- » rées ». Il s'agit donc, en tout premier lieu, d'un exposé des initiatives et des doctrines babouvistes auquel on joint un examen du procès de Vendôme avec les pièces justificatives. Mais comme l'observe Georges Lefebvre, « pour l'historien, l'interprétation de » l'ouvrage n'exclut pas quelque incer- » titude » : en effet, de l'aveu même de Buonarotti, son auteur ne disposait pas de toutes les sources originales. Franco Della Peruta note très justement que l'intention du révolutionnaire n'était pas seulement de tenir la promesse faite à ses coaccusés. Il voulait : « divulguer ... au delà du » cercle restreint des initiés les thèmes » de l'idéologie égalitaire ».

On ne peut entrer ici dans le détail de la doctrine communiste exposée par l'Italien : la société qu'il entend réaliser est basée sur « l'abolition de » la propriété privée, sur la commu- » nauté des biens et des travaux ». Il faut modifier du tout au tout l'éthique sociale : le sens de fraternité humaine, l'amour de la patrie doivent se substituer aux mobiles égoïstes qui déterminent le plus souvent les actions des hommes : « ... le chef-d'œuvre de » la politique est de modifier par l'édu- » cation, par l'exemple, par le raison- » nement, par l'opinion et par l'attrait » du plaisir, le cœur humain, de façon » qu'il ne puisse jamais former d'au- » tres désirs que ceux qui tendent à » rendre la société plus libre, plus » heureuse et plus durable ». Le dernier éditeur de l'ouvrage remarque que : « tel qu'il le décrit, le communisme de » Buonarotti apparaîtra aux lecteurs

» d'aujourd'hui singulièrement entaché d'utopie et sujet à contestation ».

L'ancien conventionnel se rendait souvent à Anvers où un exilé italien, Gregorio Fontana-Riva, avait installé une librairie sur la place de Meir : une « vente » de carbonari s'y réunissait : c'est là que Buonarotti rencontra Félix Delhasse, qui devint son disciple belge le plus fidèle et qui, selon ses dires, aurait, avec Louis De Potter, fait de nombreux catéchumènes. Effectivement, à l'estime de Julien Kuypers, les jeunes libéraux qui « subirent » l'influence personnelle de Buonarotti et celle de son credo égalitaire, « paraissent avoir été relativement nombreux ».

La révolution de juillet allait permettre à Buonarotti de rentrer en France, sa patrie d'adoption ; le 20 août 1830 il retournait à Paris, un mois avant les événements qui allaient conduire à la proclamation de l'indépendance belge : mais s'il n'assista pas à l'explosion de septembre, il n'en formula pas moins, tant avant qu'après celle-ci, un programme d'action qu'il espérait pouvoir réaliser, grâce à Louis De Potter qui fut un des membres les plus en vue du Gouvernement provisoire, et qui, seul parmi ses collègues, aurait voulu imposer à la Belgique une république sociale et humanitaire, à caractère fédératif. Il voulait un pouvoir dictatorial qui purifierait le « cloaque d'immondices » qu'était la société. Alessandro Galante Garrone a relevé que le programme de De Potter reprenait scrupuleusement les idées de Buonarotti. Dans son ouvrage l'historien italien a d'ailleurs publié un ensemble de documents qui montrent à quel point le vieux conventionnel voulait influencer, notamment par l'intermédiaire de Charles Teste, les options politiques de Charles Rogier. On sait que le libéralisme du Gouvernement provisoire l'empêcha d'adopter les points de vue de De Potter, lequel, n'ayant pu imposer ses volontés, reprit le chemin de l'exil.

Dès lors l'influence de Buonarotti se limita, en Belgique, à l'activité des

sociétés secrètes qu'il avait fondées ou dont il avait jeté les bases : elles auront, comme l'a montré Julien Kuypers, leur impact sur la naissance et le développement du socialisme.

La Charbonnerie démocratique universelle, qui deviendra plus tard la Panadelphie, avait ses « ventes » en Belgique. A côté des « phalanges » francophones : Licinia, Maximilienne et Couthon, Bruxelles avait la loge néerlandophone Anneessens et l'association De Motten. Jakob Kats, qui était membre de cette dernière, défendit dans ses œuvres dramatiques (entre autres *Het Aerdsch Paradijs of den Zegeprael der Broedertiefde*, Anvers, Ratinckx, 1836) des idées fort proches de celles de Buonarotti et de Babeuf. Au sein des sociétés secrètes belges d'inspiration buonarottienne, Alessandro Galante Garrone l'a rappelé, « on » peut déceler le ... penchant religieux, » mystique, allié au ... refus de l'action » révolutionnaire immédiate ».

C'est en France pourtant que le Pisan allait poursuivre son activité : avec Porro Borromeo, Carlo Bianco di Saint-Jorioz, Pietro Mirri, Francesco Saverio, Saffi, il créa ce « comité insurrectionnel italien » qui voulait réunir les différentes sociétés et groupes patriotiques, espèce de fédération, tendant à coordonner l'action des émigrés. Mais l'échec de l'expédition de Savoie, en février 1831, provoqua l'éclatement de la « giunta liberatrice italiana ».

Buonarotti appuya d'abord Mazzini avec lequel il était entré en contact dès 1831 ; un accord politique ne tarda pas à s'établir entre eux : le pacte de fraternité de septembre 1832 entre la Jeune Italie mazzinienne et les Vrais Italiens buonarottiens en est une preuve. Le vieux conventionnel apporta d'ailleurs sa collaboration à la revue fondée par le jeune Gênois : il y donna un de ses écrits importants : *Del Governo d'un popolo in rivolta per conseguire la libertà* (1833, fascicule V, p. 39-51).

Mais bientôt les divergences apparurent : elles allèrent en s'approfondissant.

dissant et amenèrent la rupture définitive lors de la seconde expédition de Savoie (février 1834) : elle devait conduire à une polémique assez âpre entre les deux agitateurs.

Lorsque Buonarrotti mourut, un nombreux public lui rendit hommage au cimetière de Montmartre : mais depuis plusieurs années déjà son influence avait cessé de s'exercer de façon sensible.

Il existe au Louvre, à Paris, un portrait de Buonarrotti par Philippe-Auguste Jeanron ; le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale à Paris possède un portrait gravé par Parmiani d'après un dessin de Massati ; une lithographie d'Abry sur dessin d'A. Farcy ; une autre siglée C. M. imprimée par Paul Petit. L. J. David a frappé un portrait-médaille.

Robert-O.-J. Van Nuffel.

F. Buonarrotti, *Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf*, avec préface de Georges Lefebvre, Paris, Éditions Sociales, 1957, 2 vol., contient une abondante bibliographie (collection *Les Classiques du Peuple*). — F. della Peruta, *Scrittori politici dell'Ottocento*, t. I, *Giuseppe Mazzini e i democratici*, Milano-Napoli, Riccardo Ricciardi, 1969, p. 79-202, avec bonne bibliographie (*La Letteratura italiana, Storia e Testi*, vol. 60, t. 1). — A. Saitta, *Filippo Buonarrotti. Contributi alla Storia della sua Vita e del suo Pensiero*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1950-1951, 2 vol. (*Storia ed Economia*, 2-3). — A. Galante Garrone, *Buonarrotti et Babeuf*, Turin, De Silva, 1948. — A. Galante Garrone, *Filippo Buonarrotti e i rivoluzionari dell'Ottocento*, deuxième édition, Turin, Einaudi, 1971. — *Buonarrotti et la propagande égalitaire. Babeuf et les problèmes du Babouvisme. Colloque international de Stockholm, 21 août 1960*, Paris, Éditions Sociales, 1963, p. 215-225. — J. Kuypers, *Les Égalitaires en Belgique. Buonarrotti et ses sociétés secrètes, d'après des documents inédits, 1824-1836*, Bruxelles, Librairie Encyclopédique, 1960. — M. Battistini, *Filippo Buonarrotti nel Belgio e le sue relazioni con Luigi de Potter*, Livourne, Giusti, 1931. — A. Lehning, « Buonarrotti and his international secret societies », dans *International Review of Social History*, vol. I, 1^{re} partie, Assen,

1956, p. 112-140. — « Buonarrotti et la Révolution belge de 1830, Babeuf (1760-1797), Buonarrotti (1761-1837). Pour le deuxième centenaire de leur naissance », dans *Sociétés d'Études Robespierriales*, 1961, p. 212-225. — P. Onnis Rosa, *Filippo Buonarrotti e altri studi*, Roma, Edizioni di Storia e Letteratura, 1971.

BUREN (Vincent de), ou BUREN, chef populaire, né vers 1440 (?), décédé dans l'Overijssel en 1505.

L'un des « Six cents Franchimontois » dont les historiens romantiques ont exalté l'audace dans la nuit du 29 au 30 octobre 1468, quelques heures avant la prise de Liège par Charles, duc de Bourgogne. Personnalité difficilement saisissable dans l'état actuel de la documentation, Vincent de Buren semble l'incarnation d'un double paradoxe : chef populaire, il appartient à la noblesse et sa famille est connue depuis le XII^e siècle ; défenseur de l'indépendance liégeoise contre Charles le Téméraire, ce « vrai liégeois » est d'origine gueldroise. Comment expliquer son comportement ?

La réponse est partiellement dictée par la vie de son père, Guillaume de Buren. Investi dès l'enfance des seigneuries gueldroises de Buren et de Beusichem (1403), Guillaume est encore sous tutelle en 1415. Vingt ans plus tard, il doit fuir son pays où l'un des prétendants au duché, Arnould d'Egmont, s'est emparé de Buren (mars 1435). Il se réfugie à Liège où règne son cousin germain, l'évêque Jean de Heinsberg (1419-1455). Cette parenté ouvre au proscrit des perspectives nouvelles : il peut caser dans l'Église trois de ses enfants issus de son mariage avec Ermengarde de Lippe (†1463) : Elsa (1429-1473) deviendra abbesse de Thorn (1459) ; Gisbert (décédé en 1473 ?) et Alard obtiendront des prébendes à la cathédrale de Liège. De surcroît, le premier sera archidiacre de Condroz et le second archidiacre de Famenne (1455). Auparavant, tous deux avaient fourni leurs preuves de noblesse à des chapitres colonais : Gisbert à la cathédrale

(1443), Alard à Saint-Géréon (1451). Grâce à Heinsberg, Guillaume et ses deux fils archidiaques paraissent donc au premier rang dans la société liégeoise. Mais, en 1455, Philippe le Bon contraint Heinsberg à l'abdication au profit de son neveu Louis de Bourbon que le chapitre de la cathédrale avait d'abord refusé de recevoir comme chanoine. Les Buren, qui ont conservé des relations avec les pays thiois, n'ont pas la confiance du nouveau prince. Après sa déposition, ils se rallient au régent Marc de Bade qui vient d'être révolutionnairement élu à l'instigation d'un noble thiois, Raes de Heers (mars 1465). Un des fils du sire de Buren devient même official et scelleur de l'évêché et, en septembre 1466, Guillaume figure parmi les cinquante otages que le pays de Liège doit livrer au comte de Charolais après la défaite de Montenaken (1465) et la destruction de Dinant (1466). Jusqu'alors Vincent ne paraît pas avoir joué grand rôle. Sans doute est-il le plus jeune des Buren : peut-être pourrait-on placer hypothétiquement sa naissance vers 1440 puisqu'il est mort en 1505 ? Mais il est solidaire des siens. Son âge et son état l'entraînent à des réactions violentes. Après la mort de Philippe le Bon, qui réveille l'espoir des Liégeois, il commet de « grandes insolences » et, après la défaite de Brustem (28 octobre 1467), il est proscrit de la « patrie liégeoise » comme son père l'avait été de la Gueldre. Il prend le maquis et devient, avec Jean de Wilde et Gosuin de Streel, capitaine des « compagnons de la verte tente » et des « vrais liégeois » déterminés à lutter jusqu'au bout contre les occupants bourguignons et les quelques « collaborateurs » qui suivent Louis de Bourbon. Le départ de celui-ci pour Maastricht, le 25 août, offre aux exilés l'occasion tant attendue de mettre un terme à une situation misérable. Le 9 septembre, ils rentrent à Liège. Vincent s'installe au palais, entend rester à un poste de commandement. Le 26 septembre, c'est toujours en sa qualité de « capitaine des Liegois » qu'avec son

conseil et les trente-deux bons métiers de la cité, il répond à une lettre des maîtres et conseil de la ville de Cologne. La vie reprend, mais la paix est loin d'être rétablie. Les démarches conciliatrices d'Onofrio, le légat envoyé par le pape, se heurtent aux dérobades de Louis de Bourbon qui se réfugie auprès de l'armée bourguignonne à Tongres. Le légat, escorté notamment par Vincent de Buren, s'y rend le 2 octobre, mais ne parvient pas davantage à décider l'évêque. En désespoir de cause, les Liégeois vont l'enlever dans la nuit du 9 octobre pour le ramener dans la cité. D'après Onofrio, témoin de ces événements, Vincent, resté à Liège, ne participe pas au coup de main. Mais il se porte au-devant de Louis de Bourbon avec une foule très excitée et profite des circonstances pour faire assassiner Robert de Morialmé, un des « collaborateurs » les plus en vue.

D'autres faits plus graves retiennent bientôt l'attention. La réconciliation des Liégeois avec leur prince a mis en colère le Téméraire qui négociait au château de Péronne. Il s'approche à la tête d'une formidable armée, entraînant Louis XI à sa suite. Les Liégeois tentent de s'opposer à l'avance bourguignonne. Le 21 octobre, avec Vincent de Buren, ils marchent vers l'ennemi qui a déjà repris Tongres. Le premier engagement leur est favorable. Mais le lendemain, défaits, ils prennent la fuite malgré le sang-froid de Vincent qui descend de cheval et s'efforce de les rallier. Certains se réfugient dans l'église de Lantin et périssent dans les flammes. Vincent, lui, réussit à rentrer à Liège. La route est désormais libre pour les Bourguignons. Déjà leur avant-garde s'installe dans le faubourg Saint-Léonard où Jean de Wilde la surprend en vain le 26 octobre. Le 27, ils sont à Sainte-Walburge, prêts à fondre sur la malheureuse cité. Acculés, les Liégeois projettent un audacieux coup de main dont le plan nous est révélé par Piccolomini : tandis que Vincent de Buren, à la tête d'une partie des hommes

valides, fera diversion, Gossuin de Streel, avec d'autres, pénétrera à la faveur de l'obscurité dans le camp bourguignon et capturera le Téméraire. Dans la nuit du 29 au 30 octobre, l'opération se déroule d'abord comme prévu, mais bientôt les Liégeois sont découverts. C'est le branle-bas général. Après un corps à corps confus, ils battent en retraite.

Leur action courageuse, passée à la postérité sous le nom d' « expédition des six cents Franchimontois », leur dévouement à la cité, ne pourront pas sauver celle-ci : le lendemain matin, les assaillants déferlent. Vincent participe à l'ultime combat. Traqué de toutes parts, il défend chèrement le territoire de la cité. Il se retranche finalement près de la collégiale Saint-Paul et n'abandonne la lutte qu'à la dernière extrémité. Il se sauve alors de justesse pour gagner les Ardennes. A partir de ce moment, on perd quasi sa trace. Alla-t-il rejoindre son père qui se trouve, le 4 avril 1469, parmi les réfugiés liégeois auxquels la ville de Cologne a donné l'hospitalité ? Nous l'ignorons. Avec Jean de Wilde et Gossuin de Streel, il avait été l'homme des coups de main héroïques, de l'action hardie, de l'attaque éclair. Champion des libertés liégeoises, il avait attiré sur lui les foudres bourguignonnes. D'une prudente obscurité dépendait désormais son salut. On sait toutefois qu'entre 1480 et 1484, il épouse Agnès van der Eese van Gramsbergen qui ne lui donnera pas d'enfant. Il figure en sa compagnie dans des actes de 1488 et de 1502 ainsi que dans un cartulaire de l'abbaye de Sibculo comme redevable d'une rente pour les années 1491 et 1492. Après ses aventures liégeoises, il passe le reste de sa vie dans l'Overijssel où il meurt en 1505.

A la fin du siècle suivant, Fisen le présentera comme le chef des proscrits ; plus tard, Bouille et Foulon feront de même et reprendront, au sujet de l'expédition de « quelques cens ... Franchimontois », le témoignage de Piccolomini, qui est le seul

à souligner le rôle de Vincent en cette affaire. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que de Villenfagne, de Gerlache, Polain et quelques autres vantent sa bravoure en redécouvrant la tentative des « six cents Franchimontois ». Ainsi, au cours des siècles, au gré de ces courants souterrains de pensée qui portent l'historien à souligner tel trait, tel fait, Vincent aura été tour à tour chef rebelle et traqué, puis, entouré de ses frères d'armes, héros gardien et défenseur de la cité. La ville de Liège lui dédia une rue en 1877 avant de donner le nom de Montagne de Bueren à l'imposant escalier de 402 marches qui s'ouvre en Hors Château et aboutit à la rue du Pèry, escaladant la colline de Sainte-Walburge où l'armée de Charles le Téméraire avait campé en 1468.

Micheline Josse-Hofmann.

Archives de l'État à Liège, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat. Conclusions capitulaires 1427-1459; Mss Le Fort, I^{re} partie, IV.* — Rijksarchief in Gelderland, *Généalogie inédite des Seigneurs de Buren* établie et très aimablement communiquée par M. A.-P. van Schilfgaarde. — *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège, sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne, 1455-1505*, édités par P.-F.-X. De Ram, Bruxelles, 1844 (*Commission royale d'Histoire, publications in-4°*). — *Chroniques relatives à l'histoire de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, éditées par J.-M.-B.-C. Kervyn de Lettenhove, t. III, Bruxelles, 1876 (*Commission royale d'Histoire, publications in-4°*). — *Mémoire du légal Onufrius sur les affaires de Liège (1468)*, édité par S. Bormans, Bruxelles, 1885 (*Commission royale d'Histoire, publications in-8°*). — *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, éditée par C. De Borman, Liège, 1902 (*Société des bibliophiles liégeois*). — *Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies 1465-1477*, édités par D.-D. Brouwers, t. II, Liège, 1906 (*Société des bibliophiles liégeois*). — *Chroniques liégeoises*, éditées par S. Balau et E. Fairon, t. I-II, Bruxelles, 1913-1931 (*Commission royale d'Histoire, publications in-4°*). — I.-A. Nijhoff, *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland (1286-1538)*, t. III-IV, Arnhem, 1839-1847.

— Th.-J. Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. IV, Düsseldorf, 1858. — J. Habets, *De archieven van het kapittel der hoogadelijke rijksabdij Thorn*, t. I, s. 1., 1889. — L. Naveau de Marteau et A. Poulet, *Recueil d'épigraphes de Henri van den Berch*, t. II, Liège, 1928 (*Société des bibliophiles liégeois*). — É. Fairon, *Régestes de la Cité de Liège*, t. IV, Liège, 1939 (*Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège*). — A.-P. van Schilfgaarde, *Het archief der heeren en graven van Culemborg*, t. I-III, La Haye, 1949. — W.-A. Van Spaen, *Oordeelkundige inleiding tot de historie van Gelderland*, t. III, Utrecht, 1804. — J. de Theux de Montjardin, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. II, Bruxelles, 1871. — W. Kisky, *Die Domkapitel der geistlichen Kurfürsten in ihrer persönlichen Zusammensetzung im vierzehnten und fünfzehnten Jahrhundert*, Weimar, 1906 (*Quellen und Studien zur Verfassungsgeschichte des deutschen Reiches in Mittelalter und Neuzeit*, Band I, Heft 3). — H.-M. Werner, *Geldersche kasteelen. Historische, oudheidkundige en genealogische studien*, t. II, Zutphen, 1908. — A.-A. Vorsterman van Oyen, *Het kasteel de Ehze van den vroegsten tijd tot op heden*, Arnhem, 1908. — G. Kurth, *La cité de Liège au moyen âge*, t. III, Bruxelles-Liège, 1910. — Th. Goibert, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. I-II, Liège, 1924-1925. — J. Houtmortels, *Thorn. Hoogadelijke rijksabdij en vorstendom* [Maastricht, 1949]. — A.-P. van Schilfgaarde, *De graven van Limburg Stirum in Gelderland en de geschiedenis hunner*

bezittingen, t. I-III, Assen, 1961 (*Geschiedenis der graven van Limburg Stirum*, deel III). — J.-M. Van Winter, *Ministerialeit en ridderschap in Gelre en Zutphen*, t. I-II, Groningen, 1962 (*Bijdragen van het Instituut voor middeleeuwse geschiedenis der Rijksuniversiteit te Utrecht*, XXXI). — A.-L. Hulshoff et G. Aders, *Die Geschichte der Grafen und Herren von Limburg und Limburg-Styrum und ihrer Besitzungen 1200-1550*, t. I-II, Assen-Münster, 1963 (*Geschiedenis der graven van Limburg Stirum*, deel II). — Cl. Gaier, *Art et organisation militaires dans la principauté de Liège et dans le comté de Looz au Moyen Age*, Bruxelles, 1963, p. 154, note I : bibliographie relative aux « 600 Franchimontois » (*Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, mémoires in-8°, 2^{me} série*, t. LIX). — D. Buddingh, « Buren, historisch-genealogisch onderzoek naar de heeren van Buren, 1125-1581 », dans *Vaderlandsche Letteroefeningen*, N. S., t. III, Gorinchem, 1864, p. 169-208. — U. Berlière, « Les archidiaques de Liège au XV^e siècle », dans *Leodium*, t. IX, 1910, p. 129-131. — A. Haga, « De stad en heerlijkheid Gramsbergen », dans *Verlagen en mededeelingen der vereeniging tot beoefening van Overijselsch regt en geschiedenis*, t. XLIX, 1932, p. 88-140. — É. Poncelet, « Liste des vicaires généraux et des scelleurs de l'évêché de Liège », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. XXX, 1939, p. 1-62. — J. Lejeune, « Introduction historique », dans le *Catalogue de l'Exposition Liège et Bourgogne*, Liège, 1968, p. 13-89.

C

CARTE (Antoine - Victor). Voir ANTO-CARTE.

CAUCHIE (Alfred-Henri-Joseph), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain, né à Haulchin (Hainaut) le 26 octobre 1860, décédé à Rome le 10 février 1922.

Premier perpétuel tant en humanités qu'en philosophie au Petit Séminaire de Bonne-Espérance proche de son village natal, Alfred Cauchie entama en 1882, au Grand Séminaire de Tournai, les études de théologie qui s'achevèrent par son ordination sacerdotale le 25 octobre 1885. Son évêque, Mgr Du Rousseaux, l'envoya ensuite à l'Université catholique de Louvain afin d'y entreprendre des études d'histoire. Après les leçons magistrales des théologiens de Tournai, Cauchie apprécia la formation pratique et critique instaurée à l'Université, suivant l'exemple venu d'Allemagne, par Jean Moeller déjà et surtout par son fils Charles. Le jeune abbé obtint le titre de licencié en sciences morales et historiques en 1888, tandis qu'il avait déjà entamé des recherches qui le conduiront au doctorat.

Malgré une pénurie endémique de prêtres dans le diocèse, les évêques de Tournai eurent très souvent à cœur de favoriser le travail scientifique parmi le clergé et d'en faciliter l'accès, ce qui eut comme conséquence que les plus intelligents et les mieux formés parmi ces prêtres quittèrent le minis-

tère diocésain pour briller dans l'enseignement universitaire. Tel fut le cas pour les chanoines Jean-Baptiste Carnoy, Amédée Bondroit, Victor Grégoire, Edmond Remy, Paulin La-deuze.

Alfred Cauchie fera partie de cette équipe exceptionnelle. Mais son évêque comprit la nécessité pour le jeune prêtre d'élargir son horizon. Il l'envoya à Rome pendant les années 1888-1889; il y travailla notamment aux Archives vaticanes libéralement mises à la disposition des chercheurs par le pape Léon XIII depuis 1879. Cauchie se révéla un infatigable prospecteur, découvrant dans de multiples fonds des documents intéressant le passé de la Belgique. Les missions de Gachard en Espagne et ailleurs allaient donc s'amplifier par l'exploration des archives si riches conservées au Vatican et dans les dépôts italiens.

En juin 1890, Cauchie présenta sa thèse doctorale qui fut admise à l'impression; il s'agit des deux volumes consacrés à l'étude de *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai* (Louvain, Ch. Peeters, 1890-1891, in-8°, XCII-124, 218 pages). Ce travail dont la valeur est toujours reconnue, permit à son auteur d'accéder à l'enseignement universitaire. Charles Moeller confia à son assistant la charge de diriger les « Exercices pratiques d'histoire » inscrits au programme de la Faculté de philosophie et lettres par la loi universitaire de 1890.

Mgr Mercier, rénovateur de l'en-

seignement au sein de l'Institut supérieur de philosophie, demanda à Cauchie, qu'il appréciait, d'entamer un cours d'heuristique et de critique historique à partir d'octobre 1892. L'année suivante, le jeune assistant fut nommé chargé de cours et titulaire de la chaire d'Institutions du moyen âge. Enfin, devenu professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, il hérita, en 1895, des cours du chanoine Bernard Jungmann, récemment décédé; il enseigna aux Facultés de théologie et de droit canon l'histoire ecclésiastique et y dirigera les exercices pratiques d'histoire. Avec Léon Van der Essen, un des disciples de Cauchie, on constate qu'« en 1896, » à l'âge de 36 ans, Alfred Cauchie se » trouvait à la tête d'un ensemble considérable de cours théoriques et pratiques, répartis entre deux facultés ». Son talent remarquable d'organisateur poussa le jeune maître à réunir les trois sections : conférences historiques pour les étudiants en théologie, exercices critiques pour les étudiants en droit canon, cours pratiques des institutions pour les étudiants en philosophie et lettres, et à les faire vivre intimement en un organisme unique, le « Séminaire historique ».

Et tandis que cette carrière universitaire se développait en prenant une orientation bien déterminée, Cauchie mena un combat — le mot n'est pas exagéré — en faveur de la recherche des sources inédites relatives à l'histoire nationale, notamment en Italie.

Le gouvernement manifesta un certain intérêt à ce propos en chargeant le jeune prospecteur de missions dans la Péninsule. Dès 1892, Cauchie fut en mesure de montrer l'importance du travail à organiser parmi les trésors enfouis dans les archives du Saint-Siège : *Mission aux Archives vaticanes. Rapport à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, dans Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire, 5^e série, II, 1892, 185-192, 313-403.* Dans ce rapport, il formule pour la première fois son projet de créer à

Rome un institut pour chercheurs dans le domaine historique.

Trois ans plus tard, en 1895, au Congrès de la Fédération archéologique et historique qui se tint à Tournai, Cauchie propose résolument son projet *De la création d'une École belge à Rome* (Tournai, Casterman, 1896, 739-802), défendant l'honneur de la Belgique qui se devait d'assurer une présence active parmi les instituts étrangers installés dans la Ville Éternelle. Plus tard encore, il revint sur le sujet mais, cette fois, en envisageant l'organisation d'un vaste plan d'inventorisation dans les archives d'Europe occidentale et orientale : *L'organisation de missions scientifiques en vue de répertorier à l'étranger les documents diplomatiques relatifs à l'histoire de Belgique, dans Bulletin de la Commission royale d'Histoire, LXXIII, 1904, XVI-XXXVIII.*

Les idées de Cauchie mirent du temps à se faire accepter. Les historiens, eux, comprirent d'emblée l'intérêt de ces missions. La Commission royale d'Histoire l'accueillit parmi ses membres suppléants le 14 août 1895 et, dès le 20 février 1897, parmi ses membres effectifs. Mais un gouvernement est plus lent à accueillir des innovations. Le ministre Jules de Trooz accepta les projets formulés en 1895; l'Institut historique belge de Rome a été fondé en 1902 et son premier directeur fut dom Ursmer Berlière, moine bénédictin de Maredsous réputé pour son ardeur en faveur des travaux de longue haleine et pour le soin qu'il mettait à éditer des sources historiques suivant les exigences d'une critique sévère. Cauchie ressentit fortement son éloignement d'un poste qui, de toute évidence, lui revenait en tant qu'initiateur et initié au travail à réaliser. Le gouvernement lui avait préféré son ami de toujours, son compagnon d'études depuis le Petit Séminaire de Bonne-Espérance; il est responsable du froid qui temporairement marqua les relations des deux compagnons d'autrefois. Mais en choisissant dom Berlière plutôt que Cauchie, le

gouvernement opta en faveur d'une conception plus étriquée du but même de la fondation scientifique romaine.

Cauchie voulait créer à Rome une véritable école belge dont les boursiers seraient appelés à prospecter archives et bibliothèques non seulement du Vatican, mais encore de l'Italie entière. Berlière eut des vues plus étroites, souhaitant voir éditer tous les documents conservés aussi bien dans les archives administratives que dans les papiers des nonciatures. M. Fernand Vercauteren a bien situé cette divergence en écrivant : « Les » visées de l'érudit et de l'archiviste » l'emportèrent sur celles de l'historien et de l'universitaire » (*Les institutions culturelles belges à Rome*, dans *Alumni*, Bruxelles, XXII, 1953, 51).

L'interprétation de l'écartement de Cauchie semble aisée à formuler : sa forte personnalité était redoutée ; d'autre part, on pouvait craindre qu'appelé à la direction de l'Institut et maintenu dans sa charge professorale, il aurait eu tendance — supposition gratuite d'ailleurs — à favoriser les jeunes historiens formés à Louvain ; enfin, obliger Cauchie à abandonner sa chaire professorale de Louvain aurait été une véritable catastrophe pour l'enseignement et la formation de la jeunesse avide de se mettre à l'école du maître. Le bruit avait couru qu'il entraînait dans les intentions de Cauchie, si la charge directoriale lui était confiée, de diriger l'Institut de Rome par personne interposée, choisie uniquement par lui.

L'Institut historique belge de Rome dont il avait été l'initiateur, évolua sous la direction de dom Ursmer Berlière, puis de Godefroid Kurth et, de 1917 à 1919, de Charles Moeller au titre d'intérimaire. La nomination d'un directeur s'imposa après la première guerre mondiale. Le ministre des Sciences et des Arts, Jules Destrée, connaissait Cauchie, avec lequel il sympathisait. Il voulut réparer la décision prise en 1902 et nomma l'initiateur de l'institution le 19 novem-

bre 1919, peu de jours avant qu'Alfred Cauchie fût élu d'emblée membre de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique (1^{er} décembre 1919). Liquider sa succession à l'Université de Louvain, assurer la transmission de sa charge de directeur effectif de la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, furent ses préoccupations au début de 1920 ; Cauchie prit ensuite possession de ses fonctions. Bien qu'ébranlé par la guerre et la destruction de la bibliothèque de son université, il se mit au travail et, avec l'aide de son fidèle secrétaire, Isidore Versluys, procéda à un inventaire de la bibliothèque et de la documentation de l'Institut historique ; il dressa un bilan de la besogne accomplie avant de commencer à établir un vaste plan d'avenir qui serait la réalisation de son projet initial. Le ministre Jules Destrée, le rencontrant à Rome, ne lui marchandait pas ses encouragements, son ami Mgr Duchesne, directeur de l'École française à Rome, fit de même. Et voilà que l'ancien préfet de la Bibliothèque ambrosienne à Milan, Achille Ratti, auquel des liens d'amitié l'unissaient depuis 1894, venait d'être élu pape. Une réception fut organisée au lendemain du conclave le 9 février 1922 au Collège belge en l'honneur du cardinal Mercier qui aimait retrouver à Rome son collègue louvaniste, le chanoine Cauchie. Regagnant l'Institut historique de la Piazza Rusticucci, Cauchie fut renversé, près du Largo Argentina, par une voiture dont le cheval était emballé. Le crâne fracturé, il fut transporté à l'Ospedale dello Spirito où il mourut à l'aube du 10 février. Ce fut la stupeur dans les milieux intellectuels de Rome ; une des toutes premières préoccupations du pape Pie XI fut d'exprimer sa profonde douleur au cardinal Mercier. Le corps du chanoine Alfred Cauchie repose au Campo Santo dei Tedeschi e Fiamminghi, poétique petit cimetière à l'ombre de la basilique Saint-Pierre du Vatican.

Alfred Cauchie fut un homme d'ac-

tion, un organisateur, sentant la nécessité de faciliter le travail scientifique. Sa première œuvre à Louvain fut la constitution du « Séminaire historique ». Le professeur Jean Moeller avait inauguré dès 1845 des cours sur la chronologie et sur l'historiographie. Mais il fallut attendre l'impulsion venue d'Allemagne et les initiatives de Godefroid Kurth à Liège pour voir se créer des cours pratiques à Louvain. Celui d'histoire de la civilisation chrétienne fut organisé, en néerlandais, par Alberdingk Thijm en 1883, la conférence d'histoire par Charles Moeller en 1885, le séminaire d'histoire ecclésiastique par Bernard Jungmann en 1890. Lorsque Cauchie eut recueilli ses multiples charges, il forma un faisceau de ces diverses sections, assurant l'unité par son action personnelle et établissant des contacts hautement profitables entre étudiants des facultés de théologie, de droit canon, de philosophie et lettres, entre étudiants des clergés séculier ou régulier, laïcs, belges et étrangers. Les leçons magistrales cédèrent le pas aux exercices pratiques, un séminaire historique étant « une vraie coopérative de production intellectuelle ». Son but est clairement défini dans l'article *Les études d'histoire ecclésiastique* qu'il fit paraître dans le premier fascicule de la *Revue d'histoire ecclésiastique* (I, 1900, 5-30) : « C'est l'ouvrier de la pensée » qui associe ses élèves à son travail » pour les habituer au mécanisme de » l'étude et leur enseigner à ne pas se » tenir confinés dans les domaines déjà » explorés de la science faite, mais à » prendre leur essor vers les régions » nouvelles de la science à faire. »

Le Séminaire historique connut d'emblée un succès considérable. L'orientalisme et l'histoire furent à Louvain les deux secteurs vivants pour les futurs théologiens qui souhaitaient éviter un traditionalisme statique, autant que les aventures résultant de dénonciations des « flaireurs d'hérésies » à l'époque de la crise du modernisme. Les futurs canonistes apprenaient à préciser l'évolution des

principes juridiques et des institutions. Quant aux futurs historiens, ils avaient le sentiment d'être initiés à un vrai travail scientifique, comme l'étaient les étudiants en sciences naturelles depuis les initiatives prises par Jean-Baptiste Carnoy.

Dans un vétuste et poussiéreux local du Collège du Saint-Esprit, aux murs tapissés des grandes collections de sources historiques et des savantes publications de textes, Cauchie esquissait les divers cadres des recherches qui seraient réparties entre les auditeurs. Pour plus de précisions, il renvoyait à ses cours autographiés en perpétuel devenir depuis 1904, et pour la bibliographie, à l'extraordinaire et fidèle mémoire de ses deux secrétaires, Isidore Versluys et Léopold Demin. Régulièrement les étudiants étaient appelés à rendre compte de leurs travaux ; à cette occasion, le maître soulevait des observations percutantes et donnait des directives fécondes.

Divers secteurs du vaste domaine historique furent abordés par de véritables équipes de chercheurs. Cauchie donne l'exemple en faisant connaître le résultat de ses prospections dans certains fonds d'archives en Italie : au Vatican, à Parme, à Naples, à Milan, en publiant plusieurs notes dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*.

Il insiste sur l'importance des archives des nonciatures. Avec son ancien élève, devenu son collègue, René Maere, il édite le *Recueil des instructions générales aux nonces de Flandre (1596-1635)* (*Publications in-8° de la Commission royale d'histoire*, Bruxelles, Hayez, 1904, XLIV-283 pages), travail qui est à l'origine de la série des Nonciatures que patronne l'Institut historique belge de Rome. Avec son autre disciple et partiellement successeur, Léon Van der Essen, il entame l'édition des archives farnésiennes, ce qui permettra à Léon Van der Essen d'écrire son monumental ouvrage sur Alexandre Farnèse. Les papiers des gouverneurs généraux de Botta Adorno et de Belgiojoso furent

découverts par Cauchie à la Bibliothèque ambrosienne de Milan, aussi encouragea-t-il l'abbé Joseph Laenen, futur archiviste de l'archidiocèse de Malines, à exploiter du point de vue belge les riches archives du XVIII^e siècle de Vienne. L'ancienne bibliothèque de l'Université de Louvain conservait un très important fonds relatif au jansénisme. Le père Léopold Willaert et l'abbé Albert De Meyer ont publié des travaux de base à ce sujet. Le passé de l'Église en Belgique fut l'objet de nombreuses dissertations et thèses, en particulier celles consacrées aux saints de l'époque mérovingienne, à l'histoire des ordres religieux ou de la cathédrale de Tournai. C'est le père Édouard de Moreau qui se chargea de proposer une synthèse de l'évolution religieuse dans les Pays-Bas méridionaux jusqu'en 1633, la mort ne lui ayant pas permis d'achever son œuvre.

Dom Ursmer Berlière a bien caractérisé le travail du directeur du Séminaire historique de Louvain : Cauchie fut « un créateur, un semeur d'idées, » un lanceur d'hommes, et son œuvre, » c'est surtout la pléiade d'étudiants » qu'il a formés à sa méthode, initiés » au labeur austère des recherches » scientifiques, pénétrés de ses principes ».

Évidemment ce labeur empêcha Cauchie de poursuivre son travail personnel. Il songea bien à écrire un troisième volume pour faire suite à sa thèse doctorale et les biographies qu'il rédigea dans la *Biographie Nationale* sur Poppon de Stavelot (XVIII, 1905, col. 43-53), Richard de Saint-Vannes (XIX, 1906, col. 251-267) et Rupert de Deutz (XX, 1909, col. 426-458) en apportent la preuve. Mais Cauchie, créateur de l'école de Louvain, vivait plus pour ses disciples que pour lui-même. D'ailleurs, d'autres initiatives, très absorbantes devaient requérir son temps et ses forces.

Il poussa ses élèves, futurs professeurs d'universités, de séminaires, d'athénées ou de collèges, qu'il voulut aider en créant la *Collection belge des*

manuels d'histoire destinée à l'enseignement moyen, futurs archivistes ou bibliothécaires, à faire imprimer leurs thèses. Le *Recueil des travaux publiés par les Membres des conférences d'histoire et de philologie* de Louvain s'enrichit rapidement de nombreux volumes composés sous l'égide du Maître. Quant aux études d'ampleur moindre, il les accueillit dans une revue qu'il lança en 1900. Épaulé par Mgr Paulin Ladeuze et le chanoine Amédée Boudroit, aidé par les abbés Alphonse Van Hove et René Maere, il conçut, dès son premier fascicule, la *Revue d'histoire ecclésiastique* suivant un cadre auquel elle est restée fidèle : articles, chronique particulièrement riche grâce à des collaborations suscitées dans tous les pays, bibliographie exhaustive dépassant les strictes limites de l'histoire purement ecclésiastique et classée systématiquement. Des millions de fiches seront à la base de ces répertoires et, pour les écrire, Cauchie n'hésita pas à recourir au dévouement des carmélites de Louvain. Il fallut toute la foi tranquille de l'initiateur pour maintenir et développer cette gigantesque entreprise qui, plus tard, sera citée en exemple par l'Unesco.

D'origine paysanne, Alfred Cauchie fut doté d'une robuste constitution. Cet homme fort, au rire sonore, avait un langage direct et volontiers vigoureux, son esprit était normalement caustique et chargé d'humour, l'espièglerie ne déplaisait pas à l'abbé devenu, le 21 juillet 1898, chanoine honoraire de la Cathédrale de Tournai.

S'il aimait bousculer, renverser les opinions admises, se lancer dans la polémique (le professeur Hanquet de Liège put en témoigner), il restait cependant dans de bienséantes limites. Mais son attitude changeait et sa colère était redoutable lorsqu'il avait devant lui des manifestations d'absence d'intelligence ou lorsqu'il devinait des êtres bornés et insinueux, en particulier des membres du clergé enclins aux dénonciations à la légère et sans fondements en Cour de Rome.

Cauchie préférait l'attitude altière,

indépendante et franche. Il le prouva le 27 août 1914, tandis qu'avec son recteur, ami et collaborateur, Mgr Ladeuze, il fut chassé de Louvain en feu par la soldatesque allemande et traîné jusqu'à Tervueren où son compagnon de route, le jésuite Dupierreux, fut fusillé. Si la destruction de la bibliothèque universitaire qui conservait une grosse partie de sa documentation le blessa profondément, il comprit que l'inaction imposée aux professeurs par la fermeture des universités devait être compensée par le travail personnel et par l'action morale autour de soi. L'humble chambre chaulée du chanoine Cauchie devint un centre de réconfort et de résistance pour professeurs et religieux de Louvain.

Cauchie pratiquait la vertu d'accueil, il se considérait comme un homme destiné à unir. Il vivait aussi la vertu de pauvreté, il passa toute sa vie dans une véritable cellule au mobilier branlant et peu confortable. Son mouchoir rouge de démocrate était aussi célèbre que ses bons mots, sa verve exubérante.

Sa foi inébranlable, sa piété se ressentit de son enthousiasme pour les écrits de sainte Thérèse d'Avila, sa dévotion mariale resta fidèle à Notre-Dame de Bonne-Espérance comme à la patronne de sa cathédrale. Il se plut à étudier *La Grande Procession de Tournai* (Louvain, Ch. Peeters, 1892, in-8°, 127 p.). C'est sur un mode un peu exalté qu'il célébra en *Godefroid Kurth (1847-1916), le patriote, le chrétien, l'historien* (Bruxelles, La lecture du foyer, 1922, in-8°, VIII-142 p.).

Les témoignages d'admiration pour le lanceur d'hommes et d'idées que fut le chanoine Alfred Cauchie ne manquent pas : la Commission royale d'Histoire, l'Académie royale de Belgique l'accueillirent en leur sein, mais encore l'Institut de France, l'Institut grand-ducal du Luxembourg, l'Historisch Genootschap d'Utrecht. Ses élèves confièrent, en 1906, à l'artiste Henri Van Haelen le soin de graver son portrait.

Jacques Lavalleye.

L. Van der Essen, « Alfred Cauchie (1860-1922). L'initiateur, le savant, l'homme », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XVIII, 1922, p. 213-239, avec portrait. — U. Berlière, « Notice sur la vie et les travaux du chanoine Alfred Cauchie », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XCI, Bruxelles, 1925, p. 199-251, portrait. — L. Van der Essen, « Alfred Cauchie », dans *La Commission royale d'Histoire (1834-1934). Livre jubilaire composé à l'occasion du centième anniversaire de sa fondation par les Membres de la Commission*, Bruxelles, Palais des Académies, 1934, p. 257-264.

CELIS (Gabriel - Jan - Lodewijk), folkloriste, né à Gand le 20 septembre 1880, y décédé le 3 décembre 1959.

Gabriel Celis fut ordonné prêtre en 1903 et désigné comme chapelain de la cathédrale Saint-Bavon, charge qu'il assumait jusqu'en 1937, quand des raisons de santé l'obligèrent à prendre du repos.

Figure sympathique du folklore gantois, passionnément épris de sa ville natale, il l'a chantée en de multiples ouvrages. En 1927, il créa le Musée communal de Folklore dont il fut le premier conservateur.

En qualité de chapelain de la cathédrale Saint-Bavon, il y organisa des conférences-promenades. *La Cathédrale de Saint-Bavon. Guide pour le visiteur* en nos deux langues nationales, publié en 1906 (Gand, A. Siffer) fut réédité à plusieurs reprises. En 1918, il connut une édition anglaise. *De Beschrijving van Gent* fut imprimé à Gand en 1909 par la maison J. Van der Schelden. Il est illustré et comporte 201 pages.

En 1910, l'abbé Celis fonde l'œuvre « Gent aan Maria », qui entretiendra les chapelles votives de la ville et les si « touchantes et naïves » statuettes dédiées à la Sainte Vierge. La même année, il publie une brochure *Gent, stad van Maria*, qui groupe des articles parus dans *De Godsdienstige Week van Vlaanderen* (43^{me} année, 1910/1911, nos 23 à 52 ; 44^{me} année, 1911/1912, nos 2, 3, 7, 8) et qui sera

suiwie d'autres articles et brochures traitant de ce sujet qu'il affectionne.

L'œuvre « Gent aan Maria » se transformera en 1924 en une association aux ambitions plus vastes « De Vrienden der Heilige Maagd » dont l'action s'étendra à tout le pays flamand.

En 1914, Celis avait fait connaître les pèlerinages de Flandre orientale dans une autre brochure, *De Bedevaartplaatsen in Oost-Vlaanderen*, qui groupait également des articles parus dans *De Godsdienstige Week van Vlaanderen* (45^{me} année, 1912/1913, nos 17 ss.; 46^{me} année, 1913/1914 et 47^{me} année, 1914/1915, *passim*). Citons encore son *Volkskundige Kalender van het Vlaamsche Land* de 336 pages illustrées (Gand, A. Siffer, 1923) et ses *Wegkapelletjes in België* (dans *De Brabantsche Folklore*, 17^{me} année, n° 101, mai 1938, p. 317-340), traduites en français dans *Le Folklore brabançon*, (18^{me} année, nos 103-104, août - octobre 1938, p. 42-63), et éditées ensuite isolément chacune.

Gabriel Celis est aussi l'auteur savant d'un manuscrit de 590 pages intitulé *Volkskundig Woordenboek* reposant aux Archives de la ville de Gand, tout comme y repose le texte d'une seconde édition remaniée de son *Volkskundige Kalender voor het Vlaamsche Land*.

De ses voyages, il rapporte des impressions qu'il confie à des revues confessionnelles (*De H. Familie*, *Averbode's Weekblad*) mais qu'il groupera en partie également en brochures séparées : *Door het kunstrijk Italië* (Milanen, Genua, Rome, Assisië, Florentië, Bologna, Venetië, Padua en Verona); *Door Fransche Gouwen* (Bij de Basken, Te Lourdes, In de Provence, Langs de Rhône); *Door Normandië, Bretagne en Touraine, In Fransch Vlaanderen, Naar het Sagenland*, etc.

Ses sujets de vulgarisation sont infinis : jeux populaires, vies de saints, histoire, sans oublier la dévotion populaire qui éveille son intérêt constant. On consultera à ce sujet, la liste détaillée et impressionnante

des titres qui ont fait l'objet d'articles de revues et périodiques. L'abbé Celis était lui-même rédacteur en chef de *De H. Familie* et de *Kapel en Beeld*.

C'est après une vie bien remplie que Celis s'éteignit à l'âge de septante-neuf ans dans la Maison de repos Saint-Joseph de la rue des Meuniers.

Il avait animé les séances de multiples sociétés culturelles grâce à la clarté et à l'étendue de ses connaissances. Son jugement faisait autorité et il le défendait avec l'acharnement poli d'un homme sûr de lui-même.

Edmond Boonen.

« Huldebetoen E.-H. Gabriël Celis, pr. », dans *Oostvlaamsche Zanten*, 28^e année, 1953, p. 153-162, portrait. — F. Van Es, « In Memoriam. Eerw. Heer Gabriël, Jan Lodewijk Celis », dans *Oostvlaamsche Zanten*, 35^e année, 1960, p. 34. — F. Van Es, « Bibliografie van Eerw. Heer G. Celis, priester », dans *Oostvlaamsche Zanten*, 29^e année, 1954, p. 23-32.

CEYSSENS (Pierre-Jean), historien, né à Wijchmaal (province de Limbourg) le 23 novembre 1857, décédé à Alleur (province de Liège) le 28 décembre 1933.

Après des humanités au collège de Bree, Ceyssens fit la philosophie au Petit Séminaire de Saint-Trond et la théologie au Grand Séminaire de Liège. Ordonné prêtre le 3 juin 1882, il fut chargé de ministère paroissial successivement comme vicaire à Hologne-aux-Pierres (1882-1884) et à Visé (1884-1890) et comme curé à Dalhem (1890-1925).

L'abbé Ceyssens est l'auteur d'une œuvre abondante et la variété des sujets qui le sollicitaient dénote un don d'observation très développé et une rare érudition. S'il consacra une part importante de son activité scientifique à quelques études principales, comme l'*Histoire de la paroisse de Visé* (*Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. VI, 1890, p. 13-228), les *Doyens ruraux dans l'ancien diocèse de Liège* (*ibidem*,

t. XIV, 1903, p. 161-221), *Les bans, seigneuries laïques et immunités ecclésiastiques du Pays de Dalhem spécialement au XV^e siècle* (Liège, Printing C^o, 1929, 199 pages), il fit aussi paraître sur de multiples points d'archéologie locale et d'histoire institutionnelle, religieuse et civile de brefs articles insérés dans des périodiques tels que *Leodium* (cinquante-quatre articles depuis 1902), la *Chronique archéologique du pays de Liège* (sept articles depuis 1923), *Limbourg* (huit articles depuis 1919), *Verzamelde Opstellen* (trois articles de 1928 à 1930) et *La Vie wallonne* (deux articles en 1924-1925), sans oublier une importante étude sur *Le droit de banalité*, qui vit le jour dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (t. XXV, 1896, p. 33-98).

Jean Ceysens éprouvait un attrait particulier pour l'étude des noms de lieux, surtout pour ceux de sa Campine natale et de la région liégeoise, cherchant dans le wallon, le fland et l'allemand la ressemblance des vocables toponymiques qui, étant selon lui le résultat des invasions barbares, doivent être considérés comme empruntés aux idiomes germaniques. La plupart de ses courtes monographies sont le reflet de cette conviction. Certains critiques lui reprochèrent de manier l'hypothèse avec un peu trop de hardiesse et de ne pas toujours réussir à terminer sa démonstration. Mais il s'agit la plupart du temps d'une négligence de forme, l'auteur, convaincu de la véracité de son opinion, ne prenant pas la peine de coucher par écrit tous les détours de sa pensée. Malgré ces reproches, parfois immérités et qu'il dédaigna toujours, Ceysens a accompli une œuvre utile, probe, consciencieuse et hautement méritoire.

Émile Bronette.

J. Brassinne, « Jean Ceysens », dans *Leodium*, t. XXVII, 1934, p. 42-54.

CLARET (Charles-Joseph), officier, né à Bruxelles le 24 septembre

1789, décédé à Ixelles-lez-Bruxelles le 19 février 1867.

Ses ascendants étaient originaires de Namur et y furent représentés dans l'échevinage (ils portaient armoiries). C'est en 1700 que l'un d'eux, Nicolas, se fixa à Bruxelles. En 1760, la minuscule seigneurie féodale de Viscour (paroisse de Tubize), propriété de Jean-Baptiste van Schoonendonck, passa aux mains de la sœur de ce dernier, Catherine, veuve de Laurent Claret (décédé en 1745). Charles-Joseph Claret, leur arrière-petit-fils, n'ajouta jamais à son patronyme le nom de Viscour que l'ainé de ses garçons, également officier, portera transformé en Viescourt (voir Claret de Viescourt, Edmond-Vilfred-Vulgis).

Charles-Joseph entra sous les aigles napoléoniennes comme vélite dragon de la Garde impériale le 9 février 1808. A la bataille de Wagram, il fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite et d'un coup de sabre au bras droit. Promu sous-lieutenant au 124^e régiment de ligne le 8 avril 1812, il fit la campagne de Russie où son unité fut quasiment anéantie lors des combats de Polotsk, de Tchaniski (son colonel, Hardiau, blessé précédemment, y fut tué le 31 octobre 1812, et remplacé par Lafithe), de la Berezina et de Kowno, ainsi qu'à la défense de Stettin et de Wittenberg. A la bataille de Leipzig, Claret, devenu lieutenant le 22 mai 1813, reçut un coup de lance dans les reins. Sa dernière promotion au service de la France (pour laquelle il avait aussi combattu en Espagne en 1811) fut celle de capitaine qu'il obtint le 19 février 1814. « C'est un très bon » officier recommandable sous tous les » rapports », avait écrit son chef de corps. Lui-même avait à maintes reprises cherché à passer dans les troupes à cheval, sa santé lui rendant difficilement supportables les fatigues de la marche.

De toute manière, la nouvelle organisation de l'infanterie française au début du règne de Louis XVIII (les Cent-Jours) excluait l'ex-124^e de ligne, composé surtout de Brabançons qui

venaient d'être autorisés à se retirer dans leurs foyers pour y jouir jusqu'à nouvel ordre de la demi-solde de leur grade. Claret protesta : il avait vingt-cinq ans, ne demandait qu'à servir la France, même en dehors de ses frontières, par exemple dans les troupes destinées à Pondichéry. Le mois d'août 1814 ne s'était pas écoulé que l'ex-capitaine Claret acceptait de rentrer au pays natal. Un bataillon d'infanterie de ligne belge n° 8 venait de se former à Gand (arrêté du département de la Guerre établi à Bruxelles, 10 août 1814), et il y fut nommé capitaine le 30 septembre. Lors de la suppression dudit bataillon, en avril 1815, le capitaine Claret passa au 21^e d'infanterie de milice à Bruges. Le 8 septembre 1819, il épousait à Ixelles Henriette-Françoise Neetsonne, d'une famille gantoise. De ce mariage naquirent onze enfants dont plusieurs retiendront notre attention.

Lors des événements de septembre 1830 qui donnèrent à la Belgique son indépendance, Claret passa à son service le 30 du même mois. Il fut promu major d'infanterie le 14 octobre, bien que, alors âgé de quarante-deux ans, il eût été jugé « valétudinaire et usé, (ayant) peu de » capacité ». Restait sans suite une proposition du chef de corps alléguant que, atteint de plusieurs anciennes blessures, Claret « est maintenant tout » à fait courbé et malade ... incapable » de faire un service actif ». Le 22 mars 1832, il passa à l'état-major des places comme commandant de 3^e classe à Termonde et, peu après, fut affecté au dépôt du 1^{er} régiment d'infanterie en qualité de commandant d'armes dans la même garnison. C'est là que vint le surprendre, le 30 avril, sa nomination de trésorier de la Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée, créée par arrêté du 10 mars 1831. Le 19 novembre 1841, il fut placé dans la position de non-activité au titre de major d'infanterie, avec continuation des fonctions de trésorier qu'il exerça en fait jusqu'à la fin de sa vie (démission le

11 mai 1866). Il obtint sa retraite d'officier le 28 novembre 1848 et reçut le brevet de lieutenant-colonel honoraire le 25 juillet 1856.

On ne peut passer complètement sous silence ici l'un des événements qui affecta le plus la vie familiale de Claret, et à cause duquel son nom est cité par un aussi authentique historien que Mgr Aloïs Simon, dans son *Léopold I^{er}* (Bruxelles, 1963). L'aînée de ses filles, Arcadie Claret (1826-1897), fut remarquée par le Roi. Sous le nom de Madame Meyer, puis (à partir de 1862) sous celui de baronne d'Eppinghoven, elle contribua, par son charme et ses dons de musicienne, à apporter un peu de douceur dans l'existence morose du souverain vieillissant. A Langenfeld près de Düsseldorf, où celui-ci l'avait installée pour la soustraire à la curiosité publique, la jeune femme et ses deux fils furent rejoints par sa mère ainsi que par plusieurs de ses sœurs, frères et neveux.

Le lieutenant-colonel Charles-Joseph Claret resta, dès lors, pratiquement seul en sa « campagne » de la chaussée de Wavre, là où s'érigent depuis 1870 le couvent et l'église des Pères du Saint-Sacrement. Étrange destin, même dans sa descendance qui compte aussi le peintre Maurice Romberg, que celui de Charles-Joseph Claret ! Isolé jusque dans sa tombe du cimetière d'Ixelles (où sa sœur l'a rejoint en 1883), il dut aux instances de Léopold I^{er} d'ajouter à la rosette d'officier de la Légion d'honneur et à la médaille de Sainte-Hélène la croix d'officier de l'Ordre de Léopold et la croix commémorative.

Albert Duchesne.

Documents et renseignements aimablement fournis par MM. René Payen, A. Romberg et É. Claret au cours de recherches de plus d'un quart de siècle, en vue d'un travail encore inédit. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles, dossier O. n° 909. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, rapports de divers diplomates. — Archives générales du Royaume,

à Bruxelles, Fonds Rogier. — Archives de la Section historique de l'État-Major, à Vincennes, classement alphabétique des officiers. — Archives du Rijksarchief, à La Haye, stamboeken van officieren van de Landmacht. — Notes du R. P. Ullens de Schooten, archiviste des Pères du Saint-Sacrement. — Notes de l'administration communale d'Ixelles. — Communications du docteur R. Priesner et du généalogiste Zapf à Cobourg, etc. — M. Bergé, *Léopold I^{er} vu par ses sujets*, Woluwe, 1946 (tiré à part de *La Revue nationale*, 18^{me} année, 1946, p. 1-12, 33-36). — C. Bronne, *Léopold I^{er} et son temps*, Bruxelles, 1942 et 1972.

CLARET de VIESCOURT (Edmond-Vilfred-Vulgis), officier, né à Ixelles-lez-Bruxelles le 26 mars 1828, décédé à Uccle-lez-Bruxelles le 16 août 1876.

Aîné des fils de Charles-Joseph Claret, il dut à la protection toute spéciale de Léopold I^{er} de s'embarquer en avril 1845 (il avait dix-sept ans!) sur la goélette *Louise-Marie* à destination de l'éphémère colonie belge de Santo Tomas de Guatemala. Il y portait le titre d' « élève naturaliste, » attaché au Musée royal d'Histoire naturelle » qui venait de s'ouvrir à Bruxelles. Quoi qu'on pense d'une mission qui se confondait probablement avec le soin de réunir une collection d'objets, il est certain que Claret, employé à l'administration des douanes à San José sur la côte du Pacifique, s'attarda là-bas durant de nombreuses années. Le Roi en vint à le citer comme l'exemple même de la ténacité, qui aurait dû permettre à la Belgique de se tailler un établissement en pleine Amérique centrale. Le fils du major Claret y vécut un temps avec son épouse (il s'en sépara en 1854) et fut rejoint, de manière aussi éphémère, par l'un de ses frères, Adolphe.

Âgé de vingt-neuf ans, il finit par rentrer au pays et s'engagea, le 20 février 1857, au 1^{er} régiment de cuirassiers où un autre de ses frères, Charles, servait comme sous-lieutenant. Edmond Claret fut promu successivement brigadier le 21 mai 1858 et

maréchal des logis le 11 septembre 1858 au même régiment qui tenait garnison à Bruges. Il bénéficia à nouveau de la protection de Léopold I^{er} et fut nommé sous-lieutenant le 14 janvier 1861 au 2^e cuirassiers à Gand où Charles le rejoignit en juin 1862.

D'une façon assez inattendue, nous le retrouverons au Mexique à partir du moment où l'archiduc Maximilien d'Autriche et son épouse, Charlotte, la fille de Léopold I^{er}, cherchèrent à y installer leur souveraineté, en juin 1864. Le fait est d'autant plus singulier qu'Edmond Claret fut le seul officier de notre armée qui obtint l'autorisation légale de s'y rendre, à l'époque où le corps des volontaires belges dit régiment de l'Impératrice Charlotte (le premier détachement ne débarqua à Vera Cruz qu'en décembre 1864) était encore à l'état de projet! En juillet de la même année, notre compatriote, devenu capitaine au titre mexicain et aide de camp du général T. Mejia, accompagna ce dernier dans le nord, près de la ville frontière de Vittoria (Tamaulipas). D'une mission importante, compte tenu des circonstances, au palais de Maximilien en octobre 1864, Claret revint auprès de Mejia. Il assumait, dès le 5 novembre, les fonctions de capitaine de Bagdad, port de Matamoras dont le rôle avait grandi lors des ultimes événements survenus avec les États-Unis. Un an plus tard, il repartit pour la capitale aux fins de solliciter la permission de rentrer en Belgique. Maximilien lui confia, au préalable, le soin de former, avec son nouveau grade de major, un corps de cavalerie au Yucatan. Créé chevalier de l'Ordre de la Guadeloupe au terme d'une nouvelle audience impériale, il semble avoir rejoint Bruxelles à la fin de 1866, époque où la souveraineté des archiducs était irrémédiablement compromise. Il reprit sa place de sous-lieutenant au 4^e lanciers, obtint sa démission honorable en février 1867 (après le décès de son père qu'il semble n'avoir pas cherché à revoir), puis

rejoignit à Langenfeld, en Rhénanie, sa mère et plusieurs de ses sœurs et frères.

Devenu veuf, il convola en 1870 avec la fille du comte Herman von Bocholtz-Merschede, seigneur de Niesen et ex-chambellan du grand duc d'Oldenbourg, ce qui constituait une fort brillante alliance.

Edmond Claret avait relevé le nom de la seigneurie de Viscour (dont il a été question dans la notice consacrée à Charles-Joseph Claret), et s'intitulait « Claret de Viescourt, major de » l'armée impériale mexicaine ».

Deux de ses fils moururent en bas âge et sont enterrés au vieux cimetière d'Uccle. Le troisième, qui se faisait appeler Meyer von Claret-Viescourt, devint pour peu de temps officier dans l'armée prussienne à la fin du XIX^{me} siècle.

Albert Duchesne.

Documents aimablement communiqués par feu René Payen ainsi que par les familles Romberg et Claret. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, dossier O. n° 7017. — Archives de l'État, à Vienne, Maximilian Archiv, VII/60. — Archives de feu le baron Albert de Bassompierre, correspondance du capitaine quartier-maître J. Huysmans, du régiment de l'Impératrice Charlotte au Mexique, etc. — *Gothaisches Genealogisch Taschenbuch der Gräflichen Häuser für 1879*, Gotha, p. 115. — A. Duchesne, « Deux Belges, officiers dans l'armée mexicaine (1800-1867) », dans *Carnet de La Fourragère*, 15^{me} série, 1965, p. 520-524. — A. Duchesne, « Léopold I^{er} et Santo Tomas de Guatémala. Un témoignage inconnu », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outremer*, 1965, fasc. 6, p. 1393-1401.

*COLSON (Guillaume ou William), maître d'école et auteur de manuels, né à Londres vers le milieu du XVI^e siècle, lieu et date de décès inconnus.

On ne sait presque rien de ses origines et de sa jeunesse : il était Anglais, gentilhomme, de religion catholique, et il obtint le titre de maître ès arts.

Vers 1582 ou 1585, il quitta l'Angleterre comme beaucoup de ses coreligionnaires et vécut sur le Continent, pendant vingt-cinq ans au moins, « exul volontaire pour la cause catholique » : tout d'abord, probablement, dans la principauté de Liège, où il séjourna à Saint-Trond, Liège et Huy ; puis, à partir de 1604 ou 1605, dans les Pays-Bas méridionaux, où on le trouve à Ciplet, Namur, Bruxelles, Anvers et peut-être Lille.

Vers 1610, il retourna à Londres, mais sans doute par l'espoir d'une amélioration du sort des catholiques dans son pays natal. Mais quelques années plus tard, entre 1613 et 1621, il partit pour un second exil.

C'est vraisemblablement alors qu'il s'installa à Maastricht, ville placée sous la souveraineté indivise du Brabant et du prince-évêque de Liège. Ensuite, il revint dans la principauté même : le 18 août 1621, il obtint l'autorisation, pour lui-même et pour ses fils, « de se pouvoir domicilier en tel » lieu et place de nostre pais où ils » trouueront plus a leur commodité ». C'est la dernière date connue concernant notre personnage, père de famille nombreuse — il a eu au moins six enfants, dont trois nés à Liège, en 1599, 1601 et 1603 —, bourgeois de la Cité de Liège depuis 1598 et « pensionnaire de son Altesse de Liège » au moins depuis 1602.

Dans les différentes localités où il a vécu, Guillaume Colson a consacré toute son activité à l'enseignement. On le trouve parfois professant dans une « école publique », notamment à Namur en 1605, peut-être à Bruxelles et à Lille ; il a été également candidat à Hasselt, sans succès, semble-t-il. Mais il enseigne le plus souvent en privé, chez lui ; ses élèves sont alors non seulement des enfants ou des adolescents, mais aussi et peut-être surtout des adultes.

Maître ès arts, il se dit « professeur des arts libéraux » et ses leçons portent, selon les circonstances, sur des matières très diverses : lecture et écriture ; anglais, français, latin ; arith-

métique, géométrie, tenue des livres de compte et art militaire; dialectique; art de la mémoire. D'après ses propres déclarations et les attestations de ses anciens disciples, son enseignement voulait être pratique, efficace et surtout rapide; il paraît avoir connu à ce dernier point de vue des succès marquants, particulièrement en arithmétique, sa branche de prédilection.

Colson avait composé de nombreux manuels, tableaux et formulaires, pour l'impression desquels il obtint, comme pour son enseignement oral, des privilèges du prince-évêque de Liège, des archiducs des Pays-Bas, du roi de France et peut-être même du roi d'Angleterre Jacques I^{er}. Ces ouvrages couvraient également des domaines très variés; à preuve notamment la liste jointe à une requête adressée en 1609 aux archiducs: « Les Intitulations des liures composez par Guillaume Colson Anglois a estre impriméz pour l'utilité d'vn chascun ». On y trouve des « formulaires artificiaux » en couleur pour apprendre à écrire » toute sorte de lettres, les grammaires » angloise, françoise et latine pour » apprendre en bref temps les langues » angloise, françoise et latine, l'art » de la memoire en anglois, françois et » latin », *Logica noua cum tractatu amplissimo de ente rationis* et toute une série de manuels concernant l'arithmétique et les branches connexes. Toutefois, étant donné surtout la vie errante et souvent pénible de l'auteur, rien ne nous garantit que tous ces ouvrages ont été effectivement publiés. On ne retiendra, pour établir la liste suivante, que ceux dont l'impression est attestée, directement ou indirectement.

1. *L'Arithmetique ès nombres entiers selon les quatre especes*, [Liège, Léonard Streeel, 1600]. Cette brochure de vingt-quatre feuillets est anonyme, mais la comparaison avec le n° 3 permet de conclure que l'auteur en est bien Guillaume Colson. Le seul exemplaire connu (relié à la suite du n° 3) a été « retouché » en 1604.

2. *L'Arithmetique pratique*, [Liège, Léonard Streeel, 1600]. Ce manuel, aujourd'hui perdu (mais dont le contenu se retrouve vraisemblablement dans le n° 3), doit avoir paru sous le couvert d'un disciple de Colson. Il se terminait par un grand tableau dépliant, qui a été également corrigé et réutilisé en 1604, pour le n° 3, publié sous le nom même de Colson.

3. *Liure ou Instruction de l'art de l'arithmetique ès nombres entiers selon les cinq Especes, avec une table contenant sommairement toutes les Reigles dudit art... Y ioinct l'Art, ou l'ordre Militaire...* (Liège, Léonard Streeel, 1603-1604, un exemplaire à Londres, British Museum).

On y trouve: des adresses en vers latins, anglais et français; les *Principes de l'Arithmetique*; une *Brieve introduction theorique, contenant la Quinte essence des 4 elemens ou parties d'Arithmetique pratique*, entièrement versifiée dans un but mnémotechnique; *L'Arithmetique pratique*, destinée spécialement aux marchands, avec le tableau dépliant repris du n° 2; enfin, *L'art, ou l'ordre militaire*, c'est-à-dire la manière de former des bataillons carrés selon les règles de l'arithmétique, avec des tables toutes faites pour ceux qui ignorent celle-ci.

4. *Tractatus de modo supputandi..., de aureo numero, [de] festis mobilibus..., de quatuor regulis Arithmeticae*, Anvers, 1610. On ne connaît aucun exemplaire de cet ouvrage, signalé au XVIII^e siècle par l'auteur des *Scriptores Insulenses*.

5. *A general treasury, a perpetual repository, or a common council-place of accounts for all Countries in Christendome. The first part of ordinary accounts... To which is added the Art of Arithmetike... Also a Discouery of the sayd Treasury...*, Londres, N. Okes, 1612 (huit exemplaires connus). On peut y lire une appréciation très laudative signée de huit mathématiciens anglais, dont Arthur Hopton, Thomas Bretnor et Henry Briggs. Cfr aussi *infra*, n° 6.

6. *Un repertoire artificiel general et perpetuel des comptes, tous faicts ou calcule sans besoing de les compter ou calculer...*, Lille, Christophe Bais, 1613-1614 (un exemplaire à Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, et un à Lille, Bibliothèque municipale, avec une variante à la page de titre). Cet ouvrage a été publié par les soins d'un de ses fils, « Guillaume Colson le jeune », qui adresse la lettre-préface à *Messieurs le Souverain Mayeur Bourguemaistres et les Escheuins de la haulte Iustice de Liege*.

Deux cent quarante pages de tables sont communes aux nos 5 et 6 ; elles ont été imprimées à Lille.

7. *The first part of the French Grammar... Contayning the Pronounciation and Orthographie of the French tongue*, Londres, W. Stansby pour J. Parker. Le seul exemplaire connu (Oxford, Bodleian Library) porte la date de 1620 ; mais l'édition princeps doit dater de 1613.

8. *Table Manuell of the Pronounciation and Orihographie of the French tongue*, Londres, W. Stansby, 1613. Ce tableau dépliant est un résumé du n° 7 (un exemplaire à Oxford, Bodleian Library, relié à la suite du n° 7).

René Hoven.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Conseil privé espagnol, carton 1276, nos 330-347. — Archives de l'État, à Liège, Fonds de la Cité, 41, f° 135 ; Registres paroissiaux, n° 2, f° 301 v° ; n° 3, f° 46 v° et 163 v° ; Conseil privé, n° 114 (= Dépêches, reg. 20), f° 54. — Archives de l'État, à Namur : Archives de la Ville de Namur, II, 77, f° 98 et 99 ; II, 273. — Archives de l'État, à Hasselt : Stadsarchief Hasselt, I, 1190. — Bibliothèque municipale de Lille, Mss 381 : *Scriptores Insulenses*, p. 239. — K. Lambley, *The Teaching and Cultivation of the French Language in England during Tudor and Stuart Times*, Manchester, University Press, 1920, p. 282-284. — Th. Gobert, « L'imprimerie à Liège sous l'ancien régime », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLVII, 1922, p. 67. — J. Gessler, « L'enseignement du français au temps jadis, en particulier à Hasselt », dans *Leodium*, t. 16, 1923,

p. 46. — L. Halkin, « Un réfugié anglais maître d'école à Namur en 1605 », dans *Études d'Histoire et d'Archéologie Namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, t. II, Namur, 1952, p. 697-703 (*Publication extraordinaire de la Société archéologique de Namur*). — J. Rouhart-Chabot et E. Hélin, *Admissions à la Bourgeoisie de la Cité de Liège, 1273-1794*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1962, p. 112, n° 534. — R. Hoven et J. Hoyoux, *Le livre scolaire au temps d'Érasme et des humanistes*, Liège, 1969, p. 40-42. — R. Hoven, « La vie errante et l'activité pédagogique de Guillaume Colson, de 1585 à 1621 », dans *Leodium*, t. 59, 1972, p. 17-42.

COMPÈRE (Camille - Henri - Joseph), professeur de mathématiques, né à Liège le 8 juillet 1874, décédé dans la même ville le 14 novembre 1958.

Reçu docteur en sciences physiques et mathématiques par l'Université de Liège en 1898, Camille Compère fut successivement professeur à l'Athénée royal de Bruxelles (1899-1900), au Collège royal de Thuin (1900-1906), aux Athénées royales d'Ath (1906-1908), de Verviers (1908-1919), de Liège (1919-1930) et à l'École normale moyenne de Liège (1930-1934). Il prit sa retraite le 1^{er} septembre 1934.

Compère a publié un essai sur *Le Problème des Brachistochrones* dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, 1899, 128 pages. Ce problème avait été énoncé par Jean Bernoulli en 1696 sous la forme suivante : Deux points non situés sur la même verticale ni sur la même horizontale étant donnés, il s'agit de trouver la ligne le long de laquelle un corps roulant de l'un à l'autre y emploierait le moindre temps possible. Il a fait l'objet de nombreuses recherches et de plusieurs généralisations. Après un historique de la question, l'auteur passe en revue les diverses méthodes employées pour la résoudre. C'est un travail très bien fait et complet. Ce fut probablement la thèse de doctorat de l'auteur.

Lucien Godeaux.

Renseignements fournis par le préfet de l'Athénée royal de Liège et la directrice de l'École normale moyenne de Liège. — Souvenirs personnels.

CORNIL (Georges), juriste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Charleroi le 13 mai 1863, décédé à Uccle (Bruxelles) le 11 janvier 1944.

Son père, Modeste Cornil, était professeur à l'Université de Bruxelles, où il enseignait le droit romain et le droit civil (les obligations), et conseiller à la Cour de cassation.

Georges Cornil allait lui succéder dans l'enseignement, et son frère Léon, de vingt ans son cadet, tant dans l'enseignement (le droit pénal et la procédure pénale) que dans la haute magistrature (il termina sa carrière comme procureur général à la Cour de cassation, de 1946 à 1954).

Deux frères remarquables, mais très différents. Léon Cornil était brillant, causeur, orateur, un homme à dominer un débat et à trouver toujours le mot pour rire, sans jamais reculer devant les décisions graves. Il fut, par exemple, l'un des artisans les plus décidés de la suspension des cours à l'Université de Bruxelles, pendant la guerre 1939-1945.

Georges Cornil, au contraire, était tout en finesse, plus réservé, plus intérieur, plus philosophe, mais non moins malicieux.

Intelligences brillantes et progressistes l'un et l'autre, ils ont contribué à marquer la Faculté de Droit de l'Université de Bruxelles au cours des premières décennies de notre siècle. Autant Léon Cornil fut le promoteur des conceptions modernes du droit pénal (droit de défense sociale plutôt que de châtements individuels), autant Georges Cornil sut humaniser le droit romain et faire éclater la gangue technique dans laquelle la science risquait de l'étouffer.

Ce n'est pas qu'il méprisât cette science. Au contraire, ses études de droit terminées (docteur en droit avec la plus grande distinction, U. L. B.,

23 juillet 1884), c'est en Allemagne qu'il les poursuivit, auprès de deux maîtres exceptionnels dont les portraits orneront toujours son cabinet de travail : Rudolf von Jhering à Göttingen, et Bernhard Windscheid à Berlin. Le premier, penseur original et écrivain captivant, le second, grand pandectiste, l'un de ceux qui imprima son cachet de « Professorenrecht » au Code civil allemand de 1896.

Le fruit immédiat de cette double influence fut une thèse d'agrégation : *Étude sur la publicité de la propriété dans le droit romain* (Bruxelles, 1890, in-8°, 106 pages).

Elle ouvrit à Georges Cornil la carrière universitaire, où il entra dès le 27 mars 1890, en qualité d'agrégé, pour gravir les échelons de chargé de cours le 18 juillet 1892, de professeur extraordinaire le 27 juin 1895 et de professeur ordinaire le 28 juillet 1900, jusqu'à la retraite, le 1^{er} octobre 1933.

Au cours d'Institutes du droit romain, qui lui fut confié en 1892, se joignit, le 31 décembre 1898, le cours de Pandectes.

Pendant ces mêmes années, il enseigna la matière du contrat de travail à l'École des Sciences politiques et sociales, dépendant de l'Université de Bruxelles.

Il entra à l'Académie royale de Belgique en décembre 1911 comme membre correspondant, et fut nommé membre en mai 1919.

Si l'enseignement de Georges Cornil était axé sur le droit romain, l'on peut dire qu'il trouvait ses sources d'inspiration dans le droit moderne, conformément au précepte de von Jhering : « durch das Römische Recht, aber » über dasselbe hinaus ».

C'est ce que je me propose d'illustrer par ses publications mêmes.

L'apport de Georges Cornil au droit romain réside en deux œuvres maîtresses.

D'abord le *Traité de la possession dans le droit romain, pour servir de base à une étude comparative des législations modernes* (Paris, 1905, in-8°, xviii-608 pages).

Ce titre indique déjà l'orientation que Georges Cornil imprimera à son enseignement du droit romain. Loin de retourner en arrière, où les lacunes de nos sources alimentent des controverses insolubles, Georges Cornil puisait dans le droit romain ses éléments constructifs et les faisait servir à l'édification d'un nouveau *jus gentium*.

La seconde contribution majeure de Georges Cornil fut son *Droit romain. Aperçu historique sommaire*, « *ad usum cupidæ legum juventutis* » (Bruxelles, 1921, in-8°, x-746 pages), qui obtint le Prix quinquennal des Sciences sociales, 1917-1921.

Un chef-d'œuvre d'abondance condensée. En fait de citations, pas un seul commentateur ; mais quasi pour chaque phrase, des sources. Pas de polémiques, rien que ce que la science de l'époque offrait de sûr. Le tout saupoudré d'un grain de sel qui apparaît dès le sous-titre de l'ouvrage : « à l'usage de la jeunesse «vide de lois» (Justinien).

La première partie de ce livre fit l'objet d'une refonte et d'une réédition, sous le titre : *Ancien droit romain. Le problème des origines* (Bruxelles, 1930, in-8°, 153 pages).

Les articles de Georges Cornil dans les *Mélanges H. Fitting, P.-F. Girard, P. Bonfante et S. Riccobono* sont parmi ce qu'il a écrit de plus beau.

Passons à présent aux sources d'inspiration dont j'ai parlé.

La première en date fut le droit social, ou droit du travail, qu'il enseigna d'ailleurs. Georges Cornil lui consacra des ouvrages distincts dont principalement :

Du louage de services au contrat de travail. Étude sur les rapports juridiques entre les patrons et les ouvriers employés dans l'industrie (Paris, 1895, in-8°, vii-408 pages). Ouvrage couronné par la Faculté de Droit de Paris : Prix Rossi.

L'assurance municipale contre le chômage involontaire (Bruxelles, 1898, in-8°, xii-191 pages).

Un projet de loi original : les sociétés de travail collectif, dans la *Revue*

de droit international et de législation comparée (Bruxelles, année 1909, p. 91-99).

Contributions à la *Revue sociale et politique* (Bruxelles, années 1891 à 1895), ainsi qu'à *La riforma sociale* (Turin, année 1896).

Mais de bonne heure, Georges Cornil devint un fervent du droit comparé.

Déjà son *Traité de la possession dans le droit romain* fut écrit pour servir de base à une étude comparative des législations modernes.

Sa première communication à l'Académie royale de Belgique a pour objet : *Les codes modernes et le droit romain* (*Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts*, 1912, p. 284-326). Quels sont ces codes ? Le code civil allemand de 1896, le code civil suisse de 1907 et le code suisse des Obligations de 1911. C'est sur eux que Georges Cornil bâtit son cours de Pandectes. Il faisait lire et traduire le texte latin, puis il donnait son commentaire, inspiré de ces sources allemande et suisse, toutes récentes. Après quoi il dictait le résumé, dont chaque terme était pesé.

Georges Cornil fut d'ailleurs le premier professeur, à ma connaissance, qui donnât la parole aux étudiants pendant son cours, et qui sollicitât des questions de leur part.

L'orientation comparatiste de Georges Cornil explique sa large contribution à la *Revue de droit international et de législation comparée* (Bruxelles), ainsi que la dédicace de son *Droit romain* à son ami Ernest Nys, professeur de droit international public.

Elle justifie enfin le doctorat *honoris causa* que l'Université de Lyon lui décerna, en 1926, à l'initiative du grand pionnier des études comparatistes que fut Édouard Lambert.

La production scientifique de Georges Cornil comporte enfin divers ouvrages et articles de philosophie du droit.

Il existe deux sortes de philosophies du droit. L'une consiste à gloser les systèmes des autres, la seconde, à

apporter le fruit des méditations qu'inspire un bagage personnel. La philosophie de Georges Cornil est du second genre. Son bagage personnel, il le doit à son intérêt pour la vie, pour le fait social, pour l'évolution des idées. Quant à sa méthode, elle consiste en un rare talent de haute vulgarisation.

D'où ce délicieux ouvrage, qui connut un succès considérable : *Le droit privé. Essai de sociologie juridique simplifiée* (Paris, 1924, in-16, xvi-147 pages, tome II de la *Collection internationale des juristes populaires*).

D'où aussi l'importante collaboration de Georges Cornil à la *Revue de l'Université de Bruxelles*, et principalement au bulletin bibliographique de cette revue, où l'auteur exprimait d'une façon savoureuse son opinion sur les livres, les idées, les choses et les gens.

La longue expérience académique de Georges Cornil, jointe à sa bonté, à sa conscience professionnelle, à sa jeunesse d'esprit, le désignait à remplir des fonctions dirigeantes dans l'Université.

Il n'en fut guère friand. Il accepta la présidence de la Faculté de droit (1904-1906), mais jamais le rectorat. Il assumait la présidence de l'Académie royale de Belgique en 1931, et celle de l'Institut des Hautes Études de 1933 à 1944.

Il était de ces sages dont parle Montaigne, qui savent rester tranquilles dans une chambre.

Il avait, à ses débuts, fait du barreau. Mais il fut vite agacé par les pertes de temps que ce métier inflige quelquefois. Quand, plongé dans ses recherches, on lui annonçait la visite d'un client, il avait ce mot délicieux : « Mais voyons, je travaille ! »

C'était là sa raison de vivre, et il s'en contentait. Jamais il n'a brigué, jamais il ne s'est vanté. Il est resté modeste et actif jusqu'au bout, et cette modestie même faisait la fraîcheur de son inspiration.

René Dekkers.

Souvenirs personnels. — *Mélanges de droit romain dédiés à Georges Cornil à l'occasion de sa XXX^e année de professorat*, 2 vol., Gand-Paris, 1926, xvi-590 et 663 pages.

COUROUBLE (Léopold - Auguste), romancier, essayiste et journaliste, né à Bruxelles le 3 février 1861, mort dans la même ville le 17 mars 1937.

Sa maison natale, sise au n° 38 (autrefois n° 11) de la rue des Chartroux, près du marché Saint-Géry, dans la ville basse, a gardé jusqu'aujourd'hui l'aspect d'autrefois, tel qu'il le décrit dans *La Maison espagnole* : façade en briques rouges, double pignon à redans, rangée de trois fenêtres et large porte cochère. C'était déjà, nous apprend-il, la demeure de son aieul maternel.

De ses « bons parents », dont il parle peu, nous ne savons que ce que nous apprennent les registres de l'état civil et les almanachs du commerce et de l'industrie de Bruxelles. Son père et sa mère étaient nés, eux aussi, dans la capitale. Auguste-Joseph-Prosper Courouble était négociant en papiers. Il avait vingt-neuf ans à la naissance de son fils. Sa femme et lui étaient de bons bourgeois, qui jouissaient d'une assez large aisance et considéraient « avec un » sourire cordial les gros Brusseleers » d'alentour ». Leur commerce avait prospéré. Dès 1865, ils étaient notés comme « commerçants notables », ce qui leur donnait droit d'élire les membres du Tribunal de commerce.

C'est dans ce milieu actif, confortable et paisible que Léopold et sa sœur vécurent leur prime enfance. Mais pour le jeune garçon ce temps de bonheur et d'insouciance dura peu. Auguste Courouble, qui rêvait pour son fils d'un avenir brillant, avait décidé de l'envoyer en France pour y poursuivre des études à peine commencées. L'enfant avait huit ans lorsqu'il fut inscrit au Lycée du Prince impérial, à Vanves, près de Paris, le futur Lycée Michelet; ensuite, au

Lycée Louis-le-Grand. Le père espérait qu'au contact des jeunes Parisiens, le collégien se débarrasserait de sa prononciation et de son parler bruxellois au profit du clair langage et du pur accent de France. Hippolyte Kaekebroeck, l'un des personnages du futur romancier, connaîtra la même séparation, le même pénible exil. A deux reprises, l'écrivain a évoqué le souvenir de ses années de lycéen et narré les moqueries, voire les sévices dont il était l'objet de la part de ses camarades à cause de son baragouin.

Rentré à Bruxelles, l'adolescent achève les deux dernières années de ses études secondaires à l'Athénée de Bruxelles. C'est là qu'il rencontre Eugène Demolder, dont il se fera un ami. Échappé des « bahuts » de France, raillé à présent par ses mal disants condisciples bruxellois à cause de son prétendu accent « fransquillon », Léopold, de son côté, est frappé par le parler incorrect de ses camarades, comme de ses compatriotes en général. Son attention amusée ne cessa plus de ce jour de collectionner, avec le zèle passionné de l'entomologiste, les idiotismes et les savoureuses cocasseries du patois local, que bientôt il mettrait dans la bouche de ses héros.

Avec Demolder, Courouble s'inscrit à la Faculté de droit de l'Université de Bruxelles. Il y sera reçu docteur en droit à la première session de 1883-1884, en même temps qu'Émile Vandervelde. Inscrit peu après dans l'Ordre des avocats de Bruxelles — il a vingt-deux ans —, il y figurera jusqu'en 1904, sans jamais, au cours de sa carrière, montrer un zèle excessif à accueillir le client.

Déjà saisi de cette fièvre du voyage, qui ne le quittera guère jusqu'en ses derniers jours, il s'embarque un beau jour, comme mousse, à l'exemple d'Edmond Picard, son aîné, sur un bateau en partance pour l'Amérique.

Revenu au pays, il se reconnaît la vocation littéraire, collabore au *Palais* (1887-1889), au journal *La Réforme* (1890), où il tient la chronique judiciaire, et à *L'Étoile belge* (1893). Repris

par son besoin d'évasion et de dépaysement, il se fait envoyer comme magistrat au Congo. Juge territorial à Léopoldville, il y cumule en outre les fonctions d'officier de l'état civil, de curateur de successions, de tuteur des noirs, voire de notaire ! Par la suite il fut désigné pour occuper le siège de substitut du Procureur d'État près le tribunal de Boma. Après quatre ans de séjour en terre africaine, il rentre au pays, la santé quelque peu ébranlée, bien résolu à consacrer désormais le meilleur de son temps à la littérature.

Son premier livre, *Contes et souvenirs*, paraît en 1893. Une préface ironique de Maître Chamailac, qui n'était autre que Courouble lui-même, introduisait ces pages où le débutant s'exerçait, avec plus ou moins de bonheur, dans les diverses manières qui allaient être les siennes : histoires fantaisistes ou vécues ; rencontres ou impressions de voyages ; rappels douloureux de sa vie de lycéen (l'évocation de ses *Prisons* devait se retrouver dans *La Maison espagnole*) ; scènes de mœurs et portraits de types bruxellois (le récit du *Châtiment de Mme Keuterings*, plus ou moins allégé, ouvrirait l'histoire de la Famille Kaekebroeck).

Déjà la bonne humeur du narrateur, une humeur proche de la « zwanze », envahissait le récit, lui communiquait sa verve, donnait vie et saveur aux personnages. Déjà aussi, des mots et des expressions du cru relevaient le dialogue de leur couleur propre.

De ces idiotismes et de ces vocables incorrects, Courouble dressera le relevé dans un opuscule intitulé *Notre langue* (1898). Il établit des listes qu'il propose de placarder, pour l'édification des Bruxellois, sur tous les murs et tous les monuments publics de la ville. Traitement homéopathique, mais aussi proposition ironique, on s'en aperçoit tout de suite, car, en regard d'une colonne intitulée *Ne dites pas*, une autre titrée *Dites avec élégance* s'inspire du même patois en renchérisant, au profit du pittoresque, sur le premier barbarisme.

L'attitude de l'écrivain est d'ailleurs curieuse à cet égard : d'une part, il goûte la saveur de ce langage, dès lors qu'il est placé dans la bouche de ses héros ; d'autre part, dans sa propre prose et comme pour se garder de la contamination, il recherche le mot rare, le néologisme, le terme précieux (compatissance, épreignant, maigrelin, fragrance, etc.), compliqué et tarabiscote la langue, selon la mode du moment, et, malgré tant de précautions, ne réussit pas toujours à éviter l'incorrection tant redoutée.

Mes Pandectes (1900), avec préface d'Edmond Picard (celui-ci était l'auteur des authentiques *Pandectes belges*), réunit les chroniques judiciaires parues dans le journal *La Réforme*. Ce sont d'alertes croquis d'audience, où l'observateur des types et des us bruxellois donne libre carrière à son humour et à sa fantaisie.

Plus qu'un roman, *La Famille Kaekebroeck* (1901), l'œuvre la plus lue, le plus souvent citée de Courouble, est une suite de tableaux de mœurs et de scènes de famille, les uns et les autres saisis sur le vif et rendus avec vérité et malice. Fiançailles, mariage, rupture entre amants, raccommodement entre époux, petits et grands événements de la vie quotidienne ont pour cadres un intérieur bourgeois, l'arrière-boutique d'un petit commerçant, le marché aux légumes de la Grand'Place, le bal de la « Grande Harmonie », un concert à la « Zoologie », à moins que ce ne soit la plage de Heyst. Ces décors divers donnent lieu à autant de morceaux de bravoure où s'exercent le talent descriptif et le don d'animation du conteur.

Les mêmes personnages, une demi-douzaine de couples, leurs ascendants, descendants et collatéraux, en réapparaissant, tantôt comme protagonistes, tantôt comme comparses, dans chacune des quatre histoires qui composent le volume, lui donnent son unité. L'ensemble constitue une peinture malicieuse, un tantinet attendrie, malgré l'ironie sous-jacente, de la

petite et moyenne bourgeoisie du « bas de la ville » : boutiquiers de la rue de Flandre et de la place Sainte-Catherine, négociants retirés des affaires, petits artisans, petits employés, petits rentiers, tout ce monde vivant d'une vie provinciale, grassement matérielle, insoucieuse et le plus souvent joyeuse. C'est avec le sourire, « un » sourire mi-tendre, mi-sardonique », remarque Eugène Demolder (Préface de *La Famille Kaekebroeck*), que Courouble décrit le débraillé et l'épais matérialisme de ses héros.

Chacun de ceux-ci se présente à nous sous son apparence physique sobrement décrite, avec ses manies, son caractère tout d'une pièce, le narrateur s'attachant plus volontiers à détailler les charmes des saines et robustes bruxelloises.

Portraits ou caricatures ? A vrai dire, on ne perçoit pas toujours où finit la stricte observation, où commence la charge. Si, à tel détail, à tel mot, on est tenté de s'écrier : « Comme » c'est vrai ! Comme c'est nature ! », à tels autres, on ne peut s'empêcher de remarquer la touche appuyée, le gauchissement du trait.

Victime en quelque sorte consentante de ses personnages, le narrateur, en les peignant au naturel, n'a su se garder toujours de la contagion de leur platitude et de leur vulgarité. On ne peut appeler autrement certaines manifestations de leur sangêne, la crudité de leur langage, l'incongruité de tels de leurs gestes. On leur pardonne toutefois ces passagères et inconscientes entorses à la civilité en raison de leur bon sens, de leur bonhomie, de leur franchise, toutes qualités qui résultent, chez ces âmes simples, d'une intense et inaltérable joie de vivre.

Tous portent des patronymes flamands dont les consonances aident, elles aussi, à recréer l'atmosphère du terroir : Bruxellois, ils s'appellent, comme il se doit, Mosselman, Van Poppel, Rampelberg, Timmermans ou Platbrood. Mais ce qui contribue mieux encore à rendre la truculente

originalité de cette société, c'est son parler français fortement mâtiné de flamand et généreusement fleuri de mots et d'expressions du cru.

L'honnête Joseph Kaekebroeck, pour parler le même langage (quand il ne s'observe pas) et se conformer aux mêmes usages, n'en apparaît pas moins, comparé à ses proches ou à ses amis, comme plus réservé, plus réfléchi, plus sage, moins rude d'esprit, de goût et de sentiment. Observateur amusé de ses congénères, il doit plus d'un trait, maintes pensées, maints jugements à son créateur. Lorsque sa femme, l'exubérante Adolphine, lui vante les qualités du jeune Alberke, leur fils, il opine en faisant cette réserve : « Dommage seulement qu'il » parle comme un petit cochon... ».

Car si l'écrivain sympathise avec ses modèles et se montre indulgent pour leurs défauts, voire pour leur parler, il condamne sans rémission leur accent qui, à côté de l'accent français, lui paraît on ne peut plus rocailleux et vulgaire.

Les éditions successives de *La Famille Kaekebroeck* (elle en comptait une quinzaine dès avant 1940) témoignent de son succès auprès de certain public, d'un public où les Bruxellois, amusés de se voir si cordialement moqués, n'étaient pas les moins nombreux.

Cet accueil favorable devait encourager Courouble à poursuivre son récit. La geste des Kaekebroeck se complèterait avec *Pauline Platbrood* (1902), accompagné d'une préface de Georges Eekhoud ; avec *Les Cadets de Brabant* (1903), *Le Mariage d'Hermance* (1905), *Madame Kaekebroeck à Paris* (1910) et *Le Roman d'Hippolyte* (1927) ; les premières de ces suites paraissent coup sur coup, comme pour satisfaire à la curiosité du lecteur ; les dernières, à intervalles éloignés.

Ces livres sont conçus, construits et conduits comme l'œuvre mère : mêmes héros et mêmes décors bruxellois, même genre de scènes familiales, mêmes événements publics ou privés ; enfin, peu ou pas d'intrigue. A ce der-

nier propos, l'historiographe des Kaekebroeck confirmait sans le savoir la remarque de certains critiques belges qui reconnaissaient à leurs compatriotes écrivains le don de conter, mais dénonçaient leur inaptitude à être de vrais romanciers. La constatation s'appliquerait plus particulièrement aux écrivains régionalistes, pour lors les plus nombreux.

Faut-il dire que cette série de récits demeure digne de l'archétype ? Les personnages sont vivants et pittoresques ; leur baragouin ne perd rien de sa saveur ; leur bonne humeur éclate sans retenue ; tel climat, telle ambiance sont saisis et rendus avec finesse. Telles évocations du vieux Bruxelles, de ses places, de ses marchés, de ses jardins, de ses ruelles, de ses maisons sont d'une vérité dont peuvent encore attester un certain nombre, de plus en plus réduit, de témoins. Tel épisode, habilement développé et le plus souvent traité dans le mode ironique, captive, provoque le rire, parfois aussi, mais exceptionnellement, les larmes.

Émouvante, pathétique entre toutes, la scène dans *Pauline Platbrood*, où le jeune plombier François Cappellemans s'applique à souder le couvercle de plomb de la bière où repose la dépouille de son père bien-aimé ; puis, sa besogne faite, et bien faite, reprenant conscience de l'affreuse réalité, éclate en sanglots et clame sa douleur.

Avec *Madame Kaekebroeck à Paris*, cinquième volume de la série, sans doute l'auteur lui-même pensait-il avoir mis le point final à sa chronique d'une famille bruxelloise. Pourtant, bien des années plus tard, après une interruption de plus de quinze ans, il devait y revenir encore une fois.

La guerre avait passé, semant les ruines et la mort. Elle avait frappé Courouble dans ce qu'il avait de plus cher : son fils unique Robert, tué sur le front belge en 1915. La tourmente s'était éloignée et beaucoup de temps encore s'était écoulé avant que l'écrivain osât entreprendre l'œuvre que, dans sa solitude endeillée, il avait

lentement, douloureusement rêvée et conçue. Il s'agissait de ranimer la geste des Kaekebroeck en les faisant vivre cette fois les jours abhorrés de l'invasion et de l'occupation allemandes. *Le Roman d'Hippolyte*, dédié « à la mémoire d'un cher soldat », rapporte ces événements vécus par les personnages que les précédents ouvrages ont rendus familiers. Mais aussi, et surtout, il relate l'histoire, tant soit peu romancée, de la brève existence du propre fils de l'écrivain, incarné dans le brillant et sensible Hippolyte, frère cadet en l'occurrence de Joseph Kaekebroeck. Enfance, études, éducation sentimentale, campagne et mort du guerrier constituent les étapes de cette carrière si brutalement interrompue.

Ainsi le romancier ramenait-il à la vie littéraire — faute de mieux — en même temps que ses personnages, le cher disparu. Évocation cruelle, mais qui, dans la fièvre de la composition, pouvait du moins donner au père meurtri l'illusion d'une présence.

Avec *Le Roman d'Hippolyte*, son œuvre la mieux venue, la plus construite, la plus nuancée et, peut-être, la plus fermement écrite, Courouble prend définitivement congé de la tribu des Kaekebroeck. Mais il ne renonce pas pour autant au roman de mœurs bruxelloises. Déjà en 1913, l'histoire du *Petit Poels* avait été une tentative de ce genre. Le livre témoignait, en même temps que d'un désir de renouvellement, d'une impossibilité pour le romancier de sortir du cadre habituel de son inspiration.

Encore qu'il ne soit pas exempt de quelques longueurs, le récit offre plus de cohésion, plus d'unité que précédemment, un lien ferme et continu reliant les divers épisodes. Dommage que le naturel le cède quelquefois au romanesque et que l'émotion vire par moments à la sentimentalité.

Prosper Claes (1929) et *L'Étoile de Prosper Claes* (1930) appartiennent encore à la même veine. Le nom de Kaekebroeck ni les noms de ses amis ne reparaissent dans l'histoire de l'as-

cension du jeune et entreprenant quincailleur Prosper Claes. Les héros s'appellent à présent Claes, Buellings, Vergust, Spreutels et Debouck, des patronymes qui sentent, eux aussi, leur terroir bruxellois. Mais si les noms sont autres, ceux qui les portent appartiennent bien au même bon peuple, naïf et joyeux, des abords du marché Sainte-Catherine. Courouble, quoi qu'il veuille, quoi qu'il fasse, est le prisonnier de ses personnages.

Ces deux romans de mœurs, les derniers qui sont sortis de sa plume, trahissent un rien de fatigue. Au long d'une intrigue bien menée, on trouve, à côté de descriptions enlevées de verve et de scènes savoureuses, des épisodes trop longs et des détails superflus. Si l'auteur met toujours le même entrain à conter les amours naissantes d'un jeune couple, les réjouissances familiales et les fêtes populaires, les situations ne varient plus guère. Le meilleur de cette veine est épuisé.

Les nombreux voyages de Courouble lui ont fourni la matière de pages vivantes et colorées, où il se montre tout à la fois alerte narrateur, bon observateur des êtres et des choses, habile évocateur de la nature et des mœurs tropicales. Ce sont tantôt des fragments détachés de ses carnets de notes, comme dans *Contes et souvenirs* et dans *Images d'outremer* (1901), tantôt des impressions et des aventures africaines dans *En plein soleil* (1900), dans *Profils blancs et frimousses noires* (1901). Le récit, d'une cent cinquantaîne de pages, intitulé *Le Voyage à Bankana* (dans *En plein soleil*), est non seulement d'un parfait styliste, mais d'un écrivain doué d'un étonnant pouvoir de suggestion et d'animation.

A bord du « Jacques Van Artevelde » (1931) clôt définitivement l'abondante production du romancier. Celui-ci classe cette œuvre dans le genre « voyage », tout comme précédemment *Atlantique Idylle* (1903) et *La Ligne des Hespérides* (1907).

Dans ces livres, le récit circon-

stancié d'une croisière se corse chaque fois d'une histoire d'amour. Dans le dernier de ces romans-voyages, deux idylles s'ébauchent et se développent parallèlement, au cours d'une navigation par moments mouvementée, d'Anvers à Rio de Janeiro, le capitaine et un sympathique aspirant matelot courtisant à loisir chacun la dame de ses pensées.

Six ans restaient à vivre à l'écrivain. Son âge — il a soixante-dix ans passés — ne l'empêche pas d'entreprendre encore de lointains voyages. De Toulon, où il s'est retiré, il s'échappe pour aller rejoindre des amis qui l'invitent au Dahomey. Reçu par le gouverneur, il parcourt la région, retrouve son enthousiasme d'antan. Mais sa santé s'altère brusquement : saisi par les fièvres, il n'a d'autre ressource que de se faire transporter à demi-mourant sur le bateau qui le ramènera en Europe.

Guéri, il se réinstalle à Toulon, dont il aime le port, l'animation de ses navires en partance qui lui permet de rêver à d'autres départs. Il projette à présent d'écrire un roman sur la Provence, fait quelques brèves apparitions à Bruxelles, le temps de serrer des mains amies, celles du fidèle Georges

Garnir entre d'autres. L'écrivain a soixante-seize ans, lorsque sonne pour lui l'heure du grand voyage, du voyage dont on ne revient pas.

Courouble avait été appelé à siéger à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises en novembre 1921, un an après la fondation de cette Compagnie.

Iconographie : Portrait au pastel, par Gustave-Max Stevens, daté de mai 1915 (0,38 x 0,36 m.). Collection de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, à Bruxelles.

Gustave Vanwelkenbuysen.

Parmi les études à consulter, signalons, outre celles qu'on trouve dans les diverses histoires de la littérature française de Belgique : V. Kinon, *Portraits d'auteurs*, Bruxelles, Association des Écrivains belges, 1910, p. 222-230. — G. Garnir, « Léopold Courouble », dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, 1938, p. 113-157, portrait photographique. — « Discours de M^{me} Marie Gevers », dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XVII, 1938, p. 93-103. — L. Quiévreux, *Léopold Courouble. Les meilleures pages*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1956, portrait photographique (*Collection anthologique des Prosauteurs belges*).

D

DAMAS (Hubert - François - Constant), zoologiste, limnologiste et hydrobiologiste, professeur à l'Université de Liège, né à Etterbeek le 27 septembre 1910, mort accidentellement en cette même commune le 19 avril 1964.

Fils du professeur Désiré Damas, il en fut l'élève, l'assistant, le successeur en licence et au doctorat en sciences zoologiques de l'Université de Liège. Son enfance et son adolescence se sont passées entièrement à l'Institut Édouard Van Beneden. Il y vécut et grandit dans le culte de la zoologie. Sa formation scientifique lui fut acquise sous l'affectueuse influence de son père qui sut orienter sa carrière. Hubert Damas se plaisait à le reconnaître dans un sentiment de vénération filiale, qui lui fait grand honneur.

Candidat en sciences naturelles en 1929, il s'inscrit en Faculté de Médecine, afin d'élargir les bases de sa culture biologique. Il s'y initia aux techniques de l'histologie sous la direction d'un grand maître, le professeur Hans de Winiwarter. Ayant obtenu le grade de candidat en médecine en 1931, il poursuivit, en Faculté des Sciences, ses études de licence en sciences zoologiques qu'il compléta par des séjours aux stations de biologie marine de Wimereux et de Roscoff. La soutenance d'une thèse sur la métamorphose de la tête de Lamproie le fit accéder brillamment au grade de

docteur en sciences naturelles, groupe des sciences zoologiques, en août 1933. Lauréat du Concours Universitaire (1931-1933), titulaire d'une bourse de voyage de la Fondation Universitaire, il reçoit, de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, la mission d'entreprendre l'étude hydrobiologique de quelques lacs du Parc National Albert. De janvier 1935 à mars 1936, Hubert Damas se consacre à l'exploration physique et biologique des lacs Kivu, Édouard et Ndalaga; ses remarquables observations concernant le lac Kivu eurent un grand retentissement.

Nommé assistant à l'Institut de Zoologie Van Beneden en 1937, ses activités scientifiques se partagent entre la Morphologie et l'Hydrobiologie. C'est alors qu'il se consacre à la préparation d'un important mémoire sur la céphalogenèse des Vertébrés primitifs par l'analyse approfondie de l'embryogenèse de *Lampetra fluviatilis*. Ce fut le sujet d'une thèse magistrale lui conférant, le 17 juin 1943, le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur.

Il était chef de travaux au service de zoologie, depuis 1945, lorsque son père fut élevé à l'éméritat. Le premier janvier 1948, il est appelé à lui succéder au cours de morphologie et systématique des Vertébrés, d'écologie et de biogéographie à la licence en sciences zoologiques de l'Université de Liège. Il devint professeur ordinaire en 1953.

Entretiens, Hubert Damas avait accepté, en 1952, une nouvelle mission en Afrique que lui avait confiée l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC), afin d'y entreprendre l'étude hydrobiologique de quelques lacs ruandais. Elle le consacra définitivement l'un des meilleurs spécialistes de la limnologie tropicale.

A ses charges d'enseignement, s'ajoutèrent, en 1958, celles des cours de morphologie et de systématique des Invertébrés en remplacement du professeur Fritz Carpentier, autorisé, pour raisons de santé, à faire valoir ses droits à la retraite. Damas se consacra, dès lors, presque exclusivement à ses lourdes obligations professorales avec un zèle et une conscience admirables.

Cependant, c'est à lui, encore, que fait appel la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques en Afrique centrale (F. U. L. R. E. A. C.). Sous l'impulsion de son recteur Marcel Dubuisson et dans le but de concourir au développement scientifique, économique et social de la colonie, l'Université de Liège s'était fait réserver l'étude interdisciplinaire de l'environnement d'une région entourant le lac du barrage créé sur la Lufira pour les besoins de l'industrie hydroélectrique. Damas fut chargé de constituer une équipe de biologistes, dont il dirigea les recherches. Il fit ainsi trois séjours dans le Haut-Katanga, en 1957 et 1958.

Vers ces années, le vieil Institut zoologique Van Beneden achevait sa restauration devenue indispensable. Hubert Damas avait enfin la satisfaction de disposer de locaux et d'installations répondant aux besoins de ses enseignements et de ses recherches. Le champ de ses investigations auxquelles participèrent élèves et assistants, s'accrut encore. Tous les projets pouvaient être conçus avec optimisme; tous les espoirs d'une vie féconde et rayonnante lui étaient désormais ouverts. La mort, hélas, vint brutalement les anéantir! Le 19 avril 1964, revenant en voiture avec ses élèves d'un stage zoolo-

gique qu'il avait dirigé à l'Institut de Biologie maritime et régionale de Wimereux, il fut mortellement blessé, sur le chemin du retour, à Etterbeek, dans cette commune même où il était né. Cette mort inopinée, cruelle et injuste plongea les zoologistes dans une profonde affliction que Monsieur le recteur Dubuisson sut exprimer avec émotion dans le suprême hommage rendu à sa mémoire lors de la séance solennelle de rentrée de l'Université de Liège.

La brève et féconde carrière d'Hubert Damas parcourt deux importants domaines des sciences zoologiques : la Morphologie et l'Hydrobiologie.

Attaché à l'œuvre de son père, il s'intéresse d'abord aux collections récoltées au cours de la croisière du *Armauer Hansen* dans l'Atlantique (1922). Il décrit, en 1934, un Hydroïde nouveau, *Hydrichthys cyclothonis*, parasite des nageoires d'un poisson bathypélagique, *Cyclothone signata*. A la fin de sa courte vie, en 1961, il met en état de publication, dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique*, une œuvre posthume de Désiré Damas et Gustav Stiasny, sur des larves énigmatiques, récoltées dans les mêmes circonstances : *Tornaria* géantes et spécialisées d'un Entéropneuste inconnu. En 1962, le directeur de l'expédition du *Dana* autour du monde (1923-1930) le pria d'écrire la monographie d'une collection de *Pelagosphaera*, larves d'un Siponcle abyssal voisin des *Sipunculus*.

C'est cependant la Lamproie de nos rivières, *Lampetra fluviatilis*, qui devait être l'objet de prédilection de ses études morphologiques. Compagnon dès l'enfance des prospections de son père, dans les rivières des environs de Liège, il fit la découverte, dans la Berwinne, petit affluent de la Meuse, à 15 kilomètres en aval de Liège, d'un gîte où les Lamproies, remontant de la mer, viennent pondre. A partir de 1930, le père et le fils entretiendront, en aquarium à l'Institut zoologique Van Beneden, l'élevage de ces

animaux, en vue d'études biologiques des œufs et de leur développement.

L'intérêt zoologique de la Lamproie est très grand. Cyclostome de l'embranchement des Agnathes, elle est le Vertébré vivant le plus primitif. Lorsque, adultes, elles remontent les rivières pour s'y reproduire, les Lamproies sont, ainsi que le signale Hubert Damas, en « état neutre ». Bientôt elles acquièrent une « livrée sexuelle » qui se manifeste par la confluence des deux nageoires dorsales et l'apparition de bourrelets au cloaque de la femelle. Hubert Damas montra que cette livrée sexuelle peut être expérimentalement provoquée par injection d'extrait antéhypophysaire qui hâte d'ailleurs la reproduction.

Des œufs, fécondés dans le nid rocailleux qu'ont établi au fond des ruisseaux les lamproies mâles et femelles en période de reproduction, naissent les larves, les *Ammocètes*. L'*Ammocète* a l'organisation primitive et fondamentale qui définit le Vertébré. Fousseuse, microphthalmie, microphage, elle vit trois ans dans la vase des ruisseaux. Brusquement, en quelques semaines, elle se métamorphose en un adulte pourvu d'yeux normaux, devenu migrateur, ectoparasite de poissons et qui retourne à la mer attendre la période de la reproduction. La métamorphose est ainsi la transformation intraspécifique d'une organisation en une autre, la substitution d'un comportement par un tout autre façon de vivre.

C'est à l'étude de cette métamorphose qu'Hubert Damas se consacre, s'attachant plus particulièrement aux modifications de la tête qui permettent à l'animal de passer du régime microphage au régime ectoparasitaire et carnassier. Certains organes se maintiennent et se complètent, par exemple le système nerveux et le neurocrâne. D'autres disparaissent, notamment les papilles du vestibule buccal, tandis qu'à leur emplacement se forment les dents cornées de la ventouse de fixation et de râpage du parasite. Un long piston lingual fortement musculé se

forme *de novo*. Des tissus s'histolysent, d'autres se différencient; le vélum nécessaire à la nutrition microphage se réduit mais se transforme en valvules indispensables à l'appel d'eau dans l'aqueduc branchial. D'un même ensemble de tissus, des portions distinctes sont utilisées successivement à des périodes différentes de la vie. La métamorphose est une véritable expérience de la nature. Elle pose à la morphogénèse et à l'histogénèse les problèmes fondamentaux, puisque deux organisations s'édifient successivement à deux moments du cycle biologique de l'animal, obéissant l'une et l'autre à des informations morphogénétiques différentes qui proviennent cependant d'un même patrimoine génétique.

Mais ce fut surtout, pour Hubert Damas, l'occasion de retracer la formation et la structure de la tête et du crâne de la Lamproie. Ses observations sont aujourd'hui classiques, lui-même les a synthétisées dans le volume XIII du *Traité de Zoologie* de Pierre-Paul Grassé consacré aux Cyclostomes.

Ce n'était là cependant que le prologue à une étude plus importante, d'une signification théorique plus étendue. Elle eut pour objet le développement embryonnaire de la Lamproie, plus particulièrement celui de la région céphalique, dans le but d'expliquer et de comprendre la céphalogenèse des Vertébrés, problème primordial pour la zoologie phylogénétique.

La métamérisation du tronc et celle de la région céphalique sont parfaitement conservées chez l'*Ammocète*. Hubert Damas la suit à partir de la neurula dont le mésoblaste est encore insegmenté. Il retrace toute l'organogénèse de l'*Ammocète* jusqu'aux embryons ayant acquis 75 somites et même jusqu'aux larves de 3 cm. A partir des coupes sériées, il compose les « reconstitutions » des divers stades embryonnaires avec précision et clarté; depuis elles ont été reproduites dans les *Traités* classiques.

Entre autres choses Hubert Damas

montre que la métamérisation du mésoblaste commence à partir du 4^e segment qui est postotique; elle se poursuit alors d'avant vers l'arrière dans tout le tronc. Elle se fait par contre d'arrière vers l'avant dans le mésoblaste préotique, confondu d'ailleurs avec la plaque préchordale. Ainsi s'individualisent successivement le segment hyoïdien (3^e), puis le mandibulaire (2^e), ensuite le prémandibulaire (1^{er}). Or ces trois somites préotiques apparaissent par entérocoëlie, alors que dans le tronc, la différenciation du mésoblaste se fait par schizocoëlie. Ceci signifie que les Cyclostomes sont morphologiquement et phylogénétiquement intermédiaires entre l'Amphioxus présentant l'entérocoëlie pour les segments antérieurs, et les Gnathostomes où, seule, se manifeste la schizocoëlie.

Hubert Damas signale un autre caractère primitif des Lamproies : la segmentation du mésoblaste de l'Ammocète est totale; les lames latéro-ventrales sont métamérisées aussi bien que les myomères dorsaux correspondants. Ce n'est qu'ultérieurement, dans l'embryon à 23 ou 30 segments, que les lames latérales confluent, tandis que chez les Gnathostomes elles sont continues dès leur formation.

Le mésoblaste joue un rôle considérable dans l'organogenèse de la Lamproie comme dans celle de tout Vertébré. Damas signale, toutefois, la formation dans l'Ammocète d'un ectomésenchyme dont l'existence avait été démontrée chez les Amphibiens (Stone, 1929). Dans l'un et l'autre cas, cet ectomésenchyme dérive des crêtes neurales et des placodes. Hubert Damas peut conclure que l'ectomésenchyme caractérise les Craniotes. Il est en partie squelettogène. En dérivent la capsule nasale et les trabécules du neurocrâne (les parachordaux et le squelette viscéral étant mésoblastiques).

Il souligne encore que la branchiométrie correspond au moins dans les phases précoces à la métamérie.

Cette magistrale étude de la Céphalo-

genèse des Ammocètes permet à Hubert Damas des conclusions phylogénétiques d'un grand intérêt. S'appuyant sur les admirables travaux de Stensiö (1927-1933) concernant les Ostracodermes fossiles, il s'accorde avec l'illustre paléontologue suédois pour reconnaître la parenté entre les Pétromyzontidés actuels et les Céphalaspides fossiles, admettant d'après ses propres recherches que la gaine osseuse endosquelettique du bouclier céphalique des Céphalaspides est homologue au tissu membraneux squelettique ectomésenchymateux ou méséctodermique de l'Ammocète.

Toutefois, il se refuse à reconnaître comme le suggère Stensiö que l'Ammocète dérive des Céphalaspides et que son évolution ait consisté dans la dégradation osseuse, car la présence des premiers myotomes fonctionnels postotiques de la Lamproie ne pourrait s'expliquer. Il ne peut non plus accepter que la Lamproie ait perdu la paire d'appendices dont sont pourvus les Céphalaspides, car l'embryogenèse de l'Ammocète ne révèle aucune trace de bourgeons de membres.

Pétromyzontidés et Céphalaspides sont primitifs. La métamérisation céphalique est chez eux la mieux conservée mais ils ont acquis des spécialisations qui leur sont propres. Ils ne dérivent pas les uns des autres; ils ont une souche ancestrale commune dont ils dérivent indépendamment.

L'œuvre morphologique de Hubert Damas s'est continuée par des travaux d'embryologie expérimentale. Il montre, en 1948, que la gastrulation des œufs de la Lamproie est anormale à la lumière ou ne s'accomplit pas. En 1947, il précise expérimentalement que le déterminisme de la différenciation de la plaque neurale est un processus quantitatif, et que la formation de ganglions crâniens et épibranchiaux est induite par les formations endoblastiques auxquelles s'ajoutent les activités mésoblastiques.

Hubert Damas s'était initié à l'embryologie expérimentale au laboratoire

du professeur Albert Dalcq (Université de Bruxelles). Il s'efforça d'y intéresser ses propres élèves dont certains aujourd'hui se sont spécialisés avec autorité en embryologie causale et moléculaire.

Tout en poursuivant son œuvre morphologique Damas ne cesse point ses investigations d'hydrobiologie qu'il avait commencées avec son père dans les environs de Liège, plus particulièrement en Meuse. En 1939, il publiait le relevé faunistique du fleuve mosan. Il y signalait la présence abondante d'espèces considérées jusqu'ici comme rarissimes : l'oligochète Tubificide, *Branchiura sowerbyi*, la méduse *Craspedacusta sowerbyi* et son polype *Microhydra ryderi*, l'endoprocète des eaux douces, *Urnatella gracilis*. Il perfectionna sa formation d'hydrobiologiste et de limnologue dans les laboratoires des grands maîtres en cette science : C. Wesenberg-Lund à Hilleröd (Danemark), A. Thienemann à Plön (Allemagne), F. Ruttner à Linz (Autriche), et en Yougoslavie chez Stankowicz.

Il était donc bien préparé pour accomplir, au Parc National Albert, la mission qu'il avait reçue de l'Institut des Parcs Nationaux. De janvier 1935 à mars 1936, il prospecta les lacs Kivu, Édouard, Ndalaga. Les résultats furent publiés en 1937, dans un volumineux mémoire orné de 8 planches et de cartes. Il analyse le brassage vertical quotidien des eaux du lac Édouard, ce qui y entretient, toute l'année, une vie intense. Il constate, dans le lac Ndalaga, une stratification thermique des eaux pendant la saison des pluies, ce qui est favorable à la très grande productivité de poissons, tandis qu'en saison sèche la circulation verticale des eaux ramène, du fond vers la surface, des eaux polluées qui éliminent toute vie du lac Ndalaga. Ce lac est donc alternativement productif, en saison de pluie, et stérile en saison sèche.

Ce sont ses observations au lac Kivu qui eurent le plus de retentissement. Non seulement Hubert Damas confirme les données géologiques sur

l'origine du lac. Par la configuration de sa cuvette, l'orientation de la pente du fond, à 478 mètres de profondeur, le lac Kivu de 2250 kilomètres carrés de surface, appartient à la même rivière que le lac Édouard, par conséquent à la vallée du Nil. Mais l'irruption des Virungas l'a séparé du lac Édouard, le rattachant aujourd'hui au Tanganyika et au bassin du Congo. Hubert Damas révélait un fait nouveau très étonnant : l'existence stable, sous une couche d'eau de surface de 60 mètres d'épaisseur, d'une masse d'eau stagnante, de plus de 400 mètres de profondeur, immobile, chargée de sels, d'acide carbonique, d'hydrogène sulfuré, de méthane, eau morte sans échange réel avec la couche supérieure, la seule qui soit viable. Le Kivu est un désert, en comparaison des autres lacs, mais ses 400 mètres d'eau morte sont une source de méthane industriellement exploitable.

Il faut signaler encore qu'au cours de ses explorations du lac Édouard, Hubert Damas étudia les couches fossilifères des rives de la Semliki. Il fut le premier à découvrir, au Congo, des flèches fossiles (préhistoriques) taillées dans des os d'animaux.

Damas s'était donc forgé une solide renommée de limnologue des régions tropicales lorsqu'il accepta, en 1952, de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique centrale (IRSAC) la mission d'établir l'hydrobiologie de quelques lacs ruandais. Pendant sept mois, il se consacra à ces investigations dans quelques lacs : lacs d'altitude Bulera (1862 m.), Luhondo (1765 m.), Mohasi (1450 m.) et lacs de la plaine de la Nyawarongo, lacs peu profonds, destinés à disparaître par la diminution des eaux et l'envahissement des végétaux. Les résultats de ses recherches furent consignés en quatre mémoires, consacrés respectivement à l'étude géographique et l'origine physique de ces lacs (1954), à leurs conditions thermiques et climatiques (1954), à leur plancton (1955), à leurs sédiments et leur faune (1956).

Ainsi qu'il fut rappelé au début de

cette notice, la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques en Afrique centrale fit appel à Hubert Damas, en 1957, pour diriger l'étude hydrobiologique du lac Mwadingusha créé, il y avait, à ce moment, une trentaine d'années, sur la Lufira pour les besoins d'une usine hydroélectrique. Il fit trois séjours dans cette région katangaise (février-mai 1957; septembre-octobre 1957; février-avril 1958) et mit à l'œuvre une équipe de jeunes biologistes compétents et enthousiastes : A. Nassogne, botaniste, Noël Magis, ichthyologiste, Jean-Claude Ruwet, ornithologiste.

En 1958, avec ses collaborateurs, Hubert Damas publie ses premières conclusions. Il signale que le lac Mwadingusha, si utile à la production d'énergie électrique et devenu une richesse pour les pêcheries de la région, risque de perdre ses avantages. Provenant d'une plaine inondée, il est envahi de graminées (*Leersia hexandra*, *Oryza barthii*, *Vossia*), de Phragmites et de Typha. Cette végétation forme, à partir des rives, des prairies flottantes diminuant progressivement la surface libre du lac et qui, par l'accumulation énorme de leurs débris sur le fond, réduit le volume des eaux, tout en altérant la teneur du plancton et leur productivité piscicole. Ce fut le thème de sa communication au symposium d'Élisabethville (1963). Il rappelait que les barrages ne devaient pas avoir un seul but industriel mais servir aussi les besoins et le bonheur des populations, que leur construction imposait au préalable des études interdisciplinaires afin d'en prévoir toutes les conséquences pour la flore, la faune et la vie humaine.

Des études entreprises sous son impulsion ont été publiées par les soins de la Fondation FULREAC : Hubert Damas, *Les poissons des lacs africains*, 1963; Noël Magis et Jean-Claude Ruwet, *Ichtyologie et pisciculture*, 1969; Jean-Claude Ruwet, *Les oiseaux des plaines et des lacs de retenue sur la Lufira*, 1965; Noël Magis, *Le zooplancton des lacs artificiels du Haut-*

Katanga méridional. Étude faunistique et écologique, 1967.

Hubert Damas, si fidèlement attaché à son Université, à son laboratoire, à sa famille, à ses amis, avait subi l'envoûtement de l'Afrique, de ses immenses solitudes, de ses vies élémentaires perpétuées dans leur équilibre naturel. Les lettres qu'il adressait à sa famille avec tant d'affection en témoignent. Il aimait s'en entretenir et faire partager ses ferveurs et ses enthousiasmes. Il montrait une grande sollicitude pour ses amis et ses élèves. Oublieux de lui-même, il œuvra avec courage, avec une modestie naturelle qui faisait son charme.

Il participa à de nombreux congrès internationaux. Il était membre de l'Institut international d'embryologie. La Société Royale Zoologique de Belgique l'avait choisi pour être son président pendant les années 1957-1958. Prenant ses fonctions fort à cœur, en collaboration avec la Société zoologique de France, il organisa les journées zoologiques franco-belges qui eurent lieu à Bruxelles, dans le cadre prestigieux de l'Exposition universelle de 1958.

Sa vie brève fut exemplaire. Sans qu'il s'en prévalût jamais, elle fut étonnamment féconde et riche d'enseignement.

Paul Brien.

Mademoiselle Damas et Madame Hubert Damas ont bien voulu rappeler quelques souvenirs personnels et mettre à ma disposition des documents précieux qui m'ont permis d'évoquer la personnalité de Hubert Damas. Je les remercie vivement. Monsieur le professeur Jean Godeaux, avec son obligeance habituelle, m'a aidé à réunir l'œuvre scientifique de Hubert Damas et les publications le concernant. Je lui suis profondément reconnaissant pour la part qu'il a ainsi prise à la préparation de cette notice. Monsieur le professeur Ch. Jeuniaux, élève d'Hubert Damas, a écrit une excellente biographie de son maître : « Hubert Damas (1910-1964) », dans *Liber memorialis de l'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, Liège, 1967, p. 487-493, liste des publications.

DAMAS (*Philippe-Désiré*), docteur en sciences naturelles, zoologiste, océanographe, professeur, directeur de l'Institut zoologique Édouard Van Beneden — Université de Liège —, né à Seraing-sur-Meuse le 10 mai 1877, décédé à Liège le 23 avril 1959.

La vie de Désiré Damas est tout entière dans ses études de zoologie et d'océanographie, dans son enseignement, dans l'affectueux dévouement à sa famille. Il se réservait parfois la joie de revenir à ses auteurs latins et à la lecture de Goethe dont il ne se départit jamais.

Élève à l'école moyenne à Seraing, puis à l'Athénée Royal de Liège, il s'inscrivit à l'Université de Liège. Candidat en médecine, il s'orienta définitivement vers la Faculté des Sciences où il entreprit la préparation du doctorat en sciences naturelles (groupe zoologique) sous la direction de l'illustre Édouard Van Beneden. Il y eut pour condisciple Marc de Selys Longchamps.

À la fin du XIX^e siècle, les Tuniciers suscitaient parmi les zoologistes un intérêt passionné depuis que le grand embryologiste russe Alexandre Kowalevsky avait démontré, en 1867, qu'en dépit de leur structure aberrante, ces animaux étranges et fixés se rattachaient aux Chordés. En 1881, Van Beneden s'était alors posé la question de savoir en quoi consistait le coelome dans de tels organismes. Dans leur célèbre *Morphologie des Tuniciers* (1886), Van Beneden et Julin croyaient en avoir découvert les vestiges en deux expansions du pharynx, les *procardes*, ébauches embryonnaires à partir desquelles se formeraient l'épicarde et le péricarde. Or en 1874, le zoologiste Kupfer avait révélé l'existence d'une cavité périviscérale dans l'abdomen d'une Ascidie, *Ciona intestinalis*, et qu'il interprétait comme étant le coelome. Ce fut le premier problème auquel s'est attaché Désiré Damas. Il démontra que cette cavité périviscérale de la *Ciona* était formée de deux cavités, chacune dans le prolongement du pharynx des jeunes

individus. Au cours de la croissance, elles s'individualisent pour ne garder qu'un orifice de communication avec la cavité pharyngienne. Ces deux cavités périviscérales sont donc incontestablement homologues aux deux cavités épicaudiques qui caractérisent les Tuniciers primitifs de l'ordre des Aplousobranches. Elles sont par conséquent étrangères au coelome. Seul le péricarde représente le dernier vestige du coelome chez les Tuniciers ainsi que Marc de Selys Longchamps devait le démontrer en 1940.

Van Beneden avait confié à ses élèves, Marc de Selys Longchamps et Désiré Damas, l'étude de la branchie des Tuniciers, organe remarquable et unique dans la série animale.

C'est Marc de Selys Longchamps qui en 1899, dans son étude de la formation de la branchie d'*Ascidella scabroides*, établit la loi d'apparition des multiples rangées de stigmates dont est perforée la paroi branchiale. En 1900, Damas en fit une très belle application à propos de la morphogénèse de la branchie de *Ciona intestinalis*. Il se confirmait que chez les Ascidiés Phlébobranches, les nombreuses rangées transversales de stigmates de la branchie proviennent de trois grandes fentes branchiales transversales, les protostigmates, qui, incurvant leur extrémité ventrale, se dédoublent en donnant six protostigmates. Chaque protostigmate se fragmente, par étranglement, en stigmates longitudinaux. Ainsi se constituent les six premières rangées de stigmates qui séparent cinq sinus sanguins intersériaux primaires de la paroi. Chacune de ces séries va se dédoubler par apparition de sinus intersériaux secondaires, tertiaires, etc., au fur et à mesure que la branchie s'accroît.

En 1900, les deux condisciples unirent leurs efforts pour débrouiller la morphogénèse de la branchie de *Molgula ampulloides* qui appartient à l'ordre des Stolidobranches. Dans cette Ascidie, les six protostigmates larvaires deviennent les six rangées transversales des stigmates qui ne se

dédoublent pas. Mais dans chacune d'elles, les stigmates longitudinaux forment des couples; les stigmates de chaque couple s'allongent, s'enroulent l'un dans l'autre en doubles spirales. L'Ascidie a donc, de chaque côté de sa branchie, six rangées de doubles spirales stigmatiques qui vont alors se compliquer en une branchie qui paraît défier toute analyse, si les étapes de sa formation n'avaient été suivies minutieusement par les deux élèves de Van Beneden.

Damas reprenait seul en 1902 toute l'embryogenèse de deux types de Molgules vivipares, l'une dont les larves peuvent avoir un appendice caudal mais sans fonction, et ne quittent la cavité paribranchiale d'incubation qu'après métamorphose (*Molgula echinosiphonica*), et l'autre à larves anoures (*Anurella bleizi*). Il y étudia plus particulièrement la naissance des organes rénal et péricardique à partir d'une ébauche commune massive, isolée par délamination de la paroi pharyngienne et qu'il homologua malencontreusement aux procardes que Van Beneden et Julin avaient cru observer, sans en donner une réelle démonstration. Entretemps, Désiré Damas participait au Concours universitaire (1^{er} février 1902) avec un mémoire d'une grande signification zoologique : l'étude comparative de la morphogenèse de la branchie dans l'ensemble des Tuniciers. Damas aboutissait à des conclusions remarquables. Si les Phlébobranches (*Ascidella*, *Corella*, *Ciona*) forment les rangées de stigmates branchiaux à partir de six paires de protostigmates et sont donc hexaprotostigmatiques, les Stolidobranches (*Styelidae*, *Botryllidae*) forment les séries transversales de stigmates à partir d'un nombre de protostigmates qui augmente progressivement, d'avant vers l'arrière, au cours de la croissance. Les Stolidobranches sont polyprotostigmatiques.

Les Tuniciers coloniaux plus primitifs, les Aplousobranches, sont diprotostigmatiques, ce que Damas démontra chez *Distaplia magnilarva* d'une

façon remarquable. Or les Appendiculaires, Tuniciers planctoniques, libres néotoniques et qui sont homologues à la larve nageante des autres Tuniciers, ont une seule paire de fentes branchiales, ils sont monoprotostigmatiques. Ces conclusions furent reprises et approfondies ultérieurement; elles éclairèrent l'évolution phylogénétique des Urochordés.

Cet important mémoire ayant valu à son auteur le prix du Concours universitaire, la bourse de voyage du Gouvernement lui fut octroyée. Désiré Damas, en 1909, put séjourner dans plusieurs laboratoires de biologie marine : Roscoff, Tatihou (en France), Helgoland (en Allemagne), Dröbak et Bergen (en Norvège). Au laboratoire de Dröbak, Damas récolta un grand nombre d'Appendiculaires (*Oikopleura dioica*, *Fretilleria borealis*) et eut l'occasion de revoir la morphologie de l'appendice caudal. Langerhans, en 1874, avait reconnu la métamérisation de l'appareil caudal des Appendiculaires ce qui permettait à Van Beneden et Julin (1883) d'homologuer la queue des Têtards d'Ascidie à tout le tronç de l'Amphioxus qui s'étend derrière le second segment. Damas confirma la métamérisation des plaques musculaires de la queue des Appendiculaires, en montrant, sur le vivant, la répartition des ganglions nerveux, inclus dans la moelle épinière, correspondant à celle des muscles et la distribution métamérique de leurs nerfs spinaux sensibles et moteurs.

Le séjour au laboratoire de Dröbak devait avoir une influence décisive sur la carrière de Désiré Damas. Il fit du jeune zoologiste morphologiste un zoologiste océanographe. Séduit par la mer, attiré par ses vastes problèmes, bientôt passionné pour son étude scientifique, il eut le bonheur d'être accueilli par le grand océanographe Johan Hjort, directeur de l'exploration de la mer et des pêcheries norvégiennes. De taille haute et svelte, blond aux yeux bleus, le Wallon Désiré Damas avait, à s'y méprendre, le faciès scandinave. Il acquit l'usage

parfait de la langue norvégienne, pensa et écrivit norvégien ; il s'intégra ainsi, en toute amitié et en toute ferveur, à l'équipage du *Michael Sars* et à son équipe d'océanographes réputés. Dans leur célèbre ouvrage *The Depths of the Ocean*, John Murray et Johan Hjort retracent les fameuses « Cruises of the Michael Sars », exposant tout ce que nous devons aux océanographes géophysiciens, hydrographes, zoologistes qui y ont participé avec tant d'ardeur. Le nom de Désiré Damas est souvent rappelé à propos de l'étude de presque tous les groupes zoologiques, plus particulièrement de la faune planctonique.

Dans *Publication de circonstance n° 22, du Conseil permanent international pour l'exploration de la mer*, Désiré Damas publia ses *Notes biologiques sur les Copépodes de la mer norvégienne* (1905). Elles concernent plus particulièrement le copépode *Calanus finmarchius* qui est la base de la nourriture des animaux marins : poissons, oiseaux, baleines.

D'après cent cinquante échantillons recueillis dans la mer norvégienne par le *Michael Sars* (norvégien) et le *Thor* (danois), Damas établit la distribution de ces copépodes pélagiques en fonction de leurs migrations par les courants de surface. *Calanus finmarchius* est une espèce à dimorphisme sexuel bien marqué et dont le développement postembryonnaire, les stades juniors, comprennent cinq phases se caractérisant par le nombre de segments du thorax et de l'abdomen. Les œufs sont pondus au printemps, en quantité considérable au sud de la mer norvégienne, là où s'affrontent les eaux boréales et les eaux plus chaudes de l'Atlantique. Les adultes, œufs, larves, nauplius et métanauplius, les stades juniors sont ensuite charriés par le Gulf Stream au nord-est, vers les îles Lofoten et le sud de l'Islande. Puis les courants giratoires du nord les ramènent à leur zone de départ. La rotation superficielle des eaux est ainsi l'élément important de la distribution et de

la persistance de la vie en surface.

Dans le *Report on Norwegian fishery and marine investigation*, vol. II édité par Johan Hjort, en 1909, on trouve parmi les études d'hydrographie de Björn Helland-Hansen, des articles de Damas sur le micro-plancton, le mésoplancton, sur la distribution des fraies de poissons et les connections étroites entre le fraie et le plancton. En collaboration avec K. Dahl et Osc. Sund, il étudie aussi la croissance des poissons.

Toutefois, il faut mettre en particulière évidence le grand mémoire que Désiré Damas intitule *Contribution à la biologie des Gadidae* publié en 1909 dans le *Rapport sur les travaux de la Commission A, dans la période 1902-1907 du Conseil permanent international pour l'exploration de la mer*. Cet ouvrage de 277 pages, illustré de 21 cartes et 23 figures, est aujourd'hui classique. Quinze espèces de Gadidae qui, précisément, sont l'objet des plus vastes pêches le long des côtes d'Europe, sont étudiées en leur biologie. Pour chaque espèce sont précisés le moment, la profondeur, l'endroit de la ponte, toujours limité en un espace restreint, ensuite la croissance, enfin la migration et la dissémination des alevins aussi bien que des adultes, en de vastes territoires, par les courants marins si remarquablement décrits par Helland-Hansen. Ces migrations sont celles du plancton qui sert de nourriture.

Tout en participant aux croisières du *Michael Sars* avec l'équipe des océanographes norvégiens ou danois, parcourant toute la côte norvégienne en ses moindres fjords jusqu'à la frontière russe et la mer Blanche, Désiré Damas fut détaché de sa mission, en juillet et août 1905, pour accompagner la croisière océanographique du Duc d'Orléans à bord de la *Belgica* que commandait le commandant Adrien de Gerlache. L'objet de cette croisière était l'exploration de la mer Arctique, entre le Grönland et le Spitzberg, jusqu'à la banquise polaire, et au retour, par les eaux,

charriant les glaces, des côtes orientales du Grönland. Les observations et les récoltes ont été consignées en un volumineux ouvrage publié en 1909. Toute une équipe de naturalistes de la mer, Norvégiens, Danois, Allemands, participaient à cette expédition. Damas et Koefoed y firent des observations sur le plancton de surface (0,50 m.) et le plancton intermédiaire (à partir de 100 m.). C'est dans ce plancton intermédiaire que la vie pélagique est la plus diversifiée et la plus abondante, sa distribution verticale atteint 500 à 600 m. de profondeur. A ce sujet, Damas et Koefoed font des constatations importantes concernant la répartition des espèces planctoniques. Le plancton de la mer polaire est très abondant mais uniforme. Plus on descend vers le Sud, les mêmes espèces se retrouvent à des profondeurs de plus en plus grandes, en fonction de l'intensité de la lumière. Le niveau des espèces planctoniques varie donc avec la latitude; il peut être très profond dans les régions chaudes et tropicales. Désiré Damas a donné dans le bulletin de la Société de Géographie, *La Géographie*, t. XIX, juin 1909, une très belle relation de cette expédition, de ses récoltes et sa signification océanographique (*L'Océanographie de la mer du Grönland. Résumé des observations de l'expédition de la Belgica en 1905*, p. 417-434).

Pendant ces années norvégiennes de 1904 à 1909, amicalement mêlé aux gens de mer, associé à son maître Johan Hjort, à ses amis océanographes des pêcheries et de l'Institut océanographique de Bergen, Désiré Damas a réalisé son œuvre la plus importante et a connu les moments les plus exaltants de sa carrière zoologique. Il fut, un certain temps, assistant, puis professeur, à l'Institut océanographique de Bergen sous la direction de Björn Helland-Hansen.

Ayant épousé, le 14 février 1908, sa fiancée du pays wallon, Henriette Biquet, il rentra en Belgique, en 1909, pour y fonder famille dans les tradi-

tions de son pays. Mais il y revenait sans emploi. C'est alors qu'il fut momentanément adjoint au professeur Gilson de l'Université de Louvain qui, en cette période, s'adonnait à l'étude de la mer du Nord, dont une partie fut dénommée par lui « Mer flamande ». A cet effet, il s'installa à Bruxelles (Etterbeek) où naquit son premier enfant, son fils Hubert, qui allait être son élève, son émule, son successeur.

Mais Damas ne retrouvait, en cet emploi, ni l'esprit, ni l'équipement, ni les méthodes, ni les conceptions qui lui avaient été familières en Norvège. Le renoncement pour Désiré Damas dut être sans doute mélancolique et paraître sans issue lorsque survint un événement douloureux pour la science : la mort de son vénéré maître Édouard Van Beneden en 1910. Il lui ouvrit, tout à coup, l'accès à une carrière universitaire. La succession aux cours d'Édouard Van Beneden lui fut offerte à Liège. Il fut nommé, le 23 octobre 1910, chargé des cours de zoologie et d'anatomie comparée, ensuite professeur ordinaire le 30 avril 1919 en candidature et au doctorat. Au décès de Paul Cérfontaine, en mars 1919, les cours de zoologie systématique lui furent confiés. Lorsque Charles Julin prit sa retraite, le 15 octobre 1928, il eut, en outre, à donner l'enseignement de l'histologie comparée en Faculté des Sciences. Désiré Damas assumait la lourde tâche de tous les enseignements de la zoologie, à laquelle s'ajoutait la direction de l'Institut zoologique qu'Édouard Van Beneden venait de faire édifier.

La vie aventureuse et féconde des explorations marines était désormais close. Pas tout à fait cependant, car, de mai à juin 1922, il eut la satisfaction de participer en qualité de zoologiste, grâce à une subvention du patrimoine de l'Université, à la croisière du *Armauer Hansen* organisée par son ami norvégien Helland-Hansen, directeur de l'Institut de Bergen, le long des côtes africaines jusqu'à

Casablanca, puis dans la région atlantique nord-orientale au large de Madère et des Açores.

Cette expédition dut lui apporter grande joie. Non seulement il retrouvait des océanographes du temps de sa jeunesse norvégienne mais il rencontra aux Açores le *Dana* que commandait son célèbre ami E. Schmidt qui s'était illustré dans l'étude des migrations des Anguilles et par la découverte du lieu de leur ponte dans la mer de Bahama. Il fit, au cours de cette dernière croisière, de belles et nombreuses observations sur la faune planctonique et rapporta d'abondantes récoltes qui furent l'objet d'études intéressantes. L'infortuné Pirlot y trouva le sujet d'une thèse de doctorat consacrée aux Crustacés. Notre collègue Jean Godeaux poursuit, dans la belle tradition de la biologie océanographique créée par Damas, le dépouillement des Tuniciers rapportés par cette mission.

Désiré Damas lui-même devait y faire des découvertes remarquables. En 1936, il signale une méduse nouvelle, pêchée au large des côtes marocaines, appartenant au groupe des Cladonémides, *Oonaites hanseni*. Cette méduse d'un rouge vif, de 3 mm. de diamètre, a la particularité d'avoir l'ombrelle parcourue par 8 côtes chargées de nématocytes et la cavité sous-ombrelle presque totalement occupée par la portion proximale du manubrium gonflée en une sorte de flotteur.

Dans les *Mélanges Paul Pelseneer*, dédiés, en 1936, au grand zoologiste belge, Désiré Damas décrit la vie parasitaire d'une Narcoméduse *Cunina lativentris* dans la cavité générale d'un polychète pélagique de grande taille du genre *Tomoptéris*. La méduse s'y multiplie en grand nombre par prolifération de leur stolon prolifère, c'est-à-dire par une sorte de polyembryonie. Lorsque ces méduses parasites sont définitivement constituées, elles se libèrent, par effraction, au point de moindre résistance à la base des parapodes.

Depuis 1923, il était occupé à l'étude d'une larve étrange d'Entéro-pneuste, découverte déjà en 1910, que Spengel avait dénommée *Planctosphaera pelagica* et mal interprétée. Damas l'avait retrouvée au cours de l'expédition du *Armauer Hansen*. En collaboration avec Gustav Stiasny, il y avait reconnu une véritable *Tornaria* dont la singularité était dans sa grande taille et l'hypertrophie de la portion ventrale du lobe préoral qui, à elle seule, en constitue l'hémisphère supérieur. Cette étude n'avait jamais été publiée. En 1961, Hubert Damas la mit en état d'être insérée dans les *Mémoires de l'Académie Royale de Belgique in-4°, Classe des sciences, 2° série, t. XV, fasc. 2*, sous le titre *Les larves planctoniques d'Entéro-pneustes (Tornaria et Planctosphaera)*.

Après la première guerre mondiale, Désiré Damas réduisit fortement ses recherches personnelles. Il se consacra presque totalement à son Institut et à son enseignement. Il fut un professeur remarquable et aimé. « Ses cours » qu'il donnait sans une note, les » illustrant d'admirables croquis à la » planche, offraient au plus haut degré » l'art de grouper les faits d'après » quelques idées ou notions princi- » pales bien choisies. » Ainsi s'exprime l'un de ses élèves, Georges Ubaghs, paléontologue éminent de l'Université de Liège. Il ajoute : « ses plus belles » leçons, les plus émouvantes, celles » où il laissait le mieux parler son » cœur, il les donna sans doute sur la » Biologie de la mer dont il évoquait » les aspects divers avec cette autorité » particulière que confère l'expérience » personnelle des choses que l'on a » beaucoup aimées ».

Ne pouvant plus pratiquer l'océanographie qu'il avait connue, il installa à Blankenberge un laboratoire maritime, dans un de ces baraquements utilisés pendant la guerre 1914-1918, et mis à la disposition des besoins civils à la fin des hostilités. Il avait pu acquérir un petit chalutier de neuf mètres de long sur lequel il était seul maître à bord. Aux grandes vacances

d'été, Damas emmenait son petit monde, ses élèves, ses enfants, en des stages vacanciers de zoologie marine. Les vacances terminées, pilotant son chalutier sur les canaux et les rivières, il le ramenait aux quais de Liège où il devait servir à d'autres explorations.

Désiré Damas avait pris goût à la limnologie. Il sut y intéresser ses élèves. C'est ainsi que grâce au chalutier, les zoologistes liégeois, sous la direction de leur maître, purent inventorier la faune de la Meuse. Ils y firent des récoltes de formes rares et exceptionnelles : l'Oligochète, *Branchiura sowerbyi*, la méduse et le polype de *Craspedacusta sowerbyi*, le Kamptozoaire d'eau douce, *Urnatella gracilis*. Étant ses investigations aux ruisseaux et cours d'eau de la région liégeoise, il découvrit des gîtes aux Ammocètes qui allaient devenir l'animal de prédilection des études de son fils Hubert et le sujet de sa thèse de doctorat : la Morphogénèse de la tête des Cyclostomes.

Le 10 mai 1947, Désiré Damas était autorisé à faire valoir ses droits à la retraite et à l'éméritat. Il eut l'occasion de passer l'hiver 1948-1949 en Afrique dans les territoires du Ruanda-Urundi, à ce moment sous mandat belge. Désiré Damas se prit de passion pour l'Afrique. Au cours de l'hiver 1951-1952, il retourna au Ruanda-Urundi. Il devait y retrouver son fils Hubert prospectant les lacs ruandais sous les auspices de l'I.R.S.A.C. Il se mêla à la vie coloniale, vivant en brousse, logeant dans les gîtes d'étape, s'intéressant aux indigènes, aux activités des Blancs, curieux aussi bien des problèmes sociaux et économiques que pose la colonisation, qu'à la biologie de ces belles régions naturelles.

Voué tout entier aux études zoologiques, Désiré Damas était profondément attaché à son université. Il fut délégué de la Faculté des Sciences à la Commission administrative du Patrimoine. Dans la nuit tragique du 20 août 1914, menacé de mort, il tint tête à la soldatesque allemande, sauva sa vie, celle de ses compagnons livrés

au peloton d'exécution et préserva son Institut de toute détérioration. Lors de la seconde guerre mondiale, après avoir sabordé son petit chalutier afin d'éviter toute réquisition, il protégea les activités de ses laboratoires autant qu'il put, s'occupant du rapatriement des étudiants liégeois qui, appelés sous les armes, se trouvaient immobilisés dans des cantonnements du sud de la France. Il remplit sous le rectorat de Léon Graulich les fonctions de secrétaire du collège des assesseurs, collabora activement à la création et à l'organisation du service social de l'Université de Liège.

Il atteignait sa quatre-vingt-deuxième année, lorsque la mort l'emporta. Zoologiste de grande expérience, d'une intelligence pénétrante, averti des problèmes essentiels de la zoologie contemporaine, Désiré Damas fut le seul océanographe authentique de notre pays qui a tant tardé à comprendre l'importance de l'étude scientifique de la mer.

Des charges d'enseignement trop lourdes l'ont peut-être empêché de réaliser, dans toute son ampleur, l'œuvre zoologique que lui permettaient d'accomplir sa connaissance de la biologie marine, l'abondance de ses observations faites sur le vif, l'importance des collections qu'il avait récoltées.

Il était membre de la Société royale des Sciences de Liège, de la Société royale de Zoologie de Belgique dont il fut le président, de l'Institut international anthropologique de Paris, de l'Association liégeoise pour l'étude et l'enseignement des sciences anthropologiques, de la Société scientifique de Belgique, de la Société de Biologie, de la Société de Géologie de Belgique, de la Commission de Mariculture et Mytiliculture. Il fut consulté par les huîtres de Nieuport dont il perfectionna le rendement en recommandant les cultures sur cadres verticaux. L'entreprise des pêches de Harengs d'Ostende lui demanda ses avis qui permirent une amélioration considérable de cette pêche à un moment

où, durant les années d'occupation, le ravitaillement de la population civile était précaire.

Désiré Damas vécut une vie d'homme, de père, de savant qui lui valut la considération et l'affection ; son souvenir ne peut s'oublier. Il légua à la génération qui devait lui succéder, son exemple et son œuvre, afin de l'engager à servir, avec autant de ferveur que de modestie, l'idéal qu'il s'était donné à lui-même.

Paul Brien.

Mademoiselle Damas, fille de Désiré Damas et qui fut son assistante, et Madame Hubert Damas ont eu l'amabilité de me faire part de quelques souvenirs de la vie privée de leur père et beau-père, soit au laboratoire parmi ses élèves, soit au sein de sa famille auprès de ses enfants pour lesquels il n'a cessé d'avoir l'attention la plus vigilante et la plus affectueuse. J'exprime à Mademoiselle Damas et à Madame Damas mes remerciements respectueux. Monsieur le professeur Jean Godeaux, directeur du laboratoire de Biologie marine à l'Université de Liège, qui est particulièrement averti de l'œuvre scientifique de Désiré Damas, m'a aidé fort obligeamment à réunir la collection de ses écrits avec autant de compétence que de complaisance. Qu'il veuille bien trouver ici l'assurance de ma reconnaissance. — « Désiré Damas (1910) », dans *Liber memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935. Notices biographiques*, t. II, *Faculté des Sciences - Ecoles spéciales - Faculté technique*, Liège, 1936, p. 292-294, liste des publications de 1899 à 1935. — G. Ubachs, « Désiré Damas (1877-1959) », dans *Liber memorialis de l'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. II, *Notices biographiques*, Liège, 1967, p. 400-404, liste des publications de 1936 à 1959.

***DARRIGADE** (Pierre), chirurgien, né à Pomarez (Landes, France) le 22 février 1768, décédé à Namur le 18 février 1836.

A dix-huit ans, il « monta » à Paris pour commencer ses études de médecine et de chirurgie. Engagé volontaire lors de la Révolution, il arriva en Belgique, après la victoire de Jemappes, fut fait prisonnier lors du retour des Autrichiens (Neerwinden, 1793) et

libéré deux mois plus tard. Il revint en Belgique avec les armées de Fleurus et, à vingt-six ans, fut promu chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Namur.

Rendu à la vie civile, sous le Consulat, il s'installa comme médecin-chirurgien dans sa ville d'adoption, siégea au Conseil municipal et épousa une Namuroise, Agnès Akerman, fille de l'acquéreur de l'abbaye de Boneffe.

En juin 1815, il soigna les blessés de l'armée Grouchy, qui battaient en retraite par Namur, et l'on a retrouvé la poésie d'un soldat français qui, amputé du bras droit, remercie Pierre Darrigade de lui avoir sauvé la vie (un exemplaire de cette poésie est conservé dans la bibliothèque de la Société archéologique de Namur).

En 1822, Pierre Darrigade fut élu président de la Commission médicale de la province de Namur et resta à ce poste jusqu'à sa mort.

Mais ce chirurgien notoire était doublé d'un homme d'affaires : acquéreur de nombreux biens nationaux dans l'arrondissement de Namur, il fut, aussi, l'un des sept membres fondateurs des Verrieres du Val Saint-Lambert, après avoir joué un rôle dans l'administration de celles de Vonèche.

André Dulière.

A. Dulière, *Pierre Darrigade, chirurgien aux Armées de la Révolution*, Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1972.

DECROLY (Ovide - Jean), médecin, pédagogue, professeur à l'Université libre de Bruxelles, né à Renaix le 23 juillet 1871, décédé à Uccle (Bruxelles) le 12 septembre 1932.

Ovide Decroly naquit dans une famille d'industriels.

Ses études secondaires entreprises à l'École moyenne de Renaix furent poursuivies à l'Athénée royal de Tournai et se terminèrent à l'Athénée royal de Malines. Decroly n'y prit guère d'intérêt, les jugeant trop abstraites et ne se sentant aucun attrait ni pour le

latin ni pour le grec. Il s'inscrivit ensuite à la Faculté de Médecine de l'Université de l'État à Gand, mais ne se donna à fond à ses études que dans les dernières années. Il fut proclamé docteur en médecine avec la plus grande distinction en 1896 et présenta la même année une publication qui lui permit d'être lauréat du concours universitaire.

Decroly séjourna à Berlin où il étudia sous la direction des professeurs Langerhaus, Mendel et Joly. Puis il se rendit à Paris où il travailla dans les laboratoires des professeurs Raymond et Geoffroy.

Pendant ces deux séjours, il s'était intéressé à l'histologie du cerveau en procédant à des études macroscopiques et microscopiques. Ces recherches ne convenaient point à ses aspirations qui le portaient davantage vers la vie vécue.

Revenu en Belgique, il s'installa à Bruxelles et se consacra d'abord à l'étude des malades mentaux. La psychologie était dominée à ce moment par l'hypothèse du parallélisme existant entre la physiologie du système nerveux et la génération du comportement psychique. Dès lors il était naturel que de la biologie il passât à la psychiatrie. Sous l'impulsion de Jean Demoor il fut ultérieurement conduit à s'occuper des enfants anormaux, que dans ses écrits datant de cette époque il appelait plus volontiers les enfants irréguliers.

Dès ce moment sa carrière définitive se dessina, celle de l'éducation, dans laquelle il ne dissocia jamais celle des enfants normaux et celle des enfants anormaux. Les années précédant cette orientation exclusive ne furent cependant point inutiles. En réalité Ovide Decroly aborda les problèmes pédagogiques avec un esprit de médecin, fondant ses recherches, comme le biologiste d'alors, sur l'observation *in vivo*; dans les milieux mêmes de l'éducation. Ses années d'étude lui avaient révélé l'importance de l'intérêt comme moteur du comportement de l'être humain.

Aussi conçut-il l'enseignement selon une formule que l'on a souvent reprise : « dans la vie et pour la vie ». Mais pour réaliser cet objectif, ce biologiste de formation devait nécessairement passer par le truchement de la psychologie. A ce moment l'on admettait que les aspects pathologiques de la conduite constituaient les formes inférieures de la conduite normale. *Mutatis mutandis*, l'exploration du comportement psychique normal avait grand intérêt à s'appuyer sur l'explication des formes pathologiques. C'est dans ce sens que Decroly aborda les problèmes psychologiques. Il devait dans la suite raccrocher à cette conception générale l'élaboration de son système pédagogique. Aussi lui a-t-on souvent reproché d'avoir établi une éducation valable tant pour les élèves normaux que pour les élèves anormaux.

Pour comprendre le rayonnement extraordinaire qui dès son vivant couronna son œuvre de pionnier pédagogique, il importe au préalable de rappeler quelques faits typiques de ses entreprises et de sa vie.

Désireux d'observer concrètement les enfants dans un milieu leur convenant et non point dans les milieux scolaires traditionnels, il fonda deux établissements scolaires.

En 1901, il ouvre à Uccle, commune de l'agglomération bruxelloise, l'Institut d'Enseignement spécial pour Enfants irréguliers. Il importe de noter qu'il fut dans le même temps, grâce à Jean Demoor, attaché à l'inspection médicale de la Ville de Bruxelles, chargé précisément de l'enseignement spécial et notamment dans une école créée à cet effet. Mais il préféra un établissement autonome qui pût lui servir de laboratoire tant pour l'étude des enfants anormaux que pour leur traitement pédagogique. Cette entreprise était cependant audacieuse, mais son épouse lui apporta un soutien moral et actif. Une autre caractéristique de l'entreprise du docteur Decroly s'observe par cette décision, celle de constituer des milieux éducatifs dans le cadre même de sa vie

familiale. Il était amené du même coup à assumer la direction effective de son établissement et à s'y intéresser quotidiennement.

C'est dans cet établissement qu'il fit les observations qui le conduisirent à élaborer les principes et les données de sa méthode d'éducation pour enfants déficients, principes et données qui allaient plus tard être ceux des enfants normaux. La recherche la plus importante fut incontestablement celle relative à l'importance de la fonction de globalisation dans les perceptions du milieu externe. Sans doute Tobie Jonckheere (Bruxelles) puis Édouard Claparède (Genève) avaient dans des observations isolées révélé l'importance de cet aspect majeur de la perception. Mais Decroly eut le mérite de généraliser la notion grâce à une étude systématique du problème. Dès ce moment, il élaborait les éléments de ce que l'on appela ultérieurement le « système » éducatif decrolyen, à savoir : la primauté de l'intérêt, les centres d'intérêt, la méthode globale de lecture, l'association de l'observation, de l'activité et de l'expression. Ajoutons que cette pédagogie permettait aux enfants dits irréguliers de vivre constamment dans la famille du pédagogue, d'exister et de se développer dans un cadre naturel peuplé d'animaux et situé dans un jardin où l'amour des plantes et des êtres était constamment à l'honneur.

Cette tendance à une insertion des enfants dans un foyer heureux était d'autant plus nécessaire que les enfants séjournaient dans l'Institut en qualité d'internes. Sa formation médicale apparaît ici encore. Decroly établissait, pour chaque enfant, un diagnostic de son inadaptation et en déduisait ensuite un traitement. Les résultats obtenus incitèrent un groupe de parents d'enfants normaux dont le docteur Auguste Ley à demander l'ouverture d'un établissement scolaire où cette pédagogie nouvelle pût s'appliquer à des situations d'une nature apparemment différente.

Ovide Decroly accéda à cette

demande, convaincu comme Claude Bernard que le pathologique et le normal ne constituent que des formes semblables d'une même réalité vivante. Il en résulta en 1907 l'ouverture de l'École Decroly, acceptant peu à peu les enfants de 3 à 12 ans, et ultérieurement les adolescents de 12 à 18 ans. Ce qui distinguait cette école de l'Institut créé en 1901 était qu'elle constituait un externat et qu'elle accueillait les adolescents au-delà de 15 ans. Decroly et son épouse fournirent une première mise de fonds, ce qui incita les parents à ajouter la leur. Les deux établissements ne recevant aucun subside officiel devaient dès lors subvenir à leurs propres besoins. L'établissement nouveau se trouvait lui aussi situé à Uccle dans un cadre de verdure. L'enseignement proprement dit était complété par le travail manuel et répondait déjà aux principes du mouvement de l'Éducation nouvelle dont les principes de ralliement ne furent définis qu'en 1921. En effet, et en partie à l'exemple des conceptions de Decroly, un certain nombre d'établissements rénovés — où l'idéologie de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau était appliquée — s'étaient créés dans le monde. Cette idéologie se retrouvait également dans les conceptions de Decroly par l'importance qu'il accordait notamment à la vie dans la nature loin des villes, au travail manuel et au jardinage dans la formation des enfants et des adolescents.

C'est dans ces deux établissements qu'allait se dérouler toute la vie de Decroly et qu'il allait en grande partie constituer sa psychologie de l'enfant. Il utilisa plusieurs techniques pour aboutir à cette constitution.

L'observation directe de l'enfant était la première mais il lui apparut cependant malaisé de comprendre l'évolution de celui-ci étant donné que l'observation ne conduisait qu'à des constatations momentanées et contingentes qu'il fallait ensuite relier entre elles. On courait le risque de ne point se rappeler pour chaque enfant observé

les étapes antérieures de son développement. Aussi entreprenait-il le premier dans le monde de recourir au film pour la fixation de ces moments, fixation qui autorisait dans le même temps à considérer *a posteriori* les réactions spontanées du comportement.

Il fut en outre attentif aux premiers travaux de Binet et Simon. Ces auteurs, dont l'influence fut immense sur les progrès de la psychologie, avaient élaboré grâce à l'utilisation de tests gradués une échelle de l'intelligence. Cette méthode substituait aux simples épreuves dont le docteur Decroly s'était servi, un instrument objectif et standardisé. Il ne craignit point de participer à la validation de cette échelle par une vaste application en Belgique. Celle-ci mit en évidence le niveau différent atteint par les enfants de la campagne, des villes et dans celles-ci entre enfants pauvres et enfants appartenant aux classes aisées de la société.

Mais au-delà de ces expériences, l'échelle métrique de l'intelligence lui fournit un outil sûr pour la distinction des enfants normaux et des enfants anormaux et des catégories de la pathologie de ces derniers. Cet instrument devait aussi l'aider dans ses fonctions de médecin de l'enseignement spécial des écoles de la Ville de Bruxelles. Cette municipalité avait d'ailleurs inauguré en 1900 un système de classes parallèles dans son enseignement primaire qui fut imité dans de nombreux pays d'Europe et aux États-Unis. Rangés selon leur quotient intellectuel, les enfants des écoles pouvaient en principe y recevoir un enseignement dans des groupes homogènes selon leur intelligence et selon leurs aptitudes.

Ces recherches mirent par ailleurs en évidence l'importance de deux variables qui ne retenaient point alors l'attention des psychologues : l'affectivité d'une part et les influences morales du milieu social auquel appartiennent les enfants d'autre part. Amené en 1914 à créer avec Victor

Devogel, directeur des écoles de la Ville de Bruxelles, et Nicolas Smelten, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement en Belgique, le Foyer des Orphelins, il composa les fiches de diagnostic afin d'aider le personnel enseignant. Le docteur Decroly y intégra des observations portant notamment sur ces deux variables.

La loi sur la gratuité et l'obligation scolaire ayant été appliquée sous l'occupation allemande en 1914, le problème de l'orientation professionnelle se posait en ce qui concerne les écoliers ayant atteint 14 ans. Il s'intéressa aussitôt à l'Office intercommunal d'Orientation professionnelle, né sous l'impulsion de Christiaens, et participa activement à l'établissement de fiches d'aptitudes intellectuelles et gestionnelles autorisant les conseils d'orientation. L'Institut des Hautes Études de Belgique ayant à cette époque grâce au docteur Sollier créé une École d'Ergologie en son sein, il fut amené à y enseigner en vue de former les conseillers d'orientation professionnelle et les conseillers de sélection professionnelle agissant au niveau des entreprises.

La vie de Decroly se trouva dès 1901 écartelée entre des obligations diverses, même si elles étaient coordonnées par une finalité commune. Il dirigeait lui-même les deux établissements dont il a été question plus haut, s'y livrant dans le même temps à une activité scientifique ininterrompue. Mais en outre il avait peu à peu accepté d'autres missions. Il fut médecin-directeur de l'Institut provincial d'Enseignement spécial du Brabant, médecin-inspecteur des classes d'enseignement spécial de la Ville de Bruxelles, chef de service de la Polyclinique de Bruxelles, professeur à l'Institut Buls-Tempels, aux Cours provinciaux du Brabant pour l'Enseignement spécial, professeur de psychologie de l'enfant normal et anormal aux Écoles normales de la Ville de Bruxelles, professeur à l'École d'Ergologie, médecin attaché au Foyer des Orphelins, etc.

Lors de la création de l'École uni-

versitaire de Pédagogie de l'Université libre de Bruxelles en 1919, on lui confia la charge du cours de Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent et ultérieurement du cours de Techniques statistiques appliquées aux questions pédagogiques.

Il suppléa à deux reprises son collègue Auguste Ley pour ses enseignements à l'École de Santé publique. Au moment de sa mort, il était professeur extraordinaire.

En dehors de sa féconde influence dans les domaines de la psychologie et de la pédagogie active, il est nécessaire de citer encore qu'il fut un des pionniers de la pédagogie dite expérimentale. Il avait écrit avec Raymond Buyse un petit ouvrage consacré à la pédagogie quantitative, nommée ainsi parce qu'elle entendait appliquer la méthode des tests à l'évaluation objective des connaissances acquises, à la comparaison scientifique de la valeur des méthodes d'enseignement et à la comparaison de l'efficacité des professeurs.

Quoique d'autres chercheurs aient participé à la naissance et au développement de cette discipline comprise dans l'ensemble des sciences pédagogiques, on peut considérer que c'est Raymond Buyse, devenu dans la suite professeur à l'Université catholique de Louvain, qui en fut le véritable créateur. Mais il avait bénéficié des vastes connaissances et de l'expérience de Decroly. On comprend dès lors que l'enseignement des statistiques appliquées à la pédagogie lui ait été confié à l'Université libre de Bruxelles.

Le docteur Decroly apporta un concours souvent actif à diverses sociétés savantes, telles la Société de Médecine mentale, la Société de Neurologie, la Société de Médecine et en particulier la Société de Pédotechnie. Il fut aussi membre de l'Institut de Sociologie Solvay.

Des tentatives furent entreprises, dès son vivant, d'introduire les principes de son système dans l'enseigne-

ment des classes d'écoles populaires. On y adopta le programme des centres d'intérêt qu'il avait rédigé pour les deux premières années de ses propres écoles, ainsi que sa méthode globale de l'apprentissage de la lecture. Rappelons que l'article 1^{er} du règlement des écoles nouvelles considère que ces établissements constituent le laboratoire de la pédagogie de l'avenir. L'opération était indispensable pour justifier l'excellence du système qu'il avait élaboré. On pouvait craindre en effet que son école pour enfants normaux ne constituât qu'un milieu privilégié parce que fréquenté par des enfants appartenant aux classes sociales aisées. C'est surtout après la guerre de 1914-1918 que ces expériences eurent lieu. Elles s'étendirent sur un certain nombre d'années et durent leur succès aux directions d'écoles primaires favorables au message d'Ovide Decroly. Divers obstacles s'opposèrent cependant à leur survie, dont les principaux résidaient dans le manque de préparation du personnel enseignant.

Toutefois, malgré cet abandon, les idées de Decroly se popularisèrent. On comprit peu à peu la nécessité de fonder l'enseignement sur l'évolution de l'enfant, sur ses besoins et ses intérêts. On désira respecter dans une méthodologie valable la maturation progressive de ses fonctions mentales. On reconnut l'avantage de la méthode globale de lecture, quoique celle-ci dût se modifier grâce à l'expérience acquise.

On retrouve dans le *Plan d'Études* rédigé par le ministère de l'Instruction publique en 1935 pour les écoles primaires de l'enseignement officiel l'ensemble des conceptions du docteur Decroly. Ces conceptions demeurèrent au foyer du second *Plan d'Études*, élaboré après la seconde guerre mondiale.

Le docteur Decroly fut invité quelques années avant son décès, par le gouvernement de la Colombie, à exposer sa méthode dans ce pays. Longtemps après sa mort des applica-

tions de ses principes eurent lieu dans de nombreuses nations.

Une activité aussi intense que celle de Decroly mina prématurément ses forces. Il dut prendre à plusieurs reprises un long repos. Il mourut âgé seulement de soixante et un ans.

Sa production scientifique comporte 128 titres d'articles et d'ouvrages dans les diverses orientations que nous avons signalées. Esprit d'avant-garde, chercheur inlassable, il fut non seulement le pédagogue d'un système qui inspira les progrès de l'enseignement et de l'éducation en Belgique et dans de nombreux pays, mais aussi le créateur en Belgique de la psychologie génétique. Son œuvre écrite et pratique est dominée par une conception philosophique accordant le primat à la vie et à la nature, aboutissant au respect inconditionné de la personne humaine. Ce respect commence à la naissance de l'enfant pour s'épanouir progressivement à l'état adulte. Le docteur Decroly jouissait d'un ascendant qui inspirait le respect et qui lui valut le concours et l'engagement total de collaborateurs dévoués et zélés, parmi lesquels il importe de citer des personnalités qui en Belgique acquirent un réel renom dans l'enseignement, tels Gérard Boon, Louis Dalhem, Fernand Dubois, Amélie Hamaïde, M. Monchamps, J.-E. Segers, Nicolas Smelten, Jozef-Emiel Verheyen.

Dès son vivant, son œuvre fut connue et appréciée à l'étranger. Il adhéra au mouvement des Écoles nouvelles, présida plusieurs de ses congrès internationaux. Pour répandre ses idées, il accepta de donner un nombre considérable de conférences tant dans notre pays que dans d'autres. On trouve dans l'ouvrage qui lui fut dédié *post mortem* la liste impressionnante des personnalités étrangères qu'il avait fréquentées et qui collaborèrent à la rédaction de ce recueil (voir *Hommage au Dr Decroly*, cité dans la bibliographie).

Ce rayonnement exceptionnel, il le dut non seulement à son œuvre, mais

aussi à la simplicité et à la loyauté de son caractère, tout autant qu'à l'intense conviction qui l'anima tout au long de son existence.

Sylvain De Coster.

Hommage au Dr Decroly, Bruxelles, sans nom d'éditeur, [1932], 520 p., portraits photographiques. — On trouvera la liste complète des écrits du Dr Decroly ainsi que celle des principaux ouvrages qui lui ont été consacrés jusqu'en 1964 dans *Hommage à Ovide Decroly. Bibliographie de son œuvre* (Bruxelles), Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, 1964, 48 p., portrait photographique.

DEGUELDRE (Jean-François), professeur de mathématiques, né à Seraing le 16 mars 1877, décédé à Liège le 11 avril 1936.

Reçu docteur en Sciences physiques et mathématiques par l'Université de Liège en 1905, Degueldre fut successivement professeur dans les athénées de Liège (novembre 1905-30 septembre 1908), de Tournai (octobre 1908-septembre 1913), de Huy (octobre 1913-mars 1919), de Liège (mars 1919-avril 1936). Dans ce dernier établissement il eut la charge d'enseigner les mathématiques supérieures, il s'y révéla un professeur remarquable.

Au cours de sa carrière, Degueldre ne s'est jamais désintéressé de la recherche scientifique. Nous citerons parmi ses travaux, deux notes insérées dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, 3^e série, tome IX, 1912. Dans l'une, qui retint l'attention de Neuberg, il étudie les surfaces réglées engendrées par la perpendiculaire commune à deux droites dont l'une est fixe, l'autre variable, ou toutes les deux sont variables. Dans l'autre, il étudie le lieu des quadrisécantes de quatre droites appartenant à des faisceaux de rayons.

Lucien Godeaux.

Renseignements fournis par le préfet de l'Athénée royal de Liège I.

DEJARDIN (Lucie), ouvrière, employée, conseiller communal, député de Liège, née à Grivegnée le 30 juillet 1875, décédée à Liège le 28 octobre 1945.

L'enfance de Lucie Dejardin constitue un épisode qui pourrait être situé dans un roman d'Émile Zola. Qu'on en juge : la mère, Marie Rosette, épouse André Dejardin, est « hiercheuse de fond », et six enfants déjà encombrant le ménage quand naît la petite Lucie. Quelques heures avant l'accouchement, elle travaille encore dans une galerie de la mine, là où elle séjourne douze heures par jour, là où elle rencontra l'homme qu'elle allait épouser, André Dejardin.

Quatre heures après la naissance de Lucie la maman est debout et prépare les déjeuners du mari et des enfants. Trois jours plus tard, elle « fait le chemin d'eau », c'est-à-dire, le joug sur les épaules, elle porte les récipients contenant l'eau indispensable à la préparation des repas, à la toilette, au lessivage, au nettoyage, etc. A ce tableau réaliste, un dernier trait s'impose : chaque quinzaine, après la paie, André Dejardin stationne longuement devant le comptoir d'un cabaret : une partie du salaire se transforme en alcool. Atteint de silicose, trop souvent ivre, la santé du mineur est médiocre.

Pour achever le tableau familial, ajoutons que quatre enfants naîtront encore après Lucie, dans les chaumières successives des Dejardin. Mais sur les onze rejetons, cinq seulement atteindront la majorité légale, et l'un de ceux-ci disparaîtra à l'âge de vingt-deux ans, victime de la tuberculose.

Dès que Lucie Dejardin ouvre les yeux sur le monde qui l'entoure, elle contemple, étonnée, apeurée, angoissée, puis révoltée, le spectacle affreux de la misère ouvrière. Et elle ne tarde pas à y être étroitement liée.

De six à dix ans, elle fréquente l'école communale ; pas tous les jours cependant, car elle doit aider à la plantation et à l'arrachage des pommes

de terre, à l'ensemencement et au repiquage des légumes, besognes qui rapportent quelques sous, distribués parcimonieusement aux bambins par les fermiers.

A dix ans, l'enfance est terminée : Lucie Dejardin devient serveuse dans un café. Pas longtemps, heureusement, car sa santé est fragile et les parents doivent se résoudre à la garder quelque temps au foyer, où elle aide aux travaux de ménage.

Cependant, ses frères — particulièrement l'aîné, Nicolas, et Joseph Dejardin, qui deviendra député — commentent les événements qui se déroulent dans le pays : grèves, manifestations, création de coopératives à Gand, à Jolimont ; ils évoquent aussi deux congrès, l'un qui s'est déroulé à Bruxelles, l'autre à Anvers, d'où est né un parti politique : le Parti Ouvrier Belge. Un parti ? Pourquoi faire ?

En 1886, Lucie Dejardin qui ne parle pas le français, mais parvient à déchiffrer les textes des tracts, participe à une manifestation à la tête de laquelle flottent des drapeaux rouges. Elle a onze ans. Toute cette année et la suivante : « Grèves, » lock-out, manifestations de houilliers, démonstrations des forces dites » de l'ordre, faim à l'état endémique : » toile de fond de l'enfance ouvrière » (Esther B. Chalmers).

Ainsi, Lucie Dejardin connaîtra très tôt, loin des livres et traités, des cénacles et des universités, la signification du mot « socialisme ».

A treize ans, elle devient « hiercheuse de surface ». En 1889, son frère Joseph, qui distribue le journal *Le Populaire*, est arrêté comme fomenteur de troubles. Alors, Lucie Dejardin escalade un tas de houille et se lance dans une violente diatribe contre l'ordre bourgeois, devant ses compagnons médusés mais intéressés. Ce sera son premier discours public.

Aussitôt licenciée, elle s'engage dans une ferme, où le travail est tout aussi harassant, mais permet de manger décemment. Elle y reste deux

ans ; puis travaille dans une verrerie ; enfin elle devient blanchisseuse et s'occupe de « repassage fin ».

Le Parti Ouvrier Belge étend partout ses organisations ; parmi celles-ci, les cercles dramatiques, sur lesquels Lucie Dejardin jette un regard curieux. Bientôt elle participe à leurs activités et grâce à eux apprend enfin la langue française. Elle devient membre de plusieurs organisations socialistes et de libre pensée ; elle s'intéresse passionnément au sort des enfants et, après avoir écouté attentivement les militantes Gatti de Gamond, Brismée, Alice Bron, elle crée, en 1910, la première Ligue des Femmes socialistes de Liège. En 1912, le Conseil général du Parti Ouvrier Belge organise des réunions auxquelles sont conviées les déléguées de ces ligues, et Lucie Dejardin assiste aux assises.

Entretiens, elle est devenue voyageur de commerce. Elle acquiert ainsi une solide expérience en élargissant singulièrement son horizon.

La guerre la surprend dans un nouvel emploi : vendeuse au premier magasin coopératif de Liège. Membre d'un service de renseignement, Lucie Dejardin est arrêtée le 8 juillet 1915 à Vroenhoven (frontière hollandaise) et incarcérée à la prison de Tongres. Accusée d'espionnage et d'avoir facilité l'évasion d'un nombre extraordinairement élevé de jeunes gens vers les Pays-Bas, elle est condamnée à la détention perpétuelle. Elle séjourne d'abord à la prison forteresse d'Aix-la-Chapelle, puis est expédiée au camp d'Holzwinden (janvier 1916). Après une tentative d'évasion et les conséquences que l'on devine, elle est finalement comprise dans un échange de prisonniers et amenée en France, fin décembre 1917. Sa santé est gravement compromise, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper immédiatement d'enfants belges résidant en France.

Elle rentre à Liège en mars 1919. En mai de la même année, elle est nommée inspectrice du travail. Elle est élue conseiller communal également en

1919 et le restera jusqu'à la fin de ses jours.

Lucie Dejardin obtient le droit de vote aux élections législatives de 1921, à titre de prisonnière politique, mais s'efface au poll de la Fédération liégeoise du Parti Ouvrier Belge, laquelle voulait la présenter en ordre utile. Elle se refuse à faire échec à un ancien militant.

Membre de la Ligue internationale des Femmes pour la paix et la liberté, Lucie Dejardin organise des séjours d'enfants autrichiens malades dans la région liégeoise. En juillet 1921, elle est à Vienne où elle assiste au Congrès de la Ligue, présidé par Jane Addams, Prix Nobel de la Paix. A cette occasion, une grande réception est mise sur pied à l'Opéra, par le Gouvernement. Et l'ancienne « hiercheuse de surface », la misérable gamine souffreteuse des corons liégeois, sera aux côtés du président de la République, dans la loge impériale. Laissons ici la parole à Mary Kelsey, déléguée américaine : « Toute la salle se lève, pour » ovationner, comme jamais je n'ai » vu ovationner personne, cette femme » qui incarne aux yeux des Viennois, » qu'ils soient de droite ou de gauche, » le vrai esprit chrétien d'amour et de » compassion, la vraie solidarité hu- » maine qu'aucune frontière n'arrête. »

Entre les deux guerres, Lucie Dejardin représente les femmes socialistes belges aux Congrès internationaux de La Haye, Hambourg, Marseille, Paris, Zurich, Prague, Vienne.

Infatigable propagandiste pour la paix, Lucie Dejardin va consacrer presque tout son temps à cette mission. Elle donnera des conférences à Honfleur, aux États-Unis, etc.

Mais elle est aussi une militante socialiste : première présidente de la Guilde des Coopératrices en 1923, et, au cours de cette année, elle accueille, les 27 et 28 octobre, le Congrès national des Femmes socialistes qui se déroule à Liège. L'énumération de ses activités au cours de cette période est trop longue et trop copieuse, et nous ne pouvons l'envisager.

Mai 1929. Élections législatives : le Parti Ouvrier Belge perd huit sièges. Mais Lucie Dejardin est élue, non pas en remplacement de son frère comme le dit erronément le président de la Chambre des représentants, dans un discours d'hommage prononcé le 30 octobre 1945. Elle entre dans l'histoire de Belgique, car elle est la première femme pénétrant au Parlement belge grâce au suffrage universel direct. Ses charges s'accroissent d'autant, car elle n'abandonne aucune tâche antérieure; elle parcourt les régions, apportant dans les milieux des travailleurs éclaircissements et renseignements; elle éduque et instruit, tout en cueillant constamment les échos des problèmes ouvriers. A la Chambre des représentants, elle prononce son premier discours le 21 février 1930, dans le cadre de la discussion sur le budget de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance sociale. Ce jour-là, un autre député Dejardin, son frère Joseph, interpelle le ministre Heyman sur un problème charbonnier.

En 1936, les élections législatives ne sont pas favorables au Parti Ouvrier Belge en pays liégeois. Il perd trois sièges et Lucie Dejardin n'est plus élue. A soixante ans, elle doit trouver du travail, car ses revenus sont nuls. Et la voilà à nouveau secrétaire-propagandiste de la Fédération liégeoise du Parti.

1939. La guerre. En raison de l'attitude de Lucie Dejardin pendant le premier conflit mondial, le consul britannique décide de l'assimiler au personnel anglais en cas d'invasion. Ce qui lui permet de gagner Londres, dès mai 1940. Et ce sera l'exil, pendant cinq années, et le travail intensif d'aide aux réfugiés.

Redevenue député à la suite du décès de Georges Truffaut (20 septembre 1944), elle rentre en Belgique en même temps que les membres du Gouvernement Pierlot.

Mais le cœur s'est usé à la tâche. Elle résiste encore quelques mois, jusqu'au 28 octobre 1945. Ce jour-là, elle s'en ira dans une aube grise,

consciente d'avoir fait son travail, mais inquiète quand même de la besogne qui reste à accomplir.

Robert Abs.

E.-B. Chalmers, *Lucie Dejardin, hiercheuse et député socialiste*, préface par Arthur Wauters, dessins de Forg, Huy, Imprimerie Coopérative, s. d., 97 pages, portrait photographique. — *Le Parlement belge de 1930*, préface de Léon Troclet, Bruxelles, L.-J. Kryn, s. d., p. 372-373, portrait photographique. — P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledebert-Gent, Erasmus, 1969, p. 80. — *Annales Parlementaires. Chambre des Représentants* et plus particulièrement : F. Van Cauwelaert, « Éloge funèbre », séance du 30 octobre 1945.

DEJONGH (Charles - Hyacinthe - Émile - Anne - Alphonse - Louis), docteur en droit, bâtonnier de l'Ordre des avocats, professeur à l'Université libre de Bruxelles, président de l'Institut des Hautes Études, né à Schaerbeek (Bruxelles) le 9 octobre 1854, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 7 novembre 1932.

Après des études à l'Athénée de la capitale, puis à l'Université libre de Bruxelles, Charles Dejongh devient, le 8 août 1877, docteur en droit avec la plus grande distinction. Une brillante carrière s'amorce, tout entière au service du Droit, soit au barreau, au professorat, ou même, incidemment, au service de l'exécutif.

Charles Dejongh est admis au stage au Barreau de Bruxelles également en 1877, sur présentation de Paul Janson, dont il ne tarde pas à devenir le collaborateur et l'ami.

Pour apprécier, dès ce moment, la tournure d'esprit du jeune avocat, il est nécessaire de noter que sa formation a été faite à l'école du droit romain, *ratio scripta*, comme l'a qualifié le chancelier Michel de L'Hospital, c'est-à-dire le droit idéal le plus proche de la raison, le plus rationnel.

Charles Maynz fut un des derniers représentants de cette école; ses disciples étaient Paul Janson et

Modeste Cornil, et tous deux seront les pôles de Dejongh.

D'autre part, l'influence de Janson sur la jeune génération intellectuelle tout entière est considérable; elle imprègne profondément les esprits. N'est-ce pas encore son reflet qui apparaît dans les paroles de Dejongh, quelque cinquante années plus tard, lorsqu'il constate : « Que de problèmes » se posent à la fois au vieux monde » désemparé dans ses convictions philosophiques, religieuses, économiques, politiques, juridiques et sociales » ?

Mais pour les jeunes, et donc généreux, intellectuels qui s'épanouissent pendant le troisième tiers du dix-neuvième siècle, les problèmes doivent être résolus, même si, pour ce faire, il faut secouer durement les institutions en place. En 1894 — année pivot, qui enregistre l'entrée des premiers représentants socialistes au Parlement — quand l'Université Nouvelle naît des incidents provoqués par la suspension du cours d'Élisée Reclus à l'Université libre de Bruxelles, Dejongh figure aux côtés de Guillaume De Greef et d'Edmond Picard, parmi les « défenseurs du libre examen et de » l'indépendance scientifique du corps » professoral ». Il sera, jusqu'à la fin de cette Université Nouvelle, son animateur et son administrateur, et y enseignera : le Droit romain, le Droit et les Devoirs des avocats, le Droit civil approfondi, l'Histoire et la Philosophie du Droit, les Contrats, l'Évolution juridique.

Pour l'intelligence de ce que nous évoquons dans le courant de cette notice, rappelons, sans nous y attarder, les divers instituts créés par l'Université Nouvelle : Institut des Fermentations (1896), Institut d'Hygiène (1897), Institut de Géographie (1899), Institut Industriel (1901), Cours de Pédotechnie, en liaison avec la Société belge de Pédotechnie. Charles Dejongh, quant à lui, organise un Institut des Hautes Études, qu'Edmond Picard apprécie grandement et dont une des collaboratrices les plus

éminentes fut Hélène Speyer, mieux connue sous le nom de Lala Vandervelde, première épouse du président du groupe parlementaire socialiste.

En 1891, Dejongh est membre du Conseil de l'Ordre des avocats, et huit ans plus tard, en 1899, il est élevé au bâtonnat. Mais entretemps, il avait été successivement président du bureau de la Consultation gratuite, secrétaire de l'Ordre, et chargé de conférences sur les règles du barreau. Ce dernier est, pour Dejongh, un apostolat. Mais « son » barreau est élargi, ouvert sur le monde extérieur, sur les problèmes humains. Ne dit-il pas, répondant comme bâtonnier à l'orateur de la conférence du Jeune Barreau : « L'avenir du droit, c'est » de supprimer le paupérisme, c'est » d'anéantir les iniquités sociales ». Il rejoint donc, très naturellement, mais dans la voie stricte qu'il s'est tracée au départ, ceux qui seront ses amis, les Vandervelde, Brunet, Destrée et tant d'autres.

Il tente même, toujours dans cette optique, certaines expériences. Par exemple : en 1903, le Conseil de l'Ordre des avocats organise un « Office arbitral ». Sur la liste des juristes qui acceptent de prêter leur concours, on trouve, outre Charles Dejongh évidemment, Edmond Picard, Paul Janson, Alexandre Braun, Maurice Van Meenen, Eugène Robert et Victor Bonnevie. Mais la tentative échoua, l'esprit de routine l'emportant sur toute autre considération.

En 1914, Charles Dejongh séjourne en Suisse. La guerre l'y surprend et le chemin de retour au pays est coupé. Dès lors, il s'installe à Lausanne, où il se consacre à l'Office belge, « centre » de ralliement des réfugiés, poste » émetteur d'où rayonnaient les bonnes » paroles qui devaient créer en Suisse » tant de solides amitiés » (Léon Cornil). Dans cette ville, il publie une brochure : *L'Allemagne et les Conventions de La Haye* (1915), puis il est chargé d'un enseignement juridique à l'Université et à la Maison du Peuple de Lausanne (1915-1916).

Au cours de l'année 1916, Dejongh rejoint Sainte-Adresse, près du Havre, où, grâce à une astuce juridique, siège le gouvernement belge ; il devient collaborateur d'Émile Vandervelde, ministre de l'Intendance. Dans ses *Mémoires*, ce dernier s'explique comme suit à ce propos : « Je pris pour chef de Cabinet, ayant eu la chance de le trouver sur place, réfugié de Belgique, un très ancien ami et un homme de premier ordre, le bâtonnier Charles Dejongh, avec lequel j'étais intimement lié depuis le temps où, avec les frères Reclus, nous fondions l'Université Nouvelle ».

Aux côtés de Dejongh, alliés pour mener à bien une tâche hérissée de difficultés de tout genre, se trouvent Louis de Brouckère, organisateur de l'Institut Industriel cité ci-avant, et Eugène Soudan. Celui-ci dira plus tard, évoquant le bâtonnier Dejongh : « Il fut notre conscience ».

En 1919, Dejongh retourne à ses travaux et, le 14 novembre, la présidence du Conseil de Législation lui échoit. Il succède dans ses fonctions à Adolphe Prins.

La mission de ce conseil, institué par arrêté royal le 3 décembre 1911, est définie comme suit : « Le Ministre de la Justice peut le consulter au sujet de la préparation des lois et des règlements pour l'exécution des lois. Il peut prendre son avis sur toutes les questions se rattachant au fonctionnement du pouvoir judiciaire ».

Le ministre d'État Jean Servais, collaborateur de Charles Dejongh au Conseil de Législation, a signalé que « sous sa présidence, le Conseil et le Comité permanent ont préparé, avec rapports à l'appui, plus de soixante-dix projets de lois, dont une large part sont fort longs, compliqués et importants, tels par exemple, pour ne parler que de quelques-uns de ceux qui ont été publiés : les projets sur l'acquisition et la perte de la nationalité, l'assistance judiciaire, l'organisation judiciaire, les associations sans but lucratif et les établis-

sements d'utilité publique, la réorganisation du jury en matière criminelle, les chèques, le vote plural dans les assemblées d'actionnaires ».

Dans ce domaine, Dejongh est au cœur même de ses constantes préoccupations. Avant même la création de ce Conseil de Législation, il avait eu l'idée d'un *Recueil de la Législation générale en vigueur en Belgique*, et en avait jeté sur papier les premiers rudiments. Ce travail fut repris par le Conseil de Législation, et le volume initial vit le jour au moment du décès de son protagoniste.

Au cours de cette année 1919, Dejongh rentre au sein de l'Institut des Hautes Études, seule organisation survivante de l'Université Nouvelle, disparue dans la tourmente. Il y assume, comme jadis, le secrétariat général, mais, en 1924, à la mort de Guillaume De Greef, survenue le 26 août, il est appelé à la présidence ; il y restera jusqu'en 1932.

Dans la première partie de son existence, l'Institut des Hautes Études donnait un enseignement de culture générale ; c'était une « conception nouvelle du rôle social de l'enseignement supérieur mis à la portée de tous » (Paul Sollier). En 1920, les circonstances étant modifiées, l'Institut est doté de nouveaux statuts, aux termes desquels une série de sections sont mises sur pied ; cette organisation rappelle ce qui se passe au Collège de France ou à l'École pratique des Hautes Études de l'Université de Paris. Charles Dejongh n'est pas étranger à ces réformes, lui qui sans cesse cisèle les outils indispensables à la meilleure compréhension du droit et des implications de celui-ci. Les titres des cours professés au sein de l'Institut des Hautes Études par Charles Dejongh en disent long à ce propos : Initiation aux études juridiques, Notions générales du Droit, le Droit civil et la jurisprudence, le Droit des femmes, les Obligations en général, le Droit et la Littérature, les Enfants naturels et les Œuvres protectrices de l'enfance.

En 1922, après le décès tragique d'Eugène Hanssens, les autorités académiques prient Dejongh d'occuper une des chaires de Droit civil à l'Université libre de Bruxelles; il l'abandonne deux ans plus tard, en 1924, ayant atteint la limite d'âge.

Et à soixante-dix ans, Charles Dejongh va poursuivre la tâche qu'il s'est imposée, à laquelle il s'est donné tout entier depuis sa jeunesse. C'est encore le bâtonnier Eugène Soudan qui dit excellemment : « En dehors de » l'enseignement universitaire et de » ses travaux juridiques, notre profession fut sa grande passion; elle fut la préoccupation constante de sa vie. Maintenir le Barreau dans les règles de la tradition, conserver la pureté de ses mœurs, contribuer par son perpétuel exemple et par sa propagande à inculquer à tous l'observation stricte des principes les plus rigides, ce fut là, en quelque sorte, dans ce Palais, sa fonction, que l'on acceptait et respectait, tellement chacun sentait que le Maître avait le droit de nous considérer comme ses disciples. »

Les hautes qualités morales de Charles Dejongh ont été maintes fois mises en évidence. Il vivait pour et par le Droit, loin des honneurs — lors du cinquantième anniversaire de son entrée au Barreau, en 1927, il refusa la haute distinction honorifique qui lui était proposée —, loin de l'argent qu'il dédaignait et méprisait. Il vécut modestement et mourut pauvre.

A la fin de sa vie, à Hamoir, où il se reposait après que la maladie l'eut terrassé, il souhaita que sa bibliothèque fût donnée aux jeunes : « Nous en avons tant qui sont si bien. Dites leur de travailler, de bien travailler, de travailler beaucoup ».

« Travailler » était sa devise, sa raison de vivre. Jusqu'à l'extrême limite de ses forces, il donna au Barreau et aux institutions auxquelles il était passionnément attaché, la substance de ses connaissances et de sa très solide érudition.

Charles Dejongh a publié ou apporté

sa collaboration à : *Commentaire du Code pénal militaire*, avec Alfred Moreau, Bruxelles, 1880; *De la nullité des sociétés anonymes et des sociétés en commandite par actions*, dans *Revue de droit belge*, t. 1^{er}, 1886-1890, p. 511-526; *Le secret professionnel des médecins*, dans *Revue de droit belge*, t. 1^{er}, 1886-1890, p. 527-542; *Les avocats administrateurs de sociétés et les incompatibilités professionnelles* (Extrait du discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de la Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, le 10 novembre 1900), dans *La Belgique judiciaire*, 58^{me} année, 1900, col. 1329-1333; *L'Ordre des Avocats a-t-il une personnalité morale? Rapport présenté au Conseil de l'Ordre (année judiciaire 1901-1902)*, dans *Journal des Tribunaux*, 21^{me} année, 1902, col. 504-506; *Profession d'avocat. Hygiène professionnelle*, dans *Journal des Tribunaux*, 25^{me} année, 1906, col. 1142-1146; *La guerre pour le droit*, dans *Le droit et la guerre*, t. 1^{er}, 1917, p. 137-147, 172-186; *De l'occupation ou de l'autorité militaire sur le territoire de l'Etat ennemi*, dans *Le droit et la guerre*, t. II, 1918, p. 122-147; *Les dommages de guerre*, dans *Le droit et la guerre*, t. II, 1918, p. 549-560; *La liberté du droit de défense* (Rapport présenté à la Fédération des Avocats le 2 juillet 1921), dans *Journal des Tribunaux*, 36^{me} année, 1921, col. 481-484; *Le droit privé* (Essai de sociologie juridique simplifiée, par Georges Cornil), dans *Journal des Tribunaux*, 39^{me} année, 1924, col. 73-78; *Le droit des femmes*, dans *Journal des Tribunaux*, 42^{me} année, 1927, col. 618-622; *Traité sur honoraires* (Conférence donnée aux stagiaires du Barreau de Bruxelles le 10 juin 1927), dans *Journal des Tribunaux*, 43^{me} année, 1928, col. 201-210; *Le Procureur général Servais*, dans *Journal des Tribunaux*, 43^{me} année, 1928, col. 487-494, et dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, année 1928, p. 1002-1009; *Avocat*, dans *Répertoire pratique du droit belge*, Bruxelles, Bruylant, 1930, 32 p.; *Ancien droit romain. Le problème des*

origines (à propos du livre de M. Georges Cornil), dans *Journal des Tribunaux* 45^{me} année, 1930, col. 514-516.

En collaboration avec F. Ninauve et J. Servais : *De l'institution du jury* (1^{re} partie : *Introduction historique*; 2^{me} partie : *Le jury en matière répressive*; 3^{me} partie : *Le jury en matière civile*), dans *Bulletin général des Conférences du Jeune Barreau de Belgique, 1878-1879, Rapport de la Commission parlementaire de la Conférence*; avec Dubois, Gheude, Hennebicq, Hirsch, Jaspar, Moreau, Stein et Van Loo : *Réponses au questionnaire - première et deuxième sections, dans Congrès international des Avocats, Bruxelles, 1^{er} août 1897*, Bruxelles, Larcier, 1897; avec H. De Baets et Ch. Magnette : *Les immunités de la plaidoirie (Rapport présenté à l'assemblée de la Fédération des Avocats belges, à Bruxelles, le 21 mars 1903)*, dans *Journal des Tribunaux*, 22^{me} année, 1903, col. 337-344; avec Forgeur et Poplimont : *Y a-t-il incompatibilité entre la profession d'avocat et les fonctions d'administrateur, de directeur ou de gérant dans les sociétés commerciales ou à forme commerciale? (Rapport présenté à l'assemblée générale de la Fédération des Avocats belges, tenue à Louvain le 14 décembre 1901)*, dans *Journal des Tribunaux*, 20^{me} année, 1901, col. 1305-1315; collaboration aux *Pandectes Belges*.

Robert Abs.

Archives de l'Institut des Hautes Études, à Bruxelles, allocution prononcée par Charles Dejongh le 24 octobre 1931. — *Institut des Hautes Études de Belgique, Discours prononcés à la mémoire de Charles Dejongh, séance du 2 mars 1933*, Bruxelles, F. Larcier, [1933], 49 p. : discours de Paul Sollier, président de l'Institut des Hautes Études de Belgique, de Jean Servais, ministre d'État, de Georges Cornil, professeur à l'Université libre de Bruxelles, et d'Albert Chomé, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. — A. Chomé, « A Maître Dejongh »; et « A la Cour d'appel de Bruxelles. L'hommage à M^e Charles Dejongh » (discours d'Édouard Joly, premier président de la Cour d'appel, de Léon Cornil, procureur général à la Cour d'appel,

et d'Eugène Soudan, bâtonnier de l'Ordre des Avocats), dans *Journal des Tribunaux*, 47^{me} année, n^o 3307, 20 novembre 1932, col. 621-626 et 638-644. — E. Soudan, « Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles. Séance solennelle de rentrée du samedi 17 décembre 1932 », dans *Journal des Tribunaux*, 47^{me} année, n^o 3311, 18 décembre 1932, col. 724-725. — L. Christophe, « Charles Dejongh », dans *L'Indépendance belge*, 9 novembre 1932. — *In memoriam. L'Ordre des Avocats à la Cour d'appel de Bruxelles à son ancien bâtonnier Charles Dejongh*, Bruxelles, F. Larcier, s. d., 51 p. : reproduit les articles et discours d'Albert Chomé, d'Édouard Joly, de Léon Cornil, d'Eugène Soudan et de Lucien Christophe cités ci-dessus, une lettre de Paul-Émile Janson à Eugène Soudan, bâtonnier de l'Ordre des Avocats, du 7 mars 1933, et la liste des travaux de Charles Dejongh. — G. Cornil, « Notice sur la vie et les travaux de Charles Dejongh », dans *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1932-1933*, Bruxelles, 1934, p. 53-56. — E. Vandervelde, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, Éditions Denoël, [1939]. — F. Landrien et G. Bergé, « Notre vie juridique », dans *Encyclopédie belge*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1933, p. 294-318. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, t. 1^{er}, Bruxelles, Éditions L'Avenir, 1935, p. 261.

DELNEUF COUR (Pierre - François-Joseph), avocat au Conseil Souverain de Hainaut, homme politique, industriel, magistrat, né à Mons le 4 janvier 1756, y décédé le 8 avril 1827.

Fils de famille nombreuse et modeste — ses ennemis politiques prétendront que son père était soldat et sa mère marchande d'allumettes —, il s'inscrit à l'Université de Louvain en 1782 et devient avocat au Conseil Souverain de Hainaut. En 1786, il fonde le premier journal montois, intitulé *Annonces et avis pour le Hainaut*, imprimé chez Bocquet. Cette feuille hebdomadaire, où il est principal rédacteur et traite des questions de jurisprudence, n'aura que vingt-sept numéros. Sa première entreprise n'est donc pas un succès.

Mais, en 1789, il peut donner libre cours à son tempérament bouillant. Sa carrière politique sera à l'image de sa personnalité féconde mais orageuse : les périodes fastes seront entrecoupées de moments douloureux. Dès 1789, alors qu'il fait imprimer des tracts vonckistes avec son beau-frère Deghilage, il est dénoncé par un de ses confrères, l'avocat tournaisien Delwart dont le frère est échevin dans le magistrat josphiste de Mons. Delneufcour réussit à s'éclipser. Peu après, en 1791, un autre collègue, l'avocat montois Blareau, amène la foule contre lui « parce qu'il avait » démontré les vues sordides des per- » sonnes qui s'étaient fourrées à la » tête des affaires ». Ensuite, c'est une brochure intitulée *Coup d'œil rapide sur ma patrie* qui fustige les novateurs : Delneufcour demande alors protection au Conseil Souverain de Hainaut. Tous les moyens sont bons pour le dénigrer. Ses confrères sont particulièrement acharnés à sa perte : ne l'accuse-t-on pas d'être un suppôt des États alors qu'à la veille du traité de La Haye, il complotait avec des Namurois et des Bruxellois contre le régime des États ?

La première invasion française lui permet enfin d'accéder au pouvoir : sitôt Mons occupée, il est nommé par acclamation, le 8 novembre 1792, au nombre des administrateurs provisoires de la ville, à la section des finances. Ceux-ci activent le recrutement des bataillons hainuyers au service de la République, proclament l'abolition des États, la déchéance des Habsbourg, mais non l'annexion à la France qu'ils voteront cependant quelques mois plus tard, lors de la séance du 11 février 1793. Ces administrateurs provisoires se situent donc beaucoup plus à gauche que l'Assemblée générale des représentants du Peuple souverain du Hainaut belge, qui veulent une nation indépendante et déclarent illégal le vœu du 11 février. Delneufcour n'hésite pas : il dénonce tous ces Statistes au ministre des Affaires étrangères.

Malgré leur volonté commune de rompre avec l'Autriche, Statistes et Vonckistes s'entre-déchirent sur la forme de gouvernement. Leurs divergences d'opinions se compliquent d'inimitiés personnelles et luttes d'intérêt. Elles auront de tragiques répercussions.

Lors de la retraite des Français en 1793, un certain nombre de patriotes hainuyers des deux camps se réfugie à Paris. Ils subissent l'influence de la Terreur : dénonciations et arrestations se succèdent. Delneufcour est la première victime. Voici les circonstances. Député de Jemappes au Conseil des Anciens en 1793, il est devenu un assidu de la Société des Jacobins montagnards de Jemappes et de celle des réfugiés belges où il plaide l'annexion de la Belgique à la France. Restée à Mons, sa femme correspond avec lui sous le faux nom de Jean-Baptiste Mercier pour déjouer les soupçons des Autrichiens. Or, dans une lettre interceptée à Paris, elle lui réclame les procès-verbaux décrivant les faux assignats, demande une petite presse d'imprimerie et joint dix-neuf faux assignats de cent livres. Le Comité de Salut Public du département de Paris en conclut, à tort ou à raison, que ce matériel est destiné à la contrefaçon monétaire et non à la diffusion de tracts antiautrichiens et, le 13 août 1793, Delneufcour est incarcéré à la Conciergerie. Pour sa défense, il explique qu'il a décidé, par idéal révolutionnaire, de changer toute sa fortune en assignats et de la transférer à Paris, que la presse servira à la propagande contre les Habsbourg et les procès-verbaux à dépister les faux billets. Il proteste, en outre, de son républicanisme sincère et invoque les témoignages de Merlin de Douai, Gossuin, Lacroix, Danton et du général Ferrand. Des réfugiés montois plaident aussi sa cause : parmi eux, l'avocat Senault, un autre administrateur provisoire de la ville libre de Mons, neveu du Conventionnel lillois Lesage-Senault. Delneufcour finit par convaincre ses juges. Un mois plus

tard, il peut présider la Société des Jacobins montagnards de Jemappes et se venger de ses détracteurs : une pétition d'un violent jacobinisme provoque l'arrestation de trois réfugiés montois, le parfumeur Degrave, le fameux Jaubert, d'Ath, dénonciateur des Vonckistes en 1789, Robinet, un émule de Jaubert et, comme lui, d'origine française. Si Jaubert et Robinet sont des personnages douteux, en revanche, Degrave est loin d'être un ennemi de la réunion à la France. Correspondant de Vonck, administrateur provisoire de la ville de Mons, comme Delneufcour, réfugié à Paris avec une partie de sa famille dont trois garçons engagés dans les armées républicaines, il sera victime du parti autrichien qui confisquera ses biens à Mons. Son arrestation paraît donc résulter d'une inimitié personnelle entre les deux hommes. Peut-être la peur a-t-elle joué ? Delneufcour soupçonnait-il Degrave de l'avoir fait arrêter ? A-t-il voulu se montrer plus jacobin que les autres et par là se blanchir complètement ? Nul ne le saura. De toute façon, ses ennemis ne désarment pas d'autant plus qu'une circonstance imprévue vient les servir. A peine rentrés à Mons après la victoire de Fleurus, les Français arrêtent son frère Alexandre sous l'accusation de fabrication de faux assignats. Appréhendé le 28 juillet 1794 par le commissaire français Lamotze, il est fusillé le lendemain. Dès son arrivée à Mons, Delneufcour est incarcéré à son tour pour complicité. Mais n'est-ce pas plutôt pour le punir d'avoir dénoncé le régime militaire imposé à la Belgique ? L'affaire est grave : le trafic de faux assignats est puni de mort. Ses ennemis veulent précipiter le jugement tant que Bar, un de ses adversaires, préside le tribunal criminel. Mais, à la Société populaire de Mons, son beau-frère Deghilage le défend avec vigueur, temporise, lui obtient un certificat de civisme, annulé cinq jours plus tard par la faction opposée, et tente même de le faire juger à Paris pour échapper à

ses détracteurs. Heureusement, grâce à son ami Senault, devenu l'intime de Lamotze, il est libéré sur ordre du représentant Briez.

Ses protecteurs Briez et Haussmann le désignent ensuite comme membre de l'Administration Centrale et Supérieure de la Belgique, puis comme membre du Conseil du Gouvernement, malgré les protestations des représentants Lacoste et Ducos. Le choix est cependant heureux : à la section des finances, il se livre à une importante synthèse des budgets et de la dette des anciens Pays-Bas. Ce travail servira de base au calcul des nouvelles contributions directes imposées aux départements belges ainsi qu'à l'apurement ultérieur de la dette publique belge.

Sous le Directoire, son ascension politique se précise. En décembre 1795, il est commissaire du Directoire Exécutif près le tribunal civil de Mons. En novembre 1796, il devient administrateur du département de Jemappes. On le voit encore commissaire près le tribunal correctionnel et près l'administration centrale du département. Mais, au scrutin de l'an V, il ne parvient pas à se faire élire au Corps Législatif. Désappointé, il adresse une lettre assez piteuse à l'assemblée électorale en majorité conservatrice. Pour se disculper aux yeux de cette dernière, n'écrit-il pas que ses opinions jacobines ont été inspirées par la peur des Terroristes ? Certes, l'assassinat de son frère et ses emprisonnements sont des excuses. Mais, en d'autres circonstances, il n'hésite pas à mettre en avant son jacobinisme pour arriver à ses fins. C'est ainsi qu'au scrutin de l'an VI, il profite du coup d'État du 19 fructidor pour se faire désigner aux Anciens non sans avoir reçu une raclée en pleine assemblée électorale. Aux Anciens puis au Corps Législatif, il ne sera guère remarqué. Tout au plus, le retrouve-t-on, en brumaire an VIII, secrétaire du Conseil. En 1803, il termine son mandat.

Par la suite, il s'efface de la politique. En 1806, il devient juge de paix

du canton de Mons-nord et juge au tribunal de première instance. Il se consacre surtout à des activités industrielles. Lorsque les nécessités du blocus continental poussent à produire du sucre de betterave, il crée, en 1812, la première sucrerie de la ville de Mons, en association avec son fils, le pharmacien Gossart et un certain Devergnies.

Après 1814, il publie des notices sur le commerce du département de Jemappes, des réflexions sur l'impôt, des brochures sur le canal de Mons à l'Escaut par la Dendre. Comme administrateur de charbonnages, il fait paraître des mémoires concernant les *Bâtiments et enclos sur les mines concédées* et sur l'*Exhaure ou dessèchement des houillères et description du Flénu*.

Grâce à la politique, Delneufcour s'est taillé une belle fortune. Alors qu'il siégeait à l'administration départementale, il a trafiqué dans les biens nationaux, usant de son autorité pour écarter les concurrents et acheter à bas prix, exigeant des commissions sur les ventes, en numéraire au lieu de papier monnaie. Un observateur averti accuse les administrateurs du département d'avoir empêché chacun près de cinq mille livres en écus pour une quinzaine de ventes alors que le gouvernement est payé en bons dévalués. Ce n'est pas une calomnie : les archives de la famille Francart prouvent qu'il a acquis, en 1797, au moment où il était commissaire du Directoire près l'administration départementale, la ferme d'Épinlieu et ses cent hectares situés à Quévy-le-Grand et Quévy-le-Petit. Nous le savons aussi propriétaire de la ferme du Chapitre, à Obaix-Buzet, qui couvre près de soixante-sept hectares. Il achète encore des lots provenant de l'abbaye de Ghislenghien, des maisons à Mons, des prés et labours à Élouges, Ghlin, Havay, Nimy et Bouvignes. Il est aussi actionnaire du charbonnage de l'Agrappe, à Frameries. En 1812, il occupe la quarante-troisième place parmi les cent plus imposés de la ville de Mons et paye 685 francs d'impôts

directs. Sans faire partie des toutes grosses fortunes, il se situe avant deux juristes et industriels comme lui : Bonaventure Debousies, le futur gouverneur du Hainaut, propriétaire de la faïencerie de Nimy, et Jean-François Gendebien, gros actionnaire de charbonnages. Pourtant, sa déclaration de succession, difficilement lisible, n'indique que onze biens immobiliers. Celle de son épouse, décédée le 10 février 1828, comporte seulement quelques rentes au capital de 2.734 francs. En réalité, un acte de partage postérieur dévoile une masse de biens non déclarés en 1827. Au total, des maisons, plusieurs centaines d'hectares, 21.000 francs de rentes en capital et 8.700 francs en pièces de cinq francs. Son enrichissement par la politique et les affaires est donc une réalité.

Roger Darquenne.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines à Mons. Déclarations de successions, 29 décembre 1827 et 2^e semestre 1828, n° 3091. — Archives de l'État à Mons, Archives de la commune de Jemappes, Fonds II, liasse 623, liste des cent plus forts contribuables de la commune de Mons, 10 avril 1812; Fonds de la famille Francart, liasses 91, 150, 152, 154, 156, 158, 178, 182, 188, 190; Notaire Mathieu, liasse 1276, 5 vendémiaire et 25 brumaire an IX; liasse 1277, n° 433, 1^{er} brumaire an IX; liasse 1278, 25 vendémiaire an X; liasse 1279, n° 677, 23 fructidor an X, n° 684, 30 fructidor an X; liasse 1289, n° 559, 2 messidor an XIII. — Archives Nationales de France, à Paris, F I C III, Jemappes 2, mémoire de Delneufcour, 7 juillet 1806. — M.-A. Arnould, « Gossart (François-Henri) », dans *Biographie Nationale*, t. XXXVII, fascicule 1, 1971, col. 347-351. — R. Darquenne, « La situation politique dans le département de Jemappes et les élections de 1797, 1798 et 1799 », dans *Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. II, 1964-1965, p. 79-184. — R. Darquenne, « Histoire économique du département de Jemappes », publication conjointe des *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 65, 1965, p. 73-74, 101, 205, 219, 244, et des *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, vol. 79, 1965, même

pagination. — W. De Keyzer et M.-F. Van Lli, *Inventaire des archives de la famille Francart*, Bruxelles, 1971, p. iv-v. — *Journal de la Province de Hainaut*, 17 avril 1827, p. 5. — « Delneufcour (Pierre-François-Joseph) », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. VI, 1845-1846, p. 185-186, bibliographie de Delneufcour. — J.-R. Suratteau, « Les Elections de l'an VI et le « Coup d'État du 22 floreal » (XI mai 1798) », Paris, 1971 (*Publications de l'Université de Dijon*, t. XLIII). — M.-R. Thielemans, « Deux institutions centrales sous le régime français en Belgique. L'Administration centrale et supérieure de la Belgique et le Conseil de Gouvernement », dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XLI, 1963, n° 4, p. 1001-1135; t. XLII, 1964, n° 2, p. 390-441; t. XLIII, 1965, n° 4, p. 1272-1323; t. XLIV, 1966, n° 2, p. 500-560. — M.-R. Thielemans, « Le premier tribunal criminel de Mons (14 messidor an II - 22 fructidor an II; 2 juillet 1794 - 8 septembre 1794) », dans *Études Régionales. Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre*, t. VII, 1969, p. 102-118.

DELNEUFCOUR (Pierre - Joseph), ingénieur des mines, industriel, né à Mons le 30 juin 1788, y décédé le 26 février 1855.

Fils de Pierre-François-Joseph et de Caroline-Joseph Deghilage, il a la chance de suivre son père à Paris lorsque celui-ci représente le département de Jemappes au Conseil des Anciens, puis au Corps Législatif. Son goût des sciences exactes lui donne l'idée de devenir ingénieur de la marine, mais, cédant aux sollicitations d'une mère anxieuse, il se destine aux mines d'autant plus que son père est actionnaire du charbonnage de l'Agrappe, à Frameries.

Rentré à Mons, il s'intéresse à la fabrication du sucre de betterave. Avec son père, le pharmacien Gossart et un certain Devergnies, il crée, en 1812, la première sucrerie montoise.

Le changement de régime entraîne la décadence de cette industrie nouvelle. Delneufcour se lance alors dans la fabrication d'huile et de savon : il est un des premiers Belges à utiliser

la vapeur comme force motrice dans la savonnerie qu'il érige à Mons. Par suite de difficultés commerciales, cette entreprise ferme ses portes en 1824. Delneufcour se tourne alors vers l'administration des mines où son expérience est grande : il a, en effet, dirigé le charbonnage de l'Agrappe où, dès 1815, il a introduit la lampe Davy encore inconnue dans nos régions. En raison de sa faible luminosité, cette lampe n'était guère prise en compte par les mineurs. Delneufcour la perfectionna et la fit adopter. C'est sans difficulté qu'il réussit le concours du 28 décembre 1825 et devient conducteur de deuxième classe dans le premier district minier qui groupe les arrondissements de Mons et de Tournai. Le 20 octobre 1826, à la suite d'un second concours, il est promu aspirant ingénieur. Le 5 mai 1827, l'administration l'envoie à Luxembourg avec le grade d'ingénieur du quatrième district où il doit en même temps diriger les recherches entreprises par la Société du Luxembourg en vue de creuser le canal de la Meuse à la Moselle. Mais, à la suite d'une grave maladie, il obtient son retour à Mons qu'il ne quittera plus.

A la révolution de 1830, il reprend du service dans la garde nationale dont il avait été sous-lieutenant en 1813. Il forme la compagnie d'artillerie de la garde urbaine de Mons et en est le premier commandant. Après avoir rendu « d'incontestables services à la cause de l'ordre et de la liberté », il reprend ses fonctions civiles.

Lors de la réorganisation du corps des ingénieurs des mines, en septembre 1831, il reçoit la direction du premier district. Puis, il est promu ingénieur des mines de deuxième classe, le 4 décembre 1835, et ingénieur de première classe, le 4 janvier 1839. A partir de juin 1850, il instruit les volumineux dossiers de demandes en maintenance et en concession de mines, qui étaient restés en souffrance jusqu'alors. Cela lui permet de publier la Carte des concessions houillères du Couchant de Mons, sous

la direction de Philippe Vandermaelen, en collaboration avec Albert Toilliez, J. Letoret, Gain, E. et C. Plumet. Après ce long et difficile labeur, l'arrêté royal du 9 février 1853 le met en disponibilité pour raison de santé.

Grâce à un esprit curieux et inventif, Delneufcour avait encore trouvé le temps de construire un nouveau tambour de machine à molettes qui permettait d'accélérer l'exhaure. En outre, dès 1839, lors de la création du musée communal de Mons, il devint, jusqu'à sa mort, vice-président de la commission administrative de cette institution.

Président de la Chambre de Commerce de Mons, membre fondateur, en 1833, de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, une des plus vieilles sociétés savantes du pays, il fit encore partie, par arrêté royal du 6 avril 1843, de la Commission provinciale de Statistique. Il fut encore vice-président du Comité de Salubrité publique, établi à Mons en 1849, lors de la seconde invasion du choléra dans cette ville.

Si Delneufcour n'a pas brillé sur le plan national, si ses entreprises industrielles ne lui donnèrent pas la notoriété, il joua cependant un rôle actif dans les domaines scientifique, culturel et philanthropique de la ville de Mons et de sa région.

Roger Darquenne.

Almanachs de la province de Hainaut. — Archives de l'État à Mons, Fonds de la famille Francart, liasses 85-91, 150, 182. — M.-A. Arnould, « Gossart (François-Henri) », dans *Biographie Nationale*, t. XXXVII, fascicule 1, 1971, col. 348. — *Bibliographie Nationale*, t. IV, Bruxelles, 1910, p. 94. — R. Darquenne, « Histoire économique du département de Jemappes », publication conjointe des *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 65, 1965, p. 195-196, et des *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, vol. 79, 1965, même pagination. — W. De Keyser et M.-F. Van Lil, *Inventaire des archives de la famille Francart*, Bruxelles, 1971, p. iv-v. — Delneufcour, « Culture de la Betterave destinée à l'extraction du sucre », dans

Journal du Département de Jemappe, 23 avril 1813, n° 627, p. 4-8. — *Gazette de Mons*, 27 et 28 février 1855, 4 et 5 mars 1855. — *Journal de la Province de Hainaut*, 26 août 1817, p. 5-6; 21 novembre 1817, p. 6. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I, Enghien, 1901, p. 180. — *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. XVII, 1860, p. 260. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, Mons, 1900, p. 59. — H. Rousselle, *Éloge funèbre de M. Pierre-Joseph Delneufcour*, Mons, 1855. — C. Wins, *Histoire de la Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie dans le département de Jemappes*, Mons, 1855.

DELSTANCHE (Charles), médecin, né à Bruxelles le 11 juillet 1840, y décédé le 27 janvier 1900.

Charles Delstanche est le fils du docteur Félix-Joseph Delstanche et de Rosine-Joséphine-Bernardine Jottrand.

Après des études secondaires, Charles Delstanche se rendit au Collège des Flamands à Bologne pour y prendre le diplôme de docteur en médecine. Il y séjourna de 1857 à 1863 et y eut pour maîtres Concato et Rizzoli.

Revenu à Bruxelles, il fut nommé médecin des pauvres : il débuta dans ces fonctions en 1866, année où le choléra fit tant de ravages dans la capitale.

Delstanche fit alors preuve d'un dévouement sans bornes envers les misérables populations des paroisses du Sablon et des Minimes.

Puis, il continua, avec la même humanité, à soigner les indigents qui l'adoraient et commença à cette époque à traiter les affections de l'oreille dans son dispensaire de la rue des Capucins.

Décidé à se consacrer désormais tout entier à la spécialité otologique dont, seul en Belgique, son père, Félix Delstanche, s'occupait depuis plusieurs années, il défendit brillamment en 1872, devant la Faculté de Médecine, une thèse sur les bourdonnements d'oreille et fut nommé agrégé

de l'Université libre de Bruxelles. Cette thèse forte de 101 pages fut publiée la même année (*Étude sur le bourdonnement de l'oreille*, Bruxelles, Mayolez).

L'année précédente il était entré en qualité d'adjoint au service des Enfants assistés de la Ville de Bruxelles; il y consacra des séances spéciales aux soins des affections auriculaires.

Ultérieurement il obtint la création d'un service pour le traitement des affections de l'oreille; l'ouverture de cette nouvelle consultation, la première en Belgique, eut lieu le 7 janvier 1875. Les malades y affluèrent et, bientôt trop à l'étroit dans le local qui avait été affecté aux Enfants assistés, le service fut transféré à l'Hôpital Saint-Jean (1876). Là, pendant vingt-cinq ans, Charles Delstanche prodigua aux indigents, non seulement ses soins de praticien consommé, mais aussi le réconfort moral des paroles consolatrices.

C'est dans ce service otologique, auquel il consacra toute son activité et tout son dévouement, qu'il inventa de nombreux instruments ingénieux, dont la plupart ont été couramment employés dans les cliniques du monde entier; c'est là aussi qu'il imagina de nouvelles méthodes de traitement, qui resteront définitivement acquises à la thérapeutique otologique.

Les otologistes contemporains connaissent encore l'anneau de Delstanche et ses diverses modifications qui ont permis de procéder à l'ablation du marteau et même de l'enclume (quatrième réunion des otologistes belges, Gand, 1893), petite chirurgie de l'oreille moyenne précurseur de la microchirurgie de l'oreille moyenne qui connaît actuellement de nombreuses applications. Il y a encore lieu de citer parmi les plus connus le masseur raréfacteur du tympan et divers polypotomes (*Présentation d'instruments et d'appareils destinés au traitement des maladies de l'oreille et du nez*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique* 3^e série,

t. XIX, 1885, p. 194-195 et 209-235; *A propos d'une nouvelle série d'instruments employés dans le traitement des affections de l'oreille et du nez*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 4^e série, t. IX, 1895, p. 657-668 et 750-763).

Delstanche contribua puissamment à répandre au dehors le renom scientifique de notre pays: dans toutes les réunions où il se rendit, notamment aux congrès internationaux, ses intéressantes communications fixèrent vivement l'attention de ses confrères étrangers. Ceux-ci, désireux de lui prouver en quelle haute estime ils le tenaient, le nommèrent président du quatrième Congrès international d'Otologie tenu à Bruxelles en 1888.

Au lendemain de ce congrès, Delstanche, toujours préoccupé de resserrer les liens d'amitié entre les confrères adonnés à la pratique de sa « chère spécialité », réunit chez lui, en 1890, les médecins otologistes et laryngologistes du pays. Ces réunions amicales se répétèrent dès lors chaque année jusqu'en 1896, époque à laquelle fut fondée la Société belge d'Otologie et de Laryngologie.

De tous les témoignages de sympathie que lui prodiguèrent ses confrères spécialistes, celui qui le toucha le plus profondément fut l'hommage que lui rendit le dernier Congrès international d'Otologie, réuni en 1899 à Londres, et où il reçut le prix de Lenval destiné à l'auteur des progrès les plus remarquables apportés au traitement des affections de l'oreille.

Auparavant l'Académie royale de Madrid l'avait élu membre en 1879, puis l'Académie royale de Florence en 1892. En cette même année l'Académie royale de Médecine de Belgique l'élut membre correspondant. Elle n'eut pas l'occasion de l'élever au titre de membre titulaire.

Ses amis et ses élèves se préparaient à fêter solennellement le vingt-cinquième anniversaire de son entrée en fonctions dans le service otologique de l'hôpital Saint-Jean, lorsque Char-

les Delstanche succomba aux progrès du mal qui le minait depuis plusieurs mois.

Un ultime hommage fut rendu à la mémoire de Charles Delstanche le 20 janvier 1901 lors de l'inauguration de son buste dans le service d'otologie de l'hôpital Saint-Jean, qu'il avait créé en 1875. A cette cérémonie, présidée par le docteur Capart, assistaient le docteur Ménière, chirurgien en chef de la clinique otologique des sourds-muets de Paris, ainsi que tous les anciens collaborateurs et élèves de Charles Delstanche. Après avoir rappelé ce que la science médicale devait au disparu, tous les orateurs firent allusion, avec une émotion visible, à sa grande sensibilité. Le docteur Delsaux notamment, résumant l'opinion unanime, disait : « C'était un homme de cœur ; il aimait l'indigent ; il aimait à soulager la souffrance. Combien il était accueillant pour tous, ayant toujours aux lèvres les paroles réconfortantes du vrai médecin, qui donne l'espoir même aux désespérés ! »

Lors de la démolition de l'Hôpital Saint-Jean, le buste de Delstanche, dû au ciseau d'Isidore De Rudder, a été transféré au Musée de la Commission d'Assistance publique de Bruxelles.

Nous n'avons pu, dans cette courte notice, exposer entièrement l'œuvre scientifique de Delstanche.

A côté de nombreuses traductions en français de publications médicales d'auteurs allemands, anglais ou italiens, on compte des travaux originaux importants. Son mémoire *Contribution à l'étude des tumeurs osseuses du conduit auditif externe* fut couronné par l'Académie royale de Médecine en 1878 (*Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale de Médecine de Belgique, collection in-8°, t. V, 2^{me} fascicule, 1880, p. 1-66*). Il lui valut un éloge très flatteur du rapporteur, le docteur Évariste Warlomont, qui proposa de porter le nom de son auteur sur la liste des aspirants au titre de correspondant de cette

académie. Il importe de noter l'impulsion considérable qu'il donna à l'étude de l'otologie en Belgique, où avant lui cette spécialité était ignorée ou dédaignée.

Ce qui le fera toujours vivre dans la mémoire de tous ceux qui connurent Charles Delstanche, ce sont surtout les belles qualités de ce cœur généreux, la délicatesse native, le tact exquis, la haute culture de cet esprit d'élite, dont le mérite égala la modestie.

Cet exemple de haute intellectualité devait marquer les siens. Son fils, Albert Delstanche, après avoir pris le diplôme de docteur en droit, puis de licencié en art et archéologie, s'adonna à la gravure avec succès, tandis que son gendre, sa petite-fille et son arrière-petite-fille devaient pratiquer l'oto-rhino-laryngologie, maintenant ainsi vivante la tradition familiale jusqu'à la cinquième génération.

Renée Scheins-Hennebert.

C. Hennebert, « Charles Delstanche, 1840-1900 », dans *Bulletin de la Société belge d'Otologie, de Laryngologie et de Rhinologie*, 5^e année, 1900, p. 10-14, portrait. — « Delstanche Charles-D. », dans *Biographisches Lexikon der hervorragenden Ärzte aller Zeiten und Völker*, t. II, Berlin-Wien, Urban und Schwarzenberg, 1930, p. 217. — « Discours prononcés le 20 janvier 1901 à l'occasion de l'inauguration du buste du professeur Charles Delstanche à l'Hôpital Saint-Jean à Bruxelles », dans *Bulletin de la Société belge d'Otologie, de Laryngologie et de Rhinologie*, 6^e année, 1901, p. 10-24. — Warlomont, « Rapport de la Commission à laquelle a été renvoyé le mémoire de M. le docteur Delstanche, fils, intitulé : *Contribution à l'étude des tumeurs osseuses du conduit auditif externe* », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 3^e série, t. XII, 1878, p. 948-955.

DENEFFE (Victor), chirurgien, ophtalmologue, historien, écrivain, professeur à l'Université de Gand, né à Namur le 23 juin 1835, décédé à Gand le 10 juin 1908.

De brillantes études d'humanités gréco-latines à l'Athénée royal de Namur forment la trame de l'œuvre et de la pensée humaniste de Victor Deneffe. Dès ses dix-huit ans et chaque année davantage, domine en lui la tendance à modeler toute étude et tout compte rendu d'expérience selon des types de culture classique, où un trait continu relie la rétrospective à la prospective. Simultanément, et c'est une autre de ses caractéristiques, il unit en un même enchaînement d'idées ses compétences dans les domaines de la connaissance théorique, de l'esthétique et de la technique. Plus tard, en tant que professeur, humaniste et historien, il se dressera *unquibus et rostro*, chaque fois que naît un projet menaçant la section gréco-latine des humanités. Plus encore : en 1902, il obtient que l'on continue à exiger le diplôme d'humanités anciennes de tous les candidats à un grade académique. Cette prise de position reçut l'assentiment des autres universités belges et resta la norme du moins en ce qui concerne la médecine, jusqu'en 1964.

Après l'examen « d'élève universitaire » et une année d'étude supplémentaire au Collège Notre-Dame de la Paix de sa ville natale, il passe, en 1854, l'examen de première candidature en sciences naturelles avec grande distinction. L'année suivante, il obtient, devant le jury central, le diplôme de candidat en sciences naturelles. C'est à Gand que s'achèvera dès ce moment la formation de Deneffe et que commencera sa carrière.

Il accomplit sa candidature en médecine à l'Université de Gand et termine chacune des trois années de doctorat avec grande distinction. Nous sommes en 1861. Il avait été proclamé entretemps lauréat du Concours universitaire 1858-1859 pour un mémoire intitulé *L'Anatomie du système séreux*. Fait remarquable : ce mémoire lui révèle l'importance des connaissances anatomiques comme base de l'étude de la pathologie chirurgicale. Deneffe

pose ainsi son premier jalon en tant que futur réformateur de l'enseignement.

Ayant obtenu, par arrêté royal du 1^{er} décembre 1861, une bourse d'études, il pourra perfectionner son bagage académique et son habileté opératoire, qu'il doit à son honoré maître Van Roosbroeck, chez les grands maîtres étrangers : Velpeau, Malgrigne, Sedillot, Chassaignac et particulièrement Desmarres et Sichel, les pionniers de l'ophtalmologie moderne. Après ces années très fécondes, il obtient, en mars 1864, le doctorat spécial en sciences chirurgicales, à l'unanimité des voix de la Faculté de médecine. La thèse développée à cette occasion est intitulée *De la ponction de la vessie*, sujet que Deneffe approfondira pendant un quart de siècle. Il en résulte que cette intervention devient rapidement une pratique courante tant à l'étranger qu'en Belgique.

Son dernier mémoire à ce sujet, *De la ponction hypogastrique de la vessie*, fut publié en 1890 par l'Académie royale de Médecine de Belgique (*Bulletin*, 4^e série, t. IV, p. 46-57).

Le 9 janvier 1864, il avait été nommé adjoint à la clinique d'obstétrique, débutant ainsi dans la carrière universitaire. Immédiatement et sans en prévoir les conséquences lointaines, Victor Deneffe crée un cours libre sur l'Histoire de la Chirurgie, qu'il enseigne pendant les semestres d'hiver 1864 et 1865. Ce fut un succès : son vocabulaire choisi et sa diction élégante s'alliaient à une solide érudition. Le retentissement fut grand et laissa entrevoir sa future célébrité comme pédagogue et historien. L'intérêt primordial de ce cours est qu'il constitue le point de départ de la collection Deneffe de réputation mondiale rassemblée pièce par pièce pendant trente-cinq ans. On peut lire, dans la petite plaquette *Collection Deneffe-Instruments de chirurgie antique*, éditée par l'Université de Gand en 1927 : « Le savant praticien qui en 1864 ... entreprit, dès

» cette époque, une série de voyages
 » dans les principaux musées d'Eu-
 » rope et d'Afrique à l'effet d'y
 » rechercher et d'y étudier les instru-
 » ments de chirurgie antique qui s'y
 » trouvaient disséminés ». Cette col-
 lection, unique au monde, est actuel-
 lement au Museum voor Geschiedenis
 van de Wetenschappen, Korte Meer, 9,
 à Gand.

En 1867, il est chargé du cours de
 pathologie chirurgicale et du cours
 théorique d'accouchement. La même
 année, il publie à l'Académie royale de
 Médecine deux études remarquées
 sur l'accouchement prématuré arti-
 ficiel par l'algue *Laminaria digitata*.
 Il conserva le premier cours jusqu'en
 1874 et fut déchargé du second, à
 l'exception d'une partie de la chirurgie
 médicale, en 1869, ayant été désigné
 comme titulaire du cours de clinique
 ophtalmologique.

En 1868, Victor Deneffe fut nommé
 professeur extraordinaire et, en 1873,
 professeur ordinaire. C'est non seule-
 ment sur l'Université de Gand mais
 sur le corps médical du pays tout
 entier que rejaillit la renommée que
 lui valut son enseignement magistral
 de l'ophtalmologie et de la chirurgie
 générale.

Il formera une génération de méde-
 cins qui, aujourd'hui encore, jouit
 d'une réputation internationale.

Au cours de la période 1859-1898,
 Deneffe publia quarante-cinq contri-
 butions fondamentales et originales
 concernant la discipline strictement
 médicale sans compter ses travaux
 sur l'histoire de la chirurgie. Parmi
 ces notes, il en est trois (1875 - 1876-
 1877), intitulées *L'Anesthésie par injec-
 tion intraveineuse de chloral*, qui furent
 couronnées par l'Académie royale de
 Médecine (*Bulletin*, 3^e série, t. IX,
 p. 508-574; t. X, p. 524-613; t. XI,
 p. 347-377).

Une invasion de produits chimi-
 ques, venant de partout, et dont le
 nombre croît de façon exponentielle,
 caractérise le dernier quart du XIX^e siè-
 cle. D'emblée, Deneffe y distingue le
 bon du mauvais. Il publie, dès 1871,

une série d'études directives à situer
 entre la thérapeutique et la pharma-
 copée, sur le camphre bromuré, le
 sulfate de quinine et d'autres sub-
 stances (*La Presse médicale belge*,
 23^e année, 1871, p. 405-406; *Bulletin
 de la Société de Médecine de Gand*,
 vol. XXXIX, 1872, p. 227-228 et
 p. 387-392). Son *Rapport sur l'en-
 seignement odontologique en Belgique
 et les modifications à apporter à la loi
 sur l'art dentaire* (*Bulletin de l'Acadé-
 mie royale de Médecine de Belgique*,
 3^e série, t. XX, 1886, p. 421-532)
 reflète une autre facette de ses
 centres d'intérêt variés.

En dehors de l'Université, le monde
 littéraire est surpris et étonné lors-
 qu'en 1883 paraît son *Creuznach,
 études médicales sur ses eaux chloru-
 rées-iodobromurées* (Bruxelles, Man-
 ceaux), qui connaîtra une seconde
 édition en 1884 et une troisième en
 1886. La valeur artistique des descrip-
 tions « dignes des grands classiques »
 justifie ce succès. Une autre preuve
 de la renommée de Deneffe est certai-
 nement l'intérêt passionné que le célè-
 bre homme d'État anglais Gladstone
 — alors lord-recteur de l'Université de
 Glasgow — montrait pour son mé-
 moire *De la perfectibilité du sens
 chromatique dans l'espèce humaine*
 (*Bulletin de l'Académie royale de Méde-
 cine de Belgique*, 4^e série, t. II, 1888,
 p. 273-286).

Le sommet tant humaniste qu'hu-
 manitaire de la carrière de Deneffe
 se situe dans la décennie 1868-1878.
 En Belgique comme dans toute l'Eu-
 rope occidentale sévissaient alors
 deux plaies graves dans la classe
 ouvrière : la syphilis et la conjonctivite
 granulaire. Outre un cours libre
 sur l'histoire du développement de la
 syphilis, toute son attention et tout
 son dévouement vont à ces milliers de
 patients atteints de conjonctivite qui
 défilent, jour après jour, à la poly-
 clinique. Il transforma la lutte contre
 cette maladie oculaire en campagne
 nationale. Ce qui eut pour résultat
 la création de postes de docteurs-
 inspecteurs chargés de dépister cette

grave maladie et de la combattre dans les centres ruraux. Préserver de la cécité — « pas de vue, pas de pain » — des centaines de malades fut le baume de sa vie, car il fut lui-même atteint d'un trachome qui l'obligea à renoncer à toute activité pendant quelques années. Sa solide constitution et sa volonté triomphèrent finalement du mal, et il put exercer encore, pendant plus de vingt ans — jusqu'en 1899 —, son professorat full-time et son apostolat. A la même époque et pendant vingt-six ans, de 1881 à 1907, Deneffe fut membre du Conseil communal de la ville de Gand. Amis politiques et opposition reconnaissent en lui un conseiller avisé en ce qui concerne la santé publique et la restauration des monuments anciens.

Entre 1892 et 1901, Victor Deneffe couronna sa carrière académique en traitant le thème qui lui avait toujours été cher : l'histoire de la chirurgie. Il donna la pleine mesure de sa culture classique et s'adonna inlassablement à son penchant inné pour l'histoire. A l'exception d'*Opération de cataracte pratiquée à Tournai en 1531* (*Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, 1892), cinq études, parues aux éditions Caals à Anvers, décrivent et commentent sa collection d'instruments chirurgicaux universellement connue : *Étude sur la trousse d'un chirurgien gallo-romain du III^e siècle*, 1893 ; *Les oculistes gallo-romains au III^e siècle*, 1896 ; *La prothèse dentaire dans l'antiquité*, 1899 ; *Les bandages herniaires à l'époque mérovingienne*, 1900 ; *Le speculum de la matrice à travers les âges*, 1901.

En 1899, pour raison de santé, il fut déchargé à sa demande de la clinique ophtalmologique. Il se consacra alors uniquement à la chirurgie. Admis à l'éméritat en 1905, il fut l'objet, à Gand, d'un hommage quasi national. Des personnalités belges et étrangères, une foule d'étudiants et d'anciens étudiants, la magistrature communale, d'innombrables sociétés en firent une manifestation inoubliable.

Le 15 juin 1908, ses funérailles donnèrent lieu à une cérémonie imposante, dont le lustre trouva écho en Belgique et à l'étranger. Il était resté célibataire.

Victor Deneffe était membre de nombreuses sociétés savantes, entre autres : membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique (depuis 1876), membre correspondant de la Société de Médecine de Naples et de celle de Reims, membre des sociétés de Médecine de Gand, de Bruxelles, de Liège et d'Anvers.

Iconographie : Un médaillon en terre cuite à l'effigie de Deneffe fut encastré dans un mur de la clinique d'ophtalmologie, qui fut inaugurée en 1903 et qui porte son nom. Il se trouve actuellement dans la salle « Deneffe » du Museum voor Geschiedenis van de Wetenschappen à Gand. Ses nombreux amis placèrent son effigie en marbre blanc, œuvre de H. Le Roy, sur sa pierre tombale au cimetière de Gand. Un buste de Victor Deneffe, dû au ciseau du même artiste, orne le vestibule de l'aula de l'Université de Gand.

Jean Quintyn.

Archives de l'État civil de Namur et de Gand. — Dossier Deneffe conservé à la Bibliothèque du Museum voor Geschiedenis van de Wetenschappen, à l'Université de Gand. — R. Boddaert, Baron Braun, V. Deneffe, Van Ermengen, Ch. Willems, Van Duyse, « La Manifestation Deneffe », dans *Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, novembre 1905, p. 181-194. — « Nécrologie — Le Professeur Deneffe » dans *La Belgique médicale*, 18 juin 1908, p. 294. — R. Boddaert, Leboucq, Vander Stricht, Van Duyse : « Nécrologie V. Deneffe », dans *Bulletin de la Société de Médecine de Gand*, juillet 1908, p. 111-124. — É. Gallemaerts, « Éloge de Deneffe », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 4^e série, t. XXV, 1911, p. 103-114, portrait. — O. Vander Stricht, « Victor Deneffe (1867) », dans *Liber Memorialis de l'Université de Gand*, t. II, 1913, p. 513-518.

DEROUSSEAU (Jules), professeur de mathématiques, né à Heusy

(province de Liège) le 22 juin 1855, décédé à Verviers le 27 avril 1903.

Professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, sorti de l'École normale des Sciences annexée à l'Université de Gand, il fut successivement professeur au Collège de Thuin (1877-1878), à l'Athénée royal de Tournai (1878-1885), à celui de Liège (1885-1895) et préfet des études de l'Athénée royal de Verviers (1895-1903).

Il a publié en 1895, dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège* (deuxième série, t. XVIII), un travail intitulé *Historique et résolution analytique complète du problème de Malfatti*. Ce problème, posé par Malfatti dans les *Memorie della Società Italiana delle Scienze* (t. X, Modène, 1803), a retenu l'attention de nombreux géomètres dont Steiner. Dans son mémoire, Derousseau expose la solution dans les divers cas qui peuvent se présenter et donne dans une planche la solution graphique dans le cas principal. Il s'agit de construire trois cercles tangents chacun à deux côtés d'un triangle et tangent aux deux autres. Étant donné la difficulté du problème, le mémoire de Derousseau présente un grand intérêt.

Lucien Godeaux.

Souvenirs personnels.

DESGUIN (Louis-Julien-Joseph), journaliste, né à Gougnyes le 6 décembre 1832, décédé à Mons le 26 août 1897.

Originaire de la région de Charleroi — son père était cultivateur et propriétaire à Gougnyes —, Louis Desguin commença ses humanités au collège de Bonne-Espérance et les poursuivit, de 1849 à 1852, au Petit Séminaire de Floreffe où il se distingua surtout en littérature française et latine.

Après avoir achevé sa philosophie, il entreprend une carrière de professeur aux collèges communaux de Nivelles et de Charleroi. Dans ce dernier établissement, il se fait remar-

quer comme éducateur zélé « sachant » manier habilement l'esprit et le » caractère de ses élèves, captiver » leur attention par d'heureux développements propres à les instruire » en les amusant et maintenir sa » classe dans un ordre parfait ».

Cependant, attiré par le journalisme, Louis Desguin abandonne l'enseignement en décembre 1858 pour entrer au début de l'année suivante comme rédacteur au quotidien catholique *L'Union de Charleroi*, qui venait d'être fondé et était dirigé par Georis-Geubel, un des futurs grands noms de la presse carolorégienne de la seconde moitié du XIX^{me} siècle.

Collaborateur dévoué à *L'Union* pendant plus de cinq ans, Louis Desguin s'établit ensuite comme imprimeur à Péruwelz où, en 1866, il succède à Bailly en tant que directeur de *L'Indicateur de Péruwelz*.

Après s'être également occupé du *Producteur de Leuze*, peut-être même du *Courrier de la Dendre* (Ath), Louis Desguin vint se fixer à Mons, où l'appelaient ses amis politiques, pour se mettre en janvier 1871 à la tête du quotidien catholique *Le Hainaut*. Fondé en janvier 1865, *Le Hainaut* était à l'époque en pleine expansion : il tirait à quelque 2.000 exemplaires et supplantait à Mons et dans certains endroits du Borinage *Le Journal de Bruxelles*.

Taillé en géant et doué d'une foi religieuse très forte qui n'admettait aucun compromis, Louis Desguin se mit de suite à ferrailer par la plume contre l'anticléricalisme montois, traditionnel et puissamment ancré dans cette cité. Ce « pestiféré clérical », comme se plaisaient à l'appeler ses adversaires, parvint rapidement, bien secondé dès 1878 par ses deux fils Camille et Hadelin, à faire du *Hainaut* un journal apprécié dans la presse provinciale belge.

Le propos de Louis Desguin était simple et, en somme, ne se différenciait guère de celui de la plupart des éditorialistes catholiques du moment : défense de la religion, respect de la

Constitution (telle que l'entendaient alors les catholiques) et des grands principes conservateurs; encore que, parfois, il ne craignait pas de marquer ses distances face à certains points du programme gouvernemental catholique: ainsi, par exemple, il refuse au nom de l'autonomie provinciale ce qu'il appelle le césarisme bruxellois du ministère Beernaert lors de la question de l'introduction du référendum royal dans la Constitution en 1892. Il lui arrive aussi de fustiger l'apathie des milieux catholiques montois auxquels il reproche de ne pas se lancer dans la lutte politique sous prétexte que l'adversaire libéral est inébranlable. A ce titre, son action sur la formation et la réorganisation du parti catholique montois du dernier quart du XIX^{me} siècle est indéniable. Il fut du reste longtemps vice-président de l'Association conservatrice de Mons.

Si, dans son programme, Louis Desguin était peu original et assez souvent à la remorque du *Courrier de Bruxelles*, du *Bien Public* et de *La Gazette de Liège*, sa manière d'exprimer ses thèses était par contre toute personnelle, basée non sur des raisonnements d'école mais sur le maniement de la polémique acerbe et incisive qui obligeait sans cesse ses adversaires à se découvrir. Cette polémique était cependant maintenue dans les limites de la courtoisie, comme le reconnaissaient d'ailleurs ses plus farouches opposants de la presse locale, *Gazette de Mons*, *Journal de Mons* et *Organe de Mons*.

Homme d'action plus que théoricien, œuvrant dans un milieu hostile, Louis Desguin soignait avec une égale sollicitude la forme et le fond de ses écrits; ses éditoriaux ne manquent pas d'un certain charme littéraire, résultat d'études classiques sérieusement faites, telles qu'on les comprenait encore jadis. Ce fin lettré, qui appréciait particulièrement Virgile, Horace et les auteurs du Grand Siècle, se plaisait aussi à jouer *Le Bourgeois gentilhomme* sur les planches mon-

toises et à composer des petites pièces en vers et en prose, dont certaines furent publiées.

Son amour pour les belles-lettres, Louis Desguin voulut le faire partager à ses lecteurs par l'adjonction au *Hainaut* d'un petit supplément hebdomadaire, unique en Belgique a-t-on dit (peut-être un peu vite!), dans lequel il prétendait rassembler sans distinction d'école et sans parti pris les plus beaux morceaux de la littérature ancienne et moderne. L'un des premiers, il attira l'attention sur le talent d'Octave Pirmez. Cette manière d'intéresser les lecteurs à autre chose qu'aux intrigues des partis fit dire du *Hainaut* qu'il était un journal autant littéraire que politique ou d'information, — constatation hâtive sans doute, mais qui situe bien les intentions de Louis Desguin, toujours préoccupé d'allier l'art du bien dire à celui du bien penser.

Après avoir mené sans arrêt une lutte inégale pendant plus de vingt-cinq ans contre la puissance du parti libéral dans un milieu de bourgeoisie industrielle, ce journaliste populaire « à la bonne figure rabelaisienne » (comme dit *La Gazette de Charleroi*) disparut après une brève maladie le 26 août 1897. A sa mort, *Le Hainaut* passa aux mains de sa femme (née Rosalie Henseval) et de son fils Hadelin, qui abandonna le barreau pour continuer l'œuvre paternelle.

Jean-Pierre Hendrickx.

Archives personnelles de M^o Pierre Desguin à Mons et de M. Gabriel Caussin à Gougnies. — Archives du Séminaire de Floreffe: Programmes des distributions des prix aux élèves, années 1849-1850 à 1851-1852. — J. Declève, *Feuilles vertes et feuilles mortes. Revue des journaux montois, 1786-1900*, Mons, 1900, p. 57. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, Mons, 1900, p. 77. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. I, Enghien, 1902, p. 194-195. — E. Matthieu, *Les journaux de l'arrondissement de Tournai*, Tournai, 1911, p. 45-46. — E. Matthieu, « Les journaux montois », dans *Le Musée international de la presse*, t. III,

n° 4, avril-mai 1912, p. 68-69. — E. Poncelet et E. Matthieu, *Les imprimeurs montois*, Mons, 1913, p. 197. — *La presse catholique dans la province de Hainaut*, Anvers, s. d. [1936?], p. 36-37. — J. Leclercq-Paulissen, *Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914*, Louvain-Paris, 1958, p. 62. — « Les écrivains de chez nous. Louis Desguin, de Gougny », dans *Le Journal de Charleroi*, 8 juin 1961, p. 2, col. 6-7. — J. Lory, *Panorama de la presse belge en 1870-1871*, Louvain-Paris, 1963, p. 34-35. — « Nécrologie [de Louis Desguin] », dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIX, 1900, p. 1-11. — Voir également les notices nécrologiques consacrées à Louis Desguin dans la presse belge de fin août-début septembre 1897, notamment : *Le Courrier de Bruxelles*, *La Gazette du Centre*, *Le Hainaut*, *La Métropole*, *L'Union de Charleroi*. — Nombreux renseignements dans les numéros jubilaires du *Hainaut* des 2-3 mars 1914.

DEUREN (Pierre VAN), officier du génie et mathématicien, né à Tervuren le 5 mai 1878, décédé à Etterbeek (Bruxelles) le 26 juillet 1956.

Entré à l'École militaire en novembre 1895, il fit partie de la 61^e promotion, section de l'artillerie et du génie. Il fut nommé sous-lieutenant en 1897, admis dans le génie en 1900 et promu lieutenant en 1902. Dès 1905, il fut nommé professeur à l'École militaire et chargé d'y enseigner le calcul des probabilités. Il succédait à Charles Lagrange. Capitaine en 1907, commandant en 1911, il est désigné en août 1914 pour l'état-major de la position fortifiée d'Anvers, puis, en mars 1915, il prend la direction de la télégraphie et téléphonie militaires. Mais son activité pendant la guerre de 1914-1918 est distincte de ces fonctions. Il a en effet créé un mortier de tranchée qui rendit de grands services à l'armée belge.

Après la guerre, en 1919, il reprit son enseignement à l'École militaire et fut en outre chargé des fonctions d'examineur permanent en analyse mathématique. Entretemps, il avait été promu major en 1916 puis lieutenant-colonel en 1921. En décem-

bre 1923, il passe dans les cadres de réserve et continue son enseignement à l'École militaire comme professeur civil jusqu'en 1948. Il fut enfin promu général-major de réserve en 1939.

Dès sa sortie de l'École militaire, Van Deuren montra l'intérêt qu'il portait aux mathématiques en publiant une *Étude géométrique des lignes et des surfaces en un point ordinaire* (Bruxelles, 1902), où il essaie d'établir une interprétation géométrique de la dérivée. Il étudia notamment l'hyperboloïde osculateur à une surface réglée le long d'une génératrice.

En 1904, Van Deuren fut reçu docteur ès sciences mathématiques de l'Université de Paris, sur présentation d'une thèse sur la *Théorie des champs continus bilinéaires* (Paris, Gauthier-Villars, 1904). Il donne ce nom à une expression bilinéaire des cosinus directeurs de deux directions (en axes rectangulaires), les coefficients étant des fonctions des coordonnées x, y, z . Après avoir établi la théorie générale, il considère les cas où le déterminant des coefficients est symétrique ou symétrique gauche. Il en fait ensuite des applications à la mécanique et à la physique. La seconde thèse, donnée par la Faculté, portait sur la stabilité de l'équilibre.

Comme nous l'avons dit, Van Deuren imagina un mortier de tranchée qui porte son nom. Il consiste en un tube qui reçoit la charge propulsive et que vient coiffer la bombe à ailettes à lancer. Aidé par le professeur Louis Baes, alors capitaine de réserve, il construisit de nombreux mortiers qui armèrent les batteries belges. Celles-ci rendirent de précieux services dans la défense de l'Yser.

En 1934-1935, Van Deuren a publié ses *Leçons sur le Calcul des Probabilités* (2 volumes, Paris, Gauthier-Villars — Namur, Ad. Wesmael-Charlier, xvii-546 pages — xvi-556 pages) dont des éditions autographiées avaient déjà été mises à la disposition des élèves de l'École militaire. C'est une œuvre entièrement originale, à laquelle l'Académie royale des Sciences,

des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique a décerné le Prix Adolphe Wetrems pour la période 1935-1936. Comme l'auteur le dit dans la préface, il s'est « efforcé de redresser l'exposé » des principes de manière à leur « donner la rigueur et l'harmonie en « honneur dans les autres sciences » mathématiques ». C'est ainsi qu'il abandonne la définition habituelle de la probabilité d'un événement : rapport du nombre des cas favorables au nombre des cas possibles. Il base la mesure d'une probabilité sur la notion d'égalité et de permanence de la relation de somme. La théorie est ainsi profondément modifiée et en bien des points s'écarte des méthodes classiques. Le premier volume est un exposé de la théorie et le second est consacré aux applications : statistique, tirs d'artillerie, etc. Cet ouvrage fait honneur à l'enseignement de l'École militaire.

L'activité de Van Deuren s'est également exercée dans d'autres directions. Dans un ouvrage sur l'*Aménagement du Bas-Congo*, publié à Bruxelles en 1928 par l'Association des Ingénieurs issus de l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie, et après un voyage d'étude dans la région, il a présenté un projet comportant la création d'un port de mer près de l'embouchure du fleuve, celle d'une série de canaux pour assurer la navigation dans la zone des cascades, l'utilisation de la houille blanche et le développement industriel. C'est une étude très fouillée, où l'ordre dans lequel les travaux doivent être exécutés et leur financement sont étudiés en détail. Le projet avait reçu l'approbation des autorités belges, mais l'exécution ne fut pas entamée.

Lucien Godenux.

Ministère de la Défense nationale, Service général de l'encadrement. — Souvenirs personnels. — *Histoire de l'École militaire, 1834-1934*, Bruxelles, Hayez, 1935, p. 204.

DUJARDIN (Benoît-Jean-Joseph), dermatologue et syphiligraphie, pro-

fesseur à l'Université libre de Bruxelles, chef de Service des Hôpitaux universitaires de Bruxelles, né à Anderlecht le 1^{er} janvier 1884, décédé à (Ixelles) Bruxelles le 1^{er} décembre 1953.

Ayant réussi tous les examens avec la plus grande distinction, il est docteur en médecine, chirurgie et accouchements en juillet 1908. Dès le 14 mars 1909 il entre, en qualité d'aide, au Service de dermato-vénérologie du docteur Adrien Bayet. Son premier mandat de deux ans terminé, son chef lui fait faire un stage au laboratoire de recherches cliniques du Service de médecine du professeur Léon Stiénon. Deux ans après, le 26 mars 1913, il reprend ses fonctions d'aide dans le Service du docteur Bayet. Ce dernier terme devait prendre fin en avril 1915, mais il y eut la guerre.

Mobilisé dès le début d'août 1914, il rejoint l'armée de campagne et passe au front les durs hivers de 1914 et de 1915. Il est affecté, en qualité de médecin auxiliaire, à la Colonne d'ambulances de la VI^{me} D. A. Au cours de la bataille de l'Yser, le courage et la rapidité dont il fait preuve en allant secourir ou évacuer, sous le feu, de nombreux blessés de la Brigade de fusiliers marins lui valent une citation à l'ordre du jour portant signature autographe de l'amiral Ronarch, et l'attribution de la Croix de Guerre française avec une étoile.

En 1916, on lui confie la direction de la section de vénéréologie de l'hôpital mixte de Plouguernével (Côtes-du-Nord, France) puis du Centre de Vénérologie du Havre.

La guerre finie, il rentre à Bruxelles après un bref séjour en Allemagne occupée, à l'hôpital de Bittburg.

En juin 1919, la thèse qu'il défend devant la Faculté de Médecine de Bruxelles lui donne le grade de docteur spécial en sciences syphiligraphiques. En juillet de la même année, il est nommé agrégé de l'Université de Bruxelles. On lui confie en 1920 la

direction du Dispensaire intercommunal antivénérien.

Le 20 octobre 1919, il est nommé aide au Service universitaire de Dermato-Vénérologie du professeur Léon Jacqué. Promu adjoint le 31 août 1921 dans le même service, il en remplit les fonctions jusqu'au 31 août 1927. En 1928, il est désigné comme délégué des agrégés de l'Université et siège pendant deux ans, en cette qualité, au Conseil académique.

Le 1^{er} avril 1934, il est nommé chef du Service de Dermato-Syphiligraphie à l'Hôpital Brugmann qu'il quittera le 6 octobre 1935 pour remplir les fonctions de chef du Service universitaire à l'Hôpital Saint-Pierre, et de chargé de Clinique. Ces fonctions prendront fin en 1946. Professeur extraordinaire en 1945, il est élevé à l'honorariat en octobre 1946.

L'analyse de l'ensemble des travaux de Benoît Dujardin montre que dès le début, ils paraissent inspirés et dirigés par une idée dominante. Cette notion directrice est l'importance du rôle du « terrain » dans l'évolution des maladies cutanées et de la syphilis. On la trouvera à l'origine de toutes les théories proposées par lui pour expliquer des faits cliniques en apparence incohérents. Cette préoccupation, loin d'être banale à ce moment, se manifeste déjà en 1910 dans un travail sur les symptômes cutanés, puis en 1911, dans ses recherches cliniques sur l'étiologie du psoriasis vulgaire.

Chacun sait que les premières années du xx^{me} siècle ont été pour la syphiligraphie le début d'un âge d'or. On connaît les découvertes capitales illustrées, dès 1900, par les noms de Bordet et Gengou, de Roux et Metchnikoff, de Schaudinn et Hofmann, de Wassermann, Neisser et Brück, et enfin, de Paul Ehrlich. Nous savons par ses contemporains l'enthousiasme toujours inassouvi avec lequel Dujardin, encore étudiant, en suivait l'éclosion et combien d'espoir il fondait sur les nouvelles perspectives qu'elles allaient offrir aux cher-

cheurs. Dès la communication par Ehrlich, en 1910, de sa découverte du « 606 », ce produit est expérimenté dans le service de Bayet. Son activité est testée systématiquement grâce aux recherches sérologiques entreprises par Dujardin qui, pendant deux ans, s'est familiarisé avec les manipulations de la réaction de fixation de l'alexine de Bordet et Gengou et la met largement en œuvre. Cette expérimentation est suivie de près par Ehrlich. Une utilisation plus large du « 606 » va donner raison à Bayet et à ses collaborateurs qui craignaient pour le nouveau médicament l'épreuve qu'une pratique plus étendue allait lui faire subir. Ils doutaient aussi qu'une seule injection du produit soit suffisante pour réaliser la *sterilisatio magna* promise par Ehrlich, et dont faisaient état plusieurs expérimentateurs. Dès 1911 en effet, on signale d'assez nombreux cas de « neuro-récidives ». On en attribue la cause à la toxicité du produit. Dujardin entreprend immédiatement l'étude de la question avec son collègue Jules Desneux. Leurs travaux démontrent que ces accidents du système nerveux ne sont pas d'origine toxique mais bien de nature spécifique, qu'ils doivent être considérés plutôt comme des « méningo-récidives » dont l'importance est fonction du trouble plus ou moins grand causé par l'action du « 606 » dans l'immunisation naturelle de la période secondaire de la syphilis. Ces « neuro » ou « méningo-récidives » ne sont autre chose, disent-ils, que des accidents tertiaires précoces. Ils en font la preuve par des réactions positives à la luétine et une trouvaille d'autopsie montrant des gommages de l'encéphale.

L'importance doctrinale de ces travaux était énorme, leur portée pratique considérable car ils légitimaient la continuation ou même le renforcement du traitement au lieu de sa suppression. Dans le même temps Dujardin entame, en collaboration, l'étude systématique des altérations du liquide céphalo-rachidien au cours de l'évo-

lution de la syphilis. Le Prix Victor Desmeth pour 1912-1913 lui est attribué par la Société des Sciences médicales et naturelles en partage avec Jules Desneux et Oscar Weill. Le travail récompensé est intitulé *Les atteintes méningées au cours de la syphilis*. Ayant accumulé un grand nombre de constatations cliniques et biologiques, il commence, en 1914, ses travaux sur la « perméabilité méningée ». Pendant la guerre, tant à Plouguernevel qu'au Havre, il continue avec opiniâtreté ses recherches sur le liquide céphalo-rachidien des syphilitiques. Il réunit aussi quantité de faits cliniques du plus haut intérêt, ce qui lui permettra plus tard de publier le *Bilan des affections vénériennes pendant la guerre 1914-1918* ainsi qu'un travail *A propos de 227 cas de chancres extra-génitaux*. Ses recherches sur la « perméabilité méningée » le conduisent à l'établissement d'un « index de perméabilité méningée », ingénieux moyen de diagnostic précoce d'une atteinte syphilitique du système nerveux. Dujardin enrichit ainsi très opportunément les caractéristiques humorales de la paralysie générale progressive. En 1919, la thèse qu'il défend devant la Faculté de Médecine est consacrée à *l'Étude du liquide céphalo-rachidien dans la syphilis*. Il publie, la même année, *Le liquide céphalo-rachidien dans la syphilis*, ouvrage de synthèse couronné par l'Académie royale de Médecine de Belgique et imprimé dans son *Recueil de Mémoires de l'année 1919*. En 1923, la même Académie vote l'impression dans son *Bulletin* du travail confirmatif de Marcel Breuer sur *La perméabilité méningée dans la syphilis nerveuse*. Les conclusions de ses travaux sur la pathogénie de la neurosyphilis s'appuient sur l'examen de mille deux cents échantillons de liquide cérébro-spinal. Sortant des sentiers battus au sujet de l'évolution de la syphilis, il considère qu'elle est dominée essentiellement par l'existence ou non d'une réaction allergique, c'est-à-dire d'une hyper-

sensibilité. Il admet qu'à la période primo-secondaire la maladie est envahissante et normalement anallergique. L'évolution ultérieure du mal va dépendre de la capacité initiale d'élaboration des anticorps facteurs d'allergie, c'est-à-dire de réaction. Cette capacité est variable selon les individus et le sexe. Il oppose la syphilis allergique qui mène au tertiariisme localisé à la syphilis anallergique tardive, restant sourdement généralisée, conduisant fatalement aux accidents secondaires tardifs et à la neurosyphilis. Il a aussi eu le mérite d'attirer l'attention sur la possibilité de combinaison des deux formes de lésion organique ; elle peut être cliniquement apparente et constituer la tabo-paralysie. Cette conception pathogénique originale dérive de nombreux travaux commencés en 1923, sur l'allergie, d'abord avec Charles Duprez, puis avec Nestor Descamps. Après avoir établi expérimentalement la différence de capacité réactionnelle suivant les individus et le sexe, il montre que l'on peut modifier l'intensité de cette réaction allergique par une sensibilisation expérimentale. Il établit la possibilité d'une hétéro-allergie obtenue directement par injections de protéines banales ou, indirectement, à la suite d'une malarisation. Il étudie aussi, avec Félix Dumont, les modifications apportées artificiellement à la perméabilité méningée par l'injection d'eau distillée dans le sac lombaire.

Il tente ensuite d'éclaircir la pathogénie de certaines dermatoses aiguës ou chroniques en attribuant à la peau un pouvoir de fixation ou « pouvoir pexique ». C'est ainsi qu'il pense qu'elle jouit de la capacité de fixer antigènes ou anticorps. La substance antagoniste charriée par le sang peut être libérée par une perméabilité vasculaire locale et, suivant divers facteurs, provoquer soit une réaction localisée aiguë dans le cas des érythèmes ou de l'urticaire, chronique quand il s'agit de prurigo ; ou bien encore une réaction dermo-épidermique caractéristique des eczémas. Il note

que le « pouvoir pexique » de la peau peut être fort augmenté par l'inflammation. Il continue ses recherches dans la même voie, avec N. Descamps, en étudiant les capacités pexiques et l'anaphylaxie en dermatologie. Entretemps, avec Maurice Craps, il avait étudié l'emploi d'injections intra-veineuses d'hexaméthylène-tétramine dans le traitement de l'eczéma et du prurigo, ce produit étant choisi pour sa propriété d'augmenter la perméabilité vasculaire. Revenant plus tard sur la pathogénie de l'eczéma, il attire l'attention sur le fait que l'urticaire chronique peut durer pendant des années sans entraîner aucune réaction épidermique. Que, de même, des intradermo-réactions répétées de sérum de cheval ne provoquent que rarement ce résultat. Pour expliquer ce fait il imagine l'existence d'une « barrière dermo-épidermique », qu'il situe au niveau de l'endothélium vasculaire du réseau sanguin de la région, capable de protéger, parfois indéfiniment, l'épiderme contre l'agression de toxines protéiques arrivées dans le derme par la voie sanguine. Il assimile cette « barrière dermo-épidermique » à la « barrière hémato-encéphalique » qui protège le névraxe : elles isoleraient ainsi l'ensemble de l'ectoderme du mésoderme. A la peau, sa rupture entraînerait l'apparition d'un érythème et d'une spongiose caractérisant l'eczéma. Le réveil de la virulence microbienne cutanée a un rôle déterminant dans la rupture de la « barrière dermo-épidermique ».

L'inventaire, bien qu'incomplet, de l'activité scientifique de Benoit Dujardin montre l'originalité de ses conceptions et aussi la continuité de vue dont il fit preuve tout au long de persévérantes et brillantes recherches. Elles ont abouti à des acquisitions enrichissant considérablement le patrimoine de la syphiligraphie et de la dermatologie. Cette activité scientifique dont il n'a cessé de faire preuve, n'a pas empêché les réalisations pratiques dont il a doté son service hospitalier. Et ce sera son Centre

de traitement du lupus qui fit du Service universitaire de Bruxelles un des mieux outillés pour la lutte contre la tuberculose cutanée. Ce sera aussi la remarquable documentation photographique patiemment constituée. Et enfin, l'admirable collection de moulages dont il assura l'enrichissement, de ses propres deniers et non sans risques, en l'augmentant de 155 pièces entre 1941 et 1944. Il risqua plus encore en continuant clandestinement son enseignement, en donnant asile aux séances interdites de la Société belge de Dermatologie et en assurant l'hébergement d'un confrère néerlandais recherché par les nazis. Il convient aussi de ne pas oublier l'appui sans réserves qu'il apporta à la Ligue nationale belge contre le Péril vénérien depuis sa fondation par Adrien Bayet, en 1922.

Membre puis vice-président et président de la Société belge de Dermatologie et de Syphiligraphie, il en fut nommé président d'honneur en 1945. Il a appartenu et participé aux travaux de la Société clinique des Hôpitaux de Bruxelles et de la Société belge de Neurologie et de Psychiatrie qu'il présida toutes deux ; de la Société des Sciences médicales et naturelles, de la Société belge de Gastro-entérologie. Il fut membre élu de l'Association internationale des Dermatologistes et Syphiligraphes de langue française dont il présida le VII^{me} Congrès à Bruxelles en avril 1949. Il fut aussi vice-président du Tenth International Congress of Dermatology à Londres, en 1952. Il eut l'honneur d'accéder plusieurs fois à la tribune de la chaire du professeur H. Gougerot à l'Hôpital Saint-Louis à Paris, du professeur Pautrier, à Strasbourg. Il fut rapporteur, avec R. Targowla, au Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, à Paris en 1928, sur la question de *La thérapeutique de la paralysie générale*. Au IV^{me} Congrès des dermatologistes de langue française à Paris, en 1929, il parla du *Mécanisme des actions*

de la malaria sur l'organisme syphilitique, au VII^{me} Congrès des dermatologistes de langue française tenu à Liège et à Bruxelles, en avril 1949, il fit rapport, avec Maurice Craps, sur *La pathogénie de l'eczéma*. Ses pairs de l'étranger ont aussi voulu reconnaître ses mérites en lui octroyant de nombreux titres honorifiques : membre d'honneur de la Société française de Dermatologie et de Syphiligraphie, de l'Académie espagnole de Dermatologie, membre *honoris causa* de la Société Teleag de Hongrie, membre correspondant de la Nederlandse Vereniging van Dermatologen, de la Société française de Neurologie, de la British Society of Dermatology and Syphilology. Le dernier honneur qui lui échut fut son élection en qualité de membre correspondant regnicole de l'Académie royale de Médecine de Belgique, le 30 mai 1953, six mois avant sa mort.

Benoit Dujardin mit au service de l'enseignement, qu'il adorait, un sens clinique averti, toutes les ressources de son érudition et une parole claire, élégante, qui mettait en valeur l'originalité de ses conceptions et enchantait les auditeurs qui se pressaient toujours nombreux à ses démonstrations cliniques ou à ses conférences. Son désintéressement pour les plus déshérités de ses malades était immense et inlassable ; il était cependant sans illusions sur les réactions humaines. L'activité scientifique si féconde, rapportée brièvement, ne suffisait pas à l'épuisement d'une inextinguible soif de connaître et de l'inépuisable curiosité qui l'habitaient. Ses dilections artistiques étaient variées et marquées au coin d'un éclectisme raffiné, que ce soit dans le domaine de la peinture, de la musique ou de la littérature. La numismatique le passionna. Et que dire de son amour des vieux bouquins, source d'une documentation qui lui permit notamment d'écrire *Apollon et Vénus ou les poèmes consacrés à la syphilis* (Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique, s.d.), et *L'Histoire de la gale et le roman*

de l'acare (Bruxelles, Imprimerie médicale et scientifique, 1947 ; extrait des *Archives belges de Dermatologie et de Syphiligraphie*, nos de juin 1946, novembre 1946 et février 1947) ? Mais là où on le retrouve tout entier c'est dans le texte d'un travail, publié en 1949, qui l'occupa longtemps et qu'il consacra à des *Propos sur la syphilis et son histoire* (Anvers, J. E. Buschmann). Cet ouvrage déborde d'une documentation et d'une iconographie d'exceptionnelle richesse. Si grande est l'érudition de l'auteur qu'elle pourrait surprendre certains lecteurs. En littérature, il était naturel qu'il fût attiré par les plus cérébraux des poètes, Paul Valéry et Stéphane Mallarmé. Bien avant que cela fût à la mode, il avait fixé sa dilection poétique en collectionnant les documents mallarméens ainsi que tous ceux qui touchaient au symbolisme. Sa collection d'autographes du poète « réunie au hasard des trouvailles de » ces quarante dernières années (elle) » indique une ferveur pour Mallarmé » qui remonte à longtemps » nous dit Dujardin dans son recueil de *Lettres et autographes de Stéphane Mallarmé*, préfacé par Henri Mondor, et qui parut en octobre 1952 (Bruxelles, *L'Écran du Monde*, collection *Empreintes*, nos 10-11). Sur la question des autographes, sur celle des collections, il était intarissable. Il en imputait souvent le désir aux ressorts élémentaires de l'activité humaine dont il disait que « l'orgueil et ses » diminutifs, la vanité et l'amour » propre, sont de tous les plus puissants ». Tels n'étaient cependant pas, croyons-nous, les vrais mobiles de ce qu'il appelait « une heureuse manie ». Il y avait bien plus que cela, et il l'avoue autre part, quand il écrit : « amour des belles choses, des » rares et des curieuses, évocation, » besoin de trouver une oasis où règne » le calme des dieux au milieu de » l'agitation et des troubles universels ». Cette face de son comportement, qui l'apparentait de façon étroite au prince des humanistes,

était la cause de nombre de ses activités créatrices. Il apparut à ceux qui le connaissaient bien, tel Érasme lui-même, dédaigneux de tout ce qui n'intéresse pas directement l'esprit et indifférent à tout ce qui n'est pas sa tâche propre : celle de mettre au jour de beaux écrits et de faire de la vie, selon les principes de la sagesse antique, une œuvre d'art et de raison. Rendant hommage à l'historien de la médecine, à l'esthète, au bibliophile, au numismate, au poète à ses heures, la Libre Académie de Belgique, fondée par Edmond Picard, l'appela en son sein le 18 avril 1952. Il en fut particulièrement touché et ce fut pour lui opportune diversion au moment où déjà sa santé le préoccupait.

Le professeur Benoît Dujardin laisse le souvenir d'un chercheur sagace et persévérant; d'un confrère irréprochable, compatissant pour ses malades; d'un collègue courtois, d'un enseignant érudit et modeste; d'un être d'élite enrichi d'un humanisme rare ayant résisté victorieusement aux sollicitations d'une époque qui se montrait déjà utilitaire et matérialiste à outrance.

Benoît Dujardin est notamment l'auteur des travaux suivants : *Le symptôme cutané*, dans *La Clinique*, t. XXIV, 1910, p. 261-268; *Recherches cliniques sur l'étiologie du psoriasis vulgaire*, dans *Journal médical de Bruxelles*, 16^{me} année, n° 24, 15 juin 1911, p. 249-253 et n° 25, 22 juin 1911, p. 260-268; *Ueber Abweichungen im Verlaufe der Syphilis nach Anwendung von Arsenobenzol*, dans *Münchener Medizinische Wochenschrift*, Jg. LVIII, n° 40, 3 octobre 1911, p. 2111-2113 (en collaboration avec J. Desneux); *La syphilis et ses traitements nouveaux*, dans *La Clinique*, t. XXIV, 1910, p. 781-788; *Comparaison de l'intensité de la réaction de Wassermann dans le sang et le liquide céphalo-rachidien*, dans *Annales et Bulletin des Séances de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, 72^{me} année, 1914, p. 77-86; *Anticorps syphilitiques et perméabilité méningée*, dans

Annales et Bulletin des Séances de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles, 72^{me} année, 1914, p. 246-261; *Le liquide céphalo-rachidien dans la syphilis*, Bruxelles, Maurice Lamertin - Paris, A. Maloine et fils, 1921, 207 p., ouvrage qui a obtenu en 1919 le prix accordé par l'Académie royale de Médecine de Belgique « à l'auteur d'un travail » ayant pour but d'élucider la pathogénie et la thérapeutique des maladies nerveuses et surtout de l'épilepsie; *L'index de perméabilité*, dans *Annales des Maladies vénériennes*, Paris, n° 3, 1920, p. 129-153; *L'allergie dans la tuberculose et la syphilis*, dans *Annales de Médecine*, t. XIV, juillet-décembre 1923, p. 161-167 (en collaboration avec Ch. Duprez); *Influence d'une sensibilisation expérimentale sur l'allergie et les hétéroallergies*, dans *Annales et Bulletin de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles*, année 1924, n° 6/7, p. 100-116 (en collaboration avec N. Descamps); *Action combinée de l'anaphylaxie et des actions peptiques en dermatologie*, dans *Annales de dermatologie et de syphiligraphie*, Paris, juillet 1926, p. 725-733 (en collaboration avec N. Descamps); *Épreuve de la perméabilité méningée par l'injection d'eau distillée dans le sac lombaire*, dans *Archives internationales de Médecine expérimentale*, vol. III, fascicule 1, mars 1927, p. 121-137 (en collaboration avec F. Dumont); *L'hexaméthylène-tétramine injectable dans les dermatoses d'auto-intoxications*, dans *Le Scalpel*, 81^{me} année, n° 28, 14 juillet 1928, p. 801-804 (en collaboration avec M. Craps); *L'allergie, une constituante du terrain*, dans *Archives internationales de médecine expérimentale*, mars 1929 (en collaboration avec N. Descamps); *La syphilis et le terrain*, dans *Bruxelles Médical*, 14^{me} année, n° 26, 29 avril 1934, p. 827-834; *Essai de pathogénie de la parasymphilie*, dans *Bulletin de la Société française de Dermatologie et de Syphiligraphie*, 43^{me} année, 1936, p. 481-491.

Maurice Craps.

L. Jacqué et M. Craps, « La dermatologie et la syphiligraphie en Belgique pendant un siècle », dans *Cent ans de médecine en Belgique, 1830-1930*, numéro spécial du *Scalpel*, 84^{me} année, juin 1931, p. 234, 235, 250-253. — M. Craps, « Cinq dermatologistes de chez nous », dans *Université libre de Bruxelles. Notes et conférences*, t. VIII, 1947, p. 82-96. — L. Van der Meiren, « Notice sur la vie et les travaux de Benoît Dujardin », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1953-1954*, Bruxelles, 1953, p. 188-189. — A.-M. Dalcq, « Notice sur la vie et les travaux de M. Benoît Dujardin, correspondant regnicole », dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, VI^e série, t. XVIII, 1953, p. 439-441.

DUMONT (Albert - Louis - Constant), architecte, né à Neufchâteau (province de Luxembourg) le 5 juin 1853, décédé à Saint-Gilles-lez-Bruxelles le 26 octobre 1920.

D'origine française par son grand-père qui était venu s'installer à Gand sous l'Empire, il passa une partie de sa jeunesse à Versailles dans la famille de sa mère, Marie-Cécile-Stéphanie De Récalde-Ottenheim (1826-1871). Fils de Constant-Michel-Louis Dumont (1823-1892), substitut du procureur du Roi, c'est vers le droit qu'il essaya d'orienter sa formation à l'Université de Gand en 1871-1872, après y avoir suivi une année de philosophie.

Mais en 1873, Albert Dumont s'inscrit à l'École des Arts et Manufactures qu'il délaisse bientôt pour se consacrer à des études personnelles sur l'art de bâtir. Après avoir effectué un stage chez un entrepreneur deux années consécutives, âgé de vingt-trois ans, il s'établit architecte à Bruxelles où il s'assure la collaboration d'Auguste Hebbelynck, élève de Beyaert, dont il épouse la sœur, Maria Célestine-Camille (1849-1920), à Anderlecht le 17 avril 1876. De ces débuts (1877) datent quatre maisons contiguës élevées rue Capouillet à Saint-Gilles, dans l'une desquelles il se domicilia. D'autres constructions suivront, inspirées de la Renaissance, française ou flamande, avenue de la

Toison d'Or (1881), avenue Louise (1888), boulevard de Waterloo (1892), rue des Comédiens (1901) et rue Belliard. L'une d'elles, qu'il affectionnera plus particulièrement pour l'avoir construite, vers 1896, afin d'y abriter sa famille et ses bureaux et qu'il habitera jusqu'à sa mort, rappelle les maisons à pans de bois du moyen âge : c'est l'immeuble portant le n° 17 rue d'Écosse à Saint-Gilles, véritable foyer culturel de la famille Dumont où, régulièrement, les onze garçons et les deux filles d'Albert assisteront leurs parents dans des représentations théâtrales montées ou créées par l'architecte par ailleurs très bon musicien. Son morceau de bravoure sera l'hôtel communal de Saint-Gilles, dont la construction lui fut confiée en 1892, à la suite d'un concours d'architecture. Mis en appétit par l'établissement du plan d'aménagement que lui avait commandé la Société civile d'Harde- lot-Plage en 1892, Albert Dumont, qui en quinze années construira à titre d'entrepreneur et d'auteur de projet plus de deux cents maisons, villas ou chalets à Middelkerke et environs, s'attachera dès 1895 à l'aménagement du bord de mer à La Panne dont on peut dire qu'il est le créateur.

Lauréat, en 1903, du concours pour un palais des fêtes à ériger sur le plateau de Cointe lors de l'Exposition de Liège, c'est avec son fils Alexis Dumont qu'il remporte en 1905 le premier prix au concours ouvert en vue de la construction d'un musée et d'une école industrielle — future Université du Travail Paul Pastur — à Charleroi et en 1908 le deuxième prix au concours pour un nouvel hôtel communal à Woluwe-Saint-Lambert. C'est avec Alexis qu'Albert Dumont signera désormais ses œuvres, et notamment des maisons rue de Crayer, avenue Brugmann et rue Gachard, à Bruxelles (1907), un hôtel de maître avenue Molière à Saint-Gilles (1910), deux villas à Brasschaat (1911), une trentaine d'autres à La Panne et à Duinbergen. C'est également avec son fils qu'il exposera, en 1908, des projets

pour une habitation à Ixelles, pour un hôtel communal à Laeken et pour un cercle de La Panne et, en 1911, un projet d'aménagement du littoral ouest, un projet de façade pour le Palais des Beaux-Arts et un autre présenté au concours pour la Caisse générale de Reports et Dépôts à Bruxelles.

Nommé correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites le 27 février 1907, à la section des monuments, et le 26 mars 1913, à celle des sites, il en deviendra membre effectif le 9 août 1919. Entre-temps, le 6 février 1919, il a été élu membre de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique.

Passionné d'urbanisme — il avait, en collaboration avec son fils, établi en 1909 un projet de voirie pour la Montagne de la Cour à Bruxelles, et avait publié dans *L'Émulation* (1910, p. 85-86 et 91-93; 1911, p. 9-12, 23-24 et 31-32) une *Note sur le développement esthétique des villes en général et de Bruxelles en particulier* —, il fut, en 1912, vice-président de la section du tracé des villes de la Société centrale d'Architecture de Belgique dont il était membre depuis 1883.

Membre du Comité de l'Union des Villes et Communes belges, il participa activement au premier Congrès international et à l'Exposition comparée des villes qui tint ses assises à Gand en 1913, où il a présenté deux communications ayant pour titre, la première : *Quelques règles à suivre pour le tracé des quartiers nouveaux suburbains*, et la seconde : *Quelques règles pour la transformation des quartiers anciens dans les vieilles villes. Conservation des anciens monuments et de l'aspect général des centres intéressants*. C'est pour l'Union des Villes également qu'il signa, le 18 décembre 1918, une *Étude de la voirie intercommunale du Grand Bruxelles. Partie Est*.

En dehors des innombrables villas côtières, on lui doit la restauration du château d'Orban de Xivry à Laroche, les écuries en style Louis XIV du châ-

teau d'Orban-Van Volxem à Nederover-Heembeek et le manoir d'Humelgem. Il participa également, en 1912, au concours public d'architecture ouvert par la Province de Brabant pour la construction de la Ferme-École de Waterloo. C'est en expert qualifié qu'il prit part aux travaux des jurys des concours Godecharle en 1908, pour la construction d'un commissariat de police à Uccle en 1912 et pour la sélection du Salon triennal de Bruxelles en 1914.

A part un voyage au Caire, où, pressenti par Empain, créateur d'Héliopolis, il était allé se rendre compte de réalisations éventuelles, Albert Dumont voyagea peu, partageant ses séjours entre Bruxelles et La Panne, sa seconde résidence à partir de 1903.

Des projets et dessins d'Albert Dumont ont été publiés dans *L'Émulation*, organe de la Société centrale d'Architecture de Belgique : en 1884, planche 48 : maison rue Capouillet; en 1889, planches 10-14 : maison avenue Louise; 1891, planches 47-49 : villas à Middelkerke; en 1892, planches 14 et 15 : hôtel de maître, boulevard de Waterloo, à Bruxelles; en 1901, planches 24-26 : hôtel de maître, rue des Comédiens, à Bruxelles; en 1906, planches 1-6, 1909, p. 63 et planches XLIV-XLV, 1912, p. 32 et planches XIX-XXIV, 1921, p. 32 et planche III : hôtel de ville de Saint-Gilles; en 1907, planches XII et XIII : maisons rue de Crayer, avenue Brugmann et rue Gachard, à Bruxelles, en collaboration avec Alexis Dumont; en 1908, p. 4-6 : *Exposition de dessins, S.C.A.B., décembre 1907*; en 1910, planches XXVI-XXVII : hôtel, avenue Molière, à Bruxelles, en collaboration avec Alexis Dumont; en 1912, planches XIX-XXIV et 1913, planches XXIX-XXXIII : Université du Travail, à Charleroi.

Victor-Gaston Martiny.

F. Bodson, « L'université du travail à Charleroi », dans *Tekhné*, n° 12, 15 juin

1911, p. 132-135, ill. — P. Bonduelle, « Albert Dumont », dans *Le Home*, n° 1, janvier 1921, p. 35-37, portrait. — E. De Seyn, *Dictionnaire biographique des sciences, des lettres et des arts en Belgique*, t. I, Bruxelles, 1935, p. 420. — E. Dhucque, « Albert Dumont », dans *L'Émulation*, n° 2, février 1921, p. 17-25, illustrations, plans, portrait. — Lagasse de Loché, « Allocution prononcée à l'ouverture de la séance du 30 octobre 1920, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, LXII^e année, 1920, p. 323-

326, portrait. — « Le Mémorial Albert Dumont », dans *L'Émulation*, n° 12, décembre 1926, p. 154, figures. — O. Van Rysselberghe, « Notice sur Albert Dumont », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 92^e année, 1926, p. 107-109, portrait photographique. — Voir aussi *Bulletin mensuel de la Société centrale d'Architecture de Belgique*, 1903, p. 81; 1909, p. 35; 1910, p. 215-221 et 237-241; 1911, p. 39-48, 55-64 et 78-79; 1912, p. 7 et 106; 1913, p. 181; 1914, p. 28; 1920, p. h. t.

E

ÉLOIN (*Édouard - Joseph - Félix*), sous-ingénieur des mines, conseiller de l'empereur Maximilien du Mexique et philanthrope, né à Namur le 18 mars 1819, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 11 février 1888.

Sa famille, bourgeoise et catholique, originaire de Picardie, donna plusieurs notaires à Namur où elle s'était installée au XVIII^e siècle : Joseph Éloin (1778-1857), époux d'Augustine Bribosia, et François-Adrien-Joseph Éloin (1812-1878), combattant de la révolution de 1830 et major de la Garde civique. Ce furent le père et le frère aîné de Félix. Celui-ci se lia assez tôt d'amitié avec plusieurs de ses concitoyens, en particulier l'archiviste Jules Borgnet qui devait lui dédier, en 1859, ses *Promenades dans Namur*, et l'architecte Alphonse Balat à qui Léopold II confiera d'importants travaux à Bruxelles et à Laeken. C'est avec ces amis que Félix Éloin fonda, le 26 décembre 1845, la Société archéologique de Namur dont les buts sont restés, aujourd'hui encore, l'étude de l'histoire de la province et celle des origines, de la civilisation, des arts et des industries de ses populations. Le rôle d'Éloin ne semble pas, à vrai dire, avoir été considérable au sein de ce groupement. Il suivit assidûment, au cours de l'été 1846, les premières fouilles dans le lit de la Sambre, et réalisa vers 1850 une série de sépias représentant des sites de Namur et des environs qui enrichit plus tard le Musée archéologique de la ville.

On ne connaît pas grand-chose des études que fit Éloin avant de faire partie du Corps des mines. Sans doute a-t-il dû, après avoir fréquenté les cours de l'Athénée de Namur, suivre ceux de l'École spéciale des Mines annexée à l'Université de Liège, la seule école du genre que comptât alors le nouveau royaume. Nommé conducteur en 1841, aspirant ingénieur de 1^{re} classe à Namur en 1850 puis à Liège en 1853, il fut promu sous-ingénieur dans cette même ville en 1856. C'est en cette qualité qu'en juin 1857 Éloin fut désigné pour accompagner l'ingénieur en chef des mines Gernaert au cours d'une mission officielle en Serbie, mais ce dernier lui préféra un adjoint étranger à l'administration. A partir de 1859, son nom ne figure plus dans l'*Almanach Royal*, et Félix Éloin porte le titre de sous-ingénieur honoraire des mines. Plus tard, ses ennemis affirmeront que « faute de » capacité pour devenir ingénieur, il » resta conducteur » !

On aimerait beaucoup savoir par qui il fut présenté à la Cour de Belgique et à quel titre. Dès avant 1852, son ami Balat était « maître d'œuvres » du Duc de Brabant, l'héritier du trône. Mais ne serait-ce pas plutôt par le futur lieutenant général baron Chazal (lié d'amitié avec Jules van Praet) dont le régiment tenait garnison à Namur où le colonel, quant à lui, séjourna jusqu'en 1842? C'est à l'intervention de celui-ci, en tout cas, qu'Éloin dut d'être décoré en novem-

bre 1859 de la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, ce dont s'étonna un journaliste trop curieux pour que sa protestation soit passée sous silence : « le sieur F. Éloin est doué » d'une voix magnifique, il s'en sert » admirablement, il chante comme un » grand artiste depuis longtemps dans » les meilleurs salons ; nous savons de » plus qu'il joint à cela de l'esprit » comme quatre... Mais nous regardons le sieur F. Éloin comme n'ayant » rendu le moindre service à la chose » publique » (*Le Grelot*, 22 décembre 1859). Autre question restée sans réponse : à partir de quand l'amitié de Chazal et de toute sa famille, dont on possède maintes preuves, lui ouvrit-elle les portes de personnalités aussi influentes que van Praet, le ministre de la Maison du Roi, Paul et Jules Devaux, ses beau-frère et neveu ?

En janvier 1861, Éloin est choisi par Léopold I^{er} — dont on connaît l'obstination à vouloir ouvrir des débouchés transocéaniques à son pays — pour faire partie d'une mission d'études en Australie, à Sydney. En compagnie d'un lieutenant de vaisseau de la Marine royale, J.-A. Michel, et d'un attaché de légation, F. de la Hault, il devait explorer l'archipel des Nouvelles-Hébrides, conclure avec les chefs indigènes des traités d'amitié et de commerce ainsi que « faire des acquisitions de territoire et ... en prendre possession au » nom de Sa Majesté ». Les instructions remises par van Praet aux Commissaires du Roi (tel était le titre d'Éloin et de ses compagnons) précisaient que « l'entreprise ... se fait au » nom personnel de Sa Majesté ... et » pour son compte particulier ». Après que le Duc de Brabant leur eut accordé une audience, les voyageurs quittèrent Bruxelles le 23 février. Ils débarquèrent en avril à Melbourne où les principaux buts de leur mission avaient déjà été divulgués par la presse ! Une déception plus grave les attendait : J.-Ch. Byrne, l'homme d'affaires anglo-américain que Léopold I^{er} avait reçu peu auparavant et

sur qui il comptait pour former une compagnie d'exploitation, était dépourvu de tout moyen d'action et ne jouissait d'aucun crédit. Les richesses minières de l'archipel, qui justifiaient la présence d'Éloin, n'existaient que dans l'imagination de Byrne !

Le Namurois, qui avait failli périr en débarquant là-bas, reprit pourtant courage. Des démarches et prospections l'entraînèrent en fin de compte à visiter, avec Michel, plusieurs îles des environs, ainsi qu'en témoignent les spécimens de plantes récoltées par eux et conservées encore aujourd'hui dans les collections du Jardin botanique de l'État à Bruxelles. Entretiens, tous deux avaient reçu un message du major Brialmont, le secrétaire et l'informateur du Duc de Brabant qui continuait à s'intéresser à leur entreprise au point de suggérer « qu'après avoir fait réussir l'affaire » des Hébrides, ils doivent tenter l'impossible pour asseoir également notre » domination sur les Fidji ou les » Salomon afin de rendre la nouvelle » province du Pacifique aussi importante que possible » (16 mai 1861). La Nouvelle-Calédonie, les îles Ouen, Maré, Tanna, Anatam, Erromango, Sandwich, Makira et Espritu Santo, en particulier, furent abordées par les voyageurs sans que se présentât l'occasion qu'on attendait impatiemment au château royal de Laeken ! Embarqués à Melbourne le 26 décembre 1861, Michel et Éloin rentrèrent au pays en mars 1862.

Pour négative qu'ait été la mission de Félix Éloin, le cercle de ses relations s'en trouve élargi. En mai 1862, il sert de messenger entre le secrétaire du Roi, Jules Devaux, devenu son ami, et le baron Beyens, secrétaire de la légation de Belgique à Paris, lorsqu'il s'agit de remettre des nouvelles urgentes de la santé fort compromise de Léopold I^{er} à l'héritier du trône qui, pour ce motif précisément, a interrompu l'un de ses voyages. La même année ou au cours de la suivante, Éloin aurait exécuté en Californie une fort mystérieuse mission

de prospection dont nous ignorons tout. En mars 1864, enfin, il devient secrétaire particulier de l'archiduc d'Autriche Maximilien, époux de la princesse Charlotte de Belgique, qui, après bien des palabres et des hésitations, a accepté la couronne du nouvel empire du Mexique.

Choisi pour cette importante fonction par le général baron Chazal, à la fois homme de confiance de Léopold I^{er} et son ministre de la Guerre, et recommandé chaleureusement par le Roi à son gendre à la demande instante de van Praet, Félix Éloin arrive au château de Miramar le 30 mars. Deux semaines plus tard, après avoir été mêlé aux ultimes discussions qui opposèrent la Cour de Vienne au jeune couple impérial, il s'embarque avec celui-ci pour le Mexique où il ne tardera pas à être promu chef du Cabinet privé de Maximilien.

Le rôle joué à ce titre par Éloin apparaît considérable dans l'histoire des trois années mouvementées qui séparent l'entrée solennelle à Mexico, le 12 juin 1864, et l'exécution de l'Empereur à Queretaro, le 19 juin 1867. Pour la grande majorité de ceux qui ont étudié cette période avec plus ou moins d'objectivité et en particulier pour les chroniqueurs mexicains, français et autrichiens trop souvent soucieux de justifier la position de leur gouvernement ou l'attitude de certains de leurs compatriotes, ce rôle fut négligé. La diversité des opinions sur lesquelles un tel jugement se base exigerait une analyse critique qui n'a pas sa place dans le cadre restreint de la présente notice. Une telle analyse nous obligerait, en effet, à réétudier dans le détail la politique du parti conservateur, celle du Conseil des Ministres et aussi celle du maréchal Bazaine qui commandait au Mexique les troupes d'intervention de Napoléon III, en bref les forces religieuses, politiques et militaires qui s'estimèrent bientôt contrariées — ou franchement combattues — par l'influence croissante

que Félix Éloin exerçait sur l'esprit hésitant et parfois un peu puéril de Maximilien.

Quels que soient les motifs réels qui ont poussé Léopold I^{er}, le général Chazal et Jules van Praet à suggérer à l'archiduc le choix d'un haut fonctionnaire dont les qualités et les défauts devaient se révéler décisifs aux premiers jours de la fondation de la nouvelle monarchie, il faut bien admettre qu'Éloin n'était en rien préparé à un tel rôle. Du Mexique où il allait remplir des fonctions qui le rendraient plus puissant qu'un ministre, il ignorait et la langue et les mœurs. Le protestant qu'il était (on a même affirmé : franc-maçon) aurait-il la prudence de se garder d'un sectarisme incompatible avec le cléricalisme du parti mexicain qui avait appelé l'archiduc au trône? Dispensateur des concessions économiques et des grâces, parviendrait-il à ne pas dresser contre son inexpérience totale la coalition des mécontents, des déçus et des aigris? Secrétaire d'État, les rapports de police lui étaient régulièrement soumis; arbitre des froissements et bientôt des hostilités inévitables dans une situation mal définie et sans précédent, entre l'administration indigène et l'état-major de Bazaine, comment Éloin ne se serait-il pas vu rapidement imputer une fatalité inhérente à la nature même des choses? Comment n'y aurait-il pas gagné l'épithète d'antifrançais que presque tous les contemporains de Napoléon III ont accolée à son nom? Nombreux et cruciaux se révélaient les sujets de controverse et de division dans une monarchie à peine installée et déjà compromise par les conditions mêmes qui avaient présidé au choix du titulaire : organisation des finances, de l'armée, de l'information, de l'immigration, concession et exploitation des richesses naturelles, des moyens de transport, solution du problème des biens ecclésiastiques et des relations entre l'Église et l'État, d'autres difficultés encore qu'il est superflu d'évoquer dans cette notice,

mais qui devaient mettre à rude épreuve les capacités du « van Praet mexicain » !

Les missions qu'il accomplit à Washington et, à deux reprises en 1865 et 1866, dans certaines capitales d'Europe se soldèrent en fin de compte par des échecs d'autant plus normaux qu'il s'agissait de faire reconnaître ou d'aider financièrement et militairement l'empire de Maximilien condamné à une chute prochaine. Déjà le bruit s'était accrédité qu'Éloin ne jouissait plus de la confiance du monarque qui avait ainsi trouvé un excellent moyen de s'en débarrasser. Alors que Léopold I^{er} l'avait longuement et fort cordialement reçu un an auparavant, Léopold II lui fit savoir en juin 1866 qu'il ne désirait pas sa visite. Le général Chazal lui-même, le protecteur et l'ami de toujours, mit de moins en moins d'ardeur à prendre sa défense. Il en vint même à regretter le choix qu'il avait fait d'Éloin pour le haut emploi où ce dernier « avait si mal répondu à » notre opinion à tous ! Que ne s'était-on avisé un peu plus tôt à Bruxelles qu'il ne pouvait guère en être différemment d'un sous-ingénieur honoraire des mines que de puissantes relations avaient, sans préparation aucune, soudain hissé au rang de conseiller d'État d'un Mexique en pleine révolution !

C'est sous cet angle en particulier que devraient être analysés les griefs qu'on a accumulés contre Félix Éloin dans l'abondante littérature qui, depuis plus d'un siècle, a vu le jour au Mexique, en France, en Autriche et ailleurs, au sujet de l'établissement et de la chute de la souveraineté de Maximilien et de Charlotte. A propos de la probité d'Éloin, des bruits furent propagés dès que les partisans de Benito Juarez se furent emparés des palais impériaux en 1867, et c'est sous l'accusation principale de concussion et de dilapidation que l'ancien conseiller fut retenu en prison à Mexico par ordre des autorités républicaines. Pour le libérer en novembre

1867 de la captivité de quatre années à laquelle celles-ci l'avaient condamné, il fallut les interventions conjuguées de la reine Victoria, du gouvernement des États-Unis et de l'amiral autrichien Tegetthoff !

Félix Éloin, dont le sort avait suscité les plus graves inquiétudes en Belgique, revint à Namur à la fin de décembre 1867. Le repos que nécessitait son état nerveux fut interrompu par deux voyages : l'un à Windsor où la reine Victoria demanda à l'entretenir dans les premiers jours de 1868, l'autre à Vienne où il se fit un devoir d'assister, le 16 janvier, au transfert de la dépouille de Maximilien dans la crypte des Capucins. Aux condoléances qu'il adressa alors à l'impératrice Charlotte, elle répondit par une des dernières lettres qu'elle ait écrites, en rendant hommage au « loyal dévouement » qu'Éloin avait toujours manifesté à son époux (7 février 1868). Ce document pathétique fait partie d'un lot important qu'il avait ramené de son aventure mexicaine et qui, après une assez singulière disparition de près de quarante années, a été acheté par un Américain.

Dès le début de la guerre franco-prussienne, en août 1870, Éloin prit la direction d'une ambulance fondée par la section belge de l'Association de secours aux militaires blessés en temps de guerre. Il s'y dévoua sans compter, à la tête d'un groupe d'infirmiers, à Sarrebrück puis à Metz. En 1873, il épousa à Vienne une ancienne dame d'honneur de l'impératrice Charlotte, la comtesse Paula Kollonitz, qu'il avait autrefois connue à Miramar puis à Mexico. Installé à Bruxelles, le ménage connut sans tarder les incompatibilités d'humeur puis la dislocation. Félix Éloin, pour sa part, vécut ensuite dans une solitude et un désenchantement de plus en plus grands jusqu'au jour de son décès survenu en 1888 pendant une intervention chirurgicale.

Albert Duchesne.

Renseignements dus à l'amabilité de divers membres des familles Éloin, Thibaut de Maisières et Cartuyvels de Collaert. — Archives du Palais royal de Bruxelles et des ministères des Affaires étrangères de Belgique et de France (correspondance politique : Mexique, Autriche, Saint-Siège, États-Unis, etc.). — Archives générales du Royaume de Belgique à Bruxelles (4^e section). — Archives de l'empereur Maximilien au Haus-, Hof- und Staatsarchiv, à Vienne. — Collections et archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles (dossiers : marine royale, légion belge du Mexique, correspondance du général Chazal, etc.). — Partie importante de la correspondance de F. Éloin, actuellement conservée au Rice Institute du Texas et dont M. F.-R. Koch nous a fort gracieusement envoyé les photocopies. — Ch. Blanchot, *Lux et Veritas. L'intervention française au Mexique. Mémoires*, 3 vol., Paris, 1911. — C. Buffin, *La tragédie mexicaine. Les impératrices Charlotte et Eugénie*, Bruxelles, 1924. — E.-C. Corti, *Maximilien et Charlotte du Mexique d'après les archives secrètes de l'empereur Maximilien et autres sources inédites* (traduction J. Vernay), 2 vol., Paris, 1927. — E. Domenech, *Histoire du Mexique. Juarez et Maximilien...*, 2 vol., Paris, 1868. — P. Gaulot, *L'empire de Maximilien*, Paris, 1890. — P. Kollonitz, *Eine Reise nach Mexiko im*

J. 1864, Vienne, 1867. — L. Leconte, « Félix Éloin », dans le journal *Vers l'Avenir* (Namur), 22 janvier 1950. — É. Michel, « Un Document relatif aux premiers essais de colonisation sous le règne de Léopold I^{er} », dans la *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-1918* (Bruxelles), IX^e série, n^o 2, 1933, p. 209-215. — É. Michel, « La tentative de colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Fidji et Salomon (Mission Michel-Éloin, 1861) », dans *Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge*, t. XIX, fasc. 1, 1948, p. 138-159. — H. de Reinach Foussemagne, *Charlotte de Belgique Impératrice du Mexique*, Paris, 1925. — E. Vandewoude, « L'échec de la tentative de colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides (1861) », dans *Bulletin des séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, 1965, fasc. 2, Bruxelles, p. 428-471, et dans *L'expansion belge sous Léopold I^{er} (1831-1865). Recueil d'études*, Bruxelles, 1965, p. 361-403. — Vigil, *Mexico à través de los siglos*, vol. V, Barcelone-Mexico, 1880. — A. Duchesne, *L'expédition des volontaires belges au Mexique (1864-1867)*, Bruxelles, Musée royal de l'Armée, 1968 (*Travaux du Centre d'Histoire militaire*, 3). — A. Duchesne, « Éloin (Édouard-Joseph-Félix) », dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. VI, 1967, col. 356-358.

F

FONTAINE (Henri-Marie LA), pseudonyme occasionnel : MOI, docteur en droit, avocat, vice-président du Sénat, Prix Nobel de la Paix, né à Bruxelles le 22 avril 1854 et décédé à Woluwe-Saint-Lambert (Bruxelles) le 14 mai 1943.

Issu des milieux bourgeois, Henri La Fontaine fait des études à l'Athénée de Bruxelles, puis à l'Université libre de cette ville, où il obtient le titre de docteur en droit. Devenu avocat, inscrit au rôle de la Cour d'appel en 1877, il est stagiaire chez Maîtres Bara et Orts, puis secrétaire d'Edmond Picard, aux côtés duquel il apparaît dans plusieurs procès importants, et dont il est le collaborateur aux *Pandectes belges*.

Tels sont les points de départ de la carrière de ce Protée, qu'Émile Vandervelde présente en ces termes :

« Mon vieil ami La Fontaine, musicienologue passionné, se souviendra peut-être que c'est en montant à Engelberg, pour aller faire des ascensions dans le massif de Titlis, qu'il initia ma jeune ignorance à la thématique wagnérienne, cependant que, dans ma ferveur de néophyte, je parlais à mon aîné de la doctrine socialiste. Ce fut en somme la première conversion que je fis : au retour de ce voyage, La Fontaine s'affilia au Parti Ouvrier. »

En un subtil raccourci, le chef du groupe parlementaire socialiste décrit

ainsi, en partie, ce que sera la fertile carrière d'Henri La Fontaine.

Alpiniste fervent, celui-ci consacre la majeure partie de ses loisirs à la conquête des cols et aux escalades, çà et là en Europe et ailleurs. Cette passion lui permet de forger une amitié solide avec un autre alpiniste renommé, le roi Albert de Belgique, amitié que seule la mort brisera en 1934. Musicologue éminent, spécialiste de Wagner dont il traduit, selon une technique rythmée, *La Walkyrie* et *Le Crépuscule des Dieux*, La Fontaine entame bientôt un dialogue amical avec une musicienne passionnée, la reine Élisabeth de Belgique.

Mais, familier du couple royal, il n'en est pas moins membre, puis mandataire de ce Parti Ouvrier Belge qui, avant la première guerre mondiale, ne ménage ni les rois ni les régimes qui les soutiennent.

Mandataire politique, La Fontaine le sera de la base au sommet : le 24 juin 1895, il devient sénateur provincial du Hainaut, en remplacement de Jules Bufquin des Essarts, démissionnaire, et le reste jusqu'en 1898. Il reprend place au Sénat, mais cette fois comme représentant du Conseil provincial de Liège, le 13 juin 1900, poste qu'il occupe sans interruption pendant trente-deux ans. Puis, le 2 décembre 1935, il réapparaît sur les travées de la Haute Assemblée, en remplacement de Léopold Beosier,

décédé; et cette fois, c'est le Conseil provincial du Brabant qui lui a témoigné sa confiance. Il y siège encore une année, jusqu'en 1936. Il y a lieu d'ajouter que La Fontaine fut secrétaire du bureau du Sénat de 1907 à 1919, et vice-président de 1919 à 1932. Ce fut donc une carrière parlementaire bien remplie, au cours de laquelle il intervint maintes fois en faveur de l'arbitrage international et de la création d'organisations internationales, s'occupa des tarifs des douanes, des pensions de vieillesse en faveur des ouvriers mineurs, des concessions minières, traita de la Société des Nations, participa à l'examen du traité de Paix, au désarmement de l'Allemagne et à l'application du Traité de Versailles. Il intervint dans l'élaboration des projets de loi sur les loyers, sur l'emploi des langues en matière administrative, sur la révision de la Constitution, sur le statut de la Cour permanente de Justice internationale, de la convention économique entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, sur le statut définitif du Danube, question dont il est le rapporteur, sur la ratification des conventions de Washington. Il est président-rapporteur de la commission spéciale chargée de rechercher une solution transactionnelle quant à l'emploi des langues à l'Université de Gand; il est aussi cosignataire d'une proposition de loi relative à l'emploi des langues à cette même université. Les débats auxquels il prend part sont nombreux: citons, sans prétendre être complet: budget des affaires étrangères (lutte contre la guerre, reconstruction du monde, conquête de la paix), budget de l'industrie et du travail (charte constitutionnelle), budget des sciences et des arts, de la justice, de la dette publique, des finances, de la défense nationale, des voies et moyens, des transports; accords de Londres, allocations familiales, milice, droits et devoirs des époux, réforme du jury. Enfin, il est rapporteur de nombreuses conventions internationales, princi-

palement celles ayant pour but le rapprochement entre les peuples, président de la Commission de la Justice, vice-président de la Commission des Affaires étrangères, et président de la Commission des Pétitions. On le voit, son activité est multiple et couvre de nombreux domaines. Enfin, on ne peut passer sous silence le séjour de La Fontaine au sein du Conseil communal de Bruxelles, de 1904 à 1908.

Mais tout ce qui précède ne reflète que faiblement les autres facettes de cette action multiforme. Henri La Fontaine, esprit curieux et méthodique, est passionné de bibliographie. Il débute en cette matière très spécialisée par l'établissement d'un relevé des ascensions alpines, puis il dresse une précieuse et utile bibliographie de la paix. Des liens amicaux et durables le lient à Paul Otlet, qui, de son côté, a établi et dressé une bibliographie du droit. Ensemble, ils fondent le 12 septembre 1895 un organisme de bibliographie, situé à Bruxelles, où, avec l'aide de la sœur d'Henri La Fontaine, Léonie, ils élaborent quatre cent mille fiches.

En ce même temps, s'ouvre la première conférence internationale de bibliographie, convoquée à l'initiative de La Fontaine et d'Otlet. Deux organismes naissent de ces assises: l'Office international de Bibliographie et l'Institut international de Bibliographie, ce dernier destiné à étudier les méthodes de travail en la matière. Le but principal de ces activités est d'alimenter un « Répertoire bibliographique Universel ».

Plus tard, l'Institut se transformera en Institut de Documentation puis, après le Congrès de 1938, en Fédération internationale de Documentation.

Il est évident, à l'énoncé de ces travaux, que La Fontaine ne peut s'en tenir aux événements se déroulant entre les frontières de son pays, trop serrées à son goût. Sa vue et sa pensée vont bien au-delà de ces fictives limites, et pour lui, rejoignant ainsi les vues de plusieurs de ses amis politiques, « le monde est un ».

Mais ce monde doit être pacifique. Son idéal de paix l'emporte sur toutes autres considérations, et c'est autour de ce pivot que les réalisations de La Fontaine grandissent et se développent. C'est la lumière vers laquelle il se dirige obstinément, et qui restera le pôle de son existence.

Très influencé, dès 1883, par Hodgson Pratt, pacifiste anglais connu, La Fontaine, spécialiste des questions de droit international et de politique internationale, fonde en 1889 la Société belge pour l'Arbitrage et la Paix, dont il sera bientôt secrétaire général. Celle-ci organise un congrès international de la paix, à Anvers, en 1894, et participe à la fondation du Bureau International de la Paix, aux destinées duquel La Fontaine préside dès 1907-1908.

Lors de son entrée au Sénat, La Fontaine s'est fait membre de l'Union interparlementaire, et il en est le délégué actif à toutes les conférences. D'après lui, cette union est l'embryon d'un parlement universel. C'est ce sens qu'il donne à un rapport rédigé en 1910, préconisant une représentation et un mode de vote plus stricts. En 1912, à Genève, il est désigné comme rapporteur de la Commission internationale et établit, à ce propos, un important document. Mais le mouvement pour la paix requiert toute son attention. Aux côtés de Passy, Cremer et Gobet, il prend une part active à l'action populaire des sociétés pacifistes.

Cette somme énorme de travail en faveur de la paix, dont il n'est possible ici que de tracer une rapide esquisse, est récompensée par l'attribution du Prix Nobel en 1913.

La philosophie pacifiste d'Henri La Fontaine apparaît dans les lignes suivantes, extraites de la préface à un livre de M. Robert Billiard, sur *La Belgique industrielle et commerciale de demain* : « Aucune paix durable » ne peut s'établir s'il dépend de la » volonté d'un seul État de soustraire » à la juridiction internationale, librement établie par tous les États, un

» conflit quelconque qui surgirait entre » lui et un autre État. »

C'est l'ensemble du problème de la paix internationale ainsi posé par La Fontaine ; c'est aussi la condition de l'établissement d'une morale internationale, dont il connaît l'importance et déplore l'absence. Attachant, d'autre part, une attention majeure aux multiples facteurs qui doivent être réunis pour atteindre cette paix, il constate : « Le mal qui a frappé » successivement toutes les sociétés » humaines et qui les a fait périr en » des crises de douleur et de sang, » c'est une inégalité trop flagrante » dans les répartitions des richesses » sociales. » (*Le Collectivisme*).

Henri La Fontaine est également un auteur distingué, un publiciste infatigable et un journaliste à la plume alerte. Il collabore aux journaux et revues : *La Justice*, *Le Peuple*, *Le Journal de Charleroi*, *La Revue sociale et politique*, *La Société nouvelle*, *La Revue de Belgique* ; il est coéditeur de *La Vie Internationale*, de l'*Annuaire de la Vie Internationale*, du *Code des Vœux internationaux*, du *Manuel du Répertoire bibliographique universel*, de la *Classification décimale universelle*.

Jusqu'à la fin de sa vie, Henri La Fontaine s'intéresse activement aux problèmes dont la solution dépend de la paix. C'est ainsi qu'il est membre, avec Mahaim et Vandervelde, de l'Organisation Internationale du Travail, où il fait partie de la Commission instituée par la Conférence de la Paix pour l'élaboration de la législation du travail, et il est un des rédacteurs de la Charte du Travail.

Il est aidé dans sa tâche, pour ce qui concerne les réalisations de bibliographie, par Paul Otlet, et pour l'ensemble de ses travaux, par sa sœur, déjà citée ci-avant, Léonie La Fontaine, elle-même militante socialiste, ardente propagandiste féministe, animatrice des mouvements d'émancipation de la femme.

Henri et Léonie La Fontaine, bien des fois, se retrouvent sur le même front, car si les données de leur

combat sont différentes, l'amour de la paix en est le commun dénominateur.

La fin de la vie d'Henri La Fontaine est assombrie par la guerre, qui détruit ses espérances échafaudées pendant tant d'années. Quand le second conflit mondial se déchaîne, La Fontaine est encore président du Bureau International de la Paix. Lorsqu'il s'éteint, en 1943, le canon tonne sur l'Europe, sur l'Afrique, sur l'Asie, et sa dernière vision du monde est obscurcie par les armées allemandes qui occupent son pays. Mais ce qu'il a semé germe lentement, et la plupart des organisations internationales qui, depuis 1945, tentent de mettre sur pied une paix solide et durable sont dues, directement ou indirectement, à ses idées et à ses initiatives.

Dans cette optique, il est bon de rappeler ses propositions de création d'un Institut pédagogique international, d'une École mondiale, d'une Université internationale, d'une Bibliothèque universelle, d'une langue auxiliaire internationale, d'un Office international du Commerce, d'un Office central d'Émigration et d'Immigration, d'un Bureau central des statistiques, d'un Parlement international, d'une Union arbitrale, d'une Cour internationale de Justice, d'un budget international, d'un Office central monétaire.

Henri La Fontaine a publié : *Des droits et des obligations des entrepreneurs de travaux publics nationaux, provinciaux et communaux*, Bruxelles, F. Larcier, 1885, xi-424 pages ; *Richard Wagner. L'anneau du Nibelung : La Walkyrie. Premier acte. Essai de traduction rythmée*, Bruxelles, F. Larcier, 1885, 37 pages ; *Richard Wagner. L'anneau du Nibelung : Le Crépuscule des Dieux. Prologue — Essai de traduction rythmée*, Bruxelles, F. Larcier, 1885, 8 pages ; *Autour du Titlis*, Bruxelles, F. Hayez, 1885, 12 pages (extrait du *Bulletin du Club alpin belge*, t. 1, 1886, p. 194-203) ; *Premières rimes*, par « Moi » (pseudonyme de La Fontaine), Bruxelles, F. Larcier, 1886 ; *De Suse à Livrogne*,

Bruxelles, F. Hayez, 1886, 16 pages (extrait du *Bulletin du Club alpin belge*, t. 1, 1886, p. 387-400) ; *Le Hoernli*, dans *Bulletin du Club alpin belge*, t. 1, 1886, p. 88-94 ; *Un ouragan au Mont Rose*, Bruxelles, F. Hayez, 1887 (extrait du *Bulletin du Club alpin belge*, t. 2, 1893, p. 25-34) ; *Traité des contrefaçons*, en collaboration avec X. Olin, Bruxelles, F. Larcier, 1888, 294 colonnes (extrait des *Pandectes belges*) ; *Essai de bibliographie de la paix*, Bruxelles, Th. Lombaerts, 1891, 25 pages (cette bibliographie est complétée dans les *Annales de la Paix*, 1891, p. 12-14, 34-39, 60-65, 84-88, 100-103, 129-136, 186) ; *Rapport sur les associations d'avocats*, Bruxelles, F. Larcier, 1892, 22 pages ; *Théodore Hertzka, Freiland, un roman collectiviste. Extraits et résumés*, traduction de H. La Fontaine, Bruxelles, Vve Monnon, 1892, 44 pages (extrait de *La Société Nouvelle*, vol. 16, p. 5-25, 133-152) ; *Le Collectivisme*, Namur, Louis Roman, 1897, 2 tomes, 31 et 32 pages (*Bibliothèque de La Bataille*, nos 2 et 3) ; *Histoire sommaire et chronologique des arbitrages internationaux (1794-1900)*, dans *Revue de droit international et de législation comparée*, 34^{me} année, 2^{me} série, t. IV, 1902, p. 349-380, 558-582, 623-648 ; *Bibliographie de la paix et de l'arbitrage international. Tome premier : Mouvement pacifique*, Monaco, Institut international de la Paix, 1904 (*Publications de l'Institut international de la Paix*, n° 1) ; *L'état actuel des questions bibliographiques et l'organisation internationale de la documentation*, en collaboration avec Paul Otlet, Bruxelles, 1908, 29 pages (*Conférence internationale de Bibliographie et de Documentation*, document n° 6) ; *La Conférence de la Paix*, Bruxelles, M. Weissenbruch, 102 pages (extrait de la *Revue de Belgique*, 40^{me} année, 2^{me} série, t. LII, 1908, p. 59-90, 261-276, 367-388 ; t. LIII, p. 141-171).

Henri La Fontaine a écrit la préface des ouvrages suivants : Robert Billiard, *La Belgique industrielle et commerciale de demain*, Paris-Nancy, Berger-Le-

vrault, 1915; A. Krafft-Bonnard, *L'heure de l'Arménie*, Genève, Société générale d'Imprimerie, 1922, 56 pages; Otto Lehmann-Russbüldt, *L'Internationale sanglante des armements*, traduit de l'allemand par Eugène Peeters, Bruxelles, L'Églantine, 1931, 176 pages (*Études politiques et sociales*, XVII); Louis Launay et Jean Sennac, *Les relations internationales des industries de guerre*, Paris, Éditions Républicaines, 1932, xx-264 pages.

Robert Abs.

Les Prix Nobel en 1913, Stockholm, Imprimerie royale P.-A. Norstedt & Söner 1914, p. 66-67, portrait photographique. — *Annales Parlementaires*, Sénat, 1894 à 1935. — G. Lorphèvre, *Henri La Fontaine, 1854-1943*; Paul Ollet, *1868-1944*, Bruxelles, Éditions Mundaneum, 1954, 16 p., bibliographie des principaux travaux d'Henri La Fontaine par Christiane Lorphèvre-Montlibert, portraits photographiques (*Olletaneum*, publication n° 2). — M. Gottschalk, « Notre vie sociale », dans *Encyclopédie belge*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1933, p. 255-278. — *Le Parlement belge de 1930*, préface de Léon Troclet, Bruxelles, L.-J. Kryn, s. d., p. 155-157, portrait photographique. — P. Van Molle, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Ledebert-Gent, Erasmus, 1969, p. 207-208, portrait photographique. — L. Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, 2 vol., Bruxelles, Dechenne & C^{ie} - Paris, éd. Cornély, & C^{ie}, 1906-1907. — É. Vandervelde, *Souvenirs d'un militant socialiste*, Paris, Denoël, 1939. — Archives de la Biographie nationale, portraits divers.

FRAIPONT (Julien-Jean-Joseph), zoologue, paléontologue et anthropologue, professeur à l'Université de Liège, né à Liège le 17 août 1857, y décédé le 22 mars 1910.

A la fin de ses études secondaires, Julien Fraipont entra dans les bureaux de la banque que dirigeait son père. Mais l'attrait prononcé que, depuis ses années de collège, exerçaient sur lui les sciences naturelles le détermina à assister en même temps aux leçons de zoologie que donnait, à l'Univer-

sité de Liège, Édouard Van Beneden. Il abandonna bientôt la carrière à laquelle le destinait sa famille pour suivre, mais cette fois en élève régulier, les cours du doctorat en sciences naturelles. Il fut successivement élève-assistant, préparateur (1878) et assistant (1881) de Van Beneden, dont il devint l'un des disciples préférés. Dès 1884, il fut chargé, à l'Université de Liège, de l'enseignement de la paléontologie délaissé par Gustave Dewalque, puis, en 1885, de celui de la géographie animale et de la zoologie systématique. Nommé professeur extraordinaire en 1886, il fut promu à l'ordinariat trois ans plus tard, et fut appelé, en 1909, à assumer les hautes fonctions de recteur de l'Université de Liège, charge qu'il n'exerça que quelques mois, car il mourut peu après.

Fraipont a publié 56 notes, mémoires et ouvrages, ainsi qu'un certain nombre de rapports. Ses recherches en zoologie ont fait l'objet de 16 publications, parues entre 1877 et 1908. Elles concernent la systématique et surtout la morphologie de divers groupes d'animaux, en particulier les Archiannelides. Il publia d'importantes études sur la néphridie céphalique et le système nerveux central et périphérique de ces organismes, et fit paraître, dans *Fauna und Flora des Golfes von Neapel* (Berlin, 1887), une belle monographie du genre *Polygordius*, où l'on trouve une description complète de ce ver et un examen critique de sa position systématique. Dans un tout autre domaine, Fraipont rédigea une monographie du genre *Okapia* (1907), ce mammifère voisin de la girafe, découvert en 1900 dans la forêt équatoriale de ce qui était alors le Congo belge.

En 1883, Laurent-Guillaume de Koninck prit Fraipont comme collaborateur pour décrire les Lamelli-branches du calcaire carbonifère de Belgique. Ce fut le début des recherches de Fraipont en paléontologie. De 1884 à 1901, il publia 11 travaux consacrés à des invertébrés et des

poissons du Dévonien supérieur et du calcaire carbonifère de notre pays, travaux qui témoignent de l'étendue de ses intérêts et de sa compétence en matière d'animaux fossiles.

C'est vers la même époque qu'il se tourna vers l'archéologie préhistorique. Seul ou avec des collaborateurs, il explora plusieurs cavernes de la province de Liège, découvrant de nombreux niveaux archéologiques, allant du Moustérien inférieur au Néolithique. Il fut chargé de l'étude des deux squelettes qu'exhumèrent à Spy, près de Namur, ses amis, le géologue Max Lohest et le préhistorien Marcel De Puydt, durant l'été de 1886. Cette découverte mémorable a joué un rôle considérable dans l'histoire de la paléontologie humaine, car, pour la première fois, on se trouvait en présence de restes relativement complets de l'Homme de Néanderthal, recueillis dans des conditions stratigraphiques parfaitement établies qui en fixaient l'âge et en garantissaient l'authenticité. La description et les mesures des squelettes effectuées par Fraipont sont remarquables par leur exactitude. Elles se trouvent incluses dans un mémoire qu'il publia avec Lohest, en 1887, dans les *Archives de Biologie* et qui eut un grand retentissement (*La race humaine de Néanderthal ou de Canstadt en Belgique. Recherches ethnographiques sur des ossements humains découverts dans des dépôts quaternaires d'une grotte à Spy et détermination de leur âge géologique*, t. VII, p. 587-757). Il consacra encore plusieurs articles aux hommes de Spy, fit paraître deux ouvrages généraux d'archéologie préhistorique, consacra une intéressante étude comparative au tibia dans ses rapports avec la station verticale chez l'homme et les Pongidae et fournit une étude fort complète de certains squelettes néolithiques trouvés dans diverses cavernes de la Belgique. Il s'intéressa enfin aux sources de la sculpture, de la gravure et de la peinture chez l'homme fossile et se pencha sur le problème des origines des Wallons.

Tous ces travaux valurent à Fraipont une réputation qui dépassa le cadre de nos frontières. En 1888, la médaille Broca lui fut décernée par la Société d'Anthropologie de Paris. En 1890, il fut élu membre étranger de l'Académie impériale allemande Césarine-Léopoldine-Caroline de Halle en remplacement de Laurent-Guillaume de Koninck et, en 1895, membre étranger de la Société impériale des Naturalistes de Moscou. La même année, l'Académie royale de Belgique l'élevait membre correspondant de la Classe des Sciences, dont il devint membre titulaire en 1901 et directeur en 1908.

Fraipont fut un grand travailleur, un homme modeste et bon, dévoué à ses amis, ses collègues, ses élèves et fort désintéressé dans l'accomplissement des tâches dont il assumait la charge. Sa parfaite courtoisie, alliée à une grande intégrité morale et intellectuelle, lui a valu l'estime de ceux qui l'ont approché.

Georges Ubaghs.

M. Lohest, Ch. Julin et A. Rutot, « Notice sur Julien Fraipont, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 1926, vol. XCI, p. 131-197, portrait et liste des publications. — P. Fourmarier, « Notice biographique sur Julien Fraipont », dans *Annales de la Société géologique de Belgique*, vol. XLI, 1919, p. B337-350.

FRAIPONT (Max ou Maximilien).
Voir GOEMANS (Camille).

FRÉRON (Guillaume-Joseph de), procureur général de la Principauté de Liège, né à Bas-Oha en 1751, décédé à Liège, en Vinâve d'Ile, le 1^{er} juin 1824.

Fréron débuta dans la magistrature, le 12 décembre 1775, comme maire de Huy-Grande, Huy-Petite et Statte, à la demande de son prédécesseur, Lambert-Ferdinand van den Steen, malade et âgé. En langage actuel, cette fonc-

tion représente, à la fois, les charges de président d'un tribunal de première instance, de procureur du Roi et de directeur de l'Enregistrement. Pour tenter de comprendre l'attitude politique de Fréron, prisonnier des impératifs de sa fonction, il y a lieu d'observer qu'il doit sa première désignation au prince-évêque philosophe, Velbrück.

Tout en conservant ses charges locales, il atteint le sommet de la hiérarchie sous le règne du prince-évêque Hoensbroeck. Celui-ci le nomme procureur général de la Principauté le 17 août 1784 et, la confiance grandissant, il en fait son conseiller intime le 30 mai 1785. Cette commission, datée du château de Seraing-sur-Meuse, est suivie le 2 juin d'une autre qui confirme la délégation donnée à Fréron par François-Maximilien, comte d'Aspremont, gouverneur du marquisat de Franchimont, « de veiller à l'exécution des édits dans le » bourg de Spa ».

Ce recours au procureur général pour faire régner l'ordre dans la Cité balnéaire pose un problème institutionnel qui, pour être compris, réclame l'étude des événements et l'analyse de la psychologie des acteurs. Le début du règne de Hoensbroeck vit éclater l'affaire des Jeux de Spa — en fait, une rivalité de tripots — qui souleva des difficultés d'ordre constitutionnel. On s'accorde à y découvrir le prélude de la Révolution liégeoise de 1789, dont les causes sont évidemment plus profondes et plus lointaines. Pour les contemporains, il s'agit de définir la compétence du prince-évêque en matière édictale. Peut-il agir d'initiative, avec l'assistance de son Conseil privé, pour prendre des mesures de police ou doit-il, avant d'intervenir, solliciter l'avis des États? L'État noble se révèle farouchement attaché au principe de la collaboration entre l'exécutif et le législatif; parmi ses membres siège le comte d'Aspremont Lynden, dont le loyalisme avéré stimule et encourage le franc-parler à l'égard du pouvoir établi. Il lui

répugne d'avoir à appliquer les édits princiers à Spa, ville de cure internationale, située dans le marquisat de Franchimont dont il est le gouverneur. Loin de revêtir l'aspect de la dérobade, son recours au procureur général Fréron apparaît comme un désistement voulu et justifié, que ratifie le prince-évêque.

C'est à ce dernier que d'Aspremont expose la situation spéciale de Spa : « Le poste de lieutenant-gouverneur, » surtout pour Spa, où il convient qu'il » réside pendant la saison, demande » un homme sage, prudent, connais- » sant nos lois, en état de se présenter » vis-à-vis d'étrangers de marque, et » vivant assez bien pour n'être point » vilipendé ... Je ne connais personne » dans Spa qui convienne pour cette » charge ... ».

Si vu l'incompatibilité entre les fonctions, Fréron ne fut pas nommé lieutenant-gouverneur, il n'en assura pas moins la charge, sur présentation d'un esprit libéral, défenseur de la Constitution liégeoise. Des contemporains avertis ne considéraient donc pas le procureur général comme un réactionnaire.

Les événements se précipitent; il doit agir en défenseur de l'ordre, agacé par les rivalités mesquines à Huy : le syndic, personnifiant la Justice urbaine, entre parfois en conflit avec le représentant de l'État pour des vétilles qu'ervennent des considérations personnelles.

La révolution l'oblige à démissionner. Sa carrière subit le contre-coup des événements politiques. Rentré en charge à la restauration de Hoensbroeck en janvier 1791, il est démis par l'arrivée des Français de Dumouriez à Huy, le 29 novembre 1792. Dans la même ville le 9 mars 1793, il assume ses fonctions sous la protection des troupes autrichiennes.

Après la bataille de Fleurus le 26 juin 1794, la progression des armées de Jourdan l'oblige à prendre le chemin de l'Allemagne. Comme chaque changement de règne épiscopal entraîne le renouvellement du personnel

politique et administratif, il a été reconduit par Méan dans ses fonctions de procureur général le 14 septembre 1792.

A chaque retour au pouvoir, il applique la loi sous la pression de la hiérarchie — on songe aux conseillers implacables de Hoensbroeck. Maire de Huy, il poursuit les Hutois coupables de sédition lors de l'arrivée des troupes françaises; procureur général, il fait mettre en accusation les chefs et les perturbateurs de la Révolution liégeoise. Mais entre l'ouverture d'un dossier et la condamnation effective, il y a toujours eu de la marge.

Faut-il rappeler que le procureur général du prince-évêque Oultremont inquiéta les fauteurs de désordres qui avaient fêté trop bruyamment l'accession au trône d'un prince réclamé et acclamé par la Nation? La Cité ardente n'a pas toujours brûlé d'une flamme pure. De plus, la méconnaissance des archives judiciaires, qui attendent un inventaire définitif, nous prive souvent de renseignements sur l'aboutissement des affaires engagées.

Le cumul de fonctions locale et nationale aggrave la situation de Fréron. C'est à Huy qu'il connaîtra de vraies avanies dont les rancunes personnelles ne sont pas exclues.

Autorisé à rentrer au pays le 14 octobre 1801, il est placé, dans la suite, en résidence surveillée successivement à Huy, à Burdinne, localité sans auberge dont le maire Toussaint se signale par ses sentiments de bon républicain. Le 13 janvier 1802, Fréron est incarcéré à la prison de Liège, en vue de mettre fin à « sa conduite turbulente qui semait l'alarme » dans le département et inspirait de « l'inquiétude aux acquéreurs des biens nationaux ».

Ses tribulations se terminent par l'obtention d'un certificat d'amnistie délivré le 4 février 1803 : à ce moment, il séjourne obligatoirement à Coblenz. Le 25 février 1803, il récupère ses biens patrimoniaux à l'exception des biens aliénés ou affectés à un service public

et des créances actives sur le trésor public.

Vraisemblablement dépourvu de diplôme et trop compromis par ses anciennes fonctions réunissant les attributions du parquet général et de la sûreté de l'État, Fréron déjà âgé ne semble pas, comme d'autres, avoir repris place dans la magistrature à la Restauration, qui se borna à lui rendre, par condescendance, le titre de chevalier. Malgré la particule d'allure nobiliaire, généralement adoptée par les gens de robe, il appartient au groupe de ces bourgeois qui, prisonniers d'un idéal politique et d'un régime auxquels ils devaient leur accession aux honneurs, restèrent fidèles jusqu'au bout aux grands de l'Ancien Régime.

Nés pour le centre, la fonction et le serment les rivèrent à droite. Quoique de rang mineur, leur biographie fait découvrir le jeu des institutions sous la pression des circonstances. Pour être plus ou moins occulte, l'influence des épouses n'en fut pas moins active.

En 1772, Marie-Catherine-Louise de Bemy, petite-fille du bourgmestre de Liège Louis-Joseph de Cartier, lui avait apporté en dot influence et fortune y compris des droits sur la seigneurie de Flémalle. Ne se sentant pas compromise et voulant sauver son patrimoine, elle ne suit pas son mari en exil, mais, munie d'un passeport officiel, elle lui rend régulièrement visite. Elle assume l'éducation de ses enfants, Catherine, Dorothee, Antoinette, Joseph et Bernard. L'aîné, Guillaume-Jean-Baptiste-Thomas, est au service de l'Empereur comme cadet au régiment de Latour en 1788.

Dans la suite, il est promu au grade de capitaine au régiment national liégeois qui passe au service de l'Autriche en juillet 1794. L'union du soldat avec une roturière allemande de Mayence suscita l'ire paternelle, uniquement pour des raisons d'étiquette puisque Fréron, devenu veuf en 1800, convoiera avec une Allemande lors de son second séjour en Allemagne en résidence forcée à Coblenz.

Dans ses nombreuses démarches au-

près des autorités françaises, l'épouse de Fréron a été grandement aidée par son frère Jean-Baptiste de Bemy, juriste et avocat, puis chanoine de Saint-Paul en 1791. Au-delà des sentiments de famille louables, les historiens de l'art y découvriront peut-être la raison du passage en Allemagne de certaines œuvres d'art de Flémalle. Rappelons les visites de l'épouse Bemy à son mari, exilé et privé de ressources, et les rapports de la famille Bemy avec la seigneurie de Flémalle.

Maurice Yans.

M. Yans, « Les avanies et les tribulations d'un haut magistrat d'Ancien Régime sous la Révolution », dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. V, n° 125, 1959, p. 379-382. A la bibliographie indiquée dans cet article, il faut ajouter les études de Jacques-Henry de la Croix : « Les Gouverneurs du marquisat de Franchimont appartenant à la Maison de Lynden (1578-1794) et leur temps », dans *Bulletin des Archives verviétoises*, t. III, 1953-1966, p. 403-445 ; « Lettres et notes inédites du comte François-Maximilien d'Aspremont Lynden de Barvaux, dernier gouverneur du marquisat de Franchimont, membre de l'État noble du Pays de Liège et du comté de Looz », dans *Bulletin des Archives verviétoises*, t. IV, 1967-1968, p. 93-122 ; « Une attachante et noble figure de la fin de l'Ancien Régime au Pays de Liège », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXXII, 1969-1970, p. 97-151.

FUNCK (Jean - Michel - Ghislain), avocat, homme politique, né à Bruxelles le 6 octobre 1822 d'une famille originaire d'Anvers, décédé dans la même ville le 8 avril 1877.

Doué d'une vive intelligence, Ghislain Funck termina rapidement ses études secondaires et entra, dit-on, à l'âge de quinze ans à l'Université libre de Bruxelles, où il entreprit et acheva ses études de droit. A vingt ans, il aurait été inscrit au Barreau de Bruxelles et, dès ce moment, il s'engagea activement dans la vie politique. En 1846, il s'occupa de l'organisation du Congrès libéral, qui ouvrit ses

assises, le 6 juin, à l'Hôtel de ville de Bruxelles.

Après les événements de 1830 qui agitèrent l'Europe, s'amorça une période de réaction née de causes complexes et qui connut des succès divers. Des libertés furent accordées. Beaucoup craignaient cependant le retour de bouleversements sociaux. Ainsi la loi sur l'enseignement primaire que Guizot fit voter en France, en 1833, comportait un programme d'études réduit à des notions utilitaires. Il ne fallait point que le peuple s'émancipât intellectuellement et accédât ainsi à une dangereuse maturité politique.

Il n'empêche que, dans les pays francophones, le socialisme romantique de Charles Fourier séduisait les intellectuels. Ghislain Funck n'y fut pas insensible. Encore étudiant, il manifesta des idées révolutionnaires et, pendant longtemps, on lui en garda rigueur dans la bourgeoisie belge. Il désirait ardemment supprimer certaines injustices sociales. Il lui semblait que la liberté — dont l'idée gagnait toute l'Europe occidentale — devait s'accompagner d'une culture progressivement dispensée à toutes les couches sociales.

Sa carrière politique s'inspire de ces préoccupations. Il désire pour notre pays une liberté réelle acquise grâce au développement de l'instruction publique.

Avocat, il plaida le procès intenté au journal *La Nation*, dont certains articles avaient été considérés comme offensants envers le prince-président Louis-Napoléon Bonaparte. Il obtint l'acquiescement. Il devait plus tard s'élever avec une rare vigueur contre le régime politique instauré en France après 1851. Cette attitude lui valut l'amitié des proscrits français, tels Louis Blanc, Étienne Arago, Edgard Quinet et Victor Hugo, avec qui il se lia.

Il se présenta, sans succès, aux élections législatives de 1859. La confiance des électeurs lui fut toutefois acquise en 1864. Il fut réélu député quatre fois consécutives.

En 1861, il entre au Conseil communal de Bruxelles ; l'année suivante, il devient échevin de l'Instruction publique. Il était âgé de quarante ans et donna rapidement la mesure de sa valeur.

C'est à cette époque, en effet, qu'il rencontra la grande pédagogue Isabelle Gatti de Gamond. Elle l'intéressa au problème de l'éducation des jeunes filles, fort négligée à ce moment. Cette personnalité remarquable avait conçu l'idée de former, grâce à la constitution d'un enseignement secondaire, des femmes instruites dans des domaines qui leur étaient — pour la plupart — étrangers : la philosophie, les sciences, l'histoire et les langues vivantes. Ghislain Funck accueillit son projet.

Le Conseil communal de la ville de Bruxelles vota, grâce à lui, en 1864, l'ouverture d'un cours d'éducation, véritable établissement d'enseignement secondaire. La lecture de la presse de droite de cette époque révèle bien des critiques dont cette initiative fut l'objet. Ghislain Funck y demeura insensible. L'institution nouvelle connut immédiatement un succès considérable.

Ghislain Funck se rendait compte, cependant, qu'il n'avait œuvré que pour les jeunes filles des classes aisées de la société bruxelloise. Il estima que cette création devait se doubler d'une autre, au bénéfice des enfants de la classe ouvrière.

Il se réjouit dès lors de la tentative d'un grand mécène de l'époque, le sénateur Jonathan-Raphaël Bischoffsheim, de constituer une Association pour l'Encouragement de l'enseignement des femmes, dont il devint aussitôt le vice-président. Grâce à son intervention au Conseil communal, la ville de Bruxelles contribua à l'ouverture, en 1866, d'une école professionnelle pour jeunes filles, appelée École puis Institut Bischoffsheim. Les promoteurs désiraient soustraire les jeunes filles à la promiscuité des ateliers, leur apprendre une profession susceptible, grâce à la qualité des connaissances acquises, de les arracher à l'exploita-

tion de certains chefs d'entreprise. Les options comprenaient notamment la couture, le commerce et les métiers d'art. Le succès couronna une fois encore cette initiative.

Insatiable, Ghislain Funck devait, en 1873, créer une seconde école du même genre ; elle porte son nom, à juste titre, et est actuellement spécialisée dans l'enseignement commercial et linguistique au niveau supérieur.

Dans le même temps, il s'intéressait aux écoles primaires communales.

A l'instar de Victor Hugo, qui exerça sur bien des précurseurs belges une influence considérable, il pensait que seule l'instruction du peuple était susceptible d'assurer à celui-ci la dignité et le pouvoir de participer à la vie de la nation. Aussi allait-il consacrer le reste de son existence à promouvoir l'émancipation de la classe ouvrière. Pour comprendre cette orientation finale de sa carrière politique, il importe de ne point négliger le choc psychologique et moral produit, en 1865, par la publication de *L'Instruction du peuple*, ouvrage dû à la plume de Pierre Tempels. Ce livre bouleversant révélait le sous-développement de la population des campagnes et des villes.

Les superstitions et l'ignorance allaient de pair avec les misères sociales les plus graves : mortalité infantile, absence d'hygiène, logements insalubres, maladies abrégant la vie des adultes, manque de biens matériels les plus élémentaires, alcoolisme, etc. Dans ce sombre tableau, l'auteur comparait l'arriération de l'enfant du peuple avec l'avancement de l'enfant du riche. Il proposait des remèdes : le plus important et le seul efficace apparaissait être la diffusion du savoir et de la culture dans les classes sociales défavorisées.

Dans la brochure qu'il publia en 1870, *Libéralisme, aux électeurs de Bruxelles* (Bruxelles, Lebègue et C^{ie}, 142 pages), Ghislain Funck traite notamment de la révision de la loi sur le travail des enfants et de la

nécessité du vote d'une loi sur l'instruction obligatoire.

Il déposa d'ailleurs, la même année, sur le bureau de la Chambre des représentants, le premier projet de loi en ce sens. Ce projet ne fut pas mis en discussion, la droite s'y opposant. Son auteur eut beau insister (il le représenta avec obstination à chaque législature), on se moquait de lui. On lui assurait que « son projet était enterré d'avance ». Il ne se lassa point.

Ghislain Funck était de ces hommes qui, ne recherchant pas les honneurs, possèdent un courage d'autant plus serein. Il aimait se dévouer à la chose publique, défendre ses idées quand il les jugeait favorables au progrès. Il savait s'armer de patience pour réaliser ses desseins.

En 1870, il quitta l'échevinat de l'Instruction publique pour assumer la charge du Contentieux de la ville de Bruxelles, dont il devint le premier échevin. Il craignait, à ce moment, que le bourgmestre Jules Anspach ne disparût prématurément : il était persuadé que ses amis politiques lui eussent proposé de le remplacer. Sans doute eût-il refusé : ce juriste se refusait aux intrigues. Il avait son franc-parler et ne pratiquait point l'habileté parfois nécessaire en politique.

La fièvre typhoïde rendit vaines ses appréhensions. Elle l'emporta en effet,

en quatre jours. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Le roi Léopold II l'avait pris en affection. Il le recevait parfois à sa table. Ce grand monarque, si peu compris de ses compatriotes, devait aimer s'entretenir avec cet homme simple et convaincu, dont les conceptions progressistes, tout comme les siennes, allaient au-delà de leur époque.

Ghislain Funck n'avait pas prévu que la véritable émancipation du peuple se fit grâce à la mobilité sociale. Utilisant les ressources de l'enseignement, les parents de la classe ouvrière allaient, au lendemain de la guerre 1914-1918, aider leurs enfants à gravir les échelons de la hiérarchie sociale. Mais pour que cette opération puisse avoir lieu, il fallait au préalable rendre obligatoire l'instruction primaire. Ce fut pour Ghislain Funck un mérite exceptionnel d'avoir proposé celle-ci à la Chambre des représentants trente-quatre années avant son instauration.

Sylvain De Coster.

Archives de la Ville de Bruxelles. — *Bulletin communal de la Ville de Bruxelles*, 1861-1877, *passim*. — Sur le projet de loi relatif à l'obligation de l'enseignement primaire, on consultera : G. Tiberghien, *Enseignement et philosophie*, Bruxelles, Gustave Mayolez, 1873, p. 329 et suiv.

G

G (Marie de). Voir GATTI DE GAMOND (Zoé).

GAMOND (Zoé de). Voir GATTI DE GAMOND (Zoé).

***GASPARINI** (Francesco), banquier et commerçant, né à Venise vers 1655, décédé à Bruxelles le 1^{er} avril 1745.

Gasparini quitta sa patrie vers 1680 pour des raisons assez obscures, peut-être à cause de démêlés avec la justice, suite à des affaires commerciales malheureuses. Il vint s'installer à Bruxelles où il passa la presque totalité de sa vie. Gasparini était avant tout un banquier et, à ce titre, se trouva en relation avec les grands seigneurs et chefs d'armées de son époque. Il était en même temps marchand et ce double caractère de financier et de commerçant ne doit pas surprendre. A la fin du xvii^{ème} siècle, au moment où les maisons commerciales locales n'étaient pas encore suffisamment spécialisées et par conséquent aptes à l'exportation d'articles par trop divers, un banquier en rapports suivis avec l'étranger était tout désigné pour remplir le rôle d'intermédiaire-exportateur. Dans ce domaine, Gasparini fut le type parfait du banquier-commerçant des xvii^{ème} et xviii^{ème} siècles. Il eut une existence agitée par de grands soucis, des désil-

lusions et parfois même des désastres.

Les affaires de Gasparini prirent un grand développement dans les Pays-Bas. Il exportait des produits en France, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne et son commerce embrassait tout ce qui pouvait être acheté et vendu. En Hollande, il achetait des diamants, des peaux, des chaussures, des bois, du tabac, du fromage, du riz, du sucre, de la vanille et du thé; à Paris, des vins, des livres, des montres; à Valenciennes, des étoffes; à Cambrai, du fil et des toiles; à Augsbourg, des diamants, des livres, des broderies et des dentelles. Il avait un réseau de correspondants en France, en Allemagne, en Autriche, en Angleterre, en Espagne et surtout à Venise d'où il se faisait expédier des miroirs, des dentelles, de la soie, des confitures et du café.

Le nombre et la diversité des opérations qu'il traita à certains moments laissent rêveur. De toutes les parties d'Europe, lettres de change et traites convergeaient vers Gasparini ou étaient envoyées par lui dans les pays les plus éloignés. A la fois banquier, agent de change, importateur et exportateur de tous produits et intermédiaire pour la vente d'objets artistiques, Gasparini était surtout en rapport avec d'innombrables banquiers et commerçants. Mais tous ces correspondants n'appartenaient pas à ce milieu. Il était aussi en relation

avec des nobles, des militaires, des hommes d'église et de cour, des diplomates et des artistes. Ces personnes étaient souvent en quête d'argent et aussi prodigues de promesses que dénuées de scrupules. Gasparini leur fit sans difficulté des avances de fonds pour liquider leurs dettes, mais dans les cas les meilleurs, les remboursements se faisaient attendre longtemps. Dans ce domaine, Gasparini connut tous les déboires du prêteur malchanceux.

La faillite de la maison Guidetti, de Milan, en 1693, lui fit perdre beaucoup d'argent. Gasparini subit aussi les conséquences de la banqueroute de Gaspard Romieri, d'Amsterdam, en 1694, et cette même année il fut encore sérieusement atteint par la faillite de Goreau, aussi d'Amsterdam.

L'activité multiforme de Gasparini présentait pour lui bien des risques. Avec des disponibilités limitées, il s'engageait facilement dans des opérations susceptibles d'immobiliser ses capitaux pour longtemps et de lui causer des pertes cuisantes. Sans connaissances techniques suffisantes, il s'intéressait au marché de toutes sortes de produits dont les fluctuations de prix l'exposaient dangereusement.

En 1698, Gasparini s'associa avec Bombarda, son compatriote, installé comme lui à Bruxelles en qualité de banquier, le duc Pignatelli de Bisaccia, appartenant à une des plus importantes familles de Naples, Jean Raimondi, de Bologne, la maison Armellini et Santinelli, de Venise et d'Amsterdam, et François Vezzi, de Venise, pour entreprendre une affaire d'importation de blé italien. Ils formèrent le projet de faire venir d'Italie plus de 130.000 rasières (environ 92.000 hectolitres) de froment. Les prévisions de Gasparini et de ses associés qui espéraient retirer de l'opération de grands bénéfices ne se réalisèrent pas. La marchandise achetée dans les Pouilles et en Romagne ne put être embarquée entièrement sur les bateaux loués ; les transports furent lents, les chargements

défectueux et les intermédiaires peu honnêtes. Lorsque la cargaison arriva aux Pays-Bas en 1699, les prix, en baisse depuis fin avril de cette année, avaient atteint leur niveau le plus bas. De plus, une grande quantité de froment fut trouvée avariée et impropre à la panification.

Les résultats de l'opération furent désastreux et la firme Gasparini, engagée pour des sommes considérables, fut obligée de cesser ses paiements. Gasparini lutta jusqu'au bout, mais, incapable de faire face à ses engagements, fut déclaré en faillite. Pour éviter l'arrestation, il se réfugia à Namur, territoire du prince-évêque de Liège.

Heureusement pour lui, ses créanciers étaient bien disposés à son égard. Grâce à leur intervention en juin 1700, l'électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière l'autorisa à rentrer à Bruxelles et à être lui-même administrateur et curateur de ses biens.

Gasparini parvint à conclure un concordat avec ses créanciers, mais ses affaires subirent un terrible ralentissement. Au bout de quelque temps, néanmoins, il put renouer des relations avec des maisons de commerce à Paris, à Anvers, en Hollande et en Allemagne. Avec la maison Migliorucci, de Londres, il étendit son commerce de draps, tissus, flanelles, étoffes de couleurs, damas et peaux de veau ; avec la maison Pestalozza, de Milan, il s'occupa de dentelles, de cravates, de bas et de chemises. Ce fut avec Venise qu'il déploya sa plus grande activité par l'intermédiaire de Giuseppe Biffi, auquel succéda son fils Antoine qui avait passé plusieurs années à Bruxelles chez Gasparini pour apprendre le commerce. Enfin, avec la maison Cattani, de Bologne, il essaya le commerce des salaisons, des fromages, des olives, des huîtres, de l'eau-de-vie, des vins, des confitures, des couleurs, des vernis, du papier à lettres et à musique et des fruits secs.

Gasparini reprit aussi son activité d'agent de change et de banquier, nouant des relations avec Rotterdam,

Cologne, Valenciennes, Anvers, Venise, Paris, Madrid et Vienne.

Victime déjà d'une faillite, Gasparini commit les mêmes erreurs que celles qui l'avaient conduit à un premier désastre. A partir de 1702, ses créanciers le harcelèrent de nouveau et, en 1705 et en 1706, il se trouva en difficulté pour rembourser ses dettes.

La guerre infligea aussi à Gasparini de fortes pertes dans son commerce : bateaux capturés ou contraints de débarquer dans d'autres ports, transport des marchandises par des moyens de fortune et peu sûrs. Dès le deuxième semestre de 1710, sa situation devint franchement mauvaise et, en 1711, devant l'accumulation de traites non payées, Gasparini se retira une seconde fois à Namur où il s'occupa du commerce des vins.

En 1716, avec l'assentiment d'un grand nombre de ses créanciers, Gasparini demanda au Conseil de Brabant un sauf-conduit pour pouvoir reprendre à Bruxelles la direction de ses affaires. Celui-ci lui fut accordé le 4 décembre 1716 et renouvelé en 1718, 1719 et 1720. Il revint dans la capitale mais laissa sa famille à Namur.

Nous ignorons tout de l'activité de Gasparini après 1720. Il est certain qu'il n'abandonna pas complètement le commerce ni les opérations boursières. En 1733, il était encore en rapport avec la maison Biffi, de Venise, pour la vente de miroirs, de bas, de livres et de laques.

La banque et le commerce n'épuisèrent pas l'activité de Gasparini. De juin 1695 à octobre 1697, il fut administrateur de l'Opéra du Quai au Foin, créé en 1681 par Jean-Baptiste Petrucci et Pierre Fariseau. En novembre 1694, le propriétaire, don Juan Antonio d'Andrea, loua le théâtre à Pierre-Antoine Fiocco et à Gio-Paolo Bombarda pour un terme de trois ans. Fiocco s'occupa de la partie artistique et musicale tandis que l'administration était laissée aux soins de Bombarda et de Gasparini. Les documents relatifs à la gestion théâtrale de Gasparini apportent sur les premières manifesta-

tions de l'art lyrique à Bruxelles quelques renseignements d'autant plus précieux que les données sur la matière sont rares.

Gasparini fut aussi un des promoteurs les plus actifs de l'introduction à Bruxelles du culte de saint Antoine de Padoue, très en faveur dans sa patrie d'origine. Une confrérie fut fondée en l'honneur de ce saint dans l'église de Notre-Dame-du-Sablon. La noblesse et la haute bourgeoisie s'affilièrent aussitôt ; Gasparini fut nommé trésorier de la confrérie en mai 1710. Il porta un grand intérêt à ses fonctions, ce qui se traduisit notamment par ses efforts pour obtenir du doge de Venise une relique du corps du saint. Celle-ci fut solennellement remise aux confrères le 12 juin 1713.

Gasparini avait épousé Marguerite-Esther Deudon, fille du maître de poste de Mons ; elle mourut en 1728 après une longue maladie. Il en eut quatre enfants : Pierre, mort à douze ans à Namur en 1715 ; Jeanne-Marie, née en 1705 et morte en 1718 ; Adrienne, morte à trois ans en 1709, et Jeanne-Françoise, née en 1707, qui fut pour lui un sujet de préoccupations constantes à cause d'une maladie nerveuse qui la frappa dès son adolescence. Elle se retira en 1734 chez les religieuses de Geel où elle se trouvait encore au moment de la mort de son père.

La correspondance de Francesco Gasparini est conservée aux Archives de la Ville de Bruxelles. Elle est d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire économique de la fin du XVII^{ème} et du début du XVIII^{ème} siècle.

Robert Wellens.

Rapport concernant le service des Archives communales (Archives-Bibliothèque-Musée communal), Bruxelles, 1906, p. 7-8. — E. Closson, « Un intendant de l'Opéra de Bruxelles à la fin du XVII^e siècle », dans Le Guide Musical, 1907, p. 470-482, 490-503, 515-519. — H. Liebrecht, Histoire du théâtre français à Bruxelles au XVII^e et au XVIII^e siècle, Paris, 1923. — M. Battistini, « La correspondance commerciale de Francesco Gasparini (1689-1744) », « Note intro-

ductive », par G. Des Marez, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. XCIII, 1929, p. 245-280. — M. Battistini, « La Compagnia di Sant'Antonio di Padova nella chiesa di N.-D. de la Victoire a Bruxelles » (extr. *Studi Francescani*, 2^e série, 1^{re} année [XXVI], n° 3, 1920, 12 p.). — M. Battistini, « Un mercante-banquier italiano a Bruxelles nel sec. XVIII : Francesco Gasparini di Venezia », dans *Annales du Prince de Ligne*, t. XVIII, 1937, p. 128-169. — M. Battistini, « Un banquier italien à Bruxelles à la fin du XVII^e siècle : François Gasparini de Venise », dans *La Revue de la Banque*, 4^e année, n° 4, 15 mars 1940, p. 185-192, n° 5, 15 avril 1940, p. 265-273.

GATTI de GAMOND (Zoé-Charlotte) née de Gamond, pseudonyme : MARIE DE G..., écrivain et pédagogue (1), née à Bruxelles le 11 février 1806, y décédée le 28 février 1854.

Fille d'un avocat-avoué du barreau de Bruxelles, qui devint conseiller à la Cour d'appel et professeur extraordinaire du cours intitulé « Code de Procédure civile et ordre des Juridictions » à l'Université libre de Bruxelles, Pierre-Joseph de Gamond, et d'Élisabeth-Angélique de Lados.

Élevée dans un milieu d'une haute intellectualité, où la doctrine du libre-examen était tenue en grand honneur, la jeune fille put y développer une intelligence précoce et particulièrement vive. Quand les mouvements de 1830 secouèrent l'Europe, elle s'intéressa avec ferveur aux nouveaux courants idéologiques qui se propageaient surtout en France, dont sa famille était originaire : Saint-Simon et Charles Fourier suscitèrent son enthousiasme. Elle s'enflamma en tout premier lieu pour les idées sur l'émancipation de la femme : celles-ci allaient constituer un des moteurs essentiels de son activité.

Dès 1832 (décembre) elle confiait à la *Revue encyclopédique* de Paris la

première de ses quatre *Lettres sur la condition de la femme* : ces articles furent réunis en volume, aussitôt que le périodique en eut terminé la publication. Dans ce premier livre, *De la condition sociale des femmes au dix-neuvième siècle* (Bruxelles, Berthot, 1834), apparaissent les préoccupations qui ne cesseront de hanter la pensée du disciple de Fourier. « C'est au » système d'éducation qui régit au- » jourd'hui les femmes que je crois » pouvoir, écrit-elle, rapporter tous » les maux qui, dans l'état actuel de la » société, se réunissent pour aggraver » encore leur condition. » Il faut donc s'atteler en tout premier lieu à la réforme de l'éducation, et l'auteur de proposer un programme complet pour l'instruction des filles. S'il convient de sauvegarder la liberté d'enseignement, garantie par la Constitution, il n'en reste pas moins que l'État doit assumer la responsabilité d'assurer l'unité « qui est la seule base possible » d'une organisation réelle de l'in- » struction publique ». Zoé de Gamond préconise deux types d'écoles pour filles : celles où l'on dispenserait gratuitement l'éducation ; d'autres où l'on n'accueillerait que des élèves payantes : les bénéfices qui seraient immanquablement réalisés par ces dernières pourraient servir à subventionner, ne fût-ce qu'en partie, les premières. On prévoit trois degrés : les établissements de pure surveillance, pour enfants de deux à six ans, où des personnes « très-bonnes, très-douces et très-pieuses » devraient, en amusant les petites avec des jeux de leur âge, leur mettre dans les mains des ouvrages faciles et les familiariser avec l'idée de Dieu. Après ce premier stade, les filles arriveraient dans les *écoles élémentaires* (de six à douze ans) où l'on se préoccuperait à la fois de donner une formation morale, de développer dans une certaine mesure les facultés intellectuelles (en se bornant à l'enseignement de l'écriture, de la lecture et du calcul) : « un plus » grand développement de l'intelli- » gence ne pouvant être que très-

(1) Cette notice est une révision du texte paru dans la *Biographie nationale*, t. VII, Bruxelles, 1883, col. 474-481.

» pernicieux aux personnes destinées
 » à vivre du travail de leurs mains »,
 enfin d'assurer aux jeunes élèves
 leurs moyens d'existence en leur
 apprenant tous les travaux manuels
 dont elles pourraient se servir : ce
 serait en quelque sorte « un appren-
 » tissage aux états de couturière,
 » lingère, modiste, fleuriste, coiffeuse,
 » brodeuse, dentellière, tapissière, la-
 » vandière, cuisinière ... etc. ! ». Enfin
 le troisième degré comprendrait les
écoles d'industrie, « véritables établis-
 semens industriels » où le temps
 serait réparti comme dans les écoles
 élémentaires, c'est-à-dire qu'on y con-
 sacrerait un certain nombre d'heures
 « aux exercices religieux, aux en-
 » seignemens moraux, à la lecture,
 » l'écriture et le calcul, et aux exer-
 » cices physiques nécessaires à la
 » santé ». La majeure partie de la
 journée toutefois serait dédiée aux
 travaux manuels : le produit de cette
 activité, mis en vente, servirait « à
 » défrayer les établissemens, et à
 » former des bourses pour les jeunes
 » filles ». En somme ces écoles ménagères
 permettraient surtout aux « clas-
 » ses élevées de ... s'y adresser lors-
 » qu'elles auraient besoin de filles
 » propres au service domestique ».

Coiffant cet enseignement ouvert à
 toutes les enfants des classes moins
 favorisées, une *école normale supé-
 rieure* « où se formeraient des institu-
 » trices pour toutes les classes de la
 » société » : elle n'aurait pas pour but
 essentiel l'élaboration de nouvelles
 doctrines, mais « l'examen scrupuleux
 » des élémens nouveaux de civilisa-
 » tion qui ont pris naissance au sein
 » de la société, et qui doivent être
 » fécondés et propagés ». Sans pousser
 plus loin l'analyse du petit volume
 de la jeune pédagogue, il nous est
 permis d'affirmer qu'à vingt-six ans
 elle avait déjà mis au point un
 système complet d'éducation qui
 devait permettre aux filles du peuple
 aussi bien qu'à celles de milieux plus
 aisés d'acquérir une formation, pra-
 tique sans doute, mais dont l'instruc-
 tion n'était pas totalement absente :

sans en discuter la valeur, force est
 de constater qu'il est parfaitement
 cohérent. Par la suite d'ailleurs, Zoé
 de Gamond allait parfaire son ouvrage
 en préparant toute une série de
 manuels destinés aux écoles qu'elle
 aiderait à créer.

Mais tandis qu'elle envoyait à la
 parisienne *Revue encyclopédique* les
 articles dont nous avons tenté d'ex-
 traire l'essentiel, elle s'empressait
 d'offrir sa collaboration à un périodi-
 que belge fondé par la Société ency-
 clopédique qui comptait parmi ses
 promoteurs le baron de Reiffenberg,
 Henri de Brouckère, Auguste Baron
 et le président de la Cour de cassation,
 de Gerlache. Dans le premier numéro
 du *Recueil Encyclopédique belge* nous
 trouvons, sous le pseudonyme Marie
 de G..., une recension de la *Vie
 d'Alfieri écrite par lui-même* (tome I,
 1833, p. 32-45 et 125-137) : ce titre, on
 le voit, n'est que la traduction littérale
 de celui donné par le poète astésan à
 son autobiographie. L'examen de
 l'ouvrage donne lieu à des amplifica-
 tions des émotions du tragique italien,
 mais il conduit aussi la commentatrice
 à une série de profondes méditations.
 C'est ainsi qu'elle considère la *Vita*
 sous l'aspect très particulier de la
 satire de l'éducation. On y relève des
 phrases comme celles-ci : « l'instruc-
 » tion morale qui développe les
 » croyances, fortifie les bonnes incli-
 » nations, forme les hommes à la vie
 » publique et à la vie privée, détermine
 » les vocations et ouvre à chacun une
 » carrière assurée; cette partie de
 » l'éducation n'existe en aucun pays;
 » elle est toute (*sic*) entière à créer, et
 » peut-être n'est-elle pas compatible
 » avec les institutions qui régissent
 » actuellement les sociétés. » On le
 voit, la formation des jeunes constitue
 la préoccupation majeure de Zoé de
 Gamond. Mais on voit poindre dans
 les lignes qui précèdent une critique
 du système social. L'article sur la
Vita donne aussi à son auteur l'occa-
 sion de manifester sa sympathie pour
 les peuples opprimés, en l'espèce pour
 l'Italie : elle considère que la bio-

graphie du poète a exercé une profonde influence « sur la réforme du caractère » national des Italiens, qui désormais » leur rend insupportables les mêmes » institutions politiques sous lesquelles » elles pliaient patiemment il y a » quarante ans ».

Les premiers écrits de la fougueuse féministe furent en général bien accueillis : on les jugeait comme étant le résultat de recherches profondes et judicieuses encore que certain critique estimât que « ce jeune écrivain » (devrait) châtier un peu son style, » et surtout le rendre plus coulant ... » elle ne doit pas oublier qu'en fait » d'art, il n'y a pas d'avenir sans le » fini de la forme ».

Le 18 mai 1835 Zoé de Gamond épousait à Bruxelles un peintre italien, Jean-Baptiste Gatti, né à Ravenne le 24 juin 1800 : il semble bien qu'elle ait dû attendre la mort de ses parents, hostiles à ce mariage. Son époux lui survécut pendant de nombreuses années ; elle lui donna deux filles : Isabelle qui joua un rôle considérable dans le domaine de l'éducation et milita dans la politique socialiste, et Marie. Les jeunes mariés se rendirent à Paris où Zoé se lia d'amitié avec l'exilé polonais Jean Czinski, un des plus ardents défenseurs de la cause de son pays, apôtre, comme on l'a dit, de la tolérance et de la justice. Avec lui elle publia un roman sur l'émancipation des paysans, au demeurant médiocre : *Le Roi des Paysans* (Paris, Desessarts, 1838). Elle reprit ses études sur Fourier et exposa les idées du réformateur dans un ouvrage qui connut plusieurs éditions et traductions (*Fourier et son système*, Paris, Desessarts, 1838). Elle s'était acquise une telle réputation que dès cette année 1838 Sarrut et Saint-Edme lui consacraient un long article dans leur *Biographie des Hommes du Jour*.

Ce succès l'encouragea à poursuivre ses efforts et en 1840 paraissait son volume : *Réalisation d'une commune sociétaire, d'après la théorie de Charles Fourier* (Paris, chez l'auteur). Zoé Gatti de Gamond y oppose la

liberté d'examen à la croyance aveugle ; elle estime que nous sommes déterminés par notre milieu social et que ni la propriété ni la famille ne peuvent être supprimées. Le système d'association pourrait seul résoudre les difficultés touchant la question de la propriété. Mais, aux yeux de l'auteur, le système de Fourier présente de graves dangers pour la famille ; il conduit au désordre organisé des mœurs et abolit, de fait, le mariage.

Louis Reybaud a fort bien montré l'originalité des conceptions de la pédagogue qui, à son estime, « semble » déjà faire schisme dans la doctrine » de Fourier. Fourier avait auguré, » pour l'avenir, des mœurs assez » libres et des rapports assez cavaliers » entre les sexes. M^{me} Gatti de Gamond » n'accepte pas cette partie de la » doctrine ; elle repousse les *Bacchantes*, les *Bayadères*, les *Vestels* et les » *Vestales*, les *Damoiseaux* et les » *Demoiselles* et toute une organisation qui ressemble beaucoup à la » promiscuité mythologique. Mêlant » ses propres idées à celles de son » maître, M^{me} Gatti de Gamond com- » pose une sorte de monde mixte où » le stoïcisme évangélique fraternise » avec le bien-être phalanstérien. Cette » fusion est d'ailleurs présentée avec » talent et sous les couleurs les plus » séduisantes. »

Zoé Gatti de Gamond ne voulut d'ailleurs pas s'en tenir à des vues théoriques : elle résolut, en 1842, de tenter une application pratique de la « commune » qu'elle avait élaborée : deux philanthropes anglais, les frères Young, fournirent une partie des fonds nécessaires à la réalisation de l'entreprise qui eut pour cadre l'abbaye de Cîteaux. Elle se termina malheureusement par un échec, dont il serait vain d'analyser les causes et qui dut entamer considérablement le patrimoine de la fondatrice.

Celle-ci reprit dès lors le chemin de son pays natal : elle allait s'y consacrer à des travaux littéraires : *Fièvres de l'âme* (Paris, Delahaye, 1844) et

Le Monde invisible (Bruxelles, Périchon, 1846), roman où elle allait une fois de plus développer ses conceptions morales, imprégnées d'un sens religieux très profond : un prêtre y joue le rôle principal qui relète assez fidèlement les idées de l'auteur, par son rôle « moitié mystique, moitié réformateur ».

Mais ses principales préoccupations allaient désormais être vouées à l'éducation. Nous l'avons dit, la pédagogue allait préparer les manuels à l'usage des élèves des écoles qu'elle avait imaginées. En 1845 paraissait l'*Abrégé de l'histoire sainte* (Bruxelles, Périchon) auquel l'autorité religieuse donna d'emblée l'*Imprimatur*. Une fois encore l'écrivain tient à y développer son point de vue : « La méthode à employer pour que l'élève étudie avec fruit, consiste à ce qu'il fasse, à chaque leçon, une lecture à haute voix d'un récit de son épître ; ensuite le maître interroge l'élève sur la succession des faits et les différents détails de ce récit, et le lui fait narrer verbalement de mémoire, afin de s'assurer qu'il a bien compris ; pour troisième exercice, l'élève écrit de mémoire ce récit en partie ou en totalité ... ; tout ce que le maître exige, c'est qu'il y ait netteté et clarté dans la forme, logique et lucidité dans le fond.

» Cette étude graduée en trois exercices, lecture, récitation verbale et composition littéraire, a pour avantages : 1° elle exerce simultanément chez l'élève la mémoire et la réflexion ; 2° elle fixe son attention et le force à approfondir les connaissances qui lui sont présentées ; 3° elle lui fait acquérir peu à peu de la facilité à réunir ses idées, à les résumer, à les rendre par la parole et par écrit ...

» Toute l'instruction élémentaire et moyenne est comprise dans cette méthode. L'enfant se perfectionne dans l'écriture et dans l'orthographe ; il acquiert, par l'étude d'un petit nombre d'ouvrages choisis, la connaissance de faits essentiels dans les sciences et dans l'histoire ; en racon-

» tant ces faits, il apprend à résumer, à abrégé et analyser ses idées, et développe ainsi l'une des facultés les plus précieuses de l'intelligence ; car, si la logique constitue l'enchaînement des idées, l'analyse en constitue la juste appréciation, et cette appréciation n'est possible que par l'habitude de réunir, grouper, résumer un nombre d'idées, en les embrassant à la fois d'un seul regard de l'intelligence. »

Mais l'ensemble des matières d'enseignement allait requérir son attention : elle publie les *Notions les plus pratiques des sciences naturelles appliquées aux usages de la vie* (Bruxelles, Stapleaux, 1850), des *Lectures historiques belges* (Bruxelles, De Mat, 1851), un *Manuel des salles d'asile, suivi du questionnaire pour les écoles primaires d'après la méthode de Pestalozzi* (Bruxelles, Depretz-Parent, 1851). L'éducation n'est pas négligée puisque nous relevons dans cette longue liste de publications des *Lectures pour la jeunesse, Histoire de Louis et de Louise ou les œuvres de miséricorde* (Liège, Dessain, 1849).

Le sort de la femme n'avait jamais été perdu de vue et en 1838 avait paru le volume *Des devoirs des femmes et des moyens les plus propres à assurer leur bonheur* (Bruxelles, Hauman-Cattoir et C^{ie}) qui faisait suite aux *Esquisses sur les femmes* (Bruxelles, Hauman-Cattoir et C^{ie}, 1836).

En 1846, la Société des Sciences, des Lettres et des Arts du Hainaut mit au concours la question « Quels sont les droits et les devoirs du prolétaire dans une société bien organisée ? ». Zoé Gatti de Gamond y répondit par son ouvrage *Paupérisme et association* (Paris, s. édit. ; Bruxelles, Périchon, 1846) : on y retrouve les options de socialisme sentimental à base religieuse que l'auteur avait maintes fois exposées ; on y retrouve aussi sa profonde religiosité car, selon elle, les droits des prolétaires découlent essentiellement de la doctrine chrétienne. Leurs

devoirs sont résumés en une formule lapidaire : la soumission aux lois.

En 1848, au moment où la révolution mettait fin aux espoirs socialistes, Zoé Gatti de Gamond, qui avait été nommée le 21 juin 1847 inspectrice des écoles primaires des filles de la ville de Bruxelles, fit paraître son *Organisation du travail par l'éducation nationale* (Bruxelles, Périchon, 1848). C'était, sans doute, son chant du cygne. La maladie allait désormais l'empêcher d'assumer ses fonctions : la mort l'emporta alors qu'elle venait d'accomplir sa quarante-huitième année.

Ce n'est pas sur le plan social, quoi qu'elle ait pu faire, que son action eut les conséquences les plus heureuses. Mais son influence fut profonde sur l'évolution de la pédagogie. On peut résumer sa pensée en citant une de ses propres phrases : « La science ne doit pas être précisément le but de l'instruction, mais l'instrument avec lequel on exerce l'esprit à penser, à observer, à juger, à raisonner, à réfléchir, à enfin à toutes les fonctions qui lui sont propres et qui lui assurent son entier développement. » Il est intéressant de relever que, à son avis, les premiers objets de l'enseignement devaient être « les langues vivantes étrangères, la musique instrumentale et vocale, le dessin linéaire, la lecture, l'écriture, le calcul, la culture ». Elle avait sans doute suivi avec intérêt l'expérience de Pietro Gaggia, qui avait été témoin à son mariage et qui avait employé Gatti comme professeur : leurs idées, en tout cas, se recourent.

Robert-O.-J. Van Nuffel.

Archives de la Ville de Bruxelles. — G. Sarrut et B. Saint-Edme, *Biographie des Hommes du Jour*, t. IV, 2^e partie, Paris, 1838, p. 18-21. — Ch. Louandre et F. Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*, Paris, vol. IV, 1848, p. 35-36. — E. Goffart, *Madame Gatti de Gamond*, Liège, 1857. — B.-J. Baudart, *Isabelle Gatti de Gamond et l'origine de l'enseignement secondaire des jeunes filles en Belgique*, Bruxelles, 1949, p. 31-43. — R.-O.-J. Van

Nuffel, « Un'interprete e ammiratrice belga dell'Alfieri », dans *Convivium*, 1940, n^o 3-4, p. 564-570.

*GILBERT (Louis-Philippe), mathématicien, professeur à l'Université de Louvain, né à Beauraing le 7 février 1832, décédé à Louvain le 4 février 1892.

Il était le fils d'un ancien officier français et à ce titre opta pour la France. Après de brillantes études au Collège de Dinant, il s'inscrivit à l'Université de Louvain. Il fut reçu docteur en sciences physiques et mathématiques en 1855. La même année, il fut chargé des cours d'Analyse infinitésimale, de Mécanique analytique et plus tard de Physique mathématique à l'Université de Louvain. Il succédait à son Maître, Pagani. C'est dans ces disciplines qu'ont porté ses travaux originaux.

Ce sont des *Recherches analytiques sur la diffraction de la lumière*, rédigées en 1861 et parues dans les mémoires de l'Académie en 1863, qui appelèrent l'attention sur Gilbert (*Mémoires couronnés et Mémoires de savants étrangers*, in-4^o, t. XXXI, 52 pages et 6 figures). Gabriel Lamé signala cette publication en 1862 à l'Académie des Sciences de Paris et Émile Verdet, professeur à l'École Polytechnique, inséra le contenu du mémoire dans le tome I de ses *Leçons d'Optique physique* (Paris, Masson, 1869, p. 322-401) en mettant en évidence son importance.

En Géométrie infinitésimale des surfaces, Gilbert a créé une nouvelle méthode basée sur deux notions : la flexion et la déviation. Si l'on considère sur une surface S deux familles de courbes u , v , la flexion en un point M est la limite du rapport de l'angle des plans tangents en deux points M, M' d'une courbe u à la longueur de l'arc MM' lorsque M' tend vers M sur la courbe u . La déviation est la limite du rapport de l'angle fait par les tangentes aux courbes v passant par M, M' à la longueur de l'arc MM' lorsque M' tend vers M sur la courbe u .

Dans des travaux sur les équations aux dérivées partielles, il complète notamment et précise des méthodes de Jacobi. Mais son œuvre capitale fut, avec ses recherches sur la diffraction de la lumière, ses études sur les mouvements d'un corps solide autour d'un point fixe. Cela le conduisit à imaginer et à construire un appareil, le barogyroscope, mettant en évidence le mouvement de rotation de la terre. La théorie de cet appareil et sa description se trouvent dans le tome II du *Traité de Mécanique rationnelle* de Paul Appell (Paris, Gauthier-Villars, 1904).

On doit aussi à Gilbert des études sur Adrien Romain, qui fut professeur dans l'ancienne Université de Louvain, et sur le procès de Galilée. Il a publié aussi des biographies de mathématiciens et s'est même intéressé à la traite des Noirs en Afrique.

Son *Cours d'Analyse infinitésimale* fut publié en 1872 et eut trois rééditions, en 1878, 1887 et 1892. De même, son *Cours de Mécanique analytique* parut en 1877 et fut réédité en 1882 et 1891.

Gilbert fut, en 1875, un des fondateurs de la Société Scientifique de Bruxelles dans les publications de laquelle il écrivit de nombreux travaux et des analyses critiques d'ouvrages sur les mathématiques.

Le 16 décembre 1867, Gilbert fut élu associé de l'Académie royale de Belgique. Il démissionna en 1875, ayant cru voir dans les paroles d'un confrère une attaque contre la religion catholique, ce dont ce dernier s'est toujours défendu. Le 8 février 1890, il fut élu correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. Il était également correspondant de l'Académie pontificale des Nuovi Lincei et de la Société Philomatique de Paris.

Ajoutons qu'il fut le Maître de Charles de la Vallée Poussin, qui lui succéda dans son enseignement en 1892.

Lucien Godeaux.

Ch. de la Vallée Poussin, « M. Philippe Gilbert », dans *La Revue générale*, t. LV,

mars 1892, p. I-IV. — P. Mansion, « Louis-Philippe Gilbert », dans *Revue des questions scientifiques*, 2^e série, t. I, 1892, p. 620-641, liste des publications de Gilbert. — F. Simonart, « Les Mathématiques dans l'Université restaurée », dans *Revue des questions scientifiques*, 4^e série, t. XII, 1927, p. 73-100.

GOB (Antoine - Jacques - Ernest), professeur de mathématiques, né à Liège le 10 avril 1868, décédé dans la même ville le 28 juillet 1919.

Antoine Gob fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Liège, où il eut comme professeur de mathématiques supérieures Joseph Neuberg. Il fut admis à l'École normale des Sciences annexée à l'Université de Gand où il eut comme compagnon Adolphe Mineur. A sa sortie de l'École comme agrégé de l'Enseignement moyen du degré supérieur, il fut successivement professeur aux Athénées royaux de Namur (1889-1890), de Hasselt (1890-1907) et de Liège (1907-1919), où il termina sa carrière.

A l'époque où Gob sortit de l'École normale, sous l'influence de Neuberg, la géométrie du triangle était en grand honneur et Gob présenta quelques communications sur cet objet dans les Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, mais il faut surtout citer deux travaux assez importants *Sur l'hypocycloïde à trois rebroussements* parus dans les *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège* en 1906 et 1912. On sait que si l'on considère un cercle C' de rayon r , intérieur à un cercle fixe C de rayon $3r$ sur lequel il roule sans glisser, un point fixé au cercle C' décrit une hypocycloïde à trois rebroussements. A cette courbe si souvent étudiée, Gob apporte des résultats nouveaux, notamment sur les ellipses qui lui sont tritangentes. Signalons aussi une note *Sur une conique associée à un triangle*, parue dans le même recueil en 1912.

A l'Athénée de Liège, il fut chargé du cours de Mathématiques supérieures. Il a laissé, chez ses anciens

élèves, le souvenir d'un professeur très clair et dévoué. A l'époque où Gob professait, le cours de Géométrie analytique à deux dimensions le plus répandu était celui de Victor Falisse. Gob en a préparé la huitième édition, qui ne parut qu'en 1920, après sa mort. Il y a apporté quelques améliorations et un chapitre sur les dérivées, qu'il était question à l'époque d'introduire dans l'enseignement moyen.

Gob était membre de la Société royale des Sciences de Liège.

Il a eu deux fils. L'un est tombé au Champ d'Honneur à Liège en 1914. L'autre, Jacques (1896-1952), était docteur en philosophie et lettres (philologie romane) et fut professeur dans divers athénées et en dernier lieu dans celui de Liège. Il a publié plusieurs ouvrages destinés à l'enseignement moyen, notamment en 1932 des *Pages classiques des grands écrivains français des origines à nos jours*, dont une quinzième édition fut imprimée en 1966 (Bruxelles, De Boeck).

Lucien Godeaux.

Souvenirs personnels.

GOEMANS (Camille - Constant - Ghislain), pseudonyme : FRAIPONT (Max ou Maximilien) et pseudonyme collectif recouvrant Goemans, Robert Guiette, André Souris : ROCAN ; poète, critique et courtier d'art, l'un des fondateurs du groupe surréaliste en Belgique, né à Louvain le 23 janvier 1900, décédé à Uccle (Bruxelles) le 4 juin 1960.

Il épousa successivement : en 1924, Jeanne Crickboom (fille du violoniste verviétois Mathieu Crickboom), alors secrétaire de rédaction au *Disque vert* (divorce à Prague en 1930) ; en 1931, Sacha Chigirinsky qui traduira pour *Hermès* l'importante étude de Friedrich Gundolf sur Stefan George, et qui épousera, après son divorce prononcé à Bruxelles en 1955, le général britannique Heydeman. En 1956, il épousa Lou Cosyn ; un fils, Camille-Grégor, naît en octobre 1944.

Son père, Léon Goemans, époux de Maria-Josèphe Verbesselt, fut inspecteur général de l'enseignement moyen et secrétaire perpétuel de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, siégeant à Gand.

Camille Goemans, dont la famille s'est fixée dans la capitale peu avant la première guerre mondiale, accomplit ses études d'humanités au Collège Saint-Michel de Bruxelles. Il y a pour condisciples, entre autres, Henri Michaux et Éric de Haulleville. En 1918-1919 et en 1919-1920, il suit, à l'Université libre de Bruxelles, les cours de première candidature en sciences préparatoire à la médecine. En 1920-1921, sur les instances de son père, il suit avec succès, à l'Université catholique de Louvain, les cours de première candidature préparatoire au droit. On l'y retrouve inscrit en première candidature pendant l'année académique 1922-1923. Cependant, dès le 12 mars 1923, il est nommé professeur intérimaire en 7^e latine, pour le cours de langue néerlandaise selon toute probabilité, à l'Athénée d'Ostende. Du 13 avril 1923 au 31 juillet 1926, date à laquelle il demande à être déchargé de ses fonctions, il est commis-rédacteur au Ministère de l'Industrie et du Travail. Il sera, en 1924, attaché de cabinet du ministre du même département, Paul Tschoffen.

Goemans s'installe ensuite à Paris, rue Danrémont selon José Vovelle, toute proche de ce 22 de la rue de Tourlaque (chez Max Ernst où il se fera écrire) où seront domiciliés les prochains numéros de *Distances*. La date de cette installation est matière à polémique. Certes, Goemans déclare lui-même, au cours d'une conférence reprise dans *Œuvre*, p. 199 : « ... à partir de 1924, et surtout depuis 1925, j'avais été intimement mêlé ... » au groupe français, du fait que « j'habitais Paris ». Cependant, *Au grand jour*, premier semestre 1927, s'adresse encore à « Paul Nougé et Camille Goemans, 193 rue Belliard, Bruxelles », cette dernière adresse

étant celle de Nougé et de *Correspondance*. Il n'est pas interdit de supposer — et de nombreuses lettres de lui, notamment à André Souris, le confirment amplement — que, s'occupant de vente de tableaux et d'estampes, et disposant en ses fonctions administratives d'une appréciable liberté de mouvement, Goemans ait d'abord « fait la navette » entre Paris et Bruxelles, établissant ainsi la liaison entre les deux capitales, en matière de diffusion de l'art moderne. Dans le sillage de Geert Van Bruaene et de Paul Van Ostaijen, Goemans a commencé en effet à s'intéresser aux activités de la « Vierge poupine », galerie gérée, rue de Namur à Bruxelles, par les deux précités. Même, lorsque Van Ostaijen aura regagné Anvers, et que la « Vierge poupine » rouvrira ses portes, au printemps de 1926, avenue Louise cette fois, Van Bruaene et Goemans s'associeront pour la direction de cette nouvelle galerie. Ils y organiseront notamment une exposition de reliefs d'Arp (chez qui Goemans a connu Miro) et la première exposition en Belgique des frottages de Max Ernst (1927).

A Paris, où il est depuis plusieurs mois l'ami de Breton, d'Aragon, et surtout d'Éluard, Goemans, associé à Yvonne Bernard, ouvre la célèbre galerie qui porte son nom, au 49 de la rue de Seine, et qui va en fait assurer le relais de la Galerie Surréaliste de la rue Jacques Callot, inaugurée le 26 mars 1926, et fermée en mars 1928 sur une exposition d'œuvres anciennes de Chirico. Le rôle historique joué par la galerie Goemans s'évalue aisément, au simple énoncé de ses principales activités : Exposition surréaliste (Arp, Chirico, Dali, Ernst, Magritte — dont c'est la première montre à Paris, et que soutient Éluard —, Miro, Picasso, Picabia, Tanguy) en fin 1928 ; Arp, en novembre 1929 ; la première exposition de Dali, préfacée par Breton, du 20 novembre au 5 décembre 1929 (Serge Creuz écrira excellemment, à la mort de Goemans : « tandis que

» Salvador Dali devenait un homme
» de néon, Goemans, par on ne sait
» quelle pudeur, se retira par-delà les
» choses, sans jamais se départir d'un
» étrange sourire. Un de ces sourires
» qu'ont les êtres trop intelligents
» pour se livrer aux joies sans mélan-
» ge ») ; enfin, du 28 mars au 12 avril
1930, la première exposition d'en-
semble de papiers collés, dont Aragon
écrit la préface restée fameuse : *La
peinture au défilé*.

Des « raisons financières et person-
nelles » (Vovelle) entraînent la fer-
meture de la galerie qu'André Thirion
dit avoir envisagé de reprendre. Ce
relatif échec, sur divers plans, outre
sans doute quelque désenchantement,
va motiver la rentrée de Goemans à
Bruxelles, et son éloignement des
activités surréalistes. Sans qu'il y ait
néanmoins rupture : au vernissage
d'une exposition Pol Bury, à La
Louvrière, le 29 janvier 1949, au
cours d'une conférence intitulée :
Expérience du surréalisme, Goemans
a tenu à affirmer la permanence du
surréalisme, sans omettre d'évoquer
la méfiance et la conspiration dont
demeurent entourés ceux qui sont,
ou qui furent, surréalistes, et qui
créent autour d'eux « une sorte de
» vide et d'impalpable obstacle ».

Dans la même conférence, Goemans
veille à se situer aux antipodes de
Dada, et loin de cette « fantaisie
» débridée et sans contrôle ou de
» cette violence incoercible sur le plan
» du comportement quotidien », qui
ont pu être, à quelque moment, le
surréalisme de certains. Et lui qui,
en juin 1926, par exemple, écrivait à
Souris : en matière de commerce de
tableaux, « je ne connais et ne prati-
» que que la méthode offensive », prend
soin de noter : « à l'époque dont je
» vous parle, non seulement je ne
» voyais pas d'incompatibilité entre
» le fait de vendre des tableaux et le
» surréalisme, mais bien plus, ... je
» jugeais cette activité sinon surréa-
» liste, du moins, du point de vue
» surréaliste, parfaitement légitime et
» extrêmement utile ». Le 15 mars

1956, à l'occasion d'une rétrospective à Charleroi, il donnera encore une conférence, consacrée cette fois à René Magritte.

Toujours est-il qu'en 1930, Goemans logera quelques semaines chez les Magritte, au Perreux, avant sa rentrée en Belgique. Toujours est-il aussi que les exemplaires de *La peinture au défi* porteront désormais un papillon de relais : A Paris, chez José Corti...

En 1933, Goemans conquiert son titre de docteur en droit devant le Jury central. De 1931 aux approches de la deuxième guerre mondiale, il est sous-directeur, puis directeur, succédant au colonel Pulinx, de l'Office belgo-luxembourgeois du Tourisme. Il y est aussi chef du service de la propagande et secrétaire du Conseil technique du Tourisme. És qualités, il lui sera permis de commander à la Cinéma - Édition - Production, fondée par Henri Storck en 1934, une série de films touristiques : *Carillons de Belgique* (1935), *Regards sur la Belgique ancienne* (1936, musique de Maurice Jaubert), *Sur les routes de l'été* (1936, musique d'André Souris), *Jeux de l'été et de la mer* (1936, musique de Marcel Foot). A Éric de Haulleville, l'Office commandera deux brochures du même ordre : *Petites villes belges méconnues* (1937) et *La Belgique vue de l'étranger* (1938 et 1939). Haulleville écrira le commentaire de *Regards sur la Belgique ancienne*, qui était dit par Camille Goemans, interprète également de documentaires de Charles Dekeukeleire, et dont Storck nous rappelle qu'il « avait une articulation parfaite et un excellent accent » français ». Il convient peut-être de noter, à ce propos, que son père, Léon, publia en collaboration avec Antoine Grégoire un *Traité*, puis un *Lexique de prononciation française*. En 1939, la guerre empêche la réalisation d'un long métrage sur la création de l'État indépendant du Congo, commandé à Storck et Goemans par le Ministère des Colonies, et qui devait être tourné à Hollywood, par John Ford.

BIOGR. NAT. — T. XXXVIII

En 1937, Goemans participe à la fondation et au lancement du magazine *Reflets*, avec Ivan Denis, Pierre Janlet et Lionel Giraud-Mangin : une revue, écrit ce dernier, qui, axée sur la vie belge, et « avant le *Match* » français, devait être sur le continent » la première revue illustrée inspirée » par *Life* ». Signalons, par exemple, en février 1939, un article de Goemans intitulé : *De la démographie*. A la même époque, il collabore aussi, de loin en loin, à la nouvelle série de *Documents*, revue internationale de la semaine, dirigée par Stéphane Cordier. On y relève, témoin de l'intérêt constant porté au septième art par Goemans — qui fut de la première du *Chien andalou* —, une étude sur *Les problèmes de la production cinématographique*, dans le numéro du 27 octobre 1939.

Mais, dès septembre 1939, Goemans, lieutenant de réserve, est mobilisé. Il participera à la Campagne des 18 jours. Durant l'occupation, il sera trésorier du Comité provincial pour le Brabant de la Croix-Rouge de Belgique. Il collabore à la rédaction des organes professionnels issus, en juillet 1942, de la fragmentation de *Commerce et Distribution des produits alimentaires*, bi-mensuel de la Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation : *Le boucher et le charcutier*, *Le pâtissier*, etc. Il organise, avec Lou Cosyn, des manifestations sinon clandestines, du moins sans publicité tapageuse : concerts et, entre autres, quelques expositions Magritte.

D'octobre 1944 à l'été 1945, il appartient à la section belge de la B.B.C. (British Broadcasting Corporation). Il préface et commente diverses expositions organisées par les galeries Lou Cosyn, puis, à partir de septembre 1950, de la Sirène.

En 1947, Carlo Van den Bossche fait appel à lui pour diriger la galerie de l'Association anversoise des Beaux-Arts. Il organise notamment une exposition Picasso, et un ensemble : *Le nu dans l'art belge contemporain*. En mars 1948, il y prononce une

9

conférence, à notre connaissance inédite, sur Picasso. De plus, il collabore à la revue de la même association, *Artès*, sous son nom, et sous le pseudonyme collectif de Rocan, qui recouvre Robert Guiette, Camille Goemans et André Souris.

A Anvers toujours, en 1949, il anime le Théâtre d'essai du Foyer, dont le but, lit-on dans un communiqué de presse peut-être inédit, est « de révéler au public des œuvres » dramatiques nouvelles, mais surtout « d'éprouver sur ce public, et avec ce public, des moyens dramatiques inédits ou trop rarement employés » pour que l'expérience en ait été « concluante ». Nous ne sommes sûr que d'un seul spectacle, le 20 mai, au cours duquel furent représentés, dans une mise en scène de Youri Demeure, *La roue et l'infortune*, un acte « du poète belge Maximilien Fraipont », alias Goemans, et *Qui est là?* de Jean Tardieu, venu en personne de Paris.

Mais les activités d'*Artès* doivent cesser en 1949. Le 22 septembre de la même année, Goemans entre, en qualité de chef du Bureau de presse et d'information, au service de la filiale belge de la firme Philips. Désormais, même s'il préface encore, à Luxembourg, en mars 1951, une exposition de peintres belges contemporains, dont Magritte, il s'attachera à publier, anonymement, des articles techniques (le cyclotron, le microscope électronique, la stéréophonie, etc.). Certains seront repris, toujours anonymes, dans les « House Organs » de la firme, et notamment dans *Reflets-Philips*; Goemans y fait preuve d'un sens remarquable de la vulgarisation sans abâtardissement. C'est lui aussi qui portera la responsabilité du pavillon Philips, à l'exposition internationale de Bruxelles 1958. La mort, inopinée, mettra un terme à ses dernières fonctions.

La chronologie des rencontres, des amitiés et des « complicités » restera imparfaitement débrouillée, aussi longtemps que ne seront pas accessibles

toutes celles des lettres qui subsistent. On peut toutefois noter que Michaux poussera Goemans, dès 1922, vers le *Disque vert* de Hellens; que Goemans et Marcel Lecomte, qui se sont connus à *7 Arts* (des frères Bourgeois), au cours d'une conférence commune sur la poésie à la « Lanterne sourde » (Palais d'Egmont), en 1923, rencontreront Nougé; que Lecomte présentera Nougé et Goemans à Magritte en 1925, alors que des relations avec ce qui va devenir le groupe surréaliste de Paris sont dès lors établies par Mesens, et que Lecomte est en correspondance avec Paulhan.

Dès 1923, dit Lecomte (dans *Le Fait accompli*, nos 19-20, avril 1969), « nous étions assez curieusement disposés à un lyrisme qui pouvait peut-être se rapprocher d'un certain lyrisme surréaliste de l'époque mais qui était tout de même très soucieux d'éviter le cri, d'éviter l'exclamation, d'éviter la manifestation verbale. L'automatisme verbal lui-même, nous en usions, mais avec une grande prudence ».

Le premier texte écrit par Goemans passe pour être *Arsène*, publié dans *Le Fait accompli*, n° 16, janvier 1969, et que l'on date de 1921. Il s'agit du portrait d'un « grand poète », et qui « se considère comme tel ». Transparaît déjà une intention de réécriture, en apparence seulement proche du pastiche. Le premier texte publié est le poème *Fog*, dédié à Michaud (*sic*) dans *Le Disque vert* d'octobre 1923. Peu après, Goemans y signera le compte rendu de *Les rêves et la jambe*. On trouve ensuite *Trois hommes suivent leur ombre*, poème qui sera repris dans *Périple*, publié dans *Montparnasse* d'avril 1924 (*Montparnasse* est la revue parisienne de Géo Charles, alors violemment hostile à ce qui lui semble être le puffisme du groupe surréaliste français, et particulièrement de Breton). *Poètes belges d'esprit nouveau*, l'anthologie de la Lanterne sourde, publie *Sylogismes*, dont une partie sera également reprise dans *Périple*.

Rendant compte de cette anthologie, au vrai assez inférieure à ses ambitions, Odilon-Jean Périer (qui, avec Éric de Haulleville et aussi Bob Claessens, parmi d'autres, demeurera l'ami de Goemans) note dans *La Bataille littéraire* : Goemans, « qui » écrit une prose du même aspect » [que J. J. Van Doren, Linze, Pierre » Bourgeois, etc.] (bien autrement intéressante !) et qui est métaphysicien ».

Périple sort, en juillet 1924, aux éditions du Disque vert. L'un des rares comptes rendus que nous ayons trouvés est celui de Géo Charles, dans *Montparnasse*. Le chroniqueur situe la personnalité de l'auteur « entre les » deux grandes conceptions intellectuelles : L'Esprit philosophique et » l'Esprit poétique ». Charles relève que la troisième partie du recueil « apparaît surtout expérimentale », et n'est d'ailleurs pas sans lui préférer les deux premières, « plus subjectives ». Il découvre en Goemans « plusieurs » indices de poésie pure ... L'originalité » de l'auteur de *Périple* tient, toute » entière, dans sa dualité. Sur le » principal élément intellectuel, viennent se greffer de multiples racelles » poétiques. Sans doute M. Goemans » devrait-il développer patiemment » cette seconde attitude ». Mais il semble que Goemans ait très tôt désavoué *Périple*. En 1923 et 1924, au *Disque vert*, il rend compte d'un recueil de Benjamin Péret et manifeste son intérêt pour le cinéma.

Son histoire proprement « surréaliste » se profile avec le projet de *Période*, revue qui eût dû rassembler Goemans, Marcel Lecomte, René Magritte et E. L. T. Mesens. La participation de Goemans au prospectus, septembre (?) 1924, révèle déjà son acceptation, malgré tout, du recours à la littérature, pour s'éprouver dangereusement : « Mais nous avons choisi » de parler et d'écrire. A mauvais jeu » bonne figure. Il est trop tard nous » avons pris parti ». Comme Robert Guiette le remarquera plus tard, « il » semblait se porter des défis succésifs. Le risque l'attirait. »

On sait comment Nougé fit avorter le projet, en en détournant Goemans et Lecomte par la publication d'un contre-prospectus, de semblable présentation, où le texte de Goemans devenait : « Mais il ne nous est resté » que de parler et d'écrire. A triste » jeu pâle figure. Il était trop tard » on nous avait vraiment tout pris ».

Ainsi Nougé, alerté par le ton des participations de Magritte et Mesens, refusait-il de croire en l'efficacité des précautions assumées par Goemans. Ainsi s'opposaient pour un temps avant de se concilier sans se confondre (et qui font l'étonnante spécificité du « surréalisme belge ») les deux dorsales de ce surréalisme : l'inspiration dada qui marque à ce moment Magritte et Mesens d'une part, et d'autre part les exigences valériennes de Nougé, conjuguées aux influences paulhanienues de Lecomte. Durant cette période que Magritte qualifiera après coup d'« effervescente », lui-même et Mesens publieront *Esophage*, puis *Marie*, résolument dadaïstes et anti-surréalistes, tandis que Goemans, Nougé et Lecomte, que rejoindront André Souris et Paul Hooreman, entament la publication de *Correspondance*. Dans ces feuillets, « terriblement abscons » selon Marcel Jean, « allusifs, accessibles aux seuls initiés », selon Waldberg, les trois amis entreprennent, par-dessus les têtes du public ordinaire, de « montrer aux » auteurs auxquels se vouaient ces » tracts, comment et par quelles » reprises d'écriture ils auraient pu » décrystalliser les sentiments et les » pensées de leurs personnages, ou » encore les situations entre ces mêmes » personnages et ouvrir leurs des- » tins ... » (Lecomte).

Correspondance consacre la rupture définitive avec l'esthétique, toutes les esthétiques, y compris par exemple celle de *7 Arts*. « L'art est démobilisé » par ailleurs il s'agit de vivre » (Nougé). Quant à André Souris, il voit en *Correspondance* « l'amorce de » cette technique de métamorphose » d'objets donnés [ici les œuvres des

» auteurs « repris »], qui allait devenir
 » la préoccupation centrale des mem-
 » bres du groupe ».

Paulhan salue les premiers de ces tracts dans la *Nouvelle Revue Française* de février 1925, en même temps que le premier numéro de *La Révolution surréaliste* !

Adieu à Marie, auquel participe Goemans par un texte : *Actualité*, réalise la fusion des deux équipes et scelle en quelque sorte la constitution du groupe surréaliste en Belgique. L'éthique, essentielle, a été définie par Nougé : « La défiance que nous » inspire l'écriture ne laisse pas de se » mêler d'une façon curieuse aux sen- » timents des vertus qu'il lui faut » bien reconnaître. Il n'est pas dou- » teux qu'elle ne possède une aptitude » singulière à nous maintenir dans » cette zone fertile en dangers, en » périls renouvelés, la seule où nous » puissions espérer de vivre. L'état de » guerre sans issue qu'il importe » d'entretenir en nous, autour de nous, » l'on constate tous les jours de » quelle manière elle le peut garan- » tir ».

Goemans signe, avec Nougé, le manifeste parisien : *La Révolution d'abord et toujours* (octobre 1925), non sans quelques précautions supplémentaires à l'égard de « l'emprise des » mots ... et de la creuse idéologie des » tenants de la deuxième Interna- » tionale » (28 septembre 1925). Il collabore avec Magritte, Mesens, Nougé et Van Bruaene, à la présentation du peintre De Crom (novembre 1926).

Goemans fournit, sur des illustrations de Magritte, les textes du catalogue pour 1926-1927 du fourreur bruxellois Samuel. Il va ensuite contresigner divers tracts collectifs : *Mariés de la Tour Eiffel* et *Quelques turpitudes* (1926, contre le Groupe libre de Rouleau et Norge, etc.). Pour les signataires, il s'agit de dénoncer ce qui pour eux n'est que modernisme de la forme. Goemans participe également aux « chahuts » destinés à perturber les représenta-

tions du Groupe libre. Avec Hooreman et Nougé, il signe *Permettez!* (contre l'officialisation de Rimbaud) et *Hands off love* (en faveur de Chaplin). En juin 1927, il est condamné à Liège, avec Hubert Dubois, Mambour et Mesens, pour menaces écrites à Georges Linze. A Bruxelles, il contresigne *Avis* (à propos d'une exposition d'œuvres anciennes de Chirico, 1928), et la préface de Nougé pour l'exposition Magritte à la Galerie L'Époque. Sur-tout, en 1928, il assure la direction de la revue *Distances*, où Nougé qui, peu avant, ne pouvait encore « refuser » aux mots, aux couleurs, aux sens et » aux formes la chance d'une mysté- » rieuse et solennelle affectation », les traite à présent de « matériaux in-qualifiables », et ne voit pour les remplacer que « la musique d'André » Souris, la peinture de René Magritte, » ou la poésie de Camille Goemans ». Nougé souhaitait que ceux d'entre eux dont le nom commençait à marquer, l'effacent ; *Distances* soulignera l'éloignement volontaire, rigoureux, d'avec les problèmes trop habituels aux littérateurs, leurs démarches, leurs conceptions trop directes de la littérature. Pour les protagonistes de *Distances*, la littérature est « un exercice de l'intelligence, un » exercice de précaution intellectuelle » qu'elle seule, à vrai dire, permet.

En 1929, Goemans publie à Paris les cinq numéros du *Sens propre*, un feuillet composé chaque fois de la reproduction d'un tableau de Magritte et d'un texte poétique de Goemans (en quatrains dissimulés pour les quatre derniers mais, pour lui « le mètre, la rime qui se retrou- » vent souvent ne sont ... que des » moyens d'exploration. »). D'autres étaient vraisemblablement prévus, qui ne virent pas le jour. Ces feuillets, pour Marcel Lecomte, suscitent « une » certaine densité qui se formerait de » tableau à poème et réciproquement » et qui les éclairerait précisément à » travers leur écart ». Quant à Goemans, dans une lettre de l'époque à Roger Allard, il précise : « aucun de

» ces textes ne vaut rien à mes yeux, sans la reproduction qui l'accompagne : les tableaux de Magritte leur donnent le sens complet que je désire qu'ils aient (s'il est vrai, d'autre part, que ces tableaux pourraient se passer du texte). »

Dans la même année 1929, Miro, Éluard et Gala, René et Georgette Magritte, Bunuel, Yvonne Bernard et Goemans sont en visite à Cadaquès, chez Dali. De Cadaquès sont datés quelques-uns des plus beaux textes de Goemans : *La lecture élémentaire*, et d'autres qu'il égrènera, au courant de quelques collaborations consenties. Le 11 mars 1929, il est présent à la réunion du bar du Château à Paris. Sa position, déclare-t-il, est telle « que si elle venait à se définir, ou que si je pouvais le faire, il faudrait aussitôt que je l'abandonnasse ». Il se prononce néanmoins en faveur de l'action commune. Goemans participe également à la célèbre *Enquête sur l'amour*; *La Révolution surréaliste*, n° 12, décembre 1929, publie les réponses (cfr aussi Thirion, *Révolutionnaires sans révolution*, p. 232). Dans le même numéro, de Goemans encore : *De l'amour à son objet*.

L'année 1930 voit Goemans s'éloigner, et du surréalisme, et de ses groupes tant belge que français.

En 1933, Goemans fonde, avec Marc Eemans et René Baert, la revue *Hermès*, « revue trimestrielle d'études mystiques et poétiques ». Il s'agit pour eux d'étudier les rapports subtils qui relient les trois formes de la pensée transcendante : poésie, mystique et philosophie. Outre quelques articles, dont un en collaboration avec Joseph Capuano, (*Notes sur la poésie et l'expérience*), Goemans a rédigé tous les éditoriaux anonymes des numéros successifs. Les sommaires de *Hermès* réunissent les noms, entre autres, de Jean Wahl, Marcel Decorte, Rolland de Renève, Marcel Lecomte, Bernard Groethuyzen, etc. En 1937, avec Capuano, il rédige une communication pour le II^e Congrès international d'Esthétique : *L'esthétique considérée*

comme négation de tout a priori dans la production littéraire des mystiques et en poésie. Après 1945, Goemans collaborera à l'unique numéro de *Réponse* (1945), et au *Ciel bleu* du 5 avril 1945. Il publie une étude sur Paul Delvaux, traduite en anglais par Galitzine dans la revue britannique *Horizon* (janvier 1946), et deux poèmes dans *Le Point* de juillet 1946. Posthument, les revues *Temps mêlés*, *Phantomas*, *Les Lèvres nues*, publieront des inédits.

Peu avant sa mort, Goemans s'appretait à publier un recueil de vingt-cinq poèmes retenus par lui, pour la plupart composés de 1929 à 1945. Il s'agissait, une partie de ces textes ayant, par la publication cessé de n'être que « secrète confiance, sinon secret tout court, » d'« assumer ses limites. » Guiette et Souris projetaient la publication posthume de ce recueil choisi, mais s'effacèrent, non sans quelque regret, devant celle d'*Œuvre* (Bruxelles, De Rache, 1970). En rendant compte, Guiette insiste sur le lien secret « entre l'homme et tel de ses écrits » et, à de multiples reprises, sur la constance, dans l'œuvre de Goemans, de l'esprit de rigueur et de lucidité. Rejoignant involontairement le premier compte rendu de *Périptes* que nous avons cité, Guiette dit de Goemans que, d'un poème, jamais « il ne mentionnait la circonstance brute. Simplement il en donnait le signe ou le chiffre ». Pudeur, et une rigueur, une lucidité qui n'excluaient pas le mystère et entendaient « aller au fond », telles sont bien les caractéristiques de celui dont Magritte aimait dire qu'il lui avait enseigné « l'honnêteté spirituelle ».

Forcément composite, mais impeccablement établi par Marcel Mariën, *Œuvre* regroupe, outre la plupart des textes cités au fil de la présente notice, les rares collaborations, anthèmes ou posthumes, de Goemans à quelques autres périodiques (*La jeune peinture belge*, dans *Bulletin de la vie artistique*, 1926; *Ébauche de Paul*

Éluard, dans *Échantillons*, 1928; les articles de *7 Arts*, 1924, et de *Beaux-Arts*, 1949; les poèmes du *Journal des Poètes*, 1968), quelques préfaces à des expositions (Émile Mahy, René Guiette, Heerbrant) et l'ensemble des inédits littéraires que l'éditeur avait pu rassembler (notamment *LXTROHP*, *Ménélas Fraipont* qui semble offrir de profondes résonances autobiographiques et *Les Miroirs*, récit évoquant curieusement la cruauté froide d'une « historiette » tragique.

L'éditeur Marcel Mariën a successivement publié dans sa collection *Le Fait accompli : Poèmes pour la guerre et Interrogeons notre destin*, tous deux repris dans *Œuvre*, le second n'étant pas sans rappeler la démarche poétique de Nougé investissant Clarisse Juranville; *Grand comme une image*, *De la fausse ressemblance*, *Arsène*, *Le bonheur des rois ou Quelques précisions pour un adolescent*, tragédie en 15 minutes, et *La fille perdue*, titre rectifié ultérieurement par l'éditeur et qui recouvre ici *La roue et l'infortune ou Le rendez-vous des lieux communs*, pièce représentée à Anvers.

Nous connaissons encore, demeurées dactylographiées, un certain nombre de pièces qui posent de difficiles problèmes de datation. Toutes sont attribuées à Max ou Maximilien Fraipont, pseudonyme de Goemans pour la circonstance, et qui rappelle le *Ménélas Fraipont*, paru dès 1922 dans les *Écrits du Nord*. Il est possible que Goemans ait remanié des textes antérieurs en prévision de représentations au Théâtre du Foyer : *Bee Borgan & Co*, actes II et III, *A nous la vérité*, *Le certain et l'incertain*.

Mais c'est bien durant sa période anversoise que Goemans, en collaboration avec Madeleine Bourdouxhe, réalisa une adaptation théâtrale du *Démon mesquin* de Sologoub.

L'*Anthologie du surréalisme en Belgique* de Christian Bussy (Paris, Gallimard, 1972) et *Lettres surréalistes* (Bruxelles, 1973, *Le Fait accompli*), parues après la rédaction de cette notice, si elles ne la contredisent

apparemment pas, permettent cependant d'y apporter quelques compléments. C'est ainsi que Mariën, par exemple, dans la Préface à l'*Anthologie*, précise : « On rencontre une » première fois les noms de Goemans, » Lecomte et Nougé réunis sur un » programme annonçant, pour le » 17 juin 1924, un débat sur le théâtre » qui doit précéder la représentation » d'une pièce d'Hermann Closson : » *Sous-sol*. Mais le doute plane sur la » participation effective de Nougé à » ce débat ».

La notice de la même *Anthologie* répète que Goemans introduisit Michaux au *Disque vert*, à l'inverse de ce que nous avançons, et que nous fondons, en l'absence d'autre document connaissable, sur *L'inoubliable Franz Hellens*, de Goemans, qui ne nous paraît pas autrement discutabile.

André Blavier.

Documents de collections privées et communications personnelles. — O.-J. Périer, « Compte rendu », dans *Bulletin littéraire*, juillet 1923. — G. Charles, Compte rendu, dans *Montparnasse*, novembre 1924. — P. Bourgeois, « Trois nouveaux périodiques... », dans *7 Arts*, 19 février 1928. — R. Guiette, *Anthologie des poètes français de Belgique*, Bruxelles, 1948. — I. Hamoir, *Boulevard Jacquain*, Bruxelles, 1953 (roman à clef, Camille Goemans = Camille le Méchant). — L. Giraud-Mangin, « Adieu à Camille Goemans », dans *Beaux-Arts*, 10 juin 1960, p. 4 (l'auteur signale en outre que C. G. fut fondateur et administrateur du Centre belge des Relations publiques). — S. C. [= Creuz], « Camille Goemans », dans *Pourquoi Pas ?* 17 juin 1960, p. 94. — « In memoriam », dans *Reflets-Philips*, août 1960. — J.-P. de Nola, *Les poètes de la rue des Sols*, Bruxelles, 1963. — M. Lecomte, *Quelques tableaux de Magritte et les textes qu'ils ont suscités*, Bruxelles, 1964. — P. Waldberg, *René Magritte*, Bruxelles, 1965. — Ch. Bussy, *Camille Goemans ou le sens caché*, R. T. B., émission de juin 1968 (avec le concours de Robert Guiette et André Souris). — A. Blavier, « Le surréalisme en Belgique », dans *Europe*, novembre-décembre 1968, p. 195-205. — Ch. Bussy, *L'accent grave*, Bruxelles, 1969. — R. Sauwen, *L'esprit dada en Belgique*, mémoire dactylographié, déposé à l'Uni-

versité de Louvain, 1969. — A. Laude, « Goemans et le soleil de la vérité », dans *Le Monde*, 20 novembre 1970, p. 16. — R. Lacôte, « Camille Goemans, Ernst Moerman », dans *Les Lettres françaises*, 7 octobre 1970. — Th. Koenig, « Oeuvre de Camille Goemans », dans *Phantomas*, décembre 1970, p. 141-142. — R. Guiette, « Camille Goemans et sa voie », dans *Revue générale*, janvier 1971, p. 67-74. — J. Vovelle, « Un conflit de surréalistes : Magritte à Paris », dans *Revue de l'art*, n° 12, 1971, p. 55-63. — M. Eemans, « Marc Eemans et le surréalisme en Belgique », dans *Nouvelles à la main*, n° 180, 1971-1972. — [J. Warmoes], « Camille Goemans », dans *Peintres de l'imaginaire*, Paris, 1972, p. 208. — A. Blavier, « Le groupe surréaliste », dans *Phantomas*, n° 100-111, 1972, p. 197-237. — *La poésie française de Belgique*, Paris, 1972, avec une photographie de Raoul Ubac (*Poésie I*, n° 24). — J. Vovelle, *Le surréalisme en Belgique*, Bruxelles, 1972. — J. Talmasse, *Essai de bibliographie du surréalisme littéraire en Belgique (groupe bruxellois)*, mémoire dactylographié, déposé à l'École des Cours supérieurs pour Bibliothécaires de la province de Liège, 1972. — Ch. Bussy, *Anthologie du surréalisme en Belgique*, Paris, Gallimard, 1972; préface « Le Surréalisme en Belgique », préface-entretien de Bussy avec Marcel Mariën. — *Lettres surréalistes (1924-1940)*, recueillies et annotées par M. Mariën, Bruxelles, 1973.

GOETGHEBUER (Maurice - Émile - Marie), médecin et entomologiste, né à Gand le 1^{er} mars 1876, y décédé le 26 février 1962.

Après avoir terminé ses études moyennes au Collège Sainte-Barbe, à Gand (1888-1894), Maurice Goetghebuer entre à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Il en sortira docteur en médecine en 1901.

Jeune encore, il s'intéressait aux sciences naturelles en général, avec un penchant plus marqué pour la recherche et l'étude des insectes. Aussi, tout en exerçant son métier, consacre-t-il son temps libre à la pratique de l'entomologie. C'est ainsi qu'il fréquenta, à l'Université de Gand, le laboratoire du professeur Victor Willem. Ce dernier, qui, en 1908, avait publié une étude sur les

Larves de Chironomides vivant dans les feuilles, lui avait conseillé d'entreprendre des recherches sur la morphologie des diverses phases de développement de ces diptères. Dans un premier mémoire publié en 1912 dans la série in-8° de l'Académie royale de Belgique, Maurice Goetghebuer dira : « Dans cette étude, j'ai été guidé par M. le Prof. Willem qui m'a cordialement accueilli dans son laboratoire universitaire et qui m'a soutenu de son aide et de ses conseils ... ». Un second travail, également mis au point dans le laboratoire dirigé par Victor Willem, sera accueilli en 1914 par l'Académie. Ces travaux préluderont à la publication de mémoires plus importants dont nous parlerons plus loin.

Sa toute première note, publiée en 1908, sera consacrée aux moustiques; mais, assez tôt, il se spécialisera en diptérologie en abordant l'étude, ardue s'il en fut, des Chironomides et des Cératopogonides. Ce groupe de diptères est si peu connu à l'époque, que dès 1910 il en décrit trois espèces belges nouvelles pour la science et recueillies au cours de ses chasses personnelles. Il ne devait guère s'éloigner de son domicile pour se procurer des matériaux d'étude, car deux de ces espèces, jusqu'alors inconnues des entomologistes, furent capturées dans les limites de sa ville natale.

Les notes se succèdent régulièrement, certaines faisant état de captures et d'observations relatives à divers ordres d'insectes autres que celui des diptères. En 1920, il publie dans les *Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. VIII, fascicule 3, un travail important intitulé *Ceratopogonidae de Belgique*. Ce mémoire de 116 pages, illustré de 126 figures, contient la description de 87 espèces dont 27 sont nouvelles pour la science. Ce travail renfermait en outre la description d'un genre nouveau. Aucune étude de cette envergure n'avait encore été entreprise sur les diptères de ce groupe, dans notre pays. Cette publication vaudra

à Maurice Goetghebuer l'attribution du Prix de Selys Longchamps décerné par l'Académie.

Un autre mémoire, plus important encore que le précédent, paraîtra en 1921. Il s'agit d'une étude intitulée : *Chironomides de Belgique et plus spécialement de la zone des Flandres* (*Mémoires du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique*, t. VIII, fasc. 4, 1921, 212 p., 233 fig.). Sur les 196 espèces citées dans cet ouvrage, 48 sont décrites pour la première fois, ce qui montrait, une fois de plus, combien les insectes de ce groupe avaient été peu étudiés jusqu'alors.

Ses recherches sur le terrain ne se limitaient pas, loin s'en faut, aux régions propres à la Basse-Belgique et ses pas le conduisirent souvent dans les environs de Virton et dans les Hautes Fagnes qu'il affectionnait tout particulièrement. Il publia d'ailleurs, en 1931, une note sur les *Diptères du Plateau des Hautes Fagnes* (dans *Bulletin et Annales de la Société Entomologique de Belgique*, t. LXXI, 1931, p. 171-182, 1 fig.), diptères dont il dressa le catalogue.

Les études qu'il entreprit sur les diptères à larves aquatiques, classés parmi les Chironomides et les Cératopogonides, éveillèrent rapidement l'attention de tous ceux, et singulièrement des hydrobiologistes, qui se trouvaient souvent confrontés au cours de leurs recherches avec d'insurmontables problèmes de détermination. Aussi, ce fut bientôt à Maurice Goetghebuer que l'on s'adressa, de partout, pour l'identification des diptères dont il avait fait sa spécialité. On fit également appel à sa compétence pour des publications de longue haleine. C'est ainsi qu'il collabora au grand ouvrage dirigé par Erwin Lindner : *Die Fliegen der palaearktischen Region*. L'Office central de Faunistique (Paris), qui patronnait la publication d'une suite d'ouvrages intitulés *Faune de France*, le compta dès 1927 parmi ses collaborateurs. Il signera, dans la série en question, trois volumes relatifs aux Chironomides. De nombreuses

revues étrangères accueillirent ses travaux et, en 1955, lorsqu'il cessa pratiquement toute activité, la liste de ses publications entomologiques comptait 216 numéros.

Maurice Goetghebuer s'intéressait à tout ce qui touchait à la nature ; c'était, en quelque sorte, un naturaliste dans le sens large du terme. Son cabinet de travail était à l'image d'un petit musée. Des collections très diverses s'y entassaient en une synthèse des productions zoologiques, botaniques et paléontologiques du pays. Il fut président du Cercle des Naturalistes des Flandres dont il était le fondateur et l'animateur. Élu président de la Société entomologique de Belgique en 1927, pour une période de deux ans, les allocutions qu'il prononça aux assemblées générales révélèrent, dans ses commentaires, son penchant pour l'histoire naturelle en général et ses sites d'élection. C'est ainsi qu'il fit part, aux membres de la société, de ses recherches sur la *Faune entomologique du littoral et particulièrement du Schorre du Zwijn* (1928) et sur *La flore et la faune des Hautes Fagnes* (1929).

Issu de la vieille bourgeoisie francophone gantoise, Maurice Goetghebuer accueillait ses visiteurs avec la plus parfaite urbanité. Il aimait prendre contact avec ses collègues en entomologie et il entretenait avec ceux de l'étranger une abondante correspondance. Il encourageait les vocations naissantes et les jeunes entomologistes trouvaient en lui un conseiller bienveillant. D'une rare modestie, il se montrait peu sensible aux honneurs. Atteint, depuis de nombreuses années, par une maladie grave mais d'évolution lente, il était resté d'humeur égale, supportant son mal avec un stoïcisme souriant.

En 1951, il fit don de sa collection de diptères à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, soit environ 19.000 exemplaires comportant de nombreux types et spécimens de valeur typique, car il avait décrit plus de 600 espèces nouvelles pour la

science. Ses autres collections d'histoire naturelle, précieuses pour l'étude de la faune du pays, furent acquises par l'Université de Gand.

Albert Collart.

S.G. Kiriakoff, « In Memoriam : Dr. M. Goetghebuer », dans *Bulletin et Annales de la Société royale d'Entomologie de Belgique*, t. XCVIII, 1962, p. 240-247, une liste de 162 travaux. — S.G. Kiriakoff, « In Memoriam Dr. M. Goetghebuer », dans *Biologisch Jaarboek uitgegeven door het Koninklijk Natuurwetenschappelijk Genootschap Dodonea te Gent*, t. XXX, 1962, p. 5-6. — P. van Oye, « Enige herinneringen aan Dr. Maurice Goetghebuer », dans *Biologisch Jaarboek uitgegeven door het Koninklijk Natuurwetenschappelijk Genootschap Dodonea te Gent*, t. XXX, 1962, p. 461-473, deux portraits et une liste des publications. — A. Collart, « Liste des publications du Dr. Maurice Goetghebuer », dans *Bulletin et Annales de la Société royale d'Entomologie de Belgique*, t. XCIX, 1963, p. 273-284, rectifications et additions de 56 titres à la liste de S. G. Kiriakoff. — P. van Oye, « Bij een tweede Lijst der Publicaties van Dr. Maurice Goetghebuer », dans *Biologisch Jaarboek uitgegeven door het Koninklijk Natuurwetenschappelijk Genootschap Dodonea te Gent*, t. XXXI, 1963, p. 31-32, texte suivi de la « Liste des Publications du Dr. M. Goetghebuer » dressé par A. Collart, p. 33-45, et repris des *Bulletins et Annales de la Société royale d'Entomologie de Belgique*, t. XCIX, 1963, p. 273-284.

*GOURNAC (François-Louis), artiste dramatique, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, directeur du Théâtre royal du Parc, né à Carcassonne (France) le 16 novembre 1874, décédé à Uccle (Bruxelles) le 8 août 1932.

Après avoir terminé ses études à Carcassonne François Gournac quitte sa ville natale pour se fixer à Paris. Il est admis au Conservatoire dans la classe de Louis Leloir, sociétaire éminent de la Comédie-Française. Il attire l'attention d'André Antoine. Le célèbre fondateur du Théâtre Libre l'engage aussitôt dans sa troupe du

Théâtre Antoine. Gournac n'y reste que peu de temps. Incompatibilité d'humeur? Peut-être! On le retrouve ensuite au Grand Guignol. Il ne s'y attarde pas. Sa carrière semble indécise. Après quelques brèves apparitions à Paris et en province, il accepte le poste de metteur en scène au Théâtre des Célestins, à Lyon, et se fait rapidement apprécier pour la maîtrise, l'intransigeance et le sérieux qu'il apporte dans l'exercice de ces délicates fonctions.

Ayant le goût des voyages, il participe ensuite à plusieurs tournées en Orient. Son talent s'affirme de plus en plus. En 1910, il débute au Théâtre royal du Parc à Bruxelles, sous la direction de Victor Reding. Il y interprète de nombreux rôles et assume également la responsabilité de la mise en scène des spectacles.

1914! Le cataclysme s'abat sur l'Europe... Le monde chancelle! Les théâtres ferment. Citoyen français, Gournac regagne son pays. En 1915, il est à la Comédie de Genève. C'est là que, deux ans plus tard, Jacques Copeau, chargé de mission par le Gouvernement français, vient le chercher et l'emmène aux États-Unis avec la compagnie du Vieux-Colombier. Pendant toute la saison 1917-1918, Gournac participe au Garrick Theater de New York à la réalisation de plusieurs pièces. Il se distingue particulièrement dans le rôle de Malvolio de *La Nuit des Rois* de Shakespeare et, surtout, dans celui du vice-roi du *Carrosse du Saint-Sacrement* de Mérimée. « Ce personnage semblait fait » pour lui, pour son air de race, pour » son teint espagnol, pour la viva » cité amoureuse de ses yeux et de » ses fines mains » (J. Copeau).

Aussitôt la guerre terminée, François Gournac reprend, en 1919, sa place au Théâtre royal du Parc, qu'il ne devait plus quitter et dont il devint en 1925 le codirecteur avec René Reding.

Entretiens, il avait été nommé, en 1921, titulaire de la classe d'art dramatique au Conservatoire royal de

Bruxelles. Il y forma de nombreux élèves dont plusieurs accomplirent une brillante carrière tant en Belgique qu'en France. Ajoutons que François Gournac fut également professeur de diction du prince Léopold, futur Léopold III.

Parmi les personnages qu'il s'efforça de rendre vivants et qu'il marqua de sa personnalité, nous retiendrons tout spécialement l'Arnolphe de *L'École des Femmes* de Molière, un Arnolphe amer et douloureux mais dont le comique était absent ; le pitoyable et haineux Smerdiakov des *Frères Karamazov* de Dostoïevski, incarnation remarquable dans laquelle, selon Louis Jovet, Gournac surpassa le créateur Charles Dullin.

On l'applaudit également dans le curieux et caustique Méphisto de *La tragédie du Docteur Faust*, de Paul Demasy, inspirée de Goethe et de Marlow, dans le douloureux Jérôme le Courvoisier du *Jeu de l'Amour et de la Mort* de Romain Rolland, et n'oublions surtout pas de mentionner le fourbe et cruel *Volpone* qu'il burina à l'eau forte dans la savoureuse comédie de Ben Jonson, adaptée par Jules Romains et Stefan Zweig.

François Gournac, qui témoigna toujours d'un vif intérêt pour le théâtre belge, créa plusieurs œuvres de nos compatriotes. Notamment *La Dernière Victoire* de Georges Rency, *A Damme en Flandre* de Paul Spaak. Il interpréta également, aux côtés de Maurice de Féraudy, le rôle d'Angelot Pignon dans le *Rabelais* d'Albert Du Bois, et remporta un grand succès personnel en reprenant le personnage du docteur Thérat dans *Les Étapes* de Gustave Vanzype. Enfin, il donna du *Pierrot Narcisse* d'Albert Giraud, ce *Pierrot* mélancolique, toujours indécis entre le rêve et la réalité, une image ravissante de charme et de fraîcheur.

Peu favorisé sous le rapport de la voix et de la stature, Gournac rachetait ses insuffisances naturelles par une articulation impeccable, une intelligence séduisante, une sensibilité réelle qu'il savait garder secrète. Très

lettré, cultivé, c'était un homme inquiet, tourmenté, solitaire, au caractère facilement ombrageux. Éloigné des compromissions qui, trop souvent, se mêlent à la vie théâtrale, « il aimait » se réfugier à la campagne, parmi ses « livres » (J. Copeau).

François Gournac fut, non seulement un artiste éminent mais aussi un homme d'une singulière et attachante qualité.

André Bernier.

Souvenirs personnels. — J. Copeau, « Les disparus. François Gournac, homme de théâtre », dans *Comoedia* (Paris), 10 septembre 1932, p. 1.

GOUZÉE (Henri-Prospér), médecin militaire, né à Bruxelles le 29 octobre 1796, décédé à Anvers le 27 janvier 1894.

Gouzée se destina à l'art de guérir ; bien qu'étudiant, il fut réquisitionné, dès le 15 juin 1815, comme aide chirurgien à l'hôpital militaire de Bruxelles, où devaient affluer les victimes des batailles livrées à cette époque. En récompense de ses services, Brugmans, inspecteur général du service de santé de l'armée et de la marine des Pays-Bas, lui confia les fonctions d'aide chirurgien de division dès le 3 juillet.

Le 10 août 1815, Gouzée obtint le brevet d'officier de santé de 3^e classe au 43^e bataillon de milice nationale, en garnison à Hasselt ; poursuivant ses études et après avoir passé des examens à La Haye, il fut déclaré apte aux fonctions de chirurgien de 2^e classe, le 16 décembre 1816. A sa demande, le jeune homme passa au 1^{er} bataillon d'artillerie de milice, en garnison à Liège, ce qui lui permit d'y compléter ses connaissances professionnelles à l'Université dès 1819 et de conquérir le diplôme de docteur en médecine le 25 mai 1821.

Attaché à la 14^e division d'infanterie en 1821, au régiment de dragons numéro 4 en 1822, le docteur obtint le grade d'officier de santé de 2^e classe

au 4^e bataillon d'artillerie de campagne le 21 juillet de cette dernière année. Ensuite, Gouzée réussit l'examen d'officier de santé de 1^{re} classe devant la commission siégeant à Utrecht, le 2 juillet 1825, ce qui lui valut l'accession à ce grade, le 15 février 1826, et sa désignation pour la 15^e division d'infanterie stationnée à Anvers. C'est là qu'il apprit le soulèvement de Bruxelles survenu à l'issue de la représentation de la *Muette de Portici*, ce qui le poussa à rallier les insurgés.

Le 27 octobre 1830, Gouzée se vit chargé de la direction du service de santé de la place et de la garnison d'Anvers et assista notamment au bombardement de la ville par Chassé qui s'était retiré dans la citadelle. Médecin principal de l'hôpital militaire d'Anvers le 7 février 1831, il fut attaché à l'ambulance de l'armée de la Meuse le 20 juin suivant et assista ainsi aux opérations de cette grande unité durant la campagne des Dix-jours, lors du retour offensif des troupes néerlandaises en août 1831.

Il regagna l'hôpital d'Anvers le 31 août et fut chargé concurremment des fonctions de médecin principal auprès des forces actives stationnées à Anvers, le 25 septembre 1832. Gouzée eut à soigner les blessés français victimes du siège de la citadelle de cette ville (décembre 1832). Les ducs de Nemours et d'Orléans visitèrent l'hôpital et le maréchal Gérard cita Gouzée à l'ordre du jour de l'armée de Louis-Philippe, ce qui valut la Légion d'honneur à l'intéressé (12 avril 1833).

Le docteur fut déchargé de ses fonctions près des troupes attachées au commandement supérieur d'Anvers et des rives de l'Escaut le 31 juillet 1839 et assimilé au rang de lieutenant-colonel à partir du 7 février 1841, par décision du 3 mars 1841.

Gouzée reçut le titre de médecin en chef de l'armée honoraire le 20 juin 1859 et fut pensionné le 9 juillet de cette année.

Il avait fait les campagnes contre

la Hollande de 1830 à 1833 et de 1839. L'arrêté royal du 21 juillet 1850 décerna à Gouzée une médaille d'honneur en récompense des services qu'il rendit lors de l'épidémie de choléra de 1849.

Gouzée rendit d'éminents services notamment dans la recherche des moyens curatifs de l'ophtalmie militaire et des fièvres intermittentes. Il publia un grand nombre d'études médicales basées sur ses incessantes recherches. Il fut nommé membre titulaire de l'Académie royale de Médecine de Belgique, l'année même de sa création, le 19 septembre 1841, deuxième vice-président en 1871, premier vice-président en 1872 et enfin, membre honoraire de cette institution savante le 25 septembre 1880.

Ce médecin fut encore membre fondateur de la Société royale des Sciences, des Lettres et des Arts d'Anvers et membre correspondant des sociétés de médecine de Bordeaux, Bruxelles, Gand, Louvain, Évreux, Hoorn, etc. Ses funérailles eurent lieu à Anvers le 31 janvier 1894, en présence du lieutenant général Bouyet, commandant la 2^e circonscription militaire, des généraux Pecquereau, Brewer et Bocquet entourés d'un nombre considérable de personnes. Selon la volonté de Gouzée, aucun discours ne fut prononcé.

Gouzée est l'auteur de nombreuses publications : *Dissertatio inauguralis medica de vomitu ut therapeutices auxilium perpenso, quam ex Rectoris magnifici J. Denzinger... pro gradus doctoris summisque in medicina honoribus ac privilegiis, in Universitate Leodiensi, rite ac legitime consequendis, publico examini submitit, die 25 Maii 1821, Leodii, 1821* ; *Notice sur la statistique et les constitutions épidémiques de l'hôpital militaire d'Anvers depuis 1826 jusqu'en 1840, Gand, 1841* ; *De l'ophtalmie qui règne dans l'armée belge et des moyens d'arrêter la propagation de cette maladie dans toute agglomération d'individus, Bruxelles, 1842* ; *Verhandeling over de oogziekte in het belgische leger en de middelen*

om de uitbreiding dezer ziekte tegen te gaan in elke openhooping van personen, Amsterdam, 1844. Il collabora aux *Annales de la médecine belge* (1834-1839), à la *Bibliothèque médicale nationale et étrangère* (1825-1826), aux *Annales médicales belges* (1840-1847), aux *Archives de médecine militaire* (1848-1859), aux *Annales de la Société de médecine de Gand* (1837-1840, 1841 et 1843) aux *Annales d'oculistique* (1838-1851), aux *Archives générales de médecine* (Paris, 1833, 1834, 1835), au *Journal de médecine* qui publia en 1829 : *Quelques réflexions sur l'art d'interroger les malades et de tracer les observations* (une traduction en néerlandais parut dans *Geneeskundig Handboek*), aux *Annales de la Société de médecine de Bruxelles* (1838), au *Journal des connaissances médico-chirurgicales*, Paris (il y fit paraître en 1839 : *Des granulations des paupières et de leur traitement*), aux *Annales de la Société de médecine d'Anvers* (en 1842, *De la sensibilité vertébrale à la pression dans les fièvres intermittentes chroniques et des indications thérapeutiques qu'elle fournit*; traduction néerlandaise dans le *Boerhaave*), à l'*Observateur médical* (*Constitutions météorologiques et cliniques médico-chirurgicales de l'hôpital militaire d'Anvers*, travaux trimestriels et semestriels publiés dans ce périodique ainsi que dans les *Archives médicales belges* et dans les *Archives de médecine militaire*, de 1834 à 1859), et au *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique* (1842-1873).

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles, dossier et matricule 4.056. — Archives de l'Académie royale de Médecine : dossier H. Gouze. — L. Leconte, « Le journal d'un médecin militaire (1830, 1831, 1832) », dans *Carnets de la Fourragère*, 12^e série, carnet 3, Bruxelles, juin 1956, p. 107-122. — *Dictionnaire des Hommes de lettres, des Savants et des Artistes de la Belgique*, Bruxelles, 1837, p. 88. — *Bibliographie Nationale*, t. II, Bruxelles, 1892, p. 164. — F. Veldekens, *Le livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la*

Croix de fer, t. II, Bruxelles, 1868, p. 367. — K. Gyssens, « Autour d'un Cinquantenaire », dans *Acta Belgica de arte medicinali et pharmaceutica militari*, n^o 3, septembre 1961, p. 545-550. — « Nécrologie », dans *Archives médicales belges*, 4^e série, t. III, 1894, p. 143.

GREEF (Marie-François-Arthur De), pianiste-concertiste, compositeur, pédagogue du piano, né à Louvain le 10 octobre 1862, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles) le 29 août 1940.

Musicien par vocation, Arthur De Greef témoigna précocement de dispositions transcendantes. Après avoir fréquenté, dès la tendre enfance, l'Académie de Musique de sa cité natale, il poursuivit de brillantes études au Conservatoire royal de Bruxelles.

Il y fut l'élève de Louis Brassin dans la classe de piano duquel il eut pour condisciple Isaac Albeniz, un des fleurons de l'école ibérique.

A peine âgé de dix-sept ans, il obtint le diplôme de virtuosité rehaussé de la plus grande distinction, tandis qu'il s'initiait aux arcanes de l'harmonie, du contrepoint et de la fugue sous l'égide de professeurs tels Joseph Dupont et Ferdinand Kuffenrath.

En matière de composition et d'orchestration, il bénéficia des directives de l'illustre François-Auguste Gevaert.

Ce dernier l'ayant engagé à parfaire sa formation de virtuose à l'étranger, il alla à Weimar — foyer florissant d'intellectualité musicale à l'époque — solliciter les conseils du génial Franz Liszt, à l'apogée de sa gloire.

Conscient de la magnificence des aptitudes de ce nouveau venu, l'auteur de la *Faust Symphonie* l'admit au nombre de ses disciples, d'autant plus privilégiés qu'ils étaient l'objet d'une rigoureuse sélection.

Après deux années de perfectionnement accompli sous pareille tutelle, De Greef, confiant en sa destinée, aborda une éblouissante carrière de concertiste qui s'étendit sur plus d'un

demi-siècle, à savoir : de 1888 à 1937.

Une série ininterrompue d'engagements l'amena à se produire devant les auditoires les plus divers.

Il n'y a guère de villes d'importance sur l'ancien continent qu'il ne visita, y conquérant l'adhésion du public et de la critique.

Après la Belgique, ce furent la France, les pays germaniques puis l'outre-Manche où, patronné par le célèbre violoniste Josef Joachim, il effectua de fréquents séjours. En outre il parcourut la Russie, la Pologne, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, la Hollande, les États scandinaves.

D'emblée il se haussa au niveau des virtuoses du clavier de classe internationale de sa génération : les Ignacy Paderewski, Emil Sauer, Ferruccio Busoni, Eugen d'Albert, Édouard Risler, Raoul Pugno en collaboration duquel il s'adonna au « récital à deux pianos ».

A l'instar d'Eugène Ysaye, dans le domaine violonistique, il répandit avec éclat hors frontières le prestige artistique de la Belgique, ce qui lui valut de recevoir une missive autographe du roi Albert, datée du 2 avril 1930, qui contenait cette phrase significative : « Nous sommes fiers » comme Belges de l'éminent artiste » qui a porté si haut le renom musical » de son pays ».

Loin de se confiner à la performance technique, l'art pianistique d'Arthur De Greef s'imposait par le relief d'un jeu susceptible de perlé comme de mordant.

A la franchise d'attaques se gardant de duretés, il joignait la délicatesse de toucher, le charme mesuré d'un phrasé fuyant l'abus du rubato.

Grâce à un emploi souverain des pédales, il détenait la faculté de diversifier et graduer les sonorités. Soucieux du respect de la note écrite, ses interprétations se recommandaient tant par la lucidité constructive que par le pouvoir d'extériorisation ; elles reflétaient sans conteste le don de « présence ».

Cette vertu peu commune n'excluait en rien une volonté d'identification au style propre à chacune des œuvres exécutées, qu'elle soit classique ou romantique — répertoire en lequel Arthur De Greef excellait —, qu'il s'agisse de Mozart, Beethoven, Chopin, Liszt, Brahms ou Saint-Saëns.

Ce dernier ne lui ménagea guère les marques d'une admiration mêlée d'amitié. « Impossible de jouer mieux » que ce jeune homme » s'exclama-t-il lorsqu'en compagnie de Gounod il eut la révélation du talent étincelant de notre pianiste national qui devint dans la suite un de ses interprètes de dilection.

Il en était de même de Grieg, lequel le considérait comme le protagoniste idéal de ses compositions dévolues au piano. Sous ses doigts prestigieux les *Lyrische Stücke* revêtaient une grâce intimiste quasi ensorceleuse et le *Concerto en la mineur* — à l'audience universelle duquel il contribua pour une si large part — resplendissait de tous ses feux. Le chantre de *Peer Gynt* alla jusqu'à le qualifier « un de ceux » que l'on peut chercher avec une lanterne dans le monde musical, comme Diogène cherchait un homme » !

Heureusement, le jeu d'Arthur De Greef n'est pas perdu à jamais. Plusieurs gravures réalisées chez His Master's Voice en 78 tours, hélas ! (il serait souhaitable de les transmuter en 33 tours grâce à un repiquage en long playing), éternisent certaines de ses interprétations. Il sied d'en détacher : la *Sonate funèbre* de Chopin, les *Variations sérieuses* de Mendelssohn, les deux *Concertos* et la *Polonaise en mi* de Liszt, le *Concerto* de Grieg, le *Concerto en sol mineur* de Saint-Saëns, *Prélude, choral et fugue* de César Franck, qui constituent autant de précieux documents pour les générations musicales à venir.

Ajoutons qu'à l'occasion Arthur De Greef s'affirma un chef d'orchestre à la baguette vigilante et persuasive dont l'ascendant était le fait davan-

tage du rayonnement personnel que de la pratique conductrice proprement dite.

Parallèlement à son activité débordante de concertiste, le maître exerça celle d'un pédagogue du piano dont l'enseignement fructueux reposait sur les principes les plus rationnels. Exigeant pour soi, il l'était à juste titre à l'égard de ses élèves.

Dès 1885, Gevaert lui avait confié une classe de piano au Conservatoire royal de Bruxelles, en l'occurrence la succession de Louis Brassin dont il était le disciple combien apprécié.

En 1920, un cours de perfectionnement fut instauré à son intention. Il en assuma supérieurement la charge jusqu'en 1930, année de sa mise à la retraite.

De son école, où les problèmes de mécanisme se gardaient de l'emporter sur ceux de musicalité intrinsèque, sont sortis des éléments d'élite en tête desquels brillent les noms de Lazare Lévy, longtemps titulaire d'une chaire de piano au Conservatoire national supérieur de Paris, Émile Bosquet et Marcel Maas, lesquels professèrent, et ce avec quelle efficacité, au Conservatoire royal de Bruxelles.

Par l'exemple, Arthur De Greef illustra pertinemment deux sentences dont il aimait se réclamer : « Le bon » technicien n'est qu'un marchand de » notes si son âme ne vibre point » devant tout ce qui est beau » ; et « Trop souvent, on a le métier de son » art mais pas l'art de son métier ».

Pianiste attiré de la Cour de Belgique, il eut l'honneur de donner des leçons durant plusieurs années à la princesse Marie-José, la future reine d'Italie.

Enfin, il fut convié à plusieurs reprises à siéger au sein de jurys de concours internationaux de virtuosité décernant des récompenses de l'envergure des prix « Diémer » et « Busoni ».

En tant que compositeur, Arthur De Greef se situe dans la filiation classico-romantique, avec des touches

de folklorisme puisant volontiers aux sources de l'idiome racial.

Élevé dans le culte des valeurs du passé, ses aspirations esthétiques relèvent d'un traditionalisme non exempt d'éclectisme. Peu enclin à faire siens les apports du langage débussyste, il n'était pourtant pas insensible à ses séductions.

Il n'empêche qu'au double point de vue de la manière de concevoir et de s'exprimer, il reste attaché à l'idéologie d'un Saint-Saëns auquel d'ailleurs il offrit la dédicace de son *Concerto en ut*, riche de brio et d'envolée, qui domine sa production. Celle-ci vaut davantage par la qualité que par l'abondance.

La chaleur d'expression y égale l'élégance de plume, ainsi qu'en attestent la *Ballade* pour ensemble d'archets qui paraphrase l'ancestrale chanson *Caecilia*, et tire parti des artifices de la variation ; les deux *Sonates pour violon et piano*, de sûre ordonnance ; le *Trio pour violon, violoncelle et piano* trop rarement entendu ; les mélodies vocales réunies sous le titre *Chants d'amour*, traversées d'un souffle expansif.

Il va de soi que c'est dans le domaine de la littérature du piano, avec ou sans orchestre, qu'Arthur De Greef livra le meilleur de sa vitalité créatrice ; il y donna libre cours à sa verve imaginative, déployant les facettes d'une ingéniosité d'écriture sans cesse en éveil.

Outre le *Concerto en ut* précité, aux amples proportions, c'est ce dont témoignent le *Concerto en si*, beaucoup moins connu ; le *Concertino*, une authentique réussite ; le *Menuet varié*, pastiche scintillant ; la *Fantaisie sur de vieilles chansons terriennes*, à la saveur ethnique de bon aloi.

Destinées au piano en solo, les *Études de concert* créées par Alfred Cortot, et les *Nouvelles études*, qui exploitent au maximum les ressources du clavier, en représentent des garants non moins probants nonobstant leur portée spécifiquement didactique. Une mention spéciale mérite d'être accordée à la *Sonate pour deux pianos*,

aux accents directs, un modèle du genre.

Arthur De Greef disposait d'une palette orchestrale colorée à souhait, toujours bien sonnante parce que soucieuse d'équilibre. C'est ce dont témoignent éloquemment ses *Quatre vieilles chansons flamandes*, au pittoresque suggestif teinté d'archaïsme — sa partition symphonique la plus répandue —, la *Suite en sol* où plane, çà et là, l'ombre nordique de Grieg, les *Impressions d'automne*, son ultime opus, à l'atmosphère nostalgique comme son titre l'implique.

Des cantates de circonstance, d'un intérêt surtout rétrospectif, complètent le message qu'il nous a légué : les *Passions humaines* pour chœur et orchestre, ouvrage conçu à l'inauguration du monument Jef Lambeau, et *Ode à la Patrie* composée sous le coup des événements de 1914-1918, qui requiert le concours d'un récitant (la comédienne Réjane, à la création) et est dédiée aux Souverains belges.

C'est le 8 janvier 1925 que le Maître brabançon accéda à l'Académie royale de Belgique en qualité de correspondant de la Classe des Beaux-Arts ; le titre de membre lui fut conféré le 5 janvier 1933.

Directeur de sa Classe en 1936, il en présida les assemblées avec une autorité que Martin Lunssens, son confrère, se plut à rappeler dans le discours d'adieu prononcé à ses funérailles.

Détenteur des plus hautes distinctions honorifiques belges et étrangères, il reçut publiquement des mains de Paul Claudel, alors ambassadeur de France en Belgique, la Cravate de Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur à l'issue de l'hommage national qui lui fut rendu le 11 avril 1934 au Conservatoire royal de Bruxelles, où un prix quinquennal de piano perpétue sa mémoire.

Il en sera de même à l'Académie royale de Belgique : M^{me} Lily Barbour-De Greef — la fille du maître — ayant

marqué, en 1972, sa volonté d'instituer, à la Classe des Beaux-Arts, une donation permettant l'attribution tous les deux ans d'un prix de composition pour piano.

Esprit cultivé, Arthur De Greef avait comblé par l'autodidactie les lacunes d'une formation générale empirique.

Avide d'élargir son horizon intellectuel, il ne craignait pas de s'évader de l'art des sons pour lequel il était prédestiné ; il noua d'étroites relations avec maintes notoriétés de son temps : Mistral, Ibsen, Mounet-Sully, Verhaeren, Maeterlinck, Colette, Louis Lumière qui fit de lui une de ses premières photos en couleurs d'après le procédé de son invention.

Au physique, il avait l'apparence d'un seigneur du xvii^e siècle. Un regard pénétrant, au bleu azuré, illuminait son visage caractéristique au profil de médaille ; on l'eût cru issu de quelque toile d'un Van Dyck, avec sa moustache drue mais finement retroussée, sa barbiche en pointe, son auréole de cheveux vaporeux et frisés.

Aussi plusieurs peintres s'attachèrent-ils à fixer ses traits : Henri Thomas, Philippe Swyncoep entre autres, l'Américain John Singer Sargeant, le Catalan Laporta y Astor.

La ville de Louvain, où il vit le jour, donna son nom à une de ses rues (Arthur De Greefstraat) ; la commune de Middelkerke, où il passa nombre de vacances en sa villa « Caecilia », baptisa un square : Arthur De Greefplaats. De son côté, la commune de Saint-Gilles (Bruxelles), dont il était citoyen d'adoption, orna une de ses places publiques, le square Baron Bouvier, de son buste en bronze, exécuté par Marnix d'Haveloose ; sous ses auspices, un médaillon commémoratif, dû au ciseau du même sculpteur, fut apposé sur l'immeuble de la rue Defacqz, au n° 110, où il s'éteignit ; vingt années de sa prodigieuse existence s'y écoulerent.

De plus, un buste sculpté par Charles Samuel appartient au Conservatoire royal de Musique de Bru-

xelles, le moule de sa main gauche réalisé par Charles Samuel également est conservé à l'Académie royale de Belgique, et un portrait peint par Jean Laudy a été offert à l'Académie royale de Belgique par M^{me} Lily Barbour-De Greef en 1972.

Une distinction aristocratique émanait de la personne d'Arthur De Greef et ceux qui eurent l'heur de bénéficier de ses encouragements, de son estime comme de sa sympathie, voire simplement de son accueil, garderont vivace le souvenir de sa générosité de cœur à l'unisson de sa noble conscience artistique.

René Bernier.

Souvenirs et documents personnels. — F. Rasse, « Notice sur Arthur De Greef, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1949*, vol. CXV, Bruxelles, p. 3-10, portrait photographique et liste des œuvres d'Arthur De Greef. — M. Lunsens, « Éloge funèbre de M. Arthur De Greef le 31 août 1940 », dans *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. XXII, 1940, p. 52-54. — P. Tinel, *Arthur De Greef*, Bruxelles, Imprimerie Breuer, 1941. — R. Wangermée, « Les Virtuoses », dans *La Musique en Belgique du moyen âge à nos jours*, publiée sous la direction d'E. Closson et Ch. Van den Borren, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1950, p. 413.

GRONCKEL (François - Joseph de), pseudonyme occasionnel : TWYFELLOOS (Franciscus), juriste et politicien, né à Sint-Kwintens-Lennik le 6 mars 1816, décédé à Bruxelles le 3 mars 1871.

François de Gronckel est le fils de Josse-Ildephonse de Gronckel, médecin, et de Marie-Thérèse-Caroline Nerinckx. Inscrit le 18 novembre 1836 à l'Université de Heidelberg, il y suit les cours de droit pendant le semestre d'hiver 1836-1837 et le semestre d'été 1837.

Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles le 10 septembre 1840, il est inscrit comme avocat à la Cour d'appel de la même ville

le 26 octobre 1843. François de Gronckel a laissé treize brochures dont plusieurs en collaboration avec Max Veydt, Henri Peemans ou Armand Roussel. La diversité des titres correspond à ses activités multiples. Conseiller provincial libéral de 1847 à 1870, il écrivit sur son village natal et sa région, la politique communale et provinciale, les questions économiques, dont la suppression des octrois, et juridiques, et le droit de réponse dans la presse. Dans une brochure intitulée : *Deux lettres sur le legs de 100.000 francs fait par M. P. T. Verhaegen à la ville de Bruxelles* (lettres datées respectivement du 28 février 1863 et du 15 mars 1863, et suivies d'un commentaire du rapport du député libéral de Tournai Bara sur les fondations en faveur de l'enseignement public ou au profit des boursiers présenté à la Chambre), il se fait le défenseur de la thèse qui permet à la ville d'accepter le legs et s'oppose ainsi aux conclusions du rapporteur de la section centrale sur les fondations.

Citons encore *'t Payottenland gelyk het van oudtyds gestaen en gelegens. Gedenkboekken voor alle deze contry vry en vrolyk beleven* (Brussel, Wouters Broeders, Boekdrukkers, 8 Storm Straet, 1846, 103 pages) présenté sous le pseudonyme « Franciscus Twyfelloos, doctor in de philo-sophie, advokaet en Payot ». L'auteur y fait connaître le terme Payottenland, sans signification officielle ni topographique précise, né sans doute peu avant dans quelque réunion estudiantine. Cet ouvrage parut sous une forme abrégée plusieurs années plus tard avec un titre très semblable, *'t Payottenland zoo als het van onheugelyke tyden gestaen en gelegens is opgedragen aen alle vrye en vrolyke Payotten* (Brussel, Drukkery van Bols-Wit-touck, in de Melk-straet, 21, 1852, 64 pages). L'édition ornée de bois et de cuivres est fort modifiée par rapport à celle de 1846.

François de Gronckel s'intéressa également à l'urbanisme, notamment

de la ville de Hal, et à l'assainissement du cours de la Senne. Il collabora à plusieurs journaux : *Den Vaderlander*, *Le Lynx*, *Le Belge*, *La Tribune*, *Le Courrier du Commerce* et *Le Patriote belge*.

Il était le frère du peintre Vital de Gronckel, portraitiste, né comme lui à Sint-Kwintens-Lennik.

Jerome Verduyse.

Renseignements communiqués par le Gouvernement provincial du Brabant. — Fichier de l'Ordre des avocats, Palais de Justice, à Bruxelles. — *Bibliographie nationale*, t. I, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1886, p. 397-398. — *Le Moniteur belge*, 8 mars 1871. — J. Lindemans, « *Geschiedenis* », dans *West Brabant*, s. d., p. 44 (*Steden en Landschappen*, IV). — A. Sterckx, dans *Courrier de Bruxelles*, août 1852, p. 2.

GUILLAUME (*Henri-Louis-Gustave*, baron), officier, ministre de la Guerre et écrivain, né à Amiens (France) le 5 mars 1812, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 7 novembre 1877.

Petit-fils d'un capitaine du génie dans les armées de la république française, fils d'un directeur des contributions qui, né en 1776, avait également servi la France sur les champs de bataille de l'Empire, Gustave Guillaume avait dix-huit ans lorsqu'éclata la révolution belge de 1830. Habitant Charleroi, il ne tarda pas à se mettre à la disposition du capitaine adjudant-major Léonard Greindl (futur baron et ministre de la Guerre comme lui-même) et devint son secrétaire au moment où celui-ci négociait, au nom du Gouvernement Provisoire, la reddition de la citadelle carolorégienne qu'occupait encore une importante garnison hollandaise. Après la capitulation de celle-ci, le 5 octobre, et en récompense de la part active qu'il y avait prise, le jeune homme fut nommé, le 20, sous-lieutenant au 3^e régiment de ligne, l'unité à laquelle Greindl lui-même était attaché. Cette désignation pour la compagnie de voltigeurs du 3^e bataillon de guerre

dudit régiment, due à l'intervention du général de division Goethals, l'organisateur de notre infanterie, fut confirmée le 30 octobre par un arrêté du Gouvernement Provisoire.

Promu lieutenant le 6 octobre 1831, Guillaume exerça les fonctions d'adjudant-major au même régiment à partir du 6 mars 1833 jusqu'à son passage au 8^e de ligne, le 1^{er} juillet 1837, en qualité de capitaine de 2^e classe. Détaché avec son grade au régiment de grenadiers et voltigeurs réunis le 13 octobre 1838, il ne tarda pas à passer au régiment d'élite (nouvelle dénomination de ce qui allait devenir les grenadiers), puis à être désigné, le 27 novembre 1843, comme répétiteur de cours à la section d'infanterie et de cavalerie de l'École militaire récemment organisée.

C'est incontestablement dans le cadre de cette école et de son enseignement que le capitaine Guillaume, tout en s'appliquant à élargir le cercle de ses connaissances littéraires et scientifiques, prit conscience de l'importance pratique de l'œuvre historique qu'il aurait peut-être l'occasion de réaliser et s'y prépara par des recherches préliminaires. N'oublions pas que le jeune royaume de Belgique cherchait alors à nouer des liens avec les aspects les plus attractifs de son passé, et que son armée en particulier avait besoin de cette force morale et de cette fierté que procurent des ancêtres glorieux. A peine notre officier venait-il d'être promu capitaine de 1^{re} classe, le 19 juillet 1845, que commençaient des démarches simultanées de la 5^e division (dépôt de la Guerre) du ministère de la Guerre, sous le couvert de la signature du général P. L. Du Pont, le ministre, pour obtenir que son collègue des Affaires étrangères invitât nos représentants diplomatiques à Vienne et à Paris à solliciter des dépôts d'archives militaires de ces deux capitales « des données suffisantes pour établir l'historique des » corps belges qui ont été au service » de l'Autriche et de la France ». Les

premiers éléments de base pour les travaux futurs de Guillaume étaient à peine réunis de cette manière, que lui-même quittait l'École militaire, ayant terminé les cours qui y justifiaient sa présence.

Au ministère de la Guerre, où il fut détaché le 23 juin 1846 et où il fit partie de la 2^e division, celle du personnel (plus spécialement les officiers de toutes les armes), il entra en correspondance avec d'autres institutions et personnalités étrangères, notamment à Madrid, susceptibles de fournir à ses travaux d'histoire militaire les copies de documents indispensables. Dès 1847, Guillaume se trouvait en mesure de répondre à une question posée par l'Académie royale de Belgique par un mémoire qui fut publié dans ses travaux couronnés sur : *L'Histoire de l'organisation militaire sous les ducs de Bourgogne (Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, in-4^o, t. XXII, 1847-1848)*. Son titre de lauréat de l'Académie l'encouragea à poursuivre ses recherches lorsque, promu major le 6 avril 1849 et désigné pour le 4^e régiment de ligne, il fut amené, par décision ministérielle du 11 avril de la même année, à prolonger ses prestations, comme sous-directeur du personnel, au ministère de la Guerre. C'est en 1850 que furent publiées ses deux brochures, l'une première mouture de ses *Bandes d'ordonnance*, la seconde un *Essai sur l'organisation d'une armée de volontaires* (Bruxelles, Em. Devroye et C^{ie}, 34 pages) qui fut largement répandue, par les soins mêmes du département de la Guerre, parmi les officiers et même dans le secteur civil.

A partir de ce moment, la production historique de Guillaume se fera d'autant plus abondante que lui-même bénéficiera de concours toujours plus étendus dans son propre entourage, tant à cause de ses fonctions qu'en vertu de ses relations personnelles.

Nous y reviendrons après avoir tout d'abord porté notre attention sur la poursuite et l'achèvement de sa carrière, à la fois militaire et administrative : une carrière qui semble parfois justifier les critiques d'ennemis ou de jaloux — puisqu'elle mena son titulaire aux plus hauts grades et aux plus grands honneurs sans qu'il eût effectivement commandé autre chose qu'une simple compagnie —, mais qui force l'admiration par les nombreux et importants problèmes avec lesquels lui-même fut souvent confronté !

C'est ainsi que, le 19 octobre 1851, le major Guillaume fut nommé secrétaire de la Commission pour l'examen de l'établissement militaire de notre pays. Promu lieutenant-colonel le 24 juin 1853, il prit la direction de l'ensemble du personnel du ministère de la Guerre, et devint colonel le 1^{er} août 1855. Entièrement dévoué au général Chazal, titulaire du portefeuille de la Guerre de 1846 à 1850 et de 1859 à 1866, il prit la plume sous le voile de l'anonymat (*La vérité sur le canon rayé*, Bruxelles, 1861) ou agit efficacement (comme dans le cas des conditions de recrutement militaire pour la légion des volontaires belges du Mexique) pour faire triompher ses vues.

Général-major à la section de réserve, le 15 juillet 1863, et à celle d'activité, le 21 septembre suivant, Guillaume fut nommé, le 19 décembre 1866, membre de la Commission d'organisation militaire. Il s'agissait de la nouvelle commission mixte qui se réunit, le 16 janvier 1867, pour étudier le problème de la défense du pays que la situation internationale plaçait au premier rang des préoccupations du roi Léopold II et de son Gouvernement. On sait que l'organisation nouvelle du pied de paix fut réglée par l'arrêté royal du 15 avril 1868, après le vote de la loi sur la division du contingent et les effectifs du contingent de 1868.

Mais, dès le 3 janvier 1868, le général Guillaume avait quitté les bureaux du ministère de la Guerre

où il avait passé près de vingt-deux ans. Il semble que ce départ ne soit pas sans relations avec l'arrivée à la tête du département du nouveau ministre, le général Renard. Quoi qu'il en soit, Guillaume fut, le 4 janvier, appelé aux fonctions d'aide de camp du Roi, mis à sa disposition et déchargé, en même temps, de son emploi de directeur du personnel du ministère de la Guerre. Au sujet du rôle qu'il fut appelé à jouer dans l'ombre de Léopold II, nous ne connaissons que bien peu de chose si notre collègue Ém. Vandewoude n'avait été amené, par ses fonctions d'archiviste du Palais Royal, à la découverte d'une liasse de documents pratiquement inconnus. Après l'étude qu'il en a faite, on peut affirmer que le général Guillaume, entre 1868 et 1872, fut mêlé à certaines négociations en vue de constituer une société financière, industrielle et commerciale; grâce à celle-ci la Belgique établirait des contacts avec la Chine et le Japon où serait envoyée notamment une mission. Ce n'était ni la première ni la dernière fois que le souverain s'intéressait de manière active à l'Extrême-Orient; le fait nouveau et curieux est d'y voir mêlé, à côté de Lambermont, de Brialmont, de Banning et consorts, un futur ministre de la Guerre!

Car, les élections législatives ayant ramené au pouvoir le parti catholique en juin 1870, le général Guillaume fait partie du Cabinet Malou et succède à Renard comme titulaire du portefeuille de la Guerre, le 2 juillet. Le moment était crucial pour notre pays dont le nouveau conflit franco-prussien risquait de faire un champ de bataille: le 15 déjà, l'armée belge était placée sur pied de guerre, et elle le resta pratiquement jusqu'au 3 mars 1871, jusqu'à ce que fût écarté tout danger pour nos frontières et pour notre statut de neutralité. Au cours même des opérations qui marquèrent les diverses phases de la mobilisation de nos forces, en particulier dans le sud du Luxembourg

proche de Sedan, dans les jours tragiques du début de septembre 1870, des conflits surgirent entre Guillaume et Chazal sur le plan des compétences et des attributions. Grâce à des lettres récemment publiées, on sait que le premier, qui semblait se considérer comme le seul chef de l'armée, préconisait la suppression des échelons du commandement s'interposant entre lui-même et les grandes unités (c'est-à-dire l'État-Major et les commandants d'armée), tandis que le général baron Chazal, qui commandait l'armée dite d'observation aux frontières, prétendait ne dépendre que du Roi et s'opposait aux tentatives du ministre d'intervenir dans les opérations elles-mêmes.

Après le désastre des forces françaises à Sedan, dès le 7 septembre, le Gouvernement belge congédia les classes de 1861 et 1862 et, le 20, celles de 1863 et 1864, cependant qu'étaient dissous nos deux armées, nos deux corps d'armée et les États-Majors. Le 3 mars 1871, on l'a dit, l'ensemble de l'armée belge fut remis sur pied de paix et, le 20, le général Guillaume, encore ministre de la Guerre, élevé au rang de lieutenant général. Pour lui comme pour les autorités compétentes, l'heure était venue de se pencher sur les leçons de la guerre qui s'était terminée par une éclatante victoire de la Prusse, afin de réétudier et, si nécessaire, « de modifier complètement les principes d'après lesquels se fait aujourd'hui en Belgique le recrutement de la force publique ». C'est dans cette perspective que Guillaume réunit une commission militaire mixte et déclara au moment de son installation: « Les résultats de la guerre sont devant nous, ils appartiennent à l'histoire; je crois bien que personne n'hésiterait dans son choix entre les deux systèmes: système conservateur en France, basé sur la substitution et le rengagement de vieux soldats et qui avait bénéficié jadis des lauriers glanés en Crimée et en Italie (1854 et 1859), système « progressiste » de la

Prusse imposant le service personnel à terme relativement court et lui ayant valu, après les victoires de 1864 et de 1866, le triomphe de 1870 ! Le problème était ainsi posé avec netteté à notre pays.

En automne 1872, les douze membres militaires de ladite commission votaient l'abolition du système de remplacement, à l'unanimité, mais sans se soucier des oppositions politiques si vives chez les représentants catholiques en particulier. Le général Guillaume, qui avait déjà donné la preuve de son indépendance d'esprit en participant à la souscription de *La Belgique Militaire* en faveur de la propagande pour le service personnel, engagea dans la lutte son portefeuille ministériel. Les intérêts électoraux finirent par l'emporter. Le 10 décembre 1872, il obtint d'être déchargé des responsabilités du ministère de la Guerre, et plusieurs mois s'écouleront avant qu'on ne lui trouve un successeur militaire ! Ajoutons qu'un mois avant sa démission, Guillaume, logique avec lui-même qui écrivait plus que jamais livres d'histoire et articles de polémique (souvent sous le voile de l'anonymat, il est vrai), avait réclamé devant la Chambre le droit pour les officiers « d'exprimer librement leurs idées comme tous les » citoyens » !

Resté aide de camp du Roi, l'ancien ministre fut nommé, le 18 décembre 1872, gouverneur de l'Académie militaire : titre et emploi nouveaux (le terme même d'Académie militaire n'avait jamais été employé en Belgique !) qui lui assuraient la haute direction de l'École de Guerre (créée à son initiative par arrêté royal du 12 novembre 1869), de l'École militaire, de l'École spéciale des sous-officiers d'infanterie et de cavalerie, ainsi que de l'École de Cavalerie, que l'on cherchait à regrouper dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de la Cambre. Mais, le 21 avril 1873 déjà, l'Académie militaire était supprimée en même temps que la fonction de gouverneur, et Guillaume nommé inspecteur gé-

ral des écoles de l'infanterie, ce qui lui donnait la haute main sur les écoles régimentaires de l'infanterie, l'École des enfants de troupe et l'École spéciale des sous-officiers. Le 29 du même mois, il fut choisi comme membre du conseil de perfectionnement des établissements d'instruction de l'armée. Il devait être, à sa demande, déchargé de l'un et l'autre de ces emplois le 19 et le 25 mars 1874.

Le 20 janvier 1873, le lieutenant général Guillaume se vit octroyer par le Roi des titres de noblesse et créer baron. Admis à la retraite le 14 mai 1877, après avoir été placé à la section de réserve, il fut pensionné le 19 juin suivant, au terme d'une carrière de quarante-sept ans.

Il comptait mettre sa retraite à profit pour mener à bien certains travaux commencés, et en entreprendre d'autres. Car ce travailleur infatigable n'avait jamais cessé de se passionner pour l'histoire militaire de la Belgique, même à l'époque où il assumait d'importantes responsabilités professionnelles. La mort, survenue en son domicile de la rue de la Concorde à Ixelles, ne lui en laissa pas le temps. Les cinq discours qui furent prononcés lors de ses imposantes funérailles, le 10 novembre 1877, en particulier par Alphonse Wauters, directeur de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, et par les généraux Goethals et Bartels, durent se borner à résumer la carrière militaire et l'œuvre scientifique du défunt, tout en éclairant sa forte personnalité. Lauréat de l'Académie royale de Belgique pour son ouvrage cité plus haut, Guillaume avait été élu correspondant de cette institution le 9 mai 1860 et membre le 6 mai 1867. Membre très actif, il accéda au rang de directeur de la Classe des Lettres en 1875. Nombreuses furent ses contributions aux travaux de cette classe, soit, sous forme de mémoires : depuis son *Histoire des bandes d'ordonnance des Pays-Bas* (*Mémoires de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts*

de Belgique, in-4°, t. XL, 1873) jusqu'à son *Histoire de l'infanterie wallonne sous la maison d'Espagne (1500-1800)* [*ibidem*, t. XLII, 1878]; soit comme articles des *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (depuis sa notice sur *Les anciennes institutions militaires de la Belgique. - Les bandes d'ordonnance*, t. XVII, 1850, 1^{re} partie, p. 290-306, jusqu'à son discours *Du Mouvement intellectuel dans l'armée*, 2^{me} série, t. XXXIX, 1875, p. 683-732). Guillaume avait été appelé en 1865 à faire partie de la Commission de la Biographie Nationale, qu'il présida bientôt à la place de Gachard (1869-1877); quantité de notices relatives à la biographie d'hommes de guerre originaires soit de nos anciennes principautés, soit de la Belgique moderne furent rédigées par lui avec conscience et, pour l'époque, suffisante exactitude. Il était, en outre, membre effectif ou correspondant, vice-président ou président de nombreuses académies, belges et étrangères. Voici du reste, à défaut de pouvoir citer ici les titres de ses nombreux autres mémoires et articles de revues, les principaux organes auxquels le général Guillaume apporta sa collaboration : *Annales et Bulletin de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, *Annales de la Société des Beaux-Arts et de Littérature de Gand*, collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de Belgique*, *Revue d'Histoire et d'Archéologie*, *Revue britannique* et *Journal de l'Armée belge*, sans oublier les deux recueils : *Patria Belgica* et *Iconographie montoise*.

Si on est forcé d'admettre, avec le recul de plus d'un siècle, que certains chapitres, certains aperçus, certaines parties de l'œuvre de Guillaume ont « vieilli » et que le climat romantique et nationaliste dans lequel celle-ci a été écrite, ne répond plus à maints critères en vigueur aujourd'hui en matière soit de biographie, soit d'his-

toire militaire, il faut reconnaître que le recours à cette œuvre est souvent encore indispensable de nos jours, qu'il s'agisse des Gardes ou de l'Infanterie wallonne au service d'Espagne, des régiments nationaux au service d'Autriche, des Deux-Siciles ou pendant les guerres de la Révolution, ou même de biographies de chefs militaires. C'est le meilleur éloge qu'on en puisse faire, sans oublier pour autant d'inévitables critiques et réserves !

Guillaume avait épousé en 1851 Cécile-Antoinette Engler, de vingt ans sa cadette. Il en eut notamment un fils, le baron Paul Guillaume, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire (1852-1918), qui eut lui-même plusieurs fils dont l'un, le baron Gustave, fut également diplomate (1883-1939), et un autre, le baron Jules Guillaume, qui au terme de son séjour à l'ambassade de Belgique à Paris, devint secrétaire d'État de la Maison du Roi (1892-1962).

Albert Duchesne.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles. — Archives du Palais Royal, à Bruxelles. — *Annuaire de l'Armée belge pour 1878* (nécrologe), p. 368-369. — L. de Larivière, *Panthéon militaire, ou mémorial des généraux belges, inspecteurs généraux du Service de santé et intendants en chef, décédés depuis 1830*, Bruges, C. de Larivière, 1880, p. 483-491. — *La Belgique militaire, passim* et en particulier le supplément au n° 356 du 18 novembre 1877, p. 673-682. — « Guillaume (baron Henri-Louis-Gustave) », dans *Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges, 1830-1880*, t. II, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1892, p. 184-185. — F. Veldekens, *Livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, t. II, Bruxelles, Ch. Lelong, 1858, p. 143-144. — J. Caumartin, « Indiscrétions sur la vie de M. Guillaume (Henri-Louis-Gustave), lieutenant général de l'armée belge, ministre de la Guerre », dans *L'Indiscret. Journal de la politique et des actualités*, Bruxelles, 3^{me} année, 1872, n° 55 et 56. — « Guillaume », dans *Annuaire de la Noblesse de Belgique*, 28^{me} année, 1874, p. 146-148; 1892, t. II, p. 941-942. — « Guillaume »,

dans O. Coomans de Brachène et G. de Hemptinne, *État présent de la noblesse du Royaume de Belgique*, t. VII, Bruxelles, Imprimerie et Publicité du Marais, 1963, p. 191-194. — A. Wauters, « Notice sur le Général baron Guillaume », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 47^{me} année, 1881, p. 230-260, portrait gravé par F. Demannez. — *Moniteur belge* des 12 et 13 novembre 1877, partie non officielle. — É. Vandewoude, « Een plan van Leopold II tot industriële prospectie van China en Japan (1868-1873) », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, 1967-4, p. 674-

697. — G. Hautecler, « L'armée belge de 1870 face à la crise de Sedan », dans *Revue internationale d'Histoire militaire*, n° 20, 1959, p. 607-615. — G. Hautecler, « Léopold II, commandant en chef de l'armée belge mobilisée en 1870 », dans *Revue internationale d'Histoire militaire*, n° 24, 1965, p. 439-453. — E. Wanty, *Le milieu militaire belge de 1831 à 1914*, Bruxelles, 1957 (*Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques, Mémoires in-8°*, t. LII, fasc. 3). — A. Duchesne, « Quand Bruxelles avait une Académie militaire (1872-1873) », dans *Revue belge d'Histoire militaire*, XVII-8, 1968, p. 629-636.

H

HAMOIR (*Marie - Cyprien - Auguste-Joseph*), docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem, né à Méan (province de Namur) le 7 octobre 1872, décédé à Forest (Bruxelles) le 23 septembre 1924.

Élève de l'École d'Agriculture de Huy puis de l'Athénée de la même ville, il aborde, en octobre 1889, les études de médecine vétérinaire à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem. Entré seizième, il conquiert la première place de sa promotion dès la première année, il y poursuit des études particulièrement brillantes et est diplômé en 1893. Il se présente en 1898 à l'examen d'assistant de l'École de Médecine vétérinaire et est classé premier. Sa candidature est toutefois éliminée par décision ministérielle pour des raisons politiques. Il mène alors dans son Condroz natal, à Bois-Borsu, la vie d'un praticien attentif aux progrès scientifiques, fervent de botanique et d'entomologie. Il rédige, de 1894 à 1913, trente et une publications et articles dans diverses revues de médecine vétérinaire et de médecine et joue un rôle important dans la vie des associations vétérinaires belges comme vulgarisateur et membre de divers comités.

En 1904, il présente au concours institué par la Société centrale de Médecine vétérinaire de Paris un travail intitulé *Études sur le diagnostic clinique de la tuberculose dans l'espèce*

bovine (dans *Annales de Médecine vétérinaire*, 53^e année, 1904, p. 601-614, 657-672) et obtient la médaille d'argent, grand modèle. Il est nommé membre de la Société royale de Botanique de Belgique et conquiert le titre de lauréat de la Société d'Agriculture de l'Est de la Belgique. Il devient aussi rédacteur en chef de l'*Écho vétérinaire*, journal mensuel de pratique médicale et de défense professionnelle.

En 1914, dès l'annonce de la guerre, il cherche à s'engager malgré son âge et parvient finalement à se faire agréer à Anvers comme vétérinaire de complément à l'Armée belge. Il est attaché à l'infirmierie centrale de l'Armée à Loon-Plage (France) et publie pendant cette période neuf études dans des revues françaises de médecine vétérinaire dont certaines firent l'objet de traductions. Il termine la guerre avec le titre de capitaine de réserve et obtient pour les services rendus à l'armée la croix de guerre avec palme, la médaille commémorative de la campagne 1914-1918 et la croix de chevalier de l'Ordre de la couronne de Belgique au titre d'engagé volontaire ayant dépassé l'âge des obligations militaires.

Rentré en Belgique, il reprend ses occupations de praticien vétérinaire à Bois-Borsu. La nécessité de développer l'enseignement pratique de la pathologie bovine incite alors le ministre de l'Agriculture à créer ce nouvel enseignement à l'École de Médecine

vétérinaire de Cureghem. Joseph Hamoir, sollicité pour occuper cette charge, accepte immédiatement d'abandonner son importante clientèle et est nommé chargé de cours de pathologie bovine avec le titre honorifique d'agrégé à la date du 27 octobre 1919. Il est nommé, le 26 juin 1920, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Ayant enfin la possibilité de se consacrer exclusivement à l'étude, il crée un enseignement basé essentiellement sur la clinique en association avec toutes les ressources du laboratoire et de l'amphithéâtre. Ses leçons richement documentées sont particulièrement appréciées des étudiants. C'est à ce moment de l'après-guerre qu'un grave danger fait son apparition dans le pays : Hamoir décède en 1920 des foyers de peste porcine et collabore étroitement la même année avec une mission française dirigée par Émile Roux chargée d'étudier une épidémie de peste bovine qui venait de faire son apparition en Belgique. Les brillants services qu'il rendit à l'époque incitent le Dr Roux à proposer sa nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur.

Cette haute distinction accordée le 22 juin 1924 fut pour Hamoir comme un « doux rayon de soleil éclairant sa sombre et longue agonie ». Il meurt à l'âge de cinquante-deux ans. Au cours de ces quelques années d'enseignement, il publia trois travaux dans le *Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, une leçon inaugurale prononcée le 19 octobre 1923 et vingt-cinq études.

Une manifestation eut lieu le 26 septembre 1926 à l'initiative du Comité du souvenir Hamoir, à l'occasion de l'inauguration du médaillon placé sur sa tombe au cimetière d'Anderlecht. Le reliquat de la souscription fut offert à l'Académie royale de Médecine de Belgique et servit à la création d'un prix quinquennal dénommé Prix Hamoir. Il fut destiné à récompenser un docteur en médecine vétérinaire belge, auteur du meilleur ouvrage ou

des meilleurs ouvrages traitant des sciences vétérinaires bovine, ovine, caprine ou porcine présentés pendant la période du concours ouvert pour l'attribution du prix.

Jules Derivaux.

G. Gratia, « Mort de M. Joseph Hamoir, agrégé, chargé de cours à l'École de Médecine vétérinaire », dans *Annales de Médecine vétérinaire*, 69^e année, 1924, p. 401-410, liste des 68 publications de Joseph Hamoir, portrait photographique.

HAUS (Jacques - Joseph), pénaliste, professeur de droit criminel à l'Université de Gand, né à Wurtzbourg (Allemagne) le 9 janvier 1796, décédé à Gand le 23 février 1881.

Allemand de naissance, la grande naturalisation belge lui a été octroyée par une loi votée le 14 mai 1870.

La famille à laquelle appartenait Haus était une dynastie de professeurs qui, tous, ont enseigné le droit à l'Université de Wurtzbourg. Ainsi Jacques-Joseph Haus procède-t-il d'Ernest-Auguste Haus (1767-1813) qui avait enseigné les Pandectes. Son grand-père Antoine-Melchior (1711-1771) avait professé le droit féodal et le droit pénal. Ses deux oncles, Jacques - Joseph - Christophe (1749 - 1833) et Pancrace-Joseph (1770-1842) ont donné, l'un des cours de droit public germanique, de droit naturel et de droit des gens, l'autre ceux de droit criminel et de droit administratif. On peut préciser, de surcroît, que le père de Haus avait épousé Marie-Barbe Stang, fille d'un professeur de Wurtzbourg. Il semblait, à la première vue, que l'existence de Jacques-Joseph Haus s'accomplirait, comme celle de sa parenté, à Wurtzbourg. N'y avait-il pas été reçu docteur en philosophie le 3 janvier 1814 et docteur en droit civil et en droit canon *summa cum laude* le 26 août 1817, ayant présenté une thèse en langue latine sur le régime de la possession en droit privé?

Il se fit qu'à cette époque le roi Guillaume 1^{er} des Pays-Bas, à qui

l'on reconnaît aujourd'hui le mérite d'avoir avec persévérance recherché et dépisté les talents, offrit à Haus la chaire de professeur ordinaire de droit criminel et de droit naturel à l'Université de Gand. Haus fut nommé le 2 septembre 1817. Le roi réussit aussi à le déterminer à s'expatrier matériellement, sinon moralement. Bien que fort attaché à sa patrie d'adoption Haus attendra, en effet, une cinquantaine d'années avant de renoncer à sa patrie d'origine. Il a donné, ici, un exemple de son caractère et de son esprit de suite.

La question du maintien dans les cadres universitaires de Jacques-Joseph Haus s'est, en effet, posée aux dirigeants de la Belgique en 1830. Il fut d'abord conservé dans ses fonctions par un arrêté du gouvernement provisoire, rendu le 16 décembre 1830. Le dénouement d'une révolution provoque certains appétits mais toujours certains remaniements de personnel, dictés par l'esprit obsidional. Un moment la situation de Haus fut ébranlée.

Mais il eut la chance de trouver dans la personne de Philippe Lesbroussart un ami efficace. Lesbroussart appartenait avec Baron et Van de Weyer au groupe turbulent des jeunes libéraux titulaires d'un enseignement au Musée des Sciences et des Arts, institué par le roi le 27 décembre 1826.

Haus s'était affirmé, et il y avait été invité par les circonstances, catholique libéral dès 1829; il avait engagé à ce moment avec les vicaires généraux de l'évêché de Gand une polémique qui fit un certain bruit.

La position idéologique qui était celle de Jacques-Joseph Haus ne pouvait répugner à Philippe Lesbroussart, et les deux hommes avaient, comme beaucoup de personnages de l'époque, de nombreux points de contact.

Lesbroussart avait été nommé le 5 octobre 1830, par le Gouvernement provisoire, président de la commission d'instruction publique. Il exercera de surcroît les fonctions d'« administrateur général » d'un département minis-

tériel qui était encore à naître. Il disposera de la sorte d'une influence considérable. On peut dire qu'il a réussi à conserver à Haus sa chaire à l'Université de Gand : c'était chose acquise dès le 20 août 1831.

Bien que Haus ait, durant une carrière qui s'est étendue jusqu'à sa mort, enseigné notamment le Droit naturel, les Institutes et les Pandectes, c'est en qualité de pénaliste qu'il a laissé et qu'il laisse un nom. Durant une carrière qui a duré plus de soixante ans il a quatre fois accédé aux honneurs du rectorat, soit de 1827 à 1828, de 1832 à 1833, de 1835 à 1838 et de 1865 à 1867. Ses derniers discours de rentrée, prononcés en 1865 et 1866, ont marqué dans la doctrine du droit pénal, comme on le verra plus loin.

L'œuvre principale de Jacques-Joseph Haus c'est la conception du Code pénal de 1867, qui nous régit encore, et ses *Principes généraux de droit pénal belge* qui en constituent l'armature doctrinale.

Haus avait cependant, déjà en 1824, conquis droit de cité parmi les maîtres du droit naturel en publiant ses *Elementa doctrinae juris philosophicae sive juris naturalis* (Gand, Mahne) : œuvre érudite, fortement construite, mais dépassée aujourd'hui.

Jacques-Joseph Haus allait s'imposer en s'opposant par l'élaboration d'un ouvrage, au titre assez long, qui présentait la critique constructive du projet de réforme du droit pénal, déposé le 1^{er} août 1834 par Lebeau, ministre de la Justice. Les *Observations sur le projet de révision du Code pénal, présenté aux Chambres belges, suivies d'un nouveau projet* sont un ouvrage, en trois tomes, publié en 1835 et 1836 (Gand, L. De Busscher-Braeckman). Haus déclare dans la préface du premier volume : « Le Code » pénal de 1810 n'est plus de notre » temps ... Les idées libérales ont » marché rapidement ... Les auteurs » de notre projet de code pénal ne » sont pas entrés assez franchement » dans la voie des réformes ». Il ajoute

qu'en 1835, déjà, le code pénal forme « un contraste avec nos institutions politiques et nos autres lois ». Il invoque en première page de ses *Observations* le témoignage d'un pénaliste italien, figure attachante et personnalité considérable, son aîné en âge et dans la carrière : Pellegrino Rossi. Il se réclamera constamment dans ses ouvrages des enseignements de Rossi, romaniste comme lui et qui est un pénaliste de premier plan.

Les biographies de Haus n'attachent peut-être pas toujours à un ouvrage de droit pénal où l'auteur des futurs *Travaux préparatoires du code pénal de 1867* faisait ses premières armes, l'importance qu'il revêt. C'est, en effet, les *Observations* qui ont définitivement orienté la carrière de Haus, et font de lui le premier ouvrier de la réforme réalisée trente années plus tard.

A l'encontre de ce qui a été affirmé, l'impact des *Observations* n'a pas été immédiat. Et si le 1^{er} mai 1848, le ministre de la Justice, François de Haussy, crée une nouvelle commission, chargée de réformer le Code pénal de 1810, il ne s'agit encore, dans son esprit, que de combler les lacunes du projet de 1834, de « proposer les moyens de compléter » le projet de loi, déposé par Lebeau quatorze ans plus tôt. Comme on le voit, les vues du ministre n'étaient pas, à ce moment, bien déterminées. A la vérité, l'œuvre accomplie en 1867 ne sera pas un simple ouvrage d'adaptation : c'est d'une refonte qu'il s'agira.

La commission Lebeau était composée à l'origine de Cruts, Plaisant, Leclercq, de Fernelmont et de Vischers, rapporteur. Fort heureusement l'arrêté royal du 1^{er} mai 1848 réintroduit de Fernelmont comme président au sein de la nouvelle commission, et lui adjoint Stas et Delebecque, ses collègues à la Cour de cassation, Haus et Nypels, respectivement professeurs aux Universités de Gand et de Liège. La composition de cette institution était ainsi équilibrée et une forte parole, une influence considérable

données à deux pénalistes de race. A la puissance doctrinale, déjà affirmée, d'un Haus, Nypels, venu plus tardivement au droit pénal, ajoutera l'expérience d'un comparatiste versé dans la connaissance du droit néerlandais et allemand.

Haus fut désigné par ses collègues en qualité de rapporteur. Les 12 décembre 1849 et 15 mars 1850, le ministre de la Justice se trouvait en mesure de déposer sur le bureau du Parlement un projet de révision du titre préliminaire et du livre premier du Code pénal de 1810. Ce projet était bientôt suivi d'un rapport au ministre de la Justice plus spécialement consacré à la notion de participation en matière pénale. Ces documents sont rassemblés sous le titre général : *Rapport adressé à M. le ministre de la Justice par la commission chargée de la révision du Code pénal* (Bruxelles, 1849-1850, in-4°).

Les noms de Haus et de Nypels demeurent indissolublement associés à la naissance du Code pénal de 1867. N'est-il pas juste, cependant, de mettre en évidence la prééminence du premier ? Une note de Nypels, introduite dans l'œuvre maîtresse de celui-ci : *Législation criminelle de la Belgique*, ne révèle-t-elle pas que pour la mise à jour des travaux de la Commission gouvernementale, les membres ont donné blanc-seing à Haus ? « Les rapports, a écrit Nypels, étaient adressés directement au Ministre de la Justice signés par le président et le rapporteur. Les autres membres n'en ont pas reçu communication. » Et du vivant même de Nypels, la notice nécrologique de Haus, publiée en 1881 par la *Belgique Judiciaire*, constate sans ambages que « le Code pénal est son œuvre ». Quinze ans plus tard Georges Terlinden, alors avocat général à la Cour d'appel de Bruxelles, proclamera dans une mercuriale de rentrée judiciaire : « Haus fut l'âme de cette œuvre grandiose. Il ne serait que juste que son nom y demeurât attaché. On devrait dire : le code Haus ».

La tradition rapporte que la diligence et la ponctualité de Haus furent mises à large contribution. Ne lui advint-il pas souvent d'être saisi, dans la soirée, d'un texte gouvernemental qu'il recevait mission d'examiner et de mettre au net pour le lendemain?

Ce code pénal nouveau fut enfin publié dans le *Moniteur* du 5 octobre 1867.

La politique criminelle qui anime et sous-tend la doctrine du pénaliste procède d'une contestation formelle de l'utilitarisme de Bentham.

Haus combat la thèse suivant laquelle la légitimité intrinsèque du châtement ne serait, sous cette réserve que la peine est juste, qu'un simple moyen d'en assurer l'efficacité. Il estime, en effet, qu'intimement liées, l'idée du juste et celle de l'utile, le principe de l'expiation et celui de l'intérêt public constituent les deux éléments sur lesquels repose la légitimité de la peine sociale.

La notion contemporaine de l'amendement qui inspire l'application de la peine et qu'après Haus le législateur contemporain a aménagée, Haus l'avait aperçue. Il l'a creusée dans un discours rectoral prononcé le 10 octobre 1865 et intitulé : *Du principe d'expiation considéré comme base de la loi pénale* (Gand, Annot-Braeckmann). C'est à la vérité une réplique adressée par le professeur de l'Université de Gand à Adolphe Franck, professeur au Collège de France et auteur d'une *Philosophie du droit pénal* publiée à Paris l'année précédente. Or Franck émettait l'opinion qu'il conviendrait de fonder la légitimité de la peine sur la seule « nécessité de défendre la » société et de maintenir l'ordre public ». Adolphe Franck écartait ainsi, et par préterition, du système pénal la notion de l'expiation.

Le discours rectoral de l'année 1866 a été consacré par Haus à un thème dont l'actualité était prenante, car l'affaire Coecke et Goethals était encore dans toutes les mémoires. Coecke et Goethals avaient été exécutés le 17 novembre 1860 et leur inno-

cence était apparue dans la suite. Le thème traité par Haus était *La peine de mort, son passé, son présent et son avenir*. C'est à vrai dire l'intitulé d'un ouvrage qui fut publié l'année suivante (Gand, H. Hoste, 1867, 166 p.). Il s'agit d'une étude de droit comparé, dont, cependant, une grande part est consacrée à la question, telle qu'elle était posée et se posait alors en Belgique.

La contestation de l'utilité de la peine de mort remontait aux années 1830. Ducpétiaux avait, de longue date, milité pour son abolition. Le procureur général Victor de Bavay s'était, au cours de mercuriales prononcées en 1862 et 1863 et intitulées : *La peine de mort au point de vue pratique et historique*, affirmé partisan de son maintien. Jean-Joseph Thonissen donna la réplique dans un opuscule, publié en 1864 sous le titre : *De la prétendue nécessité de la peine de mort* (Louvain, Peeters). L'année suivante paraissait sous la plume de Ducpétiaux une étude nouvelle intitulée : *La peine de mort dans son actualité*.

La position adoptée par Jacques-Joseph Haus manifeste son sens averti des réalités. Il écrit, en effet : « Il » s'agit de savoir si la peine de mort » est ou n'est pas nécessaire en Belgique. La théorie est hors d'état de » répondre à cette question... Depuis » quelques années les condamnations » capitales ne sont plus exécutées chez » nous. La justice est momentanément » dépourvue de son glaive et, cependant, la Belgique ne tremble point » pour son existence. Que l'on continue l'essai commencé ... au lieu » d'effacer, dès à présent, du code » pénal la peine de mort, au risque de » la voir réapparaître plus tard, et » longtemps, la prudence commande » de continuer l'expérience et de » l'achever avant de supprimer légalement cette peine » (Jacques-Joseph Haus, *op. cit.*, p. 165-166).

Les œuvres que nous avons évoquées ci-devant relèvent soit de la construction soit de la problématique du droit pénal, mais la contribution

apportée par Jacques-Joseph Haus à ces matières concrètes ne devait pas le captiver au point de le détourner de l'activité doctrinale proprement dite. Déjà en 1857, avant l'élaboration du nouveau Code pénal, il avait publié à l'usage des étudiants et « en tenant » compte des progrès immenses accomplis depuis 1810 un *Cours de droit criminel* (Gand, Hoste). Il y justifie, en préface, la méthode qu'il suivra plus tard dans ses *Principes généraux du droit pénal belge*, successivement édités en 1869, 1874 et 1879. Ce dernier ouvrage définit les lignes maîtresses qui sous-tendent le système du Code pénal de 1867. Haus y expose sa conception des bases philosophiques du nouveau droit pénal en constatant que « bien que rapides les progrès de » ce droit n'ont pas atteint le degré de » perfection auquel s'est élevé le droit » civil ». Son œuvre vise à mettre « la » législation en harmonie avec les » principes de la justice et l'esprit de » nos institutions libérales ». Jetant un coup d'œil rétrospectif, il relève que l'époque, qui est la sienne, a vu naître l'essor de la « science pénale » : deux termes jusqu'alors inemployés ensemble et qui seront repris par Adolphe Prins dans son œuvre capitale : *Science pénale et droit positif*. Publiée en deux tomes, l'édition de 1874 dépasse par son volume (1110 pages au lieu de 819) celle de 1869. L'édition de 1879 apportera aux éditions antérieures des compléments doctrinaux non négligeables.

Jacques-Joseph Haus a dépensé à l'Académie royale de Belgique, dont il avait été élu membre le 11 janvier 1847, une activité qui ne peut être qualifiée de marginale, ainsi que Thonissen l'a démontré dans une notice consacrée au grand pénaliste. Haus fut directeur de la Classe des Lettres de l'Académie en 1871.

Haus était un homme de haute stature, au front intelligent, et dont l'abord imposait. Son buste de marbre, offert en 1867 par ses anciens étudiants, fait impression. On en trouve une reproduction commentée dans

un article de Mariette Fransolet : *Une Œuvre de jeunesse de Paul De Vigne* (dans *Apollo, chronique des Beaux-Arts*, n° 20, 1^{er} mars 1943, p. 18 et 19). Haus y apparaît porteur de la toge magistrale. C'est dans le même costume qu'il se présente dans une œuvre moins connue ; il s'agit d'une lithographie signée du nom de Florimond Van Loo. Ces deux œuvres figurent dans des collections privées.

La notice que Jean-Joseph Thonissen a dédiée à Haus est précédée d'un portrait gravé par Guillaume-Philippe Van der Veken en 1881. En 1898, Jules Weyns a exécuté un buste en marbre qui est conservé au Palais des Académies à Bruxelles.

René Warlomont.

J.-J. Thonissen, « Jacques-Joseph Haus », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 60^{me} année, 1884, p. 185-215, liste des œuvres de Haus, portrait gravé. — « Nécrologie. M. le Professeur Haus », dans *La Belgique judiciaire*, t. XXXIX, 2^{me} série, t. 14, n° 21, 13 mars 1881, col. 336. — A. Rolin, « J.-J. Haus (1817) », dans *Université de Gand. Liber Memorialis. Notices biographiques*, t. I, Gand, 1913, p. 293-306. — R. Warlomont, « Jacques-Joseph Haus, 1796-1881 », dans *Revue de droit pénal et de criminologie*, 52^{me} année, 1972, p. 985-997. — R. Welens, « Haussy (François de) », dans *Biographie nationale*, t. XXXV, col. 368-370.

HOOP (Félix-Henri-Marie-Joseph-Ghislain D'), archiviste et historien, né à Gand le 26 juillet 1827, décédé à Charleroi le 18 décembre 1897.

Félix-Henri D'Hoop était le fils de Ferdinand-Théodore-Adolphe, avocat et sénateur, et de Marie-Colette-Louise le Fevere de ten Hove. Il épousa, à Bruxelles, le 2 juillet 1861, Marie-Cécile-Hélène Piot, née à Schaerbeek le 29 mai 1843, dont il divorça le 4 août 1880. Ils n'eurent pas d'enfants.

Lors de son entrée aux Archives de l'État en 1859, D'Hoop était apparemment, comme presque tous les candidats archivistes de son temps, porteur

du seul diplôme d'études moyennes. Après s'être initié pendant cinq ans au travail archivistique aux Archives générales du Royaume, il fut nommé conservateur des Archives de l'État à Bruges, auxquelles il consacra, dès la première année de ses fonctions, une notice très étoffée (*Notice sur les Archives de l'État, à Bruges, dans Annales de la Société d'Émulation, à Bruges, 2^{me} série, tome XIII, 1864-1865, p. 203-261*).

Après sa nomination au poste de conservateur des Archives de l'État à Gand, en 1868, D'Hoop resta membre du comité directeur de la Société d'Émulation de Bruges et publia plusieurs études dans ses *Annales*, dont il rédigea des *Tables générales* en 1870. La même année, il fit imprimer son principal ouvrage : *Cartularium. Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe* (Bruges, Vandecasteele-Werbrouck) et en 1873 il publia une monographie sur *Le village de Lophem* (dans *Annales de la Société d'Émulation, à Bruges, t. XXV, p. 1-182*).

Au dépôt des Archives de l'État à Gand, D'Hoop fit entrer, à la suite de nombreuses inspections, une masse d'archives scabineuses qui avaient été précédemment assez mal conservées par les administrations communales et rédigea, à cette occasion, un volumineux guide qui rend toujours de grands services : *La Flandre orientale et ses anciennes archives. Manuel de renseignements* (Alost, Librairie Ancienne et Moderne, 1886). En même temps qu'il s'occupait du classement des archives de son dépôt, il se chargea du classement et publia les inventaires des anciennes archives de la ville de Grammont et de l'abbaye de Saint-Adrien (*Inventaire des Archives de la ville de Grammont et de celles de son abbaye, Grammont, A. Van Nieuwenhove, 1880*) et de celles de la ville d'Alost (*Inventaris van de oude archieven der Stad Aelst. Inventaire des anciennes archives de la ville d'Alost, Aelst-Alost, J. Van Branteghem, 1888; Supplément, 1889*).

Les dernières années de la vie de D'Hoop furent assombries par la maladie qui l'avait obligé à prendre sa retraite en 1893. Il quitta Gand en 1895 pour Charleroi, où il mourut deux ans plus tard.

Carlos Wyffels.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, et Archives de l'État, à Gand, dossiers personnels de D'Hoop. — Ville de Gand, État civil et registres de population. — On trouve l'essentiel de sa bibliographie dans *Bibliographie Nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880, t. I, Bruxelles, 1886, p. 572 et t. IV, Bruxelles, 1910, p. 519*.

HOORICKX (Frédéric-Désiré), diplomate, né à Bruxelles le 21 avril 1836, y décédé le 22 juillet 1911.

Fils de Guillaume Hoorickx, bourgeois d'Anderlecht et ancien conseiller provincial (1788-1862), il fit à l'Université de Bruxelles une candidature en philosophie et lettres. Peu après l'obtention de ce diplôme en avril 1857, il fut nommé attaché de légation à Lisbonne (12 avril 1858), puis à Constantinople et à Berne (15 novembre 1859). Il passa successivement ensuite comme adjoint aux légations de Belgique à La Haye (27 juillet 1860), à Londres (juillet 1861) et à nouveau à Berne (7 février 1863).

Avec sa promotion de secrétaire de légation de 1^{re} classe à Mexico, débuta pour Hoorickx la phase la plus importante de sa carrière, sinon la plus connue des historiens de l'éphémère empire de Maximilien et de Charlotte, l'aventureux épisode qui entraîna au Mexique près de deux mille compatriotes, la plupart dans le régiment dit de l'impératrice Charlotte, les autres sous les drapeaux de la légion étrangère au service de la France. Non seulement des rapports de famille unissaient les deux cours — Maximilien était le gendre du roi des Belges Léopold I^{er} et le beau-frère de son successeur Léopold II —,

mais on croyait, de part et d'autre, pouvoir s'attendre à un échange accru de produits commerciaux et industriels.

C'est pourquoi des crédits avaient été votés à Bruxelles pour ouvrir à Mexico, dès le 1^{er} janvier 1865, une légation dont le premier titulaire fut Édouard Blondeel van Cuelebroeck avec le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Charles Rogier, notre ministre des Affaires étrangères, jugea bientôt devoir donner à ce dernier un adjoint qui fût aussi un suppléant éventuel. Après que Blondeel eut quitté ses fonctions en février 1866, les circonstances allaient faire de Hoorickx, assez peu expérimenté et de constitution plutôt malade, un témoin direct et à certains égards un acteur de la chute de Maximilien.

Désigné pour représenter notre pays avec Blondeel à la Cour de celui-ci, le 8 avril 1865, il quitta Bruxelles le 16 août et débarqua à Vera Cruz au mois de septembre suivant. L'un de ses premiers rapports connus traite de l'état des routes qu'il vient de parcourir dans des conditions de confort et de sécurité des plus relatives.

Notre propos n'est pas de rappeler ici les phases politiques, diplomatiques et militaires qui acheminèrent rapidement le nouvel empire et ses souverains vers le dénouement dramatique que l'on sait. Qu'il suffise de préciser que Hoorickx estima de son devoir — conformément du reste aux consignes tardives que lui envoyait Rogier — d'empêcher que des volontaires belges du régiment Impératrice Charlotte que Maximilien avait licencié le 13 décembre 1866, fussent incorporés dans d'autres formations. Des fidèles de l'empereur, tel le prince de Salm-Salm, pensaient que le sort de son trône dépendait d'un tel recrutement. En fait, sa cause était condamnée sans appel dès que les troupes étrangères, celles de Bazaine et de notre compatriote Van der Smissen, s'étaient rembarquées à Vera

Cruz en janvier 1867. La réaction de certains familiers de la Cour n'en fut pas moins dure à l'égard de Hoorickx et de son collègue autrichien, le baron Lago, qui avaient « réussi à » décourager ces hommes en leur » fournissant la preuve que l'entre- » prise était sans espoir » (Docteur S. Basch, *Maximilien au Mexique*, p. 112-113).

En février 1867, lors d'une réunion des diplomates provoquée par le président du conseil des ministres de Maximilien sur le point de savoir si ce dernier devait abdiquer ou non, Hoorickx, après son collègue anglais, répondit que si « Sa Majesté lui » faisait l'honneur de l'appeler dans » son cabinet, il saurait quoi répondre » et qu'il n'avait rien à dire publique- » ment sur une telle question ».

C'est dans des conditions autrement tragiques que se revirent le chargé d'affaires de Belgique et l'empereur. Ce dernier, tombé aux mains des républicains lors du siège de Queretaro (mystère jamais élucidé complètement!), déclara le 26 mai 1867 que, « ayant à régler des affaires de famille » qui avaient le caractère de ques- » tions internationales avec l'Autriche » et la Belgique ..., il avait besoin » de s'entendre avec le baron Magnus, » ministre de Prusse, et ses collègues » autrichien et belge ». L'autorisation ayant été obtenue du président Juarez, Hoorickx arriva à la prison de Queretaro (ou ce qui en tenait lieu pour Maximilien) après un voyage assez mouvementé, déguisé et au fond d'une voiture remplie de dames dont les robes étalées le cachaient.

C'est à lui que le prince confia diverses missions, notamment le soin de transmettre des lettres à sa famille, les dispositions testamentaires pour lesquelles il servit de témoin, ainsi que des souvenirs personnels et en particulier sa montre qu'il destinait à son beau-frère le comte de Flandre. Il fut aussi question de faire évader l'illustre prisonnier, mais la prudence commandait de ne rien compromettre en signant, avec les autres diplomates

présents, les lettres de change qui eussent acheté la complicité de deux colonels mexicains. Ainsi raisonna du moins Hoorickx à qui l'on reprocha plus tard d'avoir été, en cette circonstance, « un simple comparse, sans » énergie ni courage », d'autant qu'il aurait été sollicité d'abord par Maximilien lui-même de préparer sa fuite à bord d'un navire. De toute manière, les autorités républicaines eurent vent de ces projets, et les représentants des puissances européennes furent sommés de quitter Queretaro dans les deux heures.

Lorsque le monarque, condamné à mort à l'issue d'un bref procès, arriva en fiacre sur les lieux de son exécution, le 19 juin 1867, un domestique hongrois lui signala la présence dans la foule d'un seul de ces diplomates qui cherchait du reste à ne pas être repéré : le baron Magnus. Contrairement à ce que Hoorickx tenta d'accréditer dans certains de ses rapports et surtout dans les souvenirs qu'il égrenait volontiers au soir de sa vie (et que rapportèrent des historiens, ainsi que des membres de sa famille), il n'assista pas aux derniers moments de Maximilien. S'il est exact que Léopold II le fit venir à Tervuren en 1868 afin qu'il révélât à sa sœur, la princesse Charlotte, les circonstances dramatiques qui la rendaient veuve, il est faux que Hoorickx réussit dans cette mission. La malheureuse femme ayant refusé de le recevoir, c'est l'archevêque de Malines, Mgr Deschamps, qui se chargea de cette mission délicate. Sur ce point également, il y a lieu de se méfier des tardives confidences que l'ancien chargé d'affaires de Belgique à Mexico fit à des historiens aussi qualifiés que le baron C. Buffin et la comtesse H. de Reinach Fousse-magne.

Par contre, on ne peut mettre en doute que Hoorickx — peu aimé au Mexique de certains de ses compatriotes et de collègues étrangers — a tout mis en œuvre pour assister au maximum, en des moments particulièrement difficiles, les Belges qu'y

avait amenés une grande aventure. Déjà commandeur de l'Ordre impérial de la Guadeloupe depuis la fin de l'année 1866, il fut nommé le 11 mars 1867 chevalier de l'Ordre de Léopold, sur proposition de Rogier, « pour services exceptionnels » rendus aux Belges dans l'exercice de ses fonctions là-bas. Et lorsqu'à la Chambre des représentants à Bruxelles, d'aucuns crurent devoir interpellier le ministre au sujet de la suppression de notre légation à Mexico, Charles Rogier prit à nouveau la défense de cette dernière : « elle a rendu de grands » services aux volontaires (belges) qui » ont été les premiers à les apprécier ... » (19 décembre 1866). Malgré des sollicitations réitérées basées sur son état de santé, Hoorickx fut, par contre, prié de ne point abandonner sa charge aussi longtemps que subsisterait une ultime chance d'assistance à Maximilien et surtout aux Belges qui s'accrochaient à sa cause. Sur ce plan également, une polémique se développa dans la presse d'opposition (*L'Escaut*, 11 avril 1867).

Frédéric Hoorickx finit par quitter le Mexique pour les États-Unis le 16 août 1867, en compagnie des ministres de France et d'Italie, à bord d'un navire de guerre français. Il rentra en Belgique le 21 septembre et y resta pendant quelques mois à la disposition de notre gouvernement. Le 30 avril 1868, il arrivait à Munich comme secrétaire de légation auprès des souverains de Bavière, de Wurtemberg, de Bade et de la Hesse Grand-Ducale, et l'année suivante à Florence où il fut promu conseiller de légation auprès de la Cour italienne.

En Roumanie aussi, Hoorickx fut amené à jouer un rôle actif. Après avoir été consul général à Bucarest à partir de 1875 et réussi à négocier la reconnaissance diplomatique des anciennes principautés moldo-valaques, il y sera notre premier représentant officiel en 1884 ; en 1892, il publiera un *Voyage d'exploration en Roumanie*, et signera un long rapport qui fut inséré dans le *Recueil Consulaire*

(t. 75, p. 476-511). Dans l'entretemps, il avait encore, au même titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, représenté la Belgique à Rio de Janeiro à partir du début de 1879 et, en 1892-1893, à Constantinople où il signa d'assez intéressantes lettres destinées au général Brialmont. Sa carrière de chargé d'affaires à Luxembourg, à partir de 1893, se termina par sa mise à la retraite le 1^{er} octobre 1899.

Il décéda célibataire en 1911 dans son hôtel du n° 1 du boulevard du Régent à Bruxelles, entouré de maints souvenirs et photos ramenés surtout du Mexique. Son exécuteur testamentaire fut son neveu, l'avocat Georges Delacroix, frère du ministre d'État de ce nom. Il fut inhumé au cimetière de Laeken auprès des représentants des familles apparentées Dhanis et Delacroix.

Albert Duchesne.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, dossier personnel de Frédéric Hoorickx (Na 150) et « La Légion belge au Mexique » (n° 68³). — Renseignements communiqués par la famille, en particulier M^{me} G. Hoorickx, ainsi que par le professeur Jacques Willequet, conseiller historique au Ministère des Affaires étrangères, et M. P.-H. Desneux, archiviste de ce département. — Parmi les fort nombreuses études qu'ont inspirées l'aventure mexicaine et la fin dramatique de Maximilien (notamment A. Duchesne, *L'expédition des volontaires belges au Mexique, 1864-1867*, 2 vol., Bruxelles, 1967-1968, p. 51-88), bornons-nous à épinglez deux des plus récentes : Hélène de Reinach Fousse-magne, *Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique*, Paris, 1925, p. XII-XV, 264, 330 et *passim*, et surtout J. Kühn, *Das Ende des maximilianischen Kaiserreichs in Mexico*, Göttingen-Berlin-Frankfurt, 1965, *passim* (ab février 1866). Enfin, la presse belge de 1866-1867 (particulièrement après l'annonce de l'exécution de Maximilien) et le *Moniteur belge* du 11 avril et de juillet 1867 (partie non officielle).

*HOOVER (Herbert Clark), trente et unième président des États-Unis

d'Amérique, homme d'affaires et philanthrope, né à West Branch (Iowa, États-Unis) le 10 août 1874, décédé à New York le 20 octobre 1964.

Ses parents étaient des quakers : lui, forgeron du village, elle, militante active de la prédication. Orphelin, il fut recueilli par son oncle maternel et obtint son diplôme d'ingénieur des mines à Stanford en 1895. Il travailla dans des mines en Californie, en Australie et en Chine, entra ensuite comme ingénieur-conseil dans une firme anglaise dont les intérêts mondiaux l'amènèrent à faire plusieurs fois le périple de la planète, puis il fonda lui-même un bureau d'ingénieurs-conseils. En 1909, il publia *Principles of Mining* et entra en 1912 au comité de gestion de la Stanford University.

Hoover était par hasard à Londres en août 1914, et c'est ainsi que l'ambassadeur des États-Unis lui demanda de prendre en charge les quelques 120.000 Américains surpris par la guerre, dont il assura la subsistance et le rapatriement. Ce fut le tremplin vers la présidence de la Commission for Relief in Belgium qui, jusqu'à sa dissolution en juillet 1919, dépensa un milliard de dollars pour nourrir les dix millions de Belges et de Français du nord des régions occupées par le Reich.

En avril 1917, Wilson le rappela en Amérique et le nomma commissaire à l'alimentation. En novembre 1918, les quatre « Grands » de Versailles le chargèrent d'étendre son activité humanitaire à quelque 200 millions d'Européens. Son American Relief Administration, partie avec un crédit de 100 millions de dollars votés par le Congrès, puis d'autres organismes dont il s'occupa, sauvèrent d'innombrables enfants et adultes de la famine, et étendirent leur action jusqu'en Russie.

Déjà en 1920, certains de ses amis envisageaient pour lui la présidence des États-Unis. Harding, puis Coolidge, en firent un remarquable secré-

taire d'État au Commerce. Après son livre *American Individualism* (1922), il apparut en outre comme le défenseur de la libre entreprise, de l'agriculture, du protectionnisme et de la prohibition. Dès lors, son élection à la présidence contre Smith, un candidat démocrate, catholique et « humide », devait être aisément acquise en 1928, par 21.392.190 voix contre 15.016.443. Comme il l'avait promis, son administration se consacra principalement à la promotion de l'agriculture et au renforcement de la prohibition — mais elle eut la malchance de subir de plein fouet la grande crise économique de 1929 tandis que, quelques mois plus tard, le renversement de la majorité au Congrès compliquait encore sa tâche. Hoover était trop respectueux du pouvoir législatif pour user, comme il l'aurait pu, de ses propres prérogatives. Pour vaincre le chômage, il se contenta de stimuler les gouvernements locaux et d'accorder des prêts aux grandes entreprises, esquissant toutefois un programme de travaux publics.

En politique étrangère, il soutint les travaux de la Société des Nations sans y adhérer, maintint le principe du paiement des dettes de guerre mais lança le moratoire qui porte son nom, adhéra à la conférence navale de Londres en 1930, refusa de reconnaître les conquêtes japonaises en Chine et inaugura en Amérique latine le non-interventionnisme qui, sous le nom de « politique du bon voisin », allait être poursuivi par son successeur.

Il se représenta aux élections de 1932, mais fut battu par Franklin Roosevelt par 22.821.857 voix contre 15.761.841. Dès lors, il se retira à Stanford pour se consacrer principalement à une de ses créations les plus remarquables : la Hoover Library on War, Revolution and Peace. Très isolationniste en 1940, il publia en 1942 *America's first Crusade* et, avec Hugh Gibson, *The Problems of lasting Peace*; en outre, il commença la rédaction de ses mémoires. Après la

guerre, les présidents Truman, puis Eisenhower, firent appel à lui, le premier pour une enquête sur l'aide aux populations européennes, le second pour étudier une réforme et une simplification des structures administratives fédérales. Cette dernière tâche étant terminée avec succès, il se retira de la vie politique en 1955 : il avait quatre-vingts ans. Mais cette retraite elle-même fut féconde. Il en profita pour publier un livre sur le premier président avec lequel il ait collaboré, *The Ordeal of Woodrow Wilson* (1958), et, en trois volumes, une somme de ses expériences en matière d'aide aux pays dévastés par la guerre et la révolution : *An American Epic* (1959-1961).

Hoover s'éteignit à l'âge de quatre-vingt-dix ans, laissant le souvenir, selon son biographe le plus objectif, d'un « grand ingénieur », dans ses réalisations professionnelles ; d'un « grand ami de l'humanité » pour son œuvre philanthropique ; d'un « grand secrétaire d'État », à cause de ses sept années au département du Commerce. Il lui manque d'avoir été « un grand président » parce qu'il comprit trop tard l'importance et la signification de la crise économique ; mais, ajoute ce biographe, même ses adversaires politiques doivent saluer en lui « le plus grand républicain de sa génération ».

Pour nous, Belges, il reste avant tout l'animateur de cette étonnante Commission for Relief in Belgium, organisation sans statut légal bien défini, jouissant des prérogatives d'un État souverain, forte de ses 50.000 collaborateurs, tous volontaires, et qui s'interposa entre les belligérants pour sauver nos compatriotes de la famine en faisant affluer vers eux, entre 1914 et 1919, cinq millions de tonnes de denrées alimentaires et de vêtements. L'énergie, la ténacité, l'idéalisme du futur président des États-Unis firent de cette œuvre un succès sans précédent. Cette tâche terminée, il tint encore, par un échange de lettres avec le Premier

Ministre Delacroix, à nous assurer le bénéfice de son reliquat, et ce fut le prolongement de la Commission for Relief in Belgium : la naissance de la Fondation universitaire, la restauration des universités belges et la constitution de la Commission for Relief in Belgium Educational Foundation. Ces bienfaits désintéressés, joints à la création de la Hoover Library à Stanford, doivent lui assurer une place impérissable dans le souvenir et la reconnaissance de nos compatriotes.

Jacques Willequet.

Herbert C. Hoover, *The Memoirs of Herbert Hoover*, 3 volumes, New York, 1951-1952. — Harris G. Warren, *Herbert Hoover and the Great Depression*, New York, 1959. — Harold Wolfe, *Herbert Hoover, Public Servant and Leader of the Loyal Opposition*, New York, 1956. — Edward O. Guerrant, *Comparisons and Contrasts*, Cleveland, 1960. — Alexander De Conde, « Hoover Herbert Clark », dans *Encyclopedia Americana*, t. 14, p. 368-371. — George I. Gay, *The Commission for Relief in Belgium*, Stanford, 1925. — George I. Gay, *Public Relations of the Commission for Relief in Belgium*, Stanford, 1929.

HUSTIN (Albert - Pierre - Joseph - *Émile*), chirurgien et physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles. né à Ethe (province de Luxembourg) le 15 juillet 1882, décédé à Uccle (Bruxelles) le 12 octobre 1967.

Après avoir conquis son diplôme de docteur en médecine à l'Université de Bruxelles en 1906, il passe un an à Paris où il suit l'enseignement classique des chirurgiens des hôpitaux (dissection, exercices de médecine opératoire), tout en fréquentant les services hospitaliers. Il séjourne aussi à Heidelberg, puis, en 1907, il part aux États-Unis. Ce voyage était loin d'avoir alors le caractère quasi obligatoire pour les jeunes qu'il a pris de nos jours, car seuls les meilleurs esprits avaient compris l'importance du renouveau de la pensée médicale dont témoignait dans ce pays la création de laboratoires de chirurgie

expérimentale. Le célèbre chirurgien français Doyen n'avait-il pas déclaré au début du siècle que les États-Unis étaient le seul endroit où les disciplines chirurgicales pouvaient progresser parce qu'elles y étaient étudiées sous l'angle de la physiopathologie ? L'exemple le plus connu de cette conception est celui de la célèbre Mayo Clinic, dont les fondateurs ont expressément associé étroitement recherche, enseignement et pratique de la médecine. Cette importance de l'approche physiopathologique des problèmes chirurgicaux va marquer Hustin de manière définitive et, dès son retour, il va partager son temps entre la clinique et le laboratoire, poursuivant parallèlement une carrière hospitalière et une carrière universitaire. Il fut en effet titulaire de la chaire de pathologie chirurgicale à l'Université de Bruxelles jusqu'en 1956 et, après avoir été chef du service de gynécologie à l'Hôpital Saint-Jean, il devint en 1923 chef du service de chirurgie associé à la Fondation Médicale Reine Elisabeth à l'Hôpital Brugmann. Le titre de docteur spécial lui avait été conféré par l'Université de Bruxelles dès 1913, après défense d'un mémoire portant sur l'étude de la sécrétion externe du pancréas et dans lequel il établissait de façon définitive l'origine humorale du déclenchement de cette sécrétion.

La liste des travaux d'Albert Hustin fait apparaître des préoccupations variées : bon nombre d'entre eux sont consacrés à des problèmes chirurgicaux auxquels il apporta, à plusieurs reprises, des solutions originales. Toutefois, c'est certainement la mise au point de la transfusion de sang citraté qui est son principal titre de gloire. Certes, depuis le début du siècle, et surtout depuis que Landsteiner avait reconnu l'existence des groupes sanguins, des transfusions avaient été pratiquées avec succès (649 cas publiés en 1913 par Soresi), mais le procédé restait exceptionnel, car il nécessitait soit l'anastomose directe d'une artère du donneur à la

veine du receveur, soit l'utilisation d'un jeu de seringues qu'il fallait se passer de main en main avec dextérité avant que la coagulation ne survienne. Il s'agissait donc, pour faciliter les choses, de trouver une substance rendant le sang incoagulable sans en altérer les propriétés. Hustin songea au citrate de soude, dont Gengou venait de montrer l'action dispersante sur les suspensions de mastic. Après la patiente mise au point au laboratoire d'une solution citrate-glucose, Hustin réalisa, le 27 mars 1914, la première transfusion de sang en flacon, réinjectant à un malade gravement anémié par des hémorragies intestinales le sang recueilli. La relation de ce que l'on appellerait aujourd'hui une grande première fut publiée en avril 1914 dans le *Bulletin des Sciences médicales et naturelles* de Bruxelles, et, en août, dans le *Journal médical de Bruxelles*. Cette revue étant référée aux États-Unis, l'*Index Medicus* en reprit le titre le 14 octobre 1914. Il est assez extraordinaire de constater que le 17 décembre de cette même année 1914, deux auteurs américains, Lewisohn et Weill, qui travaillaient indépendamment l'un de l'autre, présentèrent eux aussi et à la même séance de la New York Academy of Medicine le compte rendu d'une transfusion de sang citraté. D'autres auteurs encore semblent avoir « refait » la même découverte, ce qui donna lieu à d'aigres querelles d'antériorité, mais, dès janvier 1915, Lewisohn reconnaissait que Hustin était bien le premier à avoir proposé et appliqué cette méthode. Il est piquant d'observer que l'action anticoagulante du citrate de soude, laquelle repose du reste sur la précipitation du calcium indispensable à la formation du caillot et non sur une action dispersante sur les particules, était connue depuis 1895 (Pekelharing, Sabatini). Hélas! cette notion née dans les laboratoires de physiologie resta ignorée des cliniciens, tandis que les physiologistes n'en virent pas l'application pratique.

La solution citrate-glucose, telle qu'elle fut mise au point par Hustin est toujours utilisée de nos jours à de minimes modifications près. Prévenant la coagulation du sang, elle en permet la conservation, ce qui rend possible en outre la préparation de toute une série de dérivés. On peut donc considérer que la mise au point de la technique représenta un tournant capital pour l'art médical en général et pour la chirurgie en particulier. Bon nombre d'interventions exécutées de routine aujourd'hui ne sont réalisables que parce qu'il est possible de faire appel à une importante réserve de flacons de sang. Sans « banque de sang », la grosse chirurgie est impensable, qu'elle soit cardiaque, digestive ou orthopédique. Hustin n'a jamais cessé de s'intéresser à la transfusion et il créa le 22 octobre 1934 un Centre dans son service de l'Hôpital Brugmann, à Bruxelles, centre qui fut transféré à l'Hôpital Saint-Pierre lors de l'occupation et qui y fonctionne toujours sous le patronyme de son promoteur. Le quarantième anniversaire de la première transfusion de sang citraté fut marqué en 1954 par une cérémonie au cours de laquelle un livre jubilaire fut offert à son inventeur.

Hustin, en association avec Bouché, se lança ensuite dans l'étude des processus combien complexes de l'immunité et de l'anaphylaxie et aboutit à la notion de « suppuration allergique ». Sans doute cette notion est-elle quelque peu oubliée actuellement, mais il n'est pas impossible que les expériences aient intérêt à être reprises.

Le troisième domaine auquel Hustin consacra plusieurs années de labeur (essentiellement de 1929 à 1939) est celui de la physiopathologie circulatoire. Il étudia les variations, au cours de plusieurs journées successives, des températures centrales et périphériques, de même que celles du rythme cardiaque, tant chez le sujet normal que chez le malade ou l'opéré. Cette étude nécessita la con-

ception et l'exécution d'appareils enregistreurs qu'il construisit en bonne partie lui-même. L'étude de ces courbes thermiques, de même que les données de son « cardi tachymètre », lui fournit des renseignements fort utiles sur les réactions de l'opéré et sur la « maladie post-opératoire » qui, à l'époque, était considérée comme la rançon de toute intervention. Grâce à ses enregistrements, Hustin put montrer que l'acte chirurgical est une agression et que l'organisme y réagit avec plus ou moins de bonheur. Il est donc très important de détecter précocement ces réactions, afin de pouvoir intervenir avant qu'une défaillance ne survienne. Il convient donc d'instituer une surveillance constante de l'opéré en manière telle que toute anomalie soit immédiatement signalée. L'idée depuis a fait du chemin, et lorsque nous pénétrons dans une « unité de soins intensifs », nous y trouvons les malades raccordés par une série de fils à d'imposantes armoires-buffets, où les spots lumineux ondulent, les lumières clignotent, les « bips » de la fréquence cardiaque ont un caractère obsédant. Ces merveilleux appareils, triomphe de l'électronique, constituent ce que l'on appelle le « Monitoring » : nous ne nous étonnons pas de leur présence, pas plus que nous n'hésitons à prévoir trois litres de sang pour une intervention. En fait, comme il le fut pour la transfusion, c'est Hustin qui fut le précurseur du « Monitoring ».

D'autres préoccupations animèrent encore cet homme curieux de tout et actif en tout : organisation des études de médecine, contrôle sanitaire périodique des étudiants, création d'un sanatorium pour étudiants, création de l'Institut supérieur d'Éducation physique (1938). Last but not least, il fut chargé, en 1945, d'organiser et de présider l'Office médico-légal, organisme qui traita en moins de six ans plus de 200.000 dossiers de victimes de la guerre. Cette performance administrative, probablement unique, ré-

sulte de ce que, cette fois-là, Hustin tourna son attention vers un problème de gestion. Cet organisme fut sa dernière œuvre.

Lorsque, suivant ses propres termes, « l'âge lui eut fermé les portes » des hôpitaux et l'accès des malades « qui y étaient soignés », Hustin sut se créer un nouveau centre d'intérêt, assez inattendu pour un chirurgien : la philologie. Au hasard d'une lecture de vacances, il avait découvert *L'Histoire de la langue française* de Dauzat, et se passionna pour ce sujet. Il se mit à l'étude de l'ancien français et des dialectes romans, ce qui le mit à même d'éclairer un jour un de ses compatriotes d'Ethé, qui s'interrogeait sur l'origine d'un mot du patois gaumais. Ce patois, Hustin l'avait pratiqué pendant toute sa jeunesse, et comme il était resté très attaché à cette Lorraine belge qui fut sa terre natale, il se prit au jeu et poursuivit ses recherches, découvrant avec ravissement que ce langage avait conservé toute une série de termes et d'expressions disparus du français actuel.

Ses études, publiées régulièrement dans un modeste périodique stencilé d'Ethé, auraient été perdues s'il n'avait eu le bon esprit de les réunir en un volume, publié en 1963, intitulé *Parler et coutumes de la Lorraine belge. Lexique de 350 mots commentés* (Bruxelles, Georges Houyoux, 171 pages). En 1966, il y donna une *Suite*, dans laquelle il se fait plus encore l'historien du folklore local (*La Suite de parler et coutumes de la Lorraine belge*, Bruxelles, Georges Houyoux, 90 pages).

Albert Hustin travaillait beaucoup, écrivait peu, communiquait moins encore. Il ne fréquentait guère les sociétés scientifiques (Société belge de Chirurgie, Académie de Chirurgie de Paris) et ne suivait pas les congrès.

Il se tenait, isolé et retranché, dans son bureau-laboratoire de l'Hôpital Brugmann. Mais il prenait son rôle de chef de service et de professeur très au sérieux. Son tour de salle

était pour lui l'occasion d'évoquer quasi à chaque lit les mécanismes internes de la maladie et la complexité des réactions de celui qui en était atteint. Et surtout il savait s'interroger, s'étonner de l'absence d'explication satisfaisante à bien des phénomènes, et c'était parfois non sans violence qu'il reprochait à certains de ses collaborateurs à l'esprit trop vite satisfait de « ne pas être mordus par l'angoisse scientifique ».

L'angoisse scientifique, ce souci de chercher à comprendre, cette volonté de pénétrer la nature même des choses grâce à des investigations minu-

tieuses et répétées, Albert Hustin lui la ressentait au plus haut point.

Marcel van der Ghinst.

O. Coquelet, « L'œuvre scientifique d'Albert Hustin », dans *Livre jubilaire Albert Hustin*, Bruxelles, Imprimerie des Sciences, 1954, p. VII. — A. Hustin, « Renouveau de la transfusion sanguine au XX^e siècle », dans *Livre jubilaire Albert Hustin*, p. XXXV ; liste des principales publications d'Albert Hustin, p. LIII. — H. Redon, « Décès de M. Albert Hustin, de Bruxelles, associé étranger », dans *Mémoires de l'Académie de Chirurgie* (Paris), t. 93, 1967, p. 819. — M. van der Ghinst, « In memoriam Albert Hustin », dans *Acta chirurgica belgica*, LXVI^{me} année, 1967, p. 601-603.

J

JACOBS (Jean), orfèvre (1), né à Bruxelles (?) en 1574 (?), décédé à Bologne (Italie) en 1650.

Les biographes de Jean Jacobs le disent né à Bruxelles d'un autre Jean Jacobs et d'Élisabeth Van Oosten : un crayon généalogique, que nous avons pu consulter aux Archives de la Ville de Bruxelles et dont l'exactitude a été certifiée par les autorités communales, confirme ces données. Pourtant il n'y a guère, feu le professeur Osti publiait une étude posthume d'un fonctionnaire des Archives de l'État à Bologne, Attilio Salviati, qui, sur la base de documents retrouvés par lui, révoquait en doute ce témoignage. Il avait, en effet, découvert dans le registre des baptêmes de la cathédrale Saint-Pierre le texte suivant : « Joannes filius et posthumus Joannis » de Jacobo, et Laviniae ejus ux. » nat^s heri in Cap. S. Cath^e de Sarag^a, » bap. ut supra (22 décembre) ... (illisible) Annibal Horesius et Barth^s de » Constatinis ». Selon ce texte, le futur orfèvre serait donc né à Bologne le 21 décembre 1579. Ce qui serait confirmé par un acte de décès qui le dit mort le 12 septembre 1650, à l'âge de soixante-dix ans.

Ces données qui semblent irréfutables sont pourtant contredites par

des faits. Tout d'abord le testament que Jacobs fit rédiger le 9 septembre 1650 commence par la formule suivante : « Considerando il Ma(gnifi)co » Sr. Giovanni di un'altro quondam » Sig^r. Giovanni Jacobs. Fiammengo, » et nativo di Bruxelles habitante per » molto tempo in q(ues)^{ta} città di » Bologna, et esercitante l'esercizio » dell'Argentiero in essa ... ». On pourrait arguer que ces dernières précisions se rapportent peut-être au père du testateur. Mais un codicille, daté du même jour, les reprend et les précise : « Havendo io Giovanni di un altro » quondam Sr^e Giovanni Jacobs nativo » di Bruxelles, ma habitante da molti » anni in quà nella città di Bol^a sotto » la Parocchia di S^{to} Matteo delle » Pescarie fatto ... ». Ce dernier détail ne peut se rapporter qu'au fondateur du Collège qui porte son nom. Nous trouvons en outre une traduction quasi littérale du texte du testament dans le premier document (26 juillet 1643) concernant la fondation de cette institution conservé aux Archives de la Ville de Bruxelles : « Sr Jan » Jacobs geboren binnen dezer voor- » schreven stadt (Brussel) maar tegen- » woordelijk woonende binnen Bolo- » nien ». Enfin, une Madone en bronze doré conservée au Collège porte, au verso, l'inscription suivante : « Jo- » hannes . Jacobs, Bruxellensis. Fecit » AE^s 72.AN^o DÑI 1646 ». On le voit, le problème du lieu et de la date de naissance de l'orfèvre sont sujets à

(1) Cette notice remplace le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. X, Bruxelles, 1888-1889, col. 29-30.

discussion. Il en va peut-être de même de la date de la mort puisque la chronique d'Oresti, *Notizie dei Professori del Disegno cive Pittori e Scultori*, fixe le décès au 13 novembre 1650, alors que, on l'a vu, Salviati l'avance au 12 septembre.

Quoi qu'il en soit, il est indéniable qu'au cours de la première moitié du XVII^{me} siècle florissait à Bologne un artisan bruxellois, dont les œuvres se sont répandues sans valoir à son nom la gloire qu'acquît un Denis Calvaert-Dionigio Fiammingo. Outre la Vierge signée que nous venons d'évoquer on conserverait à Bologne certaines pièces dues au talent de Jacobs : quatre chandeliers en argent et une croix appartenant au trésor de l'église de Saint-Jacques-le-Majeur et deux anges qui soutiennent la couronne de la Madone de Saint-Luc. L'authenticité des chandeliers (et la croix en reproduit les caractéristiques) est attestée par la chronique d'Oresti, qui en révèle même le prix : 915 livres 15 sols.

L'art de Jean Jacobs, qui, selon l'*Encyclopédie artistique* de l'abbé Pietro Zani, « fioriva ed operava » avec la mention BB vers les années 1611, dut lui valoir une fortune assez importante si nous considérons les biens immenses qu'il laissa à son décès. Il s'était fait de nombreuses amitiés parmi les artistes et l'on dit qu'il était particulièrement lié avec Le Guide (Guido Reni), son contemporain. Celui-ci aurait fait le portrait de Jacobs, propriété du Collège, en dépôt à la Pinacothèque de Bologne. Parmi les œuvres d'art conservées à la Fondation on relève un *Repas* d'école flamande, un très bel ange de Dionigio Fiammingo et un Mastelletto, dans un très précieux cadre d'époque.

Jacobs avait épousé le 24 avril 1607 Judith Vander Lip : Denis Calvaert était témoin à ce mariage, comme il sera le parrain de Pierre, fils de l'orfèvre, né le 23 décembre 1612. Judith « de Lippis » mourut jeune et Jacobs perdit son fils, orfèvre comme lui, à peine âgé de dix-huit ans (18 novem-

bre 1630) : il le fit inhumer dans le cloître de Saint-Martin-des-Carmélites où une pierre scellée dans le mur rappelle son souvenir :

PIETRO FILIO DULCISSIMO
IN IPSIUS AETATIS FIORE
E TERRENIS EVOLATO
JOHANNES JACOBS BRUXELLENSIS
GRAVITER MOERENS
MONUMENTUM HOC POSUIT
ANNO DOMINI MDCXXX

C'est vraisemblablement dans ce tombeau que Jacobs, qui une fois encore rappelle dans l'épithaphe son origine bruxelloise, fut déposé après sa mort : ses dernières dispositions stipulaient, en effet, que lorsque « son » âme se sera séparée du corps, son » cadavre sera porté, avec la moindre » dépense possible, en l'église de Saint- » Martin-Majeur, où résident les RR. » PP. Carmélites, et qu'il lui soit donné » sépulture dans l'arche existant dans » le cloître desdits RR. Pères, appar- » tenant au testateur ».

Nous n'avons pu obtenir confirmation de l'exécution ponctuelle de ces volontés : toutefois l'acte de décès précise « corpus die 13 (mensis sep- » tembris) sepultus est in Ecclesia » S. Martini Majoris ».

Sentant sa mort prochaine, l'orfèvre bruxellois avait voulu que la plus grande partie de sa fortune servît à permettre à de jeunes Belges de faire des études à l'Université de Bologne, la plus ancienne du monde. Il laissait certes ses « biens existant aux Pays-Bas » à ses neveux, à l'exception toutefois d'une rente de soixante-douze florins, acquise sur le Canal (Vaart) de Bruxelles, qui devait servir à défrayer le curé de la paroisse de la Chapelle, à Bruxelles, chargé de faire l'enquête sur l'idonéité des candidats aux bourses d'études pour Bologne, à fournir aux lauréats le viatique pour le voyage, à faire un don à la caisse des pauvres de la corporation des orfèvres de Bruxelles chargée de la désignation des bénéficiaires.

Mais les biens situés en Italie, « particulièrement dans la ville de » Bologne », furent confiés à trois exé-

cuteurs testamentaires : le marquis Achille Albergati Verga, Angelo Maria Angelelli et le docteur *in utroque jure* Domenico Comelli, agrégé, qu'« il » prie et leur ordonne qu'ils doivent » aussitôt faire l'inventaire du capital, » vendre les meubles qui ne seront pas » nécessaires au service du Collège à » créer ». Il veut et commande qu'immédiatement après sa mort, par les soins des héritiers fiduciaires, « il soit » érigé un Collège à Bologne dans » une maison à lui appartenant, » située dans la Contrada del Pradello sous la Paroisse de Saint-Laurent-Porta-Stiera ». Ce Collège, placé sous l'invocation de la Sainte Trinité, s'appellera Collège Jacobs ; il sera l'héritier universel de tous les biens situés dans la ville et le territoire de Bologne ainsi que de tous autres biens dont il n'aura pas été disposé.

Dans le collège seront entretenus trois ou quatre jeunes gens, et plus encore, selon les revenus du collège, et au gré des exécuteurs ; ces jeunes gens doivent être des Flamands de Bruxelles, ou d'Anvers, ou au moins du Duché de Brabant ; ils doivent être nés d'un légitime mariage et non légitimés, âgés de dix-huit ou d'au moins seize ans. Ces boursiers devront « être » instruits dans la langue latine, sains » de leur personne, bien dispos de » corps, de bonne apparence ; ils » doivent avoir reçu la première tonsure et pouvoir, dès leur arrivée à » Bologne, suivre les cours de Droit, » ou de Médecine, ou de Philosophie » ou de Théologie et *in alcuna di dette scienze farsi valenti* ». Ils devront séjourner au collège pendant cinq années consécutives ; ils y seront pourvus de tout le nécessaire et, à l'expiration de leur mandat, la fondation prendra à sa charge les frais afférents à la collation des grades : après quoi, il leur sera donné une bourse de soie contenant vingt écus de monnaie, soit quatre-vingts livres après un mois, ils seront licenciés, renvoyés chez eux ou là où il « *sarà di loro gusto e soddisfazione* ».

Le collège dont Jacobs avait jeté

les bases fut ouvert dès l'année qui suivit le décès du fondateur : en 1651, en effet, les quatre premiers boursiers y firent leur entrée ; en 1652, deux nouveaux bénéficiaires vinrent les rejoindre. La vie pratique des étudiants était régie par un règlement d'ordre intérieur, rédigé par Jacobs lui-même : il comprenait trente chapitres qui précisaient les droits et les devoirs des collégiens jusqu'en leurs moindres détails.

Depuis 1651 l'institution, qui s'installa en 1660 dans l'immeuble qu'elle occupe encore actuellement, fonctionna quasi sans interruption : seules la révolution française et les deux guerres mondiales suspendirent son activité.

Les statuts durent, évidemment, être adaptés aux circonstances. Jacobs lui-même avait prévu la nécessité d'amendements puisqu'il disposait, dans son testament, que les héritiers fiduciaires pourraient y faire « adjonctions, suppressions et modifications » requises par le temps ». Il avait d'ailleurs indiqué avec précision les modalités de remplacement de ses exécuteurs testamentaires en stipulant qu'à leur décès ils seraient remplacés par un administrateur, élu par le Collège des légistes (Faculté de Droit), un autre choisi par le Collège des artistes (autres Facultés) ; ces deux nouveaux mandataires coopteraient le troisième, qui devait être « un notable bolonais ».

Les statuts furent modifiés à quatre reprises : en 1756, en 1826, en 1886 et enfin en 1958. Les nouvelles dispositions visaient surtout à adapter les conditions de recrutement, les programmes et la durée du séjour à l'évolution de l'enseignement universitaire : c'est ainsi que la dernière révision ouvre le collège aux étudiants du troisième cycle, voire aux chercheurs.

L'existence de la fondation ne s'écoula pas toujours sans heurts et les archives de la Ville de Bruxelles conservent le témoignage d'incidents d'une certaine gravité survenus au début du XIX^{me} siècle. Au cours de la

seconde guerre mondiale, un chapelet de bombes détruisit une bonne partie de l'immeuble qui abrite l'institution ; ce furent surtout les chambres des boursiers qui eurent à subir les conséquences de ce bombardement : elles furent entièrement détruites.

La reconstruction, réalisée en grande partie avec l'appui des gouvernements belge et italien, aurait dû permettre d'élargir les activités de l'antique fondation : on n'oserait affirmer que les vœux des rénovateurs aient été entièrement réalisés.

Mais durant plus de trois siècles des générations de jeunes Belges — Bruxellois, Anversois ou originaires de l'ancien duché de Brabant — se succèdent dans la vénérable maison de la Via Guerrazzi. Deux cents boursiers environ firent à l'Université de Bologne de solides études — on y était exigeant et les étudiants se pliaient de bonne grâce aux exigences —, le plus souvent de droit ou de médecine. Nombre d'entre eux, rentrés au pays, prirent une place de choix tant dans l'enseignement que dans l'administration et la justice.

Iconographie : Portrait à l'huile attribué à Guido Reni, propriété du Collège, en dépôt à la Pinacothèque de Bologne. Un buste en plâtre polychrome se trouve dans le grand couloir et au-dessus de la porte de l'institution.

Robert-O.-J. Van Nuffel.

Archives de l'État, à Bologne. — Archives de la Ville de Bruxelles. — Archives du Collège Jacobs, à Bologne. — Archives privées. — F.-D.(e) D.(obbeleer), « Collège Jacobs à Bologne (en Italie) », dans *Messager des Sciences et des Arts de la Belgique*, t. II, 1834, p. 41-49. — J. Van der Linden, « La fondation Jacobs à Bologne », dans *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. IX, 1895, p. 77-116. — M. Battistini, « Del Collegio Jacobs in Bologna (Da Documenti storici di Bruxelles) », dans *Studi e Memorie per la Storia dell'Università di Bologna*, vol. X, 1929, p. 105-161. — R.-O.-J. Van Nuffel, « Le Collège Jean Jacobs à Bologne », dans *Alumni*, XXII, 1953-1954, p. 14-44. — R.-O.-J. Van Nuffel, « L'Università di

Bologna e il Belgio », dans *Memorie e Studi per la Storia dell'Università di Bologna*, Nuova Serie, vol. I, 1956, p. 603-642. — G. Osti, « Giovanni Jacobs e il Collegio dei Fiamminghi in Bologna in uno scritto d'Attilio Salviati », dans *Strenna storica bolognese*, t. VIII, 1958, p. 249-256.

JACOBS (*Pierre-Louis-Martin*), avocat, magistrat, membre du Congrès National, né à Anvers le 9 Thermidor an XI, soit le 28 juillet 1803, et y décédé le 20 janvier 1847.

Après avoir fait ses humanités à l'Athénée de sa ville natale, il obtient à l'Université de Gand le 23 juillet 1825 le diplôme de docteur en droit sur présentation d'une thèse intitulée *De mercatorum judiciis*. Inscrit au barreau d'Anvers, une des premières causes qu'il plaide est celle d'un ecclésiastique poursuivi pour délit politique par le gouvernement hollandais. En 1830, à vingt-sept ans, il est élu député suppléant au Congrès National par le district d'Anvers ; à dater du 14 avril 1831, il siège dans cette assemblée comme membre effectif à la suite de la démission de Joseph-Emmanuel Werbrouck-Pieters. Au Congrès, il est l'un des premiers à soutenir la candidature du prince Léopold de Saxe-Cobourg, et le 4 juin 1831 il est du nombre des cent cinquante-quatre députés qui l'élisent au trône de Belgique. Ses interventions au Congrès portent la marque d'un esprit réaliste et modéré : le 15 juin 1831 il appuie le vote d'urgence de la proposition ayant pour objet d'empêcher la reprise des hostilités ; le 8 juillet il prononce un discours en faveur de l'acceptation des préliminaires de paix, et le lendemain, faisant fi de l'opposition des exaltés, il vote pour l'adoption du traité des XVIII articles.

Par la suite, le gouvernement le charge plusieurs fois de missions délicates. C'est ainsi qu'il fait partie de la Commission pour la délimitation territoriale. En 1839 il est désigné comme membre de la Commission mixte de navigation chargée de négocier

cier avec la Hollande le traité concernant la navigation de l'Escaut et ses embouchures. Au dire de ses contemporains, Louis Jacobs fut l'un des membres les plus habiles et les plus actifs de cette commission, qui, sous la présidence de Charles Rogier, travailla durant quatre ans à résoudre cette question capitale toujours en litige entre la Belgique et la Hollande.

Juge suppléant au Tribunal de 1^{re} instance d'Anvers depuis le 5 novembre 1830, Louis Jacobs est élu en 1842 bâtonnier du barreau d'Anvers.

Anversois de vieille souche, il prend particulièrement à cœur les intérêts de sa ville natale. Au Conseil communal, où il a siégé de 1830 à 1847, année de sa mort, il s'est surtout préoccupé d'améliorer la qualité de l'enseignement. Innovation pour l'époque, ses efforts ont porté entre autres sur l'installation d'écoles gardiennes dans les différentes sections de la ville ; sa femme s'y intéresse également et dès 1842 elle fait partie de la Commission directrice.

Les Beaux-Arts sont également l'objet de la sollicitude de Louis Jacobs : il prend une part prépondérante à l'érection de la statue de Rubens qui orne encore actuellement la Place Verte ; lié avec le peintre anversois Nicaise De Keyser, il lui commande son portrait et celui de sa femme. Il est aussi un des fondateurs de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts d'Anvers.

Louis Jacobs appartenait à l'opinion libérale, et c'est comme dirigeant de ce parti qu'il fut en 1846 l'un des délégués de l'association libérale d'Anvers au Congrès libéral de Bruxelles.

Il avait épousé le 12 août 1833 Marie-Anne van Merlen, nièce du général baron Jean-Baptiste van Merlen, glorieusement tué à Waterloo à la tête de la 2^e Brigade de cavalerie légère hollando-belge. De cette union, il eut trois fils ; le puîné, Victor, allait, chose assez inattendue, devenir, comme parlementaire et ministre

d'État, un des leaders incontestés du Parti catholique.

Iconographie : à sa mort, survenue à l'âge de quarante-trois ans, ses amis firent exécuter par l'artiste Hart une médaille à son effigie portant au verso la mention « Pour services » rendus au commerce, aux arts, à l'instruction publique, à l'industrie ». Un monument à sa mémoire lui a été érigé par souscription publique au cimetière de Berchem. Sur un bas-relief, œuvre du sculpteur Joseph Geefs, Louis Jacobs est représenté en buste, entouré des figures allégoriques de la Ville d'Anvers, de l'Escaut, du Commerce, de la Loi et des Arts.

Jacques Willequet.

Article nécrologique dans *Le Précurseur*, journal quotidien anversois du 21 janvier 1847, p. 1. — É. Huyttens, *Discussions du Congrès National de Belgique, 1830-1831*, t. V, Bruxelles 1845, p. 642. — J.-B. Stockmans, *Geschiedenis der gemeente Berchem*, Anvers, 1886, p. 156. — A. Bellemans, *Victor Jacobs, 1838-1891*, Bruxelles, 1913, p. 3-5. — L. du Bus de Warnaffe et C. Beyaert, *Le Congrès National*, Bruxelles-Paris, 1930, p. 79.

JAMAR (Armand - Gérard - Gustave), artiste peintre, né à Liège le 18 avril 1870, décédé à Schaerbeek (Bruxelles) le 10 décembre 1946.

Armand Jamar éprouva, dès sa jeunesse, une passion pour le dessin et la peinture. Sous la pression de son père, il s'inscrivit à l'Université de Liège, et y acquit le diplôme de docteur en droit.

Par après, réalisant son rêve, et sa vocation, Jamar entra à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège, où il fut l'élève d'Évariste Carpentier et d'Adrien Dewitte. Dès 1896, il exposa régulièrement à Liège, notamment en la salle de l'Émulation, et fut invité aux Salons officiels tenus à Anvers, à Gand et à Bruxelles. En 1900, six toiles de Jamar obtinrent un grand succès au Salon du Cinquantenaire à Bruxelles et, la même année, une place d'honneur fut réservée au

Salon des artistes français à Paris à son tableau intitulé *Gros temps à Boulogne*.

Jamar s'installa en 1904 à Schaerbeek, 30, rue Albert de Latour, où il occupa l'ancien atelier de Constantin Meunier; en 1908, il alla habiter, dans la même commune, 74, rue de la Consolation, où il demeura jusqu'à sa mort.

Tout en exposant annuellement tant à Liège qu'à Bruxelles, Jamar voyagea en France (Boulogne, la Bretagne), en Italie (Venise) et en Hollande où il peignit des intérieurs de fermes.

En Belgique, il s'inspira de la Campine et de ses marais aux environs de Genk ainsi que de l'Ardenne, de ses paysages et de ses intérieurs.

En 1907, il obtint la Médaille d'Or au Salon des artistes français à Paris pour son *Intérieur de ferme hollandaise*; une mention honorable lui avait déjà été décernée en 1904. A ce moment, de nombreux collectionneurs, dont le baron de Rothschild à Paris, firent l'acquisition de ses œuvres.

L'œuvre de Jamar s'est développée parallèlement à toutes les grandes révolutions picturales qui ont bouleversé l'art de peindre depuis la fin du XIX^e siècle, mais elle n'en a pas moins évolué suivant une loi qui ne fut pas celle de la mode.

Les premiers tableaux de Jamar sont influencés par les préimpressionnistes, en particulier Boudin et Jongkind. Il a laissé de cette période, qui se termine aux environs de 1920, des œuvres retenues, d'une grande délicatesse de touche, d'un coloris discret où les tons se fondent en une harmonie savamment étudiée. S'il représente la mer ou les ports bretons, c'est pour donner à la lumière le premier rôle. Jamar avait acquis une technique remarquable. De nombreuses expositions avaient montré, depuis 1900, qu'il possédait un langage pictural d'une souplesse capable d'assimiler toutes les expériences des impressionnistes.

Vers 1920, on constate un changement dans la technique picturale de

Jamar. Il a voyagé et découvert l'Espagne, l'Algérie, l'Italie du Nord. Une sorte de violence lumineuse éclate dans ses tableaux. Dans sa volonté de soumettre la lumière, d'en capter les rayons et les ondes, il ordonne les formes et les couleurs à partir de tons purs. L'artiste utilise fréquemment pour une même toile, alternativement, la brosse et le couteau. Grâce à cette nouvelle technique, le tableau acquiert une plus grande intensité.

Jamar continue d'exposer, en particulier, au Cercle artistique de Bruxelles, et participe à des Salons en Belgique et à l'étranger.

C'est peu avant 1930 que Jamar, âgé de près de soixante ans, conquiert le style qui présidera à la création des œuvres les plus puissantes de sa carrière féconde. Des paysages et des marines, où la nature profonde du peintre semble s'accorder à la nature des éléments mis en scène, datent en effet de la période 1928-1940. Rien de classique dans cette peinture, au sens où l'on entend généralement ce terme, c'est-à-dire que les toiles de l'artiste n'apparaissent pas organisées selon un principe d'ordre et d'équilibre. La fascination de l'espace — l'espace du ciel et de la mer —, la torsion imprimée aux objets représentés donnent aux tableaux de cette époque une dimension « baroque » dionysiaque, traduite dans un langage pictural d'une grande souplesse.

Au début de la période 1928-1940, Jamar avait rencontré à Bruges le docteur Louis De Winter, éminent pneumologue, qui fut pour lui un ami et le guide d'une nouvelle pensée. Il inaugura, à ce moment, sa période artistique « brugeoise », qui s'est révélée par la suite si productive. En pleine maturité, et en possession d'un métier éprouvé, Jamar traduisit le caractère de la ville de Bruges d'une façon originale. Il tourna les yeux aussi vers le pays flamand, et, grâce à sa palette nuancée et riche, il rendit magistralement les contrastes du ciel de la Flandre maritime et de sa terre aux horizons infinis. Il peignit aussi

des usines des environs de Bruges. Jamar exprima dans ces tableaux la grandeur du paysage industriel.

Au cours des années 1937 et 1938, l'artiste, ne se bornant plus à peindre des paysages, des intérieurs ou des marines, puisa son inspiration dans des œuvres littéraires : *La Légende d'Uylenspiegel*, *L'Apocalypse* et *La Divine Comédie* de Dante. Parallèlement à cette orientation nouvelle, Jamar peignit, vers 1939, quatre *Chemins de Croix* empreints d'une intense spiritualité. Chaque série de tableaux a un caractère particulier : tantôt le peintre n'y groupe que quelques personnages, tantôt la foule escorte le Christ. Par son imagination, l'artiste sut renouveler un thème si souvent traité dans le passé.

C'est aussi à ce moment que, encouragé par le docteur De Winter, Jamar s'attaqua à des œuvres non figuratives. C'est ce que Michel de Ghelderode qualifia « l'Art visionnaire d'Armand Jamar ». Dans le cycle de *La Création*, l'artiste se limite à la représentation de la lumière par la couleur. Ici le peintre renonce aux signes et aux symboles ; le paysage métaphysique est pour lui un champ illimité d'inventions picturales ; il se meut avec aisance dans l'infini et l'indéfini et réussit à exprimer la pensée la plus abstraite en donnant visage à l'inexprimable. Le premier poème a pour objet *Les Origines* avec la représentation d'idées comme *Le Grand espace*, *Le Chaos*, *La Naissance de la lumière*, *La Séparation du ciel et de la terre*, *L'Arbre de la vie* ; le second poème traite de *L'Homme et la terre* avec comme toiles : *La Nuit*, *La Mer*, *L'Homme dans la nature*.

Parallèlement à l'existence qu'il mène à Bruges, où il séjourne quelques jours par semaine, Jamar continue à travailler chez lui à Bruxelles. Il organise des expositions tant à Bruxelles qu'en province et à l'étranger et il participe régulièrement à tous les grands salons. Sa production est abondante jusqu'à la fin de 1946 et elle est, d'après les critiques, d'une excellente

qualité, sans toutefois beaucoup changer de manière. Il convient cependant de faire remarquer que ses toiles les plus réussies datent des années 1936, 1937 et 1938, qui semblent avoir été des années de grâce.

Jamar a également réalisé des aquarelles et des gouaches, qui sont, pour la plupart, œuvres non d'un aquarelliste mais d'un peintre. Souvent, on sent en elles l'esquisse, le projet de tableaux à venir.

Les Musées des Beaux-Arts de Liège, de Charleroi, d'Anvers et de Lille possèdent des œuvres de Jamar, de même que de nombreux collectionneurs belges et étrangers.

Armand Jamar compta, durant son existence, de nombreux admirateurs parmi les hommes de lettres et les critiques d'art. Il convient de citer Michel de Ghelderode, Sander Pierron, Edmond Joly, Richard Dupierreux, Lucien Jottrand et Joseph Muls.

Un timbre-poste spécial, reproduisant un autoportrait de l'artiste, sera émis en 1974.

Luce Rolin.

U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. XVIII, Leipzig, 1925, p. 358. — H. Cayman, *Het laat-impressionisme van A. Jamar*, Bruges, 1939. — *Armand Jamar 1870-1946, son œuvre brugeois* commenté par M. de Ghelderode, Liminaire par Dr. L. De Winter, Bruges, s. d. — P. T. A. Swillens, *Prisma Schilders Lexicon*, 2^e éd., Utrecht-Antwerpen, 1965. — J. Delmelle, *Armand Jamar*, Bruxelles, Éditions Arcade, 1972.

JANSSENS (François-Alphonse-Ignace-Marie, dit Frans), cytologiste et professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon à Gand, né à Sint-Niklaas-Waas le 23 juillet 1863, décédé à Wichelen (lez Termonde) le 8 octobre 1924.

Frans Janssens est issu d'une vieille et honorable famille de Flandre orientale. Son père, Théodore, fut, pendant trente-sept ans, membre des Chambres législatives. De ses dix enfants, quatre fils accédèrent à la prêtrise et l'un d'eux à l'épiscopat.

Un autre fils deviendra un peintre religieux réputé.

Les études du jeune Frans le mènent d'abord au Petit Séminaire de sa ville natale, puis au Grand Séminaire de Gand et à la prêtrise, enfin — à partir de 1886 — à l'Université catholique de Louvain, pour une candidature et un doctorat en sciences naturelles. En 1890, il y décroche son diplôme de docteur, avec grande distinction.

A Louvain, Janssens avait la chance d'entrer dans le laboratoire d'un incomparable initiateur à la recherche biologique et cytologique, Jean-Baptiste Carnoy, secondé, à l'époque, par le zoologiste Gustave Gilson. C'est sous leur direction à tous deux que s'élabore la thèse doctorale sur *Les Branchies des Acéphales*, qui sera couronnée en 1891 au Concours pour les Bourses de voyage du Gouvernement. Concours mémorable dans les fastes de ce qui allait devenir l'Institut Carnoy, puisque sept mémoires, déposés par ses chercheurs, y furent couronnés cette année par les jurys. Publié en 1893 dans *La Cellule*, le travail de Janssens est une étude minutieuse, riche en faits nouveaux et en précisions significatives, remarquablement illustrée, et où les données d'histologie fine annoncent le cytologiste et débordent nettement le cadre anatomique. Après trente-quatre ans, estimait Gilson en 1925, il constitue encore la principale source de renseignements sur la matière traitée.

Aussitôt promu, et déjà désigné comme professeur de sciences à l'Institut Saint-Liévin à Gand, le jeune docteur fréquente une série de laboratoires étrangers de zoologie marine : Helder, Banyuls, Arcachon, Roscoff, Naples; plusieurs avaient déjà été fructueusement visités au cours de son premier travail.

Dès son installation à Gand, l'abbé Janssens est chargé, par son évêque, d'y créer une École Technique supérieure de Brasserie; et il va consacrer à cette tâche un temps énorme, une

activité débordante et un grand sens pratique, s'attachant surtout à l'organisation des laboratoires. Il y assure aussi une part majeure de l'enseignement, notamment celui de la Bactériologie.

Mais la réussite bientôt reconnue de l'École avait été bien préparée. Elle faisait suite à deux séjours d'études de Janssens, l'un à l'Académie de Brasserie de Munich, l'autre aux Laboratoires Carlsberg de Copenhague. Et c'est dans ce dernier centre, sous la direction de E. Chr. Hansen, que sont amorcées les *Recherches cytologiques sur la cellule de levure*, objet d'une note préliminaire en 1903, d'un mémoire étendu en 1898 (en collaboration avec son élève Leblanc). Ces recherches étaient importantes et le sont restées longtemps. Elles furent prolongées en 1903 par un article bibliographique et critique et par un mémoire sur les « fausses levures » du type *Torula* (collaboration A. Mertens). Le problème crucial traité, fort controversé alors, était celui de la présence et de l'identification d'un vrai noyau cellulaire dans ces organismes étonnants, ainsi que de son comportement lors du bourgeonnement et de la « fécondation ». Les démonstrations et les dessins de Janssens étaient d'une grande précision et ses conclusions furent abondamment commentées et discutées par les auteurs. Partiellement reprises ensuite par Wager et par Lindegren, elles s'appuyaient sur une longue étude expérimentale, portant sur des milliers de cultures, et sur une rigoureuse technique de fixation et de coloration. Lors d'un récent congrès international, le signataire de cette notice a constaté l'importance historique que leur attachaient encore aujourd'hui les spécialistes des écoles américaine et indienne, toujours en controverse sur des points fondamentaux de cette cytologie aberrante.

Déjà en 1896 et à la demande de son ancien maître Carnoy, Janssens, regagne — avec joie — l'Institut Cytologique de Louvain, installé main-

tenant dans l'ancien « Collège de Villers ». Ce cadre sera le dernier de sa carrière et celui de ses plus fructueuses recherches. Nommé chargé de cours à la Faculté des Sciences en 1896, professeur extraordinaire en 1897, puis ordinaire en 1903, il suppléera d'abord Carnoy pour l'enseignement des Compléments de Botanique et de Microscopie appliquée. Après le décès de son maître (1899), il héritera de son enseignement la partie chimique de la Cytologie, ses aspects morphologiques et la Botanique étant repris en charge par Victor Grégoire. Néanmoins son domaine de recherches restera celui de la cytologie morphologique et surtout du comportement et de la structure des chromosomes animaux, au cours de la mitose et surtout de la méiose.

Des cinq mémoires consacrés à la *Spermatogenèse des Batraciens*, tous publiés dans *La Cellule*, le premier porte sur les Tritons (1901), les deux suivants sur *Batrachoceps* (une grande Salamandre du Far-West américain) et *Pletodon* (1903, 1905), le quatrième sur *Allytes obstetricans* (1908). Il n'est pas indiqué de les analyser ici en détail, d'autant moins que bien des questions, alors controversées, se posent aujourd'hui en termes différents. Mais ils apportaient, aux cytologistes de ce temps, des faits et des démonstrations de premier ordre, une documentation iconographique et déjà microphotographique de haute qualité, une grande rigueur dans la discussion. Leur place dans l'histoire de la cytologie reste importante et méritoire. On y rattachera un mémoire de 1904 (en collaboration avec son élève Elrington) où Janssens retrouvait, dans l'ovogenèse d'un Mollusque (*Aplysia*), les mêmes formes chromosomiques que dans la spermatogenèse des Amphibiens.

Un autre mémoire de cette même année 1904 est de caractère bien différent. C'est une importante étude d'embryologie expérimentale sur des larves d'Oursins (*Arbacia*), entreprise à la Station zoologique de Naples et

poursuivie à l'Institut Carnoy. Elle reprenait et développait des expériences antérieures, fort discutées, de Loeb (1899-1901). Janssens y relatait notamment l'obtention, la structure et le sort de larves extraordinaires et monstrueuses, produites par des masses plasmodiales, issues des œufs ou de leurs produits. Les conclusions appuyaient la théorie des localisations germinales pour les facteurs morphologiques, mais non pour ceux de segmentation. Elles impliquaient aussi une certaine intervention du cytoplasme dans la transmission des caractères héréditaires, sujet déjà brûlant et qui allait le devenir plus encore.

Concernant le cytoplasme, signalons aussi deux courts articles sur *Le Chondriosome des Champignons*, parus en 1913.

Des cinq mémoires sur la spermatogenèse des Batraciens, nous avons omis, plus haut, de relever le dernier. C'est qu'il tient une place à part dans l'œuvre de Janssens et annonçait ce que nous tenons pour son plus haut mérite. *La Théorie de la Chiasmotypie ; nouvelle interprétation des cinèses de maturation*, publiée dans *La Cellule* en 1909, lançait en effet, dans « la mare cytologique », un pavé dont les cercles qu'il y a produits n'ont pas fini de se propager. Se basant, à la fois, sur des considérations théoriques, sur les images chromosomiques de ses préparations et sur l'analyse critique de figures publiées par les auteurs, Janssens croit devoir admettre que deux chromosomes homologues, entrelacés de façon caractéristique en prophase hétérotypique (principalement au stade strepsitène), y peuvent subir une rupture aux nœuds (ou *chiasmata*), suivie d'une resoudure entre fragments appartenant à l'un et à l'autre. La dissociation anaphasique séparera ainsi deux chromosomes de nature composite, d'origine paternelle et maternelle.

Cette conception hétérodoxe — dont seul l'essentiel est énoncé ici — ne pouvait que heurter maints cyto-

morphologistes et provoquer, de leur part, des réticences compréhensibles et souvent légitimes (notamment celles de Victor Grégoire, le collègue de Janssens à l'Institut Carnoy). Mais elle allait avoir une profonde répercussion sur les travaux et conceptions génétiques. Lorsque l'École de Morgan tentait de dresser les « cartes chromosomiques » des *Drosophiles*, des caractères localisés linéairement sur un même chromosome apparaissaient souvent — et paradoxalement ! — dissociés dans leur descendance. Or la chiasmotypie résolvait le paradoxe ; et un échange matériel interchromosomique devait paraître inéluctable, dès que le nombre des facteurs allélomorphes identifiés et dissociés dépassait celui des paires chromosomiques de l'espèce. Par une lettre enthousiaste, Morgan remerciait alors le cytologiste de Louvain de la féconde impulsion que l'interprétation cytologique allait donner à ses analyses génétiques. De fait, c'est bien la conception de Janssens qui est largement exploitée comme « theory of linkage », par le maître de l'école américaine de génétique, dans une série de publications ultérieures (cfr notamment *Heredity and sex*, 1913, ch. III). Et s'engagent dans la même voie, avec d'éventuelles nuances et réserves, l'éminent cytologiste américain E. B. Wilson (1912-1913) et le généticien allemand E. Baur (1918).

Entretemps la première guerre européenne éclate, la Belgique est envahie et l'Université de Louvain ferme ses portes. De 1914 à 1918, retiré dans son petit laboratoire privé de Wichelen, Janssens poursuit en solitaire un travail acharné, en vue de développer et de mettre en plus claire évidence des vues dont la validité lui apparaît de plus en plus. C'est maintenant dans les spermatocytes de deux Orthoptères (*Stetophyma* et *Chortippus*) qu'il retrouve notamment les images chromosomiques les plus convaincantes, à ses yeux. Il scrute ses préparations et dessine à longueur de journée (montant parfois ses coupes entre deux

lamelles, afin de pouvoir les explorer successivement par leurs deux faces !). Il construit et photographie d'ingénieux modèles d'associations et de dissociations chromosomiques. Ainsi s'accumule une énorme documentation qui va être intégrée dans un mémoire monumental : *La Chiasmotypie dans les Insectes*, illustré de 21 grandes planches de dessins et de schémas. Outre sa partie analytique, consacrée aux deux Orthoptères, le texte comporte un exposé général de l'interprétation chiasmotypique, une discussion et une analyse minutieuse de toutes ses modalités, une comparaison serrée avec le cas des cinèses somatiques et goniales, une vigoureuse réponse aux objections déjà émises par certains.

Mais l'œuvre maîtresse de Janssens devait aussi être sa dernière. Elle ne parut dans *La Cellule*, en 1924, que quelques mois avant sa mort, et lorsque l'auteur en corrigeait péniblement les épreuves, il se sentait déjà gravement frappé par le mal qui allait l'emporter.

Ce décès prématuré n'a pas permis à l'auteur de percevoir l'écho de ses derniers efforts. Écho où, comme on pouvait s'y attendre, des réserves et des critiques se mêleront aux éloges et aux adhésions. Les réticences les plus vives vinrent peut-être du côté des cytologistes « purs ». La plus péremptoire fut, sans doute, celle de Seiler (1926), pour qui les chiasmas n'étaient que des « effets optiques ». Jugement d'ailleurs absurde, notamment — mais non seulement — aux yeux de ceux (le signataire de cette notice en est un) qui ont eu l'occasion d'explorer les préparations originales de Janssens et de reconnaître la fidélité de ses dessins. Janssens avait d'ailleurs acquis une compétence éprouvée et reconnue en technique microscopique et cytologique. Et son honnêteté scientifique l'avait amené à offrir l'envoi de ses meilleures préparations à tout spécialiste désirant les étudier. Ce fut le cas de E. B. Wilson et un des motifs, sans doute, de l'adhésion presque entière que donnait

au chercheur de Louvain le maître incontesté de l'école cytologique américaine et son traité classique de 1925. D'autres adhésions partielles — et, en tout cas, une extrême attention pour l'interprétation chiasmotypique — s'exprimèrent dans bien d'autres traités, notamment ceux de Sharp (1926-1943), Belar (1928), Guilliermond (1933), Darlington (1937) ou Rhoades (1961 ; in : Brachet-Mirsky). Et c'est à la mémoire de Janssens que C. D. Darlington dédiait, en priorité, la dernière édition des *Recent Advances in Cytology*.

Reconnaissons pourtant, après d'autres, que sur le plan strict de la cytomorphologie, une démonstration rigoureuse des soudures, ruptures et resoudures des segments chromosomiques était, à peu près, impossible à obtenir et que le mécanisme des phénomènes structuraux, ainsi postulés, demeurait inconnu.

Les généticiens étaient moins gênés par le caractère encore théorique, inhérent à l'interprétation. Ils avaient beau jeu de faire valoir que la chiasmotypie s'accordait avec les résultats de leurs croisements et que, si le phénomène chromosomique n'était pas retenu tel quel, il fallait en trouver un autre qui les justifiait aussi bien. On n'a pas manqué de les chercher, bien entendu ; mais ce n'est pas le lieu d'évoquer ces tentatives.

Ainsi l'appui initial de l'école morganiennne allait se prolonger (cfr la dernière édition du *Traité de Génétique* de Sirks). « The principle » involved in Janssens ingenious interpretation, écrivait Wilson, has been » applied in a great scale ... by Morgan » and his associates to the Mendelian » analysis and, in their hands, the » chiasmotype theory has proved » itself a powerful instrument of genetic » research » (1925, p. 956).

En fait, le « crossing over » (fort mal traduit, en français, par « enjambement ») reste une base fondamentale de la génétique d'aujourd'hui, et si nous négligeons quelques nuances terminologiques, d'ailleurs significatives,

la chiasmotypie de Janssens n'est rien d'autre que son expression cytologique initiale, sinon la seule adéquate. Mais avec le temps, l'expression anglaise devint quasi la seule à être utilisée en génétique, entraînant l'oubli de l'auteur de la première et de son œuvre de pionnier. Comment s'étonner, dès lors, si tant d'ouvrages de vulgarisation sur les chromosomes et l'hérédité n'attribuent plus qu'au seul Morgan, avec celle du cross-over, l'idée initiale de la rupture et de l'échange de segments chromosomiques ?

Dans ce relatif et injuste effacement intervient, sans doute, la personnalité de l'homme. De caractère entier et autoritaire, renfermé et ombrageux (du moins pendant les années où nous l'avons connu) — non dépourvu pourtant, écrivait Gilson, d'un curieux humour, typiquement flamand —, chercheur solitaire et n'ayant eu que peu d'élèves, Janssens n'était pas « chef d'école » et il ne laissait aucun disciple prêt à prolonger ses recherches et à défendre ses vues. D'autre part, bien des problèmes chromosomiques de cet ordre ont changé de sens sur le plan de la biologie moléculaire ; et les généticiens tendent maintenant à reporter le crossing over au niveau et à l'intérieur même des gènes, c'est-à-dire des molécules d'ADN. A cette nouvelle échelle, les entrelacements strepsiténiques ne sont plus du tout « le fin du fin », comme ils l'étaient entre 1910 et 1930, au figuré et au propre !

Il n'est pas moins regrettable, pour le renom de notre pays, que, dans son admirable *Molecular Biology of the Gene* (1965), J. D. Watson, prix Nobel, attribue la découverte de la base cytologique du « crossing over » à un biologiste ... danois (1) et l'erreur s'est répétée dans l'édition française de 1968, préfacée par un autre prix Nobel. Si petite qu'elle soit, la Belgique ne peut laisser expatrier malgré eux — fût-ce chez nos bons amis de Copenhague ! — ceux qui ont honoré leur patrie et leur peuple dans l'his-

toire de la Science. Aussi le signataire de ces lignes a-t-il tenté, par une double démarche, de faire rétablir la vérité historique et nationale des deux côtés de l'Atlantique, en vue des prochaines éditions d'un traité qui fera époque dans notre siècle.

Frans Janssens était membre correspondant de l'Académie Pontificale des Sciences, Nuovi Lincei, de Rome.

Pierre Martens.

Université Catholique de Louvain. Bibliographie Académique, 1908, p. 285-286; 1908-1911, p. 73; 1911-1913, p. 60; 1914-1934, p. 239-240. — Mgr Beyls, « Lijkrede, den 8 Oktober 1924, te Wichelen, op de begrafenis van kannunik Franciscus - Alphonsus - Ignatius - Maria Janssens, professor aan de Faculteit van Wetenschappen », dans *Annuaire de l'Université Catholique de Louvain, 1920-1922, p. CCXII-CCXV.* — G. Gilson, « Éloge funèbre de M. le professeur François-Alphonse-Ignace-Marie Janssens prononcé en la grande salle de l'Institut de Spoelberch, le 3 juin 1925 », dans *Annuaire de l'Université Catholique de Louvain, 1920-1922, p. CCXVI-CCXIX.* — A. Louis, « Janssens, Franciscus, Alphonsius, Ignatius, Maria », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek, t. II, Bruxelles, 1966, col. 384-385.*

JANSSENS (Henri-Antoine-Marie), en religion DOM LAURENT, moine bénédictin, abbé titulaire du Mont-Blandin à Gand, évêque titulaire de Bethsaïde, théologien, écrivain, né à Sint-Niklaas le 3 juillet 1855, décédé à Anderlecht (Bruxelles) le 17 juillet 1925.

Henri Janssens est né dans une famille d'industriels (textile), dont plusieurs membres se sont fait un nom dans la politique, les arts, les sciences ou les lettres. Sa grand-mère paternelle était sœur des deux de Decker qui jouèrent un rôle politique important au cours des premières décades de l'indépendance belge. Son père, Théodore Janssens, fut membre de la Chambre des représentants durant trente-sept ans. Son frère aîné Joseph se fit une réputation comme

artiste peintre de talent, auteur de nombreuses œuvres religieuses et de très bons portraits. (Par arrêté royal du 20 décembre 1912, il fut autorisé à ajouter à son nom « de Varebeke » ; il semble bien que Henri n'a jamais porté ce titre. Un autre frère, le chanoine François Janssens, professa la biologie à l'Université de Louvain.

Henri fit de brillantes études secondaires au Petit Séminaire de sa ville natale, puis surtout au Collège des Jésuites de Mons, où enseignait son oncle, le père Joseph Janssens, dont il reçut et assimila une connaissance approfondie du latin. Alors qu'il semblait se destiner à la vie parlementaire selon le désir de son père, il s'orienta vers le sacerdoce dans le diocèse de Gand. Après un an de philosophie au Petit Séminaire de Sint-Niklaas, il fit sa théologie pendant un an, au Grand Séminaire de Gand, puis à l'Université Grégorienne à Rome, où il fut ordonné prêtre le 27 décembre 1877, et conquit, en 1879, le grade de docteur en théologie. Mais, dès 1880, il changeait d'orientation et devenait moine à la jeune abbaye bénédictine de Maredsous, où il fit profession le 11 septembre 1881. Les douze premières années de sa vie monastique se passent surtout à Maredsous ; il y remplit les fonctions d'annaliste, collabore à la *Revue Bénédictine*, et se voit principalement affecté à l'enseignement qui sera une des grandes tâches de sa vie : il est professeur à l'École abbatiale, il donne des cours de théologie dogmatique à ses jeunes confrères de Maredsous (1882-1883). Vers la fin de 1884, il est envoyé à l'abbaye d'Emmaüs (Prague) pour y consolider sa santé ébranlée et s'initier aux conceptions artistiques des maîtres de Beuron ; au printemps 1885, il part pour l'abbaye de Seckau (Styrie) où il enseigne la théologie durant quatre trimestres. Rentré à Maredsous, il est nommé professeur de la classe de Poésie en 1886-1887, puis de celle de Rhétorique, de 1887 à 1893.

L'été 1893 va marquer un tournant décisif dans sa carrière, qui se situera

désormais surtout à Rome. L'abbé de Maredsous, dom Hildebrand de Hemptinne, venait d'être nommé, le 31 juillet 1893 par le pape Léon XIII, premier abbé-Primat de la Confédération bénédictine et abbé du nouveau collège international bénédictin de Saint-Anselme dans la Ville éternelle. L'abbé-Primat désigna le père Laurent comme premier recteur et professeur de théologie dogmatique, fonctions que celui-ci remplit avec éclat jusqu'en 1908. Son enseignement s'orienta dans la ligne de la restauration thomiste décidée par Léon XIII, tout en évitant les positions extrêmes et sans se limiter au commentaire du texte de la *Somme*; car il donna de larges aperçus théologiques empruntés aux pères de l'Église, surtout à saint Augustin et à saint Anselme dont il voulait faire ressortir le rôle d'initiateur de la scolastique. Coulé dans un latin élégant, souple et très vivant, cet enseignement fut fort prisé à Rome, en dehors même des milieux bénédictins. Le fruit principal en fut son grand commentaire de saint Thomas dont il publia successivement neuf volumes.

Investi de la confiance des papes Léon XIII et Pie X, il fut chargé, à partir de 1905, de différentes fonctions importantes dans la Curie romaine. Le 20 octobre 1908, il était nommé, par Pie X, secrétaire de la Congrégation des Religieux. Cette charge le désignait normalement pour un futur poste cardinalice, mais une démarche diplomatique qu'il crut devoir faire en 1910 auprès de Théodore Roosevelt, ancien président des États-Unis, alors en visite officielle au Quirinal, démarche qui fut désapprouvée en haut lieu, provoqua une disgrâce relative qui lui fut très sensible.

Dès lors son activité se partagea à Rome entre ses diverses fonctions à la Curie, la publication de son commentaire de saint Thomas, des articles de revues, des prédications et des conférences, enfin la participation aux travaux de plusieurs académies ro-

maines. Ardent patriote, il défendit vigoureusement, après l'invasion de son pays, la cause belge à Rome par des conférences et des articles de presse dont l'écho se répercuta jusque dans les hautes sphères allemandes.

Après la guerre, le pape Benoît XV, pour lui marquer son estime et la reconnaissance du Saint-Siège, le nomma évêque titulaire de Bethsaïde. Il fut sacré à Rome le 19 juin 1921. Il choisit comme devise celle de sa famille : *Avita Fide*.

Mgr Janssens fut un théologien de grande classe et un humaniste distingué. Tempérament sensible et impulsif, esprit très ouvert à une large culture, causeur brillant et volontiers caustique, très doué pour les langues : il parlait, improvisait, écrivait avec aisance dans les deux langues nationales, en latin, anglais, allemand, italien. Il connaissait encore d'autres langues. En outre, il avait un goût prononcé et des aptitudes réelles pour la poésie, le dessin, la photographie et la musique. Cette polyvalence de ses dons naturels l'a conduit sans doute à se disperser quelque peu au détriment d'un travail de spécialiste, de recherche en profondeur, genre de travail pour lequel il n'était probablement pas fait. Néanmoins son œuvre demeure valable, surtout en matière théologique. En ce domaine, on remarque qu'une certaine intransigeance doctrinale se manifesta chez lui, au cours de la réaction antimoderne sous Pie X, lorsqu'il était secrétaire de cette Commission biblique qui émit alors de nombreux décrets d'allure très conservatrice. Cette intransigeance se fit jour également dans sa réaction plutôt passionnée contre les tendances modernes en art sacré. En revanche, il faut porter à son actif qu'il s'intéressa vivement à la cause ouvrière et au mouvement flamand, ce qui n'était guère courant dans les milieux bourgeois de son époque.

Le principal ouvrage de Mgr Janssens est sans contredit son grand commentaire, inachevé d'ailleurs, de la *Somme*, publié en deux périodes,

de 1899 à 1905 (tomes I à VI, les meilleurs), puis de 1918 à 1921 (tomes VII à IX), sous le titre : *Summa theologia ad modum commentarii in Aquinatis Summam, praesentis aevi studiis aptatam*. Ces neuf volumes forment un total imposant de plus de 7.000 pages et furent publiés chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau, sauf les deux premiers et les deux derniers, publiés aux Éditions Vaticanes.

Ses autres ouvrages les plus notables sont : *La Confirmation. Exposé dogmatique, historique et liturgique*, Lille, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1888, 325 pages; *La grève*, drame en vers, Lille, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1891 (traduction allemande par le prince Philippe d'Arenberg, Mayence, 1892); *Adolphe Kolping, l'apôtre des artisans*, Lille, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1891, 240 pages; *Au Pays du Messie* (voyage en Palestine en 1912), Paris-Bruxelles, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1921, 416 pages in-4°; *Fleurs éparses. Sparsi flores*, poésies, Lille-Paris-Bruges, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1922, 302 pages; *Théodore Janssens (1825-1889). Recueil de souvenirs*, Bruxelles-Paris, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1922, 310 pages. En outre, il faut mentionner de très nombreux articles publiés dans les diverses revues de Maredsous : *Messenger des Fidèles*, puis *Revue bénédictine* (jusqu'en 1904), *Revue liturgique et bénédictine* (à partir de 1911); et aussi dans d'autres revues, comme *Musica sacra* (Gand et Milan), ou *Rassegna Gregoriana* (Rome). Ces articles sont consacrés à des sujets très variés, mais surtout à la liturgie, à l'art sacré et au chant grégorien, à la théologie et aux questions sociales. Nombre de conférences, d'allocutions et de poésies de circonstances ont été imprimées.

Mgr Janssens est mort dans la Maison généralice des Pères de Scheut, à Anderlecht, où il était venu rendre visite à son frère missionnaire, récemment rentré du Congo. Son corps fut inhumé dans la crypte des abbés au cimetière de Maredsous.

Iconographie : Un buste à mi-corps

grandeur nature, sculpté en marbre blanc à Rome, par P. Feile, en 1911, est conservé à l'abbaye de Maredsous.

Gisbert Ghysens.

Archives de l'abbaye de Maredsous. — Archives de la famille Janssens de Varebeke. — Archives du Pontificio Ateneo S. Anselmo, à Rome. — O. Rousseau, « Sa Grandeur Mgr Janssens O. S. B. », dans *Revue liturgique et monastique* (Maredsous), t. 10, 1925, p. 285-292. — J. Schyrgens, « Mgr Henri-Laurent Janssens de Varebeke, O. S. B. », dans *La Revue générale*, 58^e année, septembre 1925, p. 351-363, portrait photographique. — J. Bittremieux, « Décès. Mgr Henri-Laurent Janssens », dans *Ephemerides theologiae Lovanienses*, 1925, p. 649-651. — G. Fornari, dans *Rivista storica Benedettina* (Rome), t. 17, 1926, p. 3-16. — H. Quentin, *Mgr Janssens. Éloge*, Rome, Typ. Polygl. Vatic., 1927, 19 p. — Autres notices mentionnées dans *Bulletin d'Histoire bénédictine* annexé à la *Revue bénédictine*, t. III, 1923-1932, p. 279, n° 2398.

JAUMOTTE (Jules - Maurice - Charles), directeur de l'Institut royal météorologique de Belgique, né à Namur le 14 avril 1887, décédé à Uccle (Bruxelles) le 6 juillet 1940.

Jules Jaumotte suivit les cours de l'Athénée de sa ville natale et, à dix-huit ans, il s'engagea à l'armée, au régiment du génie à Anvers. Une année lui suffit pour combiner, avec son instruction militaire, sa préparation à l'examen d'entrée à l'École militaire. Admis en 1906 aux « Armes spéciales », il fit de brillantes études d'ingénieur et reçut son brevet d'officier du génie en 1911 (72^{me} promotion). A cette époque déjà, il était un chercheur persévérant et à l'esprit sagace. L'aviation, qui en était encore à ses débuts, ne pouvait manquer de l'attirer. Promu lieutenant en 1912, il fit son apprentissage de pilote à l'École d'aviation civile de Sint-Job-in-'t-Goor, puis, en 1913, il entra à l'École d'aviation militaire de Brasschaat et fut désigné, en février 1914, pour l'escadrille cantonnée à Namur. Dès le début de la guerre 1914-1918, le

lieutenant Jaumotte participa aux opérations de reconnaissance stratégiques et tactiques autour des positions fortifiées de Namur et d'Anvers et au cours de la bataille de l'Yser.

C'est surtout comme aviateur-photographe que Jaumotte s'est illustré. En Belgique, il fut non seulement l'initiateur mais aussi le précurseur de la photographie aérienne. Déjà, avant la guerre, il avait compris tout l'intérêt d'un service photographique pour l'aviation de reconnaissance. Au début de 1915, le lieutenant Jaumotte fut chargé de la création du Service photographique de l'aviation belge. En peu de temps, ce service arriva à un degré de perfection qui fit l'admiration de toutes les armées alliées. Fin 1915, il mit au point le procédé stéréoscopique permettant de découvrir le camouflage le plus ingénieux. Technicien inégalé de la photo aérienne, il fut aussi un aviateur courageux et audacieux, doué d'une calme énergie. Les états-majors anglais et français reconnurent son habileté exceptionnelle et lui confièrent certaines missions particulièrement difficiles. Ses services éminents lui valurent les plus hautes distinctions nationales et alliées. Il fut promu capitaine en 1916, puis commandant en 1918. L'Aéronautique militaire lui confia entretemps (1917) le commandement de l'Escadrille d'armée chargée des reconnaissances lointaines.

Après l'armistice, le commandant Jaumotte rejoignit l'armée d'occupation et prit le commandement d'une escadrille. Puis, il se produisit un événement auquel il ne s'attendait pas : en septembre 1919, le Gouvernement lui confia la direction de l'Institut royal météorologique de Belgique (IRM). Une vie nouvelle commença alors pour lui. Il se consacra désormais avec passion à l'étude des météores qu'il avait affrontés pendant près de mille heures de vol. La dure existence de pilote de guerre, menée sans interruption pendant plus de cinquante et un mois de campagne, n'avait pas entamé sa puissance de

travail. Aussi, acquit-il rapidement une connaissance approfondie de la météorologie et prouva-t-il sa maîtrise tant par ses travaux expérimentaux que par ses recherches théoriques.

Son autorité ne tarda guère à s'affirmer à l'étranger, notamment à l'occasion des réunions des Commissions techniques de l'Organisation météorologique internationale (OMI). C'est à la Commission aérologique de l'OMI qu'il fit les communications les plus remarquées. Dès 1919, et jusqu'à sa mort, il fut désigné pour faire partie du Comité météorologique international de l'OMI.

Lorsque Jules Jaumotte prit la direction de l'Institut royal météorologique, l'institution n'avait que six ans de vie autonome dont il faut décompter plus de quatre années de guerre au cours desquelles l'activité scientifique avait été mise en veilleuse. A travers mille difficultés, il réorganisa successivement les différents services de l'Institut. Puis, il poursuivit inlassablement leur développement afin de leur permettre d'accomplir des tâches nouvelles, toujours plus nombreuses et diverses, imposées à la météorologie.

Moins de deux ans après sa nomination en qualité de directeur de l'IRM, il affirmait déjà qu'« une institution » scientifique ne vit vraiment que si « elle apporte une contribution au » progrès ». Tout au long de son directorat (1919-1940), il n'a cessé non seulement de susciter l'enthousiasme des jeunes universitaires qui l'entouraient, de les guider dans leurs travaux, mais aussi de leur offrir la possibilité de les poursuivre. Il était convaincu qu'un service public scientifique de qualité ne peut être assuré que par un personnel participant effectivement à la recherche scientifique, car pour lui c'est le seul moyen de garder un contact effectif avec les développements nouveaux et, ce faisant, d'éviter la cristallisation des méthodes de travail.

Le développement de l'IRM et l'adaptation de sa structure aux progrès de la météorologie et aux nécessi-

tés du service scientifique ne cessèrent jamais de préoccuper Jaumotte. Il obtint un accroissement considérable du cadre organique du personnel scientifique et technique et il rénova le réseau belge des stations d'observation.

Au cours des années, l'ampleur et la diversité des disciplines scientifiques, qui sont du ressort de l'IRM, étaient devenues telles qu'une réorganisation de l'établissement s'imposait. En 1937, le directeur Jaumotte soumit au Gouvernement un projet visant à créer des sections dans l'Institut. Dans l'exposé des motifs, on retrouve son souci constant de maintenir intact le caractère scientifique des activités de l'établissement. La réalisation de ce projet, approuvé par le Gouvernement en 1938, aurait doté le pays d'une institution scientifique de premier ordre et aurait constitué le couronnement du directorat de Jaumotte. Cette joie lui fut refusée; la seconde guerre mondiale mit fin brutalement à une vie encore pleine de promesses.

Jules Jaumotte a donné à l'IRM une impulsion irrésistible qui a profondément marqué cette institution et a eu une action déterminante sur son évolution.

En 1919, à Paris, à la Conférence des directeurs de l'OMI, le directeur Jaumotte eut la bonne fortune de rencontrer le professeur Vilhelm Bjerknes qui lui exposa ses idées sur la formation et l'évolution des cyclones extra-tropicaux. La théorie nouvelle le séduisit aussitôt, tant par sa simplicité que par son élégance, et tout de suite il se rendit compte de l'immense progrès que constituait son application à la prévision du temps. Au lieu d'étudier les cartes synoptiques du temps à l'aide de règles empiriques transmises par la tradition, il devenait désormais possible d'appliquer des règles de prévision, basées sur l'analyse des masses d'air séparées par des zones frontales, dont l'ensemble constituait un véritable corps de doctrine : la frontologie. Pendant

l'été de 1921, afin de s'initier à cette nouvelle discipline, Jaumotte fit un séjour prolongé au Bureau du temps de Bergen. De retour à Bruxelles, il appliqua lui-même avec succès la théorie de l'École de Bergen à des cas concrets. Puis, il fit employer systématiquement la nouvelle méthode de prévision par la Section du temps et des avertissements de l'IRM. Son initiative fut rapidement couronnée de succès : rares furent les tempêtes qui échappèrent encore à la vigilance des météorologistes belges.

Jaumotte fut l'un des tout premiers adeptes de la frontologie et il eut le grand mérite d'introduire cette discipline nouvelle en Belgique à un moment où elle n'était accueillie partout qu'avec scepticisme, voire avec hostilité. Quelques années plus tard la frontologie acquit droit de cité dans presque tous les services météorologiques nationaux.

L'étude critique de la frontologie fit rapidement comprendre à Jaumotte que le problème du cyclone est à trois dimensions. C'est pourquoi, dès 1924, il organisa, en collaboration avec l'Aéronautique militaire, un service de sondages verticaux par avion fournissant chaque jour la répartition verticale de la pression, de la température et du degré hygrométrique de l'air dans le voisinage de Bruxelles.

Après de patientes mises au point en laboratoire, Jaumotte réalisa, vers la fin de 1923, un météorographe pour avion donnant, sur une feuille métallique enduite de noir de fumée, des traits d'une finesse étonnante ($< 0,1$ mm), tout à fait inconnue à l'époque. Il conserva dans cet instrument le principe des anciens météorographes Bosch et Marvin pour cerfs-volants. Toutefois, les perfectionnements qu'il apporta à ces vieux instruments pour les adapter à leur nouvel usage sont tellement nombreux et importants que le prototype qu'il a conçu et construit de ses mains est, en fait, un météorographe nouveau : le météorographe Jaumotte

pour avion (*Un météorographe pour sondage par avion*, dans *Ciel et Terre*, 41^e année, 1925, p. 113-127 et 161-167). La rapidité avec laquelle le thermomètre bilame se met en équilibre de température est telle que, au cours de l'ascension de l'avion, les moindres anomalies thermiques de l'atmosphère sont décelées et fidèlement enregistrées. Jaumotte put ainsi, à l'aide de son météorographe, prouver d'une manière définitive le bien-fondé de la frontologie et l'exactitude dans leurs traits essentiels des schémas de Jacob Bjerknes représentant le déplacement et l'évolution des masses d'air et des zones frontales. Afin de permettre une étude complète des nuages en relation avec les sondages par avion, Jaumotte conçut en 1932 « un appareil stéréoscopique à déclenchements indépendants de manière à procéder avec facilité à la prise de photographies hyperstéréoscopiques des nuages, la base étant obtenue par le déplacement de l'avion entre les deux déclics ».

De nombreuses irrégularités se produisirent malheureusement dès 1926 dans le service quotidien des sondages par avion. Après 1933, leur nombre diminua rapidement et l'Aéronautique militaire cessa par la suite toute collaboration suivie avec l'IRM.

Si le sondage par avion présente sur le ballon-sonde l'énorme avantage de ne pas être aveugle, le pilote pouvant compléter le sondage par des observations visuelles fort utiles, par contre il ne dépassait alors que rarement l'altitude de 7 km. En outre, il ne pouvait être employé sans danger sérieux par très mauvais temps ou quand la visibilité tombait au-dessous du seuil de sécurité. Le ballon-sonde ne pouvait donc être abandonné. D'ailleurs les sondages effectués depuis le début du siècle avaient, déjà à l'époque, révélé l'existence de variations interdiurnes importantes de la pression atmosphérique et de la température de l'air dans des couches situées bien au-dessus du niveau de 7 km. D'autre part, la théorie norvé-

gienne des cyclones extra-tropicaux, déduite des seules observations de surface, nécessitait quelques vérifications expérimentales dans l'espace. Les notions nouvelles de masses d'air et de zones frontales posaient des problèmes nouveaux : localiser dans l'espace ces masses et ces fronts, déterminer leur état physique instantané et suivre leurs mouvements et leur évolution. A cet effet, il fallait pouvoir explorer les perturbations atmosphériques des régions tempérées à l'aide de lancers de ballons-sondes en des stations judicieusement choisies, effectués à des intervalles de temps assez courts. Mais il manquait l'outil ; Jaumotte s'attacha à le construire dès 1924.

L'organisation d'une campagne aérologique en vue d'explorer l'atmosphère dans le temps et dans l'espace jusque dans la stratosphère exige l'emploi d'un très grand nombre de météorographes. Il faut donc disposer d'un instrument peu coûteux et léger (moins de 100 g.) afin de pouvoir utiliser un ballon de faible cubage (moins de 1 m³). Cette dernière condition est indispensable, car les lancers doivent pouvoir s'effectuer même lorsque le vent souffle en rafales violentes. De plus, afin de rendre possible à peu de frais une construction facile et un étalonnage commode en grande série, il faut un météorographe simple, maniable et peu encombrant. Enfin, il faut un météorographe robuste de façon à réduire au minimum les réparations à effectuer aux appareils retrouvés en vue de leur réemploi. Le météorographe conçu et construit par Jaumotte répond à toutes ces exigences tout en enregistrant la pression atmosphérique, la température et l'humidité relative de l'air avec une précision suffisante pour les besoins de la météorologie synoptique (*Un nouveau météorographe pour ballon-sonde*, dans *Mémoires in-4^o de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique*, 2^e série, fascicule 4, 1931, 44 pages). Le principe de l'appareil est très

simple, voisin de celui utilisé par le météorologiste anglais Dines, mais par une réalisation remarquablement plus ingénieuse, le météorographe belge est bien supérieur au météorographe anglais.

Ainsi, mettant à profit ses merveilleux dons d'expérimentateur, le directeur Jaumotte rénova la technique du sondage aérologique en construisant deux nouveaux enregistreurs : un météorographe pour avion et un météorographe léger pour ballon-sonde, qui ont rendu possible l'exploration *in vivo*, dans l'espace et dans le temps, des perturbations atmosphériques.

La longue mise au point du météorographe léger exigea de Jaumotte un effort persévérant. Les premiers essais en laboratoire datent de 1924. Le premier appareil, pesant 24 g., fut lancé en 1925 à l'aide d'un ballon à peine plus grand qu'un ballon-pilote de type courant ; il atteignit néanmoins l'altitude de 16,7 km. Cette première ascension donna des résultats fort encourageants. Mais, tenu dans des limites budgétaires trop étroites, le directeur Jaumotte ne put donner au service des ballons-sondes une ampleur justifiée par son importance scientifique. La consécration de tant d'efforts vint d'abord de l'étranger. Le professeur Jacob Bjerknes s'intéressa aux recherches entreprises à Uccle et reconnut dans le météorographe Jaumotte pour ballons-sondes l'instrument approprié à l'exploration des cyclones extratropicaux. Dès lors, le professeur Jacob Bjerknes travailla fréquemment à Uccle, apportant à Jaumotte son aide personnelle et pécuniaire. De 1927 à 1931, le professeur Jacob Bjerknes fit quatre longs séjours en Belgique. Il en résulta entre le météorologiste norvégien et le directeur Jaumotte une collaboration amicale et féconde qui est à l'origine d'une discipline nouvelle : l'aérologie synoptique.

C'est en 1927 que fut réalisée, à la station d'Uccle, la première expérience

dans la voie de l'aérologie synoptique. Au cours de la décennie qui suivit, plus de dix campagnes de sondages rapprochés dans le temps furent organisées à Uccle et dans quelques autres stations aérologiques européennes. Nous ne pouvons songer à exposer ici toutes les contributions que l'exploration systématique de situations atmosphériques remarquables a apportées à nos connaissances sur les perturbations atmosphériques des régions tempérées. Les données aérologiques, qui ont pu être recueillies, grâce à ces campagnes de lancers, sont à la base de nombreux travaux d'aérologie synoptique qui ont paru dans le *Geofysiske Publikasjoner* d'Oslo (voir vol. IX, n° 9 et vol. XI, n° 4) et dans les *Mémoires de l'Institut royal météorologique de Belgique*.

Grâce à l'appui financier du Fonds national de la Recherche scientifique (FNRS), la Belgique prit une part active aux travaux aérologiques internationaux de l'Année polaire 1932-1933. Du 1^{er} août 1932 au 31 août 1933, un ballon fut lancé, à Uccle, tous les jours à 10 h. (T.U.). Aux jours internationaux, fixés en 1931, à Madrid, à la réunion de la Commission pour l'exploration de la haute atmosphère de l'OMI, deux sondages supplémentaires furent effectués à 7 h et 18 h. Toutes les fois que la nébulosité et la visibilité le permirent, le ballon fut suivi à l'aide de deux théodolites, en vue de la détermination du vent en altitude, et il fut procédé à des lancers rapprochés dans le temps chaque fois qu'on prévoyait un développement intéressant de la situation atmosphérique.

En 1933, le directeur Jaumotte réalisa un petit appareil photographique dont l'obturateur était déclenché par une capsule de Vidi, à un niveau barique choisi d'avance. Cet instrument, qui ne pèse que 40 g., peut être emporté par un ballon-sonde muni d'un météorographe léger. Les données de pression, de température et d'humidité sont ainsi complétées par une photographie des nuages,

prise vers le bas, à grande altitude.

Des subsides du FNRS ont permis à Jaumotte de poursuivre, après l'Année polaire, les lancers de ballons-sondes à la station d'Uccle et ce faisant de constituer de 1932 à 1939 une documentation aérologique incomparable. Celle-ci fut publiée par l'IRM après la seconde guerre mondiale.

L'impérieuse nécessité d'étendre la méthode synoptique aux observations en altitude a fait naître la technique nouvelle du radiosondage. Grâce aux données des radiosondes, il était, en effet, possible de tracer et d'analyser, chaque jour, des cartes météorologiques en altitude jusque dans la stratosphère. De plus, le radiosondage permettait l'extension du réseau des stations aérologiques aux océans, aux calottes polaires et aux déserts. De grandes lacunes dans nos connaissances sur l'atmosphère libre ont ainsi été progressivement comblées et les prévisions du temps ont pu être améliorées graduellement.

L'importance du radiosondage n'avait pas échappé au directeur Jaumotte. Dès 1931, cette technique nouvelle l'avait préoccupé. Mais les travaux de l'Année polaire 1932-1933 et des recherches sur les perturbations de la troposphère, les feuillets de la tropopause, l'inversion thermique de la stratosphère et l'ozone atmosphérique le forcèrent à différer la construction d'une radiosonde légère. Il reprit le problème en 1937 et termina les essais en laboratoire au cours de l'hiver 1939-1940 : les événements internationaux ne lui permirent pas d'effectuer des lancers.

Jaumotte publia tous les détails de construction de ses instruments et des procédés de leur étalonnage. Ses enregistreurs furent reproduits en Allemagne, en France, en Norvège, en Suède. Jamais il ne lui vint à l'esprit de prendre un brevet ou de prélever le moindre bénéfice sur la fabrication de ses météorographes.

Jaumotte s'occupa de tous les aspects de la météorologie. Son œuvre

scientifique est remarquable tant par son ampleur et sa variété que par sa portée. Sans doute consacra-t-il le meilleur de ses efforts à la construction de météorographes répondant aux exigences des idées nouvelles, ainsi qu'à l'aérologie synoptique dont il a permis l'épanouissement. Mais il s'intéressa aussi à la théorie : à la mécanique et, plus particulièrement, à la thermodynamique de l'atmosphère. Cette dernière discipline fut l'objet principal de son cours à la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège dont il fut chargé en 1927. Ce fut le premier cours de météorologie professé dans une université belge. Il écrivit de nombreux articles et apporta d'importantes contributions à la météorologie synoptique et dynamique. Il est certain que grâce à son météorographe léger pour ballon-sonde, dont l'usage fut recommandé par la Commission aérologique de l'OMI, bien des phénomènes ont été explorés et ont pu être expliqués. Ainsi, l'œuvre de Jaumotte a grandi au cours des temps et son nom y est resté attaché.

Les travaux scientifiques de Jaumotte furent l'objet, en 1941, d'une analyse détaillée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique et dans Ciel et Terre*. On y trouvera aussi la liste complète de ses publications.

La carrière du directeur Jaumotte fut interrompue par la guerre. Lorsque le 10 mai 1940 la Belgique fut envahie par l'Allemagne, l'IRM fut aussitôt mobilisé et se replia vers le littoral où Jaumotte, assisté de son personnel, organisa le service météorologique de l'armée. Le 28 mai, la capitulation mit fin à sa mission. Le soir du 1^{er} juin, au cours d'un violent bombardement, une torpille aérienne explosa près de sa villa, à La Panne; grièvement blessé, Jaumotte mourut à Uccle le 6 juillet 1940.

Par ses travaux scientifiques et par ses réalisations, Jules Jaumotte gagna l'estime du monde savant : membre du Comité national de géodésie et de géophysique, en 1921; président

de la Société belge d'astronomie, de météorologie et de physique du globe, en 1931; membre de la commission belge de l'Année polaire de 1932 à 1933; membre de la Commission administrative de l'Institut national pour l'étude agronomique du Congo belge, membre de la Commission spéciale d'étude de l'action du vent sur les constructions, et maître de conférences à l'École royale militaire, en 1934; membre de la Société royale des Sciences de Liège, en 1936; membre correspondant de la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique et « Honorary Member » de l'Observatoire du Mont Washington, en 1937; membre de la Commission chargée d'établir une liaison entre l'Organisation météorologique internationale et l'Union radio-scientifique internationale, en 1938; « Honorary Member » de la Royal Meteorological Society (Londres), en 1939.

Jules Jaumotte nous a laissé le souvenir d'un homme doux et réservé, au regard extraordinairement expressif, à la parole claire et décidée, parfois finement ironique. Savant probe et désintéressé, il consacra toute sa vie à son pays et au progrès scientifique. Il provoqua chez tous les membres de son personnel une estime respectueuse et le plus complet dévouement. Maître plein d'ardeur et d'enthousiasme, il aimait à s'entourer de jeunes chercheurs dont il sut encourager et guider les efforts par une action discrète sans jamais altérer leurs personnalités si diverses.

La réputation qu'il se fit à l'étranger a rejailli sur son pays. Son nom trouve sa place, à côté de celui de Quetelet, parmi ceux des grands météorologistes belges.

Iconographie : un buste en bronze, sculpté par Marceau Gillard, a été inauguré à l'Institut royal météorologique de Belgique le 9 juillet 1965 lors de la 4^e session de la Commission d'Aérodologie de l'Organisation météorologique mondiale.

Jacques Van Mieghem.

Th. De Donder, « Notice sur Jules Jaumotte, Membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1941, vol. CVII, p. 191-211, portrait et liste des publications de J. Jaumotte. — J. Van Mieghem, « Jules-M.-Ch. Jaumotte (1887-1940), Directeur de l'Institut Royal Météorologique de Belgique 1919-1940 », dans *Ciel et Terre*, 56^e année, 1940, p. 265-276, portrait photographique. — J. Van Mieghem, « L'Œuvre scientifique de Jules Jaumotte, Directeur de l'Institut Royal Météorologique de Belgique, 1919-1940 », dans *Ciel et Terre*, 57^e année, 1941, p. 97-117.

JONGHELINCK (Jacques), sculpteur, médailleur et graveur de sceaux (1), né à Anvers le 20 novembre 1530 et décédé en cette ville le 31 mai 1606.

Petit-fils de Thomas Gramaye, maître général des Monnaies, fils d'Anne Gramaye et de Pierre Jonghelinck, maître particulier de la Monnaie d'Anvers, frère cadet de Thomas, qui fut lui aussi maître général, et de Jean, essayeur général, il est, dès son plus jeune âge, en contact étroit avec le monde des monnayeurs qui le marquera profondément.

On sait peu de chose sur sa formation première. L'hypothèse de Victor Tourneur selon laquelle il aurait été l'élève du fondeur anversois Hans Symons est des plus contestable, comme l'est également l'opinion de ceux qui soutiennent qu'il aurait fréquenté l'atelier de Corneille Floris.

Grâce sans doute aux hautes relations de sa famille, il est envoyé à Milan où, en 1552, il travaille dans l'atelier de l'illustre Leone Leoni « sculpteur césarien » qui, lors de ses séjours dans les Pays-Bas, avait obtenu plusieurs commandes de Charles Quint. Peut-être cette collaboration s'est-elle mal terminée. Leoni écrit, en effet, à Granvelle le 16 octobre 1555 à propos de l'envoi d'un médaillon représentant l'Empereur : « on pourra le comparer

(1) La présente notice remplace le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. X, Bruxelles, 1888-1889, col. 509-510.

» à celui que fit là bas une de mes
» créatures qui me doit plus qu'à son
» propre père et cependant m'abime
» de sa méchante langue ». Le nom du
disciple n'est pas mentionné mais la
date de cette accusation et le fait
qu'elle s'adresse à l'évêque d'Arras,
qui s'intéressait au jeune Jonghelinck,
peuvent faire croire qu'il s'agit bien
de ce dernier.

Quoi qu'il en soit, l'élève est de
retour au pays dès 1553 puisqu'à
cette date il se voit confier le projet
du nouveau florin carolus d'argent, sa
première œuvre connue.

Pour se rapprocher de la Cour, il
s'installe bientôt à Bruxelles où il
acquiert, en 1561, une grande maison
joutant le jardin des Arbalétriers,
sans doute à l'occasion de son mariage
avec Françoise van der Jeught. Le
cardinal Granvelle, qui sera le parrain
de son fils aîné Antoine, mort en bas
âge, l'encourage et met une fonderie à
sa disposition dans les dépendances de
son palais. La gouvernante Marguerite
de Parme, le président Viglius et
Berlaymont figurent également parmi
ses protecteurs.

Les années 1556-1557 sont déjà
fertiles en commandes officielles : le
sceau de la Chancellerie de Gueldre
et plusieurs médailles à l'effigie de
l'Empereur et de son fils.

En 1558, Philippe II lui confie
l'exécution du tombeau de Charles
le Téméraire, qui l'occupera jusqu'à
la fin de l'année 1562. Cette œuvre,
destinée au chœur de l'église Notre-
Dame à Bruges, constitue le pendant
du mausolée de Marie de Bourgogne
(qui sera restauré par l'artiste en 1563).
Si la conception des deux monuments
est semblable, les détails de celui du
Téméraire trahissent une incontestable
influence de la Renaissance, en parti-
culier les figures féminines soutenant
l'épithaphe, celles présentant les écus
familiaux et les évangélistes placés
aux angles dont les dais et les supports
à volutes rappellent le « style Floris ».
Contrairement à ce que d'aucuns ont
cru pouvoir avancer, il n'y a cependant
aucune raison de penser que Corneille

Floris ait conçu le modèle de
l'ouvrage : le voyage de l'auteur du
tabernacle de Léau à Bruges en 1566,
en compagnie de Jonghelinck, n'avait
semble-t-il d'autre objet que la récep-
tion des clôtures du chœur qui
venaient d'être achevées. De même,
on a soutenu — sur base d'une inter-
prétation erronée des comptes — que
le peintre brugeois Marc Geeraerts
était l'auteur des armoiries, alors qu'il
s'agissait en réalité du décor des
custodes en bois et en toile qui
recouvraient jadis les tombeaux. Ces
confusions d'interprétation, répétées
depuis dans de nombreux ouvrages,
s'expliquent par la multiplicité des
travaux entrepris en même temps
dans le chœur de l'église. Au cours
de ces aménagements, Jonghelinck fut
en outre chargé de fournir le modèle
de deux anges, aujourd'hui perdus, à
placer sur des colonnes à côté du
maître-autel.

En 1565, l'artiste est nommé gra-
veur des sceaux du Roi, charge à
laquelle s'attachait une pension de
trois sous par jour.

L'année suivante, il exécute deux
statues de bronze pour le jardin de la
Feuillée, dans le parc de la Cour à
Bruxelles ; il s'agissait d'un Cupidon
et d'un petit Neptune auxquels s'ajou-
tèrent deux mascarons destinés à une
fontaine. Ces bronzes ayant disparu
au cours des troubles politiques,
l'archiduc Albert en commanda de
nouvelles fontes au sculpteur en 1597.

C'est sans doute à partir de 1567
(sinon plus tôt) que Jonghelinck en-
tama la réalisation des sept Planètes
et de la fontaine Bacchus, commandées
par son frère Nicolas, percepteur du
grand tonlieu de Brabant et collec-
tionneur passionné d'œuvres de Floris
et de Bruegel dans sa belle demeure
de l'avenue du Margrave à Anvers.
L'ensemble était terminé à la mort
de Nicolas survenue en 1570, à l'ex-
ception de Saturne et de Jupiter qui
ne furent livrés qu'en 1573. Passées
aux mains des créanciers du défunt,
confisquées lors des troubles, ayant
fait l'objet de plusieurs procès, les

statues furent finalement cédées à la ville d'Anvers en 1584 et servirent à décorer la Grand'Place lors de l'entrée victorieuse d'Alexandre Farnèse le 27 août 1585. Le Magistrat en fit don peu après au prince de Parme qui les expédia en Espagne. Le Bacchus se trouve aujourd'hui dans les jardins du Palais d'Aranjuez et les Planètes à Madrid où nous avons pu les retrouver grâce aux gravures qu'en avait réalisées Philippe Galle.

La retraite de Granvelle et le départ de Marguerite de Parme n'entamèrent pas le crédit de l'artiste, en dépit du fait que, circonvenu par certains membres de la noblesse, il avait conçu le prototype de l'insigne des Gueux avec la devise « En tout fidèles au Roy jusques à porter la besace » (1566), sans pour autant partager leurs idéaux comme il le montrera par la suite. Le duc d'Albe sut, lui aussi, l'honorer de sa confiance en lui commandant la statue triomphale qu'il entendait se faire élever dans la Citadelle d'Anvers pour célébrer ses succès contre les troupes de Louis de Nassau et de Guillaume d'Orange. Cette œuvre haute de 15 pieds, réalisée à l'aide du bronze provenant des canons pris à la bataille de Jemmingen (juillet 1568), fut entreprise en 1569 et mise en place le 19 mai 1571. La symbolique de l'ouvrage avait été inspirée à l'artiste par Benoît Arias Montanus, théologien espagnol venu à Anvers pour y publier chez Plantin une Bible polyglotte, dite *Biblia Regia*. La statue représentait le Duc cuirassé, foulant aux pieds un personnage monstrueux à deux têtes, qui figuraient la Noblesse et le Peuple, et à six bras brandissant hache, marteau, torche, masse d'arme, sac d'écu et requête qui rappelaient les déprédations commises par les Iconoclastes et les menées insurrectionnelles issues du Banquet des Gueux, événements considérés comme attentatoires à l'ordre établi et à la religion traditionnelle. La face antérieure du piédestal était ornée d'une inscription latine vantant non sans outrecuidance les mérites du

Duc, tandis que les bas-reliefs latéraux illustraient son action : sur l'un l'Aube (*Alba*) chassant le Mal, dans un paysage agreste où le bon berger conduit son troupeau, faisait allusion au rétablissement de la paix publique ; sur l'autre un autel ardent, entouré de trophées guerriers, célébrait la restauration du culte rendu au « Dieu de nos pères ». Ce piédestal en pierre bleue avait été réalisé par Guillaume van den Broecke, alias Paludanus, mais le problème de la paternité des bas-reliefs reste entier : les textes anciens, en effet, ne nous disent pas clairement s'ils étaient de pierre ou de bronze : dans la première hypothèse, il faudrait les donner à Paludanus, dans la seconde, à Jonghelinck.

L'érection de ce monument fameux souleva un tollé général dans toute l'Europe : auprès des Réformés, cela va de soi, qui dans leurs chants et pamphlets stigmatisaient le nouveau Nabuchodonosor ; chez les habitants des Pays-Bas qui craignaient les conséquences de l'attitude du vainqueur pour leurs privilèges ; à la Cour d'Espagne enfin, où les courtisans dénonçaient à Philippe II l'orgueil de son lieutenant. Le scandale provoqué par la statue prit de telles proportions que Requesens, sur l'ordre du Roi, dut procéder à son enlèvement (juin 1574), dans le cadre de la politique d'apaisement qui suivit la disgrâce du duc d'Albe. Entreposée dans une casemate de la Citadelle, elle fut découverte et mise en pièces par la population anversoise quand, en août 1577, on entreprit de démolir le repaire d'où les troupes étrangères s'étaient échappées quelques mois auparavant pour se livrer à la « Furie espagnole ».

Le souvenir de cette œuvre disparue nous a été conservé par deux gravures de Philippe Galle mais surtout par l'admirable buste de la Collection Frick à New York, étude, modèle ou fragment réduit de la statue, daté lui aussi de 1571. Le duc d'Albe, qui l'avait reçu de l'artiste comme en témoigne l'inscription gravée sur

le piédouche, l'emmena avec lui en Espagne où il orna sa résidence familiale jusqu'à la conquête napoléonienne. En 1810, l'effigie de bronze est emportée par le Maréchal Ney puis passe à la famille Reille, en attendant de prendre en 1916 le chemin de l'Amérique pour compte du célèbre antiquaire Duveen.

Jonghelinck fut récompensé de son dévouement au Duc par le titre de fondeur et sculpteur de Sa Majesté, avec une pension de huit sous par jour qui se combinait, il est vrai, avec celle qu'il touchait comme graveur des sceaux depuis 1565 (29 mai 1572).

Quelques mois plus tard mourait Jacques van Hincxthoven, waradin de la Monnaie d'Anvers et grand ami du sculpteur. Celui-ci s'adresse aussitôt au duc d'Albe pour obtenir la charge vacante et satisfaction lui est donnée le 17 décembre 1572. L'artiste promet que ses nouvelles fonctions ne l'empêcheront pas de servir de son art le Roi et le Duc, ce en quoi il se fait des illusions. Sa carrière de sculpteur est finie, si l'on excepte les médailles qu'il continuera à produire très régulièrement jusqu'à sa mort.

L'installation de Jonghelinck en mars 1573 dans le logement qui lui est réservé à la Monnaie d'Anvers provoque déjà des difficultés. Doué d'un tempérament autoritaire, jaloux de ses prérogatives, le nouveau waradin prétend immédiatement remettre de l'ordre dans un établissement qu'il connaît bien depuis l'enfance. Il a affaire à forte partie, d'autant plus qu'en ces temps troublés les abus, les irrégularités et le cumul sont de pratique courante parmi les monnayeurs. Pour imposer ses vues, le protégé de la Cour et l'ami de ces messieurs de la Chambre des Comptes fait fréquemment appel à ses hautes relations bruxelloises. Malheureusement pour lui, la situation politique se dégrade. Le départ du duc d'Albe porte atteinte à son prestige. Fait significatif : Requesens est, avec don Juan, le seul gouverneur général qui n'ait pas été

portraiture en médaille par l'artiste ; sans doute n'entendait-il pas commander son effigie à l'auteur de la statue du duc d'Albe qu'il venait de déboulonner. Les succès de l'Insurrection vont bientôt avoir leurs répercussions à la Monnaie où s'accroît l'audace d'un groupe de profiteurs et d'escrocs auquel se joindront tous les adversaires de l'inflexible waradin. Celui-ci, accusé avec le maître de Monnaie, Gertrude Sangers, et l'essayeur particulier, Corneille de Lettre, de complicité dans une affaire de faux-monnayage, est suspendu de ses fonctions et mis pendant plusieurs semaines en résidence surveillée (février 1581). Son ennemi, le contre-waradin Jean della Faille le Jeune, remplira l'office jusqu'au moment où s'ouvre le siège d'Anvers par Farnèse (novembre 1584). Quelques mois auparavant, une sentence du Conseil de Brabant avait acquitté les trois inculpés et restitué le waradin dans ses fonctions (27 mars 1584). En cette année 1584, sa fille aînée épouse le peintre Raphaël Coxcie.

La victoire de Farnèse sera pour lui une revanche définitive. Le jour même de l'entrée triomphale du prince de Parme, celui-ci promet de confirmer Jonghelinck dans sa charge, eu égard à la constance de son loyalisme, et expédie les nouvelles lettres de commission le 11 septembre 1585. Le waradin est désormais à l'abri des soucis administratifs et ne cessera plus de bénéficier de la protection des gens en place. On le verra bien quand, en 1596 (et non en 1601 ainsi que l'affirmait Pinchart), il parviendra à transmettre l'office à son fils Gaspard, tout en continuant à l'exercer sa vie durant comme superintendant. Et de même quand, en 1600, il cédera son titre de graveur de sceaux à un neveu par alliance, Sigebert Waterloos, qui l'avait aidé dans ses dernières commandes. Ce Waterloos et le futur médailleur Jean de Montfort, essayeur à la Monnaie d'Anvers à partir de 1602, semblent avoir été les seuls disciples qu'il ait formés.

Sous le gouvernement des Archiducs, qui marque le retour à la stabilité politique, l'artiste vieillit à l'occasion de reprendre ses outils de sculpteur : en 1597, pour renouveler un décor de fontaine destiné au Parc de Bruxelles et, en 1605, pour réaliser un grand Christ à placer sur le Pont de Meir à Anvers. Il ne viendra pas à bout de ce dernier travail qui fut, par la suite, confié au fondeur malinois Jean Cauthals (1635).

Jacques Jonghelinck fut inhumé le 2 juin 1606 en l'église Saint-André, paroisse des monnayeurs anversois. Son ami Michel van der Haghen lui composa une épitaphe latine dont le texte figure dans les *Monumenta sepulcralia* de Sweertius.

Peu d'artistes ont bénéficié de leur vivant d'une notoriété comparable à la sienne. Par la suite, il subit une longue éclipse, due à la disparition de la plupart de ses ouvrages. Au milieu du siècle dernier, il connaît un regain d'intérêt dans le cercle étroit des érudits et des numismates, grâce aux médailles. Comme sculpteur, il n'a pas retrouvé encore la place qui lui revient.

Sans doute le tombeau de Charles le Téméraire a-t-il de tous temps bénéficié de la faveur du public. Mais cette œuvre, en raison des servitudes imposées, n'est assurément pas révélatrice du style de son auteur. L'érudition de l'artiste, son métier prodigieux s'y manifestent au détriment de l'apport personnel. Or il y a en lui bien autre chose. Et tout d'abord un adepte de cette Renaissance qu'il a connue à la source, lors de son séjour en Italie. Les Planètes, perdues jusqu'il y a peu, sont à cet égard exemplaires. Elles rappellent Cellini et annoncent Jean de Bologne, laissant loin derrière elles les créations ornementales de Corneille Floris dont on a voulu, bien à tort, faire de Jonghelinck un épigone. En dépit des séductions de l'Antiquité, son tempérament l'incite à suivre constamment la voie du réalisme, ce qui l'empêche — comme tant de ses contemporains —

de sacrifier aux goûts du jour et de verser dans la recette éprouvée. Témoin l'étonnant Bacchus d'Aranjuez, dépouillé de toute apparence divine et qu'on dirait sorti d'un tripot. Témoin aussi la statue du duc d'Albe où, pour la première fois, le héros triomphant est représenté non plus selon la tradition en Hercule nu ou en Auguste cuirassé mais revêtu de son armure contemporaine. Ajoutons qu'une longue pratique de la médaille lui a donné des préoccupations d'ordre psychologique dont la sculpture de cette époque, intéressée avant tout par des recherches décoratives, nous offre peu d'exemples. Le buste de la collection Frick est bien autre chose qu'une effigie monumentale ; l'intelligence, la lassitude et l'âpre grandeur du modèle n'ont pas fini d'inquiéter et de séduire.

Les aspects multiples du talent de Jonghelinck sont, en un certain sens, très caractéristiques de l'âge des romanisants, soucieux avant tout de concilier l'idéalisme italien avec les courants traditionnels. Celui qui fut le plus grand bronzier des Pays-Bas a su fonder en une synthèse originale ces tendances contradictoires. Plus que tout autre, il mériterait une résurrection.

Les médailles occupent une place très importante dans l'œuvre. Encore n'est-on jamais parvenu à s'accorder sur leur nombre. Depuis plus d'un siècle, en effet, le catalogue des attributions se modifie constamment. Pinchart, dans la *Revue belge de Numismatique* de 1854, mentionne quinze pièces. En 1870, dans son célèbre *Mémoire sur la gravure des médailles en Belgique*, cet érudit se demande s'il n'a pas trop grossi la part qui revient à cet artiste en lui attribuant, sans preuves décisives, un grand nombre de médailles et il les divise, cette fois, en trois groupes, laissant sous-entendre qu'elles pourraient être d'une main différente. On retrouve, en outre, plusieurs pièces de Jonghelinck dans deux autres groupes du classement de Pinchart qui ne

paraît pas s'en apercevoir. Par la suite cependant, l'inventaire grossit d'année en année pour comprendre bientôt la plupart des pièces anonymes produites au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle dans les Pays-Bas. La méthode extensive adoptée par Simonis est caractéristique à cet égard : nourrissant un véritable culte pour le fondeur anversois, il polarise sur son nom, dans ses *Nouvelles recherches sur l'art du médailleur en Belgique* (1902), une production qui ne compte pas moins de quatre-vingts pièces. Si certaines attributions sont contestables, l'auteur a toutefois le mérite de reproduire nombre de médailles inconnues auparavant. Bien que ce classement ait été repris par Forrer et par la plupart des catalogues d'expositions et de ventes édités depuis lors, une réaction se dessine dans les milieux érudits à partir de 1925. Cette année-là, Victor Tournear publie dans la *Revue belge de Numismatique* un article audacieux qui attribue au fondeur de laiton Hans Symons tout un groupe de médailles que Simonis avait donné à Jonghelinck. C'était, du coup, treize pièces perdues pour l'inventaire. Dans les vitrines du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique plusieurs pièces de Jonghelinck sont reclassées sous le vocable « médailleurs secondaires de la fin du XVI^e siècle ». Tous ceux qui s'intéressent au problème reconnaissent la nécessité d'établir un catalogue critique qui mettrait fin à l'approximation et au doute. En fait, la rédaction d'un tel inventaire suppose la mise au point d'une méthode stylistique rigoureuse à partir des quelques rares attributions certaines révélées par les documents d'archives. Parmi les critères de paternité dont il faudra tenir compte, mentionnons : la graphie très particulière des inscriptions, l'usage fréquent des lettres conjointes et de certaines abréviations (ZC), le dessin caractéristique de l'oreille des personnages qui reproduit le contour de profil, le tassement de la tête qui s'enfonce dans des épaules

bouffantes ; en outre, une ciselure très poussée et le millésime ou l'âge incus sous la coupe du buste. Un catalogue qui tiendrait compte de ces particularités permettrait, selon nous, de restituer à Jonghelinck près d'une centaine de pièces parmi les deux cent cinquante que l'on estime actuellement avoir été réalisées dans les Pays-Bas au XVI^e siècle. L'importance de sa production ferait de lui, avec l'Italien Pastorino, le médailleur le plus fécond de son temps. L'énumération de son œuvre gravé est révélatrice de ses hautes relations et de ses engagements politiques : en 1556, le président Viglius (une douzaine d'autres médailles du même suivront jusqu'en 1574), Paul Pfintzing, secrétaire du Roi, et Reinhard, comte de Solms ; en 1557, le duc Éric de Brunswick-Lunebourg (deux revers différents), Lazare de Schwendi (deux effigies différentes), Charles Quint et Philippe II (deux variantes), la victoire de Saint-Quentin ; en 1559, Christophe d'Assonville (deux variantes) et Lucas Munich, abbé de Saint-Bavon à Gand ; dès avant 1560, Granvelle (une dizaine de pièces portant le titre d'évêque d'Arras et ensuite de cardinal), la même année Pierre Aerts, marguillier de l'église Notre-Dame à Bruges ; en 1563, Maximilien Morillon, vicaire général à Malines, (deux modules à revers différents) et Jean Walravens, prince d'une chambre de rhétorique ; en 1564, Charles de Berlaymont (deux modules à revers différents) et Hans Franckaert, ami de Bruegel le Vieux ; en 1565, Antoine van Stralen, bourgmestre d'Anvers, et Philippe de Montmorency, comte de Hornes (deux effigies) ; en 1566, la femme du précédent, Walburge de Nuenar (en version indépendante ou accolée au profil du comte de Hornes en trois modules différents), la médaille des Gueux, celle du juriconsulte Josse de Damhoudere, trésorier-commis des Finances, et de Guillaume de Juliers, duc de Clèves (deux modules à revers différents) ; en 1567, la gouvernante

Marguerite de Parme (deux modules différents), son majordome Prosper Tedeschi, Philippe de Croy duc d'Arschot, Albéric comte de Lodron et Hans Walhardt (deux modules différents); en 1568, le bourgmestre de Bruges Jean Peres; en 1569, le trésorier général Gaspard Schetz et Hippolyte Persyn, président du Conseil d'Utrecht; en 1571, le duc d'Albe (deux modules différents) et Anne d'Autriche, troisième épouse de Philippe II qui avait traversé les Pays-Bas l'année précédente (deux revers différents); en 1575, le chancelier de Brabant Jean Scheyfve (deux modules à revers différents) et Annibal de Hohenems (deux modules différents); en 1577, l'Édit perpétuel; en 1578, l'archiduc Mathias (deux modules différents) et le géographe Abraham Ortelius; en 1579, les Malcontents; en 1582, deux médailles de François d'Alençon, qui venait d'être inauguré à Anvers comme duc de Brabant; en 1585, Alexandre Farnèse (deux revers différents et deux variétés l'année suivante, d'autres compositions en 1589 et 1592); en 1586, Jean II, seigneur d'Argenteau; en 1595, le comte de Fuentes et la prise de Lierre; en 1598, Jean Lautens, conseiller-maitre des comptes à Lille; en 1599, Juste Lipse; en 1601, les Archiducs Albert et Isabelle ainsi que Charles-Philippe de Croy, marquis de Havré; en 1605, Servais Steelant, grand bailli du pays de Waes, et la médaille du mariage de Charles, duc de Croy et d'Arschot, avec Dorothée de Croy; enfin, une pièce non datée à l'effigie et aux armes du comte de Challan-Valengin. Cette liste n'est pas limitative et ne tient pas compte des attributions douteuses (Arias Montanus, Paludanus, Freudensberg, Robert van Eeckeren, etc.). Il est probable que l'œuvre fut plus considérable encore, un certain nombre de pièces et de variantes n'étant pas parvenues jusqu'à nous. La correspondance de Morillon nous apprend d'autre part que l'artiste exécuta, à l'intention de Granvelle,

des moulages, souvent réduits ou retravaillés, de médailles dues à Domenico de Compagni, Gianfederico Bonzaga et Giovanni Melone.

Cette énorme production est de valeur très inégale. Certaines pièces trahissent la hâte de l'exécution (prise de Lierre) ou versent dans la banalité (Anne d'Autriche et Philippe II). D'autres se rachètent par une subtile distinction (Albe, Berlaymont). Il arrive même qu'elles se haussent jusqu'au grand style (Hornes, Juliers) ou manifestent une originalité transcendante (Walravens). Les revers se caractérisent par une grande variété de motifs: à côté des traditionnelles compositions héraldiques (Lucas Munich, Damhoudere), ou symboliques (Viglius: clepsydre, livre et chandelier sur une table; Franckaert: marteaux s'abattant sur l'enclume; Albe: flambeau soutenu par un lion couché et par deux grues), l'on trouve des allégories (Tedeschi: char du bon gouvernement; Scheyfve: personnage à genoux devant la Foi dans un paysage; van Stralen: la Fortune), des scènes bibliques (Morillon: Tobie guérissant son père aveugle) et mythologiques (Granvelle: vaisseau d'Énée dans la tempête; d'Assonville: Mercure; Clèves: Nessus et Déjanire), des allusions à l'histoire de l'Antiquité (Alexandre assiégeant Tyr au revers d'une médaille de Farnèse; attributs romains meublant celle de Juste Lipse), l'illustration d'événements contemporains (siège d'Anvers par Farnèse, Union des Malcontents), enfin, des vues de villes et des paysages (Citadelle d'Anvers sur la médaille de l'Édit Perpétuel et un très beau combat de boucs sur celle de Servais Steelant). Quel que soit le bonheur de l'inspiration, ces effigies et ces motifs font l'objet d'une exécution toujours impeccable tant sous le rapport de la fonte qu'en ce qui concerne les reprises. Dans la mise au point des médailles, l'orfèvre vient heureusement compléter le sculpteur. Au fil du temps d'ailleurs, l'orfèvre chez lui reprend le dessus, surtout depuis

qu'à la Monnaie d'Anvers il délaisse de plus en plus les grands médaillons de bronze pour façonner des pièces en métal précieux d'un module forcément plus modeste.

Comme la plupart des médailleurs de l'époque, Jonghelinck subit l'influence des grands maîtres italiens attirés à Bruxelles par Charles Quint, Leone Leoni, Jacopo da Trezzo et Gianpaolo Poggini. Mais en même temps, il montre des affinités avec le pseudo-médailleur Hans Symons, au point que certains auteurs ont pu lui attribuer les œuvres de ce dernier, dont il emprunte d'ailleurs le revers de la médaille de Paul Pfintzing. A son tour, il transmettra son art consciencieux mais manquant d'envolée aux Montfort, Abbondio et Waterloos de la génération suivante. Peut-être la médaille des anciens Pays-Bas doit-elle à son sens de la mesure d'avoir échappé à l'emprise du Baroque.

Tout au long de sa carrière, Jonghelinck s'adonna également à l'orfèvrerie. La correspondance échangée entre Morillon et Granvelle fait état, en 1569, d'une chaîne d'or destinée à une dame de Courteville et, en 1574, de la copie en argent de statuettes antiques. Les comptes de la Monnaie d'Anvers mentionnent, l'année suivante, la livraison de quatre coffrets en argent commandés par la Cour des Comptes. Aucun ouvrage de ce genre ne nous est parvenu.

Il est certain que Jonghelinck n'a jamais gravé de coins monétaires, cette opération étant réservée aux tailleurs de fer. Il n'est cependant pas exclu qu'en sa qualité de waradin il ait conçu le modèle de quelques espèces, tel l'écu au lion frappé sur l'ordre des États Généraux fin 1584. Toutefois la seule pièce que les sources d'archives lui attribuent nommément est le florin carolus d'argent de 1553.

Les textes sont, par contre, plus explicites au sujet des sceaux livrés par Jonghelinck : en 1556, le sceau et le contre-sceau de la Chancellerie de Gueldre ; la même année, le contre-sceau de l'Ordre de la Toison d'Or ;

en 1560, le sceau et le contre-sceau de Brabant ; en 1569, le sceau des trois États du comté de Namur ; la même année, celui des contrats de Bourgogne ; en 1578, le sceau et le contre-sceau d'argent du Conseil privé et un cachet d'or pour les lettres de décharge ; la même année, le grand sceau et le contre-sceau d'argent des États Généraux ainsi que deux cachets pour leur usage particulier ; en 1582, le grand sceau et le contre-sceau du Brabant ; en 1590, un cachet d'or pour le Conseil des Finances ; en 1593, un autre cachet d'or ; en 1598, le sceau et le contre-sceau d'argent du Conseil privé aux armes de l'infante Isabelle. Pour réaliser ces deux derniers, l'artiste s'était fait aider par son neveu Sigebert Waterloos qui allait lui succéder dans la charge de graveur des sceaux des Archiducs. A côté de ces pièces officielles, il grava également plusieurs sceaux ecclésiastiques et privés : en 1568, il fournit notamment les sceaux des officialités de l'Archevêché de Malines à Bruxelles et à Louvain ainsi qu'un cachet pour le cardinal Granvelle. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'identification des empreintes laissées par ces cachets monumentaux n'est pas facile. Pinchart s'y est essayé jadis en s'aidant des gravures illustrant l'ouvrage classique de Vredius mais plusieurs de ses conclusions seraient à revoir. La difficulté du problème provient à la fois de la permanence des motifs gravés sur les sceaux qui en rend les types successifs très semblables, de la multiplication au cours des troubles politiques des signes authentifiant l'autorité, de la brièveté de leur usage, enfin, du petit nombre de sceaux conservés. L'étude des caractéristiques du style de Jonghelinck médailleur contribuera sans aucun doute à départager les attributions proposées.

Luc Smolderen.

De nombreux documents d'archives permettent de reconstituer les activités de l'artiste et du waradin. La plupart d'entre eux se trouvent aux Archives générales du

Royume, à Bruxelles (Chambre des comptes, Office fiscal de Brabant, Papiers d'État et de l'Audience), aux Archives communales d'Anvers (Privilege Kamer, Stadsrekeningen, registres paroissiaux) ainsi qu'aux Archives départementales de Lille (Chambre des comptes). Pièces intéressantes aux Archives communales de Bruges et de Bruxelles ainsi qu'à Simancas, Milan et Vienne.

Parmi les travaux qui s'attachent à la vie et à l'œuvre sculpté de Jonghelinck, mentionnons : Ph. Baert, « Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas », publiés par de Reiffenberg dans *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. XIV, 1848, p. 55-56 et 559-562. — P. Visschers, *Iets over Jacob Jonghelinck, metaelgieter en penningnijder...*, Anvers, 1853. — A. Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies des Pays-Bas*, Bruxelles, 1858, p. 312-342 (notice publiée antérieurement dans *Revue belge de Numismatique*, t. X, 1854, p. 209-239). — E. Marchal, *Mémoire sur la sculpture aux Pays-Bas pendant les XVII^e et XVIII^e siècles*, Bruxelles, 1878, p. LXXX et 51-54 (*Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. XLI). — E. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*, Bruxelles, 1895, p. 329-333. — F. Donnet, « Les batteurs de cuivre anversois », dans *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, XVII^e session : Congrès de Dinant*, 1903, t. II, p. 892-893. — E. Motta, « Giacomo Jonghelinck e Leone Leoni in Milano (nuovi documenti) », dans *Rivista italiana di Numismatica*, t. XXI, 1908, p. 75-82. — J. De Bosschère, *La sculpture anversoise aux XV^e et XVI^e siècles*, Bruxelles, 1909, p. 166-169. — V. Tourneur, « La maison de Jacques Jongheling à Bruxelles », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXIX, 1920, p. 209-213. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler*, t. XIX, Leipzig, 1926, p. 135-137. — V. Tourneur, « Le médailleur Jacques Jongheling et le cardinal Granvelle, 1564-1578 », dans *Revue belge de Numismatique*, t. LXXIX, 1927, p. 79-93. — L. Wellens-De Donder, « Documents inédits relatifs à Jacques Jonghelinck », dans *Revue belge de Numismatique*, t. CVI, 1960, p. 295-305. — L. Smolderen, « Jacques Jonghelinck, waradin de la Monnaie d'Anvers de 1572 à 1606 », dans *Revue belge de Numismatique*, t. CXV, 1969, p. 83-246.

Le document de base concernant le tombeau de Charles le Téméraire est le Compte de Jean Perez de Malvenda (1566), édité par O. Delepierre, dans *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, 1^{re} série, t. II, 1840, p. 47-72, et par J. Gailliard, dans *Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre occidentale*, t. I, 2 : *Églises N.-D. à Bruges*, Bruges, 1886, p. 19-23. Des dessins anciens du monument figurent dans les *Mémoriaux* de Succa (Bibliothèque Royale, MSS II, 1862, fol. 18-23), dans la *Flandria illustrata* de Sanderus, Cologne, 1641, p. 226-227 et dans J.-B. Rudd, *Collection de plans, coupes, élévations... des principaux monuments d'architecture et de sculpture de la ville de Bruges*, Bruges, s. d. [1824]. Parmi les nombreuses études consacrées à l'œuvre, citons : J. Gailliard, *Éphémérides brugeoises*, Bruges, 1847, p. 186-189. — E. Baez, « Les tombeaux des princes de Bourgogne », dans *Les arts anciens de Flandre*, t. III, Bruxelles, 1906, p. 48-60. — S. Collon-Gevaert, *Histoire des arts du métal en Belgique*, Bruxelles, 1951, p. 281-284 (*Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique. Classe des Beaux-Arts*, 2^e série, t. VII). — F. Salet, « Les tombeaux de Bourgogne à Notre-Dame de Bruges », dans *Congrès archéologique de France*, t. CXX, 1962, p. 45-54. — M. Vermeersch, « De praalgraven van Maria van Bourgondië en Karel de Stoute in het Koor van de O.-L.-Vrouwkerk te Brugge », dans *Handelingen van het genootschap voor geschiedenis gesticht onder benaming Société d'Émulation te Brugge*, t. CVII, 1970, p. 152-156. — L. Smolderen, « Le tombeau de Charles le Téméraire se présente-t-il aujourd'hui tel qu'il était autrefois ? », dans *Handelingen van het genootschap « Société d'Émulation » te Brugge*, t. CLX, 1972, p. 218-225.

La plupart des historiens, mémorialistes et pamphlétaires des XVI^e et XVII^e siècles qui se sont intéressés à l'histoire des Pays-Bas décrivent et commentent la statue du duc d'Albe, tels le marquis d'Astorga, G. Baudart, G. Bentivoglio, P. Bor, A. Carnero, G. Chappuys, P. Cornejo, J.-A. de Thou, J.-Ch. Diercxsens, R. Dinot, A. Dumées, M. Eyzinger, Renon de France, J. Gysius, Godevaert van Haecht, P.-C. Hooft, Michel d'Isselt, le comte de la Roca, J. Le Clerc, J.-F. Le Petit, J. Meursius, A. Ossorio, D. Papebrochius, H. Paulinus, F. Strada, J. Strattius, E. van Meteren, etc. Vues nouvelles sur certains aspects de la question dans H. Wauwermans, *Les citadelles du Sud et*

du Nord d'Anvers, Bruxelles, 1880. — Duc de Berwick y de Alba, *Contribución al estudio de la persona del III Duque de Alba*, Madrid, 1919. — L. Morales Oliver, *Arias Montano y la política de Felipe II en Flandes*, Madrid, 1927 (Collection *Hispania*, vol. IV, série F). — J. Duverger et M.-J. Ongheba, « Beeldhouwer Willem van den Broecke alias Guilielmus Paludanus », dans *Genesche Bijdragen tot de Kunstgeschiedenis*, t. V, 1938, p. 75-140 et « Enkele nieuwe gegevens... », *ibidem* t. VIII, 1942, p. 173-204. — H. Keutner, « Über die Entstehung und die Formen des Standbildes in Cinquecento », dans *Münchener Jahrbuch der Bildenden Kunst*, 3^e série, t. VII, 1956, p. 138-168. — W.-C. Mees, *Alba*, Assen, 1957 (van *Gorcum's historische Bibliotheek*, n^o 56). — J. Becker, « Hochmut kommt vor dem Fall. Zum Standbild Albas in der Zitadelle von Antwerpen, 1571-1574 », dans *Simiolus. Quarterly Journal for the History of Art*, t. V, 1971, p. 75-115. — L. Smolderen, *La statue du duc d'Albe à Anvers par Jacques Jonghelinck (1571)*, Bruxelles, 1972 (*Académie royale de Belgique, Mémoires in-8^o de la Classe des Beaux-Arts*, 2^e série, t. XIV, 1).

Au sujet du buste du duc d'Albe : P. Mantz, « Exposition en faveur de l'Œuvre des Alsaciens et Lorrains », dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2^e pér., t. X, 1874, p. 306. — E. Bertaux, « Une exposition d'art du Moyen Age et de la Renaissance », dans *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XXXIV, 1913, p. 16-17. — S. De Ricci, *Exposition d'objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance à l'ancien hôtel de Sagan*, Paris, 1914, pl. xxx. — E. Mac Lagan, *The Frick Collection. An illustrated catalogue*, t. VI, New York, 1954, p. 31-33 (n^o 57) et pl. LVII. — J. Pope-Hennessy et T. Hodgkinson, *The Frick Collection*, t. IV : *Sculpture (German, Netherlandish, French and British)*, New York, 1970, p. 28-33.

Bon nombre de médailles de Jonghelinck sont reproduites dans G. Van Loon, *Histoire métallique des XVII Provinces des Pays-Bas*, t. I et II, La Haye, 1723-1731. — Exposés d'ensemble dans A. Pinchart, *Histoire de la gravure des médailles en Belgique*, Bruxelles, 1870 (*Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts*, t. XXXIV). — J. Simonis, *L'art du médailleur en Belgique. Nouvelles contributions*, Bruxelles, 1904. — L. Forrer, *Biographical Dictionary of Medallists*, t. III, Londres, 1907, p. 82-85 et t. VII (Supplément), 1923, p. 487-489. — G. F. Hill,

Medals of the Renaissance, Oxford, 1920. — M. Hoc, « L'œuvre de Jacques Jongheling, médailleur anversois », dans *Exposition de Numismatique à l'Hôtel des Monnaies*, Paris, avril-mai 1949, p. 127-130. — F. Baillion, « Jacques Jongheling, célèbre médailleur anversois », dans *Alliance numismatique européenne*, novembre 1956-mars 1957. — L. Wellens-De Donder, *Médailleurs et numismates de la Renaissance aux Pays-Bas*, catalogue de l'exposition à la Bibliothèque Royale, Bruxelles, 1959.

On consultera également les monographies suivantes : U. Rossi, « Francesco Marchi e le medaglie di Margherita d'Austria », dans *Rivista italiana di Numismatica*, t. I, 1888, p. 333-350. — S. Ambrosoli, « Une médaille inédite de Jacques Jonghelinck », dans *Procès-verbaux du Congrès international de Numismatique*, Bruxelles, 1891, p. 69-72 (voir aussi *Rivista italiana di Numismatica*, t. IV, 1891, p. 389-392). — R. Serrure, « Médaille inédite de J. H. de Altaemps, commandant des troupes espagnoles à Anvers en 1574 et 1575 », dans *Annuaire de la Société française de Numismatique*, 1891, p. 240-246. — S. Wigersma, « Iets over Wigle van Aytta van Zwichum, zijne munt- en penningverzameling en de gedenkpenningen met zijne beeltenis », dans *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor Munt- en Penningkunde*, t. XIII, 1905, p. 5-44. — M. Bernhart, « Die Granvella-Medaillen des XVI. Jahrhunderts », dans *Archiv für Medaillen- und Plakettenkunde*, t. II, 1920-1921, p. 101-120. — J. De Beer, « La médaille de la prise de Lierre (1595) », dans *Revue belge de Numismatique*, t. LXXXI, 1929, p. 25-31. — V. Tourneur, « La médaille de Maximilien Morillon », dans *Revue belge de Numismatique*, t. XCII, 1946, p. 77-81. — J. De Beer, « Jean Scheyfve, bourgmestre d'Anvers, chancelier de Brabant, et ses deux médailles, 1575 », dans *De Schakel*, 1950, p. 56-79. — R. Van Luttervelt, « Bij een penning van Jacques Jonghelinck », dans *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde*, t. XLII, 1955, p. 99-102. — L. Smolderen, « La médaille de Lucas Munich, dernier abbé de Saint-Bavon à Gand, 1559 », dans *Revue belge de Numismatique*, t. CXIII, 1967, p. 57-79. — L. Smolderen, « Une médaille inédite de Jean Franckaert, ami de Bruegel l'Ancien, par Jacques Jonghelinck », dans *Revue belge de Numismatique*, t. CXIII, 1967, p. 81-86.

Au sujet des sceaux, voir les *Recherches* précitées de Pinchart, p. 313-319.

JONGHELINCK (Nicolas), homme d'affaires et amateur d'art, né à Anvers en 1517, décédé en juin 1570; frère de Jacques Jonghelinck.

Les débuts de sa carrière nous sont mal connus. Il ne semble pas, comme tant d'autres membres de sa famille, avoir exercé des fonctions à la Monnaie d'Anvers. Toujours est-il qu'en 1563 déjà il disposait d'une fortune considérable. A cette date on lui consentit, pour un nouveau terme de quatre ans, la ferme du grand tonlieu de Brabant et, l'année suivante, on lui confia la perception du droit levé sur chaque barrique de vin entrant en Brabant, en Flandre et en Zélande. A partir de 1568, les guerres de religion qui ravagèrent la France et les Pays-Bas entamèrent à ce point ses recettes qu'il se trouva dans l'obligation de demander une réduction du fermage annuel. A son décès, les exécuteurs testamentaires, qui n'étaient autres que son frère Jacques, le sculpteur, et van Hincxthoven, waradin de la Monnaie d'Anvers, eurent fort à faire pour désintéresser les nombreux créanciers, à commencer par le trésorier général Gaspard Schetz.

C'est avant tout comme collectionneur qu'il mérite de passer à la postérité. Dans la maison qu'il s'était fait construire à l'avenue du Margrave à Anvers, Nicolas Jonghelinck avait réuni une superbe galerie de tableaux. Karel van Mander en parle dans son fameux *Livre des peintres*, aux chapitres Frans Floris et Gilles van Coninxloo. La publication en 1932 d'un protocole par lequel Nicolas mettait, le 7 septembre 1563, sa collection en gage pour cautionner un certain Daniel De Bruyne, apporta de nouvelles précisions sur les œuvres qu'il avait rassemblées.

Le percepteur du grand tonlieu ne possédait pas moins de seize Bruegel l'Ancien, chiffre considérable si l'on songe que la production de ce peintre ne dépasse probablement pas une cinquantaine de tableaux. Parmi ceux qui sont énumérés dans l'acte de 1563 figurent la célèbre *Tour de Babel*

(aujourd'hui à Vienne), *La Montée au Calvaire* (à Vienne également) et *Les Douze Mois* (dont il ne reste que cinq panneaux à New York, Prague et Vienne). Les frères Jonghelinck paraissent avoir été fort liés avec Bruegel le Drôle et c'est sans doute par l'entremise de Jacques que l'auteur de *La Parabole des Aveugles* parvint à vendre quelques-unes de ses œuvres au cardinal Granvelle.

La collection comprenait également un Dürer et de nombreux Floris. Ce dernier avait décoré plusieurs salles en peignant *L'Histoire d'Hercule* (dix panneaux), *Les Arts Libéraux* (huit panneaux), *Le Jugement de Paris*, un *Triomphe marin*, un *Banquet des dieux*, *L'Espoir*, *La Foi* et *La Charité*. *L'Histoire d'Hercule* et *Les Arts Libéraux* furent gravés par Corneille Cort et édités par Jérôme Cock en 1563-1565, avec une dédicace de Lampsonius à leur heureux possesseur qualifié d'« ardens amator artium ». Dès 1571, le théologien Arias Montanus recommandait à Philippe II l'achat des *Travaux d'Hercule* et, en 1586, le conseiller Charles Larchier les signalait, au prix de 3.000 florins, à l'archiduc Mathias qui les avait admirés jadis « in edibus Jacobi Jongheling ».

C'est pour Nicolas également que son frère Jacques réalisa les sept Planètes et la fontaine Bacchus dans laquelle il est permis de voir une allusion à la perception du droit de cinq sous sur chaque tonneau de vin débarqué dans les Pays-Bas. Ces bronzes, ayant fait l'objet d'un contrat *in articulo mortis* avec le sculpteur le 17 mai 1570, constituèrent une des pièces maîtresses de la succession. Cédés au créancier Aert Vleminck, ils furent mis en 1580 sous séquestre à Bruxelles et servirent à indemniser le gouverneur de la ville, Olivier van den Tempel. Aert Vleminck réussit toutefois à les récupérer à la suite d'un long procès et les vendit au Magistrat d'Anvers (1584) qui les utilisa pour orner la Grand'Place à l'occasion de l'entrée triomphale

d'Alexandre Farnèse auquel on les offrit quelques jours plus tard (6 septembre 1585).

Luc Smolderen

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : Chambre des Comptes, registres n° 140, 362, 22.265 à 22.273 et 23.341 ; Office fiscal de Brabant, portefeuille n° 2165. — Archives communales d'Anvers, PK n° 1637. — *Colección de documentos inéditos para la Historia de España*, t. XLI, Madrid, 1862, p. 235-236. — « Archiv des K. K. Ministeriums des Innern », dans *Jahrbuch der Kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses*, t. V, Vienne, 1887, p. CLXXV, n° 4576. — J. Denucé, *De Antwerpsche « Konstkamers » in de 16^e en 17^e eeuw*, Anvers, 1932, p. 5.

K. Van Mander, *Le livre des peintres*, édition française de H. Hymans, Paris, 1884, t. I, p. 345-346 et t. II, p. 118. — U. Thieme et F. Becker, *Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, t. XIX, Leipzig, 1926, p. 137. — D. Zuntz, *Frans Floris*, Strasbourg, 1929, p. 21-26. — F. Grossmann, *Bruegel. The Paintings*, Londres, 1955, p. 21-22. — L. Smolderen, « Une médaille inédite de Jean Franckaert, ami de Bruegel l'Ancien, par Jacques Jonghelinck », dans *Revue belge de Numismatique*, t. CXIII, 1967, p. 81-86.

JOURDAIN (Louis-Marie), ingénieur des mines, un des principaux inventeurs du bassin houiller de la Campine, fondateur et directeur du journal *Le Patriote*, né à Namur le 18 février 1847, décédé à Bruxelles le 31 octobre 1918.

Il fit ses études secondaires au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur, puis il s'inscrivit comme étudiant aux écoles spéciales de l'Université catholique de Louvain. Ayant acquis brillamment le diplôme d'ingénieur en 1870, Louis Jourdain partit à l'étranger, en Angleterre d'abord jusqu'en 1872, puis en Allemagne où il travailla dans une cokerie, auprès d'Évence Coppée. Il y fit la connaissance d'un savant géologue, attaché aux mines d'Aix-la-Chapelle; celui-ci était persuadé qu'une grande faille charbonnière, riche en charbon gras, devait s'étendre sous le Limbourg hol-

landais. Depuis le moyen âge, la houille était exploitée à l'extrémité sud-ouest du Limbourg hollandais, sur le territoire de la commune de Kerkrade. Louis Jourdain et Évence Coppée s'associèrent à un groupe d'industriels hollandais et allemands auxquels se joignirent quelques Belges dont Victor Jourdain et P. Ghislain, directeur des charbonnages d'Aniche, et, à partir de mai 1874, ils firent entreprendre cinq sondages dans la région d'Heerlen dans le but de découvrir l'extension vers le nord-ouest du houiller de Kerkrade. Ces sondages furent rapidement couronnés de succès; ils atteignirent le terrain houiller à des profondeurs se situant entre 104 et 239 mètres et aboutirent à l'octroi de cinq concessions : Aurora (1875), Voorwaarts (1877), Avondster (1877), Noordster (1878) et Crescendo (1878). A différentes reprises, Louis Jourdain et Évence Coppée essayèrent de mettre ces concessions en exploitation, mais leurs efforts, pour des raisons tant matérielles que techniques, n'aboutirent pas et ils durent y renoncer complètement lorsque, par la loi du 24 juin 1901, le gouvernement hollandais retira les concessions aux particuliers pour les exploiter lui-même.

Ces recherches effectuées dans le Limbourg hollandais revêtent une très grande importance pour l'histoire de la Belgique industrielle, car elles sont incontestablement à l'origine de la découverte du bassin houiller dans le Limbourg belge. Elles prouvaient que le gisement hollandais se prolongeait d'est en ouest; dès lors, avait-il un prolongement dans le nord de la Belgique? Telle est la question que se posèrent tout naturellement Louis Jourdain et Évence Coppée. Cherchant des éléments de réponse à ce problème, Louis Jourdain demanda en 1875 à Guillaume Lambert, professeur d'exploitation des mines à l'Université catholique de Louvain, de faire un rapport sur la portée des sondages effectués dans le Limbourg hollandais et sur le sous-sol houiller de la Cam-

pine belge. L'année suivante, il adressa la même requête à André Dumont qui avait été son camarade d'études. Les deux rapports de Lambert et de Dumont, parus en 1876 et 1877, établirent tous deux la possibilité théorique d'une extension du bassin houiller de la Ruhr et du nouveau gisement découvert dans le Limbourg hollandais, sous le sous-sol de la Campine belge. Mais ces théories, dont l'importance fut si grande dans les années suivantes, ne donnèrent lieu à aucune réalisation pratique, principalement parce que, à cette époque, la houille était inexploitable à la profondeur à laquelle on aurait pu la trouver en Campine. Malgré ces difficultés d'ordre technique, André Dumont et Louis Jourdain n'en conservèrent pas moins l'espoir qu'un jour la Campine serait la source d'une très grande richesse minière pour la Belgique. Dès 1883, Dumont, qui avait été nommé suppléant de Guillaume Lambert pour le cours d'exploitation des mines, enseignait à ses étudiants les thèses qu'il avait développées dans son rapport de 1877. De son côté, Louis Jourdain essaya, à diverses reprises, de réunir les capitaux nécessaires pour faire exécuter un sondage en Campine. Ces multiples tentatives se heurtèrent à de nombreuses difficultés qui obligèrent Jourdain à abandonner pour un temps la réalisation pratique de ce projet; il quitta l'Allemagne et vint s'installer définitivement à Bruxelles et cette époque marqua un tournant important dans sa vie.

A Bruxelles, Louis Jourdain retrouva son frère Victor, son aîné de six ans; ensemble, ils conçurent le projet de créer dans la capitale un nouveau journal catholique. La fondation de celui-ci leur semblait indispensable à la défense du parti catholique en butte aux attaques continuelles d'une presse anticléricale fort bien faite. Les catholiques éditaient à cette époque plusieurs journaux, mais aucun n'était susceptible de concurrencer la presse libérale, surtout

auprès des couches moins aisées de la population. Enfin, les frères Jourdain estimaient que la presse catholique, si elle défendait les bons principes, ne le faisait pas avec assez de vigueur et ne manifestait aucune indépendance vis-à-vis du parti catholique et de ses chefs. Poursuivant la réalisation de leur nouvel objectif, Victor et Louis Jourdain rachetèrent, en 1880, *La Feuille générale belge d'annonces* qui devint *La Feuille Belge*, mais celle-ci ne vécut que quelques mois. Leur projet n'aboutit pleinement que deux ans après, lorsqu'il parut, le 1^{er} janvier 1884, le premier numéro du journal *Le Patriote*. A deux, Victor et Louis Jourdain assumèrent la direction du nouveau quotidien catholique. Louis Jourdain s'occupa de toute l'organisation administrative et technique qu'il dirigea avec beaucoup de compétence. Victor Jourdain rédigeait les articles, mais ceux-ci traduisaient la pensée des deux frères autant dans les options fondamentales que dans les multiples questions qui agitérent la Belgique à cette époque : fidélité aux principes catholiques et à la Constitution, indépendance à l'égard des partis, opposition à l'étatisme, question militaire, question scolaire, représentation proportionnelle, suffrage universel, reprise du Congo par la Belgique, etc... Jusque'en 1912, Victor et Louis Jourdain furent copropriétaires de la Société anonyme *Le Patriote*. Le 30 septembre 1912, un contrat fut passé entre eux, aux termes duquel Victor Jourdain s'engageait à racheter, d'octobre 1912 à 1916, les parts de Louis Jourdain. Celui-ci continua néanmoins à assumer la direction du journal jusqu'à la guerre de 1914, qui mit un terme brutal à la parution du *Patriote*.

La tâche absorbante que constituait la direction du *Patriote* n'empêcha pas Louis Jourdain de suivre de près, durant ces années, l'évolution des recherches minières en Belgique et à l'étranger. Jamais, il n'abandonna l'espoir de découvrir un jour la houille sous la lande campini-

noise ; c'était une « véritable marotte », comme il le disait lui-même, et il joua un rôle de premier plan, quoique peu connu, dans la découverte du bassin houiller campinois. Pour saisir l'importance de son action, il nous faut revenir quelques années en arrière, en 1898. A cette époque, à la suite d'un concours de circonstances favorables, il apparut à Louis Jourdain qu'un sondage entrepris en Campine présentait des chances sérieuses de réussite.

Grâce aux multiples perfectionnements de la technique des sondages, on pouvait envisager la mise en exploitation d'un gisement, sous une épaisseur de cinq à six cents mètres de morts-terrains. De plus, en 1898, plusieurs journaux avaient annoncé, à tort, qu'un sondage entrepris en octobre 1897 par Victor Putsage, directeur des Charbonnages de Ciplu, et Jules Urban, président de la Compagnie des Chemins de Fer du Congo, avait recoupé le terrain houiller. Louis Jourdain prit alors une initiative importante ; il décida d'entreprendre un sondage dans le nord de la Belgique et, le 30 août 1898, il fit part de son projet à André Dumont, lui demandant, vu sa compétence en la matière, de gérer les fonds que lui-même et son frère Victor étaient disposés à y engager. Mais, dès ce moment, un autre groupe, qui avait en vue le même objectif, s'était constitué autour d'André Dumont ; il avait comme promoteurs Léon Deboucq, ingénieur du Corps des Mines à Marcinelle, et Nestor Deulin, directeur des Charbonnages de Noël-Sart-Culpart. Les deux groupes, qui à l'origine étaient totalement indépendants, ne tardèrent pas à fusionner non sans quelques difficultés et discussions. Le 12 octobre 1898 fut fondée à Bruxelles la Société de Recherche et d'Exploitation. Son capital de 180.000 francs était souscrit par quatre-vingt-neuf actionnaires ; son conseil d'administration était composé d'André Dumont, Louis Jourdain, Nestor Deulin, Léon Deboucq et Arthur Limelette,

directeur des Glaceries Nationales Belges à Auvelais. Dès la première séance du conseil, une grave discussion s'éleva entre André Dumont et Louis Jourdain ; elle portait principalement sur l'emplacement du premier sondage. Tandis que Dumont voulait placer la sonde au village d'Elen, c'est-à-dire dans une direction septentrionale par rapport aux sondages effectués dans le Limbourg hollandais et à Lanaken, Louis Jourdain optait pour la région d'As, située à dix kilomètres au sud d'Elen. A l'appui de cette idée, il faisait valoir notamment le fait qu'à Elen la houille devait être située à une profondeur trop grande pour être exploitable. Un terme fut mis à ce désaccord à la séance du conseil d'administration du 2 novembre 1898. André Dumont ayant menacé le conseil de donner sa démission si on ne sondait pas à Elen et Louis Jourdain ayant accepté de retirer ce qu'il avait fait acter à la séance du 16 octobre 1898, l'emplacement d'Elen pour le premier sondage fut adopté définitivement. Les travaux de sondage débutèrent le 16 décembre 1898. Les débuts s'avèrent difficiles par suite de deux accidents aux profondeurs de 60 et 180 mètres ; la Société de Recherche et d'Exploitation résilia le contrat du sondeur français qu'elle avait engagé. Grâce à l'intervention de Louis Jourdain qui, vers 1890, s'était rendu en Allemagne pour y avoir des entretiens préliminaires avec le célèbre sondeur Raky, la Société de Recherche et d'Exploitation signa un contrat avec la Bohrgesellschaft Raky, détentrice d'un procédé de sondage ultra-rapide. Malgré le concours éclairé d'A. Raky, un accident très grave, provoqué par le bris de la sonde au fond du puits, se produisit le 14 décembre 1900, à la profondeur de 878,55 m. Le 19 décembre, l'assemblée générale décida, lors de son conseil, de porter le capital à 234.000 francs. Mais il fut impossible de sauver le sondage ; le 16 février 1901, la société en faillite dut liquider et, quelques semaines

après, le sondage d'Elen fut abandonné.

En présence de cet échec, du moins apparent, d'Elen, presque tous les fondateurs et souscripteurs de la Société de Recherche et d'Exploitation se désistèrent. Seuls, André Dumont et Louis Jourdain ne se découragèrent pas et ils mirent tout en œuvre pour réunir un nouveau capital. Après de nombreuses difficultés, ils y parvinrent. Le 20 mai 1901, la Nouvelle Société Anonyme de Recherche et d'Exploitation fut fondée ; le capital de 100.000 francs était souscrit principalement par André Dumont, Victor et Louis Jourdain et Herman De Preter. Louis Jourdain fut élu président et André Dumont, administrateur délégué. Les 20 et 28 mai 1901, le conseil d'administration discuta de l'emplacement du nouveau sondage. Louis Jourdain réitéra sa proposition de sonder dans les environs d'As et André Dumont manifesta une vive inquiétude devant ce choix. Mais, cette fois, Louis Jourdain, Victor Jourdain et De Preter menacèrent de retirer leur appui financier si on n'allait pas à As et Dumont finit par se plier à l'avis général. Les travaux de sondage, entrepris le 1^{er} juin 1901, progressèrent rapidement. Enfin, dans la nuit du 1^{er} au 2 août 1901, une première couche de charbon fut recoupée entre les profondeurs de 541 et 542,20 m. ; le succès venait couronner les longs efforts et la persévérance d'André Dumont et de Louis Jourdain. La part de Louis Jourdain dans cette découverte ne peut être minimisée. Il apparaît clairement, comme en ont fait état de nombreux auteurs, que les sondages pratiqués en Campine sont les résultats des études qui ont suivi la découverte du bassin houiller dans le Limbourg hollandais, à laquelle Louis Jourdain collabora très activement. D'autre part, on ne peut s'empêcher de souligner que si, en 1898, la Société de Recherche et d'Exploitation avait suivi les conseils de Louis Jourdain quant à l'emplace-

ment du premier sondage, la houille aurait été découverte en Campine près de trois années auparavant. André Dumont lui-même le reconnut dans une lettre qu'il écrivit à Louis Jourdain, le 7 août 1901 : « Personne » ne pourra méconnaître le grand » mérite que tu as eu de commencer » les recherches dans le Limbourg » hollandais... Comme conclusion, tu » as autant de mérite que moi dans » cette affaire mais peut-être sous un » rapport un peu différent : tu as le » Sud, j'ai le Nord... ».

Le constat officiel, en présence du fonctionnaire compétent, eut lieu le 8 août. Dès lors, une véritable « fièvre de sondages » se déclina en Campine, succédant à l'indifférence qu'avaient jusque-là manifestée les milieux scientifiques, industriels et financiers. Dès le 1^{er} août 1903, soixante-deux sondages avaient été forés et le bassin houiller était reconnu depuis la Meuse à l'est jusqu'à Zonhoven et Vlimmeren à l'ouest. De leur côté, André Dumont et Louis Jourdain s'attachèrent avec ardeur à poursuivre leur œuvre. Le premier sondage fut approfondi et le 1^{er} septembre 1901, il avait recoupé cinq couches de charbon à gaz. Puis, après avoir porté son capital à 800.000 francs, le 30 octobre 1901, la Nouvelle Société de Recherche et d'Exploitation entreprit de nouveaux sondages, à As II, à Waterschei, à Niel, et introduisit quatre demandes de concession auprès de l'Administration des Mines les 5 octobre, 4 novembre, 22 novembre et 4 décembre 1901. Dans les Mémoires joints aux demandes de concession, à la rédaction desquels Louis Jourdain prit une grande part, la Nouvelle Société de Recherche et d'Exploitation revendiquait le titre d'inventeur du bassin houiller campinois. Ce titre, elle le revendiqua avec plus de force encore lorsqu'elle introduisit en février et en mars 1902 deux nouvelles demandes de concession ; celles-ci étaient la conséquence de deux importants sondages entrepris avec succès à Houthalen et Drijhoven et qui

démontraient la grande extension du bassin houiller campinois. La Nouvelle Société de Recherche et d'Exploitation ne se contenta pas de sonder seulement pour son propre compte; ayant par contrat obtenu le monopole du brevet Raky, elle exécuta un très grand nombre de sondages pour d'autres sociétés anciennes ou nouvellement créées, notamment la Société limbourgeoise de Recherche et d'Exploration minières, dont Louis Jourdain fut nommé commissaire, les Charbonnages de Mariemont-Bascoup et Courcelles-Nord, dont Louis Jourdain fut élu administrateur, la Société anversoise de Sondages, la Société Charbonnière limbourgeoise, etc. En échange de son apport, la Nouvelle Société de Recherche et d'Exploitation recevait un certain nombre de parts entièrement libérées de ces différentes sociétés et la faculté de souscrire un certain nombre de parts payantes. Louis Jourdain participa activement à ces négociations, conscient de mettre ainsi la Nouvelle Société de Recherche et d'Exploitation à l'abri d'embarras financiers qui se seraient rapidement avérés insolubles. Enfin, en vue de rendre possible l'exploitation minière des différentes concessions, la Nouvelle Société de Recherche et d'Exploitation fut dissoute le 5 novembre 1902 et remplacée le 15 octobre 1903 par la Société anonyme de Recherche et d'Exploitation Eelen-Asch, au capital de 3.325.000 francs. Son conseil d'administration était composé d'André Dumont, Louis Jourdain, Évence Coppée, Nestor Deulin, Anton Raky, Victor Langen et Léon Deboucq. Louis Jourdain, ayant décliné les fonctions de président, fut nommé vice-président, tandis qu'André Dumont se voyait confier le poste de président et d'administrateur délégué.

Tandis que la Nouvelle Société de Recherche et d'Exploitation poursuivait ses travaux de sondage, elle dut faire face à une concurrence parfois acharnée et elle fut en butte à des attaques violentes et souvent injusti-

fiées. Elle avait incontestablement découvert le charbon en Campine; pourtant, certains voulaient minimiser, voire même lui dénier son titre d'inventeur; elle avait exécuté plus de la moitié des sondages pour son compte ou pour celui d'autres sociétés: on l'accusa de vouloir accaparer tout le bassin houiller; elle avait battu de vitesse ses concurrents, du moins au début de l'exploration de la Campine: on l'accusa d'employer un procédé ultra-rapide qui ne permettait pas un examen scientifique des différentes couches géologiques. André Dumont et Louis Jourdain s'employèrent à répondre à leurs détracteurs; leurs inquiétudes étaient encore accrues par le fait que le gouvernement ne faisait aucune suite à leur demande de concession, malgré les nombreuses démarches, réclamations ou pétitions qu'ils adressèrent aux autorités compétentes.

Il fallut attendre cinq ans après la découverte d'As pour que soit accordée à la Société Eelen-Asch, par arrêté royal du 1^{er} août 1907, la première concession campinoise, sous la dénomination de Concession André-Dumont-sous-Asch. Ce fut la plus petite des concessions octroyées en Campine, elle couvrait 2.950 hectares, soit le quart environ de l'étendue qui avait été demandée. Dans les mois qui suivirent, d'autres concessions furent attribuées à différentes sociétés. La Société Eelen-Asch participa à la création de plusieurs d'entre elles et elle contribua largement à la formation progressive de leur capital (notamment les Charbonnages Helchteren-Zolder, Limbourg-Meuse, Beeringen et Winterslag). Elle prit surtout une part prépondérante à la constitution, le 18 juin 1907, de la Société anonyme des Charbonnages André-Dumont-sous-Asch, au capital de 15.000.000 de francs. Louis Jourdain fit partie de son conseil d'administration jusqu'à sa mort. Les travaux préparatoires à la mise en exploitation progressaient à bonne allure lorsque la guerre de 1914 vint porter un coup

très rude aux charbonnages André Dumont. En octobre 1916, ils furent mis sous séquestre par l'autorité allemande; c'est aux Charbonnages de Winterslag que revint le privilège de remonter au jour le premier bloc de charbon campinois, le 28 juillet 1914.

Décédé quelques semaines avant l'armistice, Louis Jourdain n'eut pas la chance de voir les deux œuvres qu'il avait menées à bonne fin durant sa vie, reprendre une nouvelle vitalité après la guerre. Les travaux reprirent rapidement aux charbonnages André Dumont, mais le premier chantier ne fut mis effectivement en exploitation qu'au cours de l'année 1924. Quant au journal *Le Patriote*, il reparut pour la première fois le 18 novembre 1918 sous son nouveau titre *La Libre Belgique*.

Josette Vander Vorst.

Archives de Louis Jourdain, Bruxelles.
— A. Dumont, *Notice sur le nouveau bassin du Limbourg hollandais*, Bruxelles, 1877.
— G. Lambert, *Le grand bassin houiller et les nouvelles richesses minérales du Nord de la Belgique et du Sud de la Hollande*, Bruxelles, 1902; ce travail reproduit intégralement le rapport de G. Lambert de mars 1876.
— E. Harzé, *Le Bassin houiller du Nord de la Belgique en 1905*, Bruxelles, avril 1905.
— V. Lambiotte, *Le Gisement houiller du Nord de la Belgique*, s. l. n. d. — *In memoriam, André Dumont (1847-1920). Pour sa famille et ses amis*, Bruxelles, 1920.
— *La Libre Belgique*, 1-2 janvier 1934.
— A. Grosjean, « Prologue aux fêtes commémoratives de la découverte du charbon en Campine », dans *Bulletin Technique consacré aux Journées commémoratives de la découverte du charbon en Campine*, série 15, 79^{me} année, 1951, 3, p. 5-20 (*Union des Ingénieurs sortis des écoles spéciales de l'Université catholique de Louvain*).
— *La Libre Belgique*, 28, 29, 30 et 31 juillet 1951, « A propos d'un cinquantenaire ». — *Journées commémoratives de la découverte du charbon en Campine, 2-12 août 1951*, Bruxelles, 1951 (*Union des Ingénieurs sortis des écoles spéciales de l'Université catholique de Louvain*). — *Charbonnages de Winterslag, 1907-1957*, Bruxelles, s. d. — *La Libre Belgique*, 19 décembre 1958.

JOURDAIN (Victor-Henri), fondateur et directeur du journal catholique *Le Patriote*, fondateur du journal clandestin *La Libre Belgique*, né à Namur le 8 janvier 1841, décédé à Bruxelles le 7 octobre 1918.

Après avoir brillamment réussi cinq années d'humanités au Collège Notre-Dame de la Paix, à Namur, Victor Jourdain dut interrompre celles-ci au seuil de la rhétorique. Il fut alors nommé vérificateur de l'enregistrement à Arlon; il abandonna cette fonction à l'âge de trente-deux ans pour devenir agent de change. S'étant en 1868 établi à Bruxelles, il s'essaya, mais sans succès, au monde des affaires; il créa notamment six sociétés de « Panoramas » qui, après une éphémère prospérité, durent liquider. Vers l'âge de quarante ans, la vie de Victor Jourdain prit une orientation fort différente. Mû par ses convictions religieuses profondes, il chercha à défendre la cause de l'Église catholique par le moyen de la presse. A cette époque, les libéraux disposaient de nombreux journaux fort bien faits; leur tirage dépassait de loin celui des journaux catholiques. Ceux-ci présentaient de nombreuses lacunes: affaiblis par la lutte entre catholiques libéraux et ultramontains, ils dépendaient souvent étroitement d'autorités religieuses ou politiques; leur tirage limité et leur prix élevé les destinaient surtout à la bourgeoisie aisée. Ces insuffisances entravaient l'action politique des catholiques. Victor Jourdain le comprit et, dès lors, il chercha avec persévérance le moyen de fonder un journal. Ses premières tentatives furent vouées à l'échec. En 1880, il reprit *La Feuille générale belge d'annonces*, petit journal qui frôlait la faillite. Après dix mois, il dut en abandonner la publication, mais la réussite de quelques numéros le convainquit que « les journaux catholiques pouvaient à Bruxelles faire concurrence » avec succès à la presse anticatholique ». Deux ans plus tard, le 1^{er} janvier 1884, Victor Jourdain et son frère Louis, ingénieur des mines, fondèrent

à Bruxelles *Le Patriote*, dont le succès dépassa rapidement toutes leurs espérances. Dès ce moment, Victor Jourdain prit une part active à la vie politique des catholiques belges : en 1885, il posa, mais sans succès, sa candidature comme conseiller provincial à Bruxelles; il contribua à la création de l'Association des journalistes catholiques, dont il fut élu président en 1899 et vice-président en 1901 et 1902; il fut membre de l'Association conservatrice de Bruxelles et prit souvent une part active à ses débats; enfin, il fut un ardent promoteur du mouvement pacifiste en Belgique. Mais c'est en tant que fondateur et directeur du *Patriote* que son rôle fut surtout déterminant.

C'est le 6 juin 1883, au cours de la procession clôturant le Congrès eucharistique de Liège, que Victor Jourdain prit sa détermination. Dans les jours qui suivirent, il fit part de ses vues à plusieurs personnalités, notamment à Malou et à Desclée, mais son enthousiasme se heurta à l'indifférence et à la méfiance des politiciens bruxellois. Après de nouvelles démarches, Victor et Louis Jourdain parvinrent à réunir un comité de quinze catholiques qui accepta de patronner moralement leur entreprise : en faisaient notamment partie le R.P. Verbeke, le vicomte Stanislas Vilain XIII et Victor Musely. Pour mener à bien leur projet, il apparut à Victor et Louis Jourdain qu'une scrupuleuse indépendance financière à l'égard de toute autorité était indispensable. Aussi entreprirent-ils de lancer leur nouveau journal sur la base de souscriptions d'abonnements de trois ans en échange desquelles les dix mille premiers souscripteurs reçurent un titre de 50 francs, dont les intérêts étaient à valoir sur les futurs bénéfices du journal. Les souscriptions affluèrent rapidement et, le 20 décembre 1883, le numéro-programme du *Patriote* fut lancé dans le public. « Minimum de gouvernement, minimum d'obligatoire... maximum de liberté... *Le*

Patriote réclamera pour tous les citoyens le rétablissement des droits constitutionnels..., le retour aux traditions d'union et de liberté de 1830 ». Telles sont les grandes lignes du programme que *Le Patriote* entend suivre.

Le premier numéro du nouveau quotidien parut le 1^{er} janvier 1884. La veille de ce jour, un comité de surveillance et de direction se substitua au comité de patronage. Victor Jourdain assumait les fonctions de directeur politique et de rédacteur en chef tandis que Louis Jourdain prenait en main l'administration, la gestion et l'organisation matérielle du *Patriote*. Ils s'adjoignirent la collaboration de quelques journalistes de talent, Jules Moulinasse, Félix Hecq et A. Rijckmans. Lors de son apparition dans le public belge, *Le Patriote* était un journal de petit format, il paraissait sur quatre pages et avait deux éditions du soir. Le prix de l'abonnement annuel fut fixé à douze francs et celui du numéro à la modeste somme de 5 centimes. Cette première organisation connut rapidement d'importantes améliorations : dès le 1^{er} juillet 1885, *Le Patriote* eut trois éditions; le 1^{er} décembre 1887, il agrandit son format, enfin, le nombre de pages s'accrut régulièrement; à la veille de la guerre de 1914, il comprenait fréquemment huit, dix ou douze pages. Outre *Le Patriote*, Victor et Louis Jourdain fondèrent plusieurs journaux hebdomadaires (*Le National Illustré*, *Le Patriote Illustré*, *Le Globe*, *L'Illustration Européenne* et *Het Huisgezins*) et quotidiens (*Le National* et *Le National Bruzellois*) : ces deux derniers étaient particulièrement destinés aux classes ouvrières et rurales, auprès desquelles les fondateurs voulaient encourager « les idées de la démocratie catholique » et « défendre le travail dans ses droits, dans son salaire, dans ses conditions d'humanité, de moralité et de justice ».

Lorsqu'on relit la collection du *Patriote* de 1884 à 1914, celui-ci apparaît dès le premier abord comme

un journal bien documenté, soucieux de fournir à ses lecteurs une large information. Il suit également de près la politique étrangère. Il ne ménage guère ses critiques à l'égard du régime français ou son approbation de la politique du centre allemand, mais cela n'implique pas que *Le Patriote* soit antifrançais ou pro-allemand; il faut plutôt y voir le reflet des options du journal en matière de politique intérieure et son désir de défendre la cause catholique autant à l'étranger qu'en Belgique. A l'égard de la politique internationale, *Le Patriote* émet peu de jugements, sans doute en raison de la neutralité de la Belgique; lorsqu'il le fait, ses critiques parfois violentes (notamment envers l'Angleterre lors de la guerre des Boers) lui sont dictées surtout par le respect des droits des gens et par son idéal pacifiste. Néanmoins, il est certain que le succès du *Patriote* et l'influence qu'il exerça sur l'opinion belge proviennent davantage de ses prises de position dans les questions de politique intérieure que de ses correspondances étrangères ou de ses différentes chroniques. Lorsque *Le Patriote* vit le jour, le gouvernement libéral Frère-Orban était au pouvoir depuis 1878; la loi sur l'enseignement primaire de 1879 avait déchaîné dans le pays une véritable guerre scolaire. Le nouveau journal se donna pour premier objectif de travailler à la chute du ministère libéral. Dès les premiers jours de sa parution, il accusa certains chefs de la majorité de toucher indûment depuis de nombreuses années l'indemnité parlementaire. Il fit placarder sur les murs de Bruxelles plusieurs affiches visant surtout à dénoncer les méfaits de l'enquête scolaire. Peu avant les élections de juin 1884, il chercha, d'une part, à discréditer le ministère par la diffusion à 50.000 exemplaires d'une brochure intitulée *Dossier Frère-Orban* et d'autre part, à sonner le réveil politique des catholiques par une édition spéciale du *Patriote* : *Le Tocsin Patriotique*. Les

élections de 1884 virent la chute du gouvernement Frère-Orban et, lors du XXV^{ème} anniversaire du *Patriote* en 1909, de nombreux journaux catholiques affirmèrent qu'il ne fut pas étranger au succès électoral des catholiques. De 1884 à 1914, *Le Patriote* consacra presque journallement l'un ou l'autre article aux partis de gauche. A ses yeux, le doctrinarisme, le radicalisme et le socialisme n'ont qu'un seul point commun, leur haine de la religion. Dans tous les autres domaines de graves divergences les opposent, mais les libéraux, plus faibles et moins nombreux, sont condamnés à subir la domination du socialisme. Celui-ci représente pour *Le Patriote* « le grand péril du moment », car il s'attaque aux principes fondamentaux de l'ordre social : il est ennemi de la liberté, de la famille, de la propriété, de la monarchie et de la patrie. C'est un « parti d'esclaves, de barbares, de tortionnaires, d'inquisiteurs et d'arrivistes ». Son retour au pouvoir mènerait le pays à l'anarchie et au déficit et le précipiterait « dans une politique d'aventures, dans une ère d'agitations, de troubles et d'émeutes dont toutes les classes de la société sortiraient meurtries ». Par ses polémiques violentes qui n'épargnaient ni les journaux ni les chefs de la gauche, *Le Patriote* visait à empêcher leur retour à la tête des affaires et à y maintenir le parti catholique. Mais cela n'implique nullement que *Le Patriote* fût à la remorque du parti catholique, de la Droite parlementaire ou du gouvernement. Soucieux de son indépendance, il voulut toujours maintenir ses distances à leur égard, ce qui lui laissait la liberté d'approuver ou de critiquer leur politique. De nombreuses questions agitèrent la Belgique de 1884 à 1914 : militaire, congolaise, électorale, scolaire, sociale.

1. *La question militaire*. Antimilitariste, anticongolais, tels sont les deux reproches formulés le plus souvent à l'égard du *Patriote* tant par les journalistes et hommes politiques

de son époque que par les rares historiens qui lui consacèrent quelques lignes. *Le Patriote* fut-il anti-militariste? Il nous semble que ce jugement, s'il est fondé à certains égards, mérite d'être nuancé. *Le Patriote* refusa toujours cette épithète, il se déclare même prêt à consentir les sacrifices les plus grands pour la défense du pays. Mais il est convaincu que la Belgique, étant neutre, a moins d'obligations militaires que les autres puissances et, jusqu'à la veille de la guerre de 1914, il se refuse à croire à la possibilité de l'invasion de la Belgique par la France ou par l'Allemagne. Partant de cette double hypothèse, *Le Patriote* élabore tout un système militaire. D'une part, l'armée serait formée d'une armée de premier rang composée principalement de volontaires bien rémunérés et d'une armée territoriale de second rang dans laquelle serviraient obligatoirement et gratuitement les jeunes gens des classes aisées. Cette armée « démocratique » présenterait le double avantage de « respecter les droits de l'individu » et de supprimer presque totalement le tirage au sort, « système odieux et inique ». D'autre part, *Le Patriote*, estimant que « le temps des fortifications fixes est passé », demande qu'on se borne à établir sur quelques points stratégiques des camps retranchés masquant de puissantes batteries mobiles. Enfin, il réclame, dans des articles souvent très violents, la suppression des sinécures et des nombreuses dépenses inutiles dans l'armée. Ce programme explique l'attitude du *Patriote* à l'égard des différents projets de lois militaires; il s'opposa au service personnel et refusa catégoriquement toute augmentation des charges militaires, du temps de service ou du contingent. En 1887, il ne contesta pas l'utilité des fortifications de la Meuse, mais demanda qu'avant de les entreprendre on fasse une enquête sérieuse sur la défense nationale. En 1906, il jugea le projet de camp retranché d'Anvers « politiquement indéfendable, inutile et dangereux ».

Les lois de 1902, 1909 et 1913 avaient pour objet la fixation du contingent. La loi de 1902, basée sur le volontariat, rencontra, malgré certaines réserves, l'approbation du *Patriote*. En 1909, tout en admettant le principe d'un fils par famille, le journal rejeta l'ensemble du projet parce qu'il y voyait une grave augmentation des charges militaires et du contingent. Enfin, *Le Patriote* ne discuta guère la loi de 1913, qui instaurait le service personnel et obligatoire. Nous ne croyons pas pour autant qu'il était rallié à cette réforme, mais il préféra répondre aux menaces de plus en plus précises d'un conflit européen par une croisade pour la paix. Le pacifisme constitue un des traits saillants du *Patriote*; il ne néglige aucun moyen pour faire triompher cette cause. Il s'insurge contre le système de la paix armée et de l'équilibre européen, il encourage toute mesure, décision ou conférence visant à écarter la guerre, il adresse des lettres ouvertes aux souverains régnants, enfin, il suggère la formation, sur une base économique, des États-Unis d'Europe.

2. *La question congolaise.* Lorsqu'on parcourt la collection du *Patriote*, il semble, à première vue, que le journal modifia à diverses reprises son attitude à l'égard du Congo. En 1885, malgré quelques réserves, *Le Patriote* approuva le vote de l'union personnelle entre le roi Léopold II et le Congo. La constitution du nouvel état entraîna bientôt de nombreuses interventions financières de la Belgique. *Le Patriote*, tout en affirmant ses sympathies à l'égard du Congo, s'opposa aux différents emprunts consentis par le Gouvernement parce que celui-ci ne s'entourait pas de garanties suffisantes alors que la Belgique souffrait déjà de l'insuffisance budgétaire. En 1890, lorsque le testament de Léopold II fut porté à la connaissance de la Belgique, *Le Patriote* se prononça ouvertement en faveur de l'annexion. De 1895 à 1908, différents projets de reprise furent présentés devant les Chambres. Lors de leur discussion, *Le Patriote*

se défendit chaque fois d'être anti-annexionniste par principe, mais il considéra que toute reprise immédiate était inopportune; celle-ci ne profiterait qu'à quelques groupes de particuliers, elle empêcherait une solution adéquate de la question ouvrière et porterait un grave préjudice au parti catholique, enfin, elle paraîtrait « solidairement » la Belgique avec une administration universellement condamnée ». Il est en effet indéniable que l'administration congolaise fut responsable de graves abus; quoiqu'ils ne fussent pas généralisés, ils donnèrent prise à un mouvement anticongolais en Belgique et à l'étranger. *Le Patriote* s'associa-t-il à cette campagne? De 1887 à 1895, il prit la défense de l'État Indépendant contre les accusations des sociétés commerciales et de certains journaux. Mais, à partir de 1895, *Le Patriote* dénonça fréquemment le recours au travail forcé, les châtiments corporels, les impôts en nature, les corvées, etc. Malgré l'extrême violence de certains de ses articles, *Le Patriote* se défendit d'une hostilité de parti pris et, en 1903, lorsque débuta en Angleterre la campagne anticongolaise, il affirma « le droit à l'existence du Congo » et jugea que l'Europe commettrait « un crime hideux » si elle retirait le Congo à Léopold II. Que signifient ces divergences dans l'attitude du *Patriote*? Nous croyons que *Le Patriote* n'était pas opposé en principe à l'œuvre coloniale de Léopold II, ni même à une reprise du Congo par la Belgique. En dénonçant les abus de la politique congolaise, dans des critiques parfois acerbes et exagérées, *Le Patriote* croit servir l'institution monarchique et le parti catholique et mettre la Belgique à l'abri d'embarras financiers, de difficultés intérieures et de complications internationales inextricables.

3. *La question scolaire.* Un des premiers soins du gouvernement catholique fut de soumettre aux Chambres un nouveau projet de loi scolaire qui accordait une large part d'autonomie aux communes et leur octroyait

la faculté d'adopter des écoles libres. Après être resté quelque temps dans l'expectative, *Le Patriote* qualifia le nouveau projet de « désastreux », car il « ne respecte pas le libre choix des » pères de famille et l'égalité des » Belges devant la loi ». De 1884 à 1914, *Le Patriote* précisa fréquemment ses options en matière scolaire. Il considère la suppression de l'enseignement donné par le pouvoir civil comme un idéal. L'État neutre se doit de subsidier toutes les écoles pourvu qu'elles satisfassent à certaines conditions de programmes et d'hygiène. En 1911, une tentative dans ce sens fut faite par Schollaert. *Le Patriote* vit dans ce projet du « bon scolaire » « l'instrument indispensable au père de » famille pour user efficacement de la » liberté constitutionnelle en matière » d'éducation ». Le bon scolaire rencontra l'hostilité violente des gauches et Schollaert fut contraint de démissionner. En 1913, un nouveau projet consacrant le principe de l'instruction obligatoire fut déposé par Pouillet. Pendant de nombreuses années, *Le Patriote* combattit l'instruction obligatoire, inscrite au programme du parti socialiste et des démocrates chrétiens, car tout en jugeant le principe « excellent en soi », il y voyait un moyen pour les Loges d'établir un monopole d'état et de supprimer en fait la liberté d'enseignement. Pourtant, il donna son appui au projet de Pouillet, car celui-ci répartissait les subsides entre les écoles libres et les écoles officielles et respectait par conséquent la liberté de choix des pères de famille que *Le Patriote* considéra toujours comme « un dogme intangible ».

4. *La question électorale.* La création du parti socialiste fut à l'origine d'un mouvement irréversible en faveur du suffrage universel; le 17 novembre 1890, une proposition de révision de la Constitution fut déposée par six députés. Malgré l'opposition d'une grande partie de la Droite, la proposition fut adoptée le 10 mai 1892. *Le Patriote*, qui s'était d'abord opposé à toute révision constitutionnelle, s'y rallia

le 22 novembre 1890, arguant du fait que, dans les limites de l'article 47, il était devenu impossible d'étendre d'une manière suffisante le droit de suffrage. Après les élections de 1892, les Chambres constituantes se mirent à l'œuvre. Trois systèmes étaient en présence : l'habitation, le capitariat et le suffrage universel à vingt et un ans. La situation paraissait inextricable, lorsque la proposition de Nyssens, visant à introduire le suffrage plural, finit par rallier la majorité des suffrages. *Le Patriote*, voyant dans le droit électoral « une fonction » et non « un droit naturel », rejette avec force le suffrage universel pur et simple ; celui-ci aurait pour conséquence « un nivellement général, » contraire aux intérêts de la nation, » à la prospérité et à la paix sociale ». Les préférences du journal vont au système de l'habitation, car il y voit notamment le moyen d'accorder progressivement le droit de vote aux ouvriers. Mais il adopta sans difficulté la proposition de Nyssens, « idée trop rationnelle pour ne pas faire un chemin rapide ». Une autre modification importante fut apportée au système électoral belge : la représentation proportionnelle. En 1894 et en 1899, deux premiers projets furent présentés ; ils rencontrèrent l'opposition d'une grande partie de la Droite et entraînèrent la chute de deux ministères. Dès sa fondation, *Le Patriote* entama une ardente campagne en faveur de la représentation des minorités. Il dédaigne le système majoritaire et le scrutin uninominal parce que tous deux peuvent conférer le pouvoir à une minorité et aboutir ainsi à des résultats iniques. La représentation proportionnelle, par contre, peut seule « assurer en matière électorale, la justice sociale et politique ». *Le Patriote* ne donna pas pour autant son adhésion au projet de de Smet de Naeyer, qui consacrait le système de la représentation proportionnelle. Certes, celle-ci rencontre son adhésion, mais le projet lui semble vicié par deux nouvelles dispositions, le scrutin de liste et la case de tête qui « sup-

priment la liberté des électeurs » et introduisent en fait « le suffrage à deux degrés, contraire à la Constitution ».

5. *La question sociale*. La grave crise économique de 1886 posa dans toute son acuité la question sociale, elle eut un très grand impact sur la politique des catholiques et entraîna de graves dissensions dans leurs rangs. Alors que, jusque-là, ils avaient misé principalement sur l'initiative privée pour porter remède à la misère des classes ouvrières, ils admirent progressivement le principe de l'intervention législative. Mais tandis que certains voulaient la restreindre au minimum, d'autres demandaient une législation sociale la plus complète possible. Un autre conflit opposa encore les catholiques. En 1891 fut fondée La Ligue Démocratique ; elle réclama le droit de faire élire, sur la liste commune des catholiques, ses propres représentants au Parlement. Cette demande rencontra l'opposition acharnée de nombreux catholiques conservateurs. *Le Patriote* se rangea du côté de La Ligue Démocratique ; il estime que toute l'organisation ouvrière catholique « serait frappée de stérilité », si on ne lui accorde pas une représentation directe au Parlement. Mais il ne suivit pas pour autant toutes les options des catholiques démocrates, notamment en matière législative. Fidèle à son programme « maximum de liberté, minimum de gouvernement », *Le Patriote* attend plus de l'initiative privée que de la loi. Préoccupé par la situation dramatique des classes ouvrières et agricoles, il considère comme son devoir de faire œuvre d'assainissement moral et de promouvoir les œuvres de charité. Mais cela n'empêche pas *Le Patriote* de reconnaître la nécessité d'une intervention législative, il appuie la création du ministère du Travail, demande avec insistance le vote de plusieurs lois, notamment sur le travail à domicile, le repos dominical, le contrat de travail, les pensions ouvrières et la réparation des accidents du travail. Mais pour avoir le maxi-

mum d'efficacité, la loi doit, à son sens, laisser le maximum de liberté aux particuliers. Aussi, lors de la discussion des projets de lois sur les pensions ouvrières et les accidents du travail, *Le Patriote* opta-t-il pour le régime de la liberté subventionnée, ce qui lui valut les critiques de certains catholiques, l'accusant d'abandonner l'idéal démocratique qu'il défendait dans les premières années de sa fondation. Ce reproche est-il fondé? *Le Patriote* refusa toujours les épithètes de démocrate ou de conservateur en tant qu'elles signifient l'appartenance à un groupe donné. Pourtant, malgré le ton paternaliste de certains de ses articles ou sa trop grande méfiance à l'égard de la loi, il porta une très grande attention à la question ouvrière et il entendit la résoudre, en respectant les droits des ouvriers, en appuyant leurs légitimes revendications et en les aidant à conquérir une part de gouvernement.

De 1884 à 1914, *Le Patriote* connut une audience de plus en plus grande; l'augmentation constante de son tirage en témoigne suffisamment : de 6.300 numéros au 1^{er} janvier 1884, ce chiffre fut porté successivement à 10.000 en juin 1884, 26.000 en 1885, 40.000 en 1892, 55.000 en 1895; en 1910, *Le Patriote* tirait à 80.000 exemplaires tandis que *Le National* et *Le National Bruzellois* atteignaient 100.000 exemplaires. Malgré les critiques qu'on peut lui adresser ou l'hostilité dont il fut parfois l'objet, *Le Patriote* eut une grande influence et occupa une place prépondérante au sein de la presse catholique. Il faut y voir l'action de Victor Jourdain qui y écrivit de très nombreux articles et qui, avec la collaboration de son frère Louis, fut l'inspirateur de sa politique. Lorsqu'éclata la guerre de 1914, *Le Patriote* cessa de paraître. Victor Jourdain n'en poursuivit pas moins ses activités de journaliste; il répandit d'abord quelques écrits patriotiques. Leur succès l'encouragea bientôt à fonder un journal clandestin : *La Libre Belgique*, qui avait pour but « d'entretenir la patience et la con-

» fiance des Belges ». *La Libre Belgique* protesta de toute son énergie contre l'invasion allemande et la violation de la neutralité belge, elle s'insurgea contre les agissements de l'occupant et contre les déportations forcées, elle flétrit l'action des activistes belges, enfin, elle encouragea par tous les moyens la résistance de la Belgique, mais se garda de l'exciter à la violence. Le premier numéro parut le 1^{er} février 1915. Victor Jourdain l'avait entièrement rédigé, il fut grandement aidé dans sa tâche par Eugène Van Doren, qui se chargea de toute l'organisation matérielle du journal depuis l'impression jusqu'à la distribution. *La Libre Belgique* connut une vie mouvementée, mais malgré les perquisitions, les arrestations et certaines exécutions, elle continua à paraître jusqu'à la libération. En février 1917, Victor Jourdain en abandonna la direction; il mourut quelques semaines avant la fin de la guerre. Lorsque *Le Patriote* reparut en 1918, il adopta le nom du journal clandestin et devint *La Libre Belgique*.

Josette Vander Vorst.

Archives de Louis Jourdain, Bruxelles. — *Le Patriote*, 1884-1914. — *Le Patriote*, 10^e anniversaire, 26 décembre 1893. — *Le Patriote*, 25^e anniversaire, 15 décembre 1908 et jours suivants. — *Annuaire o. ciel de la presse belge*, Bruxelles, 1911. — P. Goemaere, *Histoire de la Libre Belgique clandestine*, Bruxelles, 1919. — A. van de Kerckhove, *L'Histoire merveilleuse de la Libre Belgique clandestine*, Bruxelles, 1919. — R. van Sint-Jan, « Die politieke Presse Belgiens », dans *Zeitungswissenschaft*, Berlin, 1929, p. 193-213, 321-342. — Ch. Woeste, *Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique*, t. I, Bruxelles, 1927, t. II, Bruxelles, 1933. — *Histoire de la Belgique contemporaine*, sous la direction de J. Deharveng, t. I, Bruxelles, 1928; t. II, Bruxelles, 1929; t. III, Bruxelles, 1930. — R. Dupierreux, « Notre Presse », dans *Encyclopédie Belge*, Bruxelles, 1933. — *La Libre Belgique*, 50^e anniversaire, 1-2 janvier 1934. — P. Verhaegen, *La presse catholique à Bruxelles*, Anvers, 1938. — *La Libre Belgique*, 75^e anniversaire, 19 décembre 1958.

K

KISTEMAECKERS (*Henry-Jean-Hubert-Marie*), éditeur, né à Anvers le 30 mars 1851, décédé à Paris le 9 décembre 1935.

Orphelin à seize ans, il abandonne les études entreprises à l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers et, pour subvenir aux besoins de son jeune frère Émile, il entre, en 1869, à la Compagnie Générale de Navigation de Londres. Il y exerce la fonction de purser (commissaire comptable à bord du navire et dans les arsenaux). Très jeune, il assure donc d'importantes responsabilités et est promu au grade d'officier. Ses voyages lui permettent de rencontrer, à Londres surtout, de nombreux proscrits de la Commune. Pour ce tempérament fougueux, que le siège de Paris par l'armée de Thiers et l'horreur de la répression ont bouleversé, c'est une révélation. En 1875, il abandonne son emploi et, décidé à devenir l'éditeur des Communards, il fonde à Bruxelles, 60, Boulevard du Nord, la « Librairie Contemporaine ». Sous cette enseigne, il tente d'établir une « Maison de » Commission pour toute la librairie » française ». Exerçant le métier de grossiste, Kistemaeckers distribue aux détaillants belges les publications de grandes firmes telles que Dentu et Charpentier. Mais l'entreprise ne sera pas assez rentable, et en 1879, Kistemaeckers cessera son commerce de librairie en gros et s'installera 25, rue

Royale, pour se consacrer uniquement à la vente de ses propres éditions.

En effet, depuis 1876, il édite lui-même, sous la firme « Librairie Contemporaine », devenue pour quelques volumes de 1878 « Librairie Socialiste », les ouvrages des révolutionnaires et des Communards. Il se fait une spécialité de leurs livres « saisis, poursuivis, condamnés ou » prohibés » en France pour des motifs politiques. Sa renommée s'étend rapidement parmi les partisans d'une république démocratique française. Les hommes d'État, magistrats, professeurs d'université et théoriciens les plus en vue lui apportent leurs ouvrages de politique, de critique de la religion ou de sociologie. Ces écrits ne rencontrent ailleurs que l'hostilité des gouvernements et la crainte des éditeurs. Grâce à Kistemaeckers, la Belgique, qui avait accueilli chez l'éditeur Rozez les proscrits du Deux-Décembre, reste un temps encore le refuge de la pensée française non conformiste. Comme le public à atteindre est avant tout en France, Kistemaeckers garantit à ses auteurs de « faire tenir » sûrement, au-delà de la frontière, les publications qui y sont interdites. D'innocentes couvertures duperont l'administration des douanes. Ainsi figurent au catalogue des années 1876-1879, les témoignages sur la Commune rapportés par Lissagaray, François Jourde, Paschal

Grousset, Charles Beslay, Hector France, Benoit Malon, Adolphe Clemence, Arthur Arnould, et, jusqu'en 1881, des ouvrages de réflexion et de propagande socialistes. Dans ce domaine, Kistemaeckers aborde la plus grande diversité de genres : traités doctrinaux (Alfred Naquet : *Religion, Propriété, Famille*), méditations (Camille Berru : *Le revers d'une médaille*), pamphlets anticléricaux (Charles Potvin : *Tablettes d'un libre penseur*), etc. Ses publications offrent un large éventail de tendances politiques, allant du collectivisme d'extrême gauche de Jules Guesde au socialisme romantique de Charles Potvin.

En 1878, Kistemaeckers tente d'ailleurs de sortir du cadre de l'édition spécialisée pour toucher un plus vaste public. Sous le nom de *Petite Bibliothèque Socialiste*, il lance une collection de choc à 1 franc seulement. Mais le ton provocateur de sa publicité, l'arrogance sans borne que l'éditeur affiche envers le public bien pensant et les autorités inquiètent le lecteur bourgeois sans toucher le prolétariat. La *Petite Bibliothèque Socialiste* s'éteint en 1879. C'est aussi la fin de la période ardente des élans idéologiques. Aux difficultés commerciales s'ajoute l'hostilité des gouvernements à l'égard des audaces politiques : les autorités belges n'accordent pas toujours le droit d'asile, les pouvoirs français interdisent l'entrée de livres « dangereux ».

Sans renoncer absolument aux publications socialistes, à partir de 1880, Kistemaeckers s'intéresse essentiellement aux nouveautés littéraires. Mais, sous une forme nouvelle, c'est toujours le combat contre l'intolérance qu'il poursuit : les adeptes du naturalisme, mouvement littéraire qui brave l'État français réactionnaire, fournissent à l'éditeur une excellente occasion de renouveler la formule de sa maison. En France, Mac-Mahon rétablit la censure et, se gardant de tout extrémisme envers les grands naturalistes qui pourraient agir sur l'opinion, il s'en prend de préférence aux disciples,

plus facilement taxés de « pornographes ». Ce sont ces débutants, peu armés devant la littérature nouvelle, devant leurs aînés et devant leur gouvernement, que Kistemaeckers choisit d'éditer en Belgique. Pour parer à l'inconvénient du lancement des ouvrages depuis Bruxelles, il se dépense sans réserve. Ainsi, parmi plusieurs éditeurs belges tels que Rozez, Gay, Hochstein ou Lacomblez, Kistemaeckers parvient à attirer l'attention et à polariser autour de lui bon nombre de naturalistes français et belges. En 1879-1880, il publie quatre ouvrages de Léon Cladel, dont les *Petits Cahiers* inaugurent la *Petite Collection de Bibliophile*, série de romans et nouvelles en vogue. D'une facture très soignée, ces volumes, illustrés de l'effigie de leur auteur, se vendent au prix modéré de 3 francs 50. Le pas décisif est franchi vers l'édition d'œuvres purement littéraires.

C'est en 1880 aussi que Kistemaeckers va s'occuper de réimpressions galantes. Il remet au jour les livres rares ou prohibés des auteurs méconnus du XVIII^{me} et du début du XIX^{me} siècle. Soucieux de la belle présentation de ces volumes, destinés à un petit nombre d'amateurs et vendus à des prix élevés, l'éditeur s'attache quelques-uns des meilleurs illustrateurs de l'époque : Félicien Rops, Chauvet, Amédée Lynen et Alphonse Descaves. Pendant une décennie, les réimpressions de Kistemaeckers continueront de faire l'admiration des critiques et des connaisseurs. Ainsi les belles recettes qu'il réalisera grâce aux bibliophiles lui permettront d'accorder toutes ses faveurs aux nouveaux venus du naturalisme.

C'est la rencontre de Camille Lemonnier et la publication, en 1881, d'*Un Mâle* et du *Mort* qui feront connaître Kistemaeckers en Belgique et en France comme le partisan d'un art renouvelé. Il tente alors de devenir l'éditeur des Jeunes Belgique. En 1883, il publie *Bruxelles rigole* d'Henri Nizet et *Au Pays de Manneken-Pis* de Théodore Hannon. Du même

auteur, il fait, en 1884, une nouvelle édition très remarquée des *Rimes de Joie*. Entretemps, il lance une collection de luxe à 5 francs qu'il semble réserver aux Jeunes Belgique. Mais deux livres seulement paraissent : *L'hiver mondain*, de Georges Rodenbach, et *Kermesses*, de Georges Eekhoud. Ce dernier restera fidèle à son éditeur, à qui il confiera l'édition définitive de *Kees Doorik* en 1886, la publication de *La Nouvelle Carthage* en 1888, celle de *Cycle Patibulaire* en 1892, et celle de *Mes Communions* en 1895. Nizet lui aussi restera toujours proche de Kistemaeckers. Verhaeren et Maeterlinck fréquenteront encore sa maison en 1889. Mais il ne deviendra pas l'éditeur attiré du mouvement littéraire belge. En fait, les idéaux des Jeunes Belgique et de Kistemaeckers ne se confondent pas. S'ils ont un moment poursuivi des routes parallèles, ils s'en sont bientôt écartés, les premiers pour rester strictement fidèles à leur principe initial de l'Art pour l'Art, le second par affinité avec les auteurs naturalistes.

C'est cette voie qui mène Kistemaeckers au succès pendant quelques années. En 1881, dans son attrayante réimpression du *Nouveau Parnasse Satyrique du XIX^{me} siècle*, Kistemaeckers édite quelques pièces en vers des disciples de Zola. Les noms de ceux-ci figurent en 1882 et 1883 dans la *Petite Collection de Bibliophile* : *Mademoiselle Fifif* de Guy de Maupassant, *A vau-l'eau* de Joris-Karl Huysmans, *Deux Nouvelles* de Léon Hennique, *Le Collage* de Paul Alexis et *Le Crime du vieux Blas* de Catulle Mendès sont les titres les plus fameux. Grâce à la qualité des livres dont elle se compose et à un démarrage percutant, cette série de luxe consacre le succès de Kistemaeckers auprès des auteurs parisiens. Dès lors, les maîtres de la littérature naturaliste, conquis par son savoir-faire, guideront vers l'éditeur belge leurs disciples inexpérimentés. Les ouvrages de Jules Guérin, Francis Poictevin, Paul Bonne-

tain, Robert Caze et tant d'autres trouvent place, chez Kistemaeckers, dans un vaste ensemble d'éditions à 3 francs 50 portant la vignette de Rops : *In Naturalibus Veritas*. Malgré la grande crise qui se produit alors dans l'industrie du livre, l'éditeur réalise, durant l'hiver 1883-1884, les plus belles affaires de sa carrière. Sa correspondance témoigne de son art incontestable du lancement. Il a des dépôts à l'étranger, et non seulement en Europe mais aussi aux Indes, au Paraguay, en Turquie. Les journaux ne tarissent pas d'éloges à son égard. Dressant le bilan de cette saison lucrative, il estime avoir vendu 36.000 volumes à 3 francs 50.

Mais une période sombre se prépare. Un à un les auteurs qu'il s'est efforcé de faire connaître vont se détacher de lui et lui causer mille tracasseries : le succès de son livre assuré, Paul Bonnetain pose de nouvelles conditions et finalement rompt avec son éditeur ; sous le pseudonyme de Trublot, Paul Alexis fustige, dans de petits articles mordants, celui qu'il nomme le « parvenu bourgeois » ; Huysmans s'irrite d'une négligence de Kistemaeckers qui, sans son autorisation, emploie à des fins publicitaires des extraits d'une de ses lettres ; une maladresse semblable le sépare de Jean Richepin. Profondément blessé par ce qu'il considère comme l'ingratitude des débutants qu'il a « lancés », Kistemaeckers préfère alors éditer des auteurs déjà réputés, exception faite pour quelques amis, comme Henri Nizet et Lucien Descaves. Il publie notamment la nouvelle édition d'une œuvre de début des Goncourt, *En 18...* C'est à partir de 1884 également que sa production de réimpressions de luxe se ralentit. Au lieu des huit titres galants sortis l'année précédente, il n'en paraîtra plus que deux environ tous les ans. Des publications telles que *l'Histoire du Père Lachaize, confesseur de Louis XIV* ou *L'Écumoire* de Crébillon fils obtiennent pourtant un vif succès dans la presse. Mais la crise du livre atteint également les

beaux ouvrages d'amateurs. C'est donc une période d'engourdissement dans tous les secteurs.

Dans le même temps commence pour Kistemaeckers une série de poursuites judiciaires. En France, il se voit attaqué en justice pour la mise en vente d'une publication naturaliste, *Autour d'un Clocher*, de Fèvre-Desprez, et condamné le 24 décembre 1884 à 1.000 francs d'amende et à un mois d'emprisonnement. Deux mois plus tard, deux libraires parisiens sont prévenus d'outrage aux bonnes mœurs pour avoir exposé *Les Bédiens* d'Henri Nizet, ouvrage publié chez Kistemaeckers. Mais après quatre mois d'instruction, durant lesquels la vente est désastreuse, un arrêt de non-lieu est rendu. En octobre 1885, Kistemaeckers édite à nouveau des débutants comme Paul Bluysen et Oscar Méténier. Peut-être à ce moment ses affaires auraient-elles pu s'épanouir quelque temps encore, mais au déclin de la littérature naturaliste vient se joindre, pour entraver ses efforts, l'acharnement de la magistrature belge. En juin 1885, l'éditeur est convoqué auprès du juge d'instruction pour la publication d'*Autour d'un Clocher*. La presse belge proteste violemment et une ordonnance de non-lieu est rendue par le Parquet, le 7 décembre 1885. Peu après, Kistemaeckers a à répondre de la publication de *Charlot s'amuse* dont l'auteur, Paul Bonnetain, vient d'être acquitté en France; puis des réimpressions de *Thermidore*, roman galant de Godart d'Aucourt, et des *Quarts d'heure d'un joyeux solitaire*, recueil de contes facétieux de l'Abbé de La Marre. Les 22 et 23 décembre 1885, il bénéficie d'un triple acquittement. Bien qu'ils se terminent à son honneur, ces jugements entament les forces de l'éditeur et freinent son activité. D'autant plus qu'aux poursuites de censure s'ajoutent des procès commerciaux (avec Camille Lemonnier, le 29 juillet 1885) ou personnels (avec Victor Jourdain, directeur du *Patriote*, en janvier 1886), dont il ne sort pas indemne.

Malgré son découragement, Kistemaeckers ne capitule pas et continue à publier les œuvres de jeunes talents. Après les vacances de 1886, il entame une collection qui doit comprendre six beaux volumes de très petit format. *Kees Doorik* de Georges Eekhoud et *La-ï-tou* d'Edmond Lepelletier inaugurent honorablement la série. Hélas l'entreprise reste encore une fois inachevée! Les démêlés de l'éditeur avec la justice écartent sans doute de sa maison les auteurs craintifs. Peu à peu, Kistemaeckers devient le fournisseur d'un petit nombre de bibliophiles. Sa principale occupation, en 1887, réside dans le lancement d'un périodique luxueux, *Le dix-huitième siècle galant et littéraire*, exclusivement imprimé pour les abonnés. Cette revue, dans laquelle Kistemaeckers révèle des inédits du siècle précédent, est un succès. Dès lors, en 1887 et 1888, ne paraîtront que sept volumes de jeunes. Cette fois, Kistemaeckers est bien las de défendre des œuvres de combat, qu'elles soient politiques ou littéraires. Le déclin de sa carrière, c'est l'acharnement extrême des tribunaux qui le précipite, entre 1889 et 1891. Plusieurs réimpressions sont saisies et une enquête impitoyable commence auprès des libraires et des clients belges et étrangers. Kistemaeckers est acquitté par la Cour d'assises du Brabant, les 25 et 26 avril 1890, quatre mois après l'issue favorable d'un autre procès provoqué par la publication de *Rage charnelle* et du *Cadavre* du Belge Elslander.

Le temps des procès semble terminé. L'éditeur reprend, en 1891, la production littéraire pratiquement délaissée durant ces deux dernières années et publie plusieurs auteurs belges : Eekhoud, Nyst, ainsi que les premières œuvres dramatiques de son fils, dont le succès est appréciable. Il édite aussi quelques écrivains français dont il se défend d'être abandonné. On ne peut cependant parler d'une reprise des affaires. En fait, la ruine de Kistemaeckers est proche. Le dernier

numéro de sa revue paraît en 1891. A ses abonnés il promet : « Le jour où la liberté de presse rentrera en Belgique, nous ferons paraître *Le dix-huitième siècle galant et littéraire* ». Cet espoir ne pourra se réaliser. Le métier de Kistemaeckers était jusqu'ici un véritable sacerdoce. Il se réduit maintenant à un moyen de subsistance : le *Flirt*, que l'éditeur crée en 1892 avec la collaboration de son fils, n'est qu'un hebdomadaire à sensation. Au long de dix années où s'échelonnent de dérisoires publications, le déclin de Kistemaeckers s'accroît. Georges Eekhoud reste le seul nom saillant parmi quelque douze obscurs écrivains.

En 1900, le grand public se réjouit des acquittements successifs de Kistemaeckers, mais la Justice lui prépare le coup de grâce. Une interprétation tendancieuse du Code permet au Parquet de l'emporter après une dure bataille. Se voyant condamné à payer à l'éditeur des dommages et intérêts pour lui avoir interdit le transport de ses deux journaux, *Le Flirt* et *Le Frou-Frou*, l'État belge imagine ce subterfuge : la seule prise en considération des dessins de l'hebdomadaire, à l'exclusion des textes et légendes qui les accompagnent, rend l'inculpé passible de la correctionnelle. En maquillant ce délit de presse en délit de droit commun, on élimine un jury trop clément. La même procédure est suivie pour incriminer devant un tribunal correctionnel la petite correspondance amoureuse publiée dans *Le Flirt*. Condamné pour la première fois en Belgique, le 23 novembre 1901, Kistemaeckers interjette appel et est acquitté. Le Parquet se pourvoit alors en cassation. Après cassation, la Cour de renvoi inflige à l'éditeur six mois de prison et plusieurs milliers de francs d'amende. Seul l'exil lui paraît une issue acceptable : « Je ne pus me décider, avouera-t-il dans ses *Souvenirs*, à donner à mes persécuteurs la joie de me mettre en cage, et, ma dernière cartouche brûlée, je mis la clé sous la porte et je

partis pour l'exil ; et à mon tour, je vins demander à la France une hospitalité que jadis j'avais accordée moi-même à ses proscrits de la plume et de l'idée. » L'extradition réclamée par la Belgique deux ans plus tard ayant été refusée, Kistemaeckers acheva ses jours à Paris et s'éteignit le 9 décembre 1935, dans un oubli volontaire.

Colette De Cruyenaere-Baudet.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Cour d'assises du Brabant, Procès 1801 (portefeuille 1113) et Procès 2020 (portefeuille 1206). — Bibliothèque Royale, Manuscrits, II 6432 K et II 6802. — Bibliothèque Royale, Musée de la Littérature, 231/7 et 23/2. — Collection d'autographes, P. Lambert, Paris. — Ministère de la Justice, Administration de la Sécurité publique, Police des étrangers, Dossiers individuels, Bruxelles, 281.298. — L. Defoux et E. Zavier, *Le groupe de Médan*, Paris, 1920, p. 195-213. — P. Demeny, « Décentralisation littéraire. Un éditeur belge », dans *La Jeune France*, 1881-1882, p. 379-381. — L. Descaves, « Un éditeur des naturalistes », dans *Nouvelles littéraires*, 16.3.1935. — L. Descaves, « Henry Kistemaeckers père », dans *L'Intransigeant*, 24.4.1919. — L. Descaves, « Opinions et souvenirs. Les deux Henry Kistemaeckers », dans *Le Journal*, 30.1.1938. — L. Descaves, *Souvenirs d'un ours*, Paris, 1946. — L. DX. (Defoux), « Mort d'Henry Kistemaeckers père », dans *Mercur de France*, 1.4.1935. — G. Eekhoud, « Mes Souvenirs », dans *Comédie*, 9.8.1919. — O. de Gourcuff, « Un petit collet breton. L'Abbé de La Marre », dans *Dix-huitième siècle galant et littéraire*, 15.3.1887. — A. Grésil (A. Bauwens), « Gazette des Lettres », dans *L'Étudiant*, 22.5.1884. — A. Grésil, « Lettres bruxelloises. I. Un éditeur moderniste », dans *Panurge*, 7.1.1883. — Guttenstein, « A un passant », dans *La Chronique*, 7.11.1911. — V. de la Hesbaye (V. Hallaux), « Causerie. Une persécution », dans *La Chronique*, 7.12.1891. — H. Kistemaeckers, « Correspondance », dans *La Nation belge*, 31.10.1891. — H. Kistemaeckers, « Mes procès littéraires. Souvenirs d'un éditeur », dans *Mercur de France*, 15.9.1923. — H. Kistemaeckers, « Un procès littéraire. L. Desprez, Souvenirs d'un éditeur », dans *Mercur de France*, 15.10.1921. — H. Kistemaeckers fils, « Un

délit de presse », dans *Gil Blas*, 16.5.1905. — M. Kunel, « Un conflit entre Kistemaeckers et Félicien Rops », dans *Le Livre et l'Estampe*, n° 44, 1965. — C. Lemonnier, *Une vie d'écrivain*, Bruxelles, 1945, p. 152, 167. — Un liseur (C. Lemonnier), « Les publications Kistemaeckers », dans *Europe du Dimanche*, 13.11.1881. — P.-V. Prist, 1900, *Souvenirs littéraires*, Bruxelles, 1949, p. 14. — P.-V. Stock, « Le Mémoire d'un éditeur », dans *Mercur de France*, 1 et 15.10.1934. — G. Vanwelkenhuyzen, *Histoire d'un livre. Un Mâle de C. Lemonnier*, Bruxelles, 1961. — G. Vanwelkenhuyzen, *Influence du naturalisme français en Belgique, de 1875 à 1900*, Bruxelles, 1930. — É. Verhaeren, « Quelques éditeurs belges », dans *La Nation belge*, 27.10.1891.

*KRIDL (Manfred), historien et théoricien de la littérature, professeur agrégé de l'Université de Bruxelles, né à Lwów le 11 novembre 1882, décédé à New York le 4 février 1957.

Après avoir fait ses études moyennes et universitaires dans sa ville natale, c'est pourtant à Varsovie qu'il alla se fixer dès 1907. Si l'on met en balance les conditions pour lors fort avantageuses dont le système scolaire polonais jouissait en Galicie avec la situation en Pologne russe où, en dépit des concessions récentes du gouvernement tsariste, il n'existait de toute évidence pour un spécialiste de la littérature polonaise d'autre perspective que d'enseigner dans des écoles privées, il saute aux yeux que le jeune homme optait pour la solution la moins prometteuse. Ce choix est si déroutant à première vue qu'il nécessite une explication. On comprendra que nous nous y arrêtons, car il met en évidence un trait fondamental de la psychologie de l'homme, auquel il allait rester fidèle sa vie durant.

Plus tard, singulièrement modeste et réservé, Kridl semblait tout faire pour éviter d'attirer l'attention sur sa personne et son passé. Il n'a fallu rien de moins que le travail seul à seul qu'il nous a été donné de mener chaque semaine avec lui pendant plusieurs années pour qu'apparaisse au

hasard d'allusions fortuites tout aussitôt écourtées la ferveur du dévouement social et patriotique qui avait animé sa jeunesse volontairement ascétique. Dès son entrée dans la vie consciente il avait été un adepte du « positivisme varsovien » qui, issu des sévères désillusions apportées par les insurrections et les conspirations, recommandait l'activité menée « aux fondements ». C'est-à-dire que, en prenant l'air de renoncer ne fût-ce que temporairement aux espérances immédiates de résurrection nationale, ce courant de pensée prônait les efforts qui, dans le cadre apparemment conservé d'une situation toujours tenue au fond du cœur pour inacceptable, parviendrait à rendre la substance vivante de la nation momentanément abolie plus prospère, plus éclairée, mieux armée matériellement, intellectuellement et spirituellement pour rencontrer l'instant toujours espéré où elle recouvrerait l'indépendance. Avec ses accents polémiquement soulignés de réalisme, il pouvait très facilement déboucher sur un utilitarisme aux perspectives par trop courtes, si pas même égoïstes, sous le couvert de la phrase patriotique. Chez un homme qui se donnait sans reste aux idées qu'il avait une fois acceptées comme était Kridl, cette idéologie se traduisait en un intense souci de la responsabilité de l'homme de culture, du fait même qu'il jouit de ce privilège qu'était alors la culture, envers ses compatriotes. C'est là, selon toute apparence, qu'il faut chercher l'incitation qui le détermina à aller s'établir dans la Pologne russe où ce combat pacifique mais quotidien était le plus nécessaire, le plus exposé, le plus nécessairement lié au sacrifice, mais où aussi il rencontrait le plus d'échos dans la société.

Il va sans dire que Manfred Kridl n'en perdait pas de vue pour autant sa vocation essentielle, qui était celle de l'homme de science. C'est naturellement à Lwów qu'il alla défendre sa thèse de doctorat, une étude de com-

paratiste sur Mickiewicz et Lamennais, qu'il publia à Varsovie en 1909. Après des séjours d'études à Fribourg en Suisse, fréquenté volontiers par les étudiants polonais, et à Paris, il rentre au pays et pénètre tout aussitôt dans les cadres actifs de la recherche. Élu membre de la Société Scientifique de Varsovie en 1911, il est dès 1912 le secrétaire de sa première section. De 1910 à 1914 il assume dans la revue mensuelle *Książka* (« Le Livre ») la rubrique d'histoire et de critique littéraires. Après la résurrection de l'État polonais il devient professeur dans un athénée (*gimnazjum*) officiel. En 1922 il se soumet à l'épreuve très exigeante de l'agrégation universitaire (*habilitacja*) avec une étude, préparée par des travaux d'approche depuis 1910, sur la rivalité idéologique qui avait dressé l'un contre l'autre les deux plus grands poètes de l'Émigration romantique, Juliusz Słowacki et Adam Mickiewicz (elle paraîtra en volume à Varsovie en 1925 sous le titre *Antagonizm wieńczący*). De la sorte il a conquis la *veniam docendi* à l'Université de Varsovie. Par ailleurs, se vouant volontiers aux tâches utiles, même et surtout quand elles paraissaient humbles, il va donner de 1925 à 1933 en cinq parties et six tomes un manuel de l'histoire de la littérature polonaise au XIX^{ème} siècle destiné à l'enseignement moyen et qui connaît de nombreuses rééditions. Telle était sa situation lorsque s'ouvrit l'épisode belge de sa carrière.

La chaire de langues et littératures slaves, créée à l'Université de Bruxelles sur l'initiative du gouvernement polonais en 1926, avait eu pour premier titulaire Wacław Lednicki. A la fin de 1928 l'Université Jagellon de Cracovie, désireuse de développer sa section de slavistique, appela ce dernier à assurer les enseignements relatifs à la littérature russe. C'est à Manfred Kridl que l'on pensa pour lui succéder. Il arriva chez nous dans les premiers jours de janvier 1929, il y resta jusque juin 1932. Combien ce passage, quoique relativement bref,

a été singulièrement bénéfique et décisif pour notre tout jeune centre de slavistique, c'est ce que nous soulignerons, comme de juste, en conclusion de cette notice.

S'il nous quitta si vite, c'est qu'à son tour il était réclamé par une université de son pays : on lui réservait une seconde chaire de littérature polonaise à Wilno. Il y trouva et forma de nombreux disciples enthousiastes, dont plusieurs ont été par la suite marquants, tant sur le terrain de l'histoire et de la critique que sur celui de la création littéraires. C'est au milieu d'une intense activité — publication scientifique d'œuvres complètes, éditions commentées de textes, prises de position en faveur de sa nouvelle conception de l'étude de l'œuvre littéraire — dans laquelle on mettra hors de pair la part qu'il prit à une nouvelle histoire de la littérature polonaise entreprise par l'Académie des Sciences de Cracovie, dont il assumait directement la section touchant la poésie dans la période 1795-1863 (*Dzieje literatury pięknej w Polsce*, Encyklopedia Polska, t. 21, 2^{ème} partie, PAU, Cracovie, 1936) que le surprit à Wilno le désastre de septembre 1939. On éprouve une vive satisfaction à se remémorer que c'est grâce à de pressantes interventions belges, excipant de notre statut de neutralité et du titre universitaire que l'intéressé détenait à Bruxelles, qu'il put être, juste à temps, arraché à des privations déjà sensibles et à des dangers qui ne devenaient que trop prévisibles. Nous le vîmes arriver, ensemble avec Lednicki, dans les derniers jours de mars 1940. Quoique moralement très éprouvé par la défaite de son pays, Kridl désirait se remettre au travail le plus tôt possible. La première leçon de sa nouvelle période bruxelloise était annoncée aux valves pour le matin du vendredi 10 mai ...

Il put être heureusement évacué sans tarder, de façon à rejoindre les États-Unis via Lisbonne. On ne tarda guère à l'appeler pour enseigner au

Smith College de Northampton et en 1948 il fut désigné pour occuper la chaire nouvellement créée à la Columbia University de New York, qu'il assuma jusqu'à son décès.

Dans cette carrière, que l'histoire s'est chargée de rendre plus cahotée que ne pouvait le faire attendre le caractère extrêmement pondéré de l'homme, nous retiendrons surtout l'évolution de ses conceptions sur la nature de la recherche en histoire littéraire, par quoi il a trouvé le plus de retentissement dans son pays et où nous pourrions saisir au mieux certains linéaments fondamentaux de sa pensée et d'autre part, assez légitimement, le souvenir de son séjour parmi nous, où il nous sera donné de dessiner le profil de sa personnalité intime, dans la mesure où son extrême réserve l'a permis.

Avec les travaux qui lui avaient assuré d'abord l'estime du monde savant, Kridl, disciple de Kallenbach, non seulement insérait strictement l'histoire littéraire dans l'évolution des idées mais encore utilisait de grands textes poétiques particulièrement et presque exclusivement en tant que documents portant témoignage sur des problèmes d'idées. Cette attitude, si elle n'a pas manqué d'être parfois poussée jusqu'à l'outrance en Pologne, n'était pas, comme on sait, particulière à ce pays. Nous dirons même que jusqu'en 1918 elle trouvait là plus qu'ailleurs une certaine justification. Rien n'éclaire mieux celle-ci que le titre original d'un ouvrage du « positiviste » Bronisław Chlebowski, que Kridl a édité et complété en polonais en 1923 et dont il a assuré une traduction française en 1933 (Paris, Institut d'Études Slaves, Bibliothèque Polonaise, t. 3) : « La littérature polonaise de 1795 à 1905 *ou tant qu'expression principale de la vie nationale après la perte de l'indépendance* ». Précisément, la récupération de cette dernière pouvait inviter à changer de perspective. Pour Manfred Kridl ce fut l'effet d'un cheminement intellectuel dont on peut pressentir

l'approche dans un très ample article que dès 1931 il consacra à Ramon Fernandez, qu'il admirait beaucoup, plus nettement encore dans l'annonce qu'il fournissait en 1933 dans l'excellente « Revue Contemporaine » (*Przeгляд Współczesny*) de Cracovie d'une « mutation radicale dans la méthodologie des recherches littéraires ». Et pourtant il semble bien que c'est du fait de son activité professorale à Bruxelles, à l'occasion du dernier cours qu'il y donna en 1931-1932, consacré à Turgenev et pour la préparation duquel il avait pris connaissance des travaux des « formalistes » russes que, dans sa façon de voir les choses à tout le moins, les écailles achevèrent de lui tomber des yeux. Peu après son retour en Pologne, dans une intervention à un colloque tenu à Lwów sur la figure et l'œuvre d'Ignacy Krasicki (1935), il proclamait comme « fondement de la science de la littérature » ce qu'il a appelé la « méthode intégrale », dont peu après il développait la théorie dans son « Introduction aux recherches sur l'œuvre littéraire » (*Wstęp do badań nad dziełem literackim*, Wilno, 1936).

Celle-ci y est considérée comme une structure en soi, régie par ses lois internes. En conséquence se trouvaient récusées toutes lumières fondées sur des supputations psychologiques et sur la biographie et bannie la traditionnelle distinction entre le « fond » et la « forme ». Ces vues, qui devinrent aussitôt l'objet de polémiques parfois assez vives, étaient assurément pour une bonne part fondées et bénéfiques, ne fût-ce qu'au titre de correctif à l'encontre des excès de l'« historicisme » prévalant. Mais il faut bien avouer que si Kridl s'en fit le héraut infatigable, il ne les a peut-être pas toujours servies au mieux en raison de l'aspect étroitement dogmatique qu'elles prenaient sous sa plume.

Ses disciples et ses partisans se sont, comme on pouvait s'y attendre, évertués, un peu sous sa dictée d'ailleurs, à prouver par des citations

habilement écourtées que cette « conversion » n'avait pas été tout à fait un chemin de Damas. Il demeure assez vain, à notre gré, de vouloir se dissimuler que l'histoire littéraire telle qu'il la préconisait à partir de 1935 était, sur des points essentiels, en opposition marquée avec celle qu'à l'instar de ses maîtres il avait pratiquée dans sa jeunesse. Et pourtant — qui s'en étonnerait? — il est loisible de saisir un fil conducteur qui assure une unité fondamentale à ces deux panneaux apparemment si disparates.

En « positiviste » impénitent qu'il était, Kridl avait marqué depuis toujours une aversion résolue et même quelque peu doctrinaire envers tout ce qui pouvait dégager le relief d'une critique subjective. Toujours il s'était refusé à admettre une différence de nature entre *Kulturwissenschaft* et *Naturwissenschaft* et, à cet égard, il est amusant de pointer avec quelle satisfaction il s'empressait de saluer tout ce qui pouvait sembler ébranler les thèses d'un Dilthey ou d'un Rickert. Mais le plus éclairant dans ce sens est une espèce de *lapsus calami* que l'on peut trouver dès 1923 dans un recueil d'articles publié sous le titre « Critique et critiques » (*Krytyka i krytycy*) : après avoir affirmé que la prospection des œuvres littéraires se doit d'être animée d'une « volonté de vérité » — ce qui est évidemment on ne peut plus légitime — il y joignait dans la même lancée « la volonté de certitude », ce qui touchant des valeurs de culture et surtout d'art ne laisse pas de susciter quelque inquiétude. Et c'est manifestement cette soif de certitude qu'il finit par s'imaginer étancher lorsqu'il intima que l'étude acceptable des monuments littéraires devait se borner à l'examen de structures et de techniques d'expression.

Or, cela a son importance. On le sait, Kridl n'était pas le premier à s'élever contre l'habitude de n'envisager la forme qu'en second lieu, un peu comme un vêtement imaginé et

taillé par l'auteur après coup et plus ou moins bien approprié pour convoier et orner les précieuses valeurs de fond. Mais chez ses prédécesseurs cette réaction tendait le plus souvent à rappeler qu'une œuvre littéraire est avant tout, aussi bien dans sa genèse que touchant l'importance qu'il convient de lui accorder, une œuvre d'art. Chez Kridl, la motivation profonde était tout différente : ce qui le déterminait à proclamer l'identité absolue de la forme et du fond, c'était, comme il lui est arrivé de l'avouer en certaines occasions, la crainte de voir même les problèmes de fond abandonnés à une critique autre que celle qu'il tenait désormais pour la seule à être « scientifique ».

En tout cas, force est de constater que de positions doctrinales si tranchées et si résolument antagonistes par rapport à l'histoire littéraire telle qu'elle était pratiquée avant lui, il n'a en définitive, fort paradoxalement, tiré aucune correction dans la hiérarchie des mérites fondée sur les anciens critères. Il est vrai qu'en un sens on pourrait dire que de la sorte il était conséquent avec lui-même, puisque, à l'en croire, l'étude d'œuvres littéraires dépasse les bornes de ce qui lui est légitimement imparti quand elle dispense des brevets ou des censures portant sur leur qualité. Mais, quand cette attitude est poussée jusqu'à ses dernières conséquences, comme il le faisait, qui ne voit qu'elle repose sur deux illusions? Un jugement de valeur qui au fil des temps a fini par devenir communément adopté (ce qui — les exemples en abondent dans l'un et l'autre sens — ne le rend pas irréfragable) en a-t-il pour autant cessé implicitement d'être un jugement de valeur? Et, si l'on tient compte de la masse énorme de ce qui a été publié et de ce qui se publie, le fait même de choisir une œuvre pour lui appliquer la « méthode intégrale » n'est-il pas, lui aussi, fondé implicitement sur un jugement de valeur?

Pour être totalement juste envers

lui, il faut tenir compte de la coupure brutale que marqua l'an 1939. Passé à l'étranger, Kridl ne pensa plus qu'à servir de la façon la plus immédiatement efficace la cause de son pays. Quand, en collaboration avec J. Wittlin et W. Malinowski, il publiait à Londres en 1943 une anthologie *The Democratic Heritage of Poland. « For your Freedom and ours »* (2^e éd., Londres, 1944, avec une préface de sir Bertrand Russell), quand en 1945 il donnait une histoire de la littérature polonaise qui, traduite en anglais et publiée dans la série *Slavistic Printings and Reprintings* à La Haye en 1956, porte le titre significatif *A Survey of Polish Literature and Culture*, on comprend sans peine que des doctrines, auxquelles il restait par ailleurs rigoureusement fidèle, ne trouvaient pas matière à s'y appliquer.

Par contre, la dernière rejoint le trait majeur et permanent de cette carrière, le souci d'être utile. Quand un débutant abordait vers 1930 l'étude du domaine polonais, il ne pouvait que se désespérer de ne pouvoir, en attendant d'avoir acquis quelque maîtrise de la langue, trouver un exposé tant soit peu détaillé et vivant de cette littérature pourtant si riche et si importante. Aujourd'hui ce n'est plus le cas et il peut en rencontrer de suggestifs en italien, en allemand, en anglais. Que cela ne fasse pas oublier que c'est grâce à Kridl que cette barrière de silence et d'ignorance a été d'abord rompue — partiellement, pour le XIX^{ème} siècle, avec sa traduction du livre de Chlebowski en 1933, sur toute son étendue avec la version anglaise, assurée par Olga Scherer-Virski sa disciple, de son grand ouvrage de 1945.

Et c'est encore cette qualité maîtresse que l'on retrouve dans le rôle qu'il joua à Bruxelles de 1929 à 1932. Les deux choix du gouvernement polonais furent complémentaires et singulièrement heureux. Waclaw Led-

nicki avait non seulement inauguré mais, peut-on dire, lancé l'enseignement des littératures slaves grâce à ses dons brillants et séduisants. Kridl le consolida par sa sollicitude attentive, par son dévouement aux tâches les plus humbles, corrigeant infatigablement thèmes et exercices. En dépit de sa volonté d'effacement il avait acquis d'emblée l'estime de ses collègues de la Faculté de Philosophie et Lettres : chacun devinait et prisait sa probité intellectuelle et professionnelle. Mais il y avait en lui des ressources que l'on n'entrevoit que lorsqu'on le connaissait de plus près. Si à des yeux moins avertis il pouvait paraître un peu sec et didactique, l'homme était littéralement consumé d'une passion pour la grande musique, qu'il lui fut donné d'assouvir dans notre ville. Dans les rapports avec ses étudiants son attitude était, dans toute la force du terme, paternelle. Bien avant encore que les hasards d'une histoire impitoyable nous aient fourni l'occasion de le secourir dans sa détresse, il avait contracté envers notre pays et la vie de chez nous une sympathie vive et compréhensive dont il n'a cessé de porter témoignage.

Claude Backvis.

Bibliographie complète dans *Słownik współczesnych pisarzy polskich*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, t. II, 1964, p. 240-244. On y trouvera le signalement impeccable non seulement des livres et articles de Kridl, de ses travaux d'éditeur de textes et de directeur d'ouvrages collectifs mais encore de tous les articles suscités par ses écrits. Il ne semble pas que rien de tant soit peu marquant ait paru depuis. Parmi les hommages nécrologiques il convient de mettre hors de pair l'article de M. R. Mayenowa, dans *Pamiętnik Literacki*, 1957, fasc. 2, p. 611-620. — C. Backvis, « Notice sur la vie et les travaux de Manfred Kridl », dans *Université libre de Bruxelles. Rapport sur l'année académique 1956-1957*, Bruxelles, 1958, p. 204-206.

L

LAMY (Thomas-Joseph), orientaliste et bibliiste, professeur à l'Université de Louvain, né à Ohey le 27 janvier 1827, décédé à Louvain le 30 juillet 1907.

Disciple de choix de Jean-Théodore Beelen, le promoteur des études orientalistes après la restauration de l'Université de Louvain, Thomas Lamy, chargé dès 1858 des cours de syriaque et d'hébreu, reprit progressivement l'enseignement de son maître, dont il recueillit la succession tout entière en 1875. Il occupa jusqu'à sa promotion à l'éméritat (1900) les chaires d'Écriture sainte, de syriaque et d'hébreu.

Lamy inaugura en 1859 la série de ses publications par une dissertation doctorale *De Syrorum fide et disciplina in re Eucharistica*, fruit de ses recherches sur la doctrine et la discipline de l'Eucharistie dans les communautés syriennes d'après des sources syriaques inédites. Ce travail lui fit saisir l'importance de l'exploration des fonds de manuscrits orientaux, et de la mise en œuvre de ce matériel pour la connaissance de la patristique et de la théologie positive. Ses recherches dans les fonds syriaques de la Bibliothèque Nationale à Paris, du British Museum et d'autres bibliothèques européennes lui permirent de publier les Actes du concile de Séleucie et de Ctésiphon (*Concilium Seleuciaae et Ctesiphonti habitum*, Louvain, 1868), le *Chronicon ecclesias-*

ticum de Bar-Hebraeus, en collaboration avec son élève J.-B. Abbeloos (3 vol., Louvain, 1872-1877), et l'édition critique avec traduction des hymnes et discours de saint Éphrem d'après les manuscrits de Paris, de Londres et d'Oxford (*Sancti Ephrem Syri hymni et sermones*, 4 vol., Malines, 1882-1889). Ce fut là son œuvre capitale qui, bien qu'elle lui ait coûté de longues années de recherches et de travail, a été jugée sévèrement du point de vue critique. Les questions d'authenticité et de provenance, la critique de restitution, la présentation et le choix des variantes des divers manuscrits sont traités de façon sommaire et souvent arbitraire. On déplore aussi les nombreuses fautes d'impression qui déparent le texte. Paulin Ladeuze, qui porte ce jugement dans sa notice sur Lamy, déclare qu'il est juste toutefois de tenir compte des difficultés insurmontables auxquelles se serait heurté l'éditeur des œuvres de saint Éphrem s'il avait prétendu en donner d'emblée une édition critique. Quant aux fautes d'impression, elles sont dues pour une grande part au fait que la publication d'ouvrages en caractères orientaux en était encore à ses débuts en Belgique à la fin du XIX^e siècle. Lamy eut le mérite d'être un initiateur, et de stimuler les recherches grâce à la célérité, au courage et à la persévérance avec lesquels il livra une vaste documentation aux syriacisants.

Les publications scripturaires de Lamy, bien que nombreuses, ne présentent aucun caractère d'originalité; les principales d'entre elles sont le fruit de ses cours : introduction à l'Écriture sainte (6 éditions, 1866-1901), commentaire de la Genèse (2 éditions, 1880, 1884), de l'Apocalypse (1893-1894), des cinq livres du Pentateuque (1894-1896). Il publia en outre des articles sur la patristique et sur les sujets les plus divers, sans compter les notices biographiques dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain* et dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*.

On trouvera la liste des travaux de Thomas Lamy dans *Université catholique de Louvain. Bibliographie 1834-1900*, Louvain, 1900, p. 66-72; *Premier supplément 1899-1901*, Louvain, 1901, p. 8-9; *Deuxième supplément 1901-1903*, Louvain, 1904, p. 11-13; *Troisième supplément 1903-1905*, Louvain, 1906, p. 11.

L'Académie royale de Belgique l'accueillit comme correspondant en 1879; elle l'élut membre titulaire en 1882.

Lamy a laissé le souvenir d'un homme sociable et bienveillant. Il n'hésitait pas à soustraire à son travail des heures précieuses que lui réclamaient ses amis et ses élèves. Il garda un contact étroit avec la jeunesse universitaire en sa qualité de président de la Pédagogie Marie-Thérèse, où il partagea pendant trente ans la vie des étudiants-médecins et ingénieurs.

Gonzague Ryckmans.

P. Ladenze, « Notice sur la vie et les travaux de Mgr Lamy », dans *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, t. LXXII, Louvain, 1908, p. cxxx-cxlix (portrait photographique). — L. de La Vallée Poussin, « Notice sur Mgr T.J. Lamy », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et Beaux-Arts de Belgique*, 1914, t. LXXX, p. 550-567, portrait gravé. — J. Coppens, « L'Écriture sainte », dans *Le I^{er} centenaire de la Faculté de théologie de l'Université de Louvain 1432-1932*, Louvain, 1932, p. 24-26. — G. Ryckmans, « Les langues orientales », *ibidem*, p. 103-105.

LANGHE (Olivier de), *alias* LONGUS ou LONGI (Oliverius ou Oliverus), prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Bavon à Gand (1), vécut de la fin du XIV^e siècle jusqu'aux environs de l'année 1461.

Il obtint les grades de maître ès arts et de bachelier en théologie dans une université qui n'a pu jusqu'à présent être déterminée. Dès 1417, il est cité comme prieur de l'abbaye de Saint-Bavon et proviseur de l'hôpital de Sainte-Anne, fondé par l'abbé Baudouin (1206-1208). Il exerça également les fonctions de bibliothécaire de l'abbaye. C'est là, selon toute vraisemblance, qu'il rédigea ses nombreux écrits restés le plus souvent inédits — des traités théologiques et ascétiques, des sermons, des vies de saints, etc... —, la plupart en latin, mais également un certain nombre en néerlandais.

Les dernières années de son priorat auraient été mouvementées. Selon Auguste Van Lokeren (*Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon...*, Gand, 1855, p. 148 et 149), on pourrait soupçonner de Langhe d'avoir ourdi des intrigues contre l'abbé Guillaume II (Guillaume Van Bossuyt, qui administra l'abbaye de 1418 à 1454), dans le but d'obtenir en lieu et place de celui-ci la dignité abbatiale. Van Lokeren fonde ses soupçons sur le procès-verbal d'une séance capitulaire tenue le 3 avril 1447, où le prieur de Langhe signale que l'abbé Guillaume avait été engagé à renoncer à ses fonctions pour les lui confier; néanmoins, le chapitre ne trouva à cela aucun motif valable et se déclara résolu à maintenir l'autorité de l'abbé Guillaume; le prieur, accompagné de quelques autres moines, se rendit dès lors auprès de l'abbé afin de le prier de rester en fonction, ce qu'il accepta. Cet acte notarié, actuellement conservé aux Archives de l'État à Gand, est le seul qui pour-

(1) Cette notice revoit le texte paru dans la *Biographie nationale*, t. V, 1876, col. 320-323.

rait faire naître un doute. En effet, Antonius Sanderus (*Gandavum sive Gandavensium rerum libri sex*, 2^e édition, Bruxelles, 1627, *lib. IV, cap. IV*, p. 367) mentionne bien l'existence de difficultés auxquelles l'abbé Guillaume II aurait été confronté, mais il n'en indique pas la nature. Aucune preuve formelle ne permet donc d'affirmer que de Langhe ait ourdi ces intrigues.

Il resta prieur jusqu'en 1455, année où Luc Zoetamijs lui succéda. Il mourut quelques années plus tard, vers 1461.

Parmi les écrits d'Olivier de Langhe, il semble bien qu'à ce jour les principaux aient été repérés.

La Bibliothèque de l'Université de Gand possède un de ses premiers travaux. Il s'agit d'un abrégé des légendes de saints (Bavon, Liévin, Landoald, Macaire et Landrade) qui jouissaient à cette époque d'une vénération particulière à l'abbaye de Saint-Bavon à Gand. Le manuscrit date du XV^e siècle, et il porte la cote 487 (Jules de Saint-Genois, *Catalogue méthodique et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de la ville et de l'Université de Gand*, Gand, 1849-1852, n^o 164). Le texte, intitulé *Sequitur legenda sanctorum huius loci compendiose. substantialiter tamen recitata... Si quis diffusius materiam inspicere uoluerit. ad hystoriam originalem recurrat*, se termine par la mention *Explicit legenda sanctorum huius loci. sic breuiter compilata per magistrum oliuerum longi priorem eiusdem cenobij*, dont les mots *sic... cenobij* sont très probablement de la main d'Olivier de Langhe : on observe ainsi dans plusieurs de ses écrits (*cf. infra*) quelques mots autographes qui constituent en quelque sorte sa signature. Par les mots *hystoriam originalem*, il fait allusion notamment au célèbre recueil de légendes conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de Gand sous la cote 308 (X-XI^e s.; Saint-Genois, n^o 150) et au codex 404 de la Bibliothèque publique de la ville de Bruges. Ce dernier, datant du

XIII^e siècle, faisait jadis partie du fonds de l'abbaye cistercienne de Ter Doest, aux environs de Bruges (Alphonse De Poorter, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de la ville de Bruges, Gembloux-Paris, 1934*, p. 455). Certaines parties seulement dudit ms. 487 ont été publiées : 1. — la translation de saint Bavon de 1058, excepté le dernier chapitre (p. 40-42, 3^e ligne), dans *Acta Sanctorum* (édition V. Palmé), oct., t. I, p. 269, n^o 85, et p. 271-272, n^{os} 96-97; Jean Périer, *Acta Sancti Bavonis*, Anvers, 1765, p. 246 et 252-253; Joseph Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, t. II, Bruxelles, 1784, p. 566, n^o 85, et p. 570, n^{os} 96-97; le dernier chapitre uniquement (p. 42), dans *Analecta Bollandiana*, t. III, 1884, p. 200-201, 6^o; 2. — les miracles de saint Bavon au XI^e s., chap. 1, 4 et 5 (p. 42 fin-43 milieu et 47 fin-49), dans *Acta Sanctorum*, oct. t. I, p. 272-273, n^{os} 101-103; *Acta Sancti Bavonis*, p. 255-257; *Acta Sanctorum Belgii*, t. II, p. 571-572, n^{os} 101-103; les chapitres 2 et 3 (p. 43 milieu-47), dans *Analecta Bollandiana*, t. IV, 1885, p. 194-196; 3. — la translation de saint Liévin de 1171 (p. 77 fin-81 début), dans *Acta Sanctorum Belgii*, t. III, 1785, p. 138-139, n^{os} 1-3; 4. — la légende de sainte Landrade (p. 118-131, 19^e ligne), dans *Acta Sanctorum*, juillet, t. II, p. 625-627, n^{os} 1-15, et p. 624, n^{os} 31-32 (p. 124, dernière ligne-127, 2^e ligne); des extraits, dans *Acta Sanctorum Belgii*, t. V, 1789, p. 215-219, n^{os} 5-18. Sur le feuillet de garde antérieur de ce même manuscrit, une annotation d'une main plus tardive indique que le codex a été emprunté par Laurentius Surius. Celui-ci aura donc, selon toute vraisemblance, utilisé la compilation de de Langhe pour publier la vie de saint Bavon dans son *De Probatis Sanctorum Vitis*, t. V (octobre), 3^e édition, Cologne, 1618, p. 4-10.

Olivier de Langhe rédigea également en néerlandais, sous le titre *Hier volghet bi der hulpe ons heeren 't leuen ende mirakelen vanden santen*.

wies heleghe lichamen rustende zün. inde kerke te sente baefs..., les légendes des saints déjà cités, et ce notamment à partir de sa propre compilation latine dont il vient d'être question. Il entreprit le travail en 1433. La même année encore, il termina la légende de saint Liévin; en 1434, celle de saint Bavon et celle de saint Landoald; en 1435, quelques miracles de saint Macaire. Telles sont les précisions que nous fournit un manuscrit du XV^e siècle, actuellement conservé à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Bruges sous la cote 383/10^a-10. Le texte semble bien corrigé et annoté de la main même du prieur de Saint-Bavon et a été transcrit intégralement dans un mémoire de licence (cfr Claudine Hap, *Legenden van de HH. Bavo, Livinus, Landoaldus, Landrada, Pharaïldis en Macarius, in het Middelnerlands bewerkt door Olivier de Langhe, prior van de Sint-Baafsabdij te Gent*, Louvain, 1969, texte dactylographié, 449 pages). De Langhe ne s'est pas contenté de traduire sa compilation latine : certains passages ont été développés, d'autres résumés, d'autres encore ajoutés ou supprimés. On peut lire, en plus, dans le manuscrit du Grand Séminaire quelques pages consacrées à sainte Pharaïlde, ainsi que, respectivement au commencement et à la fin du volume, un avant-propos et un épilogue de l'auteur. Il faut d'ailleurs signaler que les écrits néerlandais de de Langhe sont, pour la plupart, précédés de précieuses indications quant à sa méthode de travail, ses mobiles et ses objectifs : il spécifie par exemple qu'il vise surtout à écrire des textes accessibles aux moins instruits et, dans ce but, il ne traduit pas littéralement ses modèles latins, mais attache plus d'importance au sens des mots qu'aux mots eux-mêmes. La version néerlandaise se retrouve, complètement ou en partie, dans trois autres manuscrits du XV^e siècle : Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, 18229-30 (Joseph Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale*

de Belgique, n° 3388); Gand, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, 529, p. 822^b-931^b (Saint-Genois, n° 165); Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, 13655, fol. 170^r-176^r. Ces trois copies sont postérieures au manuscrit de Bruges, ainsi que le prouve principalement la reprise d'additions apportées par de Langhe à son texte primitif.

Dans le codex 387 de la Bibliothèque municipale de Lille (XV^e s.; André Le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, Lille, 1848, n° 87), nous pouvons lire un traité intitulé *Sequitur prohemium tractatus sententiarum de corpore cristi magistrj Oliuerj de langhe priore monasterij sancti Bauonis prope gandauum*, que de Langhe termina en 1440. Les mots magistrj... gandauum sont de sa main. Le texte en question, qui n'a pas encore été publié, occupe les 215 premiers folios du volume.

Un traité inédit, composé par de Langhe également en 1440 et qui s'intitule *Sequitur ex originalibus doctorum scriptis. quid sit agendum circa defectus qui in missa contingere possunt... Doctor sanctus et beatus Thomas de aquino tercia parte summe .q. lxxxij. sic ait...*, est conservé dans le ms. de Gand, Bibliotheek der Rijksuniversiteit, 1186, f. 53^r-64^r (XV^e s.; catalogue d'Albert Derolez, 6^e fasc., ms. 1186, n° 5). Cette compilation se retrouve dans le ms. de Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, olim Preussische Staatsbibliothek, theol. lat. oct. 168 (cfr *infra*).

Le ms. 82 de la Bibliothèque de l'Université de Gand (XV^e s.; Saint-Genois, n° 496) nous livre divers écrits inédits du prieur de Saint-Bavon. De la p. 1 à la p. 271, se lit sous le titre *Hier beghint de prohemie of voorsprake jnt verclaers vp de vlaemsche translatie van sente benedictus Reghele*, un commentaire en néerlandais sur la Règle de saint Benoît, rédigé en 1443 et précédé d'une introduction. Viennent alors, toujours en néerlandais, de la p. 271

(milieu) à la p. 276, une traduction de la bulle du pape Urbain V *Ne in vinea domini* (Rome, 1369), et de la p. 276 (fin) à la p. 280, un résumé du commentaire qu'écrivit suite à ce décret Maître *Thurian de Praellis*, official de Tournai, relativement à la suppression des obligations dispendieuses imposées aux novices qui étaient reçus dans les couvents, tant d'hommes que de femmes : textes traduits du latin par de Langhe également en 1443. Enfin viennent, en latin cette fois, les *Concordantie super Regulam beati benedicti* (p. 281-315), composées en 1445. Le codex a été corrigé de la main de l'auteur en 1449, comme l'indique l'annotation suivante au bas de la p. 315 : *Ego Oliuerus istum librum. jntegraliter perlegi. et correxi manu propria. anno domini. M^o. CCCC^o. xlix^o.* On trouve une copie de la partie néerlandaise du codex dans le ms. 3731 de la Bibliothèque royale Albert I^{er} de Bruxelles (XV^e s. ; Van den Gheyn, n° 3710). Les additions apportées par de Langhe sont insérées dans le texte et il ne semble pas y avoir de variantes significatives.

La présence de plusieurs travaux inédits d'Olivier de Langhe dans les deux mss de Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, *olim* Preussische Staatsbibliothek, theol. lat. qu. 327, et theol. lat. oct. 168, m'a été signalée par Monsieur Jan Deschamps, attaché scientifique à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale Albert I^{er} de Bruxelles. Ces manuscrits, non inventoriés dans les catalogues imprimés, datent de la seconde moitié du XV^e siècle.

Le ms. theol. lat. qu. 327, jadis plus important, ne contient plus à l'heure actuelle que le *De redditibus ad vitam* d'Olivier de Langhe, dont l'incipit est le suivant : *Quorundam caritatiua exhortatio me compellit/ad dei honorem/simplicium instructionem /pluriumque conscientiarum serenationem.../Pauca scriptis commendare/super emptione reddituum ad vitam.* On y lit des affirmations, parfois contradictoires, de divers théologiens, prin-

cipalement des extraits des *Quodlibeta XV* d'Henri de Gand, philosophe et théologien belge du XIII^e siècle, qui enseigna à l'Université de Paris. Le texte fut compilé par de Langhe en 1445 et collationné avec l'original.

Dans le ms. theol. lat. oct. 168, se lit du f. 112^r, au f. 144^v un traité relatif au sacrement de l'Eucharistie, intitulé *Ad venerabilis eucharistie sacramenti honorem simpliciumque sacerdotum instructionem...* et composé de trois parties : *...ex originalibus doctorum scriptis ... tria sub paucis verbis in vnum tractatum colligere. Primum est quid sit agendum circa defectus qui in missa contingere possunt. Secundum est de hijs que circa eucharistie sacramentum firmiter tenenda et credenda sunt. Tercium est de effectibus eiusdem sacramenti cum quibusdam orationibus annexis.* Les théologiens, dont de Langhe reprend les propos, sont principalement : dans la première partie (f. 112^r-123^v), Thomas d'Aquin ; dans la deuxième (f. 123^r-134^r), Thomas, Albert le Grand et Bonaventure ; dans la troisième (f. 134^r-144^v), à nouveau Thomas et Albert le Grand. On retrouve dans la première partie le texte déjà indiqué du ms. 1186 de la Bibliothèque de l'Université de Gand. Les diverses parties collationnées ne présentent pas de variante significative.

Le ms. 520 de la Bibliothèque de l'Université de Gand, datant du XV^e siècle, contient une vie en néerlandais de sainte Colette Boylet, *alias* Nicolette Boillet ou Boellet (Corbie, 1381 - Gand, 1447), réformatrice des clarisses, dont l'incipit est le suivant : *Hjer volghet bider hulpen ons heeren tfulmacte ende helich leuen van eenre zeere deuoter ende oetmoedigher maecht ghenomt sustre Collette wesende vander ordene of religioene van Sente claren...* Jules de Saint-Genois (n° 166) l'attribue à de Langhe. Même si la disparition de plusieurs feuillets à la fin du volume ne nous permet plus d'y lire son nom à la suite du texte, comme dans la plupart de ses travaux, il semble bien qu'il

en soit l'auteur. En effet, selon diverses sources anciennes (*cf. infra*), de Langhe traduit du latin la vie de la sainte. De plus, il faut souligner un parallélisme avec les autres écrits néerlandais du prieur de Saint-Bavon en ce qui concerne le développement des idées de l'avant-propos. La vie de sainte Colette fut rédigée en français dès 1448 par Pierre de Reims, dit de Vaux, de l'ordre de Saint-François, son confesseur. Ce texte fut publié pour la première fois par Jules Corblet, dans *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. I, Paris-Amiens, 1868, p. 363-530, principalement d'après une copie du XVI^e siècle. Cette édition était encore incomplète, lorsqu'en 1911 le Père Ubald d'Alençon publia le texte intégral de Pierre de Vaux, établi à partir de sources plus proches de l'original, dans *Archives franciscaines*, n^o 4, p. 3-201. Dans l'avant-propos dudit ms. 520, Olivier de Langhe précise qu'il a entrepris sa traduction à la demande de Pierre de Vaux, avec lequel il avait eu un entretien en décembre 1449 et qui lui avait apporté dans la suite comme base de travail un texte latin qu'il estimait fidèle à la vérité et conforme à l'original français. Selon le Père Ubald d'Alençon (*ibidem*, p. XXII-XXIII), ce serait la traduction latine du cordelier *Stephanus Juliacus*, docteur de Sorbonne, et de Maître Étienne Ghevelart qui aurait servi de modèle à de Langhe. Une telle hypothèse avait été émise par les hollandistes dans les *Acta Sanctorum* (édition V. Palmé), mars, t. I, p. 531-532, nos 3-4, et p. 537, nos 26-28. Il faut cependant signaler que le texte néerlandais, inédit jusqu'à ce jour, est plus proche de l'original français que du texte latin de *Juliacus* qui en est un développement (édition *Acta Sanctorum*, mars, t. I, p. 538-588).

Un texte manuscrit intitulé *Excerptum de tractatu M. Oliuerij de Langhe, Prioris Abbatias S. Bauonis, et Theologi (qui floruit circa annum Domini M. CCC. XL.) inscripto : De Proces-*

sione cum sacro corpore Beati Liuini uersus Houthem. qui tractatus exstat M. S. cum aliis eiusdem Auctoris opusculis in Bibliotheca S^{ti} Bauonis, est conservé dans le recueil fac-similé 8941 de la Bibliothèque royale Albert I^{er} de Bruxelles (XVII^e s.; Van den Gheyn, n^o 3501, 25), du f. 83^r au f. 84^v, selon le nouveau foliotage fait à l'encre. C'est à cet extrait inédit que Joseph Ghesquière fait allusion dans les *Acta Sanctorum Belgii*, t. III, p. 121, n^o 45.

Un catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bavon fut établi sous le priorat d'Olivier de Langhe, alors également bibliothécaire de l'abbaye. De Langhe en est très probablement l'auteur. Le manuscrit original du XV^e siècle, intitulé *Tabula librorum bibliothecae monasterij sancti bauonis...*, est conservé à Gand, Rijksarchief, R (Bisdom Gent), 16. La présence parmi les ouvrages cités d'une *Vita sancte colete in gallico* (f. 3^v, 9^e titre) permet de conclure que la liste fut dressée après 1448, date où fut rédigée en français par Pierre de Vaux la première vie de la sainte (*cf. supra*). Les précieuses indications contenues dans ce catalogue nous donnent une meilleure connaissance de l'organisation de la bibliothèque de l'abbaye à cette époque. L'article du Dr Karel-G. Van Acker, *Bijdrage tot de geschiedenis der librerie van de Sint-Baafsabdij te Gent (Vorming, uitrusting, culturele waarde)*, dans *De Bibliotheekgids*, t. XXXV, 1959, p. 75-86, nous en fournit une étude détaillée. Des extraits du catalogue ont été publiés par Jules de Saint-Genois, dans *Messenger des Sciences et des Arts de la Belgique*, 1837, p. 478-481, mais indépendamment du classement des ouvrages, tels qu'ils figurent dans le document.

Le codex 487 de la Bibliothèque de l'Université de Gand, dont il a déjà été question, se termine par une brève chronique de Saint-Bavon (p. 133-138). Bien qu'aucun indice ne permette de l'attribuer avec certitude à de Langhe, plusieurs sources la mentionnent

parmi ses écrits. A l'origine de cette affirmation, il faut voir, semble-t-il, quelques mots de sa main dans la marge supérieure de la p. 133 : *Sequitur quasi continentia (aff?)er(...?) paschall(...?) huius ecclesie gandensis et totum ego oliuerus correxi diligenter cum cronicis anno domini .Mo.CCCC.xxvij^o*. Cette phrase pose divers problèmes tant du point de vue de sa transcription que de sa signification. En effet, bien que l'ensemble soit de la même main, certains mots ont été ajoutés et quelques lettres, écrites sur grattage, se déchiffrent assez difficilement. De plus, aucun élément de la chronique ne permet d'éclaircir le sens de ces mots. Quoi qu'il en soit, notre auteur n'indique pas qu'il a rédigé la chronique. Joseph Ghesquière en a édité un bref extrait dans les *Acta Sanctorum Belgii*, t. II, p. 572, n° 101. Auguste Van Lokeren l'a publiée à la suite de la *Chronique de Saint-Bavon à Gand*, par Jean de Thielrode (1298), Gand, 1835, p. 197-200. Selon Ghesquière (*ibidem*, p. 534, n° 4), elle ne serait en rien meilleure que le *Chronicon S. Bavonis* utilisé par Sanderus (*cf. Gandavum, op. cit., lib. IV, cap. III-IV, p. 339-373*) et dont elle est un abrégé. Il faut constater qu'effectivement les dates des deux chroniques coïncident et que certaines d'entre elles sont fautives.

La vie inédite de sainte Colette, intitulée *Hic incipit cum gracia de j legenda et perfecta vita cuiusdam sanctissime virginis monialis sancte clare/ que vocatur Coleta/quam describit venerabilis magister Oliuerus longj prior sancti bauonis gandavi/magister in artibus et baccularius formatus in hac sacra theologia/et frater Petrus de auallibus/confessor virginis predictae descripsit prius vitam eius gallice...* et contenue dans le recueil 4837-44 de la Bibliothèque royale Albert I^{er} de Bruxelles (XV^e s.; Van den Gheyn, n° 3164, 5-6), du f. 23^r au f. 85^r, selon le foliotage fait à l'encre, est parfois attribuée à de Langhe ou considérée comme un autographe. Vraisemblablement à tort, car de Langhe se serait

alors qualifié lui-même de *venerabilis*. Peut-être ce texte a-t-il été rédigé à partir de la version néerlandaise d'Olivier de Langhe (*cf. supra*)? Celle-ci est en effet précédée de considérations générales qu'on reconnaît dans l'introduction du texte latin de Bruxelles.

L'œuvre du prieur de Saint-Bavon fut cependant plus importante que ce que nous en livrent les textes aujourd'hui retrouvés.

Ainsi, Valère André et diverses sources anciennes (*cf. infra*, références bibliographiques) citent encore sous son nom : *De vitio simoniae in religione*.

Antonius Sanderus (*Bibliotheca Belgica Manuscripta*, t. I, Lille, 1641, p. 336) signale des *Sermones Oliuerii de Langhe Prioris S. Bauonis*. Il s'agit sans doute ici des quelques sermons dont il est question plus loin.

Dans sa notice de la *Biographie nationale*, Edmond Reusens mentionne également : *De modo confitendi et discussione vitiorum* et les *Statuts de la confrérie de Saint-Liévin*. Ce dernier texte, traduit en 1437, ferait selon lui partie des archives de la cathédrale de Gand. Celles-ci sont actuellement conservées dans cette même ville aux Archives de l'État, mais le Dr Jan Buntinx me signale que ledit texte ne s'y trouve pas. Il ne figure d'ailleurs ni dans le nouvel inventaire du Dr Maurits Gysseling, ni dans celui des archives de la cathédrale établi par le chanoine Lavaut entre 1869 et 1871, ni parmi les manuscrits de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale décrits par le Dr Karel-G. Van Acker, dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouvelle série, t. XIV, 1960, p. 63-86.

Enfin, un examen attentif du catalogue de la bibliothèque de Saint-Bavon (*cf. supra*) révèle l'existence à cette époque de quelques autres sermons et traités : *Sermo magistri oliueri de langhe factus in vigilia natiuitatis domini coram religiosis sancti bauonis* (f. 1^r, 5^e titre), *Ser-*



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-HUITIÈME

SUPPLÉMENT

TOME X (FASCICULE 2)

LANGHE — ZONE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1974

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-HUITIÈME

SUPPLÉMENT

TOME X (FASCICULE 2)

LANGHE — ZONE



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉCENCE, 67

1974

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**

mones magistri oliucri de langhe facti in ecclesia sancti michaelis gandensis (f. 1^v, 1^{er} titre), *Concordantie quatuor euangelistarum magistri oliucri de langhe* (f. 1^v, 3^e titre), *Tractatus magistri oliucri de langhe de excommunicatione* (f. 1^v, 9^e titre), un traité de igne purgatoris (f. 1^v, 10^e titre), et les *Flores euangeliorum per magistrum oliucrium collecte* (f. 2^r, dernier titre).

Claudine Hap.

En plus des références bibliographiques déjà signalées, voici une liste détaillée et critique des travaux faisant allusion à Olivier de Langhe et à ses écrits. Quelques précisions complémentaires sont également données à propos de certaines études déjà mentionnées. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, 1^{re} éd., Louvain, 1623, p. 638 ; 2^e éd., Louvain, 1643, p. 706 : la 2^e édition est plus complète, mais pas en ce qui concerne Olivier de Langhe. — F. Sweertius, *Athenae Belgicae*, Anvers, 1628, p. 588 : même liste d'écrits que dans la notice de Valère André avec, en plus, un jugement élogieux sur les travaux du prieur de Saint-Bavon. — J. F. Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, Bruxelles, 1730, p. 926 et 932 : le prieur de Saint-Bavon est dédoublé sous les noms d'*Oliverius Longus* (p. 932, où est transcrite presque littéralement la notice de Valère André) et de *Niverius Langius* (p. 926, où sont apportés des éléments nouveaux à partir de Sanderus), mais Foppens présume ici — et à juste titre — qu'il s'agit d'*Oliverius Longus*. — J. A. Fabricius, *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis*, t. V, 1^{re} éd., Padoue, 1754, p. 163 ; 2^e éd., Florence, 1858, p. 155 : la 2^e édition est corrigée et plus complète, mais pas en ce qui concerne Olivier de Langhe ; tout en renvoyant à la 2^e éd. de la *Bibliotheca Belgica* de Valère André et aux *Athenae Belgicae* de Sweertius, Fabricius donne certains détails complémentaires. — J. Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii selecta*, t. II, Bruxelles, 1784, p. 573, n° 104 : allusion à la chronique de Saint-Bavon. — A. Van Lokeren, *Chronique de Saint-Bavon à Gand, par Jean de Thielrode (1298)*, Gand, 1835, p. 140-147 : la procession de saint Liévin et la chronique de Saint-Bavon ; de plus, Van Lokeren signale la présence d'écrits de de Langhe dans plusieurs mss conservés à la Bibliothèque de la ville de Gand sous le n° 121 : ces mss ont été transférés à la Bibliothèque de l'Université de Gand. — J. de Saint-Genois, « Sur les anciennes

bibliothèques de Saint-Bavon et des Riches-Claires, à Gand », dans *Messenger des Sciences et des Arts de la Belgique*, 1837, p. 478-482 : publication d'extraits du catalogue de de Langhe, suivie d'une brève notice sur le prieur de Saint-Bavon. — J. de Saint-Genois, « Sur quelques anciens manuscrits, contenant des Vies de Saints belges », dans *Messenger des Sciences historiques*, 1847, p. 480-481 : le ms. 487 de la Bibliothèque de l'Université de Gand. — A. Le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, Lille, 1848, p. 417-418 : la bibliographie donnée à propos de de Langhe est à rectifier à la lumière de la présente notice. — A. Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon...*, Gand, 1855, p. X et XIII : les mss 487 et 82 de la Bibliothèque de l'Université de Gand ; p. 148-150 : éléments biographiques ; *ibidem*, *Analyse succincte des chartes et documents*, p. 108 : le document du 22 novembre 1417, aujourd'hui disparu. — *Acta Sanctorum* (éd. V. Palmé), oct., t. I, Paris-Rome, 1866, p. 210, n° 59 : au sujet de la chronique de Saint-Bavon. — F. Vanderhaegen, *Bibliographie gantoise*, t. II, Gand, 1880, p. 61 : la vie de sainte Colette en néerlandais est inédite. — A. Merghelynck, *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, t. I, Bruges, 1877, p. 212 : bien qu'il soit question ici d'un certain Olivier de Langhe, prieur de l'abbaye de Prémontrés à Tronchiennes, aux environs de Gand, un examen attentif des dates indique qu'il pourrait bien s'agir du prieur de Saint-Bavon. — F. A. Douillet, *Sainte Colette, sa vie, ses œuvres, son culte, son influence*, nouvelle édition, Paris, 1884, p. XVI-XVII et XXI : la traduction néerlandaise de de Langhe. — Th. Gottlieb, *Über mittelalterliche Bibliotheken*, Leipzig, 1890, p. 257, n° 709 : le catalogue de la bibliothèque de Saint-Bavon, établi par de Langhe. — W. V(an) H(erum), « Olivier de Langhe, commentateur flamand de la Règle de S. Benoît au XV^e siècle », dans *Revue bénédictine*, t. IX, 1892, p. 420-422 : le ms. 82 de la Bibliothèque de l'Université de Gand. — V. Fris, *Bibliographie de l'histoire de Gand depuis les origines jusqu'à la fin du XV^e siècle*, Gand, 1907, p. 53, note 1, et p. 202, n° 292 : la chronique de Saint-Bavon et le catalogue de la bibliothèque. — L. Van der Essen, *Études d'hagiographie médiévale*, Louvain, 1907, p. 52, note 1 : une remarque à propos du ms. 487 de la Bibliothèque de l'Université de Gand. — D. A. Stracke, « Over de Vita Landradae », dans *Ons Geestelyk Erf*, t. VII, 1933, p. 423-434, surtout

p. 434 : la compilation latine de de Langhe. — R. L. Plancke, « Middeleeuwse inventarissen van Belgische kloosterbibliotheken », dans *De Gulden Passer*, nouvelle série, t. XXVI, 1948, p. 245, n° 14 : le catalogue d'Olivier de Langhe. — J. Gessler, « Vlaamse Boeken uit Middeleeuwse Catalogi », dans *Leuvense Bijdragen*, XLjg, 1950, p. 34-40, surtout p. 35-38 : à propos du catalogue d'Olivier de Langhe. — M. Coens, « L'autour de la Passio Livini a'est-il inspiré de la Vita Lebuini? », dans *Analecta Bollandiana*, t. LXX, 1952, p. 285-305, surtout p. 301, note 1 : allusion au ms. 487 de la Bibliothèque de l'Université de Gand. — K. G. Van Acker, « De Handschriften der vroegere Sint-Baafslibrije thans nog bewaard in de bibliotheek van het kapittel van de Sint-Baafskathedraal te Gent », dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouvelle série, t. XIV, 1960, p. 63, note 3, et p. 64 : le catalogue d'Olivier de Langhe, situé parmi les témoins des diverses étapes de l'histoire de la bibliothèque. — M. Coens, « Translations et Miracles de saint Bavon au XI^e siècle », dans *Analecta Bollandiana*, t. LXXXVI, 1968, p. 39-66, surtout p. 39 et 48 : la compilation latine de de Langhe. — Cl. Hap, *Legenden van de HH. Bavo, Livinus, Landoaldus, Landrada, Pharaïdis en Macarius, in het Middelnederlands bewerkt door Olivier de Langhe, prior van de Sint-Baafsabdij te Gent*, Louvain, 1960, mémoire de licence dactylographié, 449 pages : édition diplomatique du ms. 383/10^a-10 du Grand Séminaire de Bruges, précédée d'une monographie consacrée à de Langhe et suivie d'une comparaison avec le ms. 487 de la Bibliothèque de l'Université de Gand. — C. C. De Bruin, « Biespiegelingen over de « Bijbelvertaler van 1360 ». Zijn milieu, werk en persoon (IV. De orde waartoe hij behoorde) », dans *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, nouvelle série, t. LI, 1970, p. 25 : le ms. 3731 de la Bibliothèque royale Albert I^{er} de Bruxelles et le ms. 383/10^a-10 du Grand Séminaire de Bruges. — Th. Coun, « De Middelnederlandse Handschriften van de Regula S. Benedicti uit de Abdij te Vorst (Brussel) », dans *Handelingen van het 29^e filologencongres*, 1973, p. 271-276, surtout p. 271 et 272 : les mss du commentaire sur la Règle de saint Benoît. — Cl. Hap, « Middelnederlandse heiligenlegenden bewerkt door Olivier de Langhe. Een studie over de handschriften », dans *Handelingen der Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal-*

en Letterkunde en Geschiedenis, XXVII, 1973, p. 75-121 : Olivier de Langhe et ses écrits ; la tradition manuscrite du texte néerlandais des légendes de saints vénérés à Saint-Bavon.

LANGIUS (Niverius). Voir **LANGHE** (Olivier de).

LELIÈVRE (Xavier-Charles-Eugène), juriste et homme politique, né à Namur le 16 novembre 1805, décédé en cette même ville le 22 août 1876.

Issu d'une famille de juristes, il fit ses études de droit à l'Université de Louvain et s'inscrivit au barreau de Namur. Très jeune, il mena le combat anti-orangiste dans le *Courrier de la Sambre*. Lors de la proclamation de l'Indépendance, il est élu suppléant au Congrès national, alors qu'il n'est âgé que de vingt-cinq ans. Devenu député catholique de Namur en 1848, il le restera jusqu'en 1876, avec une interruption de cinq années, entre 1859 et 1864.

A l'âge de cinquante-huit ans, il débuta dans la politique communale, comme conseiller d'abord, puis, l'année suivante, comme échevin. Le 22 juillet 1867, il succédait à François Dufer comme bourgmestre de Namur. Il resta en fonction jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant neuf années au cours desquelles il fit activer la démolition des remparts.

En tant que juriste, il contribua, par ses publications, à établir une jurisprudence à une époque où la limitation entre le droit ancien et le droit nouveau n'était pas encore nettement définie. Ses articles consacrés au Droit coutumier de l'ancien Comté de Namur ont paru dans les *Annales de la Société archéologique de Namur* (tomes III et VII-XIII).

André Dulière.

Bulletin communal de la ville de Namur, années 1863-1876. — *L'Ami de l'Ordre*, journal namurois, numéros des 23 et 27 août 1876. — *L'Opinion libérale*, journal namurois, numéros des 27, 28 août et 3 septembre 1876. — A. Dulière, *Les Fantômes des rues de Namur*, Namur, 1956, p. 299-302.

LEMAITRE (Georges - Henri-Joseph-Édouard, Mgr), astronome, cosmologiste et professeur à l'Université de Louvain, né à Charleroi le 17 juillet 1894, décédé à Louvain le 20 juin 1966.

Il reçoit son instruction secondaire au Collège des jésuites de sa ville natale et entre comme étudiant ingénieur à l'Université de Louvain en 1911. En 1914 il s'engage dans l'armée belge et reçoit la Croix de Guerre avec palmes à la fin des hostilités. Rentré à l'Université, il abandonne les études techniques pour les sciences physiques et mathématiques et en obtient le doctorat en 1920, avec sa thèse sur *l'Approximation des fonctions de plusieurs variables réelles*, faite chez de la Vallée Poussin. Puis il embrasse l'état ecclésiastique et entre au séminaire de Malines, où il est ordonné prêtre en 1923. En même temps, il prépare tout seul, sans direction, une thèse sur la relativité et la gravitation, d'après les récents mémoires originaux d'Einstein, peu connus dans son entourage. En juillet 1923 il obtient la bourse de voyage du Gouvernement, à laquelle s'ajoute la bourse de la Commission for Relief in Belgium Educational Foundation. Il peut ainsi se rendre d'abord à Cambridge, Angleterre, chez le grand astronome et relativiste Eddington, alors au sommet de la gloire, qui l'initie à l'astronomie stellaire moderne et aux méthodes numériques. L'année suivante (1924-1925), il la passe à Cambridge (États-Unis), au Harvard College Observatory chez Shapley, qui venait de s'illustrer par ses travaux sur les nébuleuses et au Massachusetts Institute of Technology, qui lui confèrera le doctorat en 1927, avec une thèse *The gravitational field in a fluid*. Rentré à Louvain en 1925 et nommé professeur ordinaire dès 1927, il restera toute sa vie attaché sans interruption à son enseignement. Celui-ci comporte un cours nouveau de Relativité, la méthodologie et l'histoire des mathématiques, puis l'astronomie et les probabilités. En 1932 il fait une nou-

velle visite brève aux États-Unis et en 1935 il y enseigne plus longuement à l'Université Notre-Dame (Notre-Dame, Indiana, États-Unis).

C'est par la théorie ardue de la Relativité générale que Lemaitre inaugure ses travaux. On sait depuis Einstein en 1917 que cette théorie fait prévoir l'existence d'un univers homogène où non seulement la répartition de la matière est uniforme, mais où toutes les positions de l'espace sont équivalentes.

Il n'y a pas de centre de gravité de l'espace; celui-ci n'est pas illimité, mais a un volume total fini, sans cependant être limité par une frontière. On dit que l'espace est « courbe » et l'on a affaire à l'espace dit sphérique ou elliptique, découvert en géométrie pure au milieu du siècle dernier par Riemann. Deux solutions ont été proposées simultanément en 1917. Celle de de Sitter ignore la présence de la matière et suppose sa densité nulle. Elle conduisait à de sérieuses difficultés d'interprétation, mais elle avait l'avantage d'expliquer le fait que les nébuleuses extragalactiques semblent nous fuir avec une vitesse énorme. L'autre solution était la solution d'Einstein. Tenant compte du fait évident que la densité moyenne de matière n'est pas nulle dans l'espace, elle donne une relation entre cette densité et ce qu'on appelle le rayon de courbure de l'univers. Cette relation faisait prévoir l'existence nécessaire de masses énormément supérieures à tout ce qui était connu à l'époque, mais qui ont été établies depuis par les progrès de nos connaissances sur les nébuleuses extragalactiques. Le « rayon » de l'univers ainsi calculé se révèle plusieurs centaines de fois la distance des objets les plus lointains observés jusqu'ici.

Ces deux solutions avaient leurs avantages, tout en étant logiquement inconciliables. Une solution théorique intermédiaire, déduite de la théorie de la relativité, s'imposait, mais à première vue paraissait exclue.

Lemaitre commence par lever le

paradoxe de la solution de de Sitter, dont il montre en 1925 (*Journal of Mathematics and Physics, Massachusetts Institute of Technology*, vol. 4, May 1925, p. 37-41) un défaut théorique inhérent.

Il montre de plus que, contrairement à l'univers d'Einstein, l'univers de de Sitter n'est pas en repos, comme on le croyait, mais qu'il est « instable » et en expansion accélérée. Cela est le premier pas de Lemaitre et il est d'importance. En avril 1927, il publie dans les *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles* (t. 47A, p. 49-59) son fameux mémoire intitulé *Un univers homogène de masse constante et de rayon croissant, rendant compte de la vitesse radiale des nébuleuses extra-galactiques*. Titre particulièrement clair, rendant bien compte de la pensée nouvelle de l'auteur. L'idée était de modifier la géométrie statique de Riemann-Einstein et de lui substituer une géométrie dont le rayon de courbure de l'espace croissait avec le temps. Lemaitre montra que cette idée était implicitement contenue dans les équations fondamentales de la relativité d'Einstein, sans avoir été aperçue jusqu'ici. Ce mémoire avait une double portée : géométrique, d'abord, comme il vient d'être dit. Sur ce point, il avait été précédé, en 1922-1924 par un jeune savant russe Friedman, ce qu'il ignora jusqu'à ce que Einstein l'en avertit en 1929. Lemaitre avait cependant en plus introduit la pression dans le mécanisme. Mais il y avait aussi la portée astronomique capitale : l'observation révélait de façon croissante la fuite des nébuleuses extragalactiques, sans en donner encore à cette date la loi. Lemaitre précisa la loi exigée par la théorie de la relativité : vitesse de « récession » croissant proportionnellement à la distance. C'était la loi fameuse que Hubble devait annoncer en 1929, résultant de ses mesures.

Fait curieux, ce mémoire fondamental resta pratiquement inconnu jusqu'à ce que le grand astronome Eddington le signalât au monde savant

dans une lettre adressée à *Nature* (Londres), publiée le 7 juin 1930. C'était en une fois la notoriété. Eddington s'était lui-même attaqué au même problème, comme il l'a dit. Il fit l'importante remarque que la solution d'Einstein était « instable », c'est-à-dire, qu'une condensation ou une raréfaction locales de la matière dans l'univers « en équilibre » d'Einstein devait provoquer son expansion ou sa contraction. En d'autres termes, la solution d'Einstein apparaissait comme le cas limite ou « asymptotique » de la solution plus générale de Lemaitre.

Immédiatement, Lemaitre précise cette idée dans un mémoire important et ardu publié aux *Monthly Notices of the Royal Astronomical Society* en mars 1931 (vol. XCI, p. 490-501), sous le titre *The expanding Universe*. L'ensemble de la question est encore une fois repris et approfondi aux *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles* en 1933 (Série A. *Sciences mathématiques*, t. 53, p. 51-85) sous le titre *L'Univers en expansion*.

Mais entretemps la pensée de Lemaitre avait fait un nouveau bond. Dépassant le point de vue purement mécanique de l'instabilité de l'univers d'Einstein causée par condensations locales, il fit une nouvelle incursion dans le domaine astronomique en assimilant les domaines de condensation et la matière à de petits univers d'Einstein en contraction, créant ainsi des régions connues sous le nom d'amas de nébuleuses. Il obtenait ainsi, par sa théorie, un moyen nouveau d'attaquer le problème astronomique des amas en y calculant la densité de la matière, en relation avec les dimensions, assez uniformes, des amas. En même temps, le problème de la cosmogonie des nébuleuses et de l'évolution physique de l'univers apparaissait sous un jour nouveau. Ces considérations se retrouvent déjà dans les derniers mémoires cités.

Mais la théorie développée par Lemaitre ne se limitait pas au « modèle » de 1927, lequel se développait à partir

de l'instabilité d'un univers d'Einstein considéré comme point de départ. D'autres solutions mathématiques étaient possibles pour les équations relativistes. Cette multiplicité des solutions pour un univers en expansion contraste avec l'unicité de la solution d'Einstein pour un univers statique. Le problème se ramène à déduire des équations de la relativité du problème à symétrie sphérique (équations de l'énergie et de la quantité de mouvement radiale) l'équation non linéaire du second ordre qui régit la variation du coefficient R d'expansion ou rayon variable de l'univers en fonction du temps. Dans cette équation figurent deux paramètres ou constantes mathématiques à déterminer ultérieurement par comparaison de la théorie avec les observations. Il s'agit de la « constante de courbure spatiale » reliant la masse de l'univers et la constante de la gravitation universelle de Newton d'une part, et d'autre part de la fameuse « constante cosmologique λ », objet aujourd'hui encore de controverses. Ces deux constantes ou paramètres interviennent déjà chez Einstein, où la seconde se révèle nécessaire pour assurer l'équilibre statique d'un univers de masse finie. Mais dans les solutions d'expansion, il est mathématiquement possible de fixer arbitrairement la constante cosmologique égale à zéro. C'est ce que fait Einstein depuis les travaux de Lemaitre. Celui-ci, par contre, avec Eddington en est un défenseur convaincu. Seule, plus tard, l'expérience décidera, car en ce moment la précision des observations est encore insuffisante.

La solution qui a les préférences de Lemaitre est celle qui part « initialement » d'un rayon d'espace mathématiquement nul, ce qui veut dire qu'il conçoit l'univers dans un état initial de haute concentration fantastique, échappant à toutes nos connaissances physiques actuelles. Toute la matière de l'univers actuel se serait trouvée concentrée dans une sorte de super-noyau monstrueux, composé de neu-

trons sans doute. Ce serait comme un isotope géant du neutron, mais essentiellement instable, comme un noyau radioactif. La désagrégation par explosion de ce noyau est ce que Lemaitre a appelé son « hypothèse de l'atome primitif ». Il l'a énoncée avec simplicité et hardiesse dans une lettre (vol. 127, p. 706) adressée en 1931 à *Nature*, sous le titre *The Beginning of the World from the point of view of Quantum Theory*, et a été invité à la défendre devant une assemblée particulièrement qualifiée, le Meeting du Centenaire de l'Association Britannique pour l'Avancement des Sciences, à Londres en septembre 1931. Les dirigeants de l'Association avaient mis à l'ordre du jour la discussion sur l'Évolution de l'univers, où divers savants confrontèrent leurs opinions. Le compte rendu en a paru dans *Nature*, le 24 octobre 1931; il existe traduit en français chez Gauthier-Villars à Paris.

Il ne s'agit pas dans l'hypothèse de l'atome primitif d'une simple alternative mathématique ou d'une préférence intellectuelle pour un début brusque des choses plutôt qu'une évolution à partir d'un univers instable d'Einstein, pris comme donnée de départ. Nous nous trouvons en présence d'un nouveau rebondissement de la pensée de Lemaitre : de l'hypothèse de l'atome primitif, à laquelle s'ajoute le mécanisme de condensation des amas de nébuleuses, jaillit directement une cosmologie astronomique et physique nouvelle, dont le développement occupera Lemaitre jusqu'à la fin de sa carrière. Pour mieux le voir, résumons d'abord les données de base : initialement a lieu une explosion du type radioactif de « l'atome primitif », violente et brève. Le « rayon de l'univers » passe ainsi de quasi zéro à une valeur voisine de celle d'un univers d'Einstein de même masse totale. Après cette première expansion intervient un second stade, une période de profond ralentissement dans les environs du « rayon d'univers d'Einstein », et dont la durée dépend essentielle-

ment de la valeur (encore inconnue exactement) de la constante cosmologique λ . Enfin, apparaît dans un troisième stade une nouvelle période d'expansion, extrêmement lente comparée à la première, qui s'accélère et est précisément celle où nous nous trouvons. Toutes les « théories d'expansion » s'accordent sur ce dernier stade. A l'époque du premier travail de Lemaître, avec les données imparfaites du moment, il avait trouvé un ordre de deux milliards d'années pour la durée de cette expansion, comptée depuis son « début ». Cette durée est trop courte pour rendre compte de l'âge connu des plus anciennes roches terrestres; elle était infiniment trop courte (un millième peut-être) pour satisfaire aux exigences des théoriciens de l'évolution stellaire, dont Jeans est l'un des meilleurs représentants. Il y avait donc là une opposition formelle des théories. Avec une audace intellectuelle qui étonne même chez le jeune savant qu'il était encore, Lemaître passe outre. Il sacrifie l'ancienne théorie de l'évolution stellaire lente, à l'échelle de milliers de milliards d'années. La formation des étoiles (concomitante ou non, les vues de Lemaître ont varié sur ce point) et des nébuleuses se fait par « condensation » durant le second stade de l'évolution, où la théorie relativiste, grâce à la constante cosmologique, trouve tout le temps nécessaire.

On le voit, Lemaître a remplacé le quasi fixisme des théories cosmogoniques anciennes par la notion d'« évolution de l'univers » et il est remarquable que ce mouvement d'idées ait suivi de si loin celui qui avait déjà révolutionné la biologie. En même temps, Lemaître a introduit la physique à côté de la mécanique comme élément essentiel dans sa théorie. Il dit très bien : « La cosmogonie est de la physique à grande échelle ». Mais on ne doit pas perdre de vue que, malgré les progrès immenses de la physique des hautes énergies, nous ne sommes encore nulle part dans la connaissance de ce que peut réellement signifier

un « atome primitif ». Cela explique la nature des travaux ultérieurs de Lemaître sur le sujet. Après une brillante et vigoureuse période d'inductions successives élargissant la Relativité d'Einstein jusqu'à l'aboutissement à l'atome primitif, Lemaître entreprend une série déductive de travaux mathématiques dans le but d'affermir sa théorie des zones de condensation en nébuleuses et galaxies. Cette théorie difficile de l'aggrégation de la matière cosmique remonte à Laplace et n'a pas encore abouti de façon satisfaisante. Elle a été publiée dans le *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie Royale* et dans les *Annales de la Société Scientifique*. Il y manque sans doute la contribution des forces cosmiques de viscosité, liées à la présence des champs magnétiques intergalactiques. Mais, en plus de la déduction mathématique, Lemaître poursuit inlassablement son travail d'induction et d'imagination sur la formation des galaxies et des étoiles à partir de nébuleuses de gaz dilués. Il expose ses idées dans une série brillante de conférences (*Revue des Questions Scientifiques*, 4^e série, t. XV, 1929, p. 189-216; t. XX, 1931, p. 391-410; t. XXVII, 1935, p. 357-375; 5^e série, t. IX, 1948, p. 321-339; etc.), reprises dans un petit ouvrage intitulé *L'hypothèse de l'atome primitif. Essai de cosmogonie*, traduit *The Primeval Atom*. Son bref et beau testament intellectuel pourrait-on dire est repris dans une interview donnée à Radio-Canada le 15 avril 1966, dont le texte a paru dans la *Revue des Questions Scientifiques* (5^e série, t. XXVIII, 1967, p. 153-162).

Une des idées chères à Lemaître, mais qui n'a pas recueilli grande audience, est que le rayonnement cosmique actuel représente, pourrait-on dire, un reste fossile, fort amené par l'expansion, des rayonnements radioactifs puissants qui ont dû accompagner la désintégration de l'atome primitif. Par contre, la découverte récente d'un rayonnement spatial infrarouge, correspondant à une

température d'environ trois degrés absolus, est considérée généralement comme le reste fossile du puissant rayonnement thermique qui a dû être engendré par l'explosion primitive, le « fire ball » des auteurs de langue anglaise. C'est peut-être aujourd'hui l'argument le plus convaincant en faveur des idées de Lemaître sur l'atome primitif.

La puissante activité de Lemaître sur laquelle nous venons de nous étendre à cause de son importance singulière ne doit pas nous faire perdre de vue ses travaux dans d'autres domaines.

En 1933, paraît dans *The Physical Review* (vol. 43, p. 87-91), puis dans les *Annales de la Société Scientifique*, en collaboration avec M.S. Vallarta et L.P. Bouckaert, le premier d'une série d'une quinzaine de travaux, jusqu'en 1955, consacrés à l'étude des trajectoires des rayons cosmiques (particules de signe positif, en majorité protons) en provenance de l'espace galactique et captés par le champ magnétique dipolaire terrestre. Il s'agit de calculs du type de la mécanique céleste, théoriques et numériques, représentant un grand labeur, fondés sur une application du théorème de Liouville en mécanique.

Lemaître a consacré plusieurs travaux au calcul analytique numérique et à l'intégration numérique des équations différentielles, contribuant entre autres à l'obtention d'une nouvelle formule puissante d'interpolation qu'il a dénommée l'itération rationnelle, étendant un résultat de Gauss.

En mécanique rationnelle il a consacré, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, en 1952 et 1954, quelques travaux puissants au problème fameux des trois corps, en se servant de coordonnées symétriques rapportées aux axes d'inertie principaux instantanés du système. Il a ainsi réalisé ce que l'on appelle la « régularisation » des chocs doubles.

Il faut encore ajouter quelques

notes brèves de physique théorique quantique et une note sur les quaternions, d'une grande élégance, parue dans les *Acta Pontificiae Academiae Scientiarum* (vol. XII, 1948, n° 8, p. 57-80).

Pour terminer, mentionnons quelques notes biographiques intéressantes, dont deux sur Einstein (*Revue des Questions scientifiques*, 5^e série, t. XVI, 1955, p. 475-487; t. XIX, 1953, p. 129-132). Lemaître a aussi repris, d'un point de vue technique, l'ensemble de son œuvre en cosmologie dans plusieurs publications scientifiques spécialisées.

Enfin, il s'est intéressé au calcul arithmétique élémentaire et a proposé un nouveau système de chiffres (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, 5^e série, t. XL, 1954, p. 683-691 et *Revue des Questions scientifiques*, 5^e série, t. XVI, 1955, p. 379-398).

Au total, pas moins de 75 publications dont 40 p. c. environ consacrées à la cosmologie et 20 p. c. aux rayons cosmiques dans le champ terrestre. Ses œuvres ont été réunies en deux volumes reliés, déposés sous le n° 55252 à la bibliothèque de l'Académie royale de Belgique, incluant une bibliographie complète.

Les distinctions scientifiques n'ont évidemment pas manqué à Georges Lemaître. Nommé membre, lors de la création de l'Académie Pontificale des Sciences en décembre 1940, il en devint le président en mars 1960 et le resta jusqu'à sa mort. En même temps lui fut conférée la prélatrice. Il a été élu membre associé de la Royal Astronomical Society en 1939 et a été le premier récipiendaire de la « Eddington Medal » de la Société en 1953. En 1935 il est reçu docteur *honoris causa* par l'Université MacGill à Montréal et en 1954 par l'Université nationale d'Irlande. L'Accademia Nazionale dei XL se l'adjoint comme membre en 1960 ainsi que l'Académie internationale Neocastrum en 1966. Il est aussi membre en 1945 de l'American Philosophical Society of Phila-

delphia et de l'Académie de Coïmbre en 1948.

En Belgique, il fut élu correspondant le 15 décembre 1933 et membre le 14 décembre 1940 de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts. Le 17 mars 1934 l'abbé Lemaitre fut honoré avec éclat dans son pays par la remise solennelle du Prix Francqui que lui fit le roi Léopold III dans les locaux de la Fondation Universitaire. Ses parrains étaient Einstein lui-même et les académiciens Charles de la Vallée Poussin et Alexandre de Hemptinne. Les membres du jury international étaient Eddington, Langevin, de Donder et Dehalu. Le rapport disait : « Le Conseil... considérant que, par » l'originalité de son esprit créateur, » par la valeur propre de ses recherches sur les systèmes des galaxies » dans l'univers et des théories cosmologiques, ainsi que par l'influence » profonde que ses découvertes ont » exercée sur les recherches d'astro- » physique et de physique poursuivies » dans divers pays au cours de ces » dernières années, M. le professeur » Georges Lemaitre a apporté récem- » ment à la science une contribution » importante, dont la valeur a aug- » menté le prestige international de la » Belgique, décide de conférer le » Prix Francqui à M. le professeur » Georges Lemaitre ».

La plus haute distinction que le Gouvernement belge réserve à ses savants lui fut accordée en 1950 par l'octroi du Prix décennal des Sciences appliquées pour la 5^e période 1933-1942. Le rapport détaillé sur ses travaux a paru au *Moniteur belge* en 1950 (p. 6027 à 6029) et est reproduit intégralement dans le volume spécial publié par l'Académie en 1968 sous le titre *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, édité par Paul Brien.

Son buste en bronze a été exécuté par le sculpteur Charles Leplae et appartient à l'Académie.

On peut juger du savant par ce qui précède. Mais l'homme aussi mérite

bien qu'on s'y arrête. Lemaitre jouissait d'une constitution physique aussi robuste que l'était son intelligence. Sa santé fut excellente jusque vers les toutes dernières années. Il avait une grande capacité de travail, mais n'aimait pas signoler exagérément les choses. Il était un calculateur algébriste et arithméticien remarquable et utilisa dès le début de 1930 les plus grandes machines à calculer de l'époque, comme la Mercedes. Étant étudiant, il manifestait une souplesse d'esprit remarquable, en géométrie classique entre autres. Avant d'entrer à l'Université, il avait été formé aux problèmes de mathématiques classiques et à Euclide en particulier par le R.P. Henri Bosmans, l'historien des sciences. Son caractère, malgré ses grands succès ne se départit jamais d'une naturelle et profonde simplicité. Il avait le caractère ouvert, franc, gai, optimiste, jovial. Il aimait la société et adorait produire un paradoxe inattendu devant un auditoire sympathique et attentif. Il y ajoutait une bonne dose d'humour et son gros rire, si cordial, et ses boutades étaient célèbres. Quand il était lancé sur une question, il y apportait une concentration peu commune, accompagnée d'une rare capacité et rapidité d'assimilation, qui compensait un peu de nonchalance et son dédain de l'érudition inutile. On l'a vu ainsi littéralement s'attaquer aux travaux ardu de Jacobi sur les fonctions elliptiques, domaine où ses contributions ne sont pas négligeables.

Très sociable, fort dévoué à ses étudiants et collaborateurs, son grand effort en cosmologie, il l'accomplit cependant toujours seul. Il n'avait guère de correspondance ni d'échanges scientifiques avec ses pairs à l'étranger.

On peut dire que Georges Lemaitre est né sous une bonne étoile. Il y a un demi-siècle, Einstein venait d'achever sa grande synthèse théorique de la gravitation et de l'univers, conception essentiellement statique et encore mal comprise. Puis, subitement,

des découvertes expérimentales fulgurantes en astronomie stellaire de quelques astronomes américains viennent bouleverser nos conceptions du monde des nébuleuses. A ce moment précis, un homme jeune et isolé, qui a orienté au début lui-même sa carrière, fait la synthèse entre des théories abstraites mais fondamentales et des découvertes concrètes capitales encore inexplicables. Ce fut dans l'épopée de la science un moment, bref peut-être, mais assurément non sans grandeur. Un des acteurs fut des nôtres et honora ainsi la Belgique.

Charles Manneback.

Outre les références mentionnées dans le texte, citons : C. Manneback, « Hommage à la mémoire de Mgr Georges Lemaître », dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, 5^e série, t. LII, 1966, p. 1034-1039. — « Hommage à la mémoire de Mgr Georges Lemaître », dans *Revue des Questions scientifiques*, 5^e série, t. 27, 1966, p. 453-461. — C. Manneback, « Réunion intime en l'honneur du chanoine G. Lemaître à l'occasion de la remise de son buste à la Classe », dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, 5^e série, t. XLI, 1955, p. 73-76 ; « Réponse du chanoine Lemaître », p. 77. — C. Manneback et P. Brien, « Georges Lemaître, 1894-1966 », dans *Florilège des Sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Bruxelles, 1968, p. 97-113, portrait photographique. — C. Manneback, « Notice sur Monseigneur Georges Lemaître », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, vol. CXL, 1974, p. 87-115, liste des travaux de Georges Lemaître, portrait photographique. — O. Godart, « Mgr Lemaître et son œuvre », dans *Ciel et Terre*, LXXXIII^e année, n^{os} 3-4, mars-avril 1967, p. 57-86. — Mc Vittie, « Georges Lemaître », dans *Monthly Notices of the Royal Astronomical Society*, 1967. — W.H. Mc Crea, « Cosmology to-day. Inaugural Lecture of the Chaire Georges Lemaître, Catholic University of Louvain, 1969 october 28 », dans *Revue des Questions scientifiques*, 5^e série, t. 31, 1970, p. 223-241.

Il existe trois exposés d'ensemble, fort techniques, où Lemaître a résumé ses idées sur la cosmologie : « Cosmological Application of Relativity », dans *Reviews of Modern Physics*, vol. 21, 1949, p. 357-

366. — « The cosmological Constant », dans *Albert Einstein, Philosopher-Scientist*, édité par P.A. Schilpp, Evanston-Illinois, 1949. — « The primeval atom hypothesis and the Problem of the Clusters of Galaxies », dans *Rapports et discussions de l'Institut international de Physique Solvay, Onzième Conseil de Physique tenu à l'Université de Bruxelles du 9 au 13 juin 1958*, Bruxelles, 1958, p. 1-31.

Une ancienne mais excellente et claire mise au point par A. Eddington, *The expanding Universe*, Cambridge, University Press, 1933.

Enfin une savante étude moderne : P.J.E. Peebler, *Physical Cosmology*, Princeton, University Press, 1971.

LEMAITRE (Henri-Charles-Joseph), avocat et homme politique, né à Namur le 17 janvier 1822, y décédé le 15 février 1904.

Docteur en droit de l'Université de Louvain, il devint rapidement l'un des maîtres réputés du barreau de Namur. C'est sur le tard seulement — cinquante-huit ans —, qu'il se laissa tenter par la politique et se fit inscrire sur la liste libérale. Conseiller provincial en 1880, conseiller communal en 1881, échevin en 1882, il succéda au bourgmestre Émile Cuvelier en 1891. Il resta moins de cinq années à la tête de sa ville, mais ce furent cinq années capitales pour l'histoire de la cité. C'est sous son impulsion personnelle que la ville obtint de l'État la désaffectation militaire de la vieille citadelle et la transformation de celle-ci en parc public et en centre de tourisme. Dans ce combat pour la transformation de sa ville, Henri Lemaître rencontra de très vives oppositions, notamment des commerçants et des cafetiers qui craignaient de voir la clientèle désertier la ville au profit de la citadelle. Henri Lemaître paya chèrement son désintéressement et sa clairvoyance, car il perdit son écharpe aux élections de 1895. Il rentra modestement dans le rang comme simple conseiller et fit une opposition modérée et constructive. Son parti étant revenu au pouvoir, lors des élections de 1899, il redevint échevin des Finan-

ces en janvier 1900. Le 25 avril 1903, il démissionnait pour raison de santé. Quelques mois plus tard, il s'éteignait dans sa ville natale.

Il a laissé de nombreux croquis et caricatures, qui n'ont pas été publiés et appartiennent à ses descendants (Famille Fabry).

André Dulière.

Recueil des Actes du Conseil communal de Namur, années 1881 à 1904. — *L'Ami de l'Ordre*, journal namurois, novembre-décembre 1895. — *L'Opinion libérale*, journal namurois, numéros des 15 et 19 février 1904. — A. Dulière, *Les Fantômes des rues de Namur*, Namur, 1950, p. 312-318.

LEMBRECHTS (Alfons), mathématicien, professeur à l'Université de Gand, né à Malines le 29 octobre 1891, décédé à Gand le 24 juillet 1967.

Alfons Lembrechts était le fils unique d'une famille modeste, le père ayant été artiste sculpteur ébéniste.

Il fit ses études moyennes à l'athénée de sa ville natale et eut M. Goyens pour professeur de mathématiques. L'excellente formation reçue lui permit de remporter, par deux fois, un prix au Concours général.

Il entreprit ensuite des études à l'Université de Gand où il fut inscrit, en 1911, à la candidature en sciences physiques et mathématiques; il y suivit les leçons des maîtres incomparables que furent Servais, Demoulin et Wasteels.

C'est à la compagnie universitaire, incorporée au 2^e régiment de ligne, que Lembrechts fit son service militaire. Appelé sous les drapeaux en 1914, il passa plus tard de l'infanterie à l'artillerie où il conquit le grade d'adjudant. Il fut blessé lors de l'offensive libératrice de 1918 et acheva ensuite ses études.

En août 1919, il fut reçu docteur en sciences physiques et mathématiques. Sa thèse fut publiée dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (*Sur les réseaux conjugués composés de courbes planes dont les plans passent par des droites fixes*, dans *Mé-*

moires in-8° de la Classe des Sciences, 2^e série, t. VII, 1924, 37 pages); elle constitue une contribution très intéressante à l'étude des réseaux conjugués formés de courbes planes.

Après avoir enseigné pendant un an à l'Athénée royal de Bruges, Lembrechts fut nommé répétiteur à l'Université de Gand. En 1923, il y fut chargé des cours d'algèbre financière, d'algèbre supérieure, de géométrie analytique et, ultérieurement, de géométrie projective et de géométrie supérieure. De 1924 à 1933, il suppléa encore Demoulin dans une partie de l'enseignement de candidature.

Promu à l'ordinariat en 1931, Lembrechts suppléa aussi son collègue De Jans pour le cours de géométrie infinitésimale. Travailleur infatigable, il fut entre-temps secrétaire (1933-1934), doyen de Faculté (1934-1935) et, plus tard, secrétaire du Conseil académique (1947-1948). En outre, il fut nommé en 1950, inspecteur des études aux Écoles préparatoires pour ingénieurs. Ces multiples charges ne l'empêchèrent pas de s'occuper d'invariantologie, de courbes algébriques représentables par des matrices, de géométrie projective synthétique, des géométries à plusieurs dimensions ainsi que des transformations birationnelles.

Admis à l'éméritat en 1961, il put jouir d'un repos bien mérité; malheureusement, une intervention chirurgicale lui fut fatale; il fut inhumé, suivant son désir, à la pelouse d'honneur du cimetière communal de Gand.

Fernand Backes.

« Alfons Lembrechts », dans *Rijksuniversiteit te Gent. Liber Memorialis, 1913-1960*, deel IV, *Faculteit der Wetenschappen. Faculteit der Toegepaste Wetenschappen*, Gent, 1960, p. 375-376.

LERBERGHE (Charles - Jean VAN), pseudonymes occasionnels : PAUL FLORENTIN et CAMILLE HERSENT, écrivain (1), né à Gand le

(1) Cette notice complète le texte paru

21 octobre 1861, décédé à Bruxelles le 26 octobre 1907.

Fils de Jean et de Jeanne-Marie Ghislain. Dans les registres de l'état civil de sa ville natale, il a été enregistré sous le nom de Van Leerberge ; mais tant les archives communales de Gand que celles de Courtrai, où son grand-père vit le jour, confirment que l'orthographe correcte de son nom était bien celle qu'il allait employer toute sa vie.

Jean avait atteint l'âge de soixante-sept ans (il était né le 31 août 1794) lorsque son fils naquit : veuf de Rosalie Malingie, il s'était remarié le 27 mai 1858 avec Jeanne-Marie Ghislain, de trente-sept ans sa cadette (Gand, 14 décembre 1831-19 septembre 1872). Le père était, selon les témoignages qui nous sont restés, un grand amateur d'estampes, attiré par une vocation de chercheur ; il ne put toutefois exercer une influence marquante sur l'esprit du futur écrivain puisque celui-ci avait à peine sept ans lorsque Jean mourut (7 septembre 1868). La famille avait à ce moment quitté la maison natale du poète, 32, boulevard du Jardin zoologique (aujourd'hui 83, avenue F.D. Roosevelt) pour se fixer d'abord au 7 de la rue du Poivre (en face de la maison natale de Maeterlinck) et déménager, après la disparition du chef de famille, au 22 du rempart Saint-Jean.

Le jeune garçon vit son enfance entourée de tendresse féminine : son état de santé fragile amenait sa mère et sa sœur Marie à le combler d'attentions et de soins. Tous ceux qui l'ont connue rapportent que Jeanne-Marie Ghislain était d'une nature tendre et mélancolique ; profondément religieuse aussi : sa piété était profonde et passionnée. Charles eut donc une éducation religieuse très sévère, d'autant plus qu'il reçut toute sa formation dans des collèges catholiques. Albert Mockel qui fut un de ses amis les plus fidèles — et le gardien le plus

— dans la *Biographie Nationale*, t. XXVI, 1936-1938, col. 447-452.

dévoué de sa mémoire — écrit que c'est de sa mère que « le poète tient cette » douceur secrète, cette grâce d'un » sentiment contenu qui imprègne ses » vers et s'en exhale comme à leur » insu ».

Notre citation de Mockel ne doit pas nous faire perdre de vue que celui-ci, comme un des autres compagnons le plus attachés, Fernand Severin, se trompent parfois lorsque, dans leurs études, ils nous donnent des précisions biographiques sur l'auteur de *La Chanson d'Ève*.

Nous savons avec certitude que pendant trois ans (1867-1870) celui-ci fréquenta certaines classes élémentaires de l'Institut Saint-Amand. De là il passa au Collège Sainte-Barbe (1870) ; deux ans plus tard il subit une très grave maladie qui l'obligea à interrompre ses études : à ce qu'il nous dit lui-même il reçut l'extrême-onction au moment même où il faisait sa première communion. C'est aussi vers cette époque que le jeune collégien perdit sa mère. Peu de temps après ce décès, Charles accompagna sa sœur Marie, avec laquelle il allait vivre jusqu'au mariage de celle-ci, au 193 de la Coupure (10 mars 1873) ; ils n'y résidèrent que peu de temps : nous les retrouvons, après quelques mois, au 28 de la rue du Poivre (25 octobre 1873), puis au 6 de la rue de la Vierge (11 août 1874) où leur installation devait être plus durable.

Le tuteur du jeune garçon, Désiré Van den Hove, oncle de Maurice Maeterlinck, crut utile, à cause de son état de santé précaire, d'envoyer le collégien poursuivre ses études à la campagne : il le confia donc aux Pères Joséphites de Melle où il se fit remarquer par ses succès scolaires en 1873-1874 et 1874-1875 ; il fut, en effet, proclamé premier tant en septième qu'en sixième françaises.

En 1875, il devait rejoindre, sur les bancs du Collège Sainte-Barbe, Grégoire Le Roy et Maurice Maeterlinck. Le palmarès de l'institution nous apprend que le « revenant » ne devait pas se révéler aussi brillant

élève qu'il ne l'avait été à Melle. Pourtant ses résultats en français, surtout dans les classes supérieures, furent toujours bons : en 1879, à l'issue de la troisième, il y obtient un prix d'« Amplification » (le 20 mars de cette année il était allé habiter au 16 de la rue du Rabot) ; la même distinction lui échoit en classe de poésie (1880), et celle de rhétorique (1881) le voit obtenir un prix en « discours » français et un premier accessit en déclamation française. Dans l'entretemps, il était retourné au 7 de la rue du Poivre, une de ses « bicoques alimentaires », comme il les appelait lui-même avec ironie ; pourtant, selon son propre témoignage, il devait garder la nostalgie de cette demeure et de son jardin : il en reparlera souvent encore et regrettera le jour où le mariage de sa sœur l'y vouera à la solitude.

Mais au collège les trois compagnons de classe, ceux que, quelques années plus tard, Rodenbach allait saluer comme les « trois poètes nouveaux » s'intéressaient fort à la littérature, surtout à la poésie : les « bons pères » leur commentaient les classiques, auxquels ils ne trouvaient rien à redire sur le plan moral. Ce qui n'empêchait pas les jeunes gens de se plonger en secret dans les œuvres plus récentes, principalement dans celles des parnassiens. Eux-mêmes s'essayaient déjà à l'art des vers et nous savons que Charles Van Lerberghe fut couronné pour un poème sur l'*Immaculée Conception* dont nous n'avons point retrouvé la trace. Est-ce cette distinction qui le conduisit à la présidence d'une académie littéraire fondée dans l'institution ? Sans doute manifestait-il à l'époque moins de timidité que dans sa maturité : le prix qui lui fut décerné, au terme de ses études, pour le « discours » en langue française semble l'indiquer.

Le passage par le Collège Sainte-Barbe — comme par Melle — devait marquer profondément les jeunes gens qui le fréquentaient. Georges Rodenbach, qui y avait étudié en même temps qu'Émile Verhaeren, nous en

a maintes fois dépeint l'atmosphère déprimante et nous disposons d'ailleurs du témoignage de Van Lerberghe lui-même. « A Melle, on faisait, nous » dit-il, chaque année pendant la » retraite un sermon spécial qui jetait » l'épouvante dans tous les esprits. » On racontait des cas de mort subite... » des jeunes gens en état de péché » mortel étaient tombés tout à coup, » sans s'en apercevoir, dans les flammes de l'enfer ». Et ce passage de son *Journal* conclut : « N'est-il pas » naturel que des enfants menés ainsi » au bord des gouffres de la mort » en aient gardé le vertige et le frisson » noir ? Et n'est-il pas naturel que moi » plus que tous les autres avec mon » éducation surexcitée, mes sens si » fémininement impressionnables, j'en » ai été profondément atteint ? » (t. I, p. 47-48). L'éducation à laquelle il fait allusion est celle que lui avait donnée sa mère : ne le menait-elle pas souvent « prier dans les cimetières » ? (*id.*, p. 46).

Pendant longtemps le poète reprochera à ses anciens maîtres cette obsession de la mort, dont il se libérera par la suite, mais qui devait pourtant lui inspirer sa première pièce. D'autres facteurs encore, que Rodenbach — et plus tard Hellens — déploreraient aussi, jouèrent un rôle incontestable sur la formation de son esprit. Et ce que Karel Van de Woestijne écrit, à propos précisément de Franz Hellens, peut, *mutatis mutandis*, être appliqué au chantre d'Ève : « Influence du décor » urbain, influence de l'atavisme, » influence des rapports sociaux : » la plupart des Gantois de notre » temps, qui sont artistes — et ils » peuvent s'appeler Maeterlinck ou » Minne, Van Lerberghe ou Van » Rijsselberghe — montrent cette » particularité caractéristique, qui les » unit tous : c'est que, partis du réalisme le plus aigu, ils sont tous devenus, » sous la poussée d'un besoin de libération spirituelle, les moins contraintrés des idéalistes ».

On a dit qu'au sortir du collège, Van Lerberghe s'inscrivit à l'Univer-

sité de Gand : les documents prouvent qu'il n'a jamais figuré au rôle des étudiants de l'*Alma mater* de sa ville natale : il possédait des revenus modestes il est vrai ; mais ils lui permettaient de vivre une vie indépendante qui lui laissât le loisir d'élargir sa culture et, pour le reste, de se consacrer à son œuvre littéraire.

A ses débuts, il subit profondément l'influence du Parnasse et, en tout premier lieu, de Sully Prudhomme. « Il n'y a pas de poète, confiait-il en 1894 à Fernand Severin, que j'aie préféré dans ma jeunesse ... je n'ai jamais contrefait personne si naturellement ». Et cette déclaration est confirmée par le *Journal*. De la première production il ne nous est resté que peu de chose. Rodenbach nous a narré comment les trois condisciples du Collège Sainte-Barbe l'avaient approché, le 24 mai 1885, sur la Place d'Armes gantoise, pour lui demander si « La Jeune Belgique » se proposait de se rendre en corps aux funérailles de Victor Hugo ». Simple prétexte pour entrer en propos et pour avouer « presque en rougissant, qu'eux aussi faisaient des vers ». Ils firent semblant de se faire prier mais ils acceptèrent pourtant de soumettre leurs poèmes au jugement de leur aîné. Van Lerberghe fut le premier à lui envoyer « un gros cahier de sonnets » qui portait en épigraphe le vers d'Horace : *Delere licebit quod non edideris*. Rodenbach avoue qu'il fut séduit sur-le-champ par ce « pur poète ». « L'art pour l'art, dans le sens d'art dégagé, hautain, révé, -sans cesser d'être humain ; mais aucune tare politique, aucune manie d'apostasie social ou philosophique ». Dans l'article qu'il devait consacrer aux « trois poètes nouveaux » dans le numéro de juillet 1886 de *La Jeune Belgique*, l'auteur de *Bruges la Morte* souligne les mérites du néophyte, tout en faisant quelques réserves. Il apprécie, sans réticences, le sonnet *Qui patiuntur*, qu'il publie *in extenso* et indique sa préférence pour les « vers doux, frais, émus de la vraie

» émotion humaine, avec ce je ne sais » quoi de rêveur, d'atténué, enveloppant la floraison des images — comme un brouillard frileux dans un arbre de Corot ». On croirait lire un commentaire, que le poète lui-même n'aurait certes pas contredit, de la production ultérieure et de la voie dans laquelle Van Lerberghe s'était déjà engagé au moment où parut ce jugement.

Il est dommage que le premier cahier du *Journal* (1861-1889) ait été impitoyablement mutilé. Le poète lui-même y glosait, sans complaisance, la production de ses jeunes années. Nous ne savons rien de ces *Préludes* auxquels il reproche leur gongorisme ; nous possédons d'assez larges extraits des *Paotides*, où perce déjà une certaine sensualité. L'auteur reconnaît que beaucoup de ces pièces étaient « laborieusement combinées, les tennes entre les mains, en de violentes contentions d'esprit ». C'est vers la fin de l'année 1884 qu'il se mit au sonnet et constitua — entre octobre 1884 et mai 1885 — le cahier qu'il présenta à Rodenbach : certains furent publiés sous le nom de Paul Florentin dans des almanachs universitaires. Le *Journal* nous rapporte, après avoir évoqué l'article de *La Jeune Belgique*, l'appréciation solidement étayée de Maeterlinck et de Grégoire Le Roy ; il nous informe aussi sur l'opinion de l'écrivain lui-même, qui devait condamner à l'oubli la plupart de ces pages.

Mais l'évolution est déjà évidente en 1886. Severin écrit qu'au cours de cette année il accompagna ses deux anciens compagnons de classe à Paris. Nous pouvons affirmer avec certitude qu'il n'en est rien. Ce qui n'empêcha pas Van Lerberghe d'accorder son soutien financier à une revue que ses deux amis fondèrent à Paris, avec Rodolphe Darzens, Éphraïm Mikhail, Jean Ajalbert, d'autres encore : *La Pléiade*. C'est dans ce périodique qu'apparurent les premiers poèmes dans la manière nouvelle du Gantois. Quelques-uns furent repris l'année

suivante dans le *Parnasse de la Jeune Belgique* au moment même où la découverte de *L'Après-midi d'un Faune* de Mallarmé, rapporté de Paris par Maeterlinck, avait profondément influencé Van Lerberghe, produisant « une véritable révolution littéraire. » Les anciens dieux furent renversés de leur pinacle, sauf Baudelaire. J'ap-
pris Mallarmé par cœur, je le
déclamai du haut de mon balcon,
je le chantai dans les allées de mon
jardin ». *Hérodiade* devait faire la même impression sur notre compatriote : nous avons relevé, et Gustave Vanwelkenhuyzen l'a confirmé, dans une édition récente, que des échos du poème mallarméen se perçoivent sans peine dans l'œuvre dont un fragment constitue le dernier élément de l'apport de Van Lerberghe au *Parnasse de la Jeune Belgique* : *Solyane*.

Notre écrivain était devenu un collaborateur assidu de la revue dirigée par Max Waller ; mais Van Lerberghe, auteur intransigeant, n'a livré au public qu'une œuvre très réduite : c'est que, jamais satisfait, il éliminait sans cesse ce qui ne lui paraissait pas achevé. Dès 1888 il envoie des textes à Albert Mockel ; il se sentait sans doute mieux à l'unisson des collaborateurs de *La Wallonie* : n'avait-elle pas pris résolument parti pour les symbolistes ? Et lui-même n'affirmait-il pas à Severin : « Il y a peu de symbolistes aussi enracinés que moi. Vous l'avez vu, je ne parle jamais des choses qu'indirectement, par allégories vagues, par suggestions. Pour moi le monde extérieur est une féerie dont je suis le spectateur assez calme » (18 octobre 1897) ?

En 1888 Charles et Marie Van Lerberghe firent un voyage en Italie : plus tard, le poète ne parlera qu'avec mépris de ce premier contact avec la péninsule : « J'ai vu l'Italie en pèlerin, avec des pèlerins. Mais ce n'était pas les pèlerins de *Tannhäuser*. Ils ont empesté tout mon voyage. C'est à refaire... » (28 septembre 1898). Le journal de cette expédition est toujours inaccessible : pourtant nous

savons que le poète ne se comporta pas uniquement en pèlerin. Nous possédons l'itinéraire du 11 au 26 avril et nous savons, grâce aux notes de Marie, que frère et sœur quittèrent leurs compagnons le 19 pour faire, entre deux voyages de nuit, une visite d'un jour, non prévue, à Naples. Certes l'audience pontificale (Léon XIII), les cérémonies religieuses ont leur part dans ce pèlerinage. Mais d'autres curiosités retiennent l'attention de nos deux voyageurs : nous apprenons, par exemple, qu'à la Chartreuse de Pavie, où il n'y a plus de religieux, « tout est austère et très beau » ; que Bologne, avec ses rues étroites et ses colonnades, est une « ville étrange et très intéressante », que « la foule y est bruyante » ; nous savons surtout qu'à Assise « L'église moyenne a des murs couverts de fresques, qui sont des chefs-d'œuvre. Nous les étudions longuement » et que les œuvres de Fra Angelico, qu'on admire sont « si prenantes et si hautes ». Faut-il s'étonner dès lors que plus tard Van Lerberghe examinera avec une attention soutenue les œuvres picturales et doit-on trouver insolite le rapprochement que Mockel fera entre les personnages lerberghiens et les figures du *Beato* ?

Le 12 février 1889, Marie se maria et alla s'établir au 77 de la rue de Robiano à Schaerbeek : Charles y trouvera toujours une « seconde résidence », tout comme, plus tard, à Winxele. Aussitôt il voulut voir Paris : il y séjourna trois semaines en mars 1889 : il y rendit visite à Mallarmé, Quillard, Mikhaïl, Camille Lemonnier. Était-ce parce que la Ville Lumière était, comme il nous le dit, « Paris, l'horizon lumineux » ? Peut-être. Mais sa solitude toute neuve avait rendu son tempérament plus triste encore. « Désormais, écrira-t-il dans son *Journal* après le départ de Marie, dans les solitudes, pauvre pèlerin de routes incertaines, je parlais pour la vie, le cœur plus lourd et la bourse plus vide, trop naïf et trop simple pour voir clair déjà dans ses men-

» songes mais trop sensible aussi pour
 » ne sentir m'effleurer les vagues
 » pressentiments et les tristes inquié-
 » des. » (t. I, p. 187).

Peu de jours avant le mariage de sa sœur, *La Wallonie* avait publié (31 janvier) le petit drame en trois actes *Les Flaireurs* : cette œuvre marque avec *L'Intruse* maeterlinckienne le début du théâtre où la mort est partout présente. On a discuté à perte de vue pour savoir lequel des deux poètes avait précédé l'autre dans la conception du sujet. Dans une lettre à Paul Fort, Maeterlinck a attribué l'originalité de l'idée à son ami ; celui-ci pourtant insista pour qu'aucune publicité ne fût donnée à cette lettre. La question est d'ailleurs assez vaine puisque nous savons que les trois condisciples se soumettaient alors mutuellement leurs travaux avant de les publier. Tous trois avaient été, nous l'avons dit, hantés par la pensée de la mort : cette obsession, ils la réélaborèrent dans une œuvre théâtrale puisque nous possédons l'ébauche d'une pièce *L'Annonciatrice*, écrite vers le même temps, par Grégoire Le Roy. Pourtant, lorsqu'il reçut *L'Intruse* qu'il jugea admirable, Van Lerberghe fit observer à Maeterlinck : « J'en reste d'autant plus saisi qu'il me semble bien avoir rencontré autrefois cette idée confuse dans les limbes de mes *Flaireurs* » (février 1890). A cette date, toutefois, l'auteur condamnait déjà sa pièce : « Ce qui me déplaît dans mes *Flaireurs* (maintenant que c'est loin de moi, je les juge avec impartialité) c'est leur manque de distinction et la banalité des détails. Un tel réalisme n'y était nullement nécessaire, aujourd'hui cela me choque. »

Mais quand le drame fut représenté à Paris, au Théâtre de l'Œuvre, le 10 janvier 1896, avec Suzanne Desprès dans le rôle de la fille, Van Lerberghe écrivit une longue lettre à Lugné-Poe pour gloser son œuvre. La condamnation sans appel devait venir plus tard, après une représentation,

manquée, à Berlin : « chose brutale et trop crue, injouable en somme, dont je suis le premier à être agacé. C'est un curieux essai de mes vingt ans et un caractère souvenir de mon éducation par les corbeaux » (5 avril 1903). Quoi qu'il en soit la pièce exprime symboliquement l'angoisse et l'horreur de cette visiteuse qui pénètre à l'improviste chez chacun d'entre nous.

Le poète ne supportera pas sa solitude gantoise pendant de longues années : le 24 août 1892 il quittera sa ville natale pour se fixer à Schaerbeek (339 rue Rogier). Il y noua de nouveaux liens avec Severin notamment et Arnaudts (l'écrivain Albert Arnay), d'autres encore. Avec eux il passait de longues soirées à discuter littérature ; avec le premier il fait parfois de grandes promenades nocturnes dans le bois. S'il lit, il semble surtout s'intéresser aux arts plastiques ; il examine longuement et commente dans son *Journal* les reproductions qu'il acquiert dans la collection *Klassiker Bilderschatz* : c'est que, selon son dire, il est un « travailleur obstiné et patient » qui « sait aimer son travail pour lui-même sans espoir de récompense ». Les examens de l'Université seuls lui tiennent à cœur, parce que les échecs le découragent et « qu'ils sont immérités ». En effet, sur les instances de Severin qui faisait des études de philologie, Van Lerberghe s'était inscrit à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles. « Je n'eus pas, nous révèle Severin, de peine à le persuader. Le poète se disait « dégoûté de sa littérature » et sans doute crut-il voir, comme moi, dans ces études littéraires et philosophiques, un moyen de renouvellement et de progrès. De plus il estima certainement que le titre de docteur, en lui ouvrant la carrière professorale, pourrait lui fournir un supplément de ressources le jour où ses revenus ne suffiraient plus à sa subsistance ». Il se faisait des illu-

sions : il voulut, un jour, se servir de son parchemin pour se procurer une situation stable, mais il ne put, nous le verrons, s'y faire.

Quoi qu'il en soit, il mit trois ans à terminer sa candidature (1889-1892), il avait été ajourné à la seconde épreuve, le 9 octobre 1890, pour « n'avoir pas satisfait aux prescriptions de la loi ». Si, dans les candidatures il ne put obtenir davantage que la mention « de manière satisfaisante », il subit les deux épreuves du doctorat avec distinction : il fut proclamé docteur (« ancien régime » c'est-à-dire sans thèse) le 24 juillet 1894. Severin fait observer que « ce n'est pas à » l'Université de Bruxelles, c'est dans » l'intimité de son cabinet de travail, » à Schaerbeek, puis à Londres, à » Bouillon, à Berlin, à Munich, à Paris » et surtout à Rome, par de libres » études et la contemplation pro- » longée des chefs-d'œuvre que le » poète acquit sa haute culture ». Nous y reviendrons : il est sûr toutefois que l'écrivain ne conserva pas un excellent souvenir de ses années d'étudiant : seul le philosophe idéaliste Guillaume Tiberghien et l'helléniste Alphonse Willems — dont il sera plus d'une fois l'hôte au littoral — purent l'intéresser et le convaincre. A l'université il avait rencontré une étudiante, gracieuse et intelligente, à l'estime de Severin, avec laquelle il allait entretenir une assez longue correspondance. On peut y retrouver la marque de cette amitié amoureuse que l'auteur de *La Chanson d'Ève* allait laisser s'épanouir à plus d'une reprise, espérant, sans doute, inconsciemment, qu'elle pourrait le conduire au mariage auquel il a toujours aspiré et qu'il ne put jamais réaliser.

Études, lectures, amitiés, discussions littéraires ne le détournaient pourtant point de son œuvre propre ; fidèle au précepte de Boileau « cent fois sur le métier remettant son ouvrage », accordant parcimonieusement à l'une ou l'autre revue, quelque poème dont il était satisfait. Petit à petit leur nombre s'était accru au

point de lui fournir la matière d'un fort volume : mais cet artiste, qui ne se déclarait jamais content de ses propres résultats, consultait de surcroît ses amis les plus chers. Le titre même du recueil fera l'objet d'un véritable referendum : Van Lerberghe s'en tiendra pourtant à celui qui avait eu d'emblée ses préférences : les *Entrevues* paraissaient en 1898 chez Lacomblez : le manuscrit, sous sa forme définitive, avait été confié à l'éditeur le 25 novembre 1897 (*Journal*, t. V, p. 179) ; dès le 10 février, le livre sortait de presse et, aussitôt, l'écrivain en assurait la distribution à ses confrères, réservant à ses intimes le tirage de luxe. On s'étonna de ne pas trouver, dans la liste de ces derniers, Maurice Maeterlinck. Le poète nous a conservé ses dédicaces : à son cadet, il disait « A mon grand et glorieux frère bien » aimé de tout mon cœur ».

Le livre indique à suffisance que désormais l'ancien élève des Jésuites s'est dégagé de l'atmosphère sombre et angoissante des *Flaieurs*. Ces poèmes baignent, comme Van Lerberghe lui-même le constate, dans une sorte de « lumineux brouillard », qu'il considère comme le climat le plus favorable au développement de son inspiration. La vraie vie de l'âme, qu'on ne découvre qu'avec peine dans sa propre conscience, il essaie plus de la suggérer que de la décrire. Mockel pense que Botticelli et les préraphaélites surtout ont inspiré les personnages de femmes-enfants de Maeterlinck et de Van Lerberghe. Il ajoute « Le » poète des *Entrevues* ressemble par- » fois à Fra Angelico. Certes, il n'a » point la naïveté extasiée du maître » de Fiesole — il est bien plus com- » plexe ; mais il ne connaît comme lui, » dans ses petits tableaux, que des » anges et des vierges et des jardins de » fleurs ». Pourtant ce n'est pas aux Italiens que Van Lerberghe comparerait volontiers ses personnages. Dans une lettre à Rency il estime que « l'école gantoise et un peu l'anver- » soise avec Elskamp est mal à l'aise » dans de grands cadres ». C'est aux

intimistes hollandais, aux Vermeer, aux Gérard Dou que se rattachent en poésie « les Flamands du Nord, Verhaeren excepté ».

Nous venons de citer Rency : les missives adressées à cet écrivain concernant, pour le plupart, une initiative que notre poète, timide et réservé, avait lancée au moment même où se publiaient les *Entrevues* : il invita les écrivains, artistes, hommes de science, journalistes à envoyer un témoignage de sympathie à Émile Zola pour sa « noble et courageuse attitude » : le projet rencontra de nombreuses sympathies et Robert Galand nous a raconté par le menu cette étonnante aventure (*Charles Van Lerberghe et le procès Zola*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, t. XLII, nos 3-4, 1964, p. 187-208). Mais l'esprit inquiet de Van Lerberghe, sa soif de culture, sa douloureuse solitude le décidèrent à entreprendre de longs voyages ; la première ville vers laquelle il se dirige est Londres : « C'est » note-t-il, le départ définitif, le commencement d'une vie nouvelle » (25 avril 1898, *Journal*, t. IV, p. 246). Le 6 mai, il loue une chambre avec pension au 5 Upper Bedford Place, chez Mrs Eves. Il visite le British Museum, la National Gallery, la Tate Gallery : s'il commente les tableaux qu'il découvre ce n'est qu'assez brièvement et son choix est, somme toute, limité. Les parcs anglais le séduisent, il constate que « divines et pures sont » les idées qui naissent d'un beau « paysage », esquisse des croquis de diverses plantes comme l'euphorbe ou l'agave. Il fréquente le théâtre où il voit, notamment, *Jules César*, *Le Marchand de Venise*, *Pelléas et Mélisande*. Il lit aussi : Keats, Tennyson, Taine. Tout cela noté à la hâte, sans insister.

Le 20 août il quitte la capitale anglaise pour passer quelque temps chez sa sœur, à Middelkerke où le spectacle de la nature lui inspire quelques réflexions enthousiastes. Puis il revient à Bruxelles où il s'établit au

29 de la rue de la Consolation ; il a l'intention d'y résider jusqu'en mars : il se fixe un programme d'études pour le « semestre d'hiver » qui ne manque pas d'ambition. Le *Journal* ne nous dit pas si ce plan a été rigoureusement suivi : en revanche, les « carnets de notes » qui nous sont conservés montrent que nombre des lectures prévues ont été faites.

C'est à cette époque que Van Lerberghe décide de préparer un second volume de poésies : le cahier de poèmes commencé au début de cette année comporte déjà quelque 1500 vers. Nous apprenons aussi qu'à la fin de 1898 le poète fait partie du comité de lecture du Théâtre du Parc. Un nom de jeune fille s'isole au milieu d'une page. Peut-être s'agit-il, une fois encore, d'un des nombreux desseins de mariage nourris par l'écrivain : desseins qui ne se réaliseront jamais : en effet, dans le bilan moral de l'année on lit cette phrase : « Ces derniers » jours m'ont apporté un bonheur » nouveau. La jeune, fraîche et joyeuse » enfant presque de mes rêves ... » Et je l'aime. Et elle est tout près de » moi ».

Après quelques remarques désabusées qui ouvrent les notes de 1899 une phrase lapidaire indique, sans contredit, une déception : « Je par » tirai en mars ou en avril ». Cette fois, le but est l'Allemagne. Pourtant, Van Lerberghe fait d'abord un séjour à Bouillon : du 9 juin au 12 octobre il prend sa pension chez le professeur Bertrand, Vieille route de France : il y commence, nous révèle une courte annotation, *La Chanson d'Ève* ; mais la page, résolument gommée, ne nous en dit pas davantage. Il rentre ensuite, à vélo, comme il était parti, à Bruxelles pour préparer son départ pour Berlin : il quitte la Belgique le 16 novembre, s'arrête à Cologne, à Hanovre et arrive le dimanche 19 novembre dans la capitale allemande : il s'installe chez Frau Bochme, au 12 de la Schmidstrasse. Pendant six mois et demi il va visiter, avec l'attention soutenue que l'on a déjà

soulignée, la ville et ses musées. Cette fois, il prendra force notes : autant de commentaires, le plus souvent pertinents, sur les œuvres qu'il découvre : maintes fois, pour mieux fixer son souvenir, il joint à son commentaire quelque illustration achetée, voire des croquis de sa main où il justifie, même dans le dessin, l'épithète de « poète au crayon d'or » que lui attribuait Albert Giraud. Il fréquente des écrivains, notamment Stefan Georg, les milieux intellectuels. Le 10 décembre il signale qu'il a lu chez le professeur Botto-Grave *Intérieur* et des poèmes de Verlaine et de Maeterlinck. Pendant ce séjour à Berlin, il reçoit une lettre de Mockel, qui lui parle de mariage et joint à sa missive une *banalité indiscrete* : pour le remercier, Van Lerberghe envoie à son ami (21 février 1900) une petite fantaisie théâtrale : *Mademoiselle Lefacheux ou l'Araignée bleue* : il la reproduit textuellement dans son *Journal* (t. V, p. 73-85) : plus tard, il parlera de *Mademoiselle Faucheux* et c'est avec un titre modifié selon ce nouveau nom que Mockel publiera le manuscrit, d'abord dans *La Phalange* (III^e année, n^o 22, 15 avril 1908, p. 881-892), puis dans *Le Flambeau* (4^e année, t. 1^{er}, janvier-avril 1921, p. 192-203) : cette piécette est une plaisante ironie sur les sentiments amoureux et sur le désir de se marier que ne cessait d'éprouver Van Lerberghe. A cette époque, d'ailleurs, il entretenait une correspondance suivie avec Gabrielle Max (Gabrielle Tournay), qui avait publié une plaquette de vers, *La Petite Cigale* : une fois encore, on verra que les sentiments du poète évolueront vers l'amitié amoureuse pour échouer, une fois de plus, dans un projet de mariage. Gustave Charlier, qui a publié les *Lettres à une jeune fille*, a dessiné, avec beaucoup de finesse, la courbe d'évolution de ces sentiments. Les lettres de cette époque et le *Journal* nous révèlent que Van Lerberghe aimait se rendre au théâtre et à l'opéra : il serait vain d'énumérer les spectacles dont il veut garder le

souvenir. Il quitte Berlin le 30 avril 1900, s'arrête quatre jours à Dresde, où la richesse des musées l'éblouit ; ici aussi, il s'arrête longuement devant les œuvres des grands maîtres, il les analyse avec perspicacité et la comparaison qu'il fait entre la Madone de Raphaël et celle de Holbein est des plus pertinentes. A Nuremberg (Van Lerberghe nous donne avec une étonnante précision les étapes de son itinéraire), nouvel arrêt de quatre jours, avec une attention toute particulière pour les œuvres picturales. Enfin, le 9 mai, il arrive à Munich, où il séjournera pendant près de cinq mois : durant les deux premiers, il se loge chez Frau Wittzell, Arcisstrasse n^o 46-II. De cette première partie de son séjour il ne nous parle guère : nous savons que le 20 mai il assiste à la passion d'Oberammergau ; il consacrera d'ailleurs à ce spectacle un article que la *Revue générale* accueillera aussitôt (*A Oberammergau*, t. LXII, 2 août 1900, p. 215-226). Le 22 juin il assiste à une représentation du *Crépuscule des dieux* ; vers le même temps, il écrit pour *La Plume* son récit *Sélection surnaturelle*. Le 5 juillet, il loue une chambre au mois chez Frau Maurer au 5-II de la Seitzstrasse. Il visite, toujours avec le même zèle, les musées, Pinacothèque, Glyptothèque, se propose de rédiger les « notes d'art et de littérature en Allemagne » indiquant qu'il s'agit « d'articles à écrire ». On ne peut feuilleter, sans une réelle émotion, le *Journal* où tant d'impressions sont accumulées, où tant de dessins s'efforcent de retenir l'image d'œuvres admirées. Et la correspondance envoyée de la capitale de la Bavière a souvent des accents touchants, comme la longue lettre à Severin, du 6 juillet 1900, où il parle de sa rencontre avec « le plus beau « backfisch » qu'il ait vu en Allemagne et qui lui a fait penser aux jeunes filles de ses rêves ».

Le jour de la Toussaint il quitte Munich pour l'Italie, s'arrête à Innsbruck, à Trente, à Mantoue (où il ne

semble pas avoir été particulièrement séduit par la belle fresque de Mantegna ni par le Palais du Thé), à Modène, fait une brève halte à Florence (5 et 6 novembre) pour arriver le 7 à Rome où il s'installe à la Pension Cherubini, via Capo le Case 56-III : il y retrouve Albert Mockel et Maurice Wilmotte. Ici aussi les notes abondent, tant dans le *Journal* (tome VI) que dans les carnets, résumant impressions d'art, lectures. Severin note, fort justement, que « Van Lerberghe » éprouve à Rome un sentiment que » Goethe n'a pas connu : les monuments du christianisme primitif » émeuvent son cœur. Les Catacombes » et les vieilles basiliques « hors les » murs » lui ont inspiré des pages » personnelles et pleines de poésie ». Rappelons qu'à cette époque, le poète avait perdu depuis longtemps la foi et qu'il versait volontiers dans l'anticléricalisme.

Le 2 juin il quitte Rome, pour aller revoir Assise, passer par Pérouse et débarquer finalement à Florence où il s'installe à la pension Arcetri, à Torre del Gallo — la fameuse tour où Galilée avait fait ses expériences — où il y a un « cortile » dessiné par Brunelleschi et un jardin plein de lauriers-roses que Mockel devait évoquer plus tard avec beaucoup de charme. Nous ne possédons que peu d'impressions sur son séjour dans cette ville : les lettres à Severin et à Gabrielle Max se font plus rares. C'est qu'il travaille à sa *Chanson d'Ève*, qu'il jouit de la compagnie de Mockel et que de nouvelles amours vont naître, qu'il va croire, une fois encore, définitives. Il a rencontré une jeune Américaine, Beatrice Spurr, qui, en compagnie de sa mère, visite l'Europe. Il semble bien que cette rencontre amène l'écrivain à délaisser quelque peu les musées, si nous en croyons Severin : il est vrai que le *Journal* est interrompu et que les « cahiers de notes » sont tout aussi muets. Cette fois le poète semble avoir trouvé le bonheur puisqu'il déclare « les jours » que j'y passe sont les plus heureux

» que j'aie jamais vécus ». Il accompagnera les deux dames à Venise où il retrouvera Severin : ils n'y passeront que quelques semaines, de la fin juillet à la fin août.

Il va s'installer à Bruxelles, au 65 de la rue du Marteau : il confesse alors à Gabrielle Max que son « dénuement est extrême ». Est-ce pour cette raison qu'il sollicite, avec l'appui d'Ernest Verlant, un emploi au Musée des Arts décoratifs? Ou ne veut-il pas s'assurer un gagne-pain pour pouvoir épouser Gabrielle Max, comme Gustave Charlier en émet l'hypothèse? Mais déjà la correspondante lui avait fait entendre qu'elle ne comptait pas s'engager dans cette voie. Aussi, à peine entré en fonctions, notre écrivain démissionne-t-il : plutôt rester pauvre et écrire. Verhaeren ne lui a-t-il pas enjoint : « Faites des » vers, N. d. D... et soyez pauvre! ». Dans la lettre à Severin où il rapporte ce propos, Van Lerberghe dit notamment : « Du moment que mon » art, qui est la seule chose au monde » que je devais prendre au sérieux, » devait en souffrir, il n'y avait pas à hésiter. » C'est que *La Chanson d'Ève* et *Pan* requièrent de plus en plus ses soins.

Le 11 février 1902, l'écrivain se transporte dans la maison voisine de celle où il était jusqu'alors hébergé (63, rue du Marteau) : quatre jours plus tard, Béatrice Spurr et sa mère arrivent à Bruxelles et vont passer trois mois en Belgique : si elles logent dans une pension de la chaussée de Charleroi, à Saint-Gilles, le poète a loué pour leur facilité un appartement au 53, rue Saint-Bernard. Il leur a, comme il le dit lui-même, ménagé un boudoir où elles « viennent lire, écrire, » faire le thé, fureter dans ses livres » et ses estampes ». Il est bien possible, dit-il encore, qu'ils soient réellement fiancés mais le père de la jeune fille, Howard Spurr, ne semble guère enthousiaste à l'endroit de ces projets. Après avoir fait visiter à ses deux hôtes Gand, Bruges (notamment pour y voir la procession du Saint-Sang),

Anvers, il les remet sur le bateau le 17 mai. Van Lerberghe est désemparé, comme il le révèle à Severin : mais déjà il comprend que son projet est vain et quels que soient les messages d'amour qui lui parviennent d'outre-Atlantique, il sait désormais que le mariage était impossible.

Il retourne alors à Bouillon, et dans sa petite chambre de la Ramonette, il se remet à *La Chanson d'Ève*. La veille de Noël 1903 il signe avec Vallette le contrat qui introduit le livre dans la célèbre collection jaune du *Mercur* de France ; quelques semaines plus tard le volume sort enfin. Albert Mockel a rappelé que, pendant le séjour en Italie, le projet de recueil, où auraient été réunies une suite de piécettes séparées, évolua vers l'idée d'un poème unique. L'œuvre a été abondamment glosée, savamment commentée. Mais son auteur lui-même n'a pas hésité à réexposer ses intentions à Mockel, qui les connaissait pourtant, ayant suivi de près la longue élaboration de l'ouvrage : un document de quelque soixante-seize pages nous dévoile, sans ambiguïté, les « structures profondes » de la *Chanson*. Il est bon de noter que l'auteur affirme n'avoir pas voulu traiter son héroïne « objectivement ». « Elle est ma pensée, Psyché si l'on veut, la Muse comme on disait jadis : moi et un certain idéal que j'ai de la jeune fille et de ses songeries, mais d'une âme féminine très douce et pure, très tendre et rêveuse, très sage et en même temps très voluptueuse, très capricieuse et très fantasque. L'âme que j'ai dû avoir dans une autre existence, lorsque l'homme n'existait pas encore et que tout le monde avait encore un peu une âme de jeune Ève ... ». Ce commentaire ne suffit pas pourtant pour faire apprécier entièrement le poème, qui est peut-être bien le chef-d'œuvre de la poésie française de Belgique : comment en faire comprendre la vraie signification, en faire percevoir la finesse musicale, goûter la souplesse du rythme ? Van Lerberghe

a su mêler ici, avec un sens exquis de l'harmonie, l'ancienne métrique classique et la nouvelle. La mélodie joue un rôle plus important que la portée philosophique. Si l'écrivain chante la libération de l'esprit humain de toutes les entraves d'ordre religieux, c'est toutefois sans haine ; seule s'exprime ici la joie de vivre, dans le « lumineux brouillard » que Van Lerberghe lui-même considérait comme sa technique propre, et dans le charme de mètres assez libres mais séduisants.

En fait, l'écrivain se sent de plus en plus attiré par le paganisme : il accorde, sans réserve, son appui aux deux revues fondées successivement par Christian Beck, tout imprégnées de paganisme, *Vie Nouvelle* et *Antée* : le premier numéro de ce périodique apportait le premier acte de *Pan* (1^{er} juin 1905) : libéré de son Ève le poète s'était remis à une comédie qui lui avait été inspirée à la fois par l'enseignement d'Alphonse Willems et le *Faune de Praxitèle*, qu'il avait vu à Rome. Mais, dans l'entretemps, de nouveaux événements vont marquer son existence : à Bouillon, où il va faire des conférences sur l'histoire de l'art au « Collège », il a noué de nouveaux liens d'amitié. S'il travaille et lit beaucoup, il se promène, en compagnie, dans la forêt ardennaise. En septembre 1903, une fois de plus un nom s'isole au milieu d'une page du *Journal* (t. VII, p. 10) : M^{lle} Germaine Ozeray ; nouveau coup de foudre. Le poète déjà mûr s'éprend d'une jeune fille de dix-huit ans : le mariage de Severin, le 3 mai 1904, auquel il assiste, lui fait, sans doute, éprouver davantage encore la nostalgie d'un foyer. Il note soigneusement les visites qu'il fait aux parents de la demoiselle, tout autant qu'une foule de détails qu'il interprète, sans aucun doute, comme des indices. Au cours de la première visite chez les Ozeray (8 mai 1904), elle lui a été officiellement présentée et le poète remarque « le plus cordial accueil que je reçus jamais. Inoubliable journée ». Une fois de plus pourtant, il s'est mépris : le

3 août, les Ozeray partent pour Ostende et le 31 Van Lerberghe reçoit un carton qui annonce les fiançailles de la jeune personne avec le futur ministre Albert Devèze. La présence de sa sœur et de sa famille lui adoucira sans doute le choc. Le 6 octobre une lettre de Béatrice Spurr lui fait connaître qu'elle a épousé « un jeune homme cher, bon, tout à fait digne de mieux qu'elle ». Les tristesses s'accumulent que viennent compenser, heureusement, certaines joies : le 29 novembre, en la Salle Gaveau à Bruxelles, Fritz Van der Leiden fait, pour le cercle d'art « Jeune Effort », une conférence sur le poète; le 18 décembre paraît le numéro spécial de *La Roulotte* qui lui est consacré.

Pan semble terminé puisque le 9 décembre il est envoyé à Maeterlinck. Est-ce pour suivre le destin de son œuvre qu'il décide de se rendre à Paris? En tout cas, le 4 janvier 1905 il part pour la Ville Lumière; une nouvelle satisfaction va bientôt lui être donnée : en mars, il est fait officier d'académie. Installé au 14, quai de l'Hôtel de Ville, il voit de nombreux amis, Verhaeren, Mockel, Van Rijsselberghe, Fontainas, Demolder, Maeterlinck; fait des excursions; va au théâtre. Il semble y vivre une aventure assez tumultueuse avec Yeyette (Henriette Moncel) puis s'éprend une nouvelle fois : une longue lettre au sculpteur Devillez, qui a fait son portrait, nous montre qu'une fois encore il pense au mariage : il prie son ami de jouer les intermédiaires. Mais n'est-il pas déjà atteint du mal qui l'emportera en un an? Il quitte Paris le 7 juillet, s'arrête quelques jours à Lille, fait une halte à Tournai, arrive à Bruxelles le 13 et s'installe le 18 chez Grégoire Le Roy : il va y rester jusqu'au 15 août. Il retourne alors en Ardenne, séjourne quelque temps à Botassart, pour reprendre le 1^{er} octobre son appartement de la Ramonette à Bouillon. Une note manuscrite de Le Roy nous apprend que dès septembre s'étaient

manifestées les premières difficultés à prononcer certains mots, alors que l'esprit était resté parfaitement lucide. C'est peut-être pour cette raison qu'il quitte sa retraite, un peu isolée, pour s'établir chez Mademoiselle Oudart (place de l'Église, 25 octobre). A la fin février il est à nouveau chez les Le Roy, à Berchem-Sainte-Agathe; il y reste quelque temps et c'est encore le poète de *La Chanson d'un Soir* qui nous informe « qu'en mars » 1906 « il est attaqué » à Berchem : » le lendemain, vers la fin du dîner il » est pris pour la première fois d'une » légère congestion. Le soir même ... » nous assistions à la *Damnation de » Faust* : c'était le 12 mars, la veille du retour à Bouillon où il donne le bon à tirer de *Pan* qui sortira le 8 mai. Dans la lettre à Devillez que nous avons citée, Van Lerberghe présentait son portrait moral : « Ma vie a été » « sans histoires » et à vrai dire sans » femmes; religion : aucune, ou ce qui » revient à dire toutes, dès qu'elles ne » sont pas des superstitions, comme » dans l'actuel catholicisme, mais des » formes élevées et respectables du » sentiment religieux ». Depuis longtemps, l'écrivain avait dit adieu au catholicisme de sa jeunesse et le paganisme qui était devenu sa conviction lui inspire cette « comédie satirique » (plus tard il la voudra « drame satirique »); le thème en est simple : la lutte entre la tradition catholique — et superstitieuse — représentée par les autorités et les conceptions païennes dont Pan et puis Paniska sont les hérauts. Dans une lettre inédite à Lugné Poe, l'écrivain nous dit que cette pièce doit être sa contribution à la réaction « contre la cléricatisation universelle » : « elle est son humble part dans la » tentative d'émancipation qu'ils » mènent en vain depuis vingt ans » : elle devait ainsi devenir un élément de campagne électorale. A peine eut-il lu la pièce que le directeur de l'Œuvre télégraphia à l'écrivain pour lui demander de la lui réserver pour le début de l'hiver. Van Lerberghe voyait Suzanne Desprès dans le rôle de Paniska;

mais quand le rideau se leva, le 28 novembre, sur *Pan* c'était Colette qui avait assumé cette tâche.

L'écrivain n'eut pas le crédit de connaître l'accueil que le public réserva à son œuvre : sa maladie le retenait loin du théâtre.

Ses amis qui lui restèrent fidèles au-delà du trépas recueillirent plus tard des œuvres éparses : ainsi ces *Contes hors du temps*, qui groupent des écrits dispersés dans journaux et revues ; certains sont inachevés et, malgré la poésie et l'humour qui les veinent, ils ne paraissent pas ajouter beaucoup à la gloire du poète. Celui-ci préparait un nouveau volume de vers qu'il aurait appelé *Petits poèmes*, la plupart publiés, d'ailleurs, et que Mockel devait joindre à la réédition des *Entrevues*. Des récits aussi étaient ébauchés, dont nous possédons les canevas ; peut-être valait-il mieux qu'ils ne fussent pas réalisés.

Van Lerberghe qui était un remarquable connaisseur, en matière d'arts plastiques (*Les Variations du goût dans l'art italien*, publiées par Jean Warmoes, 1964, Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique, le *Journal*, les *Cahiers* en sont une bonne preuve), goûtait aussi la musique, qu'il pratiquait lui-même. Un dessin de Grégoire Le Roy nous le montre, en 1884, à son piano. Une lettre à cet ami nous donne, dans un commentaire à la *Damnation de l'Artiste*, un témoignage de sa compétence musicale.

La correspondance de Van Lerberghe, dont une grande partie est encore inédite, fait incontestablement de lui notre meilleur épistolier. Severin en jugeait ainsi puisqu'il estimait « C'était un infatigable épistolier ... » et j'ajouterai un « épistolier de race ». « C'est au point que certaines gens » préférèrent sa correspondance à ses « œuvres littéraires proprement dites, » et je ne suis pas loin d'être du « nombre. » Le poète-professeur, qui connaissait bien son aîné, l'a, croyons-nous, jugé avec sérénité (et, sans doute, se jugeait-il ainsi lui-même) :

« On a parlé de sa « modestie mala-
» dive ». Il s'agit de s'entendre. Ce que
» les gens prennent pour de la modestie
» n'est souvent qu'une forme supé-
» rieure de l'orgueil. Un artiste passe
» communément pour « modeste » s'il
» a un fier idéal, y tend obstinément
» et ne se déclare point satisfait aussi
» longtemps qu'il n'a pu y atteindre.
» Van Lerberghe fut certainement un
» « modeste » dans cette acception
» abusive du mot. »

Robert-O.-J. Van Nuffel.

Archives et Musée de la Littérature,
Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles.
— Cabinet Maurice Maeterlinck, à Gand.
— Collection R. Van Nuffel, à Bruxelles.
— *Charles Van Lerberghe. Lettres à Fernand Severin*, Bruxelles, 1924. — *Lettres à une jeune fille. Publiées avec un avant-propos et des notes de Gustave Charlier*, Bruxelles, 1954. — A. Mockel, *Charles Van Lerberghe*, Paris, 1904. — F. Severin, *Charles Van Lerberghe. Esquisse d'une biographie*, Bruxelles, 1921 (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*). — J. Dominique, *Charles Van Lerberghe (La Chanson d'Eve)*, Bruxelles, édition Le Thyse, 1913. — G. Adam, *D'Eve à Pan. Essai sur Charles Van Lerberghe*, dans *La Nervie*, 1927, n° 3. — Cl. Michant, *Défense et illustration de la Chanson d'Eve*, Bruxelles, 1946. — H. Davignon, *Charles Van Lerberghe et ses amis*, Bruxelles, 1952 (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*). — J. Guillaume, *Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevues » et « La Chanson d'Eve » de Van Lerberghe*, Bruxelles, 1956 (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*). — J. Guillaume, *Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe. Essais complémentaires : le verbe et l'adjectif, Conclusions générales*, Bruxelles, 1959 (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*). — J. Guillaume, *La poésie de Van Lerberghe. Essai d'exégèse intégrale*, Bruxelles, 1962 (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*). — H. Juin, *Van Lerberghe*, Paris, 1969 (*Poètes d'aujourd'hui*, n° 186).

LEURS (Louis - Joseph - Auguste), lieutenant général, né à Windschoten (partie cédée du Luxembourg) le 9 jan-

vier 1812, mort à Waremmes le 20 septembre 1877.

Leurs fut admis comme aspirant à l'artillerie de milice en décembre 1830 ; nommé sous-lieutenant à l'artillerie de campagne en 1831, il devint lieutenant en 1834, passa au 1^{er} régiment d'artillerie en 1836 et fut nommé capitaine en second en 1837. Le 11 mars 1840, le jeune officier fit la déclaration prescrite par l'article 1^{er} de la loi du 4 juin 1839, afin de conserver la nationalité belge. Capitaine-commandant en 1842, adjudant-major l'année suivante, Leurs accéda au grade de major le 23 avril 1847. L'explosion d'un magasin à poudre qui eut lieu à Gand le 29 janvier 1849 lui donna l'occasion de se distinguer, ce qui lui valut une lettre de félicitations du ministre de la Guerre.

Leurs fut désigné pour l'état-major de l'artillerie tout en prenant le commandement du matériel de cette arme appartenant à la place d'Anvers, le 9 décembre 1854. Lieutenant-colonel le 26 mai 1857, cet officier devint directeur de l'artillerie de la 3^e division territoriale le 19 août 1859 puis il accéda au grade de colonel le 26 mars 1863 et fut successivement placé à la tête du 3^e d'artillerie le 2 février 1865 et du 1^{er} d'artillerie le 29 juin 1866. Promu général-major à la section de réserve le 6 juillet 1869, commandant de la province de Flandre occidentale le 20 du même mois, il devint chef d'état-major de l'artillerie le 17 juillet 1870, puis commandant de l'artillerie de l'armée d'observation le 28 juillet, commandant de la réserve d'artillerie de l'armée d'observation le 2 août ; le général fut placé à la section d'activité le 18 décembre 1870 toujours. Désigné pour commander la 1^{re} brigade d'artillerie le 25 du même mois, il devint lieutenant général le 25 mars 1874 et fut nommé inspecteur général de l'artillerie le lendemain. Il obtint sa pension le 20 mars 1877.

Leurs fit la campagne de 1831, ou campagne des dix jours, et s'y distingua ; il faut aussi mettre à son actif la campagne de 1870.

Lors des funérailles de cet officier,

le 22 septembre 1877, le lieutenant général de Moor, inspecteur général de l'artillerie, rappela qu'aucune science ne lui fut étrangère et qu'il s'occupa surtout de balistique. De plus, dans l'ordre pratique, Leurs dota l'armée d'un équipage de selle supérieur à tout autre. Ses travaux furent fort appréciés à l'étranger.

Leurs publia : *Projet d'une selle de troupe à lames mobiles* (par un officier d'artillerie), Bruxelles, 1850 ; *Notice sur une selle de troupe à lames mobiles divisées*, Paris-Liège, 1864 (extrait de la *Revue de Technologie militaire*, t. IV, 1864, p. 7-31) ; *Mémoire sur un appareil électro-balistique Navez simplifié*, Paris-Liège, 1865 (extrait de la *Revue de Technologie militaire*, t. IV, 1864, p. 269-315) ; *Méthode pour mesurer au moyen des chronoscopes à pendule des durées comprises entre un dixième de seconde et vingt-cinq secondes*, Paris-Liège, 1866 (extrait de la *Revue de Technologie militaire*, t. V, 1865, p. 325-366).

Jacques-Robert Leconte.

Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles, dossier et matricule 2.224. — G. Guillaume, *Du mouvement intellectuel dans l'Armée*, Bruxelles, 1875, p. 10 et 12 (extrait des *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 2^e série, t. XXXIX, 1875, p. 683-732). — *Moniteur belge*, 23 septembre 1877, p. 2965, et 25 septembre 1877, p. 2986. — *Bibliographie nationale*, t. II, Bruxelles, 1892, p. 514. — L. de Larivière, *Panthéon militaire*, Bruges, 1880, p. 480 ss. — *Annuaire de l'Armée belge*, Bruxelles, 1878, p. 306 ss. — *La Belgique militaire*, 30 septembre 1877, p. 448. — F. Veldkens, *Livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer*, Bruxelles, 1858, t. II, p. 166.

LEVI (Georges). Voir MONTE-FIORE LEVI (Georges).

LINDEN (Pierre VAN DER, dit Pedro), médecin militaire et chef du service de santé de l'armée mexicaine, né à Bruxelles le 27 juin 1804, décédé

à Guadalajara (Mexique) le 15 novembre 1860.

Il appartenait à une famille bourgeoise dont plusieurs membres se sont distingués au service du pays : Jean-Baptiste, son père, pendant et après la Révolution brabançonne (1789-1790); ses frères, Jean-Baptiste-Joseph, notaire comme son père et conseiller communal de Bruxelles, et Joseph, membre et secrétaire du Gouvernement provisoire issu de la Révolution de 1830.

Au lycée, Pierre Van der Linden dut se révéler un élève brillant puisqu'à la suite d'un concours lui fut attribuée une des quatre bourses qu'un orfèvre bruxellois, Jean Jacobs, devenu riche en Italie, avait fondées en 1650 à l'Université de Bologne au profit de jeunes concitoyens qui se distingueraient au cours de leurs études. C'est donc à Bologne qu'il fit celles-ci avant d'être proclamé tour à tour bachelier en 1824, licencié en 1825, puis docteur en chirurgie et accouchements en 1827.

Une ordonnance du roi Charles X l'autorisa en 1828 à exercer à Paris « les droits et prérogatives dont jouissent les docteurs français ». Tout en pratiquant des stages dans les hôpitaux, Van der Linden suivra des cours de médecine pendant deux ans encore. Divers emplois lui seront conférés, entre 1829 et 1831, dans la capitale de la France : médecin de la Société des Arts graphiques (6 janvier 1829), médecin adjoint du bureau de charité du 6^e arrondissement (11 novembre 1829), chirurgien aide-major du 4^e bataillon de la 6^e légion de la Garde Nationale (5 octobre 1830), médecin du conseil de recensement et de révision de cette même légion (16 octobre 1830).

Dès septembre 1830, l'ardent libéral qu'était Pierre Van der Linden communiait avec son frère Joseph dans la volonté des patriotes belges de donner une impulsion décisive au mouvement révolutionnaire qui venait de naître à Bruxelles dans les circonstances que l'on sait. Il n'attendit pas la constitution du Gouvernement provisoire

pour rallier à Paris les exilés du club de Payel que présidait Louis de Potter. Il fut aussitôt chargé d'accueillir à Valenciennes les hommes et les armes que ce comité destinait aux insurgés; c'est également lui qui remit à la légion dite Belge-parisienne le drapeau tricolore que « les Dames Parisiennes » leur offraient.

Dès le 28 décembre suivant, le jeune médecin fut attaché officiellement à la légation de Belgique à Paris et, par arrêté du 29 avril 1831 du préfet de la Seine, nommé titulaire du bureau de bienfaisance du 6^e arrondissement de cette capitale. En outre, il y fut appelé, le 30 juin suivant, à faire partie de la section des sciences de l'Académie d'Industrie. En dépit de cela, Van der Linden en vint naturellement, à l'instar de ses frères, à ambitionner dans son propre pays un poste officiel où il pourrait donner la mesure de ses connaissances autant que celle de son patriotisme. Abandonnant en France une carrière qui s'annonçait brillante, il y accourut dès le retour offensif des troupes hollandaises au début d'août 1831. Peu après l'armistice intervenu le 12, il se décida à demander au ministre de la Guerre « la place de médecin de bataillon à l'hôpital militaire » de Bruxelles », ce qu'il obtint à titre honoraire le 15 octobre suivant. Successivement, il fut appelé à faire partie de la commission médicale de la régence locale (17 décembre 1831) et de la commission sanitaire de la province de Brabant « pour l'invasion du choléra » (12 mars 1832), promu médecin de bataillon effectif à l'hôpital militaire de la capitale (30 décembre 1832) et, enfin, médecin de l'École militaire (8 juin 1833).

Peu après, éclata un scandale qui mit fin à la brillante carrière qui s'était ouverte en Belgique pour Pierre Van der Linden, en même temps qu'il constitue la seule explication de son départ pour le Mexique. Dans la seconde moitié de l'année 1833, le docteur se vit, en effet, déférer devant le tribunal correctionnel de Louvain sous la prévention de « en persuadant

» l'existence d'un pouvoir ou d'un cré-
 » dit imaginaire, ou en faisant naître
 » l'existence d'un succès chimérique
 » qui consiste à être exempté du service
 » militaire, s'être fait remettre ou tenté
 » de se faire remettre plusieurs sommes
 » d'argent... ». Acquitté le 6 décembre
 des poursuites du chef d'escroquerie,
 il fut frappé, le 7 juin 1834, de deux
 ans d'emprisonnement et d'une
 amende de 2.000 francs par un arrêté
 de la Chambre des appels de police
 correctionnelle de la Cour de Bruxelles,
 et privé, pendant cinq ans, des droits
 civiques mentionnés à l'article 42 du
 Code pénal, en particulier du droit
 d'être nommé aux fonctions publiques
 et même de porter une arme. Déjà le
 ministre de la Guerre proposait à l'au-
 diteur général près la Haute Cour mili-
 taire de rayer Van der Linden des
 cadres de l'armée. Pour l'éviter, ce
 dernier s'empessa de solliciter du
 Roi une démission qui lui fut accordée
 le 16 juillet 1834.

Officiellement c'est le 26 avril 1837
 que Van der Linden, désigné désor-
 mais sous le prénom de Pedro, fait
 son entrée dans l'armée mexicaine, au
 titre de chirurgien du bataillon « Al-
 lende ». Il semble bien, cependant,
 qu'il n'ait pas attendu si tard (nous
 ignorons la date de son débarquement
 à Vera Cruz) pour soumettre au
 ministre de la Guerre, le général
 Blanco, un projet d'installation à
 Mexico d'un hôpital militaire moder-
 ne. La nécessité d'un service de
 santé parfaitement organisé et équipé
 s'y imposait d'autant plus que la
 proclamation de l'indépendance en
 1821 n'avait pas mis fin aux effusions
 de sang dans tout le pays, pas plus
 qu'aux crises et aux révolutions qui
 interrompent de 1833 à 1855 l'ac-
 tion centralisatrice du président Santa
 Ana. Ce dernier conféra, le 23 octobre
 1841, le grade de colonel à Van der
 Linden qui assumait, depuis l'année
 précédente, la direction de l'hôpital
 militaire de Guadalajara (État de
 Jalisco), et, le 2 février 1845, le nomma
 inspecteur général du service de
 santé de l'armée peu avant de lui

octroyer le titre de général de brigade.
 C'est au cours de l'année suivante
 (nous ne pouvons être plus précis que
 ses biographes mexicains) que Pedro
 Van der Linden fonda l'hôpital mili-
 taire de Mexico, y jeta les bases d'une
 école pratique de chirurgie et organisa
 deux services d'ambulance, l'un pour
 le temps de paix, l'autre pour celui de
 guerre.

Le 25 mars 1846, les hostilités
 avaient recommencé, cette fois avec
 les États-Unis qui venaient d'annexer
 le Texas. Les 22 et 23 février 1847
 avait été livrée par Santa Ana la dure
 bataille de la Angostura, près de
 Saltillo. Non content de s'y dépenser
 sans compter, en multipliant sur le
 champ de bataille les interventions et
 les amputations — ce qui lui valut la
 croix des braves —, Van der Linden,
 qui accompagnait le dictateur mexi-
 cain, fut chargé de négocier avec le
 général américain Wool. D'autres
 éloges lui furent prodigués pour l'ac-
 tion hautement humanitaire qu'il
 exerça en d'autres combats, jusqu'à
 l'entrée des troupes dudit général à
 Mexico en septembre 1847. A chaque
 période d'effacement de Santa Ana,
 dont il partage les idées libérales,
 correspondra un retour de Pedro Van
 der Linden à ses chères études médi-
 cales à Mexico. Avec le retour au pou-
 voir du dictateur, il sort à nouveau de
 l'ombre en établissant à San Cosme,
 dans la capitale fédérale, un hôpital
 qui portera le nom de « Santa Ana » et
 sera inauguré par le président lui-
 même le 16 février 1855.

Une redoutable épidémie de fièvre
 typhoïde requiert à la fin de l'année
 1860 la présence de Van der Linden au
 milieu de ses anciens compagnons
 d'armes que commande à présent le
 général Ortega. A tous, il prodigue ses
 soins, dès son arrivée au galop de
 Guadalajara, non sans se surmener
 bien qu'il ressente les premières at-
 teintes du mal. Le 15 novembre 1860,
 il rendra le dernier soupir. Mais il fau-
 dra attendre l'an 1932 pour que le plus
 solennel des hommages lui soit rendu
 à l'occasion du transfert de ses restes

au Panthéon de San Fernando à Mexico, dans la chapelle destinée à recevoir la dépouille des citoyens qui se sont distingués à un titre quelconque. Parmi les discours prononcés à la gloire de Pedro Van der Linden, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires de sa nouvelle patrie, nul hommage ne lui aurait fait davantage plaisir que le parallèle qu'établit le colonel médecin D. M. Velez entre lui-même et cet autre enfant de la Belgique, le frère Pedro de Gante, apôtre au Mexique (au XVI^e siècle) de la lutte contre l'ignorance, la maladie et la peur !

Dans notre pays, où son décès avait été connu par l'un de ses neveux qui l'avait rejoint en Amérique et s'y faisait appeler indûment Limelette y Vanderlinden, Charles Rogier, alors ministre des Affaires étrangères, fut averti l'un des premiers. Peut-être est-ce lui qui prit l'initiative d'un communiqué dans la partie non officielle du *Moniteur belge* (1^{er} semestre 1861, p. 746) où se trouva résumée en peu de lignes une aussi étonnante carrière. Par contre, on pense devoir reproduire ici les dernières phrases du long article que lui consacrèrent les *Archives belges de Médecine militaire* (t. 27, 1861, p. 166) : « Van der Linden » a illustré le nom belge au Mexique ; » son influence y était considérable ; » grâce à lui, l'étude des sciences médicales y a fait d'immenses progrès. » C'est encore à lui qu'est due la » création de l'Ordre du Mérite humanitaire fondé ... pour récompenser » les services rendus par la médecine ... » Il était bon, généreux, grand dans » ses actes et ... il affrontait les dangers » d'une manière chevaleresque. Il » aimait la Belgique, sa patrie, et souvent il manifestait l'espoir de venir y » finir ses jours ... ».

Pedro Van der Linden avait épousé une Mexicaine, Josefa Sanchez, et sa fille Clémentine, élevée à Bruxelles à l'ancien couvent du Berlaumont, mourut en 1932 sans postérité, veuve d'un officier du corps franc autrichien mis par François-Joseph à la disposition

de l'empereur Maximilien en 1864 (José Mihalovits).

Iconographie : Grand portrait peint de Pedro Van der Linden, conservé au Musée national d'Archéologie, d'Histoire et d'Ethnographie à Mexico.

Albert Duchesne.

Archives de la ville de Bruxelles, état civil. — Archives du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles, dossiers biographiques et documentation iconographique. — A. Duchesne, « Comment un combattant de la révolution belge de 1830, Pierre Van der Linden, organisa et dirigea le service de santé de l'armée mexicaine », dans *Revue belge d'Histoire militaire*, t. XVI, 6, 1966, p. 374-386. Précisons encore que si les sources mexicaines nous ont été largement accessibles par l'aimable intermédiaire de M. A. Caso, directeur du Musée national d'Archéologie, d'Histoire et d'Ethnographie à Mexico, où se trouvent des objets personnels et le portrait cité ci-dessus, les familles Van der Linden et apparentées en Belgique se sont déclarées — depuis un quart de siècle — dans l'impossibilité pratique de nous permettre de consulter les archives qu'elles ont déclaré avoir reçu en héritage à son sujet !

LOISEAU (Constant - Jean - Baptiste), ophtalmologue militaire, professeur à l'Institut ophtalmique militaire de Louvain, né à Namur le 5 octobre 1838, décédé à Louvain le 30 novembre 1890.

Il était en pleines études moyennes lorsque le décès précoce de son père, ophtalmologue militaire réputé, laissa orphelins sa sœur cadette et lui.

Ses grands-parents montois et sa mère le décidèrent à devenir, lui aussi, médecin militaire.

Il commença ses études à l'Université de Liège. Incorporé tout d'abord comme simple milicien, il devint élève-médecin non soldé attaché à l'Hôpital militaire de Liège, le 13 septembre 1858. Il s'engagea en 1860, et devint élève-médecin soldé. Les prestations militaires des élèves étaient assez réduites, la discipline légère et les contacts avec les médecins militaires plutôt limités. Il n'est pas exclu

de croire que Loiseau subit l'influence du médecin principal De Condé, directeur de l'Hôpital militaire de Liège, un des grands noms de la lutte contre le trachome, membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Le jeune Loiseau ne songeait sans doute qu'à mener de front ses études facultaires — il était admirablement doué — et les simples joies de la vie de carabin. Excellent camarade et joyeux compagnon, ce fut un étudiant heureux.

En 1864, il fut proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Nommé médecin adjoint le 29 juin 1865, il fut selon l'usage affecté d'abord à un hôpital militaire à Mons. Il dut ensuite prendre du service au 2^e régiment de chasseurs à pied, dans la même ville, comme médecin de bataillon.

C'était devenu un médecin militaire dévoué et compétent mais surtout un homme studieux, lecteur assidu des journaux médicaux et notamment des *Annales d'Oculistique*. Depuis la découverte initiale de l'ophtalmoscope (von Helmholtz, 1851), l'optique oculaire s'était développée par les travaux des célèbres Hollandais Donders (en 1855) et Snellen (en 1862). Mais l'appareillage demeurait rudimentaire et peu maniable. On ne progressait guère en matière de réfraction oculaire.

En 1876, Loiseau dut préparer ses examens de médecin de régiment. Il s'y consacra intensément, poussant à fond ses études et surtout l'optique qui avait de plus en plus sa prédilection.

Cette année-là, au IV^e Congrès international de Médecine, on posa notamment la question du port des lunettes à l'armée. On décrivit d'autre part un nouvel ophtalmoscope à disque rotatif (Dr Badel).

Loiseau, qui assimilait toutes les publications médicales, réussit ses examens militaires « summa cum laude », dépassant de loin tous ses camarades.

En 1877, il fut affecté au 3^e régi-

ment de chasseurs à pied à Tournai. C'est là qu'il lut, dans les *Annales d'Oculistique* (t. LXXVIII, 1877, p. 198-200), une *Nouvelle méthode pour la détermination de la réfraction à l'ophtalmoscope*, par Hermann Schmidt-Rimpler, professeur à Marbourg.

Se souvenant d'un ancien travail de Giraud-Teulon qu'il avait lu en 1869, Loiseau vit tout de suite qu'il pouvait simplifier et standardiser la méthode du professeur de Marbourg.

En octobre 1877, à l'occasion d'une visite de l'inspecteur général du Service de Santé Fromont, il exposa à ses confrères réunis à l'Hôpital militaire de Tournai les principes de sa méthode. On le pria de publier *Un procédé optométrique* dans les *Archives médicales belges*, 3^{me} série, t. XII, 1877, p. 453-462. Ce fut un bref condensé d'optique oculaire démontrant clairement la simplicité et les avantages du procédé qu'il recommandait.

Quelques mois plus tard, Loiseau avait fabriqué un optomètre simple et pratique. Sous le titre *Optométrie ophtalmoscopique au moyen de l'image renversée* (dans *Archives médicales belges*, 3^{me} série, t. XIII, 1878, p. 329-356), il publia une mise au point. Modeste, il ne prétendait apporter que des perfectionnements. En fait, son don de simplification lui avait fait faire une véritable découverte pratique permettant à tout médecin de mesurer aisément les réfractions oculaires.

Plein d'enthousiasme, Loiseau découvrit de nouveaux emplois de son appareil, notamment pour la mesure de la force des lentilles. L'Académie royale de Médecine lui demanda un rapport; il fut présenté par Warlomont en séance du 27 juillet et publié sous le titre *Optomètre métrique et phakomètre* dans le *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 3^{me} série, t. XII, 1878, p. 736-754.

A cette époque, Loiseau fut pris de scrupules: il apprit que Landolt, professeur à l'École pratique de Médecine de Paris, avait, comme lui et

avant lui, mesuré la réfraction « en » ramenant le *punctum remotum* des » yeux différents à un même degré » d'éloignement ». A nouveau dans les *Archives médicales belges*, il fait le bilan honnête de ses apports personnels. On peut dire aujourd'hui que, même s'il apporta peu d'éléments théoriques neufs, il réussit à mettre à la disposition du corps médical un petit appareil de 250 gr., de volume réduit, peu coûteux et remarquable de simplicité d'emploi comme optomètre et comme phakomètre.

Il n'était pourtant pas encore satisfait et chercha à simplifier encore. Il supprima les disques rotatifs servant à faire défiler les lentilles convexes devant l'œil examiné et présenta à l'Académie une *Note sur un nouveau modèle de l'optomètre. Nouveau phakomètre portatif* (dans *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 3^{me} série, t. XIII, 1879, p. 143-153). Une commission, composée de Warlomont et Thiry, étudia le nouvel optomètre « grand comme un monocle de spectacle de petit format et » spécialement conçu en vue des opérations des conseils de milice et de » révision ».

Loiseau apportait enfin le moyen de résoudre un problème que les ophtalmologues de l'époque considéraient comme un scandale. La loi de milice de 1871 faisait alors apprécier la myopie des recrues par le simple essai de certains verres correcteurs. Cette méthode, plus que rudimentaire, ouvrait la porte à toutes les fraudes ; des spécialistes marrons fabriquaient des faux myopes en les entraînant à lire des objets rapprochés à travers des verres concaves.

L'optomètre de Loiseau coupait court à ces abus : il permettait une mesure exacte de la réfraction et cela sans obliger les recrues à comparaître à l'hôpital.

Warlomont ne manqua pas, à l'Académie, de développer ces avantages et de plaider aussi pour le port de lunettes correctement mesurées à l'armée.

Ainsi Loiseau déboucha sur le plan national. Seul ou en collaboration avec Warlomont, il multiplia les publications sur l'optométrie, les verres de lunettes et les critères d'aptitude à rechercher chez les recrues. Il fit même paraître un livre de 63 pages intitulé *Optomètre métrique du Dr Loiseau*, Bruxelles, H. Manceaux, 1880.

Il avait été nommé médecin de régiment de 2^e classe le 14 avril 1879. Peu après, le ministre de l'Intérieur résolut de modifier les tableaux des infirmités et maladies exemptant du service de milice. Loiseau fit naturellement partie de la commission d'étude de ces questions pour la vue.

Sur la recommandation unanime de cette commission, le Gouvernement adopta, pour les conseils de révision, les hôpitaux militaires et les dépôts, l'optomètre de Loiseau pour sa facilité d'application, sa simplicité, son exactitude et sa sécurité médico-légale.

Grâce à ces travaux très spécialisés, mais aussi pour ses qualités professionnelles et humaines plus générales, Loiseau s'imposa comme le premier des ophtalmologues militaires, digne de succéder à Hairion à la tête de l'Institut ophtalmique militaire de Louvain en 1880. Il ne reprit toutefois pas l'enseignement de Hairion à la Faculté.

Toujours modeste et affable, mais volontiers taiseux, Loiseau vit ses mérites reconnus de tous. L'Académie royale de Médecine de Belgique lui octroya un prix de 300 frs pour ses travaux et le nomma membre correspondant (1882). De nombreuses sociétés savantes tinrent à avoir comme membre le nouveau directeur de l'Institut ophtalmique militaire qui sut entretenir et développer encore le renom de cet établissement.

Loiseau fit dès lors partie du jury des Concours universitaires pour les sciences ophtalmologiques.

Il fut nommé, au choix, médecin de régiment de 1^{re} classe le 27 décembre 1886.

Mais sa santé n'était pas excellente : il souffrait de diabète. Il disparut alors

qu'il venait d'atteindre cinquante-deux ans.

Il survécut dans l'esprit des praticiens par l'appareil qui portait son nom et dont l'emploi demeura quotidien jusqu'à la première guerre mondiale.

Jules Mathieu.

Registre matricule de l'Armée belge, n° 7008. — *Journal militaire officiel*, passim et notamment t. 40, 1880, p. 40-64. — « Nécrologie », dans *Archives médicales belges*, 3^e série, t. 38, 1890, p. 414-424.

LOISEAU (Constant-Joseph), ophtalmologue, officier de santé militaire, médecin-directeur de l'Institut ophtalmique de la province de Namur, né à Mons le 29 septembre 1809, décédé à Namur le 21 novembre 1854.

Fils d'un petit commerçant montois, il fit dans sa ville natale de simples études moyennes qui le firent de latin. Dès l'âge de seize ans, il s'orienta vers la profession de chirurgien telle qu'elle s'offrait alors à qui ne pouvait prétendre à de longues et coûteuses études de docteur.

Après un an d'apprentissage à l'Hôpital de Mons, il partit à Bruxelles, à l'École de Médecine de l'Hôpital Saint-Pierre dont il suivit la formation pendant deux ans. Il y subit notamment l'influence de Seutin, médecin militaire renommé et auteur d'une étude sur l'ophtalmie des Pays-Bas.

En 1828, Loiseau s'engagea comme pupille (*kweekeling*) au Rijkshospitaal de Utrecht. C'était alors la seule école du royaume qui préparait directement le brevet militaire d'officier de santé, après la suppression en 1822 de l'école similaire de l'Hôpital militaire de Louvain pour les provinces méridionales.

A Utrecht, Loiseau eut l'avantage d'apprendre un peu de néerlandais et d'être mis en contact avec d'excellents praticiens ophtalmologues (Van Sevendonck, Kerst, Kirckhoff). Il passa bientôt ses examens et, le 5 octobre 1829, fut breveté chirurgien

de 3^e classe de l'armée des Pays-Bas. Il n'eut guère le temps d'y prendre du service, d'abord à la 3^e puis à la 18^e Division d'infanterie.

A la révolution, répondant aux premiers appels du Gouvernement provisoire, il s'enrôla dans l'armée belge (30 novembre 1830). Après avoir pris du service à l'Hôpital militaire de Mons, il fut commissionné et affecté à l'armée de campagne au 7^e de Ligne et à l'ambulance du camp de Diest, où les conditions d'hygiène étaient très médiocres.

La jeune armée en formation était partout la proie de graves endémies. Parmi celles-ci, l'ophtalmie granuleuse (trachome) explosa en une véritable épidémie en 1834. La nature et le mode de propagation de l'affection étaient passionnément disputés entre « contagionnistes » et « compressionnistes ».

Après de premières mesures inspirées par ces derniers, une réaction se dessina en 1836. Une commission de médecins militaires proposa le contrôle et le traitement, par l'armée elle-même, des cas chroniques et des convalescents d'ophtalmie rassemblés à cet effet dans des « dépôts ».

Le premier et le plus important de ces « dépôts de granulés » fut créé à la citadelle de Namur. Pour y dispenser les soins, on choisit le jeune médecin de bataillon Loiseau dont on avait remarqué les qualités au camp de Diest.

A la citadelle de Namur, Loiseau fut conseillé et supervisé par le célèbre Salomon-Louis Fallot, qui dirigeait l'Hôpital militaire de la ville. Loiseau y soignait les malades chroniques après leur sortie des hôpitaux. Le dépôt de Namur devint en outre un centre de formation des praticiens militaires. A tour de rôle, ils vinrent y faire des stages pour s'initier à la cautérisation des granulations palpébrales.

Tant dans ses soins que dans cet enseignement, Loiseau donna toute sa mesure de praticien. Calme et systématique, s'écartant de toute

outrance doctrinale, il avait le geste doux et précis. De nombreux praticiens s'enorgueillirent d'avoir été de ses élèves.

Au dépôt de Namur, Loiseau essaya notamment l'emploi du sulfate de cuivre, un caustique plus doux que le nitrate d'argent pour réduire les granulations palpébrales. Il acquit ainsi une expérience unique que Fallot, autorité indiscutée, ne manquait pas de mettre en vedette dans ses écrits.

Ce fut d'ailleurs précisément en octobre 1838 que Constant Loiseau fit paraître dans les *Annales de la Société de Médecine de Gand* (p. 429-445) un *Mémoire sur l'efficacité de la cautérisation des granulations palpébrales, par le nitrate d'argent*.

Observateur attentif, Loiseau reconnut que certaines granulations étaient vésiculaires et publia une étude sur cette question dans les *Annales d'Oculistique* (*Sur l'ophtalmie de l'armée belge*, t. IV, 1840-1841, p. 41-52). Ce fut une des premières descriptions belges de ces lésions vésiculeuses, qui devaient être passionnément débattues à l'Académie royale de Médecine de Belgique quelques années plus tard.

Loiseau se voulait surtout praticien et pédagogue artisanal. On doit reconnaître que son enseignement contribua beaucoup à l'extinction du fléau. Certes, on décida dès 1840 de supprimer les dépôts et de centraliser à Louvain le traitement complet des ophtalmies, dans un Institut ophtalmique militaire que l'on confia au professeur Hairion de l'Université de Louvain. Ce dernier ne dédaignait pas de s'appuyer sur l'autorité technique de Loiseau. D'ailleurs le contrôle et la poursuite du traitement des « granulés chroniques » continuèrent à se faire dans des « salles régimentaires » en suivant les procédés pratiques enseignés par notre modeste chirurgien.

Dès 1841, celui-ci, privé de son dépôt, fut nommé médecin de régiment et prit du service au 9^e de Ligne à Namur.

Il continua ses travaux et ses étu-

des. Il conquit les diplômes de docteur en médecine et en chirurgie, dont on venait d'ouvrir l'accès aux officiers de santé.

Le 12 décembre 1847 il obtint sa démission des cadres de l'armée.

Dans la vie civile, il était devenu médecin-directeur de l'Institut ophtalmique de la province de Namur lorsqu'il mourut précocement à Namur, à l'âge de quarante-cinq ans.

Jules Mathieu.

Archives de l'Inspektie Militaire Geneeskundige Dienst (Service de santé néerlandais), à 's-Gravenhage. — Archives de la ville de Namur, état civil. — Registre matricule de l'armée belge, n° 4124. — *Journal Militaire officiel, passim*. — S.-L. Fallot, *Nouvelles recherches pathologiques et statistiques sur l'ophtalmie qui règne dans l'armée belge*, Bruxelles, 1838. — Demets, « Un siècle d'ophtalmologie en Belgique » dans *Le Scalpel*, 84^e année, 1931, p. 101-180. — R. Hermans, *Les causes de l'épidémie de trachome en Belgique au XIX^e siècle*, [Bruxelles] Laboratoires Cusi, [1930].

LOISEAU (Louis-Charles-François-Joseph), pseudonymes : JEAN FLANEUR et MYOSOTIS, poète dialectal, né à Moignelée (province de Namur) le 3 mai 1858, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 23 avril 1923.

Fils d'un ingénieur des mines installé dans la Basse-Sambre, Louis Loiseau passa son enfance et sa jeunesse à Namur, en bordure de la Meuse que, très vite, il se mit à chérir, puis à chanter dans des vers du dialecte namurois.

Obligé, pour raisons professionnelles, de s'installer à Ixelles en 1880 (il exerçait le métier de parfumeur), il se sentit toujours exilé dans l'agglomération bruxelloise et il resta nostalgiquement attaché à la région mosane.

Collaborateur de plusieurs revues wallonnes (*Li Sauverdia*, *Li Ropieur* et *L'Marmite*), il joua fréquemment dans des pièces wallonnes et, bientôt, il se mit à écrire quelques vaudevilles : *Bouf po vatche* (1891), *Botique à r'prinde* (1893), *Dins l'salle d'attinte*

(1894) et *D'One père trois côps* (1895). Ces pièces valent ce que peuvent valoir des vaudevilles faciles qui prennent plutôt leur inspiration dans les fabliaux. Il composa également une opérette *Ci qu'est qu' l'amour* (1892). Il traduisit, en outre, en patois namurois, des pièces liégeoises et une pièce tournaisienne.

Attiré par la philologie, il rédigea un *Glossaire de Stave* (1913), village de l'Entre-Sambre-et-Meuse dont son épouse était originaire, un *Vocabulaire du Coutelier namurois* (1913), ainsi qu'un *Vocabulaire de spots, proverbes, locutions wallonnes de Namur et de la province*.

Mais la plus belle œuvre de Louis Loiseau nous paraît incontestablement être son recueil de poèmes, publié bien après sa mort à Dinant en 1942 et intitulé *Fleurs di Moûse*. Abandonnant la veine trop facile des fabliaux et des vaudevilles, le rimeur laisse parler son âme et, en dépit de l'idiome qui limite terriblement son audience, il touche aux choses éternelles. Dans ces trente-cinq poésies aux sujets apparemment les plus hétéroclites, on découvre aisément une unité profonde. Un même amour du terroir relie discrètement toutes ces pièces, comme le fil (invisible, mais essentiel) relie les perles d'un collier. Le poète chante, tour à tour, la terre ancestrale, la végétation qui y pousse, les hommes qui y vivent et les vieilles demeures construites par les aïeux. La terre n'est pas, pour Loiseau, une matière, mais un être vivant qu'il vénère filialement. Cette glèbe, il l'aime à travers ses métamorphoses, ses contrastes, ses douceurs et ses violences, et il la chante dans ses quatre saisons.

André Dullière.

Œuvres de Louis Loiseau, conservées à la Bibliothèque communale de Namur sous l'appellation de Fonds Loiseau. — A. Robert, « Louis Loiseau, 1858-1923 », dans *Annuaire de la Société de Littérature wallonne*, n° 30, 1923, p. 79-130, portrait photographique, bibliographie des œuvres de Loiseau. — R. Boxus, *Louis Loiseau,*

barde wallon, Liège, La Meuse, [1924]. — L. et P. Maréchal, *Anthologie des poètes wallons namurois*, Namur, E. Dubois, 1930, p. 107-115. — P. Coppe et L. Pirsoul, *Dictionnaire bio-bibliographique des littérateurs d'expression wallonne, 1622 à 1950*, Gembloux, Duculot, [1950], p. 261-262. — A. Dullière, *Les fantômes des rues de Namur*, Namur, Imprimerie « Vers l'Avenir », [1956], p. 228-235.

LONGI ou LONGUS (Oliverius ou Oliverus). Voir LANGHE (Olivier de).

LORRAIN (Charlotte - Louise - Jenny), sculpteur et médailleur, née à Virton le 30 décembre 1867, décédée à Ixelles le 29 décembre 1943.

Issue de parents d'origine française, Jenny Lorrain s'intéressa très jeune à la musique. A douze ans, elle obtint un premier prix de violon. César Thomson fut l'un de ses professeurs. Bientôt cependant Jenny Lorrain chercha d'autres moyens d'expression : elle publia des poèmes et des dessins dans l'*Annuaire du Caveau Verviétois* et participa au Salon des Beaux-Arts organisé à Verviers en 1885, où elle exposa un buste d'enfant, qui attira l'attention du sculpteur Hippolyte Leroy. Aussi Leroy donnera-t-il une formation plus poussée à Jenny Lorrain dans son atelier à Gand. Elle fut également remarquée par Constantin Meunier à l'occasion de l'exposition triennale à Gand en 1913.

En 1891, Jenny Lorrain partit pour Paris afin de compléter sa formation. Elle fréquenta l'Académie Julian, où elle sculpta sous la direction de Jean Dampt et d'Injalbert. Après ce séjour à Paris, elle s'établit à Bruxelles où elle voulut exercer son art en toute indépendance. Durant vingt années, elle fut particulièrement active et participa à presque toutes les manifestations artistiques tant en Belgique qu'à l'étranger. Elle exposa notamment au Salon International de la Médaille Contemporaine à Bruxelles en 1910 et à Gand en 1913, au Salon Triennal d'Anvers en 1923 et 1926, à la Médaille belge

Contemporaine au Musée National des Beaux-Arts de Lettonie en 1935. En 1914, elle dut prendre du repos pour raisons de santé. En 1939, elle fut reçue membre de l'Académie luxembourgeoise lors d'une assemblée plénière tenue par celle-ci à Virton.

Jenny Lorrain mourut pendant la deuxième guerre mondiale.

Sculpteur, Jenny Lorrain était aussi appréciée en tant que médailleur. Elle créa en 1912, pour la Société des Amis de la Médaille d'Art, la médaille d'Henri Vieuxtemps et celle d'Édouard Laloire. Elle grava aussi les médailles à l'effigie de son père Thil Lorrain, de sa mère née Marie Hins, de son oncle Eugène Hins, de la femme de lettres Marguerite Van de Wiele, de la cantatrice Isabelle Theys, des écrivains Henri Conscience et Camille Lemonnier. A ses débuts, l'œuvre de Jenny Lorrain est caractérisée par un relief puissant, fouillé et accentué. Plus tard, le relief deviendra plus vague et tendra même à disparaître ; la représentation perdra sa précision. Vers la fin de sa carrière, le relief est à nouveau plus ferme, mais la sobriété finira par repousser définitivement le détail à l'arrière-plan.

Le Musée Gaumais à Virton a rassemblé, dans ses collections une grande partie des sculptures et des médailles de Jenny Lorrain.

Jan Lippens.

L. Hissette, « Jenny Lorrain, statuaire, 1867-1943, dans *Le Pays Gaumais*, 6^e et 7^e année, 1945-1946, p. 80-88, portrait photographique.

LOUISE (Marie-Amélie), princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, fille aînée du roi Léopold II et de la reine Marie-Henriette, née à Bruxelles le 18 février 1858, décédée à Wiesbaden le 1^{er} mars 1924.

La princesse Louise avait épousé, à Bruxelles, le 4 février 1875, Ferdinand-Philippe-Marie-Raphaël, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha,

lieutenant feld - maréchal autrichien, né à Paris le 28 mars 1844, décédé à Cobourg le 4 juillet 1921. Il était son cousin, tant en ligne paternelle qu'en ligne maternelle, comme fils du prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, lui-même fils du prince Ferdinand, frère du roi Léopold I^{er}, et de la princesse Clémentine de Bourbon-Orléans, fille du roi des Français Louis-Philippe et sœur de la reine Louise-Marie de Belgique.

Après quelques années de bonne entente et de vie brillante à Vienne, le prince de Saxe-Cobourg délaissa de plus en plus sa femme, dont le caractère s'était révélé capricieux et difficile, pour mener une vie de débauche à l'exemple de son beau-frère l'archiduc Rodolphe. La princesse Louise chercha des consolations de son côté. Fervente, comme sa mère Marie-Henriette, de sport équestre, elle rencontra, en 1895, au cours d'une *jacht-ritt* dans le Wiener-Wald, le jeune lieutenant Geza Mattachich, aussi dénué d'argent que de scrupules. Une sympathie irrésistible les attira l'un vers l'autre et leur liaison fut bientôt connue de tout Vienne. L'époux outragé provoqua son rival, un duel s'ensuivit sans résultat et Louise s'enfuit à Londres avec son amant. Un divorce fut prononcé aux torts de l'épouse par le tribunal de Gotha le 15 janvier 1906. Le faux ménage Mattachich, privé de ressources, tant du côté de la Saxe que du côté de la Belgique, dut mener une vie errante à Lohor, puis à Agram, l'actuel Zagreb, en Croatie, et recourir aux expédients. Ceux-ci aboutirent à faire condamner Mattachich pour escroqueries, faux et usage de faux à cinq ans de prison et à faire interner la princesse, dont les extravagances étaient notoires, dans une maison de santé. Rendu à la liberté, après quatre ans et trois mois de détention, Mattachich parvint à faire évader la princesse de la maison de repos où elle était gardée et le couple reprit une vie d'aventures qui le mena, après diverses péripéties, à Paris, où il vécut chichement de quel-

ques secours que la princesse Stéphanie, devenue sur ces entrefaites comtesse Lonyay, faisait parvenir à sa sœur. Les éléments friands de scandales pouvaient s'en donner à cœur joie, d'autant plus que, de son côté, le prince Philippe de Cobourg suscitait par sa conduite l'indignation publique.

A la mort de la reine Marie-Henriette, les créanciers de la princesse, prétendant que le roi Léopold s'était marié sous le régime de la communauté, réclamèrent le partage de la fortune royale entre les héritiers. Ils avaient pris pour avocat Paul Janson, politicien radical et républicain. Le procès, plaidé à Bruxelles en 1904, fit grand bruit, mais les demandeurs furent déboutés. A la suite de quoi, la princesse Louise chercha des appuis dans les éléments politiques les plus avancés et publia ou fit publier des pamphlets et des ouvrages tendant, non sans succès, à susciter l'indignation publique contre son père et contre les maisons de Saxe et d'Autriche. Cette attitude provoqua de la part du roi Léopold des mesures d'exhérédation qui, connues après sa mort par le grand public, furent sévèrement jugées et nuisirent

à la popularité du vieux souverain. De son côté, Mattachich publia des soi-disant *Mémoires*, avec en sous-titre : *Folle par raison d'État*. Avec ce qu'elle avait finalement pu retirer de l'héritage paternel, la princesse Louise vécut assez longtemps pour voir la fin de la première guerre mondiale et le cataclysme où celle-ci entraîna les anciennes dynasties.

Elle a écrit ses souvenirs et ses réflexions dans un livre, publié chez Albin Michel à Paris en 1921, *Autour des trônes que j'ai vu (sic) tomber*.

De son mariage avec le prince Philippe de Saxe-Cobourg elle avait eu deux enfants : le prince Léopold-Clément-Philippe et la princesse Dorothee, épouse du duc Ernest-Gonthier de Slesvig-Holstein.

Vicomte Terlinden.

L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Bruxelles, 1940 (*Présence de l'histoire*). — H. de Golsco et A. de Weisme, *Marie-Henriette, reine des Belges 1836-1902*, Bruxelles, 1944. — A.P., *Le Roman d'une fille de roi; calvaire de la princesse Louise*, Bruxelles, 1904, 15 pages. — Cte Mattachich, *Mémoires inédits, Folle par raison d'État*, Paris, 1904.

M

MAEGT (Johan de), inscrit à l'état civil **DEMAEGT** (Jean-Baptiste), pseudonymes : **NELE KLAUWAERDINNE**, **A. RANNAH**, **PALLIETERKE**, **HUIB UTENBROECKE**, **PEKKAVIA**, journaliste et poète flamand, né à Beert, près de Hal dans le Brabant, le 24 septembre 1876, décédé à Hal le 23 mars 1938.

Il fréquente l'École moyenne de Hal et devient instituteur à Schaerbeek. En 1914, il se réfugie à Middelbourg en Hollande, où il fonde une École Belge pour les enfants de ses compatriotes qui partagent son sort et où il organise le service des « Mairaines de Guerre » pour les soldats belges. Il y collabore au journal local, le *Middelburgsche Courant*, dans lequel on lui confie une rubrique régulière : *Vlaamsch Hoekje*, et à *Vrij België*, le journal édité par Frans van Cauwelaert et Julius Hoste. Après la guerre, il est attaché à *Het Laatste Nieuws* et collabore à l'hebdomadaire satirique *'t Pallieterke*, ainsi qu'au journal *De Haagsche Post*, dans lequel, sous le pseudonyme de Pekkavia, il écrit des lettres à un ami bruxellois imaginaire nommé Kabonoes.

En 1929, il collabore encore au périodique *Vandaag* édité pendant une année seulement à Bruxelles. Pour les émissions flamandes de la radio belge il produit entre 1935 et 1938 des dialogues sous la rubrique *De Vijf Minuten van Pirreke Pirrewit*. A part des poèmes, écrits en majeure partie pendant la guerre, et destinés soit

à chanter l'héroïsme du soldat belge et de sa patrie, soit à exprimer sa gratitude vis-à-vis de sa ville d'adoption, il produit une traduction des *Légendes Brabançonnnes* de Charles de Coster sous le titre *Braf de Profet. Een verhaal van ontrouw en minne, en andere Brabantsche Vertelsels* (Braf le Prophète. Un conte d'infidélité et d'amour, et autres récits brabançons). Quelques-uns de ses poèmes ont été mis en musique par Emiel Hullebroeck.

Johan de Maegt est une de ces figures modestes qui n'ont pas enrichi la littérature d'une œuvre remarquable ou exceptionnelle, mais dont la contribution au bonheur intime et tranquille de ses lecteurs, à leur plaisir de découvrir, dans des écrits parfaitement équilibrés, un écho aux sentiments qui les habitent mais qu'ils ne peuvent exprimer, est incommensurable. Pendant dix-huit années, Johan de Maegt remplit, dans *Het Laatste Nieuws*, ce qu'il avait choisi de nommer le *Verloren Hoekske*, le petit coin perdu. Sous la signature de Nele Klauwaerdinne ou de A. Rannah, qui représentent chacun un aspect différent de sa propre manière de voir ou de penser, il distillait avec concision, avec tendresse et humour, ses observations, ses sentiments, ses émotions, sa philosophie des gens et de la vie. Une philosophie axée sur l'existence simple, mais gentiment réfléchie, d'un homme de bon sens et d'une intelligence directe, pénétrante, pleine de

discernement et de compréhension. Johan de Maegt se fait rarement censeur ou même critique : dans ses dialogues ou dans ses lettres au lecteur, il cherche moins à mettre l'accent sur ce qui serait sujet à reproche ou à pessimisme, qu'à attirer l'attention sur ce qui pourrait prêter à amélioration. Son humour ne se fait jamais sarcasme ou même ironie, et son parti pris absolu pour la campagne de sa naissance et les gens frustes qui l'habitent est tellement spontané et tellement dénué de chauvinisme que personne ne peut y prendre ombrage. C'est ce qui explique que les critiques de tous bords et de toute appartenance linguistique apprécient et louent à l'unanimité la qualité de ce « meester van de kleinkunst » — le maître d'un art mineur auquel ses écrits servent de lettres de noblesse. C'est avec une réticence due à la modestie cependant qu'il marque son accord, en 1937, pour l'édition d'un choix de ses courtes rubriques journalistiques, sous le titre *De Kleine Almanak van Brabant*, introduit par Herman Teirlinck. Mais plus tard suivirent un deuxième volume, puis *Het Boek van Mandinneke*, *Het Lied van Bosch en Hei* (le chant des bois et de la bruyère), *Ontmoetingen* (rencontres) et *De Vijf Horizonten* (les cinq horizons) — tous des variations sur un nombre très limité de thèmes : l'attachement à la nature brabançonne, à son village, à ses semblables et aux événements quotidiens. « Une aimable fantaisie s'y » marie à une poésie véritable et le » sens de la nature à la plus souriante » des philosophies » écrivit à leur propos Roger Avermaete dans *L'Indépendance Belge*, ajoutant que la tendresse qui imprègne toutes ces notations est « une tendresse sans attendrissement » et que, ce qui l'inspire, est une « muse familière ».

Il y a encore un écho du romantisme dans l'œuvre de Johan de Maegt, mais un romantisme purifié par un amour attentif, pas le moins du monde artificiel, de la nature, dont il regret-

tait — déjà ! — que les impératifs de la civilisation fussent en train de l'altérer et de la détruire. On y détecte aussi, à l'occasion, un plaisir voluptueux du mot et de l'image que de Maegt pourrait avoir emprunté aux impressionnistes. Mais ce que l'on retient surtout, c'est son désir sincère et total de « travailler et de servir son » peuple dans la beauté et dans la » bonté » ; c'est aussi sa préoccupation tellement humaine de la mort et du caractère passager de toute chose.

Il se sentait avant tout journaliste, sans la moindre prétention littéraire, et savait que, comme tel, il « écrivait sur du sable ». Mais ses lecteurs continueront de puiser, dans ses notes journalières, qui sont de fugaces fixations d'une émotion, d'une réflexion ou d'une image, une consolation tranquille, un apaisement serein, une sagesse qui fera supporter les aléas de l'existence avec bonne humeur plutôt qu'avec amertume.

On a comparé Johan de Maegt à Félix Timmermans et à Marie Gevers. Outre qu'il n'ait jamais écrit de roman, il n'avait ni l'exubérance lyrique du premier, ni la maîtrise littéraire de la seconde. Il n'aura pas produit — il ne souhaitait pas produire — de courant ou de remous mémorable. Il était bien le ruisseau un peu caché dont la présence ne devient précieuse qu'au moment où l'on se rend compte qu'il pourrait un jour disparaître de notre vie quotidienne et laisser un vide d'autant plus grand qu'on ne lui avait jamais accordé que l'attention que l'on prête aux choses qui vont de soi.

Guillaume Toebosch.

Cinq dossiers contenant coupures de journaux, documents, préparation des volumes à éditer et personalia, référence M 152 au Archief en Museum van het Vlaamse Cultuurleven à Anvers. — Nele Klauwaerdinne et A. Rannah, *De Kleine Almanak van Brabant 1936-1937 et 1938-1939*, 2 vol., Oude-God (Anvers), bij de Boekengilde « Die Poorte », 1937-1939. — J. de Maegt, *De vijf Horizonten*, Bruxelles, De Lage Landen,

1943. — J. de Maegt, *Ontmoetingen, Gent, Rombaut-Fecheyr, 1943, portrait (Willemsfonds, n° 179)*.

MAGE (Jean), neurologue, général-médecin, inspecteur général du Service de Santé, né à Namur le 8 mars 1901, décédé à Bruxelles le 19 juillet 1962.

Jean Mage est le fils du général Joseph Mage et d'Hélène Michel, Namuroise sensible, tendre et cultivée. Son enfance se passa en partie à Ypres et à Ixelles où il fréquenta l'école primaire près des étangs.

En 1914, son père étant chef de la Sûreté militaire au front et à Folkestone, ses parents le confièrent à Monsieur et à Madame Schumann (Thérèse Michel, sœur de Madame Mage) à Paris où Jean Mage fréquenta, avec succès dès la première année, les cours du Lycée Janson-de-Sailly, pépinière de valeurs. Ces cinq années de guerre furent décisives pour Jean Mage. Chez son oncle, la vie était bourgeoise, cordiale et surtout musicale et spirituelle, avec ses cousins, Robert, Jeanne et Maurice Schumann (le futur ministre et académicien). Il se fit de nombreux amis parmi lesquels il préféra le futur écrivain Claude Aveline. Ce dernier, toujours fidèle, lui dédicaca chacun de ses livres, déposés à la Réserve précieuse de la Bibliothèque royale Albertine à Bruxelles. A Paris, ces jeunes gens, aisés et libres, couraient les musées et expositions, les théâtres et concerts. Lisant énormément, ils discutaient beaucoup.

Pour une âme aussi réceptive, c'était là un milieu éducatif et culturel exceptionnel. Les inquiétudes populaires de Paris en guerre et le déferlement des foules lors de l'Armistice imprégnèrent le jeune homme du sens du collectif.

Mage rentre à Bruxelles avec un baccalauréat en philosophie et en mathématiques. A l'instar de son cousin Jean Cahen, volontaire de guerre et futur chirurgien, il préféra la médecine. Mais pour satisfaire son

père, il entra à l'École d'officiers du Service de Santé pour faire carrière à l'armée.

A l'Université libre de Bruxelles, comme étudiant, il travailla dans les laboratoires de biochimie et surtout d'anatomie pathologique chez le professeur Albert-Pierre Dustin qui, chef du service de neurologie à l'Ambulance de l'Océan à La Panne, s'occupait d'histopathologie nerveuse. En juillet 1924, Jean Mage était proclamé docteur en médecine avec grande distinction.

Après l'École d'application militaire, il fut désigné, en 1925, pour le service de médecine interne de l'Hôpital militaire d'Anvers puis, en 1929, muté à l'Hôpital militaire de Bruxelles et choisi comme répétiteur du cours de médecine d'armée à l'École d'application. C'était un praticien sérieux, circonspect et dévoué. Il s'occupait des cas pulmonaires et cardiaques mais s'intéressait déjà beaucoup aux cas neurologiques. Dès 1929, il se fit membre de la Société belge de Neurologie.

En 1930, il obtint un congé sans solde d'un an pour aller se perfectionner à Paris, à la Salpêtrière, à la clinique Charcot dirigée par le renommé professeur Guillaud qui forma Jean Mage à la discipline méticuleuse de la neurologie clinique. Le stagiaire fréquenta Jean Sigwald, Jean Lereboullet, Henri Desoille et surtout Raymond Garcin avec lequel il publia l'observation d'un *Syndrome de Claude Bernard Horner du côté opposé aux troubles sensitifs dans le syndrome thalamique*. Il travailla au laboratoire d'Ivan Bertrand. Il termina par un stage à l'Hôpital Broussais en neuro-cardiologie et suivit l'enseignement d'Alajouanine.

Rentré à Bruxelles, il succéda presque aussitôt au docteur Willems comme chef du Service de Neurologie de l'Hôpital militaire. Ce sief, Mage allait l'occuper de manière continue pendant trente ans, jusqu'à sa mort. Il lui imprégna sa marque personnelle faite de son dévouement, de sa curio-

sité scientifique, de ses scrupules humains et de sa culture. Mage, dès lors, voyait, après la formation indispensable du médecin généraliste, la nécessité des spécialisations médicales corrigées par le dialogue interdisciplinaire. Ces idées n'étaient peut-être pas toujours comprises à l'Armée. Dans le civil, elles rencontraient plus d'écho. Mage devint ainsi membre du Groupement belge d'Oto-neuro-oculistique qu'il allait animer plus tard.

Mage vivait en célibataire chez ses parents à Ixelles, fréquentant quelques amis, écoutant beaucoup de musique et passant, avec ses cousins, des vacances culturelles soigneusement préparées. En 1939, il eut la terrible douleur de perdre sa mère qu'il adorait, au moment même où la guerre s'annonçait.

En 1940, mobilisé comme commandant de la compagnie d'ambulance hippomobile de la 5^e division au canal Albert, il fit la retraite avec toute l'armée, fut capturé après la capitulation et libéré comme médecin quinze jours plus tard.

Affecté à l'Hôpital militaire n° IV de la Croix-Rouge installé à l'Hôpital Molière et dirigé par le neurochirurien Paul Martin, Mage y fut chef du Service de Neurologie et de Physiothérapie.

Le 8 septembre 1942, il fut arrêté comme otage et incarcéré, pendant sept semaines, à la forteresse de Huy. Libéré le 20 octobre, il devint gravement malade, hésitant de plus en plus sur la voie à suivre. Il finit par reprendre son service. Ses démêlés avec l'occupant n'étaient pas terminés. Au printemps 1944, les Allemands tentèrent de réquisitionner des médecins militaires pour la *Werbestelle*. Au nom de la Convention de Genève, Mage organisa la résistance, alertant les autorités morales, juridiques et administratives qu'il savait favorables. Cette action commune réussit : les Allemands cédèrent, cherchèrent d'autres voies, traînèrent ... La libération fit s'évanouir ces problèmes et les angoisses de l'occu-

pation. Mage fut reconnu « prisonnier politique et résistant armé ».

La guerre se poursuivant, il fut à nouveau mobilisé comme chef de la Station de pansements de la 1^{re} division en Irlande du Nord puis en Allemagne.

La paix revenue, le major-médecin Mage reprit, en 1946, son Service de Neurologie à l'Hôpital militaire de Bruxelles. Devant les énormes progrès de la médecine que les Alliés apportaient, il se retrempa à la source, de 1946 à 1948, par de nouveaux stages en neurologie à Londres et en neurochirurgie à Edimbourg.

En Belgique, il s'imposa de plus en plus dans sa spécialité. En 1949, il devint président de la Société belge de Neurologie, membre d'honneur étranger de la Société française de Neurologie, membre de la Société de Neurochirurgie de langue française. Il fut parmi les premiers membres de la Société d'Electro-encéphalographie belge. Il fut aussi secrétaire général et cheville ouvrière du Groupement belge d'Oto-neuro-oculistique.

Après le décès de son père, fin 1950, Jean Mage, toujours célibataire, se replit à Saint-Gilles, dans quelques pièces destinées, en principe, à son usage professionnel. Elles s'encombrèrent de plus en plus de livres et d'œuvres d'art. C'était loin d'être un homme seul. Sa chaleur humaine et sa sincérité lui avaient gagné une poignée de vrais amis partageant ses peines et ses espoirs. Parmi eux, le peintre Charles Counhaye dont Mage appréciait la sensibilité et auquel il acheta plus de cent cinquante toiles. Il prit d'ailleurs bientôt ses dispositions pour léguer sa collection d'art au Gouvernement provincial du Brabant. Elle y constitue le noyau d'un futur musée qui ouvrira, en permanence, une salle Jean Mage à l'Hôtel provincial.

En 1953, le lieutenant-colonel-médecin Jean Mage fut appelé au commandement de l'Hôpital militaire de Bruxelles dont il disait volontiers que c'était « une maison de verre ». Très

attentif au sort des patients, il exigeait de connaître, chaque jour, le cas des entrants et allait souvent les examiner lui-même, avant sa journée. C'était d'ailleurs de son bureau de neurologie qu'il dirigeait l'hôpital, au risque de bousculer les habitudes des administratifs. Il obtint de substantielles améliorations : démolition de baraquements, construction de nouveaux blocs pour la pneumologie et les cas d'expertise.

A la fin de 1954, le nouveau ministre de la Défense Nationale, Spinoy, lui demanda de prendre les fonctions d'inspecteur général du Service de Santé. Ce fut, pour Mage, un drame de conscience : il allait être arraché à sa neurologie et perdre sa sérénité. Il se résigna pourtant et prit ses fonctions le 17 janvier 1955 avec le grade de général-major.

Il avait proposé au ministre la désignation d'un nouveau directeur général du Service de Santé qui le comprendrait et le compléterait, mais il ne quitta pas son bureau de neurologie. A eux deux, le colonel Félix Geuens, devenu par la suite général, et lui-même, constituèrent une équipe dynamique et attentive qui, pendant six ans, allait se dévouer corps et âme, pour apporter au Service de Santé les réformes importantes.

Les médecins et pharmaciens virent leur statut amélioré. L'élargissement des cadres supérieurs permit l'accès normal de tous au grade de major. De nouveaux cadres furent créés : celui des dentistes et des officiers des troupes du Service de Santé, auxiliaires nouveaux, bien préparés aux missions de secours.

Mais surtout, plus de la moitié des jeunes diplômés militaires eurent désormais l'occasion de se spécialiser dans les universités. Toutes les conditions de ces stages étaient largement en avance sur tout ce qui se passa par la suite dans le civil.

En quelques années, le niveau de la médecine monta en flèche dans les hôpitaux militaires. Les jeunes spécialistes furent souvent reconnus ma-

tres de stage au profit des médecins miliciens appelés au service à l'issue de leur spécialisation civile.

Tout cela ne suffit pas à Jean Mage qui mit sur pied une Société belge de Médecine militaire dont il fut le président et l'animateur passionné. Chaque année, deux symposiums, réunissant des professeurs d'université, des célébrités européennes et les médecins militaires, furent consacrés aux sujets les plus brûlants ou les plus controversés. Les *Acta Belgica Militari*, édités par l'Institut géographique militaire sur le modèle des autres sociétés savantes, publièrent ces travaux très appréciés en Belgique et à l'étranger. Mage fut, en exclusivité, le présentateur, le lecteur, le correcteur et le metteur en page de cette revue.

Moins par goût que par devoir, Mage assurait aussi les tournées d'inspection jusque dans les unités les plus lointaines en Allemagne. Il en revenait préoccupé de protéger l'homme contre les exigences matérielles et psychologiques des unités combattantes.

Vice-président de la Croix-Rouge de Belgique, il réussit à mettre au point un plan de collaboration entre l'Armée et la Croix-Rouge en cas de calamité publique. En 1960, il put voir ce plan fonctionner efficacement à l'occasion d'inondations graves dans le Hainaut.

Jean Mage n'avait pu, d'autre part, se résoudre à abandonner son Service de Neurologie, ni ses observations cliniques. Il demeura fidèle à ses conceptions de la médecine d'équipe et toutes ses observations furent faites en collaboration multidisciplinaire. Citons ses publications les plus typiques : *Anévrysme (sic) traumatique de la carotide interne dans sa portion supraclinoïdienne*, en collaboration avec J. Brihaye et G. Verriest, dans *Acta neurologica et psychiatrica belgica*, vol. 54, 1954, p. 411-438 ; *Le syndrome de Melkersson-Rosenthal*, en collaboration avec J. Piérard, dans *Archives belges de Dermatologie*

et de *Syphiligraphie*, t. 10, 1954, p. 1-25; *Sclérose diffuse du type concentrique à évolution aiguë*, en collaboration avec F. Kleyntjens, J. Brihaye et L. van Bogaert, dans *Revue neurologique*, t. 98, 1958, p. 723-732; *Paraplégie brusque par compression épидurale révélatrice d'une leucémie à évolution aiguë*, en collaboration avec Ph. Martin et J. Robert, dans *Acta neurologica et psychiatrica belgica*, vol. 60, 1960, p. 934-942.

Malgré toutes ses charges, Mage participa activement à l'organisation, en 1957, du Congrès mondial des Sciences neurologiques qui se tint durant huit jours au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, et qui eut un énorme retentissement.

Il avait acquis progressivement une très importante bibliothèque de neurologie et sciences connexes. Il la légua au Service de Neurochirurgie de l'Université libre de Bruxelles. L'Institut Bordet lui a réservé une salle qui porte le nom de Jean Mage.

Le style d'action de Jean Mage est devenu légendaire. A l'Armée, il dirigeait tout le Service de Santé de son bureau de neurologie. Inquiet de tout, paternellement soupçonneux et impatient d'affronter les problèmes, il alertait et convoquait son monde, dès l'aube, sans prendre garde aux horaires. Il faisait longuement attendre ses décisions et se résignait toujours à regret à signer une pièce ou à donner un ordre. S'il pouvait ainsi fatiguer ses collaborateurs, il avait de surprenants gestes impulsifs de sollicitude qui révélaient sa profonde et candide fraternité. Il n'était pas démagogue et savait tancer. Comme il le dit aux élèves de l'École royale du Service de Santé en 1958, il exigeait des hommes « ces qualités » qui ont créé la civilisation : esprit » d'analyse et de synthèse, maîtrise » intellectuelle, affective et physique » de soi, alliée à une curiosité et à une » imagination constructives, passion » de l'effort, oubli de soi au profit de » l'humanité, au-delà des contingences » quotidiennes et matérielles ».

Vers la fin de sa vie, il se laissa plus souvent aller à prophétiser et à mettre chacun en face de ses devoirs, en garde contre les périls.

Il sut très tôt la gravité de l'affection qui le frappa dès 1959. Il en suivit le cours avec une acuité clinique dominée par la curiosité scientifique. Jusqu'à son dernier jour, il incita ses amis à préparer l'avenir et surtout celui de la neurologie clinique multidisciplinaire et de la médecine.

Jules Mathieu.

Archives du Service historique de l'Armée, à Bruxelles, dossier matricule 23.994. — F. Geuens, « In memoriam », dans *Acta belgica militari*, 115^e année, 1962, p. 181-186, portrait photographique. — *Revue médicale de l'Association des médecins issus de l'Université libre de Bruxelles*, vol. 18, 1962, n° 10, p. 687. — « Hommage au général-major médecin Jean Mage », dans *Acta belgica militari*, 118^e année, 1965, n° 2 (numéro spécial Mage), p. 125-152; liste des publications de Mage, p. 192.

MAGE (Joseph - Félix - Clément - Athanase), officier, professeur à l'École royale militaire et à l'École de Guerre, né à Falisolle (province de Namur) le 22 août 1872, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 11 décembre 1950.

Son père, Jean-Joseph, était négociant à Falisolle.

Excellent élève des écoles primaire et moyenne de Falisolle et de Fosses, il s'engage au régiment du Génie en 1888; promu sergent le 25 mai 1890, il est admis à l'École militaire en qualité d'élève par décision ministérielle du 10 octobre 1893.

Élève sous-lieutenant en 1895, il sera successivement affecté à des régiments d'artillerie de campagne, à l'artillerie de forteresse à Namur, au 2^e régiment des lanciers avec détachement à l'école d'équitation, à la position fortifiée de Liège puis à celle d'Anvers. Il avancera en même temps en grade, avant d'être nommé capitaine-commandant en 1913 avec désignation pour l'artillerie de siège. Dès 1906, il avait été détaché à l'École

militaire pour y remplir provisoirement les fonctions de répétiteur des cours d'art, d'histoire et de géographie militaires avant de devenir d'abord répétiteur en titre du cours de chimie appliquée à l'École militaire, ensuite professeur suppléant en 1911 à l'École de guerre et finalement professeur de chimie générale et appliquée en 1913 à l'École militaire.

Le 25 mars 1914, le capitaine-commandant Mage est déchargé de son emploi et admis dans le cadre de réserve en son rang et ancienneté, tout en étant nommé professeur civil.

La guerre devait bientôt éclater. Il est désigné, le 1^{er} août 1914, pour le Grand Quartier général, comme directeur de la Sûreté Militaire et, en 1916, comme commandant de la Sûreté Militaire de l'arrière, relevant directement de l'autorité du ministre. Il rendit dans ces fonctions les services les plus éminents, comme en témoignent ses décorations. Il fournit aux états-majors belges et alliés des renseignements précis sur les gaz et même les masques à gaz secrets allemands.

Le 4 janvier 1916, le Président de la République française le fait chevalier de la Légion d'Honneur avec la citation : « Chargé de fonctions très délicates et difficiles, s'en est acquitté » d'une façon brillante et a rendu les » plus précieux services au Comman- » dement, a fait, en outre, preuve » depuis le début de la campagne » jusqu'à la fin de la bataille de l'Yser, » des plus belles qualités de courage » et de sang-froid ».

Se succèdent ensuite : le 8 février 1916, le Distinguished Service Order ; le 15 septembre 1916, la Croix de Guerre ; le 25 mai 1916, l'Ordre impérial de Sainte-Anne de 3^e classe et, le 25 mai 1917, l'Ordre impérial de Saint-Stanislas de 2^e classe.

La guerre terminée, la France lui octroie encore la Croix de Guerre française (citée à l'Ordre n^o 5927 D des Armées françaises du Nord et du Nord-Est) tandis que, le 16 mars 1920, il est nommé officier de l'ordre de l'Empire britannique.

Enfin, témoignage de haute estime, le roi Albert confiait ses enfants à Joseph Mage, domicilié officiellement dans le district de Folkestone depuis le 18 novembre 1914, quand ils venaient près de leurs parents à La Panne.

Le 23 mai 1919, Joseph Mage reprend ses fonctions de professeur à l'École militaire et, le 26 décembre de la même année, un arrêté royal lui confie le cours de sciences à l'École de Guerre.

Ses cours n'ont été ni édités ni vendus en librairie. Sont en possession de la bibliothèque de l'École royale militaire : *Chauffage et combustibles industriels* ; *Les aciers spéciaux* ; *Leçons sur les métaux industriels* (2 volumes) ; *Leçons sur les matières explosives* (2 volumes) ; *Leçons de chimie générale* ; *Leçons de photographie et Chaux et ciments*. E. Galand a traduit la plupart d'entre eux en néerlandais.

Joseph Mage fera partie du Comité national belge de Chimie pure et appliquée (Conseil national belge de Recherche). Il sera aussi chargé d'expertises en balistique par les tribunaux. C'est à ce titre qu'il intervient dans des affaires retentissantes dont celle de Schoten qui mit aux prises les avocats les plus éminents de l'époque. Joseph Mage est, en effet, l'auteur de notes parues dans la *Revue de droit pénal et de criminologie* : *Identification des douilles et des projectiles tirés* (5^e année, 1925, 1^{re} partie, p. 126-134, pl. I-IV ; 2^e partie, p. 260-266, pl. V-XI, en collaboration avec G. De Rechter) ; *Considérations sur une méthode d'identification des objets, Son application à un cas particulier* (7^e année, 1927, p. 269-277, pl. I, en collaboration avec G. De Rechter) ; *Méthode pour révéler des marques frappées sur métaux et effacées par limage* (12^e année, 1932, p. 1-3, pl. I-III). Il existe au Palais de Justice de Bruxelles un musée de criminologie à l'édification duquel Joseph Mage contribua.

En même temps, il n'a cessé de monter de grade dans la réserve : major de réserve le 26 mars 1917,

lieutenant-colonel de réserve le 26 juin 1920, colonel le 26 juin 1927 et finalement général-major honoraire le 12 octobre 1933.

A la suite d'accidents graves survenus dans la vallée de la Meuse en décembre 1930, au cours d'un brouillard persistant, le parquet constitue un collège d'experts dont Mage fait partie et qui a pour mission d'en rechercher les causes et d'en établir éventuellement les responsabilités. On se rappellera que sur un parcours de 20 kilomètres environ, entre Huy et Seraing, on compta septante décès et plus d'un millier d'habitants riverains intoxiqués.

En collaboration avec le professeur de chimie industrielle Georges Batta, Mage publia les *Résultats de l'expertise judiciaire sur la cause des accidents survenus dans la vallée de la Meuse pendant les brouillards de décembre 1930* (dans *Chimie et Industrie*, t. 27, 1932, p. 961-975). En dépit de ce travail, des articles attribuèrent encore aux composés fluorés la toxicité du brouillard, ce qui entraîna une nouvelle publication : *Le rôle de l'acide fluorhydrique dans la nocivité du brouillard de la Meuse en 1930* (dans *Chimie et Industrie*, t. 30, 1933, p. 787-788) où les auteurs montrent que la thèse du rôle des composés fluorés ne peut être maintenue. Ils insistent sur le fait que seuls les produits sulfurés dégagés journellement par la combustion du charbon sur une trentaine de kilomètres dans la vallée avaient pu se trouver en quantité suffisante dans l'atmosphère pour produire les phénomènes pathologiques observés.

L'Académie royale de Belgique devait récompenser les travaux des experts et Joseph Mage se vit ainsi décerner, en partage avec Jean Firket, Jacques Bovy, François Schoofs et Georges Batta, le prix Adolphe Weirems pour la période 1932-1933.

Enfin, Joseph Mage s'intéressa bien au-delà de sa mise à la retraite à la carbonisation à basse température qui pourrait avoir selon lui une utilité tant dans le domaine économique de

la Belgique que dans celui de la défense nationale (*Note demandée par Monsieur le Ministre de la Défense nationale concernant les travaux et les produits industriels que j'ai eu l'honneur de présenter à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique lors de sa visite à l'École militaire. Suite à la D.M. du 9 décembre 1935 - Cabinet 49/460/1.3*).

En 1938, la Yougoslavie le fait Grand Officier de l'Ordre de Saint-Sava pour l'avancement des Sciences.

François Stockmans.

Matricule générale du Ministère de la Défense nationale, n° 12.664. — Archives de famille, carnet d'identité délivré par la police anglaise le 2 mars 1917. — Archives de la Commission de la Biographie nationale. — Renseignements d'état civil communiqués par la commune de Falisolle. — J. Mage, « La chimie appliquée », dans *Histoire de l'École militaire, 1834-1934*, Bruxelles, 1935, p. 243-246.

MAINGIE (Louis - Joseph), actuaire, professeur et homme d'affaires, né à Roucourt le 30 juin 1867, décédé à Bruxelles le 19 janvier 1939.

Fils aîné d'une famille nombreuse, il fréquenta l'École moyenne de Laeken, dont son père, professeur agrégé de l'enseignement moyen, mathématicien, auteur de plusieurs manuels scolaires appréciés à l'époque, était devenu, en 1879, le directeur-fondateur. L'influence de ce dernier contribua, sans aucun doute, à développer chez le jeune homme un don inné pour les sciences mathématiques. En l'envoyant poursuivre ses études à l'École normale de Nivelles, où il reçut une excellente formation générale, son père songeait pour lui à une carrière de pédagogue. Toutefois, après un court passage dans le corps enseignant de l'École moyenne de Laeken, Louis Maingie qui, dans l'entretemps, avait conquis, à l'Université libre de Bruxelles, le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques, s'orienta vers l'actuariat, profession plus conforme à ses goûts, car il y

voyait la possibilité de se livrer à des recherches d'ordre scientifique et technique. C'est ainsi qu'il entra en 1896, en qualité d'actuaire adjoint, à la Compagnie belge d'Assurances générales sur la Vie. Il devait y faire une brillante carrière, en devenant en 1911 le directeur adjoint et en 1925 le directeur. Il contribua largement, jusqu'à son décès, tant par ses dons d'administrateur et d'homme d'affaires que par sa compétence professionnelle, à assurer la prospérité de cette institution et à lui conférer la place qu'elle occupe de nos jours. Il fut élu en février 1896 en qualité de membre agrégé de l'Association des Actuaires belges qui venait d'être fondée l'année précédente. Il participa dès lors, très activement, aux travaux et aux discussions de ce collège de spécialistes et obtint en 1897 que la réussite d'un examen approfondi sur les matières actuarielles conditionnât, à l'avenir, l'accession à la qualité de membre agrégé de ce groupement.

Pleinement conscient du fait que l'on ne pouvait plus se passer du concours de l'actuaire pour la préparation technique des lois touchant au développement grandissant des institutions de prévoyance, Louis Maingie se tint dès le début de sa carrière au courant des législations étrangères qu'il n'hésitait pas à soumettre au crible de la critique. Témoin, l'article sur *La Loi allemande du 22 juin 1889, relative à l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse*, qu'il publia en 1897 (*Revue de l'Université de Bruxelles*, t. II, 1896-1897, p. 161-190, 285-306). La même année vit son étroite collaboration avec le docteur en médecine Keiffer et avec l'avocat Louis Franck pour l'élaboration d'un ouvrage sur *L'Assurance maternelle* (Bruxelles, Lamartin, 1897, 108 pages). Toute sa conception des solutions à apporter aux problèmes que posent la prévoyance et l'assurance sociale est en puissance dans le chapitre V de ce livre : *L'Assurance maternelle au point de vue actuariel*. Il y préconise, comme il le fera tou-

jours par la suite pour des problèmes de cet ordre, une solution rigoureusement scientifique. Dans ce cas précis, il fallait, selon lui, rattacher l'assurance maternelle à l'assurance maladie qui n'offrait pas le grave inconvénient de présenter une oscillation d'une grande amplitude dans l'échelle des cotisations.

Dans ses travaux relatifs à l'assurance obligatoire contre les accidents du travail, entrepris également dès 1897, Louis Maingie s'est attaché avec la même rigueur à défendre, calculs et statistiques à l'appui, l'avantage du système de la capitalisation sur celui de la répartition. La loi du 24 décembre 1903 sur ce type de répartition porte, dans sa partie technique, l'empreinte profonde de ses conclusions. Un savant exposé d'une méthode du calcul des primes vint compléter, en 1905, les travaux précités. La valeur pratique de ceux-ci fut reconnue par le Gouvernement puisqu'en 1904 Louis Maingie avait été désigné, conjointement avec Omer Lepreux, aux délicates fonctions de membre de la Commission permanente des accidents du travail. L'année suivante, le jeune actuaire devenait membre de la Commission des caisses de prévoyance des ouvriers mineurs.

Lorsqu'en 1911 la Chambre des Représentants aborda les discussions relatives aux pensions de vieillesse en faveur des ouvriers mineurs, Louis Maingie se vit confier par le Comité central industriel la mission d'étudier, à un point de vue exclusivement scientifique, les caractéristiques des divers systèmes proposés, afin d'en dégager les conséquences. L'actuaire fut ainsi amené à élaborer une série d'études dont l'impartialité fut reconnue et dont les chiffres furent pris en considération dans les débats parlementaires.

Parmi ses très nombreuses initiatives dans le domaine, en pleine expansion, de la prévoyance et des pensions, le mérite revient à Louis Maingie d'avoir le premier posé à la

Commission des Assurances sociales, créée après l'armistice de 1918, la question des assurances en cas de décès prématuré et d'avoir demandé qu'elle fût étroitement liée au problème de l'assurance en vue de la retraite.

Lorsque Ernest Solvay envisagea la création à l'Université de Bruxelles d'un Institut destiné à conférer le grade d'ingénieur commercial, Louis Maingie se rallia d'enthousiasme à ce projet. Il fut désigné, dès 1903, pour enseigner à l'École de Commerce récemment fondée la théorie des assurances et des emprunts. Il y fut aussi, à partir de 1905, le premier titulaire d'une chaire d'introduction aux mathématiques appliquées, matière qu'il estimait indispensable à la formation des futurs hommes d'affaires. Il démissionna en 1932 et fut admis à l'honorariat, après avoir formé aux disciplines actuarielles plusieurs générations d'étudiants.

Brillant professeur, mais aussi écrivain au style clair, précis et incisif, Louis Maingie a développé la matière de son enseignement et consigné les résultats de son expérience dans de nombreux articles parus dans le *Bulletin de l'Association des Actuaires belges* et dans le *Bulletin de la Prévoyance*. Ses interventions dans les congrès internationaux d'actuaire furent fréquentes et remarquées. Son ouvrage sur *La Théorie de l'intérêt et ses applications* (Bruxelles, Castaigne, 1911, x-235 pages) s'adressait à la fois aux savants et aux hommes d'affaires; longuement préfacé par Omer Lepreux qui en souligna la valeur et l'originalité, ce livre rendit de grands services aux responsables de la gestion financière. Le savant actuaire a, d'autre part, consacré à la théorie des opérations viagères trois traités. Le premier, *Les Opérations viagères, ce que chacun peut comprendre de ces opérations* (Bruxelles, Laurent, 1907, 196 pages), était destiné à faire connaître au grand public que les institutions sérieuses d'assurances établissent leurs tarifs d'après des formules

rigoureuses, éloignées de tout empirisme; les deux autres, axés sur l'exposé des méthodes du calcul infinitésimal, étaient réservés aux spécialistes. La plus récente de ces études, *Les opérations viagères* (Namur, Wesmael-Charlier, 1932, xiv figures, xxvii-328 pages), publiée avec la collaboration de son adjoint, l'actuaire Henri Maurice, s'étendait aux opérations viagères sur plusieurs têtes et contenait, entre autres, un chapitre justifiant les principes de la loi du 25 juin 1930 qui organisait, en Belgique, la surveillance légale des assurances.

Outre son appartenance aux commissions déjà citées, Louis Maingie était membre de la Commission des Assurances privées, administrateur de l'Office de gestion et de liquidation des compagnies allemandes d'assurances sur la vie, ainsi que membre correspondant de l'Institut des actuaires français.

L'évolution de la démographie, les modifications survenues aux tables de mortalité, les progrès de l'informatique ont privé les écrits de ce grand travailleur d'une part de leur utilité pratique. Son œuvre n'en marque pas moins une étape importante de l'histoire de la prévoyance sociale en Belgique.

Lucienne Van Meerbeek.

Archives de l'Université libre de Bruxelles, Dossier personnel de Louis Maingie. — L. François, *Notice sur la vie et les travaux de Louis Maingie, Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1938-1939*, Bruxelles, 1940, p. 116-117. — L. François, « Éloge funèbre de Louis Maingie prononcé à l'Assemblée générale de l'Association royale des actuaires belges du 4 février 1930 », dans *Bulletin de l'Association royale des actuaires belges*, n° 47, année 1930, p. 1-3. — *Notice sur l'École de Commerce de l'Université de Bruxelles*, Bruxelles, 1905, p. 39-40. — *Pensions de vieillesse en faveur des ouvriers mineurs*, Publications n° 1, 2, 3, 7, 13, 16, 18, du Comité central industriel, mars-avril 1911. — Collection du *Bulletin de l'Association des Actuaires belges*, années 1897 à 1930, *passim*.

MAN (Henri de), inscrit à l'état civil sous la forme DEMAN, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale, né à Anvers le 17 novembre 1885, décédé à Greng près de Morat (Suisse) le 20 juin 1953.

Petit-fils, par sa mère, du poète flamand Jan van Beers, Henri de Man connut une enfance heureuse dans une famille aisée et cultivée de la bourgeoisie anversoise. Il fit ses études primaires et secondaires dans sa ville natale. Très tôt, il fut frappé par le contraste existant entre son milieu familial privilégié et le monde extérieur. Il en conçut un vif intérêt pour le problème social qui le poussa à adhérer, en 1902, à la Jeune Garde Socialiste d'Anvers et à y militer activement. Tout d'abord influencé par les doctrines anarchistes qui satisfaisaient son besoin de liberté, il ne tarda pas à leur préférer la praxis marxiste de la lutte de classe comme seul remède à l'opportunisme et à l'embourgeoisement du mouvement ouvrier. Ses activités politiques lui firent négliger les études de sciences naturelles qu'il avait entreprises à l'Université de Bruxelles, puis, à la suite d'un échec, celles qu'il poursuivait à l'Institut polytechnique de Gand, dont il se fit expulser pour avoir participé à une manifestation en faveur de la révolution russe de 1905. Jugeant qu'il avait atteint le point de rupture avec sa famille et sa classe sociale, il abandonna ses études et partit pour l'Allemagne, « terre d'origine et d'élection du marxisme ». Il se fixa à Leipzig et fut bientôt agréé comme rédacteur à la *Leipziger Volkszeitung*, journal marxiste radical auquel collaboraient Rosa Luxemburg, Pannekoek, Radek, Trotzky, Karl Liebknecht, etc. C'est avec ce dernier et Ludwig Frank que de Man œuvra à l'unification des jeunesses socialistes allemandes et à la création, en 1907, de la Fédération Internationale de la Jeunesse Socialiste, dont il fut le premier secrétaire. Parallèlement, il reprit ses études universitaires, tra-

vailant notamment la psychologie avec Wundt et l'économie politique avec Karl Bücher. Sous la direction de celui-ci, mais guidé par Henri Pirenne, il consacra sa thèse de doctorat, soutenue en 1909, à *Das Genter Tuchgewerbe im Mittelalter* (L'Industrie drapière à Gand au moyen âge).

Constatant que même les sociaux-démocrates allemands étaient gagnés par les tendances réformistes qu'il avait déjà observées en Belgique, de Man défendit en 1907 dans l'opuscule *Het Tijdvak der Democratie* (L'Ère de la démocratie) un marxisme de stricte observance, position doctrinale qui, avec quelques ajustements mineurs, devait rester sienne jusqu'en 1914. Mais dès l'hiver 1907-1908, passant un semestre à l'Université de Vienne, il eut l'occasion de découvrir le problème des nationalités qui incitait les premiers austro-marxistes à préconiser un marxisme assoupli par l'idée de l'autonomie nationale. C'est toutefois la découverte du socialisme anglais en 1910 qui ébranla le plus ses convictions, bien qu'il eût là encore choisi de militer pour la tendance la plus radicale, quoique déjà sur le déclin, la Fédération sociale démocratique de Hyndman. La même année, il se maria avec une compatriote et rentra en Belgique où il fut nommé secrétaire de la Centrale d'Éducation Ouvrière qui venait d'être créée pour la formation doctrinale des travailleurs. Avec Louis de Broeckère, il développa dans le Parti Ouvrier Belge une tendance de gauche qui s'opposait à la majorité réformiste et ministérielle. En 1911, ils publièrent conjointement, dans la revue social-démocrate allemande *Die Neue Zeit*, une double étude intitulée *Die Arbeiterbewegung in Belgien* (Le Mouvement ouvrier en Belgique) qui agita passablement le parti. De Man y analysait les raisons historiques pour lesquelles la Belgique, un des pays capitalistes les plus développés, était en retard dans son évolution vers le socialisme. Incidemment, il dénonçait

l'exemple néfaste de « l'affairisme » de la coopérative Vooruit de Gand. Combattre le réformisme et l'opportunisme par l'éducation et la réorganisation du parti, sans tomber dans l'extrémisme révolutionnaire, tel fut le souci majeur d'Henri de Man jusqu'en 1914. Très actif également sur le plan international, où il fit office d'interprète dans de nombreux congrès, il suivit et soutint jusqu'à la dernière minute les efforts de la II^e Internationale pour opposer à la menace de guerre la solidarité de classe prolétarienne. Avec Camille Huysmans, il fut chargé d'accompagner Hermann Müller, délégué par les sociaux-démocrates allemands, à une ultime rencontre avec les socialistes français, au lendemain de l'assassinat de Jaurès.

Deux jours plus tard, « emporté par un mouvement de l'instinct » face à l'agression allemande, de Man se porta volontaire. Il se battit courageusement et fut promu lieutenant, mais son adhésion spontanée et impérieuse à une cause si éloignée de ses convictions doctrinales déclencha en lui une crise de conscience qui sapa les fondements mêmes de son marxisme. Une seule certitude lui restait : la nécessité de poursuivre la guerre jusqu'à la défaite de l'Allemagne, car seule cette défaite pourrait entraîner la révolution démocratique que les sociaux-démocrates n'avaient pas pu ou voulu faire en août 1914. C'est en cette qualité de « jusqu'au-boutiste » qu'il fit partie, avec Vandervelde et de Brouckère, de la mission que la Belgique envoya auprès du gouvernement russe, après la première révolution de 1917, pour le persuader de ne pas accepter une paix séparée. Et quand le président Wilson annonça son programme en quatorze points, il l'accueillit avec enthousiasme comme la promesse d'une paix démocratique entre les peuples.

En 1918, de Man fut désigné pour accompagner aux États-Unis une mission gouvernementale chargée d'étudier les nouvelles méthodes de production et les rapports sociaux dans

l'industrie américaine en vue de la reconstruction économique de la Belgique. *Au pays du taylorisme*, paru en 1919, est le reflet critique de cette première expérience américaine dont la conclusion ne fut cependant guère heureuse, Washington ayant demandé son rappel après qu'il eut provoqué des incidents en dénonçant les exagérations de la propagande antiallemande.

De retour en Europe, il écrivit *The Remaking of a mind : A soldier's thoughts on war and reconstruction* (La Refonte d'un esprit : réflexions d'un soldat sur la guerre et la reconstruction), publié en 1919 à New York et à Londres, où il expliquait le bouleversement moral et intellectuel que la guerre avait provoqué en lui. Il y exposait sa nouvelle conception du socialisme : un mouvement démocratique d'autant plus éloigné du marxisme allemand d'avant la guerre qu'il se rapprocherait du modèle empirique anglo-saxon, accordant plus d'importance à l'idée du contrôle des moyens de production qu'à celle de leur propriété et « relativisant » la doctrine de la lutte de classe par la conscience de la solidarité sociale liée à l'intérêt commun de la grande majorité.

Sa première grande déception lui vint des perspectives immédiates de la paix : ni les négociations de Versailles, ni l'égoïsme conservateur et nationaliste des vainqueurs, partis socialistes y compris, ne conduisaient, estima-t-il, à une Europe débarrassée de la peur et de la guerre. Déçu tout particulièrement par la réaction du mouvement socialiste, il décida d'émigrer en Amérique avec sa famille.

Après avoir dirigé une expédition de prospection à l'intérieur de Terre-Neuve, il fut invité à mettre sur pied à Seattle une institution semblable à la Centrale d'Éducation Ouvrière ; puis l'Université de l'État de Washington lui offrit la chaire de psychologie sociale. En attendant le début de l'année académique, il étudia les conditions de la vie ouvrière dans la région, travaillant comme manœuvre

dans diverses entreprises et partageant la rude existence d'ouvriers migrants. Revenu à Seattle, il participa à la campagne électorale du Farmer and Labor Party, ce qui lui valut d'être rayé du programme des cours de l'Université avant même d'avoir commencé son enseignement. Comme Vandervelde lui proposait de rentrer en Europe pour organiser une nouvelle institution, l'École Ouvrière Supérieure, il accepta.

Dans *The Remaking of a mind*, de Man avait énoncé les grandes lignes de ce qu'il considérait comme le socialisme à venir. Il s'agissait désormais bien moins de développer la conscience de classe des travailleurs par une formation essentiellement doctrinale, comme avant 1914, que de former les futurs cadres du mouvement en vue des tâches pratiques qu'ils seraient appelés à assumer dans une démocratie économique. La conquête des capacités passait avant la conquête du pouvoir. Telle était l'orientation qu'il fallait donner à l'œuvre d'éducation socialiste. C'est dans cet esprit aussi que de Man organisa et présida, en septembre 1924, à Morlanwelz, une semaine syndicale sur la question du contrôle ouvrier. Le recul général du socialisme en Europe à cette époque empêcha le mouvement de se développer. Il est assez révélateur à cet égard que la présence d'un syndicaliste allemand à Morlanwelz fut à l'origine de l'incident du « fusil brisé » qui entraîna la démission des ministres socialistes et la fin du gouvernement d'union nationale.

De Man espérait que l'Internationale reconstituée parviendrait à définir une politique européenne ne condamnant pas l'Allemagne à la ruine et à l'humiliation. En février 1922, la Conférence de Francfort adopta des résolutions sur la fin des occupations militaires, la réduction des réparations et l'organisation d'un système de reconstruction. De Man reprit l'essentiel de ces propositions dans un discours qu'il prononça à

Cologne un mois plus tard. Mais l'opinion publique était fort peu préparée à en admettre le bien-fondé. C'est ce que Vandervelde s'efforça de lui faire comprendre. Déçu une fois encore, traversant au demeurant une grave crise conjugale, de Man préféra se retirer provisoirement de la vie publique et alla s'installer en automne 1922 près de Darmstadt, où il put observer sur le vif l'inflation et la misère qui sévissaient dans la République de Weimar. Lorsque la Ruhr fut occupée par les armées franco-belges, il envoya au gouvernement sa démission d'officier de réserve. Il demeura à Darmstadt quatre ans durant lesquels il enseigna la psychologie de l'ouvrier industriel à la Frankfurter Akademie der Arbeit et rédigea son premier grand ouvrage doctrinal *Zur Psychologie des Sozialismus*, paru à Jena en 1926 et traduit en français en 1927 — avant de l'être dans une dizaine d'autres langues — sous le titre *Au delà du marxisme*. Ce livre devait obtenir le prix du Concours quinquennal des sciences sociales décerné à l'œuvre la plus originale et la plus remarquable qui ait paru en Belgique pendant la période 1927-1931.

En s'attaquant à la toute-puissance de la doctrine marxiste et en accusant volontairement le ton polémique de l'ouvrage, de Man entendait créer par un choc psychologique les conditions d'un renouvellement du mouvement socialiste, écartelé entre une doctrine révolutionnaire et une pratique réformiste. Le marxisme fait fausse route, pensait-il, en identifiant l'idée de catastrophe économique qui découle de son analyse du système capitaliste avec l'idée de révolution sociale conçue comme la finalité du mouvement ouvrier. Une telle identification suppose en effet que les mobiles de l'action socialiste procèdent d'intérêts matériels antagonistes, que les catégories économiques se traduisent par des catégories idéologiques et que les orientations de la volonté reflètent l'évolution sociale

par un processus d'adaptation nécessaire. C'est cela que de Man conteste, et non l'explication marxiste du capitalisme. La lutte de classe ne provient pas de la prise de conscience de phénomènes économiques, mais d'un refus d'adaptation à une situation sociale donnée, refus qui procède d'un sentiment d'exploitation et d'un sentiment d'oppression. Le sentiment d'exploitation est le résultat de certaines conditions sociopsychologiques : existence de classes stables, tensions entre les besoins et leur satisfaction, jugement moral condamnant l'inégalité sociale. Le sentiment d'oppression résulte de ce que le capitalisme a séparé le producteur de la production, l'ouvrier de l'œuvre, et créé un esprit de répugnance au travail, de sorte qu'un simple déplacement de propriété serait impropre à guérir le mal.

Pour de Man, l'évolution du mouvement socialiste confirme la validité de sa critique théorique. Trois traits fondamentaux de cette évolution contredisent la doctrine marxiste. Premièrement, du fait de son intégration graduelle à une communauté nationale, le prolétariat a désormais quelque chose de plus à perdre que ses chaînes ; aussi le mouvement ouvrier est-il malheureusement passé du cosmopolitisme au patriotisme. Deuxièmement, les moyens employés à la réalisation du but révolutionnaire éloigné tendent à se substituer à ce but, l'organisation prend le pas sur le mouvement, les administrateurs succèdent aux pionniers héroïques ; aussi le mouvement ouvrier est-il malheureusement passé d'un esprit révolutionnaire à un esprit tout au plus réformiste. Troisièmement, l'époque est révolue où le prolétariat pouvait condamner les lois, la morale et la religion comme autant de préjugés bourgeois ; une classe opprimée ne peut se libérer en créant une culture nouvelle à partir de rien ; aussi sa libération passe-t-elle par l'assimilation de la culture dominante, elle est malheureusement imitation avant d'être création.

De Man concluait à la nécessité de dépasser le marxisme comme explication globale du socialisme parce que, sous sa forme pure, il prétend déduire ce qui doit être de la connaissance de ce qui est, alors que fondamentalement le socialisme est une protestation de l'impératif contre l'indicatif ; et parce que, sous sa forme vulgaire, la seule qui agisse encore sur les masses, sa conception du déterminisme historique a affaibli le niveau moral et la volonté révolutionnaire du mouvement. « Si donc on voit » dans le socialisme, écrivait de Man, » quelque chose d'autre et de plus » qu'une antithèse au capitalisme » moderne, et si on le rapporte à ses » racines morales et intellectuelles, on » trouvera que ces racines sont les » mêmes que celles de toute notre » civilisation occidentale. Le christianisme, la démocratie et le socialisme » ne sont plus alors, même au point » de vue historique, que trois formes » d'une seule idée ».

Muselé par les tenants de l'orthodoxie, de Man espérait susciter un débat assez vaste pour les contraindre à réviser leurs principes d'action. Aussi le livre était-il un appel à tous ceux — jeunes socialistes, intellectuels, travailleurs chrétiens, etc. — qui risquaient d'être attirés de plus en plus par d'autres idéologies parce que le marxisme reflétait de moins en moins leurs aspirations. En définitive, ce fut surtout parmi les intellectuels et dans les milieux socialistes religieux qu'il trouva un accueil favorable, comme en témoigne la conférence qui eut lieu à Heppenheim en 1928, dont le compte rendu fut publié sous le titre *Sozialismus aus dem Glauben* (Le Socialisme fondé sur la foi), sans cependant que cet effort de renouveau se concrétisât dans une action commune.

Pendant cette période de création doctrinale, de Man continuait à se préoccuper des problèmes les plus concrets du monde du travail. C'est d'une enquête auprès de ses élèves ouvriers de l'*Akademie der Arbeit*

qu'est sorti en 1927 *Der Kampf um die Arbeitsfreude* (La Joie au travail), contribution originale à la compréhension des mobiles du socialisme et notamment du sentiment d'oppression issu de la déshumanisation du mode de production industriel.

En 1926, Henri de Man se retira dans les Grisons. Sans perdre le contact avec le monde extérieur, il profita de cet isolement accru pour entreprendre la rédaction de *Die sozialistische Idee* (L'Idée socialiste), son ouvrage le plus ambitieux, conçu comme le complément positif d'*Au delà du marxisme*. En 1929, à la suite d'un nouvel échec sur le plan conjugal, il s'installa à Francfort-sur-le-Main où l'Université lui avait offert l'enseignement de la psychologie sociale. L'atmosphère de crise économique et morale qui entourait la montée du nazisme, le scepticisme croissant des masses ouvrières à l'égard de la social-démocratie, l'impuissance de celle-ci à comprendre l'évolution des mentalités, tout cela rendait encore plus impérieuse la nécessité d'une prise de conscience collective. Il y avait là un défi qui contraignit de Man à ne pas se satisfaire des conclusions auxquelles il était arrivé dans sa critique du marxisme. Analysant les caractéristiques et les conséquences du renforcement des nationalismes et de l'évolution du capitalisme, il développa largement l'idée — par exemple, en 1931, dans *Opbouwend socialisme* (Le Socialisme constructif) — que le socialisme devait être un modèle d'action et un style de vie au service d'une nouvelle synthèse d'aspirations spirituelles plutôt qu'une antithèse de telle ou telle réalisation bourgeoise ou même capitaliste. Le socialisme était chargé d'une mission culturelle que de Man symbolisa dans la grandiose mise en scène de *Wir!* (Nous), une sorte d'oratorio avec chœurs, orchestre et films, qui fut représenté pour la première fois à Francfort le 1^{er} mai 1932.

C'est dans *Die sozialistische Idee* (L'Idée socialiste), paru en 1933,

qu'on trouve l'exposé le plus achevé de la philosophie de l'histoire et du socialisme d'Henri de Man. Fidèle sur ce point à la dialectique hégélienne, il y montre que l'évolution historique résulte d'une tension perpétuelle entre les impulsions spirituelles et leurs réalisations successives. Notre culture occidentale est née ainsi de la conjonction entre le double héritage grec et chrétien dans les institutions communales du haut moyen âge. Dans cette perspective, le socialisme moderne n'est rien d'autre que la protestation contemporaine au nom des valeurs fondamentales contre la réalité capitaliste qui les transgresse, donc une tentative de rétablir l'harmonie des moyens et des fins, de la morale individuelle et de la morale sociale, aussi bien sous l'aspect traditionnel du retour aux sources que sous l'aspect novateur de la re-création de ces valeurs.

Mais comment réaliser l'idée socialiste? Réhabiliter les mobiles éthiques du socialisme, changer le style de vie pour provoquer une métamorphose psychologique de l'homme étaient des tâches de longue haleine. En 1933, la situation exigeait une réponse immédiate: la rénovation des moyens d'action. En effet, la crise du capitalisme et l'aggravation des antagonismes sociaux rendaient impuissant le réformisme sans pour autant renforcer le communisme, de sorte que le courant anticapitaliste ne bénéficiait en dernier ressort qu'à des mouvements fascistes. Selon de Man, il fallait donc regrouper la classe ouvrière divisée et en faire le noyau d'une alliance avec d'autres classes pour constituer une majorité anticapitaliste. Tel était le but du planisme.

Au début des années 1930, le Parti Ouvrier Belge (P.O.B.) créa un bureau d'études sociales à la tête duquel il appela Henri de Man. Celui-ci était désireux de mettre ses idées en pratique. Déjà, à la demande d'Albert Thomas, directeur général du Bureau International du Travail, il avait établi un projet d'université ouvrière

internationale qui, toutefois, devait rester sans suite. Il accepta donc l'offre du P.O.B. et rentra en Belgique. Entouré par des hommes compétents et enthousiastes, il fut en mesure de dresser rapidement un plan économique qui servit de base à l'élaboration du Plan du travail, adopté à une large majorité au congrès du P.O.B. de Noël 1933. Simultanément, Henri de Man fut porté à la vice-présidence du parti.

Conçu comme un ensemble de mesures solidaires à exécuter selon un ordre de priorités préétabli, ajoutant aux anciennes réformes de répartition un certain nombre de réformes de structures, le Plan du travail était un programme global et immédiat destiné à servir de moyen de lutte contre la crise par la création d'un front du travail anticapitaliste. Trois objectifs principaux le caractérisaient : 1° La constitution d'un régime d'économie mixte avec un secteur socialisé comprenant le crédit, les transports en commun, les industries de base et toutes celles que les lois de la concurrence ne régissaient plus, et un secteur privé englobant toutes les autres activités ; 2° La planification de l'économie nationale par la soumission différenciée des deux secteurs à des directives d'intérêt général en vue de redresser la conjoncture et d'assurer la prospérité ; 3° La réforme du régime parlementaire de manière à renforcer l'institution démocratique, notamment par la création d'un double Exécutif, l'un politique déterminant les objectifs, l'autre économique chargé de la gestion du secteur public et de l'orientation du secteur privé, par la substitution d'un Conseil économique au Sénat, etc. Porté par une propagande systématique, le Plan du travail cherchait à mobiliser tous les milieux touchés par la crise. Du côté catholique, la publication de l'encyclopédie *Quadragesimo Anno* lui ouvrait de nouvelles perspectives, et de Belgique l'idée se répandit aux Pays-Bas, en France, en Suisse et dans d'autres pays européens. Trois conférences pla-

BIOGR. NAT. — t. XXXVIII.

nistes internationales eurent lieu de 1934 à 1937. Nulle part, cependant, le planisme ne parvint à s'imposer. En Belgique, les milieux catholiques demeuraient très réticents et, même au sein du P.O.B., l'unité était moins grande que ne l'avait suggéré le congrès de 1933. Aux divergences de vues qui subsistaient s'ajoutaient les réserves de ceux que les méthodes, les initiatives (comme celle visant à limiter le cumul des fonctions), voire le prestige croissant du « père du Plan » dérangeaient.

Quoi qu'il en soit, avant que la campagne planiste n'ait pu aboutir à son but initial, la constitution d'une majorité parlementaire, le P.O.B. accepta en mars 1935 de participer au gouvernement d'union nationale de Paul van Zeeland. Dès 1934, Henri de Man avait eu des contacts privés avec ce dernier et ils s'étaient mis d'accord sur le principe d'une politique antidéflationniste. Mais le programme du nouveau gouvernement était loin de reprendre le mot d'ordre du P.O.B. « le Plan, rien que le Plan, tout le Plan ». De Man expliqua cette concession par l'aggravation de la situation économique et sociale qui appelait des mesures conjoncturelles immédiates. L'heure du Plan, écrivait-il, devait sonner avant l'heure de la grève générale.

Le premier gouvernement van Zeeland réussit effectivement à renverser la conjoncture économique. Ministre des Travaux publics et de la Résorption du chômage, de Man parvint à réduire celui-ci de moitié en un an, comme il se l'était proposé. En revanche, lorsqu'il voulut institutionnaliser l'œuvre de sauvetage en organisant l'Office de Redressement économique, il se heurta à des obstacles insurmontables. Le projet de contrôle des banques et d'autres propositions de réformes structurelles connurent un sort semblable. Le second gouvernement van Zeeland, issu des élections de mai 1936 et dans lequel de Man était devenu ministre des Finances — il fut en outre coopté sénateur la

18

même année —, accentua dans son programme la nécessité de renforcer l'Exécutif et le contrôle du crédit. De Man espérait que le Premier ministre parviendrait à imposer un style de gouvernement moins dépendant des partis et des forces conservatrices et plus résolu à atteindre ses objectifs. En février 1937, Paul-Henri Spaak et lui expliquèrent dans des interviews retentissantes leur option pour un « socialisme national » visant à réaliser tout ce qui était réalisable dans le cadre national et refusant l'alibi d'un internationalisme platonique. Aussi, quand Degrelle provoqua une élection partielle à Bruxelles en avril 1937, encouragèrent-ils van Zeeland à relever le gant au nom de l'union nationale. La victoire du premier ministre ouvrirait la voie, pensaient-ils, à un regroupement des forces démocratiques et progressistes au-dessus des clivages traditionnels. Toutefois, il n'en fut rien. Très rapidement le gouvernement se débattit dans la crise ouverte par un projet de loi d'amnistie et aggravée par l'affaire de la Banque Nationale relative à l'utilisation de fonds secrets par le premier ministre lui-même. Le gouvernement tomba en octobre 1937. Pressenti pour résoudre la crise, Henri de Man échoua à cause de l'opposition libérale. Redevenu ministre des Finances dans le cabinet formé par Paul-Émile Janson, il dut faire face à la récession économique en proposant de nouvelles ressources budgétaires par une fiscalité accrue sur les gros revenus. Vivement critiqué par ses adversaires, fraîchement accueilli par ses collègues, malade de surcroît, il démissionna le 12 mars 1938. L'échec personnel d'Henri de Man coïncidait d'ailleurs avec un reflux général des tentatives de rénovation comme si l'Europe présentait déjà la fatalité de la catastrophe qui la menaçait.

Tirant la leçon de son expérience, de Man jugea que le socialisme, en même temps qu'il renonçait au dogme marxiste de la lutte de classe et s'affirmait comme un parti de gouver-

nement, devait abandonner la conception bourgeoise et libérale de l'État au profit de ce que Spaak et lui appelaient la « démocratie autoritaire » avec, notamment, un gouvernement de législature et l'usage du référendum. Mais le débat qui couvrait au P.O.B. sur le problème des structures et des institutions ne tarda pas à être éclipsé par la controverse sur la politique dite d'indépendance. Dès 1935, en tant que membre du Comité de la Sécurité Nationale, de Man avait préconisé une armée défensive, forte et mobile comme instrument de la « politique étrangère exclusivement et intégralement belge » proclamée officiellement en 1936. Ne croyant pas à la possibilité d'établir une paix durable par la force, il lança l'idée de substituer à une politique de concessions successives sans contrepartie réelle une négociation globale et générale sur le contentieux international. Sans se méprendre sur le sens du traité de Munich — ce « Diktat imposé par une » menace d'agression, humiliant pour » les États démocratiques, désastreux » pour une nation abandonnée ... » —, il pensait qu'il fallait tirer parti de l'euphorie passagère que Munich avait produite. Avec l'appui technique des Affaires étrangères et l'appui moral du Roi, il sonda discrètement les grandes puissances européennes sur l'accueil qu'elles réserveraient à un appel lancé par les États du groupe d'Oslo en faveur d'une conférence de la paix. Le refus de l'Allemagne fit échouer le projet.

En 1939, après la mort de Vander-velde, de Man accéda à la présidence du P.O.B. sans que le conflit de tendances fût pour autant résorbé. En septembre, il entra comme vice-premier ministre dans le gouvernement d'union nationale d'Hubert Pierlot, mais il le quitta quatre mois plus tard, déçu une fois de plus par l'esprit de parti qui y régnait et parce que, comme le note Carl-Henrik Höjer, il était « mal vu, en raison de sa manie » de neutralité, des franco- et anglo- » philes de tous les partis ». Dans un

article intitulé *Genoeg sabotage van de onzijdigheid!* (Assez de sabotage de la neutralité), il avait en effet déploré que la presse ne reflétait pas mieux la politique officielle soutenue par la grande majorité de l'opinion. La neutralité, affirmait-il, était dans la logique du socialisme comme dans celle des intérêts d'un petit pays qui devait s'efforcer d'échapper à un conflit opposant des ambitions nationalistes et impérialistes.

En janvier 1940 il reçut du Roi la mission d'aller se renseigner en Italie sur le bien-fondé de l'avertissement que Ciano avait laissé filtrer sur la proximité d'une attaque allemande contre la Belgique. Puis, ayant rejoint l'armée, il dirigea l'Œuvre Élisabeth « Pour nos soldats ». Pendant la campagne des dix-huit jours, sans autre fonction bien définie que celle de veiller sur la sécurité de la reine Élisabeth, il approuva la décision de Léopold de ne pas suivre le gouvernement en exil et lui donna son accord lorsque le Roi lui demanda s'il assumerait au besoin la responsabilité politique de la négociation des conditions de l'armistice. Les Allemands ayant exigé une capitulation sans conditions, cette hypothèse ne se réalisa pas.

C'est dans l'atmosphère très particulière qui suivit les redditions belge et française qu'Henri de Man écrivit son fameux Manifeste du 28 juin 1940. Pensant que le fascisme pouvait jouer un rôle révolutionnaire en balayant par la force les obstacles qui avaient toujours fait échec à la justice sociale et à la paix européenne, il y présentait « l'effondrement d'un monde décrépit » et « la débâcle du régime parlementaire et de la ploutocratie capitaliste » comme une « délivrance » pour les classes laborieuses. Considérant le rôle politique du P.O.B. comme terminé, il lançait pour finir un appel aux militants socialistes afin qu'ils s'appropriassent à entrer dans un parti unique fidèle au Roi et prêt à réaliser la souveraineté du travail. Tel était en bref le contenu de ce manifeste dont il affirma plus tard qu'il

l'avait rédigé avec l'accord du Roi. Toujours est-il que la décision allemande, intervenue le 20 juillet, à l'effet d'interdire à Léopold III toute activité politique, le frappa de caducité.

Henri de Man reporta alors son attention sur des tâches non politiques : sort des prisonniers, défense des salariés, démarches diverses en faveur de nombreux solliciteurs. Avec la reprise des activités économiques, il estima nécessaire de ne pas laisser sans contrepoids les initiatives patronales et encouragea vivement la réactivation des syndicats. Il participa directement à la formation de l'Union des Travailleurs Manuels et Intellectuels (UTMI) et négocia avec l'occupant un accord qui aurait dû en garantir l'autonomie. Composée à l'origine de dirigeants syndicaux de toutes les tendances politiques, l'UTMI fut cependant rapidement affaiblie par les défections que provoqua l'accentuation en son sein des tendances extrémistes et antibelges soutenues par les Allemands. La lettre de protestation que de Man leur adressa en mars 1942, alors qu'il avait déjà quitté la Belgique, entérinait un échec qui ne se limitait pas à l'UTMI. Face à la radicalisation des antagonismes, il s'était aperçu un peu tard qu'une politique de présence ne pouvait conduire qu'à la collaboration ou à l'isolement. Déjà renié par les plus résolus de ses anciens compagnons, mal vu des nationalistes flamands qui lui reprochaient son « belgicisme », il s'était attiré de surcroît la méfiance des Allemands qui, à partir de Pâques 1941, lui avaient interdit de parler en public, tandis que, pour éviter un alignement fatal, son journal *Le Travail* s'était transformé en hebdomadaire, avant de disparaître au début de 1942. En été 1941, il avait encore projeté d'opposer à la coalition V.N.V.-Rex un Nationale Bond Vlaanderen qui ne fut pas autorisé. Dès lors complètement isolé et privé d'influence, il s'était exilé en novembre 1941 dans un alpage perdu de La Clusaz, en Haute-Savoie, où

il demeura jusqu'en août 1944 à l'exception de quelques brefs voyages en Belgique et en France.

C'est là qu'il écrivit *Réflexions sur la paix*, publié en 1942 mais aussitôt saisi, *Cahiers de ma montagne* (1944) et *Jacques Cœur, der königliche Kaufmann* (1950), qui parut ensuite en français sous le titre de *Jacques Cœur, argentier du Roy*. Dans le premier de ces trois ouvrages, il exposait les tâches que le socialisme aurait à accomplir indépendamment de l'issue de la guerre. L'intérêt du livre réside principalement dans l'approche fonctionnaliste du problème de l'organisation supranationale que l'Europe devrait mettre sur pied pour l'établissement d'une paix juste et durable, organisation souple et multipolaire caractérisée par des institutions régionales, continentales, voire universelles auxquelles les États nationaux transmettraient celles de leurs compétences qui débordaient les frontières étatiques.

En août 1944, au moment de la Libération, il quitta La Clusaz et gagna clandestinement la Suisse. Ayant obtenu le statut de réfugié politique, il s'établit à Berne au début de 1945 et se maria. C'est à cette époque qu'il rédigea et diffusa un document justificatif *De la capitulation à l'exil* où il s'expliquait sur son attitude durant la guerre. Ce plaidoyer ne l'empêcha pas d'être condamné par contumace le 12 septembre 1946 par un tribunal militaire à vingt ans de détention et dix millions de francs de dommages-intérêts « pour avoir, étant militaire, méchamment servi la politique ou les desseins de l'ennemi ». Dans sa *Pétition au Sénat* (1947), il répondit à ses accusateurs, mais sans résultat.

En 1946 parut *Au delà du nationalisme*, ouvrage prolongeant les *Réflexions sur la paix*. Faisant passer sa solution fonctionnaliste au second plan, il montrait la nécessité d'une politique plus vaste et plus radicale encore, commandée par la situation internationale de l'après-guerre. Selon lui, l'apparition de l'arme atomique

avait bouleversé les données antérieures et créé une nécessité historique entièrement nouvelle face à laquelle seule la constitution d'un gouvernement mondial pouvait préserver l'humanité de la catastrophe.

En 1948 Henri de Man fit paraître *Cavalier seul*, version remaniée des mémoires qu'il avait publiés en 1941 sous le titre d'*Après coup*. Saisi en Belgique, ce livre lui valut une seconde condamnation, pour infraction à l'interdiction de publier qui le frappait. Souffrant moralement et financièrement de sa situation, il n'en poursuivit pas moins intensément la seule activité qui lui restait : il écrivit encore en 1951-1952 deux livres sur la pêche, son sport favori, en 1953 la version allemande de ses mémoires, *Gegen den Strom* (A contre-courant), et surtout, en 1951, le principal ouvrage de cette époque *Vermassung und Kulturverfall : eine Diagnose unserer Zeit* (L'Ère des masses et le déclin de la civilisation), qui est en quelque sorte son testament intellectuel. On y retrouve les grands thèmes de sa philosophie de l'histoire, mais vus maintenant dans la perspective dramatique de l'âge de la peur qui obligera notre civilisation à choisir entre la mutation ou la mort. La conclusion est plus éloignée que jamais de tout déterminisme et de tout millénarisme providentiels. Reste la foi dans ce que la conscience ordonne de faire, au besoin à contre-courant de l'évolution, avec quand même le merveilleux espoir que « toute source peut devenir un fleuve ».

Le 20 juin 1953, Henri de Man se tua avec sa femme dans un accident d'automobile. Ainsi disparut, à peine âgé de soixante-huit ans, celui dont son ancien compagnon de lutte politique, Paul-Henri Spaak, a pu dire : « Ses erreurs, qui furent grandes, qui firent de lui un réprouvé et un exilé, ne peuvent m'empêcher de dire qu'il est le plus authentique penseur socialiste du XX^e siècle, et l'un des rares hommes qui, en quelques occasions, m'a donné la sensation du génie ».

Michel Brélaz et Ivo Rens.

Archives générales du Royaume, Bruxelles, Fonds Henri de Man. — Archief en Museum voor het Vlaamse Kultuurleven, Anvers, Fonds Henri de Man. — Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles, Archives Henri de Man (inventaire H. Balhazar). — Institut international d'Histoire sociale, Amsterdam, Fonds Henri de Man (inventaire H. Riethof). — P. Dodge, *Beyond Marxism: The faith and works of Hendrik de Man*, La Haye, 1960. — A. M. van Peski, *Hendrik de Man*, Bruges-Utrecht, 1969. — A. M. van Peski, *Hendrik de Man, Ein Wille zum Sozialismus*, Tübingen, 1963 (*Veröffentlichungen der Akademie für Wirtschaft und Politik Hamburg*). — M. Claeys-Van Haegendoren, *Hendrik de Man, een biografie*, Anvers-Utrecht, 1972. — M.-L. Roux, *Le socialisme de M. Henri de Man*, Paris, 1937. — A.-A.-J. Pfaff, *Hendrik de Man: zijn wijsgerige fundering van het moderne socialisme*, Anvers, 1956. — P. Rongère, « L'Apport de Henri de Man au socialisme contemporain », dans R. Reibel et P. Rongère, *Socialisme et éthique*, Paris, 1966, p. 61-122 (*Travaux et recherches de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, série « science politique »*). — É. Vandervelde, *Études marxistes*, Bruxelles, 1930, p. 87-142. — A. van Hoof, *Het socialisme van Hendrik de Man*, Bruxelles, 1933. — P. Naville, *Psychologie, Marxisme, Matérialisme: Essais critiques*, Paris, 1946, *passim*. — E. Franssens, *Het Plan van de Arbeid: Eerste Tendensen tot economische planning in België*, Anvers, 1962 (mémoire de licence, inédit). — E. von Stein Hansen, *Hendrik de Man and the crisis in european socialism, 1926-1936*, Cornell University, 1968 (thèse inédite). — J. Vanwelkenhuyzen, « Un mystère Léopold III? », dans *Histoire de notre temps*, n° 5, Paris, 1968, p. 61-105. — H.-J. Dubois, *De sociaal-culturele ontvoogding van de arbeider in het socialisme van H. de Man*, Louvain, 1970 (mémoire de licence, inédit). — I. Rens et M. Brélaz, « Préface », dans H. de Man, *Au delà du marxisme*, 3^e édition, Paris, 1974. — C.H. Højer, *Le Régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Bruxelles, 1960, p. 236-365. — M. Claeys-van Haegendoren, *25 jaar Belgisch socialisme. Evolutie van de verhouding van de Belgische Werkliedenpartij tot de Parlementaire democratie in België van 1914 tot 1940*, Anvers, 1967. — J. Gérard-Libois et J. Gotovitch, *L'An 40, la Belgique occupée*, Bruxelles, [1971], p. 216-282, 202-281. — A. de Jonghe, *Hilfer*

het politieke lot van België, tome I, Anvers-Utrecht, 1972, *passim*. — « Sur l'œuvre d'Henri de Man. Rapports au Colloque international organisé par la Faculté de droit de l'Université de Genève, les 18, 19 et 20 juin 1973, sous la présidence du professeur Ivo Rens », dans *Revue européenne des Sciences sociales et Cahiers Vifredo Pareto*, t. XII, n° 31, Genève, Librairie Droz, 1974, 303 p. — *Actes du Colloque international sur l'œuvre d'Henri de Man organisé par la Faculté de droit de l'Université de Genève les 18, 19 et 20 juin 1973, sous la présidence du professeur Ivo Rens*, 3 fascicules, Genève, 1974, 305 p. — *Hendrik de Man, Persoon en Ideeën*, six volumes en cours de publication, t. I et II, Anvers, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, 1974-1975.

MANDART (Augustin - Horace), professeur de mathématiques, né au Rœulx (province de Hainaut) le 30 décembre 1866, décédé dans la même ville le 23 août 1953.

En 1887, Horace Mandart sortit de l'École normale supérieure des Sciences de Gand, mais ce ne fut qu'en 1897 qu'il entra dans l'enseignement officiel comme surveillant à l'Athénée royal de Gand.

En 1901, il est chargé du cours de mathématiques supérieures à l'Athénée royal de Tongres et, en 1907, il passe à l'Athénée royal de Mons pour y faire le même enseignement. Il prit sa retraite en 1931.

Pendant les dix années qui s'écoulèrent entre sa sortie de l'École normale et sa nomination à l'Athénée royal de Gand, il vécut en donnant des leçons particulières et en exerçant le métier de géomètre arpenteur.

Il collabora également avec Modeste Stuyvaert (voir *Biographie nationale*, t. XXX, Bruxelles, 1959, col. 767-768) à la rédaction dans les deux langues nationales d'un cours de physique et d'un cours de chimie et d'hygiène à l'usage des écoles moyennes (*Précis d'histoire naturelle. Physique, à l'usage des écoles moyennes*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1900, et *Précis d'histoire naturelle. Chimie, Hygiène*, Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1900).

Sa nomination à l'Athénée royal de

Tongres conduisit Mandart à publier les cours qu'il y faisait. Ce furent en premier lieu des *Leçons de trigonométrie rectiligne et sphérique* (Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1903), qui eurent une deuxième édition en 1911 et une troisième en 1922. Ce furent ensuite des *Leçons de géométrie descriptive. Point, droite et plan* (Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1903), qui eurent également une deuxième édition en 1913 et une troisième en 1923.

En 1904, Horace Mandart publia un *Cours de géométrie analytique à deux dimensions (sections coniques)* [Namur, Ad. Wesmael-Charlier], ouvrage auquel l'Académie royale de Belgique décerna le Prix De Keyn pour la période 1904-1905. C'est un traité bien conçu et fort complet, où l'on sent l'influence de Clément Servais (voir *Biographie nationale*, t. XXX, Bruxelles, 1959, col. 763-765), dont l'auteur reçut l'enseignement à l'École normale. Il a dû susciter le goût de l'étude des mathématiques aux jeunes gens qui l'ont étudié. Peut-être était-il trop touffu pour servir de manuel aux élèves de première scientifique? Il semble que ce fût l'opinion de l'auteur qui publia en 1911, également chez Wesmael-Charlier, un traité plus réduit.

Lucien Godeaux.

Renseignements fournis par la famille d'Horace Mandart et par l'Administration communale du Rosulx.

MARTENS (Charles), pseudonyme : LAMY (Charles), musicologue, compositeur, avocat, littérateur, philologue, esthète, né à Louvain le 25 décembre 1866, y décédé le 24 novembre 1921.

Charles Martens est le fils d'Édouard Martens, professeur de botanique à l'Université catholique de Louvain, et de Marie Delcour dont le père, Charles Delcour, professeur à l'Université catholique de Louvain, fut ministre de l'Intérieur de 1871 à 1878.

Après avoir effectué ses études secondaires dans sa ville natale, il suivit des cours à l'Université de Louvain où il obtint le diplôme de docteur en philosophie et lettres en présentant une thèse sur les *Chambres de rhétorique en Belgique wallonne* et celui de docteur en droit.

Charles Martens était une de ces personnalités qu'il est permis d'appeler encyclopédiques. Avocat, il abandonna rapidement le barreau pour se consacrer à des activités littéraires, philosophiques et musicologiques. Il a puissamment contribué au développement musical de la cité universitaire de Louvain.

Collaborateur de revues telles que le *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, *Durendal*, la *Revue générale*, le *Guide musical*, la *Revue catholique des Idées et des Faits*, la *Tribune de Saint Gervais*, la *Revue néo-scolastique*, et quantité d'autres où il déploya le riche éventail de ses dons, Charles Martens laisse une œuvre profondément inspirée de l'idéal catholique à la glorification duquel il voua le meilleur de son activité et toutes les forces de son talent. Il fut également l'auteur d'une étude sur l'*Origine des contes populaires*, fort remarquée dans le monde des romanistes.

Charles Martens a donné de nombreuses conférences traitant principalement d'histoire de la musique et a siégé régulièrement dans les jurys des Concours universitaires et des bourses de voyages allouées par le Gouvernement belge.

Ses monographies de compositeurs belges se réclament d'une finesse singulière. Dans le numéro 12 de décembre 1898 de *Durendal*, il souhaitait la bienvenue à Émile Mathieu accédant au poste de directeur du Conservatoire royal de Gand, il signalait son « sens de la nature et du pittoresque » et il discernait la particularité saillante de son art. L'auteur de *Freyhir*, du *Hoyoux* et du *Sorbier* ne lui apparaissait pas être un esprit philosophique ni un chercheur de symboles ni un éveilléur de mys-

tères. Il ne pensait pas qu'il ait jamais été tenté de « triturer » une mythologie symbolique comme, précise-t-il, l'a fait en dépit de son tempérament français si sagace, si raffiné, peu apte aux rêveries celtiques ou scandinaves, Vincent d'Indy. Il n'a pas, ajoute-t-il, l'ardeur sombre et passionnée, l'exubérance populaire et sensuelle d'un Benoit ou d'un Blockx ; il était plus loin encore de la gravité candide, de la ferveur mystique d'un Tinel. Sa vision de la nature n'est pas chrétienne... ; elle nous charme toujours et parfois même nous émeut profondément sans pourtant faire vibrer cette corde des suprêmes émotions : le sentiment religieux.

Dans un article intitulé *A propos de « Princesse d'auberge »*, publié dans la même revue (6^{me} année, 1899, p. 74-78), Martens critique le libretto de Nestor de Tière dont il dénonce la conception basse et avoue que les œuvres antérieures de Blockx ne lui avaient point fait prévoir qu'il aurait un jour engagé son talent dans cette aventure. Il n'est pas d'anathèmes assez violents que le critique ne profère contre la cynique immoralité du sujet, particulièrement contre son héroïne, Rita, « minuscule Carmen » qui n'a rien de la sombre et tragique beauté de sa sœur espagnole et ne rappelle point non plus la sentimentalité coquette et la sereine inconscience morale d'une Manon ». Si le pourfendeur du libretto ne souffle mot de la musique, du moins attend-il avec confiance la future œuvre de Blockx et espère que la légende de *Thyl Ulenspiegel* sera une revanche, le sujet étant beau et devant bien lui convenir.

L'on conçoit que le grand chrétien qu'était Charles Martens ait eu le sentiment profond de la religiosité, de la ferveur orante, de l'adoration frémissante, aspects essentiels de la *Messe à cinq voix A Cappella de Notre-Dame de Lourdes* d'Edgar Tinel. Elle avait rayonné parmi les splendeurs de la journée du 17 juillet 1898, qui clôturèrent le Congrès

eucharistique de Bruxelles. Son exécution par la maîtrise de Sainte-Gudule et la Schola malinoise, sous la direction de l'auteur, fut digne de la solennité qu'il glorifiait. L'étude à laquelle la soumet Martens témoigne d'une sensibilité, d'une subtilité d'analyse où la rigueur et la délicatesse se colorent d'un romantisme, où le raffinement du détail se conjugue avec l'ordonnance savante de l'ensemble. Il reconnaît dans cette composition polyphonique une combinaison à la fois spirituelle et humaine. Elle lui inspire cette pensée où l'acuité de l'observation rejoint la justesse du jugement : « L'art de Tinel exprime » avec une égale profondeur deux notes qu'on pourrait s'étonner de trouver réunies chez un compositeur, c'est-à-dire la pureté et la passion ». Il signale que ces deux traits puisent leur caractère, leur couleur et leur vie dans un troisième trait dominant la personnalité musicale du maître : le sentiment religieux, un sentiment religieux plus spécial de nature essentiellement catholique et très distinct de celui qui anime par exemple le *Messie* de Haendel, les cantates de Bach ou les oratorios de Mendelssohn.

Un an plus tard, en mars 1899, *La Prise de Troie* de Berlioz, exécutée à Liège sous la direction de Sylvain Dupuis, fut pour Martens l'occasion de saluer en ce vaillant Kapellmeister l'initiateur musical qui avait déjà acquis tant de titres à la reconnaissance des artistes (dans *Durendal*, 6^{me} année, 1899, p. 329-333). Il donnait, et pour la première fois en Belgique, une audition intégrale de l'œuvre dramatique de Berlioz que complètent *Les Troyens à Carthage*. Le critique se réjouissait d'autant plus à l'idée de faire connaître au public cette très belle œuvre que le plus grand des compositeurs français ne jouissait point des faveurs des critiques belges ; pour eux, il n'était pas l'« homme du jour ». Passant en revue les divers épisodes des trois actes de l'œuvre, Martens avertit les méloma-

nes qu'ils doivent se garder de juger Berlioz d'après ses symphonies : *La Symphonie Fantastique*, *Harold en Italie* ou même trop exclusivement sa superbe *Damnation de Faust* dont le romantisme excessif peut déplaire. Dérivé en droite ligne de Gluck, la bilogie des *Troyens* s'enrichit de toutes les ressources de l'orchestration moderne que Berlioz, on l'oublie trop souvent, a mises en œuvre avant Wagner. Elle s'y révèle autant par la noblesse et la riche couleur de ses formes que par la passion tragique qui l'anime.

Dans le champ étendu qu'a parcouru Martens, c'est, assurément, la musique qui occupe la première place. Les biographies musicales lui fournissent ample matière à discussions esthétiques. C'est toute l'exégèse wagnérienne qui se découvre dans son analyse de *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres*, de Houston Stewart Chamberlain, et dans *Richard Wagner, poète et penseur*, de Henri Lichtenberger. Cette analyse (*Richard Wagner. A propos de deux livres récents*), qui a paru dans le numéro 2 de février 1900 de *Durendal* (7^{me} année, p. 105-120), contient des vues, des opinions, des aperçus dont nul ne contestera l'exactitude et l'opportunité. Le critique n'hésite pas à rompre en visière avec Chamberlain quand celui-ci déclare qu'il n'y a pas plus de christianisme dans *Parsifal* qu'il n'y a de paganisme dans *Tristan*. A coup sûr, réplique Martens, il n'y a pas un atome de paganisme dans *Tristan*... Le « Désir » humain, l'aspiration éperdue de l'âme moderne, « christianisée », vers l'Absolu sont aussi éloignés que possible de la sérénité antique, de l'idéal païen. Mais *Parsifal* l'est tout autant et plus encore. *Tristan* est implicitement chrétien, *Parsifal* l'est explicitement.

Abordant le livre de Lichtenberger, Martens constate que le professeur de Nancy a suivi l'ordre chronologique, exposant simultanément la genèse des œuvres et le développement spirituel de Wagner. L'exposé impartial des

faits lui semble nettement contraire aux conclusions de Chamberlain. Mais il reproche à l'exégète français sa froideur et son indulgence envers les attaques de Max Nordau et de Nietzsche. Ne pouvant nous arrêter davantage, faute d'espace, au compte rendu des deux livres, bornons-nous à exprimer l'impression qu'ils ont produite sur nous-même concernant le style et la méthode. Le style est le vêtement de la pensée de l'analyste. Son article, dont le style manifeste une vision lucide, est une expression très forte de la pensée. La méthode est destinée à peindre un phénomène du génie créateur et suscite en nous, par l'attention réfléchie, le don de pénétrer l'objet d'étude et de le rattacher à une série humaine, l'intuition en un mot.

Une rencontre déterminante dans la vie de Joseph Ryelandt fut celle de Charles Martens. Elle lui assura une collaboration fidèle qui l'orienta vers le drame sacré et l'oratorio. C'est, en effet, Martens qui écrivit, traduisit la plupart des livrets où Ryelandt devait trouver le thème de ses inspirations. Dans son drame sacré, *Sainte-Cécile*, où le librettiste condense une vision de la Rome des Martyrs, le type hagiographique traditionnel est renouvelé. La sainte y revêt l'aspect non d'une résignée passive, soucieuse de garder son vœu, mais d'une amoureuse à la manière des grands mystiques, aimant d'amour Valérien, et désireuse de l'entraîner au martyre avec elle.

Également habile à rédiger un livret d'oratorio, *Christus Rex*, Martens en a centré le texte sur la lutte de Satan contre la domination du Christ dans le monde. Le compositeur s'y rattache à la tradition tout en étant un primitif et un moderne : primitif, il l'est par la ferveur de son inspiration, par la religiosité et le dogmatisme de sa conception musicale. Moderne, il l'est plus par l'esprit que par la forme. Il se fait, dès lors, que le compositeur de *Christus Rex*, de *Purgatorium*, de *L'Avènement du*

Seigneur, de l'*Agnus Dei*, de *Maria*, joint à quelque audace la raison et concilie certains éléments de progrès avec la sagesse et les apports, les enseignements, les disciplines traditionnels.

Comme son librettiste, Ryelandt est plongé dans la spéculation religieuse, se satisfaisant de textes qui, n'ayant rien en soi de spécifiquement musical, sont néanmoins capables de donner des ailes à son inspiration.

Sous le pseudonyme de Charles Lamy, Martens a composé vingt-cinq morceaux de chant et un prélude pour piano; toutes ces œuvres sont écrites dans un langage musical plein d'ardeur et de sincérité. Les *Six chants graves* et les *Trois chants mystiques, solo et chœur*, composés pendant la première guerre mondiale, ont une force et une éloquence très prenantes.

Paul Timel.

Outre les sources mentionnées dans la présente notice, les articles, cités ci-dessous, réunis par Pierre Martens, fils de Charles Martens et professeur émérite à l'Université de Louvain, ont été largement mis à profit : G. Doutrepoint, « Charles Martens », dans *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée belge*, t. XXVI, 1922, p. 51-54, liste des publications et articles de revues dus à Charles Martens, nomenclature de ses productions musicales par J. Ryelandt et A. Roersch. — Ch. van den Borren, « M. Ch. Martens », dans *La Tribune de Saint-Gervais*, Paris, XXIII^e année, janvier-février 1922, p. 66-67. — G. de Goleco, « Charles Martens », dans *La Revue catholique des Idées et des Faits*, 1^{re} année, n^o 37, 2 décembre 1921, p. 13-14. — L. Lambrechts, « Charles Martens », dans *Ons volk ontwaakt*, VIII^{ste} jaargang, n^o 4, 22 janvier 1922, p. 44, portrait.

MASSART (Jean-Baptiste), biologiste, professeur à l'Université de Bruxelles, né à Etterbeek (Bruxelles) le 7 mars 1865, décédé à Houx le 16 août 1925.

Jean Massart — orthographié Massar dans les actes officiels suite à une erreur remontant à plusieurs générations — était le fils d'un jardinier originaire de Zoutleeuw (Léau) alors

employé au Jardin botanique de Bruxelles qui, dans la suite, exploita un petit établissement d'horticulture rue de la Grande Haie à Etterbeek où s'écoulera la jeunesse du futur professeur d'université. Après avoir fréquenté l'école communale, il entra directement, grâce à la préparation qu'un membre éloigné de sa famille, l'instituteur Charles Héneau, lui avait donnée, en cinquième latine au Collège Saint-Michel.

Ses humanités terminées, il s'inscrit à la Faculté des Sciences de l'Université de Bruxelles, mais la mort de son père l'arrache à ses études à peine commencées et l'oblige à se consacrer à la gestion de l'entreprise paternelle.

De ce moment datent ses premières recherches, qu'il poursuit dans un laboratoire de fortune. Un ami, l'oculiste Lebrun, l'amène cependant, en 1884, à revenir aux études régulières.

En 1887, il est reçu docteur en sciences naturelles avec la plus grande distinction. Il entreprend alors les études de médecine et c'est à cette occasion que le professeur Paul Héger s'intéressera à lui et lui suggérera des recherches sur la réaction des leucocytes qu'il poursuivra avec son ami Charles Bordet. D'abord assistant à la Faculté de Médecine, il passe à la Faculté des Sciences où il secondera le directeur de l'Institut botanique, Léo Errera. Il y restera trois ans à ce titre, puis sera nommé chargé de cours pour deux ans. Il se consacre à des travaux de laboratoire, notamment sur la récapitulation et l'innovation en embryologie végétale, faits infiniment plus rares que ceux reconnus dans le règne animal et d'ailleurs difficiles à leur assimiler (1894); sur la cicatrisation chez les végétaux, à la fois chez les Cryptogames et les Phanérogames (1898), sur la cytologie des Schizophycées (1900).

C'est au cours de ces années que nous le rencontrons à Java où il séjourne au laboratoire de Buitenzorg; il y fait ample moisson d'observations originales et recueille du matériel qui, confié par lui à des spécialistes, don-

nera lieu à publication (fin 1894-début 1895).

En 1897, c'est dans le Valais qu'il exerce ses dons. *La dissémination des plantes alpines* (dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. XXXVII, 1898, p. 129-150) rend compte de la colonisation d'un flot isolé de toutes parts par d'importants glaciers.

En 1898, un séjour au Sahara effectué avec son collègue et ami Auguste Lameere nous vaut *Un voyage botanique au Sahara* (*Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. XXXVII, 1898, p. 202-339) apprécié à sa juste valeur par les professeurs d'Alger.

Il est certain que ces séjours prolongés au sein d'une nature tantôt exubérante, tantôt désertique, devaient développer en lui un goût qu'il ne pourra plus maîtriser. De physiologiste pur, il devient biologiste ou, mieux, naturaliste. Les laboratoires ambulants qu'il établit tantôt dans une auberge de village, tantôt dans une école, tantôt dans un local mis aimablement à sa disposition par une administration communale, connaissent le succès. Son grand ami Auguste Lameere, les docteurs Jean De Meyer et Norbert Ensich, l'entomologiste Guillaume Séverin fréquentent assidûment et fidèlement ces laboratoires.

En 1902, il accepte la place de conservateur au Jardin botanique de l'État à Bruxelles. Il a pour mission l'organisation du musée en plein air, des serres froides et de l'orangerie. Il crée une école expérimentale suivie d'écoles éthologiques et physiologiques dont l'étiquetage constituait un modèle didactique. Il remanie les collections systématiques. Il augmente la portée de ces innovations par la publication dans le *Bulletin du Jardin botanique de l'État* de notices qui sont des modèles de clarté : *Les collections éthologiques du Jardin botanique de l'État* (vol. 1, fasc. 5, juillet 1904, p. 217-280), *Notice sur la serre des plantes grasses au Jardin botanique*

de l'État (vol. 1, fasc. 6, mai 1905, p. 355-385) et *La collection phylogénique au Jardin botanique de l'État* (vol. 1, fasc. 6, mai 1905, p. 403-429). Massart établit aussi des terrains expérimentaux à Francorchamps, à Koksijde et à Samson. Il publie encore dans le *Bulletin du Jardin botanique de l'État* des notes ayant trait à l'éthologie et aussi à la morphologie expérimentale dont celle sur *L'accommodation individuelle chez Polygonum Amphibium* (vol. 1, fasc. 2, septembre 1902, p. 73-88).

En 1905, une charge écrasante attend Jean Massart. Il démissionne au Jardin botanique, devant assumer dorénavant l'enseignement de Léo Errera décédé et la direction de l'Institut botanique. La géobotanique et l'éthologie constitueront désormais ses disciplines favorites. L'observation et l'expérimentation directe dans la nature se substitueront aux expériences de laboratoire. Peut-être l'état de santé de Jean Massart a-t-il en partie causé ce revirement total. Résultèrent de cette orientation nouvelle : *Essai de géographie botanique des districts littoraux et alluviaux de la Belgique* (dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. XLIV, 1907, p. 59-129, 192-269, annexe : p. 1-121 ; t. XLV, 1908, p. 205-320 ; t. XLVI, 1909, p. 39-83, planches et cartes), *Esquisse de la géographie botanique de la Belgique* (dans *Recueil de l'Institut botanique Léo Errera*, t. VII bis, 1910, 332 pages et annexe) et *Pour la protection de la nature en Belgique* (dans *Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique*, t. LI, 1912, volume jubilaire, fasc. 2, p. 1-308).

Ce dernier ouvrage reflète une des préoccupations constantes de Massart. Il fut, avec Léon Fredericq, un des promoteurs de la sauvegarde de la flore et de la faune, non qu'ils fussent les seuls, ni les premiers, mais certainement les plus actifs de notre pays. Il cite l'exemple que nous offrent dans ce domaine les États-Unis, le Danemark, les Pays-Bas,

l'Allemagne... Il nous dit ce qu'il faut faire, il relève, district par district, les sites à protéger.

Survient le conflit mondial de 1914. Massart participe à l'effort de guerre et se voit obligé de quitter clandestinement le pays, emportant avec lui une masse de documents qu'il publiera au profit des œuvres de soutien aux Belges : *Comment les Belges résistent à la domination allemande — Contribution au livre des douleurs de la Belgique* (Paris, 1916, 473 pages) et *La presse clandestine dans la Belgique occupée* (Paris-Nancy, 1916, 318 pages).

Il passe aux Pays-Bas et, de là, en Grande-Bretagne et en France, où il s'installe à Antibes. Il poursuit ses activités botaniques au laboratoire de la villa Thuret, dont le directeur, M. Poirault, lui offre l'hospitalité. Il publie quelques travaux et recueille du matériel qui fera l'objet de publications ultérieures.

Sollicité pour parer au manque de professeurs dû aux circonstances, il enseigne bénévolement l'anglais dans un lycée français.

Au cours des années 1916, 1917 et 1918, il se rend à Paris pour donner cours au Muséum d'Histoire naturelle; il fera également partie de jurys centraux convoqués par le Gouvernement du Havre.

Digne d'intérêt est certes l'intervention, d'ailleurs sans lendemain, de Massart en 1915 auprès des intellectuels allemands et ce par l'intermédiaire du botaniste genevois Robert Chodat, pour les faire revenir sur leur fameux manifeste que, dans son honnêteté, il espérait avoir été dicté par un chauvinisme passager inhérent aux événements (*Les intellectuels allemands et la recherche de la vérité*, dans *Revue de Paris*, 25^e année, 1918, p. 643-672; *Le chiffon de papier* dans *Les Cahiers belges*, 1917, n^o 4, 46 pages).

Après ce tragique intermède, Massart reprend ses recherches parmi lesquelles il y a lieu de citer plus particulièrement celles ayant trait à la

genèse des formes horticoles actuelles de Gloxinia. Il fournit, si nécessaire est, une nouvelle preuve de son intérêt pour l'Université libre de Bruxelles et son enseignement, par la publication des *Éléments de biologie générale et de botanique* (Bruxelles, M. Lamertin, 1920-1923, 2 volumes, xv-378 pages et xi-407 pages) et la mise sur pied d'un jardin expérimental et éthologique qui ne sera complètement terminé qu'après son décès et portera désormais le nom de « Jardin botanique expérimental Jean Massart », situé à Auderghem aux confins de la forêt de Soignes.

En 1922, un voyage de six mois dans un pays tropical, le Brésil en l'occurrence, devait lui permettre de former quelques universitaires d'élite capables de créer un institut biologique au Congo, dont le projet, signé par un groupe de naturalistes belges, avait été rédigé par Massart (1919). La notion de réserve naturelle y est clairement exprimée : « La forêt atte- » nant au laboratoire deviendrait une » réserve naturelle où les animaux et » les plantes trouveraient un asile » inviolable ». De cette expédition, ses collaborateurs ont rapporté un souvenir enthousiasmé dont on trouve le reflet dans leurs écrits.

Le siècle où naquit Massart fut une époque heureuse pour le naturaliste; Charles Darwin et Alfred Russel Wallace ont émis leurs théories évolutives. Du laboratoire de Jacques Loeb, à Berkeley, émanaient, de 1888 à 1899, des travaux sur les tropismes, la sensibilité différentielle et les phénomènes associatifs. Herbert Jennings présentait une méthode des essais et erreurs dans l'orientation des organismes; Alfred Giard inaugurait la méthode éthologique et fondait le laboratoire de Wimereux; Wilhelm Pfeffer, à Tübingen, étudiait la sensibilité des végétaux aux substances chimiques; l'Institut Pasteur, à Paris, était en plein essor.

Jean Massart, dès ses premières recherches, manifesta de l'intérêt pour la physiologie. Seul, dans son labora-

toire personnel d'Etterbeek, il prépare une publication sur l'irritabilité des organismes unicellulaires qui aura l'honneur des *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (3^e série, t. XV, p. 750-754).

Étudiant en médecine, il prouve avec son ami Charles Bordet, frère de l'illustre Jules Bordet, la sensibilité des leucocytes aux substances dissoutes provenant de la nutrition des microbes (*Le chimiotaxisme des leucocytes et l'infection microbienne*, dans *Annales de l'Institut Pasteur*, 5^e année, 1891, p. 417-444).

Biologiste, l'observation de la vie l'attire plus que les constatations morphologiques, quoiqu'il se soit cependant intéressé à plusieurs reprises à de tels sujets. Il envisage les phénomènes de la vie dans leurs rapports directs avec le milieu : sensibilité à la lumière, à la gravitation, à la constitution physique ou chimique du sol ou du support, etc.

Émile Marchal nous a laissé un magistral aperçu des cent soixante-neuf publications de Massart.

Le maître de Massart, Léo Errera, finaliste convaincu, n'aurait pas été déçu par son disciple qui n'hésite pas à recourir à des explications anthropomorphiques toutes darwiniennes que ne se font pas faute de relever certaines écoles. Nous découvrons dans son œuvre le reflet du mode de pensée du siècle. Sont caractéristiques à cet égard, les deux ouvrages élaborés vers l'âge de trente ans en collaboration avec des sociologues : *Parasitisme organique et parasitisme social* (en collaboration avec Émile Vandervelde, dans *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique*, t. XXV, 1893, p. 227-294) et *L'Évolution régressive en biologie et en sociologie* (en collaboration avec Jean Demoor et Émile Vandervelde, Paris, Alcan, 1897, 324 pages).

Nous ne pouvons assez insister sur les travaux dont la portée fut exceptionnelle, notamment en ce qui concerne l'irritabilité des organismes infé-

rieurs. « Son génie d'observation, son talent à poser les termes d'un problème biologique, lui dictaient, chaque jour, des expériences remarquables. » (*Pourquoi pas?* 17 juillet 1913.)

Ce qui rend Massart particulièrement sympathique, c'est le regard qu'il accorde à la société, sans trop s'y mêler sans doute. Il a été fait allusion à ses publications en collaboration avec Émile Vandervelde et Jean Demoor. A l'occasion de voyages scientifiques, il ne se fait pas faute de relever d'un mot, d'un bout de phrase ironique, quelque iniquité ou quelque aberration administrative. Sa vie durant, il éprouve un besoin irrésistible de faire connaître et il y met toute son ardeur. Il a recours aux conférences dans les milieux les plus divers, publications de vulgarisation, excursions guidées. Sa formation biologique préuniversitaire d'autodidacte lui fait découvrir à coup sûr les sujets susceptibles d'intéresser et d'enthousiasmer un large public. Ce rôle, il le prolonge comme inspecteur des écoles secondaires de la ville de Bruxelles.

Jean Massart fut élu correspondant de l'Académie royale de Belgique le 4 juin 1904 et membre le 10 juin 1911.

Les honneurs qui lui échurent et l'admiration que lui prodiguèrent ses élèves ne le firent jamais abandonner la vie simple qu'il connut dans sa jeunesse. Il resta toujours fidèle au souvenir des parents modestes qui, quoique dépourvus de toute culture, tinrent à doter leur fils d'une instruction solide. Jean Massart se consacra toute sa vie à un travail acharné et à une vie familiale heureuse.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par M^{me} Hélène Jeener-Massart. — Archives de la Commission de la Biographie nationale : documents iconographiques et notamment des photographies prises dans les laboratoires ambulants de Koksijde, Francorchamps et Kinroy. — *Pourquoi Pas?*, 17 juillet 1913, p. 1051-

1052. — P. Héger, « Notice sur la vie et les travaux de Jean Massart », dans *Rapport de l'Université libre de Bruxelles sur l'année académique 1924-1925*, Bruxelles, 1920, p. 36-51. — H. Marchal, « Notice sur Jean Massart », dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 93^e année, 1927, p. 69-158, liste bibliographique, portrait. — A. Conard, « Ce qu'est le Jardin expérimental Jean Massart », dans *Le nouveau jardin pittoresque*, 1927, p. 219-222. — G. Van Schoor, « L'œuvre physiologique de Jean Massart », dans *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, t. XVIII, 1926, p. 391-396. — P. Brien, « En souvenir d'un maître naturaliste et botaniste », dans *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, t. XIX, 1927, p. 208-218. — F. Stockmans, « Jean Massart, 1865-1925 », dans *Flori-lège des Sciences en Belgique pendant le XIX^e siècle et le début du XX^e*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1928, p. 705-726, deux portraits, une photographie. — G. Bohn et A. Drzewina, *La chimie et la vie*, Paris, 1920. — G. Bohn, *La naissance de l'intelligence*, Paris, 1920. — É. Marchal, « Massart (Jean) », dans *Biographie coloniale belge*, t. II, Bruxelles, 1951, col. 677-679.

MASSON (Fulgence-Paul-Benoît), avocat, homme d'État, né à Dour (province de Hainaut) le 16 février 1854, décédé à Mons le 24 janvier 1942.

Fulgence Masson fit ses études supérieures à l'Université de Liège où, le 12 août 1875, il obtenait son diplôme de docteur en droit avec la plus grande distinction.

Le 8 février 1876, un arrêté royal lui octroyait une bourse de voyage de deux mille francs à charge pour lui de visiter des universités étrangères pendant deux années consécutives.

Il fit un séjour à Paris où il ne s'attacha pas seulement aux débats judiciaires; la politique l'attirait. Il entendit Gambetta, Ernest Renan, Claude Bernard; il fréquenta la Sorbonne et le Collège de France et aussi Notre-Dame et la Comédie-Française.

Comme il était grand amateur d'art, il visita longuement le Louvre et les autres musées de Paris.

Quand, après deux ans, il rentra

à Dour, il était pourvu d'un bagage intellectuel très appréciable.

Inscrit au tableau des avocats le 5 novembre 1878 et, après son stage chez Hector Petit, il s'installa au n° 3 de la rue de la Grande Triperie à Mons qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Il plaida dans de très nombreux procès et, en assises, entre autres dans deux affaires retentissantes. La première, en mai 1889, fut celle dite du « grand complot » contre la sûreté de l'État. Il fut prouvé que ce complot avait été organisé par un agent de la Sûreté de l'État au service d'un ministre. Après des débats longs et passionnés, les vingt-deux accusés, défendus par des avocats éminents, dont Fulgence Masson, furent acquittés.

La seconde affaire est celle dite des « boulettes de Wasmes », dans laquelle une femme était accusée d'avoir empoisonné son mari. Masson parvint à faire acquitter la prévenue grâce à une plaidoirie aussi émouvante que solidement charpentée.

Le 26 janvier 1926, le Barreau de Mons fêta avec éclat le cinquantième professionnel de l'avocat et, le 30 juin 1936, ses soixante ans de barreau.

A cette occasion, François Bovesse, ministre de la Justice, remit au jubilaire, honneur rare, les insignes du Grand Cordon de l'Ordre de Léopold et le Barreau lui offrit son buste, frappant de vie, taillé dans du marbre de Carrare par le talentueux sculpteur Gustave Jacobs.

La politique tenta Fulgence Masson. Le 19 octobre 1894, il fut élu conseiller communal de la Ville de Mons; échevin de l'Instruction Publique le 24 janvier 1888, il fit preuve d'une grande activité et de beaucoup d'initiatives dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Élu conseiller provincial pour le canton de Dour en 1880, il remplit son mandat jusqu'en 1894. Il fut élu pour le canton de Mons en 1896, et siégea au Conseil provincial jusqu'en 1900.

En 1904, il fut élu membre de la

Chambre des représentants ; son mandat fut renouvelé, sans interruption, à chaque consultation électorale, jusqu'en 1933, époque où il démissionna.

Dès son entrée à la Chambre, il se révéla grand orateur parlementaire, un chef que l'on écoute et que l'on suit.

Libéré de la prison de Celle-Schloss, à l'Armistice de 1918, Fulgence Masson s'occupa d'abord de faire rapatrier ses compagnons de geôle. C'est pendant son voyage de retour qu'il apprit qu'il était chargé du portefeuille de ministre de la Guerre.

Dès le début de la guerre de 1914-1918, il fut constitué en Belgique un Comité national de Secours et d'Alimentation dont le siège était à Bruxelles.

Dans chaque province, on installa un Comité provincial qui était une émanation du Comité national. La Ville de Mons fut choisie pour être le siège du Comité du Hainaut. Il fut placé sous la présidence de Fulgence Masson, député libéral et échevin de l'Instruction Publique de Mons. Il mit son talent de juriste au service du Comité provincial et, aussi, des civils belges déportés en Allemagne par l'ennemi. A de nombreuses reprises, il protesta auprès des autorités militaires contre les déportations faites contrairement aux lois de la guerre et au droit des gens.

Il fut le premier qui, le 2 novembre 1915, osa braver l'ennemi en adressant au général von Bissing une fière et énergique protestation au sujet de ces déportations.

La réponse ne se fit pas attendre. A ce moment, Fulgence Masson était déjà condamné par le gouvernement impérial et il le savait. Et quand la police allemande trouva un jour dans la poche d'un de ses amis la copie d'un projet de loi, écrit de sa main, projet à déposer au Parlement après la victoire des Alliés, l'occasion recherchée était trouvée. Ce fut la condamnation à l'exil, l'incarcération dans les prisons allemandes où il alla rejoindre d'autres grands Belges, coupables

d'avoir lutté avec passion pour la Belgique, lâchement attaquée.

D'abord emprisonné à Mons le 21 avril 1918, il passa par les prisons d'Aix-la-Chapelle et de Siegburg pour échouer à Celle-Schloss où il resta jusqu'à la fin de la guerre.

Les autres prisonniers politiques l'avaient élu comme président. Il leur faisait des causeries, relevait le moral défaillant de certains en clamant sa certitude en la victoire finale.

C'était une haute conscience, un admirable patriote. Écoutez-le : « Nous » ne laissons aucun accusé sans défense ; nous prenons sous notre protection les plus misérables ; nous affrontons toutes les puissances ; nous parlons avec une égale indépendance devant toutes les juridictions ; nous dédaignons les velléités de représailles : la tâche que nous avons à remplir est d'un caractère assez élevé pour toutes les ambitions ».

Ministre de la Guerre du 21 novembre 1918 au 4 février 1920, Fulgence Masson fut également ministre de la Justice dans le cabinet Theunis du 16 décembre 1921 au 13 mai 1925.

Son œuvre considérable force l'admiration de tous. Les projets de lois qu'il présenta et fit voter intéressent la protection de l'enfance, les établissements pénitentiaires, les écoles du service social, les orphelins de guerre, les familles nombreuses, etc... La loi du 7 avril 1922, permettant aux femmes porteuses du diplôme de docteur en droit de prêter le serment d'avocat et d'exercer cette profession, est due à son initiative de même que la loi du 15 mars 1922 sur l'acquisition et la perte de la nationalité et celle du 16 décembre 1922 modifiant certains articles du Code civil accordant aux femmes le droit d'être témoins dans les actes notariés. Il défendit aussi avec énergie les petits locataires contre le double risque d'une expulsion arbitraire ou d'une exploitation abusive par le bailleur.

Notons encore la loi organique de l'assistance publique du 10 mars

1925, celle sur la procédure en matière de divorce et celle modifiant la répression du vagabondage et de la mendicité.

Il faudrait des pages pour analyser succinctement tous les projets de lois dus à Fulgence Masson qui fut toujours passionnément défenseur de la liberté et des droits de l'homme, serviteur d'un idéal de tolérance et de justice, adversaire des persécutions et des tyrannies.

Il était nommé ministre d'État le 13 mai 1925, jour où il abandonnait le département de la Justice. Réélu le 26 mai 1929 et le 27 novembre 1932, il continua à siéger à la Chambre jusqu'au 30 mai 1933, date à laquelle il donna sa démission et fut remplacé par Victor Maistriau.

Fulgence Masson fut aussi professeur de droit constitutionnel et administratif à l'École normale de l'État à Mons, professeur d'économie politique et de morale à l'Institut supérieur de Commerce de Mons.

Administrateur de cet institut depuis 1920, il est devenu président de la Commission administrative en 1923 et son mandat s'est terminé en 1939.

Son buste, placé dans le hall d'honneur de l'Institut, a été réalisé par le sculpteur Joris et inauguré le 7 novembre 1957.

Si Fulgence Masson fut un avocat, un orateur hors de pair, il fut aussi et surtout un grand journaliste.

Le 21 décembre 1906, avec quelques amis, il fondait une société anonyme, La Presse libérale de Mons et de l'arrondissement.

La Province était en gestation ; elle devait sortir son premier numéro le 1^{er} mars 1907. Depuis la fondation de ce journal jusqu'à la guerre de 1940, Fulgence Masson en fut le directeur politique et le principal rédacteur. « Nulla dies sine linea », telle était la devise que nous pouvions lui appliquer. Pas un jour sans une ligne...

Qu'il traitât de politique internationale, nationale ou locale, de problèmes économiques, financiers ou

sociaux, qu'il se laissât tenter par une question philosophique, littéraire ou artistique, qu'il s'amusât à brosser un tableau, à croquer un portrait, il était toujours égal à lui-même, il excellait en tous genres grâce à sa vaste culture poussant ses racines dans un merveilleux humanisme.

Celui dont les journalistes libéraux firent leur président d'honneur était maître dans l'art redoutable de la polémique, mais ici non plus il ne perdait jamais le sens de la mesure et, si sa phrase, ironique, mordante ou frondeuse, savait se faire sévère pour combattre une injustice ou redresser un travers, elle préférerait écouter le conseil du poète : « Castigat ridendo mores ». Corriger les mœurs en riant...

Donc, chaque jour, Fulgence Masson envoyait de la copie au journal. Certes, ses « papiers » n'étaient pas calligraphiés... et il détestait l'usage de la machine à écrire pour les reproduire.

La pensée, plus rapide que la plume, forçait celle-ci à abrégier les mots. La feuille blanche, couverte d'une écriture nerveuse, était zébrée de ratures, de renvois, de corrections. Un vrai casse-tête pour le secrétaire de rédaction et les linotypistes. L'écrivain, toujours, voulait la précision, recherchait le terme propre. Bref, l'article présentait l'aspect d'un beau feu d'artifice ; il était comme les discours de Fulgence Masson : une explosion de champagne spirituel.

En plus de sa collaboration quotidienne à *La Province*, Fulgence Masson écrivait assez régulièrement dans maintes publications : *La Chronique*, *L'Étoile belge*, *Le Petit Bleu*, *La Flandre libérale*, *La Gazette*, *La Réforme*, *Libra Illustré*, *Le Flambeau*, etc.

Il a donné un article hebdomadaire, en tribune libre, au journal *Le Soir* pendant une période s'échelonnant du 21 juin 1927 au 28 mars 1936.

Comment concevait-il le rôle de journaliste ?

« Tâche bien ardue celle de l'homme qui est chargé d'éclairer ses contem-

» porains sur les problèmes compli-
 » qués que chaque jour fait surgir,
 » et dont les solutions quelles qu'elles
 » soient suscitent des réactions, cho-
 » quent des sentiments et blessent des
 » intérêts.

» Il faut en prendre son parti,
 » accomplir son devoir, mettre sa
 » conscience à l'aise en prenant pour
 » principe de s'inspirer toujours de la
 » justice des décisions à prendre et
 » de repousser toutes les suggestions
 » qui s'écartent de la vérité » (numéro
 spécial du vingt-cinquième anniver-
 saire de *La Province*, 1^{er} mars 1932).

Le 17 septembre 1933 fut une jour-
 née d'apothéose pour Fulgence Mas-
 son.

Le 6 juin de cette année, il avait
 écrit une lettre au président de la
 Chambre afin de mettre un terme à
 sa carrière parlementaire.

Le parti libéral avait tenu à expri-
 mer par une manifestation nationale
 les regrets que lui inspirait la décision
 de l'éminent homme d'État et l'admi-
 ration et la reconnaissance méritées
 par la longue et prestigieuse carrière
 du grand leader libéral. Il y eut de
 nombreux discours, un mémorable
 banquet au théâtre.

Après cette impressionnante mani-
 festation, il resta entre les mains du
 comité organisateur un reliquat fort
 important. Une association sans but
 lucratif fut constituée, avec l'accord de
 Fulgence Masson ; pour répondre au
 vœu exprimé par le vénéré ministre
 d'État, on décida d'affecter chaque an-
 née les intérêts du capital à un double
 but : premièrement, allouer des prix ou
 des bourses de voyage et d'étude à des
 élèves des établissements officiels d'in-
 struction à Mons ; deuxièmement,
 attribuer des récompenses aux mères
 de famille de condition modeste, habi-
 tant l'arrondissement de Mons, sorties
 des écoles officielles ou dont les enfants
 fréquentent les écoles officielles, qui
 se distinguent par des qualités d'ordre,
 d'économie et de propreté et qui diri-
 gent avec un soin particulier l'éduca-
 tion et l'instruction de leurs enfants.

Le 20 décembre 1935, lors de la

première remise des prix quinquen-
 naux du Hainaut au docteur Jules
 Bordet, savant bactériologiste et prix
 Nobel, à Jules Destrée, ancien minist-
 tre et fondateur de l'Académie de
 Langue et de Littérature françaises,
 au sculpteur Victor Rousseau, à l'abbé
 Georges Lemaître, professeur d'astro-
 nomie à l'Université de Louvain, la
 grande médaille fut offerte à Fulgence
 Masson « dont la longue vie demeure
 » un haut exemple d'honneur et de
 » travail ».

Il était d'une extrême modestie ;
 au roi Albert qui lui manifestait son
 intention de l'anoblir, en 1919, il
 répondit : « Je ne me vois pas en
 » baron Masson ; Sire, laissez-moi le
 » nom roturier que m'a légué mon
 » père ».

À son décès, la famille reçut de
 très nombreux témoignages de sym-
 pathie attristée, notamment du roi
 Léopold, de la reine Élisabeth et du
 Comte de Flandre.

Clovis Piérard.

C. Piérard, *Une grande figure nationale.*
Fulgence Masson, Homme d'État. 1854-
1942, préface de M. René Lefèbvre,
ministre d'État, à paraître.

MATHYS (*Albert-François*), artiste
 peintre, né à Bruxelles le 1^{er} août
 1885, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles)
 le 11 octobre 1956.

Issu de parents très modestes, père
 flamand, mère wallonne, il montre très
 jeune de réelles dispositions pour le
 dessin et la peinture. Contraint de
 trouver un travail rémunérateur, il
 s'engage comme dessinateur dans un
 atelier de dentelles, la Compagnie des
 Indes, rue Royale, à Bruxelles. Le
 soir, il s'empresse de suivre les cours de
 dessin de Constant Montald à l'Acadé-
 mie des Beaux-Arts de Bruxelles.

Vers 1915, il épouse une jeune Bru-
 xelloise, Joséphine Segers, que la
 maladie emporte déjà en 1922. Il
 travaille toujours dans un atelier
 de dentelles, rue du Marais, lorsque,
 en 1925, il s'unit à Godelieve Calle-

waert, jeune violoniste, bientôt attachée à l'Institut national de Radio-diffusion, ce qui lui permettra d'inciter son époux à quitter l'atelier de dentelles et à s'adonner entièrement à son art.

Mathys est cité parmi les artistes brabançons qui se groupaient le dimanche autour d'Oleffe avec Jefferys, Thevenet, Brusselmans, Rik Wouters, Dehoy et d'autres.

Passionné pour la musique et la littérature, il est membre du Cercle artistique et littéraire qu'il fréquente assidûment; il y compte de nombreux amis: les Rosy, Georges Ramackers, Jean Tousseul, Gaston Heux, Paul Bay, Adolphe Wansart et Fernand Schirren.

D'un naturel réservé et presque secret, Mathys ne fit rien pour attirer la notoriété; il semble se complaire dans l'effacement. Il ne sollicite jamais une publicité, quoique des critiques d'art, en particulier Fierens-Gevaert, l'admirent beaucoup. Les dernières années de sa vie, on le voit simplement en relations amicales avec les peintres Cantens, Decœur et Jean-Jacques Gailliard. Il a soixante et onze ans lorsqu'on le trouve mort dans son atelier, victime d'une congestion cérébrale.

En 1910, il participe au mouvement fauve belge et montre son souci d'une excellente technique et d'un coloris onctueux et chaud, cerné d'un dessin vigoureux.

Vers 1925, il adopte un style plus dépouillé, une peinture plus lisse. Il peint des portraits expressifs, tel celui de son grand ami, le peintre Charles Dehoy.

A partir de 1930, ses couleurs s'assombrissent. Il exécute quelques gravures sur métal. En 1940, il se passionne pour la sculpture et exécute quelques bons masques. Ses couleurs reprennent une belle sonorité et lors de sa dernière exposition personnelle, en 1953, on remarque ses nus colorés d'un style très personnel.

A l'occasion de la rétrospective de ses œuvres, organisée à Saint-Gilles,

BIOGR. NAT. — t. XXXVIII.

en 1970, on a souligné qu'après cinquante ans les tons clairs du peintre n'avaient rien perdu de leur fraîcheur et de leur vivacité et que Mathys fut un maître de la réalité quotidienne, qu'il voulait harmonieuse et non dénuée d'esprit. Son art manifesta une belle sérénité.

En 1914, Mathys participe avec le groupe Effort à une exposition au Studio; en 1918, il expose chez Giroux, puis participe à plusieurs expositions officielles en Belgique (Anvers, Liège, Gand, Bruxelles, Namur) et à l'étranger (Biarritz, Paris: salon des Indépendants, Venise: deux biennales, Le Caire, Alexandrie, Stockholm, Riga, Alger, Le Havre, Rouen, Shanghai, Nankin). De 1917 à 1953, il ouvre à Bruxelles huit expositions personnelles, notamment une importante au Palais des Beaux-Arts en 1936. Après son décès, quelques rétrospectives le font redécouvrir en Belgique. Il est intéressant de noter que des œuvres refusées pour certaines expositions du vivant de l'artiste, notamment *Lilas* de 1917, d'une certaine audace coloristique, sont considérées, en 1970, comme remarquables.

Du vivant de l'artiste, l'État belge fait l'acquisition de plusieurs œuvres déposées à Dinant, Liège, Malines, Ixelles, Bruxelles. Après son décès, l'État achète la *Nature morte à l'orange* déposée à Bruxelles; les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, acquièrent un autoportrait; la province de Brabant, *La Couturière* et le portrait du poète Gaston Heux; la Commune de Saint-Gilles (Bruxelles), *Effet de neige* et *Autoportrait*.

On trouve ses œuvres dans des collections privées en Belgique et à l'étranger.

Alice Meebe.

J. Tousseul, *Le Peintre François Mathys*, Bruxelles, Éditions Savoir et Beauté, 1926, portrait photographique. — Stéphane Rey, *Hommage au peintre A. François Mathys*, Catalogue de l'exposition organisée

par l'Administration communale de Saint-Gilles-lez-Bruxelles, février-mars 1970, portrait photographique.

MÉLOTTE, famille d'industriels des XIX^{me} et XX^{me} siècles.

Les membres de la famille Mélotte, tous autodidactes, méritent mention.

MÉLOTTE (Joseph), constructeur de moulins à vent, né à Borlo (province de Limbourg) le 26 octobre 1792, décédé à Remicourt le 29 novembre 1828.

Le moulin de Pousset-lez-Remicourt, transformé actuellement en habitation, fut l'une des réalisations de Joseph Mélotte : sur l'arbre de transmission en bois, appelé « étendard », figurait l'inscription suivante :

M.N.

A.D. LAMARCHE PERTINENS 1819
MÉLOTTE, EX BORLOO FECIT.

MÉLOTTE (Guillaume-Joseph), inventeur et constructeur de machines agricoles, né à Pousset (province de Liège) le 11 février 1826, décédé à Remicourt le 25 avril 1878 ; fils de Joseph Mélotte.

Guillaume Mélotte aida tout d'abord son père dans la construction des moulins à vent, puis fonda, à Remicourt, en 1852, la maison Mélotte pour la réalisation de machines agricoles. En cette année, il introduisit deux demandes de brevet, une pour un régulateur servant à régler la profondeur des sillons tracés par les charrues ; l'autre pour un système d'avant-train de semoir. Si Guillaume Mélotte fabriquait des charrues, des herses, des semoirs, des hache-paille, sa spécialité résidait surtout dans la construction des batteuses. Il créa un tambour-batteur tournant à des vitesses de 800 à 1.200 tours à la minute et acquit, à ce sujet, une grande réputation dans la région. Plusieurs journaux de 1875 font état des progrès que Guillaume Mélotte fit réaliser à l'agriculture. Il perfectionna d'autres machines agricoles. Parmi ses initiatives les plus intéressantes, on peut

citer la création d'une enveloppe-tambour servant à recouvrir les engrenages des machines à manège et à parer ainsi à un danger constant. En 1876, il fit construire, en face de la sucrerie, un établissement qui deviendra « l'Usine Mélotte », et qui utilisait à peine une dizaine d'ouvriers.

Guillaume Mélotte fut élu conseiller communal et nommé échevin de Remicourt en 1856. C'est à lui que l'on doit la construction en 1877 de la maison communale et de la première école de Remicourt.

De 1878 à 1902, date de la mort de la veuve Guillaume Mélotte, l'usine eut comme dénomination : « Veuve Mélotte ».

Le 24 mai 1883, sous le n° 61464, un brevet d'invention est délivré à Madame Veuve Mélotte. Il s'agit d'un distributeur d'engrais chimiques en lignes.

MÉLOTTE (Jules-Joseph), inventeur, industriel, philanthrope, né à Remicourt (province de Liège) le 7 août 1858, décédé à Liège le 11 juillet 1919 ; fils de Guillaume Mélotte.

Après avoir fréquenté l'école primaire mixte de Lamine, Jules Mélotte suivit les cours du Collège Saint-Louis de Waremme.

À quatorze ans, il abandonna ses études et se consacra tout entier à l'atelier paternel. Jointes à l'exemple de son père, ses réelles dispositions pour les sciences mécaniques le poussèrent tout naturellement vers de nouvelles conceptions.

Pour s'assimiler les méthodes de travail aux machines-outils, il n'hésita pas à s'engager comme apprenti aux Ateliers de la Meuse à Sclessin.

Le livre *L'Ouvrier mécanicien* sera cependant la base de sa formation technique. La lecture de ce livre obligea Jules Mélotte à acquérir des connaissances d'algèbre, de géométrie, de trigonométrie et de physique ; il sera aidé dans cette étude difficile par A. Genon, instituteur de la commune.

En 1878, il participa avec son frère Alfred à l'Exposition universelle de Paris, grâce à une bourse d'études

offerte par le Gouvernement aux artisans d'élite. Ce voyage lui ouvrit de larges horizons et décida de l'orientation de son avenir, car là-bas, son grand esprit d'observation et sa capacité étonnante d'assimilation lui facilitèrent l'acquisition de nouvelles connaissances techniques.

A leur retour, les deux frères conviennent d'appeler « Charrue Mélotte » la charrue que l'usine fabriquait depuis quelque temps déjà, cela à cause d'un panneau-réclame « Charrues Fondateur » qui, placé le long des voies du chemin de fer, les avait profondément impressionnés.

La même année, Jules Mélotte, qui n'avait que vingt ans, réalise ses premières inventions ; il apporte notamment d'ingénieuses améliorations à la faucheuse de Mac Cormick.

En 1884, il possède plusieurs brevets à son actif. Citons celui qui lui est conféré pour la création d'une vis à clef destinée à resserrer les roues de la charrue. La même année, il fait la connaissance d'Eugène Marousé, ingénieur agricole, avec qui, dès lors, il visite tous les concours et expositions agricoles.

En 1885, toujours en compagnie de Marousé, il se rend, à pied, à Opheylissem pour y examiner une écrémeuse. Là, très attentivement, il observe, prend des mesures et ... réfléchit.

En 1886, il rencontre à Jette-Saint-Pierre Jules Lahaye, ingénieur agricole, avec qui il étudie à nouveau une écrémeuse.

En 1887, une conférence de vulgarisation de technique laitière est donnée à Waremme par les professeurs Chevron et Marcas de l'Institut Agronomique de Gembloux. Jules Mélotte, évidemment, y assiste, en compagnie de son frère et de Marousé. L'expérience consiste dans l'écramage de 20 litres de lait. Marcas actionne, à la main, l'écrémeuse, une danoise à bras à bol supporté, tandis que Chevron donne les explications nécessaires. Jules Mélotte est stupéfait devant l'énorme dépense musculaire réclamée par l'écramage de quelques

litres de lait. C'est à partir de ce moment que l'inventeur se passionne pour le problème à résoudre.

En 1888, il construit, avec des moyens rudimentaires, une première écrémeuse à force centrifuge. Il rend visite à Marousé, habitant Landen, et lui présente une petite bouteille contenant du lait écrémé. Il prie Marousé de l'accompagner à Gembloux, désireux de soumettre son échantillon à Chevron. Marousé, empêché, lui remet une lettre destinée au professeur de Gembloux. Ce dernier accueille son visiteur avec indifférence. Cependant, les explications fouillées et précises fournies par Jules Mélotte finissent par intéresser Chevron qui promet d'analyser le lait et d'en communiquer le résultat dès le lendemain. Dans sa réponse, Chevron annonce des résultats magnifiques et demande à voir l'écrémeuse. Invité, il arrive à Remicourt un dimanche matin. Du lait est écrémé par la nouvelle machine offrant comme particularité le bol qui, contrairement aux écrémeuses connues à l'époque, est suspendu à un axe mobile au lieu d'être soutenu. Cette nouvelle écrémeuse procure deux avantages essentiels : la crème est obtenue immédiatement avec un quart en plus et le lait écrémé peut être donné à l'état chaud au jeune bétail de la ferme. Chevron reste ébahi devant ce résultat et déclare spontanément : « Une machine qui écrème comme je viens de le voir est une machine industrielle. Il faut la construire et la faire connaître ». C'est ce que fit Jules Mélotte. Celui-ci touchait au but. Il avait son écrémeuse. Le brevet qui protégea l'invention porte le numéro 82.314 et est daté du 23 juin 1888. C'était la récompense de nombreuses années de travail, de recherches, d'espoirs et de privations.

Jules Mélotte comprit immédiatement toute l'importance technique et économique de son invention ; dès lors, il ne cessa d'y apporter de nouvelles améliorations. Ce souci de la perfection et du travail bien fait déterminera toute sa carrière et sera

une des causes décisives de son succès. La même année déjà, il participe, avec son écrémeuse rudimentaire, au Grand Concours international de Bruxelles, dit également « Concours Somzé », dont l'objet consiste dans la présentation d'une écrémeuse facile à tourner. La première écrémeuse Mélotte, malgré son aspect plutôt rébarbatif, remporte le Prix du Progrès, lequel constitue la plus haute récompense accordée. La première machine utilisable, construite après la reconnaissance du brevet, fut placée, à l'essai, chez Flaba, alors bourgmestre de Remicourt. Mais il n'y eut pas de fabrication proprement dite en 1888.

Le modeste atelier, avec son outillage inadéquat, est lent à produire des machines vendables. Il faut presque dix ans et de fortes dépenses pour mettre définitivement au point la première écrémeuse sortie de l'usine.

Jusqu'en 1891, les écrémeuses sont fabriquées avec les moyens modestes en honneur dans l'atelier des machines agricoles. Une visite de Mélotte à la Fabrique nationale d'Armes de Guerre à Herstal lui montre tout le parti à tirer de l'emploi de machines et d'outils perfectionnés.

L'écrémeuse étant considérée comme mise au point et les modèles sortis donnant satisfaction aux acheteurs, Jules Mélotte se prépare à modifier sa fabrication en réorganisant son entreprise. Il croit devoir s'entourer d'hommes compétents et dévoués. En 1893, il engage son premier employé, Marcel Dessart qui, pendant de très nombreuses années, allait se consacrer entièrement à l'usine Mélotte.

La claire intelligence de l'inventeur lui montra rapidement le parti que l'on pouvait tirer des méthodes en usage dans l'industrie américaine; aussi il n'hésita pas à les adopter. Nous croyons pouvoir affirmer que Jules Mélotte fut un des premiers, en Belgique, à appliquer les méthodes modernes d'organisation qui firent l'admiration des Américains eux-mêmes. Un des plus beaux aspects de l'organisa-

tion des entreprises Mélotte a été, sans contredit, au commencement de ce siècle, l'art de la vente des produits, la publicité, qui firent connaître peu à peu « La Mélotte » dans le monde entier. L'usine entretint de nombreuses filiales et des bureaux de vente dans les principaux pays agricoles de l'Europe. Cette expansion commerciale s'étendit même à l'Amérique, à l'Afrique et à l'Asie.

Le 5 avril 1905, le prince Albert visita l'installation Mélotte. Par sa présence à Remicourt, le futur Roi-Chevalier révélait la grande importance que la dynastie accordait à l'œuvre, réellement nationale, de Jules Mélotte.

La même année, les usines Mélotte participent à l'Exposition de Liège où elles connaissent un véritable triomphe. La renommée de l'inventeur dépasse nos frontières. Le Gouvernement le récompense des immenses services rendus au pays en lui décernant le titre de chevalier de l'Ordre de Léopold.

A l'occasion de cette nomination, Jules Mélotte convia son personnel à un grand banquet qui eut lieu à Remicourt le 10 novembre 1905. Employés et ouvriers lui offrirent un bas-relief dû au sculpteur liégeois Berckmans. Cette œuvre d'art est encadrée dans le mur gauche du hall d'entrée de l'usine. Elle représente, du côté droit, une jeune fermière écrémant son lait à la façon de l'époque, c'est-à-dire au moyen de terrines ou « crameûs » en wallon liégeois et « tèles » en patois du pays de Huy. La figure de gauche est un personnage allégorique, « la Fée du Progrès », qui présente à la fermière ébahie le bol suspendu — c'est-à-dire l'invention Mélotte — qui lui permettra dorénavant d'exécuter la besogne d'une façon beaucoup plus fructueuse et plus rapide au moyen de l'écrémeuse que l'on voit apparaître à l'arrière-plan.

Le journal *La Meuse* du 31 août 1911 rapporte ce qui suit : « Une délégation de sociétés scientifiques agri-

» coles des États-Unis d'Amérique a
 » parcouru les principaux pays d'Eu-
 » rope. Avant de s'embarquer à An-
 » vers pour regagner New York, elle a
 » consacré trois jours à la visite de
 » quelques établissements de notre
 » pays. Sous la direction de M. le doc-
 » teur A. Eichhorn, chef du départe-
 » ment de bactériologie au Ministère
 » de l'Agriculture des États-Unis à
 » Washington, les excursionnistes, au
 » nombre d'une vingtaine, ont consacré
 » l'après-midi de la journée du 28 cou-
 » rant à la visite de la fabrique
 » d'écrémeuses centrifuges de M. Jules
 » Mélotte à Remicourt ».

Le rapport du capitaine américain
 Garden, attaché général du départe-
 ment du Commerce et de l'Industrie
 des États-Unis, fut particulièrement
 élogieux. Voici ce qu'il écrit : « La
 » productivité de l'usine approche ici
 » de très près celle des usines types
 » américaines. Je n'ai rien vu de
 » meilleur dans aucune des usines que
 » j'ai visitées en Belgique. Il y a quel-
 » ques ateliers allemands et français
 » qui travaillent aussi bien que M. Mé-
 » lotte, mais ils sont au premier rang
 » dans leurs pays respectifs.

» Il [Mélotte] a une connaissance
 » approfondie des méthodes améri-
 » caines de fabrication. Le plus exi-
 » geant des chefs d'ateliers américains
 » trouverait difficilement à améliorer
 » quelque chose dans l'installation de
 » M. Mélotte, et jusque dans l'admi-
 » nistration, les procédés employés
 » paraissent ne laisser que peu à dé-
 » sirer. Je pourrais peut-être citer des
 » usines où l'on travaille plus fort que
 » chez Mélotte, mais cette liste com-
 » prendrait vraiment nos meilleures
 » usines américaines. Le résultat que
 » Mélotte a obtenu a été la production
 » abondante avec apparemment, la
 » dépense minimum. Il a indiqué les
 » procédés-types américains comme
 » exemples à atteindre et il arrive à
 » des résultats merveilleux avec le
 » personnel qu'il emploie. J'affirme
 » que Mélotte a formé une classe
 » d'ouvriers qui savent se servir avec
 » beaucoup de succès de machines et

» qui sont arrivés à produire abon-
 » damment ». Ce jugement se passe de
 tout commentaire.

L'usine avait reçu, quelque temps
 auparavant, plusieurs visiteurs de
 marque. Citons : Merry del Val, mi-
 nistre d'Espagne à Bruxelles, accom-
 pagné du Comte de Montornès, prési-
 dent du Congrès international d'Agric-
 culture tenu à Madrid en 1910, et de
 P. de Vuyst, directeur général au
 Ministère de l'Agriculture de Belgique.
 Riboul de Pescay, ministre de la Répu-
 blique de Haïti à Bruxelles, a tenu
 aussi à faire le voyage à Remicourt
 pour se rendre compte de l'industrie
 qui s'y était établie.

En 1912, Jules Mélotte est nommé
 officier du Mérite agricole de France.

En 1913, les usines reçoivent la
 visite d'une délégation du dixième
 Congrès international d'Agriculture et
 des membres de l'Association des
 Licenciés sortis de l'École des Hautes
 Études commerciales de Liège.

Le 25 juin de la même année, Jules
 Mélotte, fêtant le vingt-cinquième
 anniversaire de son invention, donna
 un banquet à huit cents convives. A
 cette occasion, le personnel offrit au
 héros de la fête son buste en bronze,
 œuvre du sculpteur liégeois Georges
 Petit. Une médaille commémorative
 de ce jubilé fut remise à tous les invi-
 tés. D'autre part, Jules Mélotte paya
 à ses ouvriers un voyage d'agrément à
 Gand et leur accorda, en outre, une
 indemnité de 10 francs par personne. A
 cette occasion, Henri Gérard, bourg-
 mestre de Remicourt et conseiller
 provincial, rappela les propos tenus
 naguère par de Vuyst : « Votre inven-
 » tion, M. Jules Mélotte, a rendu et
 » rend tous les jours de grands services
 » à l'agriculture. L'industrie laitière
 » représente des intérêts immenses, au
 » moins la septième partie de la pro-
 » duction agricole, parfois une pro-
 » portion bien plus grande dans cer-
 » tains pays laitiers. S'il est admis
 » qu'une écrémeuse procure au culti-
 » vateur un bénéfice de 50 francs par
 » an et par vache et en supposant que
 » chaque écrémeuse traite en moyenne

» le lait de quatre vaches, les 350.000
 » écrémeuses Mélotte qui travaillent
 » actuellement procurent un bénéfice
 » annuel de 70.000.000 de francs. En
 » outre l'idée de suspendre le bol de
 » l'écrémeuse a réduit de plus de la
 » moitié l'effort nécessaire pour mou-
 » voir l'appareil. Si on pouvait évaluer
 » la main-d'œuvre économisée de cette
 » façon, cela représenterait aussi des
 » sommes énormes ».

Jules Mélotte a siégé au Conseil communal de Remicourt. C'est au cours de son mandat d'échevin de l'Instruction publique (1894-1917) que fut créée la classe du degré inférieur des filles.

Jules Mélotte aimait profondément ses semblables. Il donna un éclat tout particulier au vingt-cinquième anniversaire de son invention en accordant à son personnel la réduction de la journée de travail à dix heures. Il avait à cœur d'augmenter les loisirs de ses ouvriers pour leur assurer une vie de famille élargie.

Il affilia ses ouvriers et leurs femmes à la Caisse de retraite. Grâce à de larges subsides qu'il leur alloua, les vieux jours de son personnel furent mis à l'abri de la misère.

Hallet, commissaire d'arrondissement, avait émis l'idée de la création d'un hôpital intercommunal. Jules Mélotte, toujours très généreux, offrit la somme de 20.000 francs, se promettant de faire mieux encore dans un avenir rapproché. Malheureusement, le promoteur de cette œuvre combien humanitaire ne rencontra pas, dans les communes voisines, le soutien nécessaire et le projet dut être abandonné.

Au cours de la première guerre mondiale, Jules Mélotte qui séjournait en France soutint le moral des soldats de son cher village en leur adressant chèques et colis de vivres. Hélas! la guerre ruina sa santé chancelante et il mourut le 11 juillet 1919, en son hôtel du boulevard d'Avroy à Liège. Il repose au cimetière de Remicourt.

Avant de mourir, le grand philan-

thrope pensa une dernière fois à sa commune à laquelle il fit un legs d'un million quatre cent mille francs. Cette somme permit la création de l'hospice et de l'école gardienne.

Notons enfin que c'est lui qui a électrifié la commune et qu'il tint à ce que le courant fût fourni à un prix modéré.

À la lumière de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que par la perfection de sa production, par l'excellence de son organisation commerciale, Jules Mélotte contribua à répandre le bon renom de notre pays sur tous les marchés mondiaux. Ses réalisations constituèrent une source de substantiels profits pour notre économie nationale.

Le 26 juin 1938, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'invention de l'écrémeuse à bol suspendu, un monument fut érigé à Jules Mélotte. Il se dresse rue Jules Mélotte, près des usines, et est dû à l'initiative de la Société anonyme des Écrémeuses Mélotte.

Liste des machines agricoles inventées par Jules Mélotte :

1. *Centrifugation* : Ecrémeuses avec organes en acier étamé : écrémeuses avec bol à cloison en spirale, mod. 0 et 00 AM (1888); écrémeuses avec bol à cloisons concentriques en zig-zag (1892); écrémeuses avec bol à cloison comprenant 4 spirales (1895); écrémeuses avec bol à plateaux coniques mod. 00 NM (1900).

2. *Fabrication du beurre* : Baratte culbutante (1918).

MÉLOTTE (Alfred-Antoine), inventeur, industriel, né à Remicourt le 24 mars 1855, décédé à Gembloux le 23 décembre 1943; frère de Jules Mélotte.

Alfred Mélotte passa la majeure partie de sa vie à Gembloux où il s'installa en 1890. Il y continua les traditions familiales en construisant des machines agricoles et notamment le fameuse « charrue Mélotte ».

C'est grâce aux étudiants fréquen-

tant l'Institut Agronomique que l'usine prit de l'extension et que ses produits furent connus à l'étranger.

Après la première guerre mondiale et à la mort de son frère Jules, il poursuivit l'œuvre de ce dernier. Sous la sage direction du nouveau maître, l'usine de Remicourt, en continuant à se perfectionner, allait connaître un développement considérable. C'est grâce à son impulsion que l'on sortit l'écrémeuse en acier inoxydable.

Alfred Mélotte s'efforça de reconquérir les marchés étrangers perdus au cours de la première guerre mondiale. Le succès récompensa ses efforts et la prospérité des deux usines — Remicourt et Gembloux — redeviendra plus florissante que jamais.

Les droits prohibitifs établis par le Gouvernement français pour l'entrée des produits de son usine de Gembloux l'obligèrent à créer, le 10 décembre 1927, la Société française des Machines agricoles Mélotte à Givet.

Voulant à son tour assurer la continuation de son œuvre et de celle de son frère, il transforma en 1928 les usines de Gembloux et de Remicourt en sociétés anonymes. La Société Anonyme Écrémeuses Mélotte fut créée le 1^{er} octobre 1928 avec la collaboration de deux groupes puissants : la Mutuelle Solvay et la Mutuelle Mobilière, présidée par le baron de Launoit. Quant à la Société Anonyme Charrues Mélotte, elle vit le jour le 1^{er} décembre 1928.

Alfred Mélotte revint en son village natal en septembre 1940 et prit la direction générale du conseil d'administration de l'usine de Remicourt.

En dépit de son grand âge et de sa cécité, il était tous les jours au travail, poursuivant ainsi sa vie de labeur et de lutte. Alfred Mélotte repose au cimetière de Remicourt à côté de son frère Jules.

Alphonse Leunen.

Archives du Musée du Cinquantenaire à Bruxelles, Fonds Ch.-J. Comhaire (*La Meuse*, 31 août 1911). — Archives de la commune de Remicourt, registre aux délibérations, 1862. — Archives des

Usines Mélotte à Remicourt : A. Mélotte, *Ma biographie*, texte dactylographié de 6 pages, 23 novembre 1941, et E. Michaux, *Remicourt, au ciel tu dois Mélotte, à Mélotte, tout le reste*, texte dactylographié de 11 pages, p. 1. — Ministère de l'Intérieur, direction générale de l'Agriculture et de l'Industrie, *brevet d'invention*, 24 mai 1883, n° 61.464. — Collection P. Sévenants : J. Valentin, *Jules Mélotte*, texte dactylographié d'une conférence, Remicourt, 1933. — A. Leunen, *Histoire de Remicourt*, Remicourt, Imprimerie Charlier, 1955, p. 163-172, photos. — Waxweiler et H. Gérard, « Une belle fête », dans *La Vallée du Geer*, journal littéraire et d'information pour le Limbourg et le Pays de Liège, paraissant le jeudi, édition spéciale, 10^e année, jeudi 26 juin 1913, p. 1.

MENDEL. Voir BOM (Emmanuel DE).

MEYER (Albert-Achille DE), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain, né à Hamme-lez-Termonde (Flandre orientale) le 26 février 1887, décédé à Louvain le 10 novembre 1952.

Ce fils d'entrepreneur fut attiré par la prêtrise après avoir accompli le cycle des études classiques et philosophiques au Petit Séminaire de Saint-Nicolas. Élève ponctuel du Grand Séminaire de Gand, Albert De Meyer fut ordonné en 1911, puis envoyé par son évêque à l'Université de Louvain afin d'y approfondir les études de théologie. C'est Cauchie qui attira l'attention de l'étudiant. Aussi prépara-t-il sous sa direction la thèse qu'il écrivit sur *Les Controverses jansénistes en France, 1640-1649* (Louvain, 1917). Ce travail valut à De Meyer, en 1919, le titre de docteur et maître en théologie.

Le départ de Cauchie pour Rome où il devait prendre la direction de l'Institut historique belge ne permit pas à Albert De Meyer de prolonger ses séjours en Italie. Car le disciple fut appelé à prendre la succession du maître. Nommé professeur à la Faculté de philosophie et lettres en 1920, il y enseigna la critique historique aux

futurs historiens et l'histoire ecclésiastique aux étudiants en théologie et en droit canon. Le successeur de Cauchie fut surtout le directeur du Séminaire historique, se consacrant entièrement à la formation de très nombreux élèves qui souhaitèrent préparer mémoires de licence et thèses doctorales sous l'égide d'un professeur manifestant un esprit aussi critique qu'ordonné et une compréhension très fine. Son sourire avait valeur d'encouragement.

Digne héritier de Cauchie, De Meyer voua sa vie à la *Revue d'Histoire ecclésiastique* dont il devint en fait le directeur, sans en porter le titre. Il fit revivre cette revue appréciée après la première guerre mondiale et s'efforça de multiplier les collaborations qu'il suscita dans tous les pays, notamment parmi ses anciens élèves. Il élargit le champ de vision en accordant une attention plus marquée au monde oriental, aux pays de mission, en prenant plus en considération l'histoire des Temps modernes.

Il créa la *Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique* et dirigea de 1921 à 1952 le *Recueil des travaux d'histoire et de philologie* qui s'enrichirent de nombreux volumes écrits en grande majorité sous sa direction ou ayant au moins bénéficié de ses conseils pertinents.

La réputation d'animateur et d'éditeur de grandes entreprises fut rapidement reconnue à De Meyer. Aussi lorsque le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, lancé en 1926 par Baudrillart à Paris, donna des signes d'essoufflement, c'est à De Meyer que l'éditeur s'adressa. Avec son collègue et ami, le chanoine Étienne Van Cauwenbergh, il accepta en 1930 cette tâche ingrate. Il se mit à rédiger un nombre impressionnant de notices et suscita surtout une collaboration étendue; aussi l'entreprise reprit-elle un cours régulier.

Élu membre de la Koninklijke Vlaamse Academie van België en 1944, il participa à la vie de l'institu-

tion et proposa, en 1952, d'y entreprendre un travail collectif en créant le *Nationaal Biografisch Woordenboek* dont le premier tome sortira de presse en 1964.

Si Albert De Meyer n'a guère publié de travaux personnels, ses très nombreux disciples témoignent de l'excellence de la formation critique qu'il leur dispensa et les multiples entreprises qu'il dirigea portent sa marque: vues larges et clairement exprimées, primauté accordée à l'édition critique de textes afin d'en assurer une rigoureuse et sobre interprétation. Aussi fut-il normal qu'on ait songé à offrir au maître, en 1946, deux gros volumes de *Miscellanea historica in honorem Alberti De Meyer* (Louvain et Bruxelles). Sa bibliographie y est publiée dans le tome I^{er}, p. 43-48.

Homme robuste, d'allure digne, le masque sévère — on disait volontiers que l'abbé De Meyer, devenu chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon le 28 mai 1927, avait le port caractéristique du haut clergé gantois —, il mena une vie austère avec régularité et ponctualité, un total oubli de soi. Il se complut dans son travail quotidien, obscur au service de ses étudiants et de ses grandes entreprises scientifiques, loin du bruit et des intrigues qu'il considérait avec dédain, n'accordant à ces petites choses ou ces faiblesses qu'un sourire sceptique.

Jacques Lavalleye.

J. Coppens, « In memoriam Professor Kanunnik Albert De Meyer (1887-1952) », dans *Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Jaarboek*, t. XIV, 1952, p. 249-267. — L. Van der Essen, « Le professeur Albert De Meyer, 1887-1952. Son œuvre, sa signification pour le travail historique à Louvain », dans *Revue d'Histoire ecclésiastique*, vol. XLVIII, 1953, p. 5-21 (portrait photographique). — J. Coppens, « Meyer Albert Achille De », dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, vol. III, 1963, col. 560-563.

MOMBAERS (Corneille), faïencier,

né à Bruxelles en 16??, décédé dans la même ville vers 1729-1730.

Il épousa Françoise-Thérèse Terrier. Ils eurent un fils, Philippe-Chrétien, né le 9 octobre 1693.

Corneille Mombaers jouissait du droit de bourgeoisie et semble avoir eu une certaine fortune en biens immobiliers. Il acquit le 27 juin 1705 une grande maison avec jardin et dépendances dénommée « Le Romain », sise chaussée de Laeken. Après le bombardement de la ville par le Maréchal de Villeroy (1695), il fit reconstruire l'Ammanskamerke (sise au coin de la Grand'Place et de la rue des Harengs) qui lui appartenait.

On ne connaît pas la date précise à laquelle il ouvrit une manufacture de faïences, mais on sait qu'en 1702 il se livrait déjà à cette fabrication. En 1705, il prit un Hollandais comme associé, Dierick Witsenburgh. Le 18 juillet de la même année le roi Philippe V leur accorda un octroi. Malheureusement, la ville n'en respecta pas les clauses. La guerre de succession d'Espagne (1701-1715) entravait le développement commercial, et la France exerçait un sévère protectionnisme. Mombaers, que son associé abandonnait déjà en 1707, ne put éviter la faillite malgré tous ses efforts et bien qu'il eût dépensé toute sa fortune dans l'entreprise. Tous ses biens meubles et ses effets personnels furent vendus au profit de ses créanciers. Cependant, le gouvernement empêcha la vente de la fabrique.

Corneille Mombaers quitta Bruxelles en 1714. Il revint dans sa ville natale lorsque son fils Philippe-Chrétien, parti après la faillite s'initier dans différentes manufactures de renom en France et en Hollande, rouvrit la manufacture paternelle de la rue de Laeken en 1724. Corneille et sa femme aidèrent leur fils dans sa tâche, jusqu'à leur mort.

Des produits sortis de la manufacture de Corneille Mombaers on ne conserve que deux pièces d'attribution certaine : une belle assiette ornée en

cameïeu bleu de saint Michel terrasant le dragon (Bruxelles, Musée communal), portant au revers l'inscription BRUSSEL GEBACKE 17.05 et les initiales WB (Witsenburgh) et MB (Mombaers), et un damier en blanc et bleu (Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire) portant au revers l'inscription : PHILIPPUS MOMBAERS TOT BRUXELLE 1709, prouvant que le fils de Corneille fit son premier apprentissage dans la manufacture paternelle.

Il n'existait pas de marque de fabrique, ce qui rend l'identification des faïences de Corneille Mombaers fort difficile.

Anne-Marie Mariën-Dugardin.

G. Dansaert, *Les anciennes faïences de Bruxelles*, Bruxelles-Paris, G. Van Oest et C^{ie}, 1922.

MOMBAERS (Philippe-Chrétien), faïencier, né à Bruxelles le 9 octobre 1693, décédé dans la même ville en 1754.

Il était le fils de Corneille Mombaers et de Françoise-Thérèse Terrier et fut baptisé en l'église Sainte-Gudule. Il fit son premier apprentissage dans la manufacture de faïence fondée par son père Corneille et sise rue de Laeken. Mais lorsque l'entreprise fut en faillite, Philippe s'expatria vers 1714 pour aller travailler dans les faïenceries françaises de renom, Nevers, Rouen, Saint-Cloud, puis dans le centre faïencier si important de Delft. En 1722, il est certainement rentré à Bruxelles car il y épouse Jeanne Vanden Driessche. En 1724, il rouvrit la manufacture de la rue de Laeken et put jouir des privilèges qui avaient été accordés à son père en 1705. Ses parents l'aidèrent jusqu'à leur mort vers 1729-1730.

Philippe Mombaers hérita de la maison « Le Romain » que son père avait acquise en 1705. Ses affaires devinrent rapidement prospères et il devint un gros propriétaire foncier. En 1745 il acheta une propriété voi-

sine de celle qu'il possédait déjà chaussée de Laeken.

Le 9 janvier 1749 il acquit à nouveau une maison chaussée de Laeken, de même que le 19 juin 1750. En 1752, il poursuivit ses achats de biens fonciers. Entretemps il avait marié sa fille unique Françoise-Thérèse à Jacques Artoisenet.

Cette époque de grande prospérité fut brusquement menacée, lorsque le gendre de Philippe Mombaers, Jacques Artoisenet, devenu veuf en 1747, se posa en concurrent dès 1751.

Philippe Mombaers mit tout en œuvre pour obtenir un monopole, alléguant que dans les autres pays un seul octroi de la même espèce est accordé dans la même ville et que, de plus, il avait la garde de ses deux petits-fils, Joseph-Philippe et Philippe-Joseph Artoisenet, depuis le remariage de son gendre. Mais rien n'y fit et Jacques Artoisenet obtint un octroi signé par Marie-Thérèse en 1754 pour sa faïencerie sise rue de la Montagne.

Ce fut un coup terrible pour Philippe Mombaers qui mourut cette même année, laissant sa veuve Jeanne Vanden Driessche à la tête de la manufacture de la rue de Laeken.

L'activité faïencière de la manufacture de Philippe Mombaers fut très importante, particulièrement par les créations plastiques qui sont de haute qualité, tant au point de vue du modelé qu'à celui de la technique. Les terrines en forme d'animaux, de poissons, de volatiles et de légumes peuvent soutenir la comparaison avec les produits des grandes manufactures européennes. La qualité des émaux est excellente : ils sont gras, épais et brillants.

Tout comme les faïences de son père Corneille, les pièces de Philippe ne sont pas marquées, à l'exception de six ou sept qui portent des inscriptions authentifiant et datant ces objets.

Une bannette (collection privée, Bruxelles) porte au revers en lettres

cursives : BRUSSELLE LE 5 JULET 1743 MOMBAERS.

Un magnifique buste en blanc, *Le Vieillard pleurant* (Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles), est daté en bleu au dos : BRUSSEL LE 9 AVRIL 1743.

Une grosse terrine octogonale (Musée Communal, Bruxelles) est signée et datée au revers : P. MOMBAERS - BRUSSEL - LE 15 NOVEMBER 1746.

Une carpe dans l'attitude de la nage porte l'inscription malhabilement tracée : A BRUXELES.

C'est à partir de ces quelques témoins qu'il faut tenter de regrouper toute la production de la fabrique de la rue de Laeken.

Les collections les plus importantes de faïences sorties de chez Mombaers se trouvent à Bruxelles, au Musée communal et aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

Anne-Marie Mariën-Dugardin.

G. Dansaert, *Les anciennes faïences de Bruxelles*, Bruxelles-Paris, G. Van Oest et C^{ie}, 1922. — A.-M. Mariën-Dugardin, *Problèmes d'identification concernant les faïences de Bruxelles*, dans *Atti del 3° Convegno Internazionale della Ceramica*, Albisola, 1970, p. 173-182.

MONS (Louis de). Voir **PRESIÈRES** (Louis de).

MONTEFIORE (Georges). Voir **MONTEFIORE LEVI** (Georges).

MONTEFIORE LEVI ou **MONTEFIORE** (Georges LEVI dit), industriel, financier, homme politique et philanthrope, né à Streatham (Grande-Bretagne) le 18 février 1832, décédé à Bruxelles le 24 avril 1906.

Écrire une notice sur Georges Montefiore, dont le prénom s'écrit sans ou avec s final suivant qu'on adopte l'orthographe anglaise ou française, revient à retracer la vie d'un industriel fortuné de la fin du XIX^e siècle, ouvert aux idées libérales, paternaliste et généreux.

Son père, Isaac Levi, probablement un marchand, épouse à La Barbade où elle était née en 1798 Esther-Hanna Montefiore. Celle-ci porte un nom illustré dans la grande communauté israélite par Sir Moise Montefiore, son cousin germain, avec lequel elle a un grand-père paternel commun, Moise Vita (Hayim) Montefiore (1712-1789) ; cet aïeul s'était marié avec la fille d'un commerçant maure et avait quitté Livourne pour Londres. Eliezer Montefiore, son septième fils, se maria à son tour et émigra aux Indes occidentales avec sa femme Judith Levi. Il en eut au moins cinq enfants dont Esther Hanna déjà citée, Jacob Montefiore (1801-1895), commerçant et banquier, né en Angleterre, Joseph Barrow Montefiore (1803-1893), commerçant en Australie, né également en Angleterre.

Les parents de Georges eurent deux enfants à La Barbade, Jacob Isaac et Eliezer, avant de s'établir en Angleterre où devaient encore en naître sept autres : quatre à Finsbury près de Londres et trois à Streatham au sud de Londres dont Georges était l'avant-dernier. Ils quittent l'Angleterre et s'établissent en Belgique où la famille s'agrandit encore à Schaerbeek, le 16 juillet 1838, de Rebecca Judith, décédée à Saint-Josse-ten-Noode le 16 avril 1848.

Isaac Levi, père de Georges, mourut le 16 janvier 1839, âgé de cinquante-deux ans ; il est inhumé au cimetière d'Evere-Bruxelles. Il nous a été impossible d'en préciser la personnalité. Il ne devait probablement pas jouir d'une grande fortune, car Clara Bischoffsheim écrit, en 1896, à sa sœur Hortense que la plupart des parents de Georges sont pauvres, ce qui laisse à supposer qu'ils n'ont guère hérité de leur père, mais tout est sans doute relatif...

Sa veuve devait de toute façon disposer d'un certain revenu, car elle figure comme rentière au registre de l'état civil de la ville de Bruxelles où elle est domiciliée avec deux fils, Georges et Octave, en 1849. On ne

trouve plus de trace d'Esther-Hanna ni de son fils Octave à Bruxelles dans la suite. Après son décès à Menton, le 19 avril 1864, son corps sera ramené en Belgique.

Georges fera ses études moyennes à l'Athénée royal de Bruxelles que d'aucuns, fidèles à la tradition, appellent toujours du nom d'École centrale de Bruxelles, nom aboli en 1815 lors de l'établissement du régime hollandais.

Le 23 juin 1850, il va habiter Liège pour entreprendre des études supérieures. Il sortira de l'École des Arts et Manufactures de l'Université, porteur du diplôme d'ingénieur civil. Son intérêt se porte sur la métallurgie et particulièrement sur celle des métaux non ferreux.

D'une tournée dans le Pays de Galles en 1853, il rapporte diverses observations d'ordre pratique, notamment sur la désargentation du plomb par la méthode de Parke. Il a pu en observer tous les stades à l'usine Simes, Willcand and Company à Llanelly et nous la décrit en détails (*Notice sur la désargentation du plomb au moyen du zinc*, dans *Annales des Travaux publics de Belgique*, t. 12, 1853-1854, p. 319-325).

Il se rend bientôt en Italie où il a été engagé comme directeur d'une mine de nickel, située sur la montagne Becco près de Varallo en Piémont et concédée à la Société Bischoffsheim, Goldschmidt et C^{ie}, la seule à avoir entrepris l'extraction du nickel en Piémont malgré les difficultés que celle-ci présente. En effet, le nickel, de même que le cobalt, s'y rencontre de la simple trace à une teneur ne dépassant pas 5 p. c., tout comme dans les quatre autres concessions des provinces de Valesia et de Pallanza. C'est alors que naît l'idée de la création d'une usine au Val-Benoit à Liège,

L'acte d'enregistrement signale que le 10 mars 1856, Georges Montefiore Levi, ingénieur à Varallo, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de la Société Bischoffsheim, Goldschmidt et C^{ie}, banquiers à Paris, d'une part, et 1^o Jeanne Simonon,

veuve Lesoine, et ses enfants, 2° Eugène Pirlot, 3° Charles Nagelmackers, d'autre part, déclarent établir une société en commandite par actions sous la dénomination de Mines et Fabriques de Nickel du Val Sesia et de Liège dont la gestion et l'administration appartiennent audit Montefiore Levi. La raison sociale en est Société G. Montefiore Levi et C^{ie}; elle a son siège à Liège, au Val-Benoît.

La société a pour but le traitement des minerais et autres matières contenant du nickel et du cobalt. Les sieurs Bischoffsheim et C^{ie} apportent à la société la concession de nickel de Locarno et de Parone, près de Varallo. Le combustible proviendra des charbonnages du pays de Liège,

Georges Montefiore donne le même jour pouvoir à Édouard Levi Montefiore, ingénieur à Paris, d'exercer pendant son absence de Belgique la gestion qui lui a été confiée.

En juin 1858, Georges Montefiore rentre de Varallo et vient habiter Liège où il est inscrit à l'état civil comme directeur-gérant de la Société G. Montefiore et C^{ie}, fabrique de nickel. Cette usine devait fournir le métal destiné à notre première monnaie de nickel.

De son séjour au Piémont date une publication écrite à la demande de son ami, le professeur Quintino Sella : *Sopra una lega cristallizzata di Nichelio e ferro*, présentée à l'Académie de Turin en 1858 (*Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino*, 2^e série, t. XIX, 1861, p. 119-123).

Il retournera bientôt en Italie où il séjournera à Turin. Ses efforts tendent alors vers le développement des chemins de fer, et lorsqu'il rentrera définitivement en Belgique en 1865, cette fois à Bruxelles, habitant d'abord rue du Marteau et la même année, 4, rue Galilée à Saint-Josse-ten-Node, c'est comme directeur général de la Compagnie générale du Matériel des Chemins de fer. Cette société anonyme, fondée en 1856 (*Moniteur belge*,

14 août, n° 227), dont le siège était rue de Launois à Molenbeek-Saint Jean, avait un champ d'action très vaste : « la confection de tout matériel » de chemin de fer, l'exécution de » travaux d'art en fer et en bois, la » fabrication ou la construction d'objets divers en fonte, en fer et en » bois tels que ponts, viaducs, matériel » fixe de chemin de fer, engins de » toutes espèces, maisons, bâtiments, » hangars en bois et en fer, charpentes » en fer, roues, ressorts, bandages, » essieux et généralement tous fers ou » objets en fer entrant dans les constructions que la société peut exécuter et enfin tous autres objets d'une » nature analogue. La société peut » également traiter de la fourniture de » matériel de chemin de fer avec » charge d'entretien ainsi que de tout » forfait d'entreprise pour matériel de » chemin de fer ou de location de » matériel, enfin toute opération commerciale ou industrielle se liant directement et nécessairement à l'objet » de la société ».

Le programme, repris dans l'acte de constitution paru au *Moniteur*, envisageait aussi l'établissement de succursales, même à l'étranger. Au moment de sa constitution, Ernest-Henri Brugmann, banquier, 9, rue d'Arenberg, en fut nommé administrateur-président et Jonathan-Raphael Bischoffsheim, directeur de la Banque Nationale, administrateur. Malgré l'optimisme des fondateurs, révélé par la souscription aux actions par de nombreux membres de leur famille parmi beaucoup d'autres, la société créée pour une durée de nonante ans atteignit péniblement deux lustres et dut être dissoute pour faillite en décembre 1866.

Les frères Jacob, Octave, Édouard et Joseph se font appeler du nom de leur mère Montefiore, tandis que Georges adopte celui de Montefiore Levi. L'Administration de la Sûreté publique ne reconnaît toutefois pas ce nom, ce qui entraîne le rétablissement du nom de Georges Levi dans les registres de la population de Bruxelles

en date du 24 avril 1866. Le 25 mai de cette même année, Georges demande officiellement à pouvoir s'appeler Georges Montefiore Levi mais le Gouvernement belge se déclare incompétent en raison de sa nationalité britannique. L'acte de son mariage avec Hortense Bischoffsheim, contracté en 1866, portera la mention Georges Levi, dit Montefiore. En dépit d'un jugement du Tribunal de 1^{re} Instance de Bruxelles, intervenu le 29 juillet 1876, lui accordant l'autorisation de changer de nom, la police des étrangers signale que c'est au Gouvernement britannique qu'il appartenait de le modifier et qu'il est peu probable que celui-ci l'ait fait entre 1866 et 1881. Et de fait, beaucoup plus tard — en 1900 —, le notaire Van Halteren, devant rédiger des documents officiels importants, suggère de reprendre le nom qui figure au contrat de mariage. « J'ai fait des » recherches dans votre dossier et » dans mes protocoles mais je n'ai » trouvé aucune trace du jugement » rectificatif auquel vous faites allu- » sion. » Les registres de la population de Bruxelles en font cependant état.

Par son union avec la fille du banquier Jonathan Bischoffsheim, Georges Montefiore va se trouver entraîné dans le sillon industriel, financier, politique et philanthropique de son beau-père. Il participera à l'administration des Charbonnages de Courcelles-Nord, des Hauts-Fourneaux d'Ougrée et des Chemins de fer d'Anvers-Rotterdam.

Mais il poursuit aussi des recherches de chimie appliquée à l'industrie; il étudie les alliages, spécialement par l'addition de nickel. A sa demande, la Fonderie royale de Canons de Liège a réalisé, déjà vers 1860, une série d'essais d'addition de ce métal lors de la fusion, addition qui provoque une augmentation de la résistance, mais qui n'est pas en rapport avec la dépense. De 1867 à 1868, il entreprend avec le colonel d'artillerie russe, A. Lavroff, mandé par son Gouvernement, des essais sur la modification apportée à la résistance du bronze pour canons, par différents modes de

préparation et différentes compositions. Les résultats étant propriété du Gouvernement russe, Montefiore ne parlera pas de ces recherches dans le travail qu'il publie en collaboration avec C. Kunzel en 1870 : *Essais sur l'emploi de divers alliages et spécialement du bronze phosphoreux pour la coulée des bouches à feu* (Bruxelles, in-4°, 116 pages, 4 planches), qui fut traduit en anglais par John D. Brandt (Washington, Government printing Office, 1872, in-4°, 123 pages, 4 planches de diagrammes). Il n'y est question que des recherches antérieures à 1867 sur le bronze ordinaire, les alliages bronze-manganèse, bronze-nickel et bronze-phosphore. L'invention de bronze phosphoreux l'amène à créer les Fonderies et Tréfileries d'Anderlecht, cet alliage convenant aux lignes aériennes électriques parce que conciliant la ténacité mécanique avec la conductibilité électrique.

Par acte passé devant le notaire Ed. Van Halteren le 27 février 1897, Montefiore transformera sa firme d'Anderlecht en société anonyme qui s'appellera Société anonyme des Fonderies et Tréfileries de bronze phosphoreux d'Anderlecht. Cette usine existe toujours, rue de Douvres, sous le nom de Montefiore. Des 2.000 actions initiales, émises à la création de cette société, il en acquiert 1910 : 1562 en échange de l'apport de l'usine et du matériel, et 348 par souscription.

Il constitua également une Compagnie française des Bronzes Montefiore à Saint-Denis (France, département de la Seine).

Il ne se départit toutefois pas de son intérêt pour tout ce qui concerne le chemin de fer. On ne s'en étonnera pas outre mesure quand l'on saura que la Banque Bischoffsheim et de Hirsch était spécialisée dans l'émission de valeurs ferroviaires, dont il acquiert d'ailleurs de nombreuses parts privilégiées.

Lors de la formation, en janvier 1878, de la Société anonyme mutuelle de Chemin de fer, il figure parmi les

fondateurs de cette entreprise qui apparaît comme essentiellement financière, son objet étant l'achat d'obligations et d'actions privilégiées de sociétés ferroviaires belges et étrangères, de rentes, de créances et d'annuités dues par de telles sociétés et aussi de concessions de chemin de fer tant en Belgique qu'à l'étranger. Il en est administrateur, notamment le 2 mai 1888 ; il est réélu le 26 avril 1892.

En 1882, il figure dans le conseil d'administration de la Compagnie belgo-italienne des Chemins de fer (société anonyme) dont le siège social se trouve rue Belliard à Bruxelles, d'abord transitoirement lors de la création de la société (acte du 9 mai 1882), puis en titre, le 18 octobre en remplacement de J. Léopold Vanderstraeten décédé. La société sera dissoute le 27 janvier 1887.

Elle avait pour objet la construction et l'exploitation de chemins de fer et de tramways en Italie et, s'il y avait lieu, de prolongements dans les pays voisins.

L'intérêt de Montefiore pour les sociétés d'exploitation du réseau ferroviaire devient alors primordial. Il est de la Société anonyme des Chemins de fer du Nord de la Belgique, société constituée le 17 juin 1861 pour la reprise de la concession faite à M. Bischoffsheim de la ligne de Louvain à Herentals. Administrateur, il est réélu le 3 mai 1887 et le 2 mai 1893.

La Société anonyme belge de Chemin de fer renouvelle son mandat d'administrateur en séance du 2 mai 1888 et le 2 mai 1893. Au cours de cette dernière année, il sera aussi administrateur de la Société du chemin de fer de l'Est de Lyon, constituée le 25 février 1878 par cette même Société belge de Chemin de fer.

A la date du 6 octobre 1892, il est président de la Société anonyme des Chemins de fer d'Anvers à Rotterdam, société fondée par arrêté royal du 30 novembre 1852, qui exploitait 119 kilomètres dont 37 par bateaux à vapeur de Moerdijk à Rotterdam ;

elle avait fusionné ses lignes avec celles de l'Est Belge et de l'Entre-Sambre et Meuse pour ne former qu'une seule exploitation, le Grand Central Belge, créé le 13 juin 1864 (*Moniteur*, 1^{er} juillet 1864). Les sociétés subsistaient cependant et partageaient les bénéfices dans des proportions préétablies.

En tant que président du Conseil d'administration de la Société des Chemins de fer d'Anvers à Rotterdam, Montefiore est désigné comme président de la Compagnie du Chemin de fer Grand Central Belge ainsi que comme président du comité d'exploitation. Les lignes exploitées étaient :

« 1^o Une ligne non interrompue de » Rotterdam aux chemins de fer de » l'Est français à Givet et à Vireux ; » à Charleroi, cette ligne fait également » sa jonction avec les chemins de fer » du Nord-Français. En Hollande, elle » est reliée aux lignes vers La Haye et » Amsterdam. En Belgique, elle tou- » che à Anvers et à Charleroi. C'est la » seule ligne internationale qui réu- » nisse sans solution de continuité les » chemins de fer hollandais, les ports » de Rotterdam et d'Anvers aux lignes » de l'Est-Français, et elle offre en » outre la voie la plus facile et la plus » accélérée pour les transports des » houilles, des fers et des autres pro- » duits du bassin de Charleroi vers la » France, la Hollande, Anvers et une » grande partie de la Belgique ;

« 2^o Une ligne directe d'Anvers à » Hasselt, où elle fait sa jonction avec » les lignes partant de cette dernière » ville vers Aix-la-Chapelle et l'Alle- » magne et vers Liège, formant ainsi » la communication la plus courte pour » l'Allemagne et la plus facile pour » Liège et un grand nombre d'établisse- » ments industriels des environs de » cette ville ;

« 3^o Un embranchement de Roozen- » dael aux lignes hollandaises à Bréda, » et des embranchements industriels se » développant au centre du bassin de » Charleroi et des minières de Sambre- » et-Meuse ».

Jacques-Henri Pirenne nous ap-

prend incidemment que, entre 1876 et 1884, Georges Montefiore eut aussi des activités bancaires. Il succéda à son frère Joseph Barrow, lors de la mort de ce dernier en 1876, au Comité consultatif de la succursale bruxelloise de la Banque de Paris et des Pays-Bas, dite plus simplement Banque de Paris. Il en fut nommé président en 1881 et quitta en 1884 le Comité consultatif au sein duquel il fut remplacé par son beau-frère Goldschmidt.

A l'exemple de son beau-père et de quelques industriels, Montefiore envisagea de jouer un rôle dans la politique belge et, Anglais de naissance, sollicita à cet effet le 2 mars 1881 la grande naturalisation, invoquant les services rendus au pays, notamment la création d'une industrie nouvelle dont la production joue un rôle important dans le développement des chemins de fer belges.

Cette naturalisation lui fut accordée le 2 janvier 1882 sur rapport de la Commission lu à la Chambre des représentants en séance du 9 juin 1881 par E. Willequet qui mit en valeur les services éminents rendus à la Belgique par Montefiore, notamment comme organisateur de l'Exposition de Sydney et comme commissaire de l'Exposition de Melbourne en 1880. Est-ce par son action personnelle ou par personne interposée? On sait, en effet, que son frère Jacob Montefiore fut nommé consul de Belgique à Sydney, le 3 décembre 1862, où il déploya une belle activité qui lui valut les remerciements du Gouvernement belge « pour avoir amené l'agent général de la Nouvelle-Galles du Sud à commander 5 à 6.000 tonnes de rails ». Lors du départ de Jacob pour l'Angleterre, un autre frère, Octave, lui succéda le 26 novembre 1876; moins heureux, ce dernier fut contraint de solliciter la démission honorable de ses fonctions qui lui fut accordée le 12 avril 1880, en raison des mauvaises affaires de la maison Montefiore-Montefiore de Nouvelle-Calédonie, en complet désaccord avec son rôle offi-

ciel. Son honorabilité n'était de toute façon pas mise en cause dans les milieux commerciaux. Le consul général de Belgique en Australie, Gustave Becker, signale que Jacob Montefiore avait deux frères — Octave et Eliezer — à Sydney et on peut lire dans les dossiers du ministère des Affaires étrangères que G. Montefiore devait remplacer Octave pendant son absence de Sydney en février 1878. On peut difficilement affirmer que l'initiale G. du prénom corresponde à celle de Georges et que ce remplacement ait effectivement eu lieu. De toute façon, c'est le commissaire Van Schelle qui ouvre l'exposition de Sydney en 1879, en l'absence du consul Montefiore qui, sur les instances réitérées du consul général, se choisit un successeur : un israélite de la place nommé Meyerfeld.

Toujours est-il que Georges Montefiore, ayant acquis la nationalité belge, pourra se présenter aux élections de 1882 sur la liste libérale du Sénat. Il sera élu le 13 juin de cette même année pour la province de Liège où il est installé depuis 1869, car il a quitté Bruxelles pour Esneux, vu l'état de santé de sa femme, ne gardant dans la capitale qu'une résidence, rue de la Science.

Ses interventions sont nombreuses ainsi que les rapports qu'il fut chargé de présenter. Il s'étend maintes fois sur les questions ayant trait à la gestion des chemins de fer, à leur budget qu'il voudrait séparer du budget général, à leur exploitation, aux contrats passés avec l'industrie privée et ne fait fi d'aucun détail. Il se fera le défenseur de la constitution d'une société nationale pour la construction et l'exploitation des chemins de fer vicinaux pour lesquels avait lutté son beau-père, le sénateur libéral Jonathan Bischoffsheim.

Le 27 juillet 1889, il appuie le projet de loi autorisant l'État belge à souscrire à la constitution de la Compagnie du chemin de fer du Congo, alors état indépendant, pour une somme de dix millions de francs.

En toutes circonstances, il pense — certes de façon très paternaliste — à la condition de la classe ouvrière et dénonce dans les projets de loi ce qui pourrait être interprété ou tourné contre elle. Il intervient fréquemment pour que la rédaction des lois soit plus claire, plus précise, car il prévoit non seulement la réaction du public, mais la façon dont il s'empressera de les contourner.

Montefiore s'intéresse aux assurances ouvrières. En 1886, il publie une note *Proposition de créer une commission permanente de surveillance de l'industrie* (Éditions A. Lesigne), présentée en deuxième section de la Commission du Travail, et en 1887, une *Note sur le rapport de M. Dejace sur les assurances ouvrières, 2^e et 3^e sections réunies de la Commission du Travail* (Éditions A. Lesigne).

Il présente au Sénat un rapport sur des projets de lois concernant les conseils de prud'hommes. Il s'occupe des lois sur l'assistance publique, sur l'institution d'un conseil de l'industrie et du travail, sur la création d'une caisse de prévoyance et de secours en faveur des victimes d'accidents du travail.

En 1892, il soumet, avec le baron de Coninck de Merchem, un projet de loi supprimant les jeux dans les établissements publics, projet qui lui tient particulièrement à cœur et qui sera étendu en 1896 par Le Jeune aux paris de courses et exploitations de jeux de hasard. Il s'élève contre leur maintien à Spa et à Ostende (12 février 1897). Il s'inquiète aussi au sujet de la bourse aux valeurs qu'il ne peut leur assimiler. Il ne nie toutefois pas les maux qu'elle cause et pense qu'il y a lieu de se préoccuper de l'organisation de la corporation des agents de change (11 décembre 1896). Après la discussion générale (session 1893-1894) sur le projet de loi relatif aux sociétés mutualistes, le Sénat le choisit comme délégué près de la Commission permanente de ces sociétés. Il est rapporteur pour le projet de modifications à la loi du 23 juin 1894 sur les sociétés

mutualistes (8 mars 1898) et participe à la discussion générale sur les unions professionnelles (18 mars 1898). Lors de la session 1895-1896, il présente une pétition de l'Union mutuelle des Employés du Bassin de Liège demandant que l'on étende les avantages de la loi sur les habitations ouvrières. N'avait-il pas fondé la Société liégeoise pour la Garantie des Constructions des Maisons ouvrières?

Il se refuse à bâtir de telles maisons dans les villes (cfr discussion du budget de l'Agriculture et des Travaux publics, 22 juin 1899). En plaçant le logement ouvrier à la périphérie des villes, on lui procurera une demeure bon marché et salubre, mais il ajoute cette précision qui reflète un de ses soucis permanents : « Les habitudes de vie des riches et des ouvriers sont tellement différentes que la proximité des habitations des uns et des autres ne peut être qu'un mal ».

Lorsque le 6 février 1900 on discute la loi relative à l'épargne de la femme mariée et du mineur, il déclare qu'il la votera — mais il l'aurait voulue plus simple et plus générale — et s'élève contre l'idée qu'elle ne protège cette épargne que pour autant que celle-ci soit déposée à la Caisse d'Épargne. Il pourra aussi se réjouir (7 mai 1900) du dépôt d'une loi sur les pensions de vieillesse dont il fut le promoteur dans son discours de mars 1891. Le sort des prisonniers ne le laisse pas indifférent ; il défend l'idée de travail qui doit être rémunéré.

On pourrait prolonger la liste de ses interventions. Je clôturerai en signalant que Montefiore proteste, en séance du 20 juillet 1890, contre le retard apporté par le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes à présenter le budget pour l'année en cours.

En règle générale, Montefiore Levi est favorable aux projets de lois, mais il dénonce ce qu'il pense en être des défauts, parfois longuement, comme dans la discussion sur le retrait des monnaies de billon étrangères, ce qui

l'amène à s'abstenir relativement souvent lors du vote et même à voter négativement.

Il a été membre de la Commission des Affaires étrangères du 14 novembre 1882 au 18 août 1883, de la Commission de l'Intérieur du 13 novembre 1883 au 28 mai 1884, de la Commission de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics du 3 septembre 1884 au 6 septembre 1895 et de la Commission de l'Industrie et du Travail du 12 novembre 1895 au 23 août 1901.

Georges Montefiore Levi remplit les fonctions de censeur de la Banque Nationale de 1893 à 1906, année de son décès. C'est en qualité de président et membre de la Commission permanente pour l'étude des questions monétaires qu'il présida la Conférence monétaire internationale réunie à Bruxelles en 1892 et que, en octobre de l'année suivante, le Gouvernement l'envoya à Paris comme premier délégué à la Conférence de l'Union latine. En 1899, Montefiore offre sa démission de ladite Commission, démission acceptée par arrêté royal du 22 septembre de la même année. Il ne présida que peu la Commission, instituée le 13 septembre 1889, pour l'étude des types des nouvelles monnaies divisionnaires, appelée à donner son avis sur les modèles soumis à son appréciation au point de vue tant artistique que monétaire.

Hortense Montefiore meurt à Esneux le 26 juillet 1901. C'est alors que se situe un incident de la vie privée de Georges Montefiore qui n'aurait pas sa place ici, s'il n'avait donné lieu à commentaires dans la presse et ne montrait l'acuité qu'atteignaient alors les rivalités d'ordre philosophique. Dès décembre 1896, et janvier 1897, la presse annonce que Madame Montefiore Levi est sur le point de se convertir au catholicisme et que son mari ne tarderait pas à suivre son exemple, allégations qui entraînent un démenti formel de ce dernier dans *La Réforme* du 8 janvier 1897 : « Tout ce qui a été » publié tant au sujet de ma propre » conversion qu'à celle de Madame » Montefiore est pure invention et

» n'a pas l'ombre d'un fondement ». Il faut ouvrir le testament d'Hortense Montefiore en 1901 pour en avoir la confirmation. Le secret avait été si bien gardé que Montefiore se voit obligé d'avertir d'urgence le Grand Rabbín que les funérailles ne pourront pas se dérouler suivant le rite israélite et qu'une indemnité sera versée pour toutes les dispositions déjà prises. L'entrepreneur des pompes funèbres présente de son côté des réclamations en raison des modifications apportées aux commandes. Il est difficile de croire que Montefiore n'ait pas été profondément touché par le manque de loyauté de ceux qu'il considérait comme des amis et, quoiqu'il ait fait valoir le besoin de se consacrer à l'éducation de sa pupille, alors âgée de seize ans, il est certain que sa démission du Sénat (dernière séance de la session 1900-1901) est en rapport avec cet événement. L'activité de la presse reprend et, pour que nul ne l'ignore par-delà les frontières, *La Vie Catholique*, *L'Univers* et *Le Monde* en France, *l'Italia reale* et *l'Osservatore Romano* en Italie et le *Kölnische Volkszeitung* et le *Vaterland* en Allemagne annoncent sa conversion, ce qui entraîne une nouvelle déclaration de Montefiore : « Je suis israélite et je mourrai » israélite ; je suis libéral et mourrai » libéral » (*Le Messager de Bruxelles*, 15 novembre 1901).

Georges et Hortense n'ont pas eu d'enfants et leur affection s'est reportée sur la fille adoptive du baron Moritz de Hirsch-Gereuth, Austro-Hongrois habitant Paris, et de sa femme, respectivement beau-frère et sœur d'Hortense Montefiore. C'est un curieux destin que celui de cette enfant, déclarée le 6 octobre 1885 à la mairie du 8^e arrondissement « de père et de mère non dénommés », sur qui vont se concentrer des fortunes considérables.

Le 13 mai 1887, Irène-Catherine Premellic reconnaît être la mère de l'enfant, par acte reçu par maître Portefin, notaire à Paris.

L'adoption de la fillette par le baron Moritz de Hirsch-Gereuth confirme la supposition qu'elle était la fille de son fils, le jeune baron Lucien décédé (11 juillet 1856 - 6 avril 1887), qui donna son nom au legs remarquable de monnaies grecques fait par sa mère à la Bibliothèque royale de Belgique en souvenir de lui. Après l'adoption par « ses grands-parents », elle portera le nom de Lucienne-Irène-Marie Premelic Hirsch sans particule. Ceux-ci feront les démarches nécessaires pour qu'elle soit anoblie, ce que la Cour de Vienne accordera en lui conférant le titre de baronne.

Madame Montefiore désira adopter Lucienne à son tour et le manifesta dans plusieurs lettres ; elle voudrait la voir à Esneux. Le baron de Hirsch désigna Georges Montefiore comme tuteur et Hortense fut chargée de l'éducation de « Lily », qui vint en Belgique.

Lucienne sera élevée à Esneux où le train de vie devait être de tout grand style si l'on sait que Montefiore compte parmi les seize Belges payant plus de 2.000 francs de contribution personnelle, somme considérable pour l'époque (3.376 francs en 1893).

Le domaine du Rond-Chêne comporte outre le château, une ferme, des bois, des champs et des chasses. On s'y adonne à des essais d'agriculture. Tout un personnel hiérarchisé y trouve emploi avec horaire de travail, réglementation de fréquentation de la cuisine (!) cours de jardinage.

Un véritable livre de raison nous renseigne à ce sujet et aussi sur les œuvres charitables allant de l'aumône donnée à la porte aux dizaines de milliers de francs versés régulièrement...

Hortense Montefiore instituera sa petite-nièce Lucienne sa légataire universelle et héritière de la quasi-totalité de sa fortune, tandis que Georges Montefiore, survivant, lui donnera, par acte testamentaire du 10 mars 1905, mobilier, œuvres d'art, argenterie, chevaux, voitures, en un mot tout ce qui existe dans le château du Rond-Chêne avec ses dépendances et dans l'hôtel

situé à Bruxelles, 33, rue de la Science, ainsi que « les immeubles qu'il pourrait délaisser » et ce pour autant que les legs particuliers faits par Madame Montefiore aient été honorés au préalable. La fortune de celle-ci a été évaluée à 28.267.726 francs.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de suivre la destinée de la famille. La baronne Lucienne de Premelic Hirsch épouse en 1904 Édouard Balsler, devenu belge par option, fils du banquier allemand, naturalisé belge dans la suite, Charles Balsler dont les bureaux sont installés rue d'Arenberg et qui fut un pionnier du développement commercial du Congo, administrateur de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, administrateur de la Compagnie du Lomami, administrateur de la Banque d'Outremer et de la Compagnie Internationale d'Orient. Les registres de l'église protestante de Bruxelles, dite du Musée, consignent ce mariage comme suit (mariage 1904, n° 22) :

Edouard Georges Jules Emile Balsler,
év., rentier,
né à Bruxelles le 2 décembre 1877,
fils de Charles,
Georges, Constantin Balsler
et de Albertine, Nathalie,
Frédérique Weber de Treuenfels,
et de Lucienne
de Premelic Hirsch, cath.,
née à Paris le 6 octobre 1885,
fille de Lucien de Hirsch et de Irène,
Catherine, Françoise de Premelic,
mariage civil : 18 mai 1904 à Bruxelles,
mariage religieux béni par le pasteur
Paul Rochedieu,
le 18 mai 1904.

Ainsi Lucienne, qui avait été baptisée à Paris — une lettre du 26 septembre 1899 le prouve — y apparaît officiellement comme catholique et de plus comme la fille de Lucien de Hirsch. Elle aura trois fils : Georges-Charles-Édouard, Édouard-Charles-Émile et Henry-Charles-Guillaume, nés à Bruxelles, respectivement le 31 janvier 1905, le 11 mai 1906 et le 7 mars 1908.

En 1910, la Banque Balsler fusionnait avec la Deutsche Bank, tandis que Charles Balsler mourait le 10 juillet 1914, peu avant le conflit mondial, laissant son fils à la tête de la Deutsche Bank ! d'où complications : demande sous pression de l'occupant de reprendre la nationalité allemande, départ pour Frarfort et séquestre des biens après les hostilités, procès...

Le ménage Montefiore Levi - Bischoffsheim, uni sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, avait acquis une fortune considérable, tant par les revenus professionnels que par les apports familiaux : dot, part des biens laissés par les parents Bischoffsheim-Goldschmidt, part des biens laissés en 1899 par sa sœur Clara, veuve du riche baron de Hirsch-Gereuth. Ils en consacrèrent une bonne partie à faire le bien, Madame Montefiore donnant largement l'exemple suivant la tradition de sa famille.

La comptabilité de la propriété du Rond-Chêne, bien dotale de l'épouse, nous renseigne en partie à ce sujet. Ils distribuent l'argent sans compter, mais veillent au bon emploi de leurs libéralités. Ils subsidient œuvres philanthropiques, pauvres anonymes, bourses d'études, écoles professionnelles, publications scientifiques, sociétés locales les plus diverses. Les quémandeurs sont innombrables et de toutes opinions.

Nous retiendrons, parmi d'autres œuvres, et sans dédaigner celles-ci souvent très substantielles : — la création de l'Institut électrotechnique de Liège, dont les cours débutèrent en 1883 et qui porte le nom de Montefiore ; — la fondation et l'entretien de l'asile Hortense Montefiore pour enfants convalescents à Esneux, situé à dix minutes du château du Rond-Chêne et inauguré en 1886, dont le plan et les méthodes furent préalablement étudiés par le docteur Van den Abeele, envoyé spécialement à l'étranger à cet effet ; sur cent quatre-vingts enfants hébergés en 1901, nonante-quatre souffraient de misère et de

débilité ; — la fondation du sanatorium de Borgoumont dont il dote la province de Liège sous forme de prêts tout en refusant les remboursements annuels qu'il fait redistribuer aux nécessiteux ; — la création à Bruxelles de l'Asile Baudouin, œuvre de l'hospitalité de nuit.

Georges Montefiore fut membre du Conseil général de la Caisse d'Épargne et de Retraite. Il engagea les membres de son personnel à s'y affilier et lui-même consentit des versements réguliers en leur faveur.

Lors du vingt-cinquième anniversaire du mariage de Montefiore, le lieutenant-colonel A. Donny de la Maison militaire du Roi demande (25 juin 1891) à Léopold II de lui adresser, comme il l'a fait précédemment et dans des conditions analogues pour Charles Woeste, un télégramme de félicitations. Après avoir signalé qu'il est d'un parti opposé, il rappelle les œuvres bien connues et faits qui doivent toucher particulièrement Sa Majesté : sa participation à l'aménagement de l'agglomération bruxelloise et au développement du Congo (Parc de Forest, 25.000 francs ; emprunt du Congo, 125.000 francs ; première entreprise commerciale du Congo, 60.000 francs ; fondation d'un lit à l'hôpital du Congo, 23.000 francs). L'histoire ne dit pas la suite qu'a donnée le Roi à cette suggestion, le premier Ministre Beernaert ayant estimé que « c'eût été un peu exagéré ».

Par testament, Georges Montefiore Levi légua notamment deux cent mille francs au Consistoire central israélite de Bruxelles pour les œuvres de charité israélites ; une somme à la province de Liège pour l'extension des dispensaires antituberculeux, une autre en faveur des membres des mutualités reconnues dans le sanatorium provincial, à ajouter à une donation précédente, et une somme de trois cent mille francs à l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut Montefiore pour créer un concours international. Se remémorant ses débuts professionnels, il ré-

serve vingt mille francs aux œuvres de la ville de Varallo et trente mille francs à l'école professionnelle de Biella (Piémont) à ajouter à la « Fondation Montefiore-Levi », en mémoire de Quintino Sella, l'ami qui avait présenté, dès 1858, sa publication minéralogique à l'Académie de Turin et dont Montefiore avait lui-même traduit de l'italien *Théorie et pratique de la règle à calculer* (Liège, éditions Noblet et Baudry, 1863).

Georges Montefiore fut enterré auprès de sa femme dans le caveau de famille des Levi Montefiore au cimetière de Bruxelles à Evere. Inscriptions en langue française et dates selon notre chronologie habituelle contrastent sur le monument funéraire avec celles adoptées pour ses parents Isaac et Esther Hanna, son frère Joseph Barrow et sa sœur Rebecca Judith, restés britanniques, qui sont rédigées en anglais et font appel à la chronologie israélite. Ces quatre derniers avaient été transférés le 8 janvier 1884 du cimetière de Saint-Gilles à celui d'Evere.

De son vivant, Georges Montefiore Levi n'a connu que louanges, en dépit de quelques conflits suscités par des rivalités politiques locales, mettant la commune ou l'un ou l'autre braconnier en opposition avec le châtelain. Parmi les laudateurs, Théo (alias Célestin Demblon) ne fut pas le plus modéré. Une seule note discordante, la lettre, assez injurieuse d'ailleurs, d'un certain L. Lagard qu'il a été impossible d'identifier : « Monsieur Montefiore » qui parle contre les Boers dans le Sénat porte un faux nom... ». C'était là une allusion à une courte réponse faite par Montefiore le 19 avril 1898 au sénateur La Fontaine concernant l'emploi des balles Dum-Dum par les troupes britanniques qu'il dit controuvé, à la très brève protestation du 27 mars 1900 qu'il élève contre les injures adressées, à l'exemple de la presse européenne, par les journaux belges à l'Angleterre, son pays natal, qui compromettent entre les deux pays un mouvement d'affaires de

cinq cent quarante millions, et à l'intervention du 20 mai 1901 par laquelle il réclame une preuve des allégations proférées concernant les atrocités anglaises.

De nombreuses marques honorifiques récompensèrent ses activités tant industrielles que philanthropiques. Titulaire de plusieurs décorations belges, il fut en outre officier de la Légion d'Honneur (France), officier de la Rose du Brésil, commandeur de l'Ordre de François-Joseph (Autriche-Hongrie), commandeur de l'ordre du Christ (Portugal), commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne), grand officier de l'Ordre de la Couronne (Italie), grand officier de l'Ordre impérial du Medjidié (Turquie), grand officier des S.S. Maurice-et-Lazare (Italie). Il reçut aussi la médaille de 3^e classe de l'Ordre de la Cour de Prusse.

Iconographie : Buste par Thomas Vinçotte, placé dans la cour de l'Institut Montefiore, rue Saint-Gilles, 31, à Liège ; médaille par Charles Samuel, 1898 ; médaille par J. Van Durme, 1906 ; monument Montefiore au square Notger à Liège par Oscar Berchmans, inauguré le 1^{er} août 1911 (groupe allégorique et médaillon).

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Madame R. Thielemans-Desmed, chef de département aux Archives générales du Royaume, Madame N. Caulier-Mathy, chef de travaux au séminaire d'histoire contemporaine de l'Université de Liège, Monsieur J. Stengers professeur à l'Université de Bruxelles, Monsieur Fritz Hoyois, premier pasteur titulaire de l'église protestante du Musée à Bruxelles, Monsieur Alexis Goldschmidt, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, Monsieur J. Temmerman, directeur d'administration au Sénat.

Archives de la Commune de Schaerbeek, registres d'état civil. — Archives de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, registres d'état civil. — Archives de la Ville de Bruxelles, Direction de l'État civil-Population. — Archives du Jewish Museum de Londres, Registers of the Great Synagogue de Londres. — Registre des conces-

sions et inhumations du Cimetière de Bruxelles-Evere.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, dossier Ministère de la Justice, Police des étrangers, Montefiore George Levi (n° 190.876).

Archives de l'Etat à Liège, Enregistrement, dossier n° A 394; Permissons d'usines, dossier n° 143.198; Archives de l'Administration des mines, ancien fonds, registre de l'ingénieur, 5° dist., n° 37.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles: *Naturalisation de Montefiore*: dossier Montefiore, dossier du Ministère de la Justice (Indicateur: 2390) et dossier de la Chambre de représentants, Greffe 793/D. — *Changement de nom*: dossier du Ministère de la Justice, 3° Direction Générale B. (Législation civile et commerciale, 2° bureau. Litt. C.N., n° 146).

Archives générales du Royaume, à Bruxelles: Séquestre Balscr, dossier Montefiore-Levi: Conversion (3253, 3278), Baronne Siciliano (4187); Adoption (4155, 4158); Baptême Lucienne de Hirsch (4209); Conversion Hortense Montefiore (3253, 3278); Legs de Hirsch, de Hirsch-Bischoffsheim, Tutelle (4176, 4155), Legs Hortense Montefiore (3182, 3233, 3247), Reconstitution de sa fortune (3259), Testament de Georges Montefiore (3209), Domaine du Rond-Chêne (3372).

Archives royales, Cabinet Léopold II-III b., correspondance du comte P. de Borchgrave, chef de cabinet du Roi.

Archives du Ministère des Affaires étrangères, à Bruxelles, Dossier pers., 812.

Articles « Montefiore », dans *The Jewish Encyclopedia*, t. 8, New York, 1904, p. 664-666 et dans *The Universal Jewish Encyclopedia*, t. 7, New York, [1942], p. 629-630. — *Moniteur belge. Recueil des actes et documents, Moniteur belge et Annales parlementaires de Belgique. Sénat, passim.* — « Exploitation du Grand-Central belge », dans *Annales des Chemins de fer*, t. I, p. 367-369. — *Recueil financier, 1893-1894, passim.* — J.-H. Pirenne, « Bauer (Raphaël de) », dans *Biographie nationale*, t. XXXIX, Bruxelles (à paraître). — P. Kauch, « Bischoffsheim (Jonathan-Raphaël) », dans *Biographie nationale*, t. XXX, Bruxelles, 1958, col. 171-174. — « Création d'un nouveau type pour les monnaies divisionnaires belges. Institution d'une commission consultative », dans *Revue belge de Numismatique*, 56° année, 1900, p. 255-258. — « Nécrologie », dans *Revue belge de Numismatique*, 63° année, 1907, p. 241-242. — P. Naster, *Catalogue des monnaies*

grecques. La collection Lucien de Hirsch, Bruxelles, 1959. — J.-L. De Paeppe, G. Kurgan-Van Hentenryk, M. Gruman, H. Schoeters, *Index des Éligibles au Sénat, 1831-1894*, sous la direction de Jean Stengers, p. 351-352 (sous presse). — Éd. Cattier, *L'asile Hortense Montefiore*, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1904. — « Le monument Montefiore », dans *Le Soir*, 1^{er} août 1911. — M. Coosemans, « Balscr (Charles) », dans *Biographie coloniale belge*, t. V, Bruxelles, 1958, col. 29. — *Le Sénat belge en 1894-1898*, Bruxelles, 1897, p. 381-383, portrait. — F. Livrauw, *Le Parlement belge en 1900-1902*, Bruxelles, 1902, p. 544. — É. Gérard, « Discours prononcé lors de l'inauguration du buste de M. George Montefiore », dans *Bulletin de l'Association des ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore à Liège*, Supplément aux fascicules n° 7 à 9 du *Bulletin administratif*, 1904, p. 20-23. — É. Gérard, « Éloge funèbre de M. Montefiore » [prononcé au cours de la séance du 13 mai 1906], dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 3^e série, t. VI, 1906, p. 124-129. — H. Chauvin, « L'œuvre accomplie en un demi-siècle par l'Institut électrotechnique Montefiore et par l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de cet institut », dans *Bulletin scientifique de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut électrotechnique Montefiore*, 9^e série, t. XIII, 1935, p. 6-9. — M. Coosemans, « Montefiore Levi (Georges) », dans *Biographie coloniale belge*, t. V, Bruxelles, 1958, col. 606-607. — J. Puraye, « Georges Montefiore, méconnu oublié », dans *Revue de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Institut Montefiore*, 1970, p. 9-13.

MORSA (Roger-François-Joseph), résistant, né à Ben-Ahin (province de Liège) le 15 juillet 1909, décédé à Sint-Andries près de Bruges le 11 juillet 1950; fils de Gaston et de Marie Fourneau.

Après un bref stage à la Caisse d'Épargne où il avait postulé une place de commis d'exécution à l'essai, Morsa passa, le 18 novembre 1927, son examen d'entrée au cadastre de Bruges, où il fut admis le 1^{er} janvier 1928, comme commis technique. Il allait faire toute sa carrière dans cette ville. En 1934 il est vérificateur. Le 23 décembre 1936 il passe son

examen de géomètre-arpenteur; ce qui lui ouvre la possibilité d'un nouvel avancement; en septembre 1942 il parviendra au grade d'arpenteur-chef de groupe.

Il convient, d'autre part, de tenir compte de sa carrière militaire. Milicien de la classe de 1929, il termine son service militaire comme sergent. Il sera nommé sous-lieutenant de réserve d'infanterie par arrêté royal du 26 mars 1933; lieutenant, par arrêté royal du 26 mars 1937. Il est mobilisé le 19 octobre 1939 et prend part à la campagne de mai 1940.

Démobilisé, il songe à poursuivre la lutte. Dès le 1^{er} décembre 1940, il est admis dans le corps des agents de Renseignements et d'Action, 4^e catégorie (grade d'adjudant). En mars 1942 il est recruté pour le réseau Zog, dépendant du réseau Zig B, par un membre du service Luc, et placé sous les ordres du docteur Pierre Glorieux, de Bruges. Le 1^{er} octobre 1942 il passera à la 3^e catégorie (grade de lieutenant); le 15 mars 1944, à la 2^e catégorie (grade de capitaine). Le grade de capitaine de réserve de l'armée lui sera reconnu, en conséquence, en date du 29 septembre 1944, par arrêté royal du Régent du 2 avril 1948; il deviendra capitaine-commandant à la date du 26 décembre 1944.

C'est à partir d'août 1942 que l'agent Morsa, doué d'un courage et d'un sang-froid vraiment exceptionnels, commença à rendre aux Alliés d'importants services. On sait que l'Organisation Todt, installée depuis mars 1942 à l'abbaye bénédictine de Saint-André, près de Bruges, établissait les plans de la défense côtière du continent depuis Gravelines jusqu'à l'île de Walcheren. Dessinés dans les salles d'étude de l'école abbatiale, ces plans étaient soigneusement conservés dans un coffre-fort construit *ad hoc* dans un angle de la pièce. Encore devaient-ils être reproduits à un certain nombre d'exemplaires réduits. Comme le *Fahndungsdienst* allemand ne disposait pas des appareils photographiques nécessaires, il se vit

obligé de réquisitionner ceux du service cadastral de Bruges.

C'est ici que Morsa trouva le moyen d'intervenir. Lors des séances de photographie, sa présence avait été tolérée: Morsa avait un extraordinaire talent pour simuler les apparences d'un homme quelconque, craintif et peu intelligent. On ne lui demandait d'ailleurs aucune aide. Mais il eut tôt fait de «déranger» les appareils, de sorte que son concours dut être requis. Il commença par refuser, manifestant la crainte du subalterne qui fuit les responsabilités, pour n'obéir finalement que contraint en quelque sorte. Entretiens, il avait adapté à l'appareil une sorte de sac destiné à recevoir les déchets de papier et les copies défectueuses. Des copies défectueuses, il y en eut plusieurs; il y en eut aussi quelques bonnes, dont certaines allèrent rejoindre les déchets dans le sac. Les autres étaient scrupuleusement comptées en présence des Allemands.

Les copies volées étaient portées par Morsa chez son chef hiérarchique, le docteur Pierre Glorieux, qui était censé le soigner pour son estomac. Elles étaient photographiées là-bas aux dimensions d'une feuille de papier à cigarette. Un autre membre du réseau, Christian Jooris, résidant à Wingene, se chargeait de faire parvenir les documents réduits en Angleterre. Il arrivait que l'État-major anglais fut en possession de ces plans avant le Grand-Quartier allemand. Ainsi parvinrent chez les Alliés les plans de tous les fortins de la côte, ceux des emplacements des batteries, des champs de mines vrais et simulés, des ponts minés et des passages libres, sans compter l'identité de toutes les unités en place et de passage. Le 3 août 1944, Morsa fut en mesure de communiquer le plan de retraite de la XV^e armée allemande sur les bouches de l'Escaut et le Canal Albert.

Tout cela n'allait pas sans péril ni alertes incessantes. En juillet 1943, les Allemands abattaient, dans le midi de la France, un courrier des

services de renseignements et trouvaient sur lui des plans provenant du *Fahndungsdienst* de Bruges. Aussitôt la Gestapo et la Geheime Feldpolizei furent alertées. Tous les moyens furent mis en œuvre pour découvrir l'origine de ces fuites. Morsa fut arrêté et soumis à un interrogatoire serré. Il ne se départit ni de son sang-froid ni de son air peu intelligent. On lui fit faire une dictée allemande, où il eut soin de commettre les fautes les plus opportunes; par exemple, dans le mot *Gefreiter*, qui revenait sur chaque plan et qu'il se trouva incapable d'écrire correctement. Les Allemands en vinrent assez vite à la conclusion que l'employé belge n'était pour rien dans cette affaire. Le bruit a couru, à ce moment, que le colonel commandant le *Fahndungsdienst* de Saint-André avait été dégradé et ses subalternes envoyés sur le front russe. Comme il fallait une victime, un technicien allemand fut condamné à mort et exécuté. Un général allemand aurait reconnu que « la découverte de » cette affaire était une des plus terribles déceptions du haut commandement allemand, lequel ne s'était pas attendu à être trahi par ses » propres services ».

On a dit et écrit que Morsa avait acheté la complicité d'un technicien allemand, mais ceci est totalement inexact : Morsa était trop avisé pour s'exposer de la sorte.

En reconnaissance de ses services exceptionnels, Morsa fut créé, après la guerre, Member of the Order of the British Empire; il reçut la Medal of Freedom (U.S.A.) et, bien entendu, de nombreuses distinctions belges.

Morsa avait épousé, le 22 août 1931, Maria-Martha Coemelck, de Zonnebeke, dont il eut cinq enfants.

Nicolas Huyghebaert.

État civil de Sint-Andries (Bruges) et de Ben-Ahin. — Documents fournis par le Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale, à Bruxelles. — Journal *Le Quotidien*, n° du 2 août 1945. — A. Keukeleire, « De abdij Sint-Andries-Zevenkerken tijdens de tweede Wereldoorlog », dans *Het Brugs Ommeland*, XII, 1972, p. 77-82. — G. Lalloo, « De fotografische diensten van het kadaster te Brugge », dans *Het Brugs Ommeland*, XIII, 1973, p. 9-10.

MYOSOTIS. Voir LOISEAU (Louis).

N

NAGELMACKERS (Georges - Lambert-Casimir), industriel et banquier, fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-Lits, né à Liège le 26 juin 1845, mort à Villepreux (Seine-et-Oise, France) le 10 juillet 1905.

Issu d'une famille intéressée tant à la banque qu'à l'industrie, Georges Nagelmackers, premier enfant d'Edmond Nagelmackers et d'Eugénie-Jeanne Orban, opta pour l'industrie. A l'Université de sa ville natale, l'École spéciale offrait aux futurs ingénieurs deux possibilités. Une section formait des ingénieurs des mines, l'autre des ingénieurs civils des arts et manufactures. Georges Nagelmackers préféra cette dernière spécialisation. Sa famille ayant investi tant dans les charbonnages du bassin liégeois, les Kessales et Bonnefin, que dans la métallurgie et particulièrement dans la S.A. de Grivegnée, fondée en 1821 par Jean-Michel Orban, et dans la Vieille-Montagne, Georges Nagelmackers avait choisi des études qui lui assuraient une formation polyvalente. Outre les cours de métallurgie qui retinrent particulièrement son attention, le programme de cet enseignement comportait en effet un cours d'exploitation des mines professé par Louis Trasenster et un cours d'économie industrielle dont était chargé Émile de Laveleye. Peu assidu dans la fréquentation des cours, Georges Nagelmackers ne participa cependant

pas au Congrès des étudiants de 1865 et ne fit donc pas partie de ce groupe qui réclama la création d'un cours d'exploitation des chemins de fer, cours instauré en 1867, l'année même où Georges Nagelmackers, alors âgé de vingt-deux ans, obtenait son diplôme d'ingénieur.

Cinq ans s'écoulèrent, durant lesquels il se rendit notamment aux États-Unis, avant qu'il ne se lancât dans la vie active. En 1872, il projette la création de fours à coke et acquiert dans ce but des terrains dans la campagne proche de Liège. La société constituée en 1876 groupe autour de Georges Nagelmackers Léopold Tassin et Pierre Londot. La Société industrielle pour l'exploitation des fours à coke de Tilleur, qui comptait 50 fours du système Coppère, fut absorbée en 1881 par la S.A. des Aciéries d'Angleur, autre entreprise à laquelle participe Georges Nagelmackers. Depuis 1875, en effet, il fait partie du comité de surveillance en tant que commissaire. Après la constitution en société anonyme en 1878, il est nommé administrateur aux côtés d'Octave Neef-Orban, de Jules Frésart, d'Auguste Gillon et de Fernand de Rossius.

Mais cette carrière toute tracée ne satisfait pas les ambitions de Georges Nagelmackers. Depuis son retour des États-Unis, il envisage de faire circuler en Europe des wagons-lits, déjà en usage en Amérique. Le transport

des voyageurs sur les grandes distances pourrait être ainsi réalisé sans changement de voitures.

Les tentatives d'implantation sur le continent de la célèbre Compagnie Pullman vont décider Georges Nagelmackers à passer à l'action. En 1872, alors que Pullman a déjà conclu des accords en Angleterre et prend pied en Italie, Georges Nagelmackers signe ses premiers contrats. Si le type de voitures, plus petites et sans bogies, présenté par Georges Nagelmackers contribua à l'élimination de son concurrent le plus direct qui se cantonnera en Angleterre à partir de 1886, l'appui de Léopold II, le sens des affaires de ce prodigieux animateur ont également participé à sa réussite dont le plus beau fleuron fut peut-être l'Orient-Express, mis en service en 1883. Le financement de cette hasardeuse entreprise fut, à l'origine, assuré par les capitaux apportés par les membres de la famille et leurs amis. Ils n'hésitèrent pas, en 1872, à faire confiance à cet ingénieur de vingt-sept ans qui voulait révolutionner le mode de transport de l'élite européenne. Il trouva auprès d'eux un appui puissant. O. Neef-Orban, son cousin, lutta lui aussi pour affermir l'existence de l'entreprise dont il fut président de 1877 à 1910, tandis que les deux banquiers, Ernest et Jules Nagelmackers, son oncle et son frère, furent respectivement commissaire aux comptes de 1881 à 1905 et administrateur. Ce noyau familial demeura actif à la tête de l'entreprise qui ne cessa, par ailleurs, de s'internationaliser. A la fin du siècle, on trouve aux côtés des Belges Charles Delloye-Mathieu, du baron del Marmol, les grands noms de la finance internationale.

Partagé entre la Belgique, l'Angleterre où il épousa en 1887 une Genevoise, Marguerite Mermet, dont il avait eu un fils René en 1878, et la France où il est domicilié à Paris en 1892 et deux ans plus tard à Villepreux, il continue néanmoins à présider aux destinées des Aciéries d'An-

gleur. Il n'y renoncera qu'en 1893, tout en conservant son mandat d'administrateur jusqu'à la clôture de l'exercice 1903-1904. S'il garde des intérêts à Liège — il participe au capital de banque familiale pour 5 p. c. —, ses investissements débordent le cadre local. Il est administrateur de plusieurs sociétés sidérurgiques et d'exploitation des chemins de fer en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en France et en Allemagne et dans l'Empire Ottoman. Le développement des échanges commerciaux resta une de ses principales préoccupations. C'est dans ce but qu'il fonda la Chambre de Commerce belge de Paris dont il fut le premier président.

Nicole Caulier-Mathy.

Archives de l'État à Liège, Archives de la Société d'Angleur-Athus; Fonds des Hypothèques. — Université de Liège, Archives de la Faculté des Sciences appliquées. — R. Commault, *Georges Nagelmackers, un pionnier du confort sur rail*, Uzès, [1986]. — *Grandes figures de la Belgique indépendante, 1830-1930*, Bruxelles, 1934, p. 443-444. — *La Libre Belgique*, *Gazette de Liège*, 18 et 19 février 1909. — « Notice nécrologique », dans *Le Soir*, 11/12 juillet 1905. — « Curriculum vitae », dans *Mémorial du Cinquantenaire de l'Association des ingénieurs sortis de l'École de Liège, 1847-1897*, Liège, 1898, p. 196-197. — *Le recueil financier annuel, 1894-1895*. — *Liber memorialis de l'Université de Liège de 1867 à 1935*, notices biographiques publiées par les soins de L.-E. Halkin, introduction de P. Harsin, Liège, 1936.

NICAISE (Henri-Maximilien), candidat en philosophie et lettres, docteur en droit et docteur en histoire de l'art et archéologie, né à Etterbeek le 23 novembre 1906, y décédé le 9 novembre 1939.

Inscrit au barreau de la Cour d'appel en novembre 1928, Nicaise demandait son omission du tableau de l'Ordre des Avocats déjà le 7 novembre 1929, désirant se consacrer entièrement à ses recherches sur l'histoire de la céramique de notre

pays. Il fut nommé secrétaire du Service éducatif des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles le 6 octobre 1929 et il en créa la section flamande. Dès 1932, collaborateur libre desdits musées, il fut chargé de la gestion des collections de céramique. En 1933, il devint collaborateur libre avec rang d'attaché.

Il s'intéressa en premier lieu aux porcelaines de Bruxelles et aux décorateurs qui peignirent ces œuvres. Très vite, il se passionna pour l'histoire de la faïence dans les anciens Pays-Bas et réexamina l'importante question des origines de la fabrication anversoise à l'époque de la Renaissance. Grâce à la Fondation nationale Princesse Marie-José qui l'avait désigné, en 1932, pour faire un séjour en Italie, Henri Nicaise, suivant notamment les cours de l'École de céramique de Faenza, put étudier de manière approfondie les relations entre les faïences italiennes et belges au XVI^e et au XVII^e siècle.

De 1933 à 1934, aspirant au Fonds national de la Recherche Scientifique, il poursuivit ses travaux avec une haute compétence. Il réétudia minutieusement les célèbres carreaux de pavement anversois (Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire) commandés en 1532 pour l'abbaye d'Herkende et proposa des solutions nouvelles tant au point de vue de l'iconographie que concernant la personnalité de leur fabricant. Il révèle les sources d'inspiration que furent pour les faïenciers anversois de la première moitié du XVI^e siècle, les chambres de rhétorique flamandes du XVI^e siècle. C'est encore Nicaise qui fit connaître par un article détaillé un important pavement anversois de la même époque conservé au château de Rameyen (province d'Anvers).

Ses travaux aux Musées royaux d'Art et d'Histoire l'amènèrent également à écrire de nombreux articles sur des céramiques étrangères.

Son apport scientifique dans le domaine de nos céramiques nationales fut capital non seulement au point de

vue de la majolique anversoise, mais encore par ses études sur les manufactures de Bruxelles, Bruges, Courtrai, Louvain et Tournai.

La personnalité d'Henri Nicaise ne serait pas évoquée complètement s'il n'était fait allusion à ses grandes préoccupations au sujet de la situation socio-politique en Europe occidentale pendant la période qui se situe entre 1930 et 1939. Il collabora notamment au mouvement de *La Cité chrétienne*, animé par le chanoine Jacques Lelercq.

Henri Nicaise est l'auteur des articles suivants : *De Brusselsche porcelainen en de algemeene geschiedenis van het porcelein op het einde der XVIII^e eeuw*, dans *De Kunst der Nederlanden*, 1^{re} année, n^o 10, avril 1931, p. 388-395 ; *Charles Van Marcke, décorateur de porcelaines à Bruxelles et à Liège*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 3^{me} année, 1931, p. 114-116 ; *A Note on Brussels and English Porcelain*, dans *Apollo*, Londres, vol. XV, 1932, p. 119-121 ; *Faïences de Courtrai*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 4^{me} année, 1932, p. 145-149 ; *Un « punch bowl » en faïence stannifère de Liverpool*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 4^{me} année, 1932, p. 38-42 ; *Groupes en porcelaine et faïence de Tournai*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 4^{me} année, 1932, p. 89-93 ; *Achttiende-eeuwisch Brugsch Aardewerk*, dans *Kunst*, 4^{de} jaargang, 1933, p. 273-284 ; *Une effigie de Guillaume le Taciturne sur un carreau en faïence de Delft du XVII^e siècle*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 5^{me} année, 1933, p. 134-137 ; *Sources d'inspiration italiennes du maître I W, faïencier de Delft*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 5^{me} année, 1933, p. 78-86 ; *Bijdrage tot een Nederlandsche terminologie omtrent oude ceramiekunst*, dans *Kunst*, 5^{de} jaargang, 1934, p. 9-10 et 298-303 ; *Johannes Martinus Duijts, Anversois, et F.M. Doix, décorateurs de majoliques à Urbana au XVIII^e siècle*, dans

Faenza, 1934, p. 114-123; *Les origines italiennes des faïenceries d'Anvers et des Pays-Bas au XVI^e siècle*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. XIV, 1934, p. 109-129; *XVII^e eeuwse antwerpsche of nederlandsche tegels*, dans *Antwerpen's Oudheidkundige Kring*, t. X, 1934, p. 36-42; *Faïences et grès artistiques de nos régions au XVI^e siècle*, dans *Savoir et Beauté*, 14^{me} année, 1934, p. 122-125; *Les carreaux en faïence anversoise de l'ancienne abbaye d'Herckenrode*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 7^{me} année, 1935, p. 92-104 et 117-127; *Les origines françaises de la manufacture de porcelaine de Tournai*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. V, 1935, p. 345-354; *Porcelaines de Tournai et de Chelsea-Derby*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. V, 1935, p. 5-16; *Zuid-nederlandsche Majolika-fabrieken uit de XVI^e eeuw*, dans *Oud-Holland*, LIII^{ste} jaargang, 1936, p. 201-206; *Les modèles italiens des faïences néerlandaises au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. XVII, 1936, p. 107-141; *Sources d'inspiration flamandes des faïenciers anversois dans la première moitié du XVI^e siècle*, dans *Annales du XXX^e Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Bruxelles, 1936, p. 99-106; *Deux anciennes vues de Bruxelles sur des plaques en faïence hollandaise*, dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 40, 1936, p. 184-192; *Jean Simonet, fabricant de faïences à Bruxelles et à Francfort au XVII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société royale d'Ar-*

chéologie de Bruxelles, 1936, p. 150-155; *La porcelaine de Bruxelles au Musée communal de Bruxelles*, Bruxelles, 1936; *Faïences de Louvain*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 8^{me} année, 1936, p. 64-70; *Poêle en faïence de Hambourg du XVIII^e siècle*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 8^{me} année, 1936, p. 15-18; *L'hommage de nos anciens céramistes au Prince Eugène*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 8^{me} année, 1936, p. 137-140; *Zestiende-eeuwse Brugse Majolika*, dans *Wetenschap in Vlaanderen*, Gand, 1^{ste} jaargang, 1935, n^{os} 6-7, p. 112-115; *Manufacture impériale et royale de terre de Lorraine à Bruges en 1779-1780*, dans *Annales de la Société d'Emulation de Bruges*, t. LXXIX, 1936, p. 1-29; *Notes sur les faïenciers italiens établis à Anvers dans le premier tiers du XVI^e siècle*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XVI, 1937, n^{os} 1-2, p. 189-202; *Les tribulations d'un Namurois, inventeur de porcelaines au XVIII^e siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLII, 1936-1937, p. 105-145; *Verre gravé anversoise de 1592*, dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 9^{me} année, 1937, p. 44-48; *Un pavement en faïence anversoise du XVI^e siècle*, dans *Oud-Holland*, LVI^{ste} jaargang, 1939, p. 247-260.

Anne-Marie Mariën-Dugardin.

Archives des Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles. — J. Capart et M. Crick-Kuntziger, « Nécrologie. Henri Nicaise (1906-1939) », dans *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 11^e année, 1939, p. 144-147.

*OEST (*Géry-Henri-Jean-Georges*, dit Gérard VAN), libraire-éditeur, né à Roubaix (département du Nord, France) le 24 décembre 1875, décédé à Cluny (Saône-et-Loire, France) le 13 septembre 1935.

Lorsque Géry Van Oest vit le jour, ses parents, Guillaume et Elise-Élisabeth, née Horlein, de nationalité hollandaise, étaient domiciliés à Roubaix ; son père, exerçant l'humble profession de domestique, y était très considéré. Peu de temps après, la famille Van Oest retourna aux Pays-Bas.

Géry Van Oest fit ses études primaires à Haarlem, puis entra dans un atelier de typographie de la même ville. Ensuite, il fit un stage à la librairie française de Per Lamm à Londres, s'initiant au maniement des envois en groupage et aux méthodes en honneur à Leipzig.

Mais, quittant Haarlem, où il habitait avec ses parents, Roosveldstraat, il vint à l'âge de vingt et un ans en Belgique où il restera pendant vingt-huit ans. On le trouve successivement à Ekeren, commune située à 7 kilomètres au nord d'Anvers — il y est inscrit comme voyageur de commerce —, à Anvers, à Berchem-lez-Anvers, une nouvelle fois à Anvers, à Gand, à Bruxelles et à Ixelles.

Ses goûts pour le livre semblent s'être affirmés à Anvers alors qu'il avait un emploi à la Nederlandsche Boekhandel (1896). Ce qui n'était que profession devint vocation. Il devait

propager l'Encyclopédie Winkler Prins et les éditions belges d'Elzevier. Il lit beaucoup ; il rencontre les artistes et écrivains dont ses amis Max Elskamp et Edmond de Bruyn, historien d'art, membre de l'Académie royale de Belgique qui en a laissé une biographie excellente. Il fréquente les ateliers Buschmann. Il s'intéresse aux idées philosophiques dont Élisée Reclus fut dans notre pays l'un des propagandistes les plus écoutés. Peut-être connut-il, jeune, les milieux avancés d'Anvers ? Edmond de Bruyn dit de lui : « Curieux de tout, subversif et » miséricordieux, il était à l'âge — et » c'était l'époque — où tout adolescent » généreux songe à refaire les mœurs » en défaisant les institutions et la » géographie ». Il ne nous a pas été possible d'apporter de précision à ce sujet, mais une pièce de la police des étrangers, datée du 18 juin 1921 et signée par un adjudant de gendarmerie qui se veut humoristique, résume ainsi les faits : « est bien noté au point » de vue honorabilité, moralité et » considération. Il aurait eu jadis des » idées subversives, mais depuis qu'il » est propriétaire, il les a complète- » ment abandonnées » ; et, de fait, son casier judiciaire est vierge de tout blâme.

En 1901, il est à Gand, gérant d'une succursale de la Nederlandsche Boekhandel, 16, rue du Cornet de poste, et, en 1904, libraire-éditeur à Bruxelles.

Entretemps, il a épousé une Française, Marie-Adolphine Chabert, le

9 décembre 1902, à Lamure-sur-Azergues, dans le département du Rhône.

C'est à Bruxelles, 16, rue du Musée, face à la Bibliothèque royale, qu'il installe, le 1^{er} juillet 1904, une maison d'édition : la « Librairie nationale d'Art et d'Histoire, G. Van Oest et Cie ».

La même année, paraissent les premiers fascicules d'un ouvrage considérable : *Peter Bruegel l'ancien. Son œuvre et son temps. Étude historique suivie des catalogues raisonnés de son œuvre dessiné et gravé* par René van Bastelaer et d'un catalogue raisonné de son œuvre peint par Georges Hulin de Loo. La publication terminée portera le millésime 1907.

Van Oest offre à Jules Helbig l'occasion de publier une synthèse de son œuvre consacrée à la vie et aux réalisations des artistes de l'ancien pays de Liège. Celui-ci, âgé de quatre-vingt-trois ans, accepte, mais n'en verra pas l'aboutissement, et c'est Joseph Brassine, sous-bibliothécaire à l'Université de Liège, qui l'achèvera et en assurera la publication : *L'art mosan depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, en deux volumes parus en 1906 et en 1911. L'éditeur Van Oest confie l'impression des ouvrages sur Peter Bruegel et sur l'art mosan, richement illustrés, à la maison J.-E. Buschmann d'Anvers. La présentation soignée, l'illustration abondante et la valeur des auteurs devaient en assurer le succès.

Est lancée simultanément (1904) la revue : *L'Art flamand et hollandais*, que dirige P. Buschmann Jr et dont les éditeurs responsables sont J.-E. Buschmann, imprimeur-éditeur à Anvers, et G. Van Oest et Cie, dont l'adresse à Bruxelles est suivie d'une adresse à Paris : 17, rue Bonaparte, celle probablement d'un dépositaire ; cette mention laisse déjà présager le désir de Van Oest de s'installer dans la capitale française. L'édition d'ouvrages commémoratifs des expositions

d'art lui est confiée, celles de Bruxelles en 1905 et 1910, de Bruges en 1907, tandis qu'il crée des collections nouvelles : les *Grands Artistes des Pays-Bas* (1906), les *Artistes belges contemporains* (1907), *La Bibliothèque de l'art du XVIII^e siècle* (1910).

Son activité est considérable. Des études importantes sur des artistes anciens ou contemporains voient le jour : Alfred Stevens, Auguste Rodin, Jacques Callot. Chef-d'œuvre de l'édition aussi que *Die Skizzenbücher Jacopo Bellinis mit Einleitung und begleitendem Text herausgegeben von Dr. Victor Golubew*, en deux gros volumes : la seconde partie sortit de presse en 1908 (*Das Pariser Skizzenbuch*), illustrée de 100 planches, et la première parut en 1912 (*Das Londoner Skizzenbuch*), comportant 134 planches.

En 1910, se constitue une société en commandite simple G. Van Oest et Cie entre, d'une part, G. Van Oest, libraire-éditeur à Bruxelles, associé indéfiniment responsable, et, d'autre part, trente-deux associés commanditaires, responsables jusqu'à concurrence de leur mise. Laurent Fierens vient en tête, commanditaire pour 33.000 francs suivi de sept autres commanditaires pour 5.000 francs ; G. Van Oest fait l'apport d'une somme de 27.000 francs, sa quote-part dans l'avoir constitué pour le commerce de librairie et d'édition qu'il exerçait jusqu'au 28 février 1910 sous la raison sociale G. Van Oest et Cie. Le capital social est fixé à 130.000 francs (Annexe au *Moniteur Belge* du 8 juillet 1910, acte 4369).

Des catalogues d'expositions d'art continuent à sortir de sa maison (Bruxelles 1912, Gand 1913), tandis qu'il édite de gros ouvrages, tels *La peinture en Belgique. Musées, églises, collections, etc.*, *Les primitifs flamands*, fascicule XII, de Fierens-Gevaert, sorti des presses de l'imprimerie Veuve Monnon.

En 1912, Van Oest quitte le 16, place du Musée, pour s'installer dans

un immeuble voisin au n° 4 et, en janvier 1913, il ouvre une succursale à Paris, 63, boulevard Haussman.

C'est alors qu'il entreprend, à l'instigation de Victor Golubew, dilettante et membre de l'École française d'Extrême-Orient, la collection *Ars asiatica* que ce dernier dirigera dès sa fondation.

Pendant la guerre, Van Oest se réfugia en France et séjourna à Saint-Georges-de-Reneins d'où il dirigeait la succursale de Paris qui n'arrêta pas ses activités.

Des petites brochures de circonstance, abondamment illustrées comme il se doit, voient le jour : *Villes meurtries de Belgique*, en quatre fascicules, dû à la plume de Jules Destrée, Pierre Nothomb, Émile Verhaeren et Louis Dumont-Wilden, suivi de *Villes meurtries de France*, dont la publication se poursuit au-delà de l'armistice.

Il édite en 1916 les livres de Norbert Wallez, *La Belgique de demain et sa politique*, et de Ferdinand Van de Vorst, *La nation criminelle. Étude historique de la déformation morale allemande*, qui sont imprimés à Mâcon.

Le secrétaire du Bureau documentaire belge au Havre, Fernand Vanlangenhove, publie *Le dossier diplomatique de la question belge* (1917) et le baron Henri Kervyn de Lettenhove examine dans *La Guerre et les œuvres d'art en Belgique, 1914-1916* (1917) quelles ont été les destructions dues aux événements de la première guerre mondiale.

En 1918, Van Oest, sujet hollandais, sollicite l'autorisation de rentrer en Belgique. Le ministre plénipotentiaire, Orts, écrit à ce sujet au ministre de la Justice, Émile Vandervelde : « S'étant » consacré pendant la guerre à l'édition de livres traitant de sujets » politiques et s'appêtant à continuer » ici son œuvre patriotique, je pense » qu'il serait d'une véritable utilité » qu'il fût autorisé à regagner Bruxelles » sans trop tarder » (7 décembre 1918).

Pour retourner à Paris en 1919, il lui faut obtenir un passeport belge, la

légation des Pays-Bas, aux yeux de laquelle il est suspect comme patriote belge, le lui refusant. En 1920, il demandera la grande naturalisation belge, mais a-t-il changé d'avis ? C'est la nationalité française qu'il obtiendra le 27 septembre 1923. Fut-il lassé des lenteurs d'une administration peu enthousiaste, alors que le président de la République française l'avait fait entretemps chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur, le 8 juillet 1921 ? Son grand libéralisme et ses opinions de jeunesse ont-elles mis obstacle à une faveur qu'il attendait à juste titre du gouvernement ? On s'interroge.

Il séjourna encore à Ixelles du 19 mars 1923 au 25 avril 1924, avant de quitter définitivement la Belgique où il comptera, jusqu'à sa mort, ses meilleurs amis. Ayant acquis une propriété à Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), il alla s'y fixer avec son épouse et une nièce, Marie Chabert, sa fille adoptive, actuellement Madame L. Briday, qui y habite toujours.

Ses activités principales se déroulent à présent à Paris. En 1921, il se manifeste en publiant *La Miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne (1415-1530)*, due au comte Paul Durrieu, et, en 1923, *La Miniature française du XIII^e au XV^e siècle*, par Henry Martin. Ce sont là les deux premiers volumes de la série *Histoire de la miniature de manuscrits. Les anciennes faïences de Bruxelles*, par G. Dansaert, sortent de ses ateliers en 1922. A partir de 1924, ayant surmonté les difficultés résultant de la guerre, Van Oest transfère ses bureaux, rue du Petit-Pont.

Il crée encore plusieurs collections : l'*Histoire de la gravure en France*, les *Richesses d'art de la France*, les *Trésors des bibliothèques de France*, la *Bibliothèque d'histoire de l'art, Architecture et arts décoratifs*, collections dirigées chacune par des personnes éminentes.

Fait important, l'École française d'Extrême-Orient chargea les Éditions Van Oest, dès 1924, de publier ses travaux.

En 1927, les Éditions Van Oest se

constituent à Paris en société anonyme dont Gérard Van Oest préside le conseil. En juin de la même année, ce dernier se présentait chez le notaire Léon Coenen, à Bruxelles, pour lui demander d'acter que la Société G. Van Oest et Cie, qu'il avait fondée en 1910 en qualité de seul associé indéfiniment responsable, avait cessé d'exister, ne comptant plus aucun associé commanditaire.

Par contre, il participe, le 10 juillet 1930, à la constitution de la société anonyme : « Librairie nationale d'Art et d'Histoire ». Cette nouvelle société « a pour objet l'exploitation du » fonds de commerce d'éditions d'art » et d'histoire tel qu'il existe en ce » moment à Bruxelles, sous la dénomi- » nation Librairie nationale d'Art et » d'Histoire » — figurant d'ailleurs sans reconnaissance autrement officielle devant le nom de G. Van Oest et Cie sur les éditions sorties de chez lui dès 1904 —, « ainsi que la création, » l'acquisition, l'exploitation de tous » autres établissements de même na- » ture.

» L'édition, l'impression et la vente » d'ouvrages de toutes catégories, » notamment d'expression française » et d'expression flamande.

» Le commerce de la librairie et » éventuellement des branches acces- » soires ou connexes, telles que la » création, l'impression et la vente de » périodiques, de revues, de catalo- » gues, etc.

» Toutes opérations commerciales, » industrielles, financières se ratta- » chant aux objets ci-dessus, même » indirectement ».

Les Éditions G. Van Oest, dorénavant limitées à Paris, rue du Petit-Pont, 3 et 5, souscrivent 150 actions et Géry Van Oest, personnellement, 360, ce qui en fait le plus gros actionnaire aux côtés de l'avocat Pierre Franck, de Liège (190 actions), du baron Francis Delbeke (180 actions), de Madame Odile Fontaine, épouse Louis Solvay (100 actions), de la Mutuelle Solvay (40 actions), de Pierre Bautier (50 actions) et d'autres moins importants.

Thomas Braun est élu président du conseil d'administration et Pierre Bautier, vice-président ; Gérard Van Oest fait également partie de ce conseil.

En 1934, la société, ayant son siège 87, Montagne de la Cour à Bruxelles, est dissoute ; Paul Colin, domicilié à Bruxelles, et Laurent Fierens, domicilié à Paris, en sont les liquidateurs.

Il y a lieu de remarquer que s'était constituée, peu avant cette mise en liquidation, le 11 juillet 1933, la « Nouvelle Société d'Édition », ayant également son siège Montagne de la Cour, 87, à Bruxelles et dont la « Librairie nationale d'Art et d'Histoire » avait acquis 300 actions sur les mille émises lors de sa création, soit un peu moins d'un tiers. On compte parmi les fondateurs : Henri Colin, directeur de banque à Malines, Paul Colin, homme de lettres, Jean-Paul Colin, Joseph Finet, administrateur du journal *La Nation belge*, Gustave Buschmann, imprimeur à Anvers, et aussi la Société anonyme « Entreprises mobilières et immobilières d'Anvers » ; Paul Colin est désigné comme administrateur délégué.

Cette société a pour objet des activités très semblables à celles de la « Librairie nationale d'Art et d'Histoire » : « toutes opérations commerciales, fi- » nancières et industrielles relatives à » l'édition et à la librairie, y compris » l'impression et l'édition d'estampes » et celles de documents photographi- » ques, etc. ».

Il est difficile de préciser quel fut le rôle de Gérard Van Oest dans l'entreprise dont il ne connut que les tout débuts. Son nom n'apparaît pas dans le premier conseil d'administration constitué lors de la fondation de la société. Il semble bien que ce soit Paul Colin qui, en tant qu'administrateur délégué, ait pris les décisions et ait été responsable des publications, notamment de la série *Essais et Mémoires*.

Il n'est pas possible de détailler ici l'apport des Éditions Van Oest à la connaissance de l'art. En 1929, elles éditèrent à l'occasion de leur vingt-

cinquième anniversaire un catalogue général remarquable reproduisant de très nombreuses planches figurant dans les publications les plus importantes; une brève notice historique l'introduit.

A cette occasion, Jules Destrée a souligné, dans un message de félicitations, la hardiesse de l'éditeur qui, en Belgique, petit pays peu favorable à l'édition, a osé s'attaquer à une entreprise qui finit par s'imposer internationalement. Léo Van Puyvelde dit avec raison que le jour « où l'on écrira » une étude sur l'historiographie de « l'art flamand et belge, on devra consacrer un chapitre spécial à » l'activité féconde de G. Van Oest », tout en soulignant qu'il ne s'est pas intéressé uniquement à l'art belge. « Il a rendu à l'art et à ceux qui lui » consacrent des travaux, des services » que nul en Belgique n'eût osé attendre d'un éditeur », conclut Gustave Vanzype.

Sans doute lui fallut-il, pour atteindre ce but, une belle vaillance, une foi inébranlable, une ténacité calme et imperturbable. Cet effort, il l'a accompli pendant trente et un ans. C'est à l'âge prématuré de soixante ans qu'il devait mourir à Cluny, où il était de passage, et non à Saint-Georges-de-Reneins, comme diverses publications le mentionnent erronément. Il fut enterré selon le rite calviniste, ayant conservé, sans qu'il y paraisse, la foi de ses pères jusqu'à sa dernière heure.

François Stockmans.

Renseignements aimablement communiqués par Madame L. Briday, par Monsieur Perdrix, maire de Saint-Georges-de-Reneins, par Monsieur J. Heuvelmans, bibliothécaire du journal *Le Soir*. — Archives générales du Royaume, à Bruxelles, dossier Van Oest (Police des étrangers, n° 597.095). — Archives de la Ville de Bruxelles. — E. de Bruyn, « Scènes de la vie d'un grand éditeur », dans *Cassandre*, 28 septembre 1935. — P. Crockaert, « Un grand éditeur », dans *Le Soir*, 23 janvier 1930. — G. Vanzype, « Gérard Van Oest », dans *Cassandre*, 21 septembre 1935. — « Notice historique », dans *Catalogue*

général des Éditions Van Oest, Paris, 1^{er} juillet 1929, p. I-XXXII. — H. Liebrecht, *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique, des origines à nos jours*, Bruxelles, Éditions du Livre, vol. VI, 1934, p. 115-116. — E. Dacier, « In memoriam G. Van Oest, 1875-1935 », dans *Trésors des Bibliothèques de France*, fasc. XX, Supplément, 1936, p. I-IV. — Annexes au *Moniteur belge. Recueil spécial des actes, extraits d'actes, procès-verbaux et documents relatifs aux sociétés commerciales*, Actes n° 4369, 8 juillet 1910; n° 9210, 9 juillet 1927; n° 11433, 10 juillet 1930; n° 3800, 14 mars 1932, n° 8050, 28-29 mai 1934; n° 10860 et 10861, 30 juillet 1933; n° 11143, 19 juillet 1935. — La plaquette *Gérard Van Oest (1875-1935)*, publiée par Les Éditions du Cuvier, 1936, 44 p., illustrée d'un portrait, reproduit une série d'articles parus précédemment : G. Vanzype, « Souvenirs », p. 17-23; E. de Bruyn, « Scènes de la vie d'un grand éditeur », p. 25-35; E. Dacier, « In memoriam », p. 37-44, avec en outre une préface de J. Godart, p. 7-8, et une contribution de P. Fierens, « Gérard Van Oest », p. 0-15.

OMBIAULX (Maurice Des) Voir OMBIAUX (Maurice des).

OMBIAUX (Maurice-Joseph des), pseudonyme (officialisé par le tribunal de Dinant et transcrit à Beauraing le 1^{er} juillet 1936) de DESOMBIAUX (Maurice-Joseph), orthographié DES OMBIAULX (pour *Chants des jours lointains* seulement), romancier, conteur, né à Beauraing le 16 mars 1868, décédé à Paris le 21 septembre 1943.

Fils de François Desombiaux et de Rosa Nicaise, tous deux domiciliés à Péruwelz (Hainaut), Maurice des Ombiaux naquit à Beauraing; selon l'habitude de l'époque, sa mère était retournée accoucher dans sa famille. La naissance, enregistrée le 17 mars par un bourgmestre du nom de Jules César, fait donc de Maurice des Ombiaux un Beaurinois, mais, par l'attachement qu'il marquera de préférence à l'ancienne terre liégeoise de Thudinie, on peut dire que Maurice des Ombiaux a opté pour les origines paternelles. Son père, receveur de l'Enre-

gistrement, eut, comme il se devait, une vie errante de fonctionnaire : Beauraing, Péruwelz, Fontaine-l'Évêque et Charleroi. Le jeune Maurice fut élevé chez ses grands-parents, par une grand-mère maternelle qui lui racontait de vieilles légendes mosanes, trame de ses premiers écrits, et par un oncle, ancien soldat de l'Empire, qui lui donna le goût de la gloire et de l'épopée et qui le conduisit, en 1871, auprès des soldats échappés de Sedan, pauvres héros que vint saluer, selon Maurice des Ombiaux, Victor Hugo rentrant d'exil. C'est ainsi qu'à l'âge de trois ans, et pour autant qu'il s'en souvint, Maurice des Ombiaux rencontra l'auteur des *Châtiments*.

Il acheva probablement ses études primaires à Charleroi, où ses parents furent domiciliés à partir de 1872, et il y commença ses humanités au Collège communal avant de devenir en 1881 élève interne du Collège communal de Thuin. Entré en quatrième latine, il y obtint son certificat d'humanités avec fruit en 1884. Poussé par son père, il entreprit alors des études notariales, mais, ainsi qu'il l'avoua lui-même, vite dégoûté des codes et attiré par le renouveau littéraire, il fit ses premières armes dans *Caprice Revue* et *La Jeune Belgique*. Le père Desombiaux, qui voyait d'un assez mauvais œil cette vocation, le fit entrer à l'administration de l'Enregistrement et des Domaines, en 1887, en qualité de commis agréé et, pour l'obliger à apprendre le flamand, le fit désigner à Bruges (1889-1890) puis à Kontich (1890). Surnuméraire à Arlon (janvier 1891), à la direction du Brabant (juillet 1891), puis à la direction de Bruxelles (mars 1892), il réussit le concours de receveur en septembre 1895, et fut successivement nommé à Léau (août 1897), Malines (février 1899) et Grimbergen (mars 1902). En 1914, Maurice des Ombiaux, grâce à des appuis politiques, grâce aussi sans doute à l'amitié de Jules Destrée, qu'il avait connu au Collège de Charleroi, entra comme fonctionnaire au cabinet du président du Conseil du gouvernement en exil à

BIOGR. NAT. — t. XXXVIII.

Sainte-Adresse, le comte Charles de Broqueville, et il fut chargé, comme Destrée ou Maeterlinck en Italie, de la propagande belge en France. Il dirigea en ce sens *La Revue belge* publiée à Paris et fit paraître de nombreux ouvrages ayant trait à la guerre ou aux exigences de la Belgique après les hostilités : *La Reine Élisabeth* (Paris, 1915), *La Résistance de la Belgique envahie* (Paris, 1916), *Le Général Leman* (Paris, 1916), *France et Belgique. Ce que les Allemands voulaient faire des pays envahis. Ce que nous ferons d'eux* (Paris-Barcelone, 1916), *Un royaume en exil. La Belgique du dehors* (Paris-Nancy, 1917), *La Littérature belge. Son rôle dans la résistance de la Belgique* (Bruxelles-Paris, 1918), *La Politique belge depuis l'armistice. La grande peur de la victoire* (1921).

Il s'agit d'études conditionnées par les événements, peut-être écrites sur commande, où l'auteur a souvent fait abstraction de ses idées personnelles, notamment dans le cas de son appartenance à l'ethnie française, pour obéir aux consignes du gouvernement du Havre, qui voulait donner l'impression d'une Belgique unie au moment de la victoire. Car, pour Maurice des Ombiaux, fondateur des Amitiés françaises de Bruxelles en 1904, la lutte contre l'influence allemande passait par l'obligation de défendre la Wallonie — et même la Belgique française —, boulevard de la latinité. Après la première guerre mondiale, Maurice des Ombiaux, mis en disponibilité pour motifs de santé (9 août 1919-30 septembre 1921) puis admis à la retraite (1^{er} octobre 1921), s'installa à Paris au boulevard Montparnasse. A son nouveau quartier et au mouvement artistique, né pendant la guerre, mais qui se développa pendant l'immédiate après-guerre, il consacra, en collaboration avec Gustave Fuss-Amoré, un essai intitulé *Montparnasse* (Paris, 1925), plein de renseignements et d'anecdotes sur la vie de ce coin de Paris à l'époque des années folles.

Il put poursuivre à Paris une carrière littéraire commencée au temps

de *La Jeune Belgique*. En effet, avant d'être l'un des meilleurs conteurs wallons et l'un des gastronomes français les plus avertis, Maurice des Ombiaux avait été le poète décadent des *Chants des jours lointains* (Bruxelles, 1888), des *Vers de l'espoir* (Bruxelles, 1891), des *Choses anciennes* (Gand, 1891), de *La Ronde du trouvère* (Gand, 1893) et d'un drame symboliste en trois actes, *Les Amants de Taillemark* (Bruxelles, 1892); toutes ces œuvres étant signées de son patronyme inchangé Desombiaux, à l'exception des *Chants des jours lointains*, signés Des Ombiaux.

Dans ses œuvres de jeunesse se marque très nettement l'influence du symbolisme décadent et trouble, mais aussi, et assez paradoxalement dans les poèmes en prose, une recherche de l'effet toute parnassienne dans un style parfaitement classique. Son drame, *Les Amants de Taillemark*, inspiré de légendes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, est caractéristique de l'époque qui a vu fleurir le théâtre maeterlinckien : ici, le conflit intérieur d'un adolescent qui se cherche et s'oppose à sa marâtre et le drame de l'inceste, dans un climat de mystère et de moyen âge assez conventionnel, évoquent Maeterlinck, mais il n'est point sûr, chronologiquement, que Maurice des Ombiaux s'en soit inspiré. Il traverse une période de crise qui le pousse aux opinions extrêmes, mène joyeuse vie, fréquente, lors de ses retours en Wallonie, l'atelier d'Auguste Danse où il rencontrera sa future épouse, le graveur Elisabeth Wesmael. En 1895, il quitte *La Jeune Belgique* pour *L'Art jeune* et *Le Coq rouge* et il signe deux manifestes virulents : *Nous Tous* et *Belgeoisie*. Le premier, paru en septembre 1896, s'opposait au formalisme de l'expression et au dogmatisme des idées de l'Art pour l'Art et de la Jeune Belgique; le second, paru en mars 1897, était en fait dirigé contre Edmond Picard et l'« esprit belge » que l'avocat prétendait défendre. D'ouvrages, il n'en publie guère pendant cinq ans, et mis à part un guide,

d'ailleurs anonyme, *En Thudinie* (Charleroi, 1895), l'écrivain des Ombiaux se tait. Il ne reprendra la plume que pour le conte d'abord et le roman ensuite. Avant la Première Guerre mondiale, ses recueils se succèdent : *Mes tonnelles — Contes de la Thudinie* (Bruxelles, 1898), *Jeux de cœur* (Paris, 1899), *Larmes en fleurs* (Bruxelles, s.d.), *Nos rustres* (Liège, 1901), *Têtes de houille* (Bruxelles, 1902), deux recueils différents intitulés tous deux *Contes de Sambre-et-Meuse* (Bruxelles, 1904 et 1905), *Les Farces de Sambre-et-Meuse* (Bruxelles, 1907), *Historiettes de Wallonie* (Charleroi, 1909). Des romans régionalistes conçus à la même époque ont souvent pour origine des contes. C'est ainsi que certains contes de *Nos Rustres* ont constitué, sans liaison encore, l'ensemble *L'Abbé du Potie* (Bruxelles, 1906) puis le roman *La Farce du Potie* (Bruxelles, 1932). Dans ces œuvres, Maurice des Ombiaux réalise une fresque vivante de la Wallonie, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, et se fait l'interprète des traditions et des mentalités populaires. Le plus souvent, les romans de Maurice des Ombiaux ne se distinguent guère de ses contes; c'est le cas de *L'Abbé du Potie*, de *Io-Ié, Bec-de-Lièvre* (Bruxelles, 1907), de *La Petite Reine Blanche* (Bruxelles, 1907), du *Coq d'Aousse* (Bruxelles, 1931), d'*Une Tanière de féodaux* (Bruxelles, 1936), mais les meilleurs atteignent aux sommets du roman naturaliste. Plus sobres que ceux de Lemonnier, ils expriment la mentalité paysanne attachée à la terre et mettent en scène des héros à la personnalité tranchée, amusante comme dans *l'Histoire mirifique de saint Dodon* (Paris, 1899), rééditée en 1913 avec une préface de Lemonnier, *Le Joyau de la mitre* (Paris, 1901), ou tragique comme dans *Mihien d'Avène* (Paris-Bruxelles, 1904), traduit en allemand par Alfred Luhlmann, et *Le Maugré* (Paris, 1910), réédité en 1933 avec une préface de Maeterlinck. L'épicurisme, la bonne chère, un optimisme malicieux, un érotisme à fleur

de peau sont des constantes des premiers; un fatalisme tragique, une peinture crue du milieu paysan sont celles des seconds, sans qu'il y ait opposition entre les genres. Après la guerre, des Ombiaux publiera quelques bons recueils de contes encore, mais les romans, pour la plupart, sont négligés et sacrifient au désir de succès facile. C'est le cas de *Totor ou le nouveau gros* (Paris, 1927) qui n'est pas sans rappeler Clément Vautel. De même, après avoir traité le roman de mœurs avec *Maison d'or* (Paris, 1901), *Les Manches de lustrine* (Paris, 1913), *L'Appel de l'enfant ou le sens de la vie* (Bruxelles, 1927), Maurice des Ombiaux tâchera de se renouveler par le roman historique, non sans succès d'ailleurs, car, comme Dumas, il excelle à faire revivre une époque et à imaginer le cadre physique ou moral dans lequel évoluent ses personnages, et ce seront notamment *Le Dernier des paladins*, *Don Juan, fils de Charles-Quint* (Paris, 1926), *La Dernière nuit du duc de Guise* (Paris, 1931).

Maurice des Ombiaux, fort attaché à son terroir, a publié quelques essais consacrés à des artistes ou écrivains belges, surtout wallons : *Quatre artistes liégeois. A. Rassenfosse — Fr. Marchal — A. Donnay — Em. Berchmans* (Bruxelles, 1907), *Victor Rousseau* (Bruxelles, 1908), *Camille Lemonnier* (Bruxelles-Paris, 1909), *Essai sur l'art wallon ou gallo-belge* (Bruxelles, 1912), *Les Premiers Romanciers nationaux de Belgique* (Paris, 1919), *Froissart ou le génie du Hainaut* (Bruxelles, 1930). Il s'est intéressé aussi à *l'Abbaye d'Aulne* (Bruxelles, 1938) et à son fondateur *Saint Landelin* (Bruxelles, 1941), mais des Ombiaux ne serait pas lui-même, sans les nombreux essais gastronomiques, empreints d'une ferveur passionnée et d'une connaissance raffinée, érudite, de la table et des vins, et qui font de lui notre premier écrivain gastronomique, épurien certes, mais soucieux de faire découvrir à ses lecteurs une véritable psychologie du goût, du savoir-boire et du savoir-manger, d'une forme de savoir-vivre

harmonieuse et sociable. Qu'il s'agisse du vin, *Petit manuel* (Bruxelles, 1908) et *Nouveau manuel de l'amateur de bourgogne* (Paris, 1921), *Le Gotha des vins de France* (Paris, 1925), *Le vin* (Paris, 1928), des liqueurs, *Le nobiliaire des eaux-de-vie et liqueurs de France* (Liège-Paris, 1927), des Fromages (Paris, 1926), de la table en général, *L'Esthétique de la table ou la troisième Satire de Boileau* (Bruxelles, 1924), *Les Belles à table suivi du coup du milieu* (Paris, 1926), *L'Art de manger et son histoire* (Paris, 1928), *Traité de la table* (Paris, s.d.), *L'Amphitryon d'aujourd'hui. Introduction à la vie gourmande* (Paris, 1936) ou des introuvables *Le Sein d'Hélène* (Bruxelles, 1937) et *Petit bréviaire de la gourmandise* (Paris, s.d.), toujours Maurice des Ombiaux donne plaisir à vivre et leçon de bonheur. Certains de ces essais ne sont souvent que des gloses, mais ils répondaient à un appétit de jouissance qui, dans la société française, avait succédé aux restrictions de la guerre. Historien, théoricien et praticien de la gastronomie, il fait du vin un facteur de civilisation, d'enthousiasme, de sociabilité et d'esprit, et s'oppose — n'est-il point allé à Rome dans ce but ! — à ce que la gourmandise soit comptée au nombre des péchés capitaux, puisqu'elle est un hommage reconnaissant et admiratif à la nature. C'est avant tout au titre de gastronome, qui fit sa célébrité en France, que des Ombiaux dut d'être juré à l'Exposition du travail de Paris pour la Société des cuisiniers de Paris, d'être élu prince de la Treille, n'ayant été que le second de Curnonsky pour le titre de prince des gastronomes, d'avoir été citoyen d'honneur de Nuits-Saint-Georges et de Meursault en Bourgogne, d'avoir été nommé grand officier de l'ordre des chevaliers du Tastevin, mais si Thuin (1938) et Nuits-Saint-Georges (1939) lui ont élevé un monument, si Thuin (1931) et Schaerbeek (1907) lui ont dédié une rue, Maurice des Ombiaux, qui jouissait d'un grand prestige parmi ses compatriotes de France, fut aussi

président d'honneur des Volontaires de guerre belges de France, et, par reconnaissance à sa patrie d'adoption, il tint à présider un comité franco-belge pour l'érection du Mémorial des trois victoires françaises de Fleurus (1690-1794-1815). D'autres titres élogieux lui furent décernés, celui de « prince des conteurs wallons » tout à fait mérité et, même, celui de « prince de Wallonie » (Georges Delizée). Il fut un écrivain très représentatif de la Belle Époque qui, attardé dans l'entre-deux-guerres et en ayant conscience, se mua en gastronome averti. Survivant d'un monde en voie de disparition, d'une époque où l'on prenait le temps de rentrer en soi-même comme de jouir de l'existence, où l'on était capable d'apprécier les joies de la vie et où l'on n'abdiquait pas devant la fuite du temps, paradoxalement il fut à la fois un conteur populaire, un libéral en politique et un aristocrate en gastronomie. Ses pairs, Georges Rency, Alex Pasquier, Paul Prist, Georges Delizée, Louis Delattre, Jules Destrée, Émile Verhaeren, Louis Dumont-Wilden, Georges Virrès, mais aussi Camille Lemonnier, Maurice Maerlinck, Stefan Zweig, reconnurent en lui un écrivain de talent.

Il s'était signalé également à l'opinion publique en s'intéressant à la peinture. Initié sans doute par son épouse, aquafortiste et graveur, il s'était mis à peindre quelques années avant la Deuxième Guerre mondiale et il exposa ses œuvres, d'une naïveté fraîche et d'un coloris franc, mais simple, à Mons et à Dinant notamment. La plupart de ses œuvres représentent des sites chers à son cœur : Thuin, Anseremme, Dinant et la vallée de la Meuse, Venise, ... Maurice des Ombiaux eut une fin malheureusement attristée par la guerre de 1940-1945, la gêne — il dut vendre une partie de sa bibliothèque — et la maladie. Après plusieurs interventions chirurgicales et des traitements interminables, il mourut le 21 septembre 1948 à Paris et fut inhumé provisoirement, le 24, dans le caveau familial de

son ami Eugène Piret, avant que ses restes ne fussent transférés à Thuin en 1955 ; Maurice des Ombiaux avait en effet exprimé le désir de reposer sur les bords de la Sambre.

L'iconographie de Maurice des Ombiaux est relativement riche. Outre un très beau portrait peint par Jules Cran, non signé et non daté, conservé à l'hôtel de ville de Thuin, sans doute la plus belle représentation de l'écrivain, on connaît aussi un buste en marbre blanc dû à Arsène Matton, conservé au musée Lemonnier à Ixelles (Maison des écrivains) et représentant le jeune écrivain portant les moustaches à l'impériale. Adrien Jans, président de l'Association des écrivains belges, m'a signalé également, propriété du musée Lemonnier, une aquarelle de Charles Gheude représentant Maurice des Ombiaux en compagnie de Camille Lemonnier. De juin 1906 date un portrait dessiné de Maurice des Ombiaux par Armand Rassenfosse, cité dans le catalogue de l'œuvre de l'artiste en annexe au livre de Maurice des Ombiaux, *Quatre artistes liégeois* (Bruxelles, 1907) et reproduit en hors-texte dans ce même ouvrage. Dans le tableau géant de Gustave Stevens, *Un groupe d'écrivains et d'artistes* (1908), conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles, Maurice des Ombiaux est représenté à l'extrême droite. Franz Gailiard, dans la suite de dessins qui ont servi à illustrer les trois séries du *Livre des masques belges* (1911) de Maurice Gauchez, a produit un portrait de Maurice des Ombiaux (3^e série) dont l'original appartient à M^{me} Maurice Gauchez. Armand Bonnetain, sculpteur-médailleur, est l'auteur d'un médaillon en fonte de bronze (1913), représentant Maurice des Ombiaux, qui était resté la propriété de M^{me} Armand Bonnetain. Un dessin assez pauvre de Joseph Lacasse illustre l'essai *Le Prince de Wallonie* (1932) de Georges Delizée ; il est également reproduit dans l'*Almanach wallon* de 1955. Un portrait à l'huile de Maurice des Ombiaux par Médard Martens, peintre belge ayant vécu à Paris, n'avait pas

donné entière satisfaction au modèle qui prit sa palette et corrigea le nez. Ce tableau est la propriété de M. Eugène Piret à Paris.

Charles Piot, ami de l'écrivain et membre de l'Amicale des volontaires belges de France, est sans aucun doute l'artiste qui a reproduit le plus souvent les traits de Maurice des Ombiaux. D'un médaillon sculpté on connaît un exemplaire en bois, propriété de M. et M^{me} Hespel à Forest, deux copies en plâtre respectivement propriété de M. Piret et de M. et M^{me} Hespel, et les deux médaillons en bronze des monuments de Thuin (1938) et de Nuits-Saint-Georges (1939, remplacé en 1949) ; ces bronzes avaient été fondus chez Jules Cognioul, maître fondeur à Marcinelle, chanteur philanthrope et ami de Maurice des Ombiaux. Charles Piot a aussi, à l'aquarelle, reproduit ce médaillon sur le menu d'un dîner offert par les volontaires de guerre à leur président d'honneur en 1942. Un dessin du même a servi d'en-tête au papier à lettres de l'association parisienne des Amis de Maurice des Ombiaux, fondée par M. Eugène Piret. Fernand Verhaegen a peint également un beau portrait de Maurice des Ombiaux, alors que ce dernier posait dans son appartement de la rue du Lac à Ixelles, devant une statuette de Victor Rousseau et une toile de James Ensor. Mille neuf cent soixante-huit, date du centenaire de la naissance de l'écrivain, a suscité un portrait gravé en lino par l'auteur de cette notice et publié dans la revue *Les Feuilles du Spantole* à Thuin et, surtout, un très beau portrait à la sanguine par Ben Genaux, dont l'original est la propriété de J.-M. Horemans et qui a servi à illustrer son essai sur Maurice des Ombiaux.

Jean-M. Horemans.

Il est malheureusement impossible de citer ici tous les documents, articles de revues ou chapitres d'ouvrages consultés, relatifs à M. des Ombiaux. La *Bibliographie des écrivains français de Belgique*, par J.-M. Culot, doit servir de première orien-

tation bibliographique (référence ci-dessous). Ne sont donc indiqués que les ouvrages principaux, ainsi que les plus importants parmi les nombreux articles parus depuis le relevé de J.-M. Culot : R. Dethier, *Un écrivain de Wallonie : Maurice des Ombiaux*, Marcinelle, s.d. [1907]. — M. Gauchez, *Le livre des masques belges*, 3^e série, Mons, 1911, p. 45-53. — A. Pasquier, « Maurice des Ombiaux », dans *La Jeune Wallonie*, n^o 5, décembre 1913, p. 6-22. — *Héna*, numéro spécial consacré à Thuin et Maurice des Ombiaux, juillet-août 1931. — *Héna*, numéro spécial consacré aux solennités Maurice des Ombiaux à Thuin, septembre 1931. — A. Pasquier, « Maurice des Ombiaux », dans *Sambre-et-Meuse*, n^{os} 4, 5 et 6, octobre 1931, mai et décembre 1932, p. 10-14, 10-15, 35-39. — G. Delizée, *Le prince de Wallonie : Maurice des Ombiaux*, Bruxelles, 1932. — R. Boulleroit, « Maurice des Ombiaux, prince de Wallonie et seigneur de Bourgogne », dans *La Bourgogne d'or*, nouvelle série, n^o 65, avril 1932, p. 145-146. — M. Gauchez, *Maurice des Ombiaux*, notes critiques autographiques, s.d., Archives et Musée de la Littérature, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, à Bruxelles. — P. Prist, *Maurice des Ombiaux ou la chanson de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Bruxelles, 1945 (*Collection nationale*, 6^e série, n^o 63). — G. Virrès, « Hommage à des écrivains disparus. Maurice des Ombiaux », dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises*, 1946, Liège, p. 83-100. — J. Horbach, *Maurice des Ombiaux, romancier et essayiste de Wallonie*, s.l., 1949 (*University of Utah*). — R. Foulon, « De Thuin à Nuits-Saint-Georges, à la recherche de Maurice des Ombiaux », dans *La Revue nationale*, n^o 215, juillet 1951, p. 213-215 ; *idem*, dans *Le Thyrsé*, n^o 6, 1^{er} juin 1955, p. 275-277. — P. Champagne, « Maurice des Ombiaux et son pays », dans *Hainaut-Tourisme*, numéro spécial, avril 1956, p. 27-29. — J.-M. Culot, « Maurice des Ombiaux », dans *Bibliographie des écrivains français de Belgique (1881-1950)*, t. I, Bruxelles, 1958, p. 284-292 (*Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique*). — P. Bay, « Les écrivains de Thudinie », dans *Savoir et Beauté*, n^{os} 3-4, 1960, p. 2335-2336. — P. Champagne, *Hainaut, mon beau pays*, t. II, Bruxelles, 1962, p. 108-110. — M. Fauconnier, « Un grand gastronome belge : Maurice des Ombiaux », dans *Bonne table et tourisme*, n^o 1, hiver 1963-1964, p. 3-11. — J.-M. Horemans, « Un écrivain belge méconnu : Maurice des

Ombiaux (1868-1943) », dans *La Revue nationale*, n° 391, décembre 1966, p. 321-326. — R. Foulon, « Autour d'un centenaire : Maurice des Ombiaux, prince des conteurs de Wallonie », dans *Marginales*, n° 121, juillet 1968, p. 73-76. — J.-M. Horemans, *Maurice des Ombiaux, prince des conteurs wallons*, s.l., 1968 (*Figures de Wallonie*). — J.-M. Horemans, avec la collaboration de G. Ollinger-Zinque, M. Horemans-Langelez et R. Foulon, *Maurice des Ombiaux et son temps* [Catalogue], Thuin, 1968. — C. Druitte, « Maurice des Ombiaux en marge de l'aventure sociale de son temps », dans *Les Cahiers sociaux du Hainaut*, n° 12, 1968-1969, p. I-VI.

OULTREMONT de WÉGI-MONT (Charles-Ignace - Jacques, comte d'), financier et homme politique, né à Leyde (Pays-Bas) le 11 juillet 1753, décédé à Anvers le 3 mai 1802.

De par ses ancêtres, il est comte du Saint-Empire de la Nation Germanique. Après son mariage avec une Anversoise, il fit « procéder à la vérification et à l'enregistrement des » preuves de son titre de comte du « Saint-Empire, accordé à son grand-père, François-Paul-Émile d'Oultremont, le 25 février 1731 ». Le Conseil de Brabant accueillit favorablement cette requête, le 27 décembre 1783.

Troisième enfant et fils aîné de Jean-François-Georges, connu sous le nom de comte Jean, premier ministre du prince-évêque de Liège Charles-Nicolas d'Oultremont, il en a recueilli les titres de seigneur de Wégimont et de Soumagne et la charge de souverain officier héréditaire de l'avouerie de Fléron. Par sa mère, Marie-Jacqueline-Jeanne de Tiarck, il se rattache à une famille en vue de Leyde, qui compta de nombreux juristes et avocats. Elle apprit le néerlandais à son fils ; leur correspondance est écrite dans cette langue.

Son mariage le fit entrer dans les sphères élevées de la haute finance anversoise. Le 25 avril 1782, il épouse à Anvers, en la paroisse Saint-Jacques, Anne-Henriette de Neuf, fille aînée de Simon-Joseph-Charles de Neuf, issu

d'une puissante famille batave fixée à Anvers dès le début du XVIII^e siècle et anoblie, en 1693, aux armes de la famille van Eversdijck, et de Philippine-Joseph du Bois d'Aische. Née à Anvers le 27 janvier 1757, la jeune mariée était déjà veuve de Théodore-Joseph-Laurent van de Werve ; cette union était restée stérile. Par son mariage, « le seigneur liégeois devient un aristocrate anversois » dans le cadre de la Belgique, voire du Benelux des familles. Malgré la fermeture de l'Escaut, Anvers reste une métropole via les Provinces-Unies.

Neuf fois supérieure aux apports de son mari, la dot d'Anne-Henriette de Neuf atteignait 394.009 florins, soit trois fois plus que la moyenne habituellement observée dans les milieux opulents. Caractérisée par la prépondérance de valeurs mobilières placées, pour la plupart, à l'étranger avec une prédilection très accentuée pour l'Autriche, cette fortune reflète les pratiques du monde capitaliste anversois. Les placements intérieurs du ménage Oultremont n'atteignent que 37 p. c. du capital mobilier, et se répartissent entre les villes, les provinces et les grands seigneurs fonciers. Réduit, le capital immobilier ne dépasse pas 60 hectares, situés dans les Polders et donnés en location. Dans l'ensemble, il s'agit d'une fortune d'allure capitaliste moderne qui continue, au fond, le recours à la rente d'Ancien Régime, dont les filles étaient généralement dotées.

Le hasard des successions va nettement l'augmenter. De 1782 à 1795, quatre héritages surviennent : deux en ligne collatérale lointaine, deux, plus importants, procèdent, par moitié, du père Simon de Neuf (1793) et de Marie-Caroline du Bois de Vroylande, sœur unique de l'épouse d'Oultremont. Le patrimoine de Simon de Neuf se trouvait ainsi reconstitué et quelque peu augmenté. En valeur mobilière, il s'élevait à 1.793.427 florins de change. Le père a modelé la fortune des enfants et son destin. Simon de Neuf est, avant tout, un financier épris, suivant la

mode à Anvers, de constructions fastueuses et de la stabilité de l'immobilier qui équilibre ainsi sa passion lancinante pour les valeurs mobilières. Outre un magnifique hôtel au Marché-aux-Chevaux et seize maisons en ville, il possède la seigneurie d'Aische-en-Refail, dans le comté de Namur, héritage de sa femme, comportant 413 bonniers, cinq châteaux aux environs d'Anvers, Deurne (*Zwarten Arend*), Edegem (*Ter Linden*), Wijnegem (*Bijckhof*), Oelegem (*Vrieschhof*), Hoboken (*Beroydenborg*) et un plus éloigné à Duffel. A cela s'ajoute un nombre important de fermes, de terres, de prairies, sans oublier les seigneuries de Wommelgem et d'Immerseel, acquises au prince de Gavre, en 1778. En 1795, le ménage Oultremont, qui ne possédait au début que 47 bonniers dans les Polders, voit porter ce chiffre à 1540. Le domaine de Wégimont fut aussi agrandi.

La Révolution française n'épargna pas d'Oultremont : il émigre, avec sa famille, jusqu'à Hildesheim en Prusse. En exil, il parvient adroitement à se faire payer ses revenus étrangers sur la place de Hambourg ; il continue le stratagème après sa rentrée au pays natal. Très en vue parmi les personnalités de son rang, il fut accablé de contributions extraordinaires, de réquisitions et de confiscations. Dans l'ensemble, malgré une absence prolongée par la maladie et attristée par la perte d'une enfant, ses biens fonciers furent épargnés grâce à la précieuse collaboration du banquier anversois Cuyllits. Adroitement, il se concilie des sympathies dans les milieux français tout en protégeant l'exercice secret du culte catholique.

Par le truchement des banquiers anversois Cuyllits et Martin van der Velden, il modifia considérablement le portefeuille, que lui avait transmis son beau-père en lui donnant plus d'ouverture vers l'Angleterre, la Russie et l'Amérique. En un mot, il ménagea à ses enfants un affrontement aisé avec les exigences du siècle suivant.

Bon catholique, il n'en cherche pas moins une justification de sa foi dans le rationalisme ; il a été touché par l'apostolat intellectuel de François-Xavier de Feller avec qui « il entretenait des relations affectueuses ». Suivant la mode dans les milieux nobiliaires, il adhère à la franc-maçonnerie et s'inscrit, à Anvers dès 1783, à la loge « la Concorde Universelle » ; ses comptes ménagers indiquent qu'en 1784 il paya « son tablier maçonnique », sans donner de précision sur le grade. Au château de Warfusée, à Saint-Georges-sur-Meuse, on conserve son insigne auquel — détail caractéristique, à moins qu'il ne s'agisse d'une addition ultérieure — est fixée une médaille de la Vierge. Un portrait, peint par lui-même, le montre rêveur, légèrement émacié, à la mode romantique. En dépit de ses qualités évidentes de financier, sa bibliothèque ne contient pas de traités sur l'administration des affaires, mais traduit une grande prédilection pour l'histoire des Pays-Bas, pour le droit et les questions religieuses. Pendant la tourmente révolutionnaire, il écrira : « Tout ce que je souhaite, c'est un état » des choses qui laisse à la religion et à » l'éducation chrétienne leur libre » exercice ». Son fils reprendra l'idée.

Les circonstances l'ont amené à jouer un rôle politique qui, pour être éphémère, annonce néanmoins la réalisation de notre indépendance nationale. Son fils y collaborera activement. Sans vouloir schématiser, il convient de rappeler que le vieil avocat Heeswijck avait été condamné à mort à Liège, en 1782, pour avoir publié un libelle exaltant les édits de Joseph II et préconisant le partage de la Principauté entre la France et l'Autriche, mais un mouvement d'opinion en faveur de l'union s'était manifesté ultérieurement chez les révolutionnaires brabançons et liégeois. Pour préparer le terrain, les Brabançons envoyèrent d'abord à Liège un modéré, le comte d'Oultremont. C'est à cette occasion que l'orfèvre Jacques Dartois fut chargé d'exécuter le bas-relief en cui-

vre rouge repoussé, gravé et ciselé représentant le prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont jurant de respecter la Constitution liégeoise. Il est conservé au Musée Curtius, à Liège.

Le Congrès souverain des États-Belgiques-Unis annonce, le 5 avril 1790, aux États de Liège qu'il a nommé le comte d'Oultremont de Wégimont pour résider auprès d'eux en qualité de député. Il avait comme mission d'obtenir le libre passage des troupes brabançonnées à travers le territoire liégeois et d'établir des relations d'amitié et de commerce avec le pays de Liège, tâche délicate, puisque depuis des lustres les deux États se livraient à une guerre économique implacable, et que le traité de rectification des frontières, conclu en 1780, entre Liège et les Pays-Bas autrichiens n'avait pas obtenu la ratification de l'État Noble, à Liège. Les événements du 11 avril, qui provoquèrent la sécession de la majorité du Chapitre cathédral liégeois vers Aix-la-Chapelle, durent entraver l'action d'Oultremont sinon y mettre fin.

Malgré sa fortune anversoise, Oultremont n'a jamais cessé de s'intéresser au Pays de Liège, à ses artistes et à ses hommes de lettres. Jalheau, chanoine de Sainte-Croix, ancien chantre de Saint-Denis et protonotaire apostolique, savant éditeur, sous une forme originale, du *Miroir des Nobles de Hesbaye* de Jacques de Hemricourt, jouit de l'appui des comtes d'Oultremont, le père et son fils Charles-Ignace. Il travailla avec ce dernier à l'établissement de la généalogie de la famille d'Oultremont, et le comte le soutint en exil : il meurt à Munster en 1795 ; la belle collection des manuscrits Abry fut acquise par son intermédiaire.

L'ampleur et la situation géographique du patrimoine des époux Oultremont-Neuf infléchirent la carrière politique de leur fils Émile, conditionnée par l'éducation reçue.

Maurice Yans.

D. de Woot, *Une fortune d'Ancien Régime sauvée des périls de la Révolution*

française (1782-1802), 1964, mémoire de licence en Philosophie et Lettres (Section Histoire des temps modernes) déposé à l'Université de Louvain. — M. Yans, « Warfusée, patrie du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont », dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. VII, 1963, p. 9-136. — M. Yans, « La mission de Charles d'Oultremont à Liège en 1790 », dans *Les Cahiers Léopoldiens*, nouvelle série, 1960, n° 14, p. 51-60. — J. Quitin, *Les maîtres de chant et la maîtrise de la collégiale Saint-Denis, à Liège, au temps de Grétry*, Bruxelles, 1964, p. 51 (*Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires in-8°*, t. XIII, fasc. 3). — J. Rouhart-Chabot, « Les orfèvres Dartois et leur famille à Liège », dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. L, 1970, p. 15-53. — M. Yans, « Note sur les rapports du comte d'Oultremont et les orfèvres Dartois », dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. LV, 1964, p. 97-107.

OULTREMONT de WÉGIMONT de WARFUSÉE (Émile Charles-Désiré-Antoine-Joseph, comte d'), homme politique, diplomate, né à Anvers le 21 juillet 1787, décédé au château de Warfusée à Saint-Georges-sur-Meuse le 4 août 1851.

Il est issu du mariage de Charles-Ignace d'Oultremont de Wégimont, qui précède, et d'Anne-Henriette de Neuf. Avec ses parents, il connaît l'exil à la Révolution et perd son père à l'âge de quinze ans.

Dans la succession paternelle, il recueille le titre de Wégimont ; celui de Warfusée lui échoit par legs, le 6 novembre 1816. La branche aînée de Warfusée s'est éteinte sans hoirs et Marie-Claire de Hamal, épouse successive des deux fils d'Oultremont, anciens chanoines, a désigné Émile comme légataire universel d'un vaste patrimoine, amputé par la testatrice au profit de sa propre famille et d'institutions de bienfaisance publique.

Par contrat du 30 juin 1814, il épouse Marie-Françoise-Charlotte-Béatrice baronne de Lierneux de Presles, baptisée à Liège le 28 juillet 1784, sa cousine vu qu'elle est la fille de Théodore-Xavier-Joseph (1747-

1821) et d'Isabelle-Marie-Alexandrine d'Oultremont de Wégimont (1763-1792), fille du comte Jean, premier ministre de la Principauté. Élevée dans un milieu francophile, par tradition et particulièrement sous l'Empire, elle a pu influencer les options politiques de son mari. Zélé serviteur de Napoléon, son père accepta cependant, le 4 janvier 1816, une nomination à la première chambre des États-Généraux. Cette union augmentera le patrimoine d'Oultremont, d'autant plus que la mariée, après la mort de son frère Adrien-Jean-Baptiste-Théodore-Joseph (1819), sera l'unique héritière de son père (1821).

Sans pouvoir entrer dans le détail, l'impression générale de vastes mutations domaniales s'impose sur un fond de stabilité ou d'accroissements conditionnés par des préoccupations électorales. Lorsque le nombre de fermiers suffisamment aisés augmente, la clientèle des électeurs grandit. L'importance du patrimoine influence aussi le destin de la carrière politique. En 1831, le comte est élu sénateur dans la province d'Anvers. Dans cette province, il a reçu, par partage avec sa sœur Olympe, la moitié des biens de Neuf, à la mort de sa mère Anne-Henriette, en 1830. La succession porte d'abord sur 1540 hectares. Les petits châteaux entourant la métropole furent aliénés par l'héritier, mais le produit de la vente fut réinvesti dans l'acquisition de quelque cent hectares.

En Hesbaye, une forte poussée se constate à Saint-Georges où se trouve le château de Warfusée, résidence habituelle : de 1830 à 1843, la superficie domaniale est doublée pour atteindre 240 hectares environ. A Warnant-Dreye où se dresse le château d'Oultremont, berceau de la famille, il détient quatre fermes en 1830 ; leur nombre est porté à six en 1843, pour une superficie de 481 hectares. Par contre, il aliène les biens de Meeffe, de Lens-Saint-Remy et de Foncourt (Fumal). Mais il augmente ses biens de Burdinne, Forville,

Warêt-l'Évêque, Fumal, qui, au total atteignent environ 700 hectares. Autour de son château de Wégimont, ne s'opèrent que quelques légers accroissements. A Micheroux et Ayeneux, il possède 44 hectares ; à Soumagne, 103 hectares.

Si, au-delà de la Meuse, ses terres d'Offoux (Havelange) dépassent les 300 hectares et que Warzée offre un beau type de grande ferme condruzienne, il a, par contre, vendu Terwagne, et Harzé, dont il avait hérité de son cousin lointain Louis-Ignace de Berlaymont. Il abandonna aussi Chevotogne, Han-sur-Lesse, en 1828, au fermier contre paiement par tranches. Pour expliquer cette dernière aliénation, on pourrait aussi invoquer l'éloignement. Par contre, bien patrimonial de même origine et également éloignée, la ferme de l'Espinette à Tourinnes-la-Grosse sera conservée par le comte. A ce patrimoine s'ajoute le bloc imposant de l'apport de l'épouse, situé à Presles, Roselies et Biesmerée.

Il est enfin un bien dont l'acquisition surprend, étant donné la carrière politique du comte. Le 24 décembre 1842, il achète un domaine dans le Limbourg hollandais, à Geulle. En 1845, il en fit détruire le château, dont l'aspect rappelait celui de Hoensbroeck. Trois ans plus tard, la démolition était accomplie. Comme la paix entre les deux États était revenue, le comte anti-orangiste n'a pas hésité à réaliser une affaire qu'expliquent l'intervention des démarcheurs et les relations avec le vendeur, le comte Marie-Adolphe de Hamal, de Liège et de Bruxelles, plutôt que les bons rapports de l'acheteur avec sa cousine, Henriette d'Oultremont, de la branche familiale attachée aux Nassau. Dame d'honneur de la reine Wilhelmine dès l'âge de vingt-cinq ans, elle a épousé à Berlin, le 17 février 1841, l'ex-roi de Hollande Guillaume I^{er}, qui avait abdicqué le 7 octobre 1840.

Continuant la tradition familiale, il s'intéresse à l'exploitation du sous-sol. A Saint-Georges, il recueille les houillères du Parc, de Vivegnis et du Doz,

les alunières de Vivegnis et du Doz. Il modernise l'appareillage de la mine Leburton, ancienne houillère du Parc, et celui de la bure Émile par l'achat de machines à rotation, il en améliore aussi l'exhaure. En application de la législation minière de 1810 qui a nationalisé les mines, il sollicite du Gouvernement hollandais des extensions de concession qui lui sont refusées, ce qui, avec l'interdiction d'ériger une église, aggrave ses griefs contre le régime. Il finit par se désintéresser des richesses minières de Saint-Georges : en 1828, il vend le charbonnage Leburton et l'année de sa mort, il aliène la houillère du Doz au profit de la société de la Nouvelle Montagne. A Micheroux, il obtient, en 1837, une concession qu'il n'exploite pas dans le but évident de préserver la beauté du parc et de ne pas tarir les viviers de Wégimont. Du côté de Presles, il se montre plus actif en y suivant les traces de son beau-père. De concert avec le prince de Gavre, il obtient, en 1828, une concession d'une étendue de 538 hectares, départ du charbonnage prospère d'Aiseau-Presles, dont il possédera le tiers évalué, en 1853, à 4.800.000 francs. Dans l'administration du capital mobilier, la rente d'Ancien Régime — dette et créance — recule au profit du placement bancaire et du prêt à intérêt. La carrière politique du comte d'Oultremont est dominée par sa participation à la Révolution de 1830.

Il est élu, le 2 juin 1827, aux États Provinciaux par l'Ordre équestre. A première vue, normale et anodine, cette désignation à une place laissée vacante par le décès du comte Félix de Lannoy, sera le point de départ d'une carrière féconde, déterminée par un catholicisme ardent combiné avec une forte dose de libéralisme, sans oublier les influences ataviques et matrimoniales. Unioniste convaincu, il lutte sans cesse pour le rétablissement de toutes les libertés sans exception. Déjà à la séance des États Provinciaux du 4 juillet 1828, il réclame, avec six autres membres, le rétablisse-

ment du jury. Sur les listes de pétitionnement, son nom figure en tête pour rallier à la cause la noblesse de tendance nettement catholique, tandis que gros propriétaire terrien de Hesbaye, il n'est pas étranger au succès du mouvement dans cette contrée. Propriétaire d'immeubles à Liège, où il réside parfois, il est président, en avril 1829, de l'Association constitutionnelle, club de vingt personnes déterminées à « travailler au maintien » et au développement des libertés « publiques » et à influencer dans ce sens tous les électeurs à tous les degrés. Désormais, il est à la pointe du combat contre le Gouvernement. Il use de ses influences à Anvers où séjourne sa mère, et, le 28 janvier 1830, il rencontre à Bruxelles d'autres unionistes. A contre-cœur, le gouverneur hollandais à Liège, Sandberg, le nomme président de la Commission de Sûreté publique, qu'il institue fin août 1830 pour maintenir l'ordre public et empêcher les pillages. A ses côtés, siège l'avocat Lebeau, rédacteur au journal *Le Politique*, qu'il connaît déjà. La dissolution de cette commission amène la Régence à constituer une garde urbaine, dont le commandement fut finalement confié au comte Clément de Berlaymont, qui choisit Oultremont comme adjoint. Par son cautionnement, il intervient dans le complot tramé en vain, au départ de Liège, pour provoquer la reddition de Maastricht. Lorsque Charles Rogier décide la constitution d'un gouvernement provisoire composé de trois membres, il se tourne vers Oultremont qui « véritable puissance dans le pays de Liège, » aura pour lui la noblesse ». Les drapeaux des journées révolutionnaires, à Bruxelles, porteront son nom. Mais à l'égal de nombreux membres de la noblesse, il prend ses distances vis-à-vis de la révolution et surtout de l'émeute. Le radicalisme de Rogier l'a devancé, l'attitude de Lebeau l'effraye : à Huy, l'esprit de la Commune sévit. Précipitant la date habituelle de sa cure, il part pour Plombières le 21 septembre, en recommandant à son

régisseur de Warfusée de ne prévenir Lebeau de son absence que deux jours après. Cette courbe rentrante ne lui ramène pas toutefois l'appui des catholiques modérés liégeois, tout en l'éloignant des libéraux ; lors des élections au Congrès National, il ne recueille qu'un mandat de suppléant. Il y siège pour remplacer Leclercq, à partir du mois de mai 1831, sans grand enthousiasme, pour ne pas être suspecté d'orangisme. Son état de santé explique son comportement cyclothymique.

Le 25 mai 1831, il signe le projet proposant l'élection au trône de Belgique du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Il vote la nomination le 4 juin suivant.

Les élections pour le Sénat lui réservent une déception à Liège. Malgré l'appui du *Courrier de la Meuse*, il n'arrive, le 30 août 1831, qu'en seconde position, derrière l'ancien régent Surllet de Chokier, qui le devance de vingt-quatre voix. Pour caractériser l'état de l'opinion liégeoise à ce moment, rappelons que sur 1604 électeurs inscrits, 1000 se sont présentés aux urnes et que l'ex-gouverneur hollandais, le comte de Liedekerke-Beaufort, a recueilli plus du tiers des suffrages. Le désistement de Surllet entraîne de nouvelles élections mais Oultremont ne s'y présente plus. Henri de Merode avait été élu à la fois dans l'arrondissement de Bruxelles et dans celui de Turnhout. Il se désiste dans ce dernier et Oultremont y emporte le siège, lors d'un nouveau tour, à la presque unanimité des suffrages. Le gros propriétaire terrien, catholique, s'est imposé. Il prête serment le 22 octobre 1831. Cette élection va accentuer son évolution vers un catholicisme plus intransigeant et plus déclaré. Au Sénat, « contraint par la force », il vote la ratification du traité des vingt-quatre articles. Assidu au début à suivre les débats, il s'en désintéresse de plus en plus, dès février 1832 ; son état de santé justifie ses absences ; il envisage même de démissionner. Cependant, il participe

encore à des travaux importants. Le 25 juillet 1834, il vote le projet de loi déposé par Lebeau, ministre de la Justice, pour réprimer les agissements des factieux orangistes. Par contre, seul avec le comte d'Ansembourg, il s'oppose à la loi minière du 14 juin 1836 qui, ratifiant la législation française de 1810, consacrait le système de la concession et instaurait un Conseil des mines. Elle favorisait Oultremont copropriétaire des charbonnages d'Aiseau-Presles, mais provoquait chez lui une vive réaction contre l'intrusion, dans le sous-sol de ses vastes propriétés foncières, d'éléments capitalistes venus de l'étranger. Le sénateur d'Anvers reste fidèle à ses origines liégeoises.

Il ne cesse d'ailleurs de lire toute la presse de Liège : les deux grands journaux unionistes de la période hollandaise, le catholique *Courrier de la Meuse* et *Le Politique*, le *Journal de Liège*, de Desoer, libéral, anticlérical et même orangiste jusqu'en 1832 — il le lit par l'intermédiaire de son docteur, Lhoneux, à qui il a offert un abonnement en 1836 —, *L'Espoir*, libéral modéré. En 1830, il reçoit pendant six mois le *Méphisphélès*, satirique radical. De Bruxelles, on lui envoie *L'Indépendant*, unioniste.

Malgré l'opposition de sa femme, Oultremont accepte finalement du Roi la charge d'ambassadeur auprès du Pape et des cours italiennes. L'arrêté de nomination est daté du 19 août 1838, mais le titulaire ne rejoignit son poste qu'en octobre 1839, après qu'il lui fut accordé de passer les mois d'été en Belgique et que ses deux fils et son gendre, le baron Victor van der Linden d'Hoogvorst, eurent été nommés attachés de légation auprès des cours italiennes. Rentrant dans les vues royales d'imposer la Belgique à la reconnaissance du sommet diplomatique, la mission offrait des difficultés.

Le 19 octobre 1839, il arrive à Florence où il présente ses lettres de créance à Léopold II, archiduc d'Autriche, grand-duc de Toscane. Neuf

jours plus tard, il s'installe au palais Chigi, à Rome. Le 17 novembre, il est enfin reçu au Quirinal, avec les membres de sa légation. A Rome, il intervient adroitement dans le règlement des différends qui opposaient le Saint-Siège au Portugal. La reine du Portugal, Maria II da Gloria, avait épousé en 1835 le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, neveu de notre roi Léopold, d'où le rôle spécial de son ambassadeur dans cette question.

Oultremont continue à s'intéresser aux affaires de Belgique. Il se brouille avec Lebeau, nommé ministre des Affaires étrangères, après la chute du Gouvernement de Theux. Il fait accréditer, dans les milieux romains, la thèse de la neutralité belge en démontrant, à l'occasion de la question d'Orient, que la Belgique n'est pas à la remorque de la France. Suivant son impulsion et ses préférences personnelles, il demande au Saint-Siège d'appuyer les élections partielles de juin 1841. La même crainte de voir les libéraux arriver seuls au pouvoir le détermine lors de la personification civile de l'Université de Louvain soulevée par les évêques de Belgique, à leur réunion d'août 1840, et présentée sous forme de proposition de loi par les députés Dubus et Brabant. Au cours de la campagne d'opinion que cette affaire déclenche, il force au mutisme la *Gazette de Liège*, de Joseph Demarteau, dont il est le bailleur de fonds et il discute ferme avec son ami l'évêque Van Bommel. Il cherche à regrouper tous les catholiques autour du ministère « le meilleur possible », et pour faire échouer la tentative louvaniste, que n'apprécie pas le Roi, il intervient sans répit à Rome, à Bruxelles, à Liège. Finalement, en février 1842, Dubus retira sa proposition de loi. C'était une défaite pour l'abbé De Ram, recteur de l'Université et conseiller très écouté du cardinal de Malines, Mgr Sterckx ; depuis 1835, le recteur cherchait, par la personification civile, à surmonter les difficultés financières de son établissement ; Oultremont le considérait comme un adversaire dont les agisse-

ments risquaient de rompre l'unionisme.

Grâce aux nombreuses démarches d'Oultremont, à la suite de l'impulsion royale, l'internonce Mgr Fornari, qui avait été un précieux collaborateur du Gouvernement contre De Ram et ses partisans, fut élevé au rang de nonce. Il fut sacré à Malines, le 3 avril 1842. Deux jours plus tard, quittant Rome pour son congé annuel, Oultremont emportait avec lui les lettres accréditant Fornari en qualité de nonce près la cour de Bruxelles. Malheureusement, sept mois plus tard, la mutation de Mgr Fornari pour Paris engendra de nouvelles difficultés. Encore en accord avec le Roi, Oultremont s'emploie à éviter la désignation à Bruxelles de Mgr Garibaldi, internonce à Paris. Le 11 janvier 1843, Oultremont annonçait à son ami, le journaliste Kersten, la nomination de Mgr Pecci, délégué de Viterbe, au poste de Bruxelles. Le ministre français, Guizot, estima que dans cette affaire « M. d'Oultremont avait assumé une » lourde responsabilité dont ses compatriotes pourraient plus tard lui faire » sentir le poids ». Effectivement, en 1847, Nothomb écrit : « Le départ de » Mgr Fornari a été un grand malheur, » son successeur m'a surtout fait » regretter le non-envoi de Mgr Garibaldi ».

L'évolution politique de la Belgique — le 13 juin 1843 avait vu la première grande victoire libérale — et plus particulièrement la proposition de loi sur le Jury universitaire, renforçant les prérogatives royales, donc du Gouvernement (21 février 1842), semblent avoir découragé Oultremont dont Delfosse, en décembre 1842, avait dit : « Chaque fois qu'il y a des élections, » notre Ministre plénipotentiaire se » trouve à son poste, non pas à Rome, » mais à son poste électoral ». Comme en 1840, il remit en 1844, avec une grande liberté, sa démission au Roi. Grégoire XVI essaya en vain, en avril 1844, de le retenir dans la carrière. Pendant tout l'été, le Roi lui chercha un successeur, qui fut le baron van den Steen de Jehay.

Au cours de sa carrière à Rome, il fut aussi amené à s'occuper d'affaires mineures ; « il ne dédaignait pas de rendre certains services à des ecclésiastiques qu'il connaissait bien et de se trouver ainsi mêlé à des questions dont il ignorait tout ». S'il aide l'évêque de Liège dans l'affaire du séminaire de Rolduc, dans celle des Récollets de Saint-Trond, s'il lui obtient la permission de biner dans son diocèse, par contre, il seconde les chanoines de Liège en conflit avec leur évêque.

Régulièrement, à chaque retour à son poste, le nonce le charge de son courrier, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires délicates. En automne 1842, Fornari lui confie les ouvrages d'Ubaghs et de Coux en vue de les soumettre à la Congrégation du Saint Office. Oultremont s'en acquitte bien volontiers ; il n'aime pas le recteur De Ram et il est l'ami du journaliste Kersten, qui dans sa revue, le *Journal historique et littéraire*, attaque le semi-traditionalisme de l'Université de Louvain, dont l'orthodoxie a été souvent soupçonnée dans les milieux romains que l'ambassadeur fréquente.

Redevenu simple citoyen, passant ses hivers à Rome pour raison de santé, il met ses nombreuses relations au service de divers ordres religieux, entre autres des Jésuites, dont il épaula les efforts en vue de créer la Faculté de Notre-Dame de la Paix, à Namur, malgré l'opposition de l'Université de Louvain et de l'évêque. Il défend encore ses protégés durant l'année 1846.

Pour obtenir la désignation de Mgr Malou, frère de l'homme politique, comme coadjuteur de Mgr Bousen, évêque de Bruges, en janvier 1848, il est encore reçu par le pape Pie IX (l'épouse de l'ambassadeur compte une aïeule Ferretti, elle a conservé des droits successoraux en Italie).

Inspiré par la théocratie d'Ancien Régime, il la voulait parlementaire, d'où son intérêt pour la presse et pour l'opinion électorale catholique groupée en de puissantes associations. En face des progrès inquiétants des libéraux

— ses alliés de la première heure —, l'unité du monde catholique dans l'exercice de toutes les libertés constitutionnelles pour une Église plus forte que l'État, est, pour lui, un rêve qui se précise à mesure qu'il vieillit.

Ses tendances conservatrices ne l'éloignent pas des préoccupations sociales : au Stockay à Saint-Georges-sur-Meuse, il bâtit une église, des écoles et assure le traitement du curé, des instituteurs et des institutrices. Ces charges, il les transmet par testament à son fils aîné, qui doit également assumer le paiement d'une pension de retraite à treize domestiques.

Pour la dévolution de son patrimoine, retenons l'existence de trois enfants : Théodore, époux de Marie-Thérèse-Apolline-Constance baronne de Copis, qui reçoit Warfusée, Warrant, Wégimont, Verlaine, Fumal, Offoux ; Émilie, épouse de Victor baron d'Hoogvorst, qui recueille les biens d'Anvers. Au départ de ses propriétés de Liège dont le Bois-l'Évêque, elle fonda un ordre religieux ; Charles, époux d'Eugénie-Charlotte comtesse de Bryas, à qui échoient Presles, Biesmerée, Tourinnes et une partie des biens de la Méhaigne : Warêt-l'Évêque, Forville, Burdinne.

Maurice Yans.

J. d'Oultremont, *Le comte Émile d'Oultremont (1787-1851)*, 1965, mémoire de licence en Philosophie et Lettres (Section Histoire des temps modernes) déposé à l'Université de Louvain (fournit une bibliographie abondante et judicieuse). — J. d'Oultremont, « Le comte Émile d'Oultremont, ministre plénipotentiaire de Belgique à Rome (octobre 1830 - avril 1844) », dans *Risorgimento*, 9^e année, 1906. — M. Yans, « Warfusée, patrie du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. VII, n° 31, 1963, p. 9-136. — M. Yans, « Rentes et seigneurie. La dévolution de la terre de Presles-sur-Sambre », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. XII, n° 36, 1971. — J. Schayes, « La ferme de l'Espinette à Tourinnes-la-Grosse », dans *Warriensia*, t. XXIII, n° 1, 1974. — L. Roppe, *Een onstreden huwelijk*, Kasterlee, 1902. — M.-R. Thielmans, *Inventaire des archives du baron de Stassart*, Bruxelles, 1973, n° 1427 (*Archives Générales du Royaume*).

P

PALLIETERKE. Voir MAEGT (Johan de).

PEKKAVIA. Voir MAEGT (Johan de).

PELLERING (Jan), bottier, publiciste et orateur politique, né à Bruxelles le 22 octobre 1817, y décédé le 16 janvier 1877.

Fils d'un militaire de métier, qui prit part à la révolution de 1830 et fut décoré de la Croix de fer, il fréquenta l'école primaire communale, où il connut probablement Jacob Kats, alors instituteur. Tant dans ses discours que dans ses écrits, il utilisa exclusivement jusqu'aux environs de 1860 la langue néerlandaise, mais à partir de cette époque il s'exprima de préférence en français.

Il fut l'un des plus fidèles soutiens de Kats dans l'organisation des meetings populaires flamands que celui-ci tint, contre vents et marées, de 1836 à 1840, dans divers cabarets de la capitale. Plusieurs de ses discours sont reproduits dans l'hebdomadaire *Den Volksvriend*, dont une bonne quinzaine de numéros ont pu être retrouvés jusqu'à présent, ainsi que dans l'acte d'accusation dressé contre Adolphe Bartels et Jacob Kats à l'occasion de leur appel à l'armée contre l'approbation du traité des XXIV articles, comportant la cession

du Luxembourg et du Limbourg hollandais (1839). Orateur fougueux à la tête chaude, il fut arrêté à plusieurs reprises pour excès de langage et rébellion contre la police, notamment après une manifestation populaire de sympathie pour Kats, condamné en 1840 à un long emprisonnement, en ordre principal pour infraction à la loi relative au timbre. Pellerling fut accusé d'avoir porté un coup de poignard mortel à un commissaire adjoint de police, mais après cinq semaines d'arrestation préventive il fut libéré.

Avec ses deux frères, plus tard avec ses deux fils, « le petit Pellerling » comme on le désignait familièrement à cause de sa taille, prenait la tête de toutes les manifestations turbulentes à Bruxelles. Avec d'autres républicains il fonda vers 1843 la Société populaire d'Agneessens (*Volkmaetschappij van Agneessens*), qui non seulement reprit la tâche plus ou moins abandonnée par Kats en organisant force réunions et meetings, mais publia divers manifestes de caractère politique et social. Un seul de ces manifestes parut sous le nom de « Jan Pellerling, werkman » : *Wat men is en wat men worden kan* (Ce que l'on est et ce que l'on peut devenir, 1845). Malgré son titre peu harmonieux, ce discours de huit pages constitue un exposé complet des aspirations du socialisme belge, humanitaire et quarante-huitard. Le style

pathétique de Pellerin se retrouve dans les proclamations lancées par les organisations sœurs qui virent le jour à la même époque à Gand (Jacob van Artevelde), Renaix (Zannekin, bilingue comme l'organisation mère), Bruges (Breydel en De Coninck), Audenarde (Ackerman) et à Ostende. Avec son ami J.-L. Labiaux, dirigeant du Jacob van Artevelde, et quelques autres, Pellerin organisa, en avril 1846, alors que la famine due à la crise linière et à une maladie des pommes de terre décimait la Flandre, une marche de la faim sur Bruxelles. Un appel imprimé à dix mille exemplaires fut lancé, invoquant les grands noms romantiques des héros populaires et invitant les soldats à ne pas tirer sur leurs frères de misère; ventre affamé n'a point d'oreilles !

Trois des principaux inculpés furent condamnés par une justice aux abois, mais Lucien Jottrand, qui sa vie durant défendit Pellerin à titre bénévole, obtint l'annulation de la peine pour son client en Cassation.

Lorsque l'Association démocratique vit le jour (1847), avec Jottrand comme président et Karl Marx comme l'un des deux vice-présidents, Pellerin prit une part active aux travaux en qualité de membre du bureau. Il fut de même de tous les mouvements de rue avant et après la révolution parisienne de février 1848, fut arrêté à trois reprises et finalement condamné à six mois de prison, accusé qu'il était d'avoir tiré sur la police. Cet emprisonnement à Nivelles le sauva du coup de filet monstre du procureur général de Bavay après l'échauffourée de Risquons-Tout, qui se termina devant la cour d'assises d'Anvers par dix-sept condamnations à mort. De sorte qu'à sa libération Pellerin put reprendre immédiatement sa collaboration à la campagne de banquets démocratiques, notamment à celui du Prado, à Molenbeck-Saint-Jean, où son discours enflammé, d'allure évangélique, connut un succès étourdissant. On sait qu'à cette occasion les brutalités policières et mercenaires et trois

condamnations à mort mirent fin à toute velléité républicaine.

Au cours des années de répression qui suivent, nous voyons un Pellerin studieux, lié avec le tailleur liégeois Nicolas Coulon, le teinturier Arnold Bataille et quelques émigrés français, approfondissant sa connaissance des multiples systèmes en présence et adoptant un communisme anarchisant qui s'appuyait sur Blanqui et Proudhon, plus tard, vers 1870, sur Bakounine. La seconde série de l'hebdomadaire fondé par Nicolas Coulon, *Le Proletaire* (1855-1858), porte son nom en qualité d'éditeur responsable en 1855.

Avec ce même Coulon et quelques amis, il fonda en 1854 L'Affranchissement, première société d'enterrements civils. Les Solidaires suivirent en 1857, sous l'impulsion de l'imprimeur-éditeur Désiré Brismée. On sait que la question de la propriété des cimetières et du matériel d'inhumation, ainsi que du droit d'inhumation qui en découlait, en terre bénite ou dans le coin des réprouvés, faisait l'objet d'après discussions à l'époque. Jusqu'en 1861, lorsque naquit l'Association pour la Démocratie militante, le Peuple, futur noyau de la 1^{re} Internationale en Belgique, ces deux modestes sociétés d'enterrement civil, qui comptaient des affiliés en province et quelques membres bourgeois, furent les seuls flambeaux de la pensée socialiste après la tourmente de 1848-1849.

Tant en sa qualité de directeur des funérailles de l'Affranchissement que comme orateur politique, Pellerin fit d'innombrables discours. Son nom figure en tête de la première liste électorale présentée par un groupe d'ouvriers aux élections législatives de 1857, évidemment sans succès en régime censitaire. Cette concession à l'électoratisme, que son ami Coulon désavouait, fit de lui plus tard un adversaire résolu de la campagne en faveur du suffrage universel, engagée par des libéraux progressistes. C'est par dizaines, voire par centaines que les journaux de l'époque et plus encore

les rapports de police relatent les discours tenus par un infatigable et intransigeant Pellerin, opposé à toute amélioration fragmentaire de la condition ouvrière : « L'heure de la déliquescence est proche, sape le bâtiment pourri ». En attendant que vienne « le grand jour de la liquidation totale », il faut rejeter ce qu'il appelait des palliatifs. Après la sanglante répression de la Commune de Paris, qui fut la deuxième grande déception de sa vie, il présida chaque année, le 18 mars, la soirée commémorative d'hommage. Louis Bertrand parvint à se l'attacher comme chargé de cours à sa Chambre du Travail pour y exposer notamment l'histoire des doctrines socialistes qu'il connaissait fort bien.

Il ne se rallia que du bout des lèvres à la 1^{re} Internationale, il fonda même une section dissidente, Les Affranchis, et soutint le journal *La Nouvelle Tribune du Peuple* (1869), lorsque *La Tribune* se mua en *L'Internationale*. Ce n'est qu'après le congrès de La Haye (1872), quand les Bakounistes, fédéralistes ou autonomistes se furent insurgés contre les tendances centralisatrices et étatiques de Marx, qu'il prit une part active aux travaux, précipitant par son attitude antiautoritaire absolue le déclin de ce qui subsistait de l'organisation.

En résumé, Pellerin fut avec son ami Nicolas Coulon une figure marquante du mouvement ouvrier intransigeant et extrémiste du mouvement socialiste belge à ses pénibles débuts. Ce bottier qui aurait pu exercer un métier lucratif, vécut sa vie durant avec sa famille de cinq enfants dans une chambre unique, écouté par ses fidèles, considéré par tous comme un exemple de désintéressement, d'intégrité intellectuelle et morale. « Faites table rase, balayez toutes les iniquités du monde, pulvérisez ce vieux monde pourri... » Sa participation aux élections de 1857 notamment prouve que son anarchisme communisant ne fut pas toujours absolu. Mais son négativisme

intransigeant ainsi que son rationalisme athée (*Guerre aux préjugés, la raison en opposition avec la superstition*, etc.) marquèrent durant tout un demi-siècle une aile du mouvement ouvrier belge, lequel s'organisa quand même, malgré et contre lui, au cours des derniers mois de sa vie.

Julien Kuypers.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles : *L'Affranchissement, Procès-verbaux des séances (1860-1874)*, 2^e S. n^o 100. — J. Kuypers, *Jan Pellerin. Een vergeten redenaar en anarchist, 1817-1877*, Anvers, 1962. — H. Wouters, *Documenten betreffende de Geschiedenis der Arbeidersbeweging 1831-1853; idem, 1853-1865*, Louvain-Paris, 1963 et 1966 (*Interuniversitair Centrum voor hedendaagse Geschiedenis. Bijdragen*, n^o 27 et n^o 40). — *Historique des sociétés rationalistes de la Belgique par la société l'Affranchissement*, Bruxelles, 1879. — *Extraits de documents pour servir à l'histoire du rationalisme en Belgique, par un libre penseur socialiste*, Bruxelles, 1879. — L. Bertrand, *Histoire de la coopération en Belgique*, 2 vol., Bruxelles, 1902-1903. — L. Bertrand, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, 2 vol., Bruxelles-Paris, 1906-1907. — H. Collin-Dajch, « Contribution à l'étude de la première internationale à Bruxelles (1865-1873) », dans *Cahiers bruxellois*, 1956, p. 109-146. — C. De Paepe, *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le XIX^e siècle*, Gand, 1911. — J. Kuypers, *Bergop1*, Anvers, 1961. — *Geschiedenis van de Socialistische Arbeidersbeweging in België*, Anvers, 1960-1968, passim.

PIERRON (Alexandre - Paul, dit Sander), homme de lettres et critique d'art, né à Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles) le 6 juillet 1872, décédé à Ixelles (Bruxelles) le 8 septembre 1945.

Son père, Évariste Pierron, était secrétaire de la Fédération nationale des Métallurgistes et membre du Bureau fédéral international avec Désiré Brismée et César De Paepe; il participa aux premiers Congrès du Parti Ouvrier Belge, à l'époque de la « véritable renaissance du syndicalisme métallurgiste, qui date de 1885 et 1886 ».

C'est dire que le jeune Sander Pierron est un témoin des grandes luttes ouvrières et du bouleversement provoqué par l'apparition du Parti Ouvrier sur la scène politique belge. Il s'intègre rapidement au sein de la nouvelle formation, devient secrétaire de la jeune garde socialiste de Molenbeek-Saint-Jean et aide à la fondation du *Conscrit*, journal antimilitariste, né d'une décision du Congrès du Parti Ouvrier Belge de 1886 et dont les autorités judiciaires auront à s'occuper maintes fois.

Sander Pierron quitte l'école dès l'âge de treize ans et devient dessinateur-lithographe. Mais c'est vers la « chose écrite » qu'il est invinciblement attiré; il deviendra le prototype de l'écrivain prolétarien. Il fait partie du groupe fondateur du *Mouvement social*, périodique d'idées et de combats, puis s'intègre dans les équipes d'écrivains de *La Jeune Belgique* et de *La Société Nouvelle*. Il collabore au *Mercur de France* et, en 1895, débute à *L'Indépendance Belge*, dont il deviendra le critique d'art. C'est d'ailleurs dans cette direction que son œuvre sera orientée. On relève en effet : *Etudes d'art* (Bruxelles, X. Havermans, 1903), *L'année artistique 1906* (Bruxelles, Bulens, 1907), *Douze effigies d'artistes* (Bruxelles, X. Havermans, 1910), *L'art populaire* (Bruxelles, Imprimerie scientifique et littéraire, 1922), *Histoire de la critique d'art* (Bruxelles, Éditions Bieleveld, 1945), etc.

Mais Sander Pierron est aussi secrétaire de l'Institut supérieur des Arts décoratifs de l'État à Bruxelles et professeur d'histoire de l'art à l'Académie royale de Liège. Dans le domaine des arts décoratifs, il publie : *Les dessinateurs belges d'ex-libris* (Bruxelles, X. Havermans, 1906), *L'École de gravure de Liège* (Bruxelles, Éditions Savoir et Beauté, 1923) et *La Xylogravure belge contemporaine* (Bruxelles, Éditions des Arts décoratifs, 1931); quant à l'histoire de l'art, il l'a enrichie des titres suivants : *Henri Bonquet* (Bruxelles, Van Oest & C^{ie},

1909), *L'École de la Côte d'Azur. L'action des primitifs néerlandais sur les vieux peintres de la Basse-Provence* (Bruxelles, Vromant & C^{ie}, 1912), *Les Mostaert* (Bruxelles, Van Oest & C^{ie}, 1912), *Guillaume Charlier* (Bruxelles, Van Oest & C^{ie}, 1913), *Un peintre de la femme : Ernest Marneff* (Bruxelles, Éditions du Pays belge, 1920), *Pierre Paulus* (Bruxelles, Éditions Savoir et Beauté, 1922), *Un chanteur des Ardennes : le peintre-graveur Martinus-Antonius Kuytenbrouwer* (Éditions des Cahiers luxembourgeois, 1926), *La sculpture en Belgique. 1830-1930* (Paris-Bruxelles-Courtrai, Jos. Vermaut, 1932).

Cette activité considérable ne doit cependant pas dissimuler l'œuvre du romancier et conteur Sander Pierron; dans la nomenclature de ses œuvres nous relevons : *Berthille d'Haegeleere* (Bruxelles, Édition du Coq rouge, 1896), *Les délices du Brabant* (Bruxelles, P. Lacomblez, 1900), évoqués par Henri Liebrecht : « Sander Pierron » cueille des fleurs de la plaine brabançonne si fertile », *Le Baron de Lavaux-Sainte-Anne* (Bruxelles, Larcier, 1908), *Par-dessus la haie* (Bruxelles, Dechenne & C^{ie}, 1911), *Le Tribun* (Bruxelles, Dechenne & C^{ie}, 1913), *Les rides de l'eau* (Bruxelles, Dechenne & C^{ie}, 1914), *Les contes brabançons* (Bruxelles, veuve Larcier, 1918), *Le village envahi. Lise et Dominique* (Paris, Georges Crès & C^{ie}, 1920), *Le Beau Voyage* (Bruxelles, Office de Publicité, 1923), *Le Bateau démanté*, suivi de *L'Auberge délaissée* (Bruxelles, L'Églantine, 1926), *Vieux-bonheur* (Bruxelles, La Renaissance du livre, 1927), *La bataille lorraine ou La Montagne de la Croix* (Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1937).

Sander Pierron fut aussi le chantre de la Forêt de Soignes et là sont probablement les pièces maîtresses de son œuvre abondante : *Histoire de la Forêt de Soigne* (Bruxelles, Librairie scientifique Ch. Bulens, 1905), *Vieilles pierres de la Forêt de Soignes* (Bruxelles, Vromant, 1910), *Les Monas-*

tères de la Forêt de Soigne (Bruxelles, 1925).

Il est indispensable de relever la collaboration de Sander Pierron à l'*Annuaire de la Section d'Art et d'Enseignement de la Maison du Peuple* (1893) sous la forme d'un poème, *Jours de gloire*, dédié à Émile Verhaeren. Il eut de nombreux contacts avec ladite Section d'Art, comme en témoigne une correspondance avec le secrétaire, Paul Deutscher.

Quant aux articles, études, contes, etc., confiés aux journaux et revues, ils sont innombrables. Pierron mit fréquemment sa plume au service du Parti Ouvrier Belge : c'est ainsi qu'on retrouve sa prose dans les albums publiés à l'occasion des fêtes du Premier Mai.

Enfin, nous relevons quelques titres inclassables dans les genres cités ci-dessus : *Les Images du chemin* (Bruxelles, Larcier, 1907), *Pages de charité* (Bruxelles, Lacomblez, 1894), *Jours d'oubli* (Paris, Mercure de France, 1898), *Une visite à Bruxelles* (Bruxelles, Agence Havas, s. d.).

Sander Pierron, titulaire de nombreuses décorations belges, était en outre officier de la Légion d'Honneur.

Robert Abs.

« Pierron, Sander », dans *La Belgique active*, Bruxelles, Henri Willem, 1931, p. 202. — H. Liebrecht, *Histoire de la littérature belge d'expression française*, préface d'Edmond Picard, Bruxelles, Vanderlinden, 1913. — *Encyclopédie belge*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1930, p. 601. — S. Pierron, « Ma Patrie », dans *La Flandre littéraire*, n° 6, décembre 1922, p. 116-119, et « Notes et notules », p. 134. — Pander Sierron (*sic*), « Un grand artiste en pleine pâte », dans *Le Masque*, série II, 1912, n° 6, p. 231. — *Revue Rouge*, 1^{re} année, 1892. — *Histoire de la Centrale des Métallurgistes de Belgique jusqu'en 1940*, introduction par J. Wallaert, mémoire présenté à l'Université libre de Bruxelles.

POUILLE (Louis de). Voir PRESIÈRES (Louis de).

PRESIÈRES (Louis de), dit DE MONS ou DE POUILLE, fondateur d'un

asile hospitalier à Mons qui porta son nom, né vraisemblablement dans cette ville dans le courant du XIII^e siècle, mort à Naples avant 1295.

Riche bourgeois, Louis de Presières lia sa fortune à celle de Charles d'Anjou qui accepta en 1265 l'investiture du royaume de Naples et de Sicile que lui avait offert le pape Urbain IV. Louis de Presières le suivit en Italie, soit comme guerrier soit comme conseiller. L'attachement qu'il porta à ce souverain, mort en 1285, nous est révélé par le contenu de son testament. Les exécuteurs testamentaires de Louis de Presières envoyèrent des lettres patentes, datées du 9 janvier 1295, aux procureurs et gardes de ses biens meubles et immeubles à Mons ainsi qu'aux bourgmestre et échevins de la ville. Par ce document, ils les informèrent que les biens possédés par Louis de Presières au-delà des monts, donc dans son pays d'origine, devaient servir à couvrir les frais de l'érection d'un hôpital pour le repos de l'âme du roi Charles, de celles du testateur et de ses parents. Le magistrat de Mons était requis de faire en sorte que cette œuvre pieuse soit exécutée au plus tôt. Les échevins montois remplirent les volontés du testateur. L'hôpital fondé par Louis de Presières était probablement un asile pour voyageurs. Il subsista jusque dans le courant du XV^e siècle, puis fut remplacé par un cantuaire. Ses bâtiments furent annexés à l'hôtel de ville et le cantuaire fut desservi dans la chapelle échevinale de Saint-Georges. En 1751, lors de l'enquête ouverte par le gouvernement autrichien sur l'état des fondations charitables de la ville de Mons, le cantuaire de Louis de Presières avait un produit annuel de 1.200 livres. Ses revenus étaient destinés à faire célébrer une messe journalière dans la chapelle de Saint-Georges, avant l'ouverture des portes de la ville.

Robert Wellens.

A. Lacroix, « Hôtel de la Paix à Mons », dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. VII, 1867, p. 388 et 390. — L. De-

villers, « L'ancien hôpital de messire Louis à Mons », dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. X, 1871, p. 450-459. — L. Devillers, « Notice sur les archives des établissements de charité de la ville de Mons », dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. XIII, 1876, p. 310-320, 321-325, 341, 345, 346. — L. Devillers, « Cartulaire des hospices et des fondations de charité de la ville de Mons », dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, t. XV, 1878, p. 328, 367. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, Enghien, 1903, p. 253.

PRUS PIOLUNOWSKI (Charles-François-Arthur), industriel, consul de Pologne à Mons, né à Thieu (province de Hainaut) le 1^{er} décembre 1884, décédé à Bruxelles le 25 janvier 1963.

Deuxième fils d'Adolf Prus Piolunowski et d'Odile-Anna Detrain, il fit ses études au collège des jésuites à Mons, puis suivit les cours de l'École supérieure commerciale et consulaire de cette ville. En 1906, il conquit le diplôme de licencié en sciences commerciales et consulaires. Sur la recommandation d'un ami de son père, le comte Stanislas de Robiano, bourgmestre de Braine-le-Château, il entra le 22 décembre 1906 en qualité de stagiaire aux Filatures et Tressages Vanham à Wauthier-Braine. Il y gravit tous les échelons de la hiérarchie. Nommé secrétaire le 1^{er} février 1907, il se vit intéressé aux bénéfices de la société dès le 1^{er} janvier 1908 et chargé ensuite du service des exportations. Il s'occupa particulièrement de la création de débouchés commerciaux avec l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Allemagne, la Norvège et la Suède. Nommé secrétaire général en 1911, il fut envoyé en mission au Canada et aux États-Unis. Il fut nommé au poste de directeur commercial en 1920, devint administrateur en 1931, administrateur délégué en 1948 et président du conseil en 1960.

Une brillante carrière industrielle ne fut pas l'unique préoccupation de Charles Prus Piolunowski. Pendant la première guerre mondiale, il groupa

autour de lui des hommes et des femmes d'idées politiques et philosophiques différentes. Ainsi, au milieu des angoisses de la guerre, naquirent à Mons les Œuvres de la Rue Lamir. Il créa et dirigea successivement l'Agence belge de renseignements pour prisonniers de guerre, la Mallette et la Valise du prisonnier, l'Œuvre de secours aux déportés, l'Union des dames du Hainaut pour l'art et la charité, l'Œuvre de secours aux blessés alliés, la Fleur de l'orphelin, l'Œuvre de la réparation de la chaussure et le Diner du soldat.

Polonais d'origine, naturalisé Belge en 1911, Charles Prus Piolunowski n'oublia jamais sa première patrie. Jusqu'à la fin de sa vie, il se consacra à soulager la misère des Polonais en exil. En 1920, il fonda, avec Georges Vaxelaire, la Chambre de Commerce Belgo-Polonaise à laquelle il parvint à intéresser de nombreux ministres et personnalités. Il créa aussi avec le comte Edmond Carton de Wiart les Amitiés Belgo-Polonaises et l'œuvre Pro Polonia.

En dépit de cette activité patriotique, Charles Prus Piolunowski n'en continua pas moins sa brillante ascension dans la carrière industrielle. En 1931, avec Philippe Van Dyck et Arsène Van Wiele, il fonda une usine pour la fabrication de passementeries : la Société Anonyme pour la Manufacture de Passementeries (SAMPA) dont il devint président du conseil d'administration. Il était aussi administrateur du groupement des Industries Textiles diverses.

En 1936, Charles Prus Piolunowski fut nommé vice-consul de Pologne à Mons et, en 1938, consul.

La deuxième guerre mondiale le trouva semblable à ce qu'il fut en 1914-1918. Réfugié en France à Mandelieu, il prit part à l'activité du réseau de résistance Phratric devenu par la suite le réseau Pourpre et se signala par les services qu'il rendit à de nombreux réfugiés. Il participa à une filière d'évasion maritime et se

consacra aussi à placer des postes émetteurs chez des particuliers.

En 1942 d'ailleurs, il échappa de justesse aux poursuites allemandes et se réfugia en Savoie.

Les années d'après-guerre furent dures. Charles Prus Piolunowski réussit néanmoins à redonner à l'usine Vanham son ancienne prospérité. Il atteignit l'apogée de sa carrière lorsque, en 1960, il fut nommé président des Tresseries et Passementeries du Marché Commun.

Le 14 août 1942, Charles Prus Piolunowski avait épousé M^{lle} Suzanne

Vandam qui fit également partie des réseaux de résistance pendant la deuxième guerre mondiale.

Robert Wellens.

Archives de l'État à Mons, Papiers Charles Prus Piolunowski. — R. Wellens, « Un grand patriote belge : Charles Prus Piolunowski, consul de Pologne à Mons (1884-1963) », dans *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, t. 79, 1965, p. 487-503. — R. Wellens, *Inventaire des papiers de Charles Prus Piolunowski, consul de Pologne à Mons*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1970.

R

RANNAH (A.). Voir **MAEGT** (Johan de).

RAYMOND (Jean-Jacques). Voir **BUONAROTTI** (Filippo).

ROCAN. Voir **GOEMANS** (Camille).

RODENBACH (Georges-Raymond-Constantin), écrivain, né à Tournai le 16 juillet 1855, décédé à Paris le 25 décembre 1898.

Fils de Constantin-(Ferdinand)-Auguste et de Rosalie Gall, petit-fils de Constantin-François, un des deux frères qui joua un rôle important dans la révolution de 1830, qui définit la Belgique une « monarchie républicaine » et perdit son mandat de député à cause de son anti-orangisme farouche.

La maison natale du poète, dans la rue des Augustins, a disparu depuis longtemps. Le poète ne devait, d'ailleurs, y séjourner que quelques mois : le 27 octobre 1855, Constantin-Auguste était nommé vérificateur des poids et mesures de 1^{re} classe à la résidence de Gand : il s'installa avec sa famille au 68 de la Coupure : c'est là que le jeune enfant allait passer les premières années d'une vie qui fut, en toute circonstance, active et brillante : inscrit, en 1862, à l'École moyenne, il y remporta ses premiers lauriers ; il allait en cueillir d'autres au cours des humanités, qu'il fit toutes au Collège

Sainte-Barbe, où Verhaeren, après les médiocres résultats obtenus à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, devait venir le rejoindre. On sait que le poète des *Flamandes* n'était pas un fort en thème, à l'opposé de son compagnon, qui ne cessa de se distinguer. Nous avons sous les yeux le palmarès de l'Institution et nous y relevons que, à la fin de quatre années scolaires, sur sept, il remporta le premier prix d'excellence, la légère baisse de régime se situant dans les classes « de grammaire » (cinquième, quatrième, et troisième), c'est-à-dire à l'âge de la puberté. Mais le recul n'est pas très sensible : Rodenbach se classe successivement deuxième, troisième et deuxième. Nous nous en voudrions de faire une statistique des nombreux succès du jeune collégien ; nous nous contenterons d'épingler ceux qui couronnent sa rhétorique : outre le premier prix « d'excellence », il mérite la même mention en doctrine chrétienne, discours et vers latins, discours français, « examen » (où il est le seul à remporter un prix) et histoire ; nous relevons en outre de nombreux accessits, souvent les premiers ; en version latine, thème et version grecs, algèbre et géométrie ainsi qu'en déclamation. Ce n'est qu'au cours des années moins remarquables que Verhaeren devança son ami (il lui restera toujours fidèlement attaché) dans quelques branches. Mais le futur auteur de *Bruges-la-Morte* semble avoir été particulièrement

doué, puisque la cote en « application » est, en général, moins bonne qu'ailleurs.

Comme tous les anciens du vénérable institut, Rodenbach ne semble pas avoir gardé un souvenir particulièrement chaleureux de l'établissement : « C'est là, écrira-t-il plus tard, que » mon âme toute jeune s'est déprise de » la vie pour avoir trop appris la » mort. C'est elle que les prêtres qui » furent nos maîtres installaient parmi » nous à la rentrée. » (*Le Rouet des Brumes.*) Faut-il s'étonner, dès lors, que l'éducation dispensée par les bons Pères ait fait éclore, par la suite, le « théâtre de l'horreur » ? On sait que les Jésuites veillaient particulièrement à habituer leurs élèves à l'idée de la mort, voire à sa présence : à cet effet, on conduisit un jour les collégiens saluer la dépouille d'un de leurs enseignants décédé. Mais le destin allait d'ailleurs surenchérir sur l'éducation des professeurs. Au moment où le jeune poète s'inscrit au Collège Sainte-Barbe, la famille a déménagé au 9 du boulevard Frère-Orban : c'est dans cette maison qu'en cette année 1866 mourut sa sœur Louise, née en 1853, emportée par la phthisie à l'âge de treize ans ; cinq ans plus tard, la puinée Adèle (née en 1854) allait succomber au même mal. Le jeune homme aurait-il pu, en de pareilles circonstances, échapper à l'atmosphère de tristesse qui allait lui dicter le titre du premier recueil publié à Paris ? Toutes ces circonstances expliquent, ce nous semble, le voile de mélancolie qui donne à ses yeux ce regard lointain si prenant dans le portrait peint par Lévy-Dhurmer.

Au collège, les maîtres ne dépassaient guère, dans leur enseignement, les classiques. Rodenbach en qui se développa très tôt le goût de la poésie, découvrit un jour les *Harmonies poétiques et religieuses* de Lamartine : il nous dira lui-même, vingt ans plus tard, ce que fut cette révélation ; il n'eut guère de peine à faire partager son enthousiasme par son ami Verhaeren : « C'est lui que nous lisions, rap-

» pelle l'écrivain, dans la grande salle » d'études du Collège, lui dont les » grands vers nous entraient au cœur, » nos cœurs vierges, et y faisaient de » délicieuses blessures ... ». Est-ce l'exemple du grand romantique français qui détermina les deux compagnons de classe à tenter leurs premiers essais poétiques, que seul leur camarade Edgar Pattijn — le futur prêtre-écrivain flamand Bert van Metteneyen — était admis à lire : c'est, du moins, ce qu'affirme l'auteur de *Toute la Flandre*.

Il est certain que, dès l'âge de seize ans, Rodenbach témoignait déjà d'une grande facilité d'écriture : les archives du Collège Sainte-Barbe conservent des fragments d'un *hommage* des élèves du cours moyen de grammaire (quatrième) au révérend Père Recteur. Il s'agit d'un fascicule manuscrit auquel dix-sept écoliers avaient apporté leur collaboration : la table des matières révèle que la première partie de ce fascicule comportait une « cor- » respondance de Thomas Morus, chan- » celier du roi d'Angleterre Henri VIII, » avec sa famille et l'évêque de Roches- » ter » : des *annotations* ajoutées, sans doute par le dédicataire, indiquent que Verhaeren était l'auteur d'une « réponse de Thomas à ses enfants ». La deuxième partie de l'*hommage* était constituée de « compositions diverses » : l'apport de Rodenbach, qui nous est resté, consistait en une « lettre » d'un sous-officier de zouaves à sa » famille, sur la glorieuse bannière de » son régiment ». Nous ne crierons pas au chef-d'œuvre, à propos de cette piécette de circonstance, mais il est indéniable que l'élève fait déjà montre d'une remarquable aisance dans le maniement de la plume ; certes, les clichés ne manquent pas et les jugements catégoriques fleurissent : « Hon- » neur à la Religion qui forme ces » braves, et honte à l'athéisme qui » n'engendre que des lâches ! ». Mais, dans l'ensemble, nous avons là mieux qu'un « devoir de bon élève ».

Le futur avocat s'était-il déjà révélé excellent orateur ? Le biographe de

Rodenbach, Pierre Maes, possédait le manuscrit d'un discours prononcé par le rhétoricien à l'occasion de la fête patronale du titulaire de sa classe. Il publie des fragments de ce texte, dont nous extrayons le passage suivant : « Mais parmi toutes ces brillantes » fleurs, dans cet Eden poétique, il y » avait aussi des épines que vous vous » êtes efforcé d'éloigner de nos pas. Je » veux parler du romantisme. Per- » suadé que les principes de cette nou- » velle école littéraire renfermaient des » idées subversives, au point de vue » de la morale et du goût, vous avez » voulu nous faire partager cette con- » viction. Que dois-je dire? Sinon que » ce travail — dont nous n'avons su » trop admirer l'érudition — a pleine- » ment réalisé son but. En dévoilant à » travers la pompe habituelle des » phrases, la profusion des images, le » clinquant d'un style bizarre, l'ab- » sence réelle d'esprit et de raison il a » éclairé nos intelligences et ramené » les quelques transfuges au vieux » camp des classiques ». La période est bien bâtie ; l'étudiant n'a pas oublié la leçon de ses maîtres : le recours à l'énumération doit donner plus de poids à son argumentation ; le choix de certains mots révèle une parfaite maîtrise de la langue ainsi que le désir d'être dans la note (idées subversives, transfuges). Mais ne s'agit-il pas déjà d'ironie? Nous savons que, plus tard, l'écrivain maniera l'humour avec adresse, voire avec férocité.

Nous avons dit que Lamartine avait su conquérir la sympathie du duo Rodenbach-Verhaeren : le premier nous en a lui-même apporté le témoignage dans *Le Rouet des Brumes*, que nous avons déjà cité. S'il ne semble pas avoir brillé d'un singulier éclat au cours de déclamation (un premier accessit en seconde et en rhétorique), les bons pères le considéraient comme assez doué pour lui confier un rôle dans l'interprétation de pièces dont ils étaient sans doute les auteurs : le 16 février 1872 il est l'intendant don Bertrando dans *Le Prince ramoneur et le Ramoneur prince* (notons que Don

Carlos est incarné par le futur notaire et auteur dramatique flamand Prosper Thuysbaert) ; le 25 février 1873 il est le Comte d'Egmont dans *Peur et dévouement ou une famille belge au temps des gueux*. Nous ne citons que quelques exemples, mais notons encore que, dès le 25 février 1868, à l'occasion d'une séance musicale au profit des pauvres, il avait déclamé avec deux de ses condisciples un dialogue, *Appel à la charité*. Avait-il aussi des dispositions pour la musique? Nous retrouvons son nom dans la liste des choristes de la « séance musicale et dramatique » du 1^{er} mars 1870. Quoi qu'il en soit, dans ses œuvres ultérieures Rodenbach donnera mainte preuve d'une sensibilité musicale aigüe.

Les années passent et, les humanités terminées avec éclat, le jeune homme s'inscrit, à la rentrée de 1874, à l'Université de Gand. Ici aussi les résultats sont brillants : il est proclamé candidat en philosophie et lettres avec la plus grande distinction et si les débuts dans l'étude des sciences juridiques sont plus modestes, c'est avec grande distinction qu'il conquiert, le 10 juillet 1878, le titre de docteur en droit. M. Maes nous informe que, tout en menant à bien ses études universitaires, il consacre quelque temps à la poésie, sans négliger une certaine formation « mondaine » : ne fréquente-t-il pas, pendant deux ans, le cours de danse de M. Duriez, maître à danser dont la réputation était grande? Il participe aux activités d'une société littéraire, L'Espérance, section littéraire du Cercle catholique de Gand. Encore que Verhaeren ait quitté Gand pour s'inscrire à l'Université de Louvain et y participer régulièrement à l'activité littéraire, les deux anciens condisciples se retrouvent souvent soit au n° 9 du boulevard Frère-Orban soit dans la cité natale du poète des *Flamandes*, Saint-Amand. A L'Espérance, les deux amis lisent leurs vers et Rodenbach y fait ses premières conférences : le 12 mars 1878, il y parle d'Alfred de Musset. Que devons-nous penser de l'auditoire qui les

accueillait? Il mérite, à en croire Firmin van den Bosch, une estime certaine : le public gantois de 1878 était-il donc tellement différent de celui que le poète jugerait plus tard avec une implacable sévérité?

Au cours de ses études universitaires, l'étudiant a donné quelques pièces de vers à l'un ou l'autre organe catholique : M. Maes en a établi la liste avec une grande précision : plus tard un certain nombre de ces poèmes seront recueillis en volume.

Mais avant de confier à un éditeur le soin de présenter au public ses premiers essais poétiques, Georges Rodenbach va faire une nouvelle expérience. Peut-être sera-t-elle décisive.

Inscrit au barreau de la ville qui l'a vu grandir et obtenir ses grades, le nouveau docteur en droit prête serment, le 15 octobre 1878, devant la Cour d'appel : trois jours après il y est admis au stage ; toutefois, Constantin-Auguste rêve de perfectionner son fils dans l'art oratoire et décide de l'envoyer à Paris où abondent les modèles de l'éloquence française. Peut-être a-t-il aussi d'autres intentions. Tous les Rodenbach n'ont-ils pas acquis dans la Ville Lumière cette culture qui les a classés au premier rang de l'élite intellectuelle? De toute manière, Georges profitera de son séjour dans la capitale française pour élargir son horizon, nouer des contacts que l'avenir montrera durables et féconds.

L'*Art en exil*, si plein d'enseignements sur la vie du poète, nous informe avec précision sur les circonstances de ce premier contact avec la troisième République et son public : « Après cela » il partit pour Paris, sous prétexte de » compléter ses études de droit par les » leçons et l'exemple des maîtres de la » parole française. Mais, en réalité, il » fréquenta moins le barreau que les » théâtres, collabora à des revues, » approcha les écrivains célèbres, ré- » cita ses vers dans des réunions fré- » missantes de jeunes artistes. Comme » il travailla avec acharnement, comme » il s'y obstina plus que jamais dans » son beau rêve de gloire! ».

Installé depuis le 19 octobre 1878, au 29 rue d'Assas, le jeune homme ne semble guère être enthousiaste dès l'abord : ses lettres à Émile Verhaeren nous éclairent sur ses états d'âme et après un mois de résidence à Paris il confie à son ami qu'il éprouve de la nostalgie, lorsque ne l'accable pas l'horrible spleen. Pourtant, très vite il a été accueilli avec sympathie par un de ses maîtres en poésie : François Coppée qui devait le marquer, du moins à ses débuts, d'une forte empreinte ; les lettres à Verhaeren, un article dans *La Paix* nous fournissent ses impressions sur l'auteur de la *Grève des Forgerons* qui « parle élégamment, d'une » voix sonore et musicale, comme tous » les Parisiens ».

Nous avons fait allusion à *La Paix* : c'est, sans doute, dans cet hebdomadaire bruxellois, propriété du député Coomans, que Rodenbach allait faire ses premières armes comme journaliste : longtemps il mènera cette profession de pair avec ses autres activités. Aux lecteurs du journal belge il expliqua le sens du mot « hydropathes », nom d'une société littéraire fondée en mai 1788 par Émile Goudeau et où l'on trouvait des écrivains en renom tels que François Coppée, Guy de Maupassant, Paul Arène, Maurice Rollinat, Paul Bourget, des artistes comme Sarah Bernhardt, pour ne citer que quelques noms. Nous savons que le jeune Belge y déclama son poème *Le Coffret*.

Comment avait-il pu être admis aussi facilement dans ce milieu si spécifiquement parisien? Certes le patronage de François Coppée était-il un sauf-conduit suffisant. Mais quels titres cet étranger présentait-il à l'appréciation de ses pairs? Une mince plaquette parue en novembre 1877 qui, autour de quelques inédits, groupait un certain nombre de piécettes publiées antérieurement dans des journaux et périodiques. On ne peut dire grand bien de ce volume *Le Foyer et les Champs* qui témoigne de l'habileté du poète à imiter ses prédécesseurs. A lire *Tentation* on pense aussitôt,

malgré l'épigraphe empruntée à Victor Hugo, aux *Nuits de Musset*. Mais l'influence de l'auteur de la *Légende des Siècles* se retrouve un peu plus loin dans une longue composition, *Les Amours de Roland (Légende du Rhin)* : cette fois ce sont des vers de Heine qui figurent en tête de cette pièce. Antithèses, voire clichés faciles s'accumulent ici, comme *trépas sanglants, sombre épaisseur des vallées*. Musset, Hugo : il ne faut pas négliger Coppée dont on retrouve partout l'écho. Sans contredit, dès sa vingt-deuxième année, Rodenbach entendait faire son entrée dans le monde des lettres sous le patronage rassurant pour son entourage de la « Société générale de librairie catholique ».

Nous ne suivrons pas le poète dans ses pérégrinations : notons, simplement, que pour les spectacles auxquels il assiste, les scènes officielles — Comédie-Française et Opéra — occupent une bonne place. Nous dirons aussi que si la fréquentation des tribunaux avait été le « prétexte » à son voyage, il n'en accomplissait pas moins scrupuleusement son travail, sous la direction de maître Oulif, avocat parisien lié d'amitié avec son père : pourtant il est un peu déçu par les mœurs du barreau, ignorant encore que les habitudes ne varient guère d'une ville à l'autre. Il fréquente aussi certains cours en Sorbonne et au Collège de France : parmi les professeurs qui retiennent son attention, voire entraînent son enthousiasme, il faut citer Renan, le philosophe Caro, l'économiste Le Play et Charles Blanc, qui parle de la Renaissance italienne et en qui l'écrivain belge voit un « incomparable orateur ». Une leçon au cours de laquelle Caro avait récité *L'Ode à Pascal* de Louise Ackermans, lui fit désirer connaître ce poète : un ami l'y conduisit et la sympathie naquit bien vite entre la dame âgée et son jeune admirateur : plus tard Rodenbach lui-même a évoqué cette première rencontre dans une des *Lettres parisiennes* qu'il confiait au *Journal de Bruxelles*. Nous savons aussi que, resté profondément attaché

aux croyances de sa jeunesse, il assiste aux sermons du père Monsablé à Notre-Dame et du père Didon à la chapelle des Dominicains. Pourtant la Ville Lumière lui apporta quelques déceptions : la hargne des luttes politiques, l'opposition entre républicains et conservateurs. D'autre part, bien qu'il affirme « qu'à Paris il s'amuse toujours énormément », la nostalgie ne l'a pas complètement quitté et, comme il le dira lui-même, c'est à travers l'éloignement qu'il apprécie mieux son pays.

De nouvelles joies, pourtant, lui échoient en partage : Coppée ne lui fait-il pas connaître Victor Hugo ? La reprise éblouissante de *Ruy Blas* avait déchaîné son enthousiasme et raffermi sa ferveur. Le contact personnel avec le patriarche, figé dans sa solennité olympienne, comblait ses vœux. D'autre part, Alphonse Lemerre, l'éditeur du Parnasse, consentait à publier *Les Tristesses* ; le recueil paraîtra quelques semaines avant le retour de son auteur en Belgique (15 juin 1879) ; on y retrouve toute une série de thèmes qui avaient hanté le poète tant avant que pendant son séjour à Paris : le souvenir de ses sœurs mortes (*Les Absentes, Le Coffret*), l'incompréhension qui est le lot de l'artiste. Le volume s'ouvre par *La Naissance du Poète*, tout comme *Les Fleurs du Mal* s'ouvraient par *Bénédiction* : on retrouve, sans peine, l'influence de l'un sur l'autre. *Les Lions* rappellent que « ces fiers lions, c'est nous, les poètes » captifs, / Qui rêvons du pays idéal » où naguère/ Notre âme s'est ouverte » aux bonheurs primitifs, / Et qui » sommes comme eux en risée au vulgare ! ... ». Il y a aussi des récits (*Infamie éternelle, Petit Pierre*) qui rappellent le plus mauvais Coppée (*Infamie* lui est d'ailleurs dédié), voire le médiocre Eugène Manuel. Plus tard, l'écrivain bannira cette première plaquette parisienne de son œuvre poétique. Une telle sévérité était peut-être excessive : malgré d'indiscutables faiblesses, le livre révèle des qualités indéniables : notamment cette aisance

dans la versification qui marque toute sa production, une sensibilité aiguë qui, poussée parfois à l'extrême, se muera en sensiblerie, voire en mièvrerie.

Le séjour à Paris a certes été fertile en expériences et en enseignements. Si nous écoutons *L'Art en exil*, « le » poète quitte Paris en plein rêve, en « pleine fièvre de travail ». Pourtant, à en croire ce que l'écrivain confiait à *La Paix* une dizaine de jours avant son départ, la Ville Lumière suscite chez le visiteur des sentiments mélangés puisque « autour de ce théâtre où » s'agitent tant de splendeurs ... l'ob- » servateur attentif découvre ... des » coulisses où crouissent bien des » fanges ». Si « on l'aime comme un fils » qui sait sa mère infâme » c'est parce que « on y sent frémir sa sève et » fleurir ses rameaux ». Les regrets qu'on éprouve en la quittant pourtant sont « adoucis par la pensée qu'on » retourne près de ses parents et de ses » amis, et que si l'esprit est moins » satisfait là-bas, le cœur le sera davan- » tage ». Nous l'avons dit, l'éloignement embellit les choses et c'est ce que confirmera *L'Art en exil* : « Il y a » ainsi un instinct supérieur qui tou- » jours nous ramène ; on ne s'arrache » pas au giron familial, au logis de sa » jeunesse, à la terre du pays. On » est comme attaché à ces choses : » plus on s'éloigne, plus la chaîne est » tendue, plus on s'y sent attiré ! ».

Oserions-nous affirmer que le ciel natal sera aussi serein que le poète s'était plu à l'espérer ? Loin de là, si la lettre à Verhaeren, écrite deux jours après le retour dans la Cité des Comtes, exprime les sentiments profonds de Rodenbach : ne s'écrie-t-il pas « je passerai plus tôt par tout que » de rester à Gand », car son ami ne peut imaginer « ce qu'on perd en per- » dant Paris » où l'on « vit double, » on est en serre chaude et tout d'un » coup la sève bout et la pensée » fleurit ». Relevons aussi un passage, essentiel à nos yeux, où l'ancien élève des Jésuites évoque l'évolution de sa pensée religieuse : « ... mes idées reli-

» gieuses se sont bien modifiées, et » sans être sceptique, j'en suis venu » à me faire de la religion une idée » d'autant plus grande qu'elle est plus » large et à considérer les cultes » comme une forme humaine et varia- » ble d'une idée abstraite et éternelle ».

C'est donc un Rodenbach changé en de nombreux points qui va choisir Albert Eeman comme maître de stage : à contre-cœur, il n'en faut pas douter, puisqu'il a pris le droit en horreur. Songe-t-il déjà à se consacrer entièrement aux lettres ? L'accueil fait aux *Tristesses*, notamment par M^{me} Alphonse Daudet, pourrait l'y encourager. Et puis, les confrères belges, lors d'une conférence qu'il a faite à Louvain en février 1880, l'acclament avec chaleur : il y a là toute la future équipe de La Jeune Belgique : Ivan Gilkin, Albert Giraud, Émile Van Arenbergh, Edmond Deman, Max Waller sans compter Verhaeren, sur les instances duquel il avait accepté l'invitation.

À Gand, et quoi qu'il en ait, il plaide : assez souvent même, semble-t-il. Les témoignages qui nous sont conservés nous le montrent orateur mordant, à la réplique facile et percutante. Il mène de pair une activité de journaliste ; il a quitté les organes de l'opinion catholique puisqu'il ne partage plus leurs points de vue : ce sera *La Flandre libérale*, aux idées diamétralement opposées, qui pendant quelque temps acceptera ses articles ; à partir du 23 mars 1880 il donnera à ce quotidien des chroniques variées : comptes rendus de représentations théâtrales, de livres, de conférences d'écrivains français. Celles-ci lui sont un réconfort, parce qu'elles le ramènent vers ce milieu parisien qui lui manque désormais. C'est, une fois de plus, *L'Art en exil* qui nous éclaire sur ses sentiments : « Au premier » rang, il écoutait, l'oreille charmée » par l'intonation musicale de leurs » voix, évocatrices pour lui du bon » temps de naguère à Paris, où tout » le monde parle avec quelque chose » d'aiguisé et de chantant... Après la

» conférence, il cherchait à rencontrer
 » l'écrivain étranger qui, joyeux du
 » hasard de trouver un poète en ce
 » lointain de la province, d'autant
 » plus qu'ils s'avouaient vite des idées
 » et des amitiés communes... ». De
 ces rencontres, des flâneries qui les
 suivaient Rodenbach tirait la matière
 de quelques-uns des articles qu'il
 donnait à son journal.

Mais ce qu'il avait perdu en quit-
 tant la capitale française, ce n'était
 pas seulement l'activité littéraire à
 laquelle il avait été associé, mais
 encore la vie mondaine : « une foule
 » de jeunes gens et d'artistes, ainsi
 » que d'aimables femmes dont j'étais
 » aimé ». Il va en retrouver un loin-
 tain reflet au cours d'un séjour à
 Blankenberge, où il a pu mener la vie
 insouciant du villégiateur élégant et
 choyé. Mais il se souvient de l'avertis-
 sement de Balzac : « L'oisif mène la
 » vie élégante ; l'artiste la crée parce
 » qu'il la sent ». Ce précepte est mis
 en exergue au volume qui naît de ces
 vacances balnéaires : *La Mer élégante*
 paru chez Lemerre en 1881. Jean
 Aicard écrivit une préface qui enten-
 dait présenter le poète « à sa patrie »
 selon le vœu exprimé par Rodenbach
 lui-même ; l'introducteur y dévelop-
 pait des idées générales mais ne dissi-
 mulait pas d'expresses réserves : « ce
 » n'est pas que votre sujet me plaise
 » particulièrement, et je sais bien
 » qu'avec moi vous préféreriez à la
 » mer élégante, — la mer —, la mer
 » infinie, voyageant sans cesse au
 » devant d'elle-même... ». Et si nous
 en croyons *L'Art en exil* c'était — ou
 du moins ce sera — le sentiment pro-
 fond de notre auteur. Mais, dans l'en-
 tretemps, il est certain que ce nouveau
 recueil ne sert guère la gloire de l'écri-
 vain, encore que les quelques journaux
 et revues belges s'en occupent en des
 commentaires élogieux.

Depuis tout un temps, Rodenbach
 fait de fréquentes visites à Bruxelles
 où il est accueilli à l'Union littéraire
 dont l'organe est *L'Artiste* de Théo
 Hannon. On y rencontre surtout les
 tenants belges du naturalisme, Camille

Lemonnier, Georges Eekhoud ; J.-K.
 Huysmans assiste parfois aux séances.
 Est-ce la fréquentation de ces nou-
 veaux amis qui lui inspire l'article
 paru dans *La Flandre libérale* du
 24 octobre 1881 dans lequel il chante
 le los du roman naturaliste et où il
 essaie d'intéresser le public à la chose
 littéraire ? Tâche ardue devant la
 « séculaire hérédité d'une race mer-
 » cantile entre toutes dont le travail
 » ne tend qu'au profit, dont l'estime
 » ne va qu'à la richesse — race bar-
 » bare qui mange, digère, vote des
 » subsides au soldat qui meurt pour
 » son drapeau — et rira du poète qui
 » meurt pour son idéal ». La décision
 du jury quinquennal qui refuse d'attri-
 buer la distinction à Camille Lemon-
 nier n'est-elle pas la manifestation la
 plus éclatante du mépris voué par
 notre Bétotie au véritable talent ? *La
 Jeune Belgique*, à laquelle Rodenbach
 collabore, va témoigner son admira-
 tion au romancier en organisant un
 banquet à Bruxelles le 27 mai 1883 :
 Rodenbach sera désigné comme le
 porte-parole de ses confrères et son
 discours est un modèle d'ironie mor-
 dante : c'est dans cette allocution que
 le poète décerne au héros du jour le
 titre de Maréchal des lettres (belges).

Entre-temps l'orateur n'en avait pas
 moins exploité le filon qui avait donné
La Mer élégante. A l'été 1882, en
 vacances à Ostende avec Verhaeren,
 il décide de publier pendant la saison,
 « hebdomadaire en juillet et septem-
 » bre, quotidien en août » une feuille,
La Plage, que nous appellerions volon-
 tiers d'information mondaine et tou-
 ristique sans négliger totalement l'as-
 pect littéraire ; l'expérience sera pour-
 suivie l'année suivante, le journal
 devenant *La Plage de Blankenberghe*.
 Ces journaux remportent un succès
 évident puisque, outre les fondateurs,
 Ivan Gilkin, Théo Hannon, Max
 Waller et Henri Maubel y apportent
 leur collaboration. D'ailleurs, au dire
 de Verhaeren le bilan financier fut lui
 aussi positif. C'est en 1883 aussi que
 Rodenbach envoie des vers au *Petit
 Touriste*, revuette, tirée à cinquante

exemplaires autographiés par les filles de Caroline Popp : Gustave Charlier a exhumé ces poèmes de ce périodique manuscrit, aujourd'hui introuvable.

Au cours de ces années, l'activité de Rodenbach est vraiment débordante : le barreau, le journalisme n'entravent en rien la production littéraire et la bibliographie recueillie par Pierre Maes nous en donne la preuve : ce n'est pourtant qu'après son départ pour la capitale qu'un éditeur bruxellois recueillera en volume les pièces de *L'Hiver mondain* (Kistmaeckers, 1884). Si cette nouvelle œuvrette marque un progrès évident dans la versification, il faut reconnaître qu'elle ne s'écarte guère de la veine de *La Mer élégante* : on pourrait, sans peine, indiquer des parentés que les titres et les dédicaces confessent d'ailleurs ; on note aussi la mièvrerie que l'on reprochera, à bon droit, à l'écrivain « muse pâle des choses mièvres, un clair de lune alanguissement pâle » ; on relève aussi les néologismes précieux, fort à la mode en ce temps : « poudrerizée, exquisité, » emparadise, madrigalisant leurs serments ».

Lassé du matérialisme qu'il croit propre à sa ville, en lutte aux aigreurs des feuilles catholiques qui lui reprochent sa défection, ayant rompu avec *La Flandre libérale*, Rodenbach décide de quitter la cité de Saint-Bavon pour la capitale. Il a sollicité d'être admis comme collaborateur chez Edmond Picard : n'a-t-il pas déjà donné des textes à *L'Art Moderne* dont « mon oncle le Jurisconsulte » est l'inspirateur ? Celui-ci répond favorablement à la demande. Son cabinet n'est-il d'ailleurs pas le lieu de rencontre des avocats-poètes ? Le 15 octobre 1883, l'auteur des *Tristesses* s'installe au 93 de la rue Berckmans, non loin du fastueux hôtel occupé par son « patron » à l'avenue de la Toison d'Or. Le patronage de Picard ne peut pas suffire à assurer le succès et la pratique du barreau ne procura pas à l'écrivain des revenus substantiels : il n'était certes pas dépourvu de talent

et les succès obtenus dans les procès qu'il plaida pour Max Waller nous rassurent à ce sujet : mais Rodenbach ne se sentait pas attiré par la profession et s'il l'exerça ce fut sans enthousiasme, voire à contre-cœur. Peut-on réussir lorsqu'on n'aime pas ce qu'on fait ?

Un des faits saillants du séjour à Bruxelles — il devait durer cinq ans — fut la polémique avec Félix Coveliers ; elle faillit conduire à un duel. Mais le refus de Coveliers d'accepter le combat ne put que conduire à un procès-verbal de carence.

Notre écrivain continue inlassablement son œuvre littéraire : la liste est longue des poèmes, des comptes rendus, des essais qu'il confie aux journaux et revues. En 1884 *La Jeune Belgique* réunit en une plaquette de luxe, tirée à vingt-cinq exemplaires, des *Vers d'Amour* publiés dans la revue. L'année suivante *La Jeunesse Blanche* paraît en pré-originale dans le volume consacré au concours (1884-1885) de l'Union littéraire belge : c'est Lemerre encore qui se chargera de la publication de l'originale. Une fois de plus l'exergue nous éclaire sur les intentions de l'auteur : il s'agit d'un passage de Victor Hugo : « Tandis » que je rêve, les souvenirs de mon » enfance et de ma jeunesse me reviennent un à un, doux, calmes, riants, » comme des îles de fleurs sur ce » gouffre de pensées noires et confuses » qui tourbillonnent dans mon cer- » veau ». Effectivement, le volume fait surgir du passé une série de souvenirs tantôt joyeux, tantôt sombres. Nombre de poèmes seraient à citer qui tant par leur tonalité que par leur sujet évoquent des moments de l'adolescence gantoise de Rodenbach ; certains connaissent les honneurs des anthologies comme ces *Vieux quais*, où un « musicien sombre, pauvre et » morne ... joue au bord croulant des » toits ... et dans sa flûte à trous il fait » chanter de l'ombre ». Tout un monde provincial, tout une jeune vie, avec ses espoirs et ses désillusions, se présentent à nous dans des vers où,

comme l'a noté Henri Liebrecht, « la » personnalité poétique de l'auteur » s'affirme, dans le fond mieux caractérisé, comme dans le dessin de plus » en plus sûr », et Pierre Maes a toute raison d'affirmer que *La Jeunesse Blanche* est « une des meilleures œuvres de Rodenbach, à la fois la plus » tendre et la plus triste dans sa forme » juvénile d'une cadence vaporeuse ». Pour notre part, nous serions peut-être tenté de surenchérir dans l'éloge : les éditeurs, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés puisque c'est le seul recueil poétique qui connut plusieurs rééditions.

L'écrivain a daté lui-même ses débuts littéraires de la *Jeunesse Blanche* et l'on a dit que toute l'œuvre de l'artiste se retrouve en germe dans ce recueil : nous croyons que cela est vrai.

En fait, le poète, malgré l'éloignement, malgré certaines rancœurs, reviendra toujours aux thèmes qui composent, pour ainsi dire, la symphonie de ses jeunes années : il reste attaché à son passé, aux paysages qui l'ont entouré, aux êtres qui l'ont peuplé, aux circonstances qui l'ont marqué. Nous parlions des circonstances : Rodenbach rimait avec aisance de brèves compositions pour tel événement qui le touchait ; nous avons sous les yeux une mince plaquette de quatre courtes poésies offertes, à l'occasion de leur communion solennelle, à Camille et Marguerite (la future Madame Thomas Braun) Van Mons ; pour Camille il composa *Un rêve de fête*, compliment qu'elle devait réciter pour la fête de son père.

Le sachant écrivain à la plume facile, polémiste parfois mordant, les fondateurs du *Progrès*, organe du parti indépendant, — catholiques dissidents désireux de renouveler le climat politique — lui offrirent le poste de secrétaire de rédaction dans leur journal : le barreau n'avait guère apporté au jeune avocat le succès ni surtout l'aisance matérielle. Il accepta donc l'offre et s'acquitta de sa tâche avec la con-

science qui caractérise toute son activité et surtout avec un talent qui fait regretter que l'on n'ait pas recueilli en volume ces chroniques où Rodenbach, avec une grande liberté d'esprit et une ironie cinglante, s'en prend au laxisme moral de son époque et surtout à la veulerie de ses concitoyens.

Mais le parti indépendant n'eut qu'une existence éphémère et le poète dut, à nouveau, opter pour une autre carrière : il décida pour lors d'abandonner un pays où depuis son retour de Paris il se sentait de plus en plus mal à l'aise. N'avait-il pas laissé là-bas de nombreux amis ? Ceux-ci n'avaient-ils pas, en 1878-1879, su l'entourer, le choyer ? La capitale française lui paraissait le lieu où il pourrait le mieux s'épanouir, où son œuvre pourrait connaître le succès.

Aussi décide-t-il d'abandonner, sans esprit de retour, une terre où, malgré le combat mené par *La Jeune Belgique* et ses consœurs, la muflerie, la mesquinerie bourgeoise continuent à sévir. Le 26 janvier 1888, il débarque à Paris où il va mener une existence particulièrement active qui le conduira au succès, voire à une certaine gloire.

Il ne peut, cela va sans dire, s'installer dans la profession d'écrivain, qui ne lui fournirait pas les moyens d'assurer sa subsistance : il se fera donc le collaborateur régulier de journaux et il enverra des chroniques, particulièrement vivantes, au *Journal de Bruxelles* de Prosper de Haulleville : ce sont les *Lettres parisiennes* qui mériteraient d'être reprises en volume. Sa signature se retrouve dans différentes revues : *La Société Nouvelle*, *La Wallonie*, *La Revue Générale*, *La Revue de Paris et de Saint-Petersbourg*. Au *Figaro* il donne ses articles sur *L'Agonie des Villes*. Il retrouve ses anciens amis, noue de nouveaux liens, partage son temps entre le travail (la matinée lui est entièrement consacrée), les mondanités, les premières, les visites aux confrères : il sera un habitué des Daudet, fréquentera les « mardis » de la rue de Rome : Mal-

larmé lui restera toujours un ami fidèle.

Établi dans le XVII^e arrondissement (25, rue Boursault), c'est dans la mairie de cet arrondissement et en l'église toute proche de Sainte-Marie-des-Batignolles qu'il épousera, le 11 août 1888, sa compatriote Anna-Maria Urbain (née à Frameries, le 4 novembre 1860). L'acte de mariage nous apprend que les témoins de l'époux étaient François Coppée et Léon Cladel, ceux de la mariée Urbain Urbain, ingénieur des mines, et Mathias, comte de Villiers de l'Isle Adam. Mariage heureux s'il en fut : tous les témoignages concordent.

La vie de l'écrivain va désormais se confondre avec son activité littéraire : création artistique d'une part, de l'autre, contacts nombreux : avec ses confrères qui l'estiment et qui l'aiment, avec peintres et sculpteurs, tels que Claude Monet, Renoir, Rodin pour n'en citer que quelques-uns.

Le 2 mai 1888 paraissait chez Lemerre la mince plaquette *Du Silence* qui constituera la dernière partie du recueil *Le Règne du Silence* ; le 15 mai *La Revue de Paris et de Saint-Petersbourg* publiait *L'Amour en exil* qui aurait dû être repris dans le volume *La Vie Morte* que Quantin avait accepté. Mais quand le livre sortit de presse la nouvelle avait été éliminée et le titre était devenu *L'Art en exil*. Nous avons indiqué déjà combien cette œuvre est révélatrice des sentiments qui inspirent son auteur. Il ne cessera de répéter — et Cyriel Buysse lui fera écho — que l'on n'apprécie pleinement sa terre natale que lorsqu'on en est éloigné. Rodenbach reviendra d'ailleurs souvent en Belgique et c'est à Knocke que furent écrits certains romans, notamment *Le Carillonneur*.

L'Art en exil (Paris, Quantin, 1889) est le récit du mariage de Jean Rembrandt avec une jeune béguine qui n'a su s'acclimater dans l'enclos : le poète se rend compte bientôt que sa femme n'est « qu'une femme comme

les autres » et qu'elle ne peut le suivre dans son monde idéal. Nous ne pouvons analyser toute l'histoire dans ses détails mais nous devons souligner qu'apparaissent déjà des thèmes qui se retrouveront toujours dans les ouvrages successifs : l'évocation des « villes mortes », la veulerie d'une bourgeoisie trop préoccupée de soucis matériels et la désillusion de celui qui découvre que l'être réel — dissimulé souvent derrière l'écran d'un habit — ne répond pas au rêve qu'il avait échafaudé. Un exemple puisé dans ce premier roman nous éclaire à ce sujet : « Auparavant la blanche étoffe se repliait à ses tempes comme deux ailes qui l'enveloppaient de tiédeur et de silence. Aujourd'hui la tête nue, elle a toujours l'impression d'être dans le bruit, dans du vent, dans du froid qui lui neige aux oreilles. Et puis son corsage étroit, au lieu de l'ample robe du béguinage, semble lui écraser la chair... ». Quant au moral : « Il avait rêvé de vivre et de companionner avec elle, comme avec un camarade plus jeune qu'on initie. Et maintenant il la trouvait inaccessible aux beaux vers, aux grandes musiques... ». On peut dire que tous les récits de Rodenbach auront pour point de départ la désillusion à l'endroit des êtres et, comme il le dira lui-même, la *nostalgie*. N'est-ce pas de nostalgie que parle *Le Règne du Silence* (Paris, Fasquelle, 1891) ? Un vers au hasard d'une relecture nous en convainc : « Ô toi, mon Ame, et toi, Ville Morte, ma sœur ! » On résume malaisément en quelques lignes le contenu d'un recueil poétique, mais ce qu'il faut souligner c'est que la critique moderne trouverait matière à commentaire dans la partie qui s'intitule *Le Cœur de l'Eau* et que celle qui reprend le texte de la plaquette de 1888, *Du Silence*, révèle le lien qui, comme Rodenbach l'écrira plus tard, relie ses poèmes et ses romans.

Le second de ceux-ci, celui qui assurera sa gloire, paraît un an après le volume de vers : *Bruges-la-Morte* (Flammarion, 1892). Un veuf, à la

conduite irréprochable, s'éprend un jour — coup de foudre dû à une simple rencontre qui ressuscite un bonheur passé — d'un sosie de sa femme, Jane Scott, danseuse volage; allant de déception en désillusion, il finira par étrangler sa maîtresse avec les cheveux de sa femme, qu'il avait gardés pieusement et que « l'autre » avait profanés. Une fois encore on pourrait insister sur l'opposition; apparence et réalité. Mais l'écrivain nous a confessé sans équivoque son intention première : « Dans cette étude passionnelle, nous avons voulu aussi et » *principalement*, évoquer une Ville, » la Ville comme un personnage essentiel, associé aux états d'âme, qui conseille, dissuade, détermine à agir ». En cette même année, Rodenbach avait déménagé au 2 de la rue Gounod où devait naître son fils Constantin.

Gand, Bruges : la nostalgie mêle dans l'inspiration du poète la ville où il a vécu et celle dont son père n'avait cessé de l'entretenir. Toutes deux sont les toiles de fond devant lesquelles le récit, le poème, le drame feront évoluer des états d'âme.

Le drame, disions-nous. Le 21 mai 1894 Rodenbach était le premier Belge à être joué sur la scène de la Comédie-Française. Le poète avait soumis *Le Voile*, pièce en un acte, en vers, à Alexandre Dumas fils : celui-ci, tout en faisant des réserves sur le sujet, recommanda l'œuvrette à Jules Claretie, administrateur de la maison de Molière : le 20 mai l'unanimité des sociétaires l'accepta. On a beaucoup épilogué sur les exigences de Rodenbach. Faut-il s'en étonner? Il était intransigeant en matière d'art. Il imposa Marguerite Moreno, une débutante, pour le rôle de Sœur Gudule et Paul Mousset pour celui de Jean.

Le sujet est mince : la déception de Jean qui découvre en la sœur qui soigne sa tante malade « la femme » que l'habit monacal dissimulait

» sans plus son halo de linge en au-
» réole !

» C'est fini ...

On épiloguerait longuement sur les

incidents qui marquèrent certaines représentations, sur les échanges de lettres assez vifs entre Claretie et l'auteur, sur les réticences de certaine critique. Mais *Le Voile* n'en fut pas moins joué vingt-six fois au Théâtre français du 1894 à 1897.

Le Musée des Béguines (Paris, Charpentier, 1894) est un recueil de nouvelles, précédées chacune d'une « nature morte », poème en prose créant l'atmosphère dans laquelle baigne le récit : si l'évocation de l'existence des « pieuses femmes qui se » consacrent à Dieu sans prononcer de vœux » est conduite avec maîtrise, il faut bien reconnaître que les incontestables mérites du livre sont quelque peu desservis par une certaine afféterie.

L'écrivain continue à travailler avec une ardeur jamais démentie : la liste est longue de ses collaborations à des journaux, à des revues. Nous citons pêle-mêle outre le *Journal de Bruxelles* *L'Écho de Paris*, le *Journal de Genève*, la *Revue de Paris*, la *Revue Hebdomadaire*, le *Mercur de France*, etc. Les livres aussi se succèdent à une cadence régulière. En 1895, Ollendorff publie *La Vocation*, roman : longue nouvelle plutôt où l'on voit un jeune homme pieux, vivant auprès de sa mère veuve, refuser un parti, apparemment fort heureux, parce qu'il est convaincu de sa vocation religieuse : il cède aux manœuvres d'une jeune bonne provocante et, l'ayant fait chasser, s'enferme dans une sorte de sainteté laïque. Peut-être le poète — qui, une fois encore, a situé l'action de son œuvre à Bruges — a-t-il voulu peindre en demi-teintes le portrait d'une mère abusive, en nous montrant combien l'égoïsme de Madame Cadzand avait privé son fils d'un bonheur réel?

Nous ne nous arrêterons guère aux *Vies encloses* (Paris, Charpentier, 1896), qui sont de la même veine et reprennent les mêmes thèmes que les recueils précédents. Pourtant, il faudrait signaler le poème qui ouvre le volume *Agaricum mental* — peut-être inspiré d'une page d'Octave Pirmez —

plongée dans le subconscient. Le vers est resté résolument classique et la forme en est quasi parfaite ; Rodenbach a atteint sa totale maîtrise et il manie les correspondances avec un art consommé. Cette sûreté dans le métier se retrouve dans le volume paru deux ans plus tard : *Le Miroir du Ciel natal* (Paris, Fasquelle, 1898), dont le titre résume toute l'inspiration. Mais le poète qui a suivi de près l'évolution du mouvement littéraire, qui a fréquenté Mallarmé, jaugé toutes les expériences, abandonne dans la dernière partie du livre sa rigueur métrique pour recourir de plus en plus souvent au vers libre, où l'assonance se substituera même à la rime.

L'année 1897 avait vu paraître, toujours chez Fasquelle, *Le Carillonneur* que l'on a parfois considéré comme le chef-d'œuvre de notre auteur. Nous ne partagerons pas cette opinion. Joris Borluut, architecte, et en même temps carillonneur à Bruges, s'efforce de conserver à la ville son caractère ancien et s'élève contre les projets d'ouverture d'un port de mer qui rendrait vie à la cité. Il épouse Barbe, la fille aînée de son ami Van Hulle, mais est déçu par elle ; quand sa belle-sœur, Godelieve, vient s'installer chez eux après la mort de son père, il perçoit les différences et consent, pour posséder la jeune fille, à un semblant de mariage mystique : le thème est repris de *L'Amour en exil*. Mais Barbe, découvrant l'adultère, chassera sa sœur qui se réfugiera au béguinage de Dixmude et Joris, voyant triompher ses adversaires, se pendra au battant d'une de ses cloches. La ville, la ville encore, la ville toujours, s'entrelace dans les fils de l'existence du protagoniste. Si les personnages sont assez bien dessinés, le roman ne parvient pas à convaincre entièrement le lecteur ; point et contrepoint sont-ils moins habilement traités que dans *Bruges-la-Morte* ? Il se pourrait.

Depuis un long moment la santé de Rodenbach lui donnait du souci : le soir de Noël 1898, il succombait à une typhlite dans le petit hôtel particulier

du 43 boulevard Berthier, où il s'était installé quelques mois plus tôt (et non en 1897, comme le dit Pierre Maes, si nous en croyons la correspondance confiée par Constantin Rodenbach au Musée de la Littérature). La perte fut ressentie par tous les milieux littéraires et artistiques, tant de France que de Belgique et nous possédons de nombreux témoignages du deuil de ses amis et confrères.

De nombreuses œuvres inédites virent le jour après sa disparition ; citons *L'arbre* (Paris, Ollendorff, 1899) : longue nouvelle qui se déroule en Zélande ; *L'Élite* (Paris, Fasquelle, 1899), études sur des écrivains, des orateurs sacrés, des peintres, des sculpteurs ; *Le Rouet des Brumes* (Paris, Ollendorff, 1901), recueil de contes.

De *Bruges-la-Morte* on tira une pièce en quatre actes (Paris, Ollendorff, 1901) qui ne fut jamais représentée mais que le *Deutsches Theater* de Berlin porta à la scène le 15 septembre 1903, dans une traduction de Siegfried Trebitsch sous le titre de *Trugbild* : cette traduction fut réélaborée en livret par Paul Schott et mis en musique par Erich Wolfgang Korngold (*Die Tote Stadt*). En 1906, G. Duval présenta au compositeur Xavier Leroux un scénario du *Carillonneur* : Madame Rodenbach refusa ce libretto ; mais Leroux, qui y travailla longtemps, put tirer du roman un opéra, « pièce musicale en trois actes et sept tableaux », sur un livret de Jean Richepin : l'Opéra-Comique le porta à la scène le 20 mars 1913.

Nous avons tenté de dégager le sens de l'œuvre de Rodenbach : nous n'avons pu nous attarder à ses innombrables articles. Nous n'avons pas davantage pu évoquer le conférencier séduisant que de nombreuses tribunes accueillirent. Les causeries que l'on peut lire (*cf. Evocations*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1924) nous montrent une fois encore le soin que l'écrivain apportait à toutes ses activités.

Il n'a plus de nos jours la renommée de certains de ses compatriotes : Ver-

haeren, Maeterlinck, Elskamp. Mais il eut une influence indiscutable sur nombre de poètes français : Pierre Maes en a dressé la liste. Le biographe parle aussi de disciples en Amérique latine, en Russie, en Italie. C'est, sans contredit, dans ce dernier pays que l'on retrouve les plus sûrs échos de son œuvre : les crépusculaires surtout ont écouté sa voix, et plus particulièrement le traducteur de *Bruges-la-Morte*, Fausto-Maria Martini.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort, un monument dû au ciseau de George Minne fut élevé à Gand où il se trouve toujours, square Sainte-Élisabeth. Le 22 décembre 1923, la Municipalité de Paris fit placer une plaque commémorative sur l'hôtel de l'avenue Berthier. Le 19 décembre 1948, deux hommages semblables furent rendus à l'écrivain : l'après-midi, à Bruges, une plaque fut apposée, avec le concours de la Ville, au Musée communal, place Van Eyck ; le matin, la section des Flandres de l'Association des Écrivains belges avait inauguré, au 9, boulevard Frère-Orban, à Gand, là où le poète avait passé quelque seize ans de sa vie, une plaque, œuvre de Géo Vindevogel : mais la modernisation du quartier a jeté bas la maison et dressé là un immeuble à appartements : nul ne sait ce qui est advenu du mémorial.

Robert-O.-J. Van Nuffel.

Archives et Musée de la Littérature, Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles. — Archives de la Maison des Écrivains, Collection Camille Lemonnier, à Bruxelles. — Archives de la Comédie-Française, à Paris. — Archives du Collège Sainte-Barbe, à Gand. — P. Maes, *Georges Rodenbach, 1855-1898*, Paris-Bruxelles, 1926 ; nouvelle édition refondue et augmentée, Gembloux, 1952, avec riche bibliographie (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises*). — L. Bocquet, « L'Œuvre poétique de G. Rodenbach », dans *Le Beffroi. Art et littérature moderne*, Paris, 1900, fasc. 1, p. 25-32. — A. Bodson-Thomaa, *L'Esthétique de Georges Rodenbach*, Liège, 1942 (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises, Collection de mémoires*).

BIOGR. NAT. — t. XXXVIII.

RODOAN (Charles-Philippe de), IV^{me} évêque de Bruges (1), né à Beerlegem (Munkzwalm) en 1552 ou un peu plus tard, décédé à Ename (Audenarde) le 7 juillet 1616.

Charles de Rodoan étudia les arts à Louvain et y obtint la licence en droit canon le 23 septembre 1573. Il avait alors fait un pas décisif vers la prêtrise : le 20 décembre 1572, il avait été ordonné sous-diacre par Cornelius Jansenius en la cathédrale Saint-Bavon à Gand ; le 19 décembre 1573, il fut élevé au diaconat ; et moins de quatre ans après, le 1^{er} juin 1577, il fut ordonné prêtre par Remi Drioux en la cathédrale Saint-Donatien à Bruges. Avant d'accéder à l'épiscopat de Bruges, de Rodoan cumula plusieurs fonctions ecclésiastiques. Très jeune encore, il reçut une prébende à la cathédrale de Verdun ; le 4 février 1575, il prêta serment comme chanoine du chapitre de la cathédrale Saint-Bavon à Gand ; en 1581, il fut nommé prévôt des « églises » de Mons. Par une très habile permutation de bénéfices, il devint, en 1590, doyen du chapitre de Saint-Bavon, contre le gré des chanoines.

Mais Verdun, Mons et Gand ne lui suffisaient apparemment pas. A la fin de l'année 1593, il fut nommé, sur insistance personnelle, abbé de l'abbaye d'Ename au nom du roi. Les six moines qui y demeuraient s'opposèrent violemment à cette nomination pour des raisons valables. Ils accusèrent de Rodoan d'avidité, mais ils durent néanmoins se résigner à l'accepter comme abbé.

De 1592 à 1597, Charles de Rodoan consacra énormément de temps à des négociations en vue de faire respecter les droits du clergé par les Quatre Membres des États de Flandre.

L'aspect politique de sa carrière est très important ; son épitaphe signale à bon droit : *Statum ecclesiasticum in ordines Flandriae introduxit*. Charles

(1) Cette notice complète et corrige celle parue dans le tome XIX, 1907, de la *Biographie Nationale*, col. 603-612.

de Rodoan accorda beaucoup plus d'intérêt à ces missions qu'à la direction du chapitre de Saint-Bavon à Gand, où il n'apparut plus que rarement à partir de 1595, bien qu'il en fût le doyen. Les chanoines s'irritaient à bon droit de cette situation mais de Rodoan ne donna pas sa démission comme ils le souhaitaient. Il réussit à se maintenir en place jusqu'au jour où enfin, le 23 septembre 1602 seulement, il se décida à se retirer.

Entretemps, en 1598, Charles de Rodoan avait été nommé évêque de Middelbourg par les archiducs Albert et Isabelle. Sa nomination ayant été confirmée par le consistoire secret du 19 janvier 1600, il fut sacré évêque le 8 octobre de la même année.

L'accession de Charles de Rodoan à l'évêché de Middelbourg était inattendue. La ville et l'évêché étant depuis de nombreuses années aux mains des troupes des Provinces-Unies, la charge d'âmes dans Middelbourg et dans tous les diocèses vacants de la circonscription ecclésiastique d'Utrecht était confiée à Sasbout Vosmeer, qui jouait le rôle de vicaire apostolique. Dans ces conditions, un évêque ne pouvait même pas visiter son diocèse. Cette nomination insolite doit être interprétée comme une faveur. Charles de Rodoan était un homme ambitieux et un habile diplomate. En tant que négociateur du clergé, veillant à l'égalité d'application des sanctions pénales dans les États de Flandre, il entra en contact avec les personnalités les plus influentes du monde politique et ecclésiastique, et il sut mettre à son profit personnel son prestige et ses hautes relations. L'analyse du procès d'information relatif à sa nomination dévoile qu'il fut établi avec une partialité évidente en sa faveur. Aucun chanoine du chapitre de Saint-Bavon, aucun moine d'Ename ne fut appelé comme témoin à ce procès. On ne souffla même pas mot d'Ename! De même on n'y apprend rien de ses fonctions de prévôt à Mons, dont il avait été contraint de se démettre en

1598. Ni le choix des témoins, ni les questions posées ne satisfont d'ailleurs aux prescriptions officielles d'un procès d'information. Le nonce Frangipani, qui introduisit ce procès, en porte la responsabilité.

Le 16 juin 1602, Charles de Rodoan fut nommé évêque de Bruges par les archiducs. Cette nouvelle nomination peut être considérée comme une « solution du cas Rodoan », qui ne pouvait pas exercer ses fonctions d'évêque de Middelbourg. D'autre part, il jouissait, sans aucun doute, de la haute considération des archiducs et de leur entourage immédiat, et aussi de celle de Frangipani. La lettre de nomination du pape date du 26 mai 1603, l'intronisation du 28 mars 1604.

Nous souhaitons commenter, ci-dessous, quelques aspects principaux des activités de Charles de Rodoan comme évêque, et nous arrêter ensuite à l'examen de sa personnalité durant cette période.

La situation à cette époque dans l'évêché de Bruges était misérable à de nombreux égards. Une partie importante de l'évêché était restée aux mains des troupes des Provinces-Unies : Ostende, la Flandre occidentale zélandaise, le doyenné de Sluis presque tout entier et plusieurs paroisses de celui d'Aardenburg, y compris la ville. Les six années de domination calviniste avaient troublé la vie religieuse et causé de nombreux dégâts matériels à Bruges et aux environs, comme partout ailleurs en Flandre. La plupart des églises avaient été ravagées ou pillées, ou étaient tombées en ruines. Jamais l'état des bâtiments ecclésiastiques ne fut aussi lamentable qu'au cours de ces années. Beaucoup de curés étaient morts ou avaient abandonné leur paroisse et, faute de prêtres, ils ne pouvaient être remplacés. En ces années d'incertitude et de désespoir, l'on pouvait difficilement espérer le recrutement normal des prêtres. Le fait que si peu de jeunes gens souhaitaient accéder au sacerdoce fut considéré comme la chose la plus affligeante.

L'évêque de Rodoan ne fut pas pressé de s'établir à Bruges ; en effet dix mois s'écoulèrent entre la date de la lettre pontificale de nomination et son installation. L'incertitude de la situation militaire et une certaine crainte inspirée par l'insécurité régnante en étaient-elles la cause ? Ou pensait-il ne pouvoir y entreprendre provisoirement que peu de chose ? Quoi qu'il en soit, le fait qu'il vint s'établir si tard à Bruges peut surprendre. Une certaine lenteur semble la caractéristique de tout son épiscopat.

Comme évêque de Bruges, il fut, surtout pendant les premières années, un représentant important, sinon le plus important, du clergé dans les États de Flandre. Il resta aussi l'abbé commanditaire de l'abbaye d'Ename, titre qui lui fut accordé à vie seulement en 1607 ; entretemps il avait déjà veillé à la reconstruction des bâtiments de l'abbaye. Ces tâches, et aussi, dans une mesure moindre, des circonstances familiales furent la cause d'une absence moyenne de trois mois par an de son évêché. Il est évident que cette absence nuisait à son apostolat. Faut-il s'étonner dès lors que l'évêque, même après la Trêve de 1609, n'avait visité que relativement peu ses paroisses, bien qu'elles en eussent un besoin urgent ?

La principale réalisation de l'évêque, à laquelle il s'est appliqué, fut la réouverture du séminaire. Les difficultés, surtout d'ordre financier, étaient grandes et persistèrent après la réouverture. A part cela, on chercherait en vain de sérieuses initiatives prises par de Rodoan. Une collaboration effective avec les doyens des campagnes fut difficile à réaliser et laissa beaucoup à désirer. Un synode diocésain, sur lequel le concile provincial de 1607 avait tellement insisté, fut préparé à partir de 1615 seulement et n'eut pas lieu (probablement à cause de la mort de l'évêque le 7 juillet 1616). Charles de Rodoan, qui, en 1609 — alors que la Trêve ouvrait de grandes possibilités à l'apostolat — avait entre cinquante-cinq et soixante ans,

n'était visiblement plus aussi énergique que lors de sa jeunesse. Le fait qu'il se soit si peu préoccupé de sa charge d'âmes pendant son épiscopat à Bruges montre qu'il était sans doute peu apte à remplir la fonction d'évêque.

La piété personnelle de Charles de Rodoan était très marquée par la mentalité de son temps. Le culte des reliques des saints lui tenait fort à cœur, déjà à l'époque où il était doyen du chapitre de Saint-Bavon. De même au chapitre de Saint-Donatien à Bruges, il prit de nombreuses initiatives pour stimuler ce culte. Personnellement, il avait une grande piété envers les saints qui portaient le nom de Charles. Il aimait aussi les processions, excellente forme de dévotion en ce temps-là.

La vie morale de l'évêque n'a jamais pu faire l'objet de critiques. Durant les dernières années de sa vie, il souhaitait manifestement la tranquillité et la paix. Le long conflit surgi entre lui et le magistrat de Bruges et la banlieue de Bruges au sujet du remboursement des biens épiscopaux détournés lors de la rébellion l'attrista manifestement. Au chapitre de Saint-Donatien, sa maison spirituelle, il intervenait souvent pour apaiser des différends. Durant ces années, il était visiblement beaucoup plus sensible à l'attitude que l'on adoptait envers lui.

Nous ne pouvons certainement pas confirmer « l'inépuisable générosité » dont parle Arthur-C. De Schrevel. Nous n'avons aucune trace de cette noblesse d'âme, mais au contraire une série d'indications contredisant celle-ci. Il n'appartenait certainement pas à une famille pauvre : il était l'un des rares évêques d'origine noble nommés par les archiducs. Comme abbé d'Ename, il jouissait en outre de grands revenus, qui, à eux seuls, faisaient de lui un homme riche. Les nombreuses dépenses personnelles de Charles de Rodoan prouvent qu'il pouvait se permettre beaucoup de luxe. Il était un évêque riche dans un évêché pauvre, car les biens de la *mensa*

episcopalis ne suffisaient pas, ou à peine, à pourvoir aux besoins les plus vitaux de l'évêché.

Il nous semble que Charles de Rodoan fut une pâle figure en tant qu'évêque, et comme telle peu représentative de l'épiscopat de la contre-réforme. Il est généralement admis que les évêques de cette époque étaient très zélés, ce qui pour certains d'entre eux a été clairement établi.

La restauration du catholicisme connu dans l'évêché de Bruges un sérieux retard par rapport aux autres

évêchés flamands, principalement à cause des hostilités qui s'y poursuivirent plus longtemps. Nulle part ailleurs, la Trêve de 1609 ne s'avérait plus utile pour le renouveau catholique, mais cette chance ne sera saisie pleinement que par les successeurs de Charles de Rodoan.

Michel Cloet.

M. Cloet, *Karel-Filips de Rodoan en het bisdom Brugge tijdens zijn episcopaat (1602-1616)*, Bruxelles, 1970 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, Klasse der Letteren*, n° 67).

S

SARTON (George - Alfred - Léon), pseudonyme : DOMINIQUE DE BRAY, humaniste et historien de la science, né à Gand le 31 août 1884, décédé à Boston, Massachusetts, le 22 mars 1956.

Fils unique de Léonie van Halmé (1860-1885) et d'Alfred Sarton (1845-1909), directeur et ingénieur en chef des chemins de fer de l'État.

L'enfance solitaire et le climat familial que connut Sarton semblent avoir eu une certaine influence sur son comportement ultérieur et avoir notamment provoqué chez lui une maturité intellectuelle fort précoce. Enfant unique, orphelin de mère à quelques mois, il fut surtout élevé par les domestiques de la maison paternelle ; on ne peut s'empêcher de penser que la frustration affective, qui en a peut-être résulté, a pu favoriser quelque peu le développement de cette grande sensibilité dont il fit preuve sa vie durant. En ce qui concerne l'influence familiale, Sarton, issu d'un milieu catholique, reçut une éducation religieuse ; il y renonça très jeune. Il n'est pas impossible qu'il en ait conservé un certain sentiment religieux, ou tout au moins, selon ses propres termes, la conscience « d'une harmonie divine que la science et l'art nous révèlent ». Il a, d'autre part, reconnu avoir été marqué par la personnalité de son père, libre-penseur et franc-maçon notoire, qui, respectant par-dessus tout la liberté, la tolérance et l'hon-

nêteté intellectuelle, ne prétendit exercer, de l'aveu même de son fils, aucune interférence dans le développement de la pensée de celui-ci.

George Sarton fit ses études secondaires à Gand, d'abord, puis durant quatre ans à l'internat de Chimay. Il aurait été un élève particulièrement turbulent et facétieux, du moins si l'on en juge par les anecdotes racontées par sa fille, May. Il semble également avoir fait preuve d'un certain esprit d'indépendance vis-à-vis de l'enseignement reçu et avoir manifesté très tôt une vive curiosité intellectuelle. Il se plaisait ainsi à rappeler son premier achat personnel important de livres, à savoir l'*Histoire de la littérature grecque* par les frères Alfred et Maurice Croiset. Bien qu'ayant, durant un bref moment, considéré l'université comme un empêchement à ses propres études, il s'inscrivit néanmoins à l'Université de Gand, en première candidature préparatoire au doctorat en philosophie, et ce durant deux années académiques successives, de 1902 à 1904, sans passer toutefois aucun examen. En 1904, il décida d'opter pour les sciences.

Ce changement radical d'orientation a donné lieu à diverses interprétations ; elles se basent pour la plupart sur l'expression *in disgust*, utilisée dans la biographie de Sarton rédigée par sa propre femme pour le volume d'hommage publié lors de son soixantième anniversaire. Sarton lui-même,

pour éviter toute méprise, s'en était expliqué dans une lettre adressée en 1947 à l'un de ses amis, Andries Mac Leod, fils de Julius Mac Leod, professeur à l'Université de Gand. Son revirement serait dû, selon lui, à une incompatibilité passagère vis-à-vis de la philosophie en général et à la séduction exercée sur lui par les disciplines scientifiques, en raison de leur approche plus serrée de problèmes plus limités. Cette attitude n'a pas été définitive. Il est en effet revenu à la philosophie, de son propre aveu trente ans plus tard, mais avec une conception beaucoup plus nuancée, par une démarche intellectuelle en quelque sorte inverse, dans le but de trouver une explication cohérente à des problèmes posés par l'histoire de la science que ni l'histoire ni la science ne pouvaient, selon lui, résoudre.

Le 17 juillet 1906, Sarton fut promu candidat en sciences naturelles et, le 15 mai 1911, docteur en sciences physiques et mathématiques. Son travail de fin d'études s'intitulait : *Les principes de la mécanique de Newton*. Il avait, d'autre part, été proclamé lauréat du Concours universitaire en sciences chimiques de 1906-1908, pour un travail expérimental sur l'*Étude d'un phénomène d'autocatalyse négative en système hétérogène, précédée d'une étude théorique sur la catalyse, l'autocatalyse et la catalyse négative*. En ce qui concerne les influences possibles des différents professeurs dont il a suivi les cours à l'Université, nous avons préféré, vu le manque de données strictement objectives, ne pas entrer dans ce débat. Il nous a paru simplement que, des lettres de George Sarton étudiant, publiées par Paul Van Oye, ressortaient très nettement une maturité exceptionnelle et une culture extrêmement vaste et éclectique. Il devait d'ailleurs reconnaître en 1955, peu avant sa mort, dans un ouvrage paru en 1959 seulement (*A History of Science*, vol. 2, p. IX), avoir été dominé, durant sa vie d'étudiant, par deux passions qui auraient donné un sens à son existence et expliqueraient,

selon lui, toute son œuvre : l'amour de la science, ou si l'on veut de l'aspect rationnel des choses, et l'amour des arts et des lettres. Ses activités scientifiques étaient loin en effet de l'empêcher de s'intéresser encore à l'art, la poésie, la philosophie, la littérature, bref, à tout ce qui, jusqu'alors, l'avait passionné ; les problèmes sociaux le préoccupaient également beaucoup. Ces multiples centres d'intérêt se retrouvent dans ses écrits de jeunesse, qu'il s'agisse des quelques articles parus dans la presse, de 1903 à 1910, ou de ses deux nouvelles, *Une Vie de poète* et *La Chaîne d'or*. La première, publiée en 1905 mais écrite en décembre 1904, c'est-à-dire durant une période de crise intellectuelle et de quête de soi — il avait vingt ans —, est un cri de révolte contre la société, ses impératifs et ses compromissions.

Si certains des principes qu'il y proclame ont été pleinement réalisés par lui — suivre sa vocation, vivre exclusivement selon son idéal, par exemple —, d'autres, s'ils prêtent à sourire en songeant à sa vie extraordinairement féconde d'érudit, laissent néanmoins quelque peu rêveur : « ... lire des » livres, c'est parfois nuisible, et il est » bien rare que ce soit utile. Il n'y a » qu'un livre qui mérite d'être lu avec » attention : c'est le livre de la Vie. » A moins toutefois que l'on ne veuille » n'enrichir sa mémoire que de cette » science de catalogue et d'inventaire » qui fait les délices des rats de » bibliothèque, et la joie des petits » savants... ». Disons immédiatement que l'histoire et la bibliographie furent toujours, par la suite, considérés par Sarton comme un moyen et non une fin en soi. Ceci fut d'ailleurs dit explicitement par lui et, pour la première fois peut-être avec autant de netteté, dans l'introduction au premier numéro d'*Isis*, revue fondée par lui en 1913 et consacrée à l'histoire de la science.

Quant à *La Chaîne d'Or*, publiée en 1909, sous le pseudonyme de Dominique de Bray, elle était dédiée à Romain Rolland et à Mabel Elwes, future femme de Sarton. De tendance

romantique et à thèse sociale, elle est, comme la précédente, une sorte de réflexion sur le sens de la vie et content, semble-t-il, mainte réminiscence autohagiographique. Le récit n'est ici qu'un prétexte ; c'est en fait, avant tout, une projection de ses préoccupations sociales, philosophiques et morales, à cette époque. Membre très actif de l'association des étudiants socialistes de l'Université de Gand, Sarton avait, avec quelques amis, constitué en 1905 un groupe, Reiner Leven, dans le but de promouvoir des activités culturelles au sein de la population estudiantine. Au même moment, une organisation féministe de tendance à peu près similaire avait été créée par les étudiantes de l'École professionnelle de Gand ; deux jeunes filles s'étaient jointes à elles : Céline Dangotte, issue de la bourgeoisie gantoise, et son amie Eleanor Mabel Elwes, miniaturiste d'origine anglaise.

Les deux groupes prirent peu à peu l'habitude de se réunir. Des amitiés durables qui s'ensuivirent résultèrent une correspondance dont une partie, émanant de Sarton, a été publiée par Paul Van Oye. Parmi ces lettres, les plus importantes, les plus émouvantes aussi, celles qui ont pour nous la plus grande valeur de témoignage, notamment sur l'évolution de sa pensée et de sa personnalité, sont celles adressées de 1905 à 1951 au poète Raymond Limbosch, devenu en 1909 l'époux de Céline Dangotte.

George Sarton, quant à lui, avait, le 22 juin 1911, épousé Mabel Elwes. Celle-ci, issue de parents originaires du Suffolk et hébergée par la famille Dangotte durant ses études à Gand, avait avec Sarton de nombreux points communs : même enfance solitaire, même milieu familial, — son père, Richard Gervase Elwes, ingénieur civil, était agnostique et membre de la Fabian Society —, même sensibilité, même amour de l'art. Le jeune couple s'établit à Wondelgem, près de Gand, dans une vieille maison de campagne, acquise grâce à l'héritage laissé par Alfred Sarton. Son fils s'était en effet

trouvé nanti d'une petite fortune, provenant en grande partie de la vente de la cave à vins paternelle, source de scandale pour certains, geste naturel pour George Sarton et sa femme, tous deux étant, à cette époque, végétariens et adversaires résolus de l'alcool et du vin.

Cela facilita aussi, semble-t-il, la fondation par Sarton d'une nouvelle revue consacrée à l'histoire de la science. C'est en 1912, en effet, que devaient naître « ces deux étranges jumelles », selon l'expression même de Sarton, d'une part sa fille Éléanore-Marie ou May, née le 3 mai, et d'autre part la revue *Isis* dont la parution, décidée le 15 octobre 1912, commença en 1913. Les cinq premiers numéros furent publiés à Wondelgem (vol. I, 1913-1914 et vol. II, I^{re} partie, 1914) et, à l'exception de l'impression, tout le travail fut effectué par George et Mabel Sarton, diffusion y comprise. C'est ainsi que le programme d'*Isis* fut envoyé à des milliers de savants du monde entier mais une centaine de souscripteurs seulement y répondirent : le roi Albert en faisait partie et le gouvernement belge, grâce aux démarches personnelles de l'historien Henri Pirenne, souscrivit pour cinq exemplaires. Le premier bilan, dressé en mars 1914, établit un déficit de 3.336 fr. 95, mais Sarton, ayant prévu une perte de 4.000 francs, estimait avec humour et philosophie avoir ainsi réalisé un gain ! La genèse d'*Isis*, ses méthodes, son but ont été expliqués clairement par son fondateur dans les articles liminaires des premier et second fascicules, intitulés respectivement : *L'Histoire de la science* et *Le but d'Isis*.

Les principes énoncés dans la première de ces introductions, véritable profession de foi, ont varié assez peu au cours des temps, exception faite peut-être d'un certain dogmatisme ; ce fait a d'ailleurs été reconnu par Sarton lui-même dans la préface de l'un de ses ouvrages les plus importants, paru à New York en 1931, *The History of Science and the New*

Humanism. Ardeur de néophyte sans doute, tempérée peu à peu par différents facteurs : son expérience d'enseignant, les contacts répétés avec d'autres adeptes de l'histoire de la science, la découverte, puis l'approfondissement d'autres civilisations, l'accroissement, enfin, de ses connaissances, résultant notamment de la rédaction de la bibliographie critique contenue dans chaque numéro d'*Isis*. Quant à la genèse d'*Isis*, il la considère comme étant le résultat, parmi d'autres, d'une sorte de résurgence du positivisme — Sarton s'est toujours, en effet, réclamé ouvertement d'Auguste Comte et de Herbert Spencer — et cette réaction philosophique serait, selon lui, une des conséquences inévitables des progrès de la science contemporaine et de la crise qu'ils ont provoquée.

Cette époque est en effet celle d'une remise en question des principes fondamentaux de la physique, de la chimie et de la biologie ; celle-ci se situe dans le cadre non seulement des découvertes relatives à l'électromagnétisme, aux radiations nouvelles et aux théories énergétiques (mouvement brownien, quanta), donc par conséquent des doctrines sur la constitution de la matière, mais encore dans le cadre des idées neuves sur l'hérédité et sur l'évolution des êtres vivants.

Isis répondrait ainsi, toujours selon Sarton, à un besoin de synthèse, justifié par l'influence réciproque de la science et de la philosophie et motivé par une réaction à la tendance analytique marquée du XIX^e siècle. Ce mouvement de balance entre synthèse et analyse caractériserait en effet la pensée humaine et son histoire, et se retrouverait notamment dans la conception changeante des rapports entre la science et la philosophie. A ce sujet, remarquons qu'en 1956 il notait, dans un article consacré à Henri Berr, « ... que la science influe et modifie la philosophie de son temps mais que le contraire n'est pas vrai ... ».

A propos d'Henri Berr, il n'est pas sans intérêt de constater qu'il faisait

partie, dès mai 1912, avec Siegmund Günther, Karl Lamprecht, Jacques Loeb, Gino Loria, Gaston Milhaud, Wilhelm Ostwald, Henri Poincaré, Sir William Ramsay, D.E. Smith, Émile Waxweiler et Svante Arrhenius, du premier comité — élargi ensuite par disciplines — patronnant la nouvelle revue. Henri Berr avait, en effet, été pressenti par George Sarton en raison des affinités existant entre la future revue et sa *Revue de Synthèse historique*, publiée depuis 1900, en raison aussi, par conséquent, de son expérience d'éditeur.

Le but poursuivi par les deux hommes était similaire, leur méthode identique, celle bien entendu de l'historien, à savoir notamment le souci de précision, le recours aux sources et leur critique ; quant à leur champ d'investigation, il était en fait presque le même. C'est d'ailleurs là peut-être, entre eux, le seul point de divergence profonde, sinon de rivalité possible, Sarton englobant également dans l'histoire de la science, philosophie, art, littérature, religion, sociologie, technologie, c'est-à-dire en fait presque tout le savoir humain, Henri Berr considérant, lui, la revue *Isis* « comme un » auxiliaire inestimable de la *Revue de Synthèse historique* ».

Pour Sarton, *Isis* constituait, par le biais de l'histoire, une tentative de synthèse et d'organisation de la science, l'histoire de la science — et non des sciences — ayant pour but « ... d'établir la genèse et l'enchaînement des faits et des idées scientifiques, en tenant compte de tous les échanges intellectuels et de toutes les influences que le progrès même de la civilisation met constamment en jeu... ». Cette conception, outre son incontestable portée heuristique, débouche aussi sur ce que Sarton a appelé plus tard le *nouvel humanisme*. Il tendait en effet notamment, par ce biais, à concilier deux attitudes, celle des *scientifiques* d'une part, celle des *littéraires* d'autre part, et à supprimer ainsi leur ignorance mutuelle, sinon leur antagonisme, le nouvel huma-

nisme consistant aussi, dans le domaine du savoir, non seulement à posséder les notions fondamentales de sa discipline, mais à en connaître également les tenants et les aboutissants, leur genèse et leur évolution, compte tenu, bien sûr, des interférences produites par l'élément humain.

Forcément internationale, par son objet comme par son idéal, *Isis* se voulait aussi une revue critique, à la fois par la teneur de ses articles, mais également par l'insertion, dans chaque numéro, d'une bibliographie analytique et critique des publications dans le domaine de l'histoire de la science.

Les langues utilisées furent d'abord l'allemand, l'anglais, le français et l'italien, puis l'anglais et le français, et enfin l'anglais, considéré par Sarton comme l'unique langue réellement internationale, parce que comprise par le plus grand nombre de gens.

Parallèlement à ses activités d'éditeur de revue, Sarton accumulait des notes qui allaient lui servir plus tard lors de la rédaction de son ouvrage capital, la monumentale *Introduction to the History of Science*. Dès 1912, en effet, sa décision était clairement arrêtée : il avait décidé de vouer sa vie à l'histoire de la science et d'en faire une discipline indépendante, à l'égal des autres disciplines scientifiques. Il était prêt, pour y parvenir, à tout y sacrifier, vie privée y comprise.

Le sentiment d'une mission à remplir, d'un message à transmettre coûte que coûte, explique sans doute pour une grande part sa décision d'émigrer aux États-Unis. Le 4 août 1914, en effet, les troupes allemandes avaient envahi la Belgique ; le 12 octobre, elles occupaient Gand et la maison des Sarton fut réquisitionnée. Après avoir servi quelque temps, dès le début de la guerre, dans la Garde civique, après quelques tentatives, ensuite, auprès de la Croix-Rouge, devant la pléthore de volontaires, Sarton acquit peu à peu la conviction qu'il se rendrait plus utile en quittant la Belgique pour accomplir ce qu'il estimait être sa vraie tâche. Il se réfugia donc en Angleterre avec

sa famille, via la Hollande, et s'installa à Cambridge.

Après avoir travaillé quelque temps au British War Office, il décida de quitter l'Angleterre pour se rendre aux États-Unis. Il débarqua à New York en avril 1915, avec pour tout bagage quelques vêtements, des livres, une centaine de dollars, quelques lettres d'introduction, une connaissance de l'anglais encore imparfaite, et la ferme intention de n'y enseigner que l'histoire de la science. Sa femme et sa fille l'ayant rejoint en septembre, ils eurent la chance d'être recueillis durant quelque temps par le riche industriel Louis-Henri Baekeland, Gantois lui aussi, inventeur de la bakélite et pionnier de l'industrie des matières plastiques, établi aux États-Unis depuis 1889.

La situation financière de la famille Sarton fut particulièrement difficile durant les premières années. George Sarton n'était parvenu d'abord qu'à obtenir un cours temporaire, durant deux saisons successives, à la Summer School de l'Université de l'Illinois, ainsi qu'un poste très peu important à l'Université George Washington, à Washington D.C. Il fut peu après chargé des Lowell Lectures à Boston, pendant deux ans, et ce pour une somme annuelle de deux mille dollars ; d'autre part, à la même époque, grâce au mécénat de certains de ses amis de Harvard, un subside d'environ trois mille quatre cents dollars lui fut attribué par cette université pour lui permettre de poursuivre ses recherches, avec, en contrepartie, quelques heures d'enseignement.

Le 1^{er} juillet 1918, enfin, il devint « Research Associate » à la Carnegie Institution, à Washington D.C., pour un traitement annuel de trois mille six cents dollars ; il exerça cette fonction jusqu'au 31 août 1949, dans le cadre du département de la recherche historique, une section d'histoire de la science n'y ayant jamais jusqu'alors été constituée. Il avait, d'autre part, offert à l'Université de Harvard de donner, bénévolement, un cours d'his-

toire de la science en échange d'un local, la fameuse Widener Library 185-189 devenue depuis, pour le monde entier, le quartier général de l'histoire de la science ; cette offre fut acceptée.

En 1920, il fut chargé officiellement de ce cours, mais avec un mandat renouvelable annuellement ; il ne fut nommé professeur permanent qu'en 1940, et ce jusqu'en 1951. En réalité, comme il le constatait en 1954, Sarton s'est toujours trouvé placé dans une situation paradoxale : il dépendait financièrement presque exclusivement de la Carnegie Institution alors qu'en fait l'essentiel de son activité se déroulait à Harvard. En 1949, d'ailleurs, après l'expiration de son mandat de chercheur à la Carnegie Institution, celle-ci fit don à l'Université de Harvard d'environ 2.285 volumes acquis par elle à l'usage de Sarton ; ceux-ci forment, avec la bibliothèque et la correspondance léguées par ce dernier à l'Université, l'actuelle Collection Sarton. Durant toutes ces années, sa femme, en dépit d'une santé toujours très précaire, fit preuve d'un courage et d'une endurance remarquables, réalisant des projets de broderie pour une firme de vêtements ou donnant des cours d'art à la Shady Hill School de Cambridge et à la Winsor School de Boston, pour permettre à son mari, non pas « d'étudier », comme le faisait remarquer celui-ci en 1954, mais « d'enseigner » à Harvard.

Isis cependant continuait à paraître. Elle était devenue l'organe officiel de la History of Science Society, peu après la fondation de celle-ci en 1924.

Sarton en resta l'éditeur jusqu'en 1951, comblant d'ailleurs régulièrement le déficit de ses propres deniers, et ce jusqu'en 1941, époque où la History of Science Society se mit à en assumer la responsabilité financière. En 1936, une seconde revue avait été créée, *Osiris*, imprimée à Bruges et consacrée à de plus longs articles ; chacun des volumes était dédié à un éminent historien de la science envers lequel Sarton estimait avoir à acquitter une dette de reconnaissance, per-

sonnelle ou non, et comportait, outre des articles indépendants, la biographie, le portrait et la bibliographie dudit savant.

En 1921, Sarton put enfin, grâce au soutien de la Carnegie Institution, utiliser les notes accumulées depuis de longues années — ses notes antérieures à 1914 avaient été enterrées dans son jardin de Wondelgem et récupérées après la guerre — et commencer à rédiger le premier volume de l'*Introduction to the History of Science*, qui parut en 1927 et était consacré à la période allant d'Homère à Omar Khayyam. Le second volume, consacré aux XII^e et XIII^e siècles, et divisé en deux tomes, parut en 1931. Quant au troisième et dernier volume, composé également de deux tomes traitant respectivement de la première et de la seconde moitié du XIV^e siècle, il parut en 1947-1948. Ces trois volumes, en cinq parties, totalisant plus de quatre mille pages, doivent être considérés comme un véritable monument dans l'histoire de la science.

Ce travail, considéré d'abord par Sarton comme pouvant être mené parallèlement à deux autres projets — une histoire de la physique des XIX^e et XX^e siècles et une étude biographique et bibliographique complète de Léonard de Vinci —, eut en fait pour point de départ le sujet de ses cours donnés au Lowell Institute de Boston, en 1916, c'est-à-dire Léonard de Vinci lui-même, qui, considéré comme le père de la science moderne, est en fait, selon Sarton, « un enfant du moyen âge ». Jugeant donc nécessaire d'approfondir sa connaissance de la science médiévale, il en arriva peu à peu à la décision d'entreprendre un survol systématique des progrès de la science, et ce, siècle par siècle. Il était convaincu, à l'origine, de pouvoir atteindre ainsi, au minimum, le début du XX^e siècle ; en fait, il ne dépassa jamais l'an 1400. Il a donné à cela diverses raisons, facilement compréhensibles si l'on songe à l'ampleur de la tâche et à sa conception globale de l'histoire de la science. Mais la principale raison, selon lui, est

l'obstacle constitué par son ignorance de la langue arabe, essentielle, sinon indispensable, pour l'étude de la science du IX^e au XI^e siècle, l'arabe étant à cette époque la langue scientifique internationale. Il prit donc la décision d'apprendre cette langue et bénéficia, dans ce domaine, de l'aide amicale du Révérend Duncan Black Macdonald, professeur d'arabe au Theological Seminary de Hartford, Connecticut. Il put enfin, d'octobre 1931 à mai 1932, toujours grâce à l'appui matériel de la Carnegie Institution, visiter le Proche-Orient; il y fut notamment l'hôte de l'Université américaine de Beyrouth.

En ce qui concerne sa connaissance profonde de la langue arabe, il avouait, en 1954, l'écrire avec lenteur et la parler avec difficulté, mais en lire facilement les caractères imprimés. Il possédait également, outre les langues classiques, germaniques et romanes, des notions d'hébreu et peut-être de chinois. Ces acquisitions linguistiques incessantes facilitèrent incontestablement sa tâche, en lui permettant notamment d'échanger une volumineuse et fructueuse correspondance avec des érudits du monde entier.

Quant à son enseignement, il ne l'envisagea jamais comme une sinécure. Il l'estimait au contraire bénéfique et stimulant, la nécessaire clarté d'un exposé pédagogique, devant un auditoire jeune et enthousiaste, entraînant automatiquement pour lui, comme corollaire, une information personnelle plus poussée et un souci de rigueur, de précision et de synthèse bien dans la ligne « sartonienne ». D'autre part, comme tout prophète — et l'on peut sans contester le considérer comme tel — il avait une âme de prosélyte et aimait à communiquer sa foi. Il eut d'ailleurs, en 1936, la grande joie de voir s'instituer, à l'Université de Harvard, le grade de docteur en philosophie, section d'histoire des sciences.

Mais, indépendamment de nombreuses conférences et communications à des congrès, son prosélytisme ne se contentait pas d'être verbal et

l'on reste pantois devant le nombre de ses activités et la somme des travaux réalisés par lui. Sa prodigieuse capacité de travail lui a d'ailleurs valu une telle liste de publications que l'éditeur du volume d'hommage, publié à l'occasion de son soixantième anniversaire mais paru après 1946 seulement, en raison de la seconde guerre mondiale, s'est vu contraint de renoncer à l'y insérer, devant le nombre de pages à y consacrer et le coût que cela allait fatalement entraîner. A la mort de Sarton, la revue *Isis*, dans une série d'articles consacrés à son fondateur, *The George Sarton Memorial Issue*, a publié également un relevé de ses travaux. Celui-ci n'est pas totalement exhaustif; il comporte cependant 266 numéros, parmi lesquels ses écrits d'étudiant, une quinzaine d'ouvrages et plus de deux cents articles. Viennent s'y ajouter six préfaces, septante-neuf bibliographies critiques — septante-sept si l'on en soustrait celles rédigées par le Dr A. Pogo pendant le séjour de Sarton au Proche-Orient — ainsi que de nombreuses notes dans *Isis*, sans oublier ses rapports annuels, environ trente et un, destinés à la Carnegie Institution. Il avait de plus assumé la parution de quarante-trois volumes d'*Isis* et de onze volumes d'*Osiris*.

De nombreux hommages ont été rendus à George Sarton de son vivant et notamment, en décembre 1955, lorsque lui fut remise à l'initiative de la History of Science Society la première George Sarton Medal à son effigie, destinée à récompenser dorénavant un historien de la science. Membre fondateur en 1928 de l'Académie Internationale d'Histoire des Sciences, il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques — il fut fait Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1940 — et appartenait à une quarantaine d'académies et de sociétés scientifiques du monde entier; le recensement en a été fait par I. Bernard Cohen, dans *The George Sarton Memorial Issue* (p. 299). En ce qui concerne notre pays, il avait été élu en 1951 membre

étranger de la Classe des Sciences de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België; il faisait partie également, en tant que membre associé, du Comité belge d'Histoire des Sciences.

Quant à son rayonnement, plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en japonais et en espagnol, certains en perse, en arabe et en hébreu. D'autre part, indépendamment de son influence en général, et aux États-Unis en particulier, sur l'érection de l'histoire de la science en discipline indépendante et ce sur une base académique, il est incontestable que Sarton jouit, dans les pays de culture arabe, d'une grande réputation, en raison à la fois de sa compétence et de son impartialité vis-à-vis des rapports entre les civilisations orientales et occidentales.

Un nouvel hommage, mais posthume, vient encore de lui être rendu récemment; en effet, lors de sa réunion à Brighton, en août 1970, l'Union Astronomique Internationale a décidé d'attribuer le nom de différents savants, dont certains d'origine belge, à des cirques de la face cachée de la Lune. George Sarton en fait partie, aux côtés d'Eugène Delporte, Félix de Roy, Corneille Heymans, Jean-Charles Houzeau de Lehaie, Georges Lemaitre et Adolphe Quetelet.

George Sarton mourut d'une crise cardiaque, le 22 mars 1956. Il s'appretait à quitter Boston pour se rendre à Montréal, à l'Université McGill où il devait donner une conférence sur l'histoire de la science et le nouvel humanisme, thème qui lui était particulièrement cher et qui constitue en fait sa réelle originalité. Il était devenu citoyen américain, ainsi que sa famille, en 1924.

La plupart de ses biographes, ceux qui l'ont connu, se sont plu à souligner sa grande modestie. Il faut y ajouter deux constantes: une extrême tolérance, non exempte d'une certaine vivacité pour défendre les idées qui lui tenaient à cœur, et une honnêteté in-

tellectuelle remarquable. Esthète dès sa jeunesse, il l'est resté sa vie durant, ressentant l'art comme un apaisement et une sorte de communion, par-delà les siècles, avec l'univers et ses frères humains, au travers de la beauté. Son style, du moins pour la partie non technique de ses écrits rédigés en anglais, est alerte, familier et empreint d'un certain humour rehaussé de quelques emprunts à l'argot américain (*slang*), ce qui en rend la lecture particulièrement aisée, agréable et divertissante. Quant à son vocabulaire, concis, clair et précis, il ne laisse pratiquement aucune place à l'extrapolation.

Une analyse succincte de ses principaux ouvrages — à l'exception de ses articles — permettra peut-être de donner un bref aperçu de l'essentiel de son apport dans le domaine de la pensée.

Introduction to the history of science, vol. I, *From Homer to Omar Khayyam*, Baltimore, 1927, xii - 840 pages; vol. II, *From Rabbi ben Ezra to Roger Bacon*, part. 1. *The Twelfth Century*, part 2. *The Thirteenth Century*, Baltimore, 1931, xxxv - 1251 pages; vol. III. *Science and Learning in the Fourteenth Century*, Baltimore, 1947-1948, 2 tomes, xxxv-1018 et x-1137 pages (1019 à 2155).

Préalablement à l'analyse de cet ouvrage, il n'est peut-être pas inutile, pour en justifier le titre, de rappeler qu'il était, au départ, conçu comme devant être un survol systématique, siècle par siècle, de l'histoire de la science, et ce jusqu'en 1900. C'est en fait la première étude chronologiquement complète de la science médiévale et la première tentative de synthèse de l'histoire de la civilisation, conçue comme un tout.

Sarton y montre le progrès de chaque branche du savoir et l'apport de chaque groupe culturel. Chacun des chapitres est consacré à une période précise et précédé d'un résumé des faits essentiels ainsi que d'une vue d'ensemble du développement de la science durant cette période.

Le manque de continuité apparent dans la narration des faits est volon-

taire. Le but de l'auteur est en effet de permettre également la lecture continue de l'ouvrage, en se limitant à l'introduction générale de chaque volume et à la première partie de chacun des chapitres, les autres parties constituant en quelque sorte un ouvrage de référence. Sarton a en fait tenté de concilier ainsi le type de l'histoire narrative avec celui de l'histoire découpée arbitrairement par périodes, en fonction des hommes qui les ont marquées, et racontée à travers une approche bibliographique de ces différents savants.

Un des avantages de cet ouvrage est, en effet, de faire connaître les différentes éditions et traductions des traités scientifiques utilisés ainsi que les principales études, commentaires et critiques qui s'y rapportent. Un autre aspect positif consiste dans le fait que, non seulement Sarton y donne la synthèse des connaissances déjà acquises, mais qu'il en montre, dans certains domaines, les possibilités d'approfondissement de l'investigation.

Il est important de noter que l'*Introduction to the History of Science* ne peut être envisagée indépendamment d'*Isis* et d'*Osiris* qui en constituent non seulement une extension et un perpétuel complément d'information mais encore, par l'intermédiaire des bibliographies critiques d'*Isis*, un véritable état périodique de la question.

Les notes destinées à la rédaction d'un quatrième volume étaient prêtes lorsque Sarton se rendant compte, en 1948, du temps devant nécessairement y être consacré — environ quinze ans selon lui, il était alors âgé de soixante-quatre ans — préféra se livrer à la publication de ses cours à l'Université de Harvard (*A History of Science*, cfr infra).

The History of Science and the New Humanism, New York, 1931, 178 pages. Cet ouvrage, dédié à « [...] E.M.S. [Eleanor Mabel Sarton], mother of those strange twins May and Isis », est divisé en trois parties, basées sur les trois *Colver Lectures* données en

1930 à la Brown University de Chicago : *The History of Science and the History of Civilization, East and West* et *The History of Science and the New Humanism*.

Dans la seconde partie, Sarton montre l'influence, sur la civilisation occidentale, des civilisations du Proche-Orient dans l'Antiquité, et plus particulièrement de la culture arabe au cours du moyen âge. Il s'élève par là contre l'opinion, malheureusement assez répandue, tendant à sous-estimer les civilisations de l'Orient.

Dans la troisième partie, enfin, la plus importante, Sarton développe sa conception du *nouvel humanisme*, esquissée déjà en 1918 dans *Scientia. Revue internationale de synthèse scientifique* (Bologna). Cette doctrine débouche sur un système d'éducation tendant à supprimer le dualisme traditionnel, sinon l'antagonisme, entre études scientifiques et études littéraires.

The Study of the History of Science, Cambridge, 1936 (réimprimé à New York en 1956 avec *The Study of the History of Mathematics*).

On y trouve une comparaison entre le fait historique et le fait scientifique, leurs divergences et leurs points communs. Sarton y explique également sa solution au problème de la division de l'histoire de la science. Est jointe en annexe une bibliographie à l'usage des débutants.

A History of Science, vol. I. *Ancient Science through the Golden Age of Greece*, Cambridge, 1952, xxvi-646 pages ; vol. II, *Hellenistic Science and Culture in the Last Three Centuries B.C.*, Cambridge, 1959, xxvi-554 pages.

Cet ouvrage reproduit non pas la lettre mais l'esprit de l'enseignement de Sarton à l'Université de Harvard. Il n'est pas destiné aux philologues classiques, mais aux étudiants dont la connaissance de ces langues n'est pas nécessairement suffisante pour leur permettre un abord direct des textes. Son but est d'expliquer le développement de la science de l'Anti-

quité dans son intégrité, en faisant la synthèse des divers courants intellectuels provenant de civilisations différentes, et ce en tenant compte du contexte social.

Ces deux volumes, dont le second est posthume, auraient dû, semble-t-il, faire partie d'une série de huit volumes.

Horus. *A guide to the History of Science. A First Guide for the Study of the History of Science, with Introductory Essays on Science and Tradition*, New York, 1952, xvii-316 pages.

Comme son titre l'indique, il s'agit d'un guide bibliographique élémentaire et critique avec, pour introduction, les points essentiels de trois conférences données à Londres, en 1948, à l'University College. Il comporte également un répertoire alphabétique par pays des principaux centres de recherche, musées et bibliothèques consacrés à l'histoire de la science, et ce dans le monde entier.

Six Wings. Men of Science in the Renaissance, illustrated with contemporary Portraits, Londres, 1957, xiv-318 pages.

Cet ouvrage correspond aux conférences données en 1954-1955, dans le cadre de la Patten Foundation, à l'Université d'Indiana. C'est en fait une description de l'état de la science en Europe entre 1450 et 1600, suivant la conception « sartonienne », c'est-à-dire à travers la personnalité et les travaux des différents savants et humanistes de cette époque.

Annette André-Félix et Hosam Elkhadem.

Parmi les références, seules sont citées les publications de George Sarton qui contiennent, sur le plan biographique exclusivement, le plus de renseignements personnels et précis. Pour l'analyse de sa pensée et de son œuvre, ont été consultés la presque totalité de ses articles et ouvrages recensés par Katharine Strelsky dans « The George Sarton Memorial Issue », *Isis*, vol. 48, 1957, p. 335-345. — « Sarton, George (Alfred Léon), Aug. 31, 1884, Scientist », dans *Current Biography*, vol. III, n° 7, New York, 1942, p. 70-71.

— *Studies and essays in the history of science and learning offered in homage to George Sarton on the occasion of his sixtieth birthday 31 August 1944*, Ed. by M.F. Ashley Montagu, New York, [c. 1946], XIV-594 p. — G. Sarton, « The History of Science in the Carnegie Institution », dans *Osiris*, vol. IX, 1950, p. 624-638. — « The Sarton Collection in the History of Science », dans *Harvard Library Bulletin*, IV, 1950, p. 276-277 (attribué à G. Sarton par K. Strelsky, dans *Isis*, vol. 48, 1957, p. 342). — G. Sarton, « Reminiscences of a Pioneer », dans *Osiris*, vol. XI, 1954, p. 108-118. — E.J. Dijksterhuis, « In Memoriam George Sarton », dans *Centaurus*, vol. 4, 1956, p. 369-378. — « The George Sarton Medal », dans *Isis*, vol. 47, 1956, p. 31-32. — « The George Sarton Memorial Issue », dans *Isis*, vol. 48, 1957, p. 281-350. — P. Van Oye, « In Memoriam Professor Dr. George Sarton », dans *Jaarboek van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, 18^{de} jaargang, 1956, p. 234-240. — May Sarton, *I knew a Phoenix. Sketches for an Autobiography*, New York-Toronto, 1959, 222 p. — P. Van Oye « Hoe is George Sarton ertoe gekomen zich met de geschiedenis der wetenschappen bezig te houden? », dans *Scientiarum Historia*, 6^e jaargang, 1964, p. 203-208. — P. Van Oye, « George Sarton, een internationale figuur uit de geschiedenis der wetenschappen », dans *De Vlaamse Gids*, 1964, p. 805-812. — P. Van Oye, *George Sarton. De mens en zijn werk uit brieven aan vrienden en kennissen*, Bruxelles, 1965 (*Verhandelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Wetenschappen*, XXVII^{de} jaargang, n° 82, 166 p.). — S. Delorme, « La naissance d'« Isis » », Premiers rapports entre Henri Berr et George Sarton », dans *Actes du XI^e Congrès International d'Histoire des Sciences, Varsovie-Torun-Kielce-Cracovie, 24-31 août 1965*. Ossolineum, Maison d'édition de l'Académie Polonaise des Sciences, II, 1967, p. 223-232. — A. André-Félix, « Des Belges sur la face cachée de la Lune », dans *Industrie*, 25^e année, 1971, p. 438-452. — A. Thackray et R. K. Merton, « On Discipline Building : The Paradoxes of George Sarton », dans *Isis*, vol. 63, 1972, p. 473-495. — J. Gillis, « Sarton, George », dans *Nationaal biografisch woordenboek*, V, 1972, col. 764-770. — J. Gillis, « Paul Mansion en George Sarton », Bruxelles, 1973 (*Medede-*

lingen van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Wetenschappen, XXXV^{ste} jaargang, n^o 2, 21 p.).

SIMONART (Fernand - Maximilien), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain, né à Beauvechain (province de Brabant) le 22 janvier 1888, décédé à Louvain le 3 juin 1966.

Après de solides études à l'Athénée royal de Louvain, Simonart s'inscrivit à la Faculté des Sciences de l'Université de cette ville, où il eut pour maître le baron Charles de la Vallée Poussin, qui eut sur sa formation une influence profonde. Reçu docteur en Sciences physiques et mathématiques le 28 juillet 1911, il fut chargé d'enseigner les mathématiques à l'École abbatiale de Maredsous. Mais dès 1920, Mgr Ladeuze, recteur magnifique de l'Université de Louvain, le rappela et lui confia l'enseignement de l'algèbre supérieure et de la géométrie descriptive. Nommé professeur en 1922, il vit ses charges d'enseignement augmenter rapidement. Lors de la retraite de son maître le baron Charles de la Vallée Poussin, il reprit l'enseignement de l'analyse mathématique en candidature et plus tard, en 1951, la totalité de l'enseignement de l'analyse mathématique. Ces charges d'enseignement très lourdes ruinèrent sa santé et, au sortir d'une leçon, il fut terrassé par une crise cardiaque. Après un long repos, il reprit ses fonctions un peu allégées et fut promu à l'éméritat en 1958. C'est encore une crise cardiaque qui l'emporta en 1966.

Simonart fut élu correspondant de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique le 1^{er} juin 1946, membre le 6 juin 1953. Il fut président de l'Académie et directeur de la Classe des Sciences en 1957.

La diversité des enseignements dont il fut chargé a eu une répercussion sur ses recherches mathématiques, qui vont de l'analyse à la géométrie. On en trouvera une analyse dans la notice qui lui a été consacrée dans l'*Annuaire*

de l'Académie (1969) ; nous ne la reprendrons pas ici, mais il importe de signaler deux de ses ouvrages. Tout d'abord, son traité, *Les Leçons d'Algèbre supérieure* (1922), qui eut cinq éditions (la dernière en collaboration de Robert Ballieu, qui lui succéda dans cet enseignement). C'est un ouvrage sur lequel Paul Montel écrit (*Bulletin des Sciences mathématiques*, 2^e série, t. LIX, 1935, p. 257-259) : « On trouvera d'abord, dans ces *Leçons d'Algèbre supérieure*, l'ensemble des théories classiques présentées avec beaucoup d'art et de simplicité, puis des aperçus nouveaux prenant leurs points d'appui sur chacune d'elles, qui marquent un des efforts de renouvellement les plus heureux qui aient été tentés dans une algèbre supérieure de langue française ».

Son *Cours de Géométrie infinitésimale*, publié en 1945, est un excellent exposé des questions fondamentales de cette branche de la Science. C'est une belle introduction aux travaux modernes, notamment à ceux d'Élie Cartan. Il contient d'ailleurs des questions originales, notamment sur les opérateurs de Beltrami, qui furent généralisés par Simonart.

Ajoutons qu'il fut chargé de rédiger les *Leçons sur la représentation conforme* faites par Gaston Julia à la Sorbonne en 1931 (Paris, Gauthier-Villars).

Lors de sa retraite, le baron Charles de la Vallée Poussin le chargea d'assurer la publication de ses *Leçons d'Analyse infinitésimale*, qui eurent encore plusieurs éditions.

Simonart fut un professeur très dévoué à son enseignement, très clair, qui a laissé d'excellents souvenirs à ses élèves. Ses travaux mathématiques révèlent d'autre part de l'originalité et une vaste connaissance des mathématiques.

Lucien Godeaux.

Souvenirs personnels. — L. Godeaux, « Notice sur Fernand Simonart, membre de l'Académie », dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique pour 1969*,

vol. CXXXV, Bruxelles, p. 17-34, portrait photographique et liste des publications de F. Simonart.

SPAAK (Paul - Louis - François), pseudonyme occasionnel : VALCKE (J.), avocat, poète, dramaturge, directeur du Théâtre royal de la Monnaie, né à Ixelles (Bruxelles) le 5 juillet 1871, y décédé le 8 mai 1936.

Fils de Charles Spaak, docteur en médecine, et de Marie Billoin.

De son mariage avec Marie Janson, le 23 juillet 1894, Paul Spaak eut quatre enfants : Madeleine, épouse Jean Masson ; Paul-Henri, ministre belge des Affaires étrangères ; Charles, écrivain, cinéaste, et Claude, auteur dramatique.

En 1889, il commença ses études supérieures à l'Université libre de Bruxelles. Il fut promu docteur en droit en 1894 ; la même année, il prêta serment d'avocat et fut inscrit au tableau de l'Ordre en 1899.

L'étude lui avait apporté de vastes connaissances dans le domaine des arts et des lettres. Il put encore les approfondir par des observations personnelles glanées au cours de nombreux voyages en France, Angleterre, Allemagne, Hollande, Suisse, Italie et Grèce.

Son érudition s'élabora au contact des témoins artistiques et littéraires de l'antiquité grecque et romaine, de la civilisation romane et germanique, du moyen âge et de la renaissance. A cet acquit il joignit une compréhension du monde contemporain qui lui avait été révélée à travers les dures réalités que lui apporta sa propre vocation d'avocat. Ainsi, il put élargir considérablement le fond d'humanisme sincère qui lui était inné.

Ces diverses facultés n'allèrent pas tarder à enrichir les multiples aspects de ses activités. Nous le rencontrons tour à tour : écrivain, poète, critique, journaliste et conférencier, entre autres en 1904 et 1905 à la tribune du Jeune Barreau. Dès 1897, il est professeur de littérature française, à l'Université Nouvelle de Bruxelles et,

à partir de 1920, à la Faculté des Sciences politiques et administratives à l'École coloniale d'Anvers ainsi qu'à l'Institut des Hautes Études de Bruxelles. Finalement, il siégera comme codirecteur au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles.

Ses mérites et sa vaste culture devaient logiquement le faire élire, en 1920, parmi les membres fondateurs de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.

Il écrivit dans quelques journaux et revues : *Revue Universitaire*, *Journal des Tribunaux*, *Le Monde*, *L'Éventail*, mais dans ce dernier périodique qui servait de programme au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, dont il était directeur, il ne signait pas ses articles. Les thèmes qu'il traita furent tour à tour d'ordre juridique, littéraire ou théâtral.

Poète et dramaturge, il publia de nombreux ouvrages. Ici, il faut noter les soins extrêmes avec lesquels cet homme de goût veillait à la mise en page de ses œuvres. Dès son deuxième volume, il publie ses écrits chez Henri Lamertin à Bruxelles et toutes ses éditions sont placées sous le signe du renouveau typographique du début du siècle, suscitant ainsi au lecteur un plaisir visuel esthétique non négligeable. Notons que pour ses œuvres scéniques, les descriptions des décors, des costumes et du jeu des artistes sont rédigées avec un sens poétique faisant corps avec l'ouvrage littéraire proprement dit. Dans le cas de *Baldus* et *Josina*, il pousse même sa conscience artistique à écrire en vers tous ces passages explicatifs ! Ses œuvres sont écrites en vers où domine l'alexandrin. Son inspiration facile coule de source, les rimes se répondent avec aisance. La versification est, chez lui, aussi souple qu'une écriture en prose.

Le but de sa pensée est sans cesse tourné vers l'âme de son pays. Plus il voyage, plus il découvre d'autres cieux, plus est sensible son admiration pour ce qui est lointain et plus son rêve le ramène vers son sol natal. Tout devient alors prétexte à magni-

fier l'histoire, l'art, les joies et les souffrances de ceux qui, depuis des siècles, firent sa patrie. Il règne aussi en lui un tréfonds romantique qui l'incline vers les sujets historiques mais qu'il expose à travers la délicatesse lumineuse des poètes impressionnistes de son temps.

Ses œuvres dramatiques sont bâties très habilement, suivant une progression accrochant l'auditeur, les forçant à pénétrer graduellement dans une action qui semble se chercher, se faisant jour finalement. Le début prépare, assez longuement d'ailleurs et adroitement, le spectateur qui s'interroge sur le but assigné; il hésite, ne saisissant pas la direction qui sera prise par les événements. Cet habile prélude neutralise en quelque sorte ce spectateur et lorsque enfin celui-ci est préparé, mis dans l'ambiance, façonné par l'atmosphère, une lueur vient l'éclairer et le sujet entre dans le vif, sans pour cela laisser prévoir quel sera le dénouement. Le lyrisme de l'auteur y aidant, le drame se déroule et se déploie dans toute son acuité et mène finalement à la péroraison qui synthétise la morale du poète à travers l'évolution psychologique de ses héros.

Voici ses œuvres, dans l'ordre de leur parution :

Voyages vers mon Pays (Bruges, 1907). Recueil de poèmes fixant ses admirations glanées au cours de voyages qui le mènent du festival wagnérien de Bayreuth aux antiques civilisations de la Méditerranée. A ces contacts reflue aussitôt en lui le souvenir nostalgique du pays, de la Flandre à l'Ardenne, avec leurs paysages, leurs monuments et les grands peintres qui y trouvèrent l'inspiration artistique. Ses premiers vers portent le cachet de son époque, ils chantent doux et limpides, clairs et colorés comme une peinture impressionniste où il se plaît à évoquer les impondérables, les nuances, les parfums, les harmonies, les heures et les souvenirs. Son style n'est pas sans rappeler celui du Verhaeren des *Heures* pour

lequel il est animé d'une vive admiration et dont il parle toujours avec la plus profonde émotion.

Kaatje (Bruxelles, 1908). Il s'agit de sa première œuvre dramatique (toutes, sauf indication contraire, seront créées à Bruxelles au Théâtre royal du Parc). Cet ouvrage, qui vit les feux de la rampe le 9 janvier 1908, est certainement celui dont le succès l'imposa d'emblée en tant que dramaturge. Il y évoque un jeune peintre des Pays-Bas du XVII^e siècle qui découvre, en Italie, toutes les fascinations de l'art et de la nature. Conquis par les maîtres de la renaissance, il tend à les égaler; hélas, son tempérament nordique ne peut s'attacher qu'à la forme qui reste privée de l'esprit! Déçu, le cœur blessé, tant en amour que dans son métier, il retrouve, avec les horizons de son enfance, Kaatje, une jeune fille de sa terre natale, qui lui rend confiance, lui offre son amour et ouvre ses yeux sur les beautés, d'apparence plus simples, mais tout aussi grandes, des terres du nord.

Cette comédie a été traduite en espéranto par W. van der Biest (Paris, 1911). Il en existe également une version lyrique (voir plus loin).

La Madone et La Dixième Journée (Bruxelles, 1908). La première de ces pièces fut créée à Paris au Théâtre de l'Œuvre, le 8 octobre 1908. Elle met en scène un jeune moine, plein d'élan mystique, mais tourmenté par l'amour, et ce dernier triomphera d'ailleurs du dilemme; la seconde (28 octobre 1908, à Bruxelles) est un frais badinage, sorte de postlude à Boccace et son *Décameron*.

Le Louez-Dieu (Bruxelles, 1908). Créée au Jeune Barreau, puis le 6 avril 1912 au Théâtre royal du Parc. Il s'agit d'une œuvre supérieure en tous points et marquée d'une forte maturité. L'intrigue, particulièrement originale, est serrée comme l'est également le dialogue, tour à tour douloureux, désespéré, dur ou encore imprégné d'inquiétude. Il traduit les états d'âme désemparés des deux

protagonistes, le chevalier errant, rescapé de la bataille de Roosebeck, et la châtelaine qui lui offre l'asile pour une nuit. Parfois ce dialogue gagne en intensité par un jeu de répliques courtes et brèves où, au laconisme de l'inconnu, tenu par un serment, répondent les questions angoissées de la châtelaine croyant deviner en lui l'époux disparu depuis la sanglante défaite. Maintes fois au moment de l'aveu attendu et pressenti, le héros (le Louez-Dieu) se ressaisit, retrouve sa froideur distante et nous laisse dans l'incertitude.

A Damme en Flandre (Bruxelles, 1912). Écrite en 1908-1909 et créée le 16 avril 1912. Imprégnée de la morne mélancolie d'une cité, jadis prospère, qui se meurt lentement avec ses habitants vieillissants qui, aveugles devant l'avenir inexorable, croient et espèrent toujours au retour des jours de prospérité.

Baldus et Josina (Bruxelles, 1912). Écrite en 1910-1911 et créée le 3 décembre 1912. L'œuvre est longue, trop dense peut-être, ne démarre que difficilement et ce n'est qu'au quatrième acte que l'action finit par attacher avec dès lors des pages réellement inspirées. C'est la scène où le jeune couple monte au sommet d'une tour. Le poète décrit puissamment cette ascension dans la spirale obscure de l'escalier qui débouche au faite du beffroi où l'air vif des hauteurs et la nuit resplendissante inondent le couple, le rendant propice aux aveux d'amour. Pages pleines de poésie, de tendresse, riches en images et expressions de rêve et de confiance en un amour qui s'achèvera cependant tragiquement.

Camille (Bruxelles, 1913). Créée le 27 octobre 1913. Courte comédie, vive, alerte et spirituelle, où un jeune homme inexpérimenté connaît, en un seul jour, tous les espoirs et les désenchantements de l'amour et de l'amitié ! Le compositeur Marc Delmas en tira une œuvre lyrique qui fut créée à Paris, à l'Opéra comique, le 11 octobre 1921.

Malgré ceux qui tombent (Bruxelles, 1919). Créée le 27 mars 1919. L'humanisme du dramaturge y développe, en de vibrantes théories, les luttes et souffrances d'un imprimeur du xvi^e siècle en proie à la sévérité cruelle de l'implacable Inquisition. Ce drame lui valut, le 14 août 1920, le Prix triennal de Littérature dramatique française (période 1915-1917).

Un songe d'une nuit d'Été (Bruxelles, 1919). Créée à Bruxelles le 26 mai 1919, sur la scène du Théâtre royal de la Monnaie, avec la collaboration de la troupe du Théâtre royal du Parc.

Traduction, entièrement versifiée, de la comédie de Shakespeare avec accompagnement musical de Félix Mendelssohn. Malgré le handicap des servitudes de la versification, l'auteur parvient à suivre de près l'essentiel du sens de l'original et lui maintient son atmosphère de féerie et d'irréel.

Diadeste (Bruxelles, 1921). Créée le 20 avril 1928. Petite comédie fine et légère autour de la malicieuse ingéniosité d'une jeune épouse musulmane, de son mari et d'un galant passant qui se croit un ... sage !

Jean Lemaire de Belges (Bruxelles-Paris, 1926). Ouvrage de critique, étudiant avec probité la vie, l'œuvre et le style du poète de la renaissance à la cour de Marguerite d'Autriche et à celle d'Anne de Bretagne. En complément, il y joint les extraits des pages les plus significatives.

Poèmes (Bruxelles, 1937). Recueil posthume paru le 8 mai, jour du premier anniversaire de son décès. Il réunit des textes s'échelonnant entre 1896 et 1921. 1) *Poèmes divers* (1898-1919). Très belles poésies d'amour, de tendresse, de souvenirs. 2) *Emile Verhaeren* (1920). A la mémoire de l'écrivain décédé. 3) *Voyages vers mes idées* (1921). Le premier couple découvrant toutes les ressources des forces de la nature, de la vie et de l'amour, mais aussi la désobéissance, le châtiement et l'inconnu de l'avenir qui naîtra avec ses joies, ses dangers et ses espérances.

Journal d'un Homme raisonnable

(inédit). Annoncé lors de la parution du précédent, mais non publié. Commencé en 1920 et laissé inachevé à son décès. Cette œuvre eût été une « Somme » de ses connaissances multiples où il aurait émis ses idées sur les problèmes les plus variés, l'art, sous ses différents aspects, les sentiments, la vie.

En 1920, Paul Spaak quitte le barreau pour se consacrer activement à une nouvelle tâche qui va lui offrir une autre orientation. Il est nommé à la direction du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles auprès de Corneil de Thoran et Jean Van Glabbeke. Le premier veillait à l'élément musical, le second à l'administration, quant à Paul Spaak, il se vit confier la partie littéraire et culturelle. Son rôle y sera prépondérant car à cette époque l'art lyrique avait profondément évolué. Au XIX^e siècle les « Grands Opéras » des Meyerbeer, Halévy, Auber, Verdi étaient bâtis sur les faibles et banaux supports de livrets sans caractère. Avec Richard Wagner un grand bouleversement était intervenu et cette fois les poèmes s'élevaient enfin à des prétentions littéraires. Désormais on vit des livrets écrits avec soin ou des adaptations directes et respectueuses d'œuvres poétiques, telles celles de Maeterlinck, Shakespeare, Wilde. Dès lors la qualité de la traduction répondait à des critères autrement complexes. Paul Spaak arrivait à son heure avec ses connaissances linguistiques et littéraires. Les nouveaux directeurs de l'opéra bruxellois poursuivaient la politique de leurs prédécesseurs, celle d'une décentralisation chargée de faire connaître les écoles musicales étrangères.

La présence de Paul Spaak allait se révéler ici des plus efficaces et l'on ne peut assez vanter la probité et l'adresse de ses traductions.

L'adaptation d'une œuvre lyrique est des plus ingrates, le traducteur étant sans cesse freiné par d'innombrables considérations techniques, d'autant plus difficiles à résoudre

lorsqu'il s'agit d'œuvres post-wagnériennes, où le sens du texte, la musicalité de la prosodie des mots, le respect de l'accent tonique musical doivent s'adapter étroitement à la ligne mélodique et aux possibilités d'exécution vocale. Les sons nasaux et les syllabes muettes de la langue française ne concordent que difficilement avec les consonances contrastées qui donnent sonorité ou douceur à l'allemand, aux sons mouillés du russe, ou avec l'envolée légère de l'italien.

De tous ces pièges, le solide métier de Paul Spaak triomphe grâce à l'étendue de son vocabulaire, à son sens très pertinent de la poésie, à sa plume facile, mais aussi, importance capitale, à ses connaissances en art vocal et à ses dons de musicologue.

Notons d'autre part que quatre de ses comédies furent portées à la scène lyrique et que trois d'entre elles furent créées à la « Monnaie ».

Camille (inédite), Paris, Opéra-comique, 1921 (voir plus haut). Au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles : *Kaatje* (Paris, 1913) par le baron V. Buffin, poème adapté par H. Cain (22 février 1913), en une version en trois actes et qui fut remaniée, en quatre actes, par le compositeur, lors de la reprise du 4 novembre 1921 afin de mieux s'adapter à la coupe de l'œuvre originale. *Un songe d'une nuit d'été* (s.l.n.d.) par V. Vreuls. Il s'agit de l'adaptation de sa traduction de l'œuvre de W. Shakespeare (voir plus haut) en un ouvrage entièrement musical et lyrique (17 décembre 1925). *Le marchand de Venise* (inédite) par F. Brumagne, également d'après W. Shakespeare (30 janvier 1933).

Les traductions proprement dites sont : *Così fan tutte* (inédite) de W.-A. Mozart, poème italien de Lorenzo da Ponte (8 février 1923); *Kaddara* (s.l.n.d.) de H. Borresen d'après un original en danois (17 mars 1924); *Fierabras* (s.l.n.d.) de F. Schubert, poème allemand de J. Kupelwieser (14 janvier 1926); *Turandot* (Paris, 1926) de G. Puccini, achevé

par F. Alfano, poème italien de G. Adami et R. Simoni d'après Gozzi (17 décembre 1926); *Monna Lisa* (Vienne-Leipzig, 1928) de M. von Schillings, poème allemand de Béatrice Dowsky (4 février 1928); *Debora et Jaele* (Paris, 1929) de I. Pizetti, poème italien par le compositeur (23 mars 1929); *Le Joueur* (Berlin, s. d.) de Serge Prokofieff, poème russe par le compositeur d'après F. Dostoïevsky (29 avril 1929); *Ariane à Naxos* (s.l.n.d.) de R. Strauss, poème allemand de von Hofmannsthal (17 mars 1930); *Les précieuses ridicules* (inédate) de F. Lattuada, poème italien de A. Rossato, d'après Molière (7 janvier 1932); *Idoménée* (inédate) de W. A. Mozart (arrangement de R. Strauss), poème italien de l'Abbé Varesco (25 janvier 1932); *Wozzeck* (s.l.n.d.) de A. Berg, poème allemand extrait de l'œuvre de G. Büchner (29 février 1932); *Le Départ* (inédate) de d'Albert, poème allemand de F. Sporeck, d'après A. von Steingelich (7 novembre 1932); *L'Élixir d'amour* (inédate) de G. Donizetti, poème italien de F. Romani (15 mars 1933); *La Farce amoureuse* (Paris, 1933) de R. Zandonai, poème italien de A. Rossato d'après le *Tricorne* de P. de Alarcon (27 novembre 1933); *Le Favori* (inédate) de Rudolf Wagner-Reginy, poème allemand de C. Neber d'après *Marie Tudor* de V. Hugo (14 février 1936); *Les trois valses* (inédate) de O. Straus, poème allemand de P. Knepler et A. Robinson. Il s'agit ici de sa dernière traduction, œuvre posthume, créée le 20 novembre 1936.

Notons encore un dernier talent de Paul Spaak : il signa, du pseudonyme de J. Valcke, des dessins destinés à l'illustration du livre de son ami Maurice Duvivier, *Les Histoires du notaire Bol*, publié sous le pseudonyme d'Émile Vandenbrouck (Bruxelles, Lamertin, 1914).

Outre ces ouvrages il publia : *L'hérédité dans la littérature française antérieure au XIX^e siècle* (Bruxelles, Lamertin, 1893, extrait de la *Revue*

Universitaire, p. 105-119); *L'injustice et le Barreau* (Bruxelles, Veuve Ferd. Larcier, 1899), discours prononcé au Jeune Barreau le 4 novembre 1899; *La Belgique communale* (Bruxelles-Paris, l'Idée Libre, 1904), conférence faite le 19 février 1904 et exposant dans le cadre urbain la lutte entre le capital et le travail.

Iconographie : Le Théâtre royal de la Monnaie possède un buste de Paul Spaak, œuvre de Jean Decoq.

André Rousseau.

H. Hoffmann, *Paul Spaak, der Mensch, der Lyriker. Ein Beitrag zum Studium der belgischen Literatur*, thèse universitaire, Vienne, 1960, déposée à la Bibliothèque de l'Institut für Theaterwissenschaft an der Universität Wien (cote : Diss 739). — J. Mirval, *Le littérateur belge Paul Spaak*, Bruxelles, 1938. — E. Verhaeren, *Kaatje*, Bruxelles, 1908, conférence faite lors de la cinquantième représentation et servant de préface à la publication du poème de la comédie. — G. Vanzype, « Notice sur Paul Spaak (1870-1936) », dans *Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1938*, p. 37-64, portrait.

STÉPHANIE (Clotilde - Louise - Herminie - Marie - Charlotte) princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, fille du roi Léopold II et de la reine Marie-Henriette, née à Laeken (Bruxelles) le 21 mai 1864, décédée à l'abbaye de Pannonhalma, à Győr-Szent-Marton (Hongrie), où elle s'était réfugiée, le 23 août 1945.

Stéphanie avait épousé à Vienne, le 10 mai 1881, Rodolphe, archiduc d'Autriche, né à Laxenburg le 21 août 1858, fils de François-Joseph, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, et d'Élisabeth, duchesse en Bavière, et mort tragiquement à Mayerling, le 30 janvier 1889. Ce mariage ne fut pas heureux. Lorsqu'il fut annoncé au Parlement, le 8 mars 1880, par le ministre Frère-Orban, il souleva un grand enthousiasme dans le pays, où on le considérait comme l'aboutissement d'une idylle entre un

prince charmant, paré de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, et une délicieuse jeune fille blonde, presque encore une enfant.

Cette fois encore la politique avait été le mobile de cette union. L'empereur d'Autriche, en faisant épouser par son fils et héritier de la couronne une princesse d'un petit pays neutre, échappait à toute complication avec les grandes puissances et, d'autre part, le roi et la reine des Belges étaient flattés par une union qui augmentait leur prestige sur le plan international, en assurant à leur fille la plus illustre couronne de la chrétienté.

Bien qu'agé de vingt et un ans à peine, l'archiduc Rodolphe inquiétait ses parents par ses écarts de conduite et son précepteur, le général von Latour, avait conseillé à l'empereur de le marier sans délai pour le ramener à une vie rangée et régulière. Un projet d'alliance avec l'infante Eulalie d'Espagne n'ayant pas abouti et l'archiduc n'ayant pas voulu d'une princesse de Saxe qu'on lui avait proposée, l'impératrice Élisabeth jeta les yeux sur la princesse Stéphanie de Belgique et, le 4 mars 1880, le jeune prince faisait une première visite à Bruxelles et trois jours plus tard les fiançailles étaient officielles. La princesse étant encore impubère, le mariage dut être retardé jusqu'au printemps suivant, tandis que la Belgique était toute à la joie des fêtes du cinquantième anniversaire de son indépendance.

La cérémonie du mariage se déroula avec la plus grande pompe, à Vienne, le 10 mai 1881, dans l'église des Augustins et au Palais de la Hofburg ; les jeunes époux partirent ensuite pour le lugubre château de Laxenburg. Quelques semaines plus tard, ils faisaient leur joyeuse entrée à Budapest, puis à Prague, où le couple princier demeura pendant près de deux ans. À l'automne 1883, il fut rappelé à Vienne, où l'empereur avait confié à l'archiduc le commandement de la 25^e division d'infanterie. Le prince, à qui la naissance d'une fille, l'archiduchesse Élisabeth-Maria-Henriette, née à Laxenburg le

2 septembre 1883, n'avait pas fait renoncer à ses fantaisies amoureuses, négligeait de plus en plus sa jeune épouse. À sa passion pour les femmes et pour la chasse il avait joint un goût prononcé pour la politique et rêvait de réformer la monarchie austro-hongroise sur le plan d'une confédération d'états et combattait un rapprochement trop accentué avec l'Allemagne. À cet effet, il avait établi un contact étroit avec les représentants les plus en vue du libéralisme, ce qui provoqua de violents conflits avec son père, féru des principes les plus réactionnaires, qui lui interdit désormais toute activité politique.

Dès lors, écœuré et déçu dans son espoir de pouvoir jouer un rôle, l'archiduc accentua son penchant à la débauche, même du genre le plus vulgaire, avec pour résultat de contracter, en 1886, un mal qui rendait fort aléatoires les chances de donner un successeur mâle à la couronne. À partir de 1888, le prince, dégoûté de l'existence, fut hanté par des idées de suicide et ne cachait pas ces tendances à ses amis intimes, parlant même avec admiration des hommes courageux qui ont su « rejeter leur âme ». L'atavisme de sa mère, l'impératrice Élisabeth, dont l'existence agitée était vouée à un si tragique destin, pesait aussi lourdement sur l'esprit du prince.

Pourtant, au cours de l'hiver 1888, l'archiduc avait paru reprendre goût à la vie et avait noué une intrigue sentimentale avec une toute jeune fille de médiocre noblesse, Mary Vetsera, dont il était épris au point de vouloir l'épouser après avoir obtenu du Pape une sentence de nullité de son mariage avec Stéphanie. François-Joseph, mis au courant par Rome d'une démarche en ce sens, avait eu une scène violente avec son fils dans la soirée du 27 janvier 1889 et l'avait sommé de rompre avec Mary Vetsera, sous menace de perdre tout droit au trône. Le prince avait pris vis-à-vis de son père l'engagement d'honneur de rompre cette liaison. C'est au cours d'un dernier rendez-vous avec son amante au pa-

villon de chasse de Mayerling, situé à quarante kilomètres de Vienne, que l'archiduc, poussé au désespoir, céda à ses tendances morbides et, après avoir tué la jeune fille d'un coup de pistolet, se brûla la cervelle dans la nuit du 29 au 30 janvier.

C'est ce qu'on a appelé le « mystère » de Mayerling, sur lequel la publication en 1955 des papiers du baron Krauss, directeur de la police, a apporté une lumière définitive. L'énigme naquit des hésitations de l'empereur François-Joseph qui voulait à tout prix que ne soit pas prononcé le mot de suicide, ce qui eût rendu impossibles des funérailles religieuses, et que fût connue la présence de Mary Vetsera à Mayerling. Rome admit finalement que le prince s'était donné la mort dans « un moment d'aliénation mentale ». Ces hésitations à cacher la vérité permirent aux légendes les plus invraisemblables de prendre cours et de circuler encore de nos jours.

C'est par une lettre, écrite par l'archiduc en termes très affectueux à sa femme, quelques instants avant sa mort, pour annoncer sa funeste décision, que Stéphanie apprit le drame qui changeait complètement sa destinée. La jeune veuve de vingt-cinq ans se retira pour son deuil au château de Miramar, aux bords de l'Adriatique, et se fixa ensuite au château de Laxenburg. Il fallut l'intervention énergique de son père, le roi Léopold II, pour que la Cour d'Autriche lui reconnût le titre de « princesse héritière veuve » et lui assurât les ressources nécessaires pour tenir son rang et lui permettre d'élever sa fille, la petite archiduchesse Élisabeth-Marie. Celle-ci allait épouser à Vienne, le 23 janvier 1902, le prince Otto de Windisch-Graetz.

La princesse Stéphanie dans tout l'éclat de sa majestueuse beauté allait enfin trouver le bonheur en épousant à Miramar, le 22 mars 1900, un gentilhomme hongrois, le comte Elmer de Lonyay de Nagy-Lonyay, né à Bodrog Olaszi le 24 août 1863, à qui l'empereur Charles d'Autriche conféra, le

9 février 1912, les titres de prince et d'Altesse Sérénissime. Retirée au château d'Oroszyvar en Hongrie, loin de l'éclat et des intrigues des cours, la princesse Stéphanie y mena une vie paisible et heureuse qu'allait troubler à nouveau le grand drame de la seconde guerre mondiale.

Obligée de fuir devant l'avance des armées soviétiques, elle trouva refuge à l'abbaye de Pannonhalma, à Győr-Szent-Marton, où elle mourut; son second mari, réfugié aussi dans la même abbaye, la suivit dans la tombe le 29 juillet 1946.

Le roi Léopold n'avait pas approuvé le second mariage de sa fille Stéphanie, qui avait fait perdre à celle-ci le titre d'Altesse impériale. Lors de la mort de la reine Marie-Henriette il avait refusé de la revoir, ainsi que sa fille, la princesse de Windisch-Graetz, et il allait l'englober dans la même exhérédation que la princesse Louise dont elle avait appuyé les revendications lors de l'ouverture de la succession de la reine Marie-Henriette.

Vicomte Terlinden.

Almanach de Gotha. — Stéphanie de Belgique, comtesse de Lonyay, *Je devais être impératrice. Mémoires de la dernière princesse héritière d'Autriche-Hongrie*, Bruxelles, Librairie de la Grand'Place, Jean Dewit, 1937. — L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Bruxelles, Les Presses de Belgique-Éditions universitaires, 1940 (*Présence de l'Histoire*). — L. d'Autriche, *Souvenirs de la Cour de Vienne*, Paris, Payot, 1937, p. 46-74 et *passim*. — E. Beyens, « Souvenirs sur Léopold II et la Cour de Belgique », dans *Revue Générale*, 65^e année, n^{os} des 15 mai et 15 juin 1932, p. 537-553, 707-727. — A. Decaux, « Le mystère de Mayerling », dans *Les grands mystères du passé*, Paris, Librairie Académique Perrin, [1964], p. 415-453.

STRATEN (Henri VAN), graveur sur bois, né à Anvers le 5 octobre 1892, disparu à Anvers le 4 septembre 1944.

Né dans une famille de commerçants et de fervents catholiques, Henri Van Straten reçoit une éducation chrétienne. La forte personnalité indépen-

dante de l'artiste se heurte souvent à la mentalité traditionnelle de ses parents. Il fait ses études au collège Saint Jean Berchmans à Anvers, tout en fréquentant l'Académie, notamment les ateliers de gravure sur bois. Après ses études secondaires, il fut question qu'il entre à l'Université. Van Straten était un homme cultivé et connaissait la littérature française ; il a publié des suites de bois d'après Edgard Poe, Mallarmé, Verlaine. De 1911 à 1914 il fréquente l'atelier de gravure sur bois d'Édouard Pellens à l'Institut National Supérieur d'Anvers. Ce contact aura une forte influence sur le jeune artiste par la rigueur du métier qu'enseigne le maître. Parmi les œuvres qui en témoignent, retenons *Martyre de Saint Sébastien*, *Étude de tête* de 1915, planches gravées dans la tradition tant du point de vue iconographique que du point de vue de la conception de la gravure sur bois héritée du XIX^e siècle, conception qui cherche à rendre toutes les nuances de la lumière. Nous retrouvons cette rigueur de la taille dans les planches les plus audacieuses de l'artiste comme *Les Sceptiques* de 1915, par exemple.

Surpris par la guerre 1914-1918, alors qu'il fait son service militaire, l'artiste se réfugie en Hollande. A Amsterdam, il suit les cours de l'Académie. Il visite également le cabinet des estampes de Leiden. L'influence des estampes japonaises qu'il y découvre n'est que passagère, par contre le contact avec les expressionnistes allemands et flamands réfugiés en Hollande est plus durable. On peut l'apprécier dans les œuvres de 1919 à 1922 telle *L'après-midi d'un faune*, gravée en 1918 immédiatement après le retour de l'artiste en Belgique. *Les jeunes gens* de 1922 sont un autre témoin de cette influence où Van Straten, comme les Allemands, arrache le bois plutôt qu'il ne le taille et approche une abstraction lyrique dans des planches peu lisibles. Ce séjour à Amsterdam est le seul que l'artiste fait à l'étranger et même en dehors de la

région anversoise. Nous reviendrons sur cet attachement de Van Straten à Anvers.

Il est important de noter que durant toute sa carrière, l'artiste rencontre des difficultés financières et doit exercer différents emplois. C'est ainsi que l'absence de production pendant les années 1928-1929 s'explique par son activité dans le comité exécutif d'une exposition organisée à Anvers.

Dès 1919, l'artiste s'établit à Kalmthout. Il est fort sensible à la paix et à la solitude quelque peu poignante qu'inspire cette région. Il y fait construire une maison avec des matériaux de réemploi et s'y occupe d'apiculture qui lui assure quelques revenus. L'attachement à la région anversoise imprègne l'artiste des problèmes et de l'ambiance caractéristiques d'Anvers, port et ville au lendemain de la guerre. Cela se reflète à travers toute son œuvre. Par là, Van Straten se fait quelque peu journaliste.

La publication de *L'après-midi d'un faune* en 1919 permet l'intégration de l'artiste au groupe « Lumière » que dirige Roger Avermaete à Anvers. Ce groupe réunit des graveurs voulant donner une vigueur nouvelle à la gravure sur bois. Van Straten s'occupe également de la section graphique de la revue *Lumière*, pour laquelle il publie de nombreuses vignettes. En outre il publie plusieurs suites aux éditions Lumière. L'importance de cette adhésion se traduit, en outre, par la découverte de l'œuvre de Masereel qui va donner une nouvelle orientation à celle de Van Straten. Cet impact se fait sentir d'une manière directe dans les œuvres de 1923, telles *Les Idéalistes*. Une brève analyse dégage la portée de cet apport : l'homme au veston, les hauts immeubles, le découpage des formes en triangles noirs et blancs, le caractère social qui traduit la solitude de l'homme dans le milieu urbain. Il faut souligner l'importance de cette prise de conscience sociale qui s'est manifestée chez différents artistes contemporains au lendemain de la

guerre. Elle rejoint les préoccupations humanitaires des expressionnistes allemands. L'œuvre de Van Straten est surtout connue à l'époque dans le cercle de diffusion de « Lumière ». Après 1923, l'artiste assimile cette influence dans un style personnel. Les œuvres de 1925 sont remarquables à cet égard pour ne citer que *La fille de Londres* et *Autoportrait*. On n'y retrouve plus la schématisation de 1923, mais un épanouissement de l'œuvre de Masereel dans des découvertes et un esprit originaux, l'ironie mêlée au sérieux, le détail pittoresque du décor, des qualités décoratives dans la mise en page, la sensualité caractéristique des milieux du port. Nous attirons l'attention sur des œuvres comme *Les émigrants* de 1926 qui sont le reflet typique et vécu des problèmes sociaux.

Dans toutes ses planches, Van Straten reste classique par l'équilibre dans sa mise en page tel qu'on peut l'apprécier dans *Autoportrait* (1925). Dès 1925, l'œuvre de Van Straten se différencie de celle de Masereel comme étant moins tragique. Néanmoins toutes ses planches ne sont pas sans reproches. Vers les années 1935-1936, apparaissent des faiblesses dans la composition par un excès d'éléments décoratifs (*Sirène*, 1936). Par contre en 1942, Van Straten grave des planches qui laissent prévoir une nouvelle évolution par l'ampleur et la simplicité de la composition (*Maria Magdalena*, *Les doux*). Ce nouvel élan fut malheureusement interrompu par la disparition prématurée de l'artiste.

L'importance de Van Straten est due surtout à sa contribution au renouveau de la gravure sur bois en Belgique, bien qu'il soit également l'auteur de nombreuses lithographies. Il commence à les imprimer vers les années 1935. Il y représente surtout le thème du couple et les milieux des cafés. Ces lithographies, plutôt de rapides croquis, valent par la vigueur du trait mais pèchent souvent par une certaine négligence du dessin principalement dans le bas de la composition. De nombreux dessins sont également

conservés au Cabinet des Estampes d'Anvers. Il existe très peu d'études, ce sont généralement des croquis, des notations d'un mouvement, d'une expression.

Van Straten s'est également fait connaître comme illustrateur. Dans *Thyl Ulenspiegel* de 1927, l'artiste allie le texte à l'image en les gravant tous deux dans le même bois. Il travaille surtout pour les éditions Lumière et De Sikkel. Homme simple et populaire, il a entre autres illustré le folklore anversoïse dans une très belle frise *De Antwerpse Ommegang* de 1937.

À côté de Masereel, Van Straten reste la personnalité la plus originale des graveurs du début du siècle en Belgique. Dans ses œuvres sont réunies les recherches techniques et les préoccupations humanitaires que l'on retrouve chez tous les expressionnistes, mais il se distingue par son humour.

Gilberte Dewanckel.

Lumière, revue publiée sous la direction de Roger Avermaete, Anvers, 1919-1923. — L. Lebeer, *De Vlaamsche Houtsnede*, s. l., 1927. — R. Avermaete, *La gravure sur bois moderne de l'Occident*, Paris, 1928. — Fr. Van den Wijngaert, « De Vlaamsche houtsnijder Henri Van Straten », dans *Kunst*, « houtsnedenummer » voornamelijk gewijd aan Henri Van Straten, Gent, juni 1930, p. 131-137. — L. Lebeer, *Un siècle de gravure belge*, catalogue de l'exposition organisée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris en décembre 1946, s. l. n. d. — R. Avermaete, *Herinneringen uit het kunstleven, 1918-1940*, Gent, 1952. — R. Avermaete, *Les marionnettes de «Lumière»*, Lyon, 1954. — Fr. Van den Wijngaert, *Henri Van Straten*, Anvers, 1956 (*Monographies de l'Art belge*). — J. Minne, « Lumière en het ontstaan van de grafische groep De Vijf », dans *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Schone Kunsten*, jaargang XXVI, 1904, nr 1, 62 pages. — R. Avermaete, « Verdwenen figuren », dans *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België. Klasse der Schone Kunsten*, jaargang XXX, nr 2, p. 11-15. — L. Le-

beer, *Het grafisch werk van Henri Van Straten*, uitgegeven door de Provincie Limburg-Culturele Dienst, naar aanleiding van een retrospectieve tentoonstelling in het Provinciaal Begijnhof te Hasselt, 5 oktober tot 3 november 1968, Hasselt, 1968. — M. Van Straten, *Henri Van Straten, Heide-Kalmthout, 23 aug. tot 1 sept. 1968* (exposition), s. l. n. d. — Fr. Leytens, « Een ver-
 geten herdenking », dans *Tijdschrift der stad Antwerpen*, 6^e année, n^o 4, décembre 1970. — M. Van Straten, *Het leven van Henri Van Straten*, s. l. n. d. — G. Dewanckel, *Henri Van Straten, graveur sur bois*, Louvain, 1972. — G. Dewanckel, *L'œuvre gravé de Henri Van Straten*, catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, Bruxelles, 1973.

T

**THÉODOSE DE LA MÈRE DE
DIEU.** Voir BOUILLE (Théodose).

TWYFELLOOS (Franciscus). Voir
GRONCKEL (François de).

U

UTENBROECKE (Huib). Voir
MAEGT (Johan de).

V

VAES (Maurice - Marie - Achille - Eugène), prélat, recteur de Saint-Julien-des-Belges à Rome, historien de l'art, né à Anvers le 11 août 1875, décédé à Rome le 7 mars 1962.

Les quatre fils de l'avocat Eugène Vaes, bâtonnier de l'Ordre à Anvers, firent honneur à l'éducation qu'ils reçurent au sein de leur famille bourgeoise de haut rang : Georges fut, à son tour, bâtonnier de l'Ordre des avocats à Anvers ; Henry fut architecte à Bruxelles, construisant, parmi les premiers, de vastes immeubles à appartements multiples et consacrant la fin de sa carrière à édifier la nouvelle abbaye d'Orval à côté des ruines de l'ancienne ; William fut gazé au cours de la première guerre mondiale et mourut peu après l'armistice de 1918 ; Maurice, le second, se sentit une vocation sacerdotale.

Après avoir fait ses études d'humanités et de philosophie au Petit Séminaire de Bonne-Espérance, il s'en fut non au Grand Séminaire de Tournai mais au Collège Belge de Rome pour suivre à l'Université grégorienne, de 1894 à 1898, les cours de philosophie et de théologie.

Maurice Vaes fut ordonné prêtre le 13 août 1898 à la cathédrale de Tournai, puis le jeune docteur en philosophie fut envoyé par son évêque à l'Université de Louvain afin d'y conquérir le titre de licencié en théologie (1903) et celui de licencié en sciences historiques (1904). Sa forma-

tion universitaire fut dirigée par Monseigneur Ladeuze et surtout par le chanoine Cauchie.

Ayant une faible santé, Maurice Vaes ne fut pas appelé à œuvrer au sein du diocèse dans lequel il était incardiné. L'Épiscopat belge lui attribua la succession de Mgr Felix de Neckere qui, en 1903, avait abandonné la charge de recteur de l'église nationale Saint-Julien-des-Belges à Rome qui lui avait été confiée en 1851.

Dès 1905, Vaes commença sa carrière romaine qui se prolongera pendant plus d'un demi-siècle et sera marquée par une série de distinctions honorifiques : camérier secret (15 janvier 1907), prélat de la maison de Sa Sainteté (25 novembre 1911), chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai (30 avril 1925), chanoine de Sainte-Anastasia à Rome, protonotaire apostolique *ad instar participantium* (25 avril 1931).

Le recteur de l'église nationale Saint-Julien-des-Belges conçut sa charge suivant la tradition de l'ancien *Ospedale San Giuliano dei Fiamminghi*, il assumait l'assistance matérielle, morale et religieuse des Belges résidant ou de passage à Rome. Et ceux-ci ne se firent pas faute d'en recevoir les bénéfices, d'autant plus que la discrétion, le dévouement et la bonté caractérisaient l'homme accueillant que fut Mgr Vaes. Cérémonies officielles, réceptions à toutes occasions, visites privées au 40, via del

Sudario, permettaient de découvrir un homme modeste, toujours disposé à rendre service.

De 1914 à 1918, « Saint-Julien » devint un centre d'accueil pour soldats, brancardiers, aumôniers belges dont la santé était déficiente. Les boursiers des institutions scientifiques belges ou de la Fondation liégeoise Lambert Darchis se retrouvaient volontiers dans l'appartement que Mgr Vaes partageait avec deux compatriotes, *scrittori* à la Bibliothèque Vaticane, Mgr Hebbelynck et Mgr Pelzer, l'ami de toujours, avec des hôtes de passage ou même avec des boursiers qu'il hébergeait à titre de « chapelains laïcs ».

La formation scientifique et les curiosités intellectuelles portèrent Maurice Vaes à se rapprocher de l'Institut historique belge de Rome. Il le fit avec prudence car, à son arrivée à Rome en 1905, on en était encore à l'époque difficile des débuts de la direction de dom Ursmer Berlière, surtout pour un élève du chanoine Cauchie. Jusqu'après la première guerre mondiale, Vaes se consacra entièrement à son devoir d'état et à la préparation de travaux personnels qu'il souhaita orienter vers l'histoire de l'art, en exploitant avant tout documents d'archives et sources littéraires soumis à une rigoureuse critique.

De 1924 à 1931, il publia régulièrement dans le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome* des études très poussées sur des peintres flamands des XVI^e et XVII^e siècles ayant œuvré en Italie. Il évoque et précise le séjour d'Antoine Van Dyck dans la péninsule (fasc. IV, 1924, p. 163-234), la carrière de Corneille de Wael, 1592-1667 (fasc. V, 1925, p. 137-247), le journal de Jean Breughel II (fasc. VI, 1926, p. 163-223), l'auteur de la biographie d'Antoine Van Dyck de la Bibliothèque du Louvre : Dumont (fasc. VII, 1927, p. 139-141), la carrière de Matthieu Bril, 1550-1583 (fasc. VIII, 1928, p. 283-333), le séjour de Carel Van Mander en Italie (1573-1577), dans

Hommage à Dom Berlière, Bruxelles, 1931, p. 213-244.

Ces études furent remarquées, elles sauvèrent même l'Institut historique belge de Rome de la mort. Car le gouvernement belge, en difficulté financière, souhaitait interrompre ses libéralités à l'égard de la seule fondation scientifique que le pays comptait alors à l'étranger. Depuis 1922 l'institution était dirigée de Bruxelles par un comité composé de dom Berlière, Henri Pirenne et Joseph Cuvelier, sous l'égide de la Commission royale d'Histoire. L'archiviste général Cuvelier plaida en faveur de l'Institut auprès de son ami d'enfance, le ministre des Sciences et des Arts Camille Huysmans. Celui-ci voulut se faire une opinion personnelle et demanda à consulter les publications de l'Institut historique. Il annonça, peu après, à Joseph Cuvelier qu'il maintenait les subsides gouvernementaux à l'institution romaine parce qu'il avait apprécié la valeur et l'intérêt des articles du secrétaire résidant à Rome, Mgr Vaes, les autres contributions lui paraissant bien moins importantes.

A Rome, Vaes assurait la permanence de l'institution, conseillait les boursiers et les stimulait de manière à faire sortir de presse annuellement le *Bulletin*, classait les collections de la bibliothèque, multipliait les relations avec les autres institutions scientifiques italiennes et étrangères. Il suggéra la plupart, sinon toutes les innovations qui, de 1930 à 1932, marquèrent la vie scientifique belge dans la Ville Éternelle. En particulier, l'élargissement des préoccupations des boursiers admis à séjourner en Italie et pour lesquels les civilisations antique et orientale, l'archéologie paléochrétienne et l'histoire de l'art étaient un sujet de recherches. La constitution de la Fondation nationale Princesse Marie-José en 1930 combla les vœux de Maurice Vaes qui devint son secrétaire à Rome. A cette occasion, il fit don de sa bibliothèque et de sa documentation à la nouvelle institution.

A partir de 1932, il organisa des conférences dans le « salone » de l'Institut historique, piazza Rusticucci. Mais bientôt il fallut songer — mission supplémentaire pour Vaes — à quitter le palazzo Rusticucci afin de faire place à la via della Conciliazione. L'Institut émigra provisoirement au Corso Vittorio Emanuele en attendant que le bâtiment de l'Academia Belgica fût érigé Valle Giulia.

Le ministre de l'Instruction publique Maurice Lippens veilla personnellement à activer le chantier ; il trouva en Monseigneur Vaes une aide plus que précieuse, en dehors de l'ornière administrative. Lors de l'inauguration, tout était en place, Mgr Vaes ayant exécuté une seconde fois le déménagement de la bibliothèque et des collections. Bientôt l'Academia sera confiée à la vigilance quotidienne de Maurice Vaes, la deuxième guerre mondiale ayant maintenu en Belgique Jules Vannérus, premier directeur de l'institution. De 1941 à juillet 1945, il assumait toutes les responsabilités directoriales comme il l'avait fait de 1914 à 1916, après le départ de Godefroid Kurth. Si les temps étaient difficiles et souvent périlleux, du moins Vaes, qui attendait et prédisait, depuis 1922, l'effondrement du régime fasciste, pouvait en vivre enfin les dernières heures.

En 1945, le ministre Lippens présida une séance d'hommage en l'honneur de Mgr Vaes à la Fondation universitaire, les anciens boursiers romains lui exprimèrent leurs sentiments de gratitude et d'attachement. Le 22 juillet 1947, l'Université de Louvain lui conféra le doctorat *honoris causa* en Sciences historiques.

Ayant une santé de plus en plus chancelante, Maurice Vaes résilia, le 31 octobre 1947, ses fonctions officielles à l'Academia Belgica, à l'Institut historique, à la Fondation Princesse Marie-José, comme à la Fondation Darchis, non sans en avoir retracé l'histoire : *Les fondations hospitalières flamandes à Rome, XV^e-XVII^e siècle*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. I, 1919, p. 161-

371 ; *L'Institut historique belge de Rome depuis 1922*, dans *La Commission royale d'Histoire 1834-1934. Livre jubilaire*, Bruxelles, Palais des Académies, 1934, p. 331-354 ; *Les Belges à Rome au cours des siècles*, Bruxelles, 1950, 116 p.

Puis, en 1953, ce fut l'abandon du rectorat de Saint-Julien-des-Belges. Et cet homme, qui montra toujours tant d'énergie, dut se révéler patient et accepter les stigmates de la vieillesse. Il s'accrocha cependant à l'institution religieuse qu'il avait dirigée pendant près de cinquante années, voulant mourir à Rome et reposer au *Campo Verano* comme les authentiques Romains.

Jacques Lavalleye.

Souvenirs personnels. — C. Tihon, « Monseigneur Maurice Vaes (1875-1962) », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. XXXV, 1963, p. 421-427, portrait photographique et bibliographie.

VALCKE (J.). Voir SPAAK (Paul).

VARIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VAUME (Jean-Sébastien), docteur en médecine et homme d'affaires d'origine arlonaise (?), dates de naissance et de décès inconnues.

Il était le fils d'Antoine Vaume, « baumâtre » d'Arlon, et de Dorotheé Henco, fille d'un riche négociant arlonais.

Jean-Sébastien Vaume fut d'abord chirurgien-major à l'hôpital militaire d'Ajaccio et aide-major des camps et armées du Roi de France. Après avoir été chirurgien-major du régiment de Ligne, il vint s'établir comme médecin à Bruxelles. Mais Vaume avait de grands appétits que l'exercice de son art seul ne pouvait assouvir. Il se lança dans des opérations qu'il espérait devenir lucratives. Son beau-frère, Jacques Hubert Thyès, était intéressé dans la manufacture de faïence fine d'Arlon récemment fondée. Le 24 octobre 1782, Vaume acheta un sixième des parts de cette fabrique.

Le 2 août 1784, il acquit le château de Monplaisir à Schaerbeek. Peut-être avait-il déjà le dessein d'ouvrir une manufacture de porcelaine en ce lieu ? Mais il ne put réaliser immédiatement ce projet, car le 10 août 1785 il devint gérant de la manufacture arlonaise et, quittant sa clientèle bruxelloise, il alla s'établir à Arlon. Incompétent en matière technique céramique et, de plus, très imbu de lui-même, il réussit à gâcher treize fournées de faïence et à dépenser un capital considérable sans être parvenu à remettre en état les bâtiments, endommagés par un violent incendie. Le 10 octobre 1786, il renonça, spontanément ou non, à la gestion de cette fabrique.

De plus, il avait acquis, disait-il, un secret de fabrication d'un chimiste anglais, Pierre Verny de Villars, mais comme il ne s'était pas soucié de ses associés, ces derniers se refusèrent à ratifier cet achat.

Reparti pour Bruxelles, Vaume ne reprit pas sa profession de médecin, mais s'associa avec Verny de Villars pour fabriquer de la porcelaine dure à Monplaisir. L'acte de fondation de la manufacture fut signé le 5 septembre 1786. Ce contrat, conclu pour un terme de vingt ans, mettait le château de Monplaisir à la disposition de l'entreprise, moyennant un loyer. Le recrutement de bailleurs de fonds se fit aisément. Le 20 novembre 1786, Vaume obtint un octroi de Joseph II et l'autorisation de donner à son entreprise le nom de Manufacture Impériale et Royale. C'était la première manufacture de porcelaine créée à Bruxelles.

Le peu de compétence de Vaume et de Verny de Villars étant rapidement apparu, les actionnaires exercèrent une pression afin que Vaume renonce à la direction et aux actions qu'il possédait dans l'affaire. Il resta cependant propriétaire du château jusqu'en 1788. Quant à Verny de Villars, qui, en réalité, n'était qu'un simple ouvrier, un imposteur affublé d'un faux nom, il prit la fuite.

En 1792, Vaume faisait toujours partie du Collège des Médecins bru-

xellois, mais on perd rapidement sa trace.

Anne-Marie Mariën-Dugardiu.

Lowet de Wotrenge, « Essai sur la porcelaine dite de Bruxelles », dans *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, t. 36, 1931, p. 19, 20, 21, 35, 39, 40, 42, 60. — J.-L. Hollenfeltz, « La Faïencerie d'Arlon (1781-1803) », dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. LXVII, 1936, p. 1-112. — L. Robijns de Schneidauer et J. Helbig, *Contribution à l'histoire du Château et de la Manufacture impériale et royale de porcelaine de Monplaisir à Schaerbeek*, Anvers, De Sikkell, 1942.

VEERIER (Jean). Voir **VITRIER (Jean)**.

VELDE (Albert - Jacques - Joseph Van de), biochimiste, biologiste, bromatologue, historien des sciences, professeur à l'Université de Gand, né à Gand le 28 juillet 1871, y décédé le 17 avril 1956.

Son père, Jacques-Norbert Van de Velde, gantois d'origine, était juriste et président du Tribunal de commerce de Gand. Homme intègre, d'opinion libérale, de caractère plutôt renfermé, il s'adonnait de préférence aux travaux d'étude. Il épousa Octavie Degeldre, d'origine wallonne, enjouée, exubérante et très serviable, dont il eut deux fils. Le jeune Albert fut élevé dans un milieu aisé, heureux, où régnaient la bonne humeur et la simplicité de vie. Il fit ses études primaires à l'École moyenne de l'État et ses études moyennes à l'Athénée royal de Gand, où il les termina, en 1889, avec le plus grand fruit et le prix d'honneur. Il s'inscrivit ensuite à l'Université de Gand et fut promu docteur en sciences, avec la plus grande distinction, en 1893. Dès 1891, il fut successivement préparateur puis assistant du cours de chimie générale du professeur Théodore Swarts, chimiste éminent et père du célèbre chimiste Frédéric Swarts. De ces débuts datent ses travaux qui traitent de la chimie organique. Dès cette époque, il fréquenta également le laboratoire de Julius Mac Leod, re-

nommé botaniste dont il devint un élève enthousiaste. Sous la direction de ce maître, il entreprit des travaux de physiologie végétale, qui lui permirent de déployer ses talents d'expérimentateur.

A peine diplômé, il obtint un premier prix au Concours universitaire de 1893-1895 pour un volumineux mémoire, où il exposait ses travaux sur la germination des semences de spermatophytes. Dans le même laboratoire, il mena à bien un travail de longue haleine sur l'effet des électrolytes, de la lumière et de la variation saisonnière de la température ambiante sur la teneur en amidon, sucres réducteurs, matières grasses et protéines dans les troncs d'arbres.

Il porta toujours une grande vénération envers Mac Leod, qui eut une influence décisive sur sa carrière scientifique et ses convictions sociales flamandes. Il consacra, plus tard, plusieurs monographies à l'œuvre et à la mémoire de son maître, dont il estimait la haute érudition, la rigueur scientifique et la formation polydisciplinaire.

En 1896, il épousa Marguerite Leboucq, fille d'Hector Leboucq, professeur émérite et ancien recteur de l'Université de Gand, et sœur de Georges Leboucq, professeur d'anatomie, avec lequel il publia plusieurs travaux. De ce mariage naquirent trois enfants : Jean, Élisabeth et Madeleine. Son fils, né en 1897, conquit les titres de docteur en zoologie et en médecine et devint professeur de physiologie à l'Université de Gand.

Dès sa promotion, Van de Velde déploya une activité, qui ne se relâcha jamais au cours de sa longue carrière. Il participait régulièrement aux congrès internationaux de chimie. Son nom fut connu à l'étranger grâce à ses communications et publications. Il devint membre du comité de rédaction du *Biochemische Zeitschrift* et membre de la Deutsche Chemische Gesellschaft, dont il démissionna en 1914. Il fut membre de la Société chimique de Belgique, où pendant seize ans, de 1907 à 1923, il remplit les fonctions de rédac-

teur en chef du *Bulletin* ; il fut président de cette société en 1903 et 1904. Il collabora avec Mac Leod à la fondation, en 1897, des Vlaamse Natuur- en Geneeskundige Congressen. Ces congrès annuels, tenant leurs assises dans diverses villes flamandes, devaient fournir la preuve que l'enseignement supérieur et les travaux scientifiques pouvaient se faire sans difficultés en langue néerlandaise. Il ne manqua que rarement d'y faire une ou plusieurs communications scientifiques.

La lettre adressée en 1902 par Van de Velde aux docteurs Jorissen et Rutten fut déterminante de la création, en 1903, de la Nederlandse Chemische Vereniging, l'importante société chimique néerlandaise actuelle. En raison des services rendus et de ses mérites scientifiques, il fut nommé, plus tard, membre d'honneur de cette société, honneur insigne accordé aux grands chimistes étrangers.

Dès 1900, il orienta ses recherches plus spécialement vers la microbiologie et la biochimie appliquée. Ce fut le résultat de son stage de plusieurs mois à l'Institut Pasteur à Paris, où il étudia particulièrement la microbiologie et l'hygiène et où il subit l'influence des maîtres français, tels Roux et Calmette. Il avait une grande admiration pour l'œuvre de Pasteur.

Rentré à Gand, il fut nommé directeur du laboratoire de la ville, fonctions qu'il assuma jusqu'en 1932. Il y organisa un service pour l'examen bactériologique des denrées alimentaires, et fonda un laboratoire pour le contrôle des aliments et le dépistage des falsifications. Il consacra ainsi de nombreuses publications à des denrées alimentaires, principalement le lait, le beurre et l'eau et à la législation en matière alimentaire. Laisant à ses assistants le soin des analyses de routine, il avait le loisir de poursuivre ses propres recherches.

Quelques mois plus tard, il accepta la charge de professeur, puis de directeur de l'Institut supérieur des Fermentations. Sous son impulsion, le programme des études fut réformé et relevé à un haut niveau scientifique et

technique. De nouvelles sections techniques furent organisées. Il en fit un institut entièrement bilingue en créant des sections flamandes. Pendant la guerre 1914-1918, soucieux du bien public, il organisa un service communal de pasteurisation et de distribution du lait. Ses discours d'ouverture de l'année académique à l'Institut supérieur des Fermentations étaient toujours d'une haute envolée. Il citait l'exemple des grands savants et stimulait l'ardeur au travail des élèves, sur lesquels il exerçait une forte influence par son optimisme, son érudition, son enthousiasme pour les sciences.

En 1920, il fut nommé chargé de cours à l'Institut supérieur d'Agronomie de l'État, nouvellement créé à Gand, et y enseigna la chimie générale et, à partir de 1937, la biochimie. Cette période, pendant laquelle il fit preuve d'une activité inlassable, fut pour lui particulièrement féconde. Malgré ses très nombreuses publications (près de trois cents titres entre 1900 et 1925), il s'adonnait d'une manière suivie à des œuvres philanthropiques. Depuis 1893, il était membre de la Commission d'Assistance publique de la ville. Ayant la charge de maître des pauvres, il distribuait personnellement les soutiens matériels aux indigents, dont il avait conquis les cœurs.

À partir de 1925, sa carrière universitaire proprement dite commença par sa nomination de chargé de cours à l'Université de Gand flamandisée. Membre de la Faculté de Médecine, Section pharmacie, il y enseigna la bromatologie (1925), la microbiologie appliquée aux denrées alimentaires (1928), l'essai des denrées commerciales à l'Institut supérieur de Commerce (1931), la chimie appliquée à l'hygiène pour les médecins hygiénistes (1931), la bactériologie et l'hygiène en rapport avec les sciences pharmaceutiques (1932). Sa grande érudition et son expérience du laboratoire lui permettaient de s'acquitter de ces multiples tâches. Il fut promu professeur ordinaire en 1932 ; en 1938, il eut l'honneur d'être désigné comme

doyen de la Faculté de Médecine ; en 1945, il fut admis à l'éméritat avec effet rétroactif à 1941.

Entretemps, il était devenu membre de nombreuses sociétés scientifiques tant nationales qu'étrangères : *Dodonaea*, créée à Gand par Julius Mac Leod ; la Société de Médecine de Gand ; la Commission internationale d'Unification des Méthodes d'Analyse des denrées alimentaires, dont il devint le secrétaire et pour laquelle il rédigea un vaste rapport sur les méthodes standardisées ; la Commission permanente belge de l'Alimentation humaine, dont il fut président en 1909 ; la Société des Experts chimistes de France (1912) ; la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles (1919) ; l'American Chemical Society (1919) ; la Société belge de Biologie ; etc.

Il succéda à Mac Leod, en 1919, comme membre effectif de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taalen Letterkunde, et il fut directeur de celle-ci en 1929. C'était, à cette époque, la seule académie flamande. Il y publia un grand nombre de travaux scientifiques et bibliographiques.

Durant cette période, il manifesta une prédilection pour l'histoire et la philosophie des sciences, auxquelles il consacra, plus tard, une grande part de ses activités.

Ses travaux sur l'histoire de la science et ses nombreuses annotations bibliographiques constituent, en effet, un de ses principaux mérites. Son désir de précision dans les recherches bibliographiques fut encouragé par Mac Leod. Ses biographies, notamment celles de Van Leeuwenhoek, Van Helmont, Lavoisier, Faraday, sont des modèles de clarté, écrites dans un style alerte et précis. Il ne manquait jamais de souligner, à côté des mérites scientifiques, les valeurs morales et le désintéressement des savants. Il les citait en exemple aux jeunes, qui avaient choisi la carrière scientifique.

Pendant sa période universitaire, il devint membre d'honneur de l'Union pharmaceutique des Flandres (1927),

membre de l'Institut international du Froid (1928), président du Centre scientifique d'Économie ménagère (1933), membre du Centre international de Synthèses de Paris, Section Histoire des Sciences (1936), membre d'honneur de la Nationale Pharmaceutique Belge (1936), président de la Fondation Mac Leod (1937), membre d'honneur de Dodonaea, membre effectif de l'Académie belge de la Marine.

Dès la création, à laquelle il collabora, de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België en 1938, il devint membre de la première équipe de la Classe des Sciences. Il fut nommé, en 1946, membre honoraire de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België.

Son laboratoire de bromatologie rendit d'éminents services notamment par des travaux importants sur la composition chimique et la valeur alimentaire du poisson.

Le 30 novembre 1936 à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire, un hommage solennel lui fut rendu par ses collègues et ses collaborateurs, dans l'aula de l'Université de Gand. On fit l'éloge de l'envergure et de la diversité de son œuvre, dues à sa formation polydisciplinaire. Le gouverneur de la Province de Flandre occidentale, Louis Baels, ancien ministre de l'Agriculture, rappela les services rendus à la communauté par Van de Velde, qui en tant qu'homme de science flamand avait collaboré à la création d'une élite intellectuelle flamande, et aussi les services rendus à l'agronomie et davantage encore aux pêcheries maritimes en fournissant les données nécessaires pour la propagande diététique de la consommation du poisson.

Il s'occupait, en outre, activement des œuvres de la Croix-Rouge. Il en devint conseiller, puis président du Comité provincial en 1948. On lui décerna, en 1954, le titre honorifique d'officier supérieur d'honneur en hommage à celui dont la production scien-

tifique n'entamait pas l'activité philanthropique.

Son éméritat à l'Université n'était pas de nature non plus à arrêter ses activités. Il avait deux devises, l'une empruntée à Pasteur : « Il faut travailler », l'autre : « De rechte lijn ». Sa droiture fut, en effet, exemplaire, et toute sa carrière fut fidèle à ces deux règles de vie.

Excellent musicien, il aimait se divertir, après une journée de dur labeur, en exécutant un quatuor avec ses trois enfants. La famille Van de Velde offrait d'ailleurs des intermèdes musicaux aux banquets annuels de l'Association des anciens étudiants de l'Institut des Fermentations. Il aimait la nature, les fleurs, les oiseaux.

Sans travail la vie est vaine, disait-il, et ce travail il l'a accompli avec joie durant toute sa vie, joie pour lui-même et partagée par ses collaborateurs.

Après son accession à l'éméritat, il devint membre correspondant de la Genootschap voor de Geschiedenis der Geneeskunde, Wiskunde en Natuurkunde van Nederland (1946), membre et président de la Société de Logique et de Philosophie des Sciences (1949), membre de la Commission nationale de l'Unesco (1949). A cette époque, il s'occupait presque exclusivement de l'histoire des sciences et de la bibliographie des grands savants. Lorsque fut instituée une commission permanente pour l'histoire des sciences à la Classe des Sciences de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Van de Velde la présida.

Le couronnement de sa carrière fut la création, à Gand, du Musée d'Histoire des Sciences en 1946. L'idée lui en vint, déjà en 1939, au sein de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen. Ce projet prit corps après la guerre, en 1948, avec l'appui du Conseil communal de la ville de Gand, de l'Université de Gand et de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde siégeant à Gand. La ville de Gand mit un local provisoire à sa disposition. Il rassembla les collections d'appareils et d'instru-

ments scientifiques anciens, dispersés dans divers laboratoires et que lui cédèrent ses collègues, ainsi que des manuscrits et des publications. Jusqu'à son dernier jour, il a consacré le temps que lui laissait l'éméritat à l'expansion et à l'organisation de ce musée. Tous les ans, il en remaniait et rédigeait le catalogue.

Dès qu'il eut obtenu le diplôme de docteur en sciences, Van de Velde entreprit des recherches scientifiques, et les poursuivit durant toute sa vie. Il les considérait comme le devoir social de tout homme de science. Doué d'une formation polydisciplinaire, d'un grand pouvoir d'assimilation, d'une intelligence toujours en éveil, Van de Velde se consacra à des travaux intéressants divers domaines de la science : physiologie végétale, chimie générale, biochimie, enzymologie, microbiologie, hygiène, bromatologie, agronomie. En outre, une grande partie de ses travaux concerne l'histoire des sciences et les recherches bio-bibliographiques. Il est l'auteur de plus de six cents publications.

A partir de 1890 déjà, encouragé par Mac Leod, il commença une longue série d'expériences sur la teneur semi-quantitative en amidon, glucose, protéines, matières grasses des troncs des arbres de six espèces indigènes. Par de nombreux essais réguliers et conduits avec patience, il put démontrer la diminution de l'amidon et l'augmentation concomitante du glucose par l'abaissement de la température environnante. Il les attribua à une défense contre le froid ; la teneur en glucose par effet osmotique abaissant le point de congélation de l'eau interstitielle. Il étudia successivement, également sous l'égide de Mac Leod, l'influence de la température, de l'eau, des électrolytes, de la lumière sur la germination des semences en utilisant 600 à 900 graines pour chaque expérience. Il s'occupait, en outre, de la composition chimique des feuilles et de sa variation en fonction des facteurs extérieurs.

Au début de sa carrière se situent des travaux de chimie organique. A

partir de 1896, il publia, dans les *Bulletins de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, une série de quatre études sur l'acide phénoxacétique et ses dérivés halogénés, leurs méthodes de préparation et leurs réactivités. La chimie de ces dérivés est redevenue d'une grande actualité à cause de leur action insecticide très efficace. L'habileté expérimentale de l'auteur se manifeste par la conception de nouveaux appareils, et son esprit critique par la rédaction des résultats.

Son travail le plus important dans le domaine de la chimie, qu'il réalisa en collaboration avec le physicien E.C. Wasteels, concerne la vitesse réactionnelle de substitution métallique, dans le cas de particules de zinc déplaçant le cuivre dans une solution de sulfate de cuivre. Plusieurs réactions accessoires interviennent : l'attaque du zinc par l'acide sulfurique libéré par la dissociation du sulfate de cuivre provoque une rupture de l'équilibre. La vitesse de réaction était mesurée par l'hydrogène dégagé. De 1902 à 1907, ce sujet fit l'objet de communications aux *Vlaamse Natuur- en Geneeskundige Congressen* et de publications dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique, Classe des Sciences*, et le *Bulletin de la Société chimique de Belgique*. Les auteurs étudient l'action des différents facteurs (température, degré d'ionisation, électrolytes et autres composants chimiques) sur la vitesse de réaction, dont ils dressent les formules mathématiques et les abaques permettant le calcul de ces vitesses par voie graphique. Il est certain qu'à leur époque ces travaux avaient une réelle valeur scientifique.

Chimiste de formation, mais initié surtout par un biologiste, il n'est pas étonnant que Van de Velde dirigea ses recherches, pour une grande part, vers le domaine de la biochimie et de ses applications. Elles répondent à son inclination philosophique à pénétrer, par les méthodes modernes, les mystères et la complexité des phénomènes vitaux.

Les travaux d'Hugo De Vries sur la plasmolyse des cellules végétales et ceux de Hamburger sur l'hémolyse lui suggèrent une méthode pour déterminer la toxicité des composés chimiques sur des cellules vivantes simples, les cellules épidermiques d'un oignon rouge de la variété horticole Brunswick, selon les méthodes quantitatives en vogue en biologie à la fin du XIX^e siècle. Par plasmolyse il détermine la limite de dilution pour la survie des cellules. Ainsi fut dressée une échelle comparative de toxicité pour les différents alcools et ensuite pour les constituants des huiles essentielles. Il applique la méthode plasmolytique aux huiles essentielles dans les aliments, où cette concentration « biologique » et relative avait acquis plus d'importance que la concentration chimique réelle.

Dès 1905, l'auteur transposa l'étude de la toxicité dans le domaine de l'hémolyse. Le coefficient toxique est défini ici par la dilution limite d'action lytique par l'addition d'une trace d'hémolysant. La méthode est appliquée aux alcools supérieurs, cétones, esters, acides organiques, aldéhydes. Pour les isomères ortho et para des acides méthyl, oxy, nitro et amidobenzoïques, le pouvoir hémolytique baisse des ortho aux isomères para. Ces méthodes sont encore toujours appliquées en chimie végétale, bien que les techniques aient été notablement perfectionnées depuis lors.

Les recherches sur les protéines et leur fractionnement ont été activement poursuivies, mais à une époque où l'on ne disposait pas encore des méthodes physiques actuelles d'identification et de fractionnement.

Dans les essais de fractionnement des protéines du lait colostrale, il conclut à la transformation des différentes espèces de protéines les unes dans les autres en modifiant les conditions quantitatives de floculation, suivant la règle de Hofmeister. Du lait centrifugé soumis à la précipitation fractionnée par acétone, méthanol et éthanol lui permet de conclure à une analogie

avec les concepts des systèmes colloïdaux hydrophiles. Il observe une variation des propriétés et des résultats quantitatifs suivant les conditions du mode opératoire et n'assigne pas une individualité moléculaire aux protéines, dans les milieux biologiques envisagés.

Il étudie en particulier les fractions d'acides aminés obtenues à partir des protéines des levures.

L'étude des complexes formés par les protéines avec les ions de cuivre et d'argent sont principalement des composés cationiques avec traces seulement d'anions; cependant les protéines du lait, la caséine et l'albumine forment avec le brome ou le chlore une grande variété de composés, de teneur en halogène variable.

Entre 1931 et 1939, il entreprit une série de travaux sur la composition chimique du poisson, principalement comme source de protéines dans l'alimentation. Au cours des travaux sur l'hydrolyse des protéines du poisson, il isola une fraction qu'il nomma β protide, qui se laisse précipiter à partir des hydrolysats alcalins par neutralisation acide. Il obtint également un β protide à partir de l'albumine du sérum, de l'ovalbumine, de la caséine, du gluten. La floculation se produit pour un pH allant de 4,4 à 4,8 et elle est la plus abondante avec l'acide nitrique. Les protéines repassent en solution en milieu plus acide. A leur époque, ces résultats avaient une notable portée scientifique et surtout pratique.

Conscient de l'importance des enzymes pour la biologie et l'industrie alimentaire, Van de Velde entama très tôt leur étude. La catalase ne fut découverte qu'en 1901 dans les feuilles de tabac. En 1904 déjà, Van de Velde, en collaboration avec Georges Lehoucq, publia le résultat de ses recherches sur l'action de cet enzyme sur l'eau oxygénée et la recherche des éléments sanguins dans les liquides physiologiques. D'autres travaux concernent l'action protéolytique des bactéries. Ses études sur les enzymes du lait furent couronnées en 1907 par la

Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique. La production d'une anticatalase annoncée par Battelli et Stern lors d'injection d'un liquide renfermant la catalase ne put être confirmée.

Dans l'activation de l'amylase de l'extrait d'orge germée ou moult, importante pour l'industrie brassicole, il put infirmer une action isolée des enzymes et démontra la nécessité d'une association de plusieurs actions enzymatiques.

Une méthode de stérilisation du froment à l'aide de sulfure de carbone, sans altération de l'activité de l'amylase et des protéases, fut mise au point en 1930. La même méthode s'avéra applicable à l'activité de la takadiastase, de la trypsine, de la pancréatine, du labferment et d'une série de produits médicamenteux.

Un travail important consacré à l'activité de l'uréase fut publié, en 1947, dans les *Mededelingen* de la Classe des Sciences de la Koninklijke Vlaamse Academie. Il concernait l'effet des sels neutres et d'une grande diversité de composés organiques neutres sur la vitesse d'hydrolyse catalytique de l'urée, qui se traduit par une nette accélération par les sels alcalins et une inhibition par les sels ammoniacaux.

Les résultats étaient souvent décevants et nécessitaient un grand nombre d'opérations comparatives avant d'être acceptés. A cette époque, les travaux sur l'activité enzymatique laissaient à désirer, par suite du manque de méthodes analytiques précises et surtout de standards de référence purs.

Les recherches microbiologiques concernaient souvent des applications importantes pour le domaine public, notamment l'autoépuration des eaux des canaux et de l'Escaut à Gand. Il fallut sept ans d'essais journaliers, de 1914 à 1921, pour aboutir à la mise au point d'une méthode.

Van de Velde rendit un grand service à l'agronomie par la mise au point d'une méthode pour rendre le sol

fertile et par une étude systématique des milieux de culture contenant de l'urée comme source d'azote et des facteurs entraînant la décomposition de celle-ci en ammoniacale. Dans ces milieux, les *Bacterium lactis*, *Bacterium fluorescens liquefaciens* et *Bacterium ureae* se développent en symbiose. Le remplacement de l'urée par la sulfo-urée dans ces milieux de culture n'a aucune influence sur le développement des bactéries et la sulfo-urée n'est pas décomposée. Il a observé que les *Bacterium fluorescens* et *Bacterium ureae* sont très sensibles à l'action oligodynamique des sulfites et nitrites, mais que les levures et pseudo-levures ne sont pas inhibées. Les composés de tellure, d'arsenic et d'antimoine sont toxiques, tandis que les dérivés phosphoriques n'ont aucun effet d'inhibition. L'action des milieux de culture très divers sur le développement des moisissures est mise en rapport avec leurs propriétés spécifiques. Ceux à base de protéines de poisson permettent une croissance rapide, bien que celles-ci exercent une action prononcée sur l'hydrolyse des protéines par leur haute teneur en protéinases. Afin de rendre possible les nombreuses analyses de poisson effectuées dans le laboratoire, une méthode de conservation à l'aide de formol n'affectant pas les résultats fut mise au point, ainsi qu'un procédé d'estimation du degré de fraîcheur du matériel d'analyse.

En comparant entre eux les hydrocarbures cycliques, il constate que leur effet antiseptique est sensiblement nul, mais qu'ils exercent une action inhibitrice sur la croissance, surtout les trois xylènes et le mésitylène. L'ortho-xylène est le plus fortement inhibiteur et cette action va en parallèle avec le pouvoir réducteur par rapport au permanganate de potasse (1942).

Van de Velde fit de nombreuses études sur la mesure de l'activité des levures employées dans l'alimentation, activité définie conventionnellement par la quantité d'anhydride carboni-

que produit et sa vitesse de dégagement. Dans l'analyse de la levée du pain, il s'agissait d'obtenir une farine complètement aseptique sans modifier les propriétés du gluten. Après de longs et multiples essais, ce résultat ne fut obtenu que par l'emploi du sulfure de carbone (1914-1918), fraîchement rectifié, qu'on laisse évaporer à l'air libre.

Dans un autre ordre d'idées, il compara l'action des acides organiques et minéraux sur la fermentation de la farine par la levure à leurs propriétés physicochimiques et biologiques. Ces essais, en dépit de leur ampleur, n'aboutirent évidemment à aucune évidence de parallélisme ou de rapport de cause à effet.

L'étude de la symbiose de différentes races de levure put montrer combien celle-ci peut être favorable à la fermentation, et combien la composition du milieu de culture peut jouer un rôle important.

Van de Velde s'occupa aussi des propriétés, combien complexes, du sol arable. Il étudia l'adsorption de différents colorants et l'action de la germination des semences sur la réaction alcaline du sol. Il mit au point les conditions pour l'application de sa méthode au sulfure de carbone à la stérilisation du sol arable.

Ces travaux, conduits avec la rigueur scientifique et expérimentale, propre à l'auteur, constituent des contributions, surtout d'ordre pratique, certainement utiles à la bactériologie, la bromatologie, la biochimie, et l'agronomie.

Van de Velde était un travailleur acharné, il multiplia ses recherches dans des domaines très divers. Lorsqu'on lui rendait visite à son laboratoire, on le trouvait toujours occupé à une titration ou à un contrôle de Kjeldahl. Dès 1940, il passait le plus clair de son temps dans son cabinet de travail ou dans les bibliothèques. C'est là qu'il recueillait le matériel bibliographique nécessaire à ses nombreuses contributions à l'histoire des sciences et à la rédaction de notices

biographiques. Ces contributions ont constitué son plus grand mérite, tout en répondant à ses préoccupations tant intellectuelles que morales.

Il exposa ses idées sur la valeur sociale de la science et des savants à l'occasion de ses discours d'ouverture des cours à l'Institut supérieur des Fermentations. Parlant de la science, il rappela aussi les mérites des savants des XIX^e et XX^e siècles : « La » vérité, disait-il, ne fait jamais faillite, » elle ne se découvre que par la rigueur » scientifique dans l'atmosphère la » plus sévère de liberté et à l'abri de » toute préoccupation matérielle. Mais » l'esprit de lucre des hommes fait la » faillite de la science humaine. La » science ne peut être que la poursuite » de la vérité ». En 1924, en réaction contre ceux qui considèrent les cours comme une malencontreuse interruption des vacances, il insiste devant ses élèves sur l'importance du travail et le bonheur qu'il procure. Il cite notamment les paroles d'Henri Poincaré à propos de Van der Waals : « C'est, en » effet, un de ces hommes qui font tra- » vailler parce qu'ils font penser ».

Dans ses nombreux discours, on reconnaît également l'homme dévoué au bien-être de son prochain, toujours optimiste et tolérant, le penseur et le philosophe, animé du souci de vérité et de liberté, l'ami fidèle et dévoué, le père de famille adoré de ses filles, qui avaient remplacé au foyer leur mère décédée.

L'œuvre de Van de Velde sur l'histoire des sciences est très vaste. La Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde publia, de 1937 à 1941, une série de douze mémoires, consacrés à la bibliographie des sciences naturelles et médicales dans les Pays-Bas, et un addendum en 1947 (*Zuid- en Noord-Nederl. Bibliographie over Natuur- en Geneeskunde tot 1800*). C'est un travail précis et complet. En 1936, Van de Velde avait terminé la publication de la sixième et dernière partie de son ouvrage intitulé *Bromatologicon*, comprenant les écrits bibliographiques sur la nutrition jusqu'en

1800, les auteurs étant classés par ordre alphabétique.

Dans ce même genre de contribution, citons les mémoires, publiés à partir de 1948 par la Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België, se rapportant à la bibliographie des sciences anatomiques jusqu'en 1800. Il y fait le commentaire des publications et des livres sur l'anatomie parus dans les Pays-Bas, avec une mention spéciale pour les travaux de Johan van Beverwyck (1671), et de Jan Tagaut qui se basent sur l'anatomie de Chauliac (Lyon et Avignon) et d'Yperman qui vécut à Ypres (1280-1331). C'est un ouvrage, rédigé avec concision, précieux pour l'histoire de la médecine dans nos pays. Il analyse les auteurs des XVI^e et XVII^e siècles, notamment l'œuvre de Philip Verleyen et de Van Verrebroeck (1648-1710); et en ce qui concerne le XVIII^e siècle il commente les travaux de Palfijn (1701), de Govard Bidlo (1728), d'Helvetius (1732), de Frederick Ruysch (1744), d'Albinus Weiss. Un lexique des noms d'os usités jusqu'en 1800 dans les travaux analysés termine cet ouvrage, complétant ainsi heureusement le dictionnaire par ailleurs si utile de Verwys et Verdam.

A partir de 1942, il consacre une grande partie de son activité à l'étude des hommes du passé. Il exprime ainsi sa pensée : « C'est un acte de piété » de commémorer la mémoire des » savants, à chaque occasion qui se présente, pour faire comprendre une » fois de plus que la culture ne s'identifie pas seulement à la littérature » et aux arts, mais en premier lieu à » la science. La masse et les esprits » sont ouverts plus aisément aux manifestations de la littérature et de » l'art, mais la science pénètre profondément et n'est accessible qu'à un » nombre plus restreint d'esprits. Pour » ces esprits l'histoire de la science doit » être mise au premier plan, afin de » mettre en lumière les mérites des » hommes du passé à titre d'exemple, » mais aussi pour montrer leur influence sur l'évolution et l'avance-

» ment de la pensée scientifique. »

Pour justifier ses travaux de bibliographie et d'histoire des sciences, il déclare encore que l'histoire forme les racines de l'arbre de la science, qu'elle pénètre loin dans le passé et explique pourquoi et comment les découvertes ont été réalisées et ce principalement dans le domaine de la chimie et des sciences naturelles. L'histoire des sciences crée une disposition favorable au travail et à l'esprit de recherche. Il compare aussi nos conditions de vie avec celles dans lesquelles de grands hommes ont dû déployer des efforts surhumains pour réaliser leur œuvre.

En 1921 déjà, il avait écrit la biographie de Mac Leod, comme un acte de piété et de reconnaissance personnelle à l'égard de son maître. Il met en évidence la portée de son œuvre principale, *The quantitative methods in biology*, éditée à Manchester en 1918-1919, et écrite avec le souci d'établir des constantes biologiques à partir de calculs de probabilité appliqués aux espèces et à leurs propriétés mesurables. Il insiste également sur la valeur de ses autres travaux concernant la vie des insectes, la génétique, les lois de la sociologie. Plus tard en 1928, il consacre un long mémoire aux conceptions biologiques de Mac Leod appliquées à la sociologie. Il montre que le sociologue pense et œuvre comme un chercheur des sciences naturelles. Dans les sociétés biologiques, la disparité des espèces est inévitable et non nuisible; mais l'inégalité est nocive et injuste. La science dit nocive et la morale dit injuste. A partir des conceptions biologiques se conçoivent les efforts pour améliorer la société des hommes; l'aide mutuelle est un facteur important du progrès social. Van de Velde fait appel à plus d'égalité et d'amour pour le prochain, et il s'insurge contre l'égoïsme, le désir de domination et la soif de richesses. Ces idées l'ont guidé pendant toute sa vie.

Comme exemple de ses contributions à l'histoire des sciences citons par ordre chronologique : *L'œuvre de Lémery* (1921) qui est une étude détail-

lée des nombreuses publications de ce chimiste et pharmacien. Il y montre l'utilité des précisions bibliographiques, de la description complète et détaillée des œuvres, ce qui évite la confusion avec les traités similaires ou les fausses transcriptions. « Un bon bibliographe, dit-il, doit avoir une connaissance étendue de l'histoire des sciences, mais aussi de la science elle-même ».

Ernest Solvay (1922). Il retrace la vie et les travaux du pionnier de l'industrie chimique belge, préoccupé du sort des ouvriers et imbu de justice sociale.

Il publie, en 1922, une étude sur *Louis Pasteur*, le fondateur de la microbiologie au moment où régnait exclusivement la croyance en la génération spontanée. Enthousiasmé par l'œuvre géniale de ce savant qui tout en étant chimiste révolutionna la médecine et la biologie, Van de Velde la lit intégralement depuis la première note datant de 1848 jusqu'au mémoire n° 366. Il admire son énergie, ses efforts et son dynamisme. Il fit sienne la recommandation de Pasteur : « Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques », où il passa, en effet, de longues heures.

L'alchimie captive (1923) et il l'étudie à fond dans le *Theatrum chymicum*, écrits chimiques réunis en six volumes (1613-1661).

A cette même époque, il s'intéresse également, avec une grande sympathie et vénération, à Antoon Van Leeuwenhoek, mort en 1723, qui fut un travailleur solitaire et dont la devise était : « L'homme le plus fort est celui qui est le plus isolé ». Van Leeuwenhoek perfectionna le microscope en travaillant lui-même ses lentilles, au point qu'il fut le premier à découvrir et à observer les infusoires, les spermatozoïdes, les cellules de levure, les grains d'amidon et tout un monde merveilleux inconnu alors. Il publia aussi de lui plusieurs lettres où sont consignées ses techniques et ses observations. Suivant son expression, elles forment, avec l'œuvre de Spallan-

zani et de Pasteur, les racines robustes du jeune arbre de la microbiologie. Par ses nombreuses recherches sur la biographie de Van Leeuwenhoek et par l'analyse de sa correspondance scientifique, il fournit une étude complète sur le fondateur de la micrographie et ses découvertes.

Préoccupé de la signification biologique de la vie et de la mort, il traite, en 1926, de l'équilibre entre l'état de stabilité et l'état de labilité, montrant que les plantes vertes en captant l'énergie solaire conditionnent les ressources énergétiques de la matière vivante (*Het leven en de dood*).

En 1927, il discute et étudie les ouvrages de botanique de Dodoens, Clusius et de Lobel, qui vécurent à l'époque de la Renaissance et des grandes réalisations de l'art et des sciences dans notre pays. Il fournit la bibliographie de ces trois auteurs et discute, avec beaucoup d'érudition et par comparaison, leurs ouvrages et leurs publications (*De Kruidboeken van Dodoens, Clusius en de Lobel*).

En analysant *L'œuvre de M. W. Beyerinck* (1927), il montra comment cette œuvre scientifique mena, à Delft, à la création d'une importante branche de l'industrie, la fermentation.

Il rend hommage, en 1930, à Jan Palfijn, anatomiste, inventeur du forceps, qui écrivit, comme Van Helmont, ses œuvres en flamand, la langue de son peuple.

En 1931, il consacre une longue étude à Liebig et à son œuvre (*Libigiana*). Il le considère comme un fondateur de la chimie végétale et agronomique, qui eut une grande influence sur le développement de la chimie de son époque. Il analyse ses discussions bien connues avec Berzelius et Pasteur sur la nature des agents de fermentation et la catalyse, discussions qui s'étaient envenimées par l'antagonisme franco-allemand en 1869. Ses éloges de Liebig semblent quelque peu excessifs. C'est ainsi qu'il appelle Liebig le fondateur de la biochimie moderne, ce qui ne se justifie pas.

L'œuvre historiographique consacrée à Van Helmont comprend cinq publications publiées de 1929 à 1936 (*Helmontiana*). Elle prend une place importante parmi celles de nombreux autres auteurs. Ayant fait une analyse complète des travaux de ceux-ci, il en donne une excellente synthèse. Après l'étude des travaux de Van Helmont situés dans leur époque de rénovation de la science et de la critique, il se demande si l'on ne devrait pas considérer la chimie, par les contributions de Van Helmont à sa fondation, comme une science belge. Ce point de vue concorderait avec les conclusions du grand historiographe de la chimie, J.R. Partington, qui cite Van Helmont, à côté de Robert Boyle et Lavoisier, comme le fondateur de la chimie moderne (*A History of chemistry*, vol. I, p. XII, Londres, Macmillan, 1970).

Il aborde, en 1936, l'étude de l'œuvre de Charles Nicolle, Prix Nobel de microbiologie, et se plaît à mettre en relief ses travaux biophilosophiques et littéraires (*Charles Nicolle, letterkundige en microbioloog*). Van de Velde, profondément convaincu que la polyvalence d'un esprit est une preuve de supériorité et que la spécialisation précoce constitue un danger, rend volontiers hommage tant au moraliste qu'au savant. Il expose les conceptions de Nicolle et cite de lui ce mot : « L'école d'invention est l'école d'irrespect ».

Dans sa publication de 1937, *Antoine Aug. Parmentier en zijn voorgangers*, il dresse la chronologie de l'histoire de la pomme de terre (*Solanum tuberosum*) à travers les siècles. Il montre combien Parmentier, animé du souci de servir la communauté, a dû lutter contre les préjugés qui régnaient depuis que Christophe Colomb avait rapporté en Espagne, en 1493, la patate douce (*Ipomea batata*) qui était utilisée uniquement pour l'alimentation des porcs. Il détermine aussi, par souci de précision, les dates exactes de naissance et de décès de Parmentier.

De 1937 à 1945, il déploya un effort

particulier pour l'emploi des termes techniques exacts en néerlandais, dont il publia plusieurs listes. Ces listes étaient utiles aussi pour l'adoption de nouveaux termes particuliers se rapportant au développement des techniques scientifiques modernes. Les termes sont suivis de leur définition. Les publications VIII à XI de cette série sont consacrées au *Lapidarium* d'Albert le Grand. L'auteur reprend l'étude de tous les termes techniques, dans le domaine de la minéralogie et de la chimie, qui figurent dans l'œuvre du célèbre alchimiste médiéval. La publication XII, dont une seconde partie parut en 1945, est consacrée à un *Lapidarium* de l'écrivain hollandais du XVII^e siècle, Vondel. Ce *Lapidarium* de Vondel fut établi à la demande d'Herman Sabbe, qui en avait lui-même rédigé un pour les plantes. Ces publications constituent un travail énorme.

Dans son étude très fouillée sur Carl Wilhelm Scheele (1942), il commence par dresser une bio-bibliographie complète. La description de l'énorme travail de découvertes et d'études des propriétés des corps est une occasion pour faire ressortir l'esprit désintéressé et le souci d'indépendance du grand chimiste. A plusieurs reprises, celui-ci refusa l'offre de Bergmann de travailler en son laboratoire dans des conditions matérielles bien meilleures ; ce qui n'empêcha cependant pas le grand et bon Bergmann de lui donner de précieux conseils et un appui matériel.

L'alchimie, qui joua un si grand rôle au moyen âge, est évidemment un sujet qui n'échappe pas à l'attention de Van de Velde. Il montra combien il est juste de considérer l'alchimie comme la chimie du moyen âge, ensemble d'opérations chimiques et de connaissances pratiques mais aussi spéculations semi-philosophiques et mystiques, sans parler des charlatans ni des faussaires (*Uit de geschiedenis der Alchemie*, 1942).

Son mémoire, *A.L. Lavoisier, 1743-1943* (1943), est un chef-d'œuvre de

clarté et d'érudition. Il démontra que la personnalité de Lavoisier répondait aux quatorze facteurs d'un homme exceptionnel, capable de réaliser de grandes découvertes : la santé, la droiture de caractère, l'esprit créatif, le don de pédagogue, la faculté d'observation, l'esprit d'initiative, l'enthousiasme, le sens esthétique, l'esprit critique, l'esprit pratique, l'honnêteté intellectuelle, la faculté de travail, la persévérance, l'aisance pécuniaire.

A l'occasion d'une étude consacrée en 1944 à John Dalton, il fait un exposé complet de la théorie de l'atome depuis les anciens philosophes (*John Dalton en de atoomtheorie*).

En 1945, il publia, en historiographe des gloires nationales, *Zes lichtzuilen uit het verleden*, ouvrage consacré à Johan Yperman (Ypres 1280-1331), Andreas Vesalius (Bruxelles 1514-1564), Rembert Dodoens (Malines 1517-1585), Simon Stevin (Bruges 1548-1620), Jean-Baptiste Van Helmont (Bruxelles 1577-1644), Jean Palfijn (Courtrai 1650-1730) et édité à Gand par le Willems-Fonds, fondation libérale flamande à but culturel, dont son père fut membre de 1885 à 1902, et lui-même depuis 1889.

Ses *Herinneringen aan de ontdekkingen van Claude Bernard, Victor Regnault en W. Spring* (1946) n'ont rien d'original. Mais dans son étude *Georg Ernst Stahl (1660-1734), het phlogiston en het vitalisme* (1947), il fait montre d'une connaissance précise des idées en cours pendant la période de la phlogistique et de l'animisme. On conçoit, d'après Van de Velde, combien la conception de la phlogistique, tout en conduisant à l'inverse de la réalité, a permis de provoquer la grande révolution chimique dirigée par Lavoisier qui révéla le sens quantitatif de la combinaison et de l'oxydation chimiques. Il fait œuvre féconde d'historien des sciences par ses contributions bibliographiques et chronologiques des découvertes chimiques. L'étude du vitalisme est une contribution à l'histoire de la fermentation et de l'évolution des mécanismes des

réactions enzymatiques, base de la biochimie moderne. En effet, si Stahl est indiscutablement un grand chimiste, il est aussi un mystique croyant. Dans ses écrits, il mélange à ses raisonnements plusieurs invocations à la déité. Van de Velde montra combien travailleur précis et infatigable, esprit clair et raisonné, il est aussi un vitaliste convaincu. Stahl déclare que la chimie ne saurait interpréter les phénomènes vitaux, il adopte le concept d'Aristote que la « pensée est la » promenade de l'âme ». On considère parfois Stahl comme le précurseur de Leibnitz, mais Van de Velde montre qu'on doit le considérer beaucoup plus comme chimiste, là où Leibnitz apparaîtrait plutôt comme philosophe et mathématicien.

Il célèbre, en 1948, les mérites de *Simon Stevin, 1548-1620* de Bruges comme créateur de la statique et de l'hydrostatique modernes, de l'étude de l'équilibre sur un plan incliné, de la composition des forces s'exerçant en angle droit, de l'invention des fractions décimales. Il eut aussi de grands mérites dans le domaine linguistique et l'emploi approprié du vocabulaire néerlandais.

Combien captivante est encore son étude de la correspondance entre Joseph Plateau et Adolphe Quetelet, publiée en 1948 ! Quetelet, né à Gand, fut nommé directeur de l'Observatoire de Bruxelles en 1828. Joseph Plateau, né à Bruxelles, fut l'élève de Quetelet à l'Athénée de Bruxelles, puis fut plus tard nommé professeur de physique à l'Université de Gand. Tous deux furent des hommes de sciences de grande valeur et très actifs à l'Académie royale des Sciences. Cette correspondance donne des renseignements intéressants sur leurs impressions et remarques personnelles et illustre les circonstances dans lesquelles ils ont conçu leurs théories scientifiques respectives. C'est une contribution importante à l'histoire des sciences en Belgique.

Le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Jean-Baptiste

Dumas (1950) fut l'occasion de passer en revue sa carrière et les importantes contributions à la chimie de l'époque. Une comparaison avec Wöhler demeure vaine, car les deux chimistes travaillèrent dans des directions différentes. Wöhler réalisa la première synthèse organique, celle de l'urée, et isola l'aluminium. Dumas réalisa le dosage de l'azote dans les composés organiques par combustion et contribua à la théorie des types par la préparation et l'étude des dérivés organiques halogénés (*J.B. Dumas en Fr. Wöhler, twee beroemde chemici geboren in 1800*).

Il montra, en 1950, comment l'alchimie devint une science autonome grâce à l'influence de Paracelse et surtout de Van Helmont, qui fit la critique des conceptions de celui-ci sur les éléments, et grâce aussi à la contribution d'autres savants. Il en trouve la démonstration dans les *Compendia* tel, par exemple, le *Pyrocinium chymicum* de Jean Béguin en 1608. Les *Compendia* sont des publications annonciatrices d'une nouvelle période, qui commence avec les *Elementa chymiae* de Boerhaeven, 1732 (le grand siècle de la naissance et du développement de la chimie moderne). Le *Compendium* de Carlo Lancillotti et son *Funda alle chimica* (Modène, 1672) doivent être considérés comme un vademecum pour la préparation des médicaments chimiques, dans le cadre de l'iatro-chimie de Paracelse et de Van Helmont. De même le cours de Nicolas Lémery est plutôt un cours de médicaments chimiques que de chimie générale, mais précurseur d'un demi-siècle de la révolution de Lavoisier (*Les Compendia de Chimie au 17^e siècle*).

En 1951, il étudie l'œuvre de Van Maerlant, poète et naturaliste du XIII^e siècle (*Van Naturen bloeme. Dat boek der secreten*).

Dans l'étude qu'il consacra en 1952 à *Johan Wolfgang Doebereiner, 1780-1849*, il montre que celui-ci fut un précurseur en imaginant, en 1829, la théorie des triades, la première concep-

tion de la périodicité des éléments, en avance de quarante ans sur le tableau de Mendéléiev. Il étudia, en outre, les propriétés catalytiques du platine et la transformation fermentaire en sucre.

Il décrit la vie de Norbert Cornelissen (1769-1849), ami de Quetelet et littérateur de renom, qui développa l'horticulture, et qui est à l'origine de l'industrie agricole de Gand (*Norbert Cornelissen en zijn tijd*, 1952).

Dans une biographie de *Jean Servais Stas, 1813-1891*, il parle de ses travaux et montre sa grande influence sur les milieux scientifiques belges (1952).

Dans *Vijf groten in 1852 geboren* (*Becquerel, Fischer, Moissan, Ramsay, Van 't Hoff*) paru en 1952, il analyse les travaux de ces cinq grands savants. Il fait œuvre d'érudit et montre l'opportunité de connaître l'ordre chronologique des travaux des savants et de rechercher si les découvertes de ceux qui travaillaient dans des pays différents concordent, se contredisent ou se complètent.

En 1952 également, il passe en revue quelques personnalités savantes, qui se sont distinguées dans les sciences naturelles en Flandre à travers les âges (*De Natuurwetenschappen in Vlaanderen door de eeuwen heen*) : Thomas van Cantimpré, Jacob Van Maerlant, Rembert Dodoens, Karel de l'Écluse (Clusius), Matthias de Lobel, les Kickx, Charles Van Bambeke, Pierre-Joseph Van Beneden, Félix Plateau (fils de Joseph), Jules Cornet, Victor Willem, Julius Mac Leod.

A un âge avancé, Van de Velde conserve une plume alerte, mais il se complait davantage dans des considérations générales. Il reprend l'étude de l'œuvre de Van Leeuwenhoek et souligne son importance à l'époque de l'enfance de la microbiologie (1953) et ses contributions aux conceptions de la génération naturelle de Pasteur et d'Émile Duclaux.

Il faut signaler encore une publication importante (1955) intitulée *L'Histoire des Sciences et la division de l'histoire de l'humanité*. Il avait cité

Auguste Comte : « Pour bien com-
 » prendre une science il faut en con-
 » naître l'histoire », et il part d'une
 nouvelle citation de Sarton : « No his-
 » tory of civilization can be tolerably
 » true and complete in which to the de-
 » velopment of science is not given a
 » considerable place ». Il divise ainsi
 l'histoire de l'avancement des sciences
 en quatre grandes périodes : de Py-
 thagore à Archimède, de Plin à Cop-
 ernic, de Vésale à Lavoisier, de
 d'Alembert à Einstein, de Broglie, et
 Planck. « Au seuil du XX^e siècle,
 » dit-il, nous constatons un épanouis-
 » sement extraordinaire et nous en-
 » trons dans l'ère scientifique, mais on
 » assiste aussi à une décadence morale
 » effrayante quand on voit l'asservis-
 » sement de la science à la destruction.
 » Doit-on parler de la faillite de la
 » science, car elle fournit tous nos
 » moyens d'action. On pourrait parta-
 » ger les progrès du monde dans deux
 » époques, celle avant la machine à
 » vapeur et la locomotive et celle
 » après. Mais la machine ne fonctionne
 » pas sans chimie et combustibles,
 » sources d'énergie ».

Il faut citer encore parmi ses publi-
 cations : *Het werk van Bontekoe* (1925),
De werken van de apotheker Kastelyn
 (1926), *Historische aantekeningen over*
de elementen (1927), *Bibliographische*
Geschiedenis van het Microscop (1927-
 1929), *Jan Swammerdam* (1930), *Bi-*
bliographische aantekeningen over
Johan van Beverwijk (1933-1934), *De*
chemico-medicus Rhazes, die omstreeks
940 overleed (1941), *Roger Bacon,*
650 jaren na zijn dood herdacht (1942),
Stephanus Blankaart, Medicyn Doctor
en Practizyn. Bij het derde eeuwgetij
zijner geboorte (1950), *Adolphe Burg-*
graeve 1806-1902, de Gentse polyvalente
geleerde (1952).

Ses travaux bio-bibliographiques
 sont des chefs-d'œuvre de clarté, et ils
 regorgent d'idées originales. De lecture
 aisée, ils sont écrits à dessein dans la
 langue du peuple afin de contribuer à
 sa culture générale. On pourrait par-
 fois reprocher à Van de Velde d'émet-
 tre, dans ses biographies, des opinions

trop flatteuses, mais elles sont toujours
 le fruit d'une documentation sérieuse
 utilisée honnêtement par un homme de
 bien.

Iconographie : La Koninklijke
 Vlaamse Academie voor Wetenschap-
 pen, Letteren en Schone Kunsten van
 België, tenant à rendre à Van de Velde
 un hommage tout à fait exceptionnel
 pour un membre encore en vie, fit
 sculpter par l'artiste gantois Leo Ver-
 banck son buste en bronze, inauguré
 le 25 juin 1955 au Palais des Acadé-
 mies à Bruxelles.

Romain Ruyssen.

Notes personnelles et renseignements
 communiqués par la famille Van de Velde.
 — « A.-J.-J. Van de Velde (1871-1956) », dans
Rijksuniversiteit te Gent. Liber Memo-
rialis 1913-1960, vol. II, *Faculteit der*
Geneeskunde, Gand, 1960, p. 205-225, por-
 trait photographique et liste complète des
 publications de Van de Velde (p. 209-225).

— Discours prononcés lors de l'inauguration
 du buste de A.-J.-J. Van de Velde,
 dans *Koninklijke Vlaamse Academie voor*
Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten
van België, Jaarboek, 1955, p. 171-177. —
 P. Van Oye, « In memoriam professor
 Dr. Albert J.-J. Van de Velde », dans
Koninklijke Vlaamse Academie voor
Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten
van België, Jaarboek 1956, p. 225-228, portrait
 photographique. — A. De Clercq, « Prof.
 A.-J.-J. Van de Velde », dans *Natuur-*
wetenschappelijk Tijdschrift, 10^e jaargang,
 1937, nr. 1, p. 3-4, portrait photographi-
 que. — A.-J.-J. Van de Velde, « Overzicht
 van mijn biochimische onderzoekingen
 van 1894 af tot 1944 », dans *Mededelingen*
van de Vlaamse Chemische Vereniging,
 7^e jaargang, 1945, nr. 12, p. 288-299.

VELDE (Henry-Clément van de)
 architecte, fondateur et directeur de
 l'Institut supérieur des Arts Décora-
 tifs, sis à l'Abbaye de la Cambre, à
 Bruxelles, professeur d'histoire de
 l'architecture à l'Université de l'État
 de Gand, né à Anvers le 3 avril 1863,
 fils de Guillaume-C. van de Velde,
 pharmacien-chimiste et de Jeanne-
 A.-A. Depaape; décédé à Zurich le
 25 octobre 1957.

Son père était bien connu pour la

part active qu'il prit à la vie musicale anversoise. Peter Benoit, compositeur et chef d'orchestre, était un ami de la maison. Henry conquiert un diplôme d'humanités anciennes à l'Athénée royal d'Anvers. A cette époque, il noue une profonde amitié avec le poète Max Elskamp. En 1880, il s'inscrit dans la classe de peinture de l'Académie royale des Beaux-Arts de sa ville natale, qu'il fréquentera jusqu'en 1883. Il est en butte, à la même époque, à de sérieux problèmes d'ordre psychologique. Comme peintre et dessinateur il est incontestablement doué; le pastel est le genre qu'il pratique le plus. Des contacts avec Max Elskamp naît une orientation très littéraire de ses goûts, axée surtout sur l'avant-garde française. Des rencontres avec Verlaine et surtout avec Mallarmé (1890) développent en lui un sens de la poésie qui ne fut pas sans influencer son évolution en tant que peintre. Baudelaire et Mallarmé exercèrent sur lui une influence durable et joueront un rôle dans la lente élaboration de sa propre esthétique.

Il était à prévoir qu'une personnalité aussi diversement douée ne trouverait pas dans la seule peinture de tendance impressionniste une ultime satisfaction, cela malgré des dons certains. Van de Velde avait besoin d'une retraite, qu'il fit entre 1884 et 1893, successivement en Campine, à Kalmthout, Wechelderzande et Bouchout, puis à la mer, à Blankenberge et à Knokke.

Pendant cette retraite, il souffre fréquemment d'états dépressifs et lit les philosophes de son temps, Nietzsche et aussi Bakounine. Il est influencé par la doctrine socialiste qui marquera également le mouvement artistique bruxellois à la même époque. Il lit aussi les grands romanciers russes (Léon Tolstoï, Fedor Dostoïevsky) et les mystiques médiévaux (François d'Assise et Thomas à Kempis). Sur le plan artistique, il admire Millet, Seurat, Signac et Van Gogh. Il apprend à connaître l'avant-garde hollandaise (Jan Toorop, Roland Holst, Johan Thorn-

Prikker). Les activités et les expositions des « XX », dont il est élu membre en 1888, élargissent sa vision. Il prend conscience de l'apparition d'un mouvement esthétique en Europe occidentale qui, parti d'Angleterre avec, comme porte-drapeau, John Ruskin et William Morris, veut, à travers les métiers d'art, dégager le style de vie dans sa totalité des influences commerciales et industrielles dégradantes et trouver de nouveaux fondements à l'expression esthétique dans la vie sociale. A cet objectif aussi vaste que téméraire, Henry van de Velde sacrifie, lucidement, sa carrière de peintre.

En 1892 Auguste Vermeylen invite Henry van de Velde à collaborer à la réalisation typographique d'une nouvelle revue flamande *Van Nu en Straks*. La même année, van de Velde réalise une tapisserie *Veillée d'Ange*, présentée à l'exposition des « XX » l'année suivante. Il donne des conférences, écrit des chroniques artistiques dans *L'Art moderne*, organise des expositions et choisit finalement l'architecture, influencé par l'Art Nouveau qui se manifeste partout, pour livrer son message artistique. Auparavant, il avait professé sa foi esthétique dans un manifeste *Déblaiement d'art* (1890). Il est encouragé par Maria Sèthe qu'il épouse en 1894. Avec l'appui moral et financier de sa belle-mère, Henry van de Velde construit sa première maison, le « Bloemenwerf » à Uccle (1895-1896). Cette demeure fit beaucoup parler d'elle. Van de Velde ne dessine pas seulement les plans de sa maison, il en aménage entièrement l'intérieur. Une ornementation expressive se substitue au mauvais goût bourgeois; le clinquant et le kitsch font place à la simplicité et à la raison. En Allemagne, comme en France, son travail de pionnier ne passe pas inaperçu. Le critique d'art Julius Meier-Graefe et l'écrivain-marchand d'art Samuel Bing lui commandent quatre mobiliers pour leur magasin d'avant-garde, « Art Nouveau », rue de Provence, à

Paris Pour van de Velde cette commande marque le début d'une intense activité. Il voyage beaucoup. Si à Paris on manifeste quelque réticence vis-à-vis de l'« Art Nouveau » et plus particulièrement au sujet des meubles de van de Velde, par contre à Berlin et à Hagen on s'intéresse à son œuvre, notamment le comte Harry Kessler, Eberhard von Bodenhausen, les von Nostitz, Karl-Ernst Osthaus et Wilhelm Hirschwald.

On salue en lui un pionnier. Il conçoit les premiers emballages et les premières publicités commerciales, celles pour la firme Tropon d'Eberhard von Bodenhausen. Un coiffeur berlinois réputé, Haby, lui demande de moderniser ses salons (1901). Il s'occupe également de la réforme de la toilette féminine dans le sens d'une plus grande rigueur et d'une ornementation nouvelle. Ces mêmes préoccupations se manifestent dans sa propre façon de se vêtir qui ne manquait pas d'élégance. Elle contribue à donner à sa silhouette, de hauteur moyenne, un charme qu'accentue un discours expressif et spirituel.

La Belgique ne fait rien pour retenir van de Velde qui, pressé de commandes pour l'Allemagne, décide de s'installer à Berlin avec sa famille (1900). Ses idées réformatrices ont un tel retentissement dans le public cultivé et mondain de ses relations qu'elles finissent par éveiller dans les milieux de la Cour et chez l'empereur Guillaume II lui-même une suspicion et même une attitude hostile au novateur belge.

Néanmoins, grâce à l'appui du comte Harry Kessler et de la sœur de Friedrich Nietzsche, van de Velde est désigné, en 1902, comme directeur de l'École d'Art (Kunstgewerbeschule) de Weimar et comme conseiller artistique du Grand-Duc de Saxe-Weimar. Entre-temps, il construit une villa à Scheveningen, aux Pays-Bas, pour le docteur Leuring (1903). A Weimar, une vie culturelle intense règne, grâce au comte Kessler et au cercle Nietzsche. Mais bientôt certaines réticences se

manifestent, encouragées par les milieux de la Cour. Malgré cela, van de Velde signe durant ces années troubles des œuvres architecturales marquées au coin de la maturité et d'une parfaite maîtrise. Il élabore des projets pour un enseignement artisanal moderne et pour une nouvelle école d'art. Partiellement réalisés, ces projets, qu'il a développés dans une série de rapports, préfigurent les théories dont Walter Gropius s'inspirera en 1919 pour le « Bauhaus ». Van de Velde a donc accompli ici un travail de reconnaissance et de défrichage dont bénéficieront Gropius et ses successeurs. A Weimar, la guerre de 1914 fait définitivement de van de Velde un ennemi. Elle arrête son activité officielle. Sur une presse privée, il imprime ses ouvrages en français : *Amo*, poème en prose (Weimar, Cranach Presse, 1915), et *Les formules de la beauté architectonique moderne* (Weimar, 1917). Lorsqu'il peut abandonner la direction de l'École d'Art de Weimar, c'est Gropius qu'il recommande au nouveau gouvernement pour lui succéder.

Parmi les événements marquants de la période fiévreuse qui se déroule de 1900 à 1914, citons le voyage qu'il fit en Orient (1903) et qui eut une influence fécondante sur ses idées. La Grèce et ce qu'il vit de l'architecture du Proche-Orient fortifièrent en lui la notion de conception rationnelle dans laquelle il voyait la pierre angulaire de la civilisation à venir. Pour lui, la colonne grecque représente les beautés potentielles du monde moderne. La ligne, la construction pure, le fondement rationnel de tout ornement, la signification de la lumière et enfin l'idéal de la forme pure portant en germe toute création ultérieure, tels sont les thèmes qui caractérisent ses créations et son enseignement.

Lors de l'achèvement du musée Folkwang à Hagen (1902), il eut l'occasion de modifier d'une manière décisive le projet d'un autre architecte. L'intérieur de ce musée est un exemple frappant de ce que fut le style van de Velde au cours de la pre-

mière décennie du siècle. La résidence « Hohenhof », construite pour Osthaus à Hagen (1906), est un exemple meilleur encore, parce que plus complet, de la maîtrise des formes et du souci du détail. A partir de 1910, van de Velde chercha à rentrer en Belgique, sentant des oppositions dans les milieux allemands. Malgré cela, ses partisans obtinrent qu'il fût désigné pour construire à Cologne le théâtre du Werkbund (1914). Il y introduit la scène tripartite et tente de se dégager de l'influence du théâtre de la Renaissance en renforçant le contact des acteurs avec le public, faisant preuve ainsi de vues très progressistes.

Le théâtre du Werkbund a été démoli, mais il est considéré comme un moment historique dans l'histoire de l'architecture théâtrale. C'est l'architecte allemand Hermann Muthesius qui fut parmi ses adversaires les plus acharnés. Lorsque van de Velde est chargé d'établir le projet d'un théâtre moderne aux Champs-Élysées à Paris, il se trouve confronté avec Auguste Perret, l'architecte qui construit le squelette en béton du bâtiment. Le pénible conflit qui en résultera sera, lui aussi, un événement historique. La littérature spécialisée s'accorde généralement à attribuer à Perret le Théâtre des Champs-Élysées, mais il ne s'agit pas là d'une interprétation parfaitement objective de la réalité.

Par suite de la guerre, la brillante carrière de van de Velde en Allemagne se termine en 1915. Il se fixe à Uttwill (Thurgovie, Suisse), où sa famille ne peut le rejoindre qu'en 1918. Ici, comme partout, un cercle d'amis se constitue autour de lui. Il rencontre Romain Rolland, Anna Kolb, Jules de Praetere et Frans Masereel. Dans des circonstances difficiles, il reste fidèle à ses idéaux.

1920 marque le début d'une nouvelle période de son existence. Madame Hélène Kröller-Müller le charge de faire des plans pour un grand musée à construire dans la Hoge Veluwe, aux Pays-Bas. Van de Velde construit également la résidence de la famille

Kröller, « Groot Haesebroek » (1926), à Wassenaar, près de La Haye, l'actuelle ambassade du Canada. Son style sévère et sobre est peut-être influencé par les réalisations contemporaines aux Pays-Bas, notamment celles du groupe « Stijl » avec, entre autres, les architectes Oud, Rietveld, Dudok. Mais il reste avant tout l'homme minutieux qui conçoit des plans excellents, étudiés jusque dans les moindres détails, le créateur de superbes escaliers et l'artiste soucieux d'aboutir à un achèvement raffiné. Grâce à ses relations avec les Kröller-Müller, il installe les bureaux de la firme Müller et Cie à Rotterdam, Paris, Liège, Essen et Amsterdam, puis il dessine l'équipement intérieur de deux navires de la « Bataviëriijn » reliant les Pays-Bas à Londres (1921). Van de Velde se fixe à Wassenaar dans sa maison « De Tent » (1921) et occupe des bureaux à La Haye.

La reprise des relations avec la Belgique s'avère difficile, la situation politique de l'après-guerre ne permettant guère, une fois l'idée du retour de van de Velde admise, de lui offrir une situation en rapport avec son renom international. Par suite de la crise monétaire internationale le projet de musée aux Pays-Bas est retardé d'abord, abandonné ensuite. En Belgique, le ministre Kamiel Huysmans et quelques autres amis veulent confier à van de Velde la conception d'un grand plan de réforme pour l'enseignement de l'architecture et des arts décoratifs. Une violente campagne de presse sévit contre van de Velde, mais, en fin de compte, le maître pourra réaliser ce projet à l'Institut supérieur d'Architecture et des Arts décoratifs (I.S.A.D., actuellement École nationale supérieure d'Architecture et des Arts visuels), créé par lui en 1927 et qu'il installe dans le site de l'ancienne abbaye de la Cambre. Van de Velde avait quitté les Pays-Bas l'année précédente.

En 1925, il est nommé professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de l'État de Gand. Son cours est,

avant tout, une interprétation personnelle et critique de l'histoire de l'architecture, très révélatrice de ses convictions les plus profondes.

Parmi les réalisations architecturales importantes de cette époque, citons la villa Schinckel à Blankenese, près de Hambourg (1928), sa propre maison à Tervuren (« La Nouvelle Maison », 1927-1928), une maison de repos pour vieillards à Hanovre (1929), la maison Wolfers à Bruxelles (1930), des villas à Knokke-Le Zoute (1931) et la polyclinique du docteur Martens, à Astene-Deinze (1935).

Van de Velde est encore appelé à remplir d'autres fonctions officielles : conseiller artistique à la Société nationale des Chemins de fer belges (1930) et au ministère des Travaux publics (1935). Il crée l'aménagement de la salle « Prince Baudouin » en 1934, l'année où il réalise, à Anvers, le Monument Peter Benoit.

Ayant dépassé la limite d'âge, il est pensionné en 1936. A ce moment, aux Pays-Bas, l'espoir renaît de voir construire un musée, mais avec un budget très réduit. De caractère provisoire, il n'aura rien de commun avec le premier projet, si ce n'est que l'auteur est le même. En 1938, le Musée d'Otterlo (Hoge Veluwe) est officiellement inauguré. On y expose environ la moitié de la collection Kröller-Müller. Celle-ci, comme le musée, devient, ultérieurement, propriété d'État. Après la seconde guerre mondiale, la réputation du musée devient internationale. Elle est due, non seulement à la collection de toiles de Van Gogh, ayant appartenu à Madame Kröller-Müller, mais également aux qualités architecturales du bâtiment : sobriété (imposée par les restrictions budgétaires), excellence des proportions, du plan et de l'éclairage. Le Musée d'Otterlo a inspiré d'une manière ou l'autre plus d'un architecte et plus d'un maître d'œuvre. Cette création tardive du maître est plus réussie que la Bibliothèque de l'Université de Gand (1936-1940), qui, par suite de nombreuses difficultés et

modifications, ne put être réalisée d'une manière satisfaisante.

Le dernier grand voyage de van de Velde le mène, en 1939-1940, à New York. Président du Comité artistique de l'Exposition internationale de New York (1938), il avait été chargé, avec les architectes Victor Bourgeois et Léon Stynen, de la construction du pavillon belge. En 1937, il avait déjà assumé des charges semblables à l'Exposition internationale de Paris : ses collaborateurs pour la construction du pavillon belge étaient Raphaël Verwilghen et J.-J. Eggericx.

La Koninklijke Academie van België le compte parmi ses membres depuis 1939.

De 1940 à 1945, pendant l'occupation allemande, van de Velde devient conseiller au Commissariat général de la Reconstruction. Une fois de plus, comme après la première guerre, son attitude, expliquée par ses convictions internationalistes, soulève de l'opposition. Pour la deuxième fois dans une vie qu'on pourrait presque qualifier de dramatique, il choisit l'exil. En Suisse, où il s'installe en 1943 à Oberägeri (Oberland), un groupe d'amis et d'admirateurs l'aident et le soutiennent durant les dernières années de sa vie. Il y rédige ses mémoires, dans le curieux français qui fut le sien. Ceux-ci furent réunis et édités en allemand par Hans Curjel : *Geschichte meines Lebens* (Munich, Piper, 1962).

Henry van de Velde ne fut pas qu'architecte. Au cours de sa longue existence, il a manifesté une activité incessante et une créativité débordante.

Il a pratiqué, dans un esprit libre de toute tradition, tous les métiers d'art, notamment ceux qui s'inscrivent dans le cadre architectural, qu'il s'agisse de la décoration des murs, des portes, des clôtures ou encore de meubles, de services de table, d'ustensiles de cuisine, de tentures.

Cela le conduisit à s'occuper de la parure féminine, en particulier des bijoux.

La typographie le passionna, qu'il voulut impeccable, disposée avec originalité sur du papier de qualité. La reliure ne le laissa pas indifférent, il y associe sur de beaux cuirs monochromes des éléments décoratifs de tonalités contrastées, soumis à un dessin souple et ondoyant, dessin qui caractérise aussi ses projets de pendentifs et de bagues.

L'ensemble impressionnant de ses activités et de ses œuvres, qui ont suscité, presque toujours, des résistances sentimentales ou des réactions critiques, prouve à suffisance qu'avec Henry van de Velde la Belgique a compté, au tournant du siècle, un artiste de format international et un pionnier en matière artistique. Nature passionnée et engagée, van de Velde était conscient des possibilités esthétiques et morales de son époque, il réussit à leur donner une forme tangible, une densité certaine et une expression absolument originale. Par ses créations, par ses écrits, par ses conférences ou par les expositions qu'il organisa, il lutta sans faiblir et sans concessions pour son idéal artistique.

Iconographie : portrait peint par Léon Abry, 1887 (Collection Georges Marlier, à Bruxelles) ; buste en bronze par Georg Kolbe, 1913 (Musée royal des Beaux-Arts, à Anvers) ; portrait au fusain dessiné par Albert Van Dyck, 1930 (Collection Maurits Naessens, à Anvers) ; portrait au fusain par Jurg Henggeler, 1956 (Collection Thyl Van de Velde, à Bruxelles) ; buste en petit granit par Oscar Jaspers, 1934 (École nationale supérieure d'Architecture et des Arts visuels, à Bruxelles).

Abraham-Marie Hammacher.

Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles, Archives Henry van de Velde. — H. van de Velde, *Geschichte meines Lebens*, édité par Hans Curjel, München, Piper Verlag, 1962. — K.-H. Hüter, *Henry van de Velde. Sein Werk bis zum Ende seiner Tätigkeit in Deutschland*, Berlin, Akademie-Verlag, 1967. — H. Teirlinck, *Henry van de Velde*, Bruxelles, Éditions Elsevier, 1963 (*Monographies de l'Art belge*). —

BIOGR. NAT. — t. XXXVIII.

R.-L. Delevoy, *Henry van de Velde, 1863-1957. Catalogue de l'Exposition organisés au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles du 13 mai au 29 décembre 1963*, Bruxelles, Laconti, [1963]. — R. Avermaete, « Henry van de Velde, pionier van een nieuwe stijl », dans *Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, Klasse der Schone Kunsten*, jaargang XXV, 1963, n^o 2. — *Cahiers Henry van de Velde*, organe de l'Association Henry van de Velde, Bruxelles, depuis 1965. — A.-M. Hammacher, *Le Monde de Henry van de Velde*, Anvers, Fonds Mercator, 1967. On trouve dans cet ouvrage le catalogue raisonné de l'œuvre graphique et picturale par Erika Billeter, une bibliographie de l'œuvre imprimé et gravé par Claudine Lemaire et une bibliographie sélective concernant van de Velde.

VERHEGGEN (Henri - Frédéric), naturaliste, né à Heure (-lez-Marche) le 19 juillet 1845 et y décédé le 17 décembre 1900.

Fils de Frédéric-Louis et de Marie-Anne-Thérèse Fabry, Henri Verheggen, après ses études à Malonne, fut régent à l'école moyenne de Neufchâteau, régent et ensuite directeur de celle de Maaseik et enfin directeur de celle de Walcourt.

Au cours de sa carrière dans l'enseignement, il s'intéressa spécialement à la flore et à l'entomologie.

C'est au cours de ses nombreuses herborisations qu'il eut l'occasion de découvrir plusieurs plantes nouvelles ou intéressantes pour la flore belge, tant dans les environs de Neufchâteau que dans ceux de Maaseik. Membre de la Société royale de Botanique de Belgique depuis 1867, il publia en 1871 un catalogue des *Mousses, hépatiques et lichens des environs de Neufchâteau* dans le *Bulletin* de cette société (t. X, p. 194-212). Il fit également paraître diverses autres notices sur des plantes découvertes par lui aux alentours de Neufchâteau ou de Maaseik dans le même *Bulletin*.

Henri Verheggen s'intéressa aussi beaucoup aux insectes, et, à partir de 1888, il fut membre de la Société

Entomologique de Belgique, à laquelle il présenta diverses notices sur des diptères et des hémiptères qu'il captura au cours de ses diverses chasses d'insectes. Lui-même publia, en 1889, dans le *Bulletin* de ladite société (p. CLXXXIII - CLXXXIV), une liste de 58 coléoptères récoltés pour la plupart dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

A la mort de Henri Verheggen, resté célibataire, ses proches tâchèrent vainement de vendre ses collections d'insectes, qui comprenaient aussi des papillons congolais. Quant à son herbar belge — comprenant 1.447 plantes vasculaires, 210 mousses, 53 hépatiques et 94 lichens —, il fut cédé, en 1948, au Jardin Botanique de l'État, où il est conservé au bénéfice de la science.

La présente notice est entièrement inspirée par celle d'André Lawalrée, citée ci-après.

Walter Robyns.

A. Lawalrée, « Henri Verheggen (1845-1900), botaniste et entomologiste wallon », dans *Société des Naturalistes Namur-Luxembourg*, 15 avril 1962, p. 8-11, avec bibliographie.

VERMEERSCH (Arthur - Marie - Théodore), jésuite, moraliste, canoniste, sociologue, auteur spirituel, né à Ertvelde (Flandre orientale) le 26 août 1858, décédé à Egenhoven-Louvain le 12 juillet 1936.

Après de brillantes études d'humanités à Termonde et à Liège, Arthur Vermeersch fait aux Facultés de Namur la candidature en philosophie et lettres et conquiert, à l'Université de Louvain, le diplôme de docteur en droit ainsi que le grade, non légal, de docteur en sciences politiques et administratives. Il entre au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes, le 26 septembre 1879. Après les études philosophiques et littéraires habituelles, il est désigné comme professeur de la classe de seconde d'humanités anciennes au Collège de Namur. En 1886, il est envoyé à l'Université Grégorienne à Rome pour l'étude de la

théologie. Le 26 juillet 1889, il est ordonné prêtre. Après le doctorat en théologie, il prend le grade de docteur en droit canonique.

La première grande période de sa carrière de professeur se passa au Collège de théologie des Jésuites à Louvain où, de décembre 1892 à octobre 1918, il enseigna le droit canonique et la théologie morale. Bientôt commence sa très féconde activité d'écrivain : de 1897 à 1936, il publiera quarante-quatre livres et opuscules dont certains ont connu cinq ou sept éditions, mises à jour ou remaniées, et des traductions en cinq langues ; il faut y ajouter la part capitale prise dans les vingt-trois premiers volumes des *Periodica* (cfr l'index bibliographique de 30 pages en appendice du volume II des *Miscellanea Vermeersch*, Rome, 1935, p. 371-403). Dans une production aussi vaste, il nous faut faire un choix, qui montrera en même temps la variété des capacités et des préoccupations de l'auteur. En 1897 paraît sa première œuvre canonique, commentaire de la nouvelle législation de Léon XIII sur l'index : *De prohibitione et censura librorum*. En 1900, il donne la première édition du *Manuel social*, répertoire critique de la législation et des œuvres sociales de la Belgique. En 1901, paraissent les *Quaestiones de Justitia*, en 1902, un important traité canonico-moral, *De Religiosis Institutis et Personis*, très fréquemment cité par les auteurs. Pour prolonger ce travail et lui garder son actualité, l'auteur commença en 1904 et assumait presque seul pendant des années la publication d'une revue trimestrielle appelée plus tard *Periodica de re morali, canonica, liturgica*.

Le père Vermeersch prend bientôt une part très active à la polémique touchant l'État indépendant du Congo. Son livre *La Question congolaise* (1906) eut un immense retentissement. Il y faisait œuvre objective et constructive à la fois, sachant s'élever contre les abus, mais mettant aussi le pays en face du rôle humani-

taire qu'il avait à jouer en Afrique centrale.

En 1911, le père Vermeersch fonda la Bibliothèque d'études morales et juridiques, dont il fut le premier secrétaire. La même année, il publie le *Guide social de Belgique* en collaboration avec le père Albert Müller, S.J. ; et en 1912, une importante étude historique et doctrinale, *La Tolérance politique et religieuse*, qui sera traduite en allemand, anglais, espagnol. En 1913, le père Vermeersch interrompit son enseignement et ses travaux scientifiques pour effectuer un long voyage d'études en Afrique, pour laquelle il garda toujours un vif intérêt en ce qui concernait les questions missionnaires ou coloniales. Pour se faire une idée plus exacte de l'extraordinaire activité du père Vermeersch à cette époque, il faudrait rappeler ses écrits de spiritualité sur la dévotion au Cœur de Jésus, ses méditations sur la Sainte Vierge, ses articles de revues ou d'encyclopédie (entre 1908 et 1914, dix-neuf articles pour la *Catholic Encyclopedia* des États-Unis), son ministère sacerdotal auprès de ses jeunes confrères, les retraites pour prêtres qu'il organisa au cours de la première guerre mondiale.

Depuis 1904, le père Vermeersch collaborait à la codification du droit canonique. Celui-ci fut promulgué le 27 mai 1917. Aidé par le père J. Creusen, S. J., le père Vermeersch put, malgré les grandes difficultés de l'heure, faire imprimer, dès mai 1918, une présentation sommaire du droit nouveau. Cette *Summa novi iuris* devint, peu après, en 1921, l'*Epitome iuris canonici cum commentariis*, ouvrage en trois volumes, dont les éditions se sont succédé jusqu'ici et qui est considéré comme l'un des meilleurs commentaires du Code de droit canon.

Mais sur ces entrefaites la chaire de théologie morale à l'Université Grégorienne à Rome étant devenue vacante par le décès du célèbre père Bucceroni (18 février 1918), le père Vermeersch fut appelé à l'occuper. La seconde

partie de sa longue carrière de professeur, de 1918 à 1934, se passera à Rome, où il ajoutera à l'enseignement de la théologie morale celui de la philosophie du droit et des cours de sociologie. Tant à Louvain qu'à Rome, ses élèves reconnaissent toujours en lui de rares dons intellectuels et humains : précision des notions, doctrine large et profonde, vue réaliste des besoins actuels, élan de la conviction.

Cette seconde période de la carrière du père Vermeersch fut caractérisée, comme la première, par de nombreuses publications, une correspondance mondiale, la participation active à de nombreux congrès. Il faut y ajouter un travail intense au service des Congrégations romaines du Saint-Siège.

L'enseignement de la théologie morale, notamment après la promulgation du nouveau Code de droit canonique, amena le père Vermeersch à la publication d'un grand ouvrage en quatre volumes : *Theologiae moralis principia. Responsa. Consilia*, dont les éditions allaient aussi se succéder régulièrement.

Les préoccupations sociales du père Vermeersch continuèrent à se manifester dans *Les archives du Manuel social* (1921 et suiv.), des études sur les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo anno* (1931). Les problèmes moraux de la famille chrétienne l'ont toujours tenu en éveil. Déjà en 1909 et puis en 1910, en collaboration avec le cardinal Mercier et le docteur Henri Desplats, il avait traité de *La peur de l'enfant dans les classes dirigeantes*. En 1919, parut la première édition de l'important *De Castitate*. En 1931, il donna le *Catéchisme du mariage chrétien d'après l'encyclique « Casti Connubii »*, traduit en cinq langues.

L'état de santé du père Vermeersch l'obligea à cesser l'enseignement au cours de l'année 1934. Il revint à Louvain. En septembre 1935, il fut créé docteur en théologie *honoris causa* de l'Université Pazmani de Budapest, comme il l'avait été auparavant de

l'Université de Louvain. Le 10 mai 1936, on lui offrit les deux volumes des *Miscellanea*, où la variété des contributions correspond aux multiples objets d'études abordés par le père Vermeersch : théologie morale, droit canonique, droit civil privé et public, sociologie. On lui remit également, en ce jour, la cravate de Commandeur de l'Ordre de la Couronne, témoignage de la reconnaissance de la patrie pour ses insignes mérites. Deux mois plus tard, ayant travaillé jusqu'à ses dernières heures à la réédition de sa Théologie Morale, il mourut subitement au Collège philosophique de la Compagnie de Jésus à Louvain.

Émile Bergh.

Miscellanea Vermeersch, 2 vol., Rome, 1935 (*Analecta Gregoriana*, vol. IX et X). — J. Creusen, « In memoriam. Le R. P. Vermeersch », dans *Nouvelle Revue Théologique*, 1936, p. 817-838. — J. Creusen. *Le Père Arthur Vermeersch, S. J., l'homme et l'œuvre*, Bruxelles, 1947, 224 p. — J. de Ghellinck et G. Gillemann, « Vermeersch Arthur », dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XV, 2^e partie, 1950, col. 2687-2693. — J.-M. Upton, « Vermeersch Arthur », dans *New Catholic Encyclopedia*, vol. XIV, 1967, p. 619-620.

VERNY de VILLARS (Pierre). Sa véritable identité reste inconnue. Voir VAUME (Jean-Sébastien).

VER(R)IER (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VERVOORT (Désiré-Jean-Léon), avocat et homme politique, né à Anvers le 11 avril 1810, décédé à Boitsfort (Bruxelles) le 9 juillet 1886.

Issu d'une famille de commerçants, Vervoort fit des études de droit, qu'il termina à l'Université de Liège en 1834, puis séjourna quelque temps à Paris, où il fut stagiaire du célèbre avocat parisien Chaix d'Est-Ange. Revenu en Belgique, il s'inscrivit au barreau de Bruxelles où il ne tarda pas à acquérir rapidement une brillante situation, qu'il devait tant à son talent d'orateur qu'à ses qualités

de droiture et d'élévation de pensée. Il fut, à différentes reprises, avocat de Cour d'assises et s'y distingua par ses plaidoiries. Plusieurs fois bâtonnier de l'Ordre des avocats, il présida en cette qualité la réunion internationale et le grand banquet de Barreau au Palais des Beaux-Arts en 1884. Dans le but d'établir des relations croissantes de confraternité entre les barreaux belges et étrangers, il entretint une vaste correspondance avec les différents barreaux du monde entier. Il fut aussi membre du Conseil de discipline des avocats pendant près de vingt-cinq ans.

Comme homme politique, Vervoort fut membre de la Chambre des représentants de 1854 à 1863. Il y siégea, comme député d'Anvers, au sein de la gauche libérale et prit part aux discussions relatives au développement de l'Institut commercial, à l'augmentation du personnel des tribunaux, à la loi sur la charité, à la grande ceinture de la ville d'Anvers, qui allait permettre à celle-ci de s'étendre et de prospérer. Vice-président de la Chambre en 1859, il en fut le président de 1860 à 1863, fonction qu'il exerça avec beaucoup de tact et de dévouement.

Vervoort eut encore d'autres activités. Il fut un des fondateurs de l'Association internationale pour le Progrès des Sciences sociales, dont les congrès eurent un grand retentissement en Belgique et à l'étranger, ainsi qu'un des initiateurs de l'Exposition internationale et du Congrès d'Hygiène et de Sauvetage tenu en 1876.

Esprit fin et distingué, cultivant personnellement, non sans talent, la peinture, il fut élu par le Cercle artistique et littéraire de Bruxelles à plusieurs reprises comme président, puis comme président d'honneur. De 1859 à sa mort, il fut membre du Conseil d'administration de la Bibliothèque Royale. Ayant exercé sa profession avec grand éclat, il fut enseveli dans sa toge d'avocat.

Vervoort n'a pas beaucoup publié. Outre ses discours politiques reproduits dans les *Annales parlementaires*, il prononça, avec d'autres, l'éloge funèbre de Pierre-Théodore Verhaegen le 10 décembre 1862. Ces éloges furent réunis dans une brochure intitulée : *Pierre-Théodore Verhaegen* (Bruxelles-Leipzig, 1862). On y ajoutera un *Extrait du rapport présenté à l'assemblée générale du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, par son président M. Vervoort dans sa séance du 27 avril 1879 et résolutions votées par l'assemblée* (Bruxelles, 1880, 19 pages).

Fernand Remy.

L'Indépendance belge, 10 et 13 juillet 1886. — *Le Précurseur*, 9 et 13 juillet 1886. — F. Remy, *Le personnel scientifique de la Bibliothèque royale de Belgique, 1837-1962*, Bruxelles, 1962, p. 20. — R. Mahieu, « Fragments généalogiques concernant la contrée d'Ath », dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath et de la région*, t. XVI, 1930, p. 133. — « Mort de M^e Vervoort » et « M^e Vervoort et l'affaire Sirey-Caumartin », dans *Journal des Tribunaux*, 5^e année, n^o 348, 11 juillet 1886, col. 865-866 et 868-872. — « Funérailles de M^e Vervoort », dans *Journal des Tribunaux*, 5^e année, n^o 349, 15 juillet 1886, col. 892-894. — P. E., « M. Vervoort », dans *Le Palais*, 1885-1886, n^o 8, p. 249-252. — O. Gysbrecht, « Funérailles de M. Vervoort », dans *Le Palais*, 1885-1886, n^o 8, p. 252-254.

VITRARIUS (Jean). Voir VITRIER (Jean).

VITRIER (Jean), ou VITRARIUS, VITRIUS, VOIR(R)IER, VER(R)IER, VEE-RIER, VARIER, religieux franciscain de l'Observance, prédicateur et réformateur, maître d'Érasme, né à Saint-Omer (France) vers 1456, décédé à Courtrai en 1519.

Vitrier est la forme communément reçue. Ce n'est pourtant que la traduction moderne des formes latines, Vitrarius, Vitrius, sous lesquelles Jean Vitrier a longtemps été connu. Les sources audomaroises contemporaines donnent Voir(r)ier ou, une fois seulement, Varier, simple négligence de

copiste peut-être; on trouve aussi Veerier (Louvain) et Verrier (Namur).

Des recherches inédites dans les archives audomaroises ont permis de retrouver, entre 1338 et 1478, la trace de sept personnages du nom de (le) Voirier; tous semblent avoir joui d'une honnête aisance, sans jamais atteindre aux offices urbains qui les auraient mis en pleine lumière. Dans l'état actuel de la recherche, le dernier d'entre eux est un Simon le Voirier (... 1455-avant 1478), orfèvre et courtier de draperie, époux d'une Marie de Grigny et père d'un fils qui reçut en 1478 un legs de 6 livres de son parrain, le riche et pieux chanoine Thierry de Vitry, l'ex-secrétaire du Duc Philippe le Bon et de Guillaume Fillastre. Ce fils pourrait être Jean Vitrier.

Le 31 août 1475, Jo. Veerier de Sancto Audomaro est inscrit dans la matricule de l'Université de Louvain, comme artiste; puis, plus tard, a-t-on supposé, comme théologien. Ce n'est ni sûr, ni nécessaire: certes Érasme l'a dit formé aux arguties scotistes mais, pour autant qu'on sache, ni la théologie, ni la spiritualité de Jean Vitrier ne devaient rien à l'école, tout au contraire à la familiarité de l'Écriture et à la fréquentation assidue des Pères, parmi lesquels Érasme cite Ambroise, Cyprien, Jérôme et surtout Origène; de même, sa technique du sermon s'inspirait de l'homélie patristique, sans rien devoir à la scolastique.

S'il faut en croire Érasme, c'est dès l'adolescence, avec l'inconscience de cet âge, que Jean Vitrier était entré chez les Frères Mineurs, sans doute au couvent de sa ville natale. Apparemment toutefois, il n'était pas encore religieux en 1475, lors de son inscription à Louvain, à l'âge de vingt ans. Il faudrait donc ici entendre « adolescence » comme les Anciens. Quant à l'« inconscience », on pourrait l'entendre comme celle d'un jeune homme attiré par la vie conventuelle sans savoir, bien sûr, quelle autre forme de vie religieuse, plus libre et plus riche, son expérience va lui faire découvrir.

Vers 1486-1488, on le retrouve gar-

dien du couvent de Namur où il « contribua à l'essor du couvent et à » l'apaisement des querelles entre Con- » ventuels et Observants ».

En 1498, il prêcha à Tournai et fait scandale. Certaines de ses thèses furent déferées à la Sorbonne qui, le 20 octobre 1498, censura 16 propositions. De fait celles-ci rendent, aujourd'hui du moins, un son assez luthérien : Jean Vitrier avait tonné contre les monastères non réformés, « pires que les bourdeaux », contre les prêtres concubinaires, contre la « paillardise » des chants d'église, contre les indulgences, contre les prières aux saints, contre l'adoration de l'hostie à l'élévation, contre la rupture du jeûne, « pire que l'adultère ».

L'éditeur de cette censure, Ch. du Plessis d'Argentré, avait attribué ces propositions à un *Jacques Vitriarii*. Certains auteurs crurent donc devoir distinguer deux Vitrier, Jean l'orthodoxe et Jacques le pré-luthérien. La distinction n'est plus admise aujourd'hui. De fait, les 16 propositions cadrent assez bien avec ce qu'on sait des idées et de l'action de Vitrier, avec son zèle à réformer les couvents, avec son refus du formalisme religieux et de la piété superstitieuse. Cependant la thèse XV, sur le jeûne, est contredite par un témoin de grande valeur : trois ans plus tard à peine, Érasme put expérimenter la tolérance de Jean Vitrier en matière de jeûne. Faut-il donc voir dans les propos censurés les outrances de langage d'un prédicateur véhément, aux allures de prophète, comme l'ordre de saint François en comptait tant à cette époque ? Il ne semble pas : Vitrier rompait avec le style traditionnel de la prédication, il attaquait moins les vices des chrétiens qu'il ne prêchait le bien... Sans doute les propos dénoncés ne livrent-ils de sa prédication qu'un écho partiel et partiel, voire déformé par la malveillance.

En tout cas, la censure parisienne ne brisa pas la carrière de Jean Vitrier car, dès 1500, on le retrouve gardien du très important couvent de Saint-Omer.

Cette période audomaroise de la vie de Jean Vitrier est certainement la mieux connue, grâce à la convergence des témoignages. Le premier d'entre eux, et longtemps le seul, est celui d'Érasme, qui fit la connaissance du « gardien » en août 1501 et le fréquenta assidûment jusqu'à son départ pour Louvain, l'été suivant. D'abord méfiant devant la « hauteur » du cordelier, Érasme ne tarda pas à céder à son extraordinaire rayonnement spirituel. Si on n'avait que les lettres de cette époque, rien ne permettrait de soupçonner l'identité de Jean Vitrier, encore moins l'influence déterminante qu'il exerça sur son cadet de douze ans au moment décisif où celui-ci se convertissait à la « philosophie du Christ », découvrait les Pères et préparait l'*Enchiridion*. Seule la célèbre lettre à Josse Jonas, de vingt ans postérieure, livre le nom de Vitrier, révèle l'homme, son style, ses combats, et manifeste l'émouvante fidélité d'Érasme à ce chrétien authentique, le seul avec Colet chez qui il ait trouvé toute la pureté des mœurs évangéliques.

On apprend ainsi que Jean Vitrier était bien revenu du scotisme, qu'il avait découvert les Pères, surtout Ambroise, qu'il savait presque par cœur, et Origène, qu'au grand ébahissement d'Érasme il se refusait à considérer comme hérétique et dont il possédait au moins les *Homélie*s, qu'il prêta à Érasme. Pour Jean Vitrier, les Pères étaient la clef de l'Écriture qu'il ne cessait de scruter, au point de savoir saint Paul par cœur.

Jean Vitrier était aussi bien revenu de la vie conventuelle, de sa mécanique fastidieuse, de ses mesquineries. Non qu'il cherchât à en détourner quiconque y était entré, mais il cherchait à dépasser les prescriptions et les observances pour découvrir la seule règle, l'Évangile. Il avait souhaité partir en mission chez les infidèles, c'est-à-dire sans doute vers le Nouveau Monde, comme ces franciscains « picards » que Cisnoros devait y envoyer en 1514 et qui trouvèrent au Venezuela le martyr. C'est bien

le martyr aussi que Jean Vitrier avait souhaité trouver là-bas, plus que la simple libération du carcan des observances. Une « voix », lui disant que c'est ici même qu'il trouverait des infidèles à convertir et le martyr à subir, l'en avait consolé.

Vitrier prêchait donc, beaucoup (jusqu'à sept fois par jour) et avec un grand succès : très simplement, sans gesticulations ni vociférations, mais avec feu, sans divisions scolastiques, sans citer les auteurs savants ou profanes, mais enseignant l'Écriture, sans vitupérer les vices, sans étaler les aveux du confessionnal, mais s'efforçant d'attiser le goût de « la piété évangélique », intarissable dès qu'il s'agissait de parler du Christ, infatigable dès qu'il s'agissait d'amener les chrétiens à « la vraie philosophie du Christ ». La religion qu'il prêchait accordait le moins possible aux cérémonies, aux pratiques, aux austérités, aux confessions fréquentes et anxieuses, aux indulgences, aux fondations pieuses *in articulo mortis*... Non pas tellement que cet argent eût plutôt dû être destiné aux pauvres, mais parce qu'il était bien tard alors pour pourvoir à son salut, c'est-à-dire pour se convertir. Ceux qu'il avait convertis, ses disciples, affrontèrent au contraire la mort avec la sérénité confiante du vrai chrétien. On peut juger par là de l'extraordinaire nouveauté de Jean Vitrier.

Il était inévitable que Jean Vitrier se fit aussi des ennemis. Lors de la prédication du jubilé de 1500, il avait blâmé la sotte confiance de ceux qui achetaient les indulgences et déploré que cet argent fût retiré aux pauvres. Les commissaires voulurent acheter son silence pour 100 florins. Les ayant traités de simoniaques, Jean Vitrier fut excommunié ; mais des bourgeois arrachèrent le placard. Par la suite, il fut cité deux fois à Théroüanne, devant l'évêque, mais sans succès. Il se justifia sans peine, d'ailleurs des bourgeois à cheval lui avaient fait escorte et on n'osa rien contre lui, de peur d'un « tumulte populaire ».

Vitrier avait aussi entrepris la réforme d'un couvent de « petites sœurs » qui était un véritable lupanar. A force de bonnes paroles, il s'efforçait de sauver celles qui pouvaient l'être. Mais huit des plus endurcies attentèrent à sa vie, l'ensevelissant sous une charretée de fagots. L'instigateur de l'attentat était un dominicain, suffragant de l'évêque. Il n'est pas difficile de reconnaître ici Jean Le Vasseur, prieur des Dominicains de Saint-Omer, inquisiteur dans les diocèses de Cambrai, Tournai, Arras, Amiens, inspireur peut-être de l'attentat contre Vitrier, plus probablement des poursuites de 1498-1500.

Finalement, c'est de ses propres frères que fut victime Jean Vitrier. Il négligeait les travaux (c'était le moment où s'achevait le couvent *intra muros* commencé après la destruction, en 1478, du vieux couvent *extra muros*) et, plus encore, la chasse aux offrandes. Jean Vitrier fut donc remplacé par un autre, plus habile, ou moins austère, en tout cas étranger. Immédiatement le conflit éclata entre la Ville et le couvent au sujet des maisons que les Frères voulaient englober dans leurs bâtiments et de la bière qu'ils voulaient brasser. Un accord intervint le 1^{er} septembre 1502 entre l'échevinage et le gardien, le frère P. le Buschere. Peut-être, en bon Audomarois, Jean Vitrier avait-il pris soin de ménager la juridiction échevinale...

Resté dans son couvent, Jean Vitrier y conserva une très grosse influence sur les jeunes frères. On finit par l'éloigner à Courtrai, comme confesseur d'un couvent de sœurs. Il y mourut en 1519, laissant quelques traductions françaises d'auteurs sacrés.

Pour riche et précis qu'il soit, le témoignage d'Érasme ne laisse pas d'inquiéter. Écrit après vingt ans, dans l'intention avouée de retenir dans l'Église un Josse Jonas prêt à passer à Luther, ne vise-t-il pas à « héroïser » Vitrier, pour prouver qu'on peut être « papiste », et même « moine », et cependant vrai chrétien ?

En fait, les documents récemment

mis à jour confirment, pour l'essentiel, les dires d'Érasme. Ainsi, a-t-on pu, grâce à un procès de 1529, identifier le couvent-lupanar que Jean Vitrier voulait réformer. C'était le couvent des sœurs de Sainte-Marguerite, dont certaines, trente ans après, nourrissaient toujours la même haine mortelle pour le « pater des cordeliers ». Les dépositions de 1529 confirment l'attentat contre la vie de Vitrier ; elles révèlent aussi que celui-ci avait dépassé les bornes de la douceur évangélique, ou érasmiennne, n'hésitant pas à frapper les sœurs du poing et du pied. Cette violence physique rejoint la violence verbale des prédications tournaisiennes de 1498.

On a aussi retrouvé, ou cru retrouver, l'homélaire de Vitrier. Il s'agit d'un manuscrit quasi contemporain, contenant une méthode d'oraison et vingt-trois homélies. Entré plus tard dans la bibliothèque de Clairmarais (de l'ordre de Cîteaux), le recueil a été attribué à un auteur cistercien, quoique plusieurs des homélies soient expressément mises sous le nom de Jean Vitrier, et une autre sous celui de frère Jean Flamen. Il est donc exclu d'attribuer l'ensemble à Jean Vitrier. Le recueil est cependant d'une homogénéité et d'une originalité remarquables et on y retrouve sans trop de peine les thèmes chers à Jean Vitrier, et de même sa manière.

Il est donc possible qu'on atteigne ici, non seulement Jean Vitrier, mais aussi les cordeliers audomarois, ses disciples. Le document n'en est que plus important, il révèle tout un mouvement spirituel aux composantes beaucoup plus riches que ne le laissait supposer le témoignage érasmien : saint Paul et Origène, bien sûr, mais aussi les tendresses de la *Devotio Moderna*, mais encore et surtout, issue du vieux joachimisme et du franciscanisme spirituel, une religion de l'Esprit, dominée par le mystère de la Pentecôte, eschatologique, prophétique, anarchique si on veut, « tout

entière tendue », comme dit Alphonse Dupront, « moins à faire son salut » qu'à en vivre la promesse et l'immuable ».

Alain Derville.

Archives générales du Royaume, à Bruxelles, Transport de Namur, n° 17, f° 335, et n° 27, f° 98. — Archives municipales de Saint-Omer, BB. 239-44, BB. 241-36 et BB. 241-37. — Bibliothèque municipale de Saint-Omer, manuscrits n° 300, 782 f° 93 et 895 f° 137. — Érasme, *Opera omnia*, Lugduni Batavorum, t. V, 1705, col. 987 C-D. — Ch. du Plessis d'Argentré, *Collectio judiciorum de novis erroribus*, t. I, 2a pars, Paris, 1724, p. 340-341. — [J. Liron], *Singularités historiques et littéraires...*, t. III, Paris, 1739, p. 358-360. — J.L. de Burigny, *Vie d'Érasme*, t. I, Paris, 1757, p. 88-90. — J.J. Altmeyer, *Les Précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas*, t. I, Bruxelles, 1886, p. 237. — P.S. Allen, *Opus Epistolarum Des. Erasmi Roterdami*, t. I, 1484-1514, Oxford, 1906, p. 20 et n° 163, 165, 168 ; t. IV, 1519-1521, Oxford, 1922, n° 1211 (traduction en cours depuis 1967 sous la direction de M. Delcourt). — J.H. Lupton, *The Lives of Jehan Vitrier and John Colet*, 2^e édition, Londres, 1909. — A. Renaudet, *Préréforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie, 1494-1517*, Paris, 1916, p. 297, 426-428. — J. Wils, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. II, 31 août 1453-31 août 1485, Bruxelles, 1946, p. 333, n° 182 (*Commission royale d'Histoire, publications in-4°*). — M. Bataillon, « Évangélisme et millénarisme au Nouveau Monde », dans *Courants religieux et humanisme à la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, Colloque de Strasbourg 9-11 mai 1957*, Paris, 1959, p. 29-30 (*Travaux du Centre d'Études supérieures spécialisées d'Histoire des religions de Strasbourg*). — A. Derville, « Jean Vitrier et les religieuses de Sainte-Marguerite (1500-1530) », dans *l'evue du Nord*, t. XLII, 1960, p. 207-239. — A. Godin, « De Vitrier à Origène. Recherches sur la patristique érasmiennne », dans *Colloquium Erasmiannum*, Mons, 1968, p. 47-57. — A. Godin, *Spiritualité franciscaine en Flandre au XVI^e siècle : l'homélaire de Jean Vitrier*, Genève, 1971 (*Travaux d'Humanisme et de Renaissance*, n° CXVI).

VITRIUS ou VOIR(R)IER (Jean).
Voir VITRIER (Jean).

W

WAELEBROECK (Pierre - Charles - Fernand - Albéric), juriste, sociologue et fonctionnaire international, né à Gand le 5 septembre 1891, mort accidentellement à Algonquin Park au Canada le 22 juillet 1944.

Tant du côté maternel que du côté paternel, il avait une ascendance juridique caractérisée. Neveu du conseiller à la Cour d'appel Ernest Waelbroeck, auteur de traités faisant autorité, il était le petit-fils d'Hippolyte Rolin, ancien ministre, neveu de Gustave Rolin-Jaequemyns, également ancien ministre, et du professeur Albéric Rolin, fondateur avec le précédent de l'Institut de Droit international.

Après avoir brillamment terminé, en 1914, ses études de droit à l'Université de Gand, il prit part comme simple soldat dans les rangs du 7^e régiment de ligne aux premiers combats de retardement livrés par l'armée belge à l'invasisseur allemand. Le deuxième jour de la bataille de l'Yser, le 19 octobre 1914 à l'aube, il était très grièvement blessé en tâchant de ramener dans nos lignes un compagnon d'armes fauché par les mitrailleuses allemandes. Cet acte de courage fut récompensé par une citation à l'Ordre du Jour de l'Armée avec Croix de Guerre et Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II; il ne se remit qu'incomplètement de ses blessures et fut réformé.

A la libération, il fut pendant quelques mois inscrit au tableau de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel de Gand,

mais dès fin 1919 il rejoignit à Londres la première équipe de ceux qui, autour de Sir Eric Drummond, jetaient les bases du futur Secrétariat de la Société des Nations. Bientôt il était transféré au Bureau international du Travail où avec son compatriote et futur beau-père, Louis Varlez, il allait pendant de longues années seconder de son mieux le premier directeur du Bureau, le dynamique Albert Thomas. Celui-ci, qui s'y connaissait en hommes, n'hésita pas à lui confier la mise sur pied et la direction de la Section d'Éditions. Waelbroeck devait y acquérir non seulement une information complète quant aux diverses activités de l'Organisation, mais, comme éditeur de la *Revue internationale du Travail*, la connaissance approfondie des nombreux problèmes que le Bureau s'attachait à résoudre.

Rien d'étonnant dès lors à ce qu'en 1936 il ait été appelé à la direction du Service du Chômage et des Migrations où ses efforts aboutirent en 1939 à l'adoption par la Conférence du Travail de l'importante convention et de la recommandation sur les travailleurs migrants ainsi que des recommandations sur la formation professionnelle à l'apprentissage.

L'Organisation devait peu après subir les contre-coups du cataclysme qui s'abattit sur l'Europe. Plus heureuse que la Société des Nations, elle y survécut grâce sans doute à l'esprit de décision de son état-major. Dès juillet 1940, son directeur, Phelan,

gagnait le Canada accompagné de quelques collaborateurs de choix. Waelbroeck en était et nul sans doute ne s'y dévoua plus que lui pour assurer la continuation de l'œuvre entreprise et amener l'Organisation à jeter des racines nouvelles dans le nouveau monde.

Infatigable, il ajouta bientôt la direction de la section des Conditions du Travail à celle du Chômage et des Migrations pour finalement être promu en février 1944 au rang de sous-directeur du Bureau.

Aussi, lorsqu'un accident tragique mit fin peu après à cette brillante carrière, le monde du travail fut-il unanime à rendre hommage à l'activité féconde et généreuse de ce fonctionnaire international d'élite.

Pierre Waelbroeck publia, dans la *Revue internationale du Travail*, les articles suivants : *Les relations industrielles dans les mines domaniales françaises de la Sarre* (vol. XXI, n° 6, juin 1930, p. 830-869 et vol. XXII, n° 1, juillet 1930, p. 23-47), *Quelques aspects de la politique sociale allemande sous le régime national-socialiste* (vol. XLIII, n° 2, février 1941, p. 141-167, en collaboration avec I. Bessling), *La Redistribution des travailleurs pour la production de guerre* (vol. XLV, n° 4, avril 1942, p. 411-441).

Henri Rollin.

« Pierre Waelbroeck », dans *Revue internationale du Travail*, vol. L, n° 3, septembre 1944, p. 317-322.

WARLAND (Odon-Joseph-Augustin), industriel, né à Gouvy (hameau de Limerlé, province de Luxembourg) le 22 avril 1890, décédé à Uccle (Bruxelles) le 10 juillet 1954.

Odon Warland, fils d'Anatole Warland, fait ses études primaires dans sa commune natale. Sa curiosité très vive et sa soif insatiable de connaissance retiennent l'attention de l'abbé Lemaire, curé de la paroisse. Très réceptif aux leçons de son professeur

bénévole, il approfondit sa formation en autodidacte.

Odon Warland s'intéresse à l'industrie du tabac ou plus précisément à celle des cigarettes. Vers 1906, il fabrique les « Boule bleue ». Il quitte bientôt Gouvy et va installer, rue Wandre Wazon à Liège, vers 1908-1909, une fabrique qui occupe une dizaine de personnes. De cette entreprise sort sa seconde marque, dénommée « Lapham ».

Mais survient la guerre de 1914 qui oblige Odon Warland à abandonner sa fabrication, par manque de matières premières. Il retourne à Gouvy où il complète sa formation industrielle, car cet Ardennais aura toujours les deux pieds sur terre. A ses débuts, comme tout au long de son existence de grand industriel, il se montre réaliste sans renoncer pour autant à la part de rêve qui stimule tous les animateurs.

Au lendemain de l'armistice, il imagine de symboliser la paix retrouvée en lançant dans le public un paquet de cigarettes rehaussé des trois couleurs nationales et qu'il appelle « Boule Nationale ». La nouvelle marque, lancée exactement le 22 mai 1920, a été fabriquée dans les ateliers de Liège et l'était encore, comme les précédentes, entièrement à la main, mais vers la même époque Odon Warland achète sa première machine à cigarettes. La « Boule Nationale » conquiert progressivement une part importante du marché. Le succès incite son propriétaire à développer ses installations. En 1921, il transfère l'atelier de Liège à Jette où il monte une petite usine, tout en gardant Liège comme entrepôt de produits finis. L'entreprise privée de Jette, conçue de façon moderne, ne cessera durant trois ans de s'épanouir. Les Établissements Jacobs et Teurlings, de Molenbeek, lui fournissaient le tabac coupé pour la fabrication des cigarettes. En 1929, Odon Warland rachète les établissements en question, réservant à son profit l'exclusivité des tabacs AJJA, fabriqués par eux. Il rachète de même

la plupart des marques de tabac de l'époque qui existent d'ailleurs toujours : Roisin Aromatique, Roisin Léger, Fleur de Roisin, Royal Richmond.

Les ventes allant croissant, la capacité de l'usine de Jette est bientôt dépassée. C'est alors qu'une société anonyme appelée Établissements Odon Warland se crée le 15 mars 1929. En même temps débute la construction des bâtiments actuels de la firme, d'où les premiers produits sortent deux ans plus tard. En plus des « Boule Nationale », de nombreuses autres marques de cigarettes et de tabac y sont fabriquées.

Malgré son lourd travail quotidien de chef d'entreprise, Odon Warland accepte pendant plusieurs années les responsabilités de président de la Fédération belgo-luxembourgeoise des Industries du Tabac, aux rôles multiples dont celui de porte-parole de l'industrie sur la place publique.

Le 10 juillet 1954, la mort frappe brutalement, en son domicile, avenue Circulaire, celui qui, en une belle audace, avait construit littéralement de ses mains une des plus importantes sociétés industrielles de tabac à fumer et de cigarettes en Belgique, l'actuelle B.A.T. Benelux-Établissements Odon Warland S.A.

En 1930, Odon Warland avait fondé dans un domaine totalement différent les Établissements Horto-Epio, s'occupant de fleurs d'orchidées et de poisons exotiques ; Odon Warland céda la firme Epio en 1938 et la firme Horto en 1944.

Paul Cattelain.

Renseignements aimablement communiqués par Monsieur Guy Gérardy, neveu d'Odon Warland.

WIENER (*Samson*, dit Sam), avocat, sénateur, membre du Conseil supérieur de l'État Indépendant du Congo, administrateur de sociétés, né à Bruxelles le 18 août 1851, décédé dans la même ville le 10 avril 1914.

Venant de l'Europe centrale, les Wiener s'arrêtèrent sur le Rhin avant

de passer en Belgique ; ils se distinguèrent dans maints domaines : les arts, les affaires, la politique et l'armée.

Les Wiener, qui sont le mieux connus, étaient trois, les frères Wiener : Jacques, Léopold et Charles, graveurs en médailles réputés (voir *Biographie Nationale*, t. XXVII, Bruxelles, 1938, col. 298-306).

L'aîné de la famille, Jacques, eut plusieurs enfants : trois fils et une fille. Les fils s'appelaient Alex, Édouard et Samson.

Alex est le père de Franz Wiener, mieux connu sous le nom de Francis de Croisset. Celui-ci avait hérité des Wiener l'esprit fantaisiste et le sens artistique. Il devait s'affirmer à Paris comme écrivain, auteur de romans et de comédies. Son père eut beau lui interdire de publier sous son nom de Wiener, il avait le don et il entendait faire son chemin dans les lettres. L'oncle Samson, qui avait le sens des affaires et aussi le goût esthète, l'aïda, en cachette, malgré le père, à s'installer à Paris, où très rapidement il brilla dans les salons et dans les milieux littéraires. Il épousa une comtesse de Chévigné dont il eut deux enfants : Philippe de Croisset et Germaine de Croisset, qui devait se marier avec un Montebello. Car l'écrivain, qui faillit entrer à l'Académie française, avait changé de religion et de nationalité ; il était devenu catholique et français. Il avait même modifié son nom : Wiener s'était mué en Croisset. Sa sœur, Yvonne Wiener, avait épousé un autre Wiener et elle était restée belge tout en vivant à Paris.

Le deuxième fils de Jacques Wiener, Édouard, fut banquier et il eut trois enfants : Lionel, ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles, fut, sous le pseudonyme de Lionel Renieu, un écrivain bien connu par ses nombreuses communications relatives aux chemins de fer dont il était un spécialiste, par son *Histoire des théâtres de Bruxelles depuis leur origine jusqu'à ce jour*, par ses opérettes ; les autres enfants d'Édouard Wiener étaient le général Wiener et Dora Wiener.

Le troisième fils de Jacques Wiener était Samson, que l'on devait appeler familièrement Sam Wiener.

Sam Wiener a une mère anglaise, Annette Newton ; il épousa une Anglaise et sa belle-fille est Américaine. C'est dire que, pour les Wiener, l'anglais est la langue maternelle autant que le français. Sam Wiener était un cerveau, une prodigieuse mémoire, un esprit délié, ironique, fantaisiste. Ajoutons que son fils, Francis, fut avocat et mourut jeune, à quarante et un ans ; que sa fille Marguerite épousa un savant, Maurice Philippon, professeur à l'Université de Bruxelles ; que ses petits-enfants sont l'actuel bourgmestre de Watermael-Boitsfort et Made-moiselle Nellie Wiener, fort attachée aux organisations féminines et qui suit de près l'évolution de la politique.

Après avoir fait ses humanités à l'Athénée de Bruxelles, et obtenu le titre de docteur en droit à l'Université de Bruxelles (1873), Sam Wiener entra au barreau où il s'intéressa surtout aux grandes affaires commerciales, industrielles et financières.

Wiener débuta dans la carrière politique en 1884, date à laquelle il fut désigné comme conseiller provincial du Brabant ; il devint vice-président de ce conseil le 6 octobre 1896 et n'abandonna ce mandat que lorsqu'il fut élu sénateur par l'arrondissement de Bruxelles le 27 mai 1900, charge qu'il assumait jusqu'à son décès.

Rappelons que l'activité, disons coloniale, de Sam Wiener a été évoquée dans la *Biographie coloniale belge* (t. IV, Bruxelles, 1956, col. 948-954) par Jean-Marie Jadot ; il y souligne en quelle estime Léopold II tenait Sam Wiener. On sait que le grand monarque faisait une abondante consommation de conseillers. Sam Wiener joua ce rôle jusqu'à la mort du Roi. Le fait est sans doute unique. Nommé membre du Conseil supérieur de l'État Indépendant du Congo par Léopold II le 16 janvier 1895, il remplit des missions très délicates et fut mêlé aux nombreuses négociations que le Roi poursuivait en vue d'accroître l'in-

fluence et les possessions de son pays dans le monde.

Le rôle de conseiller colonial de Sam Wiener ayant été excellemment évoqué par Jean-Marie Jadot, nous nous attacherons surtout à l'action politique du leader libéral que fut Wiener, ainsi qu'à ses interventions comme avocat de la Liste civile.

Au Sénat, Sam Wiener agissait en tant que leader du parti libéral. Il en imposait par sa personnalité attachante et vigoureuse, sa science juridique, le rôle éminent qu'il remplissait auprès de Léopold II. Aussi — rappelons-le tout de suite —, lors de ses funérailles le 14 avril 1914, Paul Hymans, jeune député, pouvait-il déclarer, au nom de la Ligue libérale et des parlementaires : « Cependant, il » n'a pas pu donner toute sa mesure. » La souplesse de sa parole, sa fertilité » d'initiative et de ressources, son » expérience des affaires l'auraient, » sous un autre régime, fait appeler » sans doute à participer aux fonctions » et aux responsabilités gouvernemen- » tales. Et il aurait pu déployer ainsi, » sur une scène plus vaste, ses talents » de légiste, d'administrateur et de » financier. La fortune contraire qui » a écarté son parti du pouvoir depuis » trente ans, le réduisit aux tâches de » l'opposition. C'est une mission diffi- » cile, parfois ingrate, que celle qui se » borne à la critique, au contrôle et qui » peut devenir mesquine et stérile si » elle s'enferme dans une négation » systématique. Mais Wiener élargis- » sait, recherchait à l'horizon, au-delà » des frontières du parti, les intérêts » permanents et généraux de la Belgi- » que ... Léopold II le distingua et il » fut appelé à éclairer de sa science » juridique cette volonté souveraine » dont il subit sans se diminuer la » puissante attraction. De cette au- » guste clientèle, il n'était pas sans » tirer une certaine fierté souriante où » ne perçait point de hauteur mais la » satisfaction d'avoir mérité la con- » fiance d'un grand roi et d'être initié » par lui au secret de quelques-unes de » ses conceptions ».

Son rôle de chef de l'opposition libérale, Sam Wiener eut à le jouer dans la plupart des débats. A cet égard, la lecture des *Annales parlementaires* est édifiante. Sam Wiener est présent partout. Il intervient dans toutes les discussions de quelque importance. Il prononce des discours denses et redoutables chaque fois qu'il est question de défense nationale, du budget des Voies et Moyens, des problèmes financiers et coloniaux, etc. Il défend des principes, mais se préoccupe aussi de la manière dont ils sont appliqués ; il est théorique et concret, ce qui fera dire un jour à un de ses adversaires qu'il eût fait un excellent ministre, si les temps avaient été autres, si le régime électoral avait permis une plus grande alternance au pouvoir.

Évoquer toutes ses interventions au Sénat nous conduirait évidemment trop loin. C'est pourtant tout un passé, parfois tumultueux, qui revivrait sous nos yeux. Qu'il nous suffise d'en souligner quelques-unes.

Dès son entrée au Sénat, lors du débat du 4 juillet 1900 sur les suppléments, il affirme ses positions : il est un ancien partisan de la représentation proportionnelle et il est membre de l'Association réformatrice. Dans une discussion sur le budget des Voies et Moyens, il s'en prend vivement aux tenants du protectionnisme, après quoi il traite de l'impôt par fenêtre. Après les principes, les faits. Nous apprenons ainsi que Bruxelles, Anvers et Gand sont les seules villes classées, depuis le début du XIX^e siècle, parmi les communes de 50.000 habitants et plus pour lesquelles l'impôt par fenêtre est de 2,28 fr, alors qu'à Liège on ne paie que 1,80 fr ou même 1,30 fr. D'autre part, certains faubourgs de Bruxelles ont 60.000 habitants, la propriété y a souvent plus de valeur qu'à Bruxelles ... et les fenêtres ne paient que 1,80 fr. S'indignant, le sénateur libéral s'écrie : « L'État vend » l'air et la lumière à raison de 2,28 fr » par ouverture à chaque habitant de » Bruxelles, tandis qu'il vend le même » air et la même lumière, mais plus

» abondants, à raison de 1,30 fr ou » 1,80 fr en dehors du périmètre de » Bruxelles ». Ce qui fait dire à son collègue De Mot que les fenêtres des maisons de l'avenue de la Toison d'Or sont taxées comme celles d'un village ...

Ce sont surtout les questions militaires qui retiennent l'attention du conseiller de Léopold II. Le budget de la guerre, le contingent, les projets de réorganisation de l'armée l'appellent immédiatement à la tribune. Il y prononce, sur tous ces sujets, des discours mordants, lucides, substantiels. Le 28 décembre 1900, encore nouveau venu au Sénat, il tient à déclarer qu'il est partisan du service personnel et de la suppression du remplacement. Il s'insurge contre l'attitude de la droite et plus spécialement contre certains catholiques antimilitaristes du célèbre « banc d'Anvers ». « J'ai toujours estimé, affirme-t-il, » que la question de la défense du » pays et de la réorganisation de l'Ar- » mée est une question nationale et non » pas une question de parti. »

D'accord pour la réduction du temps de service, il est aussi partisan du colonel Ducarne, qui s'est fait attaquer par la droite parce qu'il avait soutenu à la commission mixte — où Sam Wiener regrette de ne pas voir le général Brialmont — que la Belgique ne devait pas compter sur les traités pour assurer sa défense. Or, déclare Sam Wiener, l'Angleterre s'est renforcée pour faire respecter les traités de 1831 et de 1839 par les Allemands et les Français en guerre en 1870, — l'histoire des projets Benedetti montre que l'Angleterre avait raison et que la Belgique, malgré des traités, a couru des périls.

En s'attachant à assurer la défense du pays par des lois mieux appropriées, le leader libéral satisfaisait le désir du roi — après Léopold II, ce sera Albert 1^{er} — qui s'inquiétait de voir le peuple belge si inconscient, si peu enclin à se protéger contre la montée des périls. En toute occasion, au Sénat et ailleurs, Wiener sonnait la

cloche d'alarme. Président d'honneur de la Ligue des ex-sous-officiers de l'armée, il adjurait les Belges de songer à renforcer leur défense. Pour l'encourager dans cette voie, Léopold II, que hantait la même préoccupation, lui écrivait même de Saint-Jean-Cap-Ferrat. Dans les archives de la famille Wiener, nous avons pu prendre connaissance d'une lettre dictée par le roi à son officier d'ordonnance, le capitaine Stinghlamber et dans laquelle il était dit : « Il est indispensable » que nous ayons une bonne armée, » que nous puissions nous défendre et » ainsi, conformément à nos obligations internationales, empêcher » qu'on ne passe chez nous, rendre ce » passage le plus onéreux possible à » celui qui voudrait l'essayer afin qu'il » n'en ait pas la tentation. De nos » jours, on ne respecte plus les traités, » chacun agit pour son seul avantage » et chacun des grands veut être plus » fort que l'autre. Au retour de Berlin, » le roi (*d'Angleterre*, écrit Léopold II » en marge) a annoncé au Parlement » de nouvelles constructions navales » et de nouvelles dépenses pour cet » objet; nous devons aussi achever » efficacement et nos fortifications et » notre matériel; vous savez que ni » l'un ni l'autre ne peuvent s'improviser. Vous ferez œuvre patriotique, » Monsieur le Sénateur, en répétant, » avec votre talent habituel, aux » Belges, chaque fois que vous en » aurez l'occasion, que, pour maintenir » leur indépendance, ils doivent se » mettre en état de l'étayer par des » forces proportionnées aux exigences » de notre situation et à tout ce qui se » fait autour de nous ».

Au fil des années, le pessimisme de Sam Wiener ne fera que croître. Le nouveau règne aura déjà commencé que le leader libéral sera encore là pour lancer des avertissements qui seront prophétiques. Dans le débat sur le budget de la guerre pour 1912, il évoque la situation internationale angoissante et les efforts de réarmement de plusieurs pays. Il s'élève contre les effectifs de 42.800 hommes, alors que

la population a atteint 7 millions et demi d'habitants. Il proteste contre les exemptions « par piston » (« le curé », s'écrie-t-il), contre l'augmentation des étudiants dans les compagnies universitaires. Il faut, dit-il, assurer la sécurité des frontières par un accroissement des effectifs et une réorganisation de l'armée.

A la rentrée parlementaire de 1912, le gouvernement de Broqueville constate que la situation internationale s'est encore détériorée et il annonce le dépôt d'un projet de loi militaire. Comme il demande l'appui de l'opposition, Sam Wiener, par motion d'ordre, fait remarquer que, pour la première fois, la déclaration ministérielle reconnaît « le péril qui peut exister » pour notre pays dans le cas d'une » conflagration européenne ». Il rappelle fort justement que, si on l'avait écouté, nous aurions depuis longtemps une armée prête à répondre aux éventualités menaçantes qui se font jour... Et d'ajouter : « La déclaration ministérielle a fait allusion à des documents » dont M. Woeste a demandé la communication. Je pense, moi, que ces » documents doivent demeurer confidentiels. Au surplus, avons-nous » besoin de ces documents? Ne sait-on » pas que, depuis dix ans, on fait des » préparatifs des deux côtés de la » frontière? On construit des chemins » de fer qui aboutissent tous à nos » frontières, on établit des camps fortifiés, des champs d'aviation, on » entretient des ouvrages déclassés. » Les renseignements de ce genre » abondent ».

Et voici la flèche : « Le spécialiste » militaire du *Times* (comme Léopold II, Sam Wiener est un fervent » lecteur de ce journal anglais) écrivait » ces jours-ci que M. Woeste, irréductible dans ses opinions, était l'ennemi » de la paix de son pays ».

Le premier ministre, venant cette fois à la rescousse, rappelle que M. Beernaert (c'est l'anti-Woeste) disait que nous avions à choisir entre le rôle de barrière, si nous sommes assez forts, et celui de champ de ba-

taille si nous sommes trop faibles.

Le débat se poursuit en avril 1913 lors de l'examen du projet de loi sur le contingent et en juin à propos du projet sur la milice. Le « banc d'Anvers », « le Meeting », c'est-à-dire les antimilitaristes de la droite perdent du terrain au sein de leur propre parti. Georges de Ro, rapporteur, salue le triomphe de la cause « militariste » et dit notamment : « Le projet de loi » actuel réalise le vœu de Léopold II » dont la figure s'auréole de jour en » jour davantage dans les brumes du » passé qui l'environnent ». Et de rendre hommage à la clairvoyance des Wiener, des Vandenspeereboom, des d'Oultremont. On se réjouit que le Gouvernement renonce « au prétendu réduit national » pour protéger « toutes nos provinces indistinctement » contre les misères de l'invasion.

Alors, du haut de la tribune, Sam Wiener, bien que membre de l'opposition, annonce qu'il soutiendra les efforts du Gouvernement et prononce un discours d'une rare élévation de pensée. « Je n'ai jamais voulu traiter » en politicien les augustes intérêts de » la défense nationale », déclare-t-il, mais il ne peut s'empêcher de fixer les responsabilités de la droite : Helleputte et Hubert, qui estimaient qu'il fallait réduire le temps de service, et surtout Woeste, sa bête noire, qui affirmait que la Belgique n'avait rien à redouter des grandes puissances. Quand, en 1909, le Gouvernement s'est décidé, après bien des atermoiements, à introduire le principe du service personnel dans une loi qui restait boiteuse et insuffisante, il rencontra de nouvelles oppositions à droite : Segers, du Bus de Warnaffe, Woeste, « naturellement ». Trois ministres démissionnèrent parce qu'ils voulaient qu'on s'en tienne au « système suranné » du remplacement et du volontariat » rémunéré ». Dans la suite, le danger se précisa. L'Allemagne vota le 10 mai 1912 des armements formidables dont le coût dépassait un milliard. Les autres grandes puissances l'imitèrent. Les petites également. La Hollande et la

Suisse augmentèrent la durée du service militaire. « C'est dans ces conditions, ajoute Sam Wiener, que se » poursuivait la campagne électorale » de juin où l'on put lire des affiches qui » disaient, en français et en flamand : » Si vous votez pour le programme » cartelliste (libéraux et socialistes), » vous aurez sur vos quatre fils, quatre » soldats sans rémunération. Si vous » votez pour le Gouvernement catho- » lique, sur vos quatre fils, un seul de- » vra servir et vous aurez la rémuné- » ration. »

« Aujourd'hui, en juin 1913, souligne » le leader libéral, le Gouvernement » supprime la rémunération et gé- » réalise le service militaire. Le pro- » gramme du parti catholique est » abandonné ».

Après avoir dressé un dur réquisitoire contre la majorité gouvernementale, qui ne sut pas retenir les menaces grandissant à nos frontières, Sam Wiener se réjouit néanmoins du dépôt d'un projet qui constitue un progrès sur la loi de 1909. « Le grief essentiel, » dit-il, que l'on peut formuler, c'est » que ce projet arrive bien tard. J'es- » père qu'on ne devra pas dire trop » tard ».

La vigilance de Sam Wiener ne fut pas prise en défaut. Le 28 août 1913 encore, il adjurait le Sénat de voter de nouveaux impôts pour renforcer la situation financière et assurer la réorganisation militaire. « Ce n'est pas » seulement par des soldats et par des » fortifications, déclarait-il, qu'un pays » assure sa défense ; des finances soli- » des et bien gérées constituent un » élément essentiel de sa sécurité. »

Le destin n'allait pas permettre que Sam Wiener vît la réalisation de ses prophéties ...

Son attention ne se portait pas uniquement sur les questions militaires. Il estimait que celles-ci étaient primordiales, car les autres s'effaçaient devant la nécessité de sauvegarder l'indépendance et l'existence même de la nation. Il eut des interventions souvent décisives en diverses matières : sur la procédure du divorce, sur la

protection de l'enfance, sur les sociétés commerciales, sur la recherche de la paternité, sur les conseils de prud'hommes et la législation sociale.

En dehors de son activité parlementaire très intense, Sam Wiener eut à remplir pour Léopold II des missions extrêmement délicates. Parfait diplomate, bien au fait de toutes les subtilités du droit, sachant le maniement des affaires, il n'est pas étonnant que le roi ait vu en lui un excellent conseiller pouvant servir les intérêts de la Liste civile et ses entreprises d'outre-mer. Les archives de la famille Wiener sont à cet égard révélatrices, de même d'ailleurs que les discours et les publications du leader libéral.

Pour nous borner à quelques indications, signalons que, le 9 février 1887, Sam Wiener est élu commissaire de la fameuse Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie — la Douairière C.C.C.I. —, fondée le 27 décembre 1886, et qui multipliera bientôt ses filiales où l'on retrouvera toujours Sam Wiener en qualité de commissaire, c'est-à-dire au cœur de l'économie congolaise en pleine expansion malgré des difficultés de tous ordres. Sam Wiener est mêlé à toutes les entreprises royales qu'elles soient en Afrique, en Corée, aux Philippines ou en Chine. Il sera aux côtés de Léopold II lorsque l'opinion internationale, en particulier l'opinion britannique, se livrera à des attaques méchantes et souvent injustes contre l'État Indépendant du Congo. A son intervention, le livre du capitaine Burrows, *The Curse of central Africa*, sera interdit et l'auteur frappé d'amende. C'est encore lui qui s'élèvera contre les calomnies de Casement, prélude à la campagne antiléopoldienne de la Congo Reform Association du fameux Morel.

Bien entendu, le conseiller de Léopold II, le « missionnaire secret » du Roi pouvait mieux servir la Couronne au Sénat où les débats étaient souvent très durs, car il fallait surmonter les réticences, voire les hostilités déclarées de parlementaires mal informés ou violemment adversaires de la politique

d'outre-mer telle que la concevait un monarque terriblement entreprenant et qui voyait les choses au loin, par-dessus leurs têtes. Lorsque se posera le problème de la reprise du Congo par la Belgique, celui de la défense nationale, celui de la Fondation de la Couronne, de la Compagnie des Sites, de la Fondation de Niederfullbach, de la Société de la Côte d'Azur, etc., on trouvera Wiener au premier rang des défenseurs de la politique royale. Ces deux hommes se comprenaient et se complétaient admirablement au point qu'il n'est pas possible de parler de Léopold II sans évoquer l'action, souvent dans les coulisses, de son fidèle conseiller. Par exemple encore, quand vint le procès de la succession de la reine des Belges (Marie-Henriette mourut à Spa le 19 septembre 1902), c'est toujours Sam Wiener que l'on vit à la barre pour assurer la défense des intérêts du Roi.

On sait que les filles de Léopold II contestaient la validité du traité conclu à Vienne le 8 août 1853 stipulant la séparation des biens des époux, le duc de Brabant et l'archiduchesse d'Autriche. Elles avaient pris pour avocats Paul Janson, le bâtonnier Charles Dejongh et Paul-Émile Janson. Sam Wiener, avocat de la Liste civile et sénateur, Émile De Mot, avocat à la Cour de Cassation, bourgmestre de Bruxelles et sénateur, plaidaient pour le baron Constant Goffinet en sa qualité de mandataire du roi des Belges, souverain de l'État Indépendant du Congo. Sam Wiener fut particulièrement rigoureux dans le choix de ses arguments et souvent caustique dans ses développements. Sa brochure, *Les traités matrimoniaux des princes*, publiée en 1906 par l'Imprimerie Veuve Monnom, contient une foule de renseignements juridiques et historiques sur cette matière délicate. La thèse de l'auteur est que « les alliances matrimoniales des princes sont choses d'État et leur caractère politique impose la forme solennelle qui est suivie ». Selon lui, « le juge belge n'a pas le droit de déchirer une conven-

» tion conclue entre les deux chefs
 » d'État agissant dans la plénitude de
 » leurs attributions : les traités sont
 » des actes internationaux et ont force
 » de loi ».

Dans une envolée pathétique, répondant à des arguments sentimentaux et un peu démagogiques de ses adversaires, Sam Wiener s'adressera aux princesses et leur dira : « Je le constate avec regret, la princesse Stéphanie a tenu à s'associer jusqu'au bout aux créanciers (certains ayants droit de la princesse Louise de Cobourg) qui font ce procès au Roi, son père. Comme ceux-ci, elle vous demande de déchirer le pacte qui a formé, pendant cinquante ans, la loi du mariage de ses parents et qui porte la signature du noble prince dont elle eut l'honneur d'être la belle-fille. Comme les créanciers, la comtesse Lonyay invoque devant vous des griefs de forme qui, s'ils étaient accueillis, feraient tomber les conventions sous l'égide desquelles a été conclue sa propre union avec l'archiduc héritier de l'Empire d'Autriche ... Si la comtesse Lonyay intervient dans ce procès, si elle prend à l'égard du Roi, son père, cette attitude hostile et offensante, c'est parce qu'elle craint que les libéralités royales faites au pays ne compromettent sa part de la succession future. Ce n'est pas seulement de la succession de la feuë Reine qu'il s'agit dans ce procès, c'est de la succession non ouverte du Roi vivant! ».

Ardent patriote, attaché sentimentalement, dirons-nous, à la personne de Léopold II qu'il admire, Sam Wiener reporta sur le roi Albert ses sentiments de dévouement respectueux. Déjà en 1907, alors qu'il n'était encore que l'héritier présomptif, « Albert de Belgique » lui écrivait d'Osterde une lettre dans laquelle il disait : « Il me tarde de vous remercier bien sincèrement de l'obligeant empressement avec lequel vous m'avez avisé des circonstances rendant ma présence à la séance d'aujourd'hui [13 mars] inopportune. Ma situation absolu-

BIOGR. NAT. — t. XXXVIII.

ment exceptionnelle de membre de droit d'une assemblée élective me commande en tout une prudente déférence et une extrême réserve. C'est pourquoi il faut bien se garder de fournir à ses adversaires les arguments d'une critique déjà facile. Recevez donc l'expression de ma reconnaissance pour les recherches auxquelles vous vous livrez si aimablement et croyez toujours, cher Monsieur Wiener, à mes meilleurs sentiments ».

Nous avons dit que Sam Wiener ne verrait pas la réalisation de ses prophéties concernant la montée des périls internationaux pour la conjuration desquels il avait tant milité en vue de renforcer la défense du pays. En effet, le 10 avril 1914, son auto entra en collision rue de la Loi avec un tramway. Le chauffeur sortit indemne, mais le sénateur, souffrant de lésions internes et d'une forte commotion cérébrale, ne devait pas tarder à succomber, sans avoir repris connaissance. L'accident s'était produit à 21 heures 45; Sam Wiener revenant de Boitsfort rentra à son domicile, 9, boulevard de l'Astronomie.

Cette fin brutale d'une si éminente personnalité suscita une vive émotion. Le roi Albert fit aussitôt présenter ses condoléances à la famille Wiener. Les funérailles eurent lieu le mardi suivant, 14 avril, en présence des membres de la famille : le fils, Francis Wiener; le gendre, Maurice Philippon; le frère, Édouard Wiener; le commandant Wiener; l'écrivain Francis de Croisset (Franz Wiener). Il y avait des ministres et des parlementaires. Le grand rabbin Bloch prononça les paroles rituelles. Il y eut des discours : de Hanrez, au nom de la gauche libérale du Sénat; de Théodor, au nom du Barreau; de Paul Hymans, au nom de la Ligue libérale et des parlementaires bruxellois. Au cimetière, le bourgmestre de Boitsfort, Delleur, dit un suprême adieu à « notre sénateur ».

La séance du mercredi 15 avril au Sénat fut particulièrement émouvante. Le baron de Favereau, qui la présidait,

retraça avec éloquence la brillante carrière du défunt :

« Entré au Sénat en 1900, il y » apporta une belle intelligence, des » connaissances juridiques étendues, » une longue expérience des assemblées » délibérantes, fruit d'un mandat de » seize années au conseil provincial » du Brabant ...

» Bien davantage que la plupart de » ses concitoyens, il avait le sens vrai » des relations internationales. Il pos- » sédait des connaissances positives » sur la politique étrangère, sur la » situation spéciale de la Belgique dans » le concert des États. Il savait avec » quelle prudence ces graves problèmes » doivent être touchés au parlement. » Il ne les abordait qu'avec la plus » extrême circonspection et il renon- » çait sans regret à un succès oratoire » facile s'il lui était démontré que son » discours pouvait produire quelque » effet fâcheux, même très éloigné, sur » les relations de la Belgique avec ses » puissants voisins ou sur les négocia- » tions menées par le département des » Affaires étrangères en vue de l'ar- » rangement ou de la conclusion d'un » traité. Il donnait ainsi un bel exem- » ple de désintéressement patrioti- » que ».

D'autres sénateurs s'associèrent aux paroles de leur président. L'un d'eux, le comte Goblet d'Alviella, son ami de toujours, fit de lui un admirable portrait. Après avoir parlé de ses fréquents voyages à l'étranger, de ses relations cosmopolites, de sa voix chaude et colorée, de son esprit d'à-propos, de son affabilité, de sa prodigieuse mémoire, l'orateur ajouta : « Qu'il me semble l'entrevoir encore, » tantôt se jouant à travers les chiffres » complexes de ces discussions finan- » cières où il excellait à jeter de la » lumière, tantôt prenant des notes au » cours de quelque vif débat politique, » pour en faire sortir aussitôt une » chaleureuse improvisation où sou- » vent notre cœur battait à l'unisson » de ses paroles ; tantôt circulant au » milieu de nous, comme il y a cinq » jours à peine, l'œil vif, le sourire

» accueillant, la main tendue, déga- » geant le magnétisme irrésistible de » sa bonne figure où respirait le con- » tentement de l'homme bienveillant » et sympathique, heureux de vivre » et de voir les autres heureux ».

Minute émouvante ! Le président, bien que ce fût contraire au règlement, permit à Hanrez de donner lecture du discours que Sam Wiener avait préparé pour le débat. Hanrez se leva du banc où siégeait son collègue et lut la partie du discours relative à l'interprétation de la Constitution en matière d'enseignement. L'instruction obligatoire était décrétée. Que fallait-il en penser du point de vue constitutionnel ? Deux objets parmi beaucoup d'autres chers au cœur de Sam Wiener : le respect de la Constitution et l'enseignement. Car ce libéral, que revendiquaient les milieux conservateurs, était généreux, progressiste et résolument démocrate. Il l'avait prouvé tout au long de sa féconde carrière politique. Il avait aidé son Roi dans l'accomplissement de ses grands desseins. Peu avant les terribles orages de 1914 qu'il avait annoncés et qu'il s'était efforcé de détourner de notre ciel, la Belgique avait perdu un de ses grands serviteurs.

Publications de Sam Wiener : des récits de voyage : *Le Mont St-Michel. L'Engadine. Notes de voyage*, Bruxelles, H. Kistemaekers, 1883, 125 pages ; des ouvrages juridiques et financiers : *L'Exception de jeu et les opérations de bourse*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, Paris, A. Marescq Aîné, 1883, x-228 pages et *Les traités matrimoniaux des princes*, Bruxelles, Veuve Monnom, 1906, 156 pages ; une brochure : *La Question du flamand au Palais*, conférence prononcée le 1^{er} mars 1888 au Jeune Barreau de Bruxelles.

Désiré Denait.

Archives de la famille Wiener, aimablement communiquées par M^{lle} Nellie Wiener ; ces archives ont été classées, mises sur microfilms et sont conservées désormais aux Archives générales du Royaume, à

Bruxelles. — *Annales Parlementaires*. Sénat, 1900-1914. — J.-M. Jadot, « Wicner (Samson) », dans *Biographie coloniale belge*, t. IV, Bruxelles, 1956, col. 948-954. — G. Kurgan-Van Hentenryk, *Léopold II et les groupes financiers belges en Chine. La politique royale et ses prolongements (1895-1914)*, Bruxelles, 1972, *passim* (*Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, collection in-8°, 2^e série, t. LXI, fasc. 2*).

WILLEMS (Jan-Frans), littérateur flamand, né à Bouchout (province d'Anvers) le 11 mars 1793 de Joannes-Baptista Willems et Joanna-Maria Verry(c)ken, décédé à Gand le 24 juin 1846.

La formule consacrée selon laquelle Jan-Frans Willems serait simplement le « père du mouvement flamand » a une résonance trop romantique pour qu'elle puisse satisfaire notre désir d'objectivité. En fait, c'est en même temps un titre immérité dans son caractère absolu, et l'expression par trop lapidaire d'une réalité et d'une personnalité bien plus complexes.

Willems atteint l'adolescence à un moment de grande effervescence politique, idéologique et linguistique. Sa première expérience personnelle des agitations qui secouent son pays lui est donnée à l'âge de quatorze ans, quand son père, « percepteur des contributions » à Bouchout, est expulsé de l'administration par suite de son ignorance du français. Cet événement fournit le sujet de la première tentative poétique de Jan-Frans Willems qui, en 1807, écrit *Hekeldicht op den Maire en Municipaliteit van Bouchout* (Satire sur le maire et la municipalité de Bouchout). C'est le début d'une carrière poétique plus abondante que mémorable : poèmes de circonstance et poésie nationale redondante dont la seule qualité réside dans la sincérité d'inspiration.

Willems devient clerc de notaire à Anvers en 1809, et en 1818 archiviste auxiliaire de la ville d'Anvers, ce qui lui permet d'avoir accès à une abondante documentation relative à l'histoire des Pays-Bas : il se fait le défen-

seur de la réunion culturelle avec la Hollande, clame sa fidélité à la maison d'Orange et défend l'usage du néerlandais comme langue administrative officielle. Nous trouvons ici, en germe, les contradictions qui vont lui valoir tant d'hostilité, mais qui seront à la base aussi d'une étude toujours plus approfondie des circonstances historiques et d'une quête ininterrompue d'anciens textes littéraires flamands. Il parle le français en milieu familial, mais se montre agressivement flamand en milieu officiel et obtient l'élaboration, sinon d'un équilibre, du moins d'une reconnaissance linguistique longtemps refusée. Il prône le rattachement avec le Nord, mais, dès avant la révolution et malgré une mutation en 1831 vers Eekloo — il avait été nommé en 1821 receveur de l'Enregistrement à Anvers —, il insiste sur le caractère propre des provinces du Sud et propose une normalisation de l'orthographe du flamand qui n'est nullement un alignement pur et simple sur celle du Nord.

L'opposition à laquelle il se heurte, par suite de la rigueur de ses prises de position, auprès de l'aristocratie anversoise, des milieux bourgeois (principalement les avocats) et du clergé, entièrement francisés, l'engage à produire en 1818 un poème polémique intitulé *Aen de Belgen*, qui fait l'effet d'une bombe et l'expose à des attaques haineuses de la part des francophiles. Cela le renforce dans sa décision de défendre ses points de vue avec plus de rigueur encore, et lui fournit surtout une batterie plus complète d'arguments historiques ou scientifiques. Finies les expressions enflées d'un patriotisme lyrique ou les évocations romantiques (sous forme de pièce de théâtre parfois, comme dans le cas de son *Quinten Matsijs* en 1815) de figures nationales exaltées avec débordement. Il se consacre désormais à l'étude de l'histoire et de la littérature du moyen âge.

En 1820, il devient membre de la Koninklijke Maetschappij tot Aenmoediging der Schone Kunsten à An-

vers ; en 1822, il est nommé membre agrégé de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers ; en 1826, il devient membre de la Commission pour l'édition des anciennes chroniques nationales ; en 1830, on lui confère le titre de docteur *honoris causa* de l'Université de Louvain ; en 1834, il est admis comme membre de la Commission royale d'Histoire ; en 1835, il est élu membre de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, etc. Bref, malgré des déboires professionnels dus à ses convictions jugées peu orthodoxes, ses contributions à divers aspects de l'activité littéraire et scientifique lui valent tout de même une certaine reconnaissance académique. Avec une patience et une persévérance remarquables, il recopia et édita un grand nombre de manuscrits en moyen néerlandais (entre autres, en 1834, son adaptation du *Reinaert de Vos* et, en 1836, la *Chronique en vers de Jan van Heelu*) ; il établit une collection de vieilles chansons flamandes après sa réhabilitation en 1835 et sa désignation comme receveur de l'Enregistrement à Gand. Il se lie d'amitié et d'activité avec le groupe gantois des défenseurs de la culture flamande dans son cadre historique : Ledeganck, Van Duyse, Blommaert, Serrure, etc. Contrairement au groupe anversois constitué par Henri Conscience, Van Rijswijck, De Laet, Leys et Wappers qui se consacraient avant tout à la création littéraire et picturale plus qu'à l'étude des documents, le groupe de Gand œuvrait principalement pour une prise de conscience de la population flamande. Willems s'activa à fonder la *Maetschappij tot Bevordering der Nederduitsche Tael en Letterkunde* et devint président d'honneur du groupe *De Tael is gansch het Volk*. De 1837 à 1846, il publia le *Belgisch Museum* dont le but était de donner aux milieux intellectuels de son pays une matière historique et philosophique de valeur. Il faut bien dire que, comme la plupart de ses contemporains, Willems n'incluait guère les classes inférieures dans son souci

d'éducation populaire. Il continua pourtant d'agir en faveur d'un raffinement du théâtre, en insistant sur la qualité du jeu, la correction de la prononciation et le choix du répertoire : en 1841, il fut nommé président du jury pour le grand concours théâtral de Gand et chargé d'autres honneurs officiels. Ce ne fut donc que tardivement que lui vint, non pas la gloire, mais la reconnaissance de ses efforts, de la sincérité de ses convictions et du bien-fondé de ses revendications. L'excès d'activité, joint au poids des épreuves domestiques — il perdit sept de ses dix enfants —, le mènera à une fin relativement précoce. Il mourut à cinquante-trois ans d'une crise cardiaque après une discussion portant sur le théâtre...

En 1851 fut fondé le Willems-Fonds dont le but était de poursuivre l'œuvre et les tendances de Jan-Frans Willems, en s'attachant à l'éducation du peuple flamand dans une stricte neutralité politique et idéologique. Lorsque le Fonds se mit à adhérer plus résolument au libéralisme et à la libre pensée, on érigea, pour le contrebalancer en 1875, le Davidsfonds, d'obédience plus nettement catholique : les contradictions ou contestations concernant Willems ne perpétuèrent donc au-delà de sa

omme c'est le cas pour bon nombre de ses contemporains qui réagirent de façon similaire aux circonstances particulières de cette époque de l'histoire de Belgique, Jan-Frans Willems apparaît actuellement comme le pionnier tenace d'une cause ingrate, un animateur soutenu par un enthousiasme romantique, un revendicateur acharné de justice et d'égalité linguistiques. Mais aussi comme un idéaliste clairvoyant, un réaliste de haute envolée et surtout comme un travailleur, un chercheur infatigable qui est convaincu de ce que seuls les résultats tangibles de son labeur pourront persuader les sceptiques et confondre ses adversaires.

Dans l'histoire du mouvement flamand, une place d'honneur lui revient, moins pour être parvenu à s'imposer

que pour avoir employé comme seules armes la dignité et l'acharnement de la recherche, la valeur intrinsèque de ses découvertes et l'exemple de sa détermination.

Iconographie : L'Académie royale de Belgique conserve un buste en marbre de Jan-Frans Willems, sculpté par Pierre De Vigne en 1847. Jacques et Léopold Wiener exécutèrent en 1847 une médaille à l'effigie de l'écrivain flamand.

Guillaume Toebosch.

Keuw uit de Dicht- en Proza werken van Jan Frans Willems, verzameld door Max Rooses, 2 vol., Gand, W. Rogghé, 1873. — *Belgisch Museum voor de Nederduitsche taal- en letterkunde en de geschiedenis des vaderlands, uitgegeven door J.F. Willems*, 10 vol., Gand, F. et E. Gysellynck, 1837-1846. — A. Deprez, *Brieven van, aan en over Jan Frans Willems, 1793-1846*, Bruges, De Tempel, 1965-1968 (*Fijksuniversiteit te Gent, werken uitgegeven door de Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte*, n° 138, 141, 142, 145, 146). — *Natalenschap van*

J.F. Willems. Dicht- en toneelstukken met inleiding, bijdragen en aantekeningen van Mr. Prudens Van Duyse, Gand, De Buscher, 1856. — J.F. Willems, *Over de Hollandsche en Vlaemse schryfuyzen van het Nederduitsch*, Anvers, 1824. — *Jan Frans Willems herdacht (1793-1846). Open Vergadering der Academie - 16 juni 1946*, Bruxelles, R. Privinaire, 1946 (*Koninklijke Vlaamsche Academie voor taal- en letterkunde*, Reeks X, n° 2). — B. Nieuwenhuis, *Jan Frans Willems. Een bijdrage tot de ideologie der Vlaemsche Beweging*, Anvers, Volksuniversiteit « Herman Van den Reek » - Amsterdam, Wereldbibliotheek, 1937. — J. Crick, *Jan Frans Willems, Vader der Vlaemsche Beweging, 1846-1946. Zijn volledig levensbeeld met brief van zijn kleinzoon, Joris Willems, en een lied van Marinus De Jong*, Anvers, Boekuil en Karveel-Uitgaven, 1946. — P. De Decker « Notice sur Jean-François Willems » dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1847, p. 117-153, liste des publications. — H. Vander Linden, « Jan-Frans Willems 1793-1846 », dans *La Commission royale d'Histoire 1834-1934. Livre jubilaire*, Bruxelles, 1934, p. 140-144.

Z

ZONE (Jules-Joseph), ingénieur et directeur général de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles, né à Jauchellette le 3 juin 1860, décédé à Bruxelles le 12 juin 1942.

Jules Zone fit ses études à l'Université de Gand et y conquist en 1884 le diplôme d'ingénieur honoraire des Ponts et Chaussées.

Il débuta comme ingénieur dans le nord de la France, et travailla, de 1885 à 1886, aux Ateliers de Construction de Haumont. Ensuite, il revint en Belgique où, de 1887 à 1889, il collabora avec l'architecte Bordiau à la réalisation des halls du parc du Cinquantenaire.

L'année 1890 sera décisive pour le jeune ingénieur et sa carrière allait prendre une orientation définitive. Depuis le mois d'avril 1889, Jules Zone était devenu le collaborateur de l'ingénieur Alphonse Casse pour l'étude d'un projet de création à Bruxelles d'un port maritime avec approfondissement du canal de Willebroek à 5,50 m. Un programme avait été dressé par l'Union Syndicale et le Cercle des Installations maritimes de Bruxelles.

Désormais Jules Zone consacra toute son activité à cette grande entreprise. Il se met avec ardeur à la besogne; en moins d'un an, il établit le projet complet et, le 1^{er} avril 1890, il publiait son *Projet d'installations*

maritimes dans les plaines de Tour-et-Taxis avec raccordement ferré à la gare de Pannenhuis.

Le jeune ingénieur proposait une solution pratique et facile dont le coût était estimé à 33 millions de francs. Le projet séduisait également le Gouvernement qui offrit une participation de 4 millions de francs, ce qui constituait un premier pas permettant de s'engager dans la voie des réalisations.

La Province du Brabant avait mis sur pied une commission d'études du projet et, en avril 1891, Jules Zone fut désigné comme chef du bureau technique. Il prit ainsi une part importante à l'étude détaillée du projet et des concours financiers indispensables pour en assurer la réalisation. Un an plus tard, une publication de 200 pages exposait le programme financier; la commission se rallia aux idées de Jules Zone qui eut finalement raison de toutes les objections. La publication prévoyait la création d'industries le long du canal rénové et, en particulier, dans la région de Vilvorde. Avec le recul du temps, il est permis de mesurer la justesse des vues de cet ingénieur dont les prédictions optimistes étaient fondées sur une étude raisonnée.

En attendant que les conditions fussent réunies pour passer à la réalisation du projet, Jules Zone assumait de 1892 à 1897, pour la Province du Brabant, la direction des travaux

d'assainissement du Maelbeek qui débordait à chaque forte pluie, occasionnant bien des dégâts aux propriétés riveraines.

Entretemps, il publia en 1894, en collaboration avec l'ingénieur Nysens-Hart, une étude sur *Le port de vitesse de Heyst* (Bruxelles, A. Lesigne, 121 pages). En 1897, Léopold II avait décidé d'organiser à Tervuren une exposition congolaise afin de vaincre les préventions de ses compatriotes contre l'œuvre qu'il avait entreprise en Afrique et le legs qu'il comptait laisser au pays. Le Souverain, qui attachait un grand prix à la réussite de cette manifestation, avait obtenu le concours d'artistes éminents pour la décoration des salles. Cette exposition, qui sera le berceau de l'actuel Musée royal de l'Afrique Centrale, eut également un grand retentissement artistique, car elle fut à l'origine de l'« Art Nouveau » qui se répandit à travers toute l'Europe. Cela permet d'apprécier à sa juste valeur la désignation de Jules Zone pour exécuter la distribution d'eau du Parc de Tervuren à cette occasion.

En 1897, il est nommé ingénieur principal, sous-directeur de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles. En effet, le 11 septembre 1895, le Roi avait signé la loi créant cette société et approuvait les statuts qui prévoyaient la création d'un port maritime à Bruxelles et la modernisation du canal de Willebroek dont le mouillage devait être porté, dans un premier stade, à 5,50 m. et, ensuite, à 6,50 m. La ville de Bruxelles, la province de Brabant et l'État avaient successivement donné leur adhésion sans réserve à ce projet.

En 1909, Jules Zone fut nommé directeur et, en 1932, directeur général de la Société du Canal et des Installations maritimes. Il eut ainsi le privilège de pouvoir réaliser entièrement le rêve qu'il avait conçu au début de sa carrière ; doter Bruxelles, la capitale du pays, d'un port maritime. C'est le 12 novembre 1922 qu'il

fut procédé en présence du roi Albert à l'inauguration des nouvelles installations ; ce jour-là, pour la première fois, un navire de mer s'amarrait le long des quais du Bassin Vergote.

En plus de ses dons de réalisateur, Jules Zone possédait de grandes qualités humaines et il avait l'art de communiquer aux autres son enthousiasme pour l'œuvre qu'il avait réalisée. C'est ainsi qu'à son intervention des industries nombreuses furent érigées le long des berges du canal et du port de Bruxelles. Le trafic sur la nouvelle voie d'eau se développa rapidement, donnant ainsi un regain à l'activité économique de la capitale et du pays tout entier.

Sa compétence dans le domaine de l'hydraulique appliquée lui valut de participer à l'étude et à la réalisation d'autres projets importants. En 1911, il fut nommé membre de la Commission des Canaux brabançons. En collaboration avec Pierrot, directeur général des Voies hydrauliques, il dressa une étude technique détaillée relative au projet du canal de Vilvorde à Hasselt. De 1904 à 1907, il étudia le projet des nouveaux collecteurs de Laeken, il en fit dresser les plans et présida à leur exécution. La Ville d'Anvers le choisit pour la représenter au sein de la Commission d'assainissement du Grand-Anvers, commission qui a fonctionné de 1924 à 1928.

Son activité débordante s'étendit également à la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels. Il en était à peine devenu membre, qu'il fut nommé secrétaire du comité d'études de 1892 à 1894 ; il devint secrétaire du conseil d'administration de 1894 à 1907 et vice-président de 1908 à 1911. Les ingénieurs et les industriels désireux de marquer leur gratitude à Jules Zone pour les services qu'il leur avait rendus le nomèrent membre d'honneur de leur société.

Après la guerre 1914-1918, il fallait un homme de valeur et de talent pour redonner vie à ce haut lieu de la science et de la culture technique qui

était resté en veilleuse pendant près de cinq années. Aussi, on fit appel à Jules Zone qui assura la présidence de la société de 1919 à 1923. Son activité y fut inlassable; au cours de son mandat, il créa en 1920 le *Bulletin Technique* de la Société, ce qui permit de nouer un contact avec le milieu technique et industriel de tout le pays. Le nombre de membres passa de 1.200 en 1920 à 3.800 à la veille de la seconde guerre mondiale.

Mais si Jules Zone était un ingénieur averti, il était aussi un homme de cœur; les œuvres de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels étaient pour lui un apostolat et il ne manquait pas une occasion de secourir, avec discrétion, ceux de ses collègues qui avaient été frappés par l'infortune. A l'issue de sa présidence, ses pairs l'appelèrent à siéger à vie au conseil d'administration.

Jules Zone fut aussi un représentant éminent de la Belgique aux Congrès internationaux de Navigation; il prit part aux sessions de La Haye en 1895, de Bruxelles en 1898, de Paris en 1900, de Düsseldorf en 1902, de Milan en 1905, de Londres en 1923 et de Venise en 1931. Il fut secrétaire de la cinquième section lors du Congrès de Bruxelles, et rapporteur à Düsseldorf et à Venise. Depuis 1922, il avait été appelé à siéger comme membre de la Commission internationale permanente des Congrès de Navigation.

La puissance de travail de Jules Zone était étonnante et, à l'âge où normalement on prend sa retraite, il était toujours en pleine activité, ayant conservé une jeunesse d'esprit

qui faisait l'admiration de ceux qui l'approchaient.

Il avait résolu de se retirer de la vie active à l'approche de ses quatre-vingts ans et le conseil d'administration de la Société du Canal et des Installations maritimes avait préparé pour la fin mai 1940 une manifestation d'hommage et de sympathie pour son directeur général qui avait eu une carrière exceptionnelle. Hélas! le 10 mai 1940, la Belgique était envahie et entraînée, bien malgré elle, dans la seconde guerre mondiale.

Jules Zone mourut avant d'avoir pu — et ce fut la grande tristesse de sa longue existence — assister à la libération du pays par les armées alliées.

Une toile représentant Jules Zone orne le grand salon de l'Hôtel Ravenstein, siège de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels, à Bruxelles.

André Lederer.

Archives de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles. — Archives de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels (S.R.B.I.I.), à Bruxelles. — Archives de la Commission de la Biographie nationale, Académie royale de Belgique, à Bruxelles. — « In memoriam Jules Zone, 1860-1942 », dans *Bulletin technique de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels*, série A, 1947, n° 1 : reproduit les discours prononcés aux funérailles de Jules Zone par F. Umé (p. 4), le baron Houtart (p. 4-5) et M. Berger (p. 5-6), reproduction du portrait cité ci-dessus. — M. Luwel, « Geschiedenis van de tentoonstelling van 1897 te Tervuren », dans *Tervuren 1897*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 1967, p. 5-43.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU TRENTE-HUITIÈME VOLUME

DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE

(SUPPLÉMENT, VOL. X).

Abs (Robert), bibliothécaire de l'Institut Émile Vandervelde.

Brunet (Émile-Lucien), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, député de Charleroi, président de la Chambre des représentants, ministre d'État. — Dejardin (Lucie), ouvrière, employée, conseiller communal, député de Liège. — Dejongh (Charles-Hyacinthe-Émile-Anne-Alphonse-Louis), docteur en droit, bâtonnier de l'Ordre des avocats, professeur à l'Université libre de Bruxelles, président de l'Institut des Hautes Études. — Fontaine (Henri-Marie La), pseudonyme occasionnel : Moi, docteur en droit, avocat, vice-président du Sénat, Prix Nobel de la Paix. — Pierron (Alexandre-Paul, dit Sander), homme de lettres et critique d'art.

André-Félix (Annette), attachée scientifique au Centre national d'Histoire des Sciences.

Sarton (George-Alfred-Léon), pseudonyme : Dominique de Bray, humaniste et historien de la science (en collaboration avec Hosam Elkhadem).

Backes (Fernand), professeur émérite de l'Université de Gand.

Lembrechts (Alfons), mathématicien, professeur à l'Université de Gand.

Backvis (Claude), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Kridl (Manfred), historien et théoricien de la littérature, professeur agrégé de l'Université libre de Bruxelles.

Barbenson (Willy), doyen de la Faculté Polytechnique de Mons.

Bruwier (Laurent-Lambert-Josph), mathématicien.

† **Bergh (R.P. Emile)**, S.J., docteur en droit canonique.

Vermeersch (Arthur-Marie-Théodore), jésuite, moraliste, canoniste, sociologue, auteur spirituel.

Bernier (André), professeur honoraire du Conservatoire royal de Bruxelles.

Gournac (François-Louis), artiste dramatique, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, directeur du Théâtre royal du Parc.

Bernier (René), membre de l'Académie royale de Belgique.

Greef (Marie-François-Arthur De), pianiste-concertiste, compositeur, pédagogue du piano.

Beumer (Jacques), membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique, directeur de l'Institut Pasteur du Brabant.

Bordet (Jules-Jean-Baptiste-Vincent), microbiologiste et immunologiste, Prix Nobel de Médecine.

Blavier (André), bibliothécaire de la Bibliothèque communale de Verviers.

Goemans (Camille-Constant-Ghislain), pseudonyme : Fraipont (Max ou Maximilien) et pseudonyme collectif recouvrant Goemans, Robert Guiette, André Souris : Rocan, poète, critique et courtier d'art, l'un des fondateurs du groupe surréaliste en Belgique.

Boonen (Edmond), président d'honneur du Museum voor Volkskunde et président des Vrienden van het Oud Begijnhof, à Gand.

Cellis (Gabriel-Jan-Lodewijk), folkloriste.

Brélaz (Michel), licencié ès sciences politiques (études internationales) de l'Université de Genève.

Man (Henri de), inscrit à l'état civil Deman, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale (en collaboration avec Ivo Rens).

Brien (Paul), membre de la Commission de la Biographie nationale.

Damas (Hubert-François-Constant), zoologiste, limnologiste et hydrobiologiste. — Damas (Philippe-Désiré), docteur en sciences naturelles, zoologiste, océanographe, professeur, directeur de l'Institut zoologique Édouard Van Beneden, Université de Liège.

Brouette (Émile), docteur en philosophie et lettres.

Ceyssens (Pierre-Jean), historien.

Cattelain (Paul), administrateur-secrétaire général de la Fédération Belgo-Luxembourgeoise des Industries du Tabac.

Warland (Odon), industriel.

Caulier-Mathy (Nicole), chef de travaux à l'Université de Liège.

Nagelmackers (Georges-Lambert-Casimir), industriel et banquier, fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-Lits.

Cloet (Michel), chargé de cours à la Katholieke Universiteit te Leuven.

Rodoan (Charles-Philippe de), IV^e évêque de Bruges.

Collart (Albert), directeur de laboratoire honoraire de l'Institut royal des Sciences naturelles.

Goetghebuer (Maurice-Émile-Marie), médecin et entomologiste.

Coster (Sylvain De), professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Deoroly (Ovide-Jean), médecin, pédagogue, professeur à l'Université libre de Bruxelles. — Funck (Jean-Michel-Ghislain), avocat, homme politique.

Craps (Maurice), professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.

Dujardin (Benoît-Jean-Joseph), dermatologue et syphiligraphie, professeur à l'Université libre de Bruxelles, chef de Service des Hôpitaux universitaires de Bruxelles.

Cruyenaere-Baudet (Colette), agrégé en philologie romane.

Kistemaekers (Henry-Jean-Hubert-Marie), éditeur.

Darquenne (Roger), docteur en médecine, docteur en histoire.

Delneufcour (Pierre-François-Joseph), avocat au Conseil Souverain de Hainaut, homme politique, industriel, magistrat. — Delneufcour (Pierre-Joseph), ingénieur des mines, industriel.

Dekkers (René), professeur aux Universités de Bruxelles, de Gand et de Lubumbashi (République démocratique du Congo).

Cornil (Georges), juriste, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Denuit (Désiré), rédacteur en chef du journal *Le Soir*.

Wiener (Samson, dit Sam), avocat, sénateur, membre du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, administrateur de sociétés.

Derivaux (Jules), professeur à l'Université de Liège.

Hamoir (Marie-Cyprien-Auguste-Joseph), docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'École de médecine vétérinaire de Cureghem.

Derville (Alain), professeur à l'Université de Lille III.

Vitrier (Jean), ou Vitriarius, Vitrius, Voir(r)ier, Ver(r)ier, Veerier, Varier, religieux franciscain de l'Observance, prédicateur et réformateur, maître d'Érasme.

Dewanckel (Gilberte), licencié en archéologie et histoire de l'art.

Straten (Henri Van), graveur sur bois.

Dony (Françoise), docteur en sciences physiques et mathématiques, docteur en philosophie et lettres.

Abrassart (Jules-Florent-Aimé-Joseph), pseudonyme : Jules Aiméflor, poète, traducteur et professeur. — Adan (Henri-François-Gustave), juriste et assureur.

Duchesne (Albert), conservateur au Musée de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Claret (Charles-Joseph), officier. — Claret de Viescourt (Edmond-Vilfred-Vulgis) officier. — Éloin (Édouard-Joseph-Félix), sous-ingénieur des mines, conseiller de l'empereur Maximilien du Mexique, philanthrope. — Guillaume (Henri-Louis-Gustave, baron), officier, ministre de la Guerre et écrivain. — Hoorickx (Frédéric-Désiré), diplomate. — Linden (Pierre Van Der, dit Pedro), médecin militaire et chef du service de santé de l'armée mexicaine.

Dulière (André), professeur de classe terminale à la Section commerciale de l'Institut technique de Namur.

Darrigade (Pierre), chirurgien. — Lelièvre (Xavier-Charles-Eugène), juriste et homme politique. — Lemaitre (Henri-Charles-Joseph), avocat et homme politique. — Loiseau (Louis-Charles-François-Joseph), pseudonymes : Jean Flâneur et Myosotis, poète dialectal.

Elkhadem (Hosam), attaché scientifique au Centre national d'Histoire des Sciences.

Sarton (George-Alfred-Léon), pseudonyme : Dominique de Bray, humaniste et historien de la science (en collaboration avec Annette André-Félix).

Ghinst (Marcel van der), professeur à l'Université libre de Bruxelles et à la Vrije Universiteit Brussel.

Hustin (Albert-Pierre-Joseph-Émile), chirurgien et physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles.

Ghysens (R.P. Gisbert), O.S.B., archiviste de l'abbaye de Maredsous.

Janssens (Henri-Antoine-Marie), en religion Dom Laurent, moine bénédictin, abbé titulaire du Mont-Blandin à Gand, évêque titulaire de Bethsaïde, théologien, écrivain.

Godeaux (Lucien), vice-président de la Commission de la Biographie nationale.

Blaffart (Gustave-Nicolas), professeur de mathématiques. — Compère (Camille-Henri-Joseph), professeur de mathématiques. — Degueudre (Jean-François), professeur de mathématiques. — Derousseau (Jules), professeur de mathématiques. — Deuren (Pierre Van), officier du génie et mathématicien. — Gilbert (Louis-Philippe), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain. — Gob (Antoine-Jacques-Ernest), professeur de mathématiques. — Mandart (Augustin-Horace), professeur de mathématiques. — Simonart (Fernand-Maximilien), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Hammacher (Abraham-Marie), professeur honoraire d'histoire de l'art à l'Université technologique de Delft, directeur honoraire du Musée de l'État Kröller-Müller à Otterlo.

Velde (Henry-Clément van de), architecte, fondateur et directeur de l'Institut supérieur des Arts décoratifs sis à l'abbaye de la Cambre à Bruxelles, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Gand.

Hap (Claudine), aspirant du Fonds National de la Recherche scientifique.

Langhe (Olivier de), *alias* Longus ou Longi (Oliverius ou Oliverus), prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Bavon à Gand.

Hendrickx (Jean-Pierre), assistant à l'Université catholique de Louvain.

Desguin (Louis-Julien-Joseph), journaliste.

Horemans (Jean-M.), licencié en philologie romane, attaché à la Bibliothèque royale Albert I^{er}.

Ombiaux (Maurice-Joseph des), pseudonyme officialisé par le tribunal de Dinant de Desombiaux (Maurice), romancier, conteur.

Hoven (René), assistant à l'Université de Liège.

Colson (Guillaume ou William), maître d'école et auteur de manuels.

Huyghebaert (R.P. Nicolas-Norbert), O.S.B., maître de conférences à l'Université catholique de Louvain.

Morsa (Roger-François-Joseph), résistant.

Josse-Hofmann (Micheline), assistant à l'Université de Liège.

Buren (Vincent de), ou Bueren, chef populaire.

† **Kuypers (Julien)**, ministre plénipotentiaire, membre de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde.

Pellering (Jan), bottier, publiciste et orateur politique.

† **Lavachery (Henri)**, vice-président de la Commission de la Biographie nationale.

Anto-Cardé, pseudonyme de Cardé (Antoine-Victor), artiste peintre.

† **Lavalleye (Jacques)**, président de la Commission de la Biographie nationale.

Cauchie (Alfred-Henri-Joseph), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain. — Meyer (Albert-Achille De), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain. — Vaes (Maurice-Marie-Achille-Eugène), prélat, recteur de Saint-Julien-des-Belges à Rome, historien de l'art.

Leconte (Jacques-Robert), conservateur en chef du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Gouzée (Henri-Prospér), médecin militaire. — Leurs (Louis-Joseph-Auguste), lieutenant général.

Lederer (André), professeur à l'Université catholique de Louvain.

Zone (Jules-Joseph), ingénieur et directeur général de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

Lens (Arthur), archiviste de la ville de Lierre.

Boeckel (Ludovicus-Petrus-Mathias, dit Lodewijk Van), forgeron d'art.

Leunen (Alphonse), instituteur communal en chef à Remicourt.

Mélotte, famille d'industriels des XIX^e et XX^e siècles : Mélotte (Joseph), construc-

teur de moulins à vent; Mélotte (Guillaume-Joseph), inventeur et constructeur de machines agricoles; Mélotte (Jules-Joseph), inventeur, industriel, philanthrope; Mélotte (Alfred-Antoine), inventeur, industriel.

Lippens (Jan), assistant au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale Albert 1^{er}.

Lorrain (Charlotte-Louise-Jenny), sculpteur et médailleur.

Maebe (Alice), à Bruxelles.

Mathys (Albert-François), artiste peintre.

Manneback (Charles), secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie royale de Belgique.

Lemaitre (Georges, Mgr), astronome, cosmologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain.

Mariën-Dugardin (Anne-Marie), conservateur adjoint, titulaire de la Section de la Céramique aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, à Bruxelles.

Mombaers (Corneille), faïencier. — Mombaers (Philippe-Chrétien), faïencier. — Nicaise (Henri-Maximilien), candidat en philosophie et lettres, docteur en droit et docteur en histoire de l'art et archéologie. — Vaume (Jean-Sébastien), docteur en médecine et homme d'affaires.

Martens (Pierre), membre de l'Académie royale de Belgique.

Janssens (François-Alphonse-Ignace-Marie, dit Frans), cytologiste et professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon à Gand.

Martiny (Victor-Gaston), membre de la Commission de la Biographie nationale.

Dumont (Albert-Louis-Constant), architecte.

Mathieu (Jules), colonel-médecin.

Loiseau (Constant-Jean-Baptiste), ophtalmologue militaire, professeur à l'Institut ophtalmique militaire de Louvain. — Loiseau (Constant-Joseph), ophtalmologue, officier de santé militaire, médecin-directeur de l'Institut ophtalmique de la province de Namur. — Mage (Jean), neurologue, général-médecin, inspecteur général du service de santé.

Meerbeek (Lucienne Van), chef de Département honoraire aux Archives générales du Royaume.

Maingie (Louis-Joseph), actuaire, professeur et homme d'affaires.

Mieghem (Jacques Van), directeur honoraire de l'Institut royal météorologique de Belgique.

Jaumotte (Jules-Maurice-Charles), directeur de l'Institut royal météorologique de Belgique.

Nuffel (Robert-O.-J. Van), professeur à l'Université de Gand et au Centre universitaire d'Anvers.

Buonarotti (Filippo-Michele), pseudonyme : Jean-Jacques Raymond, révolutionnaire italien. — Gatti de Gamond (Zoé-Charlotte), née de Gamond, pseudonyme : Marie de G..., écrivain et pédagogue. — Jacobs (Jean), orfèvre. — Lerberghe (Charles-Jean Van), pseudonymes occasionnels : Paul Florentin et Camille Hersent, écrivain. — Rodenbach (Georges-Raymond-Constantin), écrivain.

† **Piérard (Clovis)**, docteur en sciences politiques et sociales.

Masson (Fulgence-Paul-Benoit), avocat, homme d'État.

- Poll (Max)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Boulenger (George-Albert), zoologue, conservateur au British Museum.
- Quintyn (Jean)**, professeur à l'Université de Gand, directeur du Museum voor Geschiedenis van de Wetenschappen, à Gand.
Deneffe (Victor), chirurgien, ophtalmologue, historien, écrivain, professeur à l'Université de Gand.
- Remy (Fernand)**, conservateur honoraire de la Bibliothèque royale Albert I^{er}.
Vervoort (Désiré-Jean-Léon), avocat et homme politique.
- Rens (Ivo)**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève.
Man (Henri de), inscrit à l'état civil Deman, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale (en collaboration avec Michel Brélaz).
- Robyns (Walter)**, professeur émérite de la Katholieke Universiteit te Leuven.
Verheggen (Henri-Frédéric), naturaliste.
- † **Rolin (Henri)**, ministre d'État, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles.
Waelbroeck (Pierre-Charles-Fernand-Albéric), juriste, sociologue et fonctionnaire international.
- Rolin (Luce)**, licencié en archéologie et histoire de l'art.
Jamar (Armand-Gérard-Gustave), artiste peintre.
- Rousseau (André)**, conservateur du Musée du Théâtre royal de la Monnaie.
Spaak (Paul-Louis-François), pseudonyme occasionnel : Valeke (J.), avocat, poète, dramaturge, directeur du Théâtre royal de la Monnaie.
- Ruysen (Romain)**, membre de la Koninklijke Academie van België.
Velde (Albert-Jacques-Joseph Van de), biochimiste, biologiste, bromatologue, historien des sciences, professeur à l'Université de Gand.
- † **Ryckmans (Mgr Gonzague)**, professeur à l'Université catholique de Louvain.
Lamy (Thomas-Joseph), orientaliste et bibliste, professeur à l'Université catholique de Louvain.
- Scheins-Hennebert (Renée)**, docteur en médecine.
Delstanche (Charles), médecin.
- Smolderen (Luc)**, ambassadeur de Belgique à Damas.
Jonghelinck (Jacques), sculpteur, médailleur et graveur de sceaux. — Jonghelinck (Nicolas), homme d'affaires et amateur d'art.
- Stockmans (François)**, secrétaire de la Commission de la Biographie nationale.
Mage (Joseph-Félix-Clément-Athanase), officier, professeur à l'École royale militaire et à l'École de Guerre. — Massart (Jean-Baptiste), biologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles. — Montefiore Levi ou Montefiore (Georges Levi, dit), industriel, financier, homme politique et philanthrope. — Oest (Géry-Henri-Jean-Georges, dit Gérard Van), libraire-éditeur.
- † **Terlinden (vicomte Charles)**, président de la Commission royale d'Histoire.
Louise (Marie-Amélie), princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha. — Stéphanie (Clotilde-Louise-Hermine-Marie-Charlotte), princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha.

- Thielens (Jacques)**, licencié en philosophie et lettres, licencié en droit.
Bouille (Théodose), en religion frère Théodose de la Mère de Dieu, carme chaussé, historien liégeois, théologien.
- † **Tinel (Paul)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Martens (Charles), pseudonyme : Lamy (Charles), musicologue, compositeur, avocat, littérateur, philologue, esthète.
- Toebosch (Guillaume)**, professeur à l'Institut Lucien Cooremans, École supérieure de Traducteurs et Interprètes, à Bruxelles.
Maegt (Johan de), inscrit à l'état civil Demaegt (Jan-Baptist), pseudonymes : Nele Klauwaerdinne, A. Rannah, Pallieterke, Huib Utenbroecke, Pekkavia, journaliste et poète flamand. — Willoms (Jan-Frans), littérateur flamand.
- Turfkruijer (Jacques)**, licencié en philologie germanique.
Bom (Emmanuel De), pseudonyme : Mendel, écrivain et critique d'art.
- Ubaghs (Georges)**, membre de l'Académie royale de Belgique.
Frapont (Julien-Jean-Joseph), zoologue, paléontologue, anthropologue, professeur à l'Université de Liège.
- Vanwelkenhuyzen (Gustave)**, membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises.
Courouble (Léopold-Auguste), romancier, essayiste et journaliste.
- Vercruysse (Jerom)**, chargé de cours à la Vrije Universiteit Brussel.
Gronckel (François-Joseph de), pseudonyme occasionnel : Twyfellos (Franciscus), juriste et politicien.
- Vorst (Josette Vander)**, licencié en philosophie et lettres (histoire).
Jourdain (Louis-Marie), ingénieur des mines, un des principaux inventeurs du bassin houiller de la Campine, fondateur et directeur du journal *Le Patriote*. — Jourdain (Victor-Henri), fondateur et directeur du journal *Le Patriote*, fondateur du journal clandestin *La Libre Belgique*.
- Warlomont (René)**, magistrat honoraire.
Haus (Jacques-Joseph), pénaliste, professeur de droit criminel à l'Université de Gand.
- Wellens (Robert)**, chef de Section aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.
Gasparini (Francesco), banquier et commerçant. — Presières (Louis de), dit de Mons ou de Pouille, fondateur d'un asile hospitalier à Mons. — Prus Piolunowski (Charles-François-Arthur), industriel, consul de Pologne à Mons.
- Willequet (Jacques)**, professeur à l'Université libre de Bruxelles.
Barbanson (Gaston-Émile-Jean-Marie-Victor), maître de forges. — Belen (Michel-Marie van der), membre du Congrès National et de la Chambre des représentants. — Hoover (Herbert Clark), trente et unième président des États-Unis d'Amérique, homme d'affaires et philanthrope. — Jacobs (Pierre-Louis-Martin), avocat, magistrat, membre du Congrès National.
- Wyffels (Carlos)**, archiviste général du Royaume.
Hoop (Félix-Henri-Marie-Joseph-Ghislain D'), archiviste et historien.
- Yans (Maurice)**, chef de Département aux Archives de l'État, à Liège.
Fréron (Guillaume-Joseph de), procureur général de la Principauté de Liège. — Oultremont de Wégimont (Charles-Ignace-Jacques, comte d'), financier et homme politique. — Oultremont de Wégimont de Warfusée (Émile-Charles-Désiré-Antoine-Joseph, comte d'), homme politique, diplomate.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LES XXXVII^e ET XXXVIII^e VOLUMES

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE

SUPPLÉMENT, VOLUME X

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des personnages étrangers. — Le signe ° indique une notice remplaçant ou complétant une notice parue antérieurement.)

A

ABRASSART (Jules), pseudonyme : AIMÉFLOR (Jules), poète, traducteur, professeur (1826-1893), XXXVIII, 1973-1974, 1-2, F. Dony.

ADAN (Henri), juriste, assureur (1830-1901), XXXVIII, 1973-1974, 2-3, F. Dony.

AIMÉFLOR (Jules). Voir ABRASSART (Jules).

ALSTEIN (Pierre VAN), capitaine négrier (1733-1793), XXXVII, 1971-1972, 1-8, F. Stockmans.

ANTO-CARTE, pseudonyme de CARTE (Antoine), artiste peintre (1886-1954), XXXVIII, 1973-1974, 4-8, H. Lavachery.

ANVERSA (Giovanni d'). Voir MOMPEN (Jean de).

ASOU (Albert), homme politique, avocat (1857-1940), XXXVII, 1971-1972, 8-11, H. Lavachery.

AUBERT (David), calligraphe, traducteur et compilateur des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la duchesse Marguerite d'York (XV^e siècle), XXXVII, 1971-1972, 11-12, P. Cockshaw.

AUBERT I (Jean), fonctionnaire des finances ducales sous les ducs de Bourgogne, Philippe le Hardi, Jean sans Peur et Philippe le Bon (vers 1360-1444), XXXVII, 1971-1972, 12-13, P. Cockshaw.

AUBERT II (Jean), fonctionnaire des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, et de la duchesse Marie de Bourgogne (-après 1481), XXXVII, 1971-1972, 14, P. Cockshaw.

B

BAES (Isidore DE). Voir ISIDORE DE SAINT-JOSEPH.

BALAT (Alphonse), architecte (1818-1895), XXXVII, 1971-1972, 15-18, V.-G. Martiny.

BARBANSON (Gaston), maître de forges (1876-1946), XXXVIII, 1973-1974, 9-11, J. Willequet.

BEELI (Maurice), mycologue, négociant (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 19-22, P. Heinemann.

BELEN (Michel VAN DER), magistrat, membre du Congrès National et de la Chambre des représentants (1770-1844), XXXVIII, 1973-1974, 11-13, J. Willequet.

- * **BERCHET** (Giovanni), écrivain, homme politique (1783-1851), XXXVII, 1971-1972, 22-28, R.-O.-J. Van Nuffel.
- BERCHMANS** (Jules), sculpteur, archéologue (1883-1951), XXXVII, 1971-1972, 29-34, Ch. Delvoeye.
- * **BERTHOD** (Claude), en religion dom Anselme, bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, membre de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles, associé aux hollandistes (1733-1788), XXXVII, 1971-1972, 34-39, M. Coens.
- BERTRAND** (Louis), ouvrier marbrier, journaliste, historien, membre de la Chambre des représentants, ministre d'État, un des fondateurs du Parti Ouvrier Belge et du journal *Le Peuple* (1856-1943), XXXVII, 1971-1972, 39-55, R. Abs.
- * **BEST** (John-Pickard), armateur (1832-1898), XXXVII, 1971-1972, 55-56, L.-H. Jansen.
- BETHUNE** (Jean-Baptiste, baron de), architecte, décorateur, protagoniste du style néo-gothique en Belgique (1821-1894), XXXVII, 1971-1972, 56-60, J. Lavalleye.
- BIEKE**. Voir **MIEL** (Jean).
- BLAFFART** (Nicolas), professeur de mathématiques (1900-1957), XXXVIII, 1973-1974, 13-14, L. Godeaux.
- BOCKHORST**. Voir **BOECKHORST** (Jan, Jean ou Johannes).
- BOECKEL** (Lodewijk VAN), forgeron d'art (1857-1944), XXXVIII, 1973-1974, 15-17, A. Lens.
- * **BOECKHORST** (Jan, Jean ou Johannes), ou **VAN BOECKHORST**, [VAN] **BRONCKHORST**, **BOCKHORST** (forme allemande); dit **LANGE JAN** ou **LANGUEAN**, peintre d'histoire (vers 1603/1605-1668), XXXVII, 1971-1972, 60-75, M.-L. Hairs.
- BOM** (Emmanuel DE), pseudonyme : **MENDEL**, écrivain et critique d'art (1868-1953), XXXVIII, 1973-1974, 17-26, J. Turfkruijer.
- BOOS** (Carolus DE), tisserand, militant de la Première Internationale (1842-1897), XXXVII, 1971-1972, 75-82, D.-E. Devreese.
- * **BOS** (Cornelis), graveur (début XVI^e siècle-1556), XXXVII, 1971-1972, 82-86, N. Dacos.
- BOSCART** (Guy). Voir **PANSAERS** (Clément).
- BORDET** (Jules), microbiologiste et immunologiste, prix Nobel de Médecine (1870-1961), XXXVIII, 1973-1974, 26-36, J. Beumer.
- * **BOUILLE** (Théodose), en religion frère **THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU**, carme chaussé, historien liégeois, théologien (-1743), XXXVIII, 1973-1974, 36-37, J. Thielens.
- BOULENGER** (George-Albert), zoologue, conservateur au British Museum (1858-1937), XXXVIII, 1973-1974, 37-42, M. Poll.
- BOURQUIN** (Maurice), juriste, diplomate, professeur d'Université (1884-1961), XXXVII, 1971-1972, 86-91, F. Vanlangenhove.
- BRAY** (Dominique de). Voir **SARTON** (George).
- BREUX** (Félix de). Voir **HAULLEVILLE** (Prosper, baron de).
- BRIEN** (Victor), géologue, industriel, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1876-1959), XXXVII, 1971-1972, 92-95, F. Stockmans.
- BRISMÉE** (Désiré), typographe, journaliste, fondateur de sociétés de Libre Pensée, un des fondateurs de la Section belge de l'Association internationale des Travailleurs (1822-1888), XXXVII, 1971-1972, 95-100, R. Abs.
- BRISTOM** (Pierre VAN), architecte (1820-1909), XXXVII, 1971-1972, 100-101, J.-P. Devos.
- BRON** (Philibert), peintre, dessinateur, lithographe (1791-1870), XXXVII, 1971-1972, 101-103, M.-A. Arnould.
- BRONCKHORST** (Jan, Jean ou Johannes [VAN]). Voir **BOECKHORST** (Jan, Jean ou Johannes).

- BRUNET (Émile), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, député de Charleroi, président de la Chambre des représentants, ministre d'État (1863-1945), XXXVIII, 1973-1974, 42-50, R. Abs.
- BRUWIER (Laurent), mathématicien (1893-1961), XXXVIII, 1973-1974, 50-51, W. BARBENSON.
- BRYBERGH. Voir MONT (Gilles du).
- BUCHÉZ (Philippe), écrivain, homme politique (1796-1865), XXXVII, 1971-1972, 103-109, A. Cuvillier.
- BUEREN (Vincent de). Voir BUREN (Vincent de).
- * BUONAROTTI (Filippo), pseudonyme : Jean-Jacques RAYMOND, révolutionnaire italien (1761-1837), XXVIII, 1973-1974, 51-60, R.-O.-J. Van Nuffel.
- BUREN (Vincent de), ou BUEREN, chef populaire (1440?-1505), XXXVIII, 1973-1974, 60-66, M. Josse-Hofmann.
- BURGERS (Jean), fondateur et chef du Mouvement de Résistance Groupe G (1917-1944), XXXVII, 1971-1972 109-112, H. Bernard.
- C**
- CALUWAERS (Joseph), inscrit à l'état civil CALUWAERTS, architecte (1863-1948), XXXVII, 1971-1972, 113-117, V.-G. Martiny.
- CALUWAERTS (Joseph). Voir CALUWAERS (Joseph).
- CANIVEZ (Ovide), en religion dom Joseph-Marie, historien de l'Ordre de Cîteaux (1878-1952), XXXVII, 1971-1972, 117-120, É. Brouette.
- * CANZIUS - ONDERDEWIJNGAART (Jacob), créateur du Musée de l'Industrie à Bruxelles (1771-1838), XXXVII, 1971-1972, 120-123, H. Michel.
- CAPELLO (Marius-Ambroise), dominicain, évêque d'Anvers (1597-1676), XXXVII, 1971-1972, 123-129, L. Ceyssens.
- CARTE (Antoine). Voir ANTO-CARTE.
- * CASSINA (François-Bernardin), marchand, financier (1535-1584), XXXVII, 1971-1972, 129-131, P. Hanquet.
- * CASSINA (François - Bernardin), baron de Boulers, beer de Flandre, gentilhomme de bouche des archiducs Albert et Isabelle (1583-1653), XXXVII, 1971-1972, 131-136, P. Hanquet.
- * CASSINA (Jérôme), marchand, financier (1554-1596), XXXVII, 1971-1972, 136-139, P. Hanquet.
- CAUCHIE (Alfred), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1860-1922), XXXVIII, 1973-1974, 67-68, J. Lavalleye.
- CAUPRIEZ (Henri), directeur général de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux (1868-1938) XXXVII, 1971-1972, 139-141, A. Valcke.
- CELIS (Gabriel), folkloriste (1880-1959), XXXVIII, 1973-1974, 78-80, E. Boonen.
- CEYSSENS (Jean), historien (1857-1933), XXXVIII, 1973-1974, 80-81, É. Brouette.
- CHAPÉLIÉ (Jean), général (1792-1864), XXXVII, 1971-1972, 141-147, A. Duchesne.
- * CHAUVIÈRE (Emmanuel), fondateur des « Cercles Réunis » et du journal *Le Droit du Peuple*, conseiller municipal et député de Paris (1850-1910), XXXVII, 1971-1972, 147-155, R. Abs.
- CHAUVIN (Herman), savant, résistant belge des deux guerres (1876-1952), XXXVII, 1971-1972, 155-158, H. Bernard.
- CHOT (Joseph), inspecteur d'Enseignement moyen, romancier, critique, dramaturge, historien régionaliste (1871-1952), XXXVII, 1971-1972, 158-161, É. Brouette.
- CLARET (Charles - Joseph), officier (1789-1867), XXXVIII, 1973-1974, 81-85, A. Duchesne.
- CLARET de VIESCOURT (Edmond), officier (1828 - 1876), XXXVIII, 1973-1974, 85-87, A. Duchesne.

- CLASER (Charles), officier, pionnier de la Résistance (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 161-163, H. Bernard.
- CLÉMENTE, comtesse de Flandre (vers 1065 - vers 1133), XXXVII, 1971-1972, 163-168, H. Sproemberg et J.-M. Duvosquel.
- COLINS DE HAM (Jean-Guillaume), philosophe socialiste (1783-1859), XXXVII, 1971-1972, 168-191, L. Rens.
- * COLSON (Guillaume ou William), maître d'école et auteur de manuels (± 1550-), XXXVIII, 1973-1974, 87-92, R. Hoven.
- COMPÈRE (Camille), professeur de mathématiques (1874 - 1958), XXXVIII, 1973-1974, 92-93, L. Godeaux.
- COPPEZ (Henri), ophtalmologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1869-1946), XXXVII, 1971-1972, 191-196, L. De Walsche.
- CORNIL (Georges), juriste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1863-1944), XXXVIII, 1973-1974, 93-98, R. Dekkers.
- COUROUBLE (Léopold), romancier, essayiste, journaliste (1861-1937), XXXVIII, 1973-1974, 98-108, G. Vanwelkenhuyzen.
- CROITIER (Guillaume). Voir REUTER (Guillaume).
- D**
- DAMAS (Hubert), zoologiste, limnologiste et hydrobiologiste, professeur à l'Université de Liège (1910-1964), XXXVIII, 1973-1974, 109-120, P. Brien.
- DAMAS (Desiré), docteur en sciences naturelles, zoologiste, océanographe, professeur à l'Université de Liège (1877-1959), XXXVIII, 1973-1974, 121-133, P. Brien.
- DANHAIVE (Fernand), inspecteur d'Enseignement moyen, historien régionaliste (1888-1935), XXXVII, 1971-1972, 197-200, É. Brouette.
- * DARRIGADE (Pierre), chirurgien (1768-1836), XXXVIII, 1973-1974, 133-134, A. Dulière.
- DECROLY (Ovide), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1871-1932), XXXVIII, 1973-1974, 134-144, S. De Coster.
- DEGÉE (Olivier). Voir TOUSSEUL (Jean).
- DEGUELDRE (Jean), professeur de mathématiques (1877 - 1936), XXXVIII, 1973-1974, 144, L. Godeaux.
- DEJARDIN (Lucie), ouvrière, employée, conseiller communal, député de Liège (1875-1945), XXXVIII, 1973-1974, 145-150, R. Abs.
- DEJONGH (Charles), docteur en droit, avocat, bâtonnier du Barreau de Bruxelles, professeur à l'Université libre de Bruxelles, président de l'Institut des Hautes Études (1854-1932), XXXVIII, 1973-1974, 150-158, R. Abs.
- DELFOSE (Charles), dessinateur, journaliste, socialiste révolutionnaire (1856-1898), XXXVII, 1971-1972, 200-203, J. Puissant.
- DELNEUF COUR (Pierre), avocat au Conseil Souverain de Hainaut, homme politique, industriel, magistrat (1756-1827), XXXVIII, 1973-1974, 158-165, R. Darquenne.
- DELNEUF COUR (Pierre-Joseph), ingénieur des mines, industriel (1788-1855), XXXVIII, 1973-1974, 165-168, R. Darquenne.
- DELPORTE (Antoine), ouvrier typographe, journaliste, syndicaliste, dirigeant du Parti Ouvrier Belge (1855-1919), XXXVII, 1971-1972, 203-204, J. Puissant.
- DELPORTE (Eugène), astronome, directeur de l'Observatoire royal de Belgique (1882-1955), XXXVII, 1971-1972, 205-211, S. Arend.
- DELSTANCHE (Charles), médecin (1840-1900), XXXVIII, 1973-1974, 168-172, R. Hennebert.
- DEMAEGT (Jan-Baptist). Voir MAEGT (Johan de).
- DEMAN (Henri). Voir MAN (Henri de).
- DENEFFE (Victor), chirurgien, ophtalmologue, historien, écrivain, professeur à l'Université de Gand (1835-1908), XXXVIII, 1973-1974, 172-178, J. Quintyn.

- DEROUSSEAU** (Jules), professeur de mathématiques (1855-1903), XXXVIII, 1973-1974, 178-179, L. Godeaux.
- DERSCHIED** (Jean-Marie), docteur en sciences naturelles, zoologiste et ornithologiste, premier directeur et secrétaire général du Parc National Albert, premier directeur de l'Office international de documentation et de corrélation pour la protection de la nature, professeur de biologie à l'Université coloniale d'Anvers, prisonnier politique (1901-1944), XXXVII, 1971-1972, 211-235, P. Brien.
- DESGUIN** (Louis), journaliste (1832-1897), XXXVIII, 1973-1974, 179-183, J.-P. Hendrickx.
- DESOMBIAUX** (Maurice). Voir **OMBIAUX** (Maurice des).
- DEUREN** (Pierre VAN), officier du génie, mathématicien (1878-1956), XXXVIII, 1973-1974, 183-185, L. Godeaux.
- DEWÉ** (Walthère), ingénieur en chef-directeur régional de 1^{re} classe à la Circonscription téléphonique (réseau de Liège), le plus grand résistant belge des deux guerres (1880-1944), XXXVII, 1971-1972, 235-240, H. Bernard.
- DIOGÈNE**. Voir **HINS** (Eugène).
- DONDER** (Théophile DE), physicien-mathématicien, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1872-1957), XXXVII, 1971-1972, 240-245, J. Géhéniau.
- DROU** (Pierre-Lambert LE). Voir **LEDROU** (Pierre-Lambert).
- DUDLAY** (Adeline), pseudonyme de **DULAIT** (Adeline), tragédienne sociétaire de la Comédie-Française (1858-1934), XXXVII, 1971-1972, 245-253, F. Stockmans.
- DUJARDIN** (Benoit), dermatologue et syphiligraphie, professeur à l'Université libre de Bruxelles, chef de Service des Hôpitaux universitaires de Bruxelles (1884-1953), XXXVIII, 1973-1974, 185-197, M. Craps.
- DULAIT** (Adeline). Voir **DUDLAY** (Adeline).
- DUMESNIL** (Frédéric), peintre de sujets religieux (vers 1710-1791), XXXVII, 1971-1972, 253-255, D. Coekelberghs.
- DUMONT** (Albert), architecte (1853-1920), XXXVIII, 1973-1974, 197-202, V.-G. Martiny.
- DUPONT** (Édouard), géologue, paléontologiste, préhistorien (1841-1911), XXXVII, 1971-1972, 255-261, F. Stockmans.
- * **DUPUY** (Benoit-Marie), fonctionnaire, économiste (1718-1765), XXXVII, 1971-1972, 261-266, Ph. Moureaux.

E

- ECKE** (Paul VER), ingénieur, helléniste, historien des sciences (1867-1959), XXXVII, 267-269, L. Godeaux.
- ÉLOIN** (Félix), sous-ingénieur des mines, conseiller de l'empereur Maximilien du Mexique, philanthrope (1819-1888), XXXVIII, 1973-1974, 203-212, A. Duchesne.
- ERRERA** (Alfred), mathématicien (1886-1960), XXXVII, 1971-1972, 269-271, L. Godeaux.
- EUSTACHE** (Jean), dit **JEAN de MONS**, réformateur cistercien (vers 1400-1481), XXXVII, 1971-1972, 271-272, É. Brouette.

F

- FAIDER** (Paul), philologue, professeur, conservateur du Musée de Mariemont (1886-1940), XXXVII, 273-288, M. Hélin.
- FERNELMONT** (Léopold de), juriste, magistrat (1796-1875), XXXVII, 1971-1972, 288-290, R. Warlomont.
- FERRARI** (Pietro). Voir **GAGGIA** (Pietro).
- ° **FINSON** (Louis), dit **FINSONIUS** (Ludovicus), peintre (avant 1580-1617), XXXVII, 1971-1972, 290-299, D. Bodart.

- FINSONIUS** (Ludovicus). Voir **FINSON** (Louis).
- FLORENTIN** (Paul). Voir **LERBERGHE** (Charles VAN).
- FONTAINE** (Henri LA), pseudonyme occasionnel : MOI, docteur en droit, avocat, vice-président du Sénat, Prix Nobel de la Paix (1854-1943), XXXVIII, 1973-1974, 213-221, R. Abs.
- FONTAINES** (Godefroid de). Voir **GODEFROID** de **FONTAINES** (ou de **LIÈGE**).
- FRAIPONT** (Julien), zoologue, paléontologue, anthropologue, professeur à l'Université de Liège (1857-1940), XXXVIII, 1973-1974, 221-224, G. Ubaghs.
- FRAIPONT** (Max ou Maximilien). Voir **GOEMANS** (Camille).
- FRANCK** (François), industriel, amateur d'art, mécène (1872-1932), XXXVII, 1971-1972, 299-301, R. Avermaete.
- FREDERICQ** (Léon, baron), physiologiste, naturaliste, professeur à l'Université de Liège (1851-1935), XXXVII, 1971-1972, 301-310, M. Florkin.
- FRENNET** (Lucien), artiste peintre, entomologiste (1888-1949), XXXVII, 1971-1972, 310-312, Cl. Piérard.
- FRÉRON** (Guillaume-Joseph de), procureur général de la Principauté de Liège (1751-1824), XXXVIII, 1973-1974, 224-229, M. Yans.
- FUNCK** (Ghislain), avocat, homme politique (1822-1877), XXXVIII, 1973-1974, 229-234, S. De Coster.
- G**
- G.....** (Marie de). Voir **GATTI** de **GAMOND** (Zoé).
- * **GAGGIA** (Pietro), pseudonyme : **FERRARI** (Pietro), éducateur (1791-1845), XXXVII, 1971-1972, 313-320, R.-O.-J. Van Nuffel.
- GAMOND** (Zoé de). Voir **GATTI** de **GAMOND** (Zoé).
- * **GASPARINI** (Francesco), banquier et commerçant (± 1655 - 1745), XXXVIII, 1973-1974, 235-241, R. Wellens.
- GATTI** de **GAMOND** (Zoé), née de **GAMOND**, pseudonyme : **MARIE** de **G.....**, écrivain et pédagogue (1806-1854), XXXVIII, 1973-1974, 241-250, R.-O.-J. Van Nuffel.
- GESVES** (Jean de), réformateur cistercien (- avant le 29 - 7 - 1420), XXXVII, 1971-1972, 320-323, É. Brouette.
- GHEUDE** (Charles), avocat, littérateur, député permanent du Brabant (1871-1956), XXXVII, 1971-1972, 323-327, J.-L. Delattre.
- GHEYN** (Joseph VAN DEN), jésuite, hollandiste, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique (1854-1913), XXXVII, 1971-1972, 327-333, M. Coens.
- * **GILBERT** (Philippe), mathématicien, professeur à l'Université de Louvain (1832-1892), XXXVIII, 1973-1974, 250-252, L. Godeaux.
- GILLET** (Joseph), mathématicien, entomologiste (1865-1937), XXXVII, 1971-1972, 333-335, A. Collart.
- GOB** (Antoine), professeur de mathématiques (1868-1919), XXXVIII, 1973-1974, 252-253, L. Godeaux.
- GODEFROID** de **FONTAINES** (ou de **LIÈGE**), prêtre séculier, théologien, philosophe, maître régent en théologie à Paris, membre du Collège de Sorbonne (avant 1250 - après 1306), XXXVII, 1971-1972, 335-343, P. Tihon.
- GODEFROID** de **LIÈGE**. Voir **GODEFROID** de **FONTAINES**.
- GOEMANS** (Camille), pseudonyme : **FRAIPONT** (Max ou Maximilien) et pseudonyme collectif recouvrant **Goemans**, **Robert Guiette** et **André Souris** : **ROCAN**, poète, critique et courtier d'art, un des fondateurs du groupe surréaliste en Belgique (1900-1960), XXXVIII, 1973-1974, 253-269, A. Blavier.
- GOETGHEBUER** (Maurice), médecin et entomologiste (1876 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 269-273, A. Collart.

- GORRISSIN (Frédéric), professeur, historien (1812-1871), XXXVII, 1971-1972, 343-347, A. Joris.
- GOSSART (François), pharmacien, chimiste (1769-1846), XXXVII, 1971-1972, 347-351, M.-A. Arnould.
- * GOURNAC (François), artiste dramatique, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, directeur du Théâtre royal du Parc (1874-1932), XXXVIII, 1973-1974, 273-276, A. Bernier.
- GOUZÉE (Henri), médecin militaire (1796-1894), XXXVIII, 1973-1974, 276-280, J.-R. Leconte.
- GRAFÉ (Marcel), avocat, homme de lettres, homme politique (1884-1936), XXXVII, 1971-1972, 351-358, H. Lavachery.
- GREF (Arthur DE), pianiste-concertiste, compositeur, pédagogue du piano (1862-1940), XXXVIII, 1973-1974, 280-287, R. Bernier.
- GREF (Guillaume DE), sociologue, professeur d'Université (1842-1924), XXXVII, 1971-1972, 358-373, L. Viré.
- GREINDL (Jules, comte), diplomate (1835-1917), XXXVII, 1971-1972, 373-376, J. Willequet.
- GREUZE (Louis), artiste graveur, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Mons (1863 - 1950), XXXVII, 1971-1972, 376-380, Cl. Piérard.
- GRONCKEL (François de), pseudonyme occasionnel : TWYFELLOOS (Franciscus), juriste et politicien (1816-1871), XXXVIII, 1973-1974, 287-289, J. Vercruyse.
- GUILLAUME (Gustave, baron), officier, ministre de la Guerre et écrivain (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 289-300, A. Duchesne.
- H**
- HACHEZ (Fernand), ingénieur, professeur à l'Université catholique de Louvain (1865-1947), XXXVII, 1971-1972, 381-394, A. Lederer.
- HAERNE (Desiré DE), prêtre, éducateur, homme politique (1804-1890), XXXVII, 1971-1972, 395-403, B. Janssens de Bisthoven.
- HALLEUX (Jean de), philosophe, professeur à l'Université de Gand (1868-1936), XXXVII, 1971-1972, 403-405, R. Warlomont.
- HAMED. Voir HINS (Eugène).
- HAMOIR (Joseph), docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem (1872-1924), XXXVIII, 1973-1974, 301-304, J. Derivaux.
- HANNON-ROUSSEAU (Mariette), botaniste, mycologue (1850-1926), XXXVII, 1971-1972, 405-410, M. Wodon.
- HANOCQ (Charles), ingénieur, professeur à l'Université de Liège (1881-1961), XXXVII, 1971-1972, 410-413, A. Schlag.
- HAULLEVILLE (Prosper, baron de), dit BREUX (Félix de), journaliste, écrivain catholique (1830-1898), XXXVII, 1971-1972, 413-420, N. Piepers.
- HAUS (Jacques-Joseph), pénaliste, professeur de droit criminel à l'Université de Gand (1796 - 1881), XXXVIII, 1973-1974, 304-312, R. Warlomont.
- HAYOT (Évariste), historiographe de la région de Dinant (1881-1952), XXXVII, 1971-1972, 420-423, É. Brouette.
- HÉGER (Paul), médecin, physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1846-1925), XXXVII, 1971-1972, 423-429, A. Colard.
- HELBIG (Jules), artiste peintre, archéologue (1821-1906), XXXVII, 1971-1972, 429-431, J. Lavalleye.
- HENDRIKSSONE (G.). Voir HIEL (Emanuel).
- HERBO (Léon), peintre (1850-1907), XXXVII, 1971-1972, 432-433, S. Le Bailly de Tillegem.
- HERMAN (Martin), médecin biologiste, hygiéniste (1864-1938), XXXVII, 1971-1972, 433-437, Th. Verschraegen.

HERSENT (Camille). Voir LERBERGHE (Charles VAN).

° HEUREUX (Gaspard L'), dessinateur, lithographe (1783-1846), XXXVII, 1971-1972, 437-438, M.-A. Arnould.

HEYNS (Gilles). Voir SOMMERS (Gilles).

HIEL (Emanuel), pseudonyme occasionnel : G. HENDRIKSSONE, littérateur flamand (1834-1899), XXXVII, 1971-1972, 438-442, G. Toebosch.

HINS (Eugène), pseudonymes : DIOGÈNE, HAMED, professeur, homme de lettres, homme politique, publiciste (1839-1923), XXXVII, 1971-1972, 442-449, R. Mortier.

HOPFSCHMIDT de RESTEIGNE (Edmond, baron d'), officier des armées impériales, philanthrope (1777-1861), XXXVII, 1971-1972, 449-451, Cl. Piérard.

HOOP (Félix D'), archiviste et historien (1827-1897), XXXVIII, 1973-1974, 312-314, C. Wyffels.

HOORICKX (Frédéric), diplomate (1836-1911), XXXVIII, 1973-1974, 314-319, A. Duchesne.

* HOOVER (Herbert Clark), trente et unième président des États-Unis d'Amérique, homme d'affaires et philanthrope (1874-1964), XXXVIII, 1973-1974, 319-323, J. Willequet.

HUBLARD (Émile), docteur en sciences naturelles (1863-1927), XXXVII, 1971-1972, 451-454, R. Wellens.

HUSTIN (Albert), chirurgien et physiologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1882-1967), XXXVIII, 1973-1974, 323-330, M. van der Ghinst.

I

ISIDORE DE SAINT-JOSEPH, nom de famille : DE BAES, carme déchaux (fin XVI^e siècle-1666), XXXVII, 1971-1972, 455-458, L. Ceyssens.

J

° JACOBS (Jean), orfèvre (1574 ?-1650), XXXVIII, 1973-1974, 331-338, R.-O.-J. Van Nuffel.

JACOBS (Louis), avocat, magistrat, membre du Congrès National (1803-1847), XXXVIII, 1973-1974, 338-340, J. Willequet.

JACQUEMIN (Camille), prêtre, musicien (1899-1947), XXXVII, 1971-1972, 459-461, P. Tinel.

JAMAR (Armand), artiste peintre (1870-1946), XXXVIII, 1973-1974, 340-344, L. Rolin.

JAMINÉ (Joseph), avocat, homme politique (1797-1883), XXXVII, 1971-1972, 461-466, R. Warlomont.

JANSON (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JANSONIUS (Jacques), ou JANSONIUS, JANSON, JANSZON, théologien, professeur à l'Université de Louvain (1547-1625), XXXVII, 1971-1972, 467-474, L. Ceyssens.

JANSSENS (André), entomologiste (1906-1954), XXXVII, 1971-1972, 474-478, A. Collart.

JANSSENS (Frans), cytologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain, chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon à Gand (1863-1924), XXXVIII, 1973-1974, 344-353, P. Martens.

JANSSENS (Henri), en religion DOM LAURENT, moine bénédictin, abbé titulaire du Mont-Blandin à Gand, évêque titulaire de Bethsaïde, théologien, écrivain (1855-1925), XXXVIII, 1973-1974, 353-358, G. Ghysens.

JANSSENS (Dom Laurent). Voir JANSSENS (Henri).

JANSSONIUS (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JANSZON (Jacques). Voir JANSONIUS (Jacques).

JAUMOTTE (Jules), directeur de l'Institut royal météorologique de Belgique (1887-1940), XXXVIII, 1973-1974, 358-370, J. Van Mieghem.

JEAN FLANEUR. Voir LOISEAU (Louis).

JEAN de GESVES. Voir GESVES (Jean de).

JEAN de MONS. Voir EUSTACHE (Jean).

◦ JONGHELINCK (Jacques), sculpteur, médailleur et graveur de sceaux (1530-1606), XXXVIII, 1973-1974, 370-388, L. Smolderen.

JONGHELINCK (Nicolas), homme d'affaires et amateur d'art (1517-1570), XXXVIII, 1973-1974, 389-391, L. Smolderen.

JOOSTENS (Paul), pseudonyme occasionnel : JEAN YOSTMAN, artiste peintre, écrivain (1889-1960), XXXVII, 1971-1972, 478-482, R. Avermaete.

JOURDAIN (Louis), ingénieur des mines, un des principaux inventeurs du bassin houiller de la Campine, fondateur et directeur du journal *Le Patriote* (1847-1918), XXXVIII, 1973-1974, 391-401, J. Vander Vorst.

JOURDAIN (Victor), fondateur et directeur du journal catholique *Le Patriote*, fondateur du journal clandestin *La Libre Belgique* (1841-1918), XXXVIII, 1973-1974, 402-414, J. Vander Vorst.

K

KERCHOVE de DENTERGHEM (Oswald, comte de), juriste, homme politique, écrivain horticole (1844-1906), XXXVII, 1971-1972, 483-489, W. Robijns.

KERKHOFS (Fernand), un des précurseurs de la Résistance (1890-1947), XXXVII, 1971-1972, 489-490, H. Bernard.

KISTEMAECKERS (Henry), éditeur (1851-1935), XXXVIII, 1973-1974, 415-425, C. De Cruyenaere-Baudet.

KLAUWAERDINNE (Nele). Voir MAECT (Johan de).

* KRIDL (Manfred), historien et théoricien de la littérature, professeur agrégé de l'Université libre de Bruxelles (1882-1957), XXXVIII, 1973-1974, 425-434, C. Backvis.

L

LALOO (Alonso, chevalier de), secrétaire du Conseil suprême de Flandre et de Bourgogne (-1608), XXXVII, 1971-1972, 491-495, J. Lefèvre.

LAMY (Charles). Voir MARTENS (Charles).

LAMY (Thomas), orientaliste et bibliste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1827-1907), XXXVIII, 1973-1974, 435-437, G. Ryckmans.

LANGE JAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).

◦ LANGHE (Olivier de), *alias* LONGUS ou LONGI (Oliverius ou Oliverus), prieur de l'abbaye bénédictine de Saint-Bavon à Gand (fin XIV^e siècle - ± 1461), XXXVIII, 1973-1974, 438-452, C. Hap.

LANGIUS (Niverius). Voir LANGHE (Olivier de).

LANGUEAN. Voir BOECKHORST (Jan, Jean ou Johannes).

LEBON (Joseph), patrologue, professeur à l'Université de Louvain (1879-1957), XXXVII, 1971-1972, 495-499, Ph. Delhaye.

◦ LEDROU (Pierre-Lambert), ou LE DROU, religieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, théologien, évêque de Porphyre et sacriste du Pape, puis vicaire général de l'évêque de Liège Joseph-Clément de Bavière (1641-1721), XXXVII, 1971-1972, 499-522, G. Moisse.

LELIÈVRE (Xavier), juriste et homme politique (1805-1876), XXXVIII, 1973-1974, 452, A. Dulière.

LEKEU (Guillaume), compositeur (1870-1894), XXXVII, 1971-1972, 522-526, J. Robijns.

LEMAÎTRE (Georges, Mgr), astronome, cosmologiste, professeur à l'Université catholique de Louvain (1894-1966), XXXVIII, 1973-1974, 453-466, Ch. Manneback.

LEMAÎTRE (Henri), avocat et homme politique (1822-1904), XXXVIII, 1973-1974, 466-467, A. Dulière.

LEMAN (Henri, comte), lieutenant général - médecin (1882 - 1952),

- XXXVII, 1971-1972, 526-528, H. Bernard.
- LEMBRECHTS (Alfons), mathématicien, professeur à l'Université de Gand (1891-1967), XXXVIII, 1973-1974, 467-468, F. Backes.
- LENTZ (Robert), général-major, pionnier de la Résistance (1885-1949), XXXVII, 1971-1972, 528-531, H. Bernard.
- * LÉOPOLD - GUILLAUME, archiduc d'Autriche, gouverneur général des Pays-Bas (1614-1662), XXXVII, 1971-1972, 531-538, J. Lefèvre.
- LERBERGHE (Charles VAN), pseudonymes occasionnels : Paul FLORENTIN et Camille HERSENT, écrivain (1861-1907), XXXVIII, 1973-1974, 468-492, R.-O.-J. Van Nuffel.
- LERUTH (Robert), entomologiste (1912-1940), XXXVII, 1971-1972, 538-543, A. Collart.
- LEURS (Auguste), lieutenant général (1812-1877), XXXVIII, 1973-1974, 492-494, J.-R. Leconte.
- LEVI (Georges). Voir MONTEFIORE LEVI (Georges).
- LIÈGE (Godefroid de). Voir GODEFROID de FONTAINES (ou de LIÈGE).
- LINDEN (Pierre VAN DER, dit Pedro), médecin militaire et chef du service de santé de l'armée mexicaine (1804-1860), XXXVIII, 1973-1974, 494-500, A. Duchesne.
- LOISEAU (Constant), ophtalmologue militaire, professeur à l'Institut ophtalmique de Louvain (1838-1890), XXXVIII, 1973-1974, 500-505, J. Mathieu.
- LOISEAU (Constant), ophtalmologue, officier de santé militaire, médecin-directeur de l'Institut ophtalmique de la province de Namur (1809-1854), XXXVIII, 1973-1974, 505-508, J. Mathieu.
- LOISEAU (Louis), pseudonymes : JEAN FLANEUR et MYOSOTIS, poète dialectal (1858-1923), XXXVIII, 1973-1974, 508-510, A. Dulière.
- LONGI (Oliverius ou Oliverus). Voir LANGHE (Olivier de).
- LONGUS (Oliverius ou Oliverus.) Voir LANGHE (Olivier de).
- LORRAIN (Jenny), sculpteur et médailleur (1867-1943), XXXVIII, 1973-1974, 510-511, J. Lippens.
- LOUISE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha (1858 - 1924), XXXVIII, 1973-1974, 511-514, Ch. Terlinden.
- LUCIEN (Clément). Voir REMI DE BEAUVAIS.
- LURQUIN (Constant), mathématicien, pédagogue, professeur d'Université (1888-1958), XXXVII, 1971-1972, 543-558, A. Gardedieu.
- LUSY (Antoine de), bourgeois de Mons, auteur d'un journal manuscrit [1505-1536] (1478-1536), XXXVII, 1971-1972, 558-564, A. Louant.

M

- MAEGT (Johan de), inscrit à l'état civil Demaegt (Jan-Baptist), pseudonymes : Nele Klauwaerdinne, A. Rannah, Pallieterke, Huib Utenbroecke, Pekkavia, journaliste et poète flamand (1876 - 1938), XXXVIII, 1973-1974, 515-519, G. Toebosch.
- MAES, famille de verriers (XVII^e-XIX^e siècle), XXXVII, 1971-1972, 565-566, D. Bodart.
- MAES (Engelbert), magistrat, haut fonctionnaire (1545-1630), XXXVII, 1971-1972, 566-569, J. Lefèvre.
- MAES (Georges), ouvrier typographe, secrétaire permanent du Conseil général du Parti Ouvrier Belge (1865-1915), XXXVII, 1971-1972, 569-570, J. Puissant.
- MAGE (Jean), neurologue, général-médecin, inspecteur général du Service de Santé (1901 - 1962), XXXVIII, 1973-1974, 519-526, J. Mathieu.
- MAGE (Joseph), officier, professeur à l'École royale militaire et à l'École de Guerre (1872-1950), XXXVIII, 1973-1974, 526-530, F. Stockmans.
- MAINGIE (Louis), actuaire, professeur et homme d'affaires (1867-1939), XXXVIII, 1973-1974, 530-534, L. Van Meerbeeck.

- MAISTRIAU** (Victor), avocat, homme politique (1870-1962), XXXVII, 1971-1972, 570-573, Cl. Piérard.
- MAN** (Henri de), inscrit à l'état civil **DEMAN**, homme politique et publiciste socialiste, professeur de psychologie sociale (1885-1953), XXXVIII, 1973-1974, 535-554, M. Brélaz et I. Rens.
- MANDART** (Horace), professeur de mathématiques (1866-1953), XXXVIII, 1973-1974, 554-555, L. Godeaux.
- MARCO** (Léon), médecin (1833-1869), XXXVII, 1971-1972, 573-575, A. Collard.
- MARIE-HENRIETTE DE HABSBOURG-LORRAINE**, archiduchesse d'Autriche, reine des Belges (1836-1902), XXXVII, 1971-1972, 575-579, Ch. Terlinden.
- MARTENS** (Charles), pseudonyme : **LAMY** (Charles), musicologue, compositeur, avocat, littérateur, philologue, esthète (1866-1921), XXXVIII, 1973-1974, 555-561, P. Tinel.
- MASSART** (Jean), biologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1865-1925), XXXVIII, 1973-1974, 561-569, F. Stockmans.
- MASSON** (Fulgence), avocat, homme d'État (1854-1942), XXXVIII, 1973-1974, 569-576, Cl. Piérard.
- MATHYS** (François), artiste peintre (1885-1956), XXXVIII, 1973-1974, 576-579, A. Maebe.
- MEELE** (Jean). Voir **MIEL** (Jean).
- MEHR** (Polleke VAN). Voir **TIMMERMANS** (Felix).
- MELLINET** (Anne-François), adjudant-général de l'armée française, général de l'armée belge, démocrate dont l'activité se déroula principalement en Belgique, porte-drapeau de l'opposition démocratique et socialiste en 1848 (1768-1852), XXXVII, 1971-1972, 580-585, F. Sartorius.
- MÉLOTTE**, famille d'industriels des XIX^e et XX^e siècles, XXXVIII, 1973-1974, 579-590 : **MÉLOTTE** (Joseph), constructeur de moulins à vent (1792-1828), 579 ; **MÉLOTTE** (Guillaume), inventeur et constructeur de machines agricoles (1826-1878), 579-580 ; **MÉLOTTE** (Jules), inventeur, industriel, philanthrope (1858-1919), 580-588 ; **MÉLOTTE** (Alfred), inventeur, industriel (1855-1943), 588-589, A. Leunen.
- MENDEL**. Voir **BOM** (Emmanuel DE).
- MEYER** (Albert DE), professeur d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1887-1952), XXXVIII, 1973-1974, 590-592, J. Lavalleye.
- MICAULT** (Jean, chevalier), conseiller, trésorier de l'Ordre de la Toison d'Or, receveur général des Pays-Bas (-1539), XXXVII, 1971-1972, 585-587, G. Preud'homme.
- ° **MIEL** (Jean), ou **MEELE**, *alias* **BIEKE**, Giovanni delle **VITE**, peintre-graveur (1599-1663), XXXVII, 1971-1972, 587-594, D. Bodart.
- MOL** (Robert de), peintre (après 1640-vers 1680), XXXVII, 1971-1972, 594, D. Bodart.
- MOMBAERS** (Corneille), faïencier (? ± 1729-1730), XXXVIII, 1973-1974, 592-594, A.-M. Mariën-Dugardin.
- MOMBAERS** (Philippe), faïencier (1693-1754), XXXVIII, 1973-1974, 594-596, A.-M. Mariën-Dugardin.
- MOMPER** (Jean de), *alias* **MONSÙ X**, Giovanni d'**ANVERSA**, peintre de paysages (1614-après 1688), XXXVII, 1971-1972, 594-596, D. Bodart.
- ° **MONAVILLE** (François), ou **MONNAVILLE**, surnommé **DE JEUGD**, peintre (1646-1715), XXXVII, 1971-1972, 596-598, D. Bodart.
- * **MONDRAGON** (Christoval, chevalier de), homme de guerre espagnol (1504-1596), XXXVII, 1971-1972, 598-601, J. Lefèvre.
- MONNAVILLE** (François). Voir **MONNAVILLE** (François).
- MONS** (Jean de). Voir **EUSTACHE** (Jean).
- MONS** (Louis de). Voir **PRESIÈRES** (Louis de).
- MONSÙ STILLANTE**. Voir **STIELANDT**. (Frédéric VAN).
- MONSÙ X**. Voir **MOMPER** (Jean de).

- ° MONT (Gilles du), *alias* MONTE (Egidio de), surnommé BRYBERGH, peintre (-1697), XXXVII, 1971-1972, 601-602, D. Bodart.
- MONTEFIORE (Georges). Voir MONTEFIORE LEVI (Georges).
- MONTEFIORE LEVI ou MONTEFIORE (Georges LEVI, dit), industriel, homme politique et philanthrope (1832-1906), XXXVIII, 1973-1974, 596-618, F. Stockmans.
- MONT (Egidio del). Voir MONT (Gilles du).
- MORETUS PLANTIN (Henri), jésuite, bibliophile (1878-1957), XXXVII, 1971-1972, 602-605, J. Van Ooteghem.
- MORSA (Roger), résistant (1909-1950), XXXVIII, 1973-1974, 618-622, N. Huyghebaert.
- MOT (Jean DE), archéologue (1876-1918), XXXVII, 1971-1972, 605-608, J.-E. Plainevaux.
- MYOSOTIS. Voir LOISEAU (Louis).
- N
- NAGELMACKERS (Georges), industriel, banquier, fondateur de la Compagnie internationale des Wagons-Lits (1845-1905), XXXVIII, 1973-1974, 623-626, N. Caulier-Mathy.
- NICAISE (Henri), candidat en philosophie et lettres, docteur en droit et docteur en histoire de l'art et archéologie (1906-1939), XXXVIII, 1973-1974, 626-630, A.-M. Mariën-Dugardin.
- NOTHOMB (Alphonse), magistrat, homme politique (1817-1898), XXXVII, 1971-1972, 609-618, J.-P. Hendrickx.
- O
- * OEST (Gérard VAN), libraire-éditeur (1875-1935), XXXVIII, 1973-1974, 631-640, F. Stockmans.
- OMBIAULX (Maurice Des). Voir OMBIAUX (Maurice des).
- OMBIAUX (Maurice des), pseudonyme officialisé par le tribunal de Dinant de Desombiaux (Maurice), romancier, conteur (1868-1943), XXXVIII, 1973-1974, 640-651, J.-M. Horemans.
- * OROZCO MUÑOZ (Francisco), diplomate, poète, critique d'art (1884-1950), XXXVII, 1971-1972, 619-625, H. Lavachery.
- OS (Antoine VAN), peintre (vers 1578-1647), XXXVII, 1971-1972, 625-626, D. Bodart.
- OSTALJEN (Paul VAN), poète lyrique, essayiste, prosateur (1896-1928), XXXVII, 1971-1972, 626-630, H. Uyttersprot.
- OULTREMONT DE WÉGIMONT (Charles-Ignace, comte d'), financier et homme politique (1753-1802), XXXVIII, 1973-1974, 651-656, M. Yans.
- OULTREMONT DE WÉGIMONT DE WARFUSÉE (Émile, comte d'), homme politique, diplomate (1787-1851), XXXVIII, 1973-1974, 656-666, M. Yans.
- P
- PAERELS (Willem), peintre (1878-1962), XXXVII, 1971-1972, 631-634, I. Carton de Tournai.
- PALLIETERKE. Voir MAEGT (Johan de).
- PANSAERS (Clément), graveur sous le pseudonyme de BOSCARD (Guy), homme de lettres, peintre (1885-1922), XXXVII, 1971-1972, 634-638, R. Sauwen.
- PEKKAVIA. Voir MAEGT (Johan de).
- PELLERING (Jan), bottier, publiciste et orateur politique (1817-1877), XXXVIII, 1973-1974, 667-672, J. Kuypers.
- PELZER (Auguste, Mgr), historien de la philosophie (1876-1958), XXXVII, 1971-1972, 638-645, F. Van Steenberghen.
- PICQUÉ (Camille), numismate, historien de la littérature (1834-1909), XXXVII, 1971-1972, 645-647, J. Lallemand.
- PIERRON (Sander), homme de lettres et critique d'art (1872-1945), XXXVIII, 1973-1974, 672-675, R. Abs.
- PIETERCELIE (Alfred), peintre (1879-1955), XXXVII, 1971-1972, 647-650, F. Stockmans.

- PIETKIN** (Nicolas), prêtre, philologue dialectique (1849-1921), XXXVII, 1971-1972, 650-654, J. Janssens.
- PINEUR** (Oscar), ingénieur, administrateur de banque (1863-1900), XXXVII, 1971-1972, 654-655, R. Campus.
- PIRE** (Jules), nom de guerre : **PYGMALION**, lieutenant général, commandant en chef de l'Armée secrète (1878-1953), XXXVII, 1971-1972, 655-659, H. Bernard.
- POTELO** (Jacques VAN), **POTTELO** ou **POTTERLO**, peintre (vers 1587-1619), XXXVII, 1971-1972, 659, D. Bodart.
- POTTELO** (Jacques VAN). Voir **POTELO** (Jacques VAN).
- POTTERLO** (Jacques VAN). Voir **POTELO** (Jacques VAN).
- POUILLE** (Louis de). Voir **PRESIÈRES** (Louis de).
- PRESIÈRES** (Louis DE), dit de **MONS** ou de **POUILLE**, fondateur d'un asile hospitalier à Mons (?-avant 1295), XXXVIII, 1973-1974, 675-677, R. Wellens.
- PRUS PIOLUNOWSKI** (Charles), industriel, consul de Pologne à Mons (1884-1963), XXXVIII, 1973-1974, 677-680, R. Wellens.
- PURVES** (John-Clay), géologue (1825-1903), XXXVII, 1971-1972, 659-666, F. Stockmans.
- PYGMALION**. Voir **PIRE** (Jules).
- Q**
- QUANJEL** (Jean), professeur de mathématiques (1866-1920), XXXVII, 1971-1972, 667-668, L. Godeaux.
- R**
- RANNAH** (A.). Voir **MAEGT** (Johan de).
- RAYMOND** (Jean-Jacques). Voir **BUONAROTTI** (Filippo).
- **REMI DE BEAUVAIS**, nom séculier : **Clément LUCIEN** (LUCIANUS), capucin, poète (1568-1622), XXXVII, 1971-1972, 669-673, R. P. Hildebrand.
- REUTER** (Guillaume), ou **RUYTER**, parfois appelé Guillaume **CROTTIER**, peintre de genre (vers 1642-1681), XXXVII, 1971-1972, 674-675, D. Bodart.
- RICHTENBERGER** (Lazare), banquier (1792-1853), XXXVII, 1971-1972, 675-688, Y. Delannoy.
- ROCAN**. Voir **GOEMANS** (Camille).
- RODENBACH** (Georges), écrivain (1855-1898), XXXVIII, 1973-1974, 681-705, R.-O.-J. Van Nuffel.
- **RODOAN** (Charles de), IV^e évêque de Bruges (1552-1616), XXXVIII, 1973-1974, 706-712, M. Cloet.
- ROMMELAERE** (Willem), médecin, professeur à l'Université libre de Bruxelles (1836-1916), XXXVII, 1971-1972, 688-695, A. Colard.
- ROTE** (Léon DE), ingénieur, directeur général des ponts et chaussées (1837-1903), XXXVII, 1971-1972, 695-697, R. Campus.
- ROUILLÉ** (Angélique de), épistolière, châtelaine d'Ormeignies (1756-1840), XXXVII, 1971-1972, 697-702, A. Louant.
- ROUSSEAU** (Marianne). Voir **HANNON-ROUSSEAU** (Marianne).
- ROUSSEL** (Ernest), ingénieur, industriel (1851-1907), XXXVII, 1971-1972, 702-703, R. Campus.
- RUFFAULT** (Jean, chevalier), maître de la Chambre des comptes à Lille, trésorier général des finances des Pays - Bas (1471 - 1546), XXXVII, 1971-1972, 703-705, G. Preud'homme.
- RUYTER** (Guillaume). Voir **REUTER** (Guillaume).
- **RYCKMAN** (Lambert de), licencié es lois, industriel, membre du Conseil Ordinaire, poète wallon (1664-1731), XXXVII, 1971-1972, 705-709, M. Yans et M. Piron.
- RYCKMAN de BETZ** (Jean de), militaire, considéré erronément comme poète (1657-1743), XXXVII, 1971-1972, 709-714, M. Yans.

S

- SAINT - VINCENT (Grégoire de), mathématicien (1584 - 1667), XXXVII, 1971-1972, 715-727, É. Sauvenier-Goffin.
- SANDERS (Gilles). Voir SOMMERS (Gilles).
- SARTON (George), pseudonyme : Dominique de BRAY, humaniste et historien de la science (1884-1956), XXXVIII, 1973-1974, 713-733, A. André-Félix et H. Elkhadem.
- SCHUNIS (Matthieu). Voir VOLDERS (Matthieu S').
- SELYS LONGCHAMPS (Marc, baron de), zoologiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique (1875-1963), XXXVII, 1971-1972, 727-736, P. Brien.
- SIMONART (Fernand), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1888-1966), XXXVIII, 1973-1974, 733-735, L. Godeaux.
- SNEYERS (Pierre), religieux de l'abbaye d'Averbode (1744-1807), XXXVII, 1971-1972, 736-737, Pl. Lefèvre.
- SOMMERS (Gilles), *alias* SANDERS ou HEYNS, abbé d'Averbode de 1566 à 1574 (1531-1574), XXXVII, 1971-1972, 737-740, Pl. Lefèvre.
- SOUDAN (Eugène), avocat, professeur à l'Université libre de Bruxelles, homme politique (1880-1960), XXXVII, 1971-1972, 740-744, M.-A. Pierson.
- SPAAK (Paul), pseudonyme occasionnel : VALCKE (J.), avocat, poète, dramaturge, directeur du Théâtre royal de la Monnaie (1871-1936), XXXVIII, 1973-1974, 735-744, A. Rousseau.
- SPIERINGH (Charles-Philippe), ou SPIRINCK, peintre (vers 1600-1639), XXXVII, 1971-1972, 744-746, D. Bodart.
- SPIRINCK (Charles-Philippe). Voir SPIERINGH (Charles-Philippe).
- STEENLANDT (Frédéric VAN). Voir STIELANDT (Frédéric VAN).
- STÉPHANIE, princesse de Belgique, duchesse de Saxe, princesse de Saxe - Cobourg - Gotha (1864-1945), XXXVIII, 1973-1974, 744-748, Ch. Terlinden.
- STIELANDT (Frédéric VAN), ou STEENLANDT, *alias* MONSÛ STILLANTE, peintre (vers 1626-), XXXVII, 1971-1972, 746-748, D. Bodart.
- STRATEN (Henri VAN), graveur sur bois (1892-1944), XXXVIII, 1973-1974, 748-754, G. Dewanckel.

T

- TACQUENIER (César), négociant (1771-1845), XXXVII, 1971-1972, 749, Ch. Piérard.
- TEMPELS (Pierre), magistrat civil, puis magistrat militaire, pédagogue (1825-1923), XXXVII, 1971-1972, 749-760, S. De Coster et J. Gilissen.
- THÉODOSE DE LA MÈRE DE DIEU. Voir BOUILLE (Théodose).
- TIMMERMANS (Felix), pseudonyme : Polleke VAN MEHR (pour le volume *Doer de Dagen* seulement), littérateur, dessinateur (1886-1947), XXXVII, 1971-1972, 760-768, G. Toebosch.
- TONNET (Fernand), cofondateur de la Jeunesse ouvrière chrétienne [J. O. C.] (1894-1945), XXXVII, 1971-1972, 768-772, G. Hoyois.
- TOUSSEUL (Jean), pseudonyme de DEGÉE (Olivier), littérateur (1890-1944), XXXVII, 1971-1972, 772-784, D. Denuit.
- TWYFELLOOS (Franciscus). Voir GRONCKEL (François de).

U

- UTENBROECKE (Huib). Voir MAEGT (Johan de).

V

- VAES (Maurice), prélat, recteur de Saint-Julien-des-Belges à Rome, historien de l'art (1875-1962), XXXVIII, 1973-1974, 759-764, J. Lavalleye.

- VALCKE (J.). Voir SPAAK (Paul).
- VALLE (Jean della), verrier (1601-1655), XXXVII, 1971-1972, 785, D. Bodart.
- VALLE (Winoc della), verrier (vers 1615-1663), XXXVII, 1971-1972, 785-786, D. Bodart.
- VALLÉE POUSSIN (Charles-Jean, baron de la), mathématicien, professeur à l'Université catholique de Louvain (1866-1962), XXXVII, 1971-1972, 786-791, L. Godeaux.
- VANDENDORPE (Désiré), ouvrier typographe, cofondateur et dirigeant du Parti Ouvrier Belge, journaliste (1856-1910), XXXVII, 1971-1972, 791-793, J. Puissant.
- VANZYPE (Gustave), à l'état civil : VAN ZYPE, homme de lettres, critique d'art (1869 - 1955), XXXVII, 1971-1972, 793-801, G. Vanwelkenhuyzen.
- VARIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VAUME (Jean-Sébastien), docteur en médecine, homme d'affaires (XVIII^e siècle), XXXVIII, 1973-1974, 764-766, A.-M. Mariën-Dugardin.
- VEERIER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VELDE (Albert VAN DE), biochimiste, biologiste, bromatologue, historien des sciences, professeur à l'Université de Gand (1871 - 1956), XXXVIII, 1973-1974, 766-792, R. Ruysen.
- VELDE (Henry VAN DE), architecte, fondateur et directeur de l'Institut supérieur des Arts décoratifs sis à l'abbaye de la Cambre à Bruxelles, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Gand (1863-1957), XXXVIII, 1973-1974, 792-802, A.-M. Hammacher.
- VERHEGGEN (Henri), naturaliste (1845-1900), XXXVIII, 1973-1974, 802-803, W. Robyns.
- VERMEERSCH (Arthur), jésuite, moraliste, canoniste, sociologue, auteur spirituel (1858-1936), XXXVIII, 1973-1974, 803-807, E. Bergh.
- VERNY DE VILLARS (Pierre). Voir VAUME (Jean-Sébastien).
- VER(R)IER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VERVOORT (Désiré), avocat et homme politique (1810-1886), XXXVIII, 1973-1974, 807-809, F. Remy.
- VESTEL (Franz DE), architecte (1857-1932), XXXVII, 1971-1972, 801-804, V.-G. Martiny.
- VILVOORDEN (Jean VAN), peintre (vers 1606-1659), XXXVII, 1971-1972, 804-805, D. Bodart.
- VITE (Giovanni delle). Voir MIEL (Jean).
- VITRARIUS (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VITRIER (Jean), ou VITRARIUS, VITRIUS, VOIR(R)IER, VER(R)IER, VEERIER, VARIER, religieux franciscain de l'Observance, prédicateur et réformateur, maître d'Érasme (+ 1456-1519), XXXVIII, 1973-1974, 809-816, A. Derville.
- VITRIUS (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VOECHT (Gilles Die), camérier et archiviste de l'abbaye d'Averbode (1579-1653), XXXVII, 1971-1972, 805-809, Pl. Lefèvre.
- VOIR(R)IER (Jean). Voir VITRIER (Jean).
- VOLDERS (Matthieu S'), ou SCHEUNIS, abbé d'Averbode (1501-1565), XXXVII, 1971-1972, 809-813, Pl. Lefèvre.
- VOOGHT (Pierre-Charles, vicomte de), magistrat, agent d'administration (-1734), XXXVII, 1971-1972, 813-815, J. Lefèvre.
- VRYDAGH (Jean-Marie), ingénieur agronome, entomologiste (1905-1962), XXXVII, 1971-1972, 815-820, A. Collart.

W

- WAELEBROECK (Pierre), juriste, sociologue et fonctionnaire international (1891-1944), XXXVIII, 1973-1974, 817-819, H. Rolin.
- WARLAND (Odon), industriel (1890-1954), XXXVIII, 1973-1974, 819-821, P. Cattelain.

- WAUQUIER. Voir WAUQUIÈRE.
- ° WAUQUIÈRE (Alexandre), parfois orthographié WAUQUIER, lithographe, journaliste (1812-1856), XXXVII, 1971-1972, 821-822, M.-A. Arnould.
- WAUQUIÈRE (Étienne), peintre, sculpteur, lithographe (1808-1869), XXXVII, 1971-1972, 822-827, M.-A. Arnould.
- WAUQUIÈRE (Omer-Édouard), lithographe (vers 1786-1863), XXXVII, 1971-1972, 827, M.-A. Arnould.
- WAVRANS (Henri-Jacques de), magistrat, conseiller d'État (1717-1776), XXXVII, 1971-1972, 827-829, J. Lefèvre.
- WIENER (Sam), avocat, sénateur, membre du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, administrateur de sociétés (1851-1914), XXXVIII, 1973-1974, 821-837, D. Denuit.
- WILDEMAN (Émile DE), botaniste, directeur du Jardin Botanique de l'État, professeur à l'Université de Gand et à l'Université Coloniale d'Anvers (1866-1947), XXXVII, 1971-1972, 829-843, W. Robijns.
- WILLEMS (Jacques), officier, bibliophile (1870-1957), XXXVII, 1971-1972, 843-847, F. Vanlangenhove.
- WILLEMS (Jan-Frans), littérateur flamand (1793-1846), XXXVIII, 1973-1974, 837-842, G. Toeboosch.
- WINGHE (Antoine de), abbé de Liessies [Hainaut français] (1562-1637), XXXVII, 1971-1972, 847-854, N.-N. Huyghebaert.
- WYTS (Guillaume), magistrat (-1641), XXXVII, 1971-1972, 854-855, J. Lefèvre.
- WYVEKENS (Édouard-Hubert), premier consul belge à Sydney (1817-1854), XXXVII, 1971-1972, 855-858, L. Wellens-De Donder.

Y

YOSTMAN (Jean). Voir JOOSTENS (Paul).

Z

ZONE (Jules), ingénieur et directeur général de la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles (1860-1942), XXXVIII, 1973-1974, 843-848, A. Lederer.

D/ 1974/0023/17

ÉTABLISSEMENTS EMILE BRUYLANT, société anonyme, Bruxelles
Un dir. gén. : Angèle Van Sprengel, av. V. Rousseau, 250, 1190 Bruxelles



BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-HUITIÈME

SUPPLÉMENT

TOME DIXIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

—
1973-1974

BIOGRAPHIE NATIONALE

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

TOME TRENTE-HUITIÈME

SUPPLÉMENT

TOME DIXIÈME



BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1973-1974

LISTE DES MEMBRES

de la Commission académique chargée de la publication
de la Biographie Nationale
au 31 décembre 1974.

MM. † Jacques Lavalleye, délégué de la Classe des Beaux-Arts,
président.

Lucien Godeaux, délégué de la Classe des Sciences, *vice-*
président.

Fernand Vanlangenhove, délégué de la Classe des Lettres,
vice-président.

M^{me} Germaine Faider-Feytmans, délégué de la Classe des
Beaux-Arts, *vice-président.*

MM. François Stockmans, délégué de la Classe des Sciences,
secrétaire-trésorier.

Paul Brien, délégué de la Classe des Sciences.

Albert Bruylants, délégué de la Classe des Sciences.

Jean Pasteels, délégué de la Classe des Sciences.

Paul Harsin, délégué de la Classe des Lettres.

Fernand Vercauteren, délégué de la Classe des Lettres.

Omer Jodogne, délégué de la Classe des Lettres.

Jean Stengers, délégué de la Classe des Lettres.

Albert Vander Linden, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

† Pierre Poirier, délégué de la Classe des Beaux-Arts.

Victor-Gaston Martiny, délégué de la Classe des Beaux-
Arts.

-

**Les opinions exprimées dans les notices
n'engagent que leurs auteurs.**

